

# Les écrivains français face à la Restauration et à la Monarchie de Juillet

Claude Digeon

Texte publié par Uwe Dethloff  
d'après le manuscrit de l'auteur,  
avec une bibliographie



*universaar*

Universitätsverlag des Saarlandes  
Saarland University Press  
Presses Universitaires de la Sarre

# Les écrivains français face à la Restauration et à la Monarchie de Juillet

Claude Digeon

Texte publié par Uwe Dethloff  
d'après le manuscrit de l'auteur,  
avec une bibliographie



*universaar*

Universitätsverlag des Saarlandes  
Saarland University Press  
Presses Universitaires de la Sarre

© 2012 *universaar*

Universitätsverlag des Saarlandes  
Saarland University Press  
Presses Universitaires de la Sarre  
Postfach 151150, 66041 Saarbrücken



ISBN 978-3-86223-069-3 gedruckte Ausgabe

ISBN 978-3-86223-070-9 Online-Ausgabe

URN urn:nbn:de:bsz:291-universaar-916

Projektbetreuung *universaar*: Isolde Teufel

Satz: Bernhard Schiestel

Umschlaggestaltung: Julian Wichert

Gedruckt auf säurefreiem Papier von Monsenstein & Vannerdat

Bibliografische Information der Deutschen Nationalbibliothek:

Die Deutsche Nationalbibliothek verzeichnet diese Publikation in der Deutschen Nationalbibliografie; detaillierte bibliografische Daten sind im Internet über <<http://dnb.d-nb.de>> abrufbar.

## Table des matières

<b>Avant-propos</b> . . . . .	7
<b>Problématique</b> . . . . .	9
<b>Préliminaires</b> . . . . .	17
<b>Chapitre I : A la veille de la Révolution de 1830</b> . . . . .	65
Louis de Bonald . . . . .	68
Pierre-Simon Ballanche . . . . .	73
Félicité Robert de La Mennais . . . . .	86
François-René de Chateaubriand . . . . .	105
Benjamin Constant . . . . .	121
Le romantisme . . . . .	126
Le <i>Constitutionnel</i> . . . . .	136
La <i>Quotidienne</i> . . . . .	138
Le <i>Globe</i> . . . . .	141
Victor Cousin . . . . .	148
Augustin Thierry . . . . .	166
Prosper Barante . . . . .	178
François Guizot . . . . .	181
Les doctrinaires . . . . .	193
Thiers et Mignet . . . . .	196
<b>Chapitre II : Opinion publique et débats politiques dans la presse parisienne entre 1829 et 1830</b> . . . . .	217
<b>Chapitre III : Au-delà de 1830. Les intellectuels, les historiens et la société française face aux acquis de la Révolution de Juillet</b> . . . . .	391
Philippe Buchez . . . . .	448
Pierre Leroux . . . . .	484
Jules Michelet . . . . .	509
Le romantisme français après Juillet . . . . .	520
Prosper Mérimée . . . . .	529
Stendhal . . . . .	532
Alphonse de Lamartine . . . . .	549
Victor Hugo . . . . .	561
Alfred de Vigny . . . . .	609
<b>Bibliographie : Liste des ouvrages cités</b> . . . . .	659



## Avant-propos

Lorsque Claude Digeon décéda en juillet 2008, il laissait en chantier un important ouvrage sur les réactions des journalistes et sur les réflexions et prises de positions des écrivains français face aux événements révolutionnaires qui ont marqué la vie politique, sociale et intellectuelle du XIXe siècle en France. L'objectif de Claude Digeon, qui s'est consacré pendant toute sa carrière universitaire à l'histoire des idées au siècle de V. Hugo et de G. Flaubert, était de faire revivre les grandes phases historiques entre 1800 et 1870, en se penchant sur la réception des agissements révolutionnaires par les auteurs français. De plus, il entendait ressusciter les débats acharnés menés dans la presse imprégnée des partis pris idéologiques divers et des réactions au jour le jour des journalistes face à l'évolution des crises politiques. « Comment les journalistes ont-ils présenté, traité les informations de la journée ou de la semaine, comment les écrivains ont-ils, sur les mêmes événements, élaboré leurs réflexions ? » C'est selon l'auteur l'objet principal de l'ouvrage.

Que les périodes à examiner dans le projet initial – la réception littéraire et politique des révolutions de 1830, 1848 et 1870/71 – n'aient pas pu être traitées dans leur intégralité, n'enlève rien, à notre sens, à l'exploit de l'auteur de nous avoir peint une véritable fresque de la vie journalistique et intellectuelle de l'après-révolution de 1789, de la Restauration, de la Révolution de Juillet et de l'après-Juillet. Grâce à la précision et à la rigueur de ses analyses, Claude Digeon fait plonger ses lecteurs dans les méandres de la vie politico-sociale et intellectuelle de la France entre 1800 et 1840. Il parvient ainsi à reconstituer dans les plus amples détails le contexte intellectuel des événements postnapoléoniens avec leurs idéologies corollaires, l'ultracisme, les doctrinaires et le libéralisme.

Claude Digeon, qui avait dirigé notre thèse sur Gustave Flaubert pendant ses années à Sarrebruck, fut professeur de Littérature Française Moderne à l'Université de la Sarre entre 1953 et 1970, avant d'occuper la chaire de Littérature Française à l'Université de Nice jusqu'à sa retraite en 1985. Après ses remarquables travaux sur Gustave Flaubert (*Le dernier visage de Flaubert*, Aubier 1946 ; *Flaubert*, Hatier : Connaissance des Lettres 1970, 2e édition 2007 ; *Supplément à la Correspondance générale de Flaubert*, 4 vol., éd. Conard 1953-1954, avec René Dumesnil et Jean Pommier), il s'est voué à l'édition du *Journal de Michelet* (2 vol., Gallimard, 1976) et à sa vaste étude sur les intellectuels face aux mouvements révolutionnaires du XIXe siècle. Nous avons veillé à respecter aussi fidèlement que possible le texte du manuscrit en apportant les ajustements et corrections indispensables pour garantir la cohésion textuelle. Nous avons jugé à propos de compléter les indications bibliographiques de l'auteur par une liste des ouvrages cités en fin d'étude.

Nous sommes convaincu que la présente étude permettra de redéfinir le rôle joué par les grands auteurs français du XIXe siècle dans la formation des mentalités collectives des Français. Nous savons gré à l'université de la Sarre d'avoir parrainé la publication du « dernier visage » de Claude Digeon. C'est dans cette université qu'il passa, selon ses dires, ses meilleures années professionnelles. En tant que disciple de l'auteur, nous nous estimons heureux et honoré d'avoir contribué à mettre à jour ses recherches fondamentales sur un aspect important de l'histoire des idées au XIXe siècle.

Uwe Dethloff

## Problématique

*« Il n'est pas d'idée isolée.*

*Une idée isolée n'a pas de sens. »*

*(P. Valéry, Cahiers – Pléiade, I, p. 921)*

Au cours du XIXe siècle, les grands événements politiques qui ont scandé l'histoire de la France ont exercé une forte influence sur la vie intellectuelle et les mentalités collectives des Français. Il convient, en l'occurrence, de se demander quelles purent être les conséquences intellectuelles des crises et périodes politiques majeures de la première moitié du XIXe siècle – Restauration, Les Trois Glorieuses et Monarchie de Juillet – et d'étudier comment se sont manifestés les effets réflexifs de ces événements et périodes historiques décisifs.

Durant à peu près cinquante ans, de 1825 à 1875, la vie du pays a été caractérisée par un double phénomène. D'une part, la continuité sociale est assurée à la base.<sup>1</sup> La population française connaît une croissance très lente, proche de la stabilité; l'industrie et l'économie de même après le décollage sensible du Second Empire, tandis que la très forte majorité agricole diminue lentement : tous ces faits montrent ou expliquent que la composition, la structuration d'une société évolue, mais ne change pas radicalement et la société française avait trouvé, en 1815, les bases de son évolution moderne. Mais d'autre part, au point de vue politique, des ruptures brutales font surgir, puis s'écrouler des régimes divers qui, tous, ont leurs origines dans une grande période historique, 1789-1815, laquelle, seule, avait signifié une subversion réelle de la société française et une mutation des valeurs. Dès lors, elle semble fonctionner, en vertu de son caractère fondateur, comme une scène primitive reprise, rejouée, au centre institutionnel de décision, Paris.

Ces renversements de régimes figureraient donc les suites d'une Révolution initiale et initiatrice, dont les résultats sociaux fondamentaux persistent et perdurent tout au long du XIXe siècle. Ou bien, ainsi que le soutiennent Karl Marx pour la perspective apocalyptique, Tocqueville pour l'autre, purement historique, il s'agirait d'une seule révolution se prolongeant, de même qu'un tremblement de terre se prolonge en secousses mineures. Chacune de ces crises fort apparentes – et très sanglantes – paraît naître du hasard, tout en ayant été préparée. C'est leur répétition qui présente un problème de fond.

---

1 Stabilité de la France : qu'on la compare à l'Angleterre, la grande puissance impériale de l'ère victorienne – à l'Italie, à l'Allemagne en profondes mutations (1815).



Des contemporains soulignent volontiers le contraste entre la France secouée de crises et la stabilité anglaise. Aussi la question qui se pose est-elle celle de l'instabilité constitutionnelle qui semble la forme maîtresse de la vie politique française. Enfin, après la crise la plus terrible (1870-1871), après élimination des régimes personnels (expulsion des familles) et toutes les possibilités léguées par les années 1789-1815, s'impose alors un régime anonyme<sup>2</sup>, la république, qui saura concilier instabilité gouvernementale et stabilité sociale, unir un conservatisme réel<sup>3</sup> et une idéologie progressiste issue de l'idéal révolutionnaire.

Il se trouve que ces révolutions de régimes surviennent à peu près à vingt ans d'intervalle ; mais ce constat ne signifie nullement qu'on puisse y voir comme une succession de générations<sup>4</sup> dont chacune entrerait dans la vie en renversant l'œuvre de ses prédécesseurs : en effet, les mêmes hommes ont pu faire, ont fait parfois les trois révolutions de 1830, de 1848 et de 1870, et chacune mêle des hommes d'âges divers. Le phénomène est donc d'une autre ampleur. Il apparaît aussi que la révolution de 1848 est suivie, moins de quatre ans plus tard, par le coup d'Etat de Louis Bonaparte, ce qui fait de ces années 1848-1852, en France comme en Europe, le tournant d'un siècle qui paraît pivoter autour de son année médiane (1850). Les soubresauts de l'histoire composent ainsi un drame spectaculaire, en trois actes, dont le nœud se situe précisément au milieu du siècle. Certes l'on sait bien que la notion de siècle elle-même est discutable, et qu'en France, par exemple, le XIXe siècle, au point de vue historique, commencerait en 1815 et se terminerait en 1914 tandis qu'intellectuellement, un XVIIIe et un XIXe siècles (imaginaires) allant de 1750 à 1850 et de 1850 à 1950 conviendraient peut-être mieux que les distinctions traditionnelles.<sup>5</sup> Le champ d'étude qui a été circonscrit ici présente trois moments selon une belle ordonnance et symétrie à savoir la Restauration, une glorieuse révolution où la liberté guide le peuple et l'après-révolution à

- 
- 2 Régime anonyme ou une république impersonnelle (le plus juste serait "dépersonnalisé". Car c'est bien cela qui était visé et désiré).
  - 3 Conservatisme particulièrement accentué si on compare les politiques sociales de l'Empire allemand et de la République française.
  - 4 Cela ne signifie pas que des phénomènes de générations, de décalage entre générations n'aient joué aucun rôle. Tout au contraire : il y a eu, par exemple, un "retour des vieux" après 1815. Qu'au début de la Restauration, des hommes âgés, émigrés (intellectuellement ou légalement étrangers comme Maistre, Mme de Staël) aient tenu le premier rang du fait des événements, s'explique par le bouleversement politique, par cette rupture historique qui a fait disparaître ou disqualifier (sans compter les morts) de plus jeunes.
  - 5 Sur l'idée de siècle, voir l'excellent et suggestif ouvrage de Daniel S. Milo, *Trahir le temps (Histoire)*, Paris 1991, qui montre en particulier (pp. 22 et sq.) quelle importance décisive eurent d'abord la Révolution de 1789 pour créer la notion de *siècle*, puis (pp. 81 et sq.), la Révolution de 1830 pour faire entrer l'An Mil dans la conscience collective.

partir de 1830 qui précède la révolution de 1848. Cette ordonnance de l'histoire de la première moitié du XIXe siècle constituera donc le plan de cet ouvrage divisé en trois périodes : Avant 1830, La Révolution de Juillet et les années qui suivent les Trois Glorieuses.

Une telle perspective est double.<sup>6</sup> Elle est d'abord historique en ce qu'elle dépend strictement d'objets dits "historiques", événements et hommes qui les firent ou les subirent, en ce sens aussi qu'il n'est pas recherché ici d'autres considérations qu'historiques, c'est-à-dire relatives à un temps, à une chronologie. Elle est, en outre, idéologique en ce qu'elle s'attache uniquement aux opinions publiées, à ce qui fut écrit à l'occasion des crises. L'enquête idéologique elle-même se situe à deux niveaux : en premier lieu, celui des réactions immédiates telles qu'elles s'expriment dans les journaux et les revues, modes de publications théoriquement valables pour des collectivités représentatives ou incitatrices plus ou moins vastes, l'opinion en général ou des groupes restreints ; en second lieu au niveau de l'histoire des idées et des grands créateurs ou instigateurs. Etant donnée l'exceptionnelle influence exercée, dans la France du XIXe siècle, par les écrivains, cette seconde perspective concerne principalement la littérature – quoique l'étude des écrivains ne soit jamais littéraire à proprement parler. Seule la signification idéologique des œuvres, le possible impact social des créations intéressera, l'esthétique même de ces œuvres n'importe que dans la mesure où, autant que le contenu, la forme peut avoir une signification sociale et, plus précisément, politique.

Car, il convient d'y insister, l'objet de ce travail est fondamentalement politique : ce sont les affaires de la cité qui seront abordées : comment, en des journées, en des périodes de troubles civils, s'organisèrent réactions sentimentales et intellectuelles ? Comment les journalistes ont-ils présenté, traité les informations de la journée ou de la semaine, comment les écrivains ont-ils, sur les mêmes événements, élaboré leurs réflexions ? La distinction entre les deux niveaux d'appréhension suppose une hiérarchie ; d'emblée qu'elle soit affirmée : elle n'est pas arbitraire en ce qu'elle fut choisie, voulue, par ceux-là mêmes que j'étudierai et qui ont accommodé leur regard à une vision proche ou lointaine. Que, dans le détail, cette distinction soit parfois très aléatoire et discutable, rien de plus certain. Si Hugo ou Balzac publient articles

---

6 On ne trouvera pas ici d'érudition *particulière* visant à l'analyse microscopique, aussi fine que possible, d'une personnalité, d'une œuvre, d'une intention intellectuelle. L'on ne trouvera ici que ce que l'on sait déjà depuis tant d'études parfois si bonnes et excellentes. C'est l'angle de vision, cette attaque à la réalité qui importent : à la charnière exacte de l'histoire des idées, au point précis où se rencontrent le fait et le discours, où se fait leur jonction. Car ce que l'on aimerait se figurer nouveau ici, c'est la disposition de la matière et l'intention de l'ouvrage. Plutôt qu'à l'image du microscope, c'est à celle de la photographie aérienne que j'aimerais me référer ; le fond de précisions restant identiques dans les deux cas.

ou chroniques, sont-ils moins eux-mêmes que dans leurs ouvrages majeurs ? Et inversement, si tel publiciste de troisième ordre publie un livre à succès (recueil de ses articles), s'élève-t-il au-dessus de lui-même ? De telles questions sur les individus sont vaines.<sup>7</sup> En ce domaine, seule importe la vie des opinions et des idées ; et le public reste souverain, même si ses jugements sont susceptibles d'appel. Il importait seulement d'imaginer et de conduire une enquête telle qu'elle pût montrer si les périodes politiques décisives de la première moitié du siècle eurent quelque action sur la marche des idées en France au XIXe siècle. Il fallait, en outre, que les premières hypothèses de méthode pussent fixer un cadre au sujet, des objets à l'étude, et laisser indécises les réponses à apporter.

Quels seront alors ces objets d'étude ? Ils seront multiples, même si, en théorie, ils peuvent être ramenés à quelques centres d'intérêt. Sous sa forme la plus abstraite le problème essentiel est celui du temps de l'histoire et de sa perception par les esprits qui s'en soucient. Ainsi toute révolution divise le temps, le rompt ou le modifie. Aussi toute révolution politique instaure-t-elle un Avant-elle et un Après-elle, un ancien et un nouveau régime; elle est fille du passé et se dit mère de l'avenir, elle sanctionne autant qu'elle annonce. Comment l'expérience est-elle vécue, puis traitée ? Comment cette histoire qui se déroula va-t-elle passer, se perpétuer dans l'exaltation, la commémoration ou mourir dans la négation, l'oubli ? Toute révolution est réalité, fait et verbe : quel écart se dessine entre le fait et le dit ? Comment le fait a-t-il été défini et sera-t-il redéfini, vérifié ou dénaturé, contesté ? Comment le discours sera-t-il confirmé ou trahi ? Plus concrètement : qui fait, et qui "parle" une révolution ? Quels liens unissent ou séparent l'information première, la thématique littéraire et idéologique qui se dégage, l'utilisation historique qui en sera faite ? Quels rapports peut-on établir entre l'Avenir annoncé, promis, et ce futur inconnu qui, aujourd'hui, est devenu un passé connu ? Et si l'on considère la suite de ces crises, peut-on les rapporter l'une à l'autre, les comparer, essayer de discerner les lignes directrices, un ou des sens, une évolution qui s'accomplit et modifie lentement la société française ? Quelle part, par exemple, joue dans la répétition de ces crises la tradition révolutionnaire que l'on voit prendre ses habitudes, édifier son cérémonial et ses rites ? Y a-t-il là un phénomène purement français, ou parisien, ou bien doit-on y voir l'application à la France des mouvements européens de 1830, du printemps des peuples de 1848 ? De toutes ces questions comme de bien d'autres qui pourraient être évoquées, aucune ne fera spécialement l'objet de ce travail : le choix de l'indistinct, le refus de privilégier et de suivre une idée particulière, signifient que l'on

7 Car l'important est le *cadre* dans lequel ces propos sont publiés; selon le choix du cadre, de la structure d'accueil, par l'auteur lui-même, son écrit entre dans une catégorie ou dans une autre.

se refuse à considérer autre chose que, chaque fois, le fait d'une révolution d'une part, et d'autre part l'ensemble des idées connexes et divergentes alors exprimées à son propos. Voilà ce qui commandera l'analyse : le donné immédiat des réactions, la prise de conscience du changement ; et seul cet ensemble, ce donné global intéressera. Il sera, par nécessité, réduit à ce qui en paraît le plus significatif, en fonction de la perspective adoptée : l'élaboration des idées générales telles qu'elles seront étudiées à leurs divers niveaux de diffusion. L'opinion publique, comme elle s'écrit dans la presse, les débats intellectuels, tels qu'ils font l'histoire des idées, seront considérés de la façon la plus traditionnelle qui soit et leur dualité formera la distinction de base de cet ouvrage.

Quant à la presse, elle évolue rapidement au cours de cette époque qui précisément la voit prendre ses formes modernes : une production massive destinée à des masses de lecteurs. Encore sous la Restauration, le nombre de ses abonnés et de ses lecteurs est fort réduit même si les prêts individuels, les cafés, les cabinets de lecture élargissent la diffusion. Restent exclues, par manque de culture, d'argent et de loisirs, les couches populaires des villes et, surtout, la paysannerie, c'est-à-dire l'immense majorité de la population. Mais alors, aussi, ses lecteurs bourgeois (majoritaires)<sup>8</sup> peuvent voir en elle une conquête essentielle de la civilisation, l'acquisition d'un droit fondamental d'être informé et de critiquer les gouvernants. La presse est – et fait – cette opinion publique diverse qui distingue un peuple libre, plein des disputes, des discussions des journalistes qui se répliquent, répondent à un article par un autre. Elle constitue pour l'autorité la grande menace et, à cet égard, le Rapport qui précède les ordonnances de Juillet lui rendra l'ultime, insigne et involontaire hommage de la Restauration. Puis régulièrement, au long du siècle, à partir de 1836 (lancement de *La Presse* par E. de Girardin) l'audience s'élargira jusqu'à ce que la lecture du journal passe de l'état de conquête par et pour des privilégiés à l'état d'habitude populaire à la fin du siècle.

Cette remarquable croissance ne change pas le fait que la presse écrite exerce un monopole et reste le seul moyen d'information, d'expression quotidienne des idées et sentiments à l'usage de l'opinion publique. Les tirages et le nombre des lecteurs augmentent tout en se diversifiant mais le système demeure : la présentation observe ses règles (nouvelles du jour, compte rendu des discussions parlementaires, feuilletons, etc.) et le monopole lui subsiste même si le statut change au gré des régimes et des lois. C'est pourquoi l'on peut conserver à chacune des périodes envisagées le même cadre d'étude.

---

8 La presse, de par sa nature, écrit pour un public ciblé et, si elle est d'opinion, de parti, pour convaincre, renforcer des partisans, et pour élargir ce public qui est celui de ses acheteurs. Le cas de la presse au XIXe siècle est significatif de cet élargissement qui coïncide avec l'élargissement démocratique du peuple des votants.

Pourquoi consulter la presse? Non pas, évidemment, pour sa valeur primordiale d'information et d'actualité, ni même pour sa valeur de représentativité sociale, mais plutôt comme indice de discussion et de thèmes. Toute présentation est artificieuse, sous-entend ou manifeste un parti pris, implique ou explicite une interprétation. C'est la problématique des questions abordées et traitées, c'est la thématique des idées et des sentiments qui retiendront l'attention. De ce point de vue, la presse est irremplaçable, car son intérêt propre exige qu'elle nous dise les questions et les débats du moment, ce pour quoi et ce contre quoi l'on se passionne, elle nous fournit donc une expression de réactions non pas immédiates, mais premières, sous forme écrite à finalité d'audience collective. Ce langage du quotidien influence, imprègne des groupes, des classes de la société. Si, dans la seconde moitié du siècle, un Flaubert affirme détester les journaux, c'est qu'il y voit les fournisseurs patentés d'idées reçues, des fabriques de prêt-à-penser, prêt-à-parler, de formules aussitôt répétées, ressassées, banalisées, dont il souffre, et, pour justifiables que soient ses accès de colère, il constate ainsi l'emprise croissante de la presse sur toute une société craignant que le peuple devienne bientôt aussi bête que les bourgeois puisqu'il lira les mêmes journaux.<sup>9</sup> D'une certaine façon, le phénomène conditionne tous ceux qui réfléchissent sur l'événement.<sup>10</sup>

Le problème particulier et capital, dans l'optique choisie, consiste, d'une part, à tenter de discerner quels rapports relie la transcription première et l'utilisation autant que la réflexion secondes, et, d'autre part, à voir comment une thématique élémentaire a pu être reprise et contribuer à l'élaboration des idées qui conditionnent la vie intellectuelle et littéraire du temps. Certes, dans la réalité, les deux niveaux distingués sont reliés par des gradations insensibles. Écrivains et penseurs interviennent dans les journaux et surtout dans les revues ; une nouvelle étape se présente, à distance hebdomadaire, mensuelle, etc. De plus, les correspondances privées, les journaux intimes, s'accordent aux préoccupations générales de la vie commune. Toutefois les œuvres témoignent d'autres préoccupations, et la perspective temporelle n'y est plus celle de l'actualité de sorte qu'un autre système de références s'instaure, dans lequel les traditions idéologiques, le dialogue avec d'autres penseurs vivants ou morts, la mise en relation avec l'histoire proche ou lointaine, les impératifs

9 La presse embraye-t-elle sur l'état d'esprit général? Plus ou moins, et une révolution peut montrer (1830, 1848) qu'il y a désaccord. Mais de toute façon la presse est la grande manufacture de "prêt à penser" – à divers niveaux culturels.

10 Mais il faut souligner aussi ceci: que pour le journal tout l'effort porte sur l'aujourd'hui, c'est-à-dire que tout ce qui est apporté est toujours considéré comme le point extrême d'arrivée, que tout ce qui a précédé depuis un passé lointain ou proche tend à atteindre le point extrême, décisif, unique à ce jour. Autrement dit, le problème du temps, du point de vue de la considération du temps, est déterminant, par rapport aux autres modes d'appréhension de l'histoire.

littéraires d'un genre, la recherche de l'original, la création d'un style enfin, jouent désormais les rôles principaux. De fait, l'effort et les effets s'organisent en fonction d'autres valeurs, s'inspirent à d'autres sources, même si la matière en question, les événements, demeure identique.

Est-il cependant licite de réduire à ce commun dénominateur d'une crise politique, si grave soit-elle, l'étude de la vie intellectuelle à un moment donné ? On sait que les écrivains entretiennent avec la politique des rapports variables qui vont de l'indifférence réelle ou proclamée à la conviction passionnée. Mais, justement, une période de grand trouble public et, singulièrement, une révolution, ont un incontestable effet mobilisateur. Brusquement tout un pays est ému, concerné, requis par l'importance du fait. C'est bien à ce moment-là qu'on peut tenter de discerner quelles réactions et quelles relations unissent la politique et ceux qui sont censés incarner ou refléter l'esprit d'une époque.

Toutefois, si à la base de cet ouvrage il y a une distinction de perspective entre ceux qui adhèrent à l'événement et ceux qui s'en distancient, il convient de différencier aussi les limites chronologiques de l'étude. La presse suit au plus près ce qui se passe, et ce d'autant plus qu'un changement de régime se produit en quelques heures ou en quelques jours. Il n'en va pas de même pour l'évolution et la marche des idées. De même que les structures de la société française sont laissées à peu près intactes par les révolutions politiques du XIXe siècle, de même les idées, les formes littéraires, les systèmes idéologiques ne se modifient pas en quelques heures ou quelques jours. Il arrive qu'un homme de haute pensée se montre aussi rapide à trahir sa cause qu'un politicien de bas étage : Benjamin Constant – *constans in inconstantia* il est vrai – en a fourni un exemple mémorable lors des Cent Jours. Son revirement<sup>11</sup> paraît aussi peu édifiant que semble admirable la spectaculaire fidélité de Chateaubriand à la branche aînée en août 1830. Et pourtant de telles attitudes exemplaires, qui illustrent ou discréditent des personnalités, n'engagent pas nécessairement de mouvements profonds ni vastes, de sensibilité, d'opinion ou de pensée. Elles ont valeur individuelle, c'est-à-dire exceptionnelle. Comment alors mesurer l'effet que put avoir l'opposition acharnée et persévérante de Victor Hugo au coup d'Etat du 2 décembre ? Dans ce domaine de la pensée, où l'égalité n'a plus de sens, où l'inégalité est la loi, où règne l'irrégularité, il n'y a ni synchronismes ni déterminismes stricts. C'est pourquoi les variations individuelles ne seront considérées qu'en fonction des oscillations plus amples que définissent la fixation des problèmes posés et discutés, le conditionnement politique et intellectuel de la vie littéraire, les révélations que l'expérience historique vient apporter au pays.

11 Cf., pour une appréciation de cet acte, l'analyse d'Olivier Pozzo di Borgo in *Benjamin Constant*, Actes du Congrès de Lausanne (octobre 1967), éd. par Pierre Cordey et Jean-Luc Seylaz, Genève : Droz, 1968, p. 41, 48.

Cette étude ne regarde que la pensée sous ses divers aspects, du reflet à la création. C'est dire que si elle se présente, par la méthode, historique ou plutôt historienne, elle n'interroge pas l'histoire elle-même en ses formes réelles, mais y reconnaît seulement un point de départ et une possibilité de retour, à distance, sur ce qui se passa. En tant que point de départ, elle est l'occasion et le substrat des réflexions écrites sur l'événement, et alors elle intéresse telle qu'elle fut vécue, en son présent de jadis, par les hommes qui l'observèrent. Comme possibilité de retour, à distance de plus d'un siècle : telle qu'aujourd'hui nous pouvons la voir et la comprendre, cette histoire nous est éclairée par les travaux des historiens et peut-être davantage encore, par ce qui l'a suivie, par les développements ultérieurs qui nous l'ont rendue étrange ou proche, qui en ont fait un système de références à promesses et à regrets. Dans cette perspective, elle intéresse par les écarts qu'une autre connaissance des faits permet de découvrir entre la pensée et la réalité, entre les discussions, les illusions, les mythologies variées du temps et les faits tels que les expliquent d'autres expériences, d'autres visions de son déroulement et la connaissance de lendemains qui ne chantèrent pas, comme l'avaient prévu certains de ses plus illustres représentants. Où sont allés les espoirs d'antan ? Et de quel œil le XXe siècle, ce siècle démoniaque, des guerres mondiales, des camps de concentration et de l'horizon nucléaire, peut-il regarder le XIXe siècle, ce siècle si grand par ses grandes audaces, par ses conquêtes intellectuelles et matérielles, par son optimisme créateur et toujours renaissant ? On l'a qualifié de stupide alors qu'il est stupéfiant par l'abondance de ses richesses et de son génie. Jadis déjà, et tout de même qu'aujourd'hui, des Français pouvaient juger bien sot ce XVIIIe siècle qui avait troqué sa paix prometteuse et une certaine douceur de vivre pour la guillotine de la Terreur et les guerres de Napoléon, tandis que d'autres exaltaient l'héroïsme de son esprit, qui avait ouvert, par une Révolution décisive, une ère nouvelle dans l'histoire du monde. A la vicissitude des choses et des affaires humaines répondent inlassablement les variations du jugement. N'y a-t-il là que nécessaires erreurs et errances de l'esprit ? Ou bien peut-on dans un champ limité (allant de la veille et aux lendemains de 1830) essayer de trouver un ou des sens à la nécessité de pareilles divergences ? Il est prudent de ne proposer, pour le moment, que des questions et de les laisser volontairement sans réponse.

## Préliminaires

Le 18 juin 1815, à Waterloo : la France achève les vingt-cinq ans d'une crise vécue dans l'enthousiasme et la peur, dans l'espoir et la résignation, vécue dans la continuité de ses émotions diverses.

Certes, 1814 avait préparé les esprits à ce qui se passe, mais les Cent Jours ont à la fois remis en question la première Restauration, et exaspéré les conflits qui vont se déchaîner cette fois-ci. Waterloo signifie l'arrêt du destin : la prodigieuse aventure commencée en 1789 est terminée.<sup>12</sup> Et, quels que soient les soubresauts prévisibles, le fait est qu'une nouvelle période commence : le départ de Napoléon et la paix qui s'organise. La fin de la guerre va donner libre cours aux luttes civiles. Cette fin est un début : des temps commencent qui n'auront plus, ne peuvent plus avoir la rapidité, l'abondance, la plénitude des temps révolus.

Si l'on peut, de façon plausible, dire que le XIXe siècle commence en France en 1815 et se termine en 1914, que peut indiquer cette date de 1815 ? Comment s'organisent les lignes de force politiques des années écoulées ?

Historiquement, un cycle s'achève. Que la royauté soit restituée donne à la période précédente son unité. Certes elle a été vécue comme telle par la masse des Français, emportés durant un quart de siècle dans un mouvement

---

12 Cette affirmation, qui tend à souligner la continuité des années 1789-1815, peut surprendre au seuil d'un ouvrage spécialement consacré à l'évolution des idées politiques, tant elle s'oppose à une tradition quasiment officialisée qui souligne tout au contraire l'opposition République / Empire. Certes, à l'époque même, les distinctions, les oppositions ont été sanglantes entre partisans des régimes qui se sont succédé; mais surtout, la séparation puis l'opposition République / Empire a été cultivée dans les cercles d'intellectuels, à partir des Idéologues, et elle s'est développée à la fin de la Restauration et sous la monarchie de Juillet. Elle a été déclarée essentielle par les opposants républicains au Second Empire; elle est devenue fondamentale chez les historiens, et particulièrement les universitaires, de la IIIe République, attachés à l'œuvre de reconstruction républicaine de la France. Je pense qu'il convient de réagir contre cette déformation idéologique. Bien évidemment, cette opposition politico-intellectuelle est justifiable et elle est même devenue, avec le temps, très pertinente. Mais cette optique, cette périodisation qui vise à faire du 18 brumaire (pensons à Hugo) un acte séparateur et exécrationnel, est également discutable: pourquoi cacher que le 18 brumaire fut la réédition sanglante du 18 fructidor (républicain et anti-royaliste)? Que le coup d'Etat fut salué par l'espoir du pays et qu'il eut en particulier la faveur de nombreux membres de ses élites culturelles (Idéologues, Mme de Staël, Benjamin Constant)? Que la transition de la République fut bien ménagée et assurée? On peut estimer que la périodisation 1789-1815 a le mérite de mieux mettre en lumière la continuité d'un déroulement qui put et peut paraître *un* dans son enchaînement de causes et d'effets, et qu'elle découvre mieux la réalité vécue. Les seules dates, les seuls termes irrécusables sont bien le 14 juillet 1789 et ce 18 juin 1815: commencement et fin d'une prodigieuse aventure dont les facteurs déterminants apparaissent naturels et historiquement élucidables – sauf un: que Napoléon Bonaparte ait eu, au militaire et au civil, le génie que l'on sait.



frénétique, où de brefs repos n'annonçaient qu'une reprise de respiration avant de nouveaux troubles ou de nouvelles guerres ; si des luttes politiques avaient constitué des partis antagonistes, suscité des régimes divers, si Girondins, Montagnards, républicains, royalistes, impérialistes s'étaient opposés, exterminés et entretués, si royauté, royauté constitutionnelle, république, république Directoriale, consulaire, Empire s'étaient succédé et entretenus par la Terreur, les émeutes et les coups d'Etat, la masse de la population n'avait été émue profondément à ces luttes politiques qu'aux années initiales (Fête de la Fédération) et aux célébrations militaires de l'Empire. Et seul le génie de Napoléon avait pu et su paraître achever la Révolution, en la niant par son autorité despotique, en l'accomplissant par le Code Civil, en la magnifiant par la gloire militaire. Telle fut bien la leçon des Cent Jours. C'est le général de la République qui avait, par une expérience inouïe, reconquis le pouvoir par le peuple et par l'armée ; mais seul, à l'épisode décisif de Laffrey. Or ce n'est pas à la République, c'est à l'Empire que succède et s'oppose la Restauration ; c'est "l'Autre" qui émeut toujours, dans ses profondeurs, le peuple paysan et ouvrier, qui agite les imaginations de souvenirs, d'espérances, de regrets, de fureurs et qui inquiète les profiteurs de la Restauration.<sup>13</sup>

L'année 1815 est l'année de la défaite de Napoléon et, par conséquent, celle de la nation, de la France. Sa défaite: après 1815 l'exilé de Ste-Hélène n'est plus qu'un souvenir qui s'éloigne, qui grandit et se sublime dans sa légende, qui se prolonge dans celle du « Fils de l'Homme », le malheureux captif de Schönbrunn. La défaite de la nation : si l'on veut bien redonner au mot son sens fort, son sens politique d'alors, la "nation" telle qu'on l'avait, en 1790-91, unie au Roi, puis en 1792-93 opposée au Roi, et qui, en 1815, voit revenir Louis XVIII et surtout ceux, la noblesse émigrée, qui, du fond des temps, lui rappelaient son antique sujétion. La défaite de la France : les puissances alliées qui en 1814 prétendaient ne combattre que Napoléon étaient en 1815 décidées à affaiblir le pays qui l'avait ressuscité. Pour ce, la France elle-même devait apprendre, apprit en effet, épreuve dans l'humiliation de la défaite et d'une nouvelle invasion, dans les tractations diplomatiques, qu'elle n'était plus la Grande Nation, le sujet principal et déterminant de l'histoire, mais devenait un objet de l'histoire, dont on traitait, qu'on occupait, rançonnait, délimitait, un objet particulier seulement, puisqu'on le mettait à part du concert européen, de la Sainte Alliance. Changement énorme pour les générations qui, depuis vingt-cinq ans, avaient fait l'histoire de l'Europe, c'est-à-dire du monde, et qui s'en souvenaient.

---

13 Sur Napoléon II cf., dans les *Souvenirs* de Barante, l'anecdote émouvante des proscrits qui, à Bruxelles, se passent l'image de Napoléon II.

De là deux effets, ordres de conséquences. D'une part un acquis extraordinaire d'expériences diversement enthousiasmantes, une subversion sociale et une mutation politique, une Révolution fondée sur des idées neuves et éternelles, où la Grande Nation avait ouvert au monde, pour tous les peuples, la voie d'un avenir neuf, d'un régime contre l'Ancien, contre son passé, contre l'universel passé. D'autre part, la gloire militaire des armées défendant le sol de la patrie, parties à la conquête du continent, établissant un nouvel Empire, abolissant les vieilles royautes, renouvelant l'épopée de Charlemagne et où un dieu moderne de la guerre, l'organisateur de la paix, retrouvait la gloire d'Alexandre ou de César. – Ces faits, par eux-mêmes, étaient légendes, ces réalités vécues qui deviennent souvenirs en 1815 donnent un fond, les sources toujours fécondes de l'imagination ; ils resteront, proches et merveilleux, tout au long du siècle. Et la défaite finale qui les clôt, c'est leur naissance dans la mémoire, dans l'imaginaire : évanouis, à retrouver, à venger, à refaire. Tout au long du siècle, Waterloo demeurera, diversement traité, la défaite inexpiable, le souvenir lancinant, et un thème patriotique littéraire, historique, inspirateur. En 1815, lorsque le temps s'arrête et que l'histoire vécue fait place à l'appel de l'histoire, la réalité nouvelle peut prendre allure de mensonge, du temps fallacieux inversant son cours, rétrogradant au lieu d'avancer.

Il est clair que de telles mythologies sont elles-mêmes fallacieuses, ou plutôt expriment un besoin de se tromper soi-même. Si l'épreuve a pu faire ressentir de tels sentiments à des Français, leur constituer cette réserve d'émotions futures, si cette éclatante rupture entre l'Empire et la Restauration a pu tout naturellement amener une telle dissociation intérieure, cette insupportable tension entre la grandeur récente et la honte présente ; et si la France avait agi comme au-dessus d'elle-même, comme magiquement emportée au delà de son présent et de sa force ; et si ces vingt-cinq ans devaient rester pour la France une seconde naissance, la réalité des autres s'imposait. Les guerres avaient suscité d'autres armées, d'autres sentiments nationaux, et d'abord leur alliance contre elle – ce qui deviendra bientôt la Sainte Alliance, c'est-à-dire réellement un premier essai de juridiction entre les nations de civilisation proche, une tentative de concert européen au nom de l'équilibre des forces et de la perpétuation d'un ordre en Europe. Par sa seule existence, surtout par sa puissance, cette grande Alliance ennemie manifestait un nouvel état de choses en Europe, celui qu'avaient en fin de compte produit ces vingt-cinq ans de trouble et de guerre. Il en était la conséquence militaire et diplomatique, mais aussi dressait un bilan. D'abord, il signifiait que ce qu'avait fait la France en Europe, elle ne le referait plus parce qu'elle ne pourrait plus le refaire. Mais surtout la rupture entre l'extraordinaire aventure, entre sa signification universelle, sa valeur initiatrice d'une part, et, d'autre part, son inscription dans la continuité

des chiffres de la longue durée démographique, économique, est considérable; ou plutôt, peut aujourd'hui être considérée par nous, mais ne pouvait pas l'être de cette façon dans le présent de l'époque. Les seuls phénomènes de la défaite et du rétrécissement du territoire (et ses suites immédiatement perceptibles – la réduction du nombre des fonctionnaires rapatriés, des effectifs de l'armée) pouvaient paraître des accidents de l'histoire, directement assimilables à ce qu'on avait toujours vu. Et précisément, l'important est que cette distorsion aux lents effets, et dont on ne peut prendre conscience qu'à la longue, n'apparaît pas, tandis que sur le moment on souffre d'une autre distorsion : entre les avènements rayonnants et l'évidence de la catastrophe, entre la jeune, l'inépuisable gloire du départ et l'épuisement final du pays (en 1814) qui, fourbu, n'aspire qu'à la paix et voyait dans les Bourbons se présenter des revenants oubliés, retrouvés et prétendant « rénover la chaîne des temps ». Quelle surprise! Et quel changement que ce retour, cette réapparition des origines!

Alors 1815, l'année zéro? Il n'est point d'année zéro, et en l'occurrence cet écroulement militaire de fait ne laisse pas paraître le vide, mais tout au contraire, quant aux esprits, une surabondance de possibilités, et schématiquement, les bases de départ nombreux divers, de débats explosifs, de tensions créatrices. On peut éclairer le phénomène par une comparaison (trop) simple avec le siècle précédent. Alors que, malgré les querelles et des divergences éclatantes, les pensées du XVIIIe siècle peuvent sembler s'organiser toutes en fonction du remplacement d'un état de choses et d'un régime critiqués, les évolutions de la pensée du XIXe siècle ne peuvent en aucun cas être réduites à une telle simplicité (montée et prise de pouvoir par une classe ascendante; arrivée au pouvoir à la fin du siècle, de la raison, recul de la sensibilité devant le fait établi) : ce seront, au XIXe siècle, de perpétuels antagonismes qui se manifesteront, où certes des lignes de force se distinguent, mais qui ne conduisent nulle part, qui ne cessent pas d'être débattues; où le mouvement perpétuel des idées trouve, certes, quelques orientations majeures (Progrès, Science, poussée et idéal démocratiques, vagues successives du romantisme) mais toujours discutées, et où seule l'exigence du Nouveau demeurera fondamentale. En France, où l'histoire politique elle-même qualifiée de « chaotique » ne découvrira son sens réel qu'après la Belle Epoque des débuts du XXe siècle, où précisément déjà en 1815, au point de vue politique, l'histoire procure aux fournisseurs d'idéologies plus de motivations et de raisons historiques, plus d'acquis disponibles que ne lui en avait légué le XVIIIe siècle. C'est, pour prendre une allusion scientifique, quelque chose comme une entrée en divergences qui s'indique. Et ces divergences multiples, le siècle, dans sa réalité comme dans les esprits, ne suffira pas à les épuiser.

Peut-être conviendrait-il, au moment de tenter de résumer la situation des forces politiques et idéologiques vers 1815, d'évoquer d'abord les belles pages de Bergson sur le mouvement et le sophisme d'Achille et de la tortue, ou celles de Péguy sur Clio. C'est le mouvement lui-même en ce qu'il a d'essentiel qui disparaît, contredit, nié par l'explication qui le divise en phases et positions successives, en stations et comme en moments immobiles. Double nécessité que l'histoire réelle soit une durée vécue et l'histoire écrite s'explique en images statiques. Or ce rappel peut sembler d'une particulière pertinence lorsqu'il s'agit d'une époque de bouleversements, de soubresauts changeants s'enchaînant quasi continûment durant un quart de siècle. C'est le mouvement qui a été ressenti dans ce dépassement, comme l'expérience fondamentale du changement politique ; ces brutales accélérations, ces repos trompeurs, ces perpétuelles reprises de combats, ces alternances ou ces concomitances de gloires et d'horreurs, cette fantastique accélération de l'histoire à partir de 1789 et ces inventions perpétuelles de formes, de lois, de luttes, ce dérapage énorme que nul, avant Napoléon, n'avait paru capable d'arrêter malgré le vœu commun de fixer enfin la Révolution. Il avait été l'expérience générale d'un peuple entier. Seul correctif trop humain qui lui avait été trouvé : l'oubli, tant les événements allaient vite. Il a été noté, tant le phénomène pouvait et peut encore nous paraître curieux, qu'à Paris, quand les Bourbons revinrent en France en 1814, ils étaient tout simplement oubliés, et reparaissaient en inconnus dans ce pays où leur famille s'était confondue avec tant de siècles. Pour surprenant que paraisse ce fait, il ne signifie aucunement que la Révolution avait été oubliée, car elle vivait, toujours présente, et l'aventure des Cent Jours l'avait prouvé. Elle vivait dans les souvenirs éblouissants de 1789, du soulèvement et de la découverte unanime de la Nation, et plus tard de sa défense victorieuse, de la gloire de ses armées de volontaires : acte de sa naissance, révolution-révélation de son être profond et de sa force. Elle vivait, prête à renaître encore, et si violemment que Napoléon vieilli hésita, puis se refusa à la déchaîner à nouveau. Et d'autant plus vivante en ces Cent Jours que la brève expérience de la première Restauration avait suffi à en recréer les motivations anciennes, à en menacer les conquêtes et les acquis. Mais si la France était bien révolutionnée (post-révolutionnaire), si la Révolution inscrite dans les esprits comme sur les terres et dans le cadastre, si la rupture et la subversion du passé avaient été si profondes que ce qui les précédait pouvait sembler avoir plongé dans un passé anéanti, dans une espèce de préhistoire ténébreuse, dans un passé immémorial oublié, il n'en allait pas tout à fait de même des régimes politiques qui avaient le nom de la République, du premier, après l'Ancien Régime, né l'année de la guerre au lendemain de la première victoire sur l'étranger.

La République, elle, n'était pas oubliée. Régime transitoire mais fondateur, le premier après que la Révolution eut su rompre les antiques chaînes des ordres antérieurs (le roi, le clergé, la noblesse), les avait remplacées et su vaincre les insurgés de l'intérieur et les coalisés de l'extérieur. Mais qui avait, du même mouvement, sans cesse enfanté de nouveaux factieux, traîtres suspects, comme par une exigence intérieure de division, d'extermination. Elle avait signifié conjointement l'anarchie et la Terreur, les haines civiles, la misère et l'agiotage triomphant, le «maximum» et les assignats, le sang et la peur, l'enthousiasme, la surveillance jacobine, le rétrécissement progressif, son échec final, la joie de Thermidor, la licence du Directoire; le coup d'Etat de Fructidor, l'armée enfin maîtresse de la France, et le despotisme militaire et dix ans d'Empire à la conquête de l'Europe.

En 1815, que restait-il? La France est révolutionnée mais n'est certes pas républicaine.<sup>14</sup> Il faut distinguer la Révolution de la République, puisque l'œuvre de la Révolution restait par le fond ineffaçable, et que les formes républicaines successives s'étaient fondues, après les étapes directoriale et consulaire, en la forme impériale. Et les Cent Jours avaient rappelé, revivifié leur intime alliance. Mais, les trois mois écoulés, leurs profonds effets sur l'union entre bonapartistes et républicains, sur l'état d'esprit "démocratique" que cette union incarnait et symbolisait, tendaient à se faire moins sentir. L'élément purement républicain dans cette nébuleuse se caractérisait d'abord par la pauvreté de son recrutement. On peut distinguer d'une part dans les cercles haut placés et connus quelques hommes âgés, honnêtes, respectables et respectés, qui avaient été ses serviteurs, convaincus à jamais, parfois intellectuellement éminents comme Destutt de Tracy, des politiques comme Garat, Grégoire, Daunou rescapés de l'Empire auquel ils s'étaient opposés mais avec lequel ils avaient transigé, et surtout un symbole de l'esprit républicain, victorieux aux Etats-Unis, vaincu en France, La Fayette : symbolique par son âge, par son passé finalement indécis, représentant de l'esprit républicain mais purgé de son audace, au contraire de Lazare Carnot, autre homme-drapeau, mais ministre de Napoléon lors des Cent Jours. Intellectuellement, c'est dans le groupe des Idéologues que les républicains pouvaient trouver des sympathies anciennes et une possibilité de renouveau.<sup>15</sup> Mais que de difficultés pour un renouveau ! « Dans la plupart des familles, les enfants ne savaient pas ce que c'était que la République », dit l'histoire du parti républicain : signe de ce refoulement

14 Cf. le passage de François Guizot, *Trois générations, 1789-1814-1848*, Paris : Michel Lévy frères, 1863, pp. 153 sq., qui analyse et décrit si bien ces conséquences.

15 Les Idéologues constituent le *noyau*, le *germe intellectuel* des gens qui, beaucoup plus tard, feront la IIIe République. Ce n'est pas un hasard, et c'est très éclairant : les intellectuels contre Napoléon, contre un (ou tout) régime personnel. C'est ce groupe qui finalement imposera (par d'autres) son ascendant au pays, qui l'éduquera *bourgeoisement*.

des souvenirs si proches encore et que pourtant l'aventure impériale avait relégués dans le passé. Mais ces déchirements passés avaient eu l'occasion de reparaître: si la première Restauration s'était montrée indulgente et bénigne, consciente de sa faiblesse, si elle avait opté officiellement pour la mansuétude et l'oubli, le retour des émigrés, leurs prétentions, leurs mépris haineux, leur désir d'humiliés et d'appauvris de regagner leurs biens, leur ressentiment de classe, puis le retour de Napoléon, puis la seconde Restauration figure de vengeance dans la population (Terreur blanche) et dans les cercles du pouvoir (procès), produisirent leurs effets.<sup>16</sup>

Ainsi donc des vieux, témoins du maintien de l'idéologie républicaine, et des jeunes, par qui l'idéal républicain va reparaître : étudiants, intellectuels et par définition bourgeois ou candidats à la bourgeoisie, aptes à développer et à diffuser l'idéal politique qu'un Victor Cousin pourra bientôt rassembler – les premiers germes ne doivent pas modifier une conclusion globale : dans les régimes qu'une histoire récente dépose et lègue au présent, vers 1815, c'est le régime républicain qui, indiscutablement, est le moins admis, le moins vraisemblable, peut-être jugé le moins riche de possibilités d'avenir (quelque chose comme fort proche du degré zéro du républicanisme). Et de fait, en 1814, lorsque se posa, après l'abdication de l'Empereur, la question du régime, personne ne proposa d'établir la république: en raison de son discrédit général, quasi unanime, de l'opposition de la noblesse, de la bourgeoisie, du peuple et – sans doute la plus vive haine – du Clergé.<sup>17</sup> De plus, il existe très peu de sympathisants convaincus, et les antipathies sont apparemment insurmontables.

Si, en 1815, la république peut figurer l'absente des discussions politiques, le "bonapartisme" est le tout présent. Car c'est Napoléon seul qui, en reconquérant la France, l'a menée à sa défaite, et l'Europe à sa victoire. Cette prodigieuse et désastreuse aventure a prouvé la force des sentiments dits (aujourd'hui) bonapartistes dans le pays, dont le désastre final a fait des ressentiments furieux, par conscience de valeur et d'impuissance. Comme l'âpreté nouvelle des Alliés traduit la lourdeur de l'occupation du territoire, comme les vengeances et les règlements de comptes, à divers niveaux (Terreur blanche, procès, épurations) frappent pendant des mois ceux qui se sont laissé reprendre à l'ancien prestige, comme l'avenir semble désormais fermé et au proscrit de Sainte-Hélène et à son fils captif de Metternich. Les impérialistes, vaincus après ce deuxième et décisif retournement du destin, deviennent les objets de l'attention et de la haine persécutrice d'un pouvoir qui ne peut plus (après la lamentable fuite de

16 Parmi les individualités exemplaires on peut citer deux homonymes: Charles Comte, l'influent directeur du *Censeur* et, pour son âge et son avenir, le jeune Auguste Comte.

17 Pour le Clergé, la République est le régime qui s'est opposé à la religion jusqu'à la révolutionner, jusqu'à proposer d'autres religions (Raison, Etre suprême).

Louis XVIII) ignorer, ni qu'il est faible, ni qu'il doit démontrer le contraire : la première Restauration s'était voulu conciliatrice<sup>18</sup>, la seconde sera un régime de combat. Mais l'adversaire n'est pas simple, il est Napoléon et son souvenir, il est le bonapartisme ; et il convient, dans notre perspective, de souligner la distinction connue entre le bonapartisme et la légende napoléonienne : les deux phénomènes ne sont ni semblables ni synchrones, et de fait, ils évolueront diversement. Au lendemain de 1815, seul nous importe le bonapartisme.

Or si, idéologiquement, le bonapartisme est divers et même ambigu puisqu'il symbolise à la fois la droite autoritaire et une gauche libérale constitutionnelle, il peut être défini socialement par ses partisans et par ses adversaires. C'est la plus grande force politique française, mais une force si complètement vaincue qu'elle peut sembler n'avoir plus d'avenir que dans son passé. Ses partisans sont d'origines variées ; sa plus vaste aire de recrutement se trouve d'abord dans le peuple des campagnes – sauf certaines régions décidément royalistes comme dans le midi et l'Ouest – et des villes. L'occupation étrangère contribue fortement à exacerber un patriotisme, surtout dans l'Est, qui se réfère aux souvenirs napoléoniens. Mais ces masses populaires, dans les conditions politiques nouvelles nées de 1815, c'est aussi un peuple condamné au silence. Ce peuple n'a pas la parole par manque de culture, par défaut d'une presse régulière (évidemment interdite), par conscience de défaite ; donc une réserve possible d'opposition massive et impossible à mobiliser, une résistance toujours menaçante de désordres pour le régime mais non disponible pour une prise de pouvoir, bref : un moyen inutilisable. Car le second ensemble social de partisans est constitué par les anciens cadres de l'Empire, hauts et petits fonctionnaires civils, militaires ; or les militaires ont été mis à la demi-solde, les fonctionnaires civils révoqués ou mis à la retraite, ou bien – pire – compromis. Ils se sont ralliés à la royauté et intégrés au régime nouveau. Certes, 1814 et 1815 diffèrent grandement de ce point de vue, et l'on sait que la première Restauration fut le régime le moins "épurateur" de toute l'histoire du XIXe siècle en France, et que 1815, au contraire, déclencha une terrible chasse aux sorcières ; d'où la virulence des hostilités à son encontre. Cette hostilité unit aux impérialistes les libéraux ; leur alliance oppositionnelle aux Bourbons constitue le pôle d'attraction des mécontents. Cette alliance, qui, nécessitée par la situation, a été dénoncée vigoureusement par les contemporains et a pu paraître contre nature beaucoup plus tard (en particulier après le Second Empire), était alors toute naturelle, et contrairement à ce que l'on a pu affirmer, elle jouait, elle ne pouvait jouer qu'au profit du libéralisme bourgeois en lui

18 Sur la Restauration de 1814 et la douceur de la transition, cf. ce témoin non suspect de partialité pro-bourbonnienne, Benjamin Constant (*Œuvres*, éd. Alfred Roulin, Paris : Bibliothèque de la Pléiade, 1957, pp. 1269-1270, p. 1607, les notes de la p. 1270).

apportant le renfort de groupes décidés (les militaires) et compétents (les cadres administratifs). Cette fusion politique du bonapartisme et du libéralisme donne son premier visage à la gauche française d'après 1815, elle peut sembler (après coup) une confusion idéologique : des aspirations autoritaires (selon la tradition républicaine et bonapartiste) et libérales (contre l'autorité des Bourbons) la travaillent déjà et la travailleront longtemps selon divers avatars. L'alliance bonapartisme / libéralisme est nécessitée par la situation historique, et pourtant, sous cette alliance, se discerne un clivage social significatif. Si, pendant les Cent Jours, ce grand révélateur<sup>19</sup>, une différenciation s'est manifestée dans la société française, c'est bien de fait (outre les différenciations régionales) entre la détermination enthousiaste du peuple et la réserve hostile ou silencieuse de la bourgeoisie dans son ensemble. Dans la confusion des événements, il apparaît nettement que dans sa masse et ses profondeurs, la bourgeoisie fut réticente et parfois hostile, à l'inverse des masses populaires (sauf régions). Doctrinalement, un Benjamin Constant, l'homme qui devait devenir l'orateur et l'écrivain représentatif des aspirations bourgeoises, le montrerait bien par ses hésitations exemplaires du moment comme par sa situation exceptionnelle de rallié instantané : il compose une constitution nouvelle, d'inspiration libérale et bourgeoise, et la propose au maître de l'heure. Que dans le désordre d'une tempête historique cet homme soit, simultanément et successivement, le porte-parole des aspirations bourgeoises et l'instrument de Napoléon comme il avait été sous la première Restauration le porte-parole de l'esprit bourgeois et rallié à Louis XVIII, est significatif et de la discontinuité des événements et de la continuité d'une tendance socio-intellectuelle. La bourgeoisie, dans le meilleur de ses têtes pensantes, est tout ensemble contre l'extrémisme des Bourbonniens (les ultras) et elle veut la parole et la paix, c'est-à-dire qu'elle travaille contre ce qui est l'essence même du napoléonisme : les sujétions à un régime d'action, dont la fin dernière peut être accidentellement, doit être nécessairement, la guerre. Et c'est aussi Benjamin Constant qui a le mieux exprimé, dans son opuscule *Des progrès de l'esprit de conquête*, cette opposition de base, de principes, entre une bourgeoisie qui refuse que la Révolution qui l'émancipa ait abouti à lui donner un despote qui la domestiqua et que ce despote fût un seigneur de la guerre. Et c'est lui aussi qui, toujours selon la même logique, s'opposera le plus savamment, le plus intelligemment, à la seconde Restauration. Dans les deux cas il est représentatif, selon les modalités de sa personnalité.

19 Cf. la formule de Robert de La Mennais : « Tout ce qu'il y avait de caché dans les cœurs s'était manifesté pendant les Cent-Jours » (*Nouveaux Mélanges*, Paris : Librairie classique élémentaire, 1826, p. 325). Cf. celles de Chateaubriand (*Le Conservateur*, 15 août 1819) : « Les Cent-Jours avaient tout appris, avaient montré le fond de tous les cœurs, avaient fait tomber tous les masques; d'un côté étaient les amis, de l'autre les ennemis. Plus de confusion, plus de mélange; la main de la Providence avait séparé elle-même l'ivraie du bon grain ».



L'histoire, c'est-à-dire les armées étrangères, ont décidé du sort politique de la France. Le peuple se tait et rumine les grands souvenirs, la bourgeoisie s'affaire et se pousse comme elle peut. Le bonapartisme va montrer alors sa faiblesse intime : il s'appuie sur la tradition orale dans le peuple ; mais il n'a pas pu naître, dans la bourgeoisie de groupe, un noyau-charnière capable de donner une base, une structure de fournisseur d'idéologie. En 1815, en contraste avec le républicanisme, si faible politiquement, et surtout avec le royalisme si fort intellectuellement, le bonapartisme est une grande force sociale dépourvue d'intellectuels. Et cette caractéristique demeurera, pour diverses raisons : lors même qu'après 1828 les événements lui auront fourni une revanche éclatante (et inattendue), il aura dans les milieux isolés des partisans isolés, intelligents, brillants, non un noyau dur soutenus par une tradition, une école de pensée, tels que les Idéologues pour la pensée républicaine ou les écrivains contre-révolutionnaires pour la monarchie légitime. Le bonapartisme figure la plus grande passion politique plutôt qu'un choix idéologique. Il est, à cet égard, le seul parmi les régimes placés en concurrence par l'évolution de l'histoire. C'est peut-être que la figure de Napoléon lui suffisait et empêchait le développement d'une pensée bonapartiste; c'est surtout que cette personne même de Napoléon avait violemment manifesté son opposition radicale aux Idéologues.

Toutefois on notera que le rôle de Napoléon avait été européen et que ce fait produira en France un effet en retour: les guerres ont fait naître dans les pays proches<sup>20</sup> un nationalisme nouveau et en particulier ont suscité en Italie des associations patriotiques, libérales, progressistes destinées à l'action directe, à la conspiration: les carbonaristes. Or les «ventes» de la charbonnerie française vont s'inspirer de cet exemple, et ces ventes réuniront des jeunes, libéraux, rarement républicains mais enthousiastes de l'Empereur. Ces ventes de jeunes intellectuels participeront activement sous la Restauration.

Le troisième modèle politique d'avenir (d'évidence, à cet égard, ni le Consulat ni le Directoire n'entrent en ligne de compte) c'est, donné à la France par la grâce de sa plus ancienne histoire et installé au pouvoir par les hasards de l'histoire récente, la royauté, et donc Louis XVIII qui entame la «dix-neuvième année de son règne », assez mouvementée. Sur quoi, politiquement, peut se fonder cette monarchie? En 1814, sur la paix revenue et sur la libération, après le

20 Des pays non révolutionnés, où la „nation“ (au sens français de l'expression: nation / Roi) ne s'était pas trouvée, mais où se cherchait une „nationalité“ parce que contre les divisions en royaumes, grands-duchés, Etats divers, hérités d'une longue histoire, contre les structures sociales d'Ancien régime souvent cléricales et toujours conservatrices, le sentiment d'une communauté de langue et de culture, sentiment révolutionnaire, commençait à s'exprimer dans des ligues d'étudiants (Allemagne) et dans les confréries (de petits bourgeois). Ce rassemblement d'idées nationales et progressistes était souvent motivé par la haine de ce qu'avait fait la France pour elle-même, contre ces pays.

despotisme de l'Empire; en 1815, la guerre n'a duré que quelques jours et s'est terminée par la déroute de Waterloo, et c'est les Cent Jours qui avaient donné l'impression d'une libération. Surtout, socialement, la seconde Restauration marque le retour non plus heureux, mais furieux, d'équipes gouvernementales aigries de leur insuccès, avides de vengeance après une déconfiture aussi spectaculaire. Louis XVIII peut s'appuyer sur l'aristocratie (formée d'émigrés, de partisans eux-mêmes divisés en ultras et modérés, et cette aristocratie est un important facteur d'impopularité dans le pays), sur la population de certaines régions (Midi méditerranéen et aquitain, Ouest vendéen et breton), sur le désir de retour à l'ordre et à la stabilité de la bourgeoisie. Mais, situation impossible, inconfortable et incertaine, le royalisme est à l'image de la France: il peut bien s'appuyer sur des forces conservatrices, mais non sur un parti conservateur. Car lui-même ne peut être conservateur, il est nécessairement réactionnaire contre les effets produits par la Révolution, et ceux qu'inquiète le plus son retour au pouvoir, ce sont précisément les acheteurs de biens nationaux, les nouveaux conservateurs qu'a faits le transfert de propriétés, la substitution sociale, bref la Révolution - et ceux-ci ne peuvent être tranquilisés par le retour des Bourbons. Ainsi donc la France post-révolutionnaire est placée dans une situation créée par la rupture révolutionnaire: le retour du passé implique la réaction, et le parti le plus royaliste la veut; et des forces conservatrices sont nées de la rupture révolutionnaire, qui ne peuvent s'exprimer par la défiance ou l'opposition contre le régime. C'est ce que montreront d'emblée et continûment le système politique de la Restauration, l'évolution des opinions, étant admis que la plus grande partie de la population (le peuple des campagnes et des villes) n'a pas la parole et qu'en effet, dans l'ensemble, il reste silencieux. Le débat, purement politique, opposera royalistes et libéraux. Les royalistes peuvent difficilement être d'authentiques conservateurs décidés à gérer le présent, acceptant le passé et son dépassement puisque la rupture révolutionnaire leur prescrit de refuser le passé. La conciliation est théoriquement impossible et humainement difficile, même si Louis XVIII a une intelligence politique assouplie par son séjour en Angleterre, apte à saisir, à partir de l'exemple anglais, certaines possibilités de solution au problème. Mais c'est ce que ne comprennent et ne veulent pas comprendre, à côté de lui, son frère Artois et les ultras du parti: les passions disposent des doctrines forgées dans l'émigration, qui les systématisent en une argumentation exterminatrice, en une dogmatique de guerre civile. Et l'ultracisme est la base fondamentale du royalisme; ses outrances, son intolérance, son intransigeance font sa force passionnelle comme sa faiblesse dans le pays: il semble réclamer, se glorifier, être heureux des haines qu'il concentre sur lui. C'est un pôle de l'échiquier politique, un pôle répulsif et, de ce point de vue, son rôle n'est pas mince pour entretenir à

la Chambre et plus encore dans le pays méfiances et antipathies à l'égard de la royauté. Heureusement pour le régime, le royalisme compte bien d'autres partisans, convaincus de toujours, ralliés à l'inévitable, capables de lui fournir des équipes gouvernementales aptes à rassembler des majorités à la chambre. Dans le spectre politique les groupes vont de la droite au centre droit et à ceux que l'on appellera les doctrinaires.

C'est-à-dire que ce groupe qui formule politiquement la pensée royaliste nouvelle, née de la Révolution, sa pointe intellectuelle, représente socialement son plus lourd handicap, et s'attache à être, à se montrer systématiquement le plus irritant, le plus opposé à ce qui s'est fait, à refuser ce qui est la France du présent. C'est en lui que se découvre le plus clairement le contraste entre un mouvement de pensée remarquable, original, relativement neuf, la pensée contre-révolutionnaire, son adaptation intellectuelle (puisqu'il est une adaptation au passé récent) et son incarnation politique en inadaptés ennemis de tout compromis trouvant ce qu'il cherche par nature: la détestation.

A partir de cette droite authentique (la seule) se déploient toutes les nuances du royalisme, jusqu'aux plus enclins à s'accommoder des réalités, les doctrinaires.

Ces réalités, c'est d'abord aux points de vue intellectuel et social, une certaine conscience de la bourgeoisie pour qui la Révolution a signifié son émancipation. C'est le refus de revenir à l'ancien régime de sujétion, refus de cet anachronisme que serait le rétablissement d'un état de castes. Sous la République, sous le Directoire, sous l'Empire, la bourgeoisie a fourni les cadres supérieures de la nation en veillant à ce que qu'aucune loi puisse être opposée à sa montée en puissance. Contre toute tentative de faire renaître l'antique hiérarchie des ordres, contre toute menace trop accentuée de recours aux distinctions, aux privilèges héréditaires, et sans oublier ni la Terreur républicaine ni le despotisme impérial, elle se réclamera de la raison et de la liberté, ses armes intellectuelles, et de sa part croissante à la vie économique. Politiquement parlant, elle sera libérale, et le libéralisme, instruit par tant d'expériences malheureuses, axé sur le développement d'une société non autoritaire, pacifique, industrielle, sera, diversement modulé, le parti encore timide des «indépendants», qui se rappellent les espoirs de 89, entendent que la royauté enfin donne à cette exigence de liberté ses garanties dans les lois, dans la presse, dans l'économie. Politiquement, dès 1815, ce grand débat des ultras et des libéraux commence à se structurer, se composer.

Dans le domaine des idées, quelles peuvent être les ressources intellectuelles de ces débats? Si l'on songe d'une part à l'énorme arsenal d'idées qu'avait constitué le XVIIIe siècle et d'autre part à la rapidité effrayante des transformations historiques vécues par les Français depuis 1789, il apparaît qu'il y a, tout à la fois, retard et mutation.

Il y a retard, en particulier littéraire, du fait qu'une évolution a été arrêtée, contrainte à s'arrêter, par les événements, par suppression de son public accoutumé. L'enseignement a été perturbé, réorganisé à plusieurs reprises, par changement des enseignants eux-mêmes (en particulier ecclésiastiques) et de son esprit, républicain puis impérial – phénomène de base mais dont les conséquences s'exerceront à moyen terme sur une génération, sur une vingtaine d'années. Sur le moment même, le public cultivé des lecteurs, des spectateurs de théâtre, a été modifié: l'aristocratie, supposée donner le ton, a en grande partie émigré, le public bourgeois a été requis pour d'autres tâches, et, comme l'on a souvent dit, le spectacle révolutionnaire étant dans la rue, le spectateur de théâtre ou le lecteur de livres s'en trouvait acquérir d'autres goûts, ceux qu'un public populaire commandait, comme le prouve la vogue d'un genre nouveau, le mélodrame. Enfin et surtout, les énergies collectives consacrées à la politique et à l'armée disqualifient une littérature d'ornement, ou de loisirs, au profit d'une littérature d'action immédiate, engagée, de genres particuliers tels que l'éloquence civile (discours politiques) ou guerrière (illustrée par Napoléon). La littérature en son sens traditionnel ne peut, théoriquement, que survivre dans l'inertie, dans les changements purement quantitatifs que conditionnent les modes, les distractions, les vogues du moment. C'est pourquoi l'on s'est si longtemps accordé sur le constat que la période révolutionnaire avait signifié une stérilisation de la littérature<sup>21</sup>: brutalement l'invention de formes neuves, cette caractéristique éminente de santé en littérature, aurait été empêchée par les événements, et le destin de Chénier symboliserait tragiquement le sort fait à la littérature: c'est longtemps après sa mort que son œuvre sera comprise et féconde. Car, sous des thèses nouvelles et antiféodales, le théâtre révolutionnaire fait paraître les formes anciennes, et la littérature de l'Empire, au théâtre en particulier mais aussi en poésie, perpétue le néoclassicisme depuis l'académisme des formes aimées sous Louis XVI. La force de la tradition classique en France a terriblement joué dans ce sens conservateur: comment préférer Shakespeare à Racine? Elle est telle que, dans cet affaiblissement de la créativité, elle se révélera insurmontable jusque vers 1830.

Et cependant la mutation est advenue, qu'avait annoncée Diderot. D'abord par le changement des conditions mêmes du combat: au «despotisme» de l'ancien régime ont succédé des pouvoirs forts et pour qui la terreur était devenue la norme. Il ne s'agissait plus de piquer, d'irriter un monstre somnolent et vieilli, mais de s'opposer à des polices expéditives, aux sbires

---

21 Cf. Béatrice Didier, *Ecrire la Révolution* (Paris : PUF, 1989) : dans sa conclusion (p. 188, 189), l'auteur concède cependant que « les grandes œuvres vont naître plus tard [...] peut-être parce que la Révolution en la [la génération de 1789] privant d'abord de ce milieu culturel où elle eût normalement produit, a retardé l'éclosion de ses fruits. » C'est en effet tout le problème.

de Fouché et non plus au contrôle de M. de Malesherbes; non plus d'attaquer d'antiques et irrationnelles coutumes mais d'affronter la République en son aurore ou Napoléon en sa gloire. Ensuite par un changement de perspectives: ce n'était plus à un présent venu du lointain passé que devait s'attacher la réflexion critique, mais à un présent inauguré au nom de l'avenir; ce n'est plus la perpétuité du temps mais le renversement du temps, il ne s'agissait plus de s'interroger sur la déraison des traditions, mais sur les raisons du cataclysme. De ce point de vue les périodes républicaine et impériale sont à distinguer nettement, car la réorganisation de la France sous l'Empire rétablit, sur d'autres bases, un système de gouvernement monarchique, de hiérarchies sociales, d'ordre civil et religieux, qui dans sa cohérence offre à la réflexion politique un champ critique comparable à l'Ancien Régime. Il retrouve les principes révolutionnaires au profit d'un conservatisme nouveau, né de la Révolution, et peut donc offrir prise à une critique de type «philosophique» ou «éclairé». Mais l'essentiel demeure que la Révolution et les luttes civiles ont donné à la pensée des objectifs naguère presque inconcevables, ont excité des passions intellectuelles, des thèmes de réflexion philosophique ou polémique insoupçonnés quelques années auparavant, et qu'au bouleversement social a correspondu une littérature nouvelle. Comment, dans la perspective de la Restauration, s'est formé et organisé ce bouleversement d'idées? On évoquera dans cet océan les deux courants majeurs de la contre-révolution et du libéralisme.

Dans le domaine des idées, l'un des effets majeurs produits par la Révolution, c'est le surgissement d'une pensée contre-révolutionnaire et de qualité. Si l'on compare de ce point de vue les dernières années de l'ancien régime et les premières années de la Restauration, le phénomène apparaît en pleine lumière. Et certes les termes du débat peuvent ressembler à ceux qui, avant 89, pouvaient déjà être retenus. C'était jadis, comme après 1815, la défense religieuse et politique contre des principes novateurs, mais le sens du dialogue est inversé, et désormais ces mêmes principes novateurs devront être défendus contre les attaques passionnées des ultras. Et l'esprit même du dialogue est modifié parce que les ultras disposent de modes de ressources intellectuelles fournies par tout un mouvement de pensée illustré par nombre d'écrivains de grand talent (La Mennais, Maistre, Bonald) ou de génie (Chateaubriand) ; parce que les souffrances des persécutions religieuses, de l'émigration, des luttes civiles ont assez duré pour que naisse une littérature de valeur, et ont cessé assez tôt pour que le Concordat napoléonien apaise les conflits rétablis et réorganise l'emprise catholique sur le pays, pour que la plupart des émigrés rentrent avant de se fondre dans leurs nations d'accueil et pour que les hasards de l'histoire leur donnent la divine surprise, qu'ils crurent providentielle, d'être portés au pouvoir.

Il est notable que cette pensée s'est développée rapidement. Née de l'horreur de la subversion révolutionnaire, du régicide, de la persécution religieuse, elle produit ses plus fortes œuvres dès 1796 et présente presque d'emblée une forme achevée. Si la France même avait pu être le lieu d'un combat anti-révolutionnaire, c'est à l'étranger surtout qu'a pu se développer la pensée contre-révolutionnaire. Un Anglais, Edmund Burke, lui a donné dès 1790 quelques-unes de ses argumentations fondamentales<sup>22</sup>, puis Joseph de Maistre et Bonald des systèmes complets. Et l'émigration lui apporte les changements de mentalité de groupes sociaux, ce renouvellement de sentiments, de thèmes inspirateurs, de modes de pensée, ces expériences vécues des souffrances, de l'exil, cette connaissance immédiate des littératures et des mœurs des pays étrangers. En une dizaine d'années ces orientations nouvelles de l'esprit et du cœur transforment tant d'émigrés que toute une classe où abondent gens cultivés, prêtres, journalistes, et qui compte plusieurs écrivains très représentatifs du XVIIIe siècle (comme Rivarol, Fontanes) et celui dont le charme va « ouvrir les avenues du siècle », va opérer ce que demandent et le Premier consul et l'opinion: une nouvelle concorde? En 1802 paraît le *Génie du Christianisme*, qui signifie le succès d'une véritable révolution, explicitement dirigé contre un certain XVIIIe bien défini, celui des philosophes de la raison et des Lumières, implicitement nourri d'un autre XVIIIe siècle, donnant à une sensibilité déiste une discipline catholique, fondant une esthétique sur la religion et une théologie sur l'esthétique. Et, de même que Chateaubriand, les maîtres de la contre-révolution sont bien les fils du siècle, et, dans leurs œuvres où raison et cœur, lumières et illuminisme s'unissent et se métamorphosent, ils livrent des leçons exactement contraires à celles qui avaient cours sous l'Ancien Régime.

Cette pensée, qu'adoptèrent les ultras, est authentiquement contre-révolutionnaire, c'est-à-dire que la présence obsessionnelle de la Révolution, implicite ou explicite, commande et gouverne leurs argumentations et qu'elle est, en quelque sorte, seconde: polémique elle a dépendu d'abord de l'adversaire, a crû en fonction de ses développements politiques, de sa durée et de ses avatars, s'est cherchée et a trouvé son fondement dans sa réaction à ses effets. Ce sont là des caractères qui persisteront: comme elle aura des successeurs, sera la source originelle de mouvements semblables, et étant donné que le Révolution de 1789 sera rejouée plusieurs fois au XIXe siècle, chaque fois aussi une pensée contre-révolutionnaire aura l'occasion de reparaître, de se former en un courant permanent à cette source intermittente et évoluera

---

22 Burke (libéral) défend, contre la Révolution française, la « constitution » anglaise et les institutions libérales (par rapport à la France). La contre-révolution, chez Burke, est conservatrice alors qu'en France elle sera réactionnaire (Edmund Burke, *Reflections on the Revolution in France*, London 1790).

en fonction des apports du siècle, depuis Maistre jusqu'à Veillot et enfin Maurras. De même qu'à la fin du XVIIIe siècle, cette pensée réactionnaire construira ses théories contre une histoire réelle. C'est un fait que la France a été révolutionnaire et que l'opposition à ce fait est condamnée, par position, à l'uchronie de ses efforts pour rattraper le passé. En ce qu'elle a de positif elle se rattache à un passé qu'on ne peut rejoindre qu'en rêve, par le souvenir puis par l'imagination ou le mythe: le traditionalisme proclamé exige qu'une tradition existe, et condamne, précisément contre les efforts et les effets, les tendances et les règlements, contre ce que la pensée révolutionnaire avait fait et représenté. Si l'on compare la complexité réelle de la société d'Ancien régime et les simplifications mythiques qu'élabore la pensée contre-révolutionnaire, on perçoit bien la fixation de cette pensée, son adhérence obsessionnelle à la Révolution. Elle ne se souciera pas de prévenir une révolution par une adaptation souple à l'inévitable évolution, à l'histoire réelle. Et les hommes politiques qui se chargeront d'appliquer ses principes se montreront, tout au contraire, très aptes à en provoquer une parce que dans l'évolution ils ne voient plus, ne peuvent plus voir que les menaces de révolution. Leur attitude est suffisamment explicable par la nouveauté inouïe de l'événement, par sa durée, ses avatars divers pour qu'une pensée engagée pût réduire son champ intellectuel au phénomène, mais aussi, le recours choisi étant la crispation sur le passé, le désir et la volonté de le reproduire, elle ne pouvait, réellement, proposer qu'un retour au passé. Mais le mérite intellectuel de Maistre, de Bonald et plus tard de La Mennais fut de repenser sous une forme nouvelle cette donnée ancienne, de fonder leurs œuvres originales et diverses, et leurs belles constructions systématiques, sur des idées qui en effet dénonçaient les vices, les insuffisances, et les illusions et l'échec maintenant prouvé de leurs adversaires. Leur mérite fut d'exprimer une opposition, une haine radicales en recherchant, au delà du présent, des sources de foi, de fondation de l'ordre social, en invoquant par delà les malheurs des temps Dieu et la Providence.

Or cet effort pouvait se rencontrer avec d'autres efforts, d'autres sources littéraires, venues du plus profond du XVIIIe siècle, qui faisait progressivement remonter au jour de l'art, à l'ombre de l'érudition, de l'intelligence historique ou artistique, selon les évolutions du goût et de la sensibilité, les charmes et prestiges du passé médiéval, des époques primitives ou lointaines, de leurs légendes – et ce qui avant 1789 pouvait paraître charmes aimables de l'exotisme lointain ou du passé mystérieux, pouvait aussi, en des circonstances tout autres, acquérir des significations politiques variables selon le moment ou les maîtres régnants: par exemple le moyen âge de la Révolution (cf. Chénier), de l'Empire (cf. Ancelot) ne sera pas celui de la Restauration. Et Marchangy ou Michaud qui publient sous l'Empire sont royalistes, et dans l'émigration

c'est Clotilde de Surville et les pastiches qui triomphent. Plus que le détail de ces utilisations variées, c'est le phénomène d'ensemble qui importe. Ce mouvement de la sensibilité et de l'intelligence qui emporte le public et les esprits est un mouvement de fond, susceptible d'applications diverses: chaque école y trouve son bien et celui de Volney n'est pas celui de Chateaubriand. Dans un pays volontairement soumis et où les lettres sont l'objet d'une dictature policière, la nouveauté peut être éclatante, et même décisive, comme le prouve l'exemple de Chateaubriand, à condition qu'elle corresponde à une politique, mais à condition aussi de s'abstenir de critiquer, comme le prouve encore l'exemple de Chateaubriand. Ainsi apparaît-il que, tout à la fois, l'Empire semble, à l'instar de la Révolution, stériliser la littérature et que, malgré lui, des changements considérables se sont alors accomplis à l'étranger et en France même, changements des mentalités, du goût, des virtualités d'attente et d'accueil d'œuvres nouvelles. Derrière la scène où se jouent les drames historiques bien réels, se mettent en place les dispositifs qui préparent la possibilité d'une autre littérature lorsque les circonstances historiques elles-mêmes ne changeront pas. C'est principalement dans la liberté, donc à l'étranger, que paraissent les écrits décisifs, s'élaborent les réflexions, tandis qu'en France les esprits se tiennent dans une certaine passivité.<sup>23</sup>

Si la révolution a lancé dans toute l'Europe une émigration massive, les troubles puis l'Empire ont également contraint à l'exil quelques individualités marquantes, d'esprit tout opposé, au premier rang desquelles Mme de Staël. Et le groupe qui se réunit autour d'elle, à Coppet, qui évolue selon les moments, s'élargit ou se réduit<sup>24</sup>, a rayonné sur toute l'Europe, entretenu activement des menées politiques contre Napoléon et, surtout, par la qualité intellectuelle de sa fondatrice et de Benjamin Constant. Il a marqué symboliquement et concrètement (et beaucoup mieux que les Idéologues de Paris) le maintien et le renouveau de la tradition des Lumières. De même que pour la pensée contre-révolutionnaire, il s'agit là d'un mouvement de fond, destiné à marquer tout le XIXe siècle, et qui, à partir de méditations personnelles, s'épanouira dans des générations successives: c'est à Coppet que peut être situé au mieux le passage des Lumières au libéralisme, d'une philosophie de la liberté de l'homme au libéralisme bourgeois de l'individu.

Là s'est ébauché ce qui sera l'autre pôle réel des controverses idéologiques dans les prochaines années - réel parce que tel que le fixera la société politique de la Restauration. Au lendemain de 1815, la Contre-Révolution offre aux politiciens ultras ses modes de pensée nouveaux et arrivera alors à son plus

23 Pour le caractère „souterrain“ de l'élaboration des doctrines contre-révolutionnaires, voir Jacques Godechot, *Les Institutions de la France sous la Révolution et l'Empire*, Paris : PUF, 1951, p. 408.

24 Il serait plus juste de parler *des* groupes de Coppet.



haut point de puissance, tandis que lui feront pièce des «indépendants», puis «libéraux», avec des fortunes et des tactiques diverses, en s'appuyant sur les forces conjointes des souvenirs patriotiques de l'Empire, du développement économique qui accroît lentement les forces et les aspirations bourgeoises, et des revendications de liberté qu'excitent les mesures politiques réactionnaires, rêvées ou décrétées. Ainsi se composera cette structure simple, définie par deux extrêmes radicalement antagonistes et dont la conciliation, en théorie tout au moins, est impossible puisque c'est leur opposition elle-même qui la constitue essentiellement.

Cette opposition intellectuelle est fille de l'histoire des idées et des événements. Le bouleversement révolutionnaire a eu pour conséquence que les données de la réflexion politique ne sont plus les mêmes. Encore sous la République et le Directoire, les grands philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle, Montesquieu, les Encyclopédistes, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau avaient pu inspirer les actes, les discours, les constitutions, trouver des champs d'application de leurs idées par les hommes qu'ils avaient formés et inspirés. Mais, maintenant que l'après-Révolution commence, ils sont devenus de grands ancêtres et sont comme déplacés dans un pays et dans un paysage intellectuel transformés. La Révolution et l'Empire ont eu lieu, sont devenus les faits premiers, fondamentaux, à partir desquels tout esprit doit raisonner, à partir desquels seront interrogés, relus, médités ces grands hommes qui n'ont pu connaître les faits dont l'évidence massive, incontournable et pour le moment indépassable, sert de critère pour les questionner, les estimer, les juger. Faire abstraction de l'existence de ces années 1789-1815, écrire comme si la Révolution n'était pas advenue, comme si elle n'avait pas eu lieu, est impensable; et en effet, elle est, évoquée ou non dite, l'intention initiale, centrale, finale des débats, qui vont s'engager dans les chambres, dans les journaux, dans le pays. Car produit des aléas de l'histoire militaire et diplomatique, elle est aussi l'expérience de la collectivité nationale où se créent, s'entretiennent par une sorte de création continuée, certains réflexes profonds. La coupure du temps instituée par la Révolution fait que désormais l'Ancien Régime signifie réaction et menace contre le présent et pourra signifier haine tenace contre le passé, tandis que la Révolution qui avait aboli ce passé pourra signifier sur le moment crainte et refus de réveiller à nouveau le monstre et ses horreurs, ou bien, plus tard, espoir d'abolir cet Ancien Régime nouveau-né de la défaite de la France. Ainsi des limites historiques sont fixées à la liberté de l'esprit<sup>25</sup>: une figuration manichéenne - où Bien et Mal varient au gré des choix - de l'Ancien

25 Néanmoins en aucun cas cette „structure“ ne signifie que la liberté de l'esprit ne peut pas inventer, n'inventera pas en dehors d'elle (voir Fourier, Saint-Simon et toute la littérature !). Simplement, réellement, la vie politique s'organise selon ces pôles idéologiques.

et du Nouveau, une clôture tout ensemble historique et intellectuelle, naturelle et artificielle, le grand événement, la grande période de la Grande Nation commence sa carrière posthume dans l'imaginaire et dans la vie politique française.

Le groupe de Coppet a développé un type de pensée profondément enraciné dans le XVIII<sup>e</sup> siècle et profondément modifié dans son évolution par l'expérience de la République et de l'Empire; et finalement c'est bien en l'un de ses représentants les plus illustres, Benjamin Constant, que la Contre-Révolution va trouver en France son adversaire le plus tenace. Contre l'Ancien Régime, contre la Terreur jacobine, contre le despotisme napoléonien ce groupe s'unit. Il est divers d'origines – s'y rencontrent bourgeois et aristocrates, et même une Altesse royale, (le prince de Prusse) –, éminent par l'activité intellectuelle, symbolisant une aristocratie de l'intelligence européenne, cosmopolite encore à la façon du siècle qui vient de finir, maintenant une certaine idée de l'esprit, une certaine idée de la liberté, une certaine idée de la «perfectibilité» humaine, mais apprenant sous les coups renouvelés de l'histoire telle qu'elle se fait, combien l'esprit, la liberté, la perfectibilité, peuvent être des valeurs fragiles et menacées. Dans les divers itinéraires politiques des principaux membres du groupe, on notera, schématiquement, l'engagement en 1789 et le refus de 93, l'espoir au 18 Brumaire et l'hostilité à l'Empire, bref, les départs heureux et les arrivées malheureuses.<sup>26</sup> C'est dire que les déceptions furent la règle.

Cette expérience particulière et remarquable de la déception, le groupe de Coppet pouvait, de par la situation privilégiée de ses membres, la vivre à distance dans le confort d'un aimable château, et en acte par nombre d'intrigues et d'œuvres, mais elle est une expérience commune à l'époque, apte à soutenir divers points de vue, à prendre des formes variées, à susciter des réactions différentes. Qu'avaient éclairé, qu'avaient découvert les Lumières en ce quart de siècle commencé lorsqu'un monde s'était englouti, terminé alors que s'écroulent l'Empire et Napoléon? Est-ce bien là ce que laissaient espérer l'intelligence de Montesquieu, l'esprit de Voltaire, le génie de Rousseau? Et devrait-on cesser de les admirer et de les chérir, et singulièrement Rousseau de qui le sublime effort de libération de l'homme s'était pathétiquement métamorphosé en son contraire, l'asservissement à la «volonté générale» illimitée? N'est-ce pas ainsi que s'était préparé ce que l'on avait vécu? Et tant d'idées justes étaient-elles devenues folles, et tant de nobles intentions s'étaient-elles révélées autant d'illusions, mères de désastres nécessaires? De semblables interrogations développent une critique générale du XVIII<sup>e</sup>

26 Pour le 18 Brumaire, voir parmi ceux qui l'acceptaient de cœur, La Fayette (extrait de ses *Mémoires* par Charles-Augustin Sainte-Beuve, *Œuvres* II, éd. Maxime Leroy, 2 vol., Paris : Pléiade 1949, p.157 – et surtout p. 160 « ma joie et mon espoir »).

siècle léger, irréligieux, immoral. Et certes, comme rien n'est alors plus aisé qu'accuser le passé, et comme la Contre-Révolution, déjà contrainte à opérer le renversement de valeurs par la nécessité, y trouvait son intérêt, elle s'en faisait gloire et doctrine, mais aussi ceux-là même qui sont intéressés à sauvegarder l'essentiel du message, à le défendre contre de telles attaques, doivent savoir se tourner vers l'avenir, et rester fidèles à l'essentiel malgré les désillusions, avancer par delà les tombeaux où gisent tant d'espoirs. Ceux-là, les plus déjoués, placés dans la position la plus défavorable, sont les témoins penauds et anxieux (mais aussi tenaces et habiles) de cette dérobade d'une histoire qui n'est pas au rendez-vous fixé: les Idéologues parisiens. Et à cet égard, ils sont représentatifs du changement de mentalité qui s'accomplit alors dans la société française - où s'amorce le passage d'une société où l'aristocratie, de Versailles, donnait le ton, à une société où le faubourg Saint-Germain ne le donne plus, où l'aristocratie aimera prendre ses distances (parce que celles-ci s'amenuisent lentement, sûrement), où, dans la classe instruite par l'émigration convertie, le bon ton sera moral, où la componction, le sérieux, l'argent bourgeois deviendront les indispensables ingrédients de l'atmosphère mondaine, celle des «classes supérieures», où paradent, se coudoient, se jalouent, se méprisent et se montrent nobles d'Ancien Régime et d'Empire et sommités de la finance, de la réussite matérielle. Les convenances, les devoirs édifiants, la respectabilité moralisatrice ont transformé l'ancien modèle de légèreté insouciant, d'impertinence cynique, de prodigalité et de gaspillage aristocratiques, une belle matière pour attrister le joyeux Beyle, qui regrette, et pour réjouir Stendhal, qui dénonce l'hypocrisie. C'est un phénomène de fond: c'est dire que bien des apparences résistent à ses affirmations, montrent le contraire, que bien des faits s'y opposent; mais la tendance lente de l'évolution est nette: l'exigence de tenue, de réalité morales est bien d'essence bourgeoise et a caractérisé en littérature la montée bourgeoise au XVIIIe siècle avant de devenir parade mondaine, mimétisme, modèle de respectabilité cérémonieuse offert aux envies et convoité des petits-bourgeois de province, et d'envahir toute la société. Ainsi donc, alors que se met en place le premier décor du grand siècle bourgeois, dans cette société française imprégnée des souvenirs proches encore de la Révolution, la bourgeoisie qui sait bien ce qu'elle lui a emporté de mauvais et apporté de bon peut à la fois la chérir en esprit, et la détester en réalité: il suffit qu'elle ait eu lieu! Illustre, honorée, elle reste dans l'histoire faite mais surtout qu'elle ne se reproduise pas! - D'où l'ambiguïté d'une telle attitude. En effet discréditer le XVIIIe siècle, critiquer la pensée philosophique signifiait aussi bien attaquer le siècle, les méthodes de la pensée qui avaient miné l'Ancien Régime et permis l'ascension de la bourgeoisie, les principes intellectuels garants de la légitimité de sa lutte, s'en prendre aux

hommes qui maintenant pouvaient paraître avoir annoncé et justifié la victoire de la raison et de la Nation sur les préjugés et le désordre anciens. D'où le dilemme: comment les renier sans se renier? Bien plutôt, les fantômes de l'Ancien Régime reparaissent et la Contre-Révolution menaçant les conquêtes de 1789, il convenait de reprendre les mêmes principes, de rappeler et célébrer les hommes qui les avaient entreprises, pour un nouveau combat, qui était l'ancien redevenu actuel. Mais alors il fallait tout à la fois garder et changer, maintenir la grande leçon du XVIII<sup>e</sup> siècle, son enseignement du rationalisme, de l'observation expérimentale, sa culture d'une sensibilité vertueuse, et aussi bien, savoir, après tant de malheurs inouïs, en limiter les effets possibles et maintenant éprouvés, afin d'éviter les suites constatés, et les risques de nouvelles luttes civiles et celui d'un nouveau despotisme, bref trouver les distinctions nécessaires au bon usage de la philosophie, à son bon usage social en particulier. Et certes, dans la réalité, les révolutionnaires, les pires et les meilleurs, avaient tracé de nouvelles frontières dans le nouvel ordre des choses: citoyens passifs et actifs, propriétaires et non-propriétaires, hiérarchies du mérite et des fonctions. Et, affronté à des dangers contraires, un Robespierre avait su faire guillotiner pêle-mêle modérés et enragés, comme plus tard le Directoire avait liquidé pêle-mêle babouvistes et conspirateurs royalistes. Ils avaient dû à la fois écraser la réaction et prévenir des excès révolutionnaires. Mais ces expédients sanglants, ces habiletés criminelles relevaient de la simple tactique en des temps troublés, et il fallait repenser l'idéologie elle-même en fonction de l'expérience acquise, pour qu'elle restât la même et devînt autre. Le groupe de Coppet saura demeurer fidèle à l'idéal des Lumières, s'adapter aux circonstances historiques et offrir des solutions à la société issue de la Révolution.

Son premier apport, fondamental parce que promis à une longue carrière bourgeoise, est d'ordre philosophique et religieux. Mme de Staël et B. Constant en particulier, mais aussi d'autres membres du groupe manifestent une opposition décidée à la tendance sensualiste, à la dérive matérialiste des Lumières. Cette inflexion elle-même n'est pas nouvelle puisqu'elle s'inscrit dans la grande tradition du XVIII<sup>e</sup> siècle, et peut s'inspirer aussi bien en apparence de Voltaire que profondément de son adversaire Rousseau. Elle n'est pas isolée non plus puisqu'au même moment ce même ressourcement spirituel s'opère chez un Idéologue solitaire comme Maine de Biran et chez des philosophes comme Laromiguière: il s'agit là du mouvement général qui par des voies diverses s'amorce timidement, en France, et va commander l'évolution de la pensée philosophique au XIX<sup>e</sup> siècle, un mouvement qui peut être, de façon générale, rapproché du renouveau religieux initié littérairement et orchestré par Chateaubriand, dont l'ampleur se marque par ce rapprochement même

d'esprits par ailleurs séparés ou opposés: quelque chose comme un certain adieu au XVIIIe siècle sceptique et aristocratique, et comme un premier pas vers le sérieux d'un siècle bourgeois. Le passage s'effectue sous le signe religieux, il marque un retour ou un recours à des puissances de sentiments personnels et de cohésion sociale qui avaient souvent servi de cible favorite et d'obstacle principal à la pensée du XVIIIe siècle. Mais justement la réorganisation, la réadaptation intellectuelle qui s'opère alors, spécialement à Coppet, montre comment cette pensée du XVIIIe siècle est à la fois réassumée et corrigée. Contre Condillac, contre Helvétius, et en partie contre Voltaire, c'est l'union de la religion et de la liberté, d'une religion intime et d'une société de progrès, qui est prônée par Mme de Staël, qui est recherchée, affirmée dans l'histoire par B. Constant. Cet espoir mis en une moralité individuelle et publique, en une religion de développement spirituel collectif laisse, si près de Genève, déceler une influence notable du protestantisme; et des critiques de certains aspects du catholicisme, des croyances parfois proches de la religion naturelle confirmeraient cette orientation. Ce spiritualisme de type protestant, qui entend se garder aussi bien de voir dans la religion une superstructure utile aux riches contre la populace (Voltaire) qu'une pure inspiration de la conscience individuelle à virtualités anarchisantes ou totalitaires (J.-J. Rousseau), vise à fortifier en chacun l'approfondissement personnel et en tous la cohésion sociale, à constituer une société mère d'une liberté suivant le modèle idéal anglais, c'est-à-dire le modèle que cultiveront sous ses aspects religieux et politique une part remarquable des élites bourgeoises en France au XIXe siècle. Car cet individualisme libéral est aussi un élitisme affirmé et conscient.

Le second apport méritoire du groupe, c'est l'ouverture à l'Europe. Ce qui, à une époque où la France lui parlait principalement par la voix du canon, impliquait courage et danger. S'intéresser à la civilisation anglaise, à la philosophie ou à la littérature allemande, c'était s'intéresser à des peuples ennemis, les trouver dignes d'estime, d'admiration. Or Coppet réunit, selon les habitudes de la société cosmopolite du XVIIIe siècle, des hommes venus de toute l'Europe qui discutent librement au moment où la littérature Empire s'étirole en académisme, s'enferme dans le culte de l'imitation de ses gloires classiques. Déjà, en 1800, Mme de Staël avait dans *De la littérature* proposé une révision des méthodes, reconsidéré la perspective dans laquelle pouvait être inscrit notre Moyen-Âge. Admirer la constitution anglaise, c'était manifester une sympathie active pour l'ennemi, pour son libéralisme, très contraire aux institutions autoritaires de la France révolutionnée. Surtout le livre de Mme de Staël, *De l'Allemagne*, provoque la colère de Napoléon; sur ses ordres la première édition (1810) est détruite, et cette œuvre fondamentale par son interprétation s'ajoute alors à cette littérature souterraine inconnue des Français

avant le Restauration. Ainsi donc, par les deux voies si proches de la littérature et de la politique, Mme de Staël et ses amis entreprennent cette tâche difficile, s'opposer à l'orgueilleuse inertie d'un esprit public imbu de la supériorité des traditions classiques et, malgré la conjoncture politique de la guerre et du despotisme impérial, tenter de révéler aux Français des horizons intellectuels autres, insoupçonnés. Ainsi se prépare ce qu'on appellera, beaucoup plus tard et fort mal, le «prémantisme», qui pourrait en ce cas être qualifié «de gauche» par rapport à celui qu'est censé représenter Chateaubriand. C'est dans le groupe de Coppet qu'est créé le terme de «nationalité» si riche d'avenir; il exprime cette ouverture, la reconnaissance compréhensive des différences, il admet la bonne diversité des génies nationaux, permet de vanter l'originalité dont devrait s'inspirer la littérature française si elle consentait à ne plus avancer à reculons. Politiquement le mot a une signification progressiste ; issu de «nation» il désigne les peuples, indique une prise de conscience de leur possible constitution en nations émancipées des antiques souverainetés, et, inventé dans ce cercle aristocratique aux idées «généreuses», semble exclure a priori l'idée que ces différences puissent signifier hostilités mutuelles ou domination d'une seule nation sur les autres, telle que l'Empire voulait l'imposer. Car une telle orientation de pensée peut se réclamer de l'idéal premier de la Révolution en son aurore. Elle récuse l'idéal de la Révolution parvenue à son terme réel, Napoléon, et a valeur d'opposition à l'Empire.

Mais, de fait, par sa seule existence, ce groupe «transnational» signifie clairement une irréductible opposition aux guerres impériales et, généralement, à l'idée de guerre. De ce point de vue la contribution de Benjamin Constant est exemplaire. Il pense alors et sans doute compose déjà *De l'esprit de conquête*, qui paraîtra en 1814, et fixe, à l'extrême fin de cette période, de cette longue expérience qui s'achève alors, les principes de pensées qu'il développera sous de multiples formes dans les années suivantes et qui seront à la base du libéralisme français. Etant donné l'ampleur de leur diffusion ultérieure nous soulignerons quelques points de son argumentation.

*De l'esprit de conquête* : c'est un livre de combat que Benjamin Constant a composé, et la vigueur polémique, parfois, confine au paradoxe ; l'argumentation vise à prouver que Napoléon, son despotisme, son esprit de conquête contredisent les besoins de l'époque et doivent être, en quelque sorte, condamnés pour anachronisme. Car, à la base de cet écrit politique, il y a l'affirmation que toute la politique est nécessairement subordonnée à l'histoire et que «la durée de la puissance dépend de la proportion qui existe entre son esprit et l'époque». Or passé et présent s'opposent, et sous le couvert d'arguments historiques, Benjamin Constant va constituer et développer un système d'antithèses entre guerre et paix, conquêtes et développement économique, luttes des peuples

et entente internationale. Si dans le monde ancien régnait la guerre, «héritage des temps reculés», aujourd'hui «le but unique des nations modernes, c'est le repos». L'époque du commerce doit nécessairement remplacer celle de la guerre, car le commerce, c'est «le calcul civilisé» et Carthage (i.e. l'Angleterre selon les clichés métaphoriques d'alors) aurait pour elle le génie du monde. La guerre est anachronique en un temps où l'industrie et le commerce exigent la bonne entente entre les nations.

A l'intérieur des sociétés s'opposent aussi la liberté telle que la conçurent les Anciens et la liberté civile telle que l'ont inventée les Modernes. Celle-là était participation active au pouvoir collectif et à Rome le citoyen fut «esclave de la nation»; celle-ci est jouissance paisible de l'indépendance individuelle et recherche du «bonheur particulier». Ainsi le peuple le plus attaché à la liberté des temps modernes (i.e. les Anglais) est également le plus attaché à ses jouissances. Mais il s'est passé ceci, en France, que «notre génération s'est vu offrir, sous le nom de liberté, une tyrannie effroyable». Des démagogues auxquels le Contrat Social fournissait leurs armes ont pu parler de la nation souveraine pour que les citoyens fussent plus complètement assujettis, et du peuple libre pour que chaque individu fût complètement esclave: l'on crut que «toutes les restrictions aux droits individuels seraient réparées par la participation au pouvoir social». Toute une génération fut précipitée dans la servitude. Si Benjamin Constant vise ouvertement Napoléon, ses conquêtes guerrières, son usurpation, d'abord il condamne la neuve et fausse conception du patriotisme qu'ont développée les révolutionnaires: «L'esprit de conquête est ressorti des orages de la révolution française, plus impérieux que jamais». En substituant à l'authentique, ancien et légitime patriotisme, qui est attachement moral à la localité et au passé, une passion factice envers un être abstrait, une idée générale, les «soi-disant patriotes» ont permis que le patriotisme devînt une banale excuse pour tous les délits et ont finalement donné libre cours au despotisme. C'est que la démagogie des uns et le despotisme de l'autre ont en commun de vouloir déraciner pour pouvoir tyranniser. Il apparaît donc que la pensée de Benjamin Constant est très contraire à l'idéologie «nationale» au sens révolutionnaire du terme et qu'en s'attaquant à «l'esprit de conquête», il récuse en profondeur ce patriotisme de la «nation» qu'a initié la Révolution française: «Le gouvernement despotique [de Napoléon] est le même que les modernes ont détesté quand il arborait les étendards de la liberté.»

Mais, précisément, l'invention moderne de la liberté civile, inconnue des Anciens, suppose le contraire de ce qu'ont fait les révolutionnaires et Napoléon. Pour répondre à l'esprit de notre époque moderne, il importe que soient garanties et l'indépendance (matérielle) et la liberté (intellectuelle) des individus contre les virtualités absolutistes du pouvoir politique. L'indépendance:

elle est jouissance des biens privés; à cet égard cet adversaire de l'Ancien Régime rappelle qu'au premier rang des ennemis des démagogues étaient les anciens privilégiés, parce que leur fortune le leur permettait, et il note que le commerce change la nature de la propriété en la rendant insaisissable par suite de la circulation de la richesse, et qu'enfin l'argent pourra d'autant mieux servir de frein au despotisme que le crédit dépendra de l'opinion publique. La liberté: par elle subsistent les états, sans elle les nations entrent en léthargie. Politiquement, il convient que le pouvoir soit délégué à des représentants puisque les habitants des Etats modernes entendent profiter en paix des moyens toujours accrus qu'ils ont de faire leur bonheur particulier. Pour qu'à ce bonheur particulier corresponde le bonheur social il faut protéger les lumières, la pensée, «les formes élégantes», qui en sont les éléments indispensables, bref les classes éclairées et la liberté de l'intelligence. Car la liberté assure le progrès des lumières aussi bien que l'esprit public et la force d'une armée: «La pensée est le principe de tout» et une nation sans opinion publique, comme l'Empire byzantin, est promise à la mort. Si les classes éclairées sont chargées d'assurer le perfectionnement et le bonheur de la société et s'il faut protéger leur activité civilisatrice, c'est que les classes qui paraissent ennemies sont liées entre elles. Et l'expérience de la Révolution a montré comment la classe éclairée pouvait être découragée par «une classe sans lumière», «une irruption de barbares», comment une nation civilisée, une fois «dominée par une masse ignorante» voyait sa marche s'arrêter et devenir rétrograde. Mais l'histoire montre aussi que la haine de l'oppression s'est transmise d'âge en âge, que jamais les peuples ne se détachent ce qu'est véritablement la liberté, et comme l'avenir ne trahira pas cette cause, le despotisme est (donc) impossible à notre époque de civilisation.

Cet opuscule de Benjamin Constant peut nous éclairer sur le passage des Lumières au libéralisme et nous faire paraître l'auteur lui-même sous ses deux visages: l'aristocrate du XVIIIe siècle, le fondateur d'un type de pensée bourgeoise valable au XIXe siècle. Lors de la Révolution, il a choisi son camp: il sera contre «le système héréditaire» et pour «le système électif»; expérience faite, il refuse que le système électif signifie ce qu'il a signifié sous la Révolution et l'Empire, c'est-à-dire le contraire de ce qu'avait espéré la classe éclairée. Alors, contre ce qui vient de se passer, contre la mystification idéologique d'une liberté se métamorphosant en esclavage réel, Benjamin Constant énonce les principes de la pensée qu'il va développer sous la Restauration. Cette pensée est tout ensemble idéaliste et utilitaire. La pensée est tout et il faut d'abord protéger les lumières et la liberté. Mais, aussi bien, notre époque est celle du commerce, du développement économique. Il s'ensuit que les classes éclairées doivent diriger le progrès et que l'argent garantit l'indépendance de



l'individu contre le pouvoir. Les deux phénomènes sont liés: l'économie exige et assure la liberté (et la paix). On voit contre quoi Benjamin Constant parle: la démagogie révolutionnaire et le despotisme napoléonien, et pour qui il peut penser: pour une élite de l'intelligence et de l'argent. Or l'expérience historique qu'il transcrit a évidemment une valeur très générale, et toute une classe sociale peut volontiers prendre à son compte les espoirs de progrès et d'enrichissement d'une part, et le triple refus des privilèges de l'Ancien régime, de la démagogie révolutionnaire, du despotisme napoléonien de l'autre. C'est l'étranger qui va décider du sort de Napoléon, mais en France la bourgeoisie dans son ensemble ne veut pas plus revenir à l'Ancien régime que renouveler la Révolution. Double refus, d'abord historique, puis systématique, que Benjamin Constant va orchestrer sous la Restauration.

Le troisième apport de ce groupe est d'analyser les événements. Certes, durant la Révolution, les tentatives n'ont pas manqué pour fixer le sens historique du bouleversement, pour le situer dans un cadre plus vaste (Chateaubriand). Mme de Staël ne sera pas la première à présenter des *Considérations sur la Révolution française*, mais les siennes (comme celles de Joseph de Maistre) ont une valeur et une importance particulières. Paru posthume en 1818, l'ouvrage, composite par sa genèse, trouve et prouve son unité dans sa thématique et dans ses jugements politiques. Livre clé de l'historiographie libérale<sup>27</sup>, il remporta un grand succès, suscita discussions et répliques, et une quinzaine d'années plus tard Sainte-Beuve soulignera son influence durable.<sup>28</sup> Sa place exceptionnelle dans les interprétations de la Révolution tient non seulement à l'intelligence de son auteur témoin mais aussi au fait qu'il fut le premier à étudier dans leur ensemble les événements qui bouleversèrent la France et l'Europe entre 1784 et 1815, à montrer, à prouver la continuité de l'enchaînement qui mena de 1789 à 1815.

D'emblée Mme de Staël marque quels principes et quelle tradition l'inspirent. «Le triomphe des lumières a toujours été favorable à l'espèce humaine», l'histoire et ses crises même se rattachent au mouvement général des idées, des hommes éclairés, c'est-à-dire, spécialement, des classes supérieures qui forment «l'opinion», une opinion qui exprime l'esprit du temps: car «les hommes éclairés sont contemporains de siècles futurs.» Tous les peuples, chacun à sa façon et suivant son rythme, arriveront à la liberté, et «les siècles marchent ainsi sans le savoir, vers le but de la destinée humaine.» En France, ce

27 Madame de Staël, *Considérations sur la Révolution française*, Paris : Tallandier, 1983 (avec introduction, bibliographie, chronologie et notes de Jacques Godechot). Voir aussi l'excellente présentation d'Alice Gérard, *La révolution française, mythe et interprétations, 1789-1970*, Paris : Flammarion, 1970, p. 32.

28 Cf. l'étude de Sainte-Beuve sur Mme de Staël, parue dans la *Revue des Deux-Mondes* des 1er-15 mai 1835.

but, ce thème de la liberté, est originel et final (c'est la liberté qui est ancienne et le despotisme qui est moderne<sup>29</sup>); durant tout ce quart de siècle l'opinion de la France n'a pas varié et a réclamé la liberté et une monarchie limitée. Aucune des crises qui suivirent la Constituante n'a été désirée par la nation. A travers les *Considérations* court et se répète, comme un leitmotiv, cette idée que seule la révolution proprement dite, celle de 1789, répond à l'espoir, à l'attente de l'opinion. D'où ce résultat, tragique et riche de nouvelles espérances, qu'en 1815 la France veut encore exactement ce qu'elle voulait en 1789. «Depuis le 27 décembre 1788 jusqu'au 8 juillet 1815 voilà ce que les Français ont voulu quand ils ont pu vouloir»<sup>30</sup>: les principes, les articles mêmes que préconisait Necker, qu'il recommandait à Louis XVI et que l'on retrouve, tout semblables, en 1814, dans la déclaration de Saint-Ouen de Louis XVIII.<sup>31</sup>

Mais quel contraste entre cette vue métahistorique et l'histoire réelle! Par un funeste enchaînement d'erreurs et de malheurs, de forfaits et de crimes, la Révolution a été «dénaturée». Les erreurs des Constituants mènent à l'intervention directe des tribunes dans les délibérations politiques. Le peuple et sa passion égalitaire prennent alors le dessus, rejettent à l'écart les classes supérieures et éclairées, et, tandis que l'émigration de la noblesse laisse Louis XVI sans défense, conduisent aux massacres de septembre, à la Terreur de Robespierre, à l'anarchie qui suit sa chute, au Directoire, au coup d'Etat du 18 fructidor, exemple et modèle du 18 Brumaire, à ces guerres d'expansion républicaine, aux guerres de conquête et à Napoléon, à sa tyrannie revêtue des couleurs nationales, c'est-à-dire, finalement, amènent ainsi «le retour d'un ancien régime plus récent, mais par cela même plus redoutable»<sup>32</sup>, l'Empire et le gouvernement absolu d'un seul homme. La France est ainsi passée d'un non-régime (elle n'avait pas de Constitution en 1789) au despotisme, «la plus informe des combinaisons politiques».<sup>33</sup> Une logique ordonne cette suite infernale de ruptures apparentes, de régimes divers en une continuité désastreuse, mère de la catastrophe finale. Mme de Staël semble utiliser ce cadrage historique de 1789-1815 pour retrouver en sa fin son commencement: l'opinion française revendique à nouveau la liberté qu'elle avait cru obtenir dès 1789. La leçon actuelle en 1815 serait: se pourrait-il que la nation vaincue par l'étranger, fût encore vaincue, à l'intérieur, par le retour des anciens privilégiés, incarnation des vices et des abus de l'Ancien Régime, responsables de l'échec dont ils seraient maintenant les ultimes profiteurs ? Si l'on songe à l'effort

29 *Considérations*, pp. 70 et 442.

30 *Considérations*, p. 262.

31 *Considérations*, pp. 148, 227, 274, 278, 462.

32 *Considérations*, p. 496.

33 *Considérations*, p. 64.

collectif de compréhension historique des événements révolutionnaires, que tant d'interprétations diverses du XIXe siècle tendront par sectarisme à couper, à fractionner, à distinguer, à rechercher en définissant ce qui pouvait paraître bon ou mauvais selon les vues nécessairement toujours partiales, on voit que ce premier essai de bilan est à la fois global (c'est son mérite unique) et réducteur à l'extrême: il met entre parenthèses l'histoire même qu'il raconte, dont les débuts seuls sont dignes d'éloges, et tout le reste n'est qu'horreur, au point que ces vues philosophiques sont tellement en faveur de la Révolution qu'elles mettent en doute le bien-fondé de son déroulement ultérieur.

Quelles purent être les causes et les responsables de cette monstrueuse perversion des admirables promesses de l'an 89? Quant aux causes, elles sont multiples et viennent du fond des âges. Il se trouve que la France a évolué vers la monarchie absolue et non vers l'élaboration de la liberté constitutionnelle. Comme le montre l'exemple opposé de l'histoire de l'Angleterre, le clergé catholique y a tenu un rôle politique: les domaines politique et religieux, que Dieu a séparés, ont été réunis. Les Français n'ont pas pu apprendre la liberté. D'où les débordements, la sauvage ivresse<sup>34</sup> d'un peuple que ses institutions n'avaient pas préparé à l'exercice de ses droits et que seules, finalement, l'armée et la guerre ont pu discipliner et calmer.<sup>35</sup> Si l'Ancien Régime est au premier chef la cause de ce détestable enchaînement de circonstances, les privilégiés de la noblesse et du clergé (p. 250) qui s'opposèrent à l'esprit du temps, à la volonté de justice et de liberté, sont les grands responsables de «cette malheureuse histoire de nos désastres» (p. 512) qu'a conclue Bonaparte, étranger à son temps qui a «subjugué un siècle» (p. 503). Il ne représentait pas les lumières mais il a subjugué le siècle par le caractère barbare, médiéval de son génie, en ramenant les ténèbres au milieu du jour (p. 517).

Cette histoire doit être un enseignement. Les «classes supérieures», affaiblies par la résistance au progrès et par l'émigration des privilégiés, ont montré leur insuffisance, perdu leur ascendant sur le peuple et n'ont plus joué leur rôle nécessaire (p. 245). De là cette conséquence: que la liberté n'a pu se fonder et que le problème demeure posé en 1815 comme en 1789. Comment vouloir être libre, et comment assurer la liberté? Il faut d'abord comprendre que «les peuples ne deviennent pas libres parce qu'ils sont vertueux, mais parce qu'une circonstance heureuse, ou plutôt une volonté forte les mettent en possession de la liberté, ils acquièrent les vertus qui en dérivent» (p. 243). Il faut ensuite savoir que «dans les gouvernements libres, le peuple doit se

34 *Considérations*, p. 221 sq. Les références suivantes dans le texte, mises entre parenthèses, se rapportent aux *Considérations*.

35 Cf. p. 309: «L'ordre social, dont le secret consiste dans la patience du grand nombre» parut menacé, mais l'esprit militaire rendit le calme à la France en la couvrant de son bouclier.

rallier à la première classe, en y prenant ses représentants, et la première classe doit chercher à plaire au peuple par des talents et par des vertus» (p. 246). C'est par l'institution d'un gouvernement représentatif que les classes éclairées font profiter le peuple de leurs lumières, que «l'opinion» peut se traduire en décisions, en faits politiques, que s'exerce l'empire de la loi. De telles idées sont dirigées aussi bien contre la doctrine du droit divin des rois ou le despotisme napoléonien que contre la puissance incontrôlée du peuple. Car «le remède aux passions populaires n'est pas dans le despotisme, mais dans le règne de la loi» qu'assure un gouvernement représentatif: «Le pouvoir abstrait des gouvernements représentatifs n'irrite en rien l'orgueil des hommes, et c'est par cette institution que doivent s'éteindre les flambeaux des furies» (p. 302). Seule la liberté peut calmer le fanatisme politique.

On voit quels liens étroits unissent le souci politique et les préoccupations sociales. Mme de Staël ne cache pas quels adversaires nombreux rencontrera la solution libérale: tous ceux qui ont intérêt à la servitude et détestent les idées généreuses. Si l'idée de liberté est ancienne, l'histoire et le passé récent montrent qu'elle est fragile, qu'elle doit être organisée, cultivée, enseignée au peuple français qui ne l'a jamais ni pratiquée ni même connue. Elle est nécessaire économiquement puisque seul le règne de l'opinion permet l'appel au crédit et que les capitalistes ont plus d'influence pour discuter des intérêts publics que les grands propriétaires terriens (p. 76). Mais surtout elle doit être fondée religieusement, car, en fin de compte, «c'est parce que les Français n'ont pas uni liberté et religion que leur révolution a dévié de sa réaction primitive (p. 604). »

Cette déviation est vigoureusement dénoncée: elle s'est produite par la substitution, comme principe moteur de la Révolution, de l'égalité (dont s'est saisi un peuple inéduqué) à la liberté (que les classes éclairées, divisées, affaiblies par l'opposition et la désertion des privilégiés, n'ont plus eu la force de sauvegarder). Certes Mme de Staël estime et dit que les sociétés esclavagistes de l'Antiquité se sont montrées barbares en étant injustes, en refusant l'humanité à certains hommes et que précisément le progrès a consisté en l'affranchissement toujours plus étendu du cercle des hommes auxquels il est permis de se considérer comme tels (p. 64) et que «c'est sur l'agrandissement graduel de ce cercle que la réflexion doit se porter». Mais aussi l'histoire de la Révolution montre la dénaturation d'une revendication première de liberté en une exigence d'égalité: en changeant de sphère, la Révolution s'est dénaturée, lorsque «la classe inférieure de la société commença [...] à prendre l'ascendant sur celle qui est appelée par ses lumières à gouverner».<sup>36</sup> Or ce principe d'égalité s'est avéré un danger mortel pour la liberté, et il constitue une injustice

---

36 Cf. p. 214.

- car «s'arroger des droits politiques sans aucun titre pour les exercer, c'est aussi une usurpation» (p. 245). Autrement dit, l'égalité se mérite: dans l'état actuel de la société, l'égalité n'est bonne entre égaux qui sont équivalents; mais réclamer l'égalité pour des inégaux réels est une fiction démagogique, pernicieuse, qui conduit à la perte de la liberté. Liberté et égalité sont deux principes qui peuvent devenir antagonistes s'il n'y a pas apprentissage de la liberté. La solution libérale du problème social, telle que l'histoire des années 1789-1815 la présente, est foncièrement inégalitaire: la liberté est première, il faut élever le peuple (par l'instruction) et non lui soumettre les élites d'une société.

Car si les premiers adversaires du libéralisme restent les privilégiés de l'Ancien Régime renforcés désormais par les penseurs ultras, par les théoriciens modernes de droit divin (p. 442 sq.), l'histoire même de la Révolution a fait paraître la nouvelle et plus formidable menace, à la fois populaire et despotique, celle du «jacobinisme militaire, l'un des plus grands fléaux du monde» (p. 500), qui unit le peuple et l'armée, et qui demain pourrait réunir bonapartistes et libéraux. Il apparaît ainsi que le libéralisme, suivant son inspiration philosophique, s'oppose, par tradition philosophique en quelque sorte, à l'arbitraire de la royauté d'Ancien Régime, et aux vestiges du passé, vices politiquement majeurs. Il doit, après l'expérience de la Révolution et de l'Empire, tourner sa pointe contre d'autres groupes sociaux et contre un despotisme qui se pare des couleurs nationales, d'une liberté égalitaire où l'égalité est tout et la liberté rien.<sup>37</sup>

Contre ce péril, contre Napoléon, Mme de Staël admoneste ses contemporains, dit son «ardent désir que les amis de la liberté séparent entièrement leur cause de la sienne [Napoléon], et qu'on se garde de confondre les principes de la révolution avec ceux du régime impérial» (p. 503), car si les principes de la liberté succombent en Europe, c'est parce qu'il les a déracinés de la tête des peuples. «Il a partout relevé le despotisme en lui donnant pour appui la haine des nations contre les Français; il a défait l'esprit humain, en imposant, pendant quinze ans, à ses folliculaires, l'obligation d'écrire et de développer tous les systèmes qui pouvaient égarer la raison et étouffer les lumières» (ibid.).

Bonapartistes et royalistes «exagérés» sont également «fauteurs du despotisme» (p. 575). Seul un gouvernement représentatif incarne la cause de la liberté. Le roi Louis XVIII savait résister au «parti qui veut régner sous son nom» (p. 447). Il conçoit «un ordre social qui serait le fléau du grand

37 Cf. p. 287: «En vain prétendrait-on tout faire pour le peuple: les révolutionnaires n'étaient plus que les prêtres d'un dieu Moloch, appelé l'intérêt de tous, qui demandait le sacrifice du bonheur de chacun.»

nombre, et la proie de quelques-uns» (p. 446), et alors il pourra instituer en France un régime conforme à l'esprit du temps, à l'opinion, aux vœux constants de la nation depuis 1789. Pour ce faire, un modèle existe, auquel la sixième et dernière partie de l'ouvrage est spécialement consacrée, le modèle anglais, ce régime constitutionnel, «le plus beau monument de justice et de grandeur morale, existant parmi les Européens» (p. 69), l'Angleterre où se fondent et s'exercent les vertus civiques et politiques d'un peuple libre, où un roi héréditaire règne et ne gouverne pas, où le bicamérisme (p. 122) permet à l'élément aristocratique et à l'élément démocratique de s'équilibrer en gardant chacun son indépendance naturelle (p. 246), où le droit de l'individu à la liberté est garanti, où contrairement à la France, les droits de la minorité politique sont assurés (p. 511).

Si l'on s'interroge sur la place des *Considérations* dans l'évolution des idées et en particulier sur leur rapport avec la philosophie des Lumières<sup>38</sup>, on notera des inflexions significatives dont la première et la plus importante est d'ordre religieux. Mme de Staël sait pertinemment en quel termes certains peuvent poser le problème: comme la Révolution «s'est faite au nom de la philosophie, on en a conclu qu'il fallait être athée pour aimer la liberté» (p. 604). Or il y aurait une singulière injustice à présenter les amis de la liberté comme les ennemis de la religion (ibid.). Certes des philosophes doivent être blâmés pour avoir critiqué la religion, c'est la faute à Voltaire (et non à Rousseau!), et s'il eut tort «de n'avoir pas respecté le christianisme en attaquant la superstition», encore faut-il reconnaître que les circonstances et l'époque expliquent de telles prises de position. Car justement, en France, par suite de l'histoire et du fait du catholicisme, le problème s'est posé de telle façon que le clergé d'Ancien Régime était un ordre privilégié, jouant institutionnellement un rôle politique, et que ce rôle politique «révoltait universellement» (p. 79-80); et qu'ensuite la Constituante fut indifférente au maintien de la religion en France (p. 216). De l'erreur fondamentale qui consiste à lier étroitement religion et Etat (p. 594) s'ensuivirent les maux, issus du même principe pernicieux, sous les diverses formes du culte de l'Être Suprême institué par Robespierre, c'est-à-dire «une religion arrangée à sa manière» (p. 314), puis du Concordat napoléonien qui lui aussi instituait une religion politique (p. 379). Se servir de la religion et l'asservir à l'Etat, c'est ne permettre aucune foi véritable, c'est interdire aux sentiments religieux de s'épanouir librement dans l'individu et dans la famille, de s'unir avec la morale (p. 314). A l'inverse, l'exemple anglais montre comme

38 Et non par rapport à Mme de Staël elle-même et aux idées qu'elle avait pu précédemment soutenir. Il s'agirait là d'une tout autre étude, dont le but serait monographique et non plus de mise en relation générale. Sainte-Beuve l'a bien dit en quelques mots: on vit Mme Staël revenir d'Angleterre «fixée à des opinions semi-aristocratiques qu'elle n'avait, de 1795 à 1802, aucunement professées» (Pléiade II, p. 1130).

une nation peut être tout ensemble religieuse et libre (comment ne pas penser à Tocqueville?), religieuse parce que libre, libre parce que religieuse. Et, alors, la supériorité du protestantisme se découvre pleinement; supériorité intellectuelle puisque le protestantisme fondé sur l'examen est plus favorable aux lumières et à la liberté de l'esprit (p. 516), et supériorité morale puisque le principe qui met les hommes en mouvement, «s'il tient en quelque manière à ce qu'ils croient leur devoir», vaut mieux qu'un mobile qui est simple «désir de recouvrer leurs droits» (p. 516). Car alors l'union de l'intelligence et de la croyance en Dieu ne met plus la religion au service de la politique, mais fonde la liberté de «ne se prosterner que devant Dieu» (p. 606), et sont unies «là où vous voyez l'homme image de son Créateur» (p. 606), religion, morale, politique (p. 314). La religion étant encore plus «nécessaire pour les hommes d'un rang élevé» (p. 392) qu'au peuple, les vertus publiques sont assurées dans toutes les classes d'une société: et les lumières et les sentiments «se réunissent dans l'amour de la liberté comme dans celui de l'Être suprême» (p. 606).

Si cette théorie de Mme de Staël peut être mise en relation avec sa formation familiale, ses attaches avec Genève et le protestantisme suisse, avec ses contacts européens, elle apparaît surtout, dans cet ouvrage, comme le fruit de ses considérations historiques sur l'état religieux de la France sous l'Ancien Régime, et de sa critique sur l'irrégion qui en est résultée et qui, en République et sous l'Empire, a conduit à un nouvel asservissement de la religion par l'Etat, et surtout à une non-résistance aux faux semblants hypocrites de Robespierre comme à la tyrannique mainmise de Napoléon sur l'Eglise. Qu'est-ce qu'un clergé où un Mgr. de Boulogne encense successivement l'Empereur et le roi Louis XVIII (p. 594)? Ces expériences diverses et toujours semblables montrent que les forces religieuses vivent dans le peuple et expliquent son vœu de séparation entre religion et politique; que le clergé ait moins de puissance politique, et la nation sera sincèrement religieuse. Vues que l'on peut estimer aussi justifiées qu'utopiques, en songeant à ce qui allait advenir avec la Restauration et son union du Trône et de l'Autel; vues qui purent souligner que Mme de Staël, à son époque et encore plus tard, était une étrangère, une protestante; et qui, de fait, avaient le mérite de proposer un renouvellement spiritualiste de la philosophie des Lumières après les expériences désastreuses de la Révolution et de l'Empire, et qui allaient inspirer toute une lignée de penseurs au XIXe siècle.

La seconde inflexion de la tradition philosophique est d'ordre social. Les bouleversantes années 1789-1815 ont découvert des virtualités sociales qui n'étaient guère prévisibles pour les philosophes. Naturellement et nécessairement leur réflexion critique s'attachait à ce qu'ils voyaient, au régime ancestral dans lequel ils vivaient: l'Ancien Régime. Mais Mme de Staël a un

nouveau champ d'observation: la perspective même de ces années où l'on vit «les événements les plus funestes prendre la place des institutions les plus salutaires» (p. 263), où se révèle l'infamante nécessité de cet enchaînement où «tous les vices ont succédé à tous les forfaits» (p. 287) jusqu'à ce qu'enfin la France connaisse ce phénomène historiquement extraordinaire de la Terreur (p. 301) et tombe dans cet abîme. Socialement, quel fut alors le responsable? Le peuple, les classes inférieures avec leur passion tumultueuse, leur enivrement sauvage (p. 221), de sorte que «les subalternes tuèrent leurs anciens maîtres, comme l'unique moyen de cesser de leur obéir» (p. 215). Ce principe de l'égalité, incarné dans cette force sociale, a dénaturé la revendication de liberté et s'est montré redoutable tant sous forme civile avec un Robespierre que sous forme militaire sous Napoléon qui, encore pendant les Cent jours, a pu paraître au peuple le défenseur de ses droits (p. 497) et dont se réclamaient les soldats qui «appelèrent le tyran au nom de la liberté» (pp. 485-486). La révolution a fait que le peuple est devenu despote (p. 273), l'instauration de milices nationales (p. 226) a fait de la guerre la cause de la nation, exalté son orgueil (p. 149) et cette «force militaire qui, fondée par le patriotisme, a depuis servi l'ambition» (p. 287). Mme de Staël reconnaît et admire le prodigieux dévouement du peuple à la défense du territoire, les vertus qui s'y manifestèrent, mais déplore que se soit établie «entre la force populaire et la force militaire une alliance qui rendit bientôt celle-ci maîtresse de l'autre» (p. 319). Car c'est une funeste invention que les troupes de ligne et si on pouvait les supprimer à la fois dans toute l'Europe, on aurait fait un grand pas vers le perfectionnement de l'ordre social (p. 411). Ici encore on voit une pensée aussi justifiée qu'utopique. L'épopée militaire des guerres, des armées républicaines et impériales, maintenant terminée, n'est évoquée, vaguement, que pour ses conséquences sociales et politiques: la crainte d'un bonapartisme militaire et populaire auquel, follement, les amis de la liberté se rallieraient. Une fois saluée la grandeur héroïque de la nation en armes, Mme de Staël marque son opposition radicale: anti-populaire, anti-militaire, décidément pacifique, à l'intérieur comme à l'extérieur.

D'évidence les lumières ne brillent que dans les classes éclairées, c'est-à-dire dans les classes supérieures. Ainsi, en théorie, le libéralisme se découvre-t-il son assise sociale: elle est nécessairement étroite. La méfiance envers un peuple qui, par sa passion égalitaire, et par ses vertus militaires, a démenti les promesses, perverti les avancées de 1789, le fait décidément anti-démocratique. Le proche passé révolutionnaire et napoléonien explique suffisamment cette inflexion. L'ancien régime des ordres, des castes a disparu dans la catastrophe. Par quoi a-t-il été remplacé? Par la distinction plus mouvante, plus lâche, des classes où le peuple jouerait le rôle des classes dangereuses parce que



ténébreuses, par rapport à une «classe supérieure», élite de l'intelligence, de la propriété, garante de l'ordre de toute la société (p. 245). Cette conception est proprement aristocratique, car Mme de Staël est aussi bien anti-nobiliaire qu'anti-démocrate. Les critiques de la noblesse française telle que l'a faite l'histoire, abondent dans les *Considérations*. Sur ce point aussi Mme de Staël se réfère au modèle anglais, à la pairie et aux distinctions qui émanent d'elle (p. 231), et critique âprement le système français, en particulier «ces nobles de seconde classe» (p. 154), petits nobles d'autant plus entichés de leurs privilèges qu'ils ont été le plus récemment anoblis. Elle excepte significativement de sa critique les véritables aristocrates, la minorité de la noblesse qui par sentiment purement désintéressé «préfèrent les principes généreux de la liberté» à leurs avantages personnels (p. 215). Elle n'hésite tout de même pas à condamner des privilégiés de l'Ancien Régime, qui, par leur ignorance, leur fatuité, leur égoïsme, on fait tant de mal sous Louis XVI et rêvent d'en faire tout autant sous Louis XVIII. Et l'idéal de Mme de Staël, celui dont Coppet peut donner une image réelle, c'est bien la réunion d'une élite de l'intelligence et du cœur, à un certain niveau de l'esprit où tous les hommes éclairés dialoguent, se reconnaissent et pourraient agir dans des institutions politiques de liberté et de justice, où le pouvoir ne dépendrait plus de l'arbitraire d'un homme, des intrigues d'une cour, mais des ambitions concurrentes, de la confrontation des talents, car «c'est un des principaux caractères d'un siècle éclairé que d'avoir beaucoup d'hommes remarquables, mais difficilement un homme au-dessus des autres» (pp. 503-04).

Certes, dit Mme de Staël, les amis de la liberté étant vertueux et désintéressés sont peu nombreux face à tous les avides de places et d'argent. Mais la nation les approuve et «la marche de l'esprit humain les favorise par la nature même des choses» (p. 575). Ainsi l'espoir s'affirme encore et se renouvelle, malgré la désespérante histoire de ces «vingt-cinq ans où il n'y a pas eu un gouvernement fondé par la révolution, qui ne soit fou ou méchant» (p. 510). Entre les multiples leçons de ces *Considérations* l'une, comme au dessus du temps, fait paraître la constance de l'attachement à la tradition des Lumières, et l'autre, tirée de l'expérience amère, marquerait non pas un détachement, mais un certain recul: par delà les tombeaux que tant de défaites de la liberté ont creusés, l'idéal demeure et renaît, assagi, conscient que la liberté n'est pas donnée, mais doit se cultiver par des institutions, s'organiser dans un peuple instruit de ses devoirs et de ses droits, un peuple qui serait donc fort différent de celui que l'Ancien Régime avait façonné, de celui que la République et Napoléon ont révélé. Puisqu'il serait avéré que les vœux de la nation loin d'avoir changé restent semblables, «il est temps que vingt-cinq années, dont quinze appartiennent au despotisme militaire, ne se placent plus comme un

fantôme entre l'histoire et nous, et ne nous privent pas de toutes les leçons et de tous les exemples qu'elle nous offre» (p. 604). Mais reprendre, renouveler ces vœux de jadis, n'est-ce pas vouloir revenir à cette année prodigieuse où la liberté était vierge, pure et belle? Repartir de 1789? Le fantôme des vingt-cinq ans n'était pas près de disparaître. En des sens tout contraires, Mme de Staël et les contre-révolutionnaires de «l'école théologique» s'accordent, pour revenir à l'année climatérique, sur ce point lumineux qui s'éloigne dans le passé mais où se fixe désormais tout la problématique des réflexions politiques.

La solution libérale choisit l'esprit de 89 et récuse la réalité historique née de la Révolution. B. Constant et Mme de Staël, lors des Cent Jours, n'ont pas agi ni pensé de même<sup>39</sup> et, dans le domaine spécialement politique, leurs idées différent<sup>40</sup>; mais elles ne divergent pas. Car l'inspiration libérale provient essentiellement des philosophes et trouve en eux ses vérités originelles. Mais la Révolution a suivi son cours et fournit un substrat événementiel qui oblige à des révisions. Le libéralisme, de par ses origines, ne peut être contre-révolutionnaire, mais il sera anti-démocratique.<sup>41</sup> Son régime idéal doit s'assurer un ordre qui permette aux élites éclairées d'accomplir leur tâche de gouvernants «naturels» de la société. Si l'égalité civile est de droit, l'inégalité est de nature, et la passion égalitaire, qui menace l'idéal premier de liberté et la société, doit être combattue au nom des Lumières comme au nom de l'ordre. Les adversaires qu'il s'assigne sont donc issus de plusieurs époques: du passé (les privilégiés d'Ancien Régime contre-révolutionnaires), de la Révolution (les jacobins égalitaires), des bonapartistes (despotisme militaire) et, pire encore, du «jacobinisme militaire» qui résulterait de leur possible alliance. Contre tous ces ennemis de la liberté, les libéraux prôneront un régime de débats parlementaires, un régime dit représentatif où il soit assuré que seuls les favorisés de la fortune et du talent aient droit à la parole et accès au pouvoir. Ceux-ci seuls seraient admis à délibérer et à décider dans un Parlement qui rassemblerait des hommes inévitables dans le salon de Mme de Staël. C'est la force du libéralisme de vouloir que la liberté de penser trouve une expression efficace. Sa faiblesse est de prétendre ignorer des majorités contraintes au silence, qui persistent à penser autrement ou qui parlent un autre langage, celui des sentiments populaires. Par doctrine et, en quelque sorte, par la façon même dont ils posent les problèmes, les libéraux se condamnent à ne guère admettre ou comprendre certaines notions fortes et simples qui marqueront l'histoire du

39 Dans les *Considérations*, Mme de Staël y fait allusion, sans nommer Benjamin Constant (p. 498) et parle de niaiserie inexcusable.

40 Cf. sur ce point Louis Girard, *Les libéraux français*, Paris: Aubier, 1985, pp. 39-50 et 52.

41 Au sens strict du mot (gouvernement par le peuple). L'illusion idéaliste porte sur la nature qui voudrait que seuls ils sachent gouverner.

siècle par leur puissance de diffusion: égalité, nation, souvenir collectif des gloires impériales, classes sociales. Car, Benjamin Constant et Mme de Staël nous l'ont montré, de telles forces sont barbares et doivent être surmontées ou comprimées, par souci de civilisation et de «l'amélioration de l'espèce humaine» (*Considérations*, p. 63). Toutefois cette étroitesse politique n'enlève pas au libéralisme naissant son mérite rare de vouloir assurer les conditions d'un avenir ouvert, d'un avenir de perpétuel dialogue. L'orientation historique qu'ils souhaitent, qu'ils croient discerner, ne dicte pas un sens, une finalité à l'avenir, et ne vise qu'à le fermer au «fanatisme» politique, à l'intolérance obligée des sectes ou des masses.

Et déjà les louanges et les critiques suscitées par les *Considérations* montrent quels groupes politiques résistent ou accusent, et lesquels l'utilisent ou y trouvent un modèle. Ce sont là discussions dans le milieu que pouvait atteindre l'ouvrage et pour lequel le libéralisme représentait une menace, un recours ou une espérance. Vieux (comme Bonald), ou jeunes (comme Guizot) se trouvent là entre gens de connaissance. Et le libéralisme, socialement, s'adresse à ce monde qu'il veut faire progresser, quoique à cette époque on s'occupe plutôt de restaurer. Mais le libéralisme, par son souci de maintenir les acquis sociaux de la Révolution en transformant la domination héréditaire des castes anciennes en prédominance naturelle des classes supérieures, et par souci de maintenir l'ordre social nouveau, pouvait convenir à une haute bourgeoisie dont la liberté assurait la force. L'énormité de la subversion révolutionnaire avait déjà suscité, devait encore susciter bien d'autres pensées, et d'abord celle-ci: que la liberté bourgeoise, c'était la liberté thermidorienne, qu'elle avait surabondamment prouvé sa malfaisance, et que, contre elle, il convenait d'établir un ordre social qui ne favorisât point les profiteurs, mais les exploités. Il y avait eu Babeuf, il y a maintenant le comte de Saint-Simon. En face du paradigme libéral, où une certaine bourgeoisie du commerce et de l'industrie pourra se reconnaître, va-t-on trouver un paradigme socialiste qui se voudrait populaire?

Certainement pas, ne serait-ce que pour cette raison simple que le mot «socialisme» n'existe pas, et il n'existe pas parce que les réalités modernes qui amèneront sa création, puis sa diffusion au XIXe siècle ne se sont pas, alors, manifestées avec une force suffisante. Toutefois elles commencent à devenir perceptibles et déjà des tentatives laissent voir que sous les questions politiques classiquement débattues, d'autres problèmes se forment qui pourraient ou devraient faire objet de réflexion. C'est uniquement en raison de l'importance ultérieure des idéologies socialistes qu'on évoque ces signes précurseurs: dans les années qui suivent 1815, il s'agit là de courants de pensée d'importance nulle dans la vie politique française.

Les sources en sont évidemment multiples. A résumer schématiquement, apparaît d'abord le fait, symboliquement et historiquement significatif, que le futur socialisme pourra invoquer des antécédents révolutionnaires, et en particulier Babeuf et le *Manifeste des Egaux* (1797): le socialisme français gardera et cultivera la marque de sa référence à la grande Révolution. Babeuf et ses compagnons avaient donné aux révolutionnaires leurs ultras<sup>42</sup> et fait paraître, au delà du jacobinisme et des idées robespierristes, des exigences nouvelles: la revendication d'une égalité réelle très contraire aux conséquences d'une liberté de droit, mère d'inégalités de fait. Celui qui entretiendra la flamme du souvenir et de l'action, Buonarroti, publiera en 1828 seulement un ouvrage, *La Conspiration de Babeuf*. Par lui la filiation révolutionnaire est assurée, qui rattacherait le socialisme à la plus vivace de nos traditions en certifiant son authenticité française, puisqu'il naîtrait de l'expérience de 1789 et viendrait par Babeuf lui-même du fond des «terriers» médiévaux.

Mais, tout autant que la révolte, le rêve, une autre tradition, autrement ancienne, l'utopie des Cités merveilleuses, peut faire valoir ses titres. Ainsi, en 1808, Fourier publie-t-il sa *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales*. Il y édifie, à force d'analogies spécieuses et à coups d'intuitions fulgurantes, sa théorie de l'univers. Isolé, autodidacte, ce commerçant rebuté par le commerce (et ruiné par la révolution) critique, refuse le désordre qui règne dans l'économie et dans cette anarchie industrielle et commerciale qu'il constate. La civilisation va au rebours de la justice et de la raison; le morcellement de la propriété et le parasitisme commercial font une petite minorité de riches et oisifs et une grande masse de travailleurs pauvres; et la morale d'une telle «civilisation» brime, dévore les passions individuelles. La solution développera heureusement les passions et réalisera la métamorphose sans révolution, mais par la vertu de l'exemple, et aboutira ainsi à un ordre humain et heureux: l'ordre sociétaire. Il se concrétisera dans des phalanstères, coopératives de production et de consommation, avant de pouvoir, dans l'avenir, entreprendre les grands travaux qui transformeront le monde (Sahara, Suez, Panama). L'originalité de Fourier, souvent exaltée, mais seulement dans l'ordre littéraire, tient profondément à l'union thématique, dans sa doctrine, de la passion individuelle et de son accomplissement dans un nouvel ordre social qui ne briderait plus, mais récupérerait et délivrerait ces forces naturelles, combinerait, organiserait ces éléments premiers en un ordre harmonieux. D'où, à défaut de prouver cette attraction dans la réalité, l'attrait exercée dans l'imaginaire par l'œuvre. Fourier précurseur socialiste ? Il l'est à part précisément parce que la contre-société associative qu'il annonce est fondée

42 Cf. René Rémond, *La droite en France de 1815 à nos jours*, Paris: Aubier-Montaigne, 1954, p. 20: ce mot *ultra*, «les robespierristes en avaient déjà usé pour accabler la faction hébertiste.»

sur l'individualisme, même si l'individu y est étiqueté, classé, utilisé de façon catégorique. Au reste si Fourier lui-même passa la fin de sa vie en attendant Crésus jour après jour, c'est après 1830 seulement que l'école fouriériste, grâce à des hommes d'action, prendra une place significative dans la constellation des socialismes français.

Pour tenter de cerner un phénomène moderne tel que le premier essor des idées «socialistes», ne serait-il pas pertinent de considérer certaines des réactions que suscitent la société post-révolutionnaire et le développement de l'industrialisation? A cet égard, le cas de Simonde de Sismondi serait exemplaire et éclairant, car les raisons pour lesquelles on a pu le qualifier de précurseur, ressortent à l'observation morale et l'étude de l'économie. Fils de pasteur, riche, familier du groupe de Coppet, c'est un grand bourgeois, et l'ajout d'une particule nobiliaire à son nom (Simonde) pourrait même le faire juger excessivement bourgeois, se voulant gentilhomme. Ce serait une erreur: Sismondi montre sa noblesse véritable par la pitié et l'horreur que lui inspirent les conditions de vie inhumaines imposées aux travailleurs de l'industrie, surtout lors de la crise de 1817-18. En 1819 paraissent ses *Nouveaux principes d'économie politique*. Ils sont nouveaux en ce sens que Sismondi, libéral enfin de compte aussi opposé au socialisme qu'au capitalisme et à leurs forces centralisantes et oppressives<sup>43</sup>, n'admet pas ou plus la doctrine libérale «orthodoxe» de J.-B. Say, qui soutenait par sa théorie des débouchés que tout produit, en constituant la demande d'un autre produit, accroissait la richesse générale. Tout au contraire, estime Sismondi, l'accroissement de production crée un inévitable engorgement des marchés et donc misère et sous-consommation. Certes le laisser-faire, la concurrence sans bornes augmentent la production, mais sacrifient l'intérêt d'une nation entière à la cupidité de quelques-uns. Le problème devient alors: la production est-elle faite pour l'homme, ou l'homme pour la production? Le régime moderne de liberté et d'égalité ôte toute production aux faibles, à ceux qui travaillent et souffrent, qui assurent le progrès et en sont les victimes. D'où, chez Sismondi, le rappel nostalgique de ces formes anciennes de production et d'échange qui étaient parvenues à assurer un certain équilibre heureux des collectivités rurales; et à l'inverse, l'évocation inquiétante d'un apprenti sorcier incapable de maîtriser ses créations. Et lui-même se désole d'avouer qu'il ne pense point que l'on puisse concevoir un état de propriété différent de celui que nous fait connaître l'expérience. Au moins, faute d'imaginer une réforme globale, a-t-il diagnostiqué le mal et prévu précisément les dangers que ferait courir à la société moderne sa division en deux classes, capitalistes et prolétaires, dont l'inégalité croissante la rendrait nécessairement

43 Cf. Elis Halévy, *Sismondi*, Paris 1933, p. 22. Il faut également signaler que ces principes sont nouveaux par rapport à un état antérieur de la pensée de Sismondi, à son traité de 1803 (*De la richesse commerciale*).

fragile et instable, en transformant les pauvres en classe révolutionnaire. Les développements ultérieurs de sa pensée mettront en pleine lumière les principes qui la fondent: contre un pur économisme qui ne voit que les choses au détriment des hommes, qui ne vise que l'enrichissement des propriétaires (le produit net) en négligeant la nation (le produit brut), Sismondi demande une économie humaine qui assure le bonheur collectif. Il unit une rigoureuse critique du capitalisme industriel en ses premiers développements et un idéal profondément humain venu des Lumières, et cette union des vertus du cœur et de l'intelligence, de modération morale et d'analyses acérées lui donnent sa valeur singulière. Tout naturellement une telle pensée devait rester sans grand retentissement (alors que triomphaient Say, Ricardo et Smith), et devait parfois déplaire. Cependant si aucun mouvement de pensée ne suivit Sismondi, il ne resta pas sans influence et surtout il montre comment une réaction contre le libéralisme de Ricardo et de Say a pu naître chez les libéraux eux-mêmes.

Tout contraire le cas de Saint-Simon<sup>44</sup> : son école, le mouvement lancé par ses disciples, et non pas ses ouvrages, ont fait sa célébrité et son influence. Dans les années 1814 et suivantes la pensée du comte de Saint-Simon, ex-combattant de la liberté en Amérique, ex-révolutionnaire en France, spéculateur d'abord enrichi puis passé de la finance aux spéculations intellectuelles, très apte à capter idées et recruter collaborateurs remarquables (A. Thiers, A. Comte), connaît son avant-dernier avatar majeur; et le «physicisme» s'efface devant des préoccupations actuelles. Après avoir proposé, en vain, son plan de réorganisation européenne, Saint-Simon s'oriente définitivement vers la science sociale et, plus spécialement, vers l'économie politique. D'abord il est l'auteur de l'Industrie, 1816-1817, tout proche des libéraux (J.-B. Say, Ch. Dunoyer, A. de Laborde) et des banquiers (J. Laffitte) et bientôt il s'éloigne du libéralisme proprement dit pour se concentrer sur «l'industrialisme». Ce mot (de 1824) caractérise déjà bien sa pensée en 1817, et signifie que la société doit être essentiellement considérée dans la perspective de la production, c'est-à-dire que son ordre politique traditionnel doit être subordonné aux impératifs de l'économie. D'où, un peu plus tard (1819), la «parabole» des abeilles et des frelons. Saint-Simon s'engage ainsi sur une voie où il retrouvera, métamorphosées, ses anciennes idées de pouvoir spirituel, et qui le mènera vers ses dernières conclusions. Il est resté constant dans son anti-féodalisme, mais les ordres anciens privilégiés, disqualifiés par l'histoire, font désormais place à des autorités nouvelles qu'exige le nouvel état du monde: savants, poètes et technocrates. Pour discutables que l'on puisse tenir les assertions sur

44 C'est essentiellement sur l'œuvre fondamentale et si remarquable de Henri Gouhier (*La jeunesse d'Auguste Comte et la formation du positivisme*, t. I, Paris: Vrin 1933; t. II, Paris: Vrin 1936, et particulièrement son tome III, Paris: J. Vrin 1941), que j'appuie les remarques suivantes.

le «socialisme» de Saint-Simon, on remarque cependant que déjà s'esquisse la critique de la liberté (idée qui a conduit la Révolution à ses errements)<sup>45</sup>, que la propriété reste assurée, même modulée en fonction de la production, qu'enfin s'exprime l'idée très aristocratique d'une élite moderne gouvernant les hommes de par son intelligence des choses: une technocratie. Mais les «producteurs» ne répondirent pas aux espérances mises en eux, et c'est plus tard seulement que l'appel aux intellectuels sera beaucoup mieux entendu, et que les «saint-simoniens» assureront le succès et l'échec du saint-simonisme.

Il semble difficile de discerner le «socialisme» de ces dits précurseurs. A vrai dire il suffit de connaître l'avenir - privilège exorbitant dont il arrive à l'historien d'abuser - pour savoir quel usage ultérieur il sera fait de ces doctrines (en particulier par K. Marx), et comment récupérer en idée ce qu'il y eut de pertinent dans ces réactions critiques au développement qui s'annonçait en ces années de retour à la paix. En fait, une fois mis à part la sensibilité ou le talent que manifestent ces tentations doctrinales, elles signifient peu et sont d'importance marginale. Car le problème principal, tel que le pose la monarchie rétablie, concernerait l'opposition de droite (Bonald<sup>46</sup>) aux activités commerciales et industrielles, opposition qui, elle, s'appuie d'une part sur des forces sociales imposantes et systématiquement favorisées (les grands propriétaires terriens), et d'autre part sur l'idée traditionnelle que la richesse d'une nation repose essentiellement sur l'agriculture. En face de ces ultraconservateurs J. B. Say voit son autorité reconnue par les théoriciens et approuvée par les praticiens naturellement fort intéressés. Là sont, de part et d'autre, les forces vives, l'argent, le pouvoir; là, de façon générale, se prépare, au jour le jour, l'avenir réel, le futur que va vivre la Restauration, en premier lieu.

45 De ce point de vue de la liberté, il conviendrait de souligner la vivacité et la rapidité de la réaction, tout aussi significative. Cf. en particulier B. Constant (in: *Benjamin Constant publiciste (1825-1830)*, éd. crit. par E. Harpaz, Champion-Slatkine, 1987, pp. 83 sq., où est reproduit l'article de la *Revue Encyclopédique* du 1er février 1826, relatif à l'industrie et la morale considérées dans leur rapport avec la liberté, par C. B. Dunoyer). Benjamin Constant s'oppose vigoureusement à cette école qui aspire «à fonder je ne sais quelle théocratie soi-disant industrielle, ennemie de tout examen, et par là même aussi funeste à l'industrie qu'à la liberté». Dans un post-scriptum vigoureux (p. 102), et bien venu, il fustige la secte qui serait «bien plus inexcusable que celle de M. de La Mennais ou de M. J. de Maistre»: ceux-là du moins font descendre leur mission du ciel et «se déclarent les organes, et non les auteurs de la révélation sous laquelle ils veulent courber nos têtes»; ce pouvoir spirituel «ne sera jamais qu'une inquisition, privée du prestige religieux dont se décoraient les prêtres d'Égypte et les inquisiteurs de Madrid». Et il défend (comme Dunoyer) l'individualisme: «Ce système que nous croyons le seul juste, le seul favorable au perfectionnement de l'espèce humaine est en horreur à la nouvelle secte, qui veut fonder un papisme industriel» et qui, dans toute dissidence, voit l'anarchie: «Cette espèce d'anarchie est aussi nécessaire à la vie intellectuelle que l'air à la vie physique.»

46 Cf. par exemple dans H. Gouhier, op. cit. III, pp. 47-48, les passages cités de Louis de Bonald, *Réflexions sur l'intérêt général de l'Europe* (Paris, 1815).

Si l'on considère la défaite de 1815 dans sa signification lointaine, elle a scellé une certaine forme de destin pour le pays. La France était parvenue, en sa période de plus grande force (démographique et militaire), de plus grand rayonnement (intellectuel, et mesuré à la diffusion de sa langue) par rapport aux autres nations, à affronter toute l'Europe en des guerres successives. Elle avait égalé à son paroxysme de puissance le reste du monde d'alors, pour finalement se confondre avec le génie d'un homme et s'écrouler avec lui. C'est aussi le moment où, toutes forces conquérantes (en Europe) perdues, des évolutions vont faire sentir lentement, longuement, leurs effets, vont commencer à réduire, proportionnellement à d'autres nations rivales, passées ou futures, sa puissance (population, forces militaires, commerciales, industrielles, et, à long terme, scientifiques)<sup>47</sup>. Après cette défaite militaire éclatante qui a provisoirement uni une coalition formidable, la France va, d'une certaine façon, perdre la paix : insensiblement, car les phénomènes évoqués sont d'autant moins conscients que, d'une part, les statisticiens ne commenceront à transcrire en chiffres de telles évolutions qu'après la Restauration et que des progrès partiels peuvent cacher des reculs globaux, et que, d'autre part, ces réalités de base n'intéressent pas, ne peuvent pas intéresser les contemporains à l'égal de tant d'autres problèmes urgents qui se posent et réclament des solutions immédiates : pour être négligés, sont-ils inexistantes ? En ces années, la France défend sa présence en Europe, et c'est sur son présent qu'elle se concentre.

Son présent, ce sont les divisions du pays brisé, éclaté, dont Louis XVIII reçoit à nouveau la charge. Le régime a été conçu selon l'idéal anglais et sur le modèle d'une constitution supposant une tradition de partis opposés sur les buts politiques à atteindre et d'accord sur l'essentiel. Or, en France, il n'existe pas de «parti» politique au sens anglais, et c'est précisément à propos de l'essentiel, le régime lui-même, que naissent les désaccords. Bien que l'apprentissage des débats parlementaires ait été brillamment effectué, l'art des orateurs masquera les hostilités de fond en une «comédie de quinze ans», et les déchirures profondes se perpétueront. La charte elle-même n'avait pas décidé, ne permettait pas de décider si le régime qu'elle établissait était ou serait «une monarchie parlementaire ou un absolutisme tempéré»<sup>48</sup>. Cette ambiguïté initiale persistera, sujette à discussion puis révélée dramatiquement aux jours de vérité en 1830.

---

47 Bertier de Sauvigny souligne justement le fait que sous la Restauration, la France s'est particulièrement illustrée par ses savants. (cf. Guillaume de Bertier de Sauvigny, *La Restauration*, Paris: Flammarion, 2e éd. 1963).

48 Cf. Sébastien Charléty, *La Restauration*, p. 24 (in: Ernest Lavisse, *Histoire de la France contemporaine depuis la Révolution jusqu'à la paix de 1919*, tome IV, Paris: Hachette, 10 vol. 1920-22).



Le problème constitutionnel - à qui devait rester le dernier mot, au roi ou à la Chambre? - ne concernait qu'indirectement l'opinion générale, partagée en fonction d'autres critères, selon ses aspirations et ses souvenirs des régimes qui s'étaient succédé. Or ils engageaient en quelque sorte tout l'être politique du/des Français, chacun représentant un mode particulier, une façon absolue de se voir et d'agir dans la cité. Il y avait la monarchie légitime, renouvelant la chaîne des temps, offrant son image de sujet loyal, fidèle à son Dieu et à son Roi, et le modèle perfectionné de la royauté constitutionnelle avec le «self government» ; il y avait 1789 et la République (avec la variante américaine) et son image du citoyen vertueux dans un pays libre. Il y avait le bonapartisme et son image du peuple glorieux incarné par son chef. Les querelles étaient de principes et se régleront, au fil du siècle, en luttes de régimes.

Cependant, sous ces oppositions inconciliables entre régimes rivaux, un clivage profond s'est dessiné qui naît formé par les événements comme un précipité intellectuel des années 1789 -1815 : la distinction entre droite et gauche. Elle est promise à un long avenir. En raison de son importance, de la structuration qu'elle est appelée à donner au monde politique et aux mentalités en France et même au-delà dans de nombreux pays, elle peut être considérée comme une des formes mentales les plus significatives nées de 1789 -1815.

On connaît sa date de naissance : en septembre 1789, les députés de la Constituante se classèrent à droite et à gauche selon leurs affinités.<sup>49</sup> Les emplacements localisèrent réellement, puis symboliquement les options de chacun ; puis au cours du XIXe siècle, la différenciation entre côté droit et côté gauche se chargera de valeurs diverses - mais toujours gardera en mémoire les souvenirs de sa naissance (Ancien Régime et Révolution) - de valeurs transmises, de charges émotives, jusqu'à s'approfondir au point de paraître pouvoir caractériser toute la vie politique et même tout individu. Que la vie des idées déborde une telle typologie politique est aussi évident qu'est constant leur usage, que demeure pertinente leur capacité à qualifier les réactions de la sensibilité ou de l'esprit. Produit circonstanciel de l'histoire, né du conflit que développaient les événements révolutionnaires, puis promu à un rôle quasi universel, ce classement (à la fois précis par sa faculté de séparation et vague par son aptitude à s'assimiler) a la particularité de garder sa pertinence malgré les évolutions variées qui ont transformé le monde et, parfois, les contenus mêmes que cette forme était susceptible d'intégrer, comme si, en quelque sorte, elle était première et fondamentale. Pourquoi et comment cela a-t-il pu se produire, quelles raisons concrètes et historiques, générales et abstraites peuvent rendre compte de l'apparition et du développement de cette double notion?

---

49 René Rémond, *La droite en France de 1815 à nos jours*, Paris: Aubier 1954, p. 251.

Comme son apparition est datée et même localisée, il est clair que c'est notre histoire, l'affrontement de l'Ancien Régime et de la Révolution, le passage de l'ancien au moderne<sup>50</sup>, qui en est la source, et que sur cette base relativement tardive se sont dressées les constructions idéologiques qui ont pu contribuer à être classées selon la distinction initiale. Après 1815, au retour de la paix, les débats sont institutionnalisés et opposent alors nettement deux types de pensée, très bien constitués: d'un côté les doctrines ultras qui représentent au mieux la pensée de droite, de l'autre les libéraux qui s'inspirent de l'esprit de 1789. La pensée ultra est, pour notre analyse, plus révélatrice puisqu'elle naît d'un passé vaincu, théoriquement disparu et pourtant revenu par le jeu des relations extérieures de la France. Or, loin d'être l'expression exténuée de vieilles structures effondrées ou de générations dépassées (ce qu'elle est aussi), elle présente orgueilleusement des doctrines neuves, précisément formées par et pour la lutte contre la révolution, qui maintenant, à son tour, paraît vaincue par la Restauration. Et justement, c'est pendant les luttes civiles que la défense de l'Ancien Régime a suscité cette expression intellectuelle de principes jadis vivants et naguère entrés en décadence. On connaît le processus historique et les forces sociales qui l'ont rendue possible.

C'est la noblesse française qui a fourni ses recrues les plus nombreuses à la pensée ultra. Un tel choix l'engageait dans une voie très différente de celles qui avaient été les siennes au XVIIIe siècle. Alors divisée en groupes rivaux (d'épée / de robe ; de cour / de province ; pour ou contre les Lumières), elle n'était pas, dans son ensemble, et surtout dans ses représentants les plus en vue, renommée pour ses vertus religieuses ou même morales. Joseph de Maistre et bien d'autres la fustigeront et la rendront responsable du déclenchement de la Révolution, appelant la punition pour ses péchés et la sanction providentielle de sa corruption. Elle faisait le souvenir d'une Cour et d'une époque où l'esprit le plus acéré faisait briller la vie dans des décors raffinés et somptueux : luxe, plaisirs, cynisme, l'époque légendaire de Laclos et de Rivarol, des bergeries et des Salons, de Florian et de Sade, aussi de saisons où jamais les fleurs du mal ne furent si exquises (l'affaire du Collier). L'émigration changea les décors et l'esprit; comme le montrent les conversions d'hommes aussi illustres que différents que Chateaubriand et le futur Charles X. Ce retour à la religion entraînait une morale, une attitude nouvelles dans la vie ; la réaction moralisante contre les «vices» du XVIIIe siècle finissant commence, l'alliance du Trône et de l'Autel impose une certaine apparence de rigueur, sincère ou hypocrite, une mentalité, des idées contrastant très visiblement avec les idées antérieures. Certes aucun groupe social ne peut avoir, après 1815, les mêmes

---

50 Cf. sur ce point les excellentes analyses de Georges Gusdorf, *La conscience révolutionnaire des Idéologues*, Paris: Payot, 1978, en particulier pp. 95-109, 123 sq.

idées qu'avant 1789, mais ce groupe-ci, pour avoir beaucoup souffert avec le clergé, représente particulièrement bien, de la façon la plus voyante, le bouleversement vécu. Intellectuellement aussi, une conversion est advenue du fait de la Révolution : après tant de critiques sans danger apparent, il fallait réfléchir sur la rupture, sur la cassure bien réelles. Alors qu'en Angleterre le libéral Burke appuie ses argumentations conservatrices sur une tradition bien vivante, sur la réalité historique «imprescriptible» de la Constitution non écrite et multiséculaire d'un peuple libre, la contre-révolution française devra retrouver, réinventer une tradition antérieure qui de toute façon n'en était plus une puisque l'événement, en la rompant, l'avait prouvée fragile, caduque. Travailler à la retrouvaille fera prospérer les évocations artificieuses d'un Moyen-Âge de légende, de lys et de chevaliers courtois, en romantisme troubadour.

Il en résulte que la pensée de droite, que les doctrines ultra portent à son point extrême d'incandescence intellectuelle, s'établit non pas sur une tradition (défaite et quasiment déliquescence avant d'être remplacée) mais sur l'affirmation vivante d'une tradition. En fait, comme nous l'avons déjà dit, cette pensée est novatrice et seconde par rapport à une idéologie première qui fut celle de la Révolution en ses débuts et qui, elle, était vraiment issue d'une tradition de pensée presque séculaire, celle des Lumières. Du coup, l'incompatibilité des doctrines était parfaitement assurée puisque la pensée réactionnaire était expressément conçue en fonction de la pensée agissante, de l'idéologie dite bourgeoise des partisans de la Révolution. Aux combats bientôt très sanglants, aux luttes réelles correspondaient ainsi des principes contradictoires qui justifiaient idéalement chaque camp, et les unissaient tous deux dans leur antagonisme: la structure symbolique contribuant à les structurer toujours davantage en fonction de l'un et de l'autre : Roi et nation, drapeau blanc contre drapeau tricolore. Ce faisant, les intellectuels ultras travaillaient à fonder un antagonisme durable, à poser de telle sorte le problème qu'il fût insoluble, à frayer une impasse politique réelle. Théoriquement, cette bipolarité qu'ils construisaient pouvait devenir un facteur d'équilibre (semblable à l'équilibre instable anglais des Whigs et des Tories)<sup>51</sup>; pratiquement ils ont préparé la permanence d'un déséquilibre idéologique français. Car la pensée de gauche, inspirée du XVIIIe siècle et de la Révolution, demeurera fondamentale dans la France révolutionnée, et la pensée dite de droite, venue des maîtres de la Contre-révolution, gardera des circonstances de son apparition un caractère de

---

51 Facteur d'équilibre à la condition qu'il y ait un accord tacite sur le régime, comme en Angleterre; mais précisément, en France, l'histoire fait porter le désaccord essentiel sur le régime: les révolutions deviennent nécessaires comme les changements d'équipe gouvernementale en Angleterre.

protestation circonstancielle, restera capable de toujours se renouveler contre l'emprise de l'autre, contre les excès, les revendications, les inévitables échecs.

Et quelles que soient les variations, parfois brusques, souvent étonnantes, que la pratique politique puisse faire subir aux thématiques de chaque camp, la discrimination première subsistera, survivra pour classer à droite, à gauche, les adversaires, comme si cette forme était apte à intégrer des contenus très divers, comme si l'inertie naturelle aux forces sociales permettait au même antagonisme initial de renaître, de rejaillir intact à toute occasion, en dépit même des changements et des progrès vécus par la société française. A gauche, au fil du siècle, certains voudraient revivre et repenser, continuer et achever la Révolution, combattre, se sacrifier, et l'on s'enthousiasmera à l'idée d'assurer l'avenir de ce passé qui n'avait pas eu d'avenir. A droite, on voudra retrouver, refaire cet en deçà de la Révolution, faire entendre l'appel, la protestation d'un être profond, immémorial, en dépit de sa grande et de ses petites défaites, assurer sa permanence en dépit des évidents changements de civilisation. Des raisons générales pourraient-elles rendre compte de la constance d'un antagonisme susceptible de résister à tant d'épreuves?

La singularité de l'histoire de France en est la raison primordiale. A la différence de l'Angleterre et de l'Allemagne (à la même époque), une fracture énorme s'est produite, qui a fait coexister et s'affronter ces deux types de pensée dans une pureté exemplaire. La pensée contre-révolutionnaire propose une idée de l'homme en tant qu'histoire; elle se fonde sur le Temps et sa sacralisation. La pensée de gauche aboutit à une philosophie de l'homme universel et se fonde sur des droits «naturels» déclarés imprescriptibles. Considérée à ce niveau, l'opposition qui s'établit ne dresse donc pas, face à face, deux idéaux exactement symétriques,<sup>52</sup> comme cela semble se produire souvent dans les conflits entre deux partis politiques rivaux. En effet, les axes de réflexion ne se confondent pas, puisque d'un côté est invoquée l'histoire, et de l'autre l'universalité. En dernier ressort, des deux côtés il serait licite de se fonder sur une double réalité indéniable: à savoir que l'homme est tout à la fois une espèce historique (née d'Adam en langage biblique), et un concept de par sa spécificité, l'éminente dignité humaine. D'un côté l'on devra donc se référer à l'histoire, au Temps, et de l'autre côté se réclamer d'une exigence de partout et de toujours, que symbolise la Déclaration des droits de l'Homme. Il s'ensuit que les deux camps, définis à partir de la Révolution française, peuvent continuer et renouveler à l'infini, par des mutations et des approfondissements successifs, leurs hostilités; elles ne reposent pas uniquement sur une histoire particulière

52 Cf. Reinhart Koselleck, „Zur historisch-politischen Semantik asymmetrischer Gegenbegriffe“, in: *Vergangene Zukunft*, Francfort: Suhrkamp Verlag, 1979, pp. 211-259 (Hellènes / Barbares, Chrétiens / Païens, etc.).

ni sur les idées contrastées de passé et d'avenir, lesquelles sont essentiellement transitoires: des Bastions seront toujours à prendre puisqu'elles se construisent, chaque jour.

Quelles qu'ait été, de part et d'autre, l'ingéniosité à s'adapter, si nombreux qu'aient été volte-face ou remaniements, les deux types de pensée se retrouveront, inlassablement appliqués à constater, varier, poursuivre leur différend. En France, au XIXe siècle, droite et gauche, stimulées par le souvenir, passionnément entretenu et discuté, de la scène primitive de la Révolution, auront un terrain de lutte particulièrement favorable à leur exaspération et à leur perpétuation. D'une façon générale, la droite pourra toujours soit cultiver le conservatisme, c'est-à-dire la continuation nécessaire, la transmission des valeurs reconnues, soit s'inspirer de réalités ou de fantasmes historiques. Que le passé soit d'hier ou d'autrefois, qu'il soit à poursuivre ou à rétablir, la conscience de droite cherchera sa fin dans une tradition et dans cette réalité originelle qu'elle revendique. Elle sera, au pire, attachement viscéral à la continuité et compréhension sans distance, au mieux compréhension vivante et profondément ancrée dans la réalité. Son authenticité peut prendre les aspects les plus variés, les plus contraires (biologiques / religieux), les plus opposés politiquement (dictature / libéralisme); toujours elle trouve sa finalité dans l'adaptation à une origine, réelle ou mythique, proche ou lointaine; et c'est là que se fonde son irréductible vérité. A gauche l'on pourra également opter pour les formes politiques les plus diverses, les plus contraires (nationales / internationalistes; autoritarisme / anarchisme), mais sans jamais renoncer à ce qui fait l'authenticité d'une inspiration : le caractère universaliste de la pensée de gauche, l'extension souhaitée au genre humain, qui fait, qui est son irréductible valeur. Certes, historiquement, concrètement, il est notable que la gauche, aussi, possède et se cherche une extension possible à tous les peuples du monde. Mais, si l'on regarde au-delà du XVIIIe siècle, à mesure que 1789 s'éloigne, que de nouveaux problèmes totalement inédits se posent, les thématiques premières s'éloignent aussi, sont progressivement dépassées et leur importance décroît. Reste alors le soubassement, l'essentiel: une bipolarité fonctionnant comme une complémentarité, de la droite et de la gauche, de partis symétriques représentant presque également une communauté sociale.

En France, à partir de 1815 environ, la nécessité et les hasards de l'histoire ont décidé pour longtemps; les bases de départ intellectuelles, les bases de départ temporelles, sont fixées. L'idéologie de gauche première restera prédominante et sera défendue, illustrée spécialement par des groupes spécifiquement ou prétendument intellectuels, très sensibles aux virtualités d'extension, à la capacité généralisante d'un tel mode de pensée. L'idéologie de droite aura des représentants intellectuels venus de milieux plus divers; en

principe opposée à l'universalisme de gauche elle sera plus encline à cultiver l'identité, le particularisme français. En termes wéberiens, la gauche tendra à préférer une éthique de conviction et la droite une éthique de responsabilité; en termes bergsoniens la gauche tendra à préférer la société «ouverte» et la droite la société «fermée». Ces modèles sont évidemment susceptibles, dans la réalité, de nombreuses déformations qui parfois les rendraient provisoirement méconnaissables. Mais au fond ils semblent bien exprimer, dans leur antagonisme, des vérités humaines indissociables à l'échelle collective. Ce qui, sous leur forme française, les a en effet rendus si forts et si durables pour des raisons qui ne sont pas uniquement historiques.

Alors que la Restauration entame sa carrière, les intellectuels ont fourni et présentent aux hommes politiques des argumentations admirablement opposées, des principes de raisonnement tels que les conflits très réels apparaissent inexpiables, des principes tels qu'à la fin de sa carrière, lors de l'échec final, la question pourra se poser: était-ce impossibilité théorique ou incapacité politique? D'autre part il apparaît que les milieux intellectuels ont, selon leurs inclinations particulières, donné de ces bouleversements politiques des images, conféré des formes spécialement contrastées. Littérairement, Mme de Staël et surtout Chateaubriand, sous le Consulat, ont produit des œuvres majeures, *De la Critique* (1800) et le *Génie du Christianisme* (1802), qui ouvrent à l'esprit des horizons nouveaux et les engagent sur des voies nouvelles tout autres que celles du XVIIIe siècle. Dans le «désert de l'Empire» il se produit en particulier un changement d'orientation significatif dans les études philosophiques, une critique du sensualisme condillacien qui prépare le spiritualisme de la Restauration. Certes ce mouvement s'effectue dans la pénombre, Laromignière, Royer-Collard, Maine de Biran...

Ce n'est pas le plein soleil, la voie royale qui en Allemagne mène de Kant à Hegel ! Mais au moment où le «classicisme Empire» va perdre ses appuis institutionnels, où s'effondrera le régime dictatorial qui opprimait les écrivains, où une génération s'élèvera dans la promesse d'une plus grande liberté, alors des mouvements littéraires pourront se manifester, lutter contre la sclérose littéraire qu'avait amenée une si longue période de troubles. Après 1815, les débuts de la Restauration signifieront d'abord la joie d'une libération, avant l'adaptation à de nouvelles contraintes. Plus encore elle signifie l'ouverture à l'Europe, à ces mouvements littéraires qui durant ces vingt-cinq ans s'étaient développés – le romantisme que vantait *De l'Allemagne* – ; et elle signifie aussi le commencement d'une vie à l'unisson avec l'extérieur. Mais, dans ce domaine encore, la situation française était singulière : la force de la tradition classique était telle, certifiée par le XVIIe et le XVIIIe siècle, qu'aller à son encontre, c'était paraître aller au rebours de la tradition nationale, de tout le

passé français : au moment où la France était vaincue par l'étranger, c'était aussi passer à l'ennemi, trahir la plus belle, la plus riche, la plus authentiquement française des manifestations de l'esprit français, cette tradition (multiforme) des genres, du vocabulaire, de l'éducation latine, du génie antique, du génie moderne qui avait produit la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle comme le théâtre de Racine. «Comment préférer Shakespeare à Racine» ? demande dans *Corinne* le gentilhomme français. Mais comment ne pas le préférer aux Ancelot qui faisaient l'ordinaire du Théâtre français ? Comment ne pas prendre conscience que les événements politiques autorisaient, exigeaient une réadaptation littéraire, comme s'imposait, ou était imposée, une réadaptation politique de la société française ? La situation générale, c'était tout cet ensemble, cette complexité infinie, cette inertie et ce vide, ces appels à une vie nouvelle qui pouvait s'appuyer sur des apports internes, venus de toute une matière, de toute une thématique cultivée en prose depuis 1750 environ, qui avait pris une forme encore classique, n'avait pu rompre les digues, la discipline venue des siècles. Mouvements qui avaient trouvé par exemple dans le mélodrame, dans le roman, et dans la poésie, des expressions soit bien timides soit peu honorées.

C'était d'abord dans l'ordre religieux et politique qu'une mise en cause révolutionnaire s'était opérée : elle était contre-révolutionnaire ! Précisément la Restauration allait leur prêter l'appui des appareils d'Etat, les autorisations et encouragements officiels d'un régime qui, contre tout ce qui venait de se faire, transformait une nouvelle fois les structures mêmes du pays.

## Chapitre I

### A la veille de la Révolution de 1830

L'une des caractéristiques éminentes de la révolution parisienne de 1830 consiste en ceci qu'elle eut un énorme retentissement à l'extérieur et qu'elle éclata pour des raisons strictement intérieures à la France. Aucun événement similaire ne l'annonça sur le continent. Certes des soulèvements de type nationalitaire, à signification libérale, avaient agité l'Europe telle que l'avait composée le Congrès de Vienne : en Italie, en Espagne et surtout en Grèce. En particulier, la lutte de libération grecque avait beaucoup agité l'opinion française, d'abord partagée, puis unie en faveur de la cause philhellène, et singulièrement les milieux artistiques et littéraires, émus par le sacrifice de Byron. Mais la France elle-même, si elle n'oublie pas les « honteux traités de 1815 » encore si proches, n'est pas à la recherche de son identité nationale : et si elle n'oublie pas pourquoi et comment les Bourbons lui ont été rendus, elle semble s'accommoder, vaille que vaille, de la légitimité que lui ont procurée les Alliés ; de même que les gouvernements européens s'accommodent de cette tranquillité apparente et nouvelle du peuple qui avait fait 1789 et l'Empire. Bien plus, à la veille de juillet, c'est Charles X et Polignac, et leur action en Algérie, qui inquiètent l'Angleterre.

*A posteriori*, les raisons générales de la crise qui va emporter la Restauration semblent claires : elle vieillit vite et mal. Les raisons particulières de ce vieillissement rapide tiennent d'abord au principe même du régime, à la règle de succession au trône : depuis Louis XVI (comme à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle), elle n'est plus assurée de père en fils, mais de frère à frère. D'où un croissant décalage de génération entre le roi et son peuple. Le rajeunissement relatif de la population française en ces années, et, en 1824, l'arrivée au pouvoir de Charles X, septuagénaire en 1827, accentuent le phénomène. Il est vrai, et surtout il apparaît à l'opinion, que Charles X représente l'inadmissible volonté de nier quarante ans d'histoire, de remonter le courant de la France nouvelle, qu'il symbolise une volonté de revenir à l'avant-89. D'abord il avait gardé Villèle : ses idées lui convenaient, l'administration était remarquable, le manœuvrier efficace et habile à corrompre ; mais les élections de 1827 signifièrent son échec devant le pays légal. Martignac le remplaça : modéré, excellent orateur, habile à séduire ; mais les libéraux refusèrent obstinément de se laisser séduire et d'entrer dans les voies de la conciliation. Alors, le 8 août 1827, Charles X choisit Polignac : il y trouve un accord intime, personnel et d'idées, avec sa personne et son passé, l'assurance que le pays connaîtrait



sa volonté, que son féal ministre et ami représenterait la suzeraineté. Cette décision est parfaitement apolitique. Cette conduite d'échec réussissait au mieux à exciter au plus vif les sensibilités ultra et libérale, à encourager le retour des refoulés adverses qui travaillaient bien l'opinion. Que le dernier ministère de la Restauration ait figuré comme un retour aux sources, à 1815, voilà ce que le *Journal des Débats* déclara dans deux articles fameux (des 8 et 15 août 1829), qui lui valurent un grand procès, qu'il gagna.

Et c'est ainsi que, comme au théâtre, une action bien réglée précipite nécessairement des personnages exemplaires vers un dénouement fatal. La décision de Charles X créa les conditions du psychodrame symbolique qui va conduire à la catastrophe réelle. Dès la nomination de Polignac, parmi ceux qui détiennent l'empire, le monopole de la parole – politiques et journalistes –, les champs de discussion se définissent et les antagonismes se mettent en place pour un combat où se rejouera la scène primitive, le drame ancien qui occupe toutes les mémoires. En fait, et comme il est normal dans un monde où l'action n'est pas sœur du rêve, le grand déploiement d'argumentations que suscite l'arrivée au pouvoir de Polignac, échoue devant les tergiversations, la timidité, l'inaction de son ministère. Mais pendant près d'une année, le coup d'Etat prévu ne se réalisant pas, convictions et discussions s'exaspéreront, les péripéties électorales se succéderont avant qu'enfin tombe la nouvelle des Ordonnances, le 27 juillet 1830, nouvelle qui confirme l'attente des uns, les inquiétudes des autres. Elle peut alors éclater, cette révolution surprenante et prévisible, qui aurait même pu être aisément évitée et devait paraître fatale. Toutes les formes avaient été observées : car c'est bien de ce phénomène essentiel des formes qu'il s'agit ; ou plutôt, c'est que le problème des formes était devenu le problème de fond de la Restauration. Lorsque Charles X, par incompréhension et volontairement, refuse de placer la royauté au-dessus des querelles partisans, il agit en fonction d'une certaine conception de la monarchie. En cette année Polignac, d'août 1829 à juillet 1830, la vie du pays va se concentrer, se simplifier en une question de pure politique, celle de la prérogative : doit-elle appartenir au roi ou à la Chambre? Charles X décide du sort du régime et celui d'un ministère, et ce faisant il déclenche une révolution populaire. Or c'est un fait : la France, après la Terreur blanche, vit depuis une quinzaine d'années une période de remarquable tranquillité sociale. Si l'on a pu voir dans les émeutes parisiennes purement politiques qui suivirent les élections de 1827 un signe avant-coureur de Juillet 1830, la crise économique de 1826-27 et ses terribles conséquences sur le prolétariat urbain furent passées sans troubles majeurs ; et ce calme peut être mis en valeur par comparaison avec les années d'agitations violentes qui caractérisèrent l'après-révolution de 1830. La Restauration assura une bonne administration et ne connut – fait

exceptionnel au XIXe siècle – aucun grand scandale politico-financier.<sup>53</sup> Elle eut aussi une bonne armée, mais – fait encore plus remarquable – les succès que cette armée remporta, en Espagne (1823), en Algérie (1830), ne firent guère vibrer une nation pourtant traumatisée par la défaite de 1815 et désireuse de retrouver quelque gloire militaire : un enthousiasme orchestré saluait ces victoires dynastiques, qui empêchait d’y saluer des victoires nationales.<sup>54</sup> Le régime s’efforçait de «renouer la chaîne des temps» : mais comment enraciner ce qui avait été déraciné ? De par ses modèles sociaux (ancienne noblesse, grands propriétaires terriens) prédominants, de par le style de vie publique qu’il impose (imbrication systématique de la religion, résurrection ostentatoires d’étiquettes, de coutumes, de formes de langage<sup>55</sup>), le régime devait choquer une opinion qui s’enorgueillissait, ou se flattait, d’avoir détruit ces modèles et qui décelait aisément dans ces fantômes du passé des motivations réactionnaires et un dessein d’humiliation. Il ne fut pas permis à la Restauration d’entretenir naturellement, à la manière anglaise, la tradition : elle était vouée à l’archaïsme.

Or avec Charles X, avec Polignac, la pensée ultra croit triompher précisément en revenant aux origines, à une pureté perdue, de la monarchie : mais l’origine réelle, c’est la sienne : 1815. Y prétendre, c’était heurter de front, les forces bourgeoises aussi soucieuses de calme social que le roi mais avides d’être reconnues, et d’autant plus frustrées que les forces adverses et les formes politiques leur faisaient barrage ; c’était, par des refus, heurter politiquement leurs porte-parole sur le terrain qui leur était le plus favorable ; heurter intellectuellement la tradition de pensée française la plus puissante. D’où une tension croissante, qui monte lentement, au cours des mois, dessinant, confirmant, accentuant la divergence des opinions : d’un côté le monarque et la pensée ultra revenue au pouvoir, de l’autre la Chambre où, depuis 1827, les libéraux ont repris l’ascendant. Puis la crise survint et se dénoua très vite : une intervention inattendue, celle du peuple de Paris, emporta tout et ne laissa plus paraître d’autre de la Restauration que ce que des hommes l’avaient fait devenir : une forme vide.

---

53 Cf. Bertier de Sauvigny, p. 235.

54 Cf. La Mennais, *Correspondance générale*, vol. IV, procurée par L. Le Guillou, Paris 1973, p. 252 (lettre du 1er mars 1830 au comte de Senfft) : « On a voulu distraire les esprits par l’expédition d’Alger ; en cela, l’on s’est, je crois, trompé beaucoup. Tout le monde ne voit dans cette entreprise qu’un moyen de faire diversion aux attaques contre le Ministère, et en définitive, un surcroît d’impôt », et p. 267 (lettre du 27 mars 1830 à la comtesse de Senfft) : « Cette guerre n’a rien de national en France ; on voit trop clairement à quelle intention particulière elle est entreprise, et l’on trouve que c’est payer bien cher une diversion à la curiosité publique ». Cf. de même les jugements des *Débats*, du *Courrier français*.

55 Cette volonté de retour donne des fruits curieux (nomination du Comte de Bourmont, Alger).

N'est-ce pas des phénomènes parallèles, dans leur orientation générale, que l'histoire des idées présente en ces années qui précèdent la révolution ? Mais les modalités en sont évidemment tout autres. Aux enchaînements d'une série de décisions politiques font place, d'une part, les publications, le surgissement d'individus à la célébrité, le développement des générations successives, et d'autre part, une translation complexe des discussions, des thèmes et des formes. Il se trouve que, d'un point de vue idéologique, cette première période du XIXe siècle marque, comme l'ont alors justement pressenti et pensé tant d'esprits, un renouvellement fondateur ; de même, simultanément, d'un point de vue littéraire, le mouvement romantique parvient à la conscience et à l'affirmation de soi ; or le romantisme fonde et domine toute l'évolution littéraire du siècle, jusqu'à ses dernières décennies.<sup>56</sup>

### Louis de Bonald

En 1829-1830, quelles qu'aient pu être les réactions de certains ultras<sup>57</sup>, le type de pensée qui inspire la conduite des gouvernants est d'inspiration spécifiquement contre-révolutionnaire. Pour autant, le fait contingent qu'a été l'arrivée au pouvoir de certains hommes imbus de l'idéologie ultra ne signifie pas que cette école de pensée ait été alors en plein développement. En l'occurrence, le retour au pouvoir des politiques coïncide avec la désagrégation d'une école de pensée. Parmi les représentants les plus célèbres, ceux qui en ont été les maîtres appartiennent à des générations diverses : Joseph de Maistre (né en 1753) est mort en 1821 (*Les Soirées de Saint Pétersbourg*). Louis de Bonald (né en 1754)<sup>58</sup>, lui, demeure et sa position est exemplaire. Entre ses contemporains, il fait désormais figure, par son âge et par son œuvre, de père, d'ancêtre dépassé (c'est l'avis de Chateaubriand), au mieux de vieux maître de la pensée contre-révolutionnaire. Pour nous, par sa constance et sa fidélité à

56 *L'Histoire littéraire*, éd. Arthaud, a justement mis en valeur ce phénomène par ses divisions. Cf. l'avant-propos, p. 6, du volume *Le Romantisme I (1820-1843)*, par Max Milner. Que d'emblée ce volume soit loué pour son excellence !

57 Que, par exemple, Bonald soit resté sur la réserve, que, politiquement, Villèle n'ait pas approuvé la politique alors suivie, cela n'est pas sans signification et ne fut pas sans effets. Mais les réactions individuelles ne coïncident pas nécessairement avec une orientation globale. C'est aussi une distinction entre stratégie et tactique différentes.

58 Cf. en particulier la thèse d'Henri Moulinié, *De Bonald*, Paris : Alcan 1915, l'étude d'Alexandre Koyré, « L. de Bonald » (in: J. Gottmann [et alii], *Les doctrines politiques modernes*, New York : Brentano's, 1947), les *Lettres inédites du Vicomte de Bonald à Mme Victor de Sèze* (éd. Henri Moulinié, Paris : Alcan, 1915), Jean-René Derré, *En marge de la Sainte Alliance. Lettres de Bonald au comte de Senfft*, Paris : Les belles lettres, 1967, et les *Œuvres complètes de M. de Bonald*, éd. Jacques-Paul Migne, 3 vol., Paris 1859.

ses principes, il marque exactement le pôle, le point fixe par rapport auquel se dessinent et se mesurent les écarts dans sa propre école de pensée. Dès 1814, il a déploré l'octroi d'une Charte, l'instauration du régime constitutionnel inspiré d'une Angleterre qu'il déteste<sup>59</sup> : le pouvoir ne peut être qu'un et ne se divise pas. Il ne l'oublie pas : pour lui, il n'y a pas de compromis possible entre souveraineté royale et démocratie, pas plus qu'entre vérité et erreur. L'idée d'un juste «milieu» est haïssable et Bonald la hait.<sup>60</sup> D'accord avec la politique de Villèle (qui «laisse le royaume dans l'état le plus prospère où il se soit jamais trouvé»), il s'oppose à celle de Martignac et finalement, en 1829, appréhende que les capacités de Polignac ne soient pas égales à ses prétentions et à sa confiance en soi.<sup>61</sup> C'est dire que les dernières années de la Restauration ne l'incitent pas à un optimisme conquérant. Au reste, contemplateur morose, il séjourne de plus en plus longuement dans sa résidence du Monna près de Millau, n'assiste plus guère aux séances de la Chambre des pairs et, quand il se rend à Paris, s'effraie d'y voir «un lieu de désordre et de destruction»<sup>62</sup>. Depuis longtemps, il sait d'expérience que ses prises de position ont déplu à Louis XVIII, ce roi «qui a tout perdu»<sup>63</sup> et que son caractère abrupt l'éloigne encore sous Charles X de toute haute fonction et de toute demande de conseil.<sup>64</sup> Il s'en accommode, convaincu qu'il détient la vérité et que le siècle se trompe : ce pur théoricien de la politique n'est pas un politique.

Il continue à publier. Au début de 1830 paraîtra son ouvrage de force, sa *Démonstration philosophique du principe constitutif de la société*, résumé de toute sa doctrine, conclusion testamentaire, et répétitive, de toute son œuvre. Il

59 Cf. par exemple la *Démonstration philosophique du principe constitutif de la société* (1830), p. 168, ainsi que les *Œuvres complètes*, op. cit., p. 538, et ses «Considérations sur la France et l'Angleterre»: article de 1806 où France et Angleterre sont déclarés les deux pôles opposés du monde politique, «les deux principes *antagonistes*, et toujours en guerre, du monde moral, puisque la France était à la tête du système monarchique et l'Angleterre à la tête du système populaire.» Ou, si la date de cet article peut faire penser à un travail de circonstance, cf. la «Réponse à la Lettre de M. de Frémilly au sujet du dernier ouvrage de M. l'abbé de La Mennais» (1829), où il dit que l'Angleterre «semble condamnée à égarer l'Europe par ses doctrines et ses exemples, et à la tourmenter de son ambition». Voir aussi les *Analogies*, pp. 2 sq. et les *Lettres au comte de Senfft* (op. cit., pp. 57, 86 sur «ce royaume qui a perdu l'Europe», 92, 105, etc.).

60 Idée souvent exprimée : cf. la *Démonstration...*, p. 27, in *Œuvres complètes*, op. cit., p. 1217 («La souveraineté est en Dieu, ou elle est dans l'homme : point de milieu»), II, p. 1914, III, p. 1050.

61 Cf. les lettres au comte de Senfft, op. cit., p. 69.

62 Cf. la lettre du 11 juin au comte de Senfft, op. cit., p. 65.

63 Lettre du 14 juillet 1836 à Senfft, op. cit., p. 109.

64 Lettres au comte de Senfft, p. 69. On pourrait évoquer sa nomination, en 1827, à la présidence du Comité de surveillance des journaux et des écrits périodiques, c'est-à-dire la Censure ; mais cette mission suicidaire que Charles X attribua à un serviteur courageux et prêt à se sacrifier, elle signifia pour Bonald la rupture avec Chateaubriand et l'impopularité. Cf. sur ce point la préface des *Œuvres complètes*, op. cit., pp. xvi-xvii.

participe encore aux débats politiques par quelques opuscules circonstanciels et révélateurs. En 1828, *De l'esprit de corps et de l'esprit de parti* attaque particulièrement la presse : « Soudoyée et inspirée par le parti libéral », elle rend « tout gouvernement religieux ou politique impossible ». Car sa puissance lui vient de ce qu'elle vit de guerre intestine (on la lit comme l'on va au théâtre admirer le jeu des passions<sup>65</sup>), et qu'elle discute ce qui précisément doit lui rester indiscutable : le pouvoir religieux et royal ; en conséquence de quoi elle ne peut donc que fausser le jugement des hommes. Inconciliable avec le gouvernement et le bon ordre de la société, elle est déclarée inconciliable avec la raison : sa liberté est licence. En 1829, les *Analogies de l'histoire de France et d'Angleterre en 1828 et 1640* disent son pessimisme sur l'évolution en cours et ses craintes : « Vous ne voulez pas de révolution, et elle se fera par la seule force des doctrines que vous aurez proclamées ou appuyées ». De même, privément, ses lettres à Mme de Sèze, sa correspondance avec le comte de Senfft montrent abondamment la violence péremptoire de ses observations, qui va s'accroissant, se concentrant sur quelques thèmes primordiaux et décisifs tels que la funeste postérité de la Réforme ou les insignes mérites de la Compagnie de Jésus.<sup>66</sup> On peut y discerner l'effet du vieillissement qui fait que ses jugements se confondent de plus en plus avec ses préjugés.

Car il ne change pas, et voilà ce que mettent en lumière ses rapports avec quelques illustres contemporains, ceux qui avaient partagé ses convictions. Si, en ces années, les prises de positions anti-jésuitiques de Montlosier ne doivent guère l'étonner chez ce « fort mauvais homme »<sup>67</sup>, s'il s'inquiète seulement de l'évolution de La Mennais<sup>68</sup>, sa rupture avec Chateaubriand est éclatante : eux qui avaient combattu ensemble, dans l'exil, au *Mercure de France* dès 1800, au *Conservateur* de 1818<sup>69</sup>, se brouillent sur la question de la liberté de la presse

65 Cf. la formule citée dans *De l'esprit de corps ...*, p. 40 ; cf. aussi (ibid., p. 41-42) à propos de la terrible puissance de la presse, ces phrases typiques : « Où trouverait-on quelque chose de plus absurde, de plus inconciliable avec la raison, avec le gouvernement, avec la tranquillité publique et le bon ordre de la société, dans les coutumes des peuples les plus barbares, même chez ceux qui serrent entre deux planches le cerveau de leurs enfants naissants ? Et fausser à ce point le jugement des hommes est-il beaucoup plus raisonnable que de déformer le crâne des enfants ? » Après quoi il compare les journaux politiques et le jeu des passions au théâtre.

66 Cf. les lettres au comte de Senfft, op. cit., pp. 74, 88 et sq. ; et la Réponse à la lettre de M. de Frémilly, p. 17, où l'expulsion des jésuites est déclaré avoir signifié la préparation de la Révolution.

67 Cf. ibid., pp. 126 sq., après la mort de Montlosier.

68 Cf. sa propre mise au point dans la Réponse à la lettre de M. de Frémilly de 1829, et dans les lettres au comte de Senfft, pp. 54 et sq. ; c'est après la révolution que ses inquiétudes feront place à la critique et à la récusation (pp. 80, 97 et sq., 100 et sq.).

69 Ceci d'ailleurs ne suppose pas un parfait accord : cf. sur ce point l'étude de Benoît Yvert, « Deux conceptions opposées de la Charte. Chateaubriand et Bonald dans le *Conservateur* », dans *Bulletin de la Société Chateaubriand*, 30, 1987, pp. 10-14.

et de la censure après le passage de Chateaubriand à l'opposition; polémique qui transforme une ancienne amitié en haine. A toute occasion Bonald aime utiliser d'anciennes formules de son ami, du temps où de concert ils fustigeaient le libéralisme, pour mieux attaquer ses nouvelles affirmations et mobiliser ainsi le passé contre le présent.<sup>70</sup> Et cette méthode, comme cette révélation de l'écart qui les sépare maintenant, sont symptomatiques et dépassent la querelle de leurs deux personnes. Bonald sait bien et déplore souvent que du début à la fin de la Restauration, une évolution se soit accomplie qui contredisait les principes mêmes d'un régime authentiquement contre-révolutionnaire : d'où l'affaiblissement constant de la bonne cause et de ses partisans. Lorsque, dans l'Introduction à sa *Démonstration philosophique* de 1830, il reprend, commente et critique l'*Essai sur l'histoire de la philosophie en France au XIXe siècle* de Philibert Damiron, il reproduit textuellement ses analyses sur le développement rapide de l'école éclectique et la décadence non moins rapide de l'« école théologique » (Maistre, La Mennais, Bonald, d'Eckstein) ; et non seulement il ne les contredit pas, mais il les confirme en les expliquant par une évolution politique qui a naturellement développé ses effets, c'est-à-dire renforcé la démocratie et l'éclectisme, « son complice ». Son silence sur le bien-fondé du diagnostic et des conclusions de Damiron implique approbation.

Ainsi donc, tandis qu'il demeurait inébranlable, d'autres qui combattaient autrefois pour la même cause, entendent les appels du siècle et évoluent. Pour autant il ne se lasse pas ; mais sa *Démonstration philosophique* montre surtout comment sa pensée s'est fixée et se fige en jugements catégoriques. Son immobilisme n'est pas sans grandeur : cette rigueur qui devient rigidité manifeste aussi l'honnêteté de « ce vieux réactionnaire ridicule et profond »<sup>71</sup>. Il n'est pas sans leçon : Bonald a su élaborer contre la Révolution et contre les philosophes qui l'avaient inspirée, des idées importantes, et développer une pensée qui se voulait, au-delà des circonstances, au-delà de sa propre relativité, la solution absolue, définitive et telle qu'elle interdirait que fussent posées des questions nouvelles, susceptibles de mettre le système lui-même en question. D'où son opposition acharnée à la discussion, à la critique, à la pensée<sup>72</sup> : c'est qu'il a trouvé le principe *ne varietur*, qui éclaire et le passé et le présent et l'avenir; l'histoire des hommes n'a plus rien à enseigner : elle a enseigné, pour toujours. Bonald n'a pas tant prophétisé le passé que prétendu découvrir

70 Cf. en particulier *De l'esprit de corps...*, op. cit., pp. 34 et sq., et *Analogies ...*, op. cit., pp. 10-11 et 16 ; également, après la révolution de Juillet, les lettres au comte de Senfft, pp. 89 et sq.

71 Expression d'A. Koyré dans son lumineux article (op. cit., p. 242).

72 Voici où, jusqu'en 1831, il peut en arriver dans une lettre adressée au comte de Senfft (op. cit., p. 85) : le monde social peut aller vers le chaos, son plus dangereux ennemi est dans les bibliothèques, « il faudrait un Omar chrétien et catholique pour l'en expulser ».

le perpétuel, l'immuable.<sup>73</sup> Et, du coup, le piège de son intelligence se referme sur lui, en révélant son incapacité à admettre le changement et tout ce que ses adversaires se plaisent à appeler la perfectibilité ou le progrès. Or il écrit à l'aube du siècle où commence en Europe une transformation dont la seule loi sera de produire des effets très divers, mais toujours plus puissants ! Or la crispation réactionnaire qui, dans le monde intellectuel, le rend solitaire, est politiquement symbolique et très représentative. Elle a valeur générale pour toute une famille de pensée, caractérise une attitude partagée par nombre de légitimistes : c'est la fermeture volontaire au siècle dont le mouvement ne pourra s'effectuer qu'à l'inverse de leurs convictions, c'est l'inintelligence systématique de l'avenir et, déjà, du présent.<sup>74</sup> En ce sens, Bonald symbolise et incarne le drame de la pensée ultra.

D'où, aussi, cette conséquence inévitable, ce refus d'évoluer : dans la conjoncture intellectuelle française, toute évolution conduit nécessairement à passer à l'ennemi. Voilà ce que montrent les quelques exemples individuels et illustres d'hommes qui, selon des modalités diverses, bien avant la révolution de 1830, ont choisi la liberté. Or la liberté, c'est ce que réclame et semble représenter le libéralisme.

---

73 Cf. en particulier, dans les *Œuvres complètes*, t. II, pp. 1495-96 (« Non ! nous n'avons plus rien à apprendre sur les principes de la société »), pp. 1553 et sq. (*Observations sur le discours... de Chateaubriand sur la liberté de la presse*, dont la thèse pourrait se résumer ainsi : ce qu'on croyait vrai en morale aux premiers jours de la société, en religion aux premiers jours du christianisme, en politique aux premiers jours de la monarchie, est vrai encore et le sera toujours) ; également t. III, p. 1050 et sq. (*De la manière d'écrire l'histoire*, étude de 1807). Les peuples doivent maintenant rester fidèles « aux lois naturelles de l'ordre social, qui sont en même temps les lois divines émanées de l'auteur de tout ordre » (*Démonstration...*, Méditations politiques tirées de l'Évangile, p. 294). Car l'humanité, passée par différentes phases, a pu atteindre, avec la monarchie française, un état proche de la perfection et si, certes, une société peut entrer en décadence, le désordre que produit spécialement une révolution doit finalement se résoudre au profit de l'ordre (cf. *Législation primitive*, dans *Œuvres complètes*, t. I, pp. 1195 et sq.). Les lois naturelles de la société sont l'œuvre de Dieu ; le catholicisme reposant sur la révélation *réelle* de la parole divine, et le christianisme ayant rempli tous les vœux raisonnables de l'esprit et du cœur de l'homme, il ne peut y avoir de croyance *nouvelle* (*Démonstration ...*, p. 68) ; seul tempérament de cette doctrine : les développements possibles d'une connaissance du christianisme adaptée aux temps nouveaux (*Législation primitive*, op. cit., p. 1196). Mais la thèse n'est pas modifiée pour autant (ibid., pp. 1262 et sq. : les lois qu'ont fixées les Écritures pour les nations deviennent « une règle universelle, publique, invariable, extérieure ; une loi qu'en aucun temps et en aucun lieu personne ne peut ignorer, oublier, dissimuler, altérer »).

74 La critique que fait Bonald de cette nouvelle forme de l'activité humaine, l'industrie, est particulièrement éclairante (cf. par exemple *Œuvres complètes*, t. II, pp. 235 et sq. sur l'agriculture et l'industrie). Cette critique est d'ordre politique et social : d'une part la fortune mobilière n'attache pas les hommes, les familles, au sol, d'autre part elle produit le *paupérisme* et accroît une population dont les gouvernements ne savent que faire, mais dont leurs ennemis font des réactionnaires (Lettres au comte de Senfft, p. 112 ; cette réflexion de 1837 n'est pas nouvelle et inspirée par le règne de Louis XVIII : pour Bonald, l'agriculture est « religieuse » et l'industrie « tout au plus déiste »).

## Pierre-Simon Ballanche

Les contemporains de Ballanche le rangeaient dans « l'école théologique ». A juste titre. Car ce Lyonnais qui connut le siège de Lyon et la Terreur de 1793 en son adolescence, et en garda le souvenir, ce catholique fervent qu'influencèrent les doctrines théosophiques, ce défenseur de la légitimité pour qui la Restauration signifia l'aurore d'une nouvelle ère, représente éminemment l'école contre-révolutionnaire, tant par son refus de la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle que par les principes directeurs de sa pensée. Mais son œuvre, si riche que l'on peut y retrouver « l'âme du romantisme français »<sup>75</sup> sous forme concentrée, les aspects divers et caractéristiques du romantisme, montre aussi qu'étaient comme programmés en elle des développements susceptibles de l'orienter vers des horizons tout autres que ceux de l'ultracisme. Encore eût-il fallu, pour que ces virtualités fussent exploitées, que l'écrivain se montrât capable de dégager et de faire éclater l'originalité de sa pensée. Or Ballanche, naturellement enclin à goûter les publications confidentielles, terriblement inapte à s'imposer, travailla et retravailla ses manuscrits, les disposa, les redistribua de telle sorte qu'il ne parvint pas à réaliser la grande ambition qui l'habitait, ni l'œuvre majeure qu'il rêvait. Il resta trop souvent l'homme des « prolégomènes », il vécut de l'ombre de l'amour et dans l'ombre de la gloire. Mais son influence agit en profondeur, sur certains groupes dont il récusait les doctrines (les saint-simoniens) et sur les plus grands écrivains et poètes du siècle.

Dans les années 1815-1830, les principes et les orientations de cette œuvre intellectuellement remarquable et littérairement décevante sont nettement fixés. Alors paraissent *l'Essai sur les institutions sociales* (1818), *l'Homme sans nom* (1820) et *l'Élégie* (1820) d'une part, et, d'autre part, dans les années 1827-1830, *la Palingénésie sociale*, *les Prolégomènes pour Orphée* et *la Ville des expiations*. En outre il est bien certain que *la Vision d'Hébal* (1831) n'a pas jailli tout entière après la révolution de 1830, mais qu'elle a été conçue et écrite avant, et complétée après. C'est-à-dire que se distinguaient deux ensembles d'ouvrages : du début et de la fin de la Restauration; et cette distinction permettrait, théoriquement, de discerner les points de départ et d'arrivée d'un itinéraire politique.<sup>76</sup> En fait la personnalité de Ballanche, ses méthodes de

75 Cf. Paul Bénichou, *Le sacre de l'écrivain*, Paris, 1973 ; réédition Gallimard 1999, p. 156. De même, Léon Cellier, dans *L'épopée romantique*, Paris : P.U.F. 1954, p. 107, définit *la Vision d'Hébal* comme « un compendium de l'idéologie romantique ». Je me référerai à l'édition des *Œuvres* de Ballanche dans l'édition J. Barbezat en 4 volumes, parue à Paris en 1830. Etant donnée la complexité des problèmes de datation, dans le cas des œuvres de Ballanche, j'ai préféré cette édition à celle de 1833 en 6 volumes, réimprimée chez Slatkine. Toutefois, pour Ballanche, *La Vision d'Hébal*, je citerai d'après l'édition Droz-Minard (1969) procurée par A. J. L. Busst.

76 Cf. p. ex. la préface de 1830 à *l'Essai*, où Ballanche souligne que si les choses et lui-même ont changé depuis 1818, ses grandes convictions sont demeurées intactes.



travail, rendent impensable que l'on pose aussi simplement la question; les deux aspects de permanence et de changement sont non pas contrastés, mais étroitement liés.<sup>77</sup> Je remarquerai donc que l'œuvre de Ballanche est à la fois très loin et très proche de l'actualité du temps : très loin par la hauteur des méditations, très proche parce qu'elle s'accroche à certains événements importants (comme l'assassinat du duc de Berry ou la nomination de Polignac) et je la considérerai dans son ensemble entre 1815 et 1830.

Les données fondamentales en sont, d'une part, la réaction politique contre la Révolution et l'Empire, l'opposition intellectuelle à la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle ; d'autre part les principes directeurs d'une pensée.

Si la Révolution n'avait pas été nécessaire, elle ne se serait pas produite.<sup>78</sup> Elle marque, en ses années 1792-1793, une véritable « solution de continuité » dans l'histoire : alors tout s'est effondré, « les ruines même ont péri ». Alors d'« horribles saturnales » et les crimes de la Convention exigèrent des « hécatombes humaines », firent que la France fut, en quelque sorte, « exilée sur son propre sol »<sup>79</sup>, et précisément l'horreur et l'immensité de la crise révolutionnaire prouveraient plutôt la grandeur et l'importance de l'œuvre que devait accomplir la révolution. Comme, inversement, la mort de Louis XVI, le sacrifice de ce juste, de cette « victime mystique d'une transformation sociale » atteste l'énormité de l'événement : « Le roi a racheté la France comme Jésus-Christ a racheté le genre humain »<sup>80</sup>. Après quoi, Bonaparte put fonder son empire : à la tête de la révolution « et non point à la tête des idées de son siècle », il voulut se créer un monde « barbare » et « plaça la patrie dans les camps ».<sup>81</sup> Bien que tout au long de ces décennies, les Français aient su garder

77 Sur le problème compliqué du « Grand œuvre de Ballanche, chronologie et achèvement », cf. l'article de Paul Bénichou in *RHLF*, sept.-oct. 1975, pp. 736-748.

78 Préface (1828) de la 2<sup>e</sup> éd. de *L'Homme sans nom*, dans *Œuvres complètes*, I, p. 304. Même idée dans P.-S. Ballanche, *Le vieillard et le jeune homme*, éd. Arlette Michel, Paris : Garnier, 1981, p. 63. Cette « nécessité » n'exclut pas la recherche des causes prochaines de la Révolution. Il arrive à Ballanche d'accuser en particulier « la partie dominante de la société » (*Œuvres complètes*, III, p. 262) d'avoir par son incompréhension et ses refus déclenché le fléau de Dieu.

79 Pour « horribles saturnales », cf. *Essai*, dans *Œuvres complètes*, II, p. 34 et 153 ; pour les citations suivantes, cf. *L'Homme sans nom*, op. cit., pp. 304-305 ; et *L'Eloge* de Camille Jordan, II, pp. 477 et sq. (1823) : « Proscriptions, levées en masse, guerre civile, guerre étrangère, tout lui était bon, tout lui était instrument. Elle créait l'anarchie, elle organisait la terreur, elle combinait la barbarie des peuples sauvages avec la farouche énergie du moyen âge, avec les plus savantes conceptions militaires ». Pour « hécatombes humaines », cf. *Essai*, p. 78.

80 Idée exprimée plusieurs fois par Ballanche. Cf. *L'homme sans nom*, op. cit., p. 391 ; ou la *Vision d'Hébal*, op. cit., p. 221.

81 Cf. *Essai*, op. cit., p. 26-27. Napoléon se mit à la tête de la « révolution » et non point à la tête des idées du siècle, ce qui est bien différent ; ou, en d'autres termes, à la tête de la révolution faite par les hommes, et non à la tête de la révolution faite par le progrès du temps. Cf. aussi le 'Dossier' de la *Ville des expiations* publié sous la dir. de J. R. Derré, Lyon : I.U.L., pp. 89 et sq.

et montrer honneur et courage militaires<sup>82</sup>, Waterloo fut la sanction finale.

Cette condamnation se lie naturellement à celle de la philosophie du XVIIIe siècle ; celle-ci pourra, parfois, se nuancer, mais demeurera l'une des constantes de la pensée ballanchienne dont elle constitue, en quelque sorte, le pôle négatif. Les convictions catholiques, une compréhension essentiellement religieuse du phénomène humain, commandent les argumentations. Il n'est donc pas étonnant que Ballanche attaque spécialement Voltaire, son cynisme, ses « aveugles fureurs » et ses « infamies »<sup>83</sup> qu'il compare à celles de la révolution ; ni qu'il récuse tous ceux qu'il juge coupables de tendances sensualistes ou matérialistes (Locke, Condillac, à plus forte raison Helvétius et, ultérieurement, Cabanis)<sup>84</sup> ; ni qu'à l'égard de Jean-Jacques Rousseau sa position se fasse moins simple : on le « trouve sur le chemin de toutes les vérités, lorsqu'il n'est pas contraint d'en sortir par l'esprit de système ».<sup>85</sup> Ce qui donne libre champ à de nombreuses attaques. La théorie du contrat social est radicalement fautive en ce que cette « fiction convenue » suppose « un état abstrait de la nature de l'homme »<sup>86</sup> très contraire à ce dont témoignent les traditions humaines. Et même tous les déistes qui ont imaginé la religion dite naturelle ont commis « une erreur analogue à celle du contrat primitif dans l'institution sociale »<sup>87</sup>. Pour des raisons à la fois religieuses et politiques, « la philosophie du XVIIIe siècle est donc tout entière à renverser »<sup>88</sup> ; et il faut que le XIXe siècle se dégage de ce « suaire d'incrédulité dont il est encore à moitié enveloppé »<sup>89</sup> (ce sont les exagérations de nos philosophes du XVIIIe siècle qui ont amené les crimes et attentats de la révolution).<sup>90</sup>

Ces négations sont catégoriques ; elles impliquent une opposition radicale à certaines méthodes de pensée très caractéristiques du XVIIIe siècle et,

82 *Ibid.*, p. 34 : « Pendant les horribles saturnales qui coûtèrent tant de larmes à la patrie, les traditions de l'honneur et de la gloire continuaient de se perpétuer parmi nous ».

83 Cf. en particulier l'*Essai*, op. cit., p. 55 ; p. 152 où Ballanche s'attaque au « renouvellement » de l'enthousiasme pour Voltaire : « Cet enthousiasme est factice, car il n'a plus aucun fondement » (p. 153). Cependant Ballanche reconnaît aussi que Voltaire eut un « vif sentiment d'humanité » (*Œuvres complètes*, III, p. 201 et surtout pp. 282-283).

84 *Ibid.*, p. 162. Sur Helvétius, p. 168-169. Cf. aussi *Œuvres complètes*, III, p. 365 sur la Réflexion XXI.

85 Cf. *Essai*, op. cit., p. 246. Les attaques contre les « rêveries du philosophe de Genève » (Préface de 1830 à l'*Essai*) sont nombreuses, spécialement dirigées contre le théoricien du *Contrat Social* (cf. *ibid.*, p. 230, 260). Voir aussi sur ce sujet Jean Roussel, *Jean-Jacques Rousseau en France après la Révolution, 1795-1830*, Paris : A. Colin, 1972, pp. 468-469 et 474-475.

86 *Essai*, op. cit., p. 165-166.

87 Préface de la *Palingénésie sociale*, *Œuvres complètes*, III, p. 13.

88 *Prologomènes pour Orphée*, *Œuvres complètes*, III, p. 328.

89 *Ibid.*, p. 55.

90 *L'Homme sans nom*, op. cit., p. 403.

d'abord, à son rationalisme analytique : aucun fait n'est isolé, rien n'existe en soi, Dieu seul connaît la chaîne éternelle dont l'homme ne fait que tisser la trame quotidienne<sup>91</sup> ; c'est au fait divin<sup>92</sup> que l'on doit s'attacher et non au fait humain. La pensée de Ballanche s'inscrit ainsi dans la tradition catholique. On sait qu'elle précède, littérairement, la grande renaissance religieuse des débuts du siècle<sup>93</sup> et lui-même, si loin qu'il se soit aventuré sur des voies menant hors de l'orthodoxie, restera fidèlement catholique.<sup>94</sup> C'est dans les œuvres de Joseph de Maistre (souvent évoqué) et de Bonald (relativement peu cité, mais très présent) qu'il trouvera certaines de ses idées maîtresses et des concordances majeures. Car ces grands prédécesseurs ont, comme La Mennais, « assigné le terrain vrai du champ clos où doit se livrer le combat », « fondé une admirable culée de pont », rétabli les contreforts démolis par le XVIIIe siècle<sup>95</sup>, ce que lui-même à son tour essaie. De fait, sur les problèmes cruciaux, dans les débats de l'époque, comme l'origine du langage et du pouvoir, il suit leurs leçons et dans ses vastes constructions mythiques il s'appuie sur leurs principes. Dieu ordonne l'histoire et, après son ministère de Création, garde (mais aussi peut retirer) à la Parole sa puissance.<sup>96</sup> La transcendance divine se redouble de la transcendance de la société sur l'homme individuel : hors de la société, l'homme n'est « qu'en puissance d'être »<sup>97</sup>. Car il n'est jamais né en-dehors de la société et il n'y a pas d'état antérieur à la société. L'homme ne peut donc pas plus avoir inventé la société (par un contrat primitif) qu'il n'a pu inventer le langage : il n'y a pas de pensée sans parole<sup>98</sup> et le système de l'invention du langage par l'homme est absurde.<sup>99</sup> Venue du fond des âges et des plus anciennes cosmogonies, une tradition tout à la fois divine (de par la parole) et humaine (de par ses transformations successives) a façonné l'évolution de l'humanité, ordonné les ères et les sociétés, et Ballanche qui prend toujours

91 *Essai*, op. cit., p. 45-46.

92 *Œuvres complètes*, III, p. 34.

93 On sait que le livre *Du sentiment* (1801) parut peu avant le *Génie du Christianisme*.

94 Sur ces voies menant hors de l'orthodoxie, cf. P. Bénichou (*Le temps des prophètes*, pp. 85 et sq.). Sur le souci de rester dans l'orthodoxie, le fait qu'à la fin de la *Vision d'Hébal* Ballanche ajoute, contrairement au développement naturel de sa pensée, une vision de Jugement dernier, est fort significatif (op. cit., p. 27, note).

95 *Œuvres complètes*, III, p. 364 (Réflexion XXI).

96 *Essai*, op. cit., p. 305 ; et *Œuvres complètes*, III, p. 361, Réflexion XVII entre autres.

97 Cf. *Palingénésie sociale*, op. cit., p. 12. De même, dans *l'Homme sans nom* (*Œuvres complètes*, II, p. 420) : « l'homme jamais né hors de la société », et *ibid.*, p. 196.

98 Cf. *Essai*, op. cit., pp. 163 et sq.

99 Cf. *Essai*, op. cit., pp. 161 sur l'origine du pouvoir qui « est évidemment la même que celle de la parole ». Sur la théorie que l'homme puisse être l'inventeur du langage, cf. *ibid.*, p. 242, « l'absurde est de tous les côtés dans le système de l'invention du langage par l'homme ».

son « point de départ dans les traditions »<sup>100</sup> fonde sa réflexion politique, comme ses créations poétiques, sur cette durée immémoriale. Il situe dans un « sanctuaire » mystique, mais aussi historique, les origines de la légitimité royale : elle est de droit divin, sort de toutes nos traditions, et c'est une nécessité de la société. Nier le droit divin revient à nier la Création : ce sont là deux erreurs semblables. Quant à détruire la royauté légitime, « je le dis avec une entière conviction, le jour où nous perdrons la légitimité, nous cesserions d'exister comme nation »<sup>101</sup>. « Nos rois nous ont donné notre religion et notre religion nous a donné nos rois », « nos mœurs sont fondées sur le christianisme ; il ne peut disparaître de la société sans que la société elle-même ne disparaisse ».<sup>102</sup> Ballanche fonde ainsi sur l'action divine et sur la tradition humaine, sur l'histoire la plus lointaine et sur la plus proche, la politique que la Restauration concrétise en alliance du trône et de l'autel.

Exactement comme le firent, au même moment, de Maistre et Bonald ? Non, et ce pour des raisons religieuses et historiques. Car les systèmes de référence sont différents. Dans le catholicisme ils exaltaient l'Eglise, et là où de Maistre et Bonald voyaient un modèle immuable, au contraire Ballanche admire une émancipation humaine graduelle. En effet, dans son système épique et mythologique, dont le principe moteur est l'épreuve initiatique, l'histoire de l'humanité s'ordonne avant et après le christianisme. Par son sacrifice rédempteur, le Christ vint apporter à l'homme sa première émancipation, signifiant le passage d'une solidarité partielle et partisane, celle des régimes de castes, à l'universelle charité. Et le message chrétien demeure à jamais valable (« le christianisme a tout dit »)<sup>103</sup> même si des révisions, adaptées à chaque

100 Cf. *Palingénésie sociale*, op. cit., p. 13.

101 Sur ce culte de la légitimité, cf. l'Epilogue, en forme de dédicace, d'*Antigone* (*Œuvres complètes*, I, p. 296) ; sur le droit divin, *L'homme sans nom*, op. cit., p. 420 (« Le droit divin n'est que ce qui n'est pas le dogme de la souveraineté du peuple. Faire dériver le droit d'une révélation immédiate, du moins dans les sociétés modernes, c'est le discréditer en pure perte ») ; cf. aussi l'*Essai*, op. cit., p. 261. Dans la préface (1830) de l'*Essai*, cf. la p. 10, et dans l'*Essai* lui-même la p. 28 : « La légitimité repose au fond d'un sanctuaire où il est difficile de pénétrer ». Page 140, Ballanche, se référant à Ancillon, écrit que la légitimité est en France au nombre des nécessités sociales : « Le jour où nous perdrons la légitimité, nous cesserions d'exister comme nation, les trois races de nos rois ont une origine commune qui est le berceau même du christianisme dans les Gaules. » De nombreuses autres citations pourraient être fournies. Pour éclairer cette idée, il importe d'ajouter que pour Ballanche (comme pour Joseph de Maistre et Ancillon, dit-il) ce sont les princes qui ont formé les nations et non point les nations qui ont fait les princes : « Toute l'histoire affirme ce fait » (ibid., p. 261).

102 *Ibid.*, p. 141. L'idée de base semble être que, la civilisation européenne étant fondamentalement chrétienne, on ne peut prétendre déraciner le christianisme sans détruire la société. Cf. sur ce point l'*Essai*, op. cit., pp. 151 et sq.

103 Cf. *Vision d'Hébal*, op. cit., p. 225 et *Prolégomènes pour Orphée*, op. cit., p. 203. Certes, continue-t-il dans les pages suivantes, Dieu parle dans le temps et il parle la langue du temps et de l'homme ;

époque, doivent l'explicitement progressivement. Désormais, après la Révolution française qui a fait passer ce message de la religion à la société<sup>104</sup>, une évolution qu'avaient toujours imposée de petites aristocraties d'imitateurs à de grandes masses d'initiables, s'effectuera par et pour ces initiables.<sup>105</sup> Ballanche, qui se sent et se veut prophète, c'est-à-dire, en son langage, celui qui dévoile et le passé et l'avenir<sup>106</sup>, nous donne en fait son interprétation du présent, dans la France de la Restauration, placée entre le passé, son ancien régime, et l'avenir tel que lui-même le pressent.

La logique interne de son système repose sur des séries d'antithèses sans cesse renouvelées entre l'immuable et le successif, les initiateurs et les initiables, le principe stationnaire et le principe progressif, le Destin et la Providence, la solidarité et la charité, l'Orient immobile et l'Occident mobile, la déchéance et la réhabilitation, etc.<sup>107</sup> D'où résulte un mouvement dialectique, orienté vers une fin dernière.<sup>108</sup> Certes, le sacrifice du Golgotha donne à l'histoire humaine sa signification essentielle, désormais permanente, donnée par Dieu, et pourrait figurer comme l'axe, divin, des révolutions humaines. Mais la réflexion elle-même de Ballanche trouve – la *Vision d'Hébal* en est le meilleur exemple – son objet constitutif et manifeste dans la succession des âges, dans les métamorphoses successives de l'humanité : dans le Temps. Le Temps, il le définit dès l'*Essai* en fonction du passé, mais aussi bien par l'avenir.<sup>109</sup> En particulier du point de vue politique. On voit alors comment et

---

alors l'esprit contenu dans la lettre se développe et la lettre est abolie. Quant au christianisme de Ballanche, on peut noter, comme l'a fait Laudyce Rétat (dans : Jean-René Derré, dir., *Dossier de la Ville des expiations*, Paris : Editions du CNRS, 1981, pp. 41 et sq. — «Structures et fonctions de la temporalité dans la *Ville des expiations*»), que Ballanche n'y nomme guère Jésus, mais ce qu'il dit par ailleurs, et contre de Maistre, du sacrifice du Golgotha me paraît signifier au mieux la ligne de clivage intellectuel entre les deux hommes.

104 *Prolégomènes pour Orphée*, op. cit., p. 262 ; mais la Révolution française ne fit pas seulement cette œuvre de progrès, elle voulut aller plus loin que cette émancipation et ce fut la catastrophe (*Essai*, op. cit., p. 143 et sq. : étant anti-religieuse elle a été aussi anti-sociale).

105 *Ibid.*, p. 249.

106 Cf. sur ce point J.-R. Derré (op. cit., pp. 53 et sq.) et Alfred Marquiset, *Ballanche et Mme de Hautefeuille*, Paris : Champion 1912, p. 243.

107 P. Bénichou (*Le temps des prophètes*, op. cit., p. 89) signale que Ballanche « ne semble pas être explicitement parvenu » à cette dernière formulation avant 1829.

108 Cette idée de la fin dernière reçoit ses meilleurs développements dans la *Vision d'Hébal*. Voir les pages 285 et sq. de l'édition citée.

109 En fonction du passé, c'est-à-dire en fonction de la Parole, de la Tradition et donc de « la prescience divine », « immuable et éternelle » (*Œuvres complètes*, IV, p. 518). En fonction de l'avenir, puisque l'homme « est soumis à la loi du progrès » (*Œuvres complètes*, III, p. 296). D'où ces affirmations de l'*Essai* (op. cit., p. 47) : que « nos destinées futures ont cela de fatal qu'elles sont les conséquences nécessaires de nos destinées passées » et que donc « les peuples ont besoin d'institutions qui soient en rapport avec leurs destinées futures » (*Œuvres complètes*, II, p. 67) ; et dans les *Prolégomènes*

combien Ballanche peut s'éloigner de Maistre et de Bonald dont il était, d'une certaine façon, proche par ses principes directeurs. A leur pensée proprement réactionnaire, puisqu'ils restent attachés et veulent revenir à un régime ancien où ils s'entêtent à voir l'ultime et comme intemporelle perfection, Ballanche oppose la perspective des changements nécessaires, des adaptations souhaitables et inévitables. Alors il argumente avec une belle ardeur polémique contre J. de Maistre que, par ailleurs, il admire et respecte.<sup>110</sup> Et s'il donne à leur désaccord l'expression la plus acerbe en termes religieux, c'est bien parce qu'au fond la querelle engage leurs convictions de chrétiens : comme les Juifs, de Maistre serait resté l'homme de l'ancienne alliance, il n'a pas compris que le règne de la Grâce était venu.<sup>111</sup>

Telle se dessine et telle se confirmera de plus en plus la divergence entre Ballanche et ses amis de l'ultracisme. Il est et demeurera l'homme de son « année climatique », 1814-1815<sup>112</sup>, l'homme de Louis XVIII et des espérances que fit naître la Charte, l'homme qui s'engage pour la réconciliation des partis adverses, et qui, nouveau Janus, considéra tout à la fois le passé aboli et l'avenir énigmatique, la déchéance certaine et la réhabilitation possible. Il écrira en décembre 1830 que la Restauration lui avait « tout enseigné »<sup>113</sup> ; certes, mais aussi l'espoir, et ensuite la déception. Dès 1820, l'assassinat du duc de Berry et les revendications furieuses qui s'élevèrent chez les ultras, puis l'inflexion réactionnaire du régime, puis l'arrivée au pouvoir de Charles X, puis la nomination de Polignac étaient bien de nature à l'inquiéter, à le troubler, à le

---

*pour Orphée*, op. cit., p. 311, il est enjoint aux gouvernements de fonder « dans l'avenir, au lieu de vouloir sans cesse recréer le passé ». D'où aussi, *a contrario*, les échecs historiques de Napoléon, qui « ne fonda pas dans l'avenir, et le présent lui est échappé » (*Œuvres complètes*, III, p. 246), de même que les échecs intellectuels de Maistre, qui ne sut « point distinguer ce cri si parfaitement articulé de l'avenir » (ibid., p. 264).

- 110 Sur cette question, cf. l'étude pertinente de J.-R. Derré dans son Dossier, op. cit., pp. 53 sq.: „Ballanche continuateur et contradicteur de Joseph de Maistre“, qui explique comment « l'hostilité est une forme privilégiée de filiation dans l'histoire des idées ». Ballanche a souvent exprimé son respect et son admiration pour Maistre.
- 111 *Prologomènes pour Orphée*, op. cit., p. 197. Et quelques pages plus loin, Ballanche réitère que Joseph de Maistre « a oublié le baptême substitué à la circoncision, double emblème qui explique tout » (ibid., p. 268).
- 112 Expression de Sainte-Beuve dans son article des *Portraits contemporains* (septembre 1843, nouv. éd. en 5 vol., II, pp. 1-51). Les citations qui évoqueraient les espoirs que mit Ballanche en Louis XVIII et en la Charte seraient très nombreuses ; cf. entre autres *L'Homme sans nom*, op. cit., préface, *l'Essai*, op. cit., pp. 20 et sq. où il se définit comme le Janus de la fable; pp. 30-31 sur Louis XVIII et la Charte.
- 113 Cf. Post-Scriptum d'*Orphée*, texte daté du 31 décembre 1830 : « C'est la Restauration qui m'a tout enseigné », cité dans *Le vieillard et le jeune homme*, op. cit., pp. 156 et sq.

détacher.<sup>114</sup> L'évolution politique réelle du régime se faisait au rebours de ce qu'il avait souhaité et cru voir. Ses amis, et d'abord Chateaubriand, participaient à cette évolution réactionnaire, travaillaient avec Villèle, lançaient la guerre d'Espagne.<sup>115</sup> Lui, il restait à l'écart, tenté de protester mais incapable d'exécuter, à l'instar de Chateaubriand, une éclatante volte-face, et de lutter brillamment aux côtés de ses anciens adversaires, les libéraux... Comme en amour, il fut en politique l'homme des rêves déçus. Sans doute par vocation : c'était un esprit chimérique et profond.

Sa décevante chimère se compose de principes ultra et de déductions proches du libéralisme. On a justement évoqué son royalisme bourgeois<sup>116</sup>. De fait, Ballanche est, socialement, un bourgeois, et tel le montrent ses écrits par divers biais : l'animosité qui s'y manifeste contre certaines castes aristocratiques<sup>117</sup> concorde avec une réaction déterminante du libéralisme bourgeois contemporain ; l'exaltation de la « propriété affranchie »<sup>118</sup>, l'apologie

114 Voir ce que Sainte-Beuve a si bien dit (art. cit., note p. 32) – par hasard il rencontre Ballanche en 1830 : « Je n'ai jamais mieux compris qu'en le voyant à ce moment décisif combien les dynasties, à force de fautes accumulées et de sottises, parviennent finalement à dégoûter et délier ceux qui furent pendant des années leurs plus sincères et dévoués zélés ». Dès 1820, il s'inquiète, après l'assassinat du duc de Berry (cf. *Œuvres complètes*, II, p. 297, et sa préface de 1828 à *L'Homme sans nom*) ; p. 465 (*Élégie*) ; pp. 506-511 le fragment daté du 31 mars 1830 sur « l'étonnante perturbation du 8 août », c'est-à-dire l'arrivée de Polignac au pouvoir.

115 Cf. *Œuvres complètes*, III, p. 407 (Réflexion XXXV) sur la guerre d'Espagne : la contre-révolution « a transporté la guerre civile au-delà des Pyrénées parce qu'elle était dans l'impossibilité de la faire en France ».

116 Expression de P. Bénichou (*Le temps des prophètes*, op. cit., p. 85).

117 Les témoignages de cette animosité abondent ; cf. en particulier *L'Homme sans nom*, op. cit., p. 422 : « Jusqu'à présent on n'avait pas compris la possibilité d'une société sans aristocratie. Mais il faut bien s'y faire » ; t. III, pp. 306-307 : « Il n'y a plus de nobles ni de plébéiens, mais seulement des individus au niveau ou en arrière du progrès social, qui aujourd'hui constituent le peuple vaincu et le peuple vainqueur ». Cf. aussi le Dossier de *La Ville des expiations*, op. cit., p. 99, sur l'aristocratie française qui « ne fut jamais nationale » et qui « maintenant, de plus, est usée » et « si visiblement frappée de désuétude et de mort » ; la conclusion étant qu'« il n'y a plus qu'une aristocratie possible, c'est celle de l'éducation », etc.. De même, mais dans un texte postérieur à 1830, Ballanche argumente contre Montlosier et déclare que la révolution de 1789 a été amenée par la corruption de « la nation privilégiée » ; et que « c'est pour la classe moyenne qu'il est permis de croire qu'on pouvait parvenir à l'amélioration sociale » (*La ville des expiations*, P.U.L. 1981, p. 49). Il serait, d'autre part, aisé de constituer un florilège de citations anti-cléricales, qui rapprocheraient curieusement Ballanche d'un certain anti-cléricalisme libéral et bourgeois d'époque : dans les « Réflexions diverses » qui terminent le tome II des *Œuvres complètes* citées on trouve les plus significatives contre la « théocratie » (Réflexion XXV, p. 371), contre certains exemples de décadence catholique (XXVI, p. 374), contre l'impie loi du sacrilège (XXVIII, p. 376), contre les jésuites (XXXI, pp. 386 et sq.). Cf. aussi les Fragments politiques publiés dans le Dossier de *La ville des expiations*, p. 99, sur les prêtres qui « se sont malheureusement déclarés les représentants de l'ancien ordre de choses ».

118 Cf. *Essai*, op. cit., p. 58 : Ballanche se déclare partisan de la multiplication de la propriété (contre la menace des révolutions, mais en reconnaissant qu'on ne parviendra jamais à la diviser assez

du « gouvernement représentatif »<sup>119</sup>, son adhésion au développement des activités industrielles<sup>120</sup>, prouvent son entente des motivations et des souhaits de la bourgeoisie d'alors. A considérer ses prises de position sur la liberté<sup>121</sup>, sur l'égalité<sup>122</sup>, sur la nation<sup>123</sup> et en particulier sur les classes moyennes, il apparaît bien qu'il ne manque pas à son idéal de conciliation, de réconciliation entre les deux grands partis contraires. Il opère de telle sorte qu'à partir de tout autres prémisses et en fonction d'une tout autre perspective spirituelle, son effort très conscient de compréhension de l'adversaire l'amène à le rejoindre, ou presque. Certes, intellectuellement, et sur un point capital – l'individualisme et ses fondements philosophiques – le désaccord ne peut que subsister, mais

---

pour qu'elle puisse arriver à tous), et surtout *Prolégomènes pour Orphée*, op. cit., p. 191 : « La propriété est une institution divine », malgré les déclamations du XVIIIe siècle et l'éloquence de J.-J. Rousseau, de même dans *La Ville des expiations*, op. cit., p. 98 : « La plus grande moralité qui résulte de la société, c'est la propriété ». Cf. aussi *Le vieillard et le jeune homme*, op. cit., p. 33, sur « l'affranchissement de la propriété ».

119 Cf. préface de 1830 à *l'Essai*, op. cit., pp. 10 et sq. : « La pleine solution du problème n'est fournie que par le fait du gouvernement représentatif » ; ibid. p. 192 sur la nécessité de corps représentatifs ; *Prolégomènes pour Orphée*, op. cit., p. 201 sur la participation nécessaire des peuples au pouvoir ; et p. 322 : la société civile « est appelée à se gouverner elle-même ».

120 *La ville des expiations*, op. cit., p. 122.

121 *Essai*, op. cit., p. 120 : Ballanche juge inadapté à nos mœurs un régime de liberté de la presse, mais lui qui affirme si souvent que Dieu a voulu l'émancipation et la liberté morale de l'homme (cf. *Œuvres complètes*, II, p. 362) déclare aussi (ibid., p. 189) que la liberté de la presse est nécessaire à la connaissance de l'opinion comme une soupape de sûreté dans les machines à vapeur ! Il y a là, semble-t-il, quelque hésitation de la pensée.

122 Sur ce sujet, on peut également noter des ambiguïtés : d'une part l'évolution de la société la fait tendre à l'égalité (cf. *L'homme sans nom*, op. cit., p. 402, où l'égalité est définie par « la justice égale pour tous, c'est-à-dire l'accessibilité pour tous à toutes les hiérarchies sociales ») ; et même, (Préface de 1830 à *l'Essai*, op. cit., p. 9), Ballanche insiste sur l'idée de l'« égalité par le christianisme, c'est-à-dire le christianisme achevant son évolution dans la sphère civile ». Mais d'autre part il souligne que « les révolutions qui se font pour la liberté sont légitimes ; celles qui se font pour obtenir l'égalité sont toujours anti-sociales » (*Essai*, op. cit., p. 127), que dans « la multitude », « le besoin de l'égalité tend toujours à développer tous les instincts anti-sociaux » » (ibid., p. 157). C'est que, si le bien-être social doit être le but de l'évolution et s'il « descendra graduellement à toutes les classes de la société », il y aura toujours des classes, et l'on ne peut concevoir la société sans cela (ibid., p. 355). L'inégalité des facultés a été voulue par Dieu et elle est bonne en ce qu'elle entretient le conflit qui durera jusqu'à l'achèvement de l'initiation humaine (cf. l'Introduction d'A. J. L. Busst à *La vision d'Hébal*, éd. cit. p. 25-26) ; et une société sans hiérarchies n'est pas concevable (*La ville des expiations*, op. cit., p. 25-26, p. 43 et *Œuvres complètes*, II, p. 263) ; mais les individus de toutes les classes doivent avoir accès à ces hiérarchies (*Œuvres complètes*, II, p. 355).

123 La „nation“ peut être considérée d'un point de vue interne : l'opposition de Ballanche aux castes aristocratiques correspond approximativement à la pensée libérale et bourgeoise, de même que ses affirmations répétées que la nation n'a plus rien à « expier » (cf. *Œuvres complètes*, I, p. 304, pp. 509-510) ; d'un point de vue externe : son exaltation du rôle éminent de la France en Europe (ibid., p. 416 ; t. II, p. 25) comme souci de rapprochement international (cf. *Œuvres complètes*, II, p. 354), de refus du « sentiment exclusif de la nationalité » s'accordent également avec l'opinion bourgeoise.



il est minimisé : il ne faut pas craindre que la société se résolve car l'opinion de chacun se forme, se modèle, sur celle de tous. Nous voici bien loin de l'individualisme puisque c'est tout le contraire<sup>124</sup> ; c'est-à-dire que dans sa conception, son idée synthétique, l'Etat, l'opinion, la société se gouvernent et s'harmonisent. En somme, cette pensée singulière résoudrait théoriquement le problème que la Restauration ne parvint pas à résoudre pratiquement : transformer les différends irréductibles de l'esprit en différences politiques réductibles... A la considérer de loin, la chimère de Ballanche fut d'avoir eu du bon sens.

Or, cependant qu'il semble ainsi rejoindre d'anciens antagonistes, un nouvel écart se creuse entre eux et lui, qui n'est plus originel mais final. Prenons pour exemple un concept bien indicatif de la « philosophie », la perfectibilité. En 1818, dans l'*Essai*, Ballanche se défend en soulignant que sa propre idée, la marche progressive de l'esprit humain, ne doit pas être confondue avec la « perfectibilité telle que certains l'entendent »<sup>125</sup>, et signifie que les générations sont toutes héritières les unes des autres. Mais, dans la *Vision d'Hébal*<sup>126</sup>, à propos de la réhabilitation finale de l'homme, il écrit que « la perfectibilité sort de la réhabilitation. Les épreuves successives ont conduit à l'émancipation. Le patriarcat oriental, ayant accompli sa mission, se confondra, en vertu de la loi chrétienne d'égalité, avec la plèbe occidentale pour accomplir la réintégration de l'homme » ; de même encore, dans l'argument de l'Epilogue d'*Orphée*, il a repris ce terme et soutient que les hommes individuels cherchent à refaire l'homme collectif et que les hommes veulent refaire l'homme : « La perfectibilité est donc la reconstruction de l'être ».<sup>127</sup> Ces quelques citations font entrevoir comment il peut rejoindre le vocabulaire libéral, mais en se dirigeant vers des horizons assez différents. Et en effet les idées-forces qui l'inspirent et qu'il met en valeur font voir une orientation et un style de pensée qui ne correspondent plus tant aux « Lumières » de l'ancien siècle qu'à une orientation, à des pensées neuves, celles du romantisme et du nouveau siècle : progression du genre humain dans sa marche vers l'avenir, et cette marche collective, indépendante des volontés individuelles,<sup>128</sup> se dirige vers un avenir voulu, ordonné par la Providence divine, Providence qui a prévu et ordonné la croissante liberté de l'homme.<sup>129</sup> Ce sont là des inflexions, des connotations tout autres que celles du libéralisme bourgeois. De même et surtout à la

---

124 Cf. *Prolégomènes pour Orphée*, op. cit., p. 299.

125 Cf. *Œuvres complètes*, II, p. 44.

126 Ed. cit., p. 230.

127 Cf. *Œuvres complètes*, IV, p. 519.

128 *Essai*, op. cit., p. 82.

129 Cf. *Œuvres complètes*, IV, p. 518-519.

pointe extrême de sa réflexion sociale, sa doctrine du « plébéianisme » ne caractériserait pas éminemment ces libéraux de la Restauration ; Ballanche alors ne les a pas simplement rejoints ; c'est un au-delà de la pensée libérale qu'il esquisse déjà. Dans les *Prolégomènes*, il annonce l'affranchissement graduel des peuples modernes<sup>130</sup>, déclare qu'autrefois « le génie du progrès était dans un petit nombre » d'initiateurs, mais que désormais « l'initiation n'est plus confiée à quelques-uns, elle repose dans tous »<sup>131</sup> : « L'évolution plébéienne est l'évolution de l'humanité elle-même »<sup>132</sup>. Cet homme hanté par l'idée de la perpétuité du passé et de la Tradition lance un thème qui sera bientôt amplifié, orchestré par d'autres prophètes romantiques. Et lorsqu'il annonce que « c'est dans les idées nouvelles qu'est l'avenir nécessaire, indomptable de la société »<sup>133</sup> et qu'ici-bas « la force réelle finit toujours par être du côté de l'avenir »<sup>134</sup>, parce que « Dieu est avec l'avenir de la société »<sup>135</sup>, n'est-il pas, par cette vision historique, par ces formules, un précurseur notable ? Reconnaissons, en tous cas, que ces idées elles-mêmes ont de l'avenir. Leur forme n'est pas éclatante, leur retentissement put ne pas être très grand sur le moment, mais l'exemple est insigne. Ballanche montre en effet comment sa foi et les valeurs chrétiennes peuvent informer une idée d'avenir, d'humanité émancipée, car c'est la Providence qui gouverne strictement ce progrès de l'homme, cet « avancement » de l'humanité vers la réhabilitation finale. Comme son illustre ami Chateaubriand, le « doux Ballanche » ne conçoit pas cette liberté et ce progrès de l'homme dans un autre cadre, dans une autre discipline spirituelle que le christianisme.<sup>136</sup> Ce faisant, il se réclame volontiers de Fénelon qu'il aime et admire singulièrement. Mais, de façon plus générale, n'est-ce pas, ainsi, toute une part importante de la philosophie du XVIIIe siècle finissant qu'il assume, et qu'il métamorphose par des accents, une tonalité déjà romantiques ? Ce qui est religion dans son cas pourra devenir pour d'autres une religiosité d'un type nouveau. Or c'est aussi, politiquement, des cercles ultra qu'il provient, et il n'a certes pas renié ces origines, légitimistes et catholiques, de sa pensée « progressive ».

---

130 *Prolégomènes pour Orphée*, op. cit., p. 202.

131 *Œuvres complètes*, III, p. 248-249.

132 *Ibid.*, p. 327.

133 *Ibid.*, p. 362 («Réflexions diverses»)

134 *Ibid.*, p. 307.

135 *Ibid.*, p. 362.

136 *Ibid.*, p. 249. Les peuples émancipés par le christianisme auraient déjà triomphé s'ils avaient compris qu'ils devaient se réunir dans une seule pensée et que cette pensée devait être une pensée religieuse. Ainsi ont fait les Etats-Unis d'Amérique, qui se sont mis sous la protection du Dieu de la liberté, du Dieu des chrétiens (*ibid.*, p. 251).

Cet homme en qui l'on s'accorde à voir un précurseur littéraire, est-ce étonnant que dans ses réflexions historiques et que dans son itinéraire politique, il devance également la future métamorphose idéologique du romantisme français et qu'il en indique l'imminence avant l'heure ? Car il ne peut être considéré isolément. Un vaste mouvement englobe et entraîne, lentement, malgré des résistances acharnées, les esprits. Une transformation, bien et longuement préparée, de la sensibilité, un renouvellement spirituel et moral se cherchent et essaient de conquérir le domaine des formes et des thèmes littéraires. Ballanche a pris décidément position ; ses réflexions critiques et, mieux, ses œuvres, en témoignent hautement.

Quant à ses réflexions critiques, il les a dites en particulier dans deux chapitres de l'*Essai* (I, 4 et III). Il y présente des analyses incisives, et le jugement s'y fait parfois si tranchant que plus tard il en regrettera la brutalité.<sup>137</sup> Sa pensée repose sur deux théories directrices, aux origines proches : le relativisme critique, venu du XVIII<sup>e</sup> siècle, renouvelé et développé par Mme de Staël dans *De la littérature*, et l'idée bonaldienne que la littérature est l'expression de la société. A partir de ces principes, Ballanche confère au temps, au moment historique, la fonction éminente. C'est le goût d'une époque qui impose sa loi et demande des formes littéraires qui lui soient adaptées. De là découlent les conclusions. Si le goût d'une époque a une réalité contraignante et inspiratrice, il apparaît que la littérature classique a représenté parfaitement le siècle de Louis XIV et qu'alors elle fut vraiment notre littérature nationale, mais aussi que, la nation ayant changé, il en résulte que nous nous en détachons<sup>138</sup>. Si nos chefs-d'œuvre n'étaient pas consacrés par une admiration traditionnelle, nous les apprécierions fort peu, car la littérature « a cessé d'être l'expression de la société » et commence à être, pour nous, « une littérature ancienne, de l'archéologie ». Nous voulons une autre littérature, « en harmonie avec nos institutions ». Or, « par opposition à la littérature classique, on a nommé littérature romantique celle où l'on professe une grande indépendance des règles, où l'on se permet de nouvelles alliances de mots, et surtout de nouvelles inventions de style ; où l'on secoue les lois de l'analogie, où l'imitation étend son domaine, où la pensée fait effort contre la parole fixée, la parole écrite ; où les sujets soient tirés des traditions modernes. Nous luttons, en ce moment-ci, de toutes nos forces contre l'invasion de la littérature romantique ; mais les efforts mêmes que nous faisons prouvent toute la puissance de cette littérature

137 Cf. la Préface de 1830 à la réédition de l'*Essai* : Ballanche y déclare que le mot « archéologie » appliqué à la littérature classique a dépassé sa pensée.

138 *Œuvres complètes*, II, p. 87-105. «Les conceptions littéraires, pour exercer une influence semblable, doivent être essentiellement différentes [...] Notre goût réel est inspiré par notre littérature qui est entrée dans les idées nouvelles» (pp. 87-88).

[...] ; bientôt la littérature classique ne sera plus que de l'archéologie ». Ceci dit, « nous devons professer un culte religieux pour la cendre de nos ancêtres, et croire à leur sagesse et à leur raison, qui revêtirent d'autres formes ».<sup>139</sup> Aujourd'hui il importe<sup>140</sup> de chercher une littérature nouvelle, et telle qu'elle puisse devenir « classique aussi, mais classique dans l'ordre de choses qui va naître ». Et « le génie romantique et le génie pittoresque vont succéder à un ancien genre classique, usé, et dont la mission est accomplie ».<sup>141</sup> On voit combien ces idées, ces formules sont proches de celles de Stendhal ; mais celui-ci n'a publié son audacieux pamphlet *Racine et Shakespeare* (1823 et 1825) que cinq ans plus tard. Il est vrai qu'il ne passa jamais pour manquer d'audace, alors que le fénélonien Ballanche fut renommé pour sa timidité. Et pourtant, sur ce sujet, c'est Ballanche qui le premier a trouvé et publié quelques arguments décisifs.

Littérairement, le plus important ne se trouve d'ailleurs pas dans ces pages de critique mais au cœur de l'œuvre elle-même et dans le fait que l'épopée romantique<sup>142</sup> trouve en Ballanche son « initiateur ». Car son œuvre fut et reste éminemment représentative des autres tentatives qui lui succéderont au cours du siècle, à la fois par l'ampleur de la conception et jusque dans son achèvement même. Imaginer, alors que sont récusées, abolies, les défuntes règles du genre épique, des créations d'un type nouveau – vers ou prose, n'importe – où perspectives religieuse et historique s'interpénètrent, où visions cosmogoniques et eschatologiques s'harmonisent, où un homme seul dise ou symbolise l'humanité entière ; imaginer des créations dont le mouvement traduise ainsi, après l'échec de la Révolution et la chute de l'Empire, la force et l'optimisme de l'époque s'ouvrant par-delà les tombeaux, telle se dessine sa grande ambition. L'itinéraire spirituel de Ballanche le rendit apte à tenter l'aventure, et la Restauration lui sembla pouvoir annoncer, après les épreuves,

---

139 *Ibid.*, pp. 97-98.

140 *Ibid.*, pp. 327 et sq.

141 *Ibid.*, p. 347. Cf. également, dans le Dossier de *La ville des expiations*, p. 105 et sq., les réflexions postérieures, probablement de 1834, contenues dans un projet de prospectus intitulé 'La France religieuse et poétique' ; Ballanche, se retournant sur un passé proche, écrit à propos des débuts du romantisme : « Les novateurs en littérature, le plus souvent, sont des archaïstes ; aussi, à très peu d'exceptions près, sont-ils sortis des rangs royalistes. » Dans le même ordre d'idées, on peut noter aussi (dans A. Marquiset, *Ballanche et Mme de Hautefeuille*, Paris 1912, p. 41) sa lettre du 29 janvier 1835 : après l'échec de sa première candidature à l'Académie, il déclare que malgré tout, il y a des signes que « tôt ou tard, le XVIIIe siècle sera chassé de tout pour faire enfin place au XIXe siècle » et il projette de se mettre d'accord avec V. Hugo.

142 Cf. Léon Cellier, *L'épopée romantique*, op. cit. de qui je m'inspire dans ce paragraphe. Il souligne que la *Vision d'Hébal* est un « compendium de l'idéologie romantique », un « foyer des idées-forces de son temps » et que Ballanche mérite « le titre d'initiateur » (pp. 107-108), car il « ouvre véritablement la voie à l'épopée romantique ».

la réhabilitation et un avenir conforme à ses rêves. Mais son itinéraire politique montre que, si le régime avait libéré son espoir, il désola son attente. Et, comme M. de Bonald, mais pour des raisons inverses, il a préparé, à la veille de 1830, la justification de l'échec.

### Félicité Robert de La Mennais

De même qu'en politique Maistre et Bonald, La Mennais a été amené, après l'expérience révolutionnaire et impériale, à constituer une doctrine réactionnairement neuve, spécifiquement religieuse. Et, sous la Restauration, quelles qu'aient été les circonstances personnelles, dramatiques, de son ordination, c'est en prêtre irradiant et fulminant qu'il agit et écrit. D'une part en effet, cette personnalité intense, homme de foi et de cœur, peut rayonner de sensibilité aimante et de confiance, d'amitié et même de gaieté lorsqu'il se trouve au milieu de ses amis, disciples et proches, dans l'atmosphère de La Chenaie; mais d'autre part, la plume à la main et la pensée en action, il peut apparaître en prêtre combattant, acharné à convaincre et à pourfendre, bien conscient qu'il annonce, dit, exprime la cause de Dieu et que l'Autre est le méchant. Son évolution montre, d'un biais particulier, comment chaque représentant éminent du groupe ultra grandit l'écart entre le régime et certains des plus illustres intellectuels qui l'ont d'abord célébré.

*L'Essai sur l'Indifférence en matière de religion* (Paris, 1817) a donné à La Mennais une gloire immédiate et considérable. La pensée qu'il y développe propose une remise en cause radicale, à la fois de la tradition politique de l'Eglise de France et de sa tradition théologique. L'apologétique mennaisienne, fondée sur le consentement universel, sur la tradition religieuse, puis chrétienne et enfin catholique de l'humanité, retrouve et retourne au profit du christianisme (selon l'exemple de Chateaubriand) une argumentation des philosophes déistes du XVIII<sup>e</sup> siècle ; et surtout elle établit ainsi une théorie de la certitude, tirée, elle aussi, de l'accord du genre humain seul capable de corriger et d'assurer, par la « raison générale », la raison particulière de l'individu. Car celle-ci, abandonnée à elle-même, erre naturellement et s'égarerait quasi-nécessairement, soit vers sa propre exaltation (cf. les protestants), soit, et très logiquement, vers un déisme qui mènerait à l'athéisme, ou bien, au choix, vers un scepticisme absolu ou vers le panthéisme : vers tout, vers rien, n'importe.<sup>143</sup> Ainsi donc, le sens commun, la tradition humaine et finalement l'autorité catholique peuvent seuls mettre le sceau de la certitude dans l'ordre fondamental et premier, celui de la foi. Ce système, neuf de par la valeur quasi-exclusive conférée au phénomène

143 Cf. *Des Progrès de la Révolution* (1829), pp. 273 et sq., où cette idée est résumée avec brio.

humain, peut paraître typiquement d'époque<sup>144</sup> ; il s'inscrit dans la lignée de tentatives proches comme celles de J. de Maistre<sup>145</sup> et de Bonald<sup>146</sup> ; c'est-à-dire dans la réaction contre la philosophie du XVIIIe siècle. Mais, ce faisant, La Mennais rompt avec la propre tradition apologétique française, avec la théologie encore inspirée de Bossuet<sup>147</sup>, avec la recherche multi-séculaire d'un équilibre entre foi et raison, au détriment de la raison, et singulièrement de la raison individuelle. Voici le point essentiel : comme Bonald, La Mennais récuse le *cogito* cartésien et l'évidence immédiate du sens propre ; c'est l'autorité sociale qui, humainement-divinement, garantit à l'homme la validité de la pensée.<sup>148</sup> Cette primauté de la société, de la communauté humaine sur l'individu reproduit, sous forme théologique, les pensées politiques similaires de Maistre et surtout de Bonald : la transcendance de la société par rapport à l'individu. Et on peut noter qu'en ce sens La Mennais s'oppose à certaines formes et certains postulats de l'individualisme laïc du libéralisme bourgeois à sa période de plein essor. Mais surtout, et plus précisément, il attaque le cartésianisme théologique selon lequel avait été formé le clergé français et en particulier ses représentants les plus haut placés, cartésianisme théologique qui était fermement soutenu et propagé par Saint-Sulpice. C'est dire que de telles opinions, exprimées avec un tel éclat, devaient provoquer remous et réactions ; elles suscitèrent aussi, d'emblée, à l'abbé Féli quelques amitiés et une élite de disciples, clercs et laïcs.

Quant à la politique de l'Eglise, La Mennais innove également. Comme J. de Maistre, mais pour d'autres motifs, il exalte la domination suprême du pape sur l'Eglise universelle. Car la papauté doit incarner et symboliser l'unité doctrinale et une souveraineté destinée, en premier ressort, à garantir l'indépendance du spirituel contre les empiètements du pouvoir temporel.

144 Cf. sur ce point M. Milner, op. cit., pp. 102 sq., pp. 183 et sq.

145 Sur Maistre, cf. le compte rendu „Du Pape“ par La Mennais (*Nouveaux Mélanges*, Paris 1826, pp. 18 et sq.) et la lettre de Maistre à l'abbé, bien commentée par Jean-René Derré (*Littérature et politique dans l'Europe du XIXe siècle*, P.U.L., 1986, chap. 6 : 'J. de Maistre et Lamennais', pp. 121 et sq.).

146 Sur Bonald et La Mennais, cf. dans le même ouvrage le chap. 3, p. 15 et sq. Et se rappeler la formule de La Mennais (*Essai...*, op. cit., p. 70) : il a été « dans ce siècle de désordre et de ténèbres, le fondateur des dernières espérances qui restent peut-être aux nations, et le bon génie de la société ». Mais leurs bonnes relations durèrent quelque dix ans seulement.

147 Sur ce point, cf. Jean-René Derré, *La Mennais, ses amis et le mouvement des idées à l'époque romantique*, Paris : Klincksieck 1962, pp. 266 et sq.

148 Cf. sur ce point un développement caractéristique (*Nouveaux mélanges*, Paris 1826, pp. 342 et sq.) dans un article de 1823 consacré à Laurentie que La Mennais loue d'avoir prouvé « très clairement que le système de Descartes n'est que la théorie philosophique du protestantisme » ; toute la philosophie du XVIIIe siècle n'est que la rigoureuse application du principe fondamental de Descartes. Certes le principal est d'ordre théologique (J.-R. Derré, pp. 235 et sq.).

Mais une telle doctrine, l'ultramontanisme, heurtait directement la tradition gallicane, fondée sur la déclaration des quatre articles de 1682, reconduite par le Concordat de 1802. Car, pense La Mennais, si le pouvoir est fort, il domine, et s'il est complaisant, il corrompt. Napoléon<sup>149</sup> avait domestiqué son clergé et l'Alliance du Trône et de l'Autel compromet l'Eglise. Or si l'ultramontanisme avait offert à la hiérarchie ecclésiastique un recours théorique sous l'Empire, les relations nouvelles entre l'Eglise et la royauté restaurée pouvaient à bon droit sembler très bénéfiques pour la cause catholique ; surtout au sommet de cette hiérarchie où de bons rapports avec l'autorité civile étaient assurés aux postes importants de la hiérarchie par le système de nomination des évêques. Mais l'abbé de La Mennais dénonçait dans cette alliance bien apparente un facteur d'inadmissibles compromissions. Et il argumentait vivement et attaquait nommément jusqu'aux dignitaires ecclésiastiques les plus haut placés, tels Mgr. Fentrier, Grand aumônier de France et Mgr. de Quélen, archevêque de Paris. Articles virulents, lettres publiques disaient son ire et son exigence de pureté face aux accommodements, aux transactions de l'Eglise. On sait qu'à suivre cette voie, qu'à force de s'opposer à l'Eglise réelle au nom du catholicisme, La Mennais ne devait plus avoir de recours qu'à Rome.

Il apparaît ainsi qu'il s'isole dramatiquement et que dans l'Eglise même, qui à l'époque passe justement pour une force de réaction, La Mennais pourrait faire figure d'ultra, exigeant plus encore que ce que des temps favorables ont accordé. Hors de l'Eglise, quant à la politique, il en irait de même. Mais en ce domaine, c'est par rapport aux ultras bien réels que La Mennais gêne par ses revendications ; elles dépassent singulièrement leurs propres théories et se situent bien au-delà de leurs préoccupations et de leurs intérêts politiques. Pour La Mennais, ce domaine profane est secondaire : « On ne saurait trop le redire : la véritable société, c'est la société religieuse ; il n'y en a point d'autres ».<sup>150</sup> Pour autant, il lutte à leurs côtés, écrit au *Drapeau blanc*, et le *Conservateur* fut heureux d'accueillir une telle plume en 1819 et plus encore de l'enlever à des concurrents. Mais dans ces chapelles encore il inquiète et il gêne.<sup>151</sup>

A raison, comme le prouvent ses articles de 1819-1825, réunis dans les *Nouveaux Mélanges* (1826). Le discours ultra s'y déploie brillamment et fustige le libéralisme, qualifié au mieux de « faction », et plus souvent de

149 La Mennais a varié au sujet de Napoléon, et cela lui fut aigrement reproché (cf. Christian Maréchal, *La dispute de l'Essai sur l'Indifférence*, Paris : E. Champion, 1925, pp. 158 et sq.). Et de fait, sous la plume de La Mennais, Napoléon est d'abord « fils aîné de la Providence », puis dans les *Nouveaux Mélanges* (282 -de 1822- et 284) devient « ce je ne sais quoi de Diable et d'ignoble qu'on appelait encore l'Empereur [et qui] s'éteignit sur un rocher ».

150 *Nouveaux Mélanges*, op. cit., p. 281.

151 Sur ces disputes de journaux concurrents, cf. Ch. Maréchal, *La dispute...*, op. cit., p. 112 et sq. (La Mennais au *Conservateur*).

« révolution ». Et le roi est souvent admonesté au nom de la royauté : Rois, « soyez rois ! » (277), soyez forts car les peuples exigent une autorité forte qui les contienne et les protège : « c'est la puissance seule qui est populaire » (276), et Louis XVI est mort d'avoir voulu « n'être qu'un homme, lorsqu'il lui était commandé d'être roi » (274). Les gouvernements de la Restauration sont sévèrement critiqués : en 1814 le retour des Bourbons s'accomplit dans la joie des peuples, mais le ministère, au lieu de s'appuyer sur la France fidèle, imagina de se placer entre la révolution et la monarchie : « L'histoire ne fournit aucun autre exemple d'un pareil excès d'aveuglement » (325), car c'est être aveugle que de ne pas voir que « le gouvernement n'est pas un modérateur entre l'anarchie et la société ; il est établi pour procurer le triomphe décisif du bien et non pour protéger la lutte entre le bien et le mal » (326). Qu'il s'agisse de problèmes d'enseignement<sup>152</sup> ou de l'observation du dimanche<sup>153</sup>, de politique extérieure<sup>154</sup> ou intérieure<sup>155</sup>, La Mennais récrimine, dénonce les scandales de ces gouvernements qui transigent et n'appliquent pas la loi pure et dure, celle que la théorie contre-révolutionnaire de La Mennais exige.

Comme Bonald, La Mennais tranche net : le pouvoir est et doit être indivisible. Le diviser, c'est l'anéantir (273). Etant donné que le peuple ne peut être que sujet<sup>156</sup>, comment le pouvoir le représenterait-il ? Un gouvernement représentatif est comme la représentation d'un gouvernement (541). Ou encore : que tous soient souverains, nul n'a le droit de commander. Ce qu'on a nommé la « souveraineté du peuple [est] une des plus étonnantes et des plus monstrueuses folies qui soient jamais montées dans l'esprit humain » (467). Au reste, la Révolution, cette « effrayante leçon que la Providence avait résolu de donner au monde », a démontré la perversité de telles doctrines et la nécessité de toujours et encore lutter contre sa menace : « Se flatter de l'adoucir, c'est un rêve : sortie de l'enfer pour détruire, elle accomplira sa mission jusqu'à ce qu'elle

---

152 Les questions universitaires sont longuement traitées dans ces articles (*Nouveaux Mélanges*, passim) : voir l'article intitulé « Sur l'éducation des filles », 1819, pp. 175 et sq.

153 *Ibid.*, p. 350 et sq.

154 Chapitre particulièrement intéressant et révélateur. Cf. l'article sur la Sainte-Alliance (1822, pp. 279 et sq.), accusée de manquer de base puisqu'elle réunit différentes sectes et repose donc sur l'indifférence des religions : c'est-à-dire le fondement même de la révolution qu'on veut combattre. Dans le même article, les réflexions sur la Grèce marquent une différence par rapport à certains ultras qui appliquaient au problème le principe de légitimité (du pouvoir turc). La Mennais se prononce fermement pour « la foi, l'humanité même ». Cf. surtout la révolte libérale espagnole et ses prises de position en faveur de la guerre (pp. 290 et sq.; pp. 358 et sq.).

155 Cf. op. cit., passim, en particulier pp. 218 sq., sur l'assassinat du duc de Berry.

156 Sur le peuple, cette „pensée“ exprime une vue purement politique.



retourne aux lieux d'où elle est venue » (220)<sup>157</sup>. Or la Révolution française – qui devient européenne (279) – n'a pas été une subversion seulement politique. Elle a commencé au XVII<sup>e</sup> siècle dans l'ordre religieux : un moine blessé dans son orgueil donna le premier signal de la dissolution spirituelle, et en 1789 la révolution « était pleinement consommée à l'époque où l'on s'imagine qu'elle commença » (281). Car les principes destructeurs du protestantisme se sont développés et le soi-disant « progrès des Lumières » a amené les désastres et les horreurs<sup>158</sup> de la Révolution et de l'Empire (250 sq.) et enfin le trouble, désordre croissant d'une société que ne régit plus la religion : c'est ainsi que « l'invasion des doctrines philosophiques a pleinement révélé les lois de la vie et de la mort des nations. La lumière est sortie du chaos » (85)<sup>159</sup>.

Cette lumière, c'est celle de Dieu et de l'illumination religieuse. De là, deux sortes de conséquences, négatives et positives. Négativement : une pensée qui n'admet pas ces prémisses religieuses substitue le règne du fait et de la force au règne de l'ordre et du Droit. Car à supposer que l'autorité vînt de l'homme, elle paraîtrait une usurpation : « L'homme n'a réellement aucune autorité sur l'homme » (275), et « tant qu'il n'y aura point de christianisme commun, universellement reconnu pour loi, la politique ne sera qu'un calcul d'intérêts matériels » (286) et la concurrence d'idéaux variables au gré des « protestants de l'ordre social » (391). Tel est bien le résultat de cette protestation, de cette rébellion « de l'homme souverain contre toute espèce d'ordre » (332) qui s'est développée du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles, et que perpétue l'opposition libérale. Elle ne peut aboutir qu'à l'anarchie ou au despotisme, ces deux maux apparentés (ibid. et 340). Alors que les libéraux ne réclament pas, à leur profit, un droit universel de révolte (361) ou une tolérance qui a déjà servi, au XVIII<sup>e</sup> siècle, à justifier tous les crimes et à autoriser toutes les erreurs (365). Il y a des « délits spirituels »<sup>160</sup>,

157 Citation tirée de l'article consacré à Haller, „Restauration de la science politique“ (pp. 458 et sq.), article important où La Mennais approuve et loue les idées de cet éminent contre-révolutionnaire (dont la conversion au catholicisme fut abondamment commentée en des sens divers), et où il résume sa propre doctrine. On notera en particulier son approbation des idées de Haller sur le droit de propriété, antérieur à tout contrat et qui a sa source dans la nature.

158 Cf. p. 218 : « Il y a trente ans, la philosophie ouvrit en France l'ère des crimes », etc.

159 Cf. aussi sur la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle, les phrases de son *Etat de l'Eglise...*, p. 42, citées par Louis Le Guillou (*L'évolution de la pensée religieuse de Félicité de Lamennais*, Paris : A. Colin 1966, p. 99) : « Ecrasez l'infâme ! Ecrasez cette philosophie destructive qui a ravagé la France, qui ravagerait le monde entier si l'on n'arrêtait enfin ses progrès ; encore une fois, écrasez l'infâme ! »

160 D'où la compréhension manifestée pour l'Inquisition. Cf. *Nouveaux Mélanges*, p. 361 (« ç'eût été un grand bonheur pour la Westphalie qu'elle y eut existé » à l'époque des anabaptistes etc.), et pp. 370-371 : l'Eglise n'inflige que des peines spirituelles et l'Inquisition « dont on fait tant de bruit » a permis à l'Espagne d'échapper aux guerres de religion. Ceci dit, nous ne prétendons point qu'elle soit entièrement exempte de reproches, admet La Mennais. Pour ce qui est du domaine politique, « la société a le droit de se défendre contre tout ce qui l'attaque. Lorsqu'on trouble la paix publique et qu'on soulève les peuples avec des doctrines, ces doctrines ne sont plus de simples

et la société ne saurait tolérer les doctrines qui rendraient son existence impossible (369). Ces excommunications intellectuelles sont commandées par une doctrine positive, qui dépend étroitement de la théologie mennaisienne. L'ordre politique idéal est d'origine divine. Seul le droit divin fait l'homme libre, car alors il n'obéit réellement qu'à Dieu (340). La loi divine s'impose aux rois et aux sujets (ibid.), et « ce qui fait le roi fort, c'est la foi, l'inébranlable conviction que le pouvoir qu'il a reçu d'en haut ne lui manquera jamais, s'il ne manque pas lui-même au pouvoir » (270). « Le christianisme a créé la royauté, elle est un de ses bienfaits » (273). En retour, le christianisme « a divinisé pour ainsi dire » le pouvoir en lui donnant une douceur inconnue aux temps anciens et aux peuples non chrétiens (243). Mais, du coup, la royauté n'a de force que celle que lui prête le christianisme ; « le pouvoir ne cesse jamais d'appartenir à Dieu ; jamais il ne devient la propriété de celui qui l'exerce » et un roi est uniquement, selon la formule de Saint Paul (Romains XIII, 4), le *ministre de Dieu*, pour le bien. C'est pourquoi les droits du prince sont limités par d'autres droits aussi légitimes et sacrés que les siens, par la loi divine de justice (467) ; preuve a contrario de la bienfaisance de ces limites : dans un régime de souveraineté populaire les droits du peuple sont illimités puisqu'il n'y a rien hors du peuple. De même que dans la société religieuse l'homme est libre quand il obéit au pouvoir spirituel, de même, en politique, « la perfection de l'autorité dépend de la religion qui éclaire et développe la raison sociale » et « dans l'état parfait de société, le pouvoir est *un* parce que la raison générale est *une*, et qui divise l'autorité divise la société » (243).

D'évidence cet ultracisme politique est un ultracisme spirituel, qui subordonne le pouvoir royal à l'observation et au maintien de la loi chrétienne puisqu'elle est la condition absolue de sa légitimité. Cette conception de la légitimité du pouvoir peut être de tradition, et La Mennais saura s'appuyer sur Saint Thomas. Elle isole cependant l'abbé parmi ses amis politiques, préoccupés d'accroître les prérogatives du roi et les privilèges de la noblesse et de retrouver l'absolutisme de Louis XIV<sup>161</sup> et d'y utiliser l'Eglise : pour eux elle était un moyen, pour La Mennais la finalité de son action. Et c'est ainsi que déjà s'esquissent les divergences théoriques, que compliquent les problèmes personnels et les incidents journalistiques.<sup>162</sup> La

---

opinions, mais des crimes ; et il serait singulier qu'il y eût des crimes que le Souverain ne pût justement réprimer et punir » (ibid., p. 361).

161 Cf. op. cit., p. 317, l'éloge de ce « monarque qui trouva dans son âme ce mot si profond : *L'Etat, c'est moi* ; non, sans doute, que l'Etat lui appartint comme un troupeau appartient à son maître, mais parce que l'Etat n'existe que par le souverain et ne peut être véritablement représenté que par lui. »

162 C'est ce qui apparaît déjà en 1822-23 à propos du *Drapeau Blanc*. Cf. sur ce point l'ouvrage de Christian Maréchal (*La Mennais au Drapeau Blanc*, Paris : Champion 1946) qui montre précisément à quelles intrigues gouvernementales La Mennais fut en lutte et comment, de querelles en procès,

royauté est seconde, et la première autorité, l'Eglise, est tout puisqu'elle révèle Dieu, tant qu'elle le dit en sa vérité.

C'est, encore en 1825-1826, dans *De la religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil* (Paris, 1826), que La Mennais expose ses idées à ce sujet, et ses deux volumes montrent avec une particulière netteté, d'une part que se maintient et même s'exaspère son idéal clérical, d'autre part que s'exaspère également son opinion sur l'actualité. Il y apparaît en effet que La Mennais reste bien un ultra, même si son ultracisme spirituel le situe au-delà des « politiques », parmi les « fanatiques » du parti. Il renouvelle avec abondance et beaucoup de violence sa condamnation de la Révolution<sup>163</sup>, du « jugement privé »<sup>164</sup>, et surtout du protestantisme où il voit la source première des maux de l'Europe et de l'esprit.<sup>165</sup> Tels seraient les principaux facteurs historiques et intellectuels

il fut chassé du journal dont il se croyait maître. On y voit en particulier (pp. 202 et sq.) le parti ultra se scinder entre politiques et politiques religieux (dits fanatiques par les libéraux), entre ceux de l'équipe du *Conservateur*, autrefois unis et maintenant séparés entre hommes du gouvernement et hommes d'opposition de droite, entre La Mennais lui-même et des ultras comme Corbière, Chateaubriand et même Bonald auxquels il adresse de vifs reproches. C'est une escarmouche préliminaire, annonciatrice, qui dans sa sensibilité aiguë et tourmentée ne pouvait que laisser des traces profondes.

- 163 Deux idées sur le passé, sur le présent, gouvernent la présentation : qu'elle ne fut « qu'une horrible circonstance » dans le vaste mouvement de « renversement des doctrines qui, depuis l'origine du monde, ont été le fondement des sociétés humaines » (I, 96) et que « les affreuses proscriptions qui ensanglantèrent la France à cette époque de crimes [...] révélèrent tout ce qu'il y avait au fond des doctrines philosophiques, dont le triomphe [...] semblait être une orgie de l'enfer » : or « le meurtre s'arrêta, mais les doctrines restèrent » et continuèrent de régner (I, 49).
- 164 Cf. II, 6-7 sur ce principe de jugement privé « destructif de tout lien dans l'ordre spirituel ». « Le désir de cette indépendance, ou de l'extinction totale de la société humaine tourmente une foule d'insensés ».
- 165 Aux yeux de La Mennais qui, ici, le qualifie de schisme (et non d'hérésie, II, 9), le protestantisme unit les crimes d'une rupture de la tradition chrétienne et d'un appel au « jugement privé » ; d'où un mépris haineux, particulièrement insistant et révélateur. Historiquement, ce fut « le plus terrible fléau qui jamais ait pesé sur le genre humain » (II, 199) ; il brisa unité religieuse et unité politique. Après quoi les philosophes, fidèles à son message, continuèrent le travail de dissolution sociale, et la Révolution française signifia l'application des principes du protestantisme (I, 48). Il est vrai que le protestantisme, en appliquant ses principes, en arrive à se dissoudre lui-même : il se définit comme « l'acte d'indépendance de la raison humaine en matière de religion » et dès lors la religion ne peut plus être qu'une opinion libre, une pensée humaine variable « dont il ne saurait jamais résulter aucun devoir » (II, 74). C'est bien ce qui se produit : un évêque anglican avoue que « le protestantisme consiste à croire ce qu'on veut, et à professer ce qu'on croit » (II 37, note). Voilà bien pourquoi le protestantisme, « comme religion, est à jamais éteint » (II, 213) ; n'ayant rien à conserver, ni dogme ni discipline, il se ploie partout à ce qu'on demande de lui et « partout il est esclave de la puissance temporelle parce que, dépourvu de sacerdoce, il n'offre pas les premiers éléments d'une société » et sa « *dépendance civile* a sa source dans les mêmes maximes qui produisent une *indépendance politique* féconde en révolutions » (II, 9). On notera spécialement que sous sa forme anglicane il ajoute encore à ses torts celui d'être anglais ; or en Angleterre ce sont des mots vides de sens que monarchie et religion chrétienne, « l'esprit du protestantisme, incompatible avec l'existence de la

de la dissolution sociale qu'il voit se développer en France. En refusant que le catholicisme soit le fondement, unique, nécessaire et proclamé, de la société<sup>166</sup>, on précipite une évolution qui mènerait à l'anarchie et / ou au despotisme, évolution dont les symptômes s'aggravent rapidement : « Jamais l'ordre social ne fut plus dangereusement menacé »<sup>167</sup>. Qu'est-ce, en effet, que le régime et la France de la Restauration ? Encore une monarchie chrétienne ? Non, c'est, politiquement, une république<sup>168</sup>, et socialement une démocratie.<sup>169</sup> Car

---

véritable royauté » (I, 20), a fait que l'Angleterre est « réellement une république aristocratique » (I, 23) et il trouve en outre que cette religion nationale est politiquement puissante (II, 233), et son église immensément riche (I, 69) alors que l'Eglise de France est politiquement impuissante (I, 56) et a perdu ses richesses (I, 68 et sq.). Double succès du modèle anglais, double échec du catholicisme français ? N'est-ce pas révoltant ?

- 166 Idée constamment rappelée par La Mennais (cf. I, 15 et sq.). Ce furent les papes, les évêques qui créèrent les monarchies chrétiennes (I, 18), « la véritable monarchie, inconnue des Anciens » (I, 35) ; c'est bien pourquoi la Révolution tendit, avant tout, à renverser les « doctrines qui, depuis l'origine du monde, ont été le fondement des sociétés humaines » et nourrit « une haine irréfléchie pour le christianisme, qui partout se présente à elle comme un obstacle, et le seul qui retarde son triomphe complet » (I, 96). Au reste, quelles que soient les menées et les menaces des gouvernements, l'Eglise ne change point : « Il y a dix-huit siècles que l'éternité a commencé pour elle » (II, 10) et les institutions sociales demeurent fondamentalement d'origine religieuse : la société a pour base des croyances communes et c'est « toujours dans l'ordre spirituel, et là uniquement, que se trouve le principe d'union » (II, 191-192). Et un « matérialisme abject » (II, 102) ne fera pas penser que la vie de la société est dans l'ordre matériel : « un bazar n'est point une cité » (II, 191). Mais si l'on s'imagine possible une abolition du catholicisme, alors paraîtraient des races de « barbares féroces plus hideux que le monde n'en vit jamais » (II, 81 et conclusions des deux volumes).
- 167 Le second volume ayant paru quelques mois après le premier, La Mennais se sert de cet intervalle comme d'un argument supplémentaire : « Ceux qui trouveraient peut-être, il y a quelques mois, nos alarmes exagérées, doivent comprendre maintenant par ce qui se passe sous nos yeux, par l'audace croissante des hommes d'anarchie, par les maximes qu'ils soutiennent, les projets qu'ils avouent, les espérances qu'ils manifestent, que jamais l'ordre social ne fut plus dangereusement menacé » (II, 5).
- 168 Il convient de noter l'emploi et le sens de ce mot, étant données les prises de position de La Mennais en 1830. Pour lui l'Angleterre est « une véritable république », selon l'acception rigoureuse du mot et non une monarchie, puisque le parlement est le véritable souverain (I, 22) ; de même la France n'est pas plus que l'Angleterre une vraie monarchie, mais c'est, comme elle, une république (I, 23). En effet la souveraineté réside dans les Chambres (I, 28), et un ministre ne saurait garder ses fonctions malgré l'une des deux Chambres, et le ministère n'est que l'action publique d'une démocratie souveraine : le roi n'a plus de pouvoir souverain, qu'il dissolve une chambre, la nouvelle fera ce qu'elle voudra, imposera sa décision et il sera « impossible désormais, à moins d'une révolution dans le gouvernement, qu'elle ne soit pas rigoureusement exécutée » (I, 30-31). Il en résulte que « le roi n'est plus, désormais, qu'un souvenir vénérable du passé » (I, 33).
- 169 Thème antithétique et conjoint : alors que l'Angleterre est une république aristocratique, dominée par une aristocratie puissante (I, 23), en France « nous n'avons pas même les premiers éléments d'une aristocratie » (ibid.). De ce fait la France est devenue « une vaste démocratie » (I, 26-27 et 33) où seules les différences de fortune, d'imposition, font la distance qui sépare le souverain (électeurs et éligibles) du sujet (non électeur). Or la démocratie est détestable : « mobilité continuelle » (I, 34), médiocrité triomphante (I, 34), destruction de toute espèce de droit, soit divin soit humain (I, 38), despotisme sans limites (I, 39-40), corruption universelle (I, 41), victoire du « dogme athée et de la souveraineté primitive et absolue du peuple » (I, 95).

il n'y a pas d'aristocratie en France ; pas de monarchie : le roi ne peut rien que sous couvert des ministres, lesquels dépendent des Chambres, et dans le pays seul l'argent crée des distinctions, droits politiques et distinctions sociales. Et l'argent corrompt.<sup>170</sup> D'où le désordre moral d'une société sans assise religieuse. Car l'Eglise qui fut et devrait être le premier ordre dans l'Etat<sup>171</sup> n'existe plus comme société : si ses prêtres sont salariés, elle-même n'est pas dotée.<sup>172</sup> Les lois accordent indifféremment leur protection aux différents cultes ; l'Etat s'affirme en athée.<sup>173</sup> L'opinion publique est travaillée par « la révolution », par les libéraux, par les protestants, tous avides d'« indépendance ».<sup>174</sup> Ainsi se dessine une évolution catastrophique qui mènerait sûrement à l'anarchie sociale, mère d'un despotisme populaire plus affreux.<sup>175</sup> Pire : c'est l'Etat, le régime, ce sont les gouvernants eux-mêmes qui rejettent le message chrétien, entendent dominer l'Eglise et adoptent les idées révolutionnaires<sup>176</sup>, en particulier sur l'éducation des enfants. Pire encore : de hautes autorités ecclésiastiques, les Frayssinous, les « prélats de cour », se prêtent à ce jeu, prônent et favorisent le gallicanisme, la soumission du

---

170 Thème longuement développé (I, 36-46), où brille cette formule : la corruption générale sera peut-être pour le peuple une occasion « d'apprendre que la conscience est pourtant quelque chose, puisqu'enfin cela se vend et s'achète ».

171 Cf. I, 68-89.

172 Il en résulterait que la religion est « au dessous d'un électeur à 300 francs » (I, 70), qu'elle figure dans le budget au même titre que les beaux-arts, les théâtres, les haras et que tout l'effort des gouvernants vise à « la dissoudre comme société » (II, 10).

173 La Mennais reprend à ce propos sa polémique contre Odilon Barrot (I, 51) : l'Etat qui accorde une protection égale aux cultes les plus opposés n'a évidemment aucune force ; il est donc athée. Et, à ce propos, La Mennais dit son désaccord avec d'autres ultras, dont Chateaubriand (I, 55). Cet « athéisme légal » exerce ses ravages dans l'ordre civil : l'enfant, enregistré à sa naissance, pourra vivre et mourir sans avoir connu « d'autre religion que le culte de lui-même, d'autre morale que le code criminel, d'autre divinité que le bourreau », et à sa mort on enregistrera simplement qu'il y a un cadavre : « Cherchez dans l'univers, je ne dis pas une nation, mais une horde sauvage dégradée jusqu'à cet excès, vous n'en trouverez point ». « Jamais, avant le XVIIIe siècle, il n'exista de société publique systématiquement athée » et « voilà où nous en sommes venus à force de lumières », voilà ce que vous appelez les progrès de la civilisation (I, 70-73).

174 Cf. en particulier II, pp. 75 et sq. *Le Producteur, Le Globe* réclameraient la liberté de n'avoir aucune religion, c'est la « négation de toute vérité » comme « la religion du siècle est l'abolition de toute loi divine et humaine, de toute morale et de toute société ». C'est la faute au protestantisme, et si l'Eglise ne s'opposait aux progrès de l'incrédulité protestante (dans les contrées où elle n'est plus dominante), il y a longtemps que l'on n'y trouverait plus une seule trace de christianisme (II, 81).

175 Cf. I, 40 : le despotisme de tous n'a point de bornes « et voilà pourquoi les démocraties finissent toujours par un despote ; après elles, il n'est rien qui ne paraisse tolérable au peuple ». Et le despotisme conduirait à une anarchie plus monstrueuse encore (II, 253-259).

176 Cf. I, 40 : les idées révolutionnaires continuant à régner, sont devenues « une espèce de symbole national consacré par les institutions publiques et révérend de ceux mêmes qui l'avaient longtemps combattu ». Depuis Bonaparte, rien n'a été changé à l'athéisme d'Etat.

pouvoir spirituel au pouvoir temporel, la formation d'une église nationale.<sup>177</sup> Déjà certains préparent un schisme.<sup>178</sup>

Ce système de pensée a sa cohérence passionnelle : négatif et positif s'y correspondent strictement. Mais la virulence des argumentations témoigne d'une tension extrême, que La Mennais découvre par sa définition même du processus en cours : « Chose effrayante à dire, Dieu et l'homme sont en présence : il s'agit de savoir à qui l'empire restera ».<sup>179</sup> Comme les temps actuels semblent montrer que la cause de Dieu faiblit<sup>180</sup>, il s'ensuit que le présent est lourd de catastrophes imminentes<sup>181</sup>, si l'on n'y remédie rapidement. Certes Dieu l'emportera, parce que tout ce qui se fait contre Lui est nécessairement nul.<sup>182</sup> Mais l'espoir est renvoyé à beaucoup plus tard, à un avenir indéterminé, à une nouvelle société.<sup>183</sup> Et surtout il critique, il avertit la royauté que la fin de son règne est proche peut-être si elle ne change de politique.

L'ouvrage *Des progrès de la révolution*<sup>184</sup>, que La Mennais publie en 1829, remporta un éclatant succès, mais du côté des libéraux ; et leur satisfaction

177 C'est évidemment l'un des points cruciaux de l'argumentation. Cf. surtout II, pp. 82 et sq., puis II, 136 et sq., 190 et sq. („Des églises nationales“). Pour La Mennais, le gallicanisme fait du roi le maître absolu du clergé, et les maximes gallicanes tendent à détruire l'ordre religieux en le soumettant contre sa nature à l'ordre politique : elles ne sont, sous ce rapport, que l'expression théologique des doctrines du siècle, des doctrines athées ; d'où la violence des attaques contre Frayssinous (II, 128 et sq. et 143) et les « prélats de cour » (II, 190). « Refuser aux papes et à l'Eglise de déposséder un souverain, fût-il tyran, hérétique, etc. », c'est toujours le cri des juifs : *Non habemus regem, nisi Caesarem !* Et les païens eux-mêmes auraient rougi de dire qu'on doit par ordre de Dieu obéissance à un prince ennemi de Dieu et persécuteur de ses fidèles. La conclusion du premier volume est qu'on nous prépare l'anéantissement du christianisme en France « par l'établissement d'une église nationale, soumise de tout point à l'administration » (I, 104-105).

178 Cf., dans le second volume, les pages 201 et sq. (« les révolutionnaires appellent le schisme et cela se conçoit ») et où est dénoncé le projet exécrable « de précipiter la France dans un schisme semblable à celui du seizième siècle ».

179 Cf. II, 7.

180 Cf. I, 75-80. Contrairement à ce que peuvent penser « les meilleurs esprits » et singulièrement Bonald qui avait exprimé sa confiance dans le caractère religieux du siècle, La Mennais estime qu'aujourd'hui l'athéisme est « maître de cette société qu'il a conquise » et que seuls des individus isolés défendent la religion catholique : « Le nombre des chrétiens a diminué depuis un demi-siècle ».

181 Cf. en particulier les fins des deux volumes ; celle du second volume est particulièrement pessimiste (pp. 250 et sq.) : si les gouvernants ne sortent pas du système actuel – le combat contre l'Eglise – leur ruine est certaine ; il leur faut donc s'unir vite à l'Eglise, ou plus un trône ne restera debout.

182 Cf. II, 105, ce qui se fait contre la loi divine est « nul de soi ».

183 Cf. II, pp. 206 et sq.

184 *Des progrès de la révolution et de la guerre contre l'Eglise*, Paris 1829.

est instructive.<sup>185</sup> Le livre marque en effet une étape bien remarquable dans l'itinéraire intellectuel de l'écrivain. Il fait voir, de façon exemplaire, comment sa pensée vit, se transforme et traverse de nouvelles orientations. Il y apparaît à la fois que les principes de ses convictions restent les mêmes et que leurs leçons changent. Des concepts fondamentaux, tels que royauté, Eglise, libéralisme, demeurent à la base de la construction de l'édifice, mais leur contenu, leurs qualifications et donc le sens se modifient. Car, investis, subvertis par de nouvelles significations, ils suscitent des jugements, des prises de position inédits, et voilà bien ce que des libéraux contemporains attentifs à ces conclusions, si surprenantes pour leurs préjugés, saluèrent joyeusement.

Les bases de la pensée mennaisienne demeurent, si bien que l'écrivain peut citer et reprendre certaines argumentations de *La religion...*<sup>186</sup> Il réaffirme avec une identique passion ses thèses sur les méfaits du gallicanisme,<sup>187</sup> du protestantisme,<sup>188</sup> de l'université<sup>189</sup>, et il semble même élargir et accentuer encore sa critique du libéralisme et de ses fondements doctrinaux : « L'individualisme qui détruit l'idée même d'obéissance et de devoir, détruit donc le pouvoir, détruit donc le droit et alors que reste-t-il qu'une effroyable confusion d'intérêts, de passions, d'opinions diverses? Telle est la base de la nouvelle politique rationnelle, et le terme inévitable où doit aboutir toute doctrine exclusive du christianisme »<sup>190</sup> ; soumettre la loi au jugement de chaque homme, la transformer en une simple opinion, « c'est là ce qui

185 Cf. Ch. Maréchal, *La Mennais au Drapeau Blanc*, op. cit., p. 301 : « Les plus intelligents et les plus sages des libéraux salueront de cris enthousiastes les *Progrès de la Révolution*, annonciateurs et précurseurs de l'*Avenir* ».

186 Cf. par exemple, p. 108, à propos de son importante (et paradoxale) définition de la royauté comme « république démocratique ».

187 Le thème est particulièrement développé. L'argumentation de base n'a pas changé, mais au lieu d'efforts accomplis en vue d'une réforme on a maintenant un constat : royalisme (politique) et gallicanisme sont confondus dans la même réprobation (p. 29) et la royauté en fait les frais. D'où l'affirmation que la royauté reste légale, mais n'est plus légitime (p. 103 : aujourd'hui il n'existe plus de royauté chrétienne, de sorte que renverser la souveraineté, c'est renverser un ordre légal, et non pas un ordre divin, car il n'y a d'ordre divin qu'en Jésus-Christ et par Jésus-Christ, « il appartient aux princes surtout d'examiner ce qu'ils ont gagné à ce changement »). Cf. aussi p. 51.

188 La Mennais reprend ses arguments sur la liaison entre philosophie du XVIIIe siècle, protestantisme et révolution (p. 129), entre protestantisme et libéralisme (p. 127), entre le protestantisme et les pouvoirs arbitraires – Danemark, Prusse et surtout Angleterre (p. 34).

189 Les attaques contre l'université sont particulièrement violentes : cf. tous les chapitres 6 (pp. 145 et sq.) et 7 (pp. 187 et sq.) et cette formule typique : « Jamais, depuis l'origine du monde, si exécration de despotisme n'avait pesé sur la race humaine » (p. 145) et la condamnation des ordonnances Portalis et Feutrier sur l'enseignement. De même la préface, pp. IX et X contre Feutrier et Vatimesnil.

190 Cf. p. 26. La Mennais attaque particulièrement le *Globe* et la pensée de Guizot – à la fois doctrine d'anarchie (cf. p. 119 sur le « principe d'anarchie qui constitue le libéralisme dogmatique ») et de servitude (p. 3 et p. 87). Esclavage et anarchie sont liés (cf. p. 94), ce sont les deux des formes du règne de la force.

rabaisse le libéralisme au-dessous même de l'Etat païen »<sup>191</sup>, et même c'est se mettre « hors de la civilisation païenne elle-même, hors du genre humain ». <sup>192</sup>

Et pourtant, un changement considérable s'est produit que l'âge, l'expérience amère des réalités françaises et le spectacle des réalités étrangères<sup>193</sup> ont dû motiver. De mêmes mots, de mêmes idées se chargent et s'éclairent de valeurs différentes. Prenons les deux plus importants, politiquement : royauté et libéralisme. Dans *De la religion...*, La Mennais avait soutenu, pour le déplorer furieusement, que le régime de la Charte avait réellement motivé une république démocratique, et il réitère ce jugement,<sup>194</sup> mais aussi il insiste sur l'histoire de la royauté française et accuse particulièrement Louis XIV d'une évolution désastreuse de la monarchie.<sup>195</sup> Le Roi-Soleil fut source d'un système d'idolâtrie réelle, le gallicanisme, qui établit l'arbitraire au nom de la religion.<sup>196</sup> Or l'actualité montre que le gallicanisme prospère, que cette perversion désastreuse du pouvoir spirituel par le temporel triomphe.<sup>197</sup> Alors il assimile la royauté française et le Gallicanisme et de ce fait la royauté peut bien rester légale : elle perd sa légitimité.<sup>198</sup> Elle montre qui était de droit divin, et elle rentre dans le système d'un droit purement humain où règne la force.<sup>199</sup> Mais La Mennais dénonce cette évolution historique : n'est-ce pas, plutôt, sa propre évolution qu'il manifeste, et n'est-ce pas de ses déboires dans sa lutte contre le gallicanisme de la hiérarchie ecclésiastique dont il prend acte? D'autre part le libéralisme : si La Mennais confirme véhémentement son refus radical des doctrines libérales, il constate aussi leur audience et leurs progrès. Alors, en rapport avec son analyse de l'évolution gallicane de la monarchie française, il rend le gallicanisme responsable du mouvement qui a détaché les peuples d'un pouvoir oppressif et de la religion

---

191 Cf. p. 89.

192 *Ibid.* p. 90.

193 On sait quels grands effets les mouvements catholiques et libéraux d'Irlande, de Belgique et de Pologne ont exercé ou vont exercer sur la pensée de La Mennais. Cf. ici les pp. 68 et sq. où sont conjoints les exemples de l'Irlande et de la révolte vendéenne contre la Révolution.

194 *Ibid.*, pp. 108 et sq. : p. 112 « la Charte, c'est la république ». De l'erreur de 1814 découle des conséquences inévitables : on a créé la lutte qui oppose les deux principes également faux de primer radicalement démocratiques les institutions et le principe de la monarchie despotique de Louis XIV, mais cette lutte est inégale : les libéraux auront nécessairement raison en demandant que la Charte soit exécutée puisque « la charte, c'est la république ». Alors le pouvoir ne peut se soutenir que par le despotisme admis.

195 *Ibid.*, p. 7.

196 *Ibid.*, p. 61, p. 111, pp. 136 et sq.

197 *Ibid.*, pp. 138 et sq.

198 *Ibid.*, pp. 51 et surtout 103.

199 *Ibid.*, p. 257.



catholique : comme le gallicanisme établissait l'arbitraire au nom de la religion, tous ceux que travaillait le besoin de liberté, ont vu à tort dans la religion l'alliée du despotisme et s'en sont séparés : telles sont, dit-il, l'origine du libéralisme et l'une des causes de son caractère anti-chrétien.<sup>200</sup> Aujourd'hui, « le libéralisme considéré dans ce qu'il offre d'universel et de permanent, n'est d'autre chose que le désir de liberté inhérent aux nations chrétiennes qui ne sauraient supporter un pouvoir arbitraire ou purement humain ».<sup>201</sup> Ainsi donc le libéralisme demeure ce qu'il était : un fauteur d'anarchie spirituelle et de dissolution sociale, mais aussi il exprime (mal)<sup>202</sup> une incoercible exigence humaine de liberté ; il est, tout à la fois, juste et faux, bien et mal fondé. Le concept est soumis à un traitement singulier de telle sorte qu'il garde son contenu ancien et reçoit une valeur nouvelle ; mais l'un est négatif et l'autre est positive. Cette disparate montrerait que le progrès de la pensée mennaisienne est une marche vers l'inconciliable.

La conclusion générale que La Mennais tire de ces analyses le mettrait en lumière : royalisme et libéralisme, ces deux adversaires, sont à rejeter d'ensemble, ce sont deux erreurs antithétiques et égales.<sup>203</sup> D'une part les maximes du libéralisme ne lui permettent d'établir « qu'un pouvoir complètement et radicalement arbitraire », trompant ainsi « le juste désir de liberté qui émeut les nations chrétiennes »<sup>204</sup>, et, parce qu'il nie la communication du pouvoir divin, il nie la possibilité d'un pouvoir légitime et est alors contraint ou de détruire la société ou d'accepter la servitude.<sup>205</sup> D'autre part « les royalistes ou plutôt les gallicans »<sup>206</sup>, imbus de leur erreur, la confusion entre despotisme et royauté<sup>207</sup>, préconisent un régime d'arbitraire. Cette similitude n'étonnera point, puisque dès qu'on n'admet qu'un pouvoir humain on consacre la servitude ; dès qu'on rejette la loi divine, on rejette tout principe de justice obligatoire et l'on consacre la tyrannie ; car dès qu'on sépare l'ordre politique de l'ordre religieux, on se prive de toute garantie

---

200 *Ibid.*, p. 61.

201 *Ibid.*, p. 256.

202 *Ibid.*, p. 87 : l'argumentation est que le sentiment de liberté qui anime le libéralisme dans une partie de la population est juste et vrai ; mais le libéralisme ne saurait atteindre cette liberté parce que ses fausses maximes l'en éloignent nécessairement.

203 *Ibid.*, pp. 109 : les deux doctrines contraires et également néfastes ; p. 89 ; p. 46 : il n'est pas plus possible de constituer une société durable avec les doctrines royalistes gallicanes qu'avec les doctrines appelées libérales ; p. 29 les deux doctrines sont également fausses.

204 *Ibid.*, p. 43.

205 *Ibid.*, p. 87.

206 *Ibid.*, p. 88; cf. aussi p. 29.

207 *Ibid.*, p. 48.

imaginable contre l'arbitraire.<sup>208</sup> Il en résulte qu'« il n'est pas plus possible de constituer une société durable avec les doctrines royalistes gallicanes qu'avec les doctrines appelées libérales ».<sup>209</sup> Ainsi donc, dans l'apparente alternative entre les deux partis adverses, La Mennais voit un vrai dilemme : dans les deux cas, la conclusion est la même : servitude. C'est bien pourquoi il convient et il importe, en rejetant leurs prétentions contraires et similaires, de rappeler aux esprits que seul le christianisme n'abandonne pas les peuples aux volontés arbitraires des Rois<sup>210</sup> et qu'il offre de lui-même ce qu'on chercherait vainement ailleurs : l'union de l'ordre et de la liberté.<sup>211</sup> Nous retrouvons ainsi la thèse que La Mennais défend, agressivement, depuis des années. Mais le temps a passé, amenant après les espoirs l'amertume des désillusions, et l'on voit à quelles critiques radicales de la royauté restaurée<sup>212</sup>, à quelle réhabilitation du libéralisme, partielle mais significative, il a été conduit. Le regard dont il contemple le régime, l'analyse qu'il fait de la situation politique, montrent que son ancienne confiance en la royauté légitime est morte : il la qualifie maintenant de « fictive », ce qui indique que lui-même l'a transformée en fiction. Seule alors demeure l'affirmation de son espoir en l'Eglise.

C'est à elle qu'il pense, c'est elle qu'il adjure en annonçant une proche convulsion. L'opinion, dit-il, est secrètement inquiète<sup>213</sup> et, d'ailleurs, « la plus simple réflexion suffit pour faire comprendre que l'état actuel ne saurait durer, que nous marchons vers une catastrophe ».<sup>214</sup> Du fait que la Restauration a prétendu concilier passé et présent, deux principes se trouvent

---

208 *Ibid.*, p. 44.

209 *Ibid.*, p. 46.

210 *Ibid.*, p. 67 – les exemples qui suivent montrent qu'il s'agit ici de la perspective européenne.

211 *Ibid.*, p. 62.

212 *Ibid.*, p. 112. La royauté restaurée est non seulement affaiblie par les institutions choisies, mais « purement fictive » étant donné que « la Charte, c'est la république » et que toutes les demandes libérales visant à faire exécuter franchement et loyalement la Charte sont bien fondées. Le parti libéral a donc pour lui la raison, mais toutes les lois complémentaires qui seront en harmonie avec la Charte ne peuvent être que des lois « essentiellement républicaines ». A première vue ce vocabulaire surprend ; il a pourtant sa logique d'une part, quelles que soient à l'époque les connotations du mot « république », La Mennais l'emploie toujours de telle sorte qu'on peut y retrouver le sens étymologique et classique d'Etat : d'autre part, sa pensée sépare absolument les deux types (société chrétienne / société non chrétienne). A partir du moment où cette qualité chrétienne est refusée, qu'importe le nom du régime ? Le christianisme n'en réprovoque aucune et « il s'allie à tout genre de police » (p. 110).

213 *Ibid.* p. 106. Cf. aussi la Préface, p. V. La Mennais évoque à ce propos Cottu (on connaît son faible pour Mme Cottu) et l'approuve (ce qui n'empêche pas les différences sensibles : cf. *ibid.* pp. 226-227, à propos du Clergé et de l'Etat).

214 *Ibid.* p. 107. Notons que le thème de la dissolution de la société, s'il se précise alors dans le sens politique, est ancien.

en lutte.<sup>215</sup> Comme la vérité ne se développe que par le combat et que l'erreur ne finit qu'en s'épuisant jusqu'à ses conséquences dernières,<sup>216</sup> despotisme et anarchie continueront à se disputer longtemps l'empire.<sup>217</sup> Mais ce combat entre deux erreurs n'intéresse pas l'Eglise : qu'elle n'intervienne pas, qu'elle se tienne à l'écart, s'isole et se concentre en elle-même !<sup>218</sup> Car la religion n'a point de part à la guerre intérieure des partis et ne doit donc pas y participer. Le christianisme ne réprouve aucune forme de gouvernement, il « s'allie à tout genre de police ; mais par ses maximes et son esprit, il est souverainement incompatible avec les doctrines d'anarchie et les doctrines de despotisme ».<sup>219</sup> Cependant n'arrive-t-il pas un moment où « le désordre, atteignant l'essence même du pouvoir, a envahi l'Etat tout entier, une autre loi se développe, loi de destruction, indispensable pour préparer le renouvellement futur ».<sup>220</sup> Or à examiner l'état actuel des choses, il apparaît bien que l'on est arrivé à un tel moment : « le monde d'aujourd'hui est travaillé de l'insurmontable besoin d'un ordre nouveau, qu'il s'efforce de réaliser sans le connaître ».<sup>221</sup> En France, « jamais on n'aspira avec une plus vive ardeur à un nouvel ordre de choses : tout le monde l'appelle, c'est-à-dire appelle, sans se l'avouer et s'en rendre compte, une révolution ». « Oui, elle viendra, parce qu'il faut que les peuples soient tout ensemble instruits et châtiés ; parce qu'elle est indispensable, selon les lois générales de la Providence, pour préparer une véritable régénération sociale ».<sup>222</sup> Cette prédiction qui, au point de vue politique, va s'avérer remarquablement juste, est motivée par des analyses politiques mais elle s'inscrit aussi dans une perspective religieuse : la future régénération providentielle de la société est promise aux chrétiens, pour beaucoup plus tard,<sup>223</sup> après que

215 *Ibid.*, p. 109. Il y a là un effet naturel des choses : à partir du moment où l'on a voulu concilier le passé et le présent « ainsi que l'expliquaient les habiles » (p. 108), le principe radicalement démocratique des institutions et le principe de la monarchie despotique de Louis XIV se sont trouvés en conflit.

216 *Ibid.*, p. 127. L'exemple type de cette pensée, qu'évoque ici La Mennais, est le protestantisme : il ne finit qu'en arrivant au déisme, le déisme qu'en tombant dans l'athéisme, l'athéisme qu'en parvenant au scepticisme absolu.

217 *Ibid.*, p. 123.

218 *Ibid.*, pp. 258-259 et la conclusion p. 280.

219 *Ibid.*, p. 110.

220 *Ibid.*, p. 104 « Il est donc conforme aux lois de la Providence que les fausses doctrines qui égarent les peuples continuent à prédominer, jusqu'à ce qu'elles aient accompli, au degré nécessaire que Dieu connaît, la destruction qui doit précéder l'œuvre de la régénération sociale. »

221 *Ibid.*, p. 113.

222 *Ibid.*, p. 122.

223 pp. 93-94 : étant donné que le salut du monde social dépend du retour des peuples au vrai christianisme et qu'ils s'agit de changer, non l'état matériel des choses, mais l'état des intelligences, il y faut du temps ; pp. 122-123 : après la crise prédite « on ne remontera pas immédiatement à

l’Eglise et les peuples auront traversé bien des épreuves.<sup>224</sup>

Ces idées que La Mennais expose dans *Des progrès de la révolution* résultent d’une évolution, d’une maturation qui progresse au jour le jour et se transcrit dans la correspondance<sup>225</sup> de ces années 1828-1830. Celle-ci montre, au vif des réactions et des commentaires instantanés, la rapidité de son évolution et les directions nouvelles qu’il se cherche et se trouve. Un thème domine ces lettres, que résume la formule tant de fois répétée : la catastrophe est inévitable.<sup>226</sup> Sur quelles raisons se fonde cette prévision ? Les motivations en sont indissociablement religieuses et politiques, et les religieuses sont les premières.<sup>227</sup> Les combats, les polémiques de La Mennais contre la hiérarchie, les « évêques de cour »<sup>228</sup>, continuent et s’exaspèrent<sup>229</sup> ; il faudrait, pense-t-il, que Rome agisse et parle. Mais le pape se tait : « Rome, où es-tu donc ? »<sup>230</sup> Et à Paris, tandis que l’alliance du Trône et de l’Autel perpétue ses méfaits et ses ravages, pour le plus grand dommage des deux pouvoirs, La Mennais doit bien constater que ses adversaires l’emportent et qu’il échoue. Or, en fin de compte et de toutes façons, Dieu ne peut manquer à l’homme et la foi ne peut disparaître. En revanche la force croissante des libéraux, de « la révolution »<sup>231</sup>, enseigne que la royauté peut se perdre : « Je crains pour le trône, mais je suis tranquille sur le sort de la foi »<sup>232</sup>. Et la personnalité de

---

l’état chrétien ! » Le chrétien se consolera en pensant que les desseins de la Providence ne sauraient s’accomplir en un temps qui ait quelque proportion avec la vie humaine.

224 *Ibid.*, p. 127.

225 Cf. la *Correspondance générale* de La Mennais, t. IV (juillet 1828-juin 1831), éd. Louis Le Guillou, Paris : A. Colin, 1973.

226 Cf. pp. 19, 23, 53 et passim. Ce thème de la révolution inévitable se trouve d’ailleurs déjà dans une lettre du 2 mai 1827 (cf. Jean-René Derré, *La Mennais, ses amis et le mouvement des idées à l’époque romantique*, Paris : Klincksieck, 1962, p. 391).

227 La Mennais tend à classer les partis politiques en fonction de leurs relations avec la religion. Cf. p. 209 la lettre du 22 novembre au comte de Senfft.

228 Cf. p. 151.

229 Cf. la *Première* et la *Seconde Lettre à Mgr. l’Archevêque de Paris*, de mars et avril 1829. L’on connaît ses attaques contre Mgr. Frayssinous, Mgr. Feutrier, etc. Cf., à propos des ordonnances de juin 1828 sur l’enseignement, son appréciation sur Mgr. Feutrier « pauvre misérable entouré de « Jacobins » et de « prêtres perdus » etc.

230 Les allusions à Rome et à l’inaction de la papauté sont nombreuses dans ce tome de la *Correspondance*. Cf. par ex. pp. 48 (où se trouve la phrase citée), 58, 88, 135, 155, 156 (où il écrit que c’est l’ultramontanisme qui inquiète et mécontente Rome), etc.

231 Cf. par ex. le 25 juillet 1828, au comte de Senfft : « Les esprits sont fort effrayés sur l’avenir que nous prépare la Révolution, maîtresse désormais », et de même dans de très nombreuses lettres, parmi lesquelles celle du 19 août 1829 est la plus significative : « On se représente difficilement l’exaltation du libéralisme dans les provinces. Il ne parle de rien moins que de prendre les armes. Les troupes elles-mêmes sont mécontentes, j’entends les officiers ».

232 *Ibid.*, p. 19, lettre du 20 juillet 1828.

Charles X, celle de son fils ne lui inspirent aucune confiance.<sup>233</sup> Certes il reste lié à ses amis ultras et lui-même, en une occasion significative – l’arrivée de Polignac au ministère – réagit d’abord par l’ironie, mais sans hostilité ; il admet l’entreprise.<sup>234</sup> Mais très vite les choses se gâtent et les qualificatifs a priori aussi : il tenait Polignac pour un « sot » et le découvre « infâme »<sup>235</sup>. Voici que toutes ses anciennes convictions royalistes s’effondrent : « Il n’y a plus rien à ménager [...]. La société entière n’en peut plus »<sup>236</sup>, « cette terrible maladie appelée royalisme qui a peu à peu détruit toutes les forces de la société » ; à vouloir réagir par les moyens de Polignac on ne gagnera rien qu’une aggravation de la crise. « Le malade s’en allait doucement, il périra dans les convulsions, voilà tout »<sup>237</sup> ; « il n’y a rien à espérer de ces gens-là »<sup>238</sup> ; « le pouvoir n’a plus ni racine, ni appui dans la nation »<sup>239</sup>, car il a tout réduit à la question de son intérêt et de son existence personnelle, et la royauté est condamnée justement : « Dieu l’a touchée au front comme Caïn », ce n’est plus qu’une « vieille idole qui tombe ».<sup>240</sup> Alors le pessimisme grandit et le mépris fait place au dégoût.<sup>241</sup> La catastrophe inévitable n’est plus seulement une conclusion raisonnée, elle devient le bouleversement nécessaire, indispensable pour réveiller les esprits. La Mennais la prédit, l’attend, la souhaite comme la juste sanction de tant d’erreurs calamiteuses.<sup>242</sup> Y aurait-il des remèdes,

233 Cf. J.R. Derré, op. cit., p. 392, sur le *Mémoire* confidentiel à Léon XVII et le jugement sur Charles X. Dans la lettre du 14 août 1828, au comte de Senfft sur « Le Roi et son successeur immédiat », le duc d’Angoulême. Cf. aussi la lettre du 9 octobre 1828.

234 *Ibid.*, p. 176 (11 août 1829), p. 177 (12 août 1829), p. 179 (du même jour) : sa pensée est que ce nouveau ministère aurait dû décider, agir en vingt-quatre heures : « Mais comme, avant sa formation, on n’avait rien arrêté, rien préparé, on a perdu l’occasion d’agir et, avec elle, toute force morale », et la méthode du « peu à peu » ne fera que renforcer l’opposition. Le 19 août 1829 il écrit au comte de Senfft : « Mon avis est que cette révolution ministérielle n’aura d’autre effet que de concentrer dans une unité formidable des partis révolutionnaires qui se divisaient », etc. Cependant, écrit-il le 7 septembre à Benoît d’Azy, « quoiqu’on prévoie du nouveau gouvernement, on ne doit pas lui rendre la tâche plus difficile par des attaques au moins prématurées. Le devoir est de le soutenir en tout ce qu’il pourra entreprendre de bien ».

235 *Ibid.*, p. 226 (16 juin 1830) sur le thème : « Je le savais un sot, mais pas un infâme » (Polignac a refusé l’asile aux libéraux catholiques de Belgique après leur condamnation). Déjà, en janvier 1829, des rumeurs de ministère Polignac ayant couru, La Mennais avait ironisé à son sujet : il hâterait la catastrophe, et peut-être serait-ce un bien (p. 86, lettre du 30 janvier 1829).

236 Cf. *ibid.*, p. 86, lettre du 30 janvier 1829.

237 *Ibid.*, p. 179, lettre du 19 août 1829.

238 *Ibid.*, p. 192, lettre du 15 septembre 1829 au baron Cottu.

239 *Ibid.*, p. 228, lettre du 25 juin 1830 à la comtesse de Senfft.

240 *Ibid.*, p. 305, lettre du 12 juillet 1830 à Berryer.

241 *Ibid.*, p. 163 (20 juillet 1829), p. 200 (3 octobre 1829), p. 246 (10 février 1830).

242 *Ibid.* : La prédiction de la révolution est constante ; elle s’accompagne de divers sentiments : soulagement, espoir (cf. par ex. p. 63, du 14 novembre 1828 : « Plus je vais, plus je me persuade

et pour quels espoirs? Il n'y a pas de remèdes dans l'état politique actuel<sup>243</sup> et les espérances en une société nouvelle, chrétienne et libre, doivent être remises à beaucoup plus tard, après la catastrophe prochaine et, sans doute, d'autres encore.<sup>244</sup> Cependant, d'autres thèmes porteurs d'espoir se font insistants : les libertés de l'Eglise et la liberté des peuples. Car, à l'étranger, en contraste avec la décomposition française, un autre peuple, en Belgique, montre son exemple « sublime »<sup>245</sup> et la voie à suivre : c'est par une nouvelle alliance, entre les libéraux et les catholiques, que le salut peut être préparé. Il conviendrait de former en France un tiers parti<sup>246</sup>,

---

qu'aucun bien ne saura désormais s'opérer que par de grandes catastrophes » ; ou pp. 78-79, du 8 janvier 1829 : la catastrophe, « je la crains du reste d'autant moins qu'elle me paraît plus inévitable. J'y vois l'accomplissement des indestructibles lois qui régissent le monde social, et je ne conçois pas la possibilité d'une véritable régénération sans de nouveaux bouleversements »).

- 243 C'est en particulier dans les lettres au baron Cottu qui, lui, propose des remèdes, que La Mennais soutient cette idée que le malade est inguérissable. Cf. les lettres du 14 janvier 1829 (« Vous n'avez qu'un tort, à mon avis, c'est de croire à la possibilité de prévenir une révolution qui, sous diverses formes, est dans toutes les têtes. Il faut que celles-ci se guérissent avant que rien soit possible pour le bien »), du 15 septembre 1839 (« ils gâteront tout ce qu'on pourra leur présenter de bon et de raisonnable. Du remède ils feront un poison. Mieux vaut laisser aller les choses et se réserver tout entier »), du 4 novembre à la baronne Cottu (son mari a très bien vu la situation : « Du reste, je crois malheureusement à l'inutilité de ses efforts. La France et l'Europe sont condamnées à de nouveaux bouleversements. Il n'y a rien de ce qui sauve dans ceux qui pourraient sauver, et M. Cottu n'entreprend pas de guérir un malade, mais de ressusciter un mort »).
- 244 *Ibid.*, p. 67 (26 novembre 1828), p. 91 (à Vitrolles, 16 février 1829 : « ce sont donc des révolutions successives que j'annonce »), p. 169 (au R.P. Manera, 2 août 1829 : « la grande révolution qui s'accomplit dans le monde ne fait que commencer », etc.), p. 247 (du 10 février 1830 : « une nouvelle révolution, ou plusieurs peut-être »).
- 245 On sait quelle influence eurent les mouvements insurrectionnels (catholiques) étrangers sur l'esprit de La Mennais à cette époque. Cf. entre autres Derré, *La Mennais, ses amis ...*, pp. 405 et sq. Avant 1830 La Mennais a été profondément touché par le mouvement belge : il y voyait le modèle d'un peuple uni, unanime avant son clergé et se soulevant par la liberté ; et offrant à la France un modèle politique : l'union du catholicisme et du libéralisme. Dans sa correspondance de 1828-1830, il y est fait souvent allusion. Cf. p. 218 la lettre du 18 décembre 1829 à Vitrolles : « Un des plus grands et des plus beaux spectacles qu'on ait vu depuis longtemps » et sur lequel les journaux français se gardent bien de dire un mot ; p. 221 la lettre du 24 décembre 1829 au marquis de Coriolis : « Je ne conçois la possibilité d'un retour à l'ordre qu'avec les moyens si noblement employés aujourd'hui par les Belges [...]. Le vrai catholicisme, réclamant la liberté, a entraîné sous ses drapeaux le libéralisme même, et toute la nation, se levant de concert, combat comme un seul homme, et triomphera tôt ou tard sans doute, car elle a pour elle la justice et la vérité » ; p. 222 la lettre du même jour à la comtesse de Senfft : « Ce sublime mouvement de tout un peuple, déclarant qu'il veut vivre et mourir libre, et marchant la tête haute à la conquête de la liberté de l'Eglise, de la liberté de l'éducation, et de tout ce qu'il y a de grand, de noble et de sacré parmi les hommes ; jamais le monde ne vit rien de plus beau », et de même p. 225, p. 233, p. 306.
- 246 La constatation première de La Mennais est qu'en France il n'y a rien à attendre des partis qui se disputent l'opinion depuis quinze ans (p. 71, 21 décembre 1828). Or les Belges, beaucoup plus avancés parce que chez eux, le gallicanisme n'a pas sévi (p. 86, 30 janvier 1829), montrent par leur exemple que l'alliance des catholiques et des libéraux est possible et efficace. D'où l'idée (cf.

suivant le modèle belge, pour soulever tout un peuple chrétien en faveur de la liberté. Certes, quant à leurs principes, quant à leurs équipes dirigeantes, les libéraux français demeurent ce qu'ils sont : détestables.<sup>247</sup>

Mais le fait est qu'ils gagnent l'opinion et le pays tout entier.<sup>248</sup> Il faut travailler à les corriger de leurs erreurs impies, et les ramener à la vérité chrétienne : il faut catholiciser le libéralisme.<sup>249</sup> Désormais, ce n'est plus par le pouvoir, mais par « les masses »<sup>250</sup> que la société renaîtra ; c'est aux peuples à se sauver eux-mêmes, en s'aidant de l'Eglise et en s'appuyant sur elle.<sup>251</sup>

p. 244, 8 février 1830) qu'en France il faut que se forme « un tiers parti, véritablement national, et qui, empruntant aux deux autres ce qu'il y a de vrai dans leurs principes et de social dans leurs vœux, rejette les erreurs qui les rendent chacun inacceptables en leur entier ». La lettre du 30 mai 1830 à Vitrolles est la plus détaillée et marque un moment important dans leurs relations, car le 19 mai le baron de Vitrolles lui a écrit qu'il ne le comprenait plus, ne suivait plus son évolution : c'est le moment, fort tardif, où un ultra connu, fort lié par l'amitié, signifie à l'abbé son décrochage. La Mennais lui explique alors qu'avec les royalistes et les libéraux il n'y a pas de société possible et que dans les deux hypothèses le catholicisme est également certain d'être opprimé : d'où son souhait d'un parti qui serait le parti social, « incompatible par son essence » avec tout désordre comme avec toute tyrannie, qu'elle soit monarchique ou populaire. On aura remarqué l'emploi des adjectifs « national » et « social » qui caractérisent bien l'orientation désirée.

- 247 La Mennais reste très hostile au libéralisme; cf. par ex. p. 283 la lettre du 11 mai 1830 à Vitrolles : le libéralisme ne cherche pas la liberté, mais seulement « la domination, du moins ses chefs, car il y a plus de bonne foi dans les masses. Toutefois, comme ce sont les chefs qui font tout, il faudrait s'attendre, s'ils parvenaient à s'emparer du pouvoir, à toute sorte de violences, d'injustices et de persécutions ». Cependant, dans sa lettre du 12 juillet 1830 à Berryer il admet que leur action peut être finalement bénéfique : « Le libéralisme, absurde dans ses théories, violent dans ses passions, aveugle dans ses projets, après un profond désordre et de grands crimes peut-être, ne fera triompher, ne peut faire triompher qu'une chose, la liberté ; et c'est la liberté qui sauvera le monde, parce que la liberté, qu'on cherche tant qu'on voudra, se réduira toujours, en ce qui a d'effectifs, à l'affranchissement de l'Eglise ». D'autre part il est clair qu'intellectuellement La Mennais ne confond pas le libéralisme du *Constitutionnel* et celui du *Globe* (qu'il lit ; p. 276) ; cf. par exemple p. 238 la lettre du 22 janvier 1830 à Vitrolles.
- 248 Nombreuses indications sur ce point : cf. par exemple les lettres du 14 août, 21 août, 9 septembre 1828, des 6 février, 19 août 1829 (« On se représente difficilement l'exaltation du libéralisme dans les provinces. Il ne parle de rien moins que de prendre les armes. Les troupes elles-mêmes sont mécontentes ; j'entends les officiers »), etc.
- 249 Cf. les lettres du 18 décembre 1829 (« l'union du catholicisme et du libéralisme, unique moyen de rétablir la société sur les bases véritables ») comme en Belgique où (lettre du 24 décembre 1829) « le vrai catholicisme, réclamant la liberté, a entraîné sous ses drapeaux le libéralisme même », d'où la formule (lettre du même jour à la comtesse de Senfft) : « On tremble devant le libéralisme. Eh! bien catholicisez-le, et la société renaîtra ». Dans le même sens (9 mai 1830) : « La liberté qu'on a demandé au nom de l'athéisme, il faut maintenant la réclamer au nom de Dieu », et enfin cf. la lettre du 11 mai 1830 : « Rendez le libéralisme chrétien, ce sera le parti social et, quand il ne serait que politiquement juste envers le christianisme, c'en serait assez pour préparer un meilleur avenir ».
- 250 Ce mot apparaît significativement dans la correspondance ; cf. par ex. les lettres du 13 janvier 1830 (« Il faut que les masses s'en mêlent »), du 22 janvier 1830 (« c'est bien plutôt par les efforts des masses que par l'ascendant individuel que la société peut renaître désormais »).
- 251 Cf. lettre du 8 février 1830 à Senfft.

En profondeur, La Mennais reste fidèle à sa foi et à son engagement majeur : libérer l'Église asservie ; et même il veut paraître n'avoir pas changé d'objectif politique : instaurer une société vraiment catholique d'ordre et de liberté. Mais les moyens ont radicalement changé. Demander le salut au passé, à l'arbitraire royal, comme le font ultras et gallicans, c'est chercher sa vie dans les tombeaux. Rien ne s'est jamais fait de grand qu'en vue de l'avenir.<sup>252</sup> A suivre Charles X et Polignac, on aboutit nécessairement à la révolution, et ensuite aux solutions extrêmes : le despotisme ou la république. La Mennais déclare ne pas aimer plus l'une que l'autre,<sup>253</sup> et pourtant, déjà, se prononce pour la République : « J'aime mieux la fièvre que la mort, ou la paralysie qui y mène ». <sup>254</sup> Bien avant juillet 1830, il a donc rompu ses liens avec les ultras et avec le royalisme même, par abandon, par reniement des convictions pour lesquelles il avait si vigoureusement lutté. Dans cette recomposition de son univers idéologique un transfert s'est produit, en particulier sous l'effet de l'exemple étranger, européen, qui substitue à la royauté les « masses », au culte du passé le culte de l'avenir, aux mythes ultras le mythe populaire. Catholique toujours et avant tout, c'est à de nouveaux combats que déjà il se prépare, pour la plus grande gloire de la cause de Dieu – que les rois prétendaient utiliser et que, désormais, les peuples vont représenter.

## François-René de Chateaubriand

Vers 1830, La Mennais n'aimait plus du tout M. de Chateaubriand. Et pourtant Chateaubriand occupa pour ses contemporains, et garde pour la postérité, une place à part : celle du grand précurseur. Il est l'homme qui inspira d'abord et le romantisme du mal du siècle et la renaissance catholique<sup>255</sup> et qui, enfin, prépare le romantisme de l'avenir. Dans les années 1815-1830, s'il demeure l'Enchanteur, il devient aussi l'ultra capable de séduire les libéraux. L'éclat de son génie, le rayonnement de son œuvre, l'importance de ses prises de position politiques en font une figure éminemment représentative et qui, pourtant, reste singulière et comme atypique : unique, comme il le voulait.

Passionné homme de lettres, c'est par son œuvre qu'il a conquis la célébrité et c'est dans son œuvre qu'il définit, exprime et illustre son

252 Cf. lettre du 27 mars 1830 à la comtesse de Senfft : « Tout l'univers est progressif, rien ne remonte vers son origine, et demander le salut au passé, c'est chercher sa vie dans les tombeaux ».

253 Cf. lettre du 15 mars 1830 à Vitrolles : « Je vois la France entre le despotisme et la République ; et comme je n'aime pas plus l'un que l'autre, j'aimerais mieux voir tout autre chose que cela ».

254 Cf. lettre du 27 mars 1830 à la comtesse de Senfft.

255 On sait que l'ouvrage *Du sentiment* de Ballanche a précédé le *Génie du Christianisme* de quelques mois (cf. P. Bénichou, *Temps des prophètes*, p. 74).



« inexplicable », son irréductible moi : perpétuellement insatisfait parce que fait de divergences intimes qu'il sut maîtriser et cultiver. Et, en politique, les divergences notables entre son ultracisme et ses exigences libérales, entre ses idéaux conjoints de légitimité et de liberté, traduisent et disent, à ce niveau, ses pulsions contraires et leur résolution en principes, en pensées, en actes – à ce niveau, c'est-à-dire là où, d'une part, s'effacent la poésie et les effets les plus profonds et subtils de son art, mais où d'autre part se déploient les ressources du polémiste, l'ampleur des réflexions et des connaissances historiques, l'art des formules assassines ou émouvantes.

Il y avait bien longtemps, lors de ses débuts, dans l'émigration, que le jeune non-conformiste qui méditait sur les révolutions, leurs cycles, leurs retours dans l'histoire, avait inquiété et parfois scandalisé un milieu très réactionnaire ; que ce jeune novateur tout imprégné de Rousseau avait conclu son *Essai sur les Révolutions* par quelques pages ferventes qui exaltaient l'anarchie, la solitude et la liberté dans les forêts du Nouveau Monde ; mais aussi que ce fou d'indépendance avait voulu et trouvé sa discipline spirituelle : la plus ancienne, la plus stricte, la catholique. A partir du *Génie*, quels qu'aient été les motifs de la conversion, la valeur théologique des arguments et de l'inflexion esthétique de cette apologie du catholicisme, Chateaubriand ne varie plus sur l'affirmation de ses principes religieux.<sup>256</sup> Il a établi à la perpétuelle errance de ses songes, comme à son nihilisme profond, le terme absolu, Dieu, qui désormais l'assure de sa certitude par Sa Fixité. Ce faisant, il a ouvert à son siècle l'une de ses « avenues », comme disait Sainte-Beuve. S'accordant avec le grand mouvement de reflux contre la philosophie du XVIIIe siècle, il donne au christianisme des prestiges neufs, et à l'imagination historique et à la critique littéraire (après Mme de Staël) des domaines à explorer, et il offre à ses contemporains un modèle de personnage littéraire qui les fascine entre tous, René. Aristocrate émigré, il a combattu la Révolution ; rentré en France, il a été sensible aux promesses du Consulat, mais il a osé des actes de résistance à Napoléon (affaires du *Mercur* en 1807, du discours à l'Académie en 1811) ; ses écrits de 1814 (*De Bonaparte et des Bourbons*) et son opuscule de 1816 (*La Monarchie selon la Charte*) le mettent en accord puis en désaccord avec le gouvernement du roi et inaugurent des relations conflictuelles qui connaîtront d'autres épisodes. En politique aussi, il a découvert le pôle fixe de sa réflexion : la légitimité. Il lui restera constamment fidèle. Il pense et agit alors comme les ultras, et certes il est ultra, et doublement : pour le roi quand même et pour la liberté quand même ! C'est que ses horizons sont

---

256 Cf. entre autres déclarations la Préface de 1828 aux *Mélanges de Politique et polémique* ou les *Mémoires d'outre-tombe* (Pléiade, 2 vol., Paris : Gallimard, 1958, vol. II, p. 932 : « Il n'est ici-bas chrétien plus croyant et homme plus incrédule que moi » [44, chap. 7]).

tout autres que ceux de l'Avant-89, et ses perspectives tout autres que celles, par exemple, d'un Bonald. Pour lui, la Restauration, succédant et s'opposant au despotisme napoléonien, se doit de signifier l'épanouissement de la liberté et en particulier de la liberté de la presse. Précisément la Charte<sup>257</sup> octroyée par Louis XVIII garantit l'essor de cette liberté tout à fait nouvelle et moderne puisqu'elle récusé l'institution d'une censure. Voilà le mérite insigne, le sens historique et la valeur actuelle de la Charte. Par-delà les saturnales révolutionnaires et l'usurpation impériale, tout à la fois elle réinstitue l'antique tradition, le droit multi-séculaire de la monarchie française et elle prend acte du fait présent et entérine l'acquis des temps nouveaux. Elle opère la réconciliation de l'ancien et du moderne, unit l'ordre et la liberté, inaugurant au moment propice le régime qui convient idéalement à l'époque, le gouvernement représentatif (cf. les *Réflexions politiques* de 1814).

La vision, l'interprétation de son temps par Chateaubriand s'ordonnent, en apparence et fondamentalement, en fonction de ces mouvements révolutionnaires et réactionnaires que viennent de vivre la France et l'Europe, selon la division simple et catégorique du passé, connu, dépassé et disparu, et de l'avenir à inventer, mais aussi du présent, de l'incontournable réalité des faits. On ne peut ressusciter ce qui fut, on doit se préparer à ce qui sera, et le fait présent s'impose. C'est-à-dire que, transposant objectivement, élargissant sa propre expérience aux dimensions de l'histoire extraordinaire de ce quart de siècle qui vient de s'écouler, Chateaubriand harmonise et orchestre sa vie et son temps, le temps de la grande mutation de toute une civilisation et sa vie d'homme situé entre deux mondes, placé devant le fleuve qui toujours coule entre sa rive connue et sa rive inconnue.

On sait quels événements marquants jalonnèrent sa carrière d'homme politique : la fondation et le succès du *Conservateur*, les ambassades de Berlin et de Londres, puis l'arrivée au plus haut poste, le ministère des Affaires étrangères, à la responsabilité de «sa» guerre d'Espagne, la joie du triomphe. Le 6 juin 1824, c'est, brutalement, l'affront, la disgrâce retentissante, décidée par Louis XVIII et voulue par Villèle. Moment certainement décisif pour lui et lourd de conséquences pour le régime.<sup>258</sup> Car la destitution de Chateaubriand signifiera d'abord qu'une pensée puissante va s'acharner contre les ministres du roi à dénoncer leurs projets de lois et leur irrémédiable insuffisance ;

257 Il n'est guère besoin de rappeler les phrases des *Mémoires d'outre-tombe* (XXV, 8) « amour pur comme celui que j'éprouvais pour la Charte : non que je fusse un niais, mais j'étais idolâtre de ma dame, et j'aurais traversé les flammes pour l'emporter dans mes bras.»

258 L'accusation « d'avoir contribué à la chute de la monarchie légitime » était pertinente, et Chateaubriand en eut conscience (cf. *Congrès de Vérone*, chap. 25 et *Mémoires d'outre-tombe*, XXVIII, chap. 17). « Eussé-je deviné le résultat, certes je me serais abstenu ». Sa « contribution » fut notable ; on ne peut la dire décisive. L'outrage d'un tel renvoi fut une erreur, entre autres...

qu'une violente campagne de presse anti-gouvernementale va être lancée dans les *Débats*, l'influent journal des Bertin, amis de Chateaubriand ; et que va rapidement grossir à la Chambre des Députés une contre-opposition royaliste, la «défection» anti-villéliste, scission dont les effets persisteront jusqu'en 1830. Chateaubriand lui-même pourra bien comparer la lutte qui s'engage avec les débats du Parlement d'Angleterre : lutte à mort des hommes au pouvoir et de leurs adversaires. Mais en France la royauté n'avait à son crédit ni la solidarité de la monarchie anglaise ni l'indifférence souveraine d'un roi placé au-dessus des querelles partisans. C'est aux dépens du régime lui-même, et quelles qu'aient été les protestations de respect et d'amour adressées au roi, que la dispute entre royalistes se livrera. Quant à Chateaubriand lui-même, ce changement radical d'attitude qui, en un jour, en une heure, fait d'un ministre dévoué un opposant acharné n'implique aucunement un changement radical d'idées. Son cas n'est pas comparable à ceux d'autres ultras comme Ballanche ou La Mennais, déçus par l'évolution générale du régime et se détachant à proportion. Chateaubriand peut estimer qu'il demeure absolument fidèle à ses convictions. C'est le roi qui, de son propre chef, l'a déclaré l'adversaire de son gouvernement. Pour lui, son double engagement pour la royauté, pour la liberté, lui permet ce changement à vue qui fait d'un défenseur un opposant : en juin 1824, c'est l'heure de la liberté qui a sonné.

L'homme d'Etat se trouve maintenant délivré des contraintes du pouvoir et, du coup, jouit des aises de l'opposition. Il peut tout à la fois dire l'incapacité des gouvernants et faire entrevoir d'heureuses perspectives, allier critiques du présent et confiance en l'avenir. Une période commence où précisément Chateaubriand semble bien repenser ses conceptions d'un point de vue religieux, dans un sens optimiste.<sup>259</sup> Mais d'abord, naturellement, paraît sa colère, sa volonté de fustiger Villèle et consorts, lui inspirant une production très abondante d'articles, lettres publiques, discours, actions, et en particulier sa campagne des *Débats* à partir de la fin de juin 1824.

Attaques précises,<sup>260</sup> manière hautaine, dénonciations implacables... Chateaubriand sait donner à sa querelle ampleur et style, jouer du mépris et du

259 Cf. sur ce point dans Pierre Clarac, *A la recherche de Chateaubriand*, Paris : Nizet, 1975, pp. 15 sq., l'étude intitulée «Le Christianisme de Chateaubriand», qui marque fortement l'évolution de l'écrivain en ces années. Selon P. Clarac, en 1826 la foi de Chateaubriand en Dieu est étroitement liée à la confiance dans le progrès moral de l'humanité. « Autrefois, c'est faute de croire en l'homme qu'il s'efforçait de croire en Dieu ; s'il croit en Dieu maintenant, c'est parce qu'il veut croire en l'homme ». D'où l'importance des pages « presque toutes écrites entre 1825 et 1830 », où il exprime sa confiance.

260 On remarquera en particulier les longues analyses financières (c'était une spécialité reconnue de Villèle). Cf. par exemple l'article du 20 octobre 1826 en partie consacré aux problèmes financiers. « O la belle opération ! Quel succès ! Quel génie ! » – ou bien celui du 9 août 1825 : Villèle « peut se vanter d'avoir détérioré les plus belles finances de l'Europe ».

dédain, étaler l'infériorité de ses adversaires. C'est leur insuffisance qu'il se plaît à détailler au fil des mois. Le motif récurrent, lancinant est l'irréparable petitesse<sup>261</sup> de ces « hommes d'affaires » transformés en hommes d'Etat, de ces petits tyrans à la médiocrité colérique, de ces « nains ministériels » ! Ils se montrent ce qu'ils sont, corrupteurs, préoccupés de la Bourse, très indignes du génie de la France et très contraires à l'esprit chevaleresque de Charles X. Ces petites gens n'ignorent que leur temps et l'évolution générale qui menace les royautés « européennes » ; n'ignorent que le monde et ses transformations rapides. Pensant à contresens, agissant au rebours de ce que demande une royauté constitutionnelle, ils précipitent la monarchie dans la république.

Au centre de l'argumentation politique, il y a cette idée que la monarchie théoriquement absolue d'Ancien Régime était en fait limitée par les résistances et les privilèges de corps constitués, et que ceux-ci disparus, le gouvernement représentatif implique nécessairement le contre-pouvoir d'une opinion publique libre, c'est-à-dire librement informée, faute de quoi ce gouvernement pourrait, dégagé de toute entrave, être plus qu'aucun autre tyrannique. Et Chateaubriand va même jusqu'à soutenir qu'en cas d'écart entre les chambres et l'opinion publique, c'est à celle-ci que doit appartenir le dernier mot<sup>262</sup>. D'où l'importance décisive de la liberté de la presse : « Le gouvernement représentatif sans la liberté de la presse est le pire de tous : mieux vaudrait le divan de Constantinople »<sup>263</sup>. D'où le combat qu'il mène inlassablement sur ce thème et qu'il a, certes, déjà soutenu, mais avec des accommodements<sup>264</sup>,

261 Elle est dénoncée de deux façons, directement et indirectement. Directement, par les qualificatifs dont voici quelques exemples : « Quand la médiocrité arrive aux premières places, le pouvoir qui l'accompagne a toute l'insolence d'un parvenu » (*De la censure*) ; « plus l'homme au pouvoir est petit, plus il convient à toutes les petites gens », ces « petites gens qui cherchent à tout brouiller » (*Marche et effets de la censure*), « les petits Machiavels du temps » (*Dernier avis aux électeurs*, 1827), etc. Indirectement, par le contraste énorme entre la médiocrité des « prétendus hommes d'Etats » (ibid.) et les problèmes que posent la société actuelle, les développements nouveaux que connaît le monde, les possibilités qui en auraient pu naître pour la France et qui sont interdites par cette « administration petite et corruptrice » (29 juin 1825) – en particulier sur la question qui lui tenait beaucoup à cœur de l'émancipation des colonies espagnoles en Amérique du Sud.

262 Cf. la *Première lettre à un pair de France* ( 8 novembre 1824), où il est dit que l'opinion publique est un meilleur guide que les Chambres et peut servir de sauvegarde contre leur autorité égarée.

263 Cf. *De l'abolition de la censure*.

264 Cf. sur ce point P. Clarac, *A la recherche de Chateaubriand*, op. cit., pp. 18-20 et en particulier ces lignes : « Dans le *Conservateur* il défendait sans doute la liberté de la presse, mais avec combien de réserves et de réticences ! Le 13 avril 1819, il déclarait qu'un cautionnement élevé, en argent et non en rentes, devait être exigé des propriétaires de journaux. Il reconnaissait que demander 'le cautionnement en argent', c'était 'détruire une multitude de gazettes'. Tant mieux, s'écriait-il. Trois ou quatre feuilles quotidiennes, autant de feuilles semi-périodiques, c'est bien assez, si elles sont libres». Inutile de dire que cette phrase, elle non plus, ne paraîtra pas dans l'édition *Ladvoat* ; tout l'article a été supprimé. Il aurait paru étrange sous la plume du président des «Amis de la liberté de la presse».

en particulier dans le *Conservateur*. Il s'y illustre comme l'un des plus dévoués et courageux partisans de la liberté d'expression au XIXe siècle.<sup>265</sup>

On connaît ses arguments<sup>266</sup> ; quelques pertinents qu'ils soient, ils importent moins que sa conception même de la liberté, que l'on considérera d'une part dans ses origines lointaines et personnelles et d'autre part dans ses rapports avec les idées que défendent alors, parallèlement, ses anciens adversaires et nouveaux alliés, les libéraux. C'est que cette conception, loin d'être improvisée par l'ancien ami et tout neuf ennemi de Villèle, s'enracine au plus profond de son être ; et qu'elle manifeste son changement de situation dans la conjoncture politique et intellectuelle de l'époque, les dernières années de la Restauration.

L'*Essai sur les Révolutions* de 1797 découvre les sources de cette exigence première de liberté : une nature aristocratique, la culture rousseauiste, le fond personnel et la forme littéraire. La liberté est revendication d'indépendance et affirmation de puissance ; elle trouve son espace idéal dans la solitude, loin des contraintes sociales et des dépendances humaines. Les textes de l'*Essai* expriment fortement cette pulsion (primitive) et cet idéal (littéraire). Voilà, aussi, ce que condamnent non moins vigoureusement la révision et les notes de 1826. C'est que, dans l'intervalle de presque trente ans, Chateaubriand a vécu sa conversion et l'expérience historique de plusieurs régimes, a composé l'œuvre littéraire et trouvé le rôle politique qui lui ont donné sa figure officielle et publique, et qui l'engagent d'honneur dans la voie marquée par *Génie du Christianisme* et *La Monarchie selon la Charte*.<sup>267</sup> Ses orientations de jeunesse, alors peu connues, ont été recouvertes par les apports de sa maturité ; elles peuvent être reniées mais elle ne perdent pas pour autant leur valeur de témoignage sur des motivations qui, toutes métamorphosées qu'elles paraissent, ont gouverné et continuent à gouverner encore ses nouvelles prises de position. Car, sous l'Empire, Chateaubriand définit la liberté comme « le plus grand des biens et le premier des besoins de l'homme »<sup>268</sup> et sous la Restauration il souligne, en termes juridiques, son caractère propre et distinctif : inhérente à l'homme,

---

265 Il convient de souligner ce fait car les options politiques, le légitimisme, de Chateaubriand ont pu parfois conduire à sous-estimer l'importance de sa participation à ce grand combat pour la liberté d'expression : il est au premier rang, dans ce domaine aussi.

266 Très longuement développés, réitérés, ils sont tout à la fois personnels (prêchée par un royaliste, la liberté cesse d'être suspecte), constitutionnels (la Charte la garantie ; le gouvernement représentatif l'exige), historiques (le passé avec la censure n'a pas empêché le mal, la liberté ne peut faire pire), intellectuels (les droits de l'intelligence humaine), politiques (vouloir opprimer la liberté c'est préparer une révolution ; de toute façon l'union et la liberté triompheront), pragmatiques (inefficacité de la censure : en régime de liberté le bien équilibre le mal).

267 Cf. la Préface de 1828 aux *Mélanges de Politique et Polémique*.

268 Cf. *Discours de réception à l'Académie française* (1811) et *Mémoires d'outre-tombe*, XVIII, chap. 8 (Paris : Pléiade, I, p. 657).

elle est de droit naturel et non de droit politique : « Il y aurait même un danger réel à faire sortir la liberté du droit politique, car le droit politique est toujours contestable, susceptible d'interprétations et de modifications. La liberté a une origine plus assurée, elle sort du droit de nature : l'homme est né libre. Ce n'est point par sa réunion avec les autres hommes qu'il acquiert sa liberté ; il la perd plus souvent qu'il ne la trouve dans les agrégations politiques ; mais l'homme apporte dans la société son droit imprescriptible à la liberté ». <sup>269</sup> La religion consacre ce principe : la liberté « ne sort point du droit politique, mais du droit de nature, ou plutôt du droit divin : elle émane de Dieu qui livra l'homme à son franc arbitre ; de Dieu qui ne mit point de condition à la parole lorsqu'il donna la parole à l'homme, laissant aux lois le pouvoir de punir cette parole quand elle faiblit, mais non le droit de l'étouffer ». <sup>270</sup> Ainsi donc, autrement élaborée, l'idée de liberté demeure la revendication première, inaliénable, de l'homme.

Quant au droit politique, une classe sociale a fait sien ce principe : l'aristocratie qui est la source la plus sûre de la liberté. En effet, ajoute Chateaubriand dans l'*Essai*, la liberté a « pour sauvegarde naturelle la vertu » <sup>271</sup>. Or l'aristocratie, qu'elle soit « fille du temps » et création historique <sup>272</sup> ou bien sélection des « talents », est précisément chargée, dans une société, de développer et de maintenir le principe de toute valeur qu'est la liberté, d'en montrer l'excellence, d'en assurer la pérennité : « La liberté, écrit-il le 7 août 1819 dans *Le Conservateur*, est le sentiment des âmes élevées : elle produit les grandes actions, crée les grandes patries et fonde les institutions durables ; elle se plaît dans l'ordre et la majorité ; elle s'allie avec tous les gouvernants, hors le despotisme. L'égalité absolue est la passion des petites âmes ; elle prend sa source dans l'amour propre et l'envie ; elle enfante les basses résolutions et tend sans cesse au désordre et au bouleversement [...]. Elle ne peut rien fonder, pas même la liberté, qui est une supériorité réelle, comme la vertu. » Si, dans cette conception idéaliste, l'égalité est négatrice et négative, la liberté est affirmation positive de soi, exercice et preuve de supériorité. Et l'hypothèse de leur antagonisme n'est pas sans évoquer une dialectique fameuse: la liberté serait vertu de maître et l'égalité vile passion d'esclave. <sup>273</sup>

269 Note de 1826 sur l'*Essai*.

270 *Opinion sur le projet de loi relatif à la police de la presse* (1827).

271 Préface des *Ouvrages politiques* (1826) : « L'aristocratie est fille du temps ; elle sort du droit politique ; elle peut être anéantie ; tandis que la démocratie, qui vient du droit naturel, et qui réside dans les masses populaires, ne périt point et est toujours présente, active ou passive à toute les révolutions d'un Etat ».

272 Cf. *ibid.*, sur la Chambre des pairs, « l'aristocratie des talents a formé l'anneau de la chaîne qui rattachera la patrie nouvelle à l'aristocratie des temps ».

273 Jean-Paul Sartre a soutenu l'idée que le romantisme, à son origine et en son principe, représentait le point de vue du maître, tandis que son antagoniste, le rationalisme analytique du XVIII<sup>e</sup> siècle,

Cette noble conception de la liberté s'accompagne d'analyses et de considérations que l'on pourra sans doute, et sans trop de malice, qualifier de bourgeoises. C'est dans sa *Seconde lettre à un pair de France* (2 décembre 1824) que Chateaubriand s'exprime le plus nettement : « Qu'on y prenne garde ; si le droit de propriété n'est pas sacré, la liberté est violée, car c'est la propriété qui est le rempart de la liberté. La liberté défend à son tour la propriété ; mais avec la propriété on peut refaire la liberté, et avec la liberté seule on ne refait pas la propriété ».<sup>274</sup> On sait, du reste, la force que de tels éloges conjoints de la propriété et de la liberté peuvent et ont pu, surtout à l'époque, tirer de l'expérience des confiscations révolutionnaires que Chateaubriand évoque ailleurs.<sup>275</sup> On notera aussi que Chateaubriand insiste sur la différence de qualité sociale, qui sépare propriété foncière et propriété immobilière : c'est une différence typiquement ultra.

Ayant ainsi fondé et exalté la liberté, Chateaubriand pourra bien, dans la Préface des *Etudes historiques*<sup>276</sup>, rejeter les « puérités de l'école » que sont les trois divisions (monarchie, aristocratie, démocratie) « en ce qui implique la jouissance de la liberté » : celle-ci peut se trouver dans une de ces formes, comme elle peut en être exclue ; « il n'y a qu'une constitution réelle pour tout Etat : liberté, n'importe le mode », elle existe en portions égales dans les trois formes de gouvernement, et son principe ne se perd jamais : « S'il se perdait, la société politique serait dissoute ». Pour la liberté, comme pour la religion chrétienne, la forme du régime importe peu.<sup>277</sup> Mais à l'époque moderne, c'est le gouvernement représentatif, monarchique ou républicain, qui l'assure le mieux, et la liberté de la presse est la condition éminente, nécessaire, de son bon fonctionnement : « J'ai toujours considéré cette liberté comme une constitution

---

exprimait le point de vue de l'esclave (*L'Idiot de la famille*, Paris : Gallimard, 3 vol., 1971/72, III, p. 117). Si, par hypothèse, on admet cette idée discutable mais intéressante, on peut en effet l'appliquer à l'opposition que construit Chateaubriand entre la liberté (aristocratique) et l'égalité (« absolue ») des démocraties – en soulignant qu'il défend, religieusement, l'idée de l'égalité morale des hommes.

- 274 Chateaubriand oppose la Chambre des pairs française et la pauvreté de certains de ses membres (!) à la richesse des pairs anglais – ce qui peut rappeler des développements parallèles de La Mennais, relatifs à l'Eglise française et à l'Eglise anglicane.
- 275 Dans la Préface des *Ouvrages politiques*, Chateaubriand déclare que le crime social de la Révolution ne fut pas d'avoir violé tel ou tel genre de propriété, mais la propriété elle-même. Cf. aussi son *Opinion...* du 11 avril 1825, etc.
- 276 Cf. la Préface des *Etudes historiques*. – L'ouvrage a paru en 1831, mais la Préface semble bien avoir été écrite au moins en partie dans les premiers mois de 1830 selon Albert Dollinger, *Les Etudes historiques de Chateaubriand* (Paris : Presses universitaires de Strasbourg, 1932), pp. 59 sq. et P. Clarac, op. cit., p. 22.
- 277 Cf. l'*Opinion sur le projet de la loi relatif à la police de la presse* (1827) : « La liberté peut exister dans toutes les formes de gouvernement ».

entière »<sup>278</sup>, « la liberté de la presse est aujourd'hui toute la Constitution ».<sup>279</sup> De telles convictions et l'acharnement du combat expliquent la virulence des accusations que Chateaubriand lance contre ses adversaires, ces aveugles, « ces hommes d'autrefois, qui, toujours les yeux attachés sur le passé et le dos tourné vers l'avenir, marchent à reculons vers cet avenir » et sur leurs « projets que nous aurait enviés les jours les plus florissants de la barbarie ».<sup>280</sup>

Ce disant, n'est-il pas lui-même entraîné par ses propres argumentations ? Il lui plaît d'affirmer et de réaffirmer la constance de ses opinions, et jusqu'à son immobilité (« je suis ce que j'ai été »<sup>281</sup>, « je reste immobile »<sup>282</sup>). Et pourtant ? En 1826, lorsqu'il annote l'Essai, il introduit la distinction entre les deux espèces de liberté, l'une de la jeunesse des peuples, l'autre qui paraît dans leur vieillesse ; la première naît des mœurs, la seconde de la philosophie ; c'est que l'éloge des gouvernements représentatifs et singulièrement du modèle américain de république représentative l'oblige à réviser ses anciennes affirmations.<sup>283</sup> Il déclare alors et son erreur et son évolution. Mais il ne reconnaît pas avoir inversé son jugement sur l'idée de perfectibilité : en 1800, il s'était gaussé, à ce propos, de Mme de Staël et maintenant il écrit qu'« on ne veut pas voir que l'esprit humain est perfectible » parce qu'on est obsédé de préjugés contre les progrès de la civilisation. Un tel retournement est significatif : il résulte d'une évolution propre de Chateaubriand et de la situation elle-même : le combat contre Villèle commande à l'ex-ministre un changement de front, qui le fait abonder dans l'un de ses sens. Et ce sens est net : lui qui avait pourfendu le « philosophisme »<sup>284</sup>, il oppose aux « ténèbres » les « lumières » de la civilisation ; lui qui avait préconisé la réunion politique du passé et du présent par l'adaptation réaliste à l'époque, il lutte avant tout contre les « demeurants d'un autre âge » et semble imaginer l'avenir contre le passé et les opposer au nom des droits de la raison et de « l'intelligence humaine »<sup>285</sup>. La polémique l'amène à avancer ces antithèses, à retrouver et moderniser les idées, le langage qui fut celui de la philosophie et qui était celui de ses adversaires libéraux. Mais lors même qu'il touche à certains

278 Cf. Préface de 1828 à *De la presse*.

279 Cf. *Du rétablissement de la censure...* (1827).

280 *Ibid.*

281 *Ibid.*

282 Préface de 1827 aux *Ouvrages de Polémique*.

283 Cf. l'article du 24 octobre 1823, et la Préface du *Voyage en Amérique* (1828), 2 vol., Paris : Didier, 1964.

284 *Le Conservateur*, 1er mars 1819 ; également la Préface du *Voyage en Amérique*, op. cit., pp. 65-67.

285 Expressions qui reviennent fréquemment dans ces textes polémiques. Certes de tels arguments ne sont pas nouveaux sous sa plume (cf. par ex. *l'Opinion...* du 24 juillet 1821) ; c'est leur fréquence qui est significative.



thèmes chers aux libéraux d'alors, comme l'opposition entre la jeunesse (louée) et la « raison décrépète » des gouvernants,<sup>286</sup> ses analyses gardent une tenue et une retenue exemplaires. Et il veille à toujours rester dans sa perspective politique. S'il déclare que « nous sommes arrivés à l'âge de la *raison politique* », c'est après avoir souligné que le christianisme est la raison universelle et en composant la leçon d'un parallèle entre cette raison politique moderne et « le combat que la *raison morale* éprouva lorsque Jésus-Christ apporta celle-ci sur la terre avec la loi divine. Tout ce qui reste de la vieille société politique est en armes contre la raison politique comme tout ce qui restait de la vieille société morale s'insurgea contre la raison morale. Inutiles efforts ! »<sup>287</sup> S'il déclare que le temps a réduit la monarchie légitime « à ce qu'elle a de réel. L'âge des fictions est passé en politique ; on ne peut plus avoir un gouvernement d'adoration, de culte et de mystère : chacun connaît ses droits, rien n'est possible en-dehors de la raison »<sup>288</sup>, c'est en exaltant dans la même page le rôle historique des Bourbons. Et lorsqu'il annonce qu'une ère nouvelle commence pour les nations, il se garde d'un optimisme qui pourrait convenir à certains lecteurs, mais qui ne lui convient pas: seule la Providence sait si cette ère nouvelle sera heureuse !<sup>289</sup> Il semble ainsi dénoncer d'un même mouvement les mystiques du passé et les fictions visionnaires de l'avenir.

Même audace et même habileté supérieures quand il aborde les thèmes périlleux de la Révolution et de la république.<sup>290</sup> Ce contre-révolutionnaire souligne l'influence énorme que quatre ou cinq grandes révolutions ont exercée dans l'histoire du genre humain<sup>291</sup> ; lui qui a si souvent évoqué les horreurs de celle de 1789, il en dit le bienfait possible, essentiel : la liberté.<sup>292</sup> Et il pense que si, en France, la république n'éveille encore, pour le moment, que

---

286 Cf. *Opinion sur le projet de loi relatif à la police de la presse*, Préface (1827).

287 *Ibid.*

288 Cf. l'article du 5 juillet 1824.

289 *Ibid.*

290 Une étude de l'usage qu'il fait du mot „république“ entraînerait trop loin, étant donné les acceptions diverses de ce terme, ses deux sens de „chose publique“ et de „régime politique français au temps de la Révolution“, et ses connotations opposées. En ces années 1825-30, le phénomène le plus significatif est la subordination du mot à son qualificatif : si elle est représentative, la république est bonne, sauf la préférence accordée à la monarchie représentative dans les pays bénéficiant d'une royauté héréditaire légitime.

291 Cf. *l'Opinion sur le projet de loi relatif à la police de la presse* (1827).

292 *Ibid.* : « Quel est ce fait dévolu aux deux mondes après cinquante ans de guerres civiles et étrangères ? Ce fait est la liberté, républicaine pour l'Amérique, monarchique pour l'Europe continentale... » Cette analyse repose en partie sur l'idée profonde qu'il y a deux mouvements dans les sociétés : le mouvement particulier d'une société particulière et le mouvement général des sociétés, lequel entraîne chaque société séparée.

des souvenirs atroces et des rêves chimériques<sup>293</sup>, tout peut changer, bientôt. D'une part les Etats-Unis montrent leur exemple inspirateur, la découverte de la république représentative, « un des plus grands événements de l'histoire du monde »<sup>294</sup> et le développement économique qui fera sentir de plus en plus fortement les effets de leur puissance sur le monde. D'autre part, en France même, le sentiment de liberté ne vient plus des masses « passionnées et tumultueuses », mais des « classes éclairées, qui penchent aux réformes » et qui trouveraient dans une république représentative les formes politiques aptes à consacrer les libertés méconnues.<sup>295</sup> « Cette sorte de république ressemble de bien près à la monarchie ; elle souffre, comme elle, les grands propriétaires, les grandes corporations, même religieuses ; le luxe, le commerce, l'élégance et la politesse de la vie ».<sup>296</sup> Quelles tentations ! Alors, qu'un gouvernement obtus ne commette pas le crime de lèse-majesté de favoriser le système républicain, qu'il ne précipite pas le pays dans la république ! Car la révolution serait aisée, elle « pourrait se réduire, dans un temps donné, à une nouvelle édition de la Charte ; dans laquelle on se contenterait de changer seulement deux ou trois mots »<sup>297</sup>. Voilà bien ce que prépare le funeste Villèle : « Le monde, comme on le mène, va à la république ».<sup>298</sup> Quant à lui, Chateaubriand, on peut bien, dit-il, l'accuser d'être républicain parce qu'il annonce et dénonce le danger<sup>299</sup> : son « dévouement à la légitimité est sans bornes, comme sans intérêt personnel »<sup>300</sup>, comme est désintéressé son combat pour la liberté. Car la liberté est une fin en soi et il l'aime pour elle-même.

Ce culte de la liberté rencontra la sympathie des libéraux ; cette ardente campagne d'un royaliste illustre convenait à leurs intérêts. Lorsque Chateaubriand fonde la Société des amis de la liberté de la presse (en 1827), plusieurs opposants notoires le rejoignent.<sup>301</sup> Quelles qu'aient pu être les arrière-pensées politiciennes, cet accord remarquable autour de l'idée de liberté montre quelles résistances et quelles coalitions la politique de Villèle suscitait. Cet accord, en effet, est circonstanciel et significatif. Les buts politiques des

293 Cf. par ex. « les partisans de l'usurpation [i.e. Napoléon] ou de la république, s'il en est encore » (*Du rétablissement de la censure*, 1827).

294 *Voyage en Amérique* (1827), Conclusion.

295 Cf. l'article du 6 octobre 1825:... « ...les classes éclairées dans lesquelles l'opinion prend aujourd'hui naissance ».

296 Article du 24 octobre 1825.

297 *Ibid.*

298 *Ibid.*

299 Cf. article du 28 octobre 1825 où il dénonce l'absurdité de ce raisonnement.

300 Article du 24 octobre 1825.

301 Cf. Emmanuel Beau de Loménie, *La carrière politique de Chateaubriand de 1814 à 1830*, Paris : Plon, 1929, II, p. 246.

uns et des autres différaient, comme divergeaient les conceptions mêmes qu'ils se faisaient de la liberté ; et l'union des hommes ne cache pas la contrariété de leurs idéaux. Certes, pour l'un comme pour les autres, la liberté est élitiste et anti-égalitaire ; mais Chateaubriand la fonde religieusement sur la dignité de toute âme, affiche son origine aristocratique, la nourrit d'affirmation de vertu personnelle, l'oppose expressément à l'égalité démocratique, l'encadre dans un système légitimiste de monarchie ; chez les autres la liberté a pour origine le rationalisme critique, se nourrit de ressentiment anti-nobiliaire, s'oppose implicitement à l'idéologie légitimiste, vise avant tout à faire triompher l'individualisme bourgeois. Mais le refus de Villèle est un principe fédérateur puissant. On sait que, politiquement, l'alliance tactique de la «défection» et du libéralisme devait profiter, en fin de compte, au parti le plus fort, c'est-à-dire aux libéraux. Intellectuellement, n'apparaît-il pas, aussi, dans les textes mêmes de Chateaubriand, que ses arguments de type «philosophique» étaient les plus efficaces, et ses protestations monarchistes et religieuses fort peu appropriées à la querelle ? Mais s'il fut conduit à retrouver un certain langage des Lumières et si son génie lui associait des opposants libéraux, n'était-ce pas par nécessité historique ? A quelle autre force que l'opposition libérale, à quel autre langage que celui des «philosophes» pouvait-il, en France et à cette époque, recourir ? Cette unité en lui, de la fidélité au légitimisme et à la liberté, qui lui valut tant d'ennemis et demeura un aspect de sa gloire, peut bien paraître un rêve que brisa finalement l'échec de la Restauration ; et ce rêve, une utopie.

Dès le début de cette période d'intense polémique, il avait pris un soin extrême à séparer, à opposer la cause du roi et le gouvernement de ses ministres.<sup>302</sup> Mais face aux intentions anachroniques de Villèle et des ultras qu'il connaissait de longue date et de l'intérieur même de l'ultracisme, se refusait-il, quand il exaltait Charles X, à savoir qu'elles n'opposaient pas le roi et son ministère et que lui-même, renvoyé par Louis XVIII, était refusé par Charles X, et que cette orientation réactionnaire, c'était le principe, la pente, la réalité du régime tout entier, tel que la monarchie restaurée le désirait et le voulait ? L'écart entre ce qu'il savait pertinemment et ce qu'il écrivait, sans doute ses propos sur l'Eglise le dévoileraient-ils encore mieux. Il invoque le clergé, l'admoneste, l'appelle à défendre la liberté qu'il doit éminemment représenter, de par le sacrifice du Christ sur la croix.<sup>303</sup> Quel

302 Cf. la *Première lettre à un pair de France*, op. cit. : « Il est tout, et ils ne sont quelque chose que par lui » ; il n'y a rien de commun entre le maître et les serviteurs. Cf. également l'article du 29 juin 1825 sur le sacre, etc.

303 Cf. l'*Opinion sur le projet de loi relatif à la police de la presse*, op. cit., sur les cahiers du clergé en 1789, sur les hommes d'Eglise : « Défenseurs des libertés publiques, ils sont les plus forts des hommes », ennemis des libertés publiques ils sont les plus faibles des hommes. Cf. aussi l'article du 29 juillet 1825 : « L'Evangile est la Charte (Charte divine) qui a émancipé le genre humain. Ceux qui sont chargés de l'annoncer à la terre ne peuvent dire anathème aux libertés publiques ».

rapport entre ces exercices de *wishful thinking* et la politique réelle de l'Église sous la Restauration ? Ignorait-il la réalité ? Tout au contraire : il la connaissait aussi bien que quiconque et, catholique déterminé, l'a dénoncée mieux que beaucoup. Il est remarquable, étant donnée sa figure de défenseur insigne de la religion, qu'il ait brièvement, mais fortement, condamné dans ses écrits certaines attitudes, certaines menées ecclésiastiques.<sup>304</sup> Sur ce chapitre, comme en politique, il montre une étonnante et rare union, dans sa pensée, entre l'utopie et la lucidité. On a souvent souligné la justesse de certaines de ses prophéties à court ou à long terme.<sup>305</sup> Mais ce que l'on admire un siècle et demi plus tard, sur le moment même pouvait et devait déplaire. Pour bien des contemporains, c'était imaginations que ces vastes perspectives, et méchancetés que ces dénonciations d'intrigues orléanistes ! Et si la grandeur de l'écrivain était reconnue, l'homme Chateaubriand exaspérait souvent : sur son juste orgueil s'épanouissait une insupportable vanité. Et sa position d'ultra opposé à l'ultracisme, de libéral opposé aux partisans du libéralisme, lui faisait une situation politique impossible. Il prétendait unir passé et avenir, concilier ainsi droite et gauche, mais là où un politicien habile eût exploité un terrain propice à manœuvres et marchandages, lui il heurtait, se figurait au-dessus de tous en se plaçant en-dehors de tout ! Et ce « poète », avec ses ailes de géant, prétendait marcher... Quels rires<sup>306</sup> lorsque, Villèle tombé, il se retrouva, après une campagne de presse retentissante, sans ministère, négligé, et comme oublié !

Un centriste accommodant, Martignac, fut choisi et son gouvernement représente pour le régime un palier, une dernière halte, dans sa descente volontaire vers son terme. On s'arracha pour éloigner Chateaubriand dans un

304 *Ibid.* : « Que l'on cesse de faire des choses saintes un moyen de parvenir aux places ; que le clergé, charitable et éclairé, soit le premier à s'élever contre ces petites coteries d'hypocrites persécuteurs qui font de la religion un tort incalculable. » Cf. le début de *Marche et effets de la censure* et la préface (1828) aux *Mélanges de politique et polémique*, enfin la lettre à Montlosier, du 3 décembre 1825 : « Je hais comme vous la congrégation et ces associations d'hypocrites qui transforment mes domestiques en espions, et qui ne cherchent à l'autel que le pouvoir [...]. Le clergé, qui, j'ose le dire, me doit tant, ne m'aime point, ne m'a jamais défendu ni rendu aucun service. »

305 Cf. le relevé établi par P. Clarac, *op. cit.*, pp. 67-68. A long terme, ses pensées sur les États-Unis et leur future influence sur le monde impressionnent encore par la justesse de leurs anticipations (cf. articles du 5 juillet 1824 et du 28 octobre 1825).

306 Cf., à titre d'exemple, la citation de Mme de Boigne : « Cette spirituelle peste qui était Mme de Boigne rit fort de sa déconvenue : il fut si furieux qu'il pensa étouffer ; il fallut lui mettre un collier de sangsues, et cela ne suffisant pas, on lui en posa d'autres aux tempes » (Marie-Jeanne Durry, *L'ambassade romaine de Chateaubriand*, Paris : Champion, 1927, pp. 35-36). Et Durry précise d'autre part que Charles X ne voulait à aucun prix de Chateaubriand, comme le montrent ses lettres à Villèle des 2 et 14 janvier 1828 (Joseph de Villèle, *Mémoires et correspondance du comte de Villèle*, Paris 1904, pp. 315-316). Cf. aussi, dans l'ouvrage de Durry, l'appendice IV (pp. 159 et sq.), qui reproduit quelques virulentes attaques de la *Gazette de France* contre Chateaubriand.

exil approprié à ses souvenirs et à ses rêves, auquel il consentit de bonne grâce : Rome. Le temps de son ambassade romaine, il le marqua de sa personnalité : son discours au Conclave fait date tant par la hardiesse (mesurée) de tels propos adressés à un tel auditoire que par ce qu'il montre de l'évolution de sa propre pensée religieuse. Mais son action et ses succès mêmes de diplomate lui laissèrent quelque amertume ; les dépêches relatant ses réussites n'impressionnaient pas un ministre hostile, Portalis, qui le lui fit savoir, brutalement. Quand il apprit en août 1829 la nomination de Polignac, il n'hésita pas longtemps et, quoique cette décision lui coûtât matériellement et affectivement, il démissionna. Cette rupture spectaculaire, un de ces beaux gestes d'autant plus admirables qu'on ne les imite guère, le mettait à part. Quelques mois plus tard, en mars 1830, à la Chambre des Pairs, il se retrouva seul lorsqu'il émit l'unique vote contraire au gouvernement.<sup>307</sup> Cet isolement croissant signifie l'écart qui a grandi entre son idéal personnel, courageusement exprimé et maintenu, et la ligne politique du régime. Des deux côtés, en ces premiers mois de 1830, on a liquidé. Quant à Chateaubriand, il ne garde plus, à la veille de la révolution, que sa fidélité jurée, que l'honneur de sa fidélité aux Bourbons. Cela lui était essentiel, et il l'avait annoncé.<sup>308</sup>

Si, comme on peut le penser, toute idéologie, considérée sociologiquement, tend à donner à une collectivité, petit groupe ou nation, l'illusion vitale qui la justifie à ses yeux, qui est sa vérité et son mensonge. Si elle défend et diffuse ce qui dit cette collectivité à elle-même et ce qui la déguise pour les autres, sa vérité et son mensonge, alors l'ultracisme possède ces caractéristiques à un degré éminent.

Né dans la sincérité d'une réaction immédiate à l'événement révolutionnaire, Chateaubriand a trouvé après 1814-1815 un cadre institutionnel qui l'officialise et le maintient dans des conditions de vie favorables, mais

307 Voir l'excellente préface de Jean-Claude Berchet aux *Mémoires d'outre-tombe* (Paris : Bordas, Classiques Garnier, 1989-1998), p. XLVI : Chateaubriand dans ses *Mémoires* se désolidarise en quelque sorte de son propre combat : « Il avait été le seul membre de la Chambre des pairs à exprimer sa défiance envers le ministère Polignac, au mois de mars 1830. Or, dans le chapitre 7 du livre XXXI, il ne mentionne à cette occasion que la réaction de la Chambre des députés (la fameuse adresse des 221), et dans le chapitre 17 du livre XXVIII, où il tente de réfuter la thèse selon laquelle il avait été le fossoyeur de la monarchie, il évoque sa lutte contre Villèle sans dire un mot de son attitude envers le dernier cabinet de Charles X, comme s'il voulait déclinier toute responsabilité dans la chute du Trône. »

308 Cf. son article du 24 octobre 1825 : il se dit attaché à la famille royale par amour, fidélité, devoir, honneur. « Partout où sera la couronne, là nous serons : nous vivrons et mourrons pour sa cause sacrée ». Cf. aussi son article contre le budget de 1828 aux accents prémonitoires. « Quoi qu'il en soit de l'avenir, si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, des fautes répétées engendraient de nouveaux malheurs, ces malheurs me rencontreraient encore, malgré les années, aux pieds du roi : y trouverais-je ceux qui prétendent aujourd'hui si bien servir la couronne, en frappant les plus fidèles sujets de Sa Majesté, et en attaquant les libertés publiques ? Je l'espère pour eux ».

artificielles. Intellectuellement constitué en contre-philosophie, il se doit, de ce fait, de rester et même de revenir sur le champ de bataille de ses adversaires. Il s'acharne à reprendre des discussions déjà anciennes. Politiquement aussi, l'ultracisme suppose et exige la pensée de la Révolution dont il est né. Il soupçonnera qu'elle revient et que le présent, qui sans cesse s'éloigne du passé, la fait sans cesse réapparaître sous des formes anciennes ou neuves, qu'il épie, déteste et poursuit de sa haine contre-révolutionnaire. Dans son obsession, il la susciterait au besoin, parce que ce besoin lui est congénital. Et lorsque Charles X et Polignac promulguent les ordonnances pour détruire enfin la menace révolutionnaire, en effet il la suscite ; du coup il s'effondre.

L'illusion ultra, fondée réellement sur le rappel du passé et prétendument sur l'histoire, est anti-historique : elle naît et meurt des démentis de l'histoire. Mais, rendue à son existence de pure théorie, elle persistera, en particulier parce qu'elle a été illustrée par un remarquable effort de réflexion, et par des maîtres écrivains. Les Bonald, Ballanche, La Mennais, Chateaubriand ont tous un principe commun : l'autorité du catholicisme. D'où s'ensuit l'affirmation d'une transcendance qui, en ses avatars religieux, historique, social, constitue à leurs yeux la dimension première de l'homme, de l'homme exalté par l'élection divine, commandé par son insertion dans l'histoire, intégré dans la société. Mais les divergences de leurs itinéraires politiques montrent leurs manières différentes de s'attacher à l'ultracisme et de s'en détacher. Unis après 1814-1815 ils se retrouvent séparés à la veille de 1830. Les modalités de ces évolutions sont représentatives de leurs personnalités singulières et d'un processus collectif : pétrification chez Bonald, dissolution graduelle chez Ballanche, translations d'idées chez La Mennais, haute voltige intellectuelle chez Chateaubriand: partout ces voies aboutissent à l'acceptation anticipée d'une nouvelle révolution.

L'ultracisme est divers, mais, quelles que soient les divergences des hommes, on constate, à le considérer d'ensemble et sur quinze ans, une double convergence: du départ dans le ralliement au régime, puis à partir de 1824 pour Chateaubriand, une fois de plus précurseur, comme de droit, et aux environs de 1827 pour Bonald, Ballanche, La Mennais dans la désespérance finale et l'opposition ou la méfiance vis-à-vis de Polignac. Or le choix de Polignac par Charles X, après l'apaisement qu'avait signifié Martignac<sup>309</sup>, pourrait bien

---

309 Il s'agit là d'une évidence souvent attestée à l'époque. Cf. par exemple cette analyse du baron d'Eckstein (in: *Le Catholique*, n° 34, octobre 1828, article intitulé «Du présent et de l'avenir», pp. 34 et sq.) : « La gauche a cessé de renier la royauté ; la droite de repousser la liberté et la Charte. A force de se dire royaliste, le *Constitutionnel* est parvenu à pénétrer de cette conviction une partie de ses lecteurs. La *Quotidienne* à force d'invoquer la Charte en matière de liberté religieuse et enseignante, comme naguère pour la liberté de la presse et celle des élections, a fait germer ces idées jusqu'au fond des plus antiques manoirs. Le même langage a retenti sur les bancs de l'extrême

marquer le moment où l'ultracisme, ses maîtres à penser se retirant, va montrer sa réduction à son précipité ultime : l'appel au roi, suprême et unique recours contre une opinion publique menaçante et contre le pays, la dégradation de la monarchie en dictature royale<sup>310</sup>, l'éloge de l'arbitraire pour l'arbitraire. Que de telles idées contrastent apparemment beaucoup avec les idées que soutenaient les ultras de la Chambre introuvable, en 1815, n'étonnera pas si l'on veut bien ne plus considérer en soi la construction qu'élevèrent quelques esprits du premier ordre, mais passer de l'autre côté du miroir qu'ils nous tendent et regarder leur correspondance sociale : elle constitue, dans un corps électoral fort réduit, une fraction qui se réduit elle-même de plus en plus. On sait que l'électorat ultra est essentiellement composé de nobles, petits ou grands, de province ou de Paris, et quelle image désastreuse la littérature du temps nous en a donnée : les portraits d'ultras qu'ont imaginés des écrivains politiquement opposés comme Stendhal (*Armance, Le Rouge et Le Noir*) et Balzac (*Le lys dans la vallée, Le Cabinet des Antiques* etc.) concordent pour faire surgir des caricatures plus vraies que nature : morgue et peur, fuite réactionnaire devant tout problème nouveau, sclérose intellectuelle, caractérisent ces types sociaux, particulièrement en province, tandis qu'à Paris les groupes dirigeants de l'ultracisme entendent faire prévaloir les intérêts de la grande propriété territoriale contre les intérêts nouveaux de l'industrie, inspirent et exigent les projets de lois les plus aptes à susciter protestations et détestations (loi dite du milliard des émigrés, sans doute admissible ; projets de lois sur le sacrilège, la presse, les élections, nocifs ou impolitiques). Si l'on reprend la pertinente formule topique d'E. Labrousse, vantant, par comparaison avec la politique au XIXe siècle, l'art anglais du « déminage » des problèmes politiques, on voit que les politiciens ultra se montrèrent, à l'inverse des Anglais, très habiles à déminer le domaine français. Toute poussée ultra provoquait en profondeur, dans l'opinion publique, des effets anti-royalistes, et ce dans la mesure où les ultras aimaient se définir eux-mêmes comme les seuls « royalistes ». Dès 1815, Louis XVIII l'avait compris ; en août 1829, Charles X commet la faute majeure, qui va s'avérer mortelle pour les Bourbons : pensant ressourcer son pouvoir à ses origines, il le perd.

---

gauche comme sur ceux de l'extrême droite : et l'agonie des deux partis s'est révélée par ce double mensonge de chacun d'eux à ses doctrines favorites » (p. 57).

310 Un homme s'est en particulier consacré à ce type d'argumentation, Charles Cottu, qui publie beaucoup en ces années 1828-1830. Cf. *De la nécessité d'une dictature* (Paris, mars 1830), où il soutient que la royauté doit s'investir à nouveau de la souveraineté pour rétablir l'harmonie entre les différents pouvoirs de l'Etat ; que l'actuelle loi des élections attribuée à la seule démocratie le choix des députés et qu'il convient de l'abolir dans l'intérêt de la Charte elle-même ; qu'au demeurant le peuple ne fut jamais plus heureux, les impôts mieux payés, etc., mais que jamais aussi les esprits ne furent plus inquiets. On sait que La Mennais évoque souvent, dans ses lettres à Mme Cottu, les thèses de son mari.

## Benjamin Constant

Tandis que le souci obsessionnel, d'abord mobilisateur, devait se révéler, avec le temps, terriblement réducteur, la cause première s'éloignant, les doctrines qui y avaient trouvé leur force (d'impulsion) y trouvaient leur fardeau : l'impossibilité de vivre avec le temps, d'évoluer, de s'adapter sans renier son principe. Or les fantômes de 89 et 93 qui hantent les politiciens ultra et bornent leur prévoyance à l'idée d'une réédition du passé, leurs adversaires libéraux ne les ignorent pas. Mais ils ont choisi de les exorciser autrement : non plus par une fixation apeurée, par la répétition incantatoire des mots abominables, mais par dépassement ; non plus par la contradiction simple de la réalité passée, la réitération passionnée de moins en moins fondée et de plus en plus formelle, mais par une mise en perspective de ce passé par rapport au présent vécu grâce à la Restauration elle-même. Leur plus grand représentant fut Benjamin Constant : maître à penser du libéralisme par ses œuvres de fond, il se révéla dans ces quinze années un polémiste, journaliste parlementaire étincelant. L'écrivain renommé conquit une véritable popularité.

Sa pensée était toute formée avant qu'il intervienne dans les luttes politiques de la Restauration,<sup>311</sup> puisqu'alors il s'appuie principalement sur les textes pensés et écrits, mais non publiés, de 1805-1810.<sup>312</sup> Et précisément, cette pensée formée contre le despotisme de l'Empire, succédant à l'arbitraire de l'Ancien Régime et à la Terreur républicaine, va merveilleusement servir sous la monarchie restaurée, qui lui donnait la possibilité de s'exprimer. La Restauration lui permettra, par-delà les palinodies de 1814-1815, de se refaire une vertu et de ne plus paraître mentir à son nom : sa constance dans les luttes et les épreuves oblige au respect. Ayant, avec ses contemporains, subi beaucoup de régimes, il n'est plus guère sensible à leurs appellations, mais a tiré de l'expérience une leçon qui est une exigence : celui-là seul est bon dont les lois constitutives garantissent la liberté (moderne) de l'individu. Une royauté héréditaire et/ou inviolable mais constitutionnelle peut être la meilleure forme politique, à condition que le roi ne s'avise pas de vouloir assumer les responsabilités d'un ministre : il faut au-dessus du pouvoir exécutif, un pouvoir

---

311 Cf. B. Constant, *Recueil d'articles 1820-1824*, éd. Ephraïm Harpaz (Genève : Droz, 1981), et *Positions de combat à la veille de juillet 1830* (articles publiés dans le *Temps* en 1829-1830), éd. Ephraïm Harpaz (Genève : Champion Slatkine, 1989). On appréciera en particulier ces dernières, si représentatives de l'année 1829-1830.

312 Cf. la préface de Marcel Gauchet à l'ouvrage de B. Constant, *De la liberté chez les Modernes* (Paris : Hachette Pluriel, 1989), pp. 1263 : il « a puisé toute son œuvre ultérieure de théorie politique dans le stock constitué par les sept volumes des *Œuvres* manuscrites de 1810). Rien de véritablement important pour sa pensée qui n'ait été élaboré au cours de ces années de silence public ».



«neutre» qui est justement le pouvoir royal.<sup>313</sup> Cette remarquable analyse, longuement développée par Benjamin Constant, explique qu'acceptant le pouvoir des Bourbons et le soutenant, en paroles et non sans coquetterie et arrière-pensées, il se soit si fortement attaché, avec tous les libéraux, à la défense de la Charte contre la droite.

La Charte, scrupuleusement respectée et appliquée, permettra le développement d'une liberté qui ne signifie plus, à l'instar de la liberté antique, la participation des citoyens au gouvernement. On retrouve ce principe de l'absence de la participation des citoyens chez de B. Constant, sur lequel il est souvent revenu: dans un Etat moderne, les citoyens ne sont appelés à l'exercice de la souveraineté que, tout au plus, par la représentation, c'est-à-dire d'une manière fictive.<sup>314</sup> Car à notre époque, écrit-il, « les hommes n'ont besoin, pour être heureux, que d'être laissés dans une indépendance parfaite sur tout ce qui a rapport à leurs occupations, à leurs entreprises, à leur sphère d'activité, à leurs fantaisies ».<sup>315</sup> Cette distinction novatrice du politique et du privé est supposée devoir opposer une barrière aux empiètements du pouvoir ; elle fonde le droit social absolu de l'individu à la liberté de sa personne, de ses opinions, de ses croyances religieuses, comme à l'inviolabilité des propriétés, comme à la liberté de la presse : « Les citoyens possèdent des droits individuels indépendants de toute autorité sociale ou politique et toute autorité qui viole ces droits devient illégitime [...]. Aucune autorité ne peut porter atteinte à ces droits, sans déchirer son propre titre ».<sup>316</sup> Cette revendication, qui est au cœur de sa pensée, inspire une théorie essentiellement dirigée contre l'arbitraire dont il a connu successivement les méfaits et les justifications diverses sous l'Ancien Régime (anarchie absolue de droit divin), sous la République (J.-J. Rousseau premier responsable), sous l'Empire (assentiment populaire). La haine de l'arbitraire<sup>317</sup> inspire cette réaction intime et puissante, qui animera ses combats sous la Restauration et qui lui fait établir ces *principes* constitutifs de toute société définie en droit. Et cette impulsion si forte l'amène à inverser l'antique perspective du dévouement des citoyens à leur cités, de sujétion des individus à la société ; c'est tout au contraire sa liberté individuelle qui est « le but de toute association humaine : sur elle s'appuie la morale publique et privée ; sur elle reposent les calculs de l'industrie ; sans elle il n'y a pour les

313 Cf. *Principes de politique*, in *B. Constant. Œuvres*, éd. Alfred Roulin, Paris : Gallimard, Pléiade, 1957, chap. II, pp. 1078 et sq.

314 Cf. *De l'esprit de conquête*, in *Œuvres* (Pléiade), p. 1012.

315 *Ibid.*

316 *Ibid.*, p. 1075.

317 *Principes de politique* (op. cit., p. 1198-99) : tout le chapitre XVIII, sur la liberté individuelle, est construit de façon assez rhétorique sur l'idée ou le mot d'arbitraire.

hommes ni paix, ni dignité, ni bonheur ».<sup>318</sup> D'où l'importance extrême de cette exigence première qui devient cause finale de l'organisation sociale.

On peut discuter des motivations personnelles d'une telle prise de position ; exemple anglais, expériences françaises, tradition des Lumières<sup>319</sup>, protestantisme y jouent leurs parties, mais tout converge pour produire ces textes théoriques fondateurs de 1805-1810, d'une intelligence qui reste un grand titre de gloire politique. C'est sous la Restauration qu'il la connaît telle qu'il avait pu la rêver : comme grand parlementaire, influant sur la marche des affaires.<sup>320</sup> Alors en effet sa pensée donne à la gauche les plus incisives argumentations contre la droite et en particulier les ultras. Et de fait ces deux types antagonistes de pensée sont remarquablement adaptés à la confrontation (réciproque) ; ils constituent comme les deux pôles intellectuels entre lesquels s'organisent les discussions dans la presse et dans une Chambre où parlent des hommes qui sont tous au moins quadragénaires et donc nés et généralement formés au XVIIIe siècle. Si l'on considère d'ensemble le problème, on peut dire qu'une transcendance, réinventée, repensée en fonction de l'expérience révolutionnaire, est au principe de la pensée ultra, et que c'est l'immanence qui gouverne, en fin de compte, la pensée libérale : celle de l'individu présent, de ses exigences nouvelles, modernes, venues non plus du fond des âges mais précisément des « conquêtes de la Révolution ». En termes politiques, les systèmes de valeurs s'opposent avec une égale netteté. D'un côté, fidélité aux lys, dévouement des sujets à l'auguste personne du Roi, attachement à l'Eglise, sur fond de souvenirs déchirants et d'épreuves ; de l'autre, revendication d'une indépendance nouvelle, promise par la Charte, et espoirs d'une libération toujours plus grande, indéfiniment perfectible. L'opposition se dessine et se clarifie progressivement entre classes, entre intérêts : noblesse / bourgeoisie, propriété foncière / industrielle ; entre principes d'hérédité ou d'élection<sup>321</sup>.

318 *Ibid.*, p. 1198. Dans son article du *Courrier Français* (13 janvier 1822), à propos de son *Commentaire sur les œuvres de Filangieri*, B. Constant parle de la « liberté politique et surtout individuelle, que je considère comme le seul but des associations humaines et à l'établissement de laquelle nous sommes destinés à parvenir, soit par des améliorations progressives et douces, soit par de terribles mais inévitables convulsions ».

319 Cf., sur une idée proche (mais dans un contexte différent), ces phrases de Mme de Staël : « Dans l'étude des constitutions, il faut se proposer pour but le bonheur et pour moyen la liberté [...]. Les gouvernements doivent tendre au bonheur réel de tous » (*De l'influence des passions*, Lausanne, 1796, pp. 41-42, cité par Robert Mauzi, *L'Idée de bonheur au XVIIIe siècle*, Genève : Slatkine, 1979, pp. 144-45).

320 Cf. M. Gauchet, *op. cit.*, p. 15.

321 Cf. le texte cité par M. Gauchet, *op. cit.*, p. 31 : « Sous quelques dénominations variées que soit engagée et soutenue la lutte dont nous avons été témoins et souvent victimes, elle a toujours été dans le fond la lutte du système électif contre le système héréditaire. C'est la question principale de la Révolution française et pour ainsi dire la question du siècle » (*Fragments d'un ouvrage abandonné*, B.N., n.a.fr. 14363, p. 5).

Mais le cadre institutionnel impose son ordre: la Restauration permit l'apprentissage d'une liberté parlementaire, dans certaines limites (p.ex. respect du Roi et de la Charte), et le système électoral assurait un consensus notable : à gauche comme à droite l'on condamnait d'un même cœur la «démocratie» ; chaque côté était enclin à accuser l'autre de pactiser avec la «populace».<sup>322</sup>

Le jeu parlementaire est changeant. Les circonstances firent qu'après 1824 la «défection» de Chateaubriand conforte l'opposition et qu'en 1827, lorsqu'est proposée la «loi de patrie et d'amour» sur la presse, les deux représentants éminents du légitimisme et du libéralisme, Chateaubriand et B. Constant, se trouvèrent alliés de fait. Alors les deux écrivains vont, sur le même sujet, pour le même engagement, rivaliser. En cette occasion, comme précédemment,<sup>323</sup> leurs argumentations parallèles découvrent précisément une opposition foncière : à la même cause, discours contrastés.

Tous deux déclarent volontiers, et non à tort, avoir consacré leur vie entière à la défense de la liberté de la presse ; et ils s'accordent sur son importance extrême<sup>324</sup>: c'est « toute la Constitution », dira Chateaubriand<sup>325</sup>, et B. Constant le pense aussi. Ajoutons que tous deux, si éloignés sur l'échiquier politique, sont également partisans d'une monarchie constitutionnelle<sup>326</sup>. Précisons

---

322 Cf. par exemple, du côté libéral, la riposte de B. Constant (*Courrier français* du 16 mai 1822), dirigée contre la *Gazette de France* qui avait attaqué les classes moyennes, leurs votes libéraux, et le « petit bourgeois bien gonflé, bien raisonneur ... » : « Les grand seigneurs et les mendiants, les patriciens et les prolétaires, voilà ce qu'il faut au parti dont ce journal est l'organe ».

323 Les textes des deux écrivains sur la liberté de la presse ne datent pas nécessairement de la campagne menée à l'occasion de cette campagne de 1827.

324 On peut noter que B. Constant a su regarder d'un œil très critique le phénomène du développement de la presse, et considérer en particulier la place et le rôle des journalistes dans la société. Cf., dans l'article du 26 mars 1830, les paragraphes sur les « condottieri du XIXe siècle » aux convictions variables et mercenaires, leur classe de « prolétaires intellectuels, et qui produit le désordre que les prolétaires apportent toujours, avant d'avoir acquis la propriété » : « la presse est l'arme de cette multitude d'intelligences sans emploi et sans ressources, comme la force matérielle était celle des prolétaires d'autrefois. Droit sacré, flambeau nécessaire, garantie indispensable, la presse est néanmoins, sous quelques rapports, un instrument de démolition. A Dieu ne plaise qu'on le brise ! Il y aura toujours de [*sic*] choses à démolir ; mais si l'on ne veut pas le briser, limiter son action est impossible ». « De là suit que ces prolétaires d'espèce nouvelle, puissants parce que l'intelligence est aujourd'hui la seule puissance, sont au service des ambitions mieux postées, comme les prolétaires de Rome étaient au service de Marius ou de Sylla ». Ces jugements suivent une analyse des progrès de la société française, qui signifient qu'une foule de facultés, d'intelligences ne savent comment s'exercer : « Jamais l'ambition n'est plus âpre, le besoin plus avide, la fierté plus révoltée » etc. (*Positions de combat*, op. cit., pp. 121 et sq.). On voit que les analyses et les jugements de Balzac ont leurs correspondances chez Constant.

325 Pour Constant, cf. *Œuvres*, p. 1346 (discours de 1827) : « La liberté de la presse, je l'ai défendue sous tous les gouvernements ». Cf. la préface des *Etudes historiques*, écrite pour la plus grande part avant la Révolution de 1830.

326 Quant à B. Constant, cf. en particulier ce même article du *Temps* intitulé «De la monarchie et de la république» (26 mars 1830, in: *Positions de combat*, op. cit., pp. 121 et sq.). Il y défend

que leur situation diffère : l'un est pair de France, l'autre est député, et leurs langages diffèrent aussi pour cette raison. Chateaubriand prend le problème de haut, appuie ses considérations sur d'amples vues historiques et politiques, ses argumentations culminent en l'exaltation des droits de la raison et de l'intelligence humaine ; tactiquement il unit, ou veut unir fondamentalement les Bourbons et la Charte, liberté et royauté. On peut trouver des arguments semblables chez Constant, mais ils ne sont guère développés. Car ses discours ou articles sont autrement orientés ; d'autres schèmes gouvernent sa pensée, et certes il n'unit pas Bourbons et liberté. C'est contre l'arbitraire, son mot-clé sur ce sujet, c'est pour l'individu qu'il se bat, au point que parfois, tout naturellement, sa pensée glisse du problème de la liberté de la presse à celui de la liberté individuelle.<sup>327</sup> La liberté de la presse, c'est la publicité, et, idéalement, la transparence des rapports entre gouvernants et gouvernés. Grâce à elle, l'individu capable dénonce et fait connaître, il peut être défendu ou se défendre contre toute illégalité commise par un ministre, et le gouvernement ne jouit plus de l'ombre et du silence pour perpétrer ses mauvais coups. L'appel à l'opinion publique est le recours du faible, c'est-à-dire de chacun, contre le fort, c'est-à-dire le pouvoir.<sup>328</sup> La revendication d'une presse libre permet à l'habile député un langage susceptible de parler aux électeurs ; il sait généraliser à sa façon, s'adresse à tous et à chacun.<sup>329</sup> C'est pourquoi ces exercices de style révèlent plus que le contraste de deux personnalités : l'opposition des points de vue entre le défenseur d'une liberté donnée par Dieu à l'homme et garantie par l'engagement de la monarchie légitime, d'une part, et d'une liberté droit de l'homme et garantie de l'individu d'autre part. Ainsi donc, même au moment où l'antagonisme politique semble se résorber en complémentarité, la différence des principes de pensée paraît encore. Or à ce moment aussi l'ultracisme, du fait que ses dirigeants n'ont pas su s'adapter à l'évolution générale, se réduit et se dégrade à l'usage, à l'image de sa clientèle,

---

vigoureusement, contre la République, l'idée qu'une monarchie, mais constitutionnelle, assure à la société une vie politique plus stable et mieux réglée.

327 Cf. par exemple *Œuvres*, éd. citée, pp. 1233 (citation de Delolme), 1240 (« l'unique garantie des citoyens contre l'arbitraire, c'est la publicité, et la publicité la plus facile et la plus régulière est celle que procurent les journaux »), 1249 ..., 1253 (texte de 1814), 1265 (la liberté de la presse, « ce boulevard de tous les droits, cette garantie de toutes les existences »), etc.

328 Cf. *Œuvres*, p. 1296 : « La publicité est la ressource de l'opprimé contre l'oppresser » (discours de 1821), et p. 1346 : « Il ne faut pas se tromper sur les mots de république, d'empire et de monarchie ; tous les gouvernements sont ennemis de cette liberté, tous s'attachent à la détruire » (discours de 1827).

329 Cf. *Œuvres*, éd. citée, p. 1256 (« dans un pays libre, chacun sent qu'il peut influer sur le bien-être d'une patrie qui est en même temps sa sauvegarde »), et surtout p. 133-134 (discours du 13 février 1827), où ce thème de « chacun » est élargi à la cause des rentiers, des innocents, des protestants, des commerçants, des employés, et enfin « de tous les Français ».

tandis que le libéralisme conquiert une part croissante de l'opinion publique. Les faits délivreront leur verdict ; le discours de Chateaubriand, certainement plus élevé et de plus noble allure, est finalement inefficace : le régime se perd, si l'écrivain gagne en popularité ; tandis que le discours de Constant, à la longue, s'est avéré le plus efficace : il va y gagner ce que le régime va y perdre.

\* \* \*

Sous la Restauration, la France fait l'apprentissage de la liberté parlementaire, et l'opinion publique apprend à se passionner pour les discours et les paroles de ses élus. Leurs débats éclairent à la fois la permanence des idées qui les divisent, et le changement des relations entre partis. Les principes intellectuels en ont été fixés par l'histoire et ne changent pas. La Contre-Révolution vit sur des doctrines bien établies en 1815 : le libéralisme demeure fidèle, plus ou moins ouvertement, à la tradition philosophique qu'il a su adapter à son action dans la monarchie restaurée. C'est par rapport à ces adversaires extrêmes que se situent les groupes et que s'organise la vie politique. Mais celle-ci, même si apparemment elle domine la vie des Français, ne leur offre certes pas, quant à l'esprit, l'essentiel de leurs ressources. L'époque, à cet égard, se caractérise d'abord par les remarquables apports des savants, par l'intense renouveau de la création littéraire, et, pour notre propos, par le rôle de quelques grands universitaires.

## Le Romantisme

On sait quelle vie littéraire puissante, diverse et d'évolution rapide connut la Restauration. Une grande querelle, celle du romantisme, traverse l'époque ; elle sépare et progressivement oppose deux groupes adverses, les classiques et les romantiques, et elle fait arriver leur antagonisme à sa pleine expansion au moment où se livre la « bataille d'*Hernani* » et où tombe cette Bastille littéraire qu'est le Théâtre-Français ! A dire vrai, la querelle est bien antérieure et le romantisme ne naît pas en 1820, avec les *Méditations*, pour triompher en 1830, année qui serait ainsi doublement révolutionnaire. Les problèmes sont autrement complexes qu'une opposition et une datation aussi simplistes le laisseraient supposer. Etant donnée l'importance décisive, pour le siècle entier, du mouvement romantique, il est nécessaire de remonter plus haut avant que d'esquisser un exposé schématique de l'imbrication du politique et du littéraire durant la Restauration.

Considéré dans toute son extension, le romantisme est un phénomène européen, un mouvement de grande amplitude qui accompagne, exprime et

célèbre une transformation profonde du goût, des sensibilités, des attitudes spirituelles. Considéré sous son aspect strictement littéraire, le romantisme touche à l'essentiel : l'usage de la langue, le choix et l'invention des formes, les relations entre le créateur et sa création, entre l'écrivain et ses lecteurs, entre le lecteur et le plaisir de lire. C'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que la transformation s'effectue progressivement. En Allemagne et en Angleterre, le mouvement s'est développé de façon ouverte, spontanée et comme par une évolution naturelle.<sup>330</sup> En France il en alla d'abord de même, et puis différemment, pour de nombreuses raisons qui firent qu'une querelle se déclara tardivement et n'atteignit toute sa force qu'entre 1820 et 1830.

La situation française se caractérisait par la puissance et l'éclat de la tradition classique : le classicisme semblait exprimer et définir le génie national, symboliser et garantir la supériorité sur toute littérature «étrangère». Si, au XVIII<sup>e</sup> siècle, une intense activité critique, admirable de courage et d'intelligence, avait permis de procéder à un réexamen général des idées et éclairé les esprits de «lumières» nouvelles, elle l'avait fait sans vraiment remettre en cause la valeur de l'esthétique classique. Conjointement, en particulier dans la seconde moitié du siècle, une grande part de la production littéraire montre l'évolution rapide de la sensibilité. De nouveaux types moraux et modèles littéraires sont proposés au public<sup>331</sup>, et plaisent ; et surtout le génie de Rousseau enthousiasme lecteurs et lectrices et donne au mouvement ses plus fameuses illustrations. Certes il n'est plus question, aujourd'hui, d'opposer systématiquement raison et sentiment au XVIII<sup>e</sup> siècle comme on s'y est longtemps plu<sup>332</sup> : il apparaît clairement que le développement de l'une ne contrarie pas le développement de l'autre, mais que le dynamisme de l'époque les unit dans son mouvement global. Ceci dit, le fait que Jean-Jacques fût le maître incontesté de ce renouvellement de la sensibilité a une signification

---

330 Bien entendu, rien n'est „naturel“ en ce domaine. Mais alors que les vagues successives du romantisme littéraire en Angleterre et en Allemagne intéressent toute la littérature, prose et poésie – en Angleterre à partir de 1750 environ, en Allemagne à partir de 1770 environ – le développement fut tout autre en France, où d'une part l'on peut penser avec Henri Peyre (*Qu'est-ce que le romantisme?* Paris : PUF Coll. sup., 1971, pp. 45 et sq.) que la première vague fut sans doute antérieure à celle des autres pays, mais où d'autre part la poésie authentiquement romantique n'apparaît qu'en 1820. La singularité française, c'est d'abord le retard, accru par la formidable résistance du classicisme ; c'est aussi la différenciation prose / poésie.

331 Cf. sur ce point les ouvrages, si riches, d'André Monglond, en particulier *Le préromantisme français* (Paris : nouv. éd. Lib. José Corti, 1965-66, 2 vol.) ; le premier tome, *Le héros préromantique*, présente nombre d'exemples (surtout pp. 162-236).

332 Cf. Roland Mortier, *Clartés et ombres du siècle des Lumières*, Genève : Droz, 1969. Dans ce livre remarquable, voir en particulier l'étude «Unité ou scission du siècle des Lumières?», pp. 14 et sq., avec une excellente définition générale du problème ; puis les études consacrées, dans cette même perspective, à Mme de Staël (pp. 125-133, 134-143) et à B. Constant (pp. 144-156).

littéraire précise : Rousseau est un prosateur, et c'est bien en prose et par la prose que se transcrivent et s'expriment essentiellement ces grands changements moraux. Cette spécialisation éclaire et souligne une autre ligne de l'évolution littéraire du siècle, à savoir la décadence de la poésie telle qu'en particulier les conceptions de l'époque la théorisent.<sup>333</sup> La réduction de la poésie à des formes qui se sclérosent, sa dégradation en un art de la versification, la restriction de son vocabulaire à un langage particulier<sup>334</sup>, hiérarchiquement élevé mais si bien appauvri que le poète se trouve contraint à l'abus des périphrases et des tropes, marquent cette décadence où la vigueur classique s'exténue en académisme mondain. A supposer même que l'on trouve encore quelques charmes à certains élégiaques ou que l'on goûte certaines réussites de Delille<sup>335</sup>, il demeure que le contraste entre, d'une part, les audaces et les richesses de la prose, et d'autre part la timidité et l'épuisement des inspirations poétiques (cas de Chénier) est instructif : c'est en prose que vivent, avec Rousseau, la poésie du cœur, et avec Bernardin de Saint-Pierre les images poétiques du monde.<sup>336</sup> A l'extrême fin de l'Ancien Régime, Chateaubriand commet quelques vers; seule sa prose préparera le renouvellement de la poésie française.

Survient la Révolution, temps peu propice aux ébats littéraires. Si elle ne fut peut-être pas, littérairement, aussi stérile et stérilisante qu'on l'a dit<sup>337</sup>, puisque se développent certains genres (de combat et de propagande :

333 Cf. A. Monglond, op. cit., I, pp. 38 et sq. sur « la poésie humiliée » ; Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française*, XII (*L'époque romantique*, par Ch. Bruneau), nouvelle édition A. Colin, 1966/67, pp. 21-79, tout le chapitre «La langue poétique».

334 Cf. Bonald, *Du style et de la littérature* (1806), qui a donné une des plus nettes expressions de cette théorie.

335 Cf. Philippe Auserve, «Delille préromantique?», in : *Le préromantisme, hypothèque ou hypothèse? Colloque de Clermont-Ferrand*, Paris : Klincksiek, 1975, pp. 114-128. Cette étude est intéressante en ce qu'elle montre que Delille a pu développer des thèmes «romantiques» ; son lien avec le romantisme s'explique : « C'est chez Delille que tous les jeunes gens du début du siècle ont fait leur apprentissage poétique ».

336 Ce fait a été maintes fois reconnu. Cf. par exemple Suzanne Bernard, *Le poème en prose de Baudelaire jusqu'à nos jours*, Paris : Nizet, 1959, p. 30 : « C'est par la voie de la prose que s'opère le retour aux sources profondes de la poésie » et, citée par elle, la formule d'André Monglond : « Le préromantisme français a retrouvé la poésie, mais n'a pas eu de poète » (*L'histoire intérieure du préromantisme français*, Grenoble : Arthaud 1929, I, p. 172).

337 Ce sont des maîtres de la critique qui l'ont vigoureusement affirmé. Cf. Sainte-Beuve : « Pendant tout le cours violent de la Révolution française, l'art se tut ; il exista moins que jamais à part ; sa personnalité était comme abîmée et anéantie en présence des incomparables événements qui consternaient ou emportaient les âmes » (*Œuvres*, Pléiade, I, pp. 371-72, article paru dans le *Globe* du 11 octobre 1830). Cf. Albert Thibaudet : « La Révolution a eu une littérature révolutionnaire ; elle n'a pas eu de révolution littéraire. Elle a été, du point de vue littéraire, plus conservatrice, plus écolière, plus primaire que n'importe quelle autre époque. Dans la poésie, au théâtre, la roue des genres anciens a continué à tourner mécaniquement » (*Histoire de la littérature française de 1789 à nos jours*, Paris : Stock, 1969, p. 5).

discours, pamphlets, chants), la substitution d'un public populaire à un public aristocratique favorise, au théâtre, le développement d'un genre nouveau, le mélodrame. Enfin, tant d'expériences inouïes, dramatiques, devaient nécessairement modifier habitudes et goûts. C'est, sans doute, l'émigration et, après 1800, le retour des émigrés<sup>338</sup> qui fournirent à la pensée et à la littérature les sources les plus certaines de renouvellement. Et durant la brève période du Consulat, la paix précaire, l'intermède de reconstruction administrative, ce court épanouissement littéraire et mondain<sup>339</sup> virent paraître les œuvres initiatrices de Mme de Staël et de Chateaubriand. La stabilité revenue, les deux lignes d'évolution distinguées sous l'Ancien Régime se dessinent à nouveau nettement : alors que la poésie présente, dans sa tradition du XVIIIe siècle, ses dernières, pâles et parfois séduisantes productions – celles de Chénier et Millevoye –, la prose de l'Enchanteur découvre au siècle des richesses merveilleuses et lui offre son modèle nouveau, somptueux, de style. Après quoi l'Empire pose la chape de son ordre, de sa discipline, de son art officiel, sur les lettres et les arts. Un long silence de la liberté que rompent seuls les éclats de voix illustres, celles, encore et surtout, de Mme de Staël et de Chateaubriand. Tous deux pensent être justement considérés comme les principaux initiateurs d'un esprit nouveau en littérature, et l'on a coutume de les réunir sous le terme, fallacieux, de «préromantiques». Il convient tout autant de les séparer afin de marquer d'emblée leur divergence et les sens divers des influences que l'une et l'autre vont exercer. Car leur contraste est exemplaire et significatif.

*De la littérature* (1800) prolonge le relativisme critique du XVIIIe siècle, l'élargit, l'organise dans un système dont l'idée de progrès constitue l'axe. *De l'Allemagne* (1810), interdit et publié seulement en 1813, ouvre l'esprit français à la connaissance d'un monde germanique qui n'était certes pas ignoré, mais restait méconnu, et propose, en remède aux insuffisances (et à la suffisance) françaises, le modèle de «la romantique» allemande, l'oppose à l'imitation classique de l'antiquité gréco-romaine. Cet ouvrage – qui s'est avéré aussi propre à enthousiasmer longtemps qu'à irriter sur le moment (et plus tard) – était plus juste et plus fécond par sa visée : combattre une certaine inertie littéraire émanant du modèle classique. A cette époque politiquement très défavorable Mme de Staël œuvrait pour et selon la tradition de l'esprit critique et cosmopolite du

338 Cf. le travail fondamental et très riche de Fernand Baldensperger, *Le mouvement des idées dans l'émigration française (1789-1815)*, 2 vol., Paris : Plon, 1925.

339 Sainte-Beuve a particulièrement insisté sur la renaissance des lettres à ce moment. Cf., dans Charles-Augustin Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire*, Paris, éd. de 1872, le discours d'ouverture, p. 31 : « 1802 marqua une ère nouvelle ; il y eut renaissance, retour à l'antique esprit ou du moins à de nobles formes de la tradition, en même temps que reprise du mouvement littéraire extrême du dernier siècle » ; cf. aussi dans les *Portraits littéraires*, celui de Nodier, et ses considérations sur la « génération littéraire » adolescente au Consulat.



XVIII<sup>e</sup> siècle, la poursuivait, adaptait et renouvelait ses leçons. Simultanément, et à rebours, Chateaubriand, dans *Génie du christianisme*, inversait le sens religieux de l'œuvre du XVIII<sup>e</sup> siècle et apportait au catholicisme l'hommage d'une sensibilité nourrie de Rousseau. *Atala*, tout proche du XVIII<sup>e</sup> siècle par la trame de son récit et l'exotisme de son décor, recevait, par le père Aubry, une conclusion dogmatique; et René fortement inspiré d'Ossian, présentait un nouvel héros littéraire et l'expérience romantique par excellence: la rupture avec le monde et même avec soi. Dans ces deux courts récits Chateaubriand se référait aux règles classiques et à la poétique de l'Antiquité. Mais l'un et l'autre illustraient les plus profondes pulsions romantiques: la quête des ailleurs merveilleux, les vertiges intérieurs, une essentielle insatisfaction, la conscience tout à la fois de la plénitude et de l'insuffisance du monde. Chez Mme de Staël (en théorie) et Chateaubriand (en acte) une insatiable et délectable mélancolie: la libérale de Coppet ouvrait le domaine germanique et s'inscrivait dans la lignée des philosophes, tandis que l'autre, ancien combattant de l'armée de Condé, informé des modes et de la littérature d'Angleterre, rénouvait l'apologétique chrétienne. Leur opposition fut aussitôt signifiée, avec quelque brutalité, par Chateaubriand lui-même dans un article du *Mercur*.<sup>340</sup> Nos deux grands «préromantiques» ne s'inscrivaient pas les mêmes rôles sur les bannières, même s'ils préparent, chacun à sa façon, le renouveau littéraire.

Or cette divergence, à l'orée du siècle, vient du passé auquel l'une reste fidèle et que l'autre récuse mais aussi annonce. Elle se retrouve, sous la Restauration, quand se développe cette fois-ci sous son nom véritable

340 La Lettre à M. de Fontanes sur la 2<sup>e</sup> édition de l'ouvrage de Mme de Staël (*De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, 1800 / 2<sup>e</sup> éd. 1801) définit leur opposition telle que Chateaubriand veut la présenter : « Ma folie à moi est de voir *Jésus-Christ* partout, comme Mme de Staël la *perfectibilité* [...]. Mme de Staël donne à la philosophie ce que j'attribue à la religion ». D'un côté donc, le XVIII<sup>e</sup> siècle et, venue de Locke, « son étroite philosophie » qui réduit l'Univers, Dieu compris, à une simple soustraction du néant ; de l'autre côté la religion chrétienne, Pascal, Bossuet et tout le XVII<sup>e</sup> siècle : « J'entre dans une sainte colère, quand on veut rapprocher les auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle des écrivains du XVII<sup>e</sup> ». Le seul point d'accord entre eux, c'est que la mélancolie, dans les peuples modernes, vient du christianisme ; mais Mme de Staël se trompe quand elle y ajoute « je ne sais quelle maligne influence du Nord », c'est-à-dire des « Barbares du Nord » ; et elle se trompe encore sur l'idée de beauté : « Le beau idéal est né de la société. Les hommes, très près de la nature, ne le connaissent pas » etc. Les conséquences littéraires de telles théories sont graves : « Sans religion, on peut avoir de l'esprit, mais il est presque impossible d'avoir du génie » ; à preuve son propre ouvrage, où le talent de l'auteur est étouffé par la philosophie.

Chateaubriand s'est excusé, dès la préface de la première édition d'*Atala*, d'avoir offensé Mme de Staël par cette acerbe critique. Sainte-Beuve, dans *Chateaubriand et son groupe littéraire* (op. cit., pp. 182 et sq.) a vertement relevé « l'esprit de parti » de Chateaubriand et étudié cette Lettre (dans sa deuxième et sa septième leçons, pp. 66 et sq. et pp. 190-96) en soulignant les excellents procédés de Mme de Staël envers Chateaubriand.

De fait, les relations personnelles des deux écrivains s'adoucirent rapidement et l'on sait que, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand sut rendre un bel hommage à Mme de Staël. Mais sur le moment, cette polémique est significative.

le «romantisme». L'on peut bien dire qu'il y eut alors deux variantes du romantisme, celle «de gauche» et celle de «droite», dont les dissemblances évoquent les différences entre la ligne de pensée critique et cosmopolite et la ligne de la réaction anti-philosophique. Le romantisme dit libéral s'apparente à l'inspiration staëlienne<sup>341</sup>, le romantisme de droite se réclame hautement du patronage de Chateaubriand.

C'est, on le sait, dans le salon Delécluze que se rencontrent les écrivains du premier groupe : dans l'ensemble des esprits indépendants, peu sensibles à la rupture officielle du régime, proches du libéralisme, curieux de littératures étrangères. Stendhal, le plus âgé sans doute, mais aussi le plus glorieux (aujourd'hui) représentant de ce groupe, est éminemment typique. Héritier des philosophes et surtout de leur audace, idéologue épris de logique et surtout de la logique des passions, il s'engage le plus vivement pour la cause d'une littérature qui s'asservit plus à l'image et à l'usage de l'Ancien Régime, mais qui convienne et plaise à la société post-révolutionnaire. L'Italie lui a montré son exemple d'un «romanticisme» national et libéral, et c'est bien à des fins semblables qu'il écrit et réécrit son *Racine et Shakespeare*. Son ami Mérimée, lui aussi rationaliste, libéral, grand maître d'ironie, va produire ses petits chefs d'œuvre – le *Théâtre de Clara Gazul*, très consciemment juste un peu trop «romantique», et cet original modèle de roman historique, les *Chroniques du règne de Charles IX*. Pour le théâtre enfin, d'autres habitués du salon Delécluze, Vitet, Dittmer et Cavé composent leurs *Scènes historiques* et leurs *Soirées de Neuilly*. Ces ouvrages expriment une volonté de libération intellectuelle, disent le refus des anciens stéréotypes et des règlements archaïques des belles lettres. Ils continuent, élargissent et actualisent la grande leçon critique du XVIIIe siècle en fonction de la situation d'alors, un état qui leur semble, à juste titre, bien retardataire de la littérature. Retardataire comme le régime lui-même? La liaison entre politique et littérature s'y dessine clairement et ne va pas, évidemment, dans le sens de l'esprit clérical et du système de préjugés sociopolitiques de la Restauration.

Les essais d'un romantisme «de gauche» présentent un caractère commun et distinctif : c'est un romantisme de prosateurs, de prosateurs à qui, certes, ni

341 Il ne s'agit pas ici des jugements individuels des membres de ce groupe. Ces jugements peuvent être fort divers sans que pour autant soit mise en question la validité du schéma. Et il est bien certain que la réalité fut infiniment complexe. Cf. *Le sacre de l'écrivain*, op. cit., pp. 309-330 : Bénichou analyse subtilement, avec les nuances nécessaires, les tendances diverses qui agitent les milieux libéraux et affirme très pertinemment : « A la tradition staëlienne, doctrinaire et éclectique s'opposaient l'esprit du voltairianisme, et les habitudes de pensée de l'Idéologie stricte et positive » (p. 325). Il montre, avec une égale justesse, les critiques de Stendhal à l'encontre de Mme de Staël ou de Constant ; et conclut enfin que « le milieu libéral, dans sa diversité, est un, en ce qu'il reste dominé, dans son ensemble, par l'esprit philosophique ». Toutes ces pages, où abondent les citations de revues d'époque, sont à consulter.

le style ni les idées de Constant, ni même les conceptions germaniques et les «brouillards» suisses de Mme de Staël servent de modèles.<sup>342</sup>

Toute contraire apparaît la variante «de droite» qui ouvre la voie royale (et royaliste !) du romantisme français : romantisme monarchique et religieux, romantisme de poètes. C'est par eux que va se faire jour l'authentique mutation de la littérature qui bouleverse le paysage littéraire français en quelques années, et qui transfère le primat littéraire de la poésie à la prose, inversant ainsi la hiérarchie qu'avait fixée et concrétisée le XVIIIe siècle. Deschamps pourra définir le romantisme en précisant que, si ce n'est une anti-prose, c'est du moins un anti-prosaïsme.<sup>343</sup> Voilà bien le changement majeur qui, d'une certaine façon, rattrape l'évolution de l'Angleterre et de l'Allemagne avant 1789 ou avant 1815.

En théorie, et résumé par un tel schéma, le changement peut paraître radical. En fait, la transition fut bien assurée et la révolution s'accomplit en douceur. D'abord l'édition, en 1819, des œuvres de Chénier révéla un maître digne d'inspirer la jeune génération et ses premiers essais de rénovation de la poésie.<sup>344</sup> Puis en 1820 parurent les *Méditations*. Si nouvelles qu'elles aient semblé, si neuf qu'ait été l'usage que le poète faisait de l'élégie, c'est dans la lignée des élégiaques du XVIIIe siècle que Lamartine s'inscrivait.<sup>345</sup> Mais il en retournait les leçons et pénétrait d'une spiritualité encore chrétienne ces « méditations » sur l'histoire d'un amour qui s'achevait en édifiante conversion.

---

342 Si Stendhal peut sembler l'archétype de l'opposant à cette esthétique (cf. Bénichou, *Le sacre de l'écrivain*, op. cit., pp. 304 et sq.), sa conception du drame moderne, historique et national, en prose, libéré de ce « cache-sottise » qu'était l'alexandrin, est révélatrice. Le problème est d'ailleurs important à l'époque (cf. Henri Girard, *Un bourgeois dilettante à l'époque romantique. Emile Deschamps*, Paris : Champion 1921, p. 315 : en 1825, Deschamps avait protesté, avec Vigny et Hugo, contre la conception du drame historique en prose). Mais la position de Stendhal n'était pas partagée par d'autres libéraux et, par exemple, au *Globe*, Dubois saura faire l'éloge de Racine, à des moments importants (cf. Jean-Jacques Goblot, *La jeune France et son groupe littéraire, 1824-1830*, Paris : Plon 1995, pp. 735-36). Mais elle est révélatrice de l'opposition à une forme spécifiquement poétique, celle que précisément vont conserver et renouveler les « novateurs rétrogrades » romantiques.

343 Cf. par exemple sa réflexion citée par H. Girard (op. cit., p. 113) : « Ce procès si embrouillé des classiques et des romantiques n'est autre chose que l'éternelle guerre des esprits prosaïques et des âmes poétiques ».

344 Sur cette influence de Chénier, cf. Jean Fabre, *Chénier, l'homme et l'œuvre*, Paris 1955. Fabre note que V. Hugo critique sévèrement Chénier, que Lamartine ne lui rendit justice que fort tard, et que Béranger crut toujours que Latouche avait inventé Chénier comme McPherson Ossian, mais que tous les poètes « romantiques » furent très sensibles à son influence.

345 Paul Bénichou a minutieusement étudié ce problème : *L'écrivain et ses travaux*, Paris : Corti 1967, pp. 27 et sq. Cf. aussi dans le *Sacre de l'écrivain*, pp. 171-72, son jugement global : « Son originalité n'est pas tant d'avoir progressivement introduite les pensées et le style de la nouvelle sensibilité religieuse dans ces formes traditionnelles ; c'est plutôt, tout en travaillant sur les genres poétiques existants, d'avoir fini par effacer leurs frontières ».

Victor Hugo, dans le *Conservateur littéraire*, salua l'événement et distingua soigneusement Chénier et Lamartine, leurs leçons et leurs conceptions de l'amour, religieuse pour l'une, profane pour l'autre. Le public sentit en effet que naissait alors une poésie nouvelle par son accent et une ambition qui convenait exactement aux besoins de la restauration religieuse en cours. Lamartine retrouvait le sens de la poésie sacrée et il innovait selon les goûts de l'époque, en fournissant à ses contemporains une œuvre de spiritualité vague, diffuse, édifiante, mais non dogmatique. Lui-même ensuite, et comme Chateaubriand, se gardera bien de se mêler à la querelle romantique. Mais, en vers comme Chateaubriand en prose, il donnait ses bases à la renaissance littéraire.

Dans les années suivantes, la dispute sur les mots, romantique et romantisme, allait commencer, ou plutôt recommencer si l'on se rappelle que la discussion reprenait celle qui avait eu lieu avant 1815.<sup>346</sup> Mais elle a cette fois-ci des bases autrement fortes : des productions, des créations se succédaient qui montraient avec éclat que surgissait une jeune génération de poètes et que leurs ouvrages allaient tous dans le même sens, qui n'était pas la reproduction à l'identique des modèles dits classiques. Beaucoup d'études (précises et de qualité) ont de mieux en mieux montré dans quelle confusion les adversaires se mêlèrent d'abord avant que leur antagonisme, en se précisant, structurât les deux causes adverses, la «romantique» et la «classique». Interrogations, hésitations, ralliements, doubles jeux ou trahisons<sup>347</sup>, interprétations fondées ou aberrantes s'entrecroisent, obscurcissent ou éclairent les problèmes posés. Même si l'équivalence ancienne, illustrée par Balzac,<sup>348</sup> du royalisme / romantisme et libéralisme / classicisme, garde un fond de vérité, les exceptions sont trop nombreuses

---

346 Entre ces deux moments, on peut penser que Fontanes avait exercé une influence déterminante dans le retour du classicisme qui a précédé l'essor du romantisme (Roger Fayolle, *Histoire littéraire de la France*, Paris : Ed. Sociales, t. VII, 1976, pp. 189 et sq.).

347 Pour les interrogations et hésitations on peut d'abord mentionner les plus grands : Lamartine qui se garda soigneusement d'entrer dans la mêlée (et qui critique, en privé, la *Muse française*), Hugo lui-même, très représentatif de la confusion première – si bien évoquée par l'expression « genre romantique » qui tend à intégrer le romantisme dans les «genres» de l'esthétique classique. Est-il inutile de souligner combien les poésies d'Alexandre Soumet, de Guiraud, et *tutti quanti*, sont classiques de facture ? Pour les doubles jeux, on citera un Casimir Delavigne, ses audaces modérées en politique et en littérature, et surtout un A. Soumet, prompt à flatter tous les régimes politiques installés, et qui trahira ses amis de la *Muse française* pour être élu à l'Académie. Le cas de Baour-Lormian, passé à l'anti-romantisme militant, est plus discutable. Sur les intrigues du microcosme littéraire, le livre de Léon Séché, *Le Cénacle de la Muse française, 1823-1827*, Paris : Mercure de France, 1908) demeure intéressant et suggestif.

348 La référence obligée est *Illusions perdues*, éd. Antoine Adam, Paris : Garnier, 1961, p. 264 : « Les Royalistes sont romantiques, les libéraux sont classiques ». Cette formule, discutable si l'on pense à la date à laquelle est censée se dérouler l'action du roman, n'a de valeur qu'à titre indicatif : voilà comment un contemporain informé résume sommairement, quinze à vingt ans après, la situation politico-littéraire qu'il a connue.

pour que l'on puisse dire qu'elles confirment cette règle : elles l'infirmement,<sup>349</sup> non seulement du fait de l'existence d'un romantisme libéral, mais surtout parce que les critiques du temps ne se séparent pas en partisans ou adversaires uniquement en fonction de la couleur politique des journaux ou revues où ils écrivent. La spécificité littéraire joua parfaitement son rôle dérangeant, dans les deux camps. On notera simplement que le sens de l'évolution générale est patent : le mouvement gagne en profondeur et en amplitude ; d'autre part la question du théâtre contribua beaucoup à démêler l'imbroglio d'abord constitué par les discussions sur la poésie.

Quant à l'évolution littéraire, le poète qui va prendre alors la direction du mouvement, et de sa génération, Victor Hugo, l'incarne et la représente de façon exemplaire. Il suffira d'évoquer et la suite des titres de son recueil de poésies et les contenus de ses préfaces successives de 1822 à 1828 pour fixer les étapes. Et, d'un point de vue historique, on mettra en relief l'importance de l'année 1824. Les romantiques s'y voient attaqués quasi officiellement par Louis-Simon Auger, secrétaire de l'Académie et par Mgr. Frayssinous, grand-maître de l'Université.<sup>350</sup> Ces attaques les servent plutôt, parce qu'elles les définissent en définissant mieux leurs adversaires. Alors aussi, en juin, Chateaubriand est chassé du ministère : le retentissement chez les poètes et particulièrement chez les royalistes qui ont participé au *Conservateur littéraire* est certifié par les poèmes de V. Hugo. Quant au théâtre, il offrait le lieu idéal d'un affrontement

349 Exemples : dans le groupe de la Muse française, Emile Deschamps, libéral d'esprit voltairien, tolérant de nature et d'éducation (cf. H. Girard, op. cit., pp. 7, 45, 90 et passim) ; Belmontet (bonapartiste qui écrivit dans la *Muse française* selon Séché, op. cit., p. 20) ; Desjardins (cf. Séché, op. cit., pp. 137 et sq. – et sur son identité voir Bénichou, op. cit., p. 293, n. 59) dont l'ode sur Bolivar, si elle est bien de lui, contient quelques beaux vers capables de suggérer ce qu'aurait pu être une poésie romantique française à la Schiller ; et surtout H. de Latouche (cf. Frédéric Ségu, *Henri de Latouche, 1785-1851*, Paris : Belles-Lettres, 1931, surtout cette citation : « On répète assez vulgairement qu'on ne peut, selon la détermination des partis, être à la fois Libéral et Romantique. Il nous semble que ce double caractère devrait, au contraire, appartenir, en 1825, à qui marcherait avec les deux idées de son siècle ; à cette condition, toutefois, que par Romantique on n'entendrait pas un allié de ces écrivains qui repoussent toute opposition généreuse, un admirateur de ces dithyrambes composés sous l'inspiration du pouvoir ; et par Libéral l'adoption de cette fatuité scolastique, qui ne trouve rien de bon de l'autre côté du Rhin, prétend astreindre, dans tous les siècles, la pensée humaine au joug d'Aristote, et jure encore l'immobilité de la scène, au nom de la légitimité, de l'infailibilité et de la trinité des anciennes règles. Ne peut-on, en un mot, placer son esprit dans un système, et son cœur dans une religion politique ? ». Il le fit ; ce dualisme ne lui réussit pas. Mais aussi l'homme était fort doué pour provoquer la méfiance et la haine.

350 Cf. discours d'Auger le 24 avril 1824 à l'Académie française (où il avertissait en particulier les novateurs de ne pas s'attaquer aux règles du théâtre, « seules bases sur lesquelles puisse être assis le système dramatique d'un peuple éclairé ») ; discours de Mgr. Frayssinous, le 16 août 1824, à la distribution des prix du Concours général (il n'est pas de progrès dans les lettres comme dans les sciences naturelles ; lorsque dans une nation savante et polie, la langue est fixée et que des écrivains sont devenus des modèles dans tous les genres, « suivre le chemin qu'ils ont tracé est un devoir ; qui s'en écarte ne peut que s'égarer », etc.).

ostentatoire et simple. Ostentatoire, de par son caractère de cérémonie sociale et de par le règne guère contesté de la tradition classique ; simple (relativement) parce que contrevenir aux grandes règles de la séparation des genres et des unités, c'était délibérément affronter directement le classicisme doctrinal – tandis que, dans les domaines de la poésie, le combat s'était avéré lent et complexe. La nomination de Taylor à la tête du Théâtre-Français en 1825, la mort de Talma en 1826, les adaptations et les représentations de Shakespeare, le triomphe de Dumas à la première d'*Henri III et sa cour*, la querelle de *Marion de Lorme*, jalonnent le chemin qui mène enfin à «la bataille» et à la victoire d'*Hernani*. Alors on sut qu'en effet une véritable révolution littéraire s'était produite, même si au cours de la décennie il avait pu sembler qu'un faux débat (cf. V. Hugo en 1822) séparait des hommes peu éloignés au départ.

Ces quelques étapes de l'évolution rappelées pour mémoire, il convient dans la perspective de cette étude d'arriver au principal : comment ledit « romantisme » s'est-il imposé non pas à quelques écrivains choisis, dont les textes apportent tout autant de questions que de réponses, mais dans la masse du public cultivé qui s'intéressait à la vie des lettres ? Le problème concerne alors des unités collectives, journaux et revues, et non plus les individus créateurs. Il s'agit, dans un pays où l'opinion et le public littéraire se composent à partir de discussions critiques, de tenter de discerner les structures d'accueil ou de refus que le mouvement romantique a pu trouver. C'est à ce niveau que l'on peut tenter de discerner la signification sociopolitique de cette querelle, avec le préjugé que les refus sont peut-être plus révélateurs que les acceptations.

Théoriquement, la situation se présente ainsi : ceux par qui le scandale arriva et se développa, ce sont en premier lieu les grands poètes romantiques, les Lamartine, Hugo, Vigny et leurs compagnons.<sup>351</sup> Le hasard a fait qu'il furent nobles, ou proches de l'aristocratie, ou mêlés à l'aristocratie dans des salons bourgeois rassembleurs de talents et d'intelligences ; leurs revues, le *Conservateur littéraire*, la *Muse française*, sont royalistes ou ultras, et eux-mêmes le sont décidément<sup>352</sup> ; et leurs thèmes inspirateurs aussi : leurs œuvres montrent abondamment au public, en particulier dans des circonstances solennelles (naissance du duc de Bordeaux, sacre de Charles X), la valeur et la netteté de leur engagement pour la Restauration, pour le Trône et pour l'Autel. Avec ces groupes de jeunes romantiques, le régime tient sa littérature : anti-philosophique et contre-révolutionnaire, de tendance aristocratique, de

351 Ceci dit sans ignorer qu'à l'époque les hiérarchies étaient différentes et qu'un Goumet, « notre grand Alexandre », devrait être mis au premier rang, etc. Quant au compagnonnage, Latouche s'en gaussa dès février 1824, dans un article du *Mercur de XIXe siècle*, avant de récidiver d'une façon qui ne lui fut jamais pardonnée en 1829 (cf. F. Ségu, op. cit., p. 291).

352 Parmi les querelles politiques, la guerre d'Espagne, voulue par Chateaubriand, peut fournir une bonne ligne de partage politico-littéraire.

conviction monarchique, de foi (apparente ou réelle, souhaitée ou regrettée). Normalement, les critiques royalistes devraient applaudir et louer. Tout aussi normalement, les critiques de l'opposition libérale devraient juger négativement cette réaction qui se dresse contre leurs propres principes, c'est-à-dire la philosophie des lumières et, si ce n'est la Révolution elle-même, du moins son esprit et ses acquis. Enfin les critiques proches du romantisme libéral devraient approuver l'ouverture aux influences étrangères et la neuve recherche de formes littéraires plus libres. Dans tous ces cas de figure, quels appuis, quelles résistances a trouvés, en fait, le mouvement romantique? C'est ce que permettent de voir deux journaux, le *Constitutionnel* et la *Quotidienne* et une revue, le *Globe*, (dont le mode de parution a changé).

### Le *Constitutionnel*

Indiquons brièvement, car il ne mérite pas mieux, la position du *Constitutionnel*, journal à grand tirage des libéraux, dirigé par des «classiques» affirmés (Jouy, Jay, Viennet), journal «des épiciers» fort décrié dans les cercles intellectuels.<sup>353</sup> Ses réflexions sur le romantisme s'apparentent au réflexe conditionné : lorsque l'innovation paraît, il aboie furieusement.<sup>354</sup> Voici un échantillonnage sur six mois de 1830. Il fonde son opposition sur le patriotisme<sup>355</sup>, sur l'idée que la littérature d'une civilisation qui progresse doit elle-même dire le progrès, tout en se conformant aux «éternels principes», bref que ce doit être une littérature de «bon goût» et de «bon sens». Et c'est bien ce que l'histoire enseigne : «Le XVIIe siècle fut éminemment philosophique ; c'est que le germe de toutes les hautes vérités qui se développèrent plus tard se forma dans son sein».<sup>356</sup> Le classicisme du XVIIe siècle a fixé le «bon goût», et la philosophie du XVIIIe le «bon sens» ; d'où la définition de l'idéal littéraire du *Constitutionnel* pour son époque : «Une littérature mâle et philosophique est la seule qui,

353 Cf. l'appréciation de Sainte-Beuve sur les «préjugés brutaux» et «les déclarations ineptes du *Constitutionnel*» (article du 1er décembre 1833 sur Jouffroy, paru dans la *Revue des Deux Mondes*).

354 Cf. les appréciations de Charles-Marc Des Granges (*La presse littéraire sous la Restauration, 1815-1830*, Paris : Société du Mercure de France, 1907, pp. 43 et sq.) sur cette guerre acharnée et stupide ; pp. 70 et sq. sur Etienne, Jouy, Jay etc., libéraux très serviles sous l'Empire ; pp. 187 et sq. Tout l'ouvrage fournit une masse de renseignements précis.

355 Cf. par exemple le 12 mars 1830, sur la défense nécessaire des grands écrivains dont la gloire est devenue nationale. Et cf. également Des Granges, op. cit., p. 193, citant le *Constitutionnel* du 24 janvier : «En littérature comme en politique, nous serons toujours Français. Nous savons que la gloire des lettres est une partie de la gloire nationale, et nous y serons fidèles. Voilà notre pavillon assuré : que les attaques viennent, la défense ne manquera pas.

356 *Ibid.*, 19 avril 1830.

dans l'état de civilisation où nous sommes, puisse nous convenir ».<sup>357</sup> Mais le malheur a voulu que les préoccupations politiques aient déclenché une « invasion de l'illuminisme littéraire et philosophique »<sup>358</sup>, une « nouvelle invasion de barbares »<sup>359</sup>, celle des « littérateurs de la vie dévote ».<sup>360</sup> D'où les discussions actuelles : « La république des lettres n'est pas moins agitée que le monde politique. Des novateurs, qu'on a ingénieusement appelés rétrogrades, s'efforcent depuis quelques années de nous persuader que les chefs-d'oeuvre de nos grands écrivains sont des productions indignes du XIXe siècle ; que la langue de Pascal, de Racine, de Montesquieu, de Voltaire, ne suffit pas au génie de *La jeune France*, et que la véritable littérature nationale datera de 1830. Les novateurs se désignent eux-mêmes par le nom de romantiques, et croient faire une mortelle injure à leurs adversaires en les nommant classiques. Classiques soit, l'injure est acceptée. »<sup>361</sup> Ces romantiques vont à contresens de l'histoire, et Victor Hugo en particulier est dûment averti : il perd tout son avenir en prétendant « revenir à l'enfance d'une littérature mûrie par deux siècles de génie et de lumières. »<sup>362</sup> Quelques vagues compliments à Hugo, à Lamartine<sup>363</sup>, tempèrent – mal – ce refus radical du romantisme, que par ailleurs Jay développe dans sa *Conversion d'un Romantique*.<sup>364</sup> C'est que

---

357 Le 23 février 1830 ; avec compliments, en poésie, à Béranger, Delavigne et Barthélémy.

358 19 mars 1830.

359 12 mars 1830.

360 19 mars 1830.

361 11 avril 1830.

362 Le 12 mars 1830. Dans cet article consacré à Hernani, il est cependant reconnu que le jeune poète est doué d'heureuses dispositions ; reste que son mélodrame est dépourvu de vraisemblance, que le langage en est d'une incorrection et d'une barbarie choquantes, et que sa lecture est mortellement ennuyeuse.

363 Cf. le compte rendu (3 avril 1830) du discours de réception de Lamartine à l'Académie française ; la critique du poète « religieux à la manière allemande », ennemi d'une philosophie qui n'a ni extase ni illuminations, qui est injuste envers la Révolution, etc.

364 Inutile de souligner combien le propre journal de Jay loue et approuve ce pamphlet (paru en 1830) pour son patriotisme et son courage – cf. les 11 et 19 avril 1830. De fait, voici quelques citations révélatrices d'un état d'esprit que l'on peut supposer répandu (éd. de 1830) : p. 45, à propos de Shakespeare, « cette littérature grotesque et barbare qui n'a fait irruption en France que lorsque les Anglais campaient au bois de Boulogne et les Cosaques au Luxembourg » et en note : « La haine inspirée par les conquêtes de Napoléon a soulevé les premières attaques contre la littérature nationale. Il convenait aux étrangers d'affaiblir l'influence que cette littérature exerçait depuis plus d'un siècle ». « Cela n'aurait été que ridicule s'il ne s'était formé parmi nous une école qui s'est étourdiment associée à ces attaques de l'étranger » ; pp. 164 et sq., Jay défend la philosophie sensualiste contre le « kanto-platonisme » (allusion à Cousin et à son spiritualisme) ; pp. 237-38 « la raison aujourd'hui est au fond de tout. Votre littérature réclame une indépendance absolue, et répudie la raison : c'est donc une chimère qui s'évanouira comme les bulles de savon soufflées par des enfants » et ce système de composition qui aurait pu réussir au Moyen-âge est aujourd'hui une déplorable folie ; enfin p. 246 on notera une attaque contre la nouvelle conception (cf. Barante)



l'opposition est en effet frontale entre ce libéralisme classique et ce que les poètes romantiques symbolisaient et représentaient effectivement : en se réclamant de Chateaubriand, en se proclamant monarchiques et chrétiens, en fondant leur poésie sur des valeurs sentimentales, irrationnelles, ils devaient être combattus comme fauteurs de réaction ; pire : ouvertement influencés par l'étranger, c'est-à-dire par les ennemis vainqueurs, par la Sainte-Alliance des rois et des prêtres, ils renouvelaient le pacte détestable des émigrés avec l'ennemi<sup>365</sup> et mettaient maintenant en danger le patrimoine littéraire français, le génie national du classicisme, la tradition rationnelle qui avait produit la philosophie des lumières, qui avait assuré l'indiscutable supériorité du goût et de l'esprit français sur l'Europe. On voit quel fonds ancien de culture et quels ressentiments politiques, alors à vif, cette critique du romantisme mobilise et manifeste. Elle se comprend, comme on comprend les raisons de l'immobilisme inhérentes à une certaine idée de l'histoire et du progrès, incompatible avec la novation romantique : type d'immobilisme intellectuel d'autant plus fort qu'il repose sur une conception de l'avenir.

### La *Quotidienne*

A l'autre extrême de l'opinion, la *Quotidienne*<sup>366</sup>, journal ultra de qualité – la personnalité des rédacteurs y joue un rôle important et la *Quotidienne* sut recruter des individualités fortes –, journal remarquable en particulier par la lumière dont il éclaire, d'une part des divisions politiques des royalistes (dès les années 1823 et suivantes, il s'oppose à Villèle,<sup>367</sup> puis soutient Polignac contre le *Gazette de France*, villélienne), d'autre part, littérairement, les divisions qui dans ce domaine encore séparent les royalistes entre eux. A ce point de vue, ce sont ses variations et ses propres divisions intestines qui sont symptomatiques de la gêne produite dans ces milieux par le surgissement de la question romantique. Quant aux variations, on notera d'abord des jugements assez caractéristiques des premières années de la Restauration : vive opposition

---

d'une histoire-chronique : l'histoire « restera ce qu'elle doit être, l'institutrice des peuples, et le tribunal des rois ».

365 Les Bourbons étaient revenus dans les fourgons de l'étranger, les romantiques allaient-ils, littérairement, faire mieux encore, et par cette invasion de barbares, dénaturer l'esprit français ?

366 Fort précisément étudiée par Helen Maxwell King (*Les doctrines littéraires de la Quotidienne, 1814-1830*, Northampton / Paris 1919 / 1920) à qui j'emprunte les éléments de ce paragraphe.

367 Cf. H. M. King, op. cit., pp. 13 et sq., où l'évolution politique de la *Quotidienne* est très bien résumée.

à Mme de Staël<sup>368</sup>, défiances à l'égard des influences étrangères<sup>369</sup>, puis éloge des premières productions de Lamartine, Hugo, Vigny, admiration déclarée pour Hugo vers 1824-1828 et enfin critiques du même Hugo en 1828-1830.<sup>370</sup> Ces variations s'expliquent par des dissensions entre rédacteurs, et ces dissensions sont révélatrices. En particulier est exemplaire la discussion qui opposa Nodier et Laurentie en 1823-1824. D'un côté, Nodier estimait que le romantisme avait relevé l'inspiration religieuse (« c'est la religion qui crée enfin les poètes »)<sup>371</sup> et que la littérature romantique avait été « la fin d'une période d'athéisme et de dissolution sociale, l'interprète de tous les besoins moraux d'un peuple. C'est elle qui osa réveiller à la face des persécuteurs de la foi le souvenir des saints autels qu'ils avaient profanés. C'est elle qui tira des ténèbres où les tenait ensevelies depuis des siècles notre détestable éducation romaine les traditions glorieuses et touchantes de la monarchie »<sup>372</sup> ; et c'est pourquoi Nodier trouvait fort conséquents avec eux-mêmes les royalistes romantiques, parce « qu'ils aiment la liberté qui se concilie fort bien avec un gouvernement monarchique appuyé sur les intérêts nationaux, et qui ne se concilie peut-être qu'avec lui ».<sup>373</sup> De l'autre côté, Laurentie qui d'abord allie le romantisme à l'Allemagne, à l'Angleterre, au protestantisme, souligne qu'il ne faut pas confondre les dogmes catholiques et un vague sentiment religieux, et surtout qu'il importe de s'en tenir à ce principe : en littérature, s'affranchir des règles c'est ôter tout obstacle aux esprits bizarres, c'est appeler l'ignorance et la sottise sur le Parnasse, c'est détruire le goût : « Par ce seul principe ce genre même est une révolution qui ressemble à toutes les autres » ; cependant, reconnaissait Laurentie, il était heureux que des hommes nés au milieu des corruptions révolutionnaires, et influencés par la Révolution, n'aient « hérité de l'esprit d'indépendance qu'elle a partout répandu que pour le porter dans la forme de leurs écrits dont le fonds reste rempli de si utiles pensées »<sup>374</sup>.

Cette dernière affirmation est intéressante : elle reprend exactement les jugements que d'autres collaborateurs (Mely-Janin en particulier) avaient

---

368 *Ibid.*, p. 42 : opposition à la théorie de la perfectibilité qui impliquait la supériorité du XVIIIe siècle révolutionnaire sur les siècles monarchiques antérieurs ; à Mme de Staël protestante et disciple de Rousseau ; à l'Allemagne et à l'Angleterre pour des raisons patriotiques.

369 *Ibid.*, p. 49. Ces variations s'expliquent par l'arrivée de nouveaux collaborateurs et en particulier de Malte-Brun.

370 Cette évolution ne peut être que résumée grossièrement ici ; pour les détails voir l'intéressante étude de H. M. King.

371 *Ibid.*, p. 104.

372 *Ibid.*, p. 121.

373 *Ibid.*, p. 105. Ces citations sont toutes tirées d'articles de 1823-24.

374 *Ibid.*, pp. 115-120. Le désaccord Nodier / Laurentie fut réglé par un compromis : Nodier, à partir de la mi-1824, n'écrivit plus guère sur ce sujet du romantisme et réserve ses articles à la *Muse française*.

portés sur les recueils poétiques des Lamartine, Hugo, Vigny dans les années précédentes : le fond, les idées étaient très louables, mais la forme, le « système » devait être sévèrement blâmé, car ces nouveautés, ces hardiesses de style insultaient à la tradition classique.<sup>375</sup> Là, semble-t-il, se dessine la frontière du dangereux, de l'illicite ; Mely-Janin explique, en 1822, que « si on ne conserve pas à chaque genre le caractère qui lui est propre, l'art est perdu, et de la confusion des genres naîtra nécessairement la barbarie, comme de la confusion des pouvoirs en politique résulte l'anarchie. »<sup>376</sup> La question de forme a bien, à l'époque, une importance majeure : spécifiquement littéraire en apparence, elle est aussi perçue comme une question d'ordre social, qui n'intéresse pas que la république des lettres ; qu'importe une (bonne) pensée contre-révolutionnaire si son expansion est révolutionnaire ? La forme d'une œuvre signifierait-elle alors plus que son fond, plus que son sens même ? Il y avait là de riches ressources de discussion pour les critiques royalistes. Mais en fait, ce sont des questions purement politiques qui allaient décider de l'orientation de la *Quotidienne*. Si, en 1824, le renvoi de Chateaubriand la fait se prononcer pour l'écrivain et contre le gouvernement de Villèle, si elle s'engage (avec Hugo<sup>377</sup>) pour le très romantique *Cinq-Mars* de Vigny ; si elle juge favorablement et dans un sens purement royaliste l'*Ode à la Colonne*<sup>378</sup>, et loue encore les *Odes et Ballades* (1828), c'est aussi après 1828 que le tournant est pris : la lutte politique s'exacerbe et la *Quotidienne* s'y consacre entièrement. Et la préface de Victor Hugo aux *Poésies* de Charles Dovalle<sup>379</sup> (1830), la querelle de *Marion Delorme*, *Hernani* enfin<sup>380</sup> déclenchent plusieurs attaques. Ce sont tout à la fois l'évolution politique de Victor Hugo et l'évolution du régime qui mettent en cause cette rupture finale, doublement significative, de l'évolution du romantisme et de celle du régime.<sup>381</sup>

375 *Ibid.*, pp. 79 et sq.

376 *Ibid.*, pp. 85-86. Du même critique (qui, selon H. M. King, exprime le plus nettement la doctrine littéraire, « juste-milieu », de la *Quotidienne*), on peut retenir aussi cette formule politico-littéraire, à propos des mélodrames d'Arlincourt et de Casimir Delavigne : « Qui sait si un plus hardi n'essaiera pas de transporter sur la scène les droits du citoyen et ne s'efforcera pas de prouver que tous les hommes sont égaux devant la loi » (décembre 1821).

377 *Ibid.*, p. 142.

378 *Ibid.*, p. 148. L'*Ode à la Colonne* fut appréciée en termes opposés : par les libéraux et par les royalistes, mais, dit H. M. King, la *Quotidienne* la revendiqua comme sienne.

379 On sait que c'est là que se trouve la formule « Le romantisme, c'est le libéralisme en littérature ».

380 *Ibid.*, p. 205. Dans le compte rendu, signé D., du 3 avril 1830, il est écrit : « Si la prétention du romantisme à produire exactement tout ce qu'il imite est fondée, ne faut-il pas plaindre notre société, telle qu'il nous la représente dans certains drames ? Voyez le dénouement d'*Hernani* ! C'est un double suicide commis de sang-froid, sans retour sur soi-même, l'athéisme est là sur la scène, un athéisme raisonné, tel que nous le voyons dans notre brillante société du XIXe siècle. Et voilà les leçons que notre littérature dramatique enseigne à la jeune génération, voilà la société qu'elle exprime ! ».

381 H. M. King estime (p. 10) que, « du commencement à la fin, les jugements littéraires de la *Quotidienne*

## Le Globe

Entre ces extrêmes du *Constitutionnel*, dirigé par des libéraux tenants du classicisme, et de la *Quotidienne* qui montre les hésitations possibles chez les ultras, entre romantisme et classicisme, le *Globe*, sans doute le périodique le plus remarquable de l'époque – et qui a été remarquablement étudié<sup>382</sup> – pourrait occuper une position centriste ; mais ce centre est décidément de gauche, car le *Globe* se situe politiquement dans l'opposition libérale à laquelle il donne une forme neuve et originale. Visant un public cultivé, il se veut tout autre que le *Constitutionnel* et son « libéralisme vulgaire ». Il ambitionne de représenter l'« esprit du siècle » et récuse les erreurs et les horreurs du passé : l'absolutisme d'ancien régime et la démocratie révolutionnaire. Bref, il entend se montrer à la fois avancé et modéré, travailler à une libération intellectuelle et politique qui concilierait la liberté avec l'ordre.

Comme en politique, le *Globe* va travailler intellectuellement à exposer et répandre des idées modernes. Et c'est dans le domaine particulièrement significatif de la philosophie qu'il a marqué le mieux son originalité : il se montre, par ses collaborateurs Jouffroy et Damiron, le grand partisan et grand diffuseur de la philosophie de Victor Cousin, le spiritualisme.<sup>383</sup> Cela signifie, d'une part, qu'il participe au premier rang à la grande entreprise philosophique d'alors : la réaction (bourgeoise) contre le sensualisme et le matérialisme du XVIIIe siècle, et aussi bien contre l'école «théologique» et absolutiste ; d'autre part, qu'il fonde le libéralisme sur des bases nouvelles (d'ailleurs

---

ont été dictés par des considérations politiques ; c'est-à-dire que quand elle était anti-romantique, elle l'était pour des raisons purement politiques, que quand au contraire à un autre moment elle était romantique, c'était de nouveau pour des raisons politiques (quoique peut-être ici opportunistes et passagères). Et quand des considérations personnelles intervenaient, derrière ces considérations il y avait encore des raisons de politique qui tantôt encourageaient, tantôt empêchaient des amis professant des idées romantiques ».

382 Cf. Jean-Jacques Goblot, *Le Globe et son groupe littéraire (1824-1830)*, Lyon, 1987. Cette excellente thèse n'est malheureusement disponible qu'en microfiches ; on le regrette mais ce n'est sans doute qu'une étape dans l'évolution qui semble mener de la thèse-pavé à la thèse-puce. C'est à cet ouvrage très fiable que j'ai emprunté la plus grande part de ma documentation, car ses argumentations me paraissent probantes. C'est là que l'on peut trouver le détail, seul vraiment intéressant, de la vie du *Globe* en ces années. [Cf. Goblot, *Le Globe et son groupe littéraire, 1824-1830*, Paris : Plon 1994].

383 J.-J. Goblot (pp. 371 et sq.) note qu'en 1824 le spiritualisme universitaire était encore peu connu ; que ni Royer-Collard ni Cousin n'avaient exposé leurs doctrines en livres, et qu'ils n'enseignaient plus (sauf Damiron et, dans le privé, Jouffroy) ; que le *Globe* prend alors le relais de la chaire professorale, avec des effets autrement étendus : belle revanche pour des hommes chassés de l'Université ! Il cite également Théodore Foisset, selon qui le *Globe* a « littéralement révélé au public l'existence de l'éclectisme moderne ».

proches de celles de Guizot et des doctrinaires<sup>384</sup>). Littérairement, en vertu de ces principes spiritualistes, les Globistes, qui en majorité inclinent au déisme, devaient s'accorder et sympathiser avec le mouvement romantique. Et de fait, les Globistes lui donnent quelques-unes de ses meilleures définitions en ces années 1824-1825, par la plume de Desloges : « Quand on a dit que la littérature romantique était du Moyen-âge, de la chevalerie ; quand on a ajouté qu'elle était essentiellement mélancolique ; quand on lui a donné le christianisme pour origine, il semble qu'on avait le sentiment de son principe [...]. Le romantisme, dirons-nous donc, est le transport du spiritualisme dans la littérature ».<sup>385</sup> On voit avec quelle précision une telle analyse, une telle conclusion s'inscrivent dans la tradition staëlienne et l'ajustent aux « besoins nouveaux » du temps. Dans cette perspective, le *Globe* est bien romantique et a bien pu paraître défendre et représenter le romantisme.<sup>386</sup> En effet, dès 1825 il se déclare romantique. Duvergier de Hauranne demande que la littérature se libère de règles archaïques et Vitet revendique « l'indépendance en matière de goût ».<sup>387</sup> Certes les critiques du *Globe*, et particulièrement les universitaires qui composent une bonne partie de sa rédaction (avec, au premier chef, son directeur, Dubois) tiennent fermement à ce que cette libération nécessaire n'attente pas aux règles de la langue, à ce que ce « 14 juillet » littéraire espéré délivre la littérature de ses préjugés et de ses entraves, sans pour autant mettre en cause ses fondements mêmes : ceux dont une forte culture classique leur a

---

384 Guizot a très peu publié dans le *Globe*, mais Rémusat (pour Sainte-Beuve « le plus doctrinaire assurément des rédacteurs du *Globe* », article sur Jouffroy du 1<sup>er</sup> décembre 1833 dans la *Revue des Deux Mondes*) y était puissant, et en 1830, il en assura la direction politique lors de l'emprisonnement de Dubois. En apparence, les positions du *Globe* sont plus avancées que celles des doctrinaires. Sainte-Beuve précise : « Le *Globe* n'a pas été fondé et n'a pas grandi sous le patronage des doctrinaires » ; reste que l'originalité de chaque groupe étant bien reconnue, les contacts existaient entre eux et que les visées politiques demeuraient proches.

385 Article du 1<sup>er</sup> octobre 1825 par M. Desloges, ancien élève et disciple enthousiaste de Victor Cousin. Cf. à son sujet J.-J. Goblot, op. cit., p. 1098 et sq.

386 Sainte-Beuve prend soin de signaler que s'il y avait dissidence au *Globe*, elle portait sur la question romantique ; « l'école romantique des poètes ne put jamais faire irruption au *Globe*, et le gagner comme organe à elle ; mais elle y avait des alliés et des intelligences », ce qui est vrai, à commencer par Sainte-Beuve lui-même. Son affirmation reste très vraie dans sa précision pour l'école romantique des poètes. Néanmoins c'est en 1825 que le *Globe* se déclare romantique (J.-J. Goblot, op. cit., p. 649), et le *Courrier des théâtres* voit en lui le « corps d'armée principal du parti romantique ». De fait, continue J.-J. Goblot, il est alors le seul journal qui puisse recevoir cette étiquette (ibid., p. 656) ; p. 660 il cite d'Eckstein, qui, dans le *Drapeau blanc* du 11 avril 1825, notait l'existence de deux groupes, l'un issu de la défunte *Muse française* et l'autre du *Globe*. Pour Goblot (p. 670), le romantisme de ce dernier est bien daté, c'est celui de 1825, du roman historique de Walter Scott (p. 672), des réformes du théâtre et de Manzoni.

387 *Ibid.*, pp. 651 et 700. Cf. le *Globe* du 2 avril 1825.

enseigné le bien-fondé. Car en littérature, comme en politique, les audaces du Globe trouvent assez vite leurs limites « raisonnables ».<sup>388</sup>

De ce libéralisme, de ce rationalisme, il résulte que c'est, très nettement, la variante de gauche du romantisme que le *Globe* représente. Cette orientation, on peut la voir à la fois dans les textes et dans l'évolution des rapports entre le *Globe* et certains écrivains romantiques.

Que le *Globe* ne réserve pas une place éminente à la poésie ne doit pas étonner puisqu'il s'intéresse principalement à l'évolution des idées et aux problèmes de société ; que des poètes royalistes, par leur inspiration générale ou par leurs sujets, aient déplu aux globistes, cela va de soi.<sup>389</sup> En revanche il est notable que les libéraux, parfois, demeurent fidèles à la conception typique du XVIIIe siècle selon laquelle les progrès des lumières, de la civilisation signifient ou provoquent le recul, la nécessaire décadence de l'imagination et de la création poétiques, ainsi confinée dans les expressions caractéristiques des temps archaïques, de peuples barbares.<sup>390</sup> D'où, peut-être, cette moindre attention prêtée à la poésie, et même aussi une « abstention délibérée »<sup>391</sup>, à quoi s'ajoutent de vifs dissentiments entre rédacteurs aussi importants dans la maison que Dubois et Rémusat. Dubois fait l'éloge de Lamartine<sup>392</sup>, mais Rémusat critique les *Méditations* pour des raisons significatives : ce serait un « hymne du découragement, du scepticisme et de l'inaction [et] les conséquences rigoureuses en seraient, en religion, la mysticité sans conviction et sans pratique ; en morale, la sensibilité sans vertu ; en politique, la soumission sans examen ». Voilà bien les leçons qu'une poésie « plus forte et plus morale » n'enseignerait pas, car « l'homme n'est pas uniquement fait pour *chanter, croire, aimer*. Il n'est point sur la terre un proscrit qui languit en attendant sa grâce ; car la vie n'est point un exil, mais une mission d'activité, mais un voyage de découverte. La perfectibilité, cet essor ou plutôt ce retour vers la divinité, la prouve seule et la rappelle. Cette idée qui nous conduit à l'amélioration de nous-mêmes et au dévouement envers la société ; cette idée qui seule produit et motive l'amour de la vertu et l'amour de la liberté, nous semble non moins sainte et plus consolante que la préoccupation oisive d'un avenir infini, qui nous désintéresse des biens, mais aussi des devoirs d'ici-bas ; cette idée, en donnant du prix à la vie, rend ce monde digne de la providence. Il nous semble aussi que, comme à la morale, comme à la religion, cette idée

388 Tout à la fois hardis et prudents, ces novateurs intellectuels s'engagent et veillent à ne pas trop s'engager : oui à une libération littéraire, non à une aventure incontrôlable.

389 Cf. J.-J. Goblot, op. cit., p. 747.

390 *Ibid.*, p. 744.

391 *Ibid.*, p. 740.

392 *Ibid.*, p. 747.

serait favorable à la poésie : ne serait-ce que parce qu'elle est la vérité ? »<sup>393</sup> Une telle attitude explique les vives critiques des poètes « lymphatiques », leur « mysticisme du cœur ».<sup>394</sup> Même si certains globistes approuvent le lyrisme personnel, expression de l'individualisme moderne<sup>395</sup>, d'autres peuvent le récuser et dire l'insuffisance d'une poésie étrangère au souci de la société et de son progrès. Quoiqu'il en soit, à un Victor Hugo les gens du *Globe* paraissent des « prosaïstes »<sup>396</sup>, et Sainte-Beuve pourra, en 1827, juger ses amis du *Globe* peu romantiques en fait de poésie et d'opinions fort différentes de celles de la défunte *Muse française*<sup>397</sup>; en 1829, il pourra distinguer avec perspicacité « les successeurs d'André Chénier »<sup>398</sup>, poètes qui abordent l'art en artistes, et « les disciples de Mme de Staël », où l'on peut reconnaître ses ex-amis du *Globe*. Ces coups de griffe sont bien ajustés : entre le *Globe* et les revues où les jeunes poètes romantiques avaient fait leur entrée dans la carrière, les contrastes sont patents et signifient des désaccords sur, précisément, l'essentiel du mouvement : la poésie romantique.

Ce qui le montrerait encore mieux, c'est, à côté des critiques, l'idéal poétique que proposent certains globistes dont les choix définissent clairement l'orientation de toute l'équipe.<sup>399</sup> En 1825<sup>400</sup>, Rémusat égale les *Messéniennes* de Delavigne aux *Méditations* de Lamartine, et l'on sait combien Delavigne était cher aux libéraux : il passait à la fois pour romantique et libéral. Plus significatives encore seraient les références à Béranger. On sait que sa gloire tourna beaucoup de têtes, même pensantes. Au *Globe*, Rémusat admirait passionnément son maître ès chansons ; Sainte-Beuve lui-même, représentatif de cette erreur monumentale d'appréciation, ne sut pas nuancer celle-ci : « ... le poète érotique pour nous, c'est celui qui transporte la patrie, la liberté,

393 *Ibid.*, p. 749. Article du 12 mars 1825.

394 *Ibid.*, p. 747.

395 *Ibid.*, p. 745. Article de Desloges du 1er octobre 1825, lequel pense que le lyrisme personnel doit se développer dans les institutions modernes qui « replacent l'homme dans les relations privées, et le rendent à son individualité » (écho de la pensée de Benjamin Constant?).

396 Dans sa lettre à Victor Cousin du 5 janvier 1828.

397 Lettre du 31 décembre 1827 à Jules de Rességuier.

398 Dans *Vie, poésie et pensées de Joseph Delorme* (1829). Ce texte et le précédent sont cités et commentés par J.-J. Goblot, op. cit., pp. 893 et 907. Sainte-Beuve donne encore des articles au *Globe* en 1828, mais en février 1829 il rompit ses relations avec Dubois (cf. *Correspondance* de Sainte-Beuve, I, pp. 129-130) ; il renouera... mais cette première brouille, comme l'aigre remarque des *Pensées* de Delorme, témoignent de la mésentente. Quant au jugement sur « les successeurs d'André Chénier », on peut ergoter. Hugo s'était montré un critique sévère de Chénier dans le *Conservateur littéraire*.

399 Cf. sur ce point l'article de Hartmut Stenzel et Heinz Thoma, „Poésie et société dans la critique littéraire du *Globe*», *Romantisme*, 39 (1983), pp. 25-60 ; cf. également J.-J. Goblot, op. cit., p. 751.

400 *Ibid.*

l'humanité dans l'amour ; qui consacre les tourments et les désirs de la volupté par des douleurs et des espérances bien autrement viriles ; c'est celui qui nous enivre de notre gloire, en même temps que de la beauté [...] c'est Béranger. »<sup>401</sup> Vitet enfin sut trouver une formule magistrale : en Béranger, il loue « le plus romantique sans contredit de tous les romantiques »<sup>402</sup> ! Absurdité certes, révélatrice d'un formidable engouement d'époque, mais plus encore peut-être d'un idéal de poésie «romantique» bien intégrée dans le libéralisme d'opposition.

Toutefois l'alliance que le *Globe* avait nouée avec le romantisme se défait en 1829<sup>403</sup> ; et la situation littéraire s'est modifiée : le mouvement romantique l'emporte décidément en poésie et par le roman historique, et la forteresse du théâtre est attaquée par Dumas, Vigny, Hugo. Alors le *Globe* devient réticent, hostile ; il s'oppose en particulier à Sainte-Beuve et surtout à Hugo. Comptes rendus défavorables du *Tableau de l'un*, des *Orientales* de l'autre se succèdent, et montrent que le *Globe* demeure stationnaire alors que le mouvement romantique se développe vigoureusement, triomphalement. Il demeure attaché aux audaces de Manzoni, au romantisme de 1825, mais maintenant Duvergier de Hauranne (le 17 février 1830) voit en Hugo le « Robespierre de la poésie » ! Ah, qu'il était beau, naguère, ce mouvement de libération littéraire ! Et, suivant l'expression de son historien, quel chemin depuis 1825 !<sup>404</sup> Les globistes sont devenus ouvertement ce qu'ils rêvaient obscurément d'être : les « candidats à la succession », et ils luttent déjà, comme d'avance, contre les excès possibles ; et ils se rapprochent, ils se confondent presque avec les doctrinaires, ces hommes du « juste milieu », qui développent une critique typiquement bourgeoise du sensualisme, du «matérialisme» poétique.<sup>405</sup>

401 Cf. J.-J. Goblot, op. cit., p. 752. L'article de Sainte-Beuve est du 4 mai 1826.

402 *Ibid.*, p. 753. Sur les rapports entre Béranger et le romantisme, cf. Jean Touchard, *La Gloire de Béranger*, 2 vol., Paris : A. Colin, 1968, I, pp. 285-286 et surtout p. 511 et sq.

403 J.-J. Goblot, op. cit., p. 893 et sq., où sont mis en lumière les différends entre le *Globe* d'une part, V. Hugo et Sainte-Beuve d'autre part, et l'hostilité contre les novateurs. J.-J. Goblot écrit : « Aux partisans de l'innovation dans la littérature et dans les arts, nos candidats à la succession tiennent le même langage qu'aux députés de la gauche : ils soulignent les dangers de la surenchère, blâment les démarches précipitées, prônent la prudence et la modération » (p. 894).

404 J.-J. Goblot, p. 895 : « Si l'on se souvient que le *Globe*, en 1825, annonçait hardiment un 14 juillet littéraire, on mesurera le chemin parcouru en moins de cinq années : le temps n'est plus où l'on montrait du doigt les bastilles à prendre, et ceux qu'effrayaient les témérités de la nouvelle école évoquent à présent le spectre de 93. »

405 Il s'agit ici de critiques formulées dans la *Revue française* (de Guizot et des doctrinaires), fort proche des globistes et de leurs jugements par certains de ses membres. Toutefois celui-ci (de Guizard) est typique et intéressant : un mouvement d'aussi grande ampleur que le romantisme est susceptible de provoquer des jugements divers et qui peuvent paraître opposés. C'est aussi que le mouvement lui-même est divers et que le romantisme fut, de façon indissociable, rénovation des idées sur l'individu (aspect subjectif ; littérairement prose ou poésie personnelle) et sur le monde



Cette rupture finale peut rappeler sa semblable, ou sa contraire, qui se produit en cette même année 1829 : celle entre la *Quotidienne* et le romantisme. Mais les deux cas diffèrent en leur principe. Chez les poètes romantiques, la *Quotidienne* avait pu, naturellement, approuver le fond, les idées religieuses et royalistes, tout en blâmant des audaces de forme, attentatoires aux dogmes de la langue poétique, de la pureté des genres, etc. Le *Globe* trouvait dans la nouvelle école un essor et une extension de la liberté intellectuelle, et louait ce combat entre un ancien et un nouveau régime de la littérature, tout en regrettant des engagements réactionnaires. Les termes du problème sont alors inversés. Pour des royalistes, une (bonne) pensée contre-révolutionnaire ne peut pas faire révolution, ne doit pas prendre une forme révolutionnaire. Pour les Globistes ou Stendhal, ou Latouche, le fond, c'est la liberté, même si certains ont nettement tendance à voir dans la liberté une thématique bien définie (c'est-à-dire de définition «libérale») plutôt qu'une libre affirmation de soi et un libre choix de thèmes<sup>406</sup> et de formes.

Cependant, en 1820, à la *Quotidienne* comme au *Globe*, les préoccupations politiques se font pressantes, urgentes, et des deux côtés on liquide... C'est aussi le moment où le mouvement romantique parvient à maturité, gagne en diversité, en indépendance, où du point de vue politique, il se trouve que les évolutions personnelles de plusieurs grands représentants de la poésie romantique, de Lamartine et de Victor Hugo en particulier, se sont accomplies dans un même sens : le détachement à l'égard du régime. Depuis 1824 et l'éviction de Chateaubriand, depuis 1827 pour Hugo, l'union de la poésie nouvelle et du trône se défait, et l'arrivée de Polignac corrobore les méfiances et précipite les reculs.<sup>407</sup> Le problème de la représentation de *Marion Delorme* en 1829 cause quelques froissements, et V. Hugo lance sa formule provocante : « Le romantisme [...] n'est [...] que le libéralisme en littérature. »<sup>408</sup>

---

(aspect objectif ; images). Il en résulte la double critique contraire : subjectivisme, matérialisme. Cette seconde critique peut être qualifiée de très bourgeoise : elle est faite du point de vue du spiritualisme, qui sera, au long du siècle, l'idéologie de base de la bourgeoisie française.

406 Il est à noter que le *Globe*, à son honneur (selon moi), avait su prouver son authentique indépendance de pensée lors d'une discussion particulièrement virulente, la querelle sur les jésuites (cf. J.-J. Goblot, op. cit., pp. 337 et sq. sur la polémique entre Dubois et Kératry). Appliquant ses principes jusqu'à leurs ultimes conséquences et dénonçant même un « jésuitisme libéral », le *Globe* en surprit beaucoup : comment pouvait-on être si libre ?

407 Cela ne signifie pas qu'un Lamartine, un V. Hugo, ne demeurent pas personnellement royalistes. Il importe de bien discerner que, suivant le modèle de Chateaubriand, on peut être royaliste et anti-ministériel : Lamartine et Hugo en sont de bons exemples ; ils restent d'obédience royaliste.

408 Cf. la *Lettre-Préface aux «Poésies de feu Charles Dovalle» (Œuvres complètes, éd. Massin, III, [Paris : Club Français du Livre, 18 vol., 1967-1970], pp. 1082-85), dont la page finale, qui contient la formule citée, sera reprise quelques semaines plus tard dans la préface d'*Hernani*. On y notera en particulier l'attaque contre les « ultras de tout genre, classiques ou monarchiques », qui prétendent « refaire l'ancien régime de toutes pièces, société et littérature » alors que « nous voilà sortis de cette vieille forme sociale ». Cette apparente approbation du libéralisme éveilla quelques protestations,*

Formule surprenante si l'on songe à ce que V. Hugo lui-même avait écrit du libéralisme et surtout à ce que le libéralisme représentait intellectuellement : ce contre quoi justement le romantisme poétique s'était constitué, à la suite de Chateaubriand ; mais aussi formule révélatrice si on la prend comme signe de la mise en disponibilité politique du romantisme à cette date. Si, en ses débuts, la Restauration lui avait d'abord fourni un cadre institutionnel approprié à ses inspirations premières, au renouveau religieux, aux résurrections historiques et idéologiques, aux exaltations chrétienne et monarchique, maintenant, en cette année Polignac, alors que le régime s'accroche à ses fantasmes régressifs, archaïques, le mouvement littéraire lui échappe. Comme il échappe, alors aussi, à ses bienveillants apôtres du *Globe*. Sans doute, et pour la même raison : il relève de lui-même, conquiert l'autonomie de l'Art qui est avant tout libre expression, et qui unit indissolublement formes et fonds. Et le poète qui désormais prend figure de maître de sa génération, Victor Hugo, peut sembler tout à la fois mener la poésie, par les *Orientales*, dans des voies nouvelles – le désengagement politique et le culte de la forme – et attaquer et vaincre symboliquement les dernières résistances classiques au Théâtre-Français, avec *Hernani*.

Mais c'est aussi le moment où, à la suite des décisions gouvernementales, l'opinion s'enflamme pour la politique, où la Restauration s'enfonce volontairement, entame sa course finale vers le désastre.<sup>409</sup> Alors le romantisme,

---

ainsi dans le *Constitutionnel* du 12 mars 1830 : « Le libéralisme, dans la politique comme dans la littérature, est l'application de la philosophie, ou, en d'autres termes, du bon sens [...]. Comme les professeurs des doctrines romantiques répudient la raison qui doit servir de frein à l'imagination, ils ne sont pas de l'époque. La révolution littéraire à laquelle ils travaillent n'est tout simplement qu'une révolte contre le bon sens ; cela ne peut durer ».

409 La lecture de la presse, durant le premier semestre de 1830, peut donner l'impression que le mouvement romantique est alors en butte à beaucoup d'attaques spécialement politiques. Au moment même où, littérairement, il triomphe et s'impose, l'excitation politique qui agite le pays et s'exaspère en particulier dans les journaux, fait sentir ses effets. D'une part, les journaux royalistes notent l'évolution qui rapproche certains poètes romantiques les plus en vue, comme Hugo, du libéralisme. Cf. l'*Echo français* du 29 avril 1830 : d'abord ultra et monarchique, le romantisme aujourd'hui n'est pas seulement modéré et doctrinaire, mais libéral à la façon des radicaux ; cependant les écrivains de l'Empire, comme Jay, Jouy et consorts, lui sont très hostiles. D'autre part, les journaux libéraux les plus lus, le *Constitutionnel* et le *National*, fermement anti-romantiques, multiplient et aiguisent leurs critiques ; *Hernani* leur en fournit une bonne occasion. Et surtout ils accueillent par des fins de non-recevoir indignées la formule hugolienne du « libéralisme en littérature » ; cf. le *Constitutionnel* du 12 mars 1830, qui la rejette absolument. Plus vivement encore, le *National* du 24 mars, par la plume d'Armand Carrel, proteste contre cette idée d'une alliance « dont nous ne doutions pas et qui nous est révélée par l'auteur d'*Hernani*. Si cela n'était imaginé par un solitaire étranger aux choses du monde politique, on pourrait bien crier à la perfidie » ; ne voilà-t-il pas le moyen de se procurer un facile et beau succès ! Persuader tout ce qui veut la liberté, trente-deux millions de Français, qu'ils sont romantiques ! Assimiler aux ultras les partisans de l'hémistiche, de l'expression vraie, etc. « Une si ridicule confusion de choses, faite à dessein », est incroyable ; « notez que si la politique et l'histoire pouvaient avoir à faire le moins du monde dans une simple

ses attaches premières rompues, et la rupture confirmée par l'histoire, sera libéré. Pour quel avenir? Pour quelles métamorphoses? C'est encore l'histoire et ses accidents qui décideront des convenances futures qui s'établiront entre ce mouvement littéraire et la société française.

## Victor Cousin

Cependant, en ces années 1828-1830 et dans un domaine plus particulier, celui de la philosophie, un mouvement se développe aussi, qui exerça non plus seulement sur la littérature, mais sur la société française une influence intellectuelle et des effets puissants, profonds : le spiritualisme éclectique. Un homme en est l'inventeur et le propagateur : Victor Cousin. Si le *Globe* a procuré à sa doctrine, par les articles de Jouffroy et de Damiron<sup>410</sup>, un organe

---

question d'art et de goût, le romantisme se trouverait être cousin germain de l'émigration, et non pas fils de la révolution ; comme il se dit être ». La révolution a pu pousser à l'extrême la liberté absolue du langage et de l'art, mais « elle est revenue et a rougi de toutes ces folies, elle a fait retour à la langue des Montesquieu, Voltaire, Corneille, Racine, Boileau, etc. » Au contraire les émigrés ont contracté le goût pour les littératures étrangères et « il n'y a pas plus de quatre ou cinq ans que le romantisme a perdu le caractère un peu ennemi de la révolution qu'il devait à cette origine » ; « ce n'est guère qu'après avoir servi la cour et s'être un peu brouillé avec elle qu'il s'est avisé de venir réclamer *la voix puissante du peuple* » ; en changeant de camp il changeait d'amis et les hommes des deux écoles se sont mêlés. Mais il ne faut pas transposer art et politique, ni confondre liberté dans l'art et liberté dans la société, comme le fait V. Hugo avec de telles extravagances : Hugo avait lancé une formule provocante ; la réponse d'A. Carrel, située entre plusieurs autres articles d'une virulence comparable, marque bien la vivacité de la première réaction libérale à pareille provocation. La force de l'opposition libérale au romantisme, en ce premier semestre de 1830, se montre également dans la *Tribune des départements*. Cf. le 3 juillet 1830, où A. Fabre fustige « le romantisme politique » et son idée, néfaste, que la liberté puisse exister sans « les vertus guerrières » : le romantisme importait beaucoup aux vainqueurs de Waterloo et ses idées fausses convenaient à leur sécurité. La préface d'A. Fabre (qui date de 1833) à la *Révolution de 1830 et le véritable parti républicain* montre bien comment et pourquoi ce libéralisme extrême, républicain, est violemment anti-romantique. Enfin on notera qu'une revue comme le *Démocrate littéraire*, tribune des jeunes gens qui paraît en 1829-1830, donne de semblables preuves d'anti-romantisme dans les milieux de gauche ; cf. son prospectus (1829), qui définit le romantisme comme une « faction anti-nationale, que nous appellerons les émigrés littéraires » et « une littérature de ruelle et de sacristie » ; de nombreux articles attaquent le romantisme au nom des Lumières, de la nation et du peuple. Ces quelques exemples montrent peut-être que le mot connu de Blanqui, s'écriant à la révolution de Juillet « Enfoncés les romantiques ! », s'explique très bien dans l'atmosphère du temps. Ce cri peut surprendre des historiens de la littérature qui connaissent et datent précisément l'évolution réelle des écrivains ; mais tout autant que leur évolution, importe la façon dont elle fut accueillie. Dans ce cas, il me paraît que cet accueil fut mauvais.

410 V. Cousin lui-même n'a guère publié dans le *Globe*. Cf. J.-J. Goblot, op. cit., pp. 1083 et sq. : aux yeux du public, Cousin paraît solidaire du *Globe*, en fait il y a très peu publié (quelques fragments d'œuvre à paraître, etc.) ; et surtout pp. 372 et sq. sur l'importance du *Globe* pour la connaissance et la diffusion de l'éclectisme.

de presse qui assure la continuité d'une influence<sup>411</sup>, en 1828-1830 c'est l'homme Victor Cousin qui conquiert lui-même, par le succès de ses cours et le rayonnement de sa personnalité, une audience considérable.

Merveilleux orateur, capable de toujours paraître improviser un texte minutieusement composé et travaillé<sup>412</sup>, professeur capable d'enthousiasmer des auditoires énormes<sup>413</sup> et de fixer à de fortes personnalités (comme Quinet ou Michelet) le programme de leurs recherches, c'est plus tard seulement, après 1830, qu'il révélera un autre aspect de ses talents en se montrant un administrateur impérieux, efficace et parfois implacable, et tel qu'il façonnera à son gré l'enseignement français de la philosophie et imposera ses méthodes et son esprit à l'Université : son influence durera. Ces qualités exceptionnelles, son action politique et administrative font bien de lui, dans le monde intellectuel, une personnalité capitale, en France, au XIXe siècle. Les contemporains l'ont reconnu et célébré comme un maître.<sup>414</sup> Reste que cette renommée de Cousin, et que cette fascination subie par tant d'hommes de valeur, peut aujourd'hui surprendre, comme, à un tout autre niveau, étonne la gloire de Béranger.

Il est en effet communément admis de nos jours que ce système n'a de remarquable que son insigne faiblesse, et qu'il sonne faux ou creux.<sup>415</sup> Certes il demeure pourtant que le triomphe est là, et qu'il fut immédiat et durable ;

---

411 Notons qu'en 1828-1830, la revue *Le Progrès*, d'esprit typiquement éclectique et anti-matérialiste, publie résumés et commentaires des cours de Cousin, Guizot et Villemain, et accorde en particulier au premier beaucoup de place et de bienveillance.

412 Sur ces aspects bien connus du caractère de Cousin, cf. en particulier Jules Simon, *Victor Cousin*, Paris : Hachette, 1987, p. 7, et l'étude de Jean Pommier sur «Le magistère de Victor Cousin, un premier visage de la laïcité», reprise dans *Dialogue avec le passé*, Paris : Nizet, 1967, pp. 331 et sq. Sur l'orateur, cf. aussi les jolies pages de Taine (*Les philosophes classiques du XIXe siècle en France*, éd. Hachette, 1888, p. 203-204).

413 Sur ces auditoires et leur enthousiasme, cf. Jules Barthélémy Saint-Hilaire, *M. Victor Cousin, sa vie et sa correspondance*, Paris : Hachette 1895, pp. 237-240. Soixante-six ans après avoir entendu les leçons de 1828, Barthélémy Saint-Hilaire dit en garder une vive impression. De même, J. Simon, op. cit., p. 24.

414 Cf. en particulier l'étude d'Ernest Renan, „M. Cousin“, in *Essais de morale et de critique (Œuvres complètes)*, Paris : Calmann-Lévy, 1948, II, pp. 55-85) : « C'est avant tout un chef voulant organiser, régler et discipliner un parti intellectuel [...] du petit nombre de ceux que tous saluent comme leur maître et l'excitateur de leur pensée » (il est vrai que Renan sera moins élogieux dans son article de 1885, cf. *Œuvres complètes*, II, pp. 1109-1112). Sainte-Beuve, dans ses *Notes et Pensées (Causeries du Lundi*, t. XI, pp. 469 et sq.) est beaucoup moins aimable et souligne les indécidables que le désir de primer faisait commettre à Cousin.

415 Emile Bréhier (*Histoire de la philosophie*, Paris, 1929-1932, II, 3, pp. 656-667), dénonce les incohérences, l'inconséquence de la doctrine de Cousin. Cf. Jean Lefranc (*Dictionnaire des philosophes*, Paris : PUF, 1984), qui regrette que « le génie du philosophe n'ait pas été à la mesure de l'autorité de l'administrateur et de l'influence du professeur ».

très tôt Cousin a connu des oppositions déterminées, farouches<sup>416</sup> : elles sont demeurées des protestations individuelles, des réactions d'effet bien moindre que son action, et il les a surmontées victorieusement. Ce sont donc les motivations de cet enthousiasme et de cette influence qui intéressent, plutôt que la doctrine elle-même et son évaluation ; les raisons d'une illusion plutôt que la pensée de l'illusionniste. Pourquoi les idées de Cousin ont-elles suscité une telle admiration et pris une telle importance ?

C'est d'abord qu'après 1815 leur nouveauté contrastait vivement avec l'apparente stérilité de l'enseignement philosophique<sup>417</sup>. C'est aussi qu'elles répondaient à une demande et, en quelque sorte, remplissaient un « horizon d'attente ». D'une part, en France, la réaction anti-philosophique et spécialement religieuse qui s'était développée depuis le Consulat n'avait encore entraîné, en philosophie, que de timides tentatives<sup>418</sup> rénovatrices, fondées en particulier sur les apports de l'école écossaise.<sup>419</sup> D'autre part surtout, en Europe, l'Allemagne post-kantienne avait connu un extraordinaire renouvellement de la pensée philosophique ; Fichte, Schelling, Hegel en étaient les représentants

---

416 Dans la première vague (autour de 1830), cf. Armand Marrast, *Examen critique des leçons de M. Cousin. Année 1828*, Paris : J. Corréard jeune, 1829, où sont attaquées les théories de la justification des vainqueurs, de l'inspiration venue de Dieu pensée absolue, et prônée la méthode de l'expérience et de l'analyse. Cf. également, en 1833, les attaques virulentes de Pierre Leroux dans l'*Encyclopédie Nouvelle* et la *Revue Encyclopédique*, rassemblées en 1839 dans *Réfutation de l'éclectisme* (Paris : Ch. Gosselin) : défense du XVIIIe siècle, de la doctrine de la perfectibilité et du progrès. Plus tard viendra une autre vague de protestations ; cf. en particulier Joseph Ferrari, *Les philosophes salariés* (1849), éd. Marc Vuillemier, repr. Slatkine, 1980 (Coll. Ressources) et Hippolyte Taine, *Les philosophes classiques du XIXe siècle*, Paris : Hachette 1857 et 1868. On peut remarquer que tous les ouvrages cités se réfèrent, contre Cousin, à la philosophie du XVIIIe siècle, à ses leçons à la fois libératrices et expérimentales. Et l'on sait que, d'autre part, les attaques cléricales contre Cousin ont été continues et violentes.

417 Laromignière en est le représentant typique. Sur sa manière et ce que Taine nomme sa « marqueterie philosophique », voir *Les philosophes classiques...*, op. cit., chap. 1. Et le même Taine marque bien, aussi (pp. 289 et sq.) quelles furent les raisons successives de la popularité de V. Cousin : libéralisme des débutants puis découvertes répétées de philosophes (Kant, Schelling, Hegel) que le professeur présentait avec un enthousiasme communicatif. « Le nom de M. Cousin est légion ; ainsi possédé, l'on comprend qu'il ait possédé le public » (p. 305).

418 Maine de Biran au premier chef ; Cousin lui rend un hommage bien appuyé (« le plus grand métaphysicien qui ait honoré la France depuis Malebranche », cours de 1828, 13e leçon, p. 26). Cf. la brève mais précise évocation que Sainte-Beuve fait de l'état de la philosophie française vers 1810-1815 dans son étude de Cousin (*Portraits littéraires*, 2 avril 1847) ; également Henri Gouhier, *Maine de Biran par lui-même*, Paris : Seuil, 1970. Quant Maine de Biran meurt en 1824, rares étaient ceux qui savaient qu'il était un philosophe.

419 Que Royer-Collard fit connaître et qui fut la première mine d'arguments contre le sensualisme de Condillac. Cf. *Victor Cousin, les Idéologues et les Ecossais. Colloque international de février 1982*. Paris : Presses de l'ENS, 1985, en particulier l'étude de Jean-Pierre Cotten, « La philosophie écossaise en France avant V. Cousin, V. Cousin avant sa rencontre avec les Ecossais », pp. 99-157.

illustres, plus renommés qu'étudiés.<sup>420</sup> Victor Cousin, à sa façon, travaille à corriger le déséquilibre, à effectuer l'*aggiornamento* de la philosophie française. Le succès de ses premiers cours, leur aura libérale, firent que leur suppression fut décidée lors de la réaction de 1820. Il supporta courageusement sa mise à l'écart.<sup>421</sup> En 1828, grâce au gouvernement de Martignac, il revient à la Sorbonne où il occupe la chaire d'histoire de la philosophie ; son retour est triomphal.

On considérera d'ensemble ses deux cours de 1828 et 1829. En 1828 il fait une introduction générale et programmatique. En 1829 il se tourne vers le XVIII<sup>e</sup> siècle et consacre ses leçons à Locke, à l'étude critique du sensualisme. Ce dernier point est, quant à la signification générale de ses idées et de son rôle, essentiel : Cousin est d'abord, fondamentalement, l'homme de la réaction contre un XVIII<sup>e</sup> siècle réputé «sensualiste», l'homme dont justement l'influence va contrebattre la «philosophie» et sa continuateur, l'Idéologie. Il procède de façon habilement mesurée et par une mise en perspective historique.<sup>422</sup> Par son travail d'analyse et de critique le XVIII<sup>e</sup> siècle a rempli sa « mission », qui était d'en finir avec le Moyen-Âge, avec l'autorité et l'hypothèse, de permettre qu'enfin la pensée philosophique conquière sa complète indépendance.<sup>423</sup> Mais il serait absurde de simplement accepter et suivre ses errements. Car le sensualisme de Locke et de Condillac ne nous fournit qu'un exemple, entre

---

420 Dans *De l'Allemagne*, Mme de Staël avait exalté la grandeur de la nouvelle philosophie allemande. Sur l'opinion française après 1814, cf. André Monchoux, *L'Allemagne devant les lettres françaises de 1814 à 1835*, Toulouse : Impr. Fournié 1953, pp. 61 et sq. (sur Cousin), pp. 289 et sq. (sur les philosophies allemandes). Mme de Staël ne parlant pas de Hegel, Cousin fut ébloui par lui lors de son voyage de 1817. Ce n'est qu'après 1830 qu'on commence à mieux connaître les théories hégéliennes.

421 Il devint précepteur du fils du duc de Montebello, se consacra à ses éditions de Descartes, de Proclus et surtout à sa traduction de Platon qui obtint un succès notable.

422 « Je viens protester, au nom du dernier siècle, contre un préjugé que l'on voudrait accréditer, savoir, qu'il n'y a eu que licence dans la philosophie de ce siècle. Rien de plus faux. Non, Messieurs, il n'est pas vrai que les d'Holbach et les Lamettrie soient les seuls philosophes du dix-huitième siècle. Ils ont fait quelque bruit dans les salons ; mais qu'ont-ils laissé dans la science ? » Ils ont attaqué la religion et toute autorité légitime. « Ce sont des fous, je l'accorde et même d'assez mauvais fous ; mais en philosophie comme en politique, je renvoie les crimes et la folie à qui de droit », donc mépris et oubli pour ces hommes « qui ont déshonoré, par leurs excès, la noble cause de l'indépendance philosophique » ! Mais à côté d'eux, que de noms respectables présente le XVIII<sup>e</sup> siècle en philosophie ; Rousseau, Turgot et les professeurs écossais, et Kant ; « nous donnera-t-on la philosophie écossaise et la philosophie de Kant comme des philosophies immorales et impies ? » Et cependant ne sont-elles pas du dix-huitième siècle ? Un caractère profondément libéral ne les anime-t-il pas ?

423 Cf. cours de 1829 dans : *Cours de l'histoire de la philosophie ; histoire de la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle*, t. I, Paris : Pichon & Didier, 1829, p. 130.

autres, de la loi générale qui veut que toujours et partout<sup>424</sup> se succèdent et s'enchaînent quatre grands types de doctrines, le sensualisme, l'idéalisme, le scepticisme et le mysticisme, quatre systèmes élémentaires<sup>425</sup> qui renferment toute l'histoire de la philosophie et dont l'ordre nous donne « le secret même du développement de l'esprit humain dans la philosophie. »<sup>426</sup> Car partout « le temps ne fait que manifester la nature des choses. »<sup>427</sup>

Le XVIII<sup>e</sup> siècle a donc suivi cette loi générale qui fixe à l'esprit humain ses limites infranchissables<sup>428</sup>, mais il demeure, pris en masse, « un des plus grands siècles qui aient paru dans le monde »<sup>429</sup>. Politiquement, c'est le siècle d'une Révolution qui était nécessaire<sup>430</sup> et fut bienfaisante.<sup>431</sup> Au reste, comment pourrait-on condamner la Révolution ou un siècle entier ? Puisqu'un gouvernement du monde moral existe et que c'est la Providence : « Ces grands faits de l'histoire sont les arrêts de ce gouvernement, révélés à l'humanité par sa propre histoire, et promulgués par la voix du temps. L'histoire est la manifestation des vues providentielles de Dieu sur l'humanité ; les jugements

424 V. Cousin ne craint pas de s'aventurer dans des domaines qu'il ignore. Ainsi, dans ce cours de 1829 (t. I, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> leçons), ses développements sur la philosophie indienne. Leroux se moquera fort de cette assurance immédiate, de cette présomption.

425 Cf. cours de 1829, I, pp. 163 et sq. ; II, p. 24.

426 *Ibid.*, I, p. 242.

427 *Ibid.*, II, p. 56 : « Le développement des diverses parties de la philosophie suit dans le même temps le même ordre qui les lie dans la pensée ; partout le temps ne fait que manifester la nature des choses » ; il s'agit ici d'un ordre qui mènerait de la métaphysique à la morale et enfin à l'histoire ; mais le raisonnement sur les divers systèmes est identique.

428 Cf. cours de 1828 (*Cours de philosophie : introduction à la philosophie*, Paris : Impr. de Rignoux 1828, 6<sup>e</sup> leçon, pp. 35 et sq.). V. Cousin y critique la notion de perfectibilité indéfinie : il n'y a pas de développement indéfini, illimité de l'humanité ; l'homme ne change pas fondamentalement, le développement de son intelligence est fini et non infini ; l'histoire développe la nature humaine « et rien de plus » ; « l'humanité ni l'individu ne se donneront pas un seul élément nouveau » et « c'est à cette condition que s'accomplit le cercle de l'histoire, qui est le cercle de la pensée. Encore une fois ce cercle est donné ». Il n'y a que trois éléments de la pensée (fini, infini, et leur rapport), et en conséquence, trois points de vue, trois grandes époques. « Il ne peut y en avoir davantage ».

429 Cours de 1829, I, p. 39.

430 Cours de 1828, 13<sup>e</sup> leçon, pp. 33 et sq. : le XVIII<sup>e</sup> siècle fut « la lutte de la société ancienne et de la société nouvelle ; l'idée même du XVIII<sup>e</sup> siècle est la nécessité d'une crise. » V. Cousin déclare que « la vieille société était partout en ruines », que la noblesse française « avait perdu les mâles habitudes de ses ancêtres », que le clergé français avait « dégénéré en un clergé mondain », que le peuple français lui-même se trouvait dans un état déplorable de corruption ; « une révolution était absolument nécessaire ; elle eut lieu », et l'ordre ancien succomba mais fut remplacé par un système exclusif en sens contraire, la démocratie absolue.

431 *Ibid.* : « Les bouleversements, qui étaient nécessaires, ont été bienfaisants pour l'humanité » ; le mouvement a réveillé le midi de l'Europe et l'Allemagne, et en France le système révolutionnaire, ayant rempli sa mission qui était de tout détruire, a disparu à jamais avec l'Empire.

de l'histoire sont les jugements de Dieu même. »<sup>432</sup> Même intellectuellement, le travail destructeur du XVIIIe siècle était nécessaire et fut bienfaisant. Grâce à lui, alors que les plus grands philosophes du passé, les Bacon, les Descartes et Leibnitz lui-même<sup>433</sup> avaient été condamnés aux hypothèses illégitimes et aux synthèses prématurées,<sup>434</sup> l'analyse, basée sur la psychologie est enfin « assez puissante, assez sûre d'elle-même pour regarder en face la synthèse [...]. Avançons, Messieurs [...]. Comme le XVIIIe siècle a fait son œuvre, que le XIXe fasse la sienne ».<sup>435</sup>

Cette grille d'interprétations posée sur le passé, cet « optimisme historique » proclamé<sup>436</sup> autorisent enfin la conclusion que toute l'histoire de l'homme et de la pensée a trouvé son aboutissement naturel : l'époque actuelle, la pensée de Cousin. Un tel phénomène de concentration de la perspective historique sur le présent, relativement banal (et en quelque sorte généralement inévitable), n'est alors pas rare,<sup>437</sup> et les circonstances pouvaient paraître justifier une telle attitude. Après les grands bouleversements de 1789-1815, toute la société, tous les modes de pensée semblaient devoir être réorganisés : le XIXe siècle allait faire œuvre constructive et, après de telles destructions, fonder un ordre

---

432 *Ibid.*, 7e leçon, pp. 37 et sq. : « En dernière analyse l'histoire n'est pas moins que le dernier contre-coup de l'action divine », son ordre est un reflet de l'ordre éternel et la nécessité de ses lois vient de Dieu lui-même. Or Dieu considéré dans ses rapports avec le monde, c'est la providence. « C'est parce que Dieu ou la providence est dans la nature que la nature a ses lois nécessaires que le vulgaire appelle la fatalité ; c'est parce que la providence est dans l'humanité et dans l'histoire, que l'humanité a ses lois nécessaires et l'histoire sa nécessité. Cette nécessité que le vulgaire accuse, et qu'il confond avec la fatalité extérieure et physique qui n'existe pas, et par laquelle il désigne et défigure la sagesse divine appliquée au monde, cette nécessité est la démonstration sans réplique de l'intervention de la Providence dans les affaires humaines, la démonstration d'un gouvernement du monde moral. » Suit la phrase citée dans le texte.

433 Cf. cours de 1829, I, p. 476 ; notons que V. Cousin se réfère dans cette page à l'article „Leibnitz“ de la *Biographie universelle*, composé par Maine de Biran, et ajoute que, si l'on cherche un antécédent à ses propres leçons, c'est à Leibnitz qu'elles se rattachent.

434 *Ibid.*, pp. 112-113.

435 *Ibid.*, pp. 130-131. L'argumentation de V. Cousin vise à établir que, la mission du XVIIIe siècle étant accomplie, la liberté politique est désormais suffisamment forte pour n'avoir plus besoin de détruire ; elle doit s'organiser, et cesser d'inutiles et imprudentes hostilités. La philosophie doit enfin donner la main à la religion, avec respect comme avec indépendance. De même pour l'analyse : désormais la synthèse est possible.

436 Cf. cours de 1828, 7e leçon, pp. 39-40 : « Je regarde l'idée de l'optimisme historique, l'idée d'un plan général de l'histoire, comme la plus haute idée à laquelle la philosophie soit encore parvenue. Seule elle rend possible une philosophie de l'histoire. Elle est la conquête de notre âge : elle suffit pour lui donner le caractère de supériorité que doit avoir le dernier venu de l'espèce humaine ; elle suffirait pour nous faire remercier la providence de nous avoir fait naître à une époque où enfin on commence à comprendre et à amnistier l'existence à tous les points de sa durée, et par conséquent à comprendre et à révéler davantage celui qui l'a faite ».

437 Cf. J.-J. Goblot, op. cit., pp. 503-503, au sujet de Jouffroy qui, lui aussi, présente une semblable perspective de l'histoire du monde.



nouveau. C'est un finalisme historique tout orienté vers le seul présent que propose l'argumentation cousinienne ; particulièrement favorisé par l'époque elle-même, il est remarquablement bien adapté à la jeunesse de la Sorbonne, qui y voyait la promesse de son prochain avenir. Et l'on comprend l'enthousiasme des auditoires devant l'immense fresque historique que déployait le cours de 1828. Enfin, par l'observation psychologique « scientifique »<sup>438</sup>, par le dévoilement de l'histoire, par la connaissance des lois générales de l'esprit, l'on arrivait à une méthode sûre qui allait substituer des vérités définitives à l'éternel provisoire des hypothèses aventurées. Enfin la synthèse était possible, recommandée, assurée !

A partir de la psychologie, censée fonder toute philosophie<sup>439</sup>, et de l'histoire des doctrines, censée fonder l'établissement de la vérité philosophique, Cousin bâtit son système. Quant à la « psychologie » il récuse le « scepticisme » de Kant<sup>440</sup>, et prétend passer directement du moi au monde extérieur par l'« aperception primitive », par la distinction de la raison spontanée et de la raison réflexive.<sup>441</sup> Parvenant à une vérité indépendante, il pense avoir construit un pont entre la psychologie et l'ontologie.<sup>442</sup> Quant à l'histoire, en l'homme la raison est sujette à l'erreur ; mais l'erreur ne peut pas être totale.<sup>443</sup> Elle est nécessairement partielle et précisément, dans l'histoire, la raison se développe à coups d'approximations successives, à coups d'erreurs : l'erreur « est la forme de la vérité dans l'histoire ».<sup>444</sup> De même que les guerres entre peuples conditionnent le progrès de l'humanité, de même, dans le domaine de la pensée, la lutte des systèmes assure les progrès de la vérité par l'épuisement des erreurs, par la reconnaissance des vérités partielles, de chaque système. D'où la philosophie nouvelle que propose Victor Cousin : l'éclectisme, « philosophie essentiellement optimiste, dont le seul but est de tout comprendre, et qui par conséquent accepte tout et concilie tout », « unique moyen d'échapper à l'erreur et d'accepter toutes les vérités »<sup>445</sup> ; philosophie qui admet et retrouve l'autorité des croyances générales et qui, partant du

---

438 V. Cousin estime en effet que la philosophie, fondée sur la psychologie et sur l'histoire, acquerrait des bases scientifiques ; cf. cours de 1828, 2e leçon, pp. 5-6, et 5e leçon, p. 34.

439 Cf. cours de 1828, en particulier 2e leçon, p. 5 : « La méthode psychologique est la conquête de la philosophie elle-même ».

440 *Ibid.*, 6e leçon, pp. 16-17.

441 *Ibid.*, pp. 14-18.

442 Cf. J. Simon, op. cit., p. 37.

443 Idée souvent réaffirmée par V. Cousin ; cf. cours de 1828, 6e leçon, p. 25 ; cours de 1829, I, p. 169.

444 Cf. cours de 1828, 6e leçon, p. 31.

445 V. Cousin affirme avoir énoncé cette idée de l'éclectisme dès ses cours de 1816 et 1817 ; cf. *ibid.*, 13e leçon, pp. 14, 20.

commun du genre humain, y revient.<sup>446</sup> Il en résulte que tous les systèmes ont eu leur vérité, ils l'ont constituée, chacun pour sa part, « la philosophie n'est pas à chercher, elle est faite. Si elle n'est pas faite, vous la cherchez en vain : vous ne la trouverez pas »<sup>447</sup> ; et encore : « Il ne s'agit pas de faire la philosophie mais de la constater, car elle est. »<sup>448</sup> Et toute l'histoire de la philosophie sert alors à constituer la vérité, une vérité à la fois ancienne et nouvelle, unissant spontanément primitive et raison réflexive, religion et philosophie, le passé enfin connu et le présent qui le connaît. Tout concourt à préparer l'annonce d'un accord final !

Accord magique ! Le génie oratoire, le talent littéraire de Cousin atteignent leurs plus grands effets, et les applaudissements sont « unanimes » devant de tels exercices de conciliation verbale. Alors s'harmonisent les contraires, les disputes philosophiques s'ordonnent en une heureuse synthèse où l'histoire entière de l'humanité devient un jeu où chaque peuple perd tour à tour pour que gagne l'humanité.<sup>449</sup> La Providence sait ce qu'elle fait et elle a bien œuvré.<sup>450</sup>

Car ce finalisme du présent est aussi une satisfaction du présent. Cousin souligne fortement qu'il est « satisfait de son siècle, de son pays et de l'ordre actuel de choses ».<sup>451</sup> La doctrine du fait accompli,<sup>452</sup> la nécessité de

446 *Ibid.*, 13<sup>e</sup> leçon, pp. 15-16 : « Notre philosophie, Messieurs, n'est point une philosophie mélancolique et fanatique qui, préoccupée de quelques idées exclusives, entreprend de tout réformer sur elles ; c'est une philosophie essentiellement optimiste, dont le seul but est de tout comprendre, et qui par conséquent accepte tout et concilie tout. Elle ne cherche sa force que dans l'étendue : son unité n'est qu'une harmonie, l'harmonie de tous les contraires ». Par sa méthode, le goût des recherches *a posteriori*, l'observation et l'induction jointe à l'observation, enfin par l'analyse elle part d'une synthèse primitive qui, devenant la base de l'analyse, lui fournit une matière sur laquelle elle peut s'exercer : « Il faut partir du sens commun, et il faut revenir au sens commun, sous peine d'extravagance ».

447 Cf. cours de 1829, II, p. 29 ; V. Cousin enchaîne qu'il serait absurde que lui-même prétendît, en 1829, avoir enfin découvert la vérité qui aurait échappé à trois mille ans de recherches infructueuses et à tant de générations d'hommes de génie. Prétention insensée !

448 *Ibid.*

449 Cf. cours de 1828, 6<sup>e</sup> leçon, p. 35.

450 Cf. cours de 1829, II, p. 23 : « Remarquez, Messieurs, comme l'histoire est bien faite, comme l'esprit qui y préside fait toute chose dans son temps avec poids et mesure et fait arriver les systèmes quand il est bon qu'ils arrivent ». Après Locke et Berkeley, viennent Condillac et Kant, le scepticisme était nécessaire et il est venu ; puis c'est le tour de Saint-Martin le mystique, etc.

451 Cf. cours de 1828, 13<sup>e</sup> leçon, p. 45. Il le dit ici d'un point de vue spécialement politique, mais il en va de même intellectuellement : cf. la 7<sup>e</sup> leçon, pp. 39-40.

452 Cette partie du système a donné lieu à de vives attaques. Il est bon de résumer son argumentation (dans le cours de 1828). D'une part, dans la 7<sup>e</sup> leçon, il écrit « ou l'histoire est une fantasmagorie insignifiante, et par conséquent une dérision amère et cruelle, ou elle est raisonnable. Si elle est raisonnable, elle a des lois, et des lois nécessaires et bienfaisantes, car toute loi doit avoir ces deux caractères. Soutenir le contraire est un blasphème contre l'existence de son auteur ». D'autre part et surtout, dans la 9<sup>e</sup> leçon, Cousin affirme la moralité du succès dans une guerre : accuser le vainqueur, c'est déclarer en contradiction la moralité et la civilisation, ce qui est impossible, toutes deux étant deux éléments d'une même idée : tout est donc parfaitement juste en ce monde (sauf

reconnaître au succès un mérite faute duquel moralité et civilisation entreraient en conflit, permettent d'établir un bilan globalement positif où les horreurs et les désastres de l'histoire passent aux profits et pertes. Pour qu'enfin, à Waterloo, il n'y ait pas de vaincus et que seules gagnent « la civilisation européenne et la Charte »<sup>453</sup>, pour qu'enfin « une autorité supérieure »<sup>454</sup>, Louis XVIII, vienne séparer la part condamnable et la part légitime dans l'œuvre du XVIIIe siècle, et donner à la France sa charte constitutionnelle, cette Charte est « sortie brillante de la lutte sanglante de deux systèmes qui aujourd'hui ont également fait leur temps, savoir, la monarchie absolue et les extravagances de la démocratie »<sup>455</sup> ; cette Charte est la « fusion réelle du roi et du peuple » et dont l'esprit est, « passez-moi cette expression, un véritable éclectisme »<sup>456</sup>. Dans le long éloge des institutions qui remplit la treizième et dernière leçon du cours de 1828, Victor Cousin équilibre heureusement les critiques des adversaires de droite, de gauche de la Charte : « ... des deux côtés, égale erreur, égale préoccupation du passé, égale ignorance du temps présent. Des deux côtés, ce sont, Messieurs, des personnes dont l'âge est infiniment respectable (on rit) et qui appartiennent les uns au XVIIe siècle, les autres au XVIIIe, et n'étant pas les enfants de cette époque, sont parfaitement reçues à ne pas comprendre le XIXe siècle et sa mission. »<sup>457</sup> Critiquant les ultras et vantant la Charte devant un public qui connaît ses démêlés récents avec le pouvoir, il exerce cette verve libérale dans le seul cadre institutionnel du régime et n'exclut les erreurs contraires que pour louer la monarchie légitime. Idéologiquement libéral, il est réellement conservateur.

---

exceptions, s'il y en a) et la pensée humaine ne peut pas ne pas rattacher mérite / démerite à justice / injustice. On voit que le système de conciliation généralisé des contraires implique et explique, en gros puis dans les détails, dans la synthèse et dans l'analyse, cette unité du fait et de la valeur.

Il serait peut-être intéressant de chercher les origines de cette pensée sur la guerre ; de noter son exaltation conjointe du grand homme de guerre et du grand philosophe comme représentants des peuples, d'évoquer les conversations et une possible influence de Hegel qui, lui aussi, mais avec une toute autre rigueur dialectique, construit à la même époque une philosophie de l'histoire aboutissant au régime sous lequel il vit ; et peut-être enfin l'influence de l'optimisme leibnizien. Quoi qu'il en soit, on n'oubliera pas qu'il y avait honnêteté et courage à traiter ainsi la question : l'honnêteté de poursuivre sa thèse jusque dans les dernières conséquences les plus sensibles, au lieu de rester dans le vague ; le courage de le faire devant la jeunesse d'un pays qui n'avait certes pas oublié les défaites de l'Empire et surtout Waterloo (13e leçon) – quoique sur ce dernier point l'on puisse hésiter : n'y a-t-il pas là suprême habileté de rhéteur ?

<sup>453</sup> Cf. cours de 1828, 13e leçon, p. 37. Dans la 9e leçon (p. 35), V. Cousin a déjà fait allusion aux défaites de l'Empire, non à leur suite constitutionnelle.

<sup>454</sup> Cf. cours de 1829, II, p. 36 : « Une autorité supérieure a tranché la question ; celui qui a fait la Charte a porté un jugement péremptoire sur le dix-huitième siècle : il a fait la part du bien et celle du mal ; il a condamné ce qui était condamnable, il a légitimé ce qui était légitime », etc.

<sup>455</sup> Cf. cours de 1828, 13e leçon, p. 37.

<sup>456</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>457</sup> *Ibid.*, pp. 41-42.

Sa vision historique des sociétés suppose la représentation ou la sujétion des masses. Car les masses « remplissent la scène de l'histoire, mais elles y figurent seulement ; elles n'y ont qu'un rôle muet et laissent, pour ainsi dire, le soin des gestes et des paroles à quelques individus éminents qui les représentent. »<sup>458</sup> L'idée qu'un peuple porte en lui, ce sont ses grands hommes, chefs de guerre ou philosophes, qui l'expriment et l'incarnent pour l'humanité : et l'humanité sert qui la sert.<sup>459</sup> « Les historiens ont fort raison de ne s'occuper que des grands hommes ».<sup>460</sup> Voilà pour l'histoire, et voici pour le présent : Victor Cousin distingue et hiérarchise la spontanéité première et la réflexion, les puissances religieuses et les capacités rationnelles : « La spontanéité est le génie de l'humanité, comme la philosophie est le génie de quelques hommes ».<sup>461</sup> S'il unit, autant que faire se peut, religion et philosophie<sup>462</sup>, la pensée ne peut s'arrêter aux symboles religieux.<sup>463</sup> Et si la dernière et la plus haute des religions, le christianisme, « contient toute vérité », c'est dans « un demi-jour mystérieux » qu'éclaire « la lumière de toutes les lumières, l'autorité des autorités », la philosophie<sup>464</sup>, pour élever la foi « à la grande lumière de la pensée pure »<sup>465</sup>. La philosophie devenait la « sœur de la religion », une sœur très tolérante mais émancipée et désormais parvenue à une complète indépendance. A considérer les choses de plus haut, et au-delà de 1828-1830, il apparaît déjà, en filigrane, dans ce cours de philosophie, que politiquement Victor Cousin était enclin à tout donner au catholicisme, sauf l'essentiel que revendiquait l'Eglise (monopole ou primauté) ; et que socialement, ses idées pouvaient admirablement convenir à une bourgeoisie soucieuse de la tranquillité que la religion aiderait à garantir, et de la primauté qu'elle-même devait acquérir ou maintenir par son esprit rationaliste. Il est transparent que cette distinction doctrinale n'a pas que des vertus philosophiques ; après 1830, grâce au relais de son action politico-administrative, Cousin en précisera le sens social, à travers les problèmes de l'enseignement français.

---

458 *Ibid.*, 8e leçon, pp. 13-14.

459 *Ibid.*, 10e leçon, p. 20.

460 *Ibid.*, p. 12.

461 *Ibid.*, 6e leçon, p. 19.

462 V. Cousin ne craint pas d'insister sur l'union (ainsi dans la 1ère leçon, pp. 30-31), surtout lorsque s'ensuit l'affirmation de la supériorité de la philosophie (par exemple 1ère leçon, pp. 23 et sq. ; ou 2e leçon, p. 38 : « la philosophie est dans les masses sous la forme naïve, profonde, admirable, de la religion et du culte. Le christianisme, Messieurs, c'est la philosophie du peuple », et la philosophie l'aidera à s'élever plus haut encore.

463 *Ibid.*, 1ère leçon, p. 23.

464 *Ibid.*, p. 29.

465 *Ibid.*, p. 30.

En effet, une philosophie se forme là, qui deviendra la grande philosophie de la France bourgeoise du XIXe siècle. Secondarisée, elle dominera l'enseignement public ; dégradée en pensées communes, en modes langagiers, elle imprégnera les mentalités. Philosophie attrape-tout, idéalisme vague, moralisme ployable à beaucoup de biais, elle fournit ses arguments à la religion et à la raison, au culte de l'esprit et à la reconnaissance du fait accompli, à Dieu, à la science<sup>466</sup>, à la patrie<sup>467</sup>, à l'ordre et à la liberté. De ce point de vue, Cousin préside, magistralement, au passage de la « philosophie » (dite bourgeoise)<sup>468</sup> du XVIIIe siècle au spiritualisme bourgeois du XIXe, et va donner aux couches dirigeantes et enseignantes<sup>469</sup> de la société l'alibi d'une pensée officielle ou

466 V. Cousin a insisté sur la science, sur la base scientifique que constituerait la psychologie pour la philosophie. L'idéal d'impartialité qu'implique l'éclectisme, la connaissance de la vérité historique, objective exerceront une influence qu'on a peut-être tendance à sous-estimer. Renan (art. cit.) a bien montré que cette influence de Cousin fut bénéfique et féconde. Cf. aussi Cousin, préface de la première édition des *Fragments philosophiques*, Paris : Sautet 1826, pp. 5 sq. sur la « méthode expérimentale » de la philosophie : hommes du XIXe siècle « nous n'avons foi qu'à l'observation et à l'expérience ». Encore faut-il préciser que V. Cousin présente une conception fort orientée de la science ; il écrit en effet dans la même préface (pp. 36-37) : « Si la physique moderne ne s'occupe plus que de forces et de lois, j'en conclus rigoureusement que la physique, qu'elle le sache ou qu'elle l'ignore, n'est pas matérialiste et qu'elle s'est faite spiritualiste le jour où elle a rejeté toute autre méthode que l'observation et l'induction », car qu'y a-t-il de matériel dans des forces et des lois ? « Donc les sciences physiques sont entrées elles-mêmes dans la large route du spiritualisme bien entendu » ou, pour ce qui est de l'histoire, il déclare seul « scientifique » son système de nécessité des lois sages et justes de la providence dans l'histoire (8e leçon, pp. 9-10).

467 Remarquons la définition qu'en donne Cousin dans le cours de 1828 (10e leçon, p. 5) : « La patrie, Messieurs, n'est pas seulement le sol en lui-même, ni telle ou telle institution particulière, c'est l'esprit commun à tous les citoyens, c'est l'idée qu'expriment pour tous et le sol qu'ils habitent, et les institutions, les lois, la religion, les mœurs, etc., dont ils participent. Le patriotisme n'est autre que la sympathie puissante de tous avec tous dans un même esprit, dans un même ordre d'idées. Otez cette unité d'esprit et d'idées, c'en est fait de la patrie et du patriotisme. » Ces phrases peuvent évoquer les développements de Renan, autrement plus denses et plus fermes, mais d'inspiration proche (« Qu'est-ce qu'une Nation ? ») *Œuvres complètes*, Paris, Calmann-Lévy, 1948 sqq., vol. I, pp. 887-906).

468 La mise entre parenthèses signifie simplement que l'on se refuse à réduire une pensée si diverse et de telle valeur à ses relations sociales ; ceux qui la fréquentent ou l'adoptent ni ne la qualifient ni ne la possèdent. Le jeu des corrélations sociales entre idées et groupes sociaux ou modes de vie fait que tel mouvement de pensée peut convenir ou disconvenir, de façon plus ou moins stricte, plus ou moins lâche, à une évolution interne de la société. Dans le cas de la « philosophie », sa valeur d'emploi ou de combat pour les classes qui souffraient de leur situation institutionnelle dans la France de l'Ancien régime est indéniable et évidente ; pour autant une qualification purement sociale ne me semble pas pertinente. En revanche, je qualifie de bourgeoise la philosophie cousinienne parce qu'elle me paraît, historiquement, être née et avoir prospéré dans un système social nettement caractérisé par la dominance du modèle bourgeois d'époque ; après quoi elle sera dépassée et en perdant son impact et son sens sociaux elle perdra valeur, intérêt et vie. Ce qui n'est certes pas le cas de la « philosophie » du XVIIIe siècle.

469 Cf. Lucien Sève, *La philosophie française contemporaine et sa genèse de 1789 à nos jours*, Paris : Ed. Sociales, 1962, *passim*, en particulier pp. 17 et sq., 52 et sq., 139 sq. On y trouve nombre

officieuse, qui leur siéra : un optimisme de l'appropriation de toute l'histoire, qui fonde et promet un avenir assuré au nom de la civilisation et de l'humanité.

Sur le moment, dans la conjoncture politique des années 1828-1830, V. Cousin se montre proche, par ses affinités de grand bourgeois raffiné, de ces doctrinaires dont, au commencement de la Restauration, son « maître » Royer-Collard avait été le premier mentor<sup>470</sup> ; signe particulier : plus qu'eux sans doute, lui qui jadis avait pu se mêler aux carbonari<sup>471</sup> etc., il est attaché au régime. Il est proche aussi des gens du *Globe* et, comme eux, mène une habile politique de l'intelligence, une diplomatie de juste-milieu ; bientôt et inopinément, elle lui vaudra une réussite fastueuse qui marquera le début d'une nouvelle carrière, et la fin de son activité de philosophe.

Il se trouve qu'un observateur sagace, Stendhal, a été particulièrement impressionné par le surgissement de cette philosophie et par le succès de cet homme et que, dans le *Courrier Anglais*, il considère de près l'influence exercée par le jeune maître sur la jeunesse.<sup>472</sup> « Tous ces jeunes Parisiens, s'ils ne sont pas des parasites de cour ou les dupes des intrigues des jésuites, sont les disciples enthousiastes de M. Cousin », écrit-il en 1828, et c'est l'aspect libéral du succès qui apparaît ici. Voici maintenant l'aspect social : les étudiants qui suivent les cours de Cousin représentent une jeunesse à fortune et à loisir, différente de celle qui s'inscrit aux Ecoles de droit et de médecine. Les premiers seraient fils de familles bourgeoises, et les seconds seulement candidats à la bourgeoisie. D'autre part, ces jeunes gens diffèrent aussi des commis de la rue Saint-Denis, qui vont siffler Shakespeare par patriotisme : ils sont romantiques ! Et Stendhal souligne fortement ces liens de la philosophie cousinienne et du nouveau mouvement littéraire : « Nos jeunes philosophes sont spiritualistes en métaphysique au même titre que Lamartine en poésie. »<sup>473</sup> Ses jugements

---

de faits et de citations topiques sur l'action et la domination du spiritualisme dans l'Université française du XIXe siècle, sur la signification de classe. L'orientation systématique des analyses met bien en lumière le phénomène de fond.

470 Sainte-Beuve se plaît à noter qu'entre Royer-Collard et Cousin les relations de maître à disciple avaient fait place à des désaccords philosophiques (*Notes et pensées*, op. cit., p. 498-99).

471 La chose semble probable. Pierre Leroux y fait plusieurs allusions (*Réfutation de l'éclectisme*, Paris : 1839, pp. 76-77) : « J'ai connu M. Cousin prêchant les idées les plus révolutionnaires, je l'ai connu mêlé à l'insurrection du carbonarisme », ou *De la mutilation d'un écrit posthume de Théodore Jouffroy*, Paris : 1843, p. 91 : « A peine vous rappelez-vous combien vous avez été révolutionnaire. Il ne m'étonnerait pas que vous eussiez perdu le souvenir du carbonarisme, par cette raison que vous ne figuriez pas de votre personne dans nos ventes ».

472 Cf. Armand Hoog, „Un intercesseur du romantisme : V. Cousin vu par Stendhal“, *Revue des Sciences humaines*, 1951, pp. 184-200. C'est de cet article qu'est tirée la substance du paragraphe consacré à cette question.

473 Article du Constitutionnel du 30 octobre 1827 (compte rendu du tome V des *Œuvres* de Platon, par V. Cousin). Cf. Stendhal, *Mélanges, Œuvres complètes*, II, Genève : Cercle du Bibliophile, 1972, pp. 204 et sq.

sur Cousin ont pu varier, d'autant plus qu'il n'éprouvait qu'une sympathie fort mitigée pour ce « platonisme mystique » et qu'une antipathie de fond pour un romantisme poétique d'inspiration ultra et très peu « romantiste ». Mais ces indications sur les liens qui unissent, au sein d'une jeunesse bourgeoise, les leçons de Cousin et le romantisme retiennent l'attention par leur précision et leur pertinence. Car les rapports ne sont pas seulement d'époque (Cousin, né en 1792, figurerait, comme Lamartine, l'un des aînés de la génération romantique) ni ne se bornent à des intérêts communs pour l'étranger ou pour l'histoire ; ils existent en profondeur. L'esthétique de Cousin a pu, justement, être mise en relation avec l'esthétique romantique en ses divers avatars.<sup>474</sup> Et surtout la définition éclairante qu'avait proposée le *Globe* du romantisme – « le spiritualisme en littérature »<sup>475</sup> – met en pleine lumière le lien avec le spiritualisme cousinien. Tel est bien, en effet, ce qui dans les deux cas signifie la rupture avec la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle. Certes, avec son génie conciliant, le maître sait observer dans ses cours la juste mesure entre « la légitimité classique et l'innovation romantique »<sup>476</sup>, et il ne définit guère le romantisme que comme la continuation du Moyen-Âge<sup>477</sup> suivant la formule staëlienne ; mais importe essentiellement le traitement philosophique, par Cousin, d'idées que les écrivains romantiques traitent ou vont traiter, en poésie ou en prose : les thèmes de la spontanéité première, du génie de l'humanité, de la foi en un Dieu qui, au gré des inflexions de la pensée cousinienne, pourra sembler celui du panthéisme ou de l'Être suprême, les idées de la connaissance infuse en tout homme, pâtre obscur ou philosophe illustre et capable d'expliquer son savoir<sup>478</sup> ; de la possibilité qu'a chacun de retrouver en soi l'histoire<sup>479</sup> ; de celles enfin que bientôt les grandes voix romantiques vont chanter et exalter : la marche de l'humanité, la mission des peuples ou des époques, l'humanité et ses grands hommes. La volonté passionnée de synthèse qui anime Cousin

---

474 Cf. sur cette question les analyses que fait P. Bénichou des conceptions esthétiques de V. Cousin et de Th. Jouffroy (*Le sacre de l'écrivain*, op. cit., pp. 258-263).

475 Dans le *Globe* du 1er octobre 1825, l'article de Desloges (« Du romantisme considéré historiquement ... ») avance : « Le romantisme, dirons-nous donc, est le transport du spiritualisme dans la littérature », et Desloges souligne que l'hostilité à son encontre s'explique par le fait qu'« elle reposait sur une doctrine inconciliable avec les idées philosophiques alors régnautes en France » et ajoute « que la nouvelle école littéraire a été importée par les partisans des « nouvelles doctrines philosophiques » ».

476 Cf. cours de 1828, 13<sup>e</sup> leçon, p. 42.

477 Cf. cours de 1829, I, p. 392 : « Le vrai romantisme [...] n'est pas autre chose que le développement spontané du moyen-âge dans l'art et la littérature ».

478 Sur les points évoqués (poésie, inspiration, foi) cf. cours de 1828, 6<sup>e</sup> leçon, p. 13. Voir aussi 2<sup>e</sup> leçon, p. 17.

479 *Ibid.*, p. 8.

trouve des correspondances multiples chez les écrivains romantiques<sup>480</sup> et elle est essentielle, chez lui comme chez eux, parce qu'elle répond à une exigence spirituelle et exprime une ambition démesurée de reconquérir le monde, par un système ou par des œuvres qui embrassent et comprennent, au-delà du fini, par-delà le passé, le moi, le monde et leur rapport : la totalité.<sup>481</sup>

A l'époque, l'éclectisme est fréquemment loué pour sa vertu d'impartialité<sup>482</sup> : sa méthode était censée situer chaque doctrine à sa juste place dans l'histoire des idées. Aujourd'hui, le raisonnement de Victor Cousin prétendant garantir la certitude de l'observation psychologique par la certitude de l'histoire<sup>483</sup> peut bien nous paraître constituer un cercle vicieux. Cependant le fait qu'il liait intimement la philosophie et l'histoire de la philosophie et que, procédant à l'inspection du domaine philosophique, il s'en proclamait le propriétaire, le maître-exploitant, est instructif. Le recours du philosophe à l'histoire montre en effet l'application particulière d'un mouvement autrement vaste qui commence à modifier en profondeur les façons de penser : le développement multiforme de l'histoire et de l'approche historique des problèmes. Changement considérable.<sup>484</sup>

C'est en effet sous la Restauration que s'organisent et s'expriment, par divers biais, de nouvelles manières de concevoir le rapport des hommes et de l'histoire, de goûter et de penser le passé dans sa distance et dans sa perspective, de le connaître à la fois révolu et présent. Alors se dessine l'évolution qui vaut au XIXe siècle d'être appelé le « siècle de l'histoire »<sup>485</sup>. Cet engouement, cette passion croissante ne suscitent pas seulement vocations et œuvres d'historiens, ils influent sur toute la littérature, romanesque et théâtrale, et touchent ainsi le public des lecteurs, puis ils toucheront, par les programmes scolaires et les collections enfantines, toute la population enseignée. Par cette mise en lumière de l'universel devenir de l'humanité, de la profondeur temporelle de son présent, l'histoire semble découvrir et donner à l'homme une nouvelle dimension.

480 Cf. M. Milner, op. cit., p. 235 : « Nul plus que Cousin ne paraît avoir été possédé, à ses débuts, par ce besoin de synthèse qui nous est apparu comme une caractéristique essentielle de l'esprit romantique. »

481 Cf. *Cours de philosophie*, éd. A. Garnier, Paris, 1836, p. 14 : « ... composer, à l'aide de toutes les vérités partielles, une vaste et complète vérité qui embrasse et mette en harmonie toutes les autres. »

482 Cf. le *National* du 15 février 1830 : l'éclecticisme est « une grande méthode historique et philosophique » qui porte « l'impartialité philosophique à son plus haut degré de puissance. »

483 Cf. *Cours de philosophie* de 1828, 2e leçon, p. 8 : « L'analyse historique est la contre-épreuve décisive de l'analyse psychologique [...], la certitude de l'observation intérieure précède celle de l'histoire, mais la certitude de l'histoire est une garantie de la première... »

484 Cf. en particulier sur la transformation graduelle du mot „histoire“, les analyses documentées et pertinentes de R. Koselleck (*Vergangene Zukunft*, op. cit., pp. 38 et sq.).

485 Ainsi, dans les *Mélanges historiques et littéraires* de Prosper de Barante, t. II, 1823, l'article « De l'histoire », pp. 1 et sq.



Cette mutation de l'histoire, certes, n'échappe pas elle-même à l'histoire, et s'inscrit dans une tradition ; mais elle la renouvelle et tend à substituer à d'antiques modes de compréhension (transcendance divine / permanence de la nature humaine et équivalence des époques) des appréciations neuves sur l'humanité venue du fond des temps et ne relevant que d'elle-même. Par des approfondissements et des élargissements constants, la passion, le culte de l'histoire agiront sur les mentalités et les comportements collectifs jusqu'à ce que, le siècle ayant achevé sa carrière, Valéry puisse lancer sa formule fameuse sur « le produit le plus dangereux que la chimie de l'intellect ait élaboré », celui qui « rend les nations amères, superbes, insupportables et vaines ». <sup>486</sup> L'ampleur et la complexité du phénomène sont telles qu'il exclut d'évidence toute explication simple. Est-ce que, comme on le dit à l'époque et de nos jours encore, <sup>487</sup> des raisons historiques rendraient compte de cette orientation nouvelle des goûts et des pensées ? La coupure révolutionnaire suivie d'un retour du passé, la conscience que le rythme du temps avait changé et qu'après une période de prodigieuse accélération il reprenait une allure ordinaire, cette collision des expériences et des temps, qui rendaient si lointain un ancien régime si proche encore, auraient fait naître le désir de remémoration d'abord (par tant de Mémoires, Souvenirs, Mises au point alors publiés), puis la volonté de remonter au-delà, et en quelque sorte de contrôler, de rationaliser un passé qui avait amené une si extraordinaire mutation. Sans avoir valeur déterminante, ces motivations ont d'autant plus valeur circonstancielle que la Révolution elle-même avait aussi manifesté, en l'un de ses efforts les plus significatifs, la volonté d'arracher le pays à son passé en instituant une ère nouvelle selon un calendrier propre. Cet avenir étant mort et le passé revenant, les problèmes de la Révolution et de l'Empire requièrent particulièrement l'attention: d'abord des survivants, puis de jeunes publicistes comme Thiers et Mignet, apprentis autodidactes qui vont devenir d'authentiques historiens ; mais aussi le mouvement s'étend d'emblée à tout le passé et s'attaque spécialement au problème des origines de la nation française.

---

486 Il convient de reconnaître que cette formule n'a été publiée qu'en 1931, c'est-à-dire bien après la guerre de 1914-1918. Et notons la spirituelle réponse de Paul Veyne (*Comment on écrit l'histoire*, Paris : Seuil, 1971, pp. 105-106) : « L'histoire est un des produits les plus inoffensifs qu'ait jamais élaborés la chimie de l'intellect ; elle dévalorise, dépassionne, non pas parce qu'elle rétablit la vérité contre les erreurs partisans, mais parce que sa vérité est toujours décevante ». L'un et l'autre ont raison et tout dépend du point de vue auquel on se place, et de l'usage que l'on fait de l'histoire. Mais précisément, à l'époque qui nous occupe, commence à se produire un changement de public et d'échelle (qualitatif et quantitatif) tel que les résultats de la recherche historique pourront être utilisés à nourrir des passions collectives (et non seulement dynastiques).

487 Voir p. ex. Barante, op. cit., pp. 43-45, qui souligne l'ardeur des historiens après tant et de si grands événements : « L'expérience donnait maintenant la clef de choses que n'avaient pu comprendre même les hommes de génie, qui avaient vécu dans une époque d'ordre et de calme ».

Il se développe selon plusieurs axes. D'une part, il donne lieu à des publications savantes, à des recherches véritablement historiques. Mais d'autre part il connaît une extension plus large parce qu'il interfère avec cette recherche érudite le surgissement de la sensibilité dite romantique. Et dans ce domaine, celle-ci se montre particulièrement inspiratrice et créatrice parce que le romantisme peut lui-même se définir comme une conduite de rupture, entre soi et le monde, mais aussi, historiquement, entre générations ; parce qu'il goûte et cultive comme naturellement l'écart entre le peuple et le lointain, entre ici et là-bas, entre maintenant et jadis, et trouve dans la variété, dans l'étrangeté, les ailleurs merveilleux capables de satisfaire, par la nostalgie d'un passé révolu comme par l'aspiration à un avenir inconnu, une curiosité toujours avide d'irréalité : l'histoire, de ce point de vue, lui ouvre toutes grandes ses perspectives. Si l'on veut bien accepter de simplifier, on proposerait entre tant de facteurs qui favorisèrent la passion d'une époque pour l'histoire, de privilégier deux motifs puissants et divers, qui agissent simultanément, dans le désordre de l'actualité, et expliquent que l'histoire soit devenue un sujet de prédilection, à plusieurs niveaux : le plaisir de lire, qui ressortit à l'imagination et à la littérature, le désir de connaissance qui mène à l'élaboration de méthodes de type scientifique. Ces deux principes de plaisir et de science s'alliant, se distinguant, se créant des publics spéciaux, mais finalement se conjuguant et par leur conjonction formant un mouvement général de passion pour l'histoire.

Quant au plaisir de lire, et à la demande de lecteurs qui s'ensuivit, il fut produit au premier chef par l'effet Walter Scott, par les énormes succès de librairie, par la diffusion que connurent ses romans écossais lorsqu'ils furent traduits.<sup>488</sup> Walter Scott fascina le public français, exerça sur la production littéraire une influence si profonde qu'elle ne se borne pas au roman historique. Sa réussite en fit un modèle admiré et critiqué, mais surtout imité de grands écrivains, admiré notamment de ceux qui découvrirent quelles ressources offrait l'histoire à des romanciers en panne d'inspiration ou à des libraires en quête de marchés : des mines apparemment inépuisables de sujets à traiter isolément ou en séries, et une manière de les traiter.

Quant à l'histoire dite scientifique, elle renoue avec des traditions savantes, mais les renouvelle en constituant des champs d'études plus larges (la «civilisation», avant Guizot), en établissant des bases de données, en fixant des programmes d'études à long terme, en poussant à la constitution d'un savoir cumulatif qui s'étendra et s'affinera sans cesse par l'exigence de précision

---

488 Cf. sur cette question Klaus Massmann, *Die Rezeption der historischen Romane Sir Walter Scotts in Frankreich* (1816-1832), Heidelberg : Winter, 1972, qui marque bien les différentes étapes : période de conquête et d'enthousiasme sans critique (pp. 19-57), puis de réaction (du milieu de 1827 à 1832) causée par la *Vie de Napoléon* (p. 57 et sq.) et l'influence exercée sur les historiens français (pp. 81 et sq.).

et d'objectivité. Cependant cette époque initiatrice est aussi marquée par l'épanouissement caractéristique de vastes théories visionnaires : d'un même élan elle lance des recherches à long terme et propose aussitôt des conclusions ultimes ! V. Cousin, si représentatif, qui achèvera sa carrière intellectuelle dans d'érudites biographies, la commence par une philosophie de l'histoire universelle ; comme Quinet, comme Michelet ses élèves. Toute l'époque se passionne pour cet exercice.

On peut estimer que ces enthousiasmes reposent sur un système d'illusions, qui se révélèrent heureusement créatrices. La première illusion, littéraire, consiste à croire, comme on le crut sincèrement, que par la restitution de «couleur locale», par la transcription en langage «naïf» ou «archaïque» des chroniques médiévales et par le charme de reconstitutions esthétiques «fidèles» à ces chroniques, il était possible de parvenir à une restitution, à une résurrection imaginaire de la réalité passée : magie romantique du verbe et de l'image !<sup>489</sup> La seconde, plus grave, et qui d'ailleurs s'inscrit dans une antique tradition, consiste à croire que la connaissance historique permettait de fixer comme une vérité scientifique, par-delà les anciennes théologies, le sens de l'histoire humaine, de la comprendre en soi, en sa «réalité», et de lui assigner ses fins non seulement jusqu'au présent d'alors, connu, mais encore jusqu'en son avenir, encore inconnu et qui aurait été, déjà, prédéterminé.<sup>490</sup> Dans les deux cas l'illusion agit alors d'autant plus puissamment sur les esprits que l'interprétation du passé et la prédiction de l'avenir assigné sont strictement fonction du présent : ce sont les passions et les données historiques, sociales, politiques de l'actualité des années 1820-1830 qui commandent hypothèses et certitudes, images et pensées, et leur donnent forme et force<sup>491</sup>.

C'est aussi pourquoi cette forme d'époque est moderne : elle rompt avec le passé, se dégage vigoureusement des conceptions «philosophiques» du XVIII<sup>e</sup> siècle et instaure des modes de penser, des enquêtes, une tradition

489 Cette affirmation globale doit être nuancée en fonction des moments ; avant 1830 un Barante s'oppose, d'avance, à une interprétation de l'histoire „résurrection“ à la Michelet.

490 Cousin en est un bon exemple, particulièrement représentatif. Ne pourrait-on dire que le XIX<sup>e</sup> siècle ne fut pas tant le « siècle de l'histoire » que le siècle où l'on crut, non sans raisons objectives, que l'homme, enfin, dominerait sa propre histoire ? Ce fut la grande illusion à laquelle le siècle suivant apporta les démentis réels que l'on sait.

491 Cette nécessaire pesée du présent sur l'historiographie n'a certes pas échappé aux historiens du temps, à ceux-là même qui luttèrent efficacement pour une restitution du passé. Cf. par exemple Augustin Thierry (*Lettres sur l'histoire de France*, Paris : Sautet / Ponthieu 1827, lettre 25) : « Ce qui, dans tous les temps et dans tous les pays, nuit le plus à la vérité historique, c'est l'influence exercée par le spectacle des choses présentes et par les opinions contemporaines sur l'imagination de celui qui veut décrire les scènes du passé » : le résultat en est toujours le même : « transformer l'histoire en un véritable roman, roman monarchique dans un siècle, philosophique ou républicain dans l'autre », et il s'adjure lui-même de se garder de tels dangers, de telles « erreurs » d'autant plus difficiles à relever que la source en sera plus pure, et qu'en blâmant l'écrit, au nom de la science, il faudra rendre hommage au patriotisme de l'auteur.

qui, sans cesse mise en cause, critiquée, refondue, fonde les formes modernes de l'enquête historique. Mais en fait, ni l'histoire, ni le roman historique ne naissent alors ; Clio accompagne et raconte l'humanité occidentale depuis Hérodote et la haute Antiquité. Le roman historique ne date certes pas du XIXe siècle puisqu'il est de tous les temps et existe en d'autres continents<sup>492</sup>. Mais l'évolution de la sensibilité et la rénovation des études font paraître une véritable renaissance de l'histoire : une conscience et une science nouvelles du temps vécu et du temps historique.

En soi l'intérêt général, attesté par la librairie comme par les audiences d'un Guizot ou d'un Villemain,<sup>493</sup> signifie beaucoup. Car lecteurs et auditeurs influent par leur seul nombre sur le genre lui-même : les œuvres sont écrites pour un destinataire nouveau, la création dépend en partie de son éventuelle réception. Si on met à part la vogue du roman historique, la clientèle de romanciers d'histoire marque seulement une inflexion des goûts : ils changeront. Mais des historiens comme Augustin Thierry, Barante ou Guizot s'adressent à un public qui est déjà tout autre que celui de l'Ancien Régime. Ils ne parlent plus à l'élite «éclairée» des «salons» du XVIIIe siècle : l'élargissement du public fait que les historiens peuvent vraiment s'adresser à un grand nombre de lecteurs<sup>494</sup>, qu'ils veulent informer et former. Et l'extension du public amateur d'histoire, romancée ou non, est si caractéristique de l'époque qu'elle entraîne et réunit des sensibilités opposées : en ce domaine, romantisme littéraire et libéralisme politique, poésie et vues critiques du passé, s'allient heureusement au théâtre (Vitet etc.), dans le roman (Thierry, Barante). C'est aussi pourquoi, en un sens et curieusement, en apparence, l'époque se révèle et s'exprime le mieux dans son ensemble par la façon dont elle se représente le passé et invente l'historiographie moderne.

---

492 Sur ce problème on consultera Jean Molino, „Qu'est-ce que le roman historique?“, *RHLF* mars-juin 1975, n° spécial sur le roman historique, pp. 195-234.

493 Boris Reizov souligne, à juste titre (*L'Historiographie romantique française*, Moscou : Editions en langues étrangères, 1956, pp. 83-87), que Villemain fut d'abord historien, qu'il a largement contribué à former la nouvelle historiographie, mais qu'il fut, en tant qu'historien, méconnu de son temps : c'est très vrai ; cependant d'une part, ce rôle ne lui fut guère reconnu à l'époque, lors de la publication de son *Histoire de Cromwell* (2 vol., Paris : Maradan, 1819), et surtout d'autre part, les premiers articles d'Augustin Thierry sont antérieurs.

494 Cf. par exemple la Préface de 1817 aux *Lettres sur l'histoire de France* (op. cit.), sur la nécessité de renouveler à fond l'opinion publique.

## Augustin Thierry

Des diverses tendances qui se font jour dans ce domaine, Augustin Thierry est éminemment représentatif. Lui-même souligne avec raison son rôle de précurseur.<sup>495</sup> Né en 1795 et normalien, il quitte très tôt l'enseignement et choisit une carrière, plus libre, de publiciste. Un temps (1813-1817) secrétaire de Saint-Simon, il collabore à ses travaux ; plus tard il participera à la Charbonnerie.<sup>496</sup> Il trouve sa voie et sa première notoriété dans le journalisme. Au *Censeur Européen* (1817-1829), puis au *Courrier français* (1820-1821), il donne des articles incisifs où s'allient intimement vocation d'historien et polémique nourrie de passion politique. Et celle-ci structure ses argumentations qui attaquent le régime de la Restauration.<sup>497</sup> Son évolution ultérieure, telle que lui-même la dessinera, l'aurait conduit à se dégager peu à peu de ses présupposés politiques pour se consacrer définitivement à la recherche de la seule vérité historique.

Quant à la politique, son libéralisme, après la rupture avec Saint-Simon, se fait voir simple et extrême dans ses refus. Augustin Thierry s'oppose tout à la fois à Napoléon<sup>498</sup>, aux Bourbons<sup>499</sup>, aux constitutionnalistes « imitateurs de

---

495 B. Reizov le marque bien (op. cit., p. 9). Sur Augustin Thierry, voir l'intéressante étude de Marcel Gauchet, «Les *Lettres sur l'histoire de France* d'Augustin Thierry», in *Les lieux de mémoire*, éd. Pierre Nora, II (*La Nation*, I), Paris : Gallimard, 1986.

496 Cf. la Préface à *Dix ans d'études historiques* (Paris : J. Tessier, 1834) et ce qu'elle précise sur le recrutement de cette association qui réunit « une grande partie et la partie la plus éclairée de la jeunesse des classes moyennes ».

497 *Ibid.*

498 Opposition notable, surtout de la part d'un carbonari, à l'Empire : son grand homme est alors La Fayette. Augustin Thierry déclare à maintes reprises sa détestation du « régime militaire », du « bourbier de l'Empire » (*Censeur européen*, 2 février 1820). Cf. l'*Histoire véritable* de Jacques Bonhomme (*Censeur européen*, 12 mai 1820) ; voir aussi l'article sur Villemain dans ce même journal, 2 juin 1820 : malheur à la France si elle pensait encore à « un général gagnant des batailles, et portant en lui cette impassibilité politique, qui fait illustrer le despotisme d'un maître, au nom de la gloire de la patrie ».

499 Cf. passim, dans ses articles du *Censeur européen* et du *Courrier français* ; ainsi sa définition du roi Louis XVIII, « le magistrat français à qui la Charte donne le nom de roi ».

l'Angleterre »<sup>500</sup>, aux idées rousseauistes de contrat social<sup>501</sup>, à toute théorie reposant sur l'alliance de mots qui serait « la plus menteuse : un gouvernement qui donne la liberté. »<sup>502</sup> Attitude typique de petit bourgeois revendiquant, à la façon de Paul-Louis Courier, toute liberté contre tout pouvoir institué ? On notera la force exceptionnelle du ressentiment anti-aristocratique<sup>503</sup>, la déception causée par l'échec d'une Révolution qui a conduit le peuple français à se soumettre à l'Empire ; par-delà les récusations, les affirmations positives : que le gouvernement possible<sup>504</sup>, les Etats-Unis d'Amérique, présentent en théorie le modèle politique idéal et réel (mais lointain) qui répond à tous les vœux pour la France et qui est essentiel à toute communauté : la liberté.<sup>505</sup>

Quant à l'histoire, sa formation présente des aspects contrastés, un jeu d'influences contraires. D'une part Augustin Thierry a salué, avec

---

500 Sur cette opposition, voir dans *Dix ans d'études historiques* le premier article reproduit (1817, *Censeur européen* : «Vue des révolutions d'Angleterre») ; B. Reizov (op. cit., p. 113) voit dans cet article le signe qu'Augustin Thierry rompt avec l'école « philosophique » et avec Saint-Simon, qu'il renie ce qu'il avait précédemment écrit et s'oriente vers une conception purement historique de l'évolution humaine et contre l'abstraction en histoire. En effet, cf. dans ce sens l'article paru en 1827 dans la *Revue trimestrielle*, «Sur l'histoire de la constitution anglaise» (*Dix ans...*) : « C'est contre l'abstraction en fait d'histoire que s'est élevée principalement la nouvelle école qui vient de commencer en France la régénération des études historiques. Cette école a frappé d'un coup mortel la version monarchique de l'histoire de France. Nous croyons qu'elle est destinée à porter d'aussi rudes attaques à la version constitutionnelle de l'histoire d'Angleterre ».

501 Cf. dans la préface (1834) à *Dix ans...* la note sur Rousseau prenant une loi de circonstance pour une loi générale et nécessaire de l'état social, et transformant ainsi une civilisation particulière en civilisation absolue : « C'est là l'erreur de toute sa politique ».

502 *Ibid.*

503 Passim. Cf. par exemple, dans *Dix ans...*, l'article du 2 avril 1820 «Sur l'antipathie de race qui divise la nation française» : en 1814 fut inscrit dans la Charte « le titre de noble, ce titre qui avait succédé au titre de franc, comme le titre de franc à celui de barbare. Par amour de la paix, nul de nous ne réclama contre cette résurrection singulière ». Il importe de noter l'influence exercée, sur Augustin Thierry comme sur d'autres, par les ouvrages de Montlosier (*De la monarchie française*, 4 vol., Paris 1814/15) ; dans son article de 1845 (*Portraits contemporains*, IV, Paris : M. Lévy frères, 1869-1871, pp. 62-125) Sainte-Beuve cite longuement la riposte d'Augustin Thierry, parue dans le *Constitutionnel*.

504 Cf. la préface de *Dix ans...* : « Je souhaitais un gouvernement quelconque, avec la plus grande somme possible de garanties individuelles, et le moins possible d'action administrative ».

505 Cf. l'article du *Censeur européen* du 2 avril 1820 (in: *Dix ans...*), qui commence ainsi : « Le temps est venu de tourner nos yeux vers les nations plus heureuses que nous, dont la liberté est le partage, afin de trouver dans cette vue des consolations pour le présent et des espérances pour l'avenir. La destinée actuelle des Etats-Unis d'Amérique répond à tous les vœux que nous formons pour la nôtre » ; article qui se termine ainsi : les Etats-Unis sont un pays « où les hommes ne savent jeter les uns sur les autres que des regards de fraternité et d'amour », les exilés de toutes les nations y trouvent un asile, « tant que nous sommes, l'Amérique est notre asile commun », notre recours : la mer est libre et un monde libre est au-delà, nous y respirons à l'aise... On voit la force de l'idéalisation et l'on pense à l'admiration d'Augustin Thierry pour La Fayette. Cf. aussi, dans *l'Histoire de la conquête de l'Angleterre* (4 vol., Bruxelles, 1839), un bref éloge des Etats-Unis.

reconnaissance et admiration, les leçons et l'exemple de Daunon dont il a suivi des cours au Collège de France<sup>506</sup> – ce qui, de prime abord, peut surprendre : Daunon représente un style, une méthode historiques contre lesquels justement Augustin Thierry a réagi, construit sa propre originalité ; et il (Daunon) s'est constamment montré sévère et même acerbe contre les tendances nouvelles, contre la sensibilité et la littérature romantiques.<sup>507</sup> Si, politiquement et intellectuellement, Augustin Thierry peut s'accorder avec l'ex-révolutionnaire, avec l'Idéologue, il devra, dans la mesure où précisément il est original et créateur, chercher ailleurs son inspiration. A l'en croire, la vocation même serait née de la lecture des *Martyrs* et du chant de guerre des Francs. Admettons ce premier déclic ; l'important est dans une autre lecture, plus tardive : celle de Walter Scott. C'est alors, en lisant *Ivanhoe*, qu'Augustin Thierry découvre « le plus grand maître qu'il y ait jamais eu en fait de divination historique » et sa « prodigieuse intelligence du passé »<sup>508</sup> ; et le fait que Walter Scott soit romancier éclaire particulièrement les motifs de son admiration enthousiaste, puisque c'est précisément dans l'imagination qui apparaît qu'il voit l'une des vertus fondamentales de l'historien : imagination restitutive qui permet de retrouver le passé dans sa réalité concrète, imagination créatrice qui permet de le représenter littérairement. Il se peut bien que Walter Scott ait d'abord

506 Sur Daunon et sa position sur l'échiquier intellectuel français, voir la riche et suggestive étude de Georges Gusdorf, *La conscience révolutionnaire : les Idéologues*, in : G. Gusdorf, *Les sciences humaines et la pensée occidentale*, t. VIII, Paris : Payot, 1978, pp. 511 et sq.

507 Et même contre Augustin Thierry. Cf. le jugement de Sainte-Beuve sur les deux hommes : Thierry était un romantique, dans la droite lignée de Walter Scott, « un romantique d'innovation et peut-être de témérité [...] avec ses résurrections saxonnes et mérovingiennes. Il n'en aurait peut-être pas voulu convenir mais le classique Daunon le tenait pour tel et le savait bien » (*Causeries du lundi*, XIV, p. 72, article du 12 octobre sur Théodore de Banville).

508 Ces deux citations datent de 1834 (préface de *Dix ans...*). Les jugements antérieurs sont semblables. Voir en particulier, *ibid.*, l'étude sur l'histoire d'Ecosse et le caractère national des Ecosais, qui date de 1824 : « le premier écrivain qui ait entrepris de présenter l'histoire sous un aspect à la fois réel et poétique ... Simple romancier, il a porté sur l'histoire de son pays un coup d'œil plus ferme et plus pénétrant que celui des historiens eux-mêmes... il est allé aux sources mêmes de la vérité historique ». On a souvent opposé les deux contraires, Ranke et Augustin Thierry, à la lecture de W. Scott : l'un irrité et décidé à corriger les erreurs du romancier par l'exactitude de ses recherches historiques, l'autre transporté d'enthousiasme et décidé à prendre Scott pour maître et modèle. Notons cependant une restriction éloquente à ces louanges, dans les *Lettres sur l'histoire de France* (6e lettre : « s'il s'opère de nos jours une révolution dans la manière de lire et d'écrire l'histoire, ces compositions [de Walter Scott], en apparence frivoles, y auront singulièrement contribué. C'est au sentiment de curiosité qu'elles ont inspiré à toutes les classes de lecteurs pour des siècles et des hommes décriés comme barbares, que des publications plus graves doivent un succès inespéré » ; tel est le mérite de ces écrits, même s'ils n'ont pas « l'autorité d'ouvrages historiques ». Le principe demeure qu'Augustin Thierry n'a pas renié son enthousiasme initial, ni son choix du romancier écossais comme modèle : il manque à l'histoire de France, dit-il en 1820, « un homme de génie comme Walter Scott, qui la comprenne et qui sache la rendre » (*Dix ans...*, Episode de l'histoire de Bretagne, *Courrier français* de décembre 1820).

cherché des contrastes romanesques : ainsi a-t-il trouvé les sources mêmes de la vérité historique, ainsi réussit-il à présenter l'histoire sous un aspect à la fois réel et poétique, à faire voir la diversité des époques et la réalité des hommes d'une « vue réelle », selon l'expression aussi discutable que significative d'Augustin Thierry. Pour lui, l'imagination est ainsi promue maîtresse de vérité et de réalité. C'est l'abstraction « philosophique » qui est fiction. Par la sensibilité, par la fidélité à la « couleur » des lieux et des temps, aux caractères originaux des moments variés, uniques, singuliers, qui forment la vie, l'histoire « véritable » des peuples, l'imagination donne à l'écrivain cette « divination historique », cette seconde vue que, dans les temps d'ignorance, certains hommes s'attribuent pour l'avenir.<sup>509</sup> Walter Scott, en quelque sorte, a montré la Terre promise où la nouvelle école historique peut désormais entrer.

Mais, pour s'aventurer dans ce domaine neuf, il faut d'abord dénoncer les historiens anciens, leurs conceptions et leurs méthodes. Augustin Thierry développe une critique radicale de ses devanciers du XVIIe et du XVIIIe siècles.<sup>510</sup> Les uns ont asservi l'histoire de France à la convenance des maîtres du pouvoir, princes, privilégiés ;<sup>511</sup> d'autres, au XVIIIe siècle, l'ont soumise à leurs idées générales, par dédain philosophique des faits ; tous, faute de distinguer la physionomie propre de chaque époque, lui ont donné uniformément une même couleur fautive, indécise<sup>512</sup>, administrative<sup>513</sup> : « Mais l'uniformité est si commode ! Si elle fausse tout, du moins elle tranche tout et avec elle aucun chemin n'est rude ». <sup>514</sup> Conclusion : « Guerre aux écrivains sans érudition qui n'ont pas su voir, et aux écrivains sans imagination qui n'ont pas su peindre »<sup>515</sup> : ils ont fait de l'histoire « un mensonge continu ». <sup>516</sup> La

509 Cf. le compte rendu d'*Ivanhoë* in *Dix ans...* (*Censeur européen* du 29 mai 1820).

510 Cf. les *Lettres* (2 à 5) sur *l'histoire de France*.

511 Cf. passim et en particulier la première lettre, qui critique les récits « vaguement pompeux, où un petit nombre de personnages privilégiés occupent seuls la scène historique, et où la masse entière de la nation disparaît derrière les manteaux de cour ». Augustin Thierry y fustige également « cette admiration commune pour ce qu'on appelle les héros » (on remarquera le paragraphe significatif sur le redressement militaire de la France sous Charles VII : l'historien tient la gageure de le célébrer sans nommer Jeanne d'Arc !).

512 Cf. préface à *Dix ans...*

513 Cf. *ibid.* la lettre VI. Cf. passim des expressions comme « phraséologie moderne », « métaphysique », « nos académiciens », « légalité » : toutes formes de « l'abstraction » qui effacent et nient la réalité concrète, travestissements grâce auxquels la nation française ne figure plus que pour mémoire. Cf., *ibid.*, la lettre XI qui oppose aux fonctions connues les faits qu'il faut « décrire tels qu'ils se présentent, sans songer à leur donner une qualification générale et à les faire entrer dans des cadres tracés d'avance ».

514 Cf. *Lettre...* II.

515 Cf. préface à *Dix ans...*

516 Cf. *Dix ans...*, étude de 1817 (« Vue des révolutions d'Angleterre »), particulièrement révélatrice des idées d'Augustin Thierry et de sa révolte contre les « systèmes » et les « allusions ».



réforme de l'histoire doit en particulier réagir contre la fiction abstraite d'une France, d'une monarchie toujours semblables à elles-mêmes; « c'est contre l'abstraction en fait d'histoire »<sup>517</sup> qu'argumente Augustin Thierry, d'autant plus conscient que c'est aussi en lui-même qu'il effectue ce travail de réforme.<sup>518</sup>

Il s'intéresse principalement aux questions que posent les origines nationales et singulièrement celles de la France. Le choix de tels sujets ne peut pas être sans rapport avec les engouements de l'époque pour le Moyen-Âge et même avec la prédilection typiquement romantique pour les thèmes primitivistes. Lui-même a vivement critiqué ses prédécesseurs des « lumières » et leur mépris « philosophique » pour les temps obscurs et la nuit de la barbarie.<sup>519</sup> Mais surtout, son choix a une signification politique. C'est aux premiers commencements de la nation que s'est dessinée et décidée l'organisation de la future société française et que des forces sont entrées en jeu, dont les conflits occuperont les siècles de l'histoire de France ; le présent retrouve et repose les mêmes conflits, modifiés et réactualisés, devenus autres et cependant restés semblables. De fait, Augustin Thierry s'engageait ainsi dans un vieux débat franco-français, où se mêlaient historiographie et mythologie, un débat lourd de significations et d'enjeux politiques, un débat alors ardent mais si ancien qu'il peut paraître constitutif de la conscience et de la culture françaises.<sup>520</sup>

517 Cf., dans *Dix ans...*, l'étude XI « Sur l'histoire de la Constitution anglaise ».

518 C'est dans la préface à *Dix ans...* qu'Augustin Thierry retraçant sa propre évolution met bien en lumière cette identité entre ses vues théoriques et sa pratique personnelle de l'histoire, son passage de la « logique » à la « chronologique ».

519 Cf. en particulier dans *Dix ans...* l'étude de 1824 « Sur l'histoire d'Ecosse » ; Augustin Thierry critique en particulier Robertson et son « dédain philosophique, qui ne fait point de grâce à l'ignorance du vieux temps, en faveur de ce qu'il a de poétique et même d'instructif » ; ainsi peut-il présenter enfin une Ecosse « toute formée, toute constituée au moment précis où il la juge digne de figurer sur la scène historique ».

520 L'histoire de ce débat de plusieurs siècles a été souvent et bien étudiée. Pour une mise au point récente, voir le lumineux exposé de Karl Ferdinand Werner in *Histoire de France*, éd. Jean Favier, vol.1 (*Les origines*) Paris : Fayard 1988, pp. 19-45 : il montre bien comment sont nés et furent politiquement utilisés les divers mythes fondateurs de notre histoire, et comment l'historiographie moderne s'en est libérée. Sous la Restauration, le débat fut relancé en particulier par le comte François de Montlosier et son livre *De la monarchie française* (de 1814 puis prolongé de 1815 à 1824). Cet ouvrage est important. D'une part, c'est un très bon exemple de l'exceptionnelle aptitude des ultras à exaspérer leurs adversaires par leurs provocations. Augustin Thierry en est sans doute le meilleur témoin par sa réplique immédiate dans le *Constitutionnel* (cf. l'article de Sainte-Beuve déjà cité) et surtout par sa confiance ultérieure à Barante, à qui il avoua que ce livre « en choquant vivement ses opinions, l'avait, pour ainsi dire, appelé et provoqué » à devenir historien (sur ce point, voir l'intéressante et précise introduction de Robert Casanova à son étude *Montlosier et le parti-prêtre*, Paris : Laffont, 1970, pp. 10 et 37). D'autre part il est également notable que, si un ultra a pu lancer la discussion historique, les ultras ont été incapables de poursuivre le débat, et ont laissé aux historiens libéraux tout le mérite de la recherche et tout le bénéfice de la victoire. Barante signale leur carence dès 1825 : « Les publicistes du pouvoir absolu ne sauraient-ils sortir de leurs phrases vagues et pompeuses » et opposer l'érudition à l'érudition (*Mélanges historiques et littéraires*, II, pp. 74 et sq.).

Récemment un ultra, d'esprit très indépendant, François Dominique de Reynaud, comte de Montlosier, l'avait ravivé par un livre agressif, expression des thèses «féodales» les plus radicales ; il y soutenait brutalement la thèse aristocratique : la précellence de la noblesse était justifiée en droit et prouvée par l'histoire puisque les nobles actuels descendaient des conquérants de la Gaule, les Francs.

Cette thèse, Augustin Thierry l'attaque passionnément. Non pas sur le fond, en ce sens qu'il admet et même confirme les termes dans lesquels le problème était posé. Simplement il en prend le contre-pied. Oui, la noblesse française descend des Francs ; oui, les Francs ont conquis et exploité les populations primitives de la Gaule et leur domination s'est perpétuée sous diverses formes. C'est pourquoi leurs descendants demeurent symboliquement des conquérants allogènes<sup>521</sup> : ils représentent toujours une force hostile, injustement établie et justement combattue au cours des siècles. Voilà ce qu'une histoire de France authentiquement «nationale» révèle : deux « peuples ennemis » campent toujours en France, et la fin de leur guerre suppose que la conquête les anciens conquérants abjurent leur conquête et que s'efface leur particularité, faute de quoi les hostilités recommenceront.<sup>522</sup> A l'idée – déclarée fictive et abstraite – de la continuité d'une monarchie vieille de quatorze siècles<sup>523</sup>, Thierry oppose celle (fondée sur la réalité concrète) de la conquête développant ses effets : domination des uns, révoltes des autres, des hostilités des races à l'antagonisme des classes.<sup>524</sup> Cette idée fixe sa conception maîtresse en histoire. Partout où

521 Cf. la thèse de Montlosier. Augustin Thierry déniche dans l'*Observateur de la marine* un article d'A. de Jouffroy qui va dans le même sens et lui consacre une longue critique.

522 Passim. Cf. en particulier, dans *Dix ans...*, l'étude «Sur l'antipathie de race qui divise la nation française», art. cit., particulièrement explicite. « Nous croyons être une nation, et nous sommes deux nations sur la même terre, deux nations ennemies dans leurs souvenirs, inconciliables dans leurs projets : l'une a autrefois conquis l'autre ; et ses desseins, ses vœux éternels sont le rajeunissement de cette vieille conquête [...]. Il y a deux camps ennemis sur le sol de la France... le génie de la conquête s'est joué de la nature et du temps ; il plane encore sur cette terre malheureuse » ; et la conclusion politique en est « que nous sommes conduits au terme extrême d'une conquête qu'il s'agit d'effacer » : Dieu veuille que cette conquête s'abjure d'elle-même, faute de quoi ni liberté ni repos ne peuvent être espérés.

523 Cf. en particulier, dans les *Lettres sur l'histoire de France*, la IXe : « L'un des mots répétés le plus souvent et avec le plus d'emphase, dans les écrits et discours politiques, c'est que la monarchie française avait, en 1789, quatorze siècles d'existence. Voilà encore une de ces formules qui, avec un air de vérité, faussent de tout point notre histoire ». On sait que la presse ultra se déchaîna en particulier contre les argumentations historiques d'Augustin Thierry, qui enlevait plusieurs siècles d'ancienneté à la monarchie française, et que la censure sévit.

524 Cf. préface à *Dix ans...* Augustin Thierry déclare, honnêtement, qu'il est parti « du problème de l'antagonisme des différentes classes » de la société moderne, et que recherchant dans l'histoire la solution de ce problème actuel, il l'a trouvée dans « l'étude des races primitives dans leur diversité originelle ». De même, dans l'introduction (février 1830) à l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre*, il écrit : « Les classes supérieures et inférieures, qui aujourd'hui s'observent avec défiance ou luttent ensemble pour des systèmes d'idées ou de gouvernement, ne sont autres, dans plusieurs pays, que les peuples conquérants et les peuples asservis d'une époque antérieure ».

un peuple a subjugué un peuple d'une autre race, les mêmes conséquences s'ensuivent, qu'Augustin Thierry détaille en particulier pour l'Angleterre et pour la France. Partout aussi l'histoire retrouve, dans les conflits d'aujourd'hui, les traces de conquêtes primitives. Il en résulte que l'histoire se fonde sur les besoins et les intérêts matériels,<sup>525</sup> sur la force,<sup>526</sup> sur les guerres de race.<sup>527</sup>

---

525 *Ibid.*, voir les réflexions sur les progrès du pouvoir papal : les moyens en furent ordinaires c'est-à-dire matériels. Voir également, dans *Dix ans...*, l'étude sur l'affranchissement des communes, parue dans le *Courrier français* du 13 octobre 1820 : « Voulez-vous savoir au juste qui a créé une institution, qui a conçu une entreprise sociale ? Cherchez quels sont ceux qui en ont eu véritablement besoin ; à ceux-là doit appartenir la pensée première, la volonté d'agir et tout au moins la plus grande part dans l'exécution : *is fecit cui prodest*, l'axiome est admissible en histoire comme en justice ». Dans le même, propriété et liberté sont souvent unies : Jacques Bonhomme déclare « son droit absolu et imprescriptible de propriété et de liberté » (*ibid.*, *Censeur européen* du 12 mai 1820, "Histoire véritable de Jacques Bonhomme") ou « c'était pour ces intérêts positifs [du travail et de l'industrie] que la guerre se soutenait de part et d'autre. Le reste n'était qu'apparence et que prétexte » (*ibid.*, *Vue des révolutions d'Angleterre*, 1817).

526 Cf. par exemple, dans *l'Histoire de la conquête d'Angleterre par les Normands* : « L'établissement des grands états modernes a été surtout l'œuvre de la force », corollaire de l'idée de conquête, développée pour l'histoire d'Angleterre et de France, évoquée en bien d'autres cas : l'Irlande (Préface à *Dix ans...*) ou la Turquie (*Dix ans...*, « Sur la véritable constitution de l'empire ottoman », *Censeur européen* du 7 février 1820) : la nature humaine, essentiellement libre, n'a jamais spontanément voulu que l'indépendance, et la liberté, premier besoin, première condition sociale, n'ait jamais disparu « que devant la force, que devant la conquête à main armée », car le despotisme n'existe que contre le gré des hommes. « Voilà ce que révèle l'histoire de tous les temps et de tous les lieux ».

527 Cf. sur ce point Pierre Guiral, Emile Temime, eds., *L'idée de race dans la pensée politique contemporaine*, Paris : CNRS, 1977 – en particulier les contributions de L. Poliakov, pp. 27-31, et de P. Guiral (« Idée de race et pensée politique en France (gauche/droite) au XIXe siècle », pp. 34-47). Autant il serait acharné de taxer Augustin Thierry de « racisme » au sens actuel du mot, autant il le serait de nier que ce concept de race lui apparaît très apte à différencier les hommes et à expliquer leur histoire. Il s'agit de la première moitié du XIXe siècle et d'emplois encore fort vagues du mot. Voir par exemple l'étude de 1824 « Sur l'histoire d'Ecosse » (*Dix ans...*) : on ne comprendrait rien à cette histoire si l'on n'en voyait pas le fait dominant, « la différence primitive de races » entre Highlanders et Lowlanders, entre races celtique et germanique. A partir de quoi Augustin Thierry extrapole et montre quelles ressemblances rapprochent Irlandais, Ecossais et Français méridionaux, paysans auvergnats, etc. Mais d'autre part il anticipe des résultats scientifiques de l'étude des races : « Les nouvelles recherches physiologiques, d'accord avec un examen plus approfondi des grands événements qui ont changé l'état social des diverses nations, prouvent que la constitution physique et morale des peuples dépend bien plus de leur descendance et de la race primitive à laquelle ils appartiennent, que de l'influence du climat sous lequel le hasard les a placés ». A l'idée de l'influence climatique, développée par les philosophes du XVIIIe siècle, il préfère celle, plus chargée de nécessité historique et moins soumise au hasard, des races primitives et de leurs oppositions. Mais d'autre part il indique (comme Michelet plus tard) qu'à partir d'une certaine époque (pour la France, c'est la seconde moitié du XIe siècle), la fusion des races s'opère et que l'hostilité primitive se transpose en opposition des mœurs (lettre XIV « Sur l'histoire de France »). Reste que le concept est commode pour exciter à la haine du bouc émissaire : la fusion des races opérée depuis longtemps, la noblesse française demeure suspecte de par ses aïeux.

Sur ces bases matérialistes et biologiques, Augustin Thierry développe des idées politiques tout idéalistes et humanitaires. Car c'est toujours pour les vaincus qu'il exprime sa sympathie, sincère et systématique.<sup>528</sup> L'historien dit le tort subi lors des injustices premières, et revendique ensuite pour les victimes, contre le fait de l'aliénation, le droit inaliénable. Cependant « le cours graduel et irrésistible du perfectionnement social »<sup>529</sup> agit dans ce sens. Il a opéré une fusion progressive des races et si « tant de siècles de mauvaises lois et de mauvaises mœurs » ont fait que la nature humaine a été « longtemps jetée hors de sa vraie place »<sup>530</sup>, cette « nature humaine est libre dans son essence »<sup>531</sup> et ne veut jamais que l'indépendance et la liberté, premier besoin et dernière condition sociale. La sainte liberté, tel est le seul principe, « immuable dans le mouvement perpétuel du monde »<sup>532</sup>. En France, la liberté, que les masses populaires cherchent comme par instinct, pour laquelle tant d'anonymes ont héroïquement combattu<sup>533</sup>, a jadis été l'exigence obscure de l'identité nationale<sup>534</sup>, et maintenant c'est le pouvoir royal lui-même qui est borné par

---

528 Cf. dans *l'Histoire de la conquête de l'Angleterre*, I, IXe siècle, sur les Saxons : « Sa cause deviendra la bonne cause, elle sera la race souffrante et opprimée ». Au principe, Augustin Thierry place la nécessaire sensibilité de l'historien : « une sensibilité assez large pour s'attacher à la destinée d'un peuple entier comme à la destinée d'un seul homme, pour la suivre avec un intérêt aussi attentif, avec des émotions aussi vives que nous suivons les pas d'un ami dans une course périlleuse » (Première lettre sur l'histoire de France, 13 juillet 1820, in *Dix ans...* ; et dans les *Lettres* avec des variations de texte). De la sympathie pour cette vie collective, il passe à l'exaltation de la spontanéité des masses, auxquelles les historiens, jusqu'à lui, ont refusé toute initiative afin de transférer aux grands hommes la responsabilité de l'histoire. Et lui-même manifeste en particulier, de façon émouvante, son amour de la diversité (pittoresque), sa sympathie pour les nations vaincues, exploitées, étouffées par des conquêtes (Irlandais, Grecs) et éventuellement par la centralisation (peuples méridionaux en France). Cf., entre autres, dans *Dix ans...*, « Sur les libertés locales et municipales » (2 février 1820) et « Sur l'affranchissement des communes » (13 octobre 1820), et les *Lettres...* (I, II).

529 Cf. *Lettres...*, XVI.

530 „Sur la vie d'Anne Boleyn“ (1821), in *Dix ans...*

531 Cf. *Dix ans...*, « Sur l'antipathie de race... »

532 Ibid., « Sur le sens primitif et l'étendue du titre de roi » (24 décembre 1819).

533 Cf. passim, et en particulier in *Lettres...*, les lettres consacrées aux luttes des communes de Laon, de Reims, de Vézelay. C'est dans ces histoires locales qu'Augustin Thierry excelle à mettre en relation le passé et l'actualité : à Laon, les condamnés, « jetés, sans lumière et sans expérience, au milieu des troubles politiques, ... y portèrent cet instinct d'énergie qui est le même dans tous les temps, généreux dans son principe, mais irritable à l'excès et sujet à pousser les hommes hors des voies de l'humanité » ; à Vézelay : « Regardons avec admiration à travers quels obstacles la pensée de la liberté s'est fait jour pour arriver jusqu'à nous ; reconnaissons qu'elle n'a jamais cessé de faire naître, comme de nos jours, de grandes joies et de profonds regrets ; et que cette conviction nous aide à supporter en hommes de cœur les épreuves qui nous sont réservées ».

534 Cf., in *Lettres...*, l'importante lettre XII « Sur l'expulsion de la seconde dynastie franke » ; elle est construite sur l'idéologie typiquement romantico-libérale de la nationalité. Le « sentiment instinctif de l'indépendance nationale » exigeait « l'expulsion de la race » des Carolingiens ; Hugues Capet fut le « candidat » de la « race indigène », dont la restauration s'opérait progressivement : « Tout

« la sainteté des libertés individuelles, logiquement antérieure et supérieure au gouvernement français » ; car ce pouvoir « ne s'étend que jusqu'où finirait le respect des droits et des libertés civiles. »<sup>535</sup>

Quand il traite de la France contemporaine, ses argumentations historiques trouvent et servent leurs fins politiques. Contre la royauté il a combattu la thèse de l'octroi des libertés communales par Louis VI le Gros et ses successeurs ; contre la coalition des rois et du clergé il a exalté les révoltes des communes et il fait de leur volonté d'émancipation l'axe du développement historique de la France, depuis le moyen-âge jusqu'à 89. Contre la noblesse et ses prétentions anciennes, renouvelées par la Restauration, il manifeste hautement sa sympathie pour les « bourgeois » médiévaux et les classes moyennes modernes, pour le tiers-état, toujours méprisé et souvent héroïque. Sur ce point les raisons historiques se doublent de motivations personnelles. Car c'est le ressentiment anti-nobiliaire – en soi banal, mais particulièrement vif, surtout à l'époque – qui anime cette sympathie pour le tiers-état et la rend agressive. Et Augustin Thierry se complaît excessivement, peut-il sembler, à souligner ses origines « roturières » de descendant de serfs, ses tendances « plébéiennes », etc. ; et ses louanges du peuple, sincères, émouvantes parfois, soulignent naïvement la dépendance à l'égard du modèle aristocratique.<sup>536</sup> Lui-même insiste sur

---

cela n'est point formellement énoncé dans les histoires contemporaines ; mais l'on ne doit pas en être surpris. Les masses populaires, lorsqu'elles sont en mouvement, ne se rendent point un compte exact de l'impulsion qui les domine ; elles marchent d'instinct, et tendent vers le but sans chercher à bien le définir ». Après « la substitution d'une royauté nationale au gouvernement fondé sur la conquête [...], l'histoire de France devient simple [...]. L'identité nationale est le fondement sur lequel repose, depuis tant de siècles, l'unité de dynastie ».

535 Cf. in *Dix ans...*, « Sur le sens primitif et l'étendue du titre de roi ».

536 La préface de 1834 à *Dix ans...* est parfaitement explicite sur les premières motivations politiques de l'auteur (« l'aversion du régime militaire, jointe à la haine des prétentions aristocratiques et des hypocrisies de la Restauration, sans aucune tendance précisément révolutionnaire »), de même que sa première lettre (*Lettres sur l'histoire de France*) sur son projet d'historien (rechercher la racine des intérêts, des passions, des opinions qui nous agitent, nous rapprochent ou nous divisent, épier et suivre la trace de ces émotions irrésistibles, qui entraînent chacun de nous dans nos divers partis politiques, élèvent nos esprits ou les égarent). Dans tout ce que nous voyons depuis un demi-siècle, il n'y a rien d'entièrement nouveau ; et de même que nous pouvons nous rattacher, par les noms et la descendance, aux Français qui ont vécu avant le XVIIIe siècle, nous nous rattacherions également à eux par nos idées, nos espérances, nos désirs, si leurs pensées et leurs actions nous étaient fidèlement reproduites : « La fidélité de l'histoire concerne-t-elle alors le passé ou le présent ? » Pour son hostilité à l'aristocratie, on notera pourtant quelques exceptions révélatrices, en faveur des nobles mûs par des sentiments généreux, en particulier vers 1789. Mais le souci récurrent de mise en parallèle de la noblesse et de la roture est sans doute le plus instructif ; ainsi : « Si la noblesse peut revendiquer dans le passé les hauts faits d'armes et le revenu militaire, il y a aussi une gloire pour la roture, celle de l'industrie et du talent », et le français actuel est bien la langue créée par la roture alors que « la cour et les donjons retentissaient des sons rudes et gutturaux d'un dialecte germanique » (*Dix ans...*, 1ère lettre sur l'histoire de France, 1820). Et le parallèle devient vite mimétisme : nous aussi, fils des bourgeois, des serfs médiévaux etc., avons nos aïeux ; et l'exposé des « faits » historiques prend le ton du plaidoyer pour soi.

son effort de « réhabilitation pour les classes moyennes ou inférieures, pour les aïeux du tiers-état, mis en oubli par nos historiens modernes. Né roturier, je demandais qu'on rendît à la roture sa part de gloire dans nos annales, qu'on recueillît, avec un soin respectueux, les souvenirs d'honneur plébéien, d'énergie et de liberté bourgeoise ; en un mot, qu'à l'aide de la science unie au patriotisme, on fît sortir de nos vieilles chroniques des récits capables d'émouvoir la fibre populaire. »<sup>537</sup> Il y avait là, en effet, dans l'arsenal de la propagande libérale, une arme des plus efficaces pour émouvoir dans l'opinion publique (essentiellement bourgeoise) des complexes de caste contre la « caste » nobiliaire pour élargir au maximum l'aire d'influence du libéralisme. Mais cette leçon politique d'actualité pose une question de méthode : dans une telle perspective, est-ce le passé qui explique le présent ? N'est-ce pas plutôt une interprétation du présent, naturellement commandée par l'idée d'un avenir souhaitable, qui explique le passé ? L'historien Augustin Thierry a eu fortement conscience du problème<sup>538</sup>, et il a cru et voulu le résoudre par un progressif détachement des préoccupations politiques.<sup>539</sup> L'âge y contribue, les déceptions politiques aussi.

C'est un homme de la génération que Sainte-Beuve et Renan appelaient la génération de 1815.<sup>540</sup> En tant qu'historien, ce précurseur s'est formé lui-même ; son travail acharné, son dévouement à une tâche qu'il estimait « nationale », son courage contre la cécité, forcent l'admiration et le respect.<sup>541</sup> Certes l'état des études historiques sous la Restauration fait qu'il n'a pas recherché les documents originaux<sup>542</sup>, qu'il a pris pour données premières de l'histoire les données secondes des chroniqueurs, qu'il a été conduit à prêter une importance majeure aux problèmes de langage, de présentation, d'orthographe

---

537 Préface à *Dix ans...*

538 Du fait même qu'il reprochait aux anciens historiens, quels que fussent leurs partis pris, d'avoir travesti l'histoire de France en fonction de leurs époques, et que lui-même rapprochait sans cesse passé et présent, il se devait de s'interroger sur ses propres présupposés et sur les modes de son propre temps. Cf. in *Lettres...*, la lettre XXV « Sur l'histoire des assemblées nationales ».

539 Cf. par exemple la note ajoutée après 1830 à ses études „De la révolution de 1688“ : après un exposé daté de 1819 mais qui, au lecteur prévenu, rappelle juillet 1830 et une anticipation pessimiste, Augustin Thierry commente : « ... si je m'étais trouvé avec mes opinions de vingt-quatre ans en présence de cette révolution et de ses résultats politiques, j'aurais certainement porté sur elle un jugement aussi partial et aussi dédaigneux ; l'âge m'a rendu moins enthousiaste des idées et plus indulgent pour les faits ».

540 Cf., pour Sainte-Beuve, le début de l'étude sur Jouffroy (*Portraits littéraires*, article paru dans la *Revue des deux mondes* du 1er décembre 1833).

541 Le meilleur témoignage d'amitié et d'admiration lui a été rendu par Ernest Renan (*Œuvres complètes*, II, Paris : Calmann-Lévy, 1948 -, pp. 86 et sq.).

542 M. Gauchet (op. cit.) a bien mis en lumière ce fait et sa signification générale pour le développement de l'historiographie française.

des noms propres.<sup>543</sup> Mais, d'autre part, son admiration pour Walter Scott, cette liaison qu'il établit entre l'imagination du romancier d'histoire et l'imagination nécessaire à l'histoire, montrent bien comment l'on redécouvrit alors l'histoire et ses richesses, comment l'on s'enchantait d'y croire unis la poésie et la réalité, l'art et la science : moment d'aurore et d'illusion ! Moment heureux que son nom et son œuvre évoquent encore ! En tant que libéral de la Restauration, il représente également un moment heureux, celui du libéralisme d'opposition, le temps de l'espoir. Par rapport au XVIII<sup>e</sup> siècle, Augustin Thierry a pris ses distances : il fait une critique acerbe des « philosophes » des salons d'ancien régime, comme de l'histoire abstraite du XVIII<sup>e</sup> siècle.<sup>544</sup> Par-delà les déceptions et la tyrannie révolutionnaire du despotisme militaire, son libéralisme est spécifiquement bourgeois. Avant tout anti-aristocratique, il exalte volontiers le peuple combattant aux côtés des bourgeois médiévaux. Mais il se méfie de Jacques Bonhomme, il se l'approprie, le loue tout en se méfiant de ses terribles aberrations lorsqu'il est abandonné à lui-même, à ses impulsions furieuses. Libéralisme socialement limité, ambigu dans sa définition du tiers-état, mais sans aucune ambiguïté dans sa revendication politique essentielle : la liberté. Une liberté double : matérielle et civile, car il proclame d'un même souffle sa diversité, « la sainteté des libertés humaines et la sainteté des propriétés humaines »<sup>545</sup>, les droits imprescriptibles des personnes et des choses dans leur liaison avec les personnes, de la liberté matérielle du commerce et des garanties individuelles. C'est dans l'histoire colorée de romantisme, qu'il affirme les exigences et les goûts du bourgeois libéral de la Restauration.

---

543 Cf. la 12<sup>e</sup> lettre „Sur l'expulsion de la seconde dynastie franke“ et la Note pour la seconde édition des *Lettres...*, où Augustin Thierry discute les critiques faites à son habitude de transcrire les noms propres.

544 Cf., in *Dix ans...*, «Sur la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle et sur celle du XIX<sup>e</sup> siècle» (1820). La philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui s'était faite « dans des cercles frivoles », fut incapable, en 1789, de donner une réponse satisfaisante à la nation qui lui demandait de constituer un état plus juste. Du fait de cette incapacité, la Révolution trébucha au premier choc, les têtes se perdirent et « la France fut ensanglantée, non point, comme on le prétend mal à propos, parce que les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle s'étaient fait entendre au peuples, mais parce que leur philosophie ne s'était pas rendue populaire ». Aujourd'hui il n'en va plus de même : la nation adopte ces idées « non point avec servilité, comme avait fait l'aristocratie, mais en les amendant par son examen calme, mais en leur donnant ce caractère de largeur que le travail des grandes réunions d'hommes imprime toujours aux pensées des individus » : d'où une « opinion philosophique véritablement nationale, propre à la nation, fille de ces écrivains commentés par elle-même, et non par des cordons bleus ou des femmes à grand panier... ». C'est ce transfert social, des privilégiés à la nation, qui donne ou permet à la philosophie de devenir ce qu'elle doit être : une pensée nationale.

545 Cf., in *Dix ans...*, l'article «Sur le cours d'histoire de M. Daunon au Collège de France» (1819). La formule citée se rapporte au cours de Daunon, mais Augustin Thierry la prend à son compte.

A court terme, si l'on pense à la proche révolution de Juillet, Augustin Thierry combat, au premier rang, pour l'opposition libérale, et il appartiendra bientôt au «camp» vainqueur, celui des nouveaux (bourgeois) conquérants. Si, de façon plus générale et sur le long terme, on considère son œuvre dans son rapport avec le siècle entier, elle apparaît aussi comme éminemment significative.

La Restauration est l'époque où renaît la liberté intellectuelle et où bien des esprits croient avoir atteint pour la première fois, après l'expérience donnée par l'énorme crise de 1789-1815, une position telle que l'homme pourrait enfin comprendre l'histoire<sup>546</sup> et jeter un regard neuf sur le passé. Du coup le XVIIIe siècle prérévolutionnaire semble s'éloigner dans les brumes du passé et de ses ignorances. Quant à la philosophie, elle lui paraît pouvoir rester instructive, à condition d'être adaptée à la société nouvelle, de devenir plus grave et plus sérieuse, d'être étendue à toute la nation.<sup>547</sup> Quant à l'histoire «philosophique», elle s'adressera désormais à l'opinion, à un large public, et ne sera plus consacrée à la continuité monarchique, aux anciens conquérants, aux seuls privilégiés. Elle ne dissertera pas non plus sur les principes constitutionnels, sur les abstractions politiques. Contre les idéaux anciens, Thierry fonde une entreprise nouvelle, en renversant la perspective : ce n'est plus le haut, les cercles dirigeants, mais le bas, les sujets, les peuples<sup>548</sup>, les sociétés, qu'il faut porter à la lumière. A l'inverse des errements anciens, il ne faut plus refuser aux masses leur spontanéité<sup>549</sup>, mais aller « aux sources de l'histoire » : dire les commencements barbares, les luttes des races ennemies, les grands mouvements d'émancipation communale, les révoltes des bourgeois médiévaux, les revendications d'indépendance, le surgissement des nations :

---

546 Cf. par exemple in Barante (*Souvenirs du baron de Barante*, III, pp. 193 et sq.), la lettre d'Albertine de Broglie du 12 juillet 1824 : «L'histoire est la muse de notre temps ; nous sommes, je crois, les premiers qui ayons compris le passé, et cela vient beaucoup de ce que nos propres impressions ne sont pas assez fortes » ; et Barante lui-même (cf. Préface de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, 6e éd., Paris : Furne 1842, p. XXIII) : « Nous avons vécu depuis plus de trente années dans un monde agité par tant d'événements prodigieux et divers ; les peuples, les lois, les trônes ont tellement roulé sous nos yeux ; l'avenir, même prochain, semble chargé de la solution de si grandes questions, que le premier emploi du loisir et de la réflexion a été l'étude de l'histoire », et particulièrement celle des nations.

547 Cf. in *Dix ans...*, l'étude «Sur la philosophie du XVIIIe siècle et sur celle du XIXe siècle» : par suite de la Révolution, les opinions du XVIIIe siècle descendirent dans « la masse des idées communes » et « là commença pour la France une opinion philosophique véritablement nationale ». La philosophie du XIXe siècle « sera l'œuvre des consciences », formée par la « fraternité de travail », celle des jeunes gens des écoles qui, en cent foyers divers, feront mûrir « la grande opinion de la patrie ».

548 Cf. l'introduction de l'*Histoire de la conquête d'Angleterre*, où cette idée est longuement développée.

549 Cf. in *Dix ans...*, l'étude sur l'affranchissement des communes, op. cit. : « C'est une chose bien singulière que l'obstination des historiens à n'attribuer jamais aucune spontanéité, aucune conception, aux masses d'hommes », « toujours le peuple et les citoyens sont de l'étoffe pour la pensée d'un seul homme ».



tout cela qui explique 1789 et sans quoi l'on ne peut comprendre l'identité nationale ni la continuité réelle de l'histoire de France.<sup>550</sup> Par là, par son évocation du passé lointain, des races primitives et de leurs guerres, par son exaltation de la liberté et de la nationalité, il unit, de façon remarquablement vivante, aspirations romantiques et aspirations libérales.<sup>551</sup> Et son libéralisme d'opposition au régime et aux prétentions aristocratiques fonde les espoirs de la classe moyenne sur l'histoire de ses aïeux.<sup>552</sup>

Sous la sympathie humanitaire pour les vaincus, pour les civilisations détruites<sup>553</sup>, pour les peuples conquis, méprisés, négligés, ignorés, sonne l'appel à la vérité, c'est-à-dire à la justice, c'est-à-dire à la revanche : contre la race des conquérants et pour la nation sujette, contre la caste des privilégiés et pour la classe du travail et de l'industrie. Augustin Thierry raconte les faits, imagine d'après les chroniques anciennes, devine en fonction du présent une histoire séduisante et instructive. Le souci philologique, les peintures pittoresques, l'émouvante ou révoltante poésie des narrations évoquent les cruautés de jadis et disent ou suggèrent les progrès à accomplir. Quel charme ! Demain l'avenir va lui donner raison. Et pourtant... Si bien étudiées et façonnées sous leur joli costume qui va charmer tant de jeunes lecteurs des *Récits mérovingiens*, trois idées s'avancent, masquées : trois futures idoles. La race, la nation, la classe : il les associe, en toute innocence, elles sont jeunes et brillantes, riches d'un avenir au-dessus de tout soupçon.

## Prosper Barante

Augustin Thierry jugeait que le récit « est la partie essentielle de l'histoire »<sup>554</sup>, et il fut, de son temps, considéré comme le maître de l'école « narrative ». Cette

550 Jusqu'à maintenant, la nation française ne figurait que pour mémoire dans l'histoire : comment alors passer « sans éprouver de vertiges, à l'histoire des trente années que nous venons de voir s'écouler ? Il semble que l'on soit transporté tout à coup sur une terre nouvelle, au milieu d'un peuple nouveau ; et pourtant ce sont les mêmes hommes » (*Dix ans...*, Première lettres sur l'histoire de France, 1820).

551 Cette conjonction romantisme-libéralisme se montrerait sans doute le mieux dans le traitement du personnage de l'*outlaw* : cf. le passage (*Histoire de la conquête d'Angleterre*, éd. Bruxelles 1839, p. 126) où Augustin Thierry disserte sur la poésie des bannis telle qu'elle se reflète dans les romances populaires, et sur la signification « historique » qu'il y discerne : la lutte des Saxons contre les Normands, la protestation des vaincus.

552 Cf. passim, tant cette idée fondamentale reparait souvent.

553 Cf. en particulier, dans l'*Histoire de la conquête d'Angleterre*, la conclusion et les plaintes exprimées sur les provinces méridionales de la France, sur les Gallois, les Irlandais et autres civilisations particulières.

554 Cf. *Lettres...*, la 4e « Sur les histoires de France de Mézeray, Daniel et Anquetil ».

qualification en apparence technique, engage en fait toute la conception du rapport de l'actuel au passé ; car le traitement «narratif» de l'histoire implique l'opposition à la «philosophie», la supériorité de la «couleur locale» et de la représentation imaginaire des «faits»: le partage entre le côté Augustin Thierry et le côté Guizot. Un Barante, libéral, du groupe des doctrinaires et ami de Guizot, soutient une théorie historiographique proche de celle d'Augustin Thierry<sup>555</sup> mais plus pure, en ce sens que Thierry ne cachait pas les leçons que son récit devait enseigner. Barante, lui, également critique de l'histoire «philosophique»<sup>556</sup>, également partisan d'une représentation des «faits» passés dans les circonstances réelles du temps, estime comme Thierry que le récit est le principal caractère de l'histoire et qu'il doit, comme la poésie, s'adresser à l'imagination ; seule elle peut nous donner le sentiment, la conscience de ce qui fut réellement, car, seule, elle peut nous évoquer, nous ramener « vivants »<sup>557</sup> les peuples et les individus. Et son mérite insigne est précisément d'exclure les jugements des historiens, ou les comparutions du passé devant le tribunal du présent : « Il n'y a rien de si impartial que l'imagination ; elle n'a nul besoin de conclure ; il lui suffit qu'un tableau de la vérité soit venu se retracer devant elle »<sup>558</sup>. D'où son ambition en composant l'*Histoire des ducs de Bourgogne* : « J'ai été tenté de restituer à l'histoire elle-même l'attrait que le roman historique lui a emprunté ».<sup>559</sup> On voit la parenté d'inspiration avec Augustin Thierry et

555 Le succès de son *Histoire des ducs de Bourgogne* (1824-1826) peut être rapproché de celui de l'*Histoire de la conquête d'Angleterre* (1825) ; les raisons en sont semblables. Barante, né en 1752, appartient à la même génération qu'Augustin Thierry ; il est baron et l'on sait que Thierry n'est pas noble. Après une carrière administrative sous l'Empire il fut nommé pair par Louis XVIII et fut ambassadeur sous Louis-Philippe. Le chapitre que lui a consacré B. Reizov (op. cit., pp. 190 et sq.) est particulièrement bon et instructif.

556 Dans la préface de l'*Histoire des ducs de Bourgogne* (6e éd. 1842) , à l'instar de Thierry, Barante procède à une critique acérée des anciennes conceptions historiques, et en particulier des historiens qui dissertent sur les témoignages, décomposent la narration par l'analyse, l'examen, la discussion. Car alors, « plus rien ne frappe l'imagination et il ne reste rien dans la mémoire qu'une opinion sur le passé » et non une « connaissance intime de ce qu'on a vu vivre », et d'autre part les conceptions mêmes que l'on se forme faussent la réalité et l'on se crée sous les noms de féodalité, de construction sociale, de chevalerie, des idées pures, fort éloignées de la réalité complexe.

557 Cf. Préface citée, p. XXIV.

558 *Ibid.*, p. XXII.

559 *Ibid.*, p. XXVII. Cf. aussi, comme particulièrement parlantes, les allusions à Salvandy et surtout à Sismondi pp. XVI-XVII, qui avait eu recours au roman pour nous faire connaître la vie, les mœurs d'une époque dont il venait de traiter dans un ouvrage d'histoire. Quant à Barante lui-même, sa préface n'est pas sans ambiguïté sur le sujet du roman historique. D'une part, il reconnaît à « ce genre autrefois frivole » le mérite d'avoir été « absorbé par l'intérêt historique » ; d'autre part il s'en méfie : « Ce que je devais surtout éviter, c'était la couleur romanesque », « sous peine de devenir un frivole romancier ». D'où sa détermination d'allier l'attrait du roman et la vérité exacte : composer une sorte de « roman vrai » qui unisse le plaisir du roman et l'assurance de la vérité historique. On sait aussi le résultat, aux yeux des historiens les plus récents : Camille Jullian (*Extraits des historiens français du XIXe siècle*, Paris : Hachette 1910) écrit : « L'œuvre de Barante est à la limite

à quel point il est représentatif du mouvement de réaction contre l'histoire telle que l'avait pratiquée le XVIII<sup>e</sup> siècle, et l'on comprend les raisons qui firent très grand le succès de son ouvrage, excellemment composé d'après ces principes. C'est ce type de distanciation, de la plongée imaginaire dans un passé lointain, différent, que demande le public et que Barante satisfait. Car, comme Thierry et beaucoup mieux que lui (en théorie), il entend que l'écrivain du XIX<sup>e</sup> siècle disparaisse de son récit et que l'auteur s'efface complètement au profit de sa restitution du passé : « Je n'ai donc mêlé d'aucune réflexion, d'aucun jugement, les événements que je raconte. »<sup>560</sup> Mais il prétend les dire tels que le temps les vécut et les comprit. Le passé ne relèverait ainsi que de lui-même et de son propre jugement, ou en d'autres termes, de son « opinion publique ». D'où l'importance exceptionnelle de celle-ci. Barante constitue, unifie en un ensemble le fait et la conscience qu'on en eut, afin que l'histoire découvre « son mobile le plus puissant et, si l'on peut ainsi parler, son principal personnage »<sup>561</sup> : l'opinion publique. Alors l'histoire parle et dispense une « grande leçon morale » : « L'histoire, quand elle est sincère, donne ses enseignements à haute voix ; lorsqu'on veut en tirer une moralité mensongère, il a fallu d'abord mettre le mensonge dans ses récits. »<sup>562</sup> Et Barante peut s'interdire toute intervention personnelle ; du seul fait qu'il est historien et homme du XIX<sup>e</sup> siècle, il sait, *in petto*, la morale de l'histoire : cette morale, c'est la différence, la distance non dite et pourtant évidente entre jadis et maintenant, et c'est le pouvoir de la Providence qui a tiré l'homme

---

extrême qui sépare l'histoire du roman historique. Elle ne la dépasse pas. » Et Georges Lefebvre (*La naissance de l'historiographie moderne*, Paris : Flammarion, 1971, p. 184) : « C'est à peine un historien. Il est à la limite du roman », « c'est à peine de l'histoire, bien que ce ne soit pas non plus un roman historique à proprement parler » (p. 185).

560 On peut rapprocher cet idéal de représentation historique du gigantesque projet formé par Augustin Thierry et Mignet à la même époque (cf. Préface de *Dix ans...*) : la narration continue d'une chronique générale de France, constituée de chroniques et mémoires originaux : « Il me semblait que de ce travail, où chaque siècle se raconterait, pour ainsi dire, lui-même, et parlerait de sa propre voix, devait résulter la véritable histoire de France, celle qui ne serait jamais refaite, celle qui n'appartiendrait à aucun écrivain, et que tous consulteraient comme le répertoire de nos archives nationales ». Quant à l'ouvrage de Barante, on notera le souci littéraire d'unité esthétique et le refus d'imitation du langage archaïque, « c'eût été une affectation et une recherche de mauvais goût ».

561 Préface, p. XXVIII. Cf. aussi des réflexions similaires dans *Mélanges historiques et littéraires*, II, p. 185 : nous ne devons pas nous figurer, nous historiens, que nous puissions « atteindre à la résurrection des morts » ; ce qui nous intéresse le plus n'est qu'un passe-temps, un plaisir de l'esprit, des jeux pour nous, alors que pour les contemporains, c'était une question de vie ou de mort ; la vérité totale « nous est léguée par la tradition, par l'écho des générations contemporaines. Elles ont jugé que tel homme était grand. En vain éplucherez-vous des anecdotes qui vous le montrent rempli de petites choses ; cela se peut, mais il était grand, son temps le savait mieux que nous » (article de 1829 sur *De la mort de Henri III* par M. Vitet et des drames historiques).

562 *Ibid.*, p. LIV.

de son inhumanité ancienne pour le conduire, individus et sociétés, à notre civilisation perfectionnée. Tel est le sens de l'histoire, que précisément les doctrinaires savaient si bien distinguer et interpréter, contre le XVIII<sup>e</sup> siècle et avec le XVIII<sup>e</sup> siècle, en un juste milieu.

## François Guizot

Deux amis doctrinaires, comme Barante et Guizot, proches par l'expérience des carrières politico-administratives, unis en libéralisme, peuvent différer d'opinions littéraires. Ces deux-là ne s'accordent pas sur le problème de la représentation « narrative » de l'histoire.<sup>563</sup> Et c'est, en un sens, toute la personnalité de Guizot qui s'opposait à une telle méthode.

D'abord, et en profondeur, par sa famille, par sa formation à Genève, par sa foi : Guizot est un protestant assuré de Dieu et sûr de soi. Son père avait été guillotiné comme Girondin, et sa mère s'était réfugiée en Suisse ; il sera fermement anti-révolutionnaire et, tout autant, opposé à la Contre-révolution. Venu à Paris, il entame une carrière universitaire, mais par le haut : dès 1812 suppléant, puis professeur d'histoire moderne à la Sorbonne. Sous la première Restauration, Montesquiou le fait secrétaire général au ministère de l'Intérieur ; alors commencent les va-et-vient des années suivantes entre l'enseignement et la politique active. Il rejoindra Louis XVIII à Gand et, plus tard, fera des Cent-Jours une critique implacable.<sup>564</sup> La royauté revenue, il reprend sa carrière politique, et elle s'annonce prometteuse ; mais la réaction qui suivit l'assassinat du duc de Berry la brise. Brutalement révoqué du Conseil d'Etat, il regagne la Sorbonne, publie des ouvrages savants et des brochures polémiques,

563 Cf. sur ce point les lettres de Guizot publiées dans les *Souvenirs* de Barante (III, pp. 202 et sq., pp. 219, 244 et sq.). Guizot convient finalement : « Il y a cent façons d'écrire l'histoire et leur convenance dépend essentiellement du caractère des tons à peindre. C'est le seul principe auquel on se puisse arrêter ». Et certes, lui-même donnera dès 1826-27 un bel exemple d'histoire narrative ; mais cet exemple même montre bien les différences entre sa manière, abstraite et analytique, et celle de Barante ou d'Augustin Thierry. Sainte-Beuve l'a joliment dit dans une de ses *Causeries du lundi* (t. I) : « Il a parfois du burin, jamais de pinceau ». On peut également noter, de ce point de vue, la vive critique de Walter Scott dans F. Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe* (éd. Pierre Rosanvallon, Paris : Hachette, Pluriel, 1985), 7<sup>e</sup> leçon, pp. 184-185, et les compliments adressés à Barante pour son *Histoire des ducs de Bourgogne* (ibid., 8<sup>e</sup> leçon, p. 193) ; dans la même page où il le loue, il démontre que seule la mise en rapport de l'époque décrite avec ce qui l'a suivie éclaire « son unité et son intérêt ».

564 *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, 8 vol., Paris : Michel Lévy frères 1858, I, pp. 24-26, et surtout p. 57 et sq., p. 110 et sq. (Les Cent Jours, selon lui, firent à la France un mal plus grave que le sang et les trésors perdus, « ils rallumèrent la vieille querelle que l'Empire avait étouffée et que la Charte voulait éteindre, la querelle de l'ancienne France et de la France nouvelle, de l'émigration et de la révolution. Ce ne fut pas seulement entre les partis politiques, mais entre les classes rivales que la lutte recommença en 1815, comme elle avait éclaté en 1789 »).

et professe avec un tel succès que son cours lui-même est suspendu – comme ceux de Villemain et de Cousin. Il supporte l'épreuve courageusement (il n'a pas de fortune) à force de travail : ouvrages d'histoire, articles, fondations de collections, d'une revue se succèdent.<sup>565</sup> Lorsque Martignac remplace Villèle, les cours des trois professeurs suspendus en 1822 sont rétablis ; ils remportent trois triomphes fameux dont les contemporains garderont le souvenir.<sup>566</sup> Guizot est alors salué comme le maître de l'école «philosophique»<sup>567</sup> en histoire, et sa renommée de libéral et le succès de ses cours lui ont acquis une juste célébrité.

L'excellence de l'historien ne constitue cependant qu'un aspect de son personnage et l'on sait Guizot également capable de théorie et de pratique, également propre à composer une œuvre magistrale et à organiser une administration. Toujours la netteté de sa vision domine le sujet, masse de documents ou dossiers ministériels. C'est, en plusieurs sens, un homme d'ordre : un esprit qui ordonne, contrôle, organise son écriture, sa sensibilité, son action. Son intelligence, vaste et précise, apte à l'analyse comme à la synthèse, peut paraître fonctionner comme une très belle mécanique intellectuelle toujours disponible et comme programmée pour les fins à atteindre : exposer, démontrer, persuader ; ce qu'elle atteint parfaitement et jamais ne dépasse. Et cette merveilleuse efficacité intellectuelle, qu'elle soit politique ou pédagogique, semble sa limite infranchissable : elle interdit à l'écrivain le superflu, la gratuité de l'art. Un maître éminent plutôt que créateur (à la Michelet), « il peut éblouir, et n'inspire pas »<sup>568</sup>. Dans la société de la Restauration, cloisonnée par des barrières de préjugés et de prétentions, Guizot a surmonté obstacles et échecs et gardé l'indépendance de ses convictions et de ses certitudes. Très tôt il arriva très haut, et cet homme qui vit dans la lutte des classes un des axes

---

565 Sur Guizot cf. Charles-H. Pouthas, *Guizot pendant la Restauration*, Paris : Plon 1932 et *La jeunesse de Guizot (1787-1814)*, Paris : Félix Alcan 1936 ; Douglas Johnson, *Guizot. Aspects of French History (1787-1874)*, Londres / Toronto, 1963, bonne étude ; le chapitre de B. Reizov qui lui est consacré (op. cit., pp. 268-535) ; et surtout l'ouvrage fondamental et très remarquable de Pierre Rosanvallon (*Le moment Guizot*, Paris : Gallimard 1985) qui a renouvelé la problématique même du sujet. Sur les étapes évoquées ici de la biographie de Guizot, cf. son Annexe III, pp 403 et sq. ; et l'intéressante biographie de Gabriel de Broglie, *Guizot*, Paris : Perrin, 1990.

566 Cf. P. Rosanvallon, op. cit., p. 159, note 3.

567 On discute parfois de la date à laquelle il fut ainsi qualifié. Chateaubriand, en 1831 (*Etudes historiques*), donne son autorité à la classification des écoles dites philosophique, narrative et fataliste. En ce qui concerne Guizot, l'expression n'est pas heureuse, précisément d'un point de vue historique ; car il s'oppose à une conception de l'histoire qui serait « philosophique » à la façon du XVIIIe siècle (prédominance des institutions dans la société) et fait porter son effort d'élucidation sur les sociétés elles-mêmes.

568 Cf. la réaction de Tocqueville (*Lettres à Beaumont*, cité par P. Rosanvallon, éd., dans *Histoire de la civilisation en Europe*, op. cit., p. 34, n. 155) : « prodigieux », et dans le même sens cf. Gabriel de Broglie, *Guizot* 1990, p. 102. Cf. aussi les analyses de Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, I, p. 311-331).

de l'histoire semble avoir été protégé de tout complexe social de frustration par la force de son complexe personnel de supériorité. Distant, hautain, à la fois admiré et antipathique à beaucoup, il déplut souvent. Mais, ambitieux et froid, il s'impose.<sup>569</sup> En ces années mêmes, où il triomphe à la Sorbonne, il se met au premier rang dans les combats contre le ministère. Enfin éligible il se représente à la députation ; il est élu en janvier 1830 et commence alors sa carrière parlementaire. Plus tard, cet inflexible rompra plutôt que de plier : pour le moment, avec ses amis doctrinaires, il s'affaire à séduire l'opinion libérale et part à la conquête du pouvoir.

Cette question du pouvoir politique le préoccupe, en théorie comme en pratique, depuis longtemps.<sup>570</sup> Vers 1822, alors qu'il achève son cours sur l'histoire du gouvernement représentatif, il reprend un ancien projet, fixer ses «Principes de philosophie politique»<sup>571</sup> ; il se pose le problème fondamental, et crucial pour l'époque, de la souveraineté et de ses légitimations. Il rédige alors, mais n'achève pas, le texte publié sous le titre de *Philosophie politique : De la souveraineté*.<sup>572</sup> Il y éclaire, au mieux, les bases de sa pensée ; on peut remarquer que des considérations d'ordre religieux y jouent un rôle significatif si ce n'est déterminant.

A la théorie rousseauiste d'un contrat social purement humain, institué par des hommes décidant de vivre en société, Guizot oppose l'idée d'un « contrat divin où sont écrites, de la main du Très-Haut, les vraies règles de toutes les relations humaines, et qui oblige l'un envers l'autre le gouvernement et le peuple ».<sup>573</sup> Ce contrat lie l'homme à Dieu : « l'Être immuable de qui la raison, la justice et la vérité sont les lois »<sup>574</sup>, de telle sorte que toujours l'homme cherche Dieu et ses lois à travers ses expériences politiques. Mais son aspiration vers Dieu, vers la raison, la justice et la vérité, le conduit à se faire des idoles. Il se trompe et ses erreurs mêmes prouveraient l'existence du Dieu de Vérité<sup>575</sup> : « Si Dieu n'était pas, jamais nulle idole n'eût reçu les adorations des mortels. »<sup>576</sup> D'où il s'ensuit, politiquement, qu'il n'y

---

569 On trouve dans l'*Histoire de la civilisation en Europe*, pp. 183 et 184, des paragraphes où paraît se refléter, sous la généralité de l'expression, la personnalité propre de Guizot.

570 Cf. sa traduction de J.P.F. Ancillon (*De la souveraineté et des formes de gouvernement*, Paris, Le Normant, 1816) et ses notes ; également B. Reizov, op. cit., p. 275.

571 Cf. P. Rosanvallon, op. cit., p. 87, n. 83 ; p. 381.

572 Ouvrage présenté par P. Rosanvallon dans Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe*, op. cit., pp. 307 et sq.

573 Cf. op. cit., pp. 333 et 371.

574 *Ibid.*, p. 321.

575 *Ibid.* On pense au parallélisme de cette pensée et de la formule de V. Cousin sur l'erreur, « forme de la vérité dans l'histoire » (cours de 1828, 6e leçon).

576 *Ibid.*

a sur la terre de souveraineté légitime que de Dieu<sup>577</sup>; qu'il ne peut ni ne doit exister de souveraineté humaine ayant droit à se proclamer infaillible et absolument légitime<sup>578</sup>; que toute souveraineté humaine est de fait et demeure donc aliénable.<sup>579</sup> Conclusion : comme il n'y a, ici-bas, ni de souveraineté, ni de souverain, « il n'y a que des gouvernements »<sup>580</sup>; ceux-ci sont le moyen d'observer le « contrat divin »<sup>581</sup>.

Ces gouvernements, comment se forment-ils ? De la façon la plus naturelle : il n'y a pas de société sans gouvernement, ni de gouvernement sans société : ils « naissent ensemble et coexistent nécessairement »<sup>582</sup>, et la société commence précisément lorsque les hommes « se sentent unis par un lien autre que la force ». Car la force a pu précéder et même déterminer l'origine du gouvernement, mais elle n'en peut être le principe, qui est « le fait moral », le besoin et la faculté qu'ont les hommes « de découvrir et d'accepter, bien qu'incomplètement, la vraie loi, la loi de raison qui doit régler leurs rapports ».<sup>583</sup> Le gouvernement, toujours né de la force, prend diverses formes : royautés, aristocraties, démocraties. Tous les régimes ont en commun de récuser leur péché originel, la force, et de prétendre à la légitimité absolue<sup>584</sup>; tous ont tort et leur légitimité ne peut être que relative. C'est par ses rapports avec la raison et la morale d'une part, avec l'histoire d'autre part, que les gouvernements sont censés se légitimer. Le respect et l'observation des « lois de la raison », « l'adaptation aux besoins généraux et actuels des sociétés »<sup>585</sup> accordent aux gouvernements de pouvoir s'adapter et de passer ainsi, progressivement, du fait au droit, de la « légitimité présumée » à la « légitimité véritable » qui est morale : « Le temps marche et agit »<sup>586</sup>. Que si les gouvernements ne répondent plus aux besoins d'une société, les révolutions éclatent, qui les renverseront.<sup>587</sup>

---

577 *Ibid.*, p. 325.

578 *Ibid.*

579 *Ibid.*, pp. 346-47.

580 *Ibid.*, p. 327.

581 *Ibid.*, p. 333.

582 *Ibid.* C'est une pensée que Guizot exprime à plusieurs reprises. Ainsi dans l'Histoire de la civilisation en Europe, op. cit., p. 135 et passim, (la neuvième leçon, pp. 207 et sq., résume une partie de la thématique dont traite cet opuscule).

583 *Ibid.* Dans son *Histoire de la civilisation en Europe*, ces mêmes idées réapparaissent, appliqués à l'histoire européenne (pp. 95 et sq.)

584 *Ibid.*, pp. 325-27.

585 *Ibid.*, p. 349.

586 *Ibid.*, p. 350 et tout le chapitre 14.

587 *Ibid.* et le chap. 15 consacré au droit de résistance, pp. 353-55, droit indéniable mais « subordonné et conditionnel » et lui aussi soumis aux « lois morales ».

De tels principes, radicaux en apparence (pas de souveraineté de droit sur cette terre), vagues en fait (lois de raison, justice, vérité), autorisent une critique acérée de la royauté absolue, des régimes aristocratiques<sup>588</sup>, de la démocratie. Guizot réfute d'un côté les ultras<sup>589</sup>, de l'autre Jean-Jacques Rousseau et déclare sa préférence pour la monarchie constitutionnelle. Surtout, il attaque les idées de souveraineté du peuple et de suffrage universel. Et c'est sur le problème de la représentation politique qu'il élève sa propre théorie : le droit de suffrage n'existe qu'en fonction de la capacité de l'exercer. D'où les restrictions nécessaires et les extensions possibles de son usage, selon l'état et les progrès de la civilisation : « Sa limite légitime se déplace sans cesse en raison du développement matériel et moral de la société. »<sup>590</sup> Il s'agit là d'une notion fondamentale chez Guizot.<sup>591</sup> Elle oriente et sa conception de la société et son action politique future ; et par ailleurs elle constitue l'apport théorique le plus significatif de l'idéologie doctrinaire. La notion de capacité exclut l'égalité politique et définit une catégorie sociale responsable de la conduite du pays. Récusant les aristocraties héréditaires comme factices et illégitimes, elle en institue de nouvelles, fondées sur une supériorité réelle qui assurerait au mieux le progrès de la civilisation. Une telle théorie affirme l'égalité juridique et prend acte de l'inégalité naturelle des hommes ; définit le vote politique comme une fonction sociale ; distingue les capables et les incapables de la remplir ; sélectionne l'élite de ceux qui seront habilités à l'exercer en raison de leur compétence supposée. C'est un élitisme politique affirmé et conséquent. Ces idées sont à situer dans la France d'alors. En soi la discrimination par la capacité ne peut choquer dans un pays qui, depuis l'abolition des «ordres» de l'ancien régime, avait connu, sous la Révolution, la distinction entre citoyens actifs et passifs, et qui sous la Restauration connaissait la hiérarchie des non-électeurs, électeurs, éligibles, déterminée par le seul critère du cens. La conception de Guizot et des doctrinaires s'inscrit dans une tradition post-révolutionnaire récente, trouve aux mentalités du temps des fondements théoriques nouveaux : capacité, compétence sont des mérites. La difficulté consistera à passer de la théorie à la pratique, de la méritocratie affichée à la

588 *Ibid.*, pp. 386 et sq. et surtout pp. 338-39, où il est affirmé que le système aristocratique, à la différence du monarchique et du démocratique, ne dérive pas des « tendances générales de l'esprit humain » et qu'il n'est « qu'un fait qui doit son origine à la conquête et sa durée à l'oppression » : il « n'a rien à dire pour se légitimer si ce n'est qu'il existe et qu'il est fort. »

589 Cf. p. 340, où ils ne sont pas nommés mais évoqués, et p. 379 où Guizot oppose Hobbes et Bonald à Rousseau et Thomas Payne, et refuse l'idée que la société soit placée dans l'alternative du despotisme ou de l'anarchie.

590 *Ibid.*, p. 385.

591 Cf. P. Rosanvallon, op. cit., p. 96 : « Cette notion de capacité est la pierre angulaire de toute la philosophie politique de Guizot, le noyau dur auquel aboutissent la théorie de la souveraineté et la philosophie de l'histoire des doctrinaires ».



fixation d'un seuil censitaire, d'un idéal politique à la réalité politicienne<sup>592</sup>. Seule alors subsistera et même se fortifiera l'intention de limiter et de restreindre l'électorat. De ce point de vue, l'apport doctrinaire sera nuancé et l'obstination de Guizot catastrophique. Néanmoins leur pensée, singulièrement celle de Guizot, a son originalité marquée dans le libéralisme français. Guizot, à la différence de Benjamin Constant, ne fonde pas ses conceptions politiques sur l'individualisme ; tout au contraire il rejette l'idée de souveraineté individuelle comme « antisociale »<sup>593</sup> et il définit la liberté de façon très restrictive : elle n'est donnée à l'homme que « pour rendre méritoire sa soumission à la vraie loi ».<sup>594</sup> Ainsi donc, dans cette vision, les individus ne sont pas plus « souverains » que les peuples : rien, ni pouvoir ni, du côté des gouvernés, obéissance (ou rébellion) ne vaut, n'est légitime qu'en fonction de la raison, de la justice et de la vérité, qu'en fonction de la transcendance divine, de la « sphère sublime »<sup>595</sup>, « supérieure à celle de la liberté » où le débat s'élève non pas entre des volontés, mais entre vérité et fausseté, juste et injuste, raison et déraison.<sup>596</sup> Le principe transcendant et les fins étant ainsi déterminés, le problème politique consiste à faire que le fonctionnement de l'ensemble naturel formé par les gouvernants et les gouvernés soit conforme à ces règles. On voit quelle radicale différence sépare Benjamin Constant et Guizot, même si les buts politiques de ces deux opposants de marque peuvent être semblables<sup>597</sup> ; on voit en revanche comment les pensées de Victor Cousin et de Guizot se concilient aisément : le spiritualisme de l'un, le protestantisme de l'autre s'accordent dans l'idéal d'une raison impersonnelle, seule souveraine, juge irrécusable et qui récuse la force, celle des antiques privilèges comme celle du « nombre » menaçant.

Ces principes, cette théorie, se retrouvent sous-jacents dans les opuscules politiques<sup>598</sup> et dans les ouvrages historiques que Guizot compose à l'époque.

---

592 Cf. sur ce point le chapitre „Les signes et les preuves“ de P. Rosanvallon, op. cit., pp. 121 et sq., où sont évoqués les débats parlementaires qui préparèrent le vote des lois sur les élections.

593 *Ibid.*, p. 378.

594 *Ibid.*, p. 371; cf. p. 370.

595 *Ibid.*, p. 367.

596 *Ibid.*

597 On peut noter, dans l'*Histoire de la civilisation en Europe*, éd. cit., pp. 210-211, un éloge appuyé de B. Constant et de sa théorie du pouvoir neutre et modérateur qui devrait être celui de la royauté.

598 C'est principalement *Du gouvernement de la France depuis la Restauration et du ministère actuel* (Paris : Ladvocat 1820), *Des moyens de gouvernement et d'opposition dans l'état actuel de la France* (Paris : Ladvocat 1821) et *De la peine de mort en matière politique* (Paris : Chez Béchét Aîné, 1822). Je regrette de ne pouvoir que les signaler : c'est là que se trouvent les formules les plus percutantes de Guizot et l'on peut repérer au mieux l'évolution de sa pensée dans les années 1815-1822.

On ne considérera ici que le cours de 1828, l'*Histoire de la civilisation en Europe*, que l'on peut estimer être son chef-d'œuvre.

Le sujet à traiter était immense ; en quatorze leçons, un exposé magistral de clarté et de densité, il présente l'histoire européenne depuis les invasions germaniques jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et à la civilisation «moderne». La matière à traiter était relativement neuve, de par l'usage qui est fait du mot de « civilisation »<sup>599</sup>. Et Guizot le traite à sa manière – qui n'est pas celle d'Augustin Thierry : principes, «faits généraux» ou dominants, « déductions » confirmées (toujours) par les « inductions », c'est la ligne principale d'une évolution qui l'intéresse, et non les « détails ». Cette méthode vise à dire le sens de l'histoire, à découvrir « l'enchaînement des causes et des effets », à ramener à « l'unité historique » une infinité de faits particuliers : tout ce qui, pour lui, constitue « la portion immortelle de l'histoire », tout ce à quoi toutes les générations humaines aspirent « pour comprendre le passé et pour se comprendre elles-mêmes »<sup>600</sup>, et singulièrement la génération actuelle qui « comprend mieux l'ensemble des choses »<sup>601</sup>.

Cet « enchaînement des causes et des effets », qu'est-ce qui le produit ? Y a-t-il une instance supérieure qui préside un déroulement des faits et leur impose un sens ? Guizot l'affirme, et la nomme à plusieurs reprises<sup>602</sup> : c'est la Providence, dont il souligne le rôle, tout en se gardant de l'explicitier dans le détail. La Providence fait exécuter son plan par l'homme, « ouvrier intelligent et libre d'une œuvre qui n'est pas la sienne » ... « Concevez une grande machine dont la pensée réside dans un seul esprit, et dont les différentes pièces sont confiées à des ouvriers différents, épars, étrangers l'un à l'autre ; aucun d'eux ne connaît l'ensemble de l'ouvrage, le résultat définitif et général auquel il concourt ; chacun cependant exécute avec intelligence et liberté, par des actes rationnels et volontaires, ce dont il a été chargé. Ainsi s'exécute, par la main

---

599 Cf. la bibliographie dressée par Rosanvallon dans son édition du texte, p. 37, et la note 2 de sa page 191 (*Le moment Guizot*, op. cit.).

600 *Op. cit.*, pp. 258-59.

601 *Op. cit.*, p. 114. On peut noter, à l'occasion de cette page, combien Guizot aspire à lier toujours action et pensée. Il réagit ainsi « contre le despotisme des idées générales, des théories » que, selon lui, le XVIII<sup>e</sup> siècle a favorisé. Cf. le développement de cette même idée dans la dernière leçon (pp. 301-303). P. Rosanvallon a très bien caractérisé cette passion maîtresse de Guizot (op. cit., p. 31) : « Guizot ne pouvait concevoir son œuvre politique que comme une *mise en œuvre* ; il voulait l'inscrire dans des institutions pour l'effectuer ».

602 *Op. cit.*, passim, et en particulier les pages 66, 162, 178, 240. Il me semble qu'il faudrait nuancer, en tous cas pour Guizot, les sévères critiques de Paul Bénichou sur ce point (*Le temps des prophètes*, Paris : Gallimard, 1977, p. 31 : « Benjamin Constant, Guizot, Tocqueville, évoquent un Dieu providentiel comme conducteur du progrès [...] on a parfois l'impression que c'est une façade de leur pensée, un mythe destiné à consoler la faiblesse humaine »).

des hommes, le plan de la Providence sur le monde. »<sup>603</sup> Comme le sens des actions humaines ne se révèle que plus tard, il apparaît d'abord que la pensée mystérieuse de la Providence ne s'éclaire que sur le long terme et d'autre part que l'historien aurait le privilège d'apercevoir ce plan d'une pièce que jouent et qu'ignorent ses acteurs. En fait il se produit ceci que, d'une part et comme dans les *Principes*, la Providence est en quelque sorte laïcisée par la transcription en idéaux humains (ordre et liberté, affranchissement de l'esprit, grandes unités historiques) : « C'est l'homme lui-même qui fait le monde »<sup>604</sup> ; et que, d'autre part, le sens de l'histoire est indiqué par les progrès de la civilisation : déchiffrer le sens dans lequel ont avancé les hommes, c'est dire la signification de l'histoire (européenne). A en juger par l'ensemble de l'ouvrage, cette signification que découvre l'historien a la simplicité et l'évidence d'un constat des faits. L'Europe, partie de la barbarie, est parvenue à son état présent ; il n'est certes pas définitif<sup>605</sup>, et quoiqu'il y ait mieux à concevoir et à espérer, « cela n'ôte rien, Messieurs, au plaisir que nous éprouverons à contempler notre état actuel [...] pour la première fois peut-être, dans les temps modernes, l'esprit humain est arrivé » à un état « où règne quelque paix, quelque harmonie. Il en est de même de sa société. » Elle a évidemment fait des progrès immenses, la condition humaine est douce, juste, comparée à ce qu'elle était antérieurement.<sup>606</sup> On trouve donc chez Guizot, comme chez Victor Cousin et tant d'autres de leurs contemporains, un finalisme historique tout orienté vers le présent et vers la satisfaction de ce présent. « Attachons-nous fermement, fidèlement, aux principes de notre civilisation : justice, légalité, publicité, liberté. »<sup>607</sup> Et si la France « a été le centre, le foyer de la civilisation de l'Europe »<sup>608</sup>, il ressort de l'histoire qu'au moins en politique l'Angleterre est arrivée « plus vite qu'aucun des Etats du continent, au but de toute société, c'est-à-dire à l'établissement d'un gouvernement à la fois régulier et libre »<sup>609</sup>, du fait qu'aucun de ses éléments, monarchie, aristocratie, démocratie, n'a pu dominer et réduire les autres.

---

603 *Op. cit.*, pp. 239-240. Il s'agit là d'un débat particulièrement agité à cette époque et posé le plus souvent dans les termes de fatalité / liberté ; d'innombrables textes lui sont consacrés et l'on sait comment, trois ans plus tard, Michelet commencera son *Introduction à l'histoire universelle* (1831). L'opposition (future) entre les deux hommes se marque là nettement ; si Guizot n'affirme ici que la liberté de l'homme, on a déjà vu quelle conception restrictive il s'en faisait ; or, dans ce passage au moins, il apparaît que, sans être illusoire, cette liberté ne peut connaître son but final, ni même exactement son sens. D'où un pessimisme certain, qu'on pourrait présumer d'origine religieuse.

604 *Op. cit.*, p. 104, dans un contexte quelque peu différent.

605 *Ibid.*, p. 70.

606 *Ibid.*, p. 70-71.

607 *Ibid.*, p. 72.

608 *Ibid.*, p. 56.

609 *Ibid.*, p. 288.

A ce point de vue, cardinal, l'Angleterre offre un exemple éminent de la spécificité européenne. Car la supériorité de l'Europe provient précisément de sa diversité interne et véritablement constitutive : « Toutes les formes, tous les principes d'organisation sociale y coexistent : les pouvoirs spirituel et temporel, les éléments théocratique, monarchique, aristocratique, démocratique, toutes les classes, toutes les situations sociales se mêlent et se pressent. Et ces forces diverses sont entre elles dans un état de lutte continuelle, sans qu'aucune ne parvienne à étouffer les autres et à prendre seule possession de la société ».<sup>610</sup> C'est au contraire l'unité de principe qui caractérise les autres civilisations du monde (en Asie, Egypte, Inde, civilisations antiques)<sup>611</sup> ; elle a fondé la permanence, immobilisé les sociétés sous la domination d'une caste ou sous des régimes théocratiques. Inversement, la variété et la lutte des principes de la civilisation européenne, initiée par la séparation chrétienne du temporel et du spirituel, ont fait la richesse de ses aspects et sa « progression continue » : seule l'europpéenne présente cet extraordinaire processus civilisateur et aujourd'hui « elle entrevoit devant elle une immense carrière et, de jour en jour, elle s'y élance plus rapidement, parce que la liberté accompagne de plus en plus ses mouvements. »<sup>612</sup>

Si l'on considère spécialement l'histoire sociale de cet extraordinaire continent, on constate le même phénomène, que la diversité interne fut la caractéristique éminente de ses sociétés. En particulier, à partir du XIIe siècle, après l'affranchissement des communes apparaît « une classe générale et nouvelle »<sup>613</sup>, la bourgeoisie : la conséquence en fut « la lutte des classes, lutte qui remplit l'histoire moderne. L'Europe moderne est née de la lutte des diverses classes de la société. Ailleurs, [...] cette lutte a amené des résultats bien différents », ailleurs une classe [spéciale?] triomphait, instaurait un régime de castes et condamnait la société à l'immobilité. « Rien de tel, grâce à Dieu, n'est arrivé en Europe. Aucune des classes n'a pu vaincre ni assujettir les autres ; la lutte, au lieu de devenir un principe d'immobilité, a été une cause de progrès ».<sup>614</sup>

Dans l'expression de « lutte des classes », c'est le mot « lutte » qui importe absolument, et le mot complément « classes » n'a qu'un sens relatif. Car les classes, et en particulier la bourgeoisie, sont des produits de l'histoire, d'une histoire qui est « essentiellement successive ».<sup>615</sup> La bourgeoisie, comme

610 *Ibid.*, p. 76. Cf. dans le même sens p. 222.

611 *Ibid.*, pp. 74-75.

612 *Ibid.*

613 *Ibid.*, p. 181.

614 *Ibid.*, p. 182.

615 *Ibid.*, p. 162.

classe, naît de l'affranchissement des communes au XIII<sup>e</sup> siècle. Auparavant, nous dit Guizot, tout était particulier, local : or pour qu'une classe se forme, il faut qu'il y ait du « général » et, en quelque sorte, délocalisation. Ensuite il est arrivé ceci : des classes ont lutté constamment ; elles se sont détestées ; une profonde diversité de situations, d'intérêts, de mœurs, a produit entre elles une profonde hostilité politique ; et cependant elles se sont progressivement rapprochées, assimilées, étendues. Chaque pays de l'Europe a vu naître et se développer dans son sein un certain esprit général, une certaine communauté d'intérêts, d'idées, de sentiments qui ont triomphé de la diversité et de la guerre.<sup>616</sup> Ainsi est affirmé le caractère à la fois essentiel et transitoire du phénomène. La lutte des classes est essentielle et c'est « peut-être le plus énergique, le plus fécond principe de développement de la civilisation européenne ». <sup>617</sup> A considérer l'intime cohérence de la thèse soutenue dans l'ouvrage entier, cette lutte spécifique, dans le domaine social, le principe moteur, unificateur, inhérent à toute la civilisation européenne : le conflit, puisque Guizot a fondé son analyse sur l'idée de la diversité, du pluralisme conflictuel qui a permis de fait et la supériorité et le progrès de l'Europe. Mais la lutte des classes serait également transitoire puisque Guizot voyait les classes s'effacer à l'époque moderne au profit de plus grands ensembles, d'une plus grande communauté, la nation « qui n'était pas telle classe exclusivement, mais qui les comprenait toutes, et toutes animées d'un certain sentiment commun, ayant une existence sociale commune, fortement empreintes enfin de nationalité et d'unité. »<sup>618</sup> On peut, aujourd'hui, s'étonner de ce diagnostic de 1828 et il est singulièrement représentatif. A la fois de façon générale et personnelle. Il est typique d'une certaine opinion bourgeoise, sous la Restauration, et de sa croyance que la France était parvenue, par-delà ses crises, à une situation politique stable, satisfaisante, issue d'un compromis réussi entre le passé et l'avenir ; typique aussi de Guizot le libéral, opposant pour qui le problème est celui du gouvernant, défini dans le seul cadre de la nation, et historien qui le pense dans une perspective multiséculaire.

En raison de sa fortune ultérieure et en particulier de sa reprise par Karl Marx, l'expression de « lutte des classes », séparée de son contexte, risquerait d'être mal interprétée. Que l'on veuille bien imaginer que se soit instaurée la domination et comme la dictature d'une classe, le développement normal d'une société de type européen n'y résisterait pas ; en refusant ses antagonismes, ses conflits internes, une telle société se condamnerait au destin « stationnaire »,

---

616 *Ibid.*, p. 182.

617 *Ibid.*, p. 182.

618 *Ibid.*, pp. 182-183. On indiquera l'importance du rôle que joue la centralisation de l'Etat dans cette conception.

inférieur, des autres civilisations. Ce n'est pas tant un idéal socio-politique de «classe» qu'un idéal purement politique de lutte et de libre concurrence sociale que propose Guizot. Et puisque, selon lui, les classes modernes se fondent dans l'unité nationale par centralisation, le grand problème politico-social deviendra le recrutement et l'établissement des élites capables d'assurer le gouvernement du pays. Cela ne signifie certes pas qu'il n'y ait plus, à ses yeux, de classes dans la société, puisqu'il souligne des distinctions sociales (noblesse, populace<sup>619</sup>, classes moyennes)<sup>620</sup>, mais qu'il met avant tout l'accent sur le phénomène de la vie des classes, opposé à la sclérose politique des castes, et qu'il le voit évoluer vers une fusion. C'est bien pourquoi, politiquement, il tient si fort à l'égalité civile comme à l'une des conditions de la liberté d'émulation et de concurrence qu'il veut établir. L'égalité interdit qu'une classe maîtresse, telle la noblesse française, soit institutionnalisée, jouisse de privilèges héréditaires. Un tel système fait apparaître un facteur de paralysie sociale : un arrêt, un ordre de mort. Et c'est tout au contraire un idéal de vie et de progrès qu'il entend promouvoir sous la forme d'une société où l'ordre assure la liberté, où des institutions représentatives délimitent un champ clos d'affrontements pacifiques, un espace d'organisation de la liberté politique, de telle sorte que les meilleurs, ou les plus aptes, triomphent et gouvernent

La notion de classe a donc un sens historique et une signification sociale ; mais elle n'est pas définie précisément<sup>621</sup> si ce n'est par la relation différentielle entre classes qui ont acquis généralité puis conscience de soi, et qui, par leurs luttes, préparent un avenir qui les transformera et les dépassera. Or il se trouve qu'une classe moderne, la bourgeoisie, présente de par son histoire

---

619 *Ibid.*, p. 187.

620 Il est possible d'insister sur les variations de Guizot à ce sujet – cf. par exemple en ce sens „La théorie des classes chez Guizot et Thierry“, *La Pensée*, 59 (janvier / février 1955), pp. 59-69, par Robert Fossaert qui le considère dans l'ensemble de sa vie et du XIXe siècle. Possible aussi de souligner que sa lutte «bourgeoise» contre la noblesse fait qu'il tend à effacer le problème réel du Tiers état, à savoir que ce Tiers état est lui-même très conforme à ses définitions : divers et riche en conflits futurs entre «bourgeoisie» et «prolétariat» ; possible enfin de conclure, éventuellement, à la mystification idéaliste. Serait-ce un «réaliste» ? Il convient plutôt de noter, 1) qu'il est né en 1787 et non trente ans plus tard, en 1817 comme Karl Marx, 2) que depuis quinze ans il mène la lutte contre certaines conceptions aristocratiques (cf. le début de *Du gouvernement de la France depuis la Restauration et du ministère actuel*, sur les « deux peuples »), et qu'il écrit alors précisément que ce même combat continue et va s'exaspérer. Mais cela serait également discutable : car au XIXe puis au XXe siècles l'idée de nation l'a constamment emporté sur l'idée de classe, conformément au schéma présenté par Guizot. Certes ses affirmations sur la progressive fusion des classes se révélèrent des illusions. Son mérite n'en reste pas moins grand d'avoir, à cette date, défini en des termes qui deviendront d'usage courant, un phénomène historique d'importance.

621 Les solutions ont varié et le problème demeure, malgré tant d'essais de définitions, proposées par tant d'esprits remarquables. Cf. pour un état présent de la question, l'exposé précis et documenté de Jean Cazeneuve (article „Classes“ de l'*Encyclopædia Universalis*).

et comme en un microcosme révélateur, les caractéristiques maîtresses de la civilisation européenne : la diversité interne et le progrès continu. Guizot, la prenant à sa naissance, la définit remarquablement par la réunion d'éléments multiples, par une évolution qui la transforme, et l'ouvre à l'avenir. Ce serait, dit-il, une absurdité que l'emploi d'un terme identique, le mot bourgeoisie, amenât à confondre des réalités qui varient avec les temps : « C'est peut-être dans la diversité de sa composition aux diverses époques de l'histoire qu'il faut chercher le secret de sa destinée »<sup>622</sup>. Esquissant alors un portrait moral de la bourgeoisie en ses âges successifs, Guizot, d'une part, fustige rétrospectivement « la prodigieuse timidité d'esprit des bourgeois »<sup>623</sup>, leur humilité politique ; et, d'autre part, en l'un des rares passages où affleure et se perçoit quelque lyrisme personnel contenu, il évoque les qualités qu'exige l'esprit politique : « la grandeur de l'ambition et la fermeté de la pensée »<sup>624</sup>. Or la bourgeoisie, même en ses « plus lointains descendants »<sup>625</sup>, évidemment les contemporains, ne possède pas ces qualités. Ce jugement exprime un regret personnel et indique une tâche qu'il voudra remplir<sup>626</sup> : donner à la bourgeoisie de son temps conscience de sa force, au rebours du sentiment de faiblesse qui lui vient de ses origines. Car, à un moment historique où les sociétés sont poussées « vers cette unité haute et libre, but glorieux des efforts et des vœux du genre humain »<sup>627</sup>, où la « nationalité » enfin réalisée ne pose plus que le problème du rapport entre gouvernement et peuple, il est de fait que « des dispositions toutes modernes » sont apparues qui assureront nécessairement au « public » sa part « dans le gouvernement du pays, une influence, un poids qui ont constamment manqué et dû manquer aux bourgeois nos aïeux »<sup>628</sup>. La réflexion historique débouche ainsi sur les questions d'actualité, soumises désormais à l'opinion publique, que par ailleurs Guizot travaille à former. Au premier rang de ces questions se pose naturellement celle du « pouvoir absolu » qui est absolument détestable « quel qu'il soit, quelque nom qu'il porte et dans quelque but qu'il s'exerce »<sup>629</sup>. Voilà l'adversaire à combattre, en évitant de

---

622 *Ibid.*, p. 182. Guizot excelle particulièrement dans les tableaux comparatifs qui mettent en lumière le sens d'une évolution par la comparaison d'une même classe, ou d'Etats, à diverses époques. Cf. par exemple pp. 170 et sq. la comparaison des communes françaises aux XII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

623 *Ibid.*, p. 183.

624 *Ibid.* N'est-ce pas son propre portrait qui transparaît dans ce paragraphe ?

625 *Ibid.*, p. 184.

626 Cf. P. Rosanvallon, op. cit., p. 201-203.

627 *Ibid.*, p. 189.

628 *Ibid.*, p. 184.

629 *Ibid.*, p. 302.

renouveler les erreurs du XVIIIe siècle<sup>630</sup>, et en sachant que le XIXe siècle a le devoir, mais aussi le mérite de reconnaître que tout pouvoir humain « porte en lui-même un vice naturel », qu'il faut donc lui assigner une limite que seule « la coexistence légale de tous les droits et de toutes les libertés peut fixer ». <sup>631</sup> Guizot retrouve les leçons de son cours sur le gouvernement représentatif<sup>632</sup> ; il assure l'unité de son œuvre multiple et la convergence des aspects divers de sa personnalité.

## Les doctrinaires

Guizot n'est pas seul ; autour de lui gravite un groupe, une école de pensée qui rassemble des hommes de grande qualité intellectuelle, publicistes, politiques, universitaires, qui savent émouvoir et instruire l'opinion libérale à la fin de la Restauration. Lui-même est éminemment représentatif des «doctrinaires» dont il devient, après Royer-Collard, le maître à penser.<sup>633</sup> Ce rassemblement a évolué en grandissant ; il tient une place à part sur l'échiquier dans l'éventail des opinions libérales. En effet, ils transportent et transposent dans leur politique leurs principes «spiritualistes», disent s'opposer radicalement au «sensualisme» et aux systèmes théoriques du XVIIIe siècle, fondent leurs opinions sur les nouvelles bases qu'inventent la sensibilité et la philosophie de l'époque. En quoi ils se distinguent très nettement du libéralisme ordinaire, celui des lecteurs du *Constitutionnel*, masse puissante, unie dans le culte de la tradition voltairienne et forte de son inertie intellectuelle, mais aussi, plus subtilement, des têtes pensantes et relativement novatrices de cette même tradition «philosophique» tels l'idéologue Destutt de Tracy et surtout Benjamin Constant. Cette position particulière s'explique, certes, par leur âge ; les doctrinaires sont, sauf Royer-Collard né en 1763, né vers 1790-1800.<sup>634</sup> Le rétablissement de la paix en 1815, les débuts de la Restauration ont signifié leur départ vers l'avenir. Jeunes, ils ont vécu et pensé la Restauration comme la première génération consciente de la France révolutionnée, métamorphosée par la longue crise de 1789-1815, comme ceux que l'avenir appelait à « régénérer en même temps

---

630 *Ibid.*, p. 303.

631 *Ibid.*

632 Cours de 1820-1822.

633 Cf. P. Rosanvallon, op. cit., p. 26.

634 Guizot en serait l'aîné (1787), Rémusat est né en 1797. Mais les hommes politiques auxquels ils s'allient sont plus âgés : outre Royer-Collard (1763) on trouve principalement Camille Jordan (1771), Pierre Serre (1776) qui se séparera d'eux, et en intermédiaire le duc V. de Broglie (1785), qu'une grande amitié unit à Guizot.



qu'à clore la Révolution française »<sup>635</sup>. Témoins accusateurs du double échec de l'ancien régime et de la période Révolution-Empire, désireux d'en tirer des enseignements constructifs, ils se trouvent en pleine force créatrice dans les années 1820-1830. C'est dire aussi que, sous la Restauration, ils sont bien les hommes du présent, la génération montante d'un présent auquel les hasards ou la fatalité de l'histoire ont légué d'extraordinaires leçons contraires, à déchiffrer, à dépasser. Tous sont, sincèrement ou officiellement, partisans du régime, mais en un sens strictement constitutionnel ; c'est-à-dire qu'ils sont adversaires déterminés des contre-révolutionnaires, des ultras. A l'instar de leur maître Royer-Collard, ils veulent que la royauté restaurée s'appuie sur la Charte, gage et garantie d'une union réelle entre les formes du passé et les aspirations de l'avenir. Ils vivent, ils expriment au mieux cette idée que la Charte, transaction fondatrice, assure à la royauté et à la nation que ne se renouvelleront pas les erreurs opposées et semblables de la souveraineté absolue, du roi, d'un homme, n'importe.

La royauté et la liberté: ils acceptent volontiers la première et revendiquent ardemment la seconde. Et ils aiment à le dire, et ils ne détestent pas s'écouter. Que d'enseignants parmi eux ou près d'eux ! Royer-Collard, Guizot, Cousin, illustres professeurs, et Dubois et Jouffroy. Ils s'adressent par leurs cours, par les revues qui diffusent leur influence (le *Globe*, la *Revue française*) à un public cultivé et eux-mêmes constituent bien une élite intellectuelle dont la seule faiblesse, mais très voyante, est d'avoir excessivement conscience de sa valeur. Un jugement connu, de Rémusat, les définit : « Le monde se divise en hommes qui comprennent et en hommes qui ne comprennent pas. »<sup>636</sup> Eux, pensent-ils, comprennent admirablement, ils expliquent la vie de leur époque avec l'assurance d'un historien qui analyse la fatalité d'un passé mort. Ils connaissent le sens de l'histoire, qui se confond avec le sens qu'ils donnent à leur jeunesse, à leur ambition, à leur action. D'où quelque dogmatisme hautain qui souvent irrita leurs contemporains. Mais aussi ils combattent noblement, et prennent de gros risques ; un pouvoir vindicatif leur inflige des épreuves répétées, mises à l'écart, révocations, suppressions de cours, procès (Guizot, Cousin, Dubois, et autres) ; ils les subissent avec courage et s'acharnent. En 1829, avec tous les libéraux, ils ne voient plus qu'une absurdité anti-historique dans cette volonté de retour au passé que symbolise le nom de Polignac. Et ce sera finalement, on le sait, Royer-Collard lui-même qui remettra à Charles X l'adresse des 221, acte décisif, qui préparera l'effondrement du régime. Alors ces libéraux d'une grande qualité, partisans convaincus de la royauté, passionnés de liberté, auraient-ils été exemplaires à la fois par leur intelligence et par leur

635 Cf. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, I, p. 159.

636 Cf. P. Rosanvallon, op. cit., p. 174.

inintelligence de ce « présent » qu'ils croyaient si bien comprendre ?<sup>637</sup>

En fait ils ont raison, ou plutôt la révolution de Juillet va très bientôt leur donner raison ; après cette épreuve, lors de la distribution des prix, ils triompheront. Mais cette victoire, en les stérilisant littérairement, fera que la Restauration demeurera leur grande période d'épanouissement intellectuel ; et surtout cette victoire peut également signifier leur erreur. Et cette erreur est très significative, de façon générale, en raison même de leur éminente qualité. Si l'on définit « la doctrine » par son adhérence au présent de la Restauration, par son intelligence théorique des conditions de vie du régime, par son combat contre les erreurs patentes, c'est, aussi, l'écart entre leur lucidité et l'objet de leur lucidité qui frappe. Ils ont admirablement compris la Restauration en idée et comme « modèle » historique ; ils l'ont comprise idéalement, en doctes, en intellectuels. Mais concrètement, la réalité du régime leur a montré le désaccord, l'écart grandissant entre l'image qu'ils en avaient projetée et la réalité. Plus la Restauration dura, plus aussi « l'opportunisme supérieur » dont on les accuse<sup>638</sup> avait à se montrer supérieur aux événements ; l'intermède Martignac ne permit à Cousin, à Guizot que les succès oratoires du professorat ; puis la nomination de Polignac signifia que le régime se décidait contre eux, et exacerba leur opposition. Or le libéralisme les avait étroitement liés à la Restauration, à la légitimité. Leur idée de monarchie parlementaire, de compromis politique et de synthèse historique entre l'Ancien régime et la Révolution, supposait tout à la fois d'accepter et la légitimité venue des siècles et les acquis de la Révolution, mais aussi de refuser l'exigence potentielle qu'elle annonçait d'acquérir encore. La doctrine disait avoir fixé le juste terme, marquait l'arrêt définitif de l'histoire. Guizot, s'il s'intéresse à la révolution anglaise<sup>639</sup>, n'a pas consacré d'étude à la Révolution française.<sup>640</sup> Le sujet était périlleux : cette histoire proche vivait toujours dans les esprits. Lui-même a écrit qu'aucune société n'aime son péché

637 Cf. leur éloge par José Ortega y Gasset dans sa préface à l'édition française de sa *Révolte des masses*, Paris : Stock, 1937 : « Il est incroyable que, pendant les premières années du XIXe siècle, époque de rhétorique et de confusion, un livre tel que l'*Histoire de la civilisation en Europe* ait pu être écrit. L'homme d'aujourd'hui y peut encore apprendre comment la liberté et le pluralisme sont deux choses réciproques et constituent toutes deux l'essence permanente de l'Europe. Mais Guizot a toujours eu mauvaise presse comme d'ailleurs tous les doctrinaires... Je veux avoir le courage d'affirmer que ce groupe, la risée de tous, l'objet des plus basses plaisanteries, représente à mon avis la plus haute valeur politique du continent au XIXe siècle ».

638 Cf., in *Etudes et Documents*, Conseil d'Etat, Paris 1964, Jean-Jacques Chevallier, « La pensée politique des Doctrinaires de la Restauration », p. 14 : « Il a été dit plus d'une fois, dans un esprit de sarcasme, que leur doctrine était, paradoxalement, de ne pas en avoir, tout leur art ayant été – notamment dans les cas de Royer-Collard et de Guizot – de masquer sous des airs et des concepts supérieurs un opportunisme non moins supérieur ».

639 Ses premiers volumes sur le sujet sont publiés en 1826-1827 ; il ne les continuera qu'après 1848.

640 Cf. P. Rosanvallon, op. cit., p. 204 et sq., sur les raisons qu'il pouvait avoir de ne pas en traiter.

originel et que toutes cherchent donc à dissimuler leur naissance : pour une restauration, en particulier, la révolution qui l'amena constitue l'évidence de ce pourquoi, de ce contre quoi elle existe, et l'évoquer, c'était rappeler sa cause première. Pour les contre-révolutionnaires, la solution était relativement aisée : ils prenaient la révolution «en bloc» et, suivant la leçon des Maistre et Bonald, la condamnaient absolument ; pour les libéraux Mme de Staël avait proposé, avec succès, son interprétation qui séparait nettement le faste et le néfaste : c'était le bon choix, celui de l'esprit critique. Au fil des années les publications de Souvenirs et de Mémoires se succédaient et on commençait à les rassembler. En même temps commençaient aussi à paraître des ouvrages qui présentaient une vision «historique» de la Révolution<sup>641</sup>. Mais toujours, nécessairement, qu'ils soient le fait d'acteurs ou de spectateurs du drame, ces ouvrages posaient le problème de toute histoire vécue, contemporaine : celui de sa possibilité théorique ; et cela de façon d'autant plus aiguë sous la Restauration que les enjeux politiques du passé étaient actuels et que l'histoire constituait un alibi commode à la politique.

Vers 1820, un contre-révolutionnaire, A. de Jouffroy, s'interroge dans la préface de ses *Fastes de l'anarchie*<sup>642</sup> : n'est-il pas trop tôt pour écrire une histoire de la Révolution ? Et il répond qu'il est bon d'instruire la jeunesse des dangers à l'heure où les libéraux tentent de ramener le pays vers les mêmes abîmes. La question est licite, mais incomplète : le problème de la distance historique dépend aussi de l'âge de l'historien. Aussi, en 1820 arrive une génération qui débute dans la vie littéraire, qui n'a pas participé aux événements de 1789-1815 et ne peut les connaître qu'indirectement, par ouï-dire, par la lecture et aussi par les conséquences qu'ils en voient.

## Thiers et Mignet

Tel est bien le cas de deux jeunes publicistes, Thiers et Mignet. Ils vont faire paraître alors leurs histoires de la révolution ; elles leur donnent plus que de la notoriété.<sup>643</sup> Leur amitié fraternelle et la communauté d'opinions autorisent à les traiter d'ensemble. Ils publient dans les mêmes années, sont issus du même milieu social, appartiennent à la même génération et les effets produits par leurs

641 Cf. l'excellente mise au point d'Alice Gérard, *La Révolution française, mythes et interprétations, 1789-1970*, Paris : Flammarion, 1970.

642 Cité par Stanley Mellon, *The Political Uses of History. A Study of Historians in the French Revolution*, Stanford University Press, 1958, p. 60.

643 Cf. Yvonne Knibiehler, *Mignet, historien libéral (1796-1884)*, Thèse Lille, 1973, ouvrage indispensable ; cf. pp. 170 et sq. le détail de la réception des deux ouvrages de Thiers et Mignet, le très grand succès de librairie de Mignet et le silence organisé par la presse ; l'histoire est curieuse.

ouvrages sont si proches que le public les unira en une « école fataliste »<sup>644</sup>. Quant aux années de publication, elles ne sont pas favorables aux libéraux : la réaction prend le pouvoir après l'assassinat du duc de Berry, les élections la renforcent encore, et les conspirations libérales échouent.<sup>645</sup> Quant à leur origine sociale, ils viennent tous deux de la petite bourgeoisie provinciale qui, on le sait, fut souvent et longtemps l'un des milieux les plus aptes à stimuler l'ambition sociale chez des jeunes gens doués : le manque d'argent et une instruction poussée, la combinaison d'intelligence et de ressentiment contre une destinée supposée injuste, ce sont là des facteurs d'autant plus actifs sous la Restauration que sévit une crise véritable, née d'un déséquilibre entre le nombre des postulants et celui des postes offerts à leurs espoirs de réussite.

Le schéma balzacien joue : Paris attire, déçoit, engloutit les grandes espérances ou exceptionnellement les couronne. Les deux « frères provençaux » y montent en 1821 ; actifs, pleins de talent, leur esprit y fait merveille ; habiles à pénétrer dans la presse et le monde libéral (leurs convictions sont fermes), ils vont réaliser, chacun pour soi, un projet identique : écrire une histoire de la révolution.

Thiers, dans son Avant-propos, soulignera un caractère important de ces années, dans cette perspective très spéciale : « Peut-être le moment où les acteurs vont expirer est-il le plus propre à écrire l'histoire ; on peut recueillir leurs témoignages sans partager leurs passions ». Lui-même marque sa position parmi ces fils et ces héritiers de la révolution, avant d'affirmer, en quelques phrases significatives<sup>646</sup>, son généreux effort de neutralité entre les adversaires. On peut en discuter : à l'heure même où la contre-révolution fait renaître les

---

644 A vrai dire, il y a quelque incertitude sur la date à laquelle le terme de « fataliste » fut accolé à leurs ouvrages. Pas de doute en 1831, puisque c'est Chateaubriand qui les caractérise ainsi ; Jullian (Introduction à ses *Extraits...*) ne se prononce pas ; Y. Knibiehler pense qu'on a parlé du « fatalisme historique » après les publications de Thiers et Mignet, à partir de 1824 (op. cit., p. 23). C'est en effet le cas. Cf. par exemple le *Journal de Delécluze (1824-1828)*, éd. Robert Baschet, Paris : Grasset, 1948, p. 308 : Delécluze parle de Mignet, de son « goût de tout réduire en système et de tout rapporter au fatalisme dont il est entiché », et de Thiers qui abuse « du système de la fatalité qu'il caresse avec autant de complaisance que Mignet » – ces lignes sont datées du 6 février 1826.

645 Le Prospectus (p. 2) de l'*Histoire de la révolution française* insiste sur ce point : « Si le moment est difficile, peut-être même périlleux pour les écrivains, il est extrêmement favorable à la recherche de la vérité. Assez éloigné des événements pour permettre de les bien juger, il ne l'est pas assez pour que tous les témoins oculaires aient disparu ».

646 On perçoit nettement une certaine distance entre leur apparence (hommage rendu à l'impartialité) et leur réalité (choix opéré) : « J'ai tâché d'apaiser en moi tout sentiment de haine ... animé d'une juste ambition ... l'orgueil des hautes classes ... injustement ... progression que je prenais pour une propriété légitime ... les âmes généreuses » : la présentation, le vocabulaire disent clairement le point de vue et la noblesse morale de son attitude.

passions anciennes,<sup>647</sup> deux libéraux vont-ils en quelque sorte normaliser cette révolution mémorable, la faire accéder à un statut nouveau, celui de l'histoire d'un passé qui s'éloigne et s'en va avec ses derniers témoins, d'un passé en train de devenir problème historique et discussion d'érudits? On peut en douter. Et la question véritable est autre. Si les contre-révolutionnaires pouvaient, à la rigueur, condamner a priori et absolument la révolution, leurs adversaires libéraux se devaient de s'interroger sur l'énorme drame qui avait fait passer la France des temps anciens aux temps modernes, mais aussi de l'affirmation des « principes de 1789 » (les leurs) à leur trahison. Traiter de la révolution, c'était rendre compte et de la victoire et de la défaite, tenter de décrire et d'analyser l'enchaînement de causes et d'effets à résultats si dissemblables : était-ce la faute du hasard, la Révolution y perdait son sens et sa grandeur ; ou celle d'une nécessité, et Joseph de Maistre aurait-il eu raison ?

Thiers et Mignet font un récit continu de la Révolution.<sup>648</sup> Leurs talents diffèrent : Mignet, plus théoricien, compose en deux volumes un exposé plus abstrait, d'allure académique, où récits et argumentations s'équilibrent harmonieusement, où des formules, des analyses globales résument et concluent nettement les développements historiques. Dans ses dix volumes, Thiers, plus disert et déjà praticien, excelle et abonde dans le récit, insiste sur les démêlés des hommes et leurs intrigues, détaille les opérations financières et militaires, et prend soin – ou bien s'abstient non moins soigneusement – de commenter.<sup>649</sup> Il ne déteste pas l'exclamation prudhommesque. Mignet l'emporte par la qualité de la pensée et du discours ; Thiers par la masse du récit et la quantité des informations. Le premier pense la Révolution en stratège et le second en tacticien.

---

647 Cf. l'avant-propos : « viennent de se réveiller ». Cf. aussi ses réflexions générales sur le problème (Adolphe Thiers, *Histoire de la révolution française*, 10 vol., Paris : Lecointe et Durey, 1823-27, X, p. 360) : « Les années épuisent les partis ; mais il en faut beaucoup pour les épuiser. Les passions ne s'éteignent qu'avec les cœurs dans lesquels elles s'allument. Il faut que toute une génération disparaisse, alors il ne reste des prétentions des partis que les intérêts légitimes, et le temps peut opérer entre ces intérêts une conciliation naturelle et raisonnable. Mais avant ce terme, les partis sont indomptables par la seule puissance de la raison ».

648 Mignet poursuit (rapidement, à la fin) son récit jusqu'en 1814 ; Thiers arrête le sien au 18 brumaire.

649 Exemples : de réprobation morale (VIII, p. 380, « l'affreux système » de la Terreur), d'abstention (la fin, si brève, du t. V ; ou VIII, p. 320 « on administrait, on combattait, on égorgait avec un ensemble effrayant » ; ou X, pp. 369-370 sur la loi dite des otages « demeurée célèbre à ce titre [...] on conçoit tout ce qu'on pouvait dire, pour ou contre cette loi ») ; l'abstention peut prendre une forme plus subtile, comparable à l'oxymore : cf. IV, 301, sur la mort des Girondins (dangereux, impolitique, etc. « mais j'aurais voulu être impolitique comme eux ») ou VI, p. 458-459 : « heureuse catastrophe... sublime et atroce à la fois ». Pour le prudhommesque, voir par exemple III, p. 3-4 (« que d'horreurs dans les suites d'une victoire », ou VIII, p. 362 (« Pourquoi d'affreuses circonstances avaient-elles obligé de créer un gouvernement de mort, qui ne règnerait et ne vaincrait que par la mort? »)). La réponse manque.

Son but, Mignet l'a fixé alors qu'il allait entreprendre son travail.<sup>650</sup> Dans une lettre du 18 mai 1822 à son ami Rouchon, il écrit : « ... la révolution inspire un grand intérêt. On veut l'opposer aux ennemis et la faire connaître aux amis. Et comme l'expliquer, c'est la justifier, comme toutes les choses nécessaires, je me suis chargé de cette besogne. »<sup>651</sup> L'expliquer, la justifier : tout est dit, et les adversaires désignés : ceux contre lesquels le *Courrier français* et son brillant journaliste s'escriment.

Les principes d'explication concernent principalement les forces en présence et le mouvement qui les entraîne. Quant aux forces elles-mêmes, Mignet a construit un système de correspondances à trois niveaux : « Une révolution est l'effet de divers systèmes qui ont agité le siècle dont elle est originaire ».<sup>652</sup> Il fait correspondre à ces forces intellectuelles des forces partisans : au catholicisme ultramontain le clergé réfractaire, au jansénisme le clergé constitutionnel, au déisme philosophique le culte de l'Être suprême institué par le Comité de salut public, au matérialisme de la société d'Holbach le culte de la raison et de la nature que décréta la Commune.<sup>653</sup> Ce premier système de correspondances trouve sa seconde spécification, qui est sociale. Dans une première étape, de 1789 à 1791, la révolution aboutit à « la constitution de 1791 [qui] était faite d'après les principes qui convenaient aux idées et à la situation de la France. Cette constitution était l'œuvre de la classe moyenne, qui se trouvait alors la plus forte »<sup>654</sup>. A cette phase «convenable» succède, par la faute des factions, une seconde phase : la multitude fit sa propre révolution, «elle eut son 14 juillet, qui fut le 10 août ; sa Constituante, qui fut la Convention, son gouvernement, qui fut le Comité de salut public. »<sup>655</sup> Mais la domination des classes populaires surexcite la résistance contre-révolutionnaire et, à partir du 9 Thermidor (1794), un « mouvement pendulaire » ramène aux conquêtes de 1791. Or, de même que l'action, il faut que la réaction aille jusqu'à son terme, l'épuisement. Il n'y aura stabilisation que par l'arrivée d'un dictateur. Tout d'abord, en une première étape de la liquidation, le Directoire donne à la révolution un nouvel accent, complémentaire et aussi important : « Cette époque

650 Y. Knibiehler a, utilement, étudié les articles que fait paraître François-Auguste Mignet à cette époque (op. cit., pp. 75 à 113) et en a établi un tableau récapitulatif. Elle a d'autre part éclairé la question, fort embrouillée, des éditions successives de l'*Histoire de la révolution française* (op. cit., note 38 du chap. V, pp. 592-593). Mes références renvoient à la première édition, en deux tomes, Paris : Didot 1824 (le second commence à la page 382).

651 Y. Knibiehler, op. cit., p. 116.

652 Tome II, p. 412.

653 *Ibid.*

654 Tome I, p. 195.

655 Tome I, p. 198. Mignet achève son chapitre IV sur la phrase significative : « Mais, comme nous le verrons, sans l'émigration, il n'y aurait pas eu de république ».

vit finir le mouvement vers la liberté et commencer celui vers la civilisation. La révolution prit son second caractère, son caractère d'ordre, de fondation et de repos, après l'agitation, l'immense travail et la démolition complète de ses premières années. »<sup>656</sup> Puis Napoléon portera à toute l'Europe l'œuvre de la révolution française et donne au continent une prodigieuse impulsion.<sup>657</sup>

L'autre principe explicatif concerne le mouvement lui-même qui entraîne les hommes, les partis, les événements. Mignet l'éclaire par une comparaison avec la révolution américaine.<sup>658</sup> Celle-ci s'est produite dans une société de fondation récente, et la victoire des Insurgés sur l'Angleterre décida tout. Au contraire, dans un pays de vieille histoire, « les changements attaquent des intérêts ; les intérêts forment des partis, les partis se mettent en lutte ; et plus la victoire s'étend, plus les ressentiments augmentent ; c'est ce qui arriva à la France. »<sup>659</sup> L'histoire, le poids du passé exercent leurs contraintes, font entrer dans la carrière révolutionnaire les classes sociales intéressées. Par exemple, après le 10 août 1792, La Fayette ne voit pas « la fatalité d'une situation qui rendait indispensable le triomphe de ces derniers venus [Jacobins, etc.] de la révolution [...] il fallait pour cela [...] un nouvel ébranlement, une nouvelle croyance, il fallait une classe nombreuse, ardente, non encore fatiguée, et qui se passionnât pour le 10 août comme la bourgeoisie s'était passionnée pour le 14 juillet. »<sup>660</sup> Ainsi, dans la course folle des révolutionnaires, se passe le témoin entre classes qui se relaient.<sup>661</sup>

---

656 Tome II, p. 554.

657 Tome II, p. 721 et sq. sur cette action de Napoléon « contre-révolutionnaire en France et rénovateur vis-à-vis de l'Europe ».

658 Cf. tome I, p. 197 : « Dans un pays nouveau, après une révolution d'indépendance, comme en Amérique, toute constitution est possible ; il n'y a qu'un parti ennemi, celui de la métropole, et, dès qu'elle est vaincue, la lutte cesse, parce que la défaite entraîne son expulsion. Il n'en est pas de même des révolutions sociales chez les peuples qui ont une longue existence ».

659 Cf. tome I, pp. 197-198.

660 Tome I, pp. 272-273.

661 Mignet emploie l'expression « lutte des classes » et Y. Knibiehler souligne justement ce point : cette conception est neuve (op. cit., p. 166). Mignet présente bien une explication des phases successives de la révolution, qui repose sur de tels conflits – et il a le grand mérite de chercher à comprendre cette histoire par des analyses de la société. Mais il ne fait pas de cette lutte entre classes un principe permanent d'explication historique. Il considère, il distingue les classes qui composent toute société ; d'évidence, après l'abolition des ordres de l'ancien régime, il existe des classes qui composent la société ; mais la rupture révolutionnaire décompose la société et le processus qui s'enclenche va les montrer en luttant chacune à son tour pour conquérir le pouvoir politique. Avant la révolution, déjà sous Louis XV, « l'époque où le tiers-état devait entrer en partage de la domination était enfin arrivée » (t. I, p. 13). Il s'agit alors du Tiers état dans son ensemble ; pendant la révolution (t. I, p. 196), « le peuple n'était point encore assez avancé pour entrer en partage du pouvoir ; aussi n'est-ce que par accident et d'une manière passagère qu'il est tombé entre ses mains ; mais il recevait l'éducation civique, et s'exerçait au gouvernement dans les assemblées primaires, selon le véritable but de la société, qui n'est pas de donner ses avantages en patrimoine

Cette méthode d'explication garantit la continuité du mouvement général qui emporte le pays de 1789 à 1814 ; le décompose en phases successives ; attribue à des classes sociales la prise en charge et la responsabilité de chacune de ces phases et définit ainsi la logique interne de ce mouvement qui mène d'une stabilité initiale à la stabilisation finale. Mais si le mouvement lui-même peut paraître commandé par une continuité irréfragable : la nécessité, les phases, elles ont leurs caractéristiques particulières et ne sont pas également estimables : Mignet explique le tout, mais ne justifie pas tout.<sup>662</sup> Par exemple la chute et l'exécution des Girondins signifient qu'alors périrent les tardifs, mais derniers défenseurs de l'humanité, de la modération ; les derniers qui voulurent la paix entre les vainqueurs de la révolution, la miséricorde pour les vaincus. Après eux, aucune voix ne se fit plus entendre de quelque temps contre la dictature de la Terreur ; elle frappa, d'un bout de la France à l'autre,

---

à une classe, mais de les y faire participer toutes lorsqu'elles sont capables de les acquérir. C'était là le principal caractère de la constitution de 1791 : à mesure que quelqu'un devenait apte à posséder ce droit, il y était admis ; elle élargissait ses cadres avec la civilisation, qui chaque jour appelle un plus grand nombre d'hommes à l'administration de l'Etat. C'est par là qu'elle avait établi la véritable égalité, dont le caractère réel est l'admissibilité, comme celui de l'inégalité est l'exclusion » (on voit la proximité de telles formules avec la pensée de Guizot et des doctrinaires). Après la révolution, à l'époque du Directoire, Mignet résume le mouvement (II, p. 552) qui a fait se succéder dans la recherche et la conquête du gouvernement « chacune des classes qui composaient la société [...] aucun de ces gouvernements ne put se consolider, parce que tous furent exclusifs. Mais, pendant leurs essais, chaque classe, momentanément dominatrice, détruisit dans les classes plus élevées ce qu'il y avait d'intolérant et ce qui devait s'opposer à la marche de la civilisation [...] au moment où le directoire succéda à la convention, les luttes de classes se trouvèrent extrêmement ralenties ». Alors commence la recomposition de la société qui a trouvé un ordre nouveau, enfin adapté aux vœux et besoins du temps ; et la lutte des classes, telle qu'elle s'est provisoirement manifestée dans la guerre civile, s'apaise (II, p. 679 : « La convention avait licencié les classes »).

D'autre part, la pensée de Mignet, loin d'être fondée sur des principes matérialistes, me semble clairement reposer sur des idées très contraires, comme le montrerait le système de correspondances qui fait passer des idées aux partis puis aux classes. Dans le cours de ses développements, il lui arrive de condamner nettement l'idéologie matérialiste (cf. II, pp. 411-412) : traitant du conflit entre le Comité de salut public et la commune, il avance que « la faction municipale était le dernier terme de la révolution. Opposée de but au comité de salut public, elle voulait au lieu de la dictature conventionnelle, la plus extrême démocratie locale, et au lieu de culte, la consécration du matérialisme. L'anarchie politique et l'athéisme religieux, tels étaient les symboles de ce parti, et les moyens par lesquels il comptait établir sa propre domination ». Ce ne sont pas là des éloges.

Cependant, sur ce point, on notera avec Y. Knibiehler (op. cit., p. 28 et sq.), dans son premier ouvrage publié (*De la féodalité des institutions de St. Louis*, Paris 1822), la composante matérialiste de ses conceptions du « fatalisme » ; mais l'on insistera plutôt, et toujours avec elle (pp. 37 et sq.) sur les influences idéalistes et éclectiques (p. 52 et sq. sur la rencontre et l'amitié avec V. Cousin) et sur son rapide changement (pp. 118 et passim).

662 Mignet n'abuse pas des qualifications morales, mais ses jugements sont nets. Celui-ci, qui lui fut reproché, marque bien sa position sur le problème du déterminisme et de son appréciation historique des phénomènes : la Convention vient de s'achever, « trois années de dictature avaient été perdues pour la liberté, mais non pour la révolution » (tome II, p. 551).



des coups redoublés et silencieux.<sup>663</sup> Le leçon est nette, et l'avertissement valable pour le présent : « Puisse cet exemple apprendre une vérité qui, pour le bien des hommes, a besoin de devenir commune, c'est qu'en révolution tout dépend d'un premier refus et d'une première lutte ! Pour qu'une innovation soit pacifique, il faut qu'elle ne soit pas contestée. Sinon, la guerre se déclare, et la révolution s'étend, parce que le peuple entier s'ébranle pour la défendre. Lorsque la société est ainsi remuée dans ses fondements, ce sont les hommes les plus audacieux qui triomphent, et, au lieu de réformateurs sages et modérés, on n'a plus que des réformateurs extrêmes et inflexibles [...]. Qu'on recherche ce qu'étaient devenus, en 1794, les hommes de 1789, et on les verra entraînés également dans ce grand naufrage. »<sup>664</sup> L'explication déterministe du mouvement n'exclut donc pas approbations et condamnations. La « classe moyenne » a fait la bonne révolution, la modérée, celle de 1789-1791 ; les « classes inférieures » ont fait la mauvaise révolution, l'extrême, celle de la Terreur. Resterait le problème de l'articulation entre les phases de toute la période. Si l'on considère la cause déterminante, en premier ressort, du processus révolutionnaire, on voit que Mignet attribue aux deux ordres privilégiés, le clergé et la noblesse, la responsabilité, la culpabilité premières. Par leurs refus initial puis répété de réformes justes et bien fondées ; puis par l'émigration et enfin par l'incitation et la participation à la guerre extérieure, les privilégiés ont provoqué et radicalisé le mouvement révolutionnaire dans sa marche désormais inexorable vers son paroxysme, la Terreur, et vers sa fin, la dictature. En ce sens et dans cette mesure, ils ont été les grands fauteurs de la Révolution. L'autre classe coupable, la « multitude », est entrée en action et a conquis le pouvoir pour défendre la révolution, et l'a défendue telle qu'elle s'est montrée. Seule, donc, est justifiée, au moins dans ses inspirations, la bourgeoisie qui a su concevoir et réaliser la « première » révolution, celle qu'il importe maintenant d'achever<sup>665</sup>, parce qu'elle fut et demeure juste.

Dans une note de son *Histoire de la Révolution française*<sup>666</sup>, Thiers renvoie à l'ouvrage de son ami et précise la différence d'intentions : il fait une

---

663 Tome II, pp. 433-434.

664 Tome I., p. 195.

665 *Ibid.*, les pages finales 725-726 : il faut désormais à la France, « dans le gouvernement, une liberté politique réelle, et dans la société, le bien-être matériel que produit le développement sans cesse perfectionné de la civilisation ». C'est-à-dire qu'il applique à l'actualité les deux idées de liberté et de civilisation qu'il a développées à l'occasion de son analyse du Directoire (pp. 552 et sq.). Et il applique également à la contre-révolution son idée qu'une réaction doit aussi continuer à se développer jusqu'à son épuisement, et il mentionne « le gouvernement d'un parti contre la Charte : ce mouvement rétrograde doit avoir son cours et son terme ». « Mais on ne pourra désormais régir la France d'une manière durable, qu'en satisfaisant le double besoin qui lui a fait entreprendre la révolution ».

666 *Histoire de la Révolution française*, Paris, 1823-1827, 10 vol., cf. vol. III, p. VII, en note.

« histoire » tandis que Mignet aurait fait un « tableau politique et philosophique. » L'assertion sans doute n'est pas tout à fait conforme à la réalité.<sup>667</sup> Le projet initial (un « précis » de trois volumes) prit l'ampleur des dix volumes parus de 1823 à 1827. Vu dans son ensemble, l'ouvrage présente un récit linéaire et détaillé des événements principaux, fondé sur une documentation d'époque.<sup>668</sup> Manque l'armature intellectuelle et « philosophique »<sup>669</sup> du récit de Mignet ; la pure consécution, ponctuée de réflexions personnelles, se substitue à l'argumentation déductive. Mignet exposait des idées ; Thiers les suppose, et tranche. Mais dans les deux ouvrages se retrouve le même clivage capital : le 9 Thermidor amorce le « mouvement pendulaire » chez Mignet, arrête le « mouvement ascendant » et commence le « mouvement rétrograde » chez Thiers.<sup>670</sup>

Les points de vue historico-politiques des deux auteurs sont très proches. Thiers aussi expédie, ou plutôt exécute, rapidement l'Ancien régime<sup>671</sup> ; fustige les privilégiés<sup>672</sup> ; réproouve l'action de la « multitude », cette « populace »<sup>673</sup>, et de façon générale se prononce pour les modérés et contre tout ce qu'entraînent extrémisme<sup>674</sup> et fanatisme. Les analyses du 18 Brumaire, espoir du pays et de ses élites, déception des idéaux républicains, sont également apparentées. Mais, lors même que les interprétations se ressemblent dans leurs grandes lignes, des nuances, des différences de sensibilité apparaissent, qui accentuent ou atténuent les appréciations, sans pourtant manifester une véritable divergence intellectuelle. On peut, en particulier, remarquer chez Thiers l'importance de la valeur « nationale » de la révolution et des

---

667 Cf. sur ce point Y. Knibiehler, op. cit., pp. 127 et sq. C'est là que l'on trouvera les meilleures indications sur les problèmes traités dans ces paragraphes, ainsi que sur d'autres que l'on ne peut aborder (rapports avec les articles du *Courrier français*, documentation et sources, consultation des témoins, etc.).

668 C'est-à-dire fondée sur des informations de première main et les quelques ouvrages alors parus.

669 Ainsi que fut qualifiée, à l'époque, la méthode historique de Mignet (Y. Knibiehler, op. cit., p. 143).

670 Cf. VII, p. 179.

671 Cf. I, pp. 36-38 : situation « intolérable. Tout était privilège [...], tout était entrave » etc., ou pp. 130 et sq. « les absurdes institutions de l'ancien régime ».

672 Cf. I, p. 50 et surtout 215, où les députés de la noblesse et du clergé sont dits se dresser toujours contre l'assemblée elle-même, contre le peuple, les nègres, les juifs, les protestants et la France quand Gênes protesta pour la réunion de la Corse au royaume, « en un mot : étrangers, indifférents, dans toutes les discussions utiles » ; ou IX, p. 83 à propos de Venise et de « l'aveuglement ordinaire de toutes les aristocraties ».

673 Mot qui revient souvent chez Thiers, concurremment avec « multitude », « parti populaire » etc. Cf. par exemple III, p. 140 et passim.

674 Cf. par exemple les hébertistes, « ces misérables » (V, 182) ou Marat (II, 217) « devenu par ses provocations au meurtre, un objet d'horreur pour tous les hommes qui n'avaient pas dépouillé toute civilisation ».

sentiments patriotiques qu'elle fait vibrer.<sup>675</sup> C'est la personnalité des auteurs, leur manière de traiter une matière identique, qui créent les contrastes. La brièveté quelque peu sentencieuse, la logique de nécessité qui gouverne l'ordonnance du récit de Mignet font place aux contraintes accidentelles des circonstances, au pragmatisme de Thiers, et à sa verve prolixe. Mais ces quelques nuances n'empêcheront pas critiques et lecteurs de ressentir des impressions semblables. L'opinion réunira les deux « frères provençaux » dans un jugement global<sup>676</sup> : Tous deux présenteraient une même conception de la révolution, vite qualifiée de « fataliste ». Que signifie cette appellation ?

En langage d'aujourd'hui, le fatalisme équivaut à peu près au déterminisme.<sup>677</sup> Le terme d'origine, fatalité, est lourd de tragique depuis l'Antiquité, et il est particulièrement employé dans la critique littéraire. Mais aussi l'idée que la Révolution ou la Terreur auraient été « fatales » a déjà donné lieu à des discussions.<sup>678</sup>

Bien que Mignet ait été très probablement à l'origine de la théorie du « fatalisme » et qu'il en donne les formulations les plus nettes<sup>679</sup>, sur le moment, le public l'attribua plutôt à Thiers, parce que la presse accueillit plus généreusement ses livres et que sa renommée d'homme politique le fit davantage connaître. De toute façon il n'apparaît pas que le mot de « fatalisme » ait, *a priori*, un sens conducteur ; implicitement il serait plutôt critique.

---

675 Cf. par exemple III, p. 134 : « Dumouriez, malgré ses fautes [...], n'en fut pas moins le sauveur de la France, et d'une révolution qui a peut-être avancé l'Europe de plusieurs siècles », ou VIII, p. 74 : le souvenir de la Convention est resté terrible, « mais pour elle il n'y a qu'un fait à alléguer, et tous les reproches tombent devant ce fait immense : elle nous a sauvé [sic] de l'invasion étrangère » et, à supposer que l'émigration ait pu rentrer en France en 1793, tous les bienfaits de la révolution seraient devenus vestiges et l'on aurait connu l'anarchie sanglante et basse d'aujourd'hui au-delà des Pyrénées » (c'est l'époque de l'expédition d'Espagne). Quant aux conclusions portées sur l'œuvre de la Convention, cf. le jugement de Mignet opposant liberté perdue et révolution gagnante.

676 Cf. la documentation rassemblée par Y. Knibiehler (op. cit., pp. 128 et sq. ; pp. 166 et sq.) et en particulier ses analyses et conclusions sur la discrétion des commentaires sur Mignet, sur l'abondance des articles consacrés à Thiers, et sur l'effacement volontaire de Mignet : il y a là un problème curieux.

677 Cf. Y. Knibiehler, op. cit., p. 33. Le mot aurait eu une coloration libérale (cf. le texte des « deux libéraux » évoqué par Reizov, op. cit., p. 360).

678 Cf. par exemple le texte de Benjamin Constant de 1797, réédité dans les *Mélanges de littérature et de politique*, Paris : Pichon & Didier, 1829 (*Des effets du régime qu'on a nommé révolutionnaire relativement au salut et à la liberté de la France*) : « Ne prêtez pas à des attentats l'exercice d'une fatalité irrésistible », etc. (cité par Y. Knibiehler, op. cit., p. 179). Voir aussi Reizov, op. cit., p. 360.

679 Cf. Y. Knibiehler, op. cit., p. 128. Dans les dernières pages de son t. X (pp. 527-30), Thiers multiplie significativement les « il fallait » ou les « [la révolution] devait » ; mais sauf omission, la théorie „fataliste“ n'est pas exposée, ni clairement appliquée de façon logique dans le cours de son livre.

En effet une telle vision «fataliste» paraît enlever la responsabilité de l'histoire à l'individu et à la liberté<sup>680</sup> : et, de fait, Mignet confère une importance déterminante aux mouvements des groupes, partis ou classes, à leurs passions collectives ; les raisons motrices de l'histoire dépasseraient, sauf exception (Napoléon), les capacités d'intervention d'une personnalité. Un mouvement déterminé, obéissant à ses lois, s'exerce sur l'homme avec une telle puissance que des erreurs de parcours (Terreur, efforts contre-révolutionnaires, despotisme d'un homme de génie) doivent être « fatalement » rattrapées par l'histoire. A ce niveau de sens, «fatal» n'est plus tant opposable à fortuit, accident ou hasard, qu'à la puissance traditionnellement admise, la Providence ; et, de fait, et pour cette raison en particulier, la théorie de Thiers et de Mignet a été très mal reçue du côté catholique conservateur.<sup>681</sup> Les deux conceptions, providentialiste et fataliste, se correspondent bien ; Dieu ou une force innommée dominant et meuvent l'histoire ; dans les deux cas ses processus reçoivent une explication générale. Mais le sens, la valeur, les implications de ces deux explications diffèrent radicalement. La Providence, action de la sagesse de Dieu, manifeste la présence du transcendant et donne une finalité religieuse à l'histoire, et l'idée s'intègre dans la tradition de la Bible – et de Bossuet. Tout au contraire, en soi, le fatalisme (ou le déterminisme) est immanence. Action, finalité, valeurs de l'histoire deviennent ou demeurent simplement profanes. Dans les deux théories, les événements révolutionnaires restent dirigés par une nécessité,

---

680 C'est le reproche principal que Chateaubriand fera au système fataliste dans la préface de ses *Études historiques*, Paris : Ladvocat, 1831 : « Il sépare la morale de l'action humaine [...] système qui barrait l'individu pour ne s'occuper que de l'espèce [...] c'est lui contester la valeur *absolue* qu'il possède, indépendamment de sa valeur *relative* » (p. 47) et il dénonce les « écoliers », « théoristes de Terreur », qui « n'ayant point le talent des maîtres », s'emploient à justifier les excès révolutionnaires. En 1826 (2 février, *Journal* de 1824-1828, pp. 304) Delécluze écrit que Mignet ne voit dans « quelques scélérats de la révolution [...] que des agents passifs qui obéissent à une inévitable nécessité » ; et de même pour Thiers : « Son système de fatalité l'a conduit à faire abstraction de toutes les vertus privées des hommes ». C'est une critique inverse, pour son inspiration, que développe Laurent (de l'Ardèche) Urelt de Leuze dans sa *Réfutation de l'histoire de France de l'abbé de Montgaillard*, Paris : Delaforest & Ponthieu, 1828 : ce saint-simonien fait compliment à Mignet de son talent personnel, mais critique vertement les libéraux « stationnaires » et leurs « abstractions », et s'emploie à réfuter la théorie de la « seconde révolution », populaire, selon Mignet, ou la sympathie de Thiers pour les Girondins : « Où en serions-nous si les politiques de la Montagne avaient pu reculer en 1793, comme les historiens de 1822 [...] les hommes ne manquent jamais aux circonstances » ; les libéraux, malgré leurs mérites, ne savent pas aller jusqu'au bout de leur pensée (cf. p. 282 et surtout pp. 224 et sq., 261-62, 289).

681 Cf. Y. Knibiehler, op. cit., pp. 168-69, qui conclut très bien que « la pensée théocratique, la pensée contre-révolutionnaire, se trouvent ébranlées sur leur base : la *révolution crime et châtement* fait place à la révolution simple fait social. Le réalisme de Mignet balaie le satanisme romantique dont un Joseph de Maistre avait auréolé la Terreur ; [...] le rationalisme de Mignet, fils des Lumières, arrache la révolution au romantisme des réactionnaires et des républicains pour la rendre au pragmatisme des libéraux ». Elle souligne aussi le silence systématique de la presse conservatrice (p. 170), ce qui ne permet guère de référence qu'après 1830 (cf. pp. 184-85 les réactions de Nettement).

qu'ils soient assimilés par une idéologie religieuse ou qu'ils revêtent un sens purement historique, comme chez Mignet. Mais dans ce cas le phénomène est uniquement humain : c'est de lui-même, de son passé comme de son avenir, du mouvement de sa propre histoire, que l'homme tient sa profondeur. L'histoire la lui révèle, la lui enseigne, et elle lui donne de ne plus relever que de soi – et l'on est déjà sur la voie que Michelet exprimera plus tard par sa fameuse maxime: «L'homme est son propre Prométhée». On voit que cette conception «fataliste» pouvait faire naître questions et polémiques générales, pas seulement sur la Révolution. Ceci d'autant plus que Mignet mêlait confusément «fatalisme» et idéal libéral: le déterminisme apparaissait comme le moyen de parvenir précisément à la réalisation des idées, des besoins, des intérêts «justes», et ce qui, en bonne méthode, peut sembler contradictoire – une relation causale et un système de valeurs – était affirmé d'ensemble: difficulté majeure qu'évidemment un système théorique résolvait, la fin et le moyen y étant séparés et unis. Mignet, par cette confusion, retrouvait certaines leçons du providentialisme, mais privé des ressources infinies que donnait l'usage de la Providence à Joseph de Maistre. Or il se trouve qu'il semble bien avoir soigneusement lu les *Considérations sur la France* (1796) de ce dernier<sup>682</sup> ; mais s'il les cite, non sans ironie<sup>683</sup>, c'est pour justifier et non plus pour jeter l'anathème. Et sa méthode implique une présentation «naturelle», d'allure «scientifique», qui donne aux phénomènes une apparence de neutralité objective. Etant donnée la place tenue dans l'opinion de l'époque par la Révolution, et la charge émotionnelle des événements racontés, cette accommodation du regard ne pouvait qu'étonner et parfois scandaliser.<sup>684</sup>

682 Cf. Y. Knibiehler, op. cit., p. 131-32, qui marque bien que si Mignet reprend certaines idées et expressions de Maistre, c'est pour « les retourner contre leur auteur ».

683 Cf. I, p. 270-71.

684 L'idée proposée ici me semble à la fois fondamentale et discutable. Fondamentale en ce qui regarde les mentalités de l'époque ; et discutable en ce qui concerne les expressions écrites et les témoignages. Car en ce domaine du vocabulaire, chevauchements et glissements de sens abondent, naturellement. C'est un fait, l'on rencontre chez Guizot les deux mots „fatal“ et „Providence“ dans le même paragraphe (*Histoire de la civilisation*, éd. cit., p. 240, où la Providence exerce une action fatale). Il est vrai également que Thiers termine son *Histoire de la Révolution* en affirmant qu'il a tâché « de saisir les profonds desseins de la Providence ». Quant à la signification du fatalisme de Mignet, la question reste entière d'un déterminisme soumis à un idéal (cf. Y. Knibiehler, op. cit., p. 30). Cf. sur ce point les réflexions de P. Bénichou (*Le temps des prophètes*, op. cit., pp. 18 et sq.) sur les dilemmes de la philosophie libérale.

Sur ce problème, c'est peut-être Barante qui s'est exprimé le plus nettement dans son article «Sur les tableaux de genre et d'histoire publiés par M. Barrière et sur l'Histoire de France au XVIIIe siècle» (1828, cf. *Mélanges historiques et littéraires*, II, pp. 251 et sq.). Il critique, sans nommer Thiers ni Mignet, les conceptions fatalistes de la révolution : « Aujourd'hui on ne veut plus que rien ait été accidentel dans cette série de faits enchaînés les uns aux autres ». Et il leur oppose, à la façon de Guizot, la Providence : « Subjugués par ce déploiement manifeste d'une volonté

Sous la Restauration, c'est aux libéraux que la révolution posait la question, lancinante, de son dérapage tragique et de sa fin impériale. Comment s'en réclamer? Et comment renier les principes et les «lumières» du XVIII<sup>e</sup> siècle qui les éclairaient toujours? Les *Histoires* de Thiers et de Mignet fournissent une réponse possible et habile. Elles permettent en quelque sorte d'exorciser le monstre et de le réintégrer dans l'histoire de la communauté nationale, et aussi de le domestiquer au service de leur cause. Cette époque publiquement, officiellement condamnée, et dont on les accusait à la moindre occasion de vouloir faire renaître les horreurs, elle était le moment de la plus grande gloire française (accentuation Thiers) et de la métamorphose moderne de la France (accentuation Mignet). Par l'histoire telle qu'ils la concevaient, elle devenait objet de connaissances où l'opinion publique se reconnaissait à la fois dans un passé proche, unique, et dans son présent qui n'était plus l'Ancien régime.

Passé accepté, mais aussi trié, utilisé. Par la distinction des classes, les unes coupables (privilegiés, multitude), les autres innocentées (classe moyenne), Thiers et Mignet séparaient le bon grain de l'ivraie. Par ce criblage, par leurs jugements moraux et sociaux qui reflètent précisément la moralité de leur propre classe, ils désignent et définissent ce public qu'ils visent. Leur vision historique est une vision politique.

Comme vision historique, elle relègue le passé prérévolutionnaire dans les ténèbres. L'ancien régime a été détruit, aboli, il est mort. Et il ne servirait de rien de tenter de ressusciter ce mort, car il est déjà remplacé. Les effets de l'œuvre de la Révolution sont là, évidents dans la France actuelle qui ne saurait les effacer puisqu'ils sont inscrits dans sa réalité. Comme vision politique, leurs ouvrages (en raison, aussi, de leur cadrage) font voir dans la Révolution non plus une catastrophe évitable et la fin d'un monde à refaire, mais un point de départ vers la société nouvelle, à faire progresser. Mignet veut « finir » la

---

de la Providence, nous voilà tombés dans un système de fatalité qui tente de prévaloir dans la philosophie historique et politique », on dirait, à entendre certains, que peuples et individus « n'ont aucun libre-arbitre, qu'ils sont les symboles et les instruments d'idées nécessaires, que tout a dû être ». Non, « si la marche générale de l'esprit humain fut infailliblement tracée, si les phases de la civilisation se succèdent d'après des lois éternelles, la liberté humaine n'en reste pas moins, avec la conscience d'elle-même, chargée à ses risques et périls, de parcourir ces distances, d'atteindre ces buts successifs établis sur la route » ; « le point de départ, le point d'arrivée, sont donnés et nécessaires », mais à un moment tel sentier peut être préféré à tel autre, « la responsabilité des individus, des peuples même, est aussi une idée nécessaire et indestructible dans notre âme ». « Si la Providence choisit ses instruments, elle les choisit aveugles, ne leur confie pas ses desseins, les laisse suivre leurs propres volontés ». « L'exercice individuel de leur libre-arbitre est aussi une vue de la Providence. Ce serait faire d'elle, non pas Dieu, mais une loi fatale ». A supprimer la comparaison des faits historiques avec la loi morale, « l'histoire serait muette et sans leçons », et dirait « l'humanité moins l'homme ». On voit ici la différence entre des doctrinaires comme Guizot et Barante et des libéraux comme Thiers et Mignet : de génération peut-être, d'esprit très certainement, et le problème Providence / fatalité est un bon critère de différenciation.

Révolution, c'est-à-dire achever l'œuvre qui fut compromise par Napoléon, la défaite et l'étranger. Thiers termine son Xe tome en affirmant sa confiance dans la venue de la liberté.<sup>685</sup> Les deux jeunes libéraux ont jeté sur la Révolution le regard de la génération post-révolutionnaire ; ils n'en considèrent pas tant l'avant que l'après, qui est leur propre avenir. Et ils montrent clairement la leçon qu'ils tirent des erreurs commises par les pères dont ils héritent. Ils enseignent à ne pas les recommencer. Ils s'inspirent d'elles, mais en détestent les formes démocratiques et les formes autoritaires. Ils apportent à l'arsenal des idées libérales de nouvelles armes, tirées de l'histoire ; ce qui montrerait, une fois encore, combien les historiens libéraux dominent alors les recherches et la production historiques.

Le très grand succès que remportent ces deux histoires libérales est symptomatique. Le talent des auteurs l'explique suffisamment, mais le moment où il se produit donne à leurs ouvrages un effet particulier : alors que l'âge de la Révolution s'éloigne, ils la rapprochent, ils en font un récit politiquement instructif (Mignet) et exaltant (Thiers).<sup>686</sup> Cet intérêt qu'ils provoquent montre que la Révolution, le souvenir du passé lointain, devient thème, sujet historique et littéraire, et que ce thème rencontre la faveur du public. Thiers et Mignet sont témoins de ce moment et acteurs de cet intérêt.

Cependant, si l'on tente de les placer dans la conjoncture des dernières années de la Restauration, il importe de considérer que les deux ouvrages ne sont qu'un fragment d'une opinion multiple, partagée entre publics divers, et font partie d'un ensemble général constitué par une masse de publications simultanées dont les effets particuliers se contrarient, se diluent, et se mêlent. C'est un fait, la Restauration a signifié une vie intellectuelle puissante, une explosion de liberté (dans les livres), une ouverture, un épanouissement qui frappe les contemporains par contraste avec ce que l'on appellera le « désert de l'Empire », sa fermeture à l'étranger, son refus de liberté. Et au long du siècle,

---

685 Cf. X, pp. 529-30 : Bonaparte, « ce n'était pas la liberté qu'il venait continuer, car elle ne pouvait pas exister encore ; il venait, sous des formes monarchiques, continuer la révolution dans le monde », et c'est bien la « tâche profonde » qu'il allait remplir ; pendant ce temps la « nouvelle société allait se consolider à l'abri de son épée, et la liberté devait venir un jour. Elle n'est pas venue, elle viendra ».

686 Les réflexions de Sainte-Beuve, dans son étude des *Portraits contemporains* (op. cit.) consacrée à Thiers, éclairent bien la caractéristique du moment de parution de l'ouvrage et les contrastes entre les deux classes « inconciliables » de lecteurs : « Ces témoins plus ou moins victimes de la révolution n'ont jamais consenti à y reconnaître cette marche régulière jusque dans le sang, cet ordre dans le désordre » tandis que les hommes nouveaux, « ceux qui, n'ayant rien vu de cette révolution, en ont admiré au berceau le sombre éclat » et en recueillent ou espèrent les bienfaits, admirèrent avec enthousiasme le récit de Thiers, qui « produit un peu l'effet d'une *Marseillaise* ; il fait aimer passionnément la révolution » (*Portraits contemporains*, éd. M. Lévy, 1870, IV, pp. 62-125, datée du 15 janvier 1845). Le succès d'abord lent s'enfla avec les années et fut finalement immense.

beaucoup garderont, vanteront le souvenir de cette vigoureuse floraison comme de la tenue des débats parlementaires. Pour tenter de résumer les apports de cette période, on distinguera successivement les principes de développement, l'évolution générale et son sens.

Est fondamental le conditionnement français des pensées politiques. Il est très spécial par rapport à tous les autres contextes européens. Rien ne peut être objet de réflexion, qui ne dépende de l'expérience de 1789-1815, des passions exaspérées par ses diverses modalités, et avant tout de la rupture énorme avec l'Ancien régime. C'est-à-dire que présent et passé sont séparés par une coupure radicale qui signifie une opposition. Le passé n'est pas dans le présent ; la Restauration a pu essayer de « renouer la chaîne des temps », et si par intermittences son effort a pu réussir, elle a finalement échoué car elle l'avait, aussi, entretenu : la continuité brisée, deux forces contraires, la contre-révolution et l'opposition, s'employaient à dénoncer l'artifice ou l'impossibilité politique et intellectuelle. Et c'étaient les justifications intellectuelles qui manquaient le moins. Car ce couple ami / ennemi qui peut schématiser les relations de la vie politique, si précisément il ne suffit pas à résumer les infinies variations et créations de la vie intellectuelle, il commande, en particulier à cette époque et dans une perspective politique, l'insertion des idées dans les querelles qui sont la réalité des luttes partisans, et qui font leur évolution. La contrariété des principes explique la vigueur des divergences dans les débats de l'actualité. Or, après 1815, une fantastique expérience historique se termine, l'évidence s'impose de l'inconciliabilité entre la « philosophie » du XVIII<sup>e</sup> siècle ou ce que l'on qualifie ainsi, et la pensée contre-révolutionnaire. Là sont les deux pôles magnétiques.

La pensée venue des Lumières se trouve, après 1815, dans une triste situation ; elle survit, se prolonge chez les Idéologues, qui sont âgés et se refuseront aux appels nouveaux (Daumon contre la nouvelle histoire ; Volney ; Destutt de Tracy), tiennent fermement (quand ils le peuvent) leurs bastions officiels (Institut, Collège de France) : rationalisme, analyse, refus des « synthèses » aventureuses. Dépassée, mise hors-jeu, cette pensée est d'autre part ébranlée de l'intérieur : la rénovation préparée par le groupe de Coppet (Mme de Staël, Benjamin Constant, Sismondi), certainement plus fidèle à la véritable philosophie des Lumières, à la multiplicité interne. Cette famille d'esprits a répondu aux espoirs de la Révolution, du Directoire, du Consulat et refusé l'Empire. Elle a répondu intellectuellement aux grandes inspirations nouvelles, à la renaissance religieuse, par une religion épurée, une exigence spirituelle, et une ouverture aux influences étrangères. Elle a les facultés d'adaptation au siècle qui est refusée aux stricts Idéologues. Mais la réalité de 1815, de la France défaite, de la Restauration restaurée après les Cent-Jours,



fait qu'une pensée de ce type est une pensée vaincue, que le nouveau régime voit à l'origine des malheurs que ses propres partisans ont éprouvés : un objet haïssable, à proscrire, à interdire politiquement.

La pensée contre-révolutionnaire apparaît comme la grande victorieuse : justifiée dans ses prédictions, dans ses condamnations. Elle a pour elle la force du fait accompli, reçoit le renfort des institutionnels et du clergé, par l'enseignement. Intellectuellement, la contre-révolution brille alors de son plus vif éclat : rassembler en son sein Joseph de Maistre, Bonald, Chateaubriand, et à son côté Ballanche, c'est posséder une élite d'esprit incomparable : à la fois le formidable dialecticien Maistre et l'Enchanteur. Nous sommes en 1816.

En 1829 la configuration générale est tout autre. Il apparaît qu'un renversement s'est effectué, une espèce de chiasme : la pensée contre-révolutionnaire est aux abois, la pensée libérale triomphe, une ligne descendante d'une part, une ligne ascendante de l'autre. Ces résultats, ces effets d'une évolution générale, qui peut les expliquer?

Comment s'est produit l'effondrement progressif de la pensée ultra? Pour des raisons intellectuelles d'abord, cette pensée ne s'est pas renouvelée : née des épreuves révolutionnaires, elle en dépend étroitement : c'est son foyer d'irradiation. Elle se dit fille de la tradition, en fait son exigence première ; c'est à la pensée des Lumières, dans la mesure où elle dénonça l'ancien régime et inspira les révolutionnaires, qu'elle oppose ses constructions systématiquement dogmatiques. Cette hantise finale fait, sous la Restauration, sa décadence : elle n'évolue pas mais se réduit au mode répétitif. Maistre meurt en 1817, Bonald se fige en lui-même<sup>687</sup>, Chateaubriand s'apitoie tandis qu'à l'écart le sage Ballanche perd courage. Pire : la pensée contre-révolutionnaire ne vit, ne fermente que chez ses adversaires, en particulier historiens : Augustin Thierry, Mignet, Thiers font leurs premières armes en s'escrimant contre Montlosier. Pour des raisons politiques ensuite : la pensée contre-révolutionnaire est anti-conservatrice. Or le conservatisme existe de fait dans toute société puisqu'elle tend naturellement à persévérer dans son être ; et il lui est nécessaire puisqu'il en est la justification. Mais, sous la Restauration, l'ultracisme répugne, de toute la force de son idéologie réactionnaire, à conserver ce qui est, à savoir une France modifiée en profondeur dans sa législation civile, dans son régime des propriétés, dans ses mentalités. D'où les querelles passionnées qui opposent les ultras à Louis XVIII, aux hommes politiques comme Decazes, le duc de Richelieu, à tous ceux qui, royalistes, veulent une politique de modération,

---

687 Cf. Préface des *Etudes historiques* : « Dans la Théorie du pouvoir civil et religieux de M. de Bonald, il y a du génie ; mais c'est une chose qui fait peine de reconnaître combien les idées de cette théorie sont déjà loin de nous. Avec quelle rapidité ce temps nous y entraîne! L'ouvrage de M. de Bonald est comme ces pyramides, palais de la mort, qui ne servent au navigateur sur le Nil qu'à mesurer le chemin qu'il a fait avec les flots ».

un conservatisme éclairé, et qui sont renvoyés en 1820 ; d'où, aussi, les essais catastrophiques des ultras au pouvoir (projets de lois sur le sacrilège, le droit d'aînesse, la presse) qui soulèvent et les milieux intellectuels et l'opinion publique. Très apte à provoquer, très inapte à s'assurer des concours nouveaux dans la masse des électeurs, maîtres du commerce ou de l'agriculture, l'ultracisme échoue finalement, dans une période de prospérité matérielle et de bonne santé financière, à mobiliser à son profit les «satisfaits» du régime ; au contraire il inquiète, et les libéraux auront beau jeu à dénoncer dans les ultras de vrais révolutionnaires ! L'ultracisme, représenté par d'anciennes générations, par des témoins et des victimes de la Révolution, par des émigrés, ne recrute pas de jeunes talents. A mesure que les anciens disparaissent et que la Révolution s'éloigne, il perd aussi sa raison d'être et sa clientèle, captive de ses souvenirs vivants, saignants. Il rétrécit. Ainsi donc, ni renouvellement intellectuel ni pensée authentiquement conservatrice, ni diffusion. Cette conduite suicidaire produit ses effets : à la veille de 1820 l'ultracisme a son avenir derrière lui et ne propose plus rien.

Tout au contraire, la pensée libérale a pu se développer selon deux modalités : la continuité et le renouvellement. La continuité est assurée d'abord dans le public par une intense diffusion des grands auteurs du XVIIIe siècle, par l'action critique d'équipes de journalistes âgés et puissants (Jay, Gouy, Etienne), et surtout par les pamphlets de Paul Louis Courier et les chansons de Béranger. Contre un régime nouveau, mais qui s'obstine à vouloir imiter l'ancien, les procédés traditionnels de la polémique se mettent au goût du jour et au service d'une clientèle de grande et petite bourgeoisie, de cette « classe moyenne » qui devient la grande force du parti libéral. Attaques de la noblesse, du clergé, de tout projet qui appellerait l'ancien régime et ses ordres et menacerait les « conquêtes de 1789 », leur succès crée un climat moral nouveau. En effet, c'est le renouvellement qui importe le plus. Il provient, pour une part, secondaire, des questions neuves posées au siècle par les premiers progrès de l'économie et de l'industrie : Ch. Comte et Dunoyer s'emploient à adapter des idées à ces problèmes nouveaux.

L'essentiel est ailleurs, dans un renouvellement en profondeur, qui fait passer les audaces critiques du XVIIIe siècle finissant à la sagesse libérale du XIXe siècle commençant. Les philosophes, et ces historiens libéraux, si bien assurés d'être parvenus à la compréhension, à la prise de possession de l'histoire ; ce finalisme du présent qui caractérise et imprègne leur vision du passé ; et surtout cet «éclectisme» qui, en imaginant de s'approprier toutes ces expériences de l'esprit humain, se figure composer un élixir philosophique valable à jamais : ces caractéristiques générales, tout ce fond commun de pensées, disent la confiance de l'époque, et la satisfaction de pouvoir entreprendre de

bâtit l'avenir. La Restauration a donné la paix extérieure et l'on peut croire garantie la stabilité intérieure. Mais aussi, dans l'époque, ces publicistes, ces écrivains libéraux trouvent, se choisissent et nomment leur public spécial : les « classes moyennes ». La sagesse libérale est aussi une sagesse bourgeoise, ce qui n'étonnera pas. Non point, parce que la bourgeoisie ascendante susciterait ses penseurs et stimulerait ses chiens de garde – ou plutôt, en l'occurrence, de chasse. Elle se les approprie. Le mouvement de renaissance religieuse qu'illustre le nom de Chateaubriand n'est certes pas conçu à son intention. Le retournement anti-sensualiste qui s'ébauche alors attaque précisément une « philosophie » qui aurait été la philosophie de la bourgeoisie du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le traditionaliste et très conservateur Walter Scott n'entendait pas inspirer, en France, des émules libéraux.<sup>688</sup> Mais dans la société française, cet ensemble de rivalités sociales, de conflits, produit cet autre ensemble, associations, groupes d'idées et de formes, dont les correspondances sociales se font ou se défont au fil des années, à court et à long terme. Le jeu, variable, des rapports sociaux fait la répartition des enjeux idéologiques au profit ou au détriment de telle ou telle « classe » ; ce qui, dans la réalité, peut aussi s'exprimer, à l'inverse, par l'accord ou le désaccord des idées proposées avec les forces sociales : ces deux ensembles existent, la vie des idées est liée à sa dépendance et son indépendance sociales. Or, sous la Restauration, c'est en effet pour l'avantage des « classes moyennes » que combattent, très consciemment, les opposants libéraux ; et contre l'enjeu idéologique qu'une grande partie de la noblesse a placé : l'ultracisme ! Et l'opposition libérale attaque la noblesse mais s'arrête, comme interdite, devant l'institution royale.

Alors il se produit ceci, que la bourgeoisie de l'époque peut garder ses appuis, ses idéaux traditionnels : la philosophie des Lumières, le rationalisme analytique, une religiosité vague, mais précisément orientée contre le clergé (c'est la gloire de Voltaire, c'est la gloire de Rousseau) ; qu'en même temps elle peut s'assimiler des apports neufs, s'engager derrière les maîtres modernes de la philosophie et de l'histoire. Ces mouvements s'effectuent dans la confusion de la vie au jour le jour, année après année. Et les divergences intellectuelles évidentes pour l'historien se modulent et se répartissent tout naturellement en différences de niveaux, de publics, de culture : les lecteurs du *Constitutionnel* acceptent et demandent leur pâture quotidienne de ragots contre les curés, et Guizot exalte la valeur civilisatrice de l'Eglise et des croisades. Ceci dit pour les termes extrêmes : la réalité offre toutes les variations et nuances

---

688 Cf. K. Massmann, *Die Rezeption der historischen Romane...*, qui date du milieu de 1827 la réaction critique contre *La vie de Napoléon* de Scott et les articles et ouvrages réprobateurs provoqués par ses considérations politiques ; mais à cette date, W. Scott avait déjà exercé une si profonde influence littéraire que cette réaction politique, relativement tardive, ne pouvait plus produire un contre-effet de même envergure.

souhaitables. Mais ces mouvements complexes ont une conclusion politique simple : la bourgeoisie garde ses armes anciennes et en acquiert de neuves, qui lui sont fournies par le surgissement de la philosophie spiritualiste.

La pensée de Victor Cousin, celle des doctrinaires, ont fixé leur adversaire : un certain XVIII<sup>e</sup> siècle, « frivole », « sensualiste »<sup>689</sup>, auquel le XIX<sup>e</sup> siècle opposera son sérieux, son travail, sa foi en l'esprit. Cette critique de fond, cette réaction intellectuelle oriente leurs efforts, car il leur paraît nécessaire de régénérer la France selon des principes très contraires à ceux qui ont prouvé leur nocivité sociale, morale et politique. Que l'image qu'ils présentent du XVIII<sup>e</sup> siècle soit à la fois fausse et vraie n'a guère d'importance : c'est un mythe utile et qui plaît. L'important est dans ce qu'ils font, à savoir le renversement bien apparent des idoles anciennes, de Condillac en particulier ; et dans l'influence énorme qu'ils conquièrent. Or, politiquement, leur enseignement définit clairement son objectif, la monarchie selon la Charte, et ses refus conjoints de la contre-révolution et de la démocratie. C'est une voie moyenne qui est indiquée, une espèce de « juste milieu » avant la lettre, mais qui, en ces années, les classe dans l'opposition.

En littérature, la Restauration voit naître et se développer le plus puissant mouvement du siècle, le romantisme. D'emblée il est divers. Les ascendances du XVIII<sup>e</sup> siècle français s'y font aisément reconnaître, et aussi ces influences étrangères. La Restauration donne à son premier essor le cadre politique qui lui convient le mieux. En effet, par son exigence première, par son inspiration essentielle, il est quête spirituelle et affirmation de religiosité. Comme son grand précurseur, Chateaubriand, mais après lui et non plus en prose, il prend du XVIII<sup>e</sup> siècle ce qu'il en peut utiliser, mais pour le transformer radicalement. Et il trouve, enfin, son expression dans la forme reine, la poésie. Cette renaissance de la poésie française s'accomplit en accord avec le régime qui fait de l'alliance du Trône et de l'Autel sa règle de gouvernement. Les initiateurs, les protagonistes du mouvement, les Lamartine, Hugo, Vigny, les compagnons et les comparses, se rangent tout naturellement et très décidément parmi les royalistes et parfois les ultras. Ils sont les plus illustres représentants de la grande mutation des valeurs qui marque le nouveau siècle. Ils se placent à la tête du combat pour une littérature délivrée, des entraves anciennes, libre, qui dise et chante l'âme de chacun et de tous, l'individuel et l'universel.

Dans les deux cas, de la pensée et de la littérature militantes, la Restauration trouve et possède les signes certains de sa puissance, de sa vie intellectuelle, de la réussite d'un nouvel épanouissement des esprits. En contraste avec l'Empire, le régime a, donnée par le hasard des naissances de grands écrivains au temps

---

689 C'est en 1827 que paraît la seconde édition de Jean-Etienne-Marie Portalis, *De l'usage et de l'abus de l'esprit philosophique*, (Première édition en deux volumes 1820) ; cf. t. I, chap. 9 et 10.

exact de son pouvoir, la chance extraordinaire du surgissement d'un grand mouvement littéraire, qui lui est dévoué. Et il a, en Cousin, en Guizot, des adversaires qui ont déjà prouvé qu'ils étaient tout prêts à composer, à faire que leur philosophie et la « doctrine » lui rendent hommage.<sup>690</sup> Or, dans les deux cas, le régime répond par incompréhension et refus. Il ne sait pas s'assurer comme des biens très précieux ces forces et ces formes nouvelles, ces écrivains qui ne demandent qu'à le défendre et à l'illustrer, et qui sont successivement découragés de le faire. Est-ce la force des choses, comme on disait alors, ou la faiblesse des hommes, qui expliquent cette conduite parfaitement impolitique? Les accidents se succèdent, et les conséquences s'aggravent. La suspension des cours de Villemain, de Cousin et Guizot en 1822, l'éclatante disgrâce de Chateaubriand en 1824 et la campagne de presse qui s'ensuit, les démêlés de Victor Hugo avec la censure en 1829, figurent quelques étapes d'une dégradation progressive des rapports entre quelques têtes pensantes de la Restauration et ses états-majors politiques. C'est presque malgré eux que des hommes iront ailleurs : vers ce que précisément, dans les années où la Restauration était accueillie par eux comme une ère de liberté, ils ne voulaient pas, vers le libéralisme, le legs du XVIII<sup>e</sup> siècle contre lequel ils entendaient construire leur pensée et leurs œuvres.

Ce sont là disputes de clercs avec le pouvoir. Il faut, pour émouvoir l'opinion, d'autres raisons, des causes de discorde un peu plus voyantes. Le fait est qu'elles se font jour, fournies par les publicistes et leurs campagnes de presse (sur la Congrégation, sur les jésuites), par les débats parlementaires sur des projets de lois impopulaires, par des incidents mal traités (dissolution de la Garde nationale, troubles des élections en 1827). Chacun de ces exemples importerait peu si leur accumulation ne les rendait pas graves en touchant aux vieilles blessures, aux souvenirs de la Révolution. Très vite le règne de Charles X, qui s'est ouvert dans l'allégresse, révèle l'écart grandissant entre les influences qui s'exercent sur le roi et celles qui font l'opinion, en particulier à propos du rôle du clergé dans l'Etat. Et, de cette discordance, l'histoire donne l'explication vraie, et symbolique : d'un côté l'Ancien régime et la contre-révolution, de l'autre la nation née de la Révolution. Le désaccord actuel retrouve et ravive la confrontation d'autrefois, le roi prétend remonter le cours du temps et l'opinion s'en insurge. Des deux côtés on le pense et on le dit ; et le dire, c'est agir. C'est aussi pourquoi la publication des livres de Thiers et de Mignet a une importance significative. Leur méthode de présentation est habile en ce qu'ils sont authentiquement historiens et qu'ils font œuvre d'opposants.<sup>691</sup> Ils disent aux contre-révolutionnaires que l'Ancien régime

690 En 1828, ni V. Cousin (à la fin de son cours) ni Guizot (au début du sien) ne s'en privent.

691 Habile de par leur talent, mais aussi de façon générale : des ouvrages d'histoire ne sont pas soumis à la censure comme les journaux.

n'est plus ; ils agissent sur l'opinion en lui montrant dans la Révolution non pas un modèle, mais le point de départ vers l'avenir. Avec leurs adversaires, ils contribuent à actualiser le problème crucial : faudrait-il alors recommencer la Révolution ? Certes non, mais il faut la compléter.

Ainsi se dessine, au cours des années, une évolution contrastée qui mène, en 1829-1830, à l'exténuation intellectuelle de l'ultracisme et à l'emprise du libéralisme. Les parcours des individus, le changement des rapports de force entre idées et doctrines, définissent une direction nette. Si l'on voulait symboliser ce phénomène par l'itinéraire spirituel d'un homme, c'est La Mennais qui le révélerait au mieux : il n'est absolument pas représentatif, mais il est typique parce qu'il a vécu à l'extrême, en extrémiste, les passions du temps et que, venu de l'ultracisme théocratique, il arrive (presque) seul à prévoir et à prédire la prochaine révolution des peuples.

Est-ce à dire que la situation serait si simple, vers 1829, et que toutes les forces intellectuelles se trouveraient unanimes, sans divergence aucune, face au pouvoir ? Certainement pas. Si un Chateaubriand a depuis 1824 appuyé de fait, par l'entremise de la «défection», le corps libéral, et s'il quitte son ambassade romaine en 1824, il n'en reste pas moins légitimiste. Si des «constitutionnels» et les «doctrinaires» appuient, eux aussi, de toute leur force l'action et les campagnes de presse libérales, ils sont dans leur ensemble très fermement royalistes. Si, parmi les écrivains, les plus célèbres romantiques se sont détachés du régime et se trouvent comme disponibles, politiquement, ils demeurent, eux aussi, royalistes. D'autre part les libéraux qui voient venir vers eux tant d'hommes éminents, semblent triompher ; mais c'est précisément à ce moment-là que leur arrivent de nouveaux adversaires, fort différents, et qu'ils sont soumis à quelques attaques significatives et se découvrent débordés. Il est en effet notable qu'en mai 1828, avec son traité *De l'irritation et de la folie*, l'illustre médecin Broussais, matérialiste de conviction, intente une guerre au spiritualisme de Jouffroy. Cette discussion montre la réapparition et la persistance de tendances philosophiques que l'opposition libérale a constamment récusés. Une autre réapparition fait quelque bruit en 1828 : la publication de la *Conspiration des Egaux* par Philippe Buonarroti fait savoir que des discussions tout autres que celles où ils se cantonnaient, pouvaient resurgir ou recommencer sur le terrain même de l'historien révolutionnaire. Enfin et surtout, depuis la mort de Saint-Simon en 1825, des disciples de valeur s'étaient réunis, avaient travaillé à fixer la doctrine. Ils n'admettaient la pensée libérale que dans la mesure où ils la dépassaient. Laurent de l'Ardèche peut louer l'apport de Mignet, mais il marque les insuffisances d'une pensée libérale inapte à comprendre les problèmes posés à la société, moins par le passé que par le présent. Ces quelques exemples sont, sur le moment, d'importance

mineure ; mais ce sont autant de menaces possibles, d'ordre intellectuel, qui pourraient inquiéter la satisfaction politique et morale des bourgeois libéraux assurés de représenter, contre d'anachroniques partisans de l'Ancien Régime, l'avenir de la société. Et, de fait, leur combat ne les liait-il pas, beaucoup plus qu'ils ne pouvaient le supposer, à cette société si bien «restaurée» et dont ils se disaient fort satisfaits ? A ces journaux lus par une minorité de Français, à cet électorat encore plus réduit ? Ils sont bien l'opposition de Sa Majesté, et ne proposent pas autre chose que des améliorations limitées et, surtout, un changement d'équipe gouvernementale, des progrès, certes, mais tels qu'ils ne remettaient en cause ni les institutions, ni l'organisation de la société.

Car sur un point au moins, mais d'importance, ils s'accordent avec Charles X lui-même : pas plus que lui, ils ne veulent recommencer la Révolution. C'est dans le cadre du régime qu'ils entendent mener leur action et qu'ils imaginent leurs tactiques pour forcer le roi à s'incliner constitutionnellement. Le précédent de 89 agit puissamment, mais en deux sens. Il commandera, pour une part, la conduite de Charles X, persuadé que son frère avait été perdu par sa faiblesse. Il influencera fortement ses adversaires : le libéralisme est conçu pour que la liberté assure un progrès continu et empêche ainsi le recours à un nouveau 89 et le désastre d'un nouveau 93. La lutte qui va se déclencher à partir du 8 août 1829 opposera des anti-révolutionnaires à la Contre-révolution.

On ajoutera deux remarques. Premièrement, dans les discussions d'idées, on notera l'absence quasi-totale, chez les intellectuels, du bonapartisme. Ce n'est pas que la légende napoléonienne et le souvenir de «l'Autre» ne soient vivants dans la littérature ; mais le bonapartisme n'a pas trouvé d'expression idéologique. En second lieu, il apparaît que, d'une façon générale, à la veille de 1830, les écrivains se montrent d'une relative timidité. Les passions politiques sont fortement excitées en 1829-1830, mais elles restent le fait de l'opinion publique d'une part, des hommes politiques, gouvernants ou opposants, d'autre part. Les écrivains (excepté Thiers et les quelques écrivains qui entendent faire ou reprendre une carrière politique) qui participent aux campagnes d'idées le font comme journalistes ou politiciens ; et c'est la défense de la liberté de pensée qui inspire, du moins en apparence, leurs productions. D'où (par rapport à 1789 ou à 1848) cette relative timidité. Comme symboliquement, en juillet 1830, la plupart des écrivains français seront absents de Paris.

## Chapitre II

### Opinion publique et débats politiques dans la presse parisienne entre 1829 et 1830

Cette vie intellectuelle et littéraire puissante qui s'épanouit alors, cette diversité éclatante de créations et de doctrines, s'organisent et s'insèrent dans la société française d'une manière nouvelle qui distingue nettement la Restauration du quart de siècle précédent et lui donne une physionomie et un style propres. Car cette époque est la première où la France fait, vaille que vaille, l'apprentissage des débats parlementaires suivis. Tel est, de notre point de vue, le phénomène déterminant. Les électeurs, pour réduit que soit leur nombre<sup>1</sup>, savent que, dans une certaine mesure, leurs idées sont des actes, peuvent être officiellement représentées ; autour d'eux l'on discute de ces événements que sont les sessions de la Chambre et les grands discours de députés : la presse les transcrit, on les commente vivement dans les familles, les salons, les cafés, les cabinets de lecture.<sup>2</sup> Un processus se développe, régulièrement, que ni l'Ancien régime ni la Révolution ni surtout l'Empire n'avaient autorisé à se développer de cette façon, et qui fait que dure, dans la presse, un certain pluralisme, relativement pacifique ; il est combattu par le pouvoir mais réel, menacé mais constant. En dépit de crises violentes il permet continûment à «l'opinion publique» de se former, de montrer ses variations et ses tendances, de demander que ses vœux soient pris en considération : du moins la Charte lui permet-elle de l'espérer, elle qui est, théoriquement, la base des institutions.

De fait, cette «opinion publique» se forme et conquiert son indépendance par rapport au gouvernement. Mais par rapport aux mouvements des idées aussi, elle a son indépendance. La liberté nouvelle a produit ses résultats et l'on sait que l'époque a beaucoup lu et beaucoup imprimé.<sup>3</sup> Mais on sait également quel écart, toujours, sépare créations intellectuelles et «réceptions» par une société. En tous temps, un décalage, des disparates existent entre littérature et lecture, qui feraient parfois estimer que les deux domaines sont comme deux mondes à part, certes liés en principe, mais presque séparés en fait, de

---

1 Environ 9.000 électeurs, soit un électeur pour cent Français majeurs.

2 Cf. pour les salons cette citation topique de Lamartine (donnée par G. de Bertier de Sauvigny, *La Restauration*, op. cit., p. 261) : « La conversation était revenue avec le loisir et la liberté... Le régime constitutionnel, qui fournit un texte continuel à la controverse des partis, la sécurité des opinions... la nouveauté même de ce régime de liberté, dans un pays qui venait de subir dix ans de silence, accélérèrent plus qu'à aucune autre époque de notre histoire ce courant des idées et ce murmure régulier et vivant de la société de Paris ».

3 Cf. Bertier de Sauvigny, op. cit., p. 329.



par la diversité des publics, la divergence des intérêts, la diversité des lois de développement de chacun. Du moins l'on peut tenter, dans la perspective adoptée, d'examiner l'écart entre ce que proposent les principaux fournisseurs de la pensée et la diffusion des idées dans l'opinion, c'est-à-dire dans la partie, fort restreinte, de la population française qui particulièrement s'intéresse à de tels débats.

Quelques faits, connus, sont significatifs. La renommée de Paul-Louis Courier, la gloire de Béranger<sup>4</sup>, font paraître leur sensibilité aux mouvements de l'opinion et une étonnante maîtrise dans l'art de l'émouvoir et de l'agiter. Tous deux, chacun dans son registre, visent un public aussi large que possible, mais qui peut, en son centre social, se définir comme d'esprit petit-bourgeois : «bourgeois» par son opposition aux aristocrates et aux émigrés suppôts du Trône et de l'Autel, «petit» par sa récusation de toute grandeur qui dépasserait, dominerait et risquerait de mystifier cette classe sociale, et par l'espèce de malthusianisme intellectuel qui en résulte et se complaît dans sa propre médiocrité. Et leur convergence dans l'anti-cléricalisme est particulièrement typique. D'évidence ce thème devient d'actualité parce que la propagande religieuse et l'emprise du clergé (ou «parti-prêtre») sur la vie sociale se font insupportables à beaucoup. Il est possible qu'après 1824, après les succès électoraux de la droite, l'offensive anticléricale ait relayé les attaques purement politiques contre la dynastie. Cette offensive réussit magnifiquement. Alors les campagnes de presse contre la Congrégation et contre les jésuites<sup>5</sup> prennent de l'ampleur. Plus encore que la réalité de leur objet, c'est leur retentissement qui est révélateur, car il semble bien, en particulier dans le cas des jésuites, qu'il y ait une disproportion considérable entre l'importance réelle acquise par la Société de Jésus et l'énormité des allégations répandues à son encontre. C'est bien en effet la politique religieuse de la Restauration qui déclenche cette formidable riposte, et qui donne à l'opposition libérale une vigueur nouvelle à partir de 1825. Cela ne signifie pas du tout que renaît la polémique anti-religieuse du XVIIIe siècle ; les conditions sociales sont trop différentes ; l'anticléricalisme bourgeois – pensons au futur M. Homais – respecte et Dieu et «la religion», mais de loin. L'ultra Montlosier peut se dire sincèrement, et le *Constitutionnel* se déclarer – hypocritement – soucieux des intérêts de la religion ; ils attaquent le régime en déconsidérant le clergé. Ce faisant ils retrouvent en effet des querelles, et une inspiration majeure du XVIIIe siècle philosophique et ils excitent remarquablement l'opinion par ce retour aux sources pré-révolutionnaires. Par la faute même de ceux qui prétendaient

4 Le sujet a été étudié de façon exhaustive par Jean Touchard, *La gloire de Béranger*, 2 vol., Paris: Colin, 1968.

5 Cf. Michel Leroy, *Le mythe jésuite. De Béranger à Michelet*, Paris : P.U.F., 1992.

faire revivre le passé indissolublement monarchique et religieux de la France, leurs adversaires peuvent être menés à retrouver eux aussi le passé, les grands ancêtres, ces philosophes que les épreuves révolutionnaires avaient, un temps, discrédités. Et dans l'opinion, le recours au XVIII<sup>e</sup> siècle peut alors s'effectuer comme un «retour du refoulé». D'où les remarquables succès des rééditions de Voltaire, de Rousseau et d'autres. Il s'agit là d'opérations commerciales qui répondent à la demande ou à la faveur d'un vaste public. Or ces rééditions peuvent être mises en relation avec la politique du régime et même, très précisément, avec les objurgations ou protestations du clergé. D'autre part, elles manifestent clairement une réaction dont les motifs sont politiques.<sup>6</sup> Car le succès de librairie dépend strictement du sens symbolique qu'ont les noms de Voltaire et de Rousseau, artisans de la ruine de l'Ancien régime, et signifie la réponse de l'opinion à la pression des gouvernants : l'influence réelle de Voltaire, de Rousseau, de leurs pensées, de leurs œuvres, est autre et n'obéit pas à ce schéma simpliste.

Ces quelques exemples divers enseignent une même leçon : la résistance de l'opinion aux efforts des dirigeants. Ceux-ci entendent revenir à des traditions mortes, celle-là est conduite à reprendre les armes d'autrefois. Que « Charles-le-Simple » soit sacré, que les jésuites réapparaissent dans l'ombre, que le gouvernement dépose des projets de lois sur «le droit d'aînesse» ou le sacrilège ou la liberté de la presse, il provoque, au nom de la lutte contre la Révolution, des réactions de rejet. Indirectement, par son action, il permet d'évoquer les fantômes du passé, il renouvelle et approfondit la haine de l'Ancien régime

---

6 Cf. Jean Roussel (*Jean-Jacques Rousseau en France après la Révolution, 1795-1830*, Paris : A. Colin, 1972, chapitre «Les bibliothèques bourgeoises», pp. 424-438). Ces excellentes pages, précisément documentées, montrent bien l'énormité des tirages (plus de 800.000 volumes entre 1817 et 1829). J. Roussel met en rapport les diatribes, mandements, exhortations des représentants de l'Eglise avec les succès de ces rééditions : il marque aussi quels problèmes peut soulever l'interprétation de ces données : il se peut qu'« on achète les Œuvres complètes pour manifester une opinion plus que pour connaître véritablement la pensée de Voltaire et de Rousseau » (p. 437), on l'a souligné à l'époque.

André Billaz (*Les écrivains romantiques et Voltaire, 1795-1830*, Thèse : Université de Lille III, 1974) remarque de son côté, à propos des rééditions de Voltaire (pp. 69-680) que les polémiques jouèrent un rôle certain dans la diffusion de l'œuvre voltairienne et conclut (p. 679) que la cause « la plus immédiate et la plus évidente du regain d'actualité dont jouit Voltaire dans la France d'après Waterloo, c'est la politique de restauration catholique menée par le régime. » Et de fait, cette impressionnante diffusion succède à une période de désaffection, sous le Consulat et l'Empire, et sera suivie, après 1830, par un ralentissement considérable des rééditions d'*Œuvres complètes* de Voltaire. Billaz cite les jolies formules de Stendhal (*Courrier anglais*, I, p. 171) : « La gloire de Voltaire était tombée en France de 1798 à 1812. Il a fallu la résurrection des Jésuites vers 1820 pour en faire vingt éditions nouvelles ». Dans le même sens, Sainte-Beuve remarque à propos de Volney (*Causeries du lundi*, VII, p. 409) : « Dans notre jeunesse, sous la Restauration, lorsqu'on voulait par tous les moyens combattre l'invasion d'un parti religieux, on exhuma ces livres déjà oubliés [i.e. les Ruines], on en multiplia les éditions, on leur refit une vogue qui ne fut qu'artificielle et d'un moment ».

qu'il symbolise : ce qui peut signifier, en quelque sorte, «renouer la chaîne des temps», mais tout autrement que l'avaient espéré les Restaurés de 1814-1815.

Dans la presse, cette interaction entre les gouvernants et le public se montre sous la forme de débats quotidiens. Or la structure de la presse de la Restauration fait que les journaux nettement situés à droite ou à gauche tendent à l'emporter sur l'opinion moyenne.<sup>7</sup> Il en résulte qu'un système déclaré de préjugés commande les jugements ; et les seuls titres de la plupart de ces journaux parlent : *le Drapeau blanc*, *le Journal du Commerce*, *le Constitutionnel*, *le National*... L'essentiel demeure : ils sont divers et entretiennent un dialogue constant. Car l'une des caractéristiques de la presse d'alors, ce sont les multiples références aux articles ou affirmations du concurrent, les échanges de répliques, démentis, propos contradictoires entre journalistes.<sup>8</sup> Du fait du régime et de l'histoire, le pouvoir peut disposer de l'appui (intermittent) de certains journaux (comme les *Débats*, la *Gazette de France*<sup>9</sup>, etc.), et il lui arrive d'en acheter de nouveaux ; mais, inversement, des publications lui échappent (ainsi le *Conservateur*) ou, pire, la division peut opposer les partisans du régime (polémique entre la *Gazette de France*, pro-Villèle, et la *Quotidienne*, pro-Polignac). Les détails de ces luttes, et même de l'histoire des dangers courus par la presse (censure, procès, menaces sur la liberté) intéressent moins ici que l'évidence des faits. La Restauration eut une presse de valeur, et l'opposition y trouva peut-être son plus grand moyen de développement. En fin de période c'est l'opposition qui rapporte : certaines entreprises y assurèrent leur prospérité financière. Certes, les conditions économiques du temps étant ce qu'elles furent, les formats sont réduits et le contenu parfois sommaire, mais dans l'ensemble, et de même que pour les discussions parlementaires, l'on peut encore en admirer souvent le niveau intellectuel, bien que les impératifs du genre obligent à préférer l'immédiat au général, le simplisme à la nuance, l'événement du jour au problème historique et le slogan à la solution : il faut bien fournir aux lecteurs la dernière nouvelle et le commentaire qui l'intègre dans un système idéologique : du prêt-à-penser, à-parler.

Cela dit, quels furent ces débats, quelle est la situation à laquelle est parvenue la presse parisienne en 1829-1830 ?

7 Cf. les jugements de Sébastien Charléty (*La Restauration*, t. IV de l'*Histoire de France contemporaine* d'Ernest Lavisse, Paris 1921), p. 126 (après 1819, « l'opinion moyenne, constitutionnelle, ministérielle, ne fut plus guère représentée dans la presse ») et p. 256 (dans la période 1824-1828, « la presse politique appartenait presque toute entière aux deux oppositions... Seuls, les journaux du parti catholique, du parti libéral et de la droite dissidente avaient des lecteurs et une influence »).

8 A cet égard, un des journaux les plus précieux pour nous serait *L'Echo français*, qui procède chaque jour à une sorte de revue de presse.

9 Cf. la revue des journaux présentée par A. Thiers (in: *Thiers et le baron Cotta*, par Robert Marquant, Paris : PUF, 1959, pp. 239 et sq., lettre du 27 janvier 1826).

A la fin de l'année 1827 la défaite de Villèle avait déjà donné une double indication de sa puissance. D'une part, la vigoureuse campagne des journaux libéraux et l'évolution propre de la presse parisienne, mesurée par la comparaison de ses tirages<sup>10</sup>, les montraient en accord avec le pays légal ; avec le progrès constant des idées libérales les élections confirmaient sa prépondérance croissante. D'autre part les émeutes qui avaient suivi l'annonce des résultats électoraux<sup>11</sup> avertissaient que la victoire des électeurs bourgeois pouvait trouver un écho populaire. Tirant la leçon de l'échec, Charles X avait à contrecœur renvoyé Villèle et pris Martignac.<sup>12</sup> Celui-ci avait tenté de rapprocher les deux centres, droit et gauche, mais si bien réussi à unir ses adversaires contre lui-même qu'il dut en arriver à devoir retirer son important projet de réforme administrative : belle image d'un blocage politique complet ! Et les journaux avaient mal réagi à ses tentatives malheureuses. A gauche, on trouvait insuffisante sa bonne volonté ; à droite les jugements purent être cinglants.<sup>13</sup> Malgré tout cette période apaisa quelque peu les esprits qu'avait ulcérés le « système déplorable » de Villèle, et un observateur sagace, Sainte-Beuve, a vu dans ce bref répit la dernière chance de la Restauration; et il apparaît alors qu'à la Chambre, les alliances changent et que les rapports politiques gardent une certaine élasticité. Mais Charles X, confirmé dans ses préjugés par les échecs parlementaires de Martignac, résolut de le renvoyer et, après des tractations secrètes, nomma Polignac le 8 août 1829. Cet acte décisif entraîne de graves conséquences dans le pays et d'abord dans la presse.

Car cette nomination fixe et fige les frontières du refus et de l'acceptation, sépare radicalement et définitivement les deux camps. D'emblée, au seul prononcé de quelques noms, naît un état nouveau des relations entre le gouvernement du roi et l'opinion public. Très vite le *Journal des Débats* donne le ton et trouve les formules magistrales<sup>14</sup> qui disent la valeur symbolique des choix du roi ; ces formules font mouche parce qu'elles remuent et rallient des sensibilités complémentaires. L'Ancien régime, la Terreur Blanche, Waterloo !

10 Cf., in Charles Ledré, *La presse à l'assaut de la monarchie, 1815-1848*, Paris : A. Colin, 1960, les tableaux des pp. 242-243.

11 Cf. G. de Bertier de Sauvigny, op. cit., p. 395 : « Troubles des 19 et 20 novembre 1827 dans les rues Saint-Denis et Saint-Martin ».

12 Plus précisément un ministère où le ministre de l'Intérieur, Martignac, devait faire figure de Président du Conseil, sans en avoir le titre.

13 Cf. par exemple la *Gazette de France* du 3 juillet 1829 : « Croit-il encore que la position qu'il a donnée à la révolution dans les collèges électoraux soit dans l'avenir un « gage de sécurité pour le trône et pour le pays » ? ».

14 Cf. les *Débats* du 10 août : « Voilà encore la Cour avec ses vieilles rancunes, l'émigration avec ses préjugés, le sacerdoce avec sa haine de la liberté, qui viennent se jeter entre la France et son roi » ; et surtout le 14 août : « Coblenz, Waterloo, 1815 : voilà les trois principes, voilà les trois personnages du ministère » ; « il ne dégoûte qu'humiliation, malheurs et dangers ».

Les noms de Polignac, de La Bourdonnaye, de Bourmont semblent annonciateurs d'un avenir lourd de souvenirs détestés, et prêtent admirablement à des effets de presse. Charles X a trouvé le moyen de mobiliser et d'unir toute l'opposition autour de thèmes à grande résonance, susceptibles de la plus vaste diffusion. Le ministère Polignac pourra, pendant des semaines et des mois, paraître ne rien faire<sup>15</sup> sans que pour autant s'atténue ou se nuance l'effet premier de sa désignation : une formidable réaction de rejet. Ce sensationnel chef d'œuvre de maladresse agrège décidément la défection à l'opposition militante : Chateaubriand démissionne et les *Débats* reprennent le combat ; il divise aussi le gros des troupes royalistes : la *Gazette de France* et la *Quotidienne* vont poursuivre pendant des mois une querelle catastrophique pour leur camp, une nouvelle fracture se dessine ; et les modérés seront amenés à approuver ce qu'ils réprouvent et à suivre les extrémistes, tandis que l'opposition se refait, contre cette provocation énorme, une belle unité de façade.

La situation que crée cette décision est donc simple, et telle que toute la vie politique française se résume à l'opposition bien connue : amis / ennemis, eux / nous<sup>16</sup>. Ce qui signifie sa fermeture : il n'y a plus d'échappatoire à l'alternative du pour et du contre. Or cette situation de base va se prolonger près d'un an, jusqu'en juillet 1830. Et, à partir de mars 1830 une suite d'événements la rendra de plus en plus dramatique : discours du trône, adresse des 221, prorogation de la session parlementaire, dissolution de la Chambre, élections de juin-juillet. Ces épisodes successifs jalonnent la montée des périls. Charles X s'obstine ; et chaque fois il engage davantage la Couronne et aggrave les enjeux : la Chambre (les 221), le pays légal (les élections), le pays réel enfin par les Ordonnances du 25 juillet. Son acharnement donne à cette presse qu'il déteste sa meilleure capacité d'action en profondeur : la continuité. On le sait : en temps ordinaire, un article lu est un article vite oublié, et la dernière nouvelle chasse l'avant-dernière. Mais pendant près d'un an, les journalistes d'opposition auront cet avantage qui leur assure le maximum d'efficacité : la cible magnifique, permanente, que constituent des hommes détestés pour ce qu'ils sont (et non plus, comme Villèle, pour ce qu'ils font). C'est aussi pourquoi la discussion qui s'engage se tiendra constamment dans le même cadre idéologique. Intellectuellement elle stagne ; politiquement elle s'exaspère et l'intensité dramatique croîtra progressivement jusqu'à la rupture finale.

15 C'est l'impression générale, et les journaux libéraux se gausseront de ce « système d'inaction » : voir cependant la juste réflexion de G. de Bertier de Sauvigny (op. cit., p. 430), sur le fait que le ministère paraissait inactif et préparait en fait l'expédition d'Alger.

16 Sur cette distinction de C. Schmitt, voir les analyses de Julien Freund, en particulier dans *L'essence du politique*, Paris : Sirey 1965. La nuanciation introduite à ce propos par R. Koselleck (op. cit., pp. 258-59) entre le politique et la politique, me paraît pertinente. Dans le cas étudié il s'agit justement de comportements et d'action.

Il ne peut être question, ici, de suivre les épisodes de cette longue polémique<sup>17</sup>, seules seront examinées les modalités d'argumentation.

La polyphonie des organes de presse s'ordonne en un dialogue dont la structure peut sembler paradoxale, quand on connaît sa conclusion réelle. Les journaux de droite, qui soutiennent le pouvoir, se trouvent en position défensive, les opposants attaquent, mais c'est au nom de la Charte et de son application. Il en résulte que le régime est censé défendu tout à la fois par les partisans et par les adversaires de la volonté royale. Il sera bientôt renversé, mais il n'est pas remis en cause et la marche vers la révolution s'effectue sans appel à la révolution.<sup>18</sup> Bien au contraire, et pour des raisons tactiques, les libéraux n'évoquent guère l'idée de révolution que pour la repousser : elle effraierait l'opinion. Les souvenirs de 1789-1793 demeurent trop forts : seules les allusions transparentes à 1688, la glorieuse révolution anglaise qui substitua une dynastie à une autre, sont admises, et d'ailleurs insistantes.<sup>19</sup>

Du fait qu'en dépit de leur querelle acharnée et aigrie, la *Gazette* et la *Quotidienne* luttent pour la même cause, on retiendra, plutôt que les raisons de leur différend,<sup>20</sup> les similitudes de leurs argumentations. Elles se manifestent

- 
- 17 Cf. Ch. Ledré, op. cit., et surtout Daniel L. Rader, *The Journalist and the July Revolution*, La Haye, 1973. On trouvera dans cet ouvrage l'évocation et le récit des querelles et campagnes qui se développèrent alors ; on peut retenir les attaques libérales contre Polignac instrument de Wellington (très contraires à la réalité), les affaires de l'Association bretonne (résistance légale à l'impôt), les nombreux procès de presse, etc. Sans entrer dans le détail de tous ces épisodes, on peut pourtant mettre en relief deux questions particulièrement révélatrices des attitudes de la presse : l'une, très importante historiquement, est l'expédition d'Alger ; l'autre, sans importance historique, les incendies criminels qui se multiplièrent en Normandie en mai-juin 1830. Dans les deux cas, les critères d'interprétation sont strictement politiques ; pour ce qui est de l'expédition d'Alger, les articles de la presse libérale ne furent pas toujours à son honneur.
- 18 Cf. par exemple le *Drapeau blanc* du 9 octobre 1829 : à entendre les journaux libéraux s'inquiéter des menaces sur la Charte, on croirait que leurs auteurs sont les plus fermes appuis du trône ; à supposer qu'un étranger arrive en France, « ignorant quels ont été les auteurs et les fauteurs de la révolution », il ne pourrait en croire ses yeux « en voyant que ces hommes, aujourd'hui en apparence si pleins d'amour le plus pur, ont encore les mains teintes du sang de Louis XVI » et que ces prédicants de la liberté ont été les suppôts du despotisme le plus affreux.
- 19 Allusions relevées avec indignation par la presse contre-révolutionnaire ; cf. par exemple le *Drapeau blanc* du 24 juin 1830 sur le *National et le Globe* qui « laissent complaisamment entrevoir qu'un changement de dynastie est au bout de leurs arguments », ou du 3 avril 1830 : « Le grand but du libéralisme, c'est un changement de dynastie ».
- 20 La polémique naît principalement de la concurrence entre hommes et équipes gouvernementales : Villèle ou Polignac ; elle fut particulièrement aigrie lorsque Peyronnet, ancien Garde des Sceaux de Villèle, fut nommé Ministre de l'intérieur le 19 mai. Mais les divergences ne datent pas de la nomination de Polignac. Des deux côtés, le ton et les insinuations furent d'autant plus âpres que les deux journaux étaient proches et avaient des clientèles semblables. Sur une quinzaine de jours en juillet 1829, voir par exemple la *Gazette de France* du 8 juillet : à la *Quotidienne* qui vient d'écrire que les journalistes de la *Gazette* sont les compères de Villèle, cette dernière répond : est-il un ministère qui ait fait davantage pour la religion et le royaume ? Mais à la *Quotidienne*

principalement par un langage<sup>21</sup>, par des jugements d'ordre social et par une interprétation de la Charte.

Quant au langage, il peut être caractérisé par un code. Certains termes, tels que république, démocratie, souveraineté du peuple, sont toujours et évidemment pris dans un sens péjoratif ; mais surtout un mot, révolution, sans cesse répété, doit être mis en relief. C'est le terme le plus significatif du vocabulaire, parce que son usage systématique découvre une phobie obsessionnelle et parce que l'extension de ses significations est remarquable. Révolution rappelle, normalement, les événements que l'on sait et qui prêtent à tant d'allusions vengeresses ; mais il évoque et qualifie le parti libéral<sup>22</sup>, toute mesure ou idée risquant de mettre en question ou de simplement faire discuter l'état actuel des choses ; des journaux comme *Les Débats*, des groupes comme la défection, des hommes comme Martignac deviennent «la révolution» ! L'abondance des occurrences, l'extensibilité du champ sémantique révèlent une exigence : de se rétracter sur soi et exclure toujours plus, en fonction du traumatisme encore présent et la hantise de son possible renouvellement, d'une réactualisation permanente de la grande menace.<sup>23</sup> Alors la «révolution»

---

l'influence de la « défection » se fait toujours sentir : « Ce n'est donc que dans l'intérêt de la révolution ou, ce qui revient à peu près au même, dans celui du ministère actuel, qu'une pareille guerre peut être continuée ». Cf. de même le 11 et le 14 juillet : La *Gazette* répond à une attaque de la *Quotidienne* contre Antoine E. Genonde par une attaque personnelle contre Michaud et ses positions sous la République et l'Empire. Le 16, elle dit que la haine aveugle dirigée contre les anciens ministres fait obstacle à la guérison de l'esprit public, et que la *Quotidienne* « devrait avoir appris que le contre-pied de la conduite du libéralisme est presque toujours ce qui convient aux défenseurs de la monarchie ». Après la nomination de Polignac, la lutte fut encore plus âpre. Cf. par exemple la *Quotidienne* du 3 juillet 1830, qui fustige la *Gazette de France* de se jeter « à pleines colonnes dans le langage du libéralisme ». Cette longue dispute fit évidemment la joie des confrères libéraux (cf. les *Débats* du 11 avril 1830, qui ironisent sur le choix entre les *incapables*, c'est-à-dire Polignac, et les *habiles*, à savoir Villèle).

- 21 Des mots tels que faction, coterie, etc. font partie du vocabulaire politique de l'époque et peuvent être employés indifféremment – mais dans des sens évidemment contraires – par les journaux contre-révolutionnaires ou libéraux. On n'en tiendra donc pas compte, mais on ne considérera, après sondages abondants, que les faits les plus saillants, en se bornant à quelques exemples.
- 22 Cf. *Gazette de France*, 2 août 1829 : la défection s'aide « de la révolution » (i.e. des libéraux) pour renverser Villèle ; le *Drapeau blanc* du 13 octobre 1829 : « la révolution incarnée aujourd'hui dans la personne des libéraux » ; l'*Echo français* du 19 avril 1830 : « la révolution représentée aujourd'hui par le libéralisme ». Souvent aussi, le mot unit libéralisme et 1789-1792 : cf. la *Gazette de France* du 5 juillet 1829 (le libéralisme marche « vers le but que la révolution a marqué »), ou le *Drapeau blanc* du 23 juin 1830 (« les beaux jours de 1792 renouvelés par les libéraux de 1830 »).
- 23 Cf. *Drapeau blanc* du 7 octobre 1829 : « Le passé, avec toutes ses horreurs, menace de se reproduire, le libéralisme célèbre ses saturnales dans ses journaux ». Ibid., le 15 mars 1830 : les révolutionnaires sont toujours les mêmes, jacobins de 93 et parjures de 1815 s'écrient qu'ils ne veulent pas d'une révolution ; et certes il en est de tels, mais de même en 89 la majorité non plus ne voulait pas un bouleversement général du royaume, et il est permis de craindre le retour à l'anarchie quand les doctrines qui l'enfantèrent sont reproduites tous les jours. Dans la *Gazette*

n'est plus historiquement circonscrite, mais l'ennemi envahit tout l'espace politique, sauf la royauté elle-même, encore qu'elle semble se réduire jusqu'à ne plus symboliser et représenter que la contre-révolution : ce qui constitue en effet une novation remarquable par rapport à l'Ancien régime !<sup>24</sup> Certes l'acharnement et la durée de la polémique expliquent aussi ces déviations et ces simplifications, mais elles témoignent d'une logique passionnelle où la passion commande d'exterminer un adversaire multiple malgré la logique.

Quant à l'interprétation de la Charte, la presse ultra argumente de façon pertinente. On l'a déjà dit : le texte ne permettait pas de décider quel pouvoir, en cas de conflit, devait l'emporter. Du coup, le problème théorique n'ayant pas de solution ni même d'existence juridiques, le problème réel ne pouvait être résolu constitutionnellement que par entente ou compromis tacite. Charles X avait raison de penser qu'il était dans son droit en nommant ministre qui il voulait. Mais en nommant Polignac il posait un autre problème, purement politique, qui ne pouvait se résoudre, au mieux, que par sa victoire ou sa défaite devant les Chambres, au pire, que hors d'elles, devant le pays. L'ambiguïté de la Charte fait donc que l'argumentation ultra paraît fondée, en théorie. La presse de droite souligne que la royauté, en octroyant la Charte, avait prouvé son pouvoir constituant, pouvoir reconnu par tous ceux qui, tels les libéraux, déclaraient s'y référer. La Gazette rétorque aux adversaires qui l'accusent de vouloir revenir à l'Ancien régime, qu'elle adhère à la Charte<sup>25</sup> ; mais avec les

---

*de France* on trouve de semblables témoignages de la présence prégnante des souvenirs de la Révolution, de leur entretien systématique et de leur utilisation rhétorique : cf. le 16 janvier 1830 (nous sommes dans la situation de 1789, la faction révolutionnaire ne tolère aucun ministère, elle veut des ministres révolutionnaires, et le *Constitutionnel* est le journal officiel de la conspiration). Ou le 29 janvier (« notre situation est absolument ce qu'elle était en 1790 : royalistes d'un côté, jacobins de l'autre, et entre eux un abîme ») ; dans ces mêmes journées la *Quotidienne* et la *Gazette* s'accordent à définir les journaux libéraux comme ceux de la révolution, etc.

- 24 Les déclarations de principes sont relativement rares. Cf. par exemple, dans la *Gazette de France* du 19 juillet 1829, l'article intitulé «Ce que nous voulons», qui insiste sur la nécessité d'un esprit religieux : le libéralisme en s'éloignant et en se séparant même de toute croyance « a ignoré le principe et la vie de tout gouvernement » ; mais les royalistes tendent « à former autour du trône une garde d'élite, à composer une aristocratie qui soit à la fois le boulevard de la royauté et la protectrice du peuple », ils sont partisans de la Charte et ne veulent pas d'un pouvoir absolu. Cf. aussi le *Drapeau blanc* du 28 février 1830, pour qui la légitimité des rois est un droit imprescriptible et divin et les peuples ont un devoir absolu d'obéissance au souverain que Dieu leur a donné.
- 25 14 janvier 1830 : « Notre règle à nous, c'est la Charte ; elle est notre ancre de salut dans la tempête suscitée par les ennemis du trône. La Charte n'a point donné la prérogative, puisqu'elle en a été la manifestation la plus haute et la plus solennelle ». Cf. aussi, *ibid.*, les 10 février, 25 février ou 24 juin. En ce début de 1830, tous les journaux, des deux partis, publient de nombreux articles sur l'histoire de la Restauration à partir de 1814 et 1815, pour mieux fonder leurs argumentations politiques. En 1829 aussi, la *Gazette de France* protestait de son attachement à la Charte : cf. le 19 juillet (contre le pouvoir absolu, pour la Charte), le 28 juillet (« nous voulons donc la Charte



journaux ultra elle l'interprète comme fondant le « principe monarchique » qui doit logiquement prédominer<sup>26</sup> dans toute l'organisation du royaume. La *Quotidienne* affirme, dans la même ligne de pensée, que le pouvoir de la Chambre constitue seulement la partie passive de la souveraineté.<sup>27</sup> Puisque la « force des choses »<sup>28</sup> est monarchique, aucun pouvoir ne peut s'opposer valablement au roi : « Si la royauté ne domine pas les autres pouvoirs, il y a désordre ou révolution »<sup>29</sup>. Elle doit dominer en particulier les collèges du pouvoir qu'elle a chargés d'élire les députés. Cela veut dire que toute distance qui s'interposerait entre le roi et les électeurs serait contraire à la Charte, et devrait donc être dénoncée. Cette idée vise directement le « Comité directeur »<sup>30</sup>

---

sans permettre aux théories démocratiques de M. B. Constant de s'y introduire pour en expulser le principe monarchique, car alors il y aurait véritablement révolution ». En juillet 1830, la *Gazette* affirmera, à plusieurs reprises (le 16, le 20) que la Charte est violée, conformément à cette interprétation.

- 26 C'est le critère. Cf. la *Gazette de France* des 17 et 18 juin 1830 : « La Chambre a véritablement dénié ce qu'il était en son pouvoir d'accorder, puisqu'elle ne l'a offert que sous des conditions qu'il était impossible au Roi d'accepter sans cesser d'être Roi ».
- 27 Cf. la *Quotidienne* du 28 juin 1830 (le roi n'a pas à marcher avec une Chambre qui oserait lui dicter des lois, c'est à la Chambre de marcher avec le roi) et du 30 juin : le pouvoir de la Chambre est « partie passive de la souveraineté » et non exercice actif qui serait habilité à proposer des lois (l'argument vise à dénoncer la voie « hypocrite » choisie par l'opposition : refus du budget qui forcerait l'autre pouvoir à proposer la loi que l'on veut).
- 28 Cf. *Gazette de France* du 13 janvier 1830 : sous une constitution dont le principe est monarchique, la force des choses est monarchique ; il s'ensuit que seule l'opinion royaliste est réaliste et que les libéraux cultivent des chimères.
- 29 Cf. *Gazette de France* du 28 juillet 1829, loc. cit. supra. Cf. de même la *Quotidienne* des 28 juin et 1er juillet 1830. Il apparaît que leur conception des Chambres retrouve un Parlement chargé de l'enregistrement (obligatoire) et de remontrances (éventuelles), étant bien entendu que la critique doit toujours servir à « améliorer » les lois et non à contrecarrer la volonté royale (cf. la *Quotidienne* du 6 juillet 1830, particulièrement révélatrice à ce sujet : « Si nous étions dans un ordre de choses bien réglé, on n'aurait point à s'enquérir du résultat des élections, car les députés ayant une mission bien déterminée à remplir, on n'aurait jamais à craindre qu'ils la fissent au renversement. — La preuve même que notre machine politique n'est pas encore fortement établie, c'est qu'il peut arriver de certains cas où les élections doivent en effet exciter de telles alarmes. Quoi donc ! Il pourrait se faire que le système de gouvernement produisît des effets capables de le renverser lui-même ? Qui ne voit un désordre profond dans cette seule possibilité ? ». Il faut bien définir les droits de la Chambre : les députés examinent les lois « non point pour les répéter par caprice, mais pour les améliorer et les rendre au besoin plus simples et plus utiles », mais il existe certains principes auxquels nulle opposition ne peut toucher : le gouvernement représentatif résiderait-il dans la liberté effrénée des calomniateurs et des sophistes, qui iraient jusqu'à dénigrer la majesté suprême, insulter la religion, etc.? Dans ce cas « il faudrait croire bien profondément à l'imbécillité publique, pour imaginer que tout paraîtrait perdu parce que la vérité serait inviolable et l'autorité respectée. »
- 30 Sur la haine des organisations libérales, le Comité directeur et ce que la presse de droite regarde comme un pouvoir nouveau et non légal, voir la *Gazette de France* du 25 juillet 1829 (« ce que nous voulons, c'est l'abolition du Comité directeur et des comités départementaux, car ils fomentent un vaste complot contre les libertés publiques », ils dictent leurs volontés aux députés, qui deviennent des « esclaves obéissants » aux ordres souverains de ces comités « d'avocats et de marchands ».

et le souci d'interdire à l'opposition de s'organiser va loin : lorsque Martignac, désireux de remédier à certaines irrégularités, avait décidé l'affichage et la permanence des listes électorales, il avait suscité une réaction semblable : n'allait-il pas officialiser un pouvoir nouveau ? De telles mesures contribuent à soustraire les électeurs à l'influence bénéfique de l'autorité royale ; elle les livre sans défense à une autre influence, maléfique, toute prête à les soumettre à sa tyrannie : la presse. Alors que les conseils éclairés du roi aux électeurs agissaient en faveur de l'action légitime de son gouvernement, la presse, elle, use de sa liberté pour discuter et contrarier les volontés royales ; et tout naturellement sa liberté devient, est, licence. Une presse libre, voilà l'ennemie : elle a déjà conquis une majorité de lecteurs<sup>31</sup>, elle gagne la jeunesse<sup>32</sup> ; il est impossible que les citoyens résistent à l'emprise d'une presse déchaînée<sup>33</sup> qui, avec le Comité directeur, foment un vaste complot contre les libertés publiques. C'est d'elle, en dernier ressort, que vient tout le mal.<sup>34</sup>

De pareils arguments montrent à la fois ce qu'il y a de circonstanciel et d'essentiel dans le débat : d'une part l'angoisse devant les progrès et l'efficacité des libéraux, qui fait que des journalistes stigmatisent la liberté de la presse ; d'autre part la question alors fondamentale de savoir où se situait, où devait

---

L'existence de tels comités ou de l'association «Aide-toi, le Ciel t'aidera» doit être soumise à l'approbation de l'autorité publique, et le premier devoir de tout gouvernement est de se défendre contre les factions) ; du 16 juillet 1830 (la Charte est violée puisque les collèges électoraux étant dissous, un mot d'ordre centralisé continue à développer un mauvais esprit ; alors l'association des électeurs « devient un ordre dans l'Etat et la Charte ne reconnaît point d'ordres » ; alors « il y a en face du trône une convention nationale de cent mille membres dont la Chambre des députés n'est que le comité », tandis qu'en vérité les électeurs ne devraient plus avoir de lien entre eux ni avec leurs députés).

- 31 Cf. le *Drapeau blanc* du 26 juin 1830 : « Sur 80.000 abonnés aux feuilles de toutes nuances, 20.000 seulement appartiennent à la couleur royaliste, et 60.000 au contraire à la couleur libérale », la question de la presse est liée à la question électorale et les ministres qui ont toléré et encouragé la licence de la presse sont bien coupables.
- 32 Cf. l'*Echo français* du 8 août 1829 : alors qu'en 1814 la jeunesse s'enthousiasmait pour la Restauration, ce fut une erreur que de l'exclure parce qu'on la supposait « insuffisamment ministérielle ». On ne fit rien « pour ouvrir une carrière aux hommes de trente ans » qui, laissés en-dehors des affaires, s'adonnèrent aux théories sensualistes et *benthamistes* d'abord, puis doctrinaires.
- 33 Cf. le *Drapeau blanc* du 8 juillet 1830 : « La licence effrénée de la presse est la circonstance aggravante des vices du système électoral : le Roi nous ramènera au régime d'une sage liberté. Lui aussi pense qu'un citoyen n'est pas libre là où la presse est déchaînée ».
- 34 Cf. le *Drapeau blanc* du 1er octobre 1829, dont un article attaque le « colosse aux pieds d'argile » qui menace et la monarchie et le catholicisme : le journalisme ; tout le mal est là.– Cf. aussi les numéros du 17 mai et du 19 juin 1830 (« Il n'est pas un seul des gérants de journaux où les paroles du Roi ont été dénaturées » qui n'eût dû être écroué à l'instant même ; et en cela, on n'aurait point fait un acte arbitraire, mais un acte parfaitement légal... « La licence de la presse exerce ses ravages dans les degrés divers de la hiérarchie sociale, c'est une calamité »).

se situer, en dernière instance, le pouvoir. Doit-il descendre d'en haut, de la personne royale, ou monter d'en bas, du pays légal ? Du roi confondu avec la France par l'histoire et purement dévoué au bien public, ou des électeurs manipulés par le Comité directeur et jouets d'une opinion publique travaillée par une presse déchaînée ? C'est bien le problème de 1830 et il est crucial pour les lecteurs, qu'il passionne. La presse ultra le résout à sa façon, défensive, négative : le roi ne doit pas céder, car s'il cédait, la France se retrouverait en « démocratie royale, régime hybride, contradictoire, propre à susciter tous les maux inhérents au principe de la souveraineté du peuple ».<sup>35</sup> L'impasse constitutionnelle dans laquelle s'enfoncent progressivement Charles X, Polignac et leurs partisans, ne laissera plus d'issue que le coup d'Etat qu'ont prédit les libéraux au lendemain du 8 août 1829. Démenti, remis, il s'est fait attendre, mais devient, mois après mois, échec après échec, la seule, l'inévitable solution – sauf à céder... *La Gazette* qui s'est d'avance et longtemps opposée à un gouvernement par ordonnances, résiste de son mieux mais finalement admet et s'alignera<sup>36</sup> ; mais la *Quotidienne*, le *Drapeau blanc* poussent à l'action : que Charles X ne montre pas la douceur de Louis XVI<sup>37</sup>, qu'il tire son épée !...<sup>38</sup> Car il est clair que le système fonctionne désormais au seul bénéfice

- 
- 35 Cf. la *Gazette de France* du 19 juillet 1829 (Lettre sur Paris : quand l'influence démocratique se sera rendue maîtresse des collèges électoraux, la constitution sera détruite, « il n'y aura plus qu'un coup d'Etat ou une révolution qui puisse rétablir la monarchie constitutionnelle. Nous serons tombés en démocratie royale ») ou du 13 janvier 1830 : « les libéraux restés royalistes, qui croient pouvoir faire de la France une démocratie royale, comme il ne s'en est jamais vu, comme il ne s'en verra jamais ».
- 36 La *Gazette de France* a nettement pris position sur ce point. Cf. par exemple le 12 juillet 1830 (un tel système de gouvernement serait « le fait d'hommes qui voudraient jouer le tout pour le tout et seraient décidés à mettre leur tête comme enjeu ») et du 19 juillet 1830 (« un ministère qui entreprendrait de lever l'impôt par ordonnance précipiterait la France dans une révolution », car on ne peut gouverner qu'avec le système représentatif).
- 37 Cf. le *Drapeau blanc* du 4 juillet 1830 : le résultat des élections montre que « la révolution triomphe », que Charles X est sur la route qu'a suivie son malheureux frère. Comment en est-on arrivé là ? Partout des calomnies et des menaces atroces ont épouvanté les paisibles habitants des campagnes et « c'est le couteau sur la gorge qu'on leur a arraché leurs votes... Exprimons ici la pensée de tous les vrais Français » : plus de salut si ce n'est dans la « résolution immuable » du Roi. Cf. aussi, *ibid.*, le 21 juillet 1830 où sont rappelées la douceur et l'humanité de Louis XVI.
- 38 Cf. le *Drapeau blanc* du 8 juillet 1830 (si on renvoie au roi la majorité « qui a voulu gêner l'exercice de sa prérogative », alors le roi n'est plus le roi et « nous voilà jetés violemment en-dehors de l'ordre constitutionnel », que le roi « obéisse aux devoirs qu'il s'est tracés lui-même dans l'article 14 »). Le 22 juillet, le même journal réclame de la vigueur : il ne s'agit pas de se laisser garrouter par des formes méticuleuses, mais d'imposer silence à la presse et de rectifier la législation électorale ; et le 23 juillet il souligne opportunément que « les événements justifient nos prévisions. On reconnaît aujourd'hui que nous n'avons pas soulevé sans motif les doctrines du pouvoir constituant et de l'article 14 de la Charte. Il fallait préparer les esprits à l'application de ces doctrines » ; maintenant les esprits sont prêts, « aucune mesure ne pourra les surprendre ni les inquiéter », il suffit que le glaive se montre.

de la «faction» et des «rebelles» : il faut en finir. Des opuscules paraissent, de Madrolle, de Junius, de Cottu surtout qui lance l'idée d'une « dictature royale ». L'ultracisme montre alors son précipité ultime : l'appel à l'armée, à la force. Le roi, suprême recours, doit manifester sa puissance contre le peuple, tel que l'a constitué la Charte octroyée et tel que le montrent ses représentants, ce qui signifie réellement le désarroi du parti, la conscience de son incapacité à convaincre l'opinion. Dans son numéro daté du 28 juillet, la *Gazette* soutiendra la constitutionnalité des Ordonnances ; la *Quotidienne* du 26 juillet affirme que « la révolution est tremblante » et rejette la responsabilité des événements sur « la révolution » ; l'*Echo français* (relativement modéré) déclare le 27 que « le jour de la justice est enfin arrivé », et le 27 encore le *Drapeau blanc* exulte : « Vive le roi, vive le roi ».

Et pourtant le regard tout politique qu'ils jettent sur la société leur fait bien voir les périls. Ils se plaisent à souligner que les Français n'ont jamais été plus prospères et plus libres que sous la Restauration, mais, d'un même souffle, ils disent l'inquiétude : jamais non plus la révolution n'a été aussi forte, aussi menaçante. Ils peuvent avoir raison, mais comme le problème posé n'est pas social mais essentiellement politique, et que la conduite ultra du pays échouera à le résoudre, ils auront tort. Alors, pourquoi cette société serait-elle tout ensemble heureuse et révolutionnaire? La réponse est évidemment dictée par des préjugés politiques: parce que la Restauration l'a bien gérée, parce qu'en son centre agit et prospère une « classe intermédiaire » et qu'elle vote mal. Voilà un point sur lequel ultras et libéraux s'accordent : l'importance électorale des « classes moyennes » que critiquent les uns et que courtisent les autres. Du côté ultra, on ne les ménage pas : c'est l'adversaire et ce n'est pas leur clientèle. Ils attaquent particulièrement deux groupes : la classe elle-même des « hommes à écus », des banquiers, des industriels, des entrepreneurs d'une part, c'est-à-dire une bourgeoisie travailleuse que le lecteur ultra peut jalouser pour son enrichissement et doit mépriser par préjugé ;<sup>39</sup> et d'autre part ses défenseurs et

---

39 Des « hommes à écus, des banquiers et des industriels », « hommes d'argent qui doivent toute leur existence à l'ordre établi par le gouvernement » (*Quotidienne* du 28 juillet 1830). Ce sont là les stéréotypes de la presse royaliste. Voir par exemple la *Gazette de France* qui attaque le 3 juillet 1829 les banquiers, avocats, fabricants, journalistes, savants, juges, généraux, préfets au régime impérial ; et qui, dans un compte rendu des *Mélanges* de B. Constant, le 6 juillet 1829, déclare qu'il « s'embarrasse peu de savoir si, en détruisant ce qu'il appelle l'aristocratie de la grande propriété, il ne nous fera pas tomber dans une aristocratie plus repoussante, celle des comptoirs ». Le *Constitutionnel* du 24 janvier répond à la *Gazette de France* accusant les « libéraux à millions de vouloir forcer la volonté royale ». Cf. aussi l'*Echo français* du 25 avril 1830 sur le corps électoral, qu'il divise en ceux qui ont plus besoin de conserver que d'acquérir, et ceux qui ont plus besoin d'acquérir que de conserver ; or les 4/5 des électeurs appartiennent au second groupe, celui « où la jalousie des supériorités est le plus développée, et les prétentions les plus étendues ». Conclusion : il faut que l'élément démocratique soit pondéré par l'élément aristocratique. Cf. dans le même sens la *Gazette de France* du 20 juillet 1830 : « La lutte est entre ce qui possède plus et ce qui possède moins », et d'un côté est ce qui a intérêt à l'ordre et qui a indépendance, rectitude,

porte-parole, c'est-à-dire les « écrivailleurs », publicistes ou députés, que les journalistes ultras combattent et entendent récuser.<sup>40</sup> Le regard, aiguïlé par le péril croissant, discerne quelques points d'attaque possibles qui plaisent à leurs lecteurs : l'indifférence religieuse<sup>41</sup>, le recrutement parisien<sup>42</sup>, les menaces futures du développement industriel.<sup>43</sup> De telles gens sont perdues d'avance pour la bonne cause : seul, peut-être, l'argument de l'union des possédants pourrait les faire réfléchir.<sup>44</sup>

C'est par rapport à cette classe qu'est posée la question, elle aussi politique, du peuple ; elle prendra une certaine acuité au printemps de 1820. Certes le peuple ne vote pas, mais il est nombreux... Quel parti peut prétendre se l'approprier ? A la suite de quelques incidents<sup>45</sup>, une polémique révélatrice s'engage ; les ultras laissent entendre que les masses sont toutes dévouées à la cause royale, distinguent peuple authentique et populace, peuple des villes

---

dévouement à la chose publique et de l'autre ce qui a intérêt à l'agitation et à l'oppression de ceux qui sont au-dessous, et qui a « des intérêts mesquins et sordides, des passions vulgaires, des haines aveugles, des craintes stupides, et toutes les dispositions à l'anarchie et au désordre »

- 40 Cf. la *Gazette de France* du 30 juillet 1829 sur « cette cohue de rhéteurs, de traitants, de soldats enrichis par le pillage, d'hommes de pratique et de comptoir, de méchants écrivains et de révolutionnaires décrépits » auxquels ne restent que « les petits électeurs excités par une haine aveugle ou abusés par des mensonges, quelques écoliers fanatisés dans des cours publics ou par la lecture de feuilles impies et séditeuses, et le peuple des cafés et des boutiques ».
- 41 Cf. *Gazette de France* du 30 juillet 1829 : « Tous ces écrivailleurs ont vu la France dans les industriels de Paris qui ne vont guère à la messe ».
- 42 Cf. l'article déjà cité de la *Gazette de France*, 3 juillet 1829, sur le recrutement de la Chambre des députés : ces gens-là n'ont pour la plupart de domicile, d'intérêts, de passé et d'avenir qu'à Paris, ce berceau de la révolution, qui aux époques les plus funestes, a dépossédé la France de sa représentation pour se la donner presque en entier, alors que la véritable représentation selon la Charte est celle de gens domiciliés dans les départements qu'ils représentent et dont ils connaissent les besoins.
- 43 Cf. *l'Echo français* du 8 juin 1830, qui invite à ne pas voter pour des hommes qui, comme La Fayette, sont pour « la souveraineté du peuple, exercée au profit de la classe industrielle, avec exclusion des prolétaires » car cette classe industrielle déteste ceux qui, d'après elle, ne travaillent pas, les anciens nobles, et s'est accommodée d'un soldat (Napoléon) parce qu'il faisait prospérer l'industrie et faisait de ses fils des généraux et de hauts fonctionnaires ; l'esprit de cette classe n'a que des qualités négatives et elle sera toujours débordée par les prolétaires.
- 44 Cet argument apparaît de temps à autre, sans insistance. Ainsi dans la *Quotidienne* du 4 juillet 1830, où un article appelle à l'union des hommes qui ont, quelle que soit leur opinion, des intérêts à défendre : propriétaires, banquiers, industriels, capitalistes ; qu'ils s'opposent aux prêtres défrôqués, aux philosophes athées qui se trouveraient un jour à la tête d'une révolution : il faudrait un ministère qui bannisse la politique de l'administration.
- 45 D'une part, à Montauban, une émeute royaliste, d'autre part, au début de juillet, l'anecdote complaisamment rapportée du charbonnier conseillant à Charles X (au fort des Halles) d'être « maître chez lui ». D'où les commentaires de la presse. Ainsi la *Quotidienne* du 4 juillet 1830, à propos de Montauban : on nous accuse de jeter les masses dans l'arène politique ; mais les orateurs ou journaux tels que La Fayette et le *Courrier français*, que font-ils d'autre que d'invoquer la souveraineté populaire ? Bien entendu, la presse libérale riposte (le *Journal du Commerce* du 5 juillet, le *Courrier français* du 6 juillet).

et peuples des campagnes<sup>46</sup> ; les libéraux ne sont pas en reste, opposent le peuple-nation et la populace criminelle de la Terreur blanche, assurent qu'il se sait bien représenté par les électeurs libéraux des classes moyennes.<sup>47</sup> D'un côté comme de l'autre, les arguments semblent traditionnels et théoriques ; cette grande force est désormais silencieuse et n'intéresse que comme référence idéologique dans la lutte qui oppose les deux partis.

46 Ainsi la *Gazette de France* du 5 juillet 1830 à propos des incidents évoqués : elle juge alarmante cette « intervention des masses là où l'on avait espéré n'appeler que celle des citoyens les plus intéressés à l'ordre ». Le 20 juillet, la *Quotidienne* déclare que le libéralisme « flatte la classe intermédiaire » et convient à des hommes d'une « instruction ébauchée, suffisante pour les rendre vains mais non pour les éclairer », mais que « le bon sens du peuple ne se rend qu'à la raison » ; et voilà pourquoi le *Constitutionnel* le « sacrifie impitoyablement aux patentés et à la moyenne propriété » tandis que « nous cherchons, avant tout, les intérêts du peuple ». La *Gazette de France* du 23 juillet, elle, affirme que le véritable peuple est dans les campagnes et aime son roi ; quant au peuple « qui lit les journaux libéraux, il vit dans la débauche et alimente les cours d'assises et les prisons », mais ce n'est pas là la masse du peuple. Déjà le 30 juillet 1830, ce journal déclarait qu'il ne restait au parti libéral, outre les petits électeurs excités par une haine aveugle ou abusés par des mensonges, que « le peuple des cafés et des boutiques ; car pour celui des campagnes, et même ce qu'on nomme dans les villes la classe ouvrière, la révolution n'a pas le droit de les revendiquer ».

47 Pour des exemples de riposte à ces argumentations ultras, cf. le *Journal du Commerce* du 5 juillet, qui cite la *Quotidienne* de la veille et poursuit : « La contre-révolution, forte du dévouement d'un peuple fidèle, attaque la classe intermédiaire où se recrute la masse des électeurs, gens qui n'ont que de demi-lumières et de demi-propriétés. La nation n'est pas dans cette classe, elle est toute dans la grande propriété et dans le «peuple», et par le peuple on entend cette partie infime de la société qui ne possède rien, ne sait rien, n'a aucune industrie, et ne saurait exister sans maître ». C'est là une « démagogie de bas étage, ressource extrême de rêveurs de coups d'Etat », et « ce n'est pas la première fois que nous entendons cet appel au peuple proféré par les plus grands ennemis du peuple ». Le journal rappelle l'hiver calamiteux de 1828-1829 où des exhortations à briser les machines etc. venaient de ce parti et de la *Quotidienne* : « La haine des classes intermédiaires est la passion du parti qui aspire à opprimer la France, à l'étouffer entre les classes des privilégiés et celle des prolétaires. Il rêve un état social semblable à celui de l'Espagne », heureusement, en France, « la classe intermédiaire qu'on n'affecte de voir que dans les 100.000 électeurs comprend la presque totalité de la population ; ou plutôt il n'existe plus de classe intermédiaire ; il existe une nation, riche de la possession d'un sol partagé entre une multitude de propriétaires, puissante par l'homogénéité de ses droits et de ses intérêts, et par un sentiment profond d'égalité qui résistera toujours aux classifications hiérarchiques auxquelles on voudrait la plier » ; elle n'aurait qu'à secouer le fardeau des charges énormes qu'elle supporte [allusion au refus de l'impôt] pour faire choir ceux qui la menacent.

Le *Courrier français* du 6 juillet 1830 déclare qu'« aujourd'hui la révolution est à droite » et que la calomnie des ennemis de la liberté, c'est de dire que « la liberté n'aspire qu'à ramener la révolution », alors qu'en fait, comme le montrent les troubles de Montauban, les populations qui invoquent le pouvoir absolu, « ont soif du carnage de 1815 ».

Le *Temps* du 23 juillet 1830, commentant la nouvelle qu'une députation des forts des Halles a été reçue à Saint-Cloud, déclare que l'on peut reconnaître dans ces procédés du ministère « ces vieilles habitudes de l'ancienne aristocratie, qui cherchait sans cesse à écraser le véritable Tiers état, le milieu de la société, entre la tête et la queue, qu'on voudrait réunir comme des époques sanglantes de l'histoire de ses aïeux. Voyez Montauban ».

On voit que la question est posée de façon essentiellement politique, et l'on note dans les deux camps l'emploi d'adjectifs du type « vrai », « véritable », sûrs indices de préoccupation idéologique.

L'ultracisme montre ici son éclatante inadaptation à la réalité, à la veille de l'imminente révolution qui va le démentir en l'abattant. Y a-t-il là rien de si nouveau ? Non, sans doute, en ce sens que depuis 1815, c'est contre les réalités post-révolutionnaires que la pensée ultra s'est dressée et a voulu réagir, et c'est de la France révolutionnée qu'elle s'était séparée. En juillet 1830 paraît l'échec réel après tant d'années où les gouvernants ultras avaient (sauf l'interruption Martignac) inspiré, dominé, fait la vie politique française ; et surtout l'usure, la décadence intellectuelle de ce mouvement de pensée sont devenues patentes.<sup>48</sup> Les belles constructions théoriques d'autrefois ont donné lieu à une pratique mesquine (Villèle) ou faible et agressive (Polignac) et laissé sans voix ou transformé en adversaires ses célèbres représentants (Chateaubriand). La baisse d'audience de la presse ultra confirme cette décrépitude, que marque la présence de Charles X sur le trône. Et c'est ainsi que la longue polémique de 1829-1830 le réduit finalement à un seul refuge : l'arbitraire royal, à un seul recours :

---

48 Un bon exemple de cette désagrégation de la pensée ultra pourrait être fourni par le *Conservateur de la Restauration* (t. VII-IX, 1829-30), dont l'épigraphe « Dieu, les Bourbons et les gens de bien » annonce bien, par son decrescendo révélateur, et les intentions et la clientèle. Parmi ses rédacteurs, on trouve des ecclésiastiques, semble-t-il, et Alphonse Fresse-Montval. La défense du catholicisme et de la royauté s'y exprime de façon uniquement négative et sur le mode de la déploration d'une part, de la dénégation d'autre part, contre « l'esprit du siècle » (théisme et immoralité, etc., VII, pp. 43-50), contre la révolution (honteusement vantée, VII, pp. 205 sq. et passim), contre les libéraux, « serviles imitateurs » des révolutionnaires de 1789 (IX, pp. 135 et sq.), contre les menaces de « despotisme parlementaire » que la Chambre des députés, en refusant la prérogative royale, fait planer sur le pays (IX, pp. 147 et sq.), contre l'histoire même de la Restauration (fautes de Louis XVIII sous qui les « vrais royalistes » furent exclus du pouvoir, VII, pp. 39 et sq.) etc. – Certes, Charles X a nommé Polignac, mais qu'il se souvienne de l'excessive indulgence de Louis XVI ; aujourd'hui, des circonstances extraordinaires imposent des mesures extraordinaires (VIII, pp. 212 et sq.) : tout est perdu si l'on ne recourt pas à l'armée, à la force (VII, pp. 39 et sq., pp. 94 et sq., IX, pp. 135 et sq.). On peut noter l'absence totale de propositions positives ; la fascination exercée par Bonaparte (qui a su se servir de la force) ; et même l'admiration envieuse pour les méthodes et les succès des libéraux : ils ont su passionner l'opinion, devenir un vrai pouvoir politique capable d'entraîner la population des classes inférieures les plus nombreuses (IX, pp. 135 et sq.) et de dicter aux collèges électoraux, par leur presse, les choix qui leur conviennent.

Bref, des réactions violentes, mais dont la violence dissimule mal une pensée politique quasiment nulle qui se raccroche désespérément, dans un monde contraire, à des sentiments, des symboles, et prône finalement l'emploi de la force militaire. Tout le champ conceptuel semble alors se réduire à un refus généralisé du présent, et à quelques *a priori* que, naturellement, tout confirme : un excellent modèle de vieillissement intellectuel à l'échelle collective.

Au reste, cet épuisement de la pensée contre-révolutionnaire, les libéraux de l'époque l'ont souvent noté et mis en valeur ! Cf. par exemple B. Constant : « Depuis quinze ans, la mine d'où la contre-révolution tire ses ministres et ses ministériels va s'épuisant de jour en jour ; la nôtre s'étend et s'enrichit. Qui sait jusqu'où nous pénétrons ? » (*Le Temps* du 23 décembre 1829, cité par E. Harpaz, *B. Constant...*, op. cit. p. 64 et sq.). Cf. aussi, par exemple, le *National* du 16 février 1830 qui examine longuement ce problème, d'un œil critique, portant entre autres ce jugement sur Bonald : « Plume tellement déconsidérée, qu'elle ne peut même plus se faire lire » ; et le journaliste de conclure que ce parti ne peut plus recruter dans la jeunesse.

l'armée. Cet ultime argument ne vaut évidemment que ce que lui vaudra la force dont il croit disposer : tout, ou rien, suivant l'usage qui en sera fait. Mais, intellectuellement, il est révélateur d'une tendance profonde de l'ultracisme : de sa réaction passionnée, vitale, à une évolution, à une opinion, à une presse, à un parti, à des hommes, à des classes sociales, bref, à toute une actualité multiforme qu'il nomme « la révolution » ; autrement dit : à l'irréfragable présence de l'histoire. En témoigne sa constance dans une lutte impossible si on la définit dans les termes où il pose le problème. Or c'est précisément cette impossibilité même qui convient à sa fidélité comme à ses haines, à sa volonté de s'opposer coûte que coûte à ces formes neuves, modernes, de la vie, où il ne peut plus voir que la négation de son idéal, c'est-à-dire de son aspiration à réinstaurer une tradition morte, à retrouver une pureté mythique : l'âme de la pensée ultra. D'où son choix dernier d'un triomphe aléatoire ou d'une mort programmée. Car la conduite suicidaire<sup>49</sup> de Charles X a décidé de la défaite, et l'impéritie de Polignac l'assurera.

La longue querelle qui, jour après jour et au gré de l'actualité, oppose sur les mêmes sujets des équipes de journalistes qui se connaissent bien, imbrique étroitement les deux presses, gouvernementale et d'opposition. Celle-ci rassemble bien des familles dont les journaux, normalement, se font concurrence.<sup>50</sup> On considérera particulièrement les cinq qui semblent avoir eu le plus d'autorité.<sup>51</sup> Le *Journal des Débats*, le plus ancien, où peut écrire Chateaubriand, est censé représenter la «défection», légitimiste et libérale. Le *Constitutionnel* (vieille garde venue de l'Empire, d'esprit dit «voltairien») a la clientèle la plus vaste sinon la plus éclairée. Le *Globe*, récent, intellectuellement le plus ouvert, se déclare spiritualiste et se trouve proche des doctrinaires. Le *Courrier français*, influencé par Benjamin Constant (qui écrit aussi dans le

---

49 Si l'on ajoute foi au récit (rapporté par Thiers) d'une entrevue entre Charles X et le procureur général Bellart, on voit que, tout au moins pour la politique, Charles X, en connaissance de cause et pour satisfaire à ses convictions, était décidé à en subir « les suites avec résignation », à persévérer quelle que soit l'issue. (R. Marquant, op. cit., p. 317).

50 Sur la presse de l'époque, cf. en particulier Eugène Hatin, *Histoire de la presse en France*, Genève : Slatkine Reprints, 1957, VIII ; Hatin, né en 1807, ancien correcteur d'imprimerie, donne un point de vue contemporain informé.

51 Cette distinction serait évidemment très discutable, si l'on voulait considérer le problème de la presse pour lui-même et non pas les modes d'argumentation. Car la «petite presse» eut une importance considérable (cf. Charles Ledré, *La presse à l'assaut de la monarchie*, op. cit., pp. 28 et sq.). Or, de par sa nature, elle est satirique et beaucoup plus virulente. D'autre part la chanson aussi joue un rôle de première importance, surtout dans les milieux populaires ; il ne faut jamais oublier la grande proportion d'illettrés que compte alors la population française (cf. G. Bertier de Sauvigny, op. cit., p. 242).



*Temps*)<sup>52</sup>, est alors jugé d'extrême gauche. Enfin un nouveau venu, le *National*, dirigé par Thiers, associé à Carrel et Mignet, fait sensation depuis janvier 1830 par la vivacité de sa manière. Les principes d'action, les niveaux de culture de leurs lecteurs, la qualité intellectuelle de leurs rédacteurs ordinaires diffèrent ; chacun a son originalité et sa ligne de conduite. Mais, lorsque Polignac paraît, le cercle de la famille libérale se resserre et crie ! Tous ils soutiendront l'Adresse, la réélection des 221, et pour un peu<sup>53</sup>, ils paraîtraient appliquer la même tactique, remarquablement efficace, celle que Thiers a si bien définie : fermer à la Restauration toutes les issues et la forcer à sauter par les fenêtres.<sup>54</sup>

Ces combattants unanimes forment ce qu'on appelle l'opposition libérale, et de fait, l'année 1829-1830 confère au libéralisme français, en apparence et réellement, une authentique unité. Les circonstances l'expliquent. Mais n'est-ce pas, aussi, que cette année d'intense polémique reproduit et résume idéalement la situation de naissance et les conditions de développement de ce libéralisme, tel qu'il s'est manifesté de 1815 à 1830 ? On sait<sup>55</sup> que le libéralisme est multiple et que l'âge de ses représentants, les prises de position sur des questions décisives comme le régime politique<sup>56</sup>, la religion<sup>57</sup>, l'économie<sup>58</sup>, les doctrines philosophiques<sup>59</sup>, le divisent. Il n'est pas simple et il évolua diversement. Doit-on même parler du ou des libéralismes ? Ne faudrait-il pas le définir plutôt comme une attitude ?<sup>60</sup> Les interrogations et ces

52 Cf. les deux recueils publiés par Ephraïm Harpaz, *Benjamin Constant publiciste*, op. cit., Slatkine 1987, et surtout Benjamin Constant, *Positions de combat ...*, op. cit. Cette seconde publication en particulier est très instructive. On y trouve des articles modèles d'articles libéraux : explications, dénonciations incisives, études de fond sur le gouvernement représentatif et véritable, véritable cours sur les questions politiques (série d'articles à partir de février 1830).

53 Des nuances seraient en effet nécessaires en ce qui concerne le *Globe* et le *Journal des Débats*.

54 Cf. Eugène Hatin, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, Genève, Slatkine Reprints 1957, tome VIII, p. 522.

55 Cf. Marcel Girard, *Le libéralisme en France de 1814 à 1848 : Doctrine et mouvement* (Paris : Centre de documentation universitaire, 1970). Pierre Guiral a publié plusieurs études, remarquablement documentées, sur le libéralisme ; cf. son magistral exposé sur «Le libéralisme en France (1815-1870). Thèmes, succès et lacunes». In : P. Guiral, *Tendances politiques dans la vie française depuis 1789*, Paris : Hachette, 1960.

56 Républicains, partisans de la royauté constitutionnelle – ce sont alors les plus nombreux –, bonapartistes. Pensons simplement à La Fayette, à B. Constant, à Thiers, etc.

57 Méfiance envers le clergé, déisme, foi déclarée, catholicisme, protestantisme, etc. L'essentiel, ce qui pourrait les unir, serait le refus d'une autorité spirituelle despotique, le culte de la tolérance, d'ailleurs plus ou moins bien vécue : cf. le *Globe* qui fit scandale en la pratique envers les jésuites.

58 La question du protectionnisme les divise nettement. Thiers en fut grand partisan.

59 On le voit nettement sous la Restauration où coexistent une inspiration ancienne, venue du XVIII<sup>e</sup> siècle et qui n'est pas systématiquement hostile au sensualisme, et d'autre part l'inspiration nouvelle, franchement spiritualiste, celle des Doctrinaires, qui s'oppose de front au sensualisme.

60 Cf. P. Guiral (op. cit., *Tendances...*, p. 19) : « Le libéralisme est plus qu'un système : une attitude ».

constats sont fondés, mais il convient également de ne pas méconnaître ce qui, dans le présent de ces discussions passées, fut de première importance, à savoir que les libéraux se sont constamment définis par leur opposition aux contre-révolutionnaires. Après les déceptions que leur cause la Révolution, après la contrainte despotique de l'Empire, au moment où la Restauration accordait quelque liberté de s'exprimer, ils se sont dressés contre la nouvelle menace : la contre-révolution brusquement surgie, triomphante et sûre d'elle-même. Elle leur renouvelait les thèses à combattre ; elle fonctionnait en quelque sorte comme un adversaire nourricier. Les besoins de la lutte ont fait que les libéraux ont dû varier<sup>61</sup> au point de paraître s'opposer à eux-mêmes selon les époques<sup>62</sup>, et qu'ils ont été divers (comme, d'ailleurs, la Contre-révolution). Mais il est un point sur lequel ils n'ont pas varié et sont restés intransigeants : la défense des valeurs de la liberté individuelle contre les ultras. C'est bien par une dynamique de lutte et en fonction de cette relation dialectique avec la contre-révolution que les libéraux ont assuré l'unité de leur inspiration et développé leur mouvement en cette époque qui fut sans doute la plus belle époque du libéralisme français : sa jeunesse.

En 1815, quand la victoire de la coalition européenne choisit Louis XVIII à la France, ils s'accommodèrent, parfois non sans hypocrisie, mais le plus souvent avec sincérité, de ce régime où ils connurent de grandes difficultés et des échecs, mais aussi, aux élections de 1827, le succès. Et ils y trouvèrent un cadre propice qui va se définir et progresser. En 1828, l'un de leurs meilleurs périodiques, le *Globe*, espère beaucoup du ministère Martignac et se rapproche du gouvernement avant que de s'éloigner et de signifier son refus.<sup>63</sup> Et certes leur opposition n'est pas irréductible. En revanche, celle de Charles X au libéralisme l'est, et du coup, l'essentiel, l'accès au pouvoir, reste hors d'atteinte.

---

61 Alors que les ultras en 1816 soutenaient la prérogative de la Chambre, les « indépendants » devaient bien s'opposer à eux pour des raisons tactiques. Du côté ultra, on ne se priva pas de rappeler plus tard à Royer-Collard ou à Guizot leurs déclarations et de citer leurs textes.

62 Sans même évoquer les palinodies de B. Constant, on peut penser aux problèmes de la décentralisation, de la censure, aux ralliements ultérieurs d'orléanistes à la République, à l'Empire, etc.

63 Cf. J.-J. Goblot, op. cit., pp. 479 et sq. Son attitude varie en fonction des espoirs nés de la défaite de Villèle et de leur déception due à la mollesse de Martignac ; d'où une évolution nette qui va, par exemple, d'un : Martignac ne parle pas assez haut (27 et 31 décembre 1828) à un : le ministère actuel ne peut plus demeurer (2 et 6 mai 1829). Une telle attitude fut partagée par nombre de libéraux qui critiquèrent vivement Martignac avant de le regretter non moins vivement (cf. par exemple les *Souvenirs* de Saint-Marc Girardin, cités par Hatin, op. cit., pp. 440-442 : « C'a été le tort du parti libéral, en 1828 et en 1829, de ne donner à M. de Martignac qu'un appui défiant et réservé [...] il croyait que, pour remplacer M. de Martignac, il fallait s'en distinguer : idéal égoïste qui trompa le parti libéral » ; Martignac « nous épargnait une révolution à faire », il était « la dernière concession libérale du roi Charles X »).

Malgré quoi leurs dirigeants politiques sont bien adaptés au régime et il arrive même que la presse évoque certains de leurs noms (C. Perier, V. de Broglie, Chateaubriand<sup>64</sup>) lors des rumeurs de remaniements ministériels. Mais la nomination puis le maintien de Polignac au pouvoir agit sur eux comme un révulsif et crée une situation irréversible : la plus favorable qui soit, pour des journalistes libéraux<sup>65</sup>, l'opposition pure, sans faille et sans répit, à un gouvernement impopulaire, suspecté d'intentions anti-constitutionnelles et qui n'agit ni ne parle guère. Ainsi stimulés, les journalistes libéraux sauront se montrer au mieux de leurs capacités de refus et de critique et mener magnifiquement leur campagne.

Par le nombre de ses organes, par ses ressources financières, par sa diffusion, par les passions qu'elle excite, la presse libérale l'emporte très nettement sur la presse dite «royaliste» ; intellectuellement aussi elle est supérieurement armée. Et, tout en s'amusant de la polémique où s'enferment la *Gazette de France* et la *Quotidienne*,<sup>66</sup> elle peut à juste titre souligner son union.<sup>67</sup> De ce fait, on peut s'estimer autorisé à la traiter d'ensemble, comme son antagoniste, sans la trahir et en notant seulement les nuances particulières, la spécificité de chaque journal. Car la convergence des intentions prédomine sur la variété des inspirations. En un premier temps on s'attachera aux réponses critiques, aux contre-argumentations ; en un second temps on étudiera les positions elles-mêmes, les idéaux professés et les forces sociales auxquelles s'adresse cette opposition libérale.

La formation du ministère Polignac surprit<sup>68</sup> et indigna. La surprise : pourquoi de tels noms ? La France vivait dans une tranquillité parfaite, ne

64 Cf. le *Journal des Débats* du 9 février 1830 qui se moque des journaux ministériels imaginant, comme épouvantail, un gouvernement composé de ces hommes : quel danger redoutable pour le roi ! — Ces noms alimentent d'ailleurs souvent les supputations des journaux lorsqu'on agite la question d'un remaniement ou d'un changement de gouvernement.

65 Favorable uniquement en théorie, quant aux possibilités de discussions ; il en va tout autrement si l'on considère les risques de procès, d'amendes, etc.

66 Cf. par exemple le *Courrier français* du 3 juin 1830, qui voit dans cette querelle une simple lutte pour les places, ou le *Journal des Débats* (28 mars, 11 et 16 avril, etc.) ; tous les journaux libéraux se moquent de la distinction entre *capables* et *incapables*, partisans de Villèle et de Polignac, ultras soumis ou non à la Congrégation.

67 Cf. par exemple le *National* du 24 février 1830 : les libéraux sont unis et non pas divisés, comme on dit, en « impérialistes », « anglicans » et « américains » — ces deux derniers mots signifiant les préférences données à une constitution de type anglais ou américain.

68 Surprise préparée cependant si l'on pense aux rumeurs qui avaient déjà couru en janvier (cf. par exemple le *Globe* du 21 janvier 1829, qui présage immédiatement « un gouvernement de cour et de sacristie tout ensemble » et déclare que « c'est la politique anglaise, c'est-à-dire la politique autrichienne » et donc l'esprit de la Sainte-Alliance ; conclusion : qu'il n'approche pas du ministère, s'il ne veut pas ramener les jours de péril pour la monarchie !). Deuxième vague de rumeurs en mai (*Globe* du 27 mai).

demandait qu'à aimer son roi, qu'à progresser calmement.<sup>69</sup> L'indignation : elle peut se nuancer en fonction de l'attachement à la monarchie (qui risque de se perdre)<sup>70</sup>, mais s'exprime toujours violemment,<sup>71</sup> et parfois ironiquement. Longtemps le *Constitutionnel* qualifiera en termes virulents le ministère et ses soutiens ;<sup>72</sup> mais certains se disent satisfaits : on est heureux que la situation soit clarifiée et non plus indécise comme sous Martignac, mieux vaut que la contre-révolution se présente à visage découvert et non plus masquée. Car avec Polignac plus de doute : c'est Wellington à Paris<sup>73</sup>, et c'est la promesse d'un coup d'Etat.<sup>74</sup> Ledit coup d'Etat se faisant attendre, on se moquera de pareils incapables !<sup>75</sup> Et puis cette contre-révolution prétend lutter contre

- 
- 69 Thème sur lequel tous les journaux libéraux dissertent à l'envi et à maintes reprises. Il n'est d'ailleurs pas neuf, il ne surgit pas après le 8 août 1829. Cf. par exemple le *Globe* du 26 avril 1828 sur l'état d'esprit en France : « L'immense majorité désire avant tout l'ordre et le repos » pour conquérir paisiblement les libertés qui nous manquent ; « l'idée seule d'une secousse les fait reculer d'effroi », ces électeurs qui avaient soutenu Villèle en 1827. En fait l'opinion n'a pas tant varié, « la surface est agitée mais au fond tout reste du repos » ; et si les masses sont impétueuses, il appartient aux « hommes éclairés » de les modérer, car il faut savoir sacrifier quelques jours d'une fausse popularité « aux intérêts de la cause » ; ce sont les hypocrites qui crient à la révolution sans y croire. Même diagnostic le 18 avril. Après la nomination de Polignac, ce type d'analyse sera repris par tous les journaux libéraux. Cf. le *Globe* des 12 et 29 août 1829 : « Jamais le trône n'avait été plus assuré, la dynastie sera mieux affermie sur le trône ».
- 70 Les formules les plus révélatrices à cet égard sont celles du *Journal des Débats* : « Malheureuse France ! malheureux roi ! ». E. Hatin (op. cit., p. 476) cite la préface des *Variétés littéraires* (p. VII) de S. de Sacy : « Ce cri arraché à de vieux royalistes n'était pas un cri de sédition. Dans notre ardente polémique, tout ce qu'on pouvait faire pour avertir la royauté et pour la retenir sur la pente fatale des abîmes, nous le fîmes loyalement... il y allait du gouvernement représentatif tout entier ». Ce qui vaut pour les *Débats* ne vaut pas nécessairement pour les autres journaux !
- 71 La plus grande violence se trouve dans la petite presse, non étudiée ici. Cf. Ch. Ledré, op. cit., pp. 90-96. On sait que le *Figaro* du 9 août parut encadré de noir.
- 72 Voici un bel échantillonnage : « tourbe d'intrigants et d'hommes tarés » (1er janvier 1830), « une caste qui ne peut prospérer que par les malheurs publics » (7 janvier), « les furibonds dont nous combattons les doctrines surannées » (18 janvier), « tourbe de privilégiés du vieux temps » (21 juillet).
- 73 Cf. par exemple le *National* du 7 janvier 1830 : « Si ce qu'on dit est vrai, Polignac ambassadeur en Angleterre eût été beaucoup plus propre à représenter Wellington à Paris qu'à représenter le gouvernement français à Londres » ; ou le *Constitutionnel* du 10 février 1830 qui voit dans Polignac un bon serviteur de Wellington. Est-il superflu de noter que ces affirmations seront « oubliées » lorsque l'expédition d'Alger aura lieu et que l'Angleterre manifesterà son mécontentement à l'égard de la France ? Wellington déclarera à cette occasion que Polignac était « un des hommes les plus habiles et les plus faux » (cité par G. Bertier de Sauvigny, op. cit., p. 440).
- 74 Cf. le *Journal des Débats* du 10 août, le *Globe* du 29 août, du 11 novembre 1829 (le ministère « formé pour un coup d'Etat, inexplicable s'il avait un autre but, il a reculé devant sa mission »).
- 75 Cf. le *National* du 13 janvier 1830 (« la suffisance incapable » de Polignac), du 16 janvier (« M. de Polignac est un ministre commode par son incapacité même »), du 10 février (« le ministère ne sera pas proclamé : tant mieux ! ») ; ou le *Journal des Débats* du 4 janvier 1830 (« l'impuissance l'a préservé du crime »).

«la révolution» ! Double absurdité : «la révolution», c'est en fait la France actuelle toute entière<sup>76</sup> et seul l'ultracisme serait susceptible d'en déclencher une nouvelle par ses provocations.<sup>77</sup> Et dans ce cas, quelle en serait la cause pour un Polignac ? Quelle hypothèse honteuse et ridicule !<sup>78</sup>

Sur ce fond de sentiments et de soupçons s'élèvent les arguments des libéraux. Leur campagne repose sur quelques idées vagues, fortes et simples, éminemment propres à frapper l'opinion publique. A l'affirmation contre-révolutionnaire selon laquelle la situation politique s'était dégradée au point de mettre la monarchie en danger (plus de concessions !) et que la prérogative royale était fondée sur le pouvoir constituant qui avait fait et octroyé la Charte, les libéraux répliquent que la nomination de Polignac va contre le sens de l'histoire, que la Charte, pacte fondamental entre le roi et son peuple, fut une conquête et représente un droit des Français.

Voir Polignac et les ultras arriver au pouvoir, c'est remonter le cours du temps, aller à rebours de l'histoire, proche ou ancienne. Ce sont les hommes de 1815, ils ramènent le pays quinze ans en arrière ; ce sont les hommes du passé, ils s'opposent à la civilisation moderne. Thème significatif et riche en variations possibles.

Le *Journal des Débats*, qui s'adresse à une haute et moyenne bourgeoisie cultivée, écrit le 13 janvier 1830 : les ministériels nous accusent de former un tiers-parti ; s'ils veulent dire que nous sommes partisans de la Charte, oui, mais alors c'est le parti national ; nos adversaires regrettent le passé, ne comprennent pas le présent : pour eux la liberté équivaut à la révolution, la liberté des cultes à la déesse Raison, la gauche à la Montagne ; « à chaque pas que fait la société nouvelle, ils la croient tombée dans l'abîme des révolutions ». Le parti, qui réclame un avenir où les masses auraient toujours plus de liberté et de droits, rêve et ne rassemble qu'un petit nombre d'hommes bien peu redoutables ; mais nous, nous sommes le parti du présent, « sans regret du passé, sans impatience de l'avenir », car « pleurer sur le passé, c'est peine perdue. Devancer, prédire l'avenir, s'en composer un à sa guise, c'est folie ». Le tiers-parti, c'est la France qui tient à son roi légitime et à la Charte. Déjà, le 14 janvier, le *Journal des Débats* avait soutenu une thèse proche de juste milieu entre la contre-révolution et la révolution : la première, vieille, avait eu pour mission de rétablir la légitimité, comme celle de la révolution avait

76 Cf. le *Globe* du 7 octobre 1829 (« la révolution, c'est la France ») ; le *National* du 10 février 1830 (« la révolution n'est que la France, régénérée au prix de son sang, et des plus nobles efforts »).

77 Cf. le *Constitutionnel* du 10 janvier 1830, particulièrement explicite : « Par où marche-t-on en effet aux révolutions, si ce n'est par le renversement de lois existantes, de lois vénérées, chéries, nécessaires ? Le mot de contre-révolution n'est-il pas synonyme de révolution ? Ne produit-il pas à l'esprit une même étendue de scènes de destruction et d'horreurs ? »

78 Cf. le *Journal des Débats* du 23 mars 1830.

été d'établir les principes de 89 ; cette double mission accomplie, toutes deux devaient se retirer de la scène, « elles ne l'ont pas voulu : de là les agitations impuissantes de l'esprit révolutionnaire jusqu'en 1823 », de là « le grotesque ministère de la contre-révolution » et « cette comédie sans action » qu'elle joue depuis le 8 août. Résumons grossièrement : le présent nous convient, il est donc satisfaisant ; et l'on en conclut : ni réaction, ni action.

Plus intellectuel, le *Globe* du 10 août 1829 rappelle : « Combien de fois ne l'avons-nous pas dit : Tout change, tout se renouvelle, le mouvement des idées suit le mouvement des générations [...] cependant depuis quelques jours ne croirait-on pas que le temps a suspendu sa course? » La France semble avoir rebroussé chemin vers le passé ; malgré la durée qui souvent consolide, la restauration semble remise en question parce que le nouveau gouvernement ravive tous les germes pernicious qu'elle recélait ; pourtant il est aisé de deviner le secret de la France : aimez la France vivante, contemporaine, telle que la Révolution l'a faite dans la gloire et la liberté, et non pas celle du passé, «cette France de fantaisie dont vous parlez prédicateurs et courtisans ». Quelques mois plus tard, après la condamnation judiciaire, le *Globe* (du 5 avril 1830) récapitule ses idées directrices : « notre but », c'est la liberté mais « sagement progressive », assurée par la Charte et par le gouvernement représentatif qui est « la perfectibilité introduite dans le gouvernement ». Bref, tout change, et il faut savoir aller, mais sagement, avec son siècle.

Le *Constitutionnel*, lui, ne s'embarrasse pas de chercher des nuances et sait ce qu'est un slogan mobilisateur. Le 28 janvier, dans un article sur « 1792 et 1830 », il est écrit que « les furibonds dont nous combattons les doctrines surannées [...] savent bien que la France ne croit plus aux échafauds, aux Jacobins, à la Montagne, à la Convention, à tout l'attirail de 93 ; mais ce n'est point pour la France que ces Tartufes du royalisme évoquent ces ridicules fantômes », car nous ne sommes ni en 89 ni en 92 et il n'y a pas d'analogie entre un peuple qui s'arme pour reconquérir ses droits et une nation qui veut conserver ce qu'elle a reconquis : l'esprit de conservation est diamétralement opposé à l'esprit de révolte. En revanche (27 mars) la contre-révolution s'oppose à la conservation de ce qui est acquis : ce vers quoi tend le gouvernement, c'est revenir à l'Ancien régime, c'est s'attaquer au Code civil !

Le style du *Courrier français* est plus élaboré : dans un article du 4 janvier sur les vrais ennemis de la Restauration, il soutient qu'il y a pour toutes les restaurations une nécessité, « une destinée invincible » : adopter toutes les conséquences de la révolution qu'elles viennent terminer ; or le ministère qui se réclame de la contre-révolution veut « faire que la révolution soit comme non avenue, il en attaque les conséquences aussi bien que les principes, ce sont quarante ans qu'il a entrepris d'effacer de l'histoire du monde ». Il irritera le

peuple qui comptait sur le repos au sortir de la tourmente, car ce peuple « a versé des torrents de sang pour s'assurer la jouissance d'un nouvel ordre de choses, il a prodigué des monceaux d'or à ceux qui l'avaient combattu comme pour payer la rançon de sa liberté ; et on ne lui tient compte ni de son sang ni de ces trésors » ; vous le calomniez et « le peuple, en défendant nos institutions contre vous, défend le trône que vous compromettez ».

Ce premier échantillon de citations montre les inflexions diverses que peut prendre la même pensée selon l'orientation politique des journaux. Brutalement dit : on est passé d'un « ne touchez pas au présent » à un « ne touchez pas à la révolution ». D'un point de vue très général, sans doute est-ce, dans ce cas, le *Journal des Débats* qui nous propose l'idée la plus significative. Il est en effet assez remarquable que cette presse d'opposition concentre sa vision sur le présent et son rapport avec le passé, et qu'elle n'insiste guère sur l'avenir qui ne semble pas, alors, constituer un thème de circonstance et mobilisateur. Peut-être le harcèlement de la polémique, la préoccupation de la lutte quotidienne empêchent-elles qu'il soit largement traité ; mais il n'est guère évoqué.<sup>79</sup> Lors même que le *Globe*<sup>80</sup>, à l'occasion d'un compte rendu sur le cours de Guizot, fustige ceux qui « veulent lutter contre le siècle, et nous dérober l'avenir que nos devanciers nous ont légué », il apparaît clairement que cet avenir héritage, que ce don du passé est un acquis présent.<sup>81</sup> Et si le *Journal des Débats*<sup>82</sup> assure que la France « ne voit dans ses malheurs passés que les gages de sa tranquillité présente » et qu'« après ce que nous avons appris nous n'avons plus de leçons à recevoir », c'est encore au nom de l'expérience historique qu'il défend ce précieux accomplissement, la réalité enfin obtenue d'un Etat stable, équilibré, où il voit la civilisation moderne. Que de telles assertions, que la crainte de troubles possibles causés par les provocations rétrogrades des contre-révolutionnaires trahissent aussi l'appréhension d'opposants conservateurs malgré eux, c'est plausible. Mais l'argumentation ne se fonde

79 Dans les limites de cette étude consacrée à la seule presse libérale, c'est-à-dire à un secteur spécial de l'opinion publique, l'avenir ne constitue pas un thème porteur ou mobilisateur pour la bourgeoisie – haute, moyenne ou petite – à laquelle s'adresse cette presse. Certes les appels à l'avenir sont déjà bien lancés alors, par les saint-simoniens en particulier, mais ils ne trouvent pas d'écho dans les principaux journaux d'opinion, pas plus à gauche qu'à droite.

80 Cf. le 9 décembre 1829.

81 Cf. aussi dans le *Globe* du 20 décembre 1828 (VI, p. 908) un article sur la position du parti libéral : « Le parti de la liberté n'est pas à la veille du pouvoir », ne nous faisons pas d'illusions, « pour des années encore nous serons les politiques de l'avenir. Cet avenir viendra sans doute ; et la scène s'ouvrira quelque jour pour ceux qui n'ont connu ni les préjugés absurdes de l'ancien régime, ni les préjugés iniques des jours de guerre de la révolution, ni les préjugés serviles des temps glorieux de l'empire » ; mais nous avons la justice, montrons-nous raisonnables. Autrement dit : l'avenir réalisera notre idéal et nous devons donc espérer, mais non prétendre le devancer.

82 Cf. le 23 février 1830.

pas seulement sur la peur d'un coup d'Etat suivi de désordres révolutionnaires ; elle s'oppose de front à une idéologie rétrograde et condamne absolument toute idée de retour à l'Ancien Régime. Le même *Journal des Débats*, le 19 mai, traitant des prochaines élections, oppose deux partis : l'un composé de quelques hommes qui depuis 1789 semblent n'avoir pas vécu, « confondant les hommes, les choses, la Charte avec la constitution de la république, la Chambre des députés avec la Convention, la France constitutionnelle avec le Club des jacobins ; caricatures du passé qui veulent régler l'avenir sur eux » et, d'autre part, le parti « des Français toujours Français, des amis éclairés de la légitimité, chérissant les réformes de la Révolution et détestant ses crimes, préférant aux conquêtes de l'Empire les libertés de la Restauration, contemporains de leur siècle, modérés, libres comme lui, n'ayant qu'une passion, celle des lois. » Et le 28 mai il insiste : « C'est un singulier spectacle que la France forcée de lutter encore contre la faction des préjugés et du bon plaisir. Après quarante années, la guerre recommence ; la liberté est accusée par l'absolutisme, et on veut engager la royauté dans ce combat, comme si la royauté pouvait reprendre ce qu'elle a donné ; détruire ce qu'elle a fondé, comme si sa foi et sa gloire ne garantissaient pas les franchises du pays ». Quelle est donc cette faction qui veut « nous faire rétrograder vers un gouvernement à jamais détruit, dont elle n'adopte même que les vices qui ont causé cette ruine »?<sup>83</sup>

On se doute que sur ce thème, le *Constitutionnel* tranche net contre les incorrigibles qui parlent encore, quinze ans après la Charte, des trois ordres de la noblesse, du clergé et du tiers-état,<sup>84</sup> contre ce gouvernement qui tend vers l'Ancien régime<sup>85</sup>. Dans un article «Aux électeurs», il définit la lutte engagée comme celle de l'ancien régime et des droits nouveaux légitimement acquis aux générations actuelles<sup>86</sup> ; le 16 juillet il condamne la presse des « vaincus de la barbarie féodale et monacale », et le 21 juillet c'est le tour de la vieille aristocratie du parchemin, de la tourbe de privilégiés du vieux temps, qui n'ont pu trouver place dans le nouveau système, etc. En un tout autre style, le *National* du 29 janvier s'interroge sur 1789 et 1830 : « 1830 ressemble-t-il à

---

83 Cf. dans le même sens un article du 25 juin : « Les écrivains de la faction ne cessent de répéter qu'il faut un système de gouvernement monarchique. Si cela veut dire simplement qu'il faut que la France soit une monarchie, c'est une puérité : il y a longtemps que la France est convaincue qu'il n'y a pas de repos pour elle et de liberté que dans la monarchie » ; mais le ministère actuel ne gouverne pas d'une façon monarchique, car nous pensions que « ce qui était monarchique avait surtout le mérite de la stabilité » ; or ce n'est plus le cas, nous avons une anarchie de cour et l'étranger commence à douter de l'avenir et de la stabilité de la France ; qui veut donc changer l'ordre établi, sinon le ministère ? C'est lui qui veut une révolution et parle de coups d'Etat.

84 Cf. le 6 janvier 1830.

85 Cf. le 27 mars 1830.

86 Cf. le 17 avril 1830.



1789 ? Sommes-nous quelques fourbes et beaucoup de dupes, marchant à une révolution nouvelle, les uns en le sachant, les autres en l'ignorant ? De 1789 allons-nous passer à 1792 et 1793 ? » Non, car en 1789 « tout ce qui est obtenu, était à obtenir » et nous avons « une société parfaitement constituée » qui n'a besoin, pour prospérer, que d'être livrée à elle-même.<sup>87</sup> Mais c'est le *Courrier Français* qui se montre, comme souvent, le plus incisif. Il résume, le 6 janvier, les années 1829-1830 ; le monde tend à passer de la barbarie à la civilisation, le nouvel ordre progresse mais éprouve des résistances, mais « l'ère militaire fait évidemment place à l'ère civile » et désormais toute affaire est soumise à négociations. Le 10 février il s'interroge sur la Révolution de 1789 : « Rien ne décèle plus l'ignorance ou la passion que de croire à la répétition des grandes commotions politiques », « une révolution française et un Napoléon ne peuvent paraître qu'une fois », « ne marchez pas à reculons, ne regardez pas toujours en arrière, et ne vous composez pas avec les images vaines du passé un avenir factice et mensonger », « la révolution, où est-elle ? Les onze douzièmes des Français ne la connaissent que par l'histoire, et dans la France de 1830, il reste à peine quelques vieux débris de la France de 1789 », et en 1789 les institutions n'étaient plus d'accord avec les mœurs, tandis qu'« aujourd'hui tout est reconstitué en France » et le peuple n'a qu'une volonté : conserver la situation que le temps et la Charte lui ont faite. Toutefois cet ancien régime dépassé, oublié, mort, que la contre-révolution voudrait exhumer, il a son utilité et il importe de rappeler ce qu'il fut lorsque la tension politique grandit : le 10 juillet un grand article attaque l'idée de réformer la loi électorale en vigueur, de telle sorte que « tous les Français qui ne seront pas des deux mille favorisés retourneront, sans pouvoir se plaindre, à la servitude et à l'ilotisme. Nous disons la servitude et l'ilotisme en sachant bien que nos adversaires essaieront de rire en criant à l'exagération. Mais nous appelons servitude l'état de choses dans lequel il y a une bastille et d'autres prisons où les ministres font jeter ceux qui disent leur opinion, où les grands seigneurs envoient les maris des femmes qu'ils séduisent, où Latude, pour avoir déplu à Mme de Pompadour, a languï trente-sept ans dans les cachots, et n'en est sorti qu'en 1789. On ne dira pas que nous remontons bien haut. Nous appelons ilotisme l'état de choses qui prive la classe qui est industrielle du fruit de son industrie, pour en enrichir la classe qui ne fait rien [...]. Or, en 1788 tel était notre état [...]. La génération actuelle n'a pas vu tout cela, et l'on espère l'endoctriner en lui présentant sur l'ancien régime une espèce de mythologie qui en fait l'âge d'or » etc. Seules les élections, telles qu'elles sont codifiées actuellement, s'opposent à ce retour que veulent les contre-révolutionnaires, soutenus par « les écrivains qu'ils sudoient, espèce de troubadours de tyrannie en vers ou en prose, admis au bout de la table dans les banquets des grands et vivant de leurs restes ».

87 Cf. dans le même sens le *Globe* du 6 mars 1830.

De tels arguments sur et contre le passé portent, dans la presse comme dans le pays. Mais l'essentiel demeure le présent symbolisé par la Charte. Point central et axe principal de la polémique, la charte est le texte que Charles X avait solennellement juré de respecter lors du sacre, le texte qui signifiait comme une nouvelle naissance de la royauté légitime, restaurée, selon des principes nouveaux, le texte fondateur du régime : et aussi qui précisément interdisait le retour à l'ancien régime et dont la violation ou le remaniement unilatéral impliquait la rupture de tout l'ordre politique. Or un tel coup d'état contre la Charte, voilà bien ce que Polignac, dès sa nomination, était supposé de vouloir et de préparer. Aussi n'est-il pas étonnant que tout au long de la Restauration, la stricte observance de la Charte ait servi de ralliement aux libéraux : vive le Roi, oui, certes, mais avec et selon la Charte ! En 1829-1830 elle constitue leur argument majeur contre les intentions prêtées au gouvernement Polignac. Cet argument omniprésent est d'ailleurs modulé en fonction des tendances de chaque journal de l'opposition. Le *Globe* insistera simplement sur l'ordre légal<sup>88</sup> ; le *Journal des Débats*, fort de sa fidélité légitimiste, unit intimement le Roi et la Charte ; en un jour solennel, le 21 janvier, il célèbre « le trente-septième anniversaire du jour le plus désastreux de nos troubles politiques », rappelle « le sublime testament de Louis XVI » et déclare : « Combien ils se montrent ennemis des vues et des intérêts de la royauté restaurée ces écrivains téméraires qui nous reportent tous les jours vers le passé » et conclut : « Charles X et la Charte, voilà notre double ancre de salut ».<sup>89</sup> Le *Courrier français*, lui, relevant la tactique dont use le ministère : crier aux complots ! rétorque : « Il ne s'agit point de toucher aux principes de la restauration ; il y a partout intérêt à les voir se développer, mais une contre-révolution paraît en même temps une idée si absurde, et le ministère du 8 août une anomalie si grande » que tout le monde s'unit contre de telles affabulations : les agents du ministère vont répétant « que la chambre en veut à la maison régnante, qu'il s'agit d'un 1688, enfin que la révolution est flagrante », ce sont là des leurres grossiers : « La dynastie aurait bien peu de foi en elle-même, si elle s'alarmait d'une lutte qui ne la regarde pas » ; en revanche ce qui nous regarde, c'est la Charte et nos droits.<sup>90</sup>

Le *Constitutionnel* qui sait devoir son énorme succès à la constance de son opposition sait aussi se protéger par son affectation de royalisme ; aucun de ces journaux ne souligne aussi volontiers son attachement à la monarchie légitime, aucun non plus ne veille plus soigneusement à critiquer le gouvernement en

88 Cf. le *Globe*, passim, 22 juillet 1830.

89 Dans le même sens, cf. les numéros des 26 janvier, 13 et 21 février.

90 Cf. le *Courrier français* du 19 février 1830 ; le 23 mars il définit les prochaines élections comme une « lutte contre la contre-révolution et la Charte ».

distinguant la cause du roi et celle de ses ministres : ils trompent le roi<sup>91</sup>, mais la France « veut la Charte, elle redoute toute révolution et toute contre-révolution ». <sup>92</sup> Et la société tout entière périrait plutôt que de perdre des droits si chèrement payés par quarante années de gloire, de revers, de catastrophes inouïes et d'immenses sacrifices : Les 25 avril et 2 mai 1830 il consacre spécialement deux articles à l'histoire de la Charte, souligne que l'idée de constitution ne fut pas un seul moment séparée de celle de la Restauration. Mieux même : le 20 mai dans un article de «Souvenirs historiques» il affirme que la France ne fut jamais le pays du pouvoir absolu, que la Charte ne fut pas une concession, mais le retour au droit ; et le même jour, dans un article politique, il déplore que même « les hommes qui ont donné à la monarchie les plus grands témoignages de leur dévouement, gémissent de la déraison des conseillers de la couronne », « esprits faibles dont la congrégation s'est emparée, dont une dévotion mal éclairée a paralysé l'intelligence » : « le Roi sera éclairé par l'éclatante défaite d'une faction qui le trompe. »<sup>93</sup> Le 27 juin il morigène les ministres eux-mêmes : qui respecte mieux la royauté, ceux qui s'efforcent de la compromettre, ou ceux qui attribuent au seul ministère ce qui se fait de mal ? Que vont faire Polignac et Peyronnet ? Se pourrait-il qu'« au moment où la nation se soulève tout entière contre huit hommes qui la bravent », il se trouve des conseillers assez stupides pour songer encore à sortir de la légalité, « à violer la Charte que trente-deux millions d'habitants seraient prêts à défendre » ?<sup>94</sup>

On voit dans cette argumentation le double appel à « nos droits » contre les prétentions d'une faction débile et malintentionnée, et à l'histoire qui s'est faite contre les « vieilles idées de Pilnitz, de Coblenz et de Gand ». <sup>95</sup> C'est sur cet appel à l'histoire de la nation qu'insiste tout naturellement le *National*. Dans le Prospectus (publié vers mai 1830) où il résume les opinions présentés, il souligne que tout le pays est engagé par la Charte, ce fruit de la Révolution « aux bienfaits de laquelle nous devons tout ce que nous sommes » : la royauté

---

91 Cf. le *Constitutionnel* du 4 janvier ; le 15 janvier il soutient l'idée, proche, que ni la royauté ni la France ne doivent souffrir que la prérogative royale soit envahie au nom du pape par les évêques, et que la prérogative nationale soit méconnue ou compromise au nom de la royauté par l'oligarchie.

92 Cf. numéro du 19 mars ; également le 17 avril, «Aux électeurs».

93 De même le 21 mai.

94 Le 26 juillet enfin, il parle de complot contre-révolutionnaire et déclare, en substance, qu'à voir des écrivains contre-révolutionnaires inciter aux crimes les plus graves et demeurer impunis, on restera convaincu qu'il y a un complot contre les institutions et que les ministres en sont les auteurs ou les complices ; il faut demander compte aux ministres de ce qu'ils ont fait ou négligé de faire.

95 Cf. le *Constitutionnel* du 20 mai.

en a recueilli et consacré le résultat, cette charte qui organise la liberté dans la légalité. Alors, que le ministère n'évoque pas la prérogative royale, fondée sur une puissance souveraine de quatorze siècles ! Car « la nation est aussi ancienne pour le moins que la royauté » et « si la royauté se rappelle ses droits passés, elle expose la nation à se souvenir de ses droits naturels », « la Charte n'est pas octroyée, elle est conquise ; elle n'est pas le don de la royauté, elle est le prix d'une révolution ; elle n'est point le résultat d'un droit antérieur, elle est le fondement de tous les droits ». Pensée identique à celle qu'exprimait le *Constitutionnel*, mais le ton, l'inflexion, le style sont autrement stimulants.<sup>96</sup> Dès le 8 janvier un article sur la Prérogative royale dit que la Charte a mis un abîme entre la vieille et la nouvelle royauté et que le retour au pouvoir ancien serait une révolution. Le 17 janvier le *National* revient sur cette question et répète sa thèse : de 1789 à 1815 la révolution, trente ans de victoires : « Que demandait cette révolution ? une Charte », donc « la Charte est le prix d'une révolution » ; les 22 et 23 janvier il réitère : nous avons eu la Charte par nos seules vertus, elle n'est pas un don révocable. Le déplacement et le changement d'accent sont nets : alors que pour les *Débats* Charte et royauté sont intimement unies, pour le *National* c'est à la période 1789-1815 que la Charte doit être rattachée : les valeurs impliquées diffèrent. Et ce journal marque, à plusieurs reprises, cette signification : nos pères, depuis le 14 juillet 1789 jusqu'au 4 juin 1814, depuis la Bastille jusque sous les murs de Paris, ont obtenu par leurs combats « cette Charte dont nous vivons ».<sup>97</sup> D'où le mot d'ordre lancé au moment des élections : les électeurs doivent voter pour le gouvernement de la Charte<sup>98</sup> ; d'où la satisfaction lors de la victoire électorale : la majorité sera capable de faire respecter les institutions et par son calme, sa confiance dans la loi, la France fait l'admiration de l'Europe et mérite le nom de *grande nation* dans la paix, comme elle l'avait mérité dans la guerre.<sup>99</sup>

Cette fierté patriotique n'étonnera pas puisqu'elle constitue un des aspects du journal qui font son succès immédiat ; l'originalité du *National* se marque en évocation de la grandeur de la République et de l'Empire, signifie un appel à la « nation » si longtemps glorieuse et maintenant menacée dans les droits qu'elle a conquis. La personnalité de ses deux directeurs historiens de la Révolution, Thiers et Mignet, l'expliquerait assez ; mais la personnalité du

96 Cf. le *National* du 15 janvier 1830.

97 Cf. le *National* du 7 avril à propos des funérailles du maréchal Gouvion-Saint-Cyr. Dans le même sens, cf. l'article d'A. Carrel (son compte rendu des *Mémoires* de Bourrienne paru dans le *National* du 10 février) : la France « est repassée de la monarchie révolutionnaire de Bonaparte à la monarchie révolutionnée des Bourbons » en 1814, et la Charte ne fut pas un don, mais une conséquence de l'histoire des années 1789-1814.

98 Cf. le numéro du 25 mai.

99 Cf. le numéro du 7 juillet.

troisième, Armand Carrel,<sup>100</sup> militaire de vocation et de formation, auteur d'une *Histoire de la Contre-Révolution en Angleterre* (Paris : Sautet, 1827), donne à ce libéralisme «national» une nuance particulière. En effet le *National*, on l'a déjà entrevu, se réfère à la Révolution pour en exalter et l'esprit et les bienfaits. Le 10 février, en réponse à la *Quotidienne* qui avait écrit que « la royauté gracia la révolution qu'elle avait le droit et le pouvoir de punir, et avait appelé de ses vœux «une nouvelle restauration» », il réplique : « La Révolution n'est que la France, régénérée au prix de son sang, et des plus nobles efforts ». Elle n'est pas à gracier alors que, au contraire, elle aurait plutôt à gracier ceux qui pendant trente ans avaient porté les armes contre elle, et le *National* préconise un double oubli, offert et accordé. De même, par exemple, le 30 mai : « Le parti de la révolution, avec tout ce qu'on lui reproche, est cependant celui dont on aimerait le mieux avoir fait partie depuis quarante années », parce qu'il a défendu les belles causes «de la liberté et du sol », et c'est pourquoi «il y a aujourd'hui lâcheté et ingratitude à abandonner la cause de la révolution. Nous lui devons tout ce que nous sommes », elle a tout reconstruit, tout amélioré. Alors, si la France aspire à se gouverner elle-même,<sup>101</sup> « appelle-t-on cela un esprit républicain? Tant pis pour ceux qui aiment à se faire peur avec des mots. Cet esprit, républicain si l'on veut, existe, se manifeste partout, devient impossible à comprimer ». Cependant, comme « la masse a une peur vague des agitations d'une république » et que les esprits positifs la repoussent, le *National* se prononce pour la Charte, parce qu'hérédité et élections s'y corrigent mutuellement. Et pour d'autres raisons aussi, en particulier parce qu'une nouvelle révolution, semblable à celle de 1789, est tout simplement impossible et impensable : « Les peuples ne se révoltent pas deux fois à quarante ans de distance ; cela ne s'est jamais vu, surtout quand ils sont épuisés dans l'intervalle par des guerres d'une durée et d'une violence inouïes. Les passions, l'entraînement de 1789 ne sont plus possibles ». Et pourtant que le gouvernement prenne garde : les peuples peuvent se détacher, et, surtout, les hautes classes : « Ce ne fut point une révolution populaire qui renversa le Directoire au 18 Brumaire, et Napoléon en 1814 », mais ces hautes classes déclarèrent que le gouvernement était devenu impossible, « il est donc absurde, insensé, de s'armer, de mettre la main à la garde de son épée, en croyant qu'on va être assailli par un peuple déchaîné, lorsqu'au contraire il faut

---

100 Sur Armand Carrel, voir la série de trois articles que lui a consacrés Sainte-Beuve (*Causeries du Lundi*, VI).

101 Le *National* du 19 février, dans un article intitulé «Encore sur les problèmes de la Constitution», évoque les deux formes de gouvernement susceptibles de satisfaire « cet esprit républicain », l'anglaise et l'américaine, « des esprits vifs et généreux préféreraient le second ».

rassurer, gagner à soi une nation qui se détache ». <sup>102</sup> Cette distinction entre peuple et nation, dans un article où sont évoquées les révolutions de France et d'Angleterre, est significative : ne craignez pas une révolution populaire, mais faites attention au détachement des hautes classes ou de la « nation ». Et sur ce point le *National* applique, en partie, la tactique qu'on lui attribue souvent : préparer un changement de dynastie, conformément au modèle anglais de 1688. En fait le *National* l'indique avec une clarté parfaite lors d'un échange de vues avec la *Gazette de France* sur ce problème : en France « la révolution est aussi irrévocablement que complètement opérée ; personne ne peut la détruire, personne ne peut la recommencer » <sup>103</sup>, et quand la *Gazette* évoque l'Angleterre de 1640 et de 1688, elle évoque bien une révolution (1640) mais se trompe sur 1688, « l'accident de 1688 n'est point une révolution, c'est un changement de dynastie.[...] Tout s'opéra avec le plus grand calme » et une famille se vit remplacée par une autre famille : « Une dynastie ne savait pas régner sur une société nouvellement constituée, et l'on choisit une autre dynastie qui le sût mieux » et « l'Angleterre fut si peu révolutionnaire à cette époque, que, respectant, autant qu'il se pouvait, le droit antique, elle choisit la famille la plus proche parente du prince déchu... » <sup>104</sup>

Ces diverses allusions historiques font partie de l'arsenal critique des journalistes libéraux. Pour ce qui est du *National* on peut estimer que l'évocation de la révolution anglaise de 1688 ne concerne qu'un public cultivé, relativement restreint, qu'en revanche le rappel de la Révolution française émeut les lecteurs à une tout autre profondeur. Or, sur la période 1789-1815, les positions que défend le *National*, en particulier par les articles d'A. Carrel, sont nettement définies : il inclut ouvertement l'Empire dans l'éloge qu'il fait de la Révolution. Carrel fournit, par la franchise et l'alacrité de sa plume, un bon exemple de libéral à sensibilité bonapartiste. Le 24 janvier il rend compte

---

102 Article du 29 janvier sur 1789 et 1830. Le 31 janvier, après une réplique de la *Quotidienne*, le *National* reprend la même argumentation : « Nous avons dit qu'en 1789 un ordre social absurde était à renverser, et qu'aujourd'hui, au contraire, un ordre social parfaitement constitué était à conserver et à développer », tout ce qu'il y a, aujourd'hui, de bien-être vient de ce qu'a établi la Révolution.

103 Article du 12 février.

104 De telles allusions à 1688 et au sort des Stuart etc. sont banales. Cauchois-Lemaire avait, à la fin de 1827, publié une *Lettre au duc d'Orléans* sur la crise actuelle, où il demandait au duc de prendre la tête de l'opposition ; d'où un procès en 1828 (cf. C. Ledré, op. cit., p. 84-85). La *Quotidienne* releva l'insinuation et le surlendemain, 14 février, le *National* répliqua au sujet de 1789 et de 1688 : quant à 1789, on ne peut imaginer que la nature se copie elle-même d'une manière aussi servile « jusqu'à reproduire deux fois la même œuvre en quarante ans », et qu'il n'y a plus aujourd'hui de Bastille à prendre, non plus que trois ordres à confondre, etc. ; quant à 1688, la question de savoir si une telle éventualité est possible en France, cette question est plus qu'indiscreète si l'on veut être poli, et l'on avoue savoir l'histoire, mais ignorer l'avenir.

de l'*Histoire de France depuis la Restauration* publiée (1829) par Charles Lacretelle ; on nous présente, écrit-il, la Restauration renouant avec l'ancien régime au moyen d'une charte concédée « comme s'il n'y avait plus, entre le 10 août 1792 et le 1er avril 1814, qu'une sorte de vide historique. [...] Cinq cent mille cadavres de nos concitoyens, semés depuis le Kremlin jusqu'aux Tuileries, ont bien quelque droit à un regard », « la révolution et l'empire nous ont faits ce que nous sommes », « ainsi, nous ne répudions point l'empire. Nous profitons de ses guerres, nous sommes régis en grande partie par ses institutions. La France doit immensément à l'homme qui était tout dans ce temps. Elle a pu se séparer de lui sans ingratitude ; elle n'avait été ni insensée ni lâche en consentant à lui obéir. Le 18 brumaire avait vu commencer, non la servitude, mais l'enchantement de tous les esprits. Cette surprise dura tant qu'il plut à la fortune de faire croire que Bonaparte obéissait aux inspirations de la prédestination la plus absolue », il avait trouvé des armées épuisées, « une révolution, il faut le dire, qui, à moitié vaincue, à moitié trahie, commençait à désespérer d'elle-même », « la fortune nous vint avec Bonaparte », « il ne mit point aux voix la reconstruction générale ; il la commanda et fit bien ». Puis il commit des fautes énormes, telles qu'en commettent les hommes capables des plus grandes choses, mais il eut raison de croire que l'Europe n'admettrait jamais la révolution française, même sous les formes impériales ; d'ou ses guerres et la banqueroute finale : « Alors il fallut abandonner l'homme qui s'était fait le représentant, le responsable unique de la révolution. Il fallut que ce Curtius se précipitât tout armé dans le gouffre, et, pour dernier titre à la reconnaissance des Français, il n'hésita point à se perdre.<sup>105</sup> Et de même, le 3 juin, le *National*, dans une réplique au *Drapeau blanc*, évoque les bienfaits de la révolution, précise que Bonaparte fut « la révolution elle-même, continuée sous la forme monarchique, que la société nouvelle devait prendre après toutes les autres formes », « ainsi toute la révolution se tient depuis 1789 jusqu'en 1814. Ingrats et aveugles ceux qui voudraient en répudier une partie » : « Les amis de la liberté ne doivent pas plus repousser Napoléon, que les contre-révolutionnaires se l'attribuer. Il n'estima jamais ces derniers et ne les réputa bons qu'à servir. »

Ces mises au point historiques mettent bien en lumière un aspect particulier des convictions libérales de l'époque, elles n'impliquent certainement pas une aspiration à rétablir l'Empire. Carrel lui-même, s'il avait voulu écrire en faveur de Napoléon II, n'aurait sans doute pas été l'homme le plus apte à dissimuler

---

105 Cf. le commentaire de Sainte-Beuve sur cette page : « L'Empire ! A la différence d'une portion de l'école libérale d'alors, il est bien loin de le répudier ; il en reconnaît tous les services et, selon lui, tous les bienfaits » et, après citation, « il y a là, dans cet article du 24 janvier, une admirable page d'histoire » (*Causeries du Lundi*, VI, deuxième article sur Carrel, du 19 mai 1852, pp. 106-107).

un tel dessein ! Non, le *National* exprime précisément, contre les ultras, des sentiments que partagent un grand nombre de libéraux français, et dans cette campagne de presse contre Polignac, le culte des souvenirs napoléoniens, les prises de position de Carrel rallient les libéraux de cette sensibilité. Et la conclusion de semblables articles demeure toujours la même : la Charte doit être respectée, elle est la loi constitutive du régime, une révolution comme celle de 1789, un nouveau Bonaparte ne saurait reparaître dans une France maintenant accordée à ses institutions. Le 17 février le *National* écrit : « On nous disait chaque jour que la France marchait vers une révolution. Nous avons dit que c'était une imposture ; que tout était calme en France, que le sentiment paisible de la conservation avait succédé au sentiment désordonné de la conquête », soutenu que la Charte est un pacte. La *Quotidienne* prétend que nous penchons pour les formes américaines<sup>106</sup> et que nous prêchons la république : « C'est une imposture à l'abri de laquelle notre franchise aurait dû nous mettre ». De nombreux articles confirment cette opinion,<sup>107</sup> elle est constamment signifiée. Dans son avis aux électeurs du 18 mai le *National* leur explique, entre autres choses, qu'il s'agit de prévenir les révolutions, que la Charte devait empêcher des vœux ou une opposition de se changer en explosions populaires et que « si des révolutions étaient inévitables, il faudrait y entrer avec l'avantage de la légalité », car celui qui attaquerait la légalité périrait par la légalité. Même si cette idée de révolution est admise, elle l'est comme réponse à une menace de coup d'Etat, comme réaction nécessaire à une action inconstitutionnelle, absolument pas comme un but recherché ou un idéal rêvé.

Et d'ailleurs pourquoi la France ferait-elle une révolution ? Pour quel autre régime que la monarchie réglée par la Charte, le sien ? Qui penserait à la république ? C'est Carrel lui-même qui, le 9 juillet, se charge de répondre à un article du *Times* : « Tout ce que nous faisons pour nous soustraire aux sinistres desseins d'un ministère ennemi-né du gouvernement représentatif, le

---

106 Dans cet échange continu de propos entre les journaux, la *Quotidienne* reprenait un article du *National* du 19 février où il était dit : la France veut se gouverner elle-même, « appellera-t-on cela un esprit républicain ? Tant pis pour ceux qui aiment à se faire peur avec des mots. Cet esprit, républicain si l'on veut, existe, se manifeste partout, devient impossible à comprimer » ; puis, les deux formes de gouvernement aptes à satisfaire cet esprit, l'anglaise et l'américaine, étant distinguées, le *National* ajoute : « Des esprits vifs et généreux préféreraient le second ». Mais la masse a une peur vague des agitations d'une république. » Des esprits positifs la repoussent ; d'où la conclusion : la Charte. Et le 21 février, le *National* précise qu'il préfère au système américain le système anglais de la monarchie représentative, plus libre et plus forte.

107 Cf. par exemple le 6 mars, à propos de la *Gazette* et de Cottu, qui réclament une dictature royale, le *National* oppose 1800 « au lendemain d'une révolution épouvantable, dans laquelle on venait de s'égorger réciproquement » et aujourd'hui où « la révolution est loin » : nous ne conspirons pas, nous, amis de la liberté, nous sommes en paix ; et il répète le même diagnostic en rendant compte du libelle de Cottu.



*Times* l'explique par la prétendue tendance républicaine de l'esprit français. Ses raisonnements sont, à cet regard, à la hauteur de ceux de la *Quotidienne* et de la *Gazette*, à la malveillance près », car il est dirigé par des hommes qui connaissent peu la France. Du reste, « une fois persuadé que nous marchons ou au système américain, ou à une république comme celle de 92 », le *Times* admire la manière digne et calme dont sont conduites nos élections, mais nous prévient que si la France peut en toute indépendance proclamer le système américain ou faire « une révolution un peu plus radicale que la révolution de 1688 », la glorieuse, l'Europe ne lui permettra pas de faire un pas hors de ses frontières actuelles : ce sont là des préjugés, « la France a été assez loin dans la carrière des révolutions pour qu'on puisse la croire capable de s'arrêter où elle est ». Et encore, le 13 juillet, le *National* expose une fois de plus sa position sur les vraies causes des inquiétudes publiques : comme le dit la *Quotidienne*, l'état actuel de la France, qu'il s'agisse de prospérité matérielle et même de liberté, est l'un des meilleurs dont elle ait jamais joui, mais ces progrès sont dûs à la révolution, et, dans ce seul sens, « nous sommes révolutionnaires ». La question devient alors : pourquoi ces plaintes, ces symptômes d'un état voisin de celui de 1789 ? « D'abord les symptômes ne sont pas ceux de 1789 », l'état social est admirable et « on ne fera pas de révolution pour l'acquérir, puisqu'il est acquis » ; « ce qu'il y a de plus difficile au monde, c'est de changer l'état social d'un peuple ; pour cela il fallait des révolutions, et on en a fait une ; elle est faite, bien faite, irrévocablement faite », le seul problème est donc celui de l'intervention du pays dans ses affaires : il faut vaincre le gouvernement à moins que celui-ci sache se vaincre lui-même ; après quoi tout sera en repos : « Nous serions plus heureux d'être les obligés de la Restauration que d'être ses vainqueurs. »<sup>108</sup>

Telle est l'attitude d'un journal des plus engagés contre Polignac ; les autres suivent la ligne de conduite très semblable. Le *Constitutionnel*, du 10 janvier, affirme : « Eh ! n'est-ce pas un crime que de persécuter des idées d'une révolution prochaine ceux qu'ont vu les ravages de l'autre ? Par où marche-t-on, en effet, aux révolutions, si ce n'est par le renversement de lois existantes, de lois vénérées, chéries, nécessaires ? Le mot de contre-révolution n'est-il

---

108 Non seulement, jusqu'à la fin de juillet, le *National* ne prône jamais une révolution souhaitable, désirée ou simplement satisfaisante, mais il soutient (le 19 juillet) une des règles constitutives du régime, qui sera très vivement combattue sous Louis-Philippe et finalement abolie, l'hérédité de la pairie : dans un article sur les « Efforts du parti [i.e. la contre-révolution] pour compromettre la pairie », il avance que la pairie sait bien « que les libéraux n'en veulent pas plus à la royauté qu'à elle [...], les libéraux éclairés et c'est aujourd'hui le très grand nombre, savent que la monarchie représentative est impossible sans un grand corps héréditaire ». Le 22, évoquant des bruits de coup d'Etat, il énumère les partis qui ont violé la légalité pour ne pas périr, et qui ont péri : « Mais aujourd'hui, au milieu d'un calme profond, dans un temps de régularité parfaite, c'est inconcevable ! En 1830, ne pas savoir soumettre ses passions est sans excuses ».

pas synonyme de révolution ? Ne produit-il pas à l'esprit une même étendue de scènes de destruction et d'horreur ?» En particulier à des hommes comme « nous qui voulons mettre à l'abri des tempêtes le trône de son successeur [Louis XVIII] ? » La tactique est claire : attaquer les ultras, c'est défendre le régime et un roi bien-aimé ; seuls les absolutistes entretiennent l'idée détestable de révolution, eux seuls seraient capables de la faire devenir une réalité. Le 18 janvier le *Constitutionnel* insiste : l'esprit de conservation est diamétralement opposé à l'esprit de révolte, et par quoi remplacer le régime actuel ? par une République ? Quelle hypothèse saugrenue ! « Cette république dont on s'étaie, pour nous calomnier, est si usée en France, que si le député le plus ardent de ce que les niais appellent notre Montagne, laissait percer au moment des élections la plus légère teinte de républicanisme, il serait à l'instant même répudié par la masse des électeurs qui seraient venues lui porter leurs suffrages » ; et le duc de Reichstadt<sup>109</sup> n'est pas plus à craindre que la république ; nous voulons la monarchie, celle de la Charte ; la seule analogie entre 1830 et les années 91 et 92, c'est l'existence d'une faction ennemie de nos libertés.<sup>110</sup> Le 7 mars, même antienne : « Et pourquoi la révolution triompherait-elle, si le ministère Polignac était renversé ? Où est-elle donc cette révolution si menaçante ? Où sont les éléments d'un désordre, les indices d'un amour du changement ? La Chambre ne veut que l'exécution pleine et entière de la parole royale, que la sécurité des intérêts, le triomphe des institutions, serait-on révolutionnaire pour vouloir empêcher la contre-révolution ? » Passons au mois de Juillet. Le 8, à propos des menaces de coup d'Etat et d'intervention étrangère, le *Constitutionnel* daube sur « ces Français cosmopolites pour qui la patrie est partout où ils trouvent des charges de cour » et enchaîne : « Quels hommes ! Quel parti que celui de ces bons royalistes qui engagent la royauté de manière à ce qu'elle ne puisse reculer, même lorsque la route qu'ils lui font prendre conduit à un abîme. » Heureusement (11 juillet) la sagesse royale empêchera les fous et les intrigants de compromettre le trône et de tourmenter la patrie ! Ah ! comme le *Constitutionnel* aime Charles X ! Le 16 juillet il se réjouit que les élections aient calmé « les fiers-à-bras de la contre-révolution », qu'ils ne soient plus écoutés et que l'idée d'un changement de ministère ait pris consistance : « Il

109 Le *Constitutionnel* est souvent qualifié d'impérialiste en raison du passé de ses dirigeants ; mais il ne me semble pas du tout enclin à favoriser une renaissance de l'Empire. Le 1er janvier, dans un article nécrologique sur le comte de Vimar, il est rappelé qu'il avait contribué au succès du 18 brumaire, comme tant d'hommes distingués, véritables amis de la liberté qui croyaient sauver la France mais n'eussent jamais consenti sciemment à lui donner un maître : nuance...

110 De même le 3 février : Polignac et ses journaux attaquent sur ce sujet de la révolution ; or ils savent bien qu'elle n'est ni dans nos cœurs ni dans nos besoins ; toute la France est composée d'un « tiers-parti » qui ne veut ni de la révolution ni de la monarchie absolue ; c'est eux qui veulent renouveler le cœur des Français « des fureurs que la gloire et nos mœurs nous ont fait si parfaitement oublier, ce sont des provocations.»

était impossible qu'un prince éclairé, qui voit avec quelle unanimité le pays rejette quelques hommes qu'une faction a poussés au pouvoir, n'aperçût pas le remède, et qu'il ne portât la main sur le cœur de cette France qui entoure de ses respects et de son amour le monarque constitutionnel ». <sup>111</sup> Le 19 juillet encore, le *Constitutionnel* affirme : nos adversaires nous prêtent le désir et le projet d'une révolution, mais qui en veut une, si ce n'est ces furieux ? Il apparaît donc que le journal libéral le plus lu s'est très fermement et très prudemment gardé de franchir certaines limites. Autant ses attaques contre les ultras (et le clergé) sont violentes et parfois grossières, autant son opposition au ministère se montre respectueux du roi et des institutions, soucieuse de la tranquillité publique, par refus répétés de toute incitation révolutionnaire : il laisse ce soin aux agents provocateurs de la contre-révolution. Lui-même gardait une position théoriquement défensive, conservatrice apparemment, qui permettait les plus vives attaques contre des adversaires finalement contraints d'agir, et qui les perdra.

Différemment présentés, cette crainte et ce refus de l'idée d'une révolution se retrouvent dans tous ces grands journaux de l'opposition. Il n'est pas étonnant que le *Journal des Débats* dont les dirigeants et des rédacteurs, comme les frères Bertin, G. de Sacy, E. Béquet, sont de sincères partisans de la royauté, se montrent fort peu enclins à préparer un tel bouleversement. Leur lutte contre les ultras se développe en fonction de leur idéal d'équilibre, de conciliation entre légitimité et liberté, que signifie à leurs yeux le gouvernement représentatif. Mais cette lutte contre le danger réel de la contre-révolution se fonde aussi sur le danger supposé et récusé d'une nouvelle révolution. Le 21 janvier il dénonce, il « plaint ceux qui, dans un ordre de choses aussi régulier, rappellent les atrocités de 92 et 93, et qui, pour insulter la Chambre élective, osent évoquer le spectre de la Convention. Jamais ni ces jours affreux, ni cette épouvantable fantasmagorie ne viendront affliger la France. » Cette manœuvre d'intimidation qu'utilisent les gens du ministère se trompe de but (26 janvier). « Il existe une France noble, généreuse, raisonnable surtout » qui tient à son Prince, mais elle n'est plus la France d'autrefois et elle « ne rêve plus une république qu'elle sent et qu'elle sait impossible dans l'état actuel de nos mœurs » et encore moins

---

111 On ne peut parler du *Constitutionnel* sans donner la substance d'une de ses attaques contre le clergé. Cf. son n° 4, du 18 juillet, sur le spectacle affligeant de la passion qu'a mise le clergé dans la lutte électorale, justifiant ainsi l'accusation du comte de Montlosier sur le parti-prêtre ; certes il faut respecter la religion ; elle ne doit pas souffrir des égarements et des calculs du fanatisme ; mais une partie du clergé s'est faite ultramontaine, et le clergé lui-même a cessé d'être un ordre dans l'Etat : serait-il devenu une gendarmerie électorale ? Voilà l'immense majorité des propriétaires, l'élite de la nation qui serait l'ennemie du trône et de l'autel ! Or le trône ne fut jamais entouré de plus de dévouement, l'autel de plus de respects, ils n'ont d'ennemis que dans les imprudents et les furieux ; mais cette invasion anarchique d'une partie du clergé dans la politique doit avoir un terme.

l'empire militaire qu'elle ne supporterait pas un quart d'heure, non plus qu'une usurpation qui entraînerait des révolutions sans fin : où se trouverait, dans quelle famille, un monarque illégitime ? « Cette pensée criminelle, qui jadis a pu exister, ne se retrouve aujourd'hui dans aucune tête saine ». <sup>112</sup> Cette question pourtant est discutée et l'hypothèse est avancée ; le *Journal des Débats* l'aborde franchement (le 21 février) et la rejette : « Qu'est-ce donc qu'un changement de dynastie ; puisqu'enfin, après quinze ans de restauration, nous en sommes à cette question, grâce au ministère du 8 août ? Est-ce une révolution ? Oui, et de l'espèce la plus dangereuse. Qu'a coûté à l'Angleterre sa révolution de 1688 ? Soixante ans de lois d'exception et d'arbitraire légal » ; mais en France nous avons une Charte fondamentale et la liberté politique que l'Angleterre n'a conquise qu'en 1688 : « Ainsi, chez nous un changement de dynastie ne serait pas ce qu'il a été pour l'Angleterre en 1688, une conquête politique ». En outre, alors qu'en Angleterre le changement de dynastie s'est fait par l'aristocratie, en France il « ne pourrait se faire que par le peuple, parce que la France est comparativement un pays démocratique » ; ce serait donc une vraie révolution populaire : « Un pareil événement est impossible aujourd'hui en France : car un peuple ne fait une révolution que pour avoir un nouvel état social. Or quel nouvel état social pouvons-nous désirer ? » La Charte peut nous donner avec le temps « toutes les libertés raisonnables que l'usurpation nous promettrait sans pouvoir nous les donner. » Il apparaît ainsi qu'un « changement de dynastie est donc aussi impossible en France que l'abolition de la Charte ». <sup>113</sup> Le *Journal des Débats* affirme tout à la fois que « nos vieilles affections et le sentiment d'un droit sacré ont depuis longtemps décidé pour nous sans retour » et qu'il faut (à cette date) que la Chambre vote une Adresse énergique. On voit que, sur cette pensée qu'une révolution est impensable et impossible, le *Journal des Débats* se rencontre avec ses confrères. C'est une idée aussi commune que celle de la malfaisance de Polignac et, justement celle-ci, seule, pourrait amener

---

112 Le même article poursuit : la solidité de la monarchie se démontre par les faits mêmes que certains prennent pour des symptômes de révolution, comme la vente des images de Bonaparte et de son fils : cela trouble-t-il l'Etat ?

113 La même idée est reprise le 23 février à la suite de propos émanant du ministère : celui-ci, au lieu d'évoquer le sort des Stuarts et les malheurs des rois, ferait mieux de songer aux procès faits à des ministres anglais ; il livre la royauté en otage, comme si le ministère était immortel et la royauté en danger, au moment où « la nation se presse autour d'elle avec plus d'amour ; ils ont affligé le monarque, ils ont insulté le peuple » : il faut « avoir un profond mépris pour la France, et bien peu d'égards pour le trône » pour « penser ou seulement dire tout haut que la France puisse imaginer un instant de se séparer de la dynastie de ses rois ». Car c'est accuser la France « d'aller encore à une révolution nouvelle, c'est-à-dire au despotisme, au despotisme militaire, le plus cruel de tous », c'est dire « qu'elle aspire à rentrer dans tout cet esclavage des gouvernements qui commencent ; dans tous ces essais si funestes dont nous avons appris toutes les conséquences ».

celle-là. Telle est alors le sentiment des *Débats*.<sup>114</sup> Son inquiétude grandira en raison même de son royalisme et de sa lucidité<sup>115</sup>. Il est d'autant plus lucide sur les risques que fait courir à la monarchie la politique de Polignac, qu'il est plus attaché aux Bourbons, ce qui n'implique pas lucidité sur la volonté réelle de Charles X. Car il souligne constamment que le roi et ses ministres doivent être séparés, et il désire penser qu'ils peuvent l'être, qu'ils le sont. D'où ces exercices périlleux, conformes à ceux de Chateaubriand ; rien de plus ferme que son opposition à Polignac, rien de mieux assuré que ses proclamations de légitimisme. Le 24 juin, attaquant une fois encore la prétention de Polignac et des siens, de confondre leur gouvernement et la personne du roi, il écrit : « Le Roi n'a donc point de querelle avec les journaux constitutionnels, parce que le Roi n'a point de querelle avec la France. Or les journaux du pays, c'est le pays, quoi qu'en disent les feuilles ministérielles ». Etait-ce l'avis de Charles X sur les journaux constitutionnels ?

Les premières nouvelles des élections et l'annonce des succès libéraux le comblent de joie. Toutes nos espérances sont dépassées, écrit le *Journal des Débats* le 25 juin : « Les écrivains de la faction ne cessent de répéter qu'il faut un système de gouvernement monarchique. Si cela veut dire simplement qu'il faut que la France soit une monarchie, c'est une puérité : il y a longtemps que la France est convaincue qu'il n'y a de repos pour elle et de liberté que dans la monarchie » ; mais nous pensons que « ce qui était monarchique avait surtout le mérite de la stabilité » ; or, rien de moins stable que le ministère du 8 août : nous avons une anarchie de cour et c'est le gouvernement actuel qui veut une révolution et parle de coups d'Etat. Au contraire (1er juillet) la nouvelle Chambre qui marque la « défaite irréparable » subie par « l'absolutisme et la Congrégation » ne peut inspirer aucune crainte aux plus scrupuleux amis de la monarchie et de l'ordre. Le 24 juillet, évoquant les rumeurs de coups d'Etat et les arguments des ministériels selon qui la révolution serait face à face avec la royauté, il répond : c'est faux, mais ce sera vrai s'il y a un coup d'Etat et alors « nous reculons de plus de trente ans ». Telle est en effet la perspective des *Débats* : une nouvelle révolution, c'est l'ancienne qui menace de reparaître.

114 Cf. le 3 mars, après le discours du roi devant les Chambres, « émotion de douleur et d'inquiétudes toutes royalistes » devant les désastreux projets du ministère ; où sont les factieux ? Le Trône est-il attaqué ? Certainement pas.

115 Cf., ces mois, le 30 avril sur les « ministres insensés » ; le 4 juin sur la personne sacrée du prince régnant qui ne doit jamais être mêlé aux discussions de la politique, et contre la « faction » qui suppose la royauté engagée dans les élections ; le 21 juin il s'élève contre la « camarille qui ose parler au nom du Roi et qui se cache derrière le trône » : grâce au 8 août le pays s'est réveillé et « nous devons la plus belle page de notre histoire constitutionnelle à M. de Polignac. » Le 17 juin, il écrit : « Les hommes de la restauration sont devenus par nécessité les hommes de l'opposition », parce que la cause de la monarchie est profondément distincte de celle de la congrégation de Polignac.

La faction rétrograde qui veut « nous faire rétrograder vers un gouvernement à jamais détruit » (28 mai) et celui qui agite l'épouvantail de la Terreur nous reporte dans le passé détestable de la monarchie absolue et le passé détesté de la Révolution<sup>116</sup>. Le 7 mai le *Journal des Débats* avait évoqué l'hypothèse d'un coup d'Etat et alors déclaré qu'il vaudrait mieux le voir exécuté plus tôt que plus tard, « car l'audace qui serait subitement vaincue par le calme du pays à l'époque actuelle pourrait avoir des inconvénients graves dans quelques années, lorsque des générations jeunes et inconnues auraient succédé à ces générations qui ont appris, en traversant tant de gloire et de malheurs, qu'il faut se reposer aujourd'hui dans la raison »<sup>117</sup> ; la force des souvenirs, leur présence encore vivante, sont, dans cette perspective, de nature anti-révolutionnaire. Mais les absolutistes se trompent en prétendant les exorciser par l'impossible retour au passé ; ils ne comprennent pas le présent et son exigence de liberté, car (18 juin) « la liberté est sortie, souillée de crimes et de sang, des orages de la révolution. Certes ce n'est pas à la liberté qu'il faut les imputer, mais aux passions de tout genre que soulèvent ces grandes commotions sociales où les peuples se régénèrent. La liberté a péri la première dans les excès de la licence [...]. Un funeste et long préjugé en est resté contre elle dans l'esprit de toute une génération, et surtout dans l'esprit des gouvernements. La liberté ne s'est plus présentée à certaines imaginations qu'escortée d'une populace séditeuse, d'échafauds et de massacres ». C'est pourquoi « la France lui doit une réparation éclatante », car elle est finalement la meilleure garantie du repos et de la paix publique ; et l'on pourra ainsi faire voir « comment l'amour le plus vif pour le Roi s'allie à une opposition qui n'atteint que le ministère ». N'y a-t-il pas là, encore une fois, le modèle d'une pensée de désir ? D'une pensée qui voudra Charles X sans Polignac, la liberté sans révolution, la fin sans les moyens ? D'un idéalisme qui tendrait à justifier le régime sauf son fonctionnement et la Révolution sauf ses horreurs ? Reste que cette ligne de conduite n'amène pas à envisager, prévoir ou espérer une révolution !

---

116 Cf. par exemple le 16 février : il y a félonie dans le langage ministériel : le trône serait menacé de « déchéance », on évoque les « échafauds de Charles Ier et de Louis XVI », ils « exhument la nation de 93 », ils ont « fait une contre-façon de la Terreur pour rester une heure de plus au pouvoir ». Tel est le système qui nous reporte à trente ans de là « comme si nous avions encore à combattre Marat et Robespierre ». Voyez leurs gazettes : « On écrit par cœur cette lamentable histoire », on mène le deuil par métier ; mais nous avons trop de respect envers la royauté pour l'assiéger, comme vous, de ces vains fantômes, de ces illusoire terreurs, de ces menaces mensongères. Et le 12 mars, à propos d'un pamphlet contre-révolutionnaire (le *Mémoire* de Madrolle et alii), le *Journal des Débats* dit y reconnaître le genre des lourds et sots *factums* de la révolution, mais retournés.

117 Dans cet article du 8 mai, il est ajouté que la force des choses prévaut : c'est une allusion au refus éventuel (et projeté) du budget par l'opposition.

De même, on se doute qu'un journal comme le *Globe*<sup>118</sup>, si ferme dans son opposition, n'est en rien disposé à exciter des passions révolutionnaires. Depuis ses débuts il s'est attaché à penser au delà des vieilles doctrines<sup>119</sup> et a récusé l'idée d'une révolution nouvelle<sup>120</sup> ; il est absolument contraire à la contre-révolution, il repousse et la république et le bonapartisme<sup>121</sup> et il aime se distinguer du « libéralisme vulgaire »<sup>122</sup> ; il sait pratiquer la vertu de tolérance, mais n'ignore pas les aises d'un modérantisme supérieur, non plus que la prudence imposée à la France par les puissances étrangères.<sup>123</sup> Dès la

118 Cf. J.-J. Goblot, op. cit., pp. 926 et sq. A partir du procès de mars 1830, la direction politique du *Globe* est assurée par Rémusat.

119 Cf. par exemple un article du 19 janvier 1828 (VI, pp. 138 et sq.) : tout annonce une dissolution complète des vieux partis qui se sont fait la guerre depuis quarante ans : « Bientôt nous aurons perdu tout souvenir des querelles de nos pères » ; cet article écrit à l'occasion du procès de Cauchois-Lemaire repousse la thèse de sa *Lettre* adressée au duc d'Orléans. Le *Globe* nie « la nécessité pour l'opposition d'avoir un prince à sa tête », cela ne convient pas à un pays « qui sort d'une révolution aussi complète que la nôtre ».

120 Cf. par exemple le 18 avril 1829 : « Depuis un an, on dit beaucoup dans un certain monde que nous sommes à la veille d'une révolution [...]. Les hommes qui écrivent ces sortes de choses n'y croient pas, nous le savons. Mais elles font quelques dupes parmi ceux qui les lisent » ; en fait le pays est calme et modéré, il sait que « la bonne cause fait chaque jour des progrès » et compte « sur le triomphe paisible des opinions nationales ». Le 2 décembre 1829 : devant les bruits insistants de coup d'Etat ministériel, notre parti est pris, mais avec une amère douleur : tous les amis de la monarchie constitutionnelle doivent conjurer le péril afin d'épargner à la France l'épreuve de révolutions nouvelles.

121 Cf. par exemple (9 avril 1828, VI, pp. 620-22) le compte rendu d'un pamphlet de Cottu : si les libéraux voulaient proclamer la république, leur réaction contre la royauté irait trop loin, dépasserait « le point de repos » autour duquel nous oscillons, et dont nous sommes tout près, « incessamment le pendule de la révolution s'arrêtera ». Les républicains de nos jours ne verront donc pas la république ; ils le savent, et en prennent leur parti ; il en va de même pour les bonapartistes : Cottu nous évoque le duc de Reichstadt, « bon Dieu ! Voilà un nom bien populaire ! Un prétendant élevé à l'école de M. de Metternich ferait belle figure en France par le temps qui court ! ». C'est que le *Globe* (VI, pp. 392 et sq.) sépare nettement Napoléon incarnant la révolution et l'homme des conquêtes, et pense que la liberté du commerce doit remplacer les idées de conquêtes. Il est à noter qu'il reconnaît franchement la force des sentiments bonapartistes (cf. le 8 août 1829, un compte-rendu des *Mémoires* de Bourienne, pp. 497-98) : « Le peuple se souvient de Napoléon comme s'il n'était tombé que d'hier [...]. Le vainqueur des rois armés contre la France par les émigrés nobles et prêtres : c'est là toute l'intelligence de la révolution telle qu'elle s'est conservée parmi le peuple » : des sentiments populaires ? Là n'était certes pas la clientèle que recherchait le *Globe* !

122 Cf., à la date du 23 janvier 1830, l'important article où le *Globe*, annonçant qu'il va devenir quotidien, rappelle son passé et résume en particulier sa philosophie politique : « Combattre de front et à la fois les prétentions illégitimes d'un catholicisme persécuteur, et les prétentions non moins despotiques d'un libéralisme vulgaire, enfant haineux d'une philosophie qui fut au siècle dernier haineuse malgré elle et par nécessité, mais que le grand jour de notre liberté aurait rendue tolérante comme notre siècle est tolérant ».

123 Cf. un article du 11 juillet 1830 : l'Europe prendrait l'alarme si, en France, le parti national s'insurgeait contre la Charte, et toute tentative de république ou seulement toute conquête de droits populaires à force ouverte entraînerait une action des cabinets étrangers : donc, quand

venue au pouvoir de Polignac il a dénoncé le danger : ces gens-là mettent en question le régime et posent le problème de la révolution.<sup>124</sup> Contre eux, un seul recours : la légalité. A la veille des Ordonnances, il réaffirme sa position : « Notre dernier mot, c'est que la France doit jusqu'au bout se maintenir dans l'ordre légal, dans la foi aux garanties constitutionnelles »<sup>125</sup> ; le 26 juillet il déclare encore : « Tout est réparable ; l'union des trois pouvoirs [Roi, Chambre, Pairs] peut renaître, et la royauté retrouvera force et jeunesse en se retrempeant dans la nation »<sup>126</sup> avant que d'annoncer, le 27, « Le crime est consommé ! » Ainsi donc il remplit très intelligemment son rôle d'opposant, mais d'opposant attaché au régime. Il est parfaitement à l'unisson de ses confrères dans cette campagne et son mot d'ordre est de ne pas céder, mais uniquement dans le cadre des lois.

Est-ce que le *Courrier français*, où Benjamin Constant représente éminemment la forte tradition critique du XVIII<sup>e</sup> siècle, sera plus corrosif et plus enclin à suggérer l'éventualité souhaitable d'une action contre le régime ? A cette question posée sous cette forme tranchante, la réponse serait négative parce que le *Courrier français* mène sa campagne anti-Polignac à l'unisson des grands journaux libéraux. Comme eux il assure volontiers, on l'a vu, que les principes de la Restauration conviennent parfaitement à la société française ; que le peuple désire les conserver ; que seuls quelques contre-révolutionnaires troublent la tranquillité publique par leurs menées et leurs accusations mensongères : « C'est une chose très remarquable que l'ordre donné à tous les journaux ministériels de parler de l'imminence de la révolution [...]. De bonne foi pense-t-on que si l'on voulait faire une révolution on s'amuserait à

---

bien même « une agression populaire serait le seul moyen d'obtenir la liberté, la disposition de l'Europe commanderait de s'en abstenir » ou, du moins il faudrait savoir que l'entreprise aurait pour conséquence une guerre étrangère, « mais qui pense à de telles choses? Toute la Charte et la Charte seule, voilà toute la prétention de la France ». Un tel article ajoute un motif supplémentaire à la prudence, à la modération politiques.

124 Cf. les articles du 12 août 1829 sur le « ministère de congrégation et d'émigration » qui prépare de nouveaux orages à la France ; du 15 août également (« la royauté se perd », à l'occasion de la nomination de Mangin à la police de Paris) ; du 19 août (malgré la durée qui souvent consolide, la Restauration est souvent remise en question, et ce n'est pas la nation qui l'a voulu) ; du 12 septembre : si La Fayette est si populaire lors de ses voyages en France, c'est que Polignac réparaît et qu'alors la nation se rejette dans les bras de La Fayette : « Le redoutable problème de la révolution se pose de nouveau, ou plutôt c'est vous qui le posez... », le pays est innocent, « ne parlez pas tant de république : votre vue seule au reste la ferait rêver » ; du 7 octobre où de semblables affirmations réparaissent : « Le ministère remet la Restauration en question... la Restauration est compromise » etc.).

125 Cf. le 22 juillet 1830.

126 Le même jour, un autre article évoque les bruits de « desseins extraordinaires » et déclare : « Ces craintes nous semblent chimériques ».



la proclamer d'avance? »<sup>127</sup> Comme ses confrères encore le *Courrier français* refuse énergiquement toute idée de velléité révolutionnaire : « Nous savons ce que les révolutions coûtent : nous n'en voulons aucune »<sup>128</sup> ; mais pas davantage ne veut-il de l'esclavage. C'est l'idéal du gouvernement représentatif qu'il soutient, et sur ce point il se peut que l'influence de Constant se soit fait sentir. On sait comme il opposait fondamentalement hérédité et élection ; or c'est, entre autres sujets, sur le droit divin qu'il exprime son opinion<sup>129</sup>, et c'est sur le droit d'élection que le *Courrier français* insiste volontiers.<sup>130</sup> Au reste Benjamin Constant écrit aussi dans le *Temps* auquel il donne alors quelques-uns de ses meilleurs articles.<sup>131</sup> Le *Courrier français* se tient donc

- 
- 127 Cf. le *Courrier français* du 19 février 1830, qui poursuit : ce sont là des leurres grossiers, «la dynastie aurait bien peu de foi en elle-même, si elle s'alarmait d'une lutte qui ne la regarde pas. Les ministres n'ont pas la confiance de la nation ; la Chambre le dira, et voilà tout : toutes ces questions de successibilité et de couronne sont en dehors de nos débats ; elles intéressent peu la nation qui s'intéresse seulement à la Charte, à nos droits.» Le lendemain, 20 février, le *Courrier français* reprend, à propos du procès du *Globe*, la même argumentation : «Il y a un an, la dynastie, l'ordre de successibilité au trône étaient complètement en dehors des discussions ; mais la Charte et son irrévocabilité n'étaient pas non plus contestées. Tout a changé à partir du 8 août» ; ce jour-là on nous a dit que la Charte était une concession temporaire, que c'était un combat décisif entre la monarchie et la révolution, c'est-à-dire tous ceux qui ne veulent pas du ministère Polignac, c'est-à-dire la France entière, et que la famille des Bourbons, si elle se laissait lier par la Charte, arriverait, comme les Stuarts, à une révolution de 1688. On voit que, selon ces dires, seul le ministère est responsable du fait que l'on évoque la chute des Bourbons, mais le *Courrier français* s'oppose à une telle idée : la dynastie n'est pas en cause.
- 128 Cf. le *Courrier français* du 7 mars 1830. Cet article («Appels à la dictature dans les journaux du ministère») serait de B. Constant, d'après une indication manuscrite sur l'exemplaire photocopié de la Bibliothèque nationale; le mot «aucune» me semble une allusion à l'Empire.
- 129 Cf. le *Courrier français* du 5 mai où est publiée une lettre de B. Constant. Il dénonce, contre la *Quotidienne* et la *Gazette de France*, «le droit divin poussé plus loin mille fois que sous l'ancien régime, car ce droit se bornait à la possession du trône, mais non à la destruction de toutes les lois qu'au contraire les parlements réclamaient avec force.»
- 130 Cf. le *Courrier français* du 10 juillet. Vive attaque des journaux ministériels à propos de projets de changement de la loi électorale.
- 131 Cf. le recueil d'E. Harpaz déjà cité. Dans son Introduction Harpaz estime que B. Constant fut plus libre au *Temps* qu'au *Courrier français*; ce qui est possible. Le certain est que les articles du *Temps* constituent en effet un modèle de journalisme critique, offensif et, si l'on peut dire, pédagogique. Cf. en particulier la série des *Questions politiques* (à partir de février 1830). B. Constant y résume admirablement ses idées de constitutionnel; son souci à la fois théorique (inviolabilité du roi / responsabilité des ministres) et tactique (bien séparer le problème de la couronne et celui de Polignac) y paraît en pleine lumière. C'est la même ligne de pensée qui est suivie dans le *Courrier français*. On peut noter que le rejet libéral d'un remplacement de la monarchie par une république est particulièrement bien représenté par B. Constant. Cf. son article du 26 mars 1830 dans le *Temps*. Il y fait une critique acérée de l'idée de république comparée à sa conception d'une monarchie où le roi règne, mais ne gouverne pas (le roi-couronne opposé au roi-personne). Certes son article a d'abord valeur critique: l'hérédité si précieuse pour contenir et éventuellement décourager les ambitieux du pouvoir suprême se révélerait absurde si le roi exerçait lui-même une fonction gouvernementale.

en harmonie avec l'ensemble de la presse libérale. On pourrait cependant noter la façon particulière dont il aborde la Révolution, dans les jours qui précèdent les Ordonnances : non point avec les indignations tempérées des *Débats* ou la sympathie spontanée du *National*, non point en s'attachant à bien contraster 1789 et 1830, comme d'autres, mais au contraire en soulignant spécialement le déclenchement même de la révolution en 1789 et ses correspondances actuelles. Le 21 juillet il écrit sur la « faction » qui ose dire au roi que la nation n'a point parlé: « La même faction disait au prince en 1789 que la nation ne voulait pas la révolution ; que la révolution n'était appelée que par quelques meneurs auxquels il suffisait d'imposer silence » et « la révolution n'a été si terrible que parce que Louis XVI, constitutionnel en apparence, n'a pas voulu céder en effet, et résistait réellement comme la faction lui persuadait de le faire ». Le 22 juillet, dans les *Bruits du jour*, il invite à se préparer à tout, à des ordonnances ? « Ici commencent les coups d'Etat... prenez donc garde : le premier acte en dehors des lois vous entraîne dans un abîme. Le 25, il réitère ses conseils : la faction fait « de continuels efforts pour diviser la France en *aristocrates* et en *patriotes*, pour mettre le roi à la tête des uns contre les autres ; c'est toujours l'imbécile tactique de 1789, ce sont toujours les conseils des hommes qui ont perdu Louis XVI » ; mais, comme tous ses confrères, il distingue nettement les « Don Quichottes de la prérogative », et les ministres qui par imbécillité ou trahison compromettent la couronne, d'une part, et de l'autre, le roi lui-même : « Nous nions que la royauté soit engagée ». Il apparaît donc qu'à l'instar des autres journaux le *Courrier français* a su se montrer terriblement critique, tout en respectant (ou feignant de respecter) la royauté et le régime. Comme leurs confrères des autres feuilles libérales, les journalistes du *Courrier français* ont, jusqu'au dernier moment, travaillé à défendre le régime lui-même.

Ainsi donc, tout au long de cette année d'intense vie politique, du 8 août 1829 au 26 juillet 1830, tandis que les dirigeants de l'opposition agissent par leurs votes, par leurs menaces de refus du budget, par leurs associations<sup>132</sup>, par leurs campagnes électorales, les commentaires de la presse libérale laissent apercevoir certaines caractéristiques communes aux journaux des plus importants. Et d'abord son union, immédiate puis confirmée, dans la lutte contre Polignac et ses partisans, lutte ardente, jalonnée par les procès retentissants des *Débats*, du *Globe*, du *National*. Cette presse semble obéir non pas, certes, à un « mot d'ordre du comité directeur » comme l'en accusent les royalistes, mais à des préoccupations partagées. Une ligne générale se dessine, autour de laquelle s'inscrivent les variations de chaque journal. La presse libérale observe en effet

---

132 La société «Aide-toi, le ciel t'aidera», avec ses comités électoraux, le mouvement lancé pour le refus de l'impôt, etc.

certaines limites qu'elle ne dépasse pas, règles de conduite dans sa polémique contre les organes de l'ultracisme. Elle peut attaquer féroce­ment des hommes, des politiciens ou des journaux, ou l'administration et, surtout, le clergé; mais elle n'attaque pas le régime lui-même. Tout au contraire elle s'affirme satisfaite des institutions et se plaît à déclarer que la nation en est également satisfaite. Elle peut, selon ses tendances ou ses principes, rappeler avec plus ou moins de sympathie la Révolution et l'Empire ; mais elle exclut fermement tout appel à une révolution nouvelle. Ce serait retrouver un passé qui eut sa grandeur, mais qui est, ainsi que l'Ancien régime, dépassé : l'un comme l'autre ne se refont pas. Et la contre-révolution lui paraît d'autant plus inquiétante qu'en voulant refaire l'un elle retrouverait involontairement l'autre. Son habileté tactique consiste en ceci qu'elle use tout à la fois de l'offensive, contre les hommes, leurs actions, leurs projets supposés, et de la défensive, au nom de la légalité, des institutions, de la conservation sociale et politique. D'où la réussite exemplaire de la presse libérale: elle déconsidère et elle enferme l'adversaire, pour le forcer à la reddition, ou à la sortie. On est tenté, parfois de s'interroger sur cette tactique si bien appliquée : ce perpétuel souci de distinguer, de séparer le roi et ses ministres, cet attachement proclamé à la Restauration sont-ils sincères ou bien la crainte de la censure et des procès agit-elle ? Il y a prudence, assurément, et les procès qui lui sont intentés sont bien réels ; mais non comédie<sup>133</sup> : car, alors, qui tromperait-on ici ? Le gouvernement ou les lecteurs ? Si les journaux libéraux manifestent ces sentiments, c'est qu'ils répondent à l'attente et aux convictions de leurs rédacteurs et leur public. Et le succès de la presse libérale est attesté par ce qui, à l'époque, constituait l'essentiel : les victoires aux élections de juin-juillet. Quant à ce qui suivit, ce n'était, d'évidence, ni préparé consciemment, ni vraiment prédit par cette presse, comme on vient de le voir.

La presse libérale se montre donc remarquable dans son travail de critique, dans ses réponses à la presse royaliste. Les contemporains reconnaissent cette qualité de critique aux libéraux. Mais que propose le libéralisme ?

---

133 A l'époque, certains se sont déjà étonnés. Ainsi Auguste Fabre dans un article du 21 juillet 1830 (La Tribune) dont je n'ai pas parlé, qu'il reproduit dans son ouvrage *La révolution de 1830 et le véritable parti républicain*, Paris : Thoisnier-Desplaces, 1833, pp. 81 et sq. Hatin (op. cit., p. 523) affirme que *La Tribune* n'avait alors « aucun retentissement » et de fait elle n'eut alors qu'une existence précaire, intermittente, et son succès fut mince (500 lecteurs environs). Elle était dirigée par les frères Fabre ; A. Marrast y donna des articles de philosophie, en particulier sur V. Cousin (cf. 7 juin 1830). A. Fabre écrit : à voir les journaux on dirait que les rôles sont changés, « on croirait assister à une pièce ultra-romantique où, pour la plus grande vérité des caractères, Antoine soutiendrait la république et Brutus la royauté », car ceux qui se disent les amis dévoués du roi lui donnent des conseils pour briser sa couronne et la livrer à un autre, tandis que ceux qu'on taxe de haine contre la royauté s'évertuent à trouver tous les moyens de préserver le trône d'une nouvelle secousse !

Quelles solutions positives la presse libérale avance-t-elle ? Après les contre-argumentations, on peut essayer de discerner les thèmes principaux qui y sont présentés.

En fait ces argumentations dépendent encore, assez strictement, des assertions contre-révolutionnaires : elles se présentent comme des réponses à la pression adverse et sont essentiellement défensives. Contre l'affirmation de la prérogative royale, contre la menace de nouvelles lois sur la presse ou sur les élections, contre l'éventualité d'un coup d'Etat, les libéraux ne proposent pas un autre système constitutionnel, mais se réclament du gouvernement représentatif, de l'opinion publique, de la Charte, c'est-à-dire de ce qui, en théorie, existerait déjà : le « concours permanent » entre la politique du gouvernement et les vœux du peuple.<sup>134</sup> Une telle formulation suppose un peuple libre d'exprimer ses vœux ; elle implique une conception de la liberté et une conception du peuple. Et ce sont bien les deux chapitres principaux de l'argumentaire libéral. Quant à la liberté, elle peut s'exercer sur deux plans : individuel et collectif. La liberté individuelle concerne, dans la perspective des journaux libéraux, les choix politiques de chacun, mais aussi, particulièrement, ses choix religieux ; la liberté collective concerne l'expression, par la presse et dans les Chambres, de l'opinion publique. Là sont les différents espaces de liberté ardemment revendiqués par des journaux que préoccupent spécialement, durant ces derniers mois de la Restauration, la campagne et l'issue des élections fixées en juin-juillet 1830. Quant au peuple, la presse libérale en propose une conception singulièrement éclairante.

Etant donné, d'une part, l'accord de tous les grands journaux libéraux pour déclarer que la constitution sociopolitique de la France les satisfait, et, d'autre part le fait que le passé et les avatars révolutionnaires du mot liberté pouvaient inquiéter, il n'est pas étonnant que la revendication libérale de liberté soit soigneusement inscrite dans le cadre du régime et qu'elle se présente principalement comme une récusation des idées ultras et un refus de Polignac. Et il est normal que le mot lui-même se définisse par ses rapports avec les termes qui lui sont liés ou antagonistes. Par exemple le *Journal des Débats* unit naturellement monarchie et liberté ; la théorie des journaux ministériels, suivant laquelle les deux chambres ne seraient plus des pouvoirs, mais des « formes du gouvernement royal », anéantirait « toutes nos libertés »<sup>135</sup>, ainsi donc « la liberté est menacée par l'absolutisme, et on veut engager la royauté dans ce combat, comme si la royauté pouvait reprendre ce qu'elle a donné, détruire ce qu'elle a fondé, comme si sa foi et sa gloire ne garantissaient pas les franchises du pays » et c'est vouloir retrouver la situation d'avant 1789 : « Après quarante

---

134 C'est à peu près ce que dit l'*Adresse* (15 mars).

135 Cf. le 25 mai 1830.

années la guerre recommence »<sup>136</sup> ; mais évoquer 1789 amène à se souvenir de ses suites : « La liberté est sortie, souillée de crimes et de sang, des orages de la révolution. Certes ce n'est pas à la liberté qu'il faut les imputer, mais aux passions de tout genre que soulèvent les grandes commotions sociales où les peuples se régénèrent. La liberté a péri la première dans les excès de la licence [...]. Un funeste et long préjugé en est resté contre elle dans l'esprit de toute une génération et surtout dans l'esprit des gouvernements. La liberté ne s'est plus présentée à certaines imaginations qu'escortée d'une populace séditeuse, d'échafauds et de massacres » ; c'est maintenant à la France de réhabiliter entièrement la liberté, « la France lui doit une réparation éclatante, car la liberté est la meilleure garantie de repos et de la paix publique » et ainsi on pourra faire voir « comment l'amour le plus vif pour le Roi s'allie à une opposition qui n'atteint que le ministère ».<sup>137</sup> Le *Journal des Débats* marque bien la ligne médiane qu'il entend suivre entre deux préoccupations contraires : la liberté convient parfaitement à l'ordre présent parce qu'il n'est ni l'Ancien régime ni la révolution. Cette position, dans le camp libéral, peut être dite de droite ; mais elle ne diffère guère de l'attitude, dite de gauche, qui est celle du *Courrier français* qui réclame le gouvernement représentatif. Tandis que B. Constant, dans le *Temps*, oppose la liberté à la force, celle-ci s'exerce au nom du droit divin ou selon le principe de la souveraineté du peuple<sup>138</sup>, et B. Constant réagit contre l'erreur longtemps commise de croire établir la liberté en interdisant aux adversaires d'en jouir<sup>139</sup> ; ce qui importe, c'est refuser la notion de souveraineté illimitée afin de sauvegarder les droits de l'individu.<sup>140</sup> Le *National* qui, avec Carrel, estime qu'en 1814 la France est passée « de la monarchie révolutionnaire de Bonaparte à la monarchie révolutionnée des Bourbons »<sup>141</sup>, se contente de vouloir une chambre conforme aux vœux du pays et la liberté dans la légalité<sup>142</sup>, c'est-à-dire la Charte. On voit la

---

136 Cf. le 28 mars 1830.

137 Cf. le 18 juin 1830.

138 Cf. E. Harpaz, op. cit., pp. 99 et sq., article du 12 février 1830 où B. Constant déclare qu'aux temps révolutionnaires « Rousseau devenait le précepteur de la tyrannie comme Bossuet ».

139 *Ibid.*

140 Cf. E. Harpaz, op. cit., pp. 106 et sq., article du 22 février 1830.

141 Compte rendu des *Mémoires* de Bourrienne par A. Carrel (*National* du 10 février 1830).

142 Cf. le *National* du 3 février. On perçoit bien le ton particulier du *National* en ce cas, banal, de revendication d'un gouvernement qui soit représentatif des vœux du pays : le roi doit choisir ses ministres parmi ceux que l'opinion publique lui désigne, est-ce là la souveraineté du peuple ? Quand le peuple envahit, la pique à la main, le palais des rois ou celui des assemblées, « c'est la souveraineté du peuple, souveraineté détestable, mais non pas pire que celle des cours, et bonne un moment à détruire cette dernière » ; lorsque quatre cents citoyens viennent, au nom de trente-deux millions d'hommes, imprimer au gouvernement la direction qu'ils jugent la plus utile, « c'est un genre de souveraineté juste, légitime, reconnue la meilleure et la seule possible dans ce siècle, celle

modération générale. Et le *Globe*, avec sa conception d'une « liberté sagement progressive », serait le parangon de ces conceptions d'une liberté juste-milieu, s'il ne fournissait aussi un exemple quasi-unique de liberté intellectuelle dans son refus de dénier aux jésuites le droit à la liberté.

Que cette position authentiquement libérée ait été fort mal jugée dans le monde libéral s'explique par la politique religieuse de la Restauration. La présence, l'autorité du clergé dans l'Etat ressenties comme une menace pour la liberté de chacun et de tous, c'est un fait politique et un fait de société, et cette question est si importante et capitale qu'elle en arrive à diviser superficiellement les ultras<sup>143</sup> et unit profondément les libéraux. Leur organe de diffusion le plus lu, le *Constitutionnel*, a pu et su se faire une spécialité lucrative de ses attaques contre le parti-prêtre, contre la Congrégation et le jésuitisme, contre la « barbarie féodale et monacale ». <sup>144</sup> Est-ce là « du libéralisme vulgaire », selon l'expression du *Globe* ? C'est, sous des formes autrement élaborées, un aspect de la vie politique sous la Restauration qui rallie tous les journaux de l'opposition. Et le *Journal des Débats* se montre aussi net<sup>145</sup> que le *Courrier français*<sup>146</sup> ; le *National* enfin avertit fermement le clergé. Point n'est besoin d'insister.<sup>147</sup> Cette réaction unanime à la pression cléricale est hautement significative ; elle répond à une demande sociale, et les succès des chansons, pamphlets, écrits, hostiles au clergé en attestent. Mais elle est également inhérente au libéralisme, dans la mesure où il est doctrinal. Car il s'agit là d'une question fondamentale. Le libéralisme français s'oppose de front à la pensée contre-révolutionnaire ; à la synthèse unifiante qu'elle avait opérée entre religion (catholique) et constitution de la société

---

enfin devant laquelle tout le monde doit céder, les cours dorées comme le peuple en sabots ». Cf. aussi le *National* du 30 mai sur la Révolution et la liberté.

- 143 Les « absolutistes » d'un côté (où l'on range Villèle), les « apostoliques » de l'autre (avec Polignac).
- 144 Cf. le *Constitutionnel*, passim, p. ex. le 15 janvier 1830, le 22 mai sur l'invasion de l'Etat par les hommes d'Eglise ; le 27 mai, le 2 juin, le 18 juin, etc. ; le 13 juillet sur le *Te Deum* célébré par l'archevêque de Paris à l'occasion de la prise d'Alger, le 16 sur la presse des « vaincus de la barbarie féodale et monacale », etc.
- 145 Cf. par exemple le *Journal des Débats* du 17 juin (la cause de la monarchie est profondément distincte de celle de la Congrégation et de Polignac) ; du 22 juin ; du 1er juillet qui se réjouit que « l'absolutisme et la Congrégation » soient en minorité dans la nouvelle Chambre, etc.
- 146 Particulièrement hostile et disert sur ce point. Cf. par exemple le 25 avril à propos d'une procession organisée à Paris (reliques de Saint Vincent de Paul) pour le succès de l'expédition d'Alger : « Ne croirait-on pas que nous sommes revenus au Xe siècle? » ; le 8 mai (Polignac « agent fidèle de la Congrégation qui se cache derrière le ministère ») ; le 3 juin (le vieux levain des superstitions s'est réveillé : bigotisme, monachisme, mysticisme, sectes bizarres) ; etc.
- 147 Cf. le 18 juin, l'article « Conduite du Clergé » : l'Eglise catholique prend le langage d'un parti politique ; puisqu'elle veut la guerre, il faut que l'opposition la lui rende bonne, mais l'opposition doit être plus sage, elle « n'attaquera pas la religion, dont elle connaît le besoin pour les peuples », mais il faudra apprendre au clergé que les appointements viennent de la majorité.

et de l'Etat ; aux conséquences qu'elle déduisait de tels principes en passant de l'Absolu religieux à l'absolutisme politique. Confusion détestable aux yeux des libéraux, et mère de tyrannie ! Et, en particulier, de la pire espèce de tyrannie : la sacerdotale, qui, confondant le temporel et le spirituel, s'exerce sur l'homme tout entier, sur cet animal politique né libre comme sur la libre créature de Dieu. Or si les systèmes politiques et les croyances religieuses des libéraux sont divers, ils ont, sur ce point, une attitude commune. Ils dissocient la part de Dieu et celle de l'Etat, séparent l'individu (en son privé) et le citoyen (dans le public), revendiquent l'indépendance personnelle et refusent que la nécessaire contrainte qu'exerce tout pouvoir civil soit aussi une contrainte spirituelle. Alors le spectacle offert sous la Restauration par l'alliance du Trône et de l'Autel, l'autorité reconnue au clergé et ses exigences incessantes et toujours croissantes, l'adhésion manifeste de certains des plus hauts dignitaires ecclésiastiques à la contre-révolution, suscitent et expliquent ces réactions. C'est bien une question de fond que la politique cléricale de la Restauration a posée devant le pays ; elle est devenue un leitmotiv important de la campagne électorale et de la propagande des libéraux ; et elle n'intéresse pas seulement les milieux politiques et journalistiques, elle touche l'opinion publique dans son ensemble.

Celle-ci est également touchée par les conceptions sociales qui lui sont présentées. A cet égard le fait que le vote censitaire divise la société française en catégories signifie que la politique les classe et organise leur représentation parlementaire selon des critères fiscaux. De ce point de vue la politique est bien à la source, et elle constitue l'enjeu, des débats qui se développent dans la presse d'opposition sur les problèmes sociaux, puisque cette presse les pense en fonction des votes passés (victoire libérale en 1827) et à venir (campagne électorale en vue des élections de juin-juillet 1830).

On a vu la façon dont la presse «royaliste» traitait « les élections à 300 francs ».<sup>148</sup> Comme la presse d'opposition à Polignac est lue presque uniquement par des électeurs libéraux et leurs sympathisants, on peut penser que la communauté d'idées entre ces journaux et leurs lecteurs se double d'un sentiment de leurs affinités et de la conscience sociale qu'une classe d'électeurs est injustement traitée, de fait, par des adversaires qui, eux-mêmes, sont abusivement favorisés par le régime. D'où les réactions de ressentiment que les journaux libéraux expriment et motivent : face aux mépris proclamés et aux jugements injurieux ils manifestent leur rejet d'une hiérarchie organisée au profit exclusif de groupes (les « privilégiés ») ou d'intérêts (la « grande

---

148 Cens électoral de 300 francs d'impôts directs pour les électeurs des collèges d'arrondissements ; les collèges départementaux ou grands collèges étaient constitués du quart des électeurs les plus imposés. Cf. G. Bertier de Sauvigny, *op. cit.*, p. 170 et pp. 295 et sq.

propriété » terrienne) qui ne correspondent pas à la réalité socio-politique de la France – sans pour autant remettre en cause la division censitaire elle-même : elle leur a valu le succès, ils en espèrent la victoire. Seule les inquiéterait une modification contre-révolutionnaire de la loi électorale.<sup>149</sup>

Ainsi donc, sur ce point aussi, la position libérale est légaliste et conservatrice. Nul besoin de bouleverser le corps électoral : il est bon. Et ce qui le prouverait, c'est justement l'hostilité que lui manifestent les journaux et les cercles gouvernementaux. Mais, précisément, ce mépris haineux qu'ils affichent provoque la réaction classique : revendication de dignité, affirmation d'identité.<sup>150</sup> Les journalistes libéraux structurent leur polémique en fonction de cet antagonisme ; ils opposent d'une part les citadelles de l'ultracisme (aristocratie de cour, clergé) et d'autre part tous ceux qui se dressent contre l'arrogance des ultras et refusent leur mainmise sur le pays entier ; et ils tendent à déconsidérer la cause adverse, à étendre la leur et à l'exalter. Voici comment le *Globe* caractérise de façon révélatrice le parti libéral : « Ses membres n'ont rien à gagner, comme individus, aux lois qu'ils demandent », « c'est pour la société tout entière que nous combattons »<sup>151</sup> tandis que nos adversaires luttent contre la société, par égoïsme et servilité. Mais surtout les antithèses qu'ils établissent sont significatives et montrent les procédés de rétrécissement et d'extension symboliques. Par exemple le *Globe* oppose la cour et la nation<sup>152</sup> ; le *Constitutionnel*, lui, distingue deux partis : agriculture, commerce, industrie, profession libérale, bref tout ce qui produit la richesse d'un Etat d'une part, et de l'autre, une minorité si minime qu'elle serait presque imperceptible sans quelques prêtres ambitieux et quelques émigrés incorrigibles : c'est la lutte entre la France et la Congrégation, entre le droit commun et le privilège<sup>153</sup> ;

149 Ce qui était bien un projet du gouvernement et des ultras, comme le montrera la troisième ordonnance du 25 juillet 1830. Cf. G. Bertier de Sauvigny, op. cit., pp. 446-48.

150 Le *Constitutionnel* met particulièrement en lumière ce type de réaction. Cf. par exemple le 4 avril 1830 : il fustige les « écrivains mercenaires » de la presse royaliste, qui outragent « du titre de gros fabricants, de commis-marchands, de contre-mâtres d'atelier » tous les états « où le peuple tout entier gagne péniblement sa vie ». Le 13 février, il attaque Dudon qui a traité avec dédain l'industrie et le commerce, et les journaux à la solde du ministère qui font des diatribes insolentes « contre la classe ignoble et révolutionnaire des *traficants* et des *patentés* ». Le 16 juillet il cite en particulier l'*Universel* qui venait d'insulter les « *patentés* » et les « *industriels* » (non liés aux intérêts du sol).

151 Le 5 juin 1830. Une telle affirmation sur le désintéressement des libéraux retient l'attention dans la mesure où elle sera surabondamment démentie quelques semaines plus tard ; le cynisme et l'hypocrisie me semblent devoir être exclus dans ce cas ; restent la naïveté, la propagande... et l'erreur.

152 Le 12 août 1829 : l'avènement du nouveau ministère « sépare la France en deux : la cour d'un côté, et de l'autre la nation ».

153 Le 12 janvier 1830.



ou bien entre l'industrie et la grande propriété<sup>154</sup> ; ou encore entre la faction et la nation<sup>155</sup>, entre l'industrie et le commerce d'un côté, l'aristocratie et le privilège de l'autre<sup>156</sup>. Les termes dépréciatifs et restrictifs qui caractérisent les « absolutistes » mettent en relief les termes généralisants et valorisants qui qualifient leurs adversaires « constitutionnels » ; mais dans ce second groupe règne une variété riche en nuances politiques ; le « pays » n'est pas la « nation ».

L'essentiel est ailleurs : dans les appels directs à « la classe moyenne » qui est réputée à fournir au parti libéral ses gros bataillons d'électeurs. L'expression elle-même est vague à souhait ; la « classe intermédiaire » est située entre « l'aristocratie » et « le peuple ». Mais elle-même peut rallier à sa cause la grande richesse<sup>157</sup> et représenter les classes populaires. Le concept est commode parce qu'il est flou ; il correspond bien à une réalité sociale et affective ; et il convient excellemment au discours libéral. Les journaux libéraux le modulent suivant sa tendance propre.

Le *Globe* définit assez bien, c'est-à-dire vaguement, cette « masse qui paie la plus grosse portion des impôts, qui cultive, fabrique et échange ; enfin, qui peuple les collèges électoraux ; qui fait le succès et par conséquent l'esprit des journaux. »<sup>158</sup> Entendons : des journaux libéraux. Une masse ? Des spiritualistes à forte culture classique savent bien ce qui fait mouvoir une masse ; *mens agitat...* : que le gouvernement, explique le *Globe* du 16 décembre 1829, le sache ! La force n'est pas dans l'armée mais dans l'affection du peuple et donc dans « l'assentiment des esprits éclairés qui gouvernent toujours les masses jusqu'au jour des révolutions » ! Dans un article ultérieur sur les élections<sup>159</sup> cette masse éclairée reçoit son nom et sa fonction : c'est « la classe moyenne qui est la vraie classe électorale ». Un peu plus tard, dans un article sur le peuple et les électeurs, le *Globe* élucide ce qualificatif de « vraie » classe électorale : « Oui les électeurs sont la nation ; car ils en sont la partie la plus

---

154 Le 4 février 1830. De même, le lendemain, 5 février : nos adversaires ont pour eux des gentilshommes incorrigibles, et nous avons la France. Le 4 avril, le *Constitutionnel* oppose les producteurs, industriels, hommes de commerce, travailleurs, aux consommateurs oisifs du budget, parasites de cour, valets du pouvoir, Basiles de la presse congréganiste.

155 Le 8 juillet 1830.

156 Le 19 juillet 1830.

157 Cf. le *Courrier français* du 22 juillet 1830, qui évoque la victoire libérale obtenue au grand collège de Paris : « Ce ne sont plus là des contribuables à 300 francs, ce qu'on appelle dédaigneusement des boutiquiers, des petits propriétaires ; c'est ce qu'il y a de plus riche, de plus notable, de plus élevé dans la capitale, qui repousse M. de Polignac et ses collègues : la grande propriété pense comme la petite ».

158 Le *Globe* du 29 août 1829.

159 Le *Globe* du 2 juillet 1830.

intelligente et la plus sage ».<sup>160</sup> Le 25 juillet, il publie un article de fond, «Du système électoral», qui expose sa conception des rapports entre politique et société : la droite veut la destitution des classes moyennes, or « ce que la révolution a fait de plus grand et de plus solide, c'est en effet le déplacement des classes de la société » ; « les classes moyennes élevées au rang de nation politique, voilà peut-être l'œuvre la plus importante de notre époque et le caractère le plus éminent de notre pays ». Telle est bien la légitime aristocratie et « voilà la véritable démocratie, celle qui veut tout à la fois le mouvement et l'ordre, le perfectionnement et la conservation, celle qui *coule à pleins bords*, et dont un grave orateur remerciait la providence. Mais la destituer, ravir aux classes moyennes les droits politiques, ce n'est pas moins entreprendre que la contre-révolution » ; et après quelques phrases sur « les classes laborieuses », le *Globe* conclut : « Il y a une nation dans la nation, il y a une nation politique que la civilisation grossit chaque jour, une nation capable d'avoir une certaine opinion sur le gouvernement, et qui sans mandat, sans mission, représente plus fidèlement la France entière dans ses intérêts et ses idées que ne le ferait toute la population consultée »<sup>161</sup>. Phrase assez remarquable par la double hégémonie qu'elle affirme : l'une sociale, est explicite (une classe représente toute la société) ; l'autre, implicite, est intellectuelle (toute intelligence se place d'un côté, le libéral, cela va de soi). Il apparaît ainsi que la classe moyenne doit, de par l'histoire et de par ses mérites, exercer la suprématie sociale et politique ; le nier, c'est faire œuvre contre-révolutionnaire et refuser la civilisation.

Voyons, après le libéralisme distingué du *Globe*, le libéralisme « vulgaire » du *Constitutionnel*. Le style diffère, mais non le propos. Comme le *Constitutionnel* est lu principalement par le petit commerce et ne cultive pas une clientèle d'intellectuels, les éloges de la classe moyenne concerneront avant tout les commerçants. Le 18 juillet, dans un article intitulé «Haine aux classes moyennes», il affirme que les absolutistes de tous les pays haïssent les classes moyennes : elles seules ont assez de lumières, de loisirs, d'indépendance et d'énergie pour lutter avec succès contre le pouvoir arbitraire, pour juger des complots ourdis contre les institutions sociales par des hommes qui n'aspirent qu'à vivre gratuitement aux dépens des classes laborieuses. Et le 21 juillet il oppose à « la vieille aristocratie du parchemin » une « élite de quatre-vingt mille électeurs » : combien ridicules ceux qui osent appeler démocratie cette « aristocratie électorale » !

160 Le *Globe* du 21 juillet 1830 ; le terme de nation apparaît, sans insistance ni tonalité spéciale dans le *Globe*, cf. par exemple le 5 juin 1830 : « Il n'y a plus que deux partis, le parti national et le parti des mesures extrêmes ».

161 Le *Globe* termine l'article en déclarant que cette opinion générale et moyenne des citoyens est « habituellement dans le vrai » et en se félicitant que cette nation politique soit libérale et constitutionnelle. Inutile de souligner la parenté de telles idées et de la pensée de Guizot.

Et pourtant « la faction » l'ose ! Et elle moque ce corps électoral qui la rejette, et elle l'attaque dans sa dignité ! La tension entre le gouvernement et la classe des « industriels » que l'on sait favorables au libéralisme est devenue une évidence. Dans le *Temps*, B. Constant évoque cet aspect social de la lutte des partis et contre-attaque, par le rappel « des insolences et des mépris que les journaux [du gouvernement] prodiguent chaque jour aux classes utiles et respectables, dont les travaux enrichissent l'Etat, et qui ne sont aux yeux de la faction que des patentés, c'est-à-dire de la matière à impôt ».<sup>162</sup> Comme c'est alors le problème politique qui passionne les journalistes et leurs lecteurs, c'est la question du corps électoral qui retient particulièrement leur attention. La question des classes sociales est abordée par ce biais. Le *Courrier français*, qui compte B. Constant parmi ses collaborateurs, consacre plusieurs articles à ce sujet au mois de juillet. Le 5, dans un article intitulé « Statistique morale et politique des grands collèges », il attaque le ministère qui « renouvellera ses pauvres arguments contre les boutiquiers et les électeurs à trois cents francs ; c'est ici la marche naturelle d'un parti qui s'en va », d'un « parti qui va contre les intérêts et les forces d'une nation ». Et le 10, s'inquiétant de nouvelles propositions des journaux ministériels pour le changement de la loi des élections, qui viseraient à réduire le droit d'élection, il s'interroge sur l'actuel système et ses 88.000 électeurs : « Nous trouvons, certes, ce nombre beaucoup trop restreint, et tandis qu'on reproche à notre système électoral de la démagogie, nous l'accuserions plutôt d'une aristocratie excessive. Mais cette aristocratie est mobile. Tout le monde peut y prétendre, par l'âge en arrivant à trente ans, par l'aisance, en l'acquérant par l'industrie ». Défense, donc, de ce système, et par un argument qui sera repris plus tard par une voix illustre ! Mais voilà que la contre-révolution va s'imaginer, à la suite d'une émeute royaliste à Montauban, que les masses populaires pourraient bien voter pour elle, contre le libéralisme des actuels « patentés » ! Alors la réaction du *Courrier français*<sup>163</sup> se fait très vive ; la menace qui se dessine l'a touché, et il en traite longuement avant que de l'écarter dans sa conclusion : il s'agit là d'une « manifestation de dépit et de ressentiment contre les électeurs et les classes de propriétaires, de banquiers, d'industriels, qui viennent de protester énergiquement contre le système du 8 août ». Le 18 juillet, nouvel article sur le même sujet, mais le ton est, cette fois-ci, empreint de confiance et d'un optimisme expansif : le corps électoral et la nation ne font qu'un ; si le ministère déteste la classe électorale, c'est qu'elle est devenue la gardienne spéciale de la Charte, de l'ordre constitutionnel, tandis que les contre-révolutionnaires

---

162 Le 28 janvier 1830 (cf. E. Harpaz, op. cit., pp. 79 et sq.).

163 Le 16 juillet, dans un article sur l'*Appel aux masses*.

(pensons à Montauban<sup>164</sup>) poussent à la guerre civile. Le 24 juillet enfin, le *Courrier français* reprend cette idée de l'ordre garanti par le corps électoral : répondant à un journal royaliste qui avait vanté la grande propriété et ses vertus d'ordre, il exalte la « propriété moyenne », « beaucoup plus intéressée au bon ordre que la grande propriété », parce qu'elle ne peut se risquer dans aucune aventure politique sans affronter la ruine : toute au contraire, pour les hommes de privilège, « périsse la France plutôt que le privilège ! » On le voit, l'inquiétude momentanée qu'avait suscitée l'idée d'un élargissement massif de l'électorat, a refait place à la bonne conscience et à l'assurance : la classe moyenne, le corps électoral, la Charte... toutes les garanties sont là que seuls les fous d'un « parti aveugle et délirant »<sup>165</sup> peuvent détester.

Le *Courrier français* évoque assez volontiers l'esprit de la Révolution et ses inoubliables conquêtes lorsqu'il réplique à ce parti de la contre-révolution. C'est aussi la ligne suivie par le *National* mais les souvenirs de la Révolution ne lui font pas confondre 1789 et 1830 ; la France de 1830 lui montre « une société parfaitement constituée »<sup>166</sup>, très différente de celle de 1789, et n'ayant besoin, pour prospérer, que d'être livrée à elle-même ; ce qui signifie que l'on ne doit contrarier ni ses goûts ni ses opinions si l'on ne veut pas susciter des sentiments qui seraient redoutables ; non point tant dans les basses classes, que dans les hautes : elles ont plus de prévoyance et de sollicitude. Mais quelles sont ces « hautes classes » qu'un gouvernement doit ménager ? Il s'agit, plus précisément, des « classes modérées qui, en se détachant d'un système, annoncent son changement »<sup>167</sup>, comme le montrent les événements de 1789, de 1800, de 1814 : chaque fois le concours actif des modérés a précipité un changement de régime. Telle est, en janvier-février 1830, la position du *National*. En juillet la discussion se fait plus âpre : les électeurs ont parlé et la condamnation de Polignac a été prononcée « par la France elle-même, car la France ne peut pas être plus exactement représentée que par la classe actuellement en possession du droit d'élire. C'est la moyenne qui en toutes choses est l'expression véritable, à laquelle on est convenu de s'en rapporter. Or, les électeurs à cent écus et au dessus présentent, en effet, une moyenne, sous le rapport de la fortune, des intérêts, des lumières. Ils ne sont ni trop peuple, ni trop aristocratie, ils sont la vraie France, avec ses vrais instincts d'indépendance, de nationalité et de modération » : on ne peut la suspecter

---

164 L'affaire de Montauban continue à susciter remous et querelles. Cf. cette formule de l'article : « leur populace crie : *Preissac au Tarn !* comme une autre populace criait à *la lanterne !* »

165 Expression tirée d'un article du 13 juillet.

166 Cf. le *National* du 29 janvier 1830 : «1789 et 1830».

167 Cf. le *National* du 15 février 1830.

dans ses opinions.<sup>168</sup> Le *National* partage donc, sur les classes moyennes et le corps électoral, les idées de ses confrères libéraux : en elles la société tient ses « vrais » représentants, seules capables d'assurer son ordre et sa liberté. Cette conviction est évidemment renforcée par les dernières victoires électorales. Mais alors aussi des « bruits sinistres »<sup>169</sup> de coup d'Etat se répandent : on dit la presse menacée, on parle d'un nouveau système d'élections fondé par ordonnance... Le *National* déclare que le cens actuel « embrasse la véritable classe moyenne, celle qui doit toujours être consultée dans un pays » et que « l'on dispose d'assez d'électeurs : ils constituent un échantillon suffisant pour donner l'idée exacte de l'ensemble ». Il faut garder le cens actuel : « Vouloir le réduire serait une concession que les libéraux doivent regarder comme perfide », l'élever serait aller contre toutes les idées admises ; si les « patentés » sont redoutés par le parti au pouvoir, c'est qu'ils représentent le commerce, c'est-à-dire les villes ; or le sophisme suivant lequel seule la propriété devrait être représentée est une absurdité, etc. Contre l'idéologie ultra, le *National* s'appuie fermement sur les bastions libéraux, les classes moyennes.

Mais ces bastions ne peuvent-ils être pris à revers? Ne voilà-t-il pas qu'à la suite de quelques incidents les feuilles royalistes font tapage : tout le mal viendrait d'un corps électoral peu représentatif, composé par les seules classes moyennes ! Un élargissement du droit d'élection aux classes populaires supposées plus royalistes ou, en tout cas, plus dociles aux recommandations royales, ne mettrait-il pas les libéraux à la raison ? Ces bruits que l'on répand alertent les libéraux et, le 22 juillet, le *National* consacre un long article à ce sujet : « Les classes inférieures dans la question actuelle » ; il est clair que l'idée d'une collusion entre ultras et masses populaires alarme, et sa condamnation, son rejet exige d'être sérieusement motivé. Avoir recours au « peuple » ? Cela rappelle des souvenirs... et cela inquiète : nous sommes « aujourd'hui au milieu d'un calme profond, dans un temps de régularité parfaite »<sup>170</sup>, répètent les libéraux. L'idée de troubler cette tranquillité par une manœuvre politique qui remettrait en question le système électoral, cette chimère résulte évidemment de la situation désespérée du parti contre-révolutionnaire : il s'est mis en opposition avec l'esprit public, avec les Chambres, avec la presse, avec la magistrature indépendante, et alors, poursuit le *National* du 22 juillet,

---

168 Cf. le *National* du 15 juillet 1830.

169 Cf. le *National* du 21 juillet 1830, « Bruits du jour ».

170 Cf. le *National* du 22 juillet, à propos des bruits de coup d'Etat ; l'argument est avancé pour déclarer qu'une action contre-révolutionnaire serait « inconcevable » dans de telles conditions : « En 1830, ne pas savoir soumettre ses passions est sans excuses ». Autrement dit : sachez reconnaître votre défaite ! Cet article précède celui qui sera longuement cité sur les classes inférieures dans la question actuelle.

il faut bien trouver dans la nation une autre nation que celle qui lit les journaux, qui s'anime aux débats des Chambres, qui dispose des capitaux, commande l'industrie et possède le sol. Il faut descendre dans ces couches inférieures de la population où l'on ne rencontre plus d'opinions, où se trouve à peine quelque discernement politique, et où fourmillent par milliers des êtres bons, droits, simples, mais faciles à tromper et à exaspérer, qui vivent au jour le jour, et, luttent à toutes les heures de leur vie contre le besoin, n'ont ni le temps, ni le repos de corps et d'esprit nécessaires pour pouvoir songer quelquefois à la manière dont se gouvernent les affaires du pays. Voilà la nation dont il plairait maintenant à nos contre-révolutionnaires d'entourer la couronne. Et, en effet, c'est dans les bras de la populace qu'il faut se jeter quand on ne veut plus de lois. C'est ce qu'ont fait avec succès les rois d'Espagne, de Portugal et de Naples : l'exemple sourit à nos absolutistes. Mais ce qui se peut au-delà des Pyrénées et dans les Calabres ne se peut pas chez nous. Nous rions de ce projet désespéré, et maintenant si visible, d'opposer les classes inférieures de la population à la classe dite des patentés. On ne réussira à rien de semblable, parce que si le peuple pouvait être encore aujourd'hui soulevé et précipité dans quelque rêve de bien-être imaginaire, il ne le serait que par la classe intermédiaire, qui est plus près de lui, et qui, dans toutes les révolutions, lui a fourni des chefs et prêté ses propres idées, ses propres passions. Entre le prolétaire et l'électeur à cent écus, il y a bien des degrés encore. La classe qu'on affecte d'appeler des patentés s'étend bien au-delà du cens électoral. L'homme qui paie cent francs de contribution est bien plus près des lumières de la classe aisée que de l'abrutissement de la classe tout à fait misérable.

Et le *National* poursuit sa démonstration en soulignant que la seule égalité possible est l'égalité devant la loi, mais qu'au point de vue politique la classe moyenne possède des mérites exceptionnels : « Quand la classe intermédiaire est toute puissante comme elle l'est chez nous, elle est la véritable modératrice du peuple ; quand elle est sage, quand on ne la met pas dans la nécessité de défendre ses droits par tous les moyens, le peuple est sage aussi, car nulle provocation au désordre ou à la conquête d'un état meilleur ne peut arriver jusqu'à lui qu'en traversant la classe moyenne ».<sup>171</sup> Au reste, « la prétention toute nouvelle » chez les contre-révolutionnaires « qu'ils sont les véritables amis du peuple » et s'intéressent à son bien-être, surprend. Depuis quinze ans ils n'ont jamais rien entrepris « pour faire pénétrer chez lui des idées d'ordre, d'économie, des habitudes de tempérance, pour intéresser sa raison à l'ordre de choses actuel », pour lui donner le « goût de quelque instruction » ; bien au contraire ils se sont opposés à toute initiative en ce sens ! Et ce sont ces hommes qui nous accusent de repousser le pauvre, de le frapper d'incapacité politique, de le condamner à souffrir et à n'être rien ! « Il faut une situation

---

171 Déjà le 18 mai dans un appel «Aux électeurs», le *National* exprimait ce souci conservateur de prévenir une révolution ; c'était, selon lui, la fonction de la Charte que d'empêcher des vœux ou une opposition de se changer en explosions populaires, et il concluait en affirmant son choix décidé de la légalité : « Si des révolutions étaient inévitables, il faudrait y entrer avec l'avantage de la légalité », car celui qui attaquera la légalité périra par la légalité.

bien perdue pour passer ainsi, sans rougir, d'une exagération à l'exagération opposée ». Au reste ce calcul est absurde : « Insensés ! ils ne s'aperçoivent pas que s'il était possible que le peuple reparût jamais tel qu'on l'a vu en 1792 et 1793, c'est encore eux qui sont aux premiers rangs, et non pas nous ».

Cet article est le plus étendu et le plus révélateur de tous ceux qui sont consacrés à ce thème du peuple et des élections. Il n'est pas le seul de son espèce et d'autres journaux libéraux, comme le *Constitutionnel*, les *Journal des Débats* et le *Courrier français*, traitent au même moment du même sujet ; il s'agit d'une question d'actualité. Et d'un intérêt capital. En effet elle met en lumière un fait sur lequel règne d'ordinaire une entente tacite entre les groupes adverses, ultras et libéraux. Dans le monde politique et dans la presse on n'en parle pas : ils s'accordent pour laisser en-dehors du débat les « classes inférieures », pour se réserver le monopole de l'accessibilité au pouvoir. C'est bien pourquoi le problème de la composition du corps électoral retient toute l'attention. La seule crainte (justifiée) des libéraux était que le roi changeât par ordonnance les conditions de vote ; ils savaient d'expérience qu'une modification éventuelle serait dirigée contre eux, s'effectuerait au détriment des *patentés*. Ils défendent donc, et louent, le corps électoral tel qu'il est constitué et, depuis un an, leur polémique contre les ultras, regarde le seul problème de savoir qui, en dernier ressort, détient le pouvoir : le roi ou les Chambres ? C'est un problème purement politique. Mais l'idée lancée par quelques ultras que l'on pourrait faire appel à de nouveaux électeurs, à cette réserve immense de non-patentés opposables à la classe moyenne, cette hypothèse théorique imaginée par un parti aux abois, dérange et trouble les libéraux. Car l'intrusion du « peuple » dans le corps électoral signifierait un bouleversement de la règle du jeu. Le droit de vote est un premier mode d'exercice du pouvoir politique, un premier pas vers l'accès au pouvoir de gouverner. Et c'est bien cette question politique de la composition du corps électoral qui excite la presse et l'amène à traiter de la question connexe des masses populaires, masses habituellement ignorées par les ultras, masses jugées excessivement ignorantes par les libéraux ; masses à négliger donc – sauf espoir de se constituer une clientèle. Alors, serait-il pensable que le « peuple » pût voter pour les « royalistes », juste après que les élections de juin-juillet ont donné une victoire éclatante à l'opposition libérale ? Cette invention retorse dont font état quelques journalistes ultras mérite réponse car elle transgresse, si ce n'est un tabou, du moins les usages. Et de fait la vivacité de la réplique du *National* incite à penser que la question était pertinente.

La réponse du *National* est critique (elle dénonce la manœuvre d'intimidation des ultras) et hypothétique : si l'on faisait intervenir le peuple, il se rangerait du côté de la classe «intermédiaire». Sa conclusion est significative : mieux

vaut ne pas évoquer de pareilles éventualités et maintenir le système électoral en vigueur. Car l'enjeu populaire est redoutable et le statu quo nous convient. C'est-à-dire que le *National* entérine la situation de fait : désaccord politique et accord social entre deux groupes déterminés par les luttes du passé, par certaines divergences d'intérêts économiques et, surtout, par la volonté de puissance sociale, volonté exaspérée d'un côté par l'attachement au pouvoir et la rage d'avoir essuyé des défaites électorales, de l'autre côté par les frustrations d'une « classe moyenne » qui affirme son identité et ses valeurs.

Sur le même sujet le *Journal des Débats*, qui avait jugé impossible une révolution populaire,<sup>172</sup> s'inquiète en juillet<sup>173</sup> des propos de la « faction » : elle prétend que « la France n'a point parlé » ! Quelle France? ce n'est certes pas « la France parlementaire », ni la « France électorale », « éclairée, propriétaire, celle qui a quelque chose à perdre aux révolutions et aux désordres » ; ne serait-ce pas alors celle de Montauban, cette populace fanatique telle que la faction l'a faite à son image, « aveugle, ignorante, sanguinaire » ? et le *Journal des Débats*, s'adressant à ses adversaires, stigmatise la « honteuse alliance qui existe entre vous et la populace », « la France prolétaire et fanatique » : ne pas admettre le verdict des électeurs, « c'est un sûr présage d'une révolution prochaine ». Et les jours suivants, le 18, le 22 il poursuit ses avertissements, et le 24 il affirme que la faction n'a pour elle ni Dieu ni le peuple, mais le clergé et la populace.

Très tôt le *Constitutionnel* avait discerné le possible danger. Le 1er janvier 1830, un article traite du ministère Polignac : « Ne le voilà-t-il pas réduit à prendre les allures populaires, à essayer de jeter la discorde entre les classes inférieures et l'ordre moyen de la société, et à chercher dans les halles et les carrefours l'appui qui lui manque dans les salons et dans les comptoirs ! Il ne nous manquerait plus que de voir la contre-révolution jouer le radicalisme » : c'est là du charlatanisme machiavélique, affirme-t-il. En juillet il est alerté par la manifestation de quelques centaines d'ouvriers, défilant avec drapeau blanc, à l'occasion de la prise d'Alger. « Singulière démonstration » de ces ouvriers, dit-il, mais « ou était l'élite de la population parisienne ? Les propriétaires, les commerçants, les manufacturiers, les hommes du barreau, les gens de lettres ? Ils étaient relégués chez eux en vertu de l'ordonnance qui avait dissous la garde nationale ». Nos absolutistes auraient-ils eu la pensée de produire parmi nous quelques-unes de ces scènes dont l'Espagne et le Portugal ont été le théâtre ? Croient-ils disposer à Paris d'une populace comme celle de Lisbonne ? Si oui, ils seront déçus car la classe ouvrière française, surtout à Paris, vit des produits de son travail et non des aumônes des moines ; elle est amie de l'ordre qui lui

---

172 Cf. le *Journal des Débats* du 21 février 1830.

173 17 juillet 1830.



permet son indépendance. Les journaux ministériels se trompent étrangement lorsqu'ils parlent du peuple.<sup>174</sup>

Le *Courrier français* se réfère le plus souvent à « la nation », à « l'opinion nationale », mais en juillet, il aborde le problème de « l'intervention populaire ».<sup>175</sup> Le 15 il ironise sur les contradictions de la *Quotidienne* à propos des graves incidents de Montauban : autrefois elle reprochait aux libéraux « de jeter les masses dans l'arène politique », et voilà qu'« elle trouve aujourd'hui que rien n'est plus naturel et plus louable que la démarche, que nous ne blâmons point, des ouvriers qui ont parcouru plusieurs rues de Paris, après en avoir demandé l'autorisation, en criant *vive le Roi !* avec un drapeau et un tambour en tête ». Les sentiments joyeux nés de la gloire des armes françaises, nous les éprouvons aussi ; mais pourquoi la *Quotidienne* loue-t-elle ce qu'elle blâmait il y a dix jours ? C'est toujours de l'intervention populaire en matière politique : que la *Quotidienne* ne déclame plus contre des démonstrations, innocentes et inoffensives, de joie qui suivraient un succès constitutionnel ! Le lendemain 16 le *Courrier français* reprend ce thème et insiste plus fortement dans un article « Appel aux masses » : « M. de Polignac et son parti s'imaginent que les masses sont pour eux : et qu'il n'y a d'opposition que parmi les classes électorales. Aussi les journaux du parti ont-ils la tête perdue ; ils parlent du petit nombre des électeurs sur une nation de trente millions [...], voilà de quoi étonner. Quoi ! c'est le parti de la contre-révolution qui se plaint du petit nombre d'électeurs ? Ce sont les hommes du privilège qui font un appel aux masses ! » La contre-révolution s'imaginerait-elle que la France compte des classes ignorantes et fanatiques comme celles qui gouvernent à Lisbonne, et que l'on s'agenouille dans nos faubourgs devant un capucin et que l'on y obéit à un trappiste ? Qu'elle assemble les deux faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau et les fasse voter ! On verra les résultats ! « Notre révolution s'est faite par le peuple, et les idées de liberté et d'égalité y sont profondément enracinées » : qu'on les fasse voter, « et nous aurons des choix qui se ressentiront plus profondément de cette époque d'énergie, de gloire et de passion qui est tant en horreur à M. de Polignac et à ses amis ». En fait la faction a repoussé le peuple en l'empêchant de nommer ses magistrats dans les communes, en essayant de « créer une aristocratie bâtarde » par la loi du double vote, etc. Il s'agit en l'occurrence d'une « manifestation du dépit et du ressentiment contre les électeurs et les classes de propriétaires, de banquiers, d'industriels, qui viennent de protester énergiquement contre le système du 8 août ». Cette argumentation n'est pas originale puisqu'on la retrouve semblable dans d'autres feuilles ; elle dénonce adroitement les rumeurs qui provoquent et inquiètent les sensibilités libérales ;

174 Cf. le *Constitutionnel* du 24 juillet 1830.

175 Cf. le *Courrier français* du 15 juillet 1830.

elle évoque l'autre, la grande menace, passée-présente, de la Révolution de 1789, qui trouble et aiguillonne les contre-révolutionnaires : attention ! ne jouez pas avec le feu des passions populaires ! Souvenez-vous ! Telle pourrait être la leçon de cet article. Les jours se suivent, et les articles se ressemblent. Ils soulignent la défaite électorale et la mauvaise foi de la droite qui récuse la victoire de ses adversaires (le 18, le 21, le 22). Le 23, le *Courrier français* se gausse « des élans démocratiques du ministère ». <sup>176</sup> Il est, affirme-t-il, certain maintenant qu'aucun charbonnier n'a conseillé au roi d'être maître chez lui comme charbonnier en sa maison ; c'est un mot soufflé par un bel esprit du ministère, mais non prononcé. Le but était « de faire croire que les classes laborieuses ne demandent que le pouvoir absolu et qu'elles sont transportées d'indignation contre les électeurs et contre la Chambre ». C'est là une « chimère du parti ou du moins l'illusion qu'il voudrait propager ». À Montauban quelques « étincelles du feu sacré de 1815 » ont jailli, et si M. de Preissac avait été jeté dans le Tarn, et si deux ou trois autres députés constitutionnels avaient eu le même sort, « nos défenseurs de la prérogative auraient peut-être demandé le suffrage universel » ! Quelle est la vérité ? D'abord celle-ci : « Il n'y a de populace en France que quand on se donne la peine d'en faire » ; ensuite celle-là : « Le peuple, le vrai peuple, a des sympathies qui ne le trompent pas, et ses répugnances qui ne l'égareront pas davantage. Il sait bien ce qu'il était avant la révolution et ce qu'il est depuis. » Il discerne bien « qui sont ses amis, ou de ceux qui défendent les salutaires conquêtes de la révolution, ou de ceux qui veulent les détruire au profit du passé. » Mais aussi, de nos jours, il « a acquis des idées d'ordre et de légalité qui le mettent à l'abri des excès qu'on ne serait peut-être pas fâché de voir renaître, pourvu qu'ils fussent dirigés dans un bon esprit. Il a ses affections et ses antipathies, mais il ne demande la mort de personne ». Et le *Courrier français* évoque également les ouvriers parisiens défilant pour la prise d'Alger, et déclare qu'il ne demande pas mieux que d'abaisser les cotes des contributions.

Ainsi considérée sous divers angles, l'attitude des grands journaux libéraux paraît à la fois conservatrice et éclairée. Cette presse, très sérieuse, très peu encline à l'aventurisme intellectuel et politique, se tient scrupuleusement dans le cadre constitutionnel. Mais dans ce cadre elle montre une fermeté extrême et, jamais démentie, la volonté de résister à la contre-révolution. : le roi doit céder devant l'opinion publique telle que l'exprime le corps électoral. Comme, dans le camp opposé, la résolution de ne pas céder s'avère égale, il en résulte un complet blocage entre deux idéologies directrices, entre deux groupes dirigeants dont l'un détient le pouvoir, dont l'autre a conscience de représenter le pays. Mais quel rapport y a-t-il entre le pays et le corps électoral ? Dans

---

176 Cf. aussi, sur le même thème, le *Temps* du 22 juillet.

la fièvre des luttes électorales cette question semble secondaire. Elle n'est guère examinée qu'en juillet, à l'occasion de quelques incidents et d'ultimes rodomontades ultras, du seul point de vue politique. Comment imaginer de faire intervenir les «classes inférieures» dans un débat dont elles sont légalement exclues ? Ces «masses», on les sait, d'expérience, redoutables, en plusieurs sens ; le «peuple», il est ignoré des uns et pour les autres ce sont des ignorants que l'on devrait élever à la «civilisation» : des sous-développés, comme l'on dira plus tard, dont les partis antagonistes, au fond, se soucient peu et qu'ils préféreraient laisser hors de la discussion qu'ils enfièvre.

Au reste, les milieux que l'on a coutume d'appeler bien informés auraient pu, en s'enquérant aux meilleures sources, apprendre que leur insouciance était bien fondée. Le 25 juillet le préfet de police Mangin déclarait encore au ministre Guernon-Ranville : « Paris ne bougera pas [...], je réponds de Paris sur ma tête »; et au même moment les banquiers du roi comme James de Rothschild jouaient encore à la hausse.

\* \* \*

Le 25 juillet Charles X signa les ordonnances : quinze jours plus tard Louis-Philippe était roi. Les journalistes avaient protesté, le peuple combattu, les politiciens intrigué et tout alla très vite. Les contemporains furent étonnés par la rapidité, d'abord des événements révolutionnaires, puis du retour au calme. Au début du mois d'août, on pouvait penser à Paris que la situation était redevenue normale. Comment se présente alors la presse ?

La tourmente a fait sombrer des feuilles d'extrême droite, *l'Universel*, le *Drapeau blanc* : elles n'ont plus les motivations ni sans doute l'argent qui les faisaient vivre. Mais la *Gazette de France* et la *Quotidienne* reparaissent sans tarder<sup>177</sup>, et c'est bien le signe que le mouvement révolutionnaire s'est arrêté. On notera que ces deux journaux montrent une dignité certaine dans la reconnaissance de leur défaite, mais aussi qu'ils jugent nécessaire d'affirmer que les événements ont justifié leurs analyses.<sup>178</sup> La réaction des gens qui

177 Non sans remous dans les équipes dirigeantes.

178 Cf. la *Gazette de France* du 31 juillet, qui déclare simplement que l'on connaît ses sentiments et ses opinions ; que « le moment n'est pas venu de commenter les événements » ; qu'elle avait « prévu tous les malheurs qui sont survenus » et « fait tout ce qu'elle pouvait pour les empêcher ». Le 4 août elle écrit que les événements ont justifié son action de médiatrice entre les deux camps ennemis et conclut : « Nous vénérions toujours ce que nous avons vénéré ; ce n'est pas nous qu'on verra brûler ce que nous avons adoré, et adorer ce que nous avons brûlé ». Le 12 août encore, faisant un retour en arrière sur les « tristes événements », elle se déclare justifiée. La *Quotidienne* du 5 août, dans son premier éditorial après la révolution, ne renie pas ses sentiments bien connus et

publient est fréquente et même banale après un échec évident. Les deux journaux vont d'ailleurs aussitôt développer des argumentations diverses, à leur habitude. Sur la *Gazette de France* le choc de la révolution, la crainte de voir empirer la situation déclenchent une réaction typiquement conservatrice ; le souci politique semble s'effacer devant la préoccupation sociale : ce n'est plus un régime mais la société qui est en jeu, c'est l'ordre, c'est « l'intérêt public » qui commandent sa prise de position.<sup>179</sup> Elle demande le maintien de la Charte et se déclare avant tout hostile aux « principes subversifs ». Certes, à ses yeux, tous les principes peuvent paraître subversifs, sauf celui de la légitimité.<sup>180</sup> Mais le principal est qu'elle déclare ne pas s'opposer au régime

---

les réaffirme : mais nous ne sommes pas de ceux « qu'on voit, hors de toute raison, entrer en lutte avec un fait une fois accompli, parce qu'ils ont à le déplorer » ; la *Quotidienne* se résignera donc devant cette « catastrophe d'un jour, qui nous a tous étonnés et confondus » sans rien reprocher à la cause vaincue : « Ce serait nous accuser nous-mêmes ». Mais elle aussi s'estime justifiée : « Nos prédictions effrayantes paraissaient des rêves de délire », et n'ont pas été comprises (10 août), en particulier par les ministres.

179 Les 1er et 2 août, la *Gazette de France* constate que l'ordre se rétablit, et espère que les vainqueurs sauront user de modération ; le 12 août elle récuse les tentations de la politique du pire (en faveur de Napoléon II ou de la république), s'adresse aux hommes de la gauche : vous avez le pouvoir, « rendez-nous heureux, nous vous laisserons faire ». Et, déclarant justifiée sa position entre les théories du pouvoir absolu et les doctrines de l'anarchie, elle affirme qu'elle ne sera hostile qu'à tout ce qui menacera l'ordre et l'intérêt public.

180 Cf. la *Gazette de France* du 7 août sur le principe de légitimité : le duc d'Orléans ne peut accéder au trône que par voie d'élection, et non de succession, c'est-à-dire en vertu d'un principe républicain et non d'un principe monarchique ; or quatre partis se partagent l'esprit public : ceux du duc de Bordeaux, de « Philippe VII », du duc de Reichstadt, de la république. Ce sont là, désormais, quatre symboles qui font qu'à la différence de l'Angleterre, de la Suède ou des Etats-Unis après leurs révolutions, la volonté générale en France n'a pas d'unité ; quant à la *Gazette de France*, elle se prononce pour le duc de Bordeaux. Le 9 août, elle rend hommage à Hyde de Neuville, Martignac et Chateaubriand qui ont protesté contre l'accession de Louis-Philippe au trône, puis se promet de faire la guerre aux doctrines anti-sociales, aux principes subversifs de la religion et de la morale. Le 13, elle affirme que le parti au pouvoir « n'a rien à craindre des hommes de notre opinion, et tous ses dangers sont en lui-même » ; car l'homme ne peut trouver en lui-même un point d'arrêt : il le lui faut donc en-dehors de soi, il a besoin d'un principe supérieur aux volontés et opinions humaines ; et elle conclut en espérant que le parti libéral saura échapper aux conséquences de ses propres principes. Cf. aussi l'article significatif du 23 août : la France a besoin d'ordre, de sécurité, de repos, « seulement nous voyons les conditions de l'ordre et de la sécurité dans des principes qui ne sont pas généralement adoptés. Nous attendrons des faits notre condamnation ou notre justification, mais sans en contrarier le développement. On n'aura pas à nous reprocher d'avoir faussé les conséquences du nouvel ordre de choses par une résistance inutile, par des obstacles prémédités, par un entêtement hors de saison » ; les haines ne feraient « que compliquer la question sociale et fournir de nouveaux prétextes à de nouveaux otages » ; et puis, ayant admis que la révolution de 1830 différerait beaucoup de celle de 1789, la *Gazette de France* affirme que la révolution récente « n'a rien à craindre que d'elle-même puisque le mot de loi a acquis une certaine magie sur le peuple et que chacun aspire au repos et à un état de fixité » qui domine toutes les classes et qu'un « accord unanime, qui a groupé le même jour autour d'une même pensée, tout ce qui possède, tout ce qui veut conserver, est un des caractères les plus remarquables de l'époque actuelle ». Dans ces

issu de la révolution et refuser de pratiquer la politique du pire.

Cette affirmation vise peut-être la *Quotidienne*. Car ce journal, beaucoup plus engagé dans le soutien à Polignac, s'il est d'abord désarmé par la violence du choc subi et ne trouve secours qu'en invoquant la Providence et la religion chrétienne,<sup>181</sup> relève très vite la tête et en effet paraît s'engager sur la voie d'une politique du pire. Le 13 août la *Quotidienne* définit le principe de la souveraineté du peuple comme un principe d'erreur, mais affirme aussi que la souveraineté du peuple est mal comprise si l'on ne va pas jusqu'à ses dernières conséquences. Le 18 août Laurentie lui-même (le rédacteur en chef) juge qu'il faut « oser demander aux révolutions la conséquence des principes qui les produisent. Ceci pousse à des abîmes peut-être ; mais aussi ramène forcément à l'ordre moral, le seul qui constitue en définitive la société.<sup>182</sup> Le 19, un article de fond éclaire les raisons de cette détermination : le trône est touché, « il n'était appuyé sur rien. La révolution qui s'est accomplie était depuis longtemps dans les esprits ; mais c'est l'histoire de toutes les révolutions qui s'accomplissent », « la royauté ne s'est pas défendue, et personne n'a songé à la défendre... jamais monarchie ne s'était abîmée de la sorte » ; ce qui devrait montrer au nouveau pouvoir que « la royauté n'a plus de racines en France, et ce n'est pas la faute de la France » ; un parti intermédiaire, celui de l'argent et des affaires, s'est emparée des résultats de la révolution victorieuse,<sup>183</sup> et des principes on tomba dans les intérêts. Le nouveau pouvoir, établi entre deux

---

conditions, « ceci peut être regardé comme un changement violent de système. C'est le côté gauche qui l'a emporté par la faute des deux derniers ministères de la restauration ; et comme il ne pouvait, à cause du principe de la souveraineté du peuple, donner des ministres et imposer son système à la royauté légitime, il a fait une révolution ». Ainsi donc, que le parti libéral qui depuis quatorze ans promet à la France de faire son bonheur, le fasse : rien ne l'en empêche « puisque la crainte de l'anarchie existe partout ». C'est à la fois renoncement, reconnaissance du caractère bourgeois de la révolution, et déclaration de paix au gouvernement.

- 181 Cf. la *Quotidienne* du 5 août, où elle se soumet aux décrets de la Providence ; le 7 août elle invoque la religion, « frein puissant contre les passions lorsque toutes les autres barrières sont renversées », seule capable de régler le sentiment de liberté, et se déclare décidée à se « renfermer dans cette politique du christianisme qui est à la fois l'ordre et la liberté » ; de même le 9 août : « Résignés aux décrets de cette suprême puissance qui fait et défait les empires ».
- 182 L'article fut aussitôt remarqué et le *National* du 19 août relève et fustige la manœuvre qui consiste à « parler liberté plus fort que nous ». Le 27 août le même *National* consacre un article à la divergence apparente des tactiques suivies des deux journaux légitimistes : « La *Gazette* a affecté, pendant quelques jours, un singulier attachement au nouvel ordre des choses ; et, tandis que la *Quotidienne*, toujours naïve, mais toujours passionnée, provoque ouvertement à l'anarchie atroce [...], la *Gazette* prêche la paix », « il y a dans cette conduite une grande générosité et une grande intelligence, ou bien une perfidie profonde ». Mais au fond la tactique est la même, l'une plus emportée, l'autre plus habile.
- 183 Dans ce passage, le journaliste affirme qu'au cours de l'insurrection « le cri de Vive la Charte était général ; quelques voix clamaient un autre vœu assez insignifiant [Napoléon sans doute], mais nous pouvons l'affirmer sans crainte d'être démentis, l'on n'a entendu personne réclamer l'usurpation [c'est-à-dire Louis-Philippe] ou la république. »

principes, ceux de la légitimité et de la souveraineté populaire, est étranger aux deux ; et le journaliste, en réaffirmant le bien-fondé de la légitimité, conclut : « Le pouvoir établi, quelque soit son titre, réclame notre soumission, elle lui est acquise, mais à un pouvoir de fait nous n'avons à offrir qu'une obéissance de même nature, obéissance passive que le cœur et la conscience n'ont point sanctionnée ». Ainsi donc : la cause de la royauté légitime est désespérée, mais nous y restons fidèles ; et nous gardons toute certitude de critiquer. Après quoi, dans les semaines suivantes, la *Quotidienne* attaquera en fonction de ce postulat<sup>184</sup> que la nouvelle monarchie parlementaire exprime la souveraineté du peuple. Ce qui permet d'expliquer clairement pourquoi les affaires allaient très bien sous la restauration et vont maintenant très mal : « C'est toujours le résultat des révolutions qui se font par la multitude », « le peuple n'est habile qu'à détruire : il peut tout ravager, mais il ne saurait rien établir », et les hommes au pouvoir ne se soustrairont pas « au développement forcé du principe qui les a élevés », car seul un gouvernement « établi sur des bases permanentes » peut inspirer la confiance nécessaire.<sup>185</sup> Et la thématique contrastée du stable et de l'instable donnera bien lieu à des commentaires acérés<sup>186</sup> sur la vanité de ceux qui se flattent d'arrêter à volonté une révolution et ses conséquences : quelle erreur ! un principe, une fois en marche et qu'il soit bon ou mauvais, ne s'arrête plus sans avoir parcouru toutes ses phases, et celui de la souveraineté populaire a toujours quelque chose de plus à faire, à demander.<sup>187</sup> Ce développement inévitable peut prendre la forme, bourgeoise, de l'individualisme, ou la forme, populaire, du mouvement de masse. Le 11 septembre, c'est la première qui est dénoncée : puisque tous les pouvoirs sont niés au nom de chaque pensée individuelle, on peut s'attendre à voir attaquer, après les gouvernants, la religion et « les droits éternels et imprescriptibles du catholicisme ». Le 21 septembre, c'est le tour des entraînements populaires : la logique de la souveraineté du peuple implique l'impossibilité d'empêcher une majorité de vouloir et de décider n'importe quelle loi ; « un gouvernement

184 Le postulat est que le régime nouveau est fondé sur le principe de la souveraineté du peuple : ce qui pourrait être indéfiniment discuté. Cf. p. ex. le 22 août (la royauté nouvelle n'a pas de fondement, car à son origine il y a un principe de dissolution, celui de la souveraineté populaire, incompatible avec la royauté.).

185 Cf. la *Quotidienne* du 30 août.

186 C'est une obligation professionnelle ; mais en soi, le commentaire peut sembler superflu à la *Quotidienne*. Cf. par exemple, le 8 septembre, un compte rendu de la brochure de Joseph Fiévée, *Causes et conséquences des événements du mois de juillet 1830*, Paris : Mesnier, 1830 : le journaliste déclare que la mitraille a décidé de tout ; le droit du plus fort a tranché et il est donc inutile de lire des commentaires ou de les discuter : « À quoi bon cette polémique, lorsque tout est fini pour le passé, et que personne ne sait rien pour l'avenir ? » La *Quotidienne*, qui s'est prononcée pour la démission des députés légitimistes plutôt que pour leur maintien à la Chambre (21 août), estime qu'il n'y a plus que les principes à défendre dans de telles circonstances ; elle refuse et récusé.

187 Cf. la *Quotidienne* du 2 septembre.

qui s'appuie sur le torrent populaire ne peut s'arrêter » puisque, une fois la légitimité première renversée, toutes les autres sont mises en question ; d'un bouleversement ne peut naître l'ordre, mais tout le contraire : la république d'abord, et pire ensuite, « parce que le renversement de toute société peut être le résultat de la république ». Ce torrent dévastateur du peuple, il peut devenir, en style plus élevé, le fleuve de l'histoire qui toujours coule. Le 23 septembre la *Quotidienne* répond au *Globe*, d'après qui tout était nécessairement provisoire dans l'existence d'un peuple : oui, le siècle marche, mais où ? Les libéraux nous ont jetés dans le provisoire et nous disent qu'il est nécessaire : c'est se jouer de la France que de parler ainsi, mais ils ne la tromperont pas deux fois, etc. Pour le moment la *Quotidienne* constate le mouvement, se lamente sur la réalité et se console dans l'abstrait : « Il faudrait n'avoir aucune notion de l'histoire pour éprouver la moindre surprise de ce mouvement déjà bien prononcé, qui emporte les hommes et les affaires du côté de la révolution. Des libéraux que l'on trouvait exagérés il y a trois mois, sont actuellement des hommes faibles, sans opinion. Bientôt les patriotes d'aujourd'hui seront signalés comme des *modérés* ». <sup>188</sup> L'histoire, la Providence, le malheur des temps, tout conspire à ruiner la permanence que garantissait le principe de la légitimité. Il ne reste plus qu'à observer le mouvement, au gré de l'actualité, et c'est bien ce que font la *Quotidienne* de façon agressive et la *Gazette de France* avec prudence <sup>189</sup>, en cette fin de l'année 1830.

Ainsi donc, il apparaît qu'au lendemain de la révolution l'état où se trouve la presse de droite éclaire et reflète le désastre du régime auquel elle s'était intimement liée. Ses organes extrémistes les plus virulents ont disparu et ses meilleurs représentants s'inclinent. Si l'on pense aux campagnes acharnées que la *Gazette de France* et la *Quotidienne* avaient menées depuis août 1829, elles semblent se survivre, tristement. Le fait même qu'elles reparassent si vite est déjà remarquable, mais elles pourraient nous évoquer des acteurs qui n'auraient plus de pièce à jouer parce que leur théâtre s'est écroulé. Ces deux journaux ne

---

188 Cf. la *Quotidienne* du 25 septembre.

189 Voici quelques exemples. Le 5 septembre, la *Gazette de France* se défend contre des insinuations qui lui attribuent la responsabilité de troubles ouvriers : non, « en défendant les doctrines monarchiques, qui sont celles de l'ordre et de la paix, nous avons repoussé toute idée de subversion anarchique. » Le 20 septembre, constatant que la France est diversement agitée par des partis « révolutionnaires », elle fait cette déclaration significative : « Amis de l'ordre par-dessus tout, résignés par amour de l'ordre à toute forme de gouvernement qui n'est pas l'anarchie, nous sommes loin de vouloir combattre un pouvoir avec qui nous différons de principes, il est vrai, mais qui fait de généreux efforts pour éviter que les siens n'aient les conséquences que nous en redoutons. Divisés par les doctrines, nous nous unissons à ses bonnes intentions [...] il ne veut pas de nouvelles révolutions, nous n'en voulons pas plus que lui ». Le 8 octobre, à propos d'élections à venir, la *Gazette de France* recommande de ne faire son choix qu'en fonction des « intérêts de l'ordre social ».

tentent aucune défense de Charles X, ne font aucune propagande pour le duc de Bordeaux ; ils réservent l'avenir et, pour le moment, se contentent d'affirmer leur fidélité, plus convaincus sans doute de la valeur de leur « principe » que de l'excellence de leurs princes. Leur attitude semble correspondre à celle d'une partie de leur clientèle qui se soumet, démissionne, se retire à la campagne.<sup>190</sup> Eux aussi, une fois déclarée leur opposition de fond, se tiennent en dehors de l'histoire qui se fait, et regardent d'un œil critique les embarras de Paris et de la France. Mais ils n'engagent pas une véritable bataille d'idées. Ce sont des vaincus et c'est un effondrement idéologique.

Cet effondrement n'est pas sans conséquences sur l'autre presse, celle des libéraux. Ceux-ci ont remporté une victoire totale, qui dépasse leurs espérances.<sup>191</sup> Mais ces vainqueurs, les voilà, sur le moment, sans adversaires déclarés, et privés des interlocuteurs avec lesquels ils avaient si longuement disputé, et contre lesquels ils s'unissaient si bien. Ils ne rencontrent plus, apparemment, d'autre résistance que celle de la réalité puisque la contre-révolution, assommée par la catastrophe, fait silence. Alors, comment être de gauche s'il n'y a plus de droite ? Les journalistes libéraux informent, discutent des nouvelles et sont maintenant conduits à manifester ouvertement leurs dissentiments.<sup>192</sup> Et l'histoire, qui vient d'apporter ses réponses à la situation pré-révolutionnaire, pose d'autres questions à ses commentateurs. Tel est sur le moment l'effet premier de la révolution sur la presse. Elle agit matériellement : certains titres disparaissent ; elle agit par intimidation : des journaux péremptaires et agressifs sont contraints à une retenue, à une modération extrêmes ; elle agit intellectuellement aussi. Car en libérant des places à droite elle amène une réorganisation de l'ensemble du système, et c'est à gauche que la poussée de l'histoire fait surgir de nouveaux concurrents. Comme le monde politique, le monde de la presse (parisienne) présente un paysage décalé par rapport à la situation antérieure : il y aura transformation par déplacement. Mais aussi, et plus profondément, l'évidence d'un événement historique massif, soudain et décisif, vient signifier que certaines idées ont fait leur temps et que s'ouvrent des perspectives insoupçonnées. Une nouvelle époque commence, qui demande un nouveau questionnement et provoque la réflexion. Il faut assimiler le phénomène lui-même et lui donner un sens. D'autres lignes de force vont se dessiner, d'autres réseaux de conflits se constituer, qui correspondent à l'appel que lancent les passions soulevées par Juillet. L'ancienne structure des débats

---

190 Cf. René Rémond, *La droite en France de 1815 à nos jours*, op. cit., pp. 55 sq.

191 Cf. par exemple le *National* du 6 septembre, qui compare « les besoins d'aujourd'hui à ceux d'il y a six mois » et montre combien alors les ambitions étaient modestes : « personne en France n'avait médité sur les problèmes politiques qu'a suscités la victoire de la révolution ».

192 Cf. la *Gazette de France* des 26 août et 20 septembre 1830.



de presse fait place à une problématique inédite. La naissance d'un régime qui affiche son libéralisme et sa « nationalité », un sentiment général de libération, de grands espoirs semblent donner leur chance à des idées jusqu'alors interdites ou réprimées, et surtout ouvrir un champ immense à l'intervention, à l'avenir. Mais cette réadaptation de l'intelligence, ces réorientations nécessaires de l'esprit, il faut les gérer dans la hâte et le désordre des lendemains de révolution avant que la situation retrouve quelque stabilité et que le nouveau cadre institutionnel ait prouvé sa capacité de durer.

Pendant l'insurrection, les journaux libéraux<sup>193</sup> donnent quelques informations, diffusent proclamations et communiqués divers et, naturellement, soutiennent les insurgés. A partir du 30 juillet ils reparaisent, résument les événements et reprennent leur apparence habituelle. Ils se trouvent alors placés dans une situation nouvelle.

Avant la révolution, leur campagne contre Polignac les avait mis à l'avant-garde du combat ; leurs articles influençaient les électeurs et faisaient l'opinion publique. Mais maintenant c'est dans la rue qu'un régime s'était effondré, et dans les réunions de politiciens qu'un nouveau régime s'était établi ; d'acteurs les journalistes sont devenus spectateurs, et d'opposants, ils sont convertis en soutiens du pouvoir. Certes ils avaient été au premier rang des protestataires, et les propriétaires de leurs imprimeries avaient débauché les ouvriers pour les lancer dans la lutte, et la victoire comblait leurs vœux de libéraux. Cependant la révolution avait aussi montré autre chose que la force d'une presse capable d'allumer un tel incendie : ce n'était pas la clientèle bourgeoise des journaux libéraux qui avait fourni le gros de troupes, mais l'intervention massive, ardente, héroïque du peuple de Paris.<sup>194</sup> Et le résultat final allait bien au-delà de tout ce que les journaux libéraux avaient demandé, préparé ou prévu.

Cette brusque révolution confond en effet les attentes. Une seule certitude : l'enthousiasme national né de cette victoire populaire contre le principe de légitimité et, au delà, contre la Sainte-Alliance des rois : 1830 effacerait 1815, apporterait une revanche de Waterloo. La presse libérale partage et dit la joie de cette victoire historique et l'exprime fièrement. Puis les conséquences politiques, l'arrivée du duc d'Orléans, elle les approuve unanimement. La solution orléaniste, évoquée depuis longtemps, improvisée sur le champ à la

---

193 On sait que le cas du *Constitutionnel* est à part : en raison de sa richesse, de ses récents investissements, il se tint prudemment en retrait ; le *National* se plaira à le lui rappeler (24 août). Et le cas du *National* est également particulier, mais en sens contraire (cf. l'article du 30 août, sans doute d'Armand Carrel, sur son action).

194 Il n'est question ici que de l'impression générale et du reflet qu'en donne la presse. Ce qui pose indirectement la question d'interprétation, puisqu'on sait bien d'autre part que les transcriptions littéraires ou picturales visent à mythifier l'événement. Le cas Delacroix, avec sa *Liberté guidant le peuple*, a été particulièrement étudié.

hâte et dans l'urgence, et enfin imposée par la maestria de quelques hommes, convient admirablement aux libéraux. Leurs journaux la soutiennent et la défendent.

Alors commencent les discussions, dans le camp libéral, sur le futur régime, puis dans les chambres, sur les mesures à prendre pour fonder d'abord, faire vivre ensuite la nouvelle royauté dont la vie, dans les mois qui suivent, sera mouvementé. Diverses questions se posent, auxquelles les journaux libéraux vont donner leurs réponses : souvent les mêmes, parfois nuancées en fonction de leurs positions. Ils n'ont plus, comme auparavant, à subordonner leurs arguments à un dessein précis, unique et simple. A l'égard des autorités appelées au pouvoir ils peuvent manifester quelque indépendance. On notera simplement les sujets d'actualité qui amènent cette presse à s'unir, à hésiter, à diverger.

Elle est unanime sur le choix de Louis-Philippe<sup>195</sup> et donc se prononce pour un régime monarchique et constitutionnel. Mais quelles garanties fixer contre une dérive autoritaire ? C'est le problème de la Charte : à remplacer, ou à réviser ?<sup>196</sup> Qui peut, qui est habilité à entreprendre une telle réformation

---

195 Cf. le *Journal des Débats* des 31 juillet et 1er août, qui voit dans la nomination du duc d'Orléans une « mesure de salut et de sécurité publique ». Le *Courrier français* donne une approbation mesurée (que le prince choisi renonce aux funestes doctrines du droit divin, etc.) et un article précise que si la proclamation en faveur du duc d'Orléans a bien été imprimée sur les presses du *Courrier français*, « elle n'exprime en rien les opinions des rédacteurs de ce journal. » Mais le 2 août il se prononce : il faut une autorité et le duc d'Orléans est « le seul moyen peut-être de consolider notre glorieuse révolution. Quelles qu'aient pu être nos espérances, nos opinions personnelles, notre conviction sur le mode de gouvernement qui convient le mieux à l'espèce humaine, oublions-les un moment pour ne voir qu'une nécessité qui prime toutes les autres, celle de l'ordre, de l'union et de la confiance ». Le 30 juillet, le *National* fait un éloge du duc d'Orléans qu'il appuie de citations de P. L. Courier ; de même le *Constitutionnel* du 1er août fait une description tout en faveur du duc d'Orléans, de son équipée parisienne entre le Palais-Royal et l'Hôtel de Ville. Le cas du *Globe* et de son évolution en 1830 sera examiné plus loin.

196 Cf., à droite, le *Journal des Débats* du 5 août (« Il ne s'agit pas, comme au premier jour de la révolution, de refaire la société de fond en comble »), du 11 août (juste révision de la Charte à propos du catholicisme religion d'Etat et de l'article 14) ; et surtout du 15 août (« Il ne faut pas que l'ardeur de détruire succède au juste désir d'améliorer [...] au-delà il n'y aurait plus qu'un chaos épouvantable » : Ne réclamons pas une constitution nouvelle, la Charte a fait beaucoup de bien à la France, etc.). Le *Constitutionnel*, le 5 août, affirme que la Charte a fourni prétextes et justifications à toutes les menées des prêtres et de la cour et que Louis-Philippe doit accepter d'avance une constitution révisée ; il se plaint le 9 août que les députés aient peut-être manqué de l'énergie nécessaire, que leurs décisions soient restées « au-dessous des vœux que légitime la grande victoire populaire » ; néanmoins il faut se grouper autour d'eux. Le *National* du 7 août souligne qu'il faut modifier mais garder la Charte : si l'on voulait faire une Charte nouvelle, « où nous arrêterions-nous ? Quelle serait notre limite ? Ne passerions-nous pas par toutes les périodes de la révolution ? Trouverions-nous, après nous être laissé emporter, un point d'arrêt quelque part ? [...] La Charte brisée, notre ordre social est mis en question, et dans l'état des esprits, le mettre en question, c'est le mettre en confusion » ; ce serait redonner des chances à un parti qui n'en a plus, et compromettre la gloire de journées admirables, etc. En sens contraire, le *Courrier français* affirme, le 2 août, que « la Charte n'est plus ce qui nous convient [...] ». Charles X l'a anéantie le 25 juillet, ce n'est point

institutionnelle ? Est-ce la Chambre élue sous Charles X ? Ne faudrait-il pas plutôt élire une Constituante (dont le seul nom évoquerait un précédent illustre) ?<sup>197</sup> Le fait accompli, le maintien de la Chambre des 221, met vite fin à ce débat. En revanche pas de discussion mais accord général pour réclamer, avec plus ou moins de passion, un changement radical des hommes au gouvernement (c'est fait), dans l'administration, l'armée, la justice.<sup>198</sup> Et la décision de principe sur

---

à nous de la ressusciter ». Cependant un autre article du même jour déclare le contraire : il est dans nos vœux de conserver la Charte, mais en la purgeant de tout alliage impur. Et le 5 août, c'est à nouveau le refus : « Nous ne voulons pas plus de sa [de la Restauration] Charte que de ses hommes, pas plus de ses doctrines que de son langage ».

197 Cf. la réaction révélatrice du *Constitutionnel* (9 août) : certains disent que les députés auraient dû résigner leur titre et qu'il fallait une assemblée constituante : non, c'eût été le désordre, le chaos, « on frémît d'y penser » ! Le *Courrier français*, le plus avancé des journaux libéraux, déclare le 8 août trouver bien des défauts à la Chambre, « mais quoi ! avons-nous cru qu'une Chambre allait improviser en quelques jours une constitution parfaite ? » L'important est de ne pas se diviser sur des questions de mots, de charte ou de constitution nouvelle ; mais le 13, le 15, le 21, il se prononce pour le remplacement de la chambre actuelle. Le 2 septembre, il déclare qu'« elle n'est pas au niveau des hautes destinées que la révolution nous a faites ». De même, le *National* du 8 août approuve la conduite de la Chambre : « En révisant la Charte, et en donnant la couronne, la Chambre a agi en vertu de la souveraineté populaire. C'est là surtout ce qui nous importait, afin que les libertés publiques et le trône émanassent non plus du droit divin, mais de la nation ». Elle n'avait pas le pouvoir constituant, mais « restait l'unique moyen d'organisation. Les circonstances et son origine populaire la rendaient donc compétente pour constituer le pays ». On peut douter de cette « origine populaire » de la Chambre, mais il faut voir que, dans les débats d'alors, ce ne sont pas seulement des républicains ou des bonapartistes qui reprochent à Louis-Philippe et à son gouvernement de n'oser pas en appeler au peuple et à ses suffrages. Les légitimistes aussi attaquent sur ce point (cf. la lettre de Kergorlay à la Chambre des pairs, qui déclencha un scandale et un procès). Comme le reproche n'était pas sans fondement, les réactions orléanistes sont vives. Le 12 septembre, le *National* se prononce pour la prorogation d'une Chambre qui ne représente plus le pays, et le 26 septembre il aura complètement inversé sa position initiale : la majorité a pour elle la Chambre et point l'opinion, la minorité a pour elle l'opinion et point la Chambre ; il y a là un renversement de toutes les conditions du gouvernement représentatif ; c'est que la Chambre ne représente pas la Chambre ; en est cause l'énorme faute commise dans les premiers jours du règne : on a préféré garder une majorité qui représentait la France enchaînée que faire confiance à une majorité qui eût représenté la France régénérée. Tel étant, en substance, cet article, on voit sur cet exemple précis quelles hésitations précédèrent les prises de position catégoriques, après coup. Le *Journal des Débats*, dans tous ses articles, se montre naturellement partisan de changer le moins possible ; le 24 août il souligne qu'il y aurait un grave danger à dissoudre la Chambre actuelle : elle offre un point d'appui en cette période, la dissoudre ce serait une chance d'anarchie.

198 Appels plus ou moins passionnés. Le *Journal des Débats* se montre très modéré. Il constate et demande que l'on n'aille pas trop vite en réformes (cf. le 23 août). Le 6 août, le *National* réclame que l'on exclue de la magistrature et de la Chambre des pairs des gens qui ont secondé un roi parjure et qui sont les commis invétérés de la liberté ; le 11 août, il approuve les changements dans l'administration : il ne faut, dit-il, ni trop de rigueur ni trop d'indulgence. La conduite du *Courrier français* et du *Constitutionnel* est très différente. Le *Courrier français* du 2 août lance la campagne : « La Chambre a trop l'air de croire qu'une révolution ne doit pas porter d'autres fruits que n'en porterait un changement de ministère, et que la secousse qui vient d'ébranler la société jusque dans ses fondements doit laisser intact tout ce que la restauration avait arrangé pour la commodité

l'inamovibilité de la magistrature soulève des vagues de protestations dans une catégorie sociale qui avait particulièrement souffert des tribunaux pour cause de délits de presse.<sup>199</sup> L'appel à une épuration massive se conjugue d'ailleurs avec une condamnation nette de la fameuse « curée » des solliciteurs de places. Et pourtant, les deux phénomènes ne sont-ils pas connexes ? Toute épuration implique et suscite une ruée de candidats, et la chasse aux places vacantes. Mais les deux thèmes, l'un politique, l'autre moral, sont également gratifiants pour la presse : politiquement pure, moralement irréprochable.<sup>200</sup> Le thème de la peine

---

de ses courtisans ». Voilà que se rapprochent du pouvoir une foule de sycophantes qui ont été les instruments des Villèle et des Polignac, « il n'y aurait pas d'extrémité qui ne fût préférable à la consécration d'un pareil scandale ; les dignités les plus élevées n'ont été que trop longtemps le prix de la bassesse, de la corruption, des attentats à nos droits, d'une haine implacable contre la France. Nous ne voulons de vengeance ni de persécution contre personne », mais ces gens-là, des tribunaux en particulier, doivent disparaître. L'argumentation se développe le lendemain, 3 août : « Il est un hommage plus pressé à rendre à ces victimes, c'est le bon emploi de la victoire qu'ils ont payée de leur sang », et cet hommage consistera à changer magistrats, conseillers d'État, préfets, maires pour signifier par ce renouvellement que commence une ère nouvelle ; d'autres articles insistent sur cette idée qu'il faut des hommes nouveaux. Et le 6 août, un article d'une violence extrême dénonce dans les règnes de Louis XVIII et de Charles X le développement d'une conspiration contre la France. « C'était l'émigration et le clergé qui venaient saisir leur proie », l'armée instituée pour contenir le pays, la magistrature faite pour exprimer les volontés du pouvoir, les prêtres nommés « pour pousser le peuple au fanatisme et au crime » et « les corps savants pour étouffer les sciences et les lumières » : « Malheur à qui n'avait que de la capacité et de la probité ; il était exclu de tout emploi » ; « qui avait déployé le plus de rage contre la France, contre sa gloire, contre la liberté, devenait de droit président, prélat, pair de France » ; « quiconque jouissait de la haine et du mépris public était sûr de faire fortune » ; or l'armée d'occupation reste et cache ses armes, ce serait se moquer que de maintenir au nom de la Charte les résultats d'un système qui n'était qu'un long attentat contre la Charte : il faut, après une révolution « qui a fait triompher le peuple, lui a conféré un droit de haute révision sur tous les corps qui disposent de ses destinées », procéder en effet à cette révision générale, même s'il « est impossible d'arriver à un tel résultat sans s'écarter de la ligne rationnelle et de la rigueur des principes. Il faut nécessairement prendre les faits comme ils sont, s'appuyer sur eux, passer sur les irrégularités, afin de sortir du cercle vicieux dans lequel nous tournons ». De même le *Constitutionnel* du 7 août invite à révolutionner tout le personnel en un mois, en particulier la magistrature ; le 9 il promet : « Dans peu de temps tout ce qui possède des lumières, des talents, des vertus ; tout ce qui offre des gages d'indépendance et des garanties d'ordre, aura mission de servir le pays », et le 17 il adjure : il ne faut pas laisser hors des affaires « de jeunes citoyens instruits, actifs, courageux » qui ont pour seule ambition d'être utiles et de « recueillir pour tous, les fruits d'une conquête où ils ont pris une part personnelle », il faut peupler l'administration de gens probes et sûrs, « que l'intégrité, que l'intelligence de notre époque de régénération soient les premiers titres des citoyens appelés à des postes administratifs ». Et encore le 22 août : « La haute bureaucratie n'est pas ce qu'il y a de moins urgent à réformer », etc.

199 Les attaques contre la magistrature sont incessantes dans ces journaux, à ce moment. Et lorsque la Chambre décide de maintenir l'inamovibilité des juges, ce fut le tollé ! Cf. par exemple le *Courrier français* du 12 août.

200 Condamnation unanime souvent argumentée par une mise en contraste du désintéressement populaire. Cf. par exemple le *Constitutionnel* du 23 août, ou du 13 septembre : alors que la classe qu'on veut bien appeler éclairée s'agit et se presse dans les antichambres pour arriver aux places salariées, « Ouvriers parisiens, il m'en coûte de l'avouer, mais vous valez mieux que nous ! »

de mort en matière politique soulève aussi des problèmes à la fois moraux et politiques puisque la suppression permet d'exorciser les souvenirs de 93, mais aussi préjuge de la condamnation à infliger à Polignac et aux ministres : les journaux libéraux se déclarent en général partisans de l'abolition.<sup>201</sup> De même encore, avec quelques variations, la presse libérale s'accorde sur les décisions de Louis-Philippe et du gouvernement, sur une politique authentiquement libérale de compromis pacifique imposée par les circonstances, mais peu glorieux et peu conformes à l'esprit et aux aspirations révolutionnaires; les journaux libéraux la présentent assortie de fières déclarations patriotiques à usage intérieur.<sup>202</sup>

---

De même le *Journal des Débats* du 16 août, qui fustige « la levée en masse de tous les chercheurs de place », la comparant à celle de 1814, et conclut en marquant le honteux contraste avec le désintéressement du peuple : « Singulier état de choses, où l'éloge du peuple devient la satire de beaucoup de gens du monde ».

- 201 Grande discussion à la Chambre, en octobre. Cf. le *Constitutionnel* qui y consacre plusieurs articles à partir du 8 octobre ; le *Journal des Débats* du 10 octobre qui loue la gauche d'avoir été admirable de fidélité à ses idées. Le *National* consacre plusieurs articles à ce problème : le 10 octobre, il avance que si quelque chose proteste contre la mise à mort des ex-ministres, c'est le fait qu'il n'y a pas seulement sept coupables, mais que des millions d'imprudents ont, à la longue, fait ces sept coupables : le crime était dans la légitimité même et dans les approbations qu'elle a trouvées ; le 12 octobre, il évoque la folle demande présentée en faveur des ex-ministres ; le 17 il réitère : la « fatale discussion sur l'abolition de la peine de mort » risque de souiller la belle et glorieuse révolution de 1830 ; les combattants de Juillet ne peuvent être partisans que de la justice légale, celle de la Chambre des pairs : « Nos pères n'avaient pas été aussi braves que vous, et vous serez plus généreux qu'ils ne le furent. Vous avez quarante ans de civilisation qui leur manquaient, vous n'avez pas comme eux, après chacune de leurs victoires, coupé et promené dans Paris les têtes de vos prisonniers » ; la sanction en fut qu'ils « allèrent s'éteindre sous la main étouffante du soldat qui les avait mitraillé au 13 vendémiaire ».
- 202 Cf. sur ces problèmes l'ouvrage de Eugène Guichen, *La révolution de Juillet 1830 et l'Europe*, Paris : Emile-Paul 1916. Quelques exemples d'argumentations typiques :

Le *Constitutionnel*, le 1er octobre, approuve la politique de non-intervention et s'en prend au parti de Charles X qui « sourit à l'espérance des baïonnettes étrangères » ; du 5 octobre : les événements de Belgique « peuvent nous entraîner dans une guerre où se précipiterait avec ardeur la France jeune et brave, mais devant laquelle reculent à bon droit une politique sage et l'intérêt du commerce et de l'industrie » ; du 6 octobre : sans doute le signal des hostilités serait-il plus funeste aux monarques qu'à nous, « car ce serait pour leurs sujets conquis ou opprimés un signal d'indépendance » ; du 11 octobre où il est soutenu que la France doit se montrer désintéressée et sacrifier quelque chose à la paix de l'Europe ; du 27 octobre : il importe de respecter rigoureusement le principe de non-intervention afin de pouvoir l'opposer au principe d'assujettissement des peuples, qui est celui de la Sainte-Alliance : le temps des conquêtes est passé, c'est l'indépendance qui doit prévaloir ; le 28 novembre enfin, un article beaucoup plus offensif, à propos de la Belgique : que le gouvernement déploie toutes les ressources de la grande nation, si les gouvernements étrangers s'appuient sur leurs armées, nous nous appuierons sur les peuples qui verront en nous des libérateurs puisque « l'ambition des conquêtes ne nous tente plus », et alors sur les champs de bataille « se réglerait définitivement la querelle du droit divin et du droit des peuples », auquel cas les plus grands dangers ne seraient pas pour nous.

Le *Courrier français*, qui le 8 octobre, s'était prononcé contre toute intervention, publie le 6 novembre un article significatif sur « Les bruits de guerre » : il y a une liaison nécessaire entre

guerre (appel aux masses, amour passionné de la patrie, mesures extraordinaires) et le « régime révolutionnaire, dans sa plus formidable exaltation » ; l'Europe serait en feu, aussi les gouvernements seront amenés à se faire des concessions qui « préviendront les mouvements révolutionnaires » pour assurer la paix ; les Français se doivent d'être unis, en particulier contre le seul parti véritablement hostile « parce qu'il fut en tout temps l'auxiliaire de l'étranger » ; et le 22 novembre il soutient que la France a supporté vingt-cinq ans de guerre alors qu'elle n'avait pas, de loin, ses ressources actuelles ; en 1815 l'Europe s'est coalisée contre elle, en raison de ses conquêtes, mais aujourd'hui l'esprit européen est en sa faveur, car « la guerre n'aurait d'autre but que de détruire chez nous la liberté qu'on leur [les peuples] refuse » ; c'est pourquoi la France possède le plus formidable des leviers : l'exemple et les principes de la liberté, « il y aurait folie de ne pas en user. Il serait sans doute plus doux pour elle de cheminer comme elle a commencé ; de rester dans les voies pacifiques où elle s'est engagée, mais si la guerre vient, elle trouvera les hommes les plus modérés prêts à se jeter tête baissée dans le tourbillon révolutionnaire, à adopter les moyens propres à déchaîner l'énergie nationale ; le pays alors sera soulevé jusque dans ses fondements et l'Europe répondra à nos cris de liberté. L'épreuve sera rude, mais ce sera la dernière » ; le 29 novembre, à propos des rumeurs de guerre, il accuse « le parti carliste » humilié et tremblant trois mois plus tôt, et qui aujourd'hui en appelle aux vengeances de l'étranger : « Veulent-ils que 92 recommence? Eh bien soit ! et que le sang qui doit couler retombe sur leurs têtes [...] nous irons à la frontière comme nos pères, chantant l'hymne de 93, prêts à mourir aussi pour la bonne vieille cause des nations. Nous tiendrons d'une main la branche d'olivier pour les peuples et de l'autre cette épée qui brise les trônes et disperse jusqu'à leurs cendres. Et malheur à ceux qui voudront, par de vils complots et de basses intrigues, arrêter l'élan national. Il y a entre eux et nous de tristes souvenirs ; et les nations n'oublient pas le mal qu'on leur a fait » ; le 1er et le 2 décembre, il annonce que les bruits de guerre ont réveillé l'esprit public et déclare que l'agression dont on nous menace donnerait à Louis-Philippe un rôle glorieux d'affranchissement de l'esprit humain par notre nation. Certes, à ce moment, la situation diplomatique ne concerne plus seulement la Belgique, mais aussi la Pologne ; on voit que le ton belliqueux, « révolutionnaire », du *Courrier français*, n'a pas été immédiat, mais qu'il résulte en partie des difficultés et des préoccupations de politique intérieure.

Le *Journal des Débats* du 7 octobre se plaît à voir que, si l'on avait pu craindre que la révolution de juillet « au vol d'aigle comme celle du 20 mars, semblât avoir quelque parenté avec elle, et menaçât l'Europe de la restauration du génie des conquêtes », les événements de Belgique montrent bien quel esprit anime maintenant la France : répudier « sans retour l'héritage des ambitieux desseins de l'Empire » ; le 15 octobre il évoque les craintes d'une guerre et assure que ce n'est pas la France qui la commencera, il est temps qu'elle se repose ; le 25 novembre de même, il est dit que la guerre marquerait pour les peuples la fin de la prospérité intérieure des quinze dernières années, et pour les rois peut-être le renversement de leurs trônes ; car la guerre, aujourd'hui, opposerait l'esprit nouveau et l'esprit ancien ; la révolution de 1830, à l'inverse de 1793, a été calme et modérée, mais nous pouvons faire trembler les rois ; et ceux qui espéraient que la guerre ramènerait Charles X en France, ils se trompent : « Si l'Europe domptait la France, elle la mettrait sous la tutelle de l'Autriche qui en veut à Charles X d'avoir déclenché tout le désordre actuel et nous donnerait le duc de Reichstadt pour ombre du roi » ; le 3 décembre la pensée est différente : la France n'a rien à craindre d'une coalition, « oui, si quelques princes téméraires osaient attaquer la France, la France pourrait appeler à son secours toutes les tempêtes que la vieille Europe recèle dans son sein. Elle se présenterait au champ de bataille avec son étendard de liberté ; et les soldats du pouvoir absolu ne reverraient pas sans tentation le drapeau du monde » ; enfin, le 9 décembre, un long article donne une vue d'ensemble sur la question de la guerre : La France ne désire pas étendre son territoire, telle qu'elle est, avec ses libertés et son gouvernement, « elle n'a rien à envier à qui que ce soit en puissance et en gloire », elle sait ce que les conquêtes coûtent à la liberté et « que quelques départements de plus ne vaudraient pas un droit de moins. La gloire militaire, chez un peuple comme le nôtre, sera toujours un des grands écueils de la liberté » ; la France respectera

l'indépendance de ses voisins, mais en cas de conflit, les armées volant à la frontière, il faut aussi que « la révolution garde, à l'intérieur, son grand caractère de sagesse et de modération, de respect et d'attachement pour les lois. Voilà, quoi qu'on en puisse dire, ce qui a fait et fera encore la force comme la gloire de la révolution de 1830 » ; car la France aime la liberté légale, celle qui assure à chaque citoyen, le plus de sécurité et de droits, et non celle de 1793 qui sent la nécessité d'épouvanter les peuples parce que les peuples la détestent ; en rappelant ces excès d'un autre temps, nous ne voulons pas « faire en quelque sorte la sinistre prophétie de notre avenir en cas de guerre. Loin de là ! Nous voulons au contraire rassurer tous ceux qui tremblent au seul mot de guerre, parce qu'ils voient déjà le Comité de Salut public et le Tribunal révolutionnaire installés, la loi des suspects remise en vigueur, la terreur fournissant de l'argent et des hommes pour combattre l'étranger ».

Le *National*, sous la direction d'A. Carrel, prend des positions particulières. Le 22 août, un article sur les rapports de la France et de l'Europe affirme : notre révolution fait l'admiration de l'Europe, les peuples lui donnent leur adhésion, les cabinets doivent trouver aussi dans notre force un motif de nous laisser en paix ; car la France « est puissante plus qu'elle ne l'a jamais été ». Si l'Europe refaisait la faute de 1792, il en résulterait des événements semblables, « la coalition serait écrasée comme elle le fut alors » ; mais aussi, en France même, les esprits ardents, les hommes d'énergie prendraient le dessus, feraient une république qui appellerait tous les peuples à imiter son exemple ; heureusement, il n'existe en France « aucun principe d'anarchie, aucun désir de conquête », personne ne revendique les frontières naturelles ; que les puissances européennes se gardent donc de nous provoquer, car « nous ne souhaitons pas la guerre, mais nous ne la craignons pas ». Le 5 octobre encore, le ton est mesuré de même ; mais le 9, il se fait plus hautain : la France désire la paix, cependant si elle était menacée, « elle sait que toutes les chances seraient en sa faveur. Un roi citoyen et une nation guerrière de 32 millions d'individus n'ont point d'ennemis à redouter ». Le 16 octobre, un article consacré à la politique générale dénonce le malaise intérieur, l'attribue à la pusillanimité des gouvernements et accuse : « Dès les premiers jours du nouveau règne, un système a été adopté, dont chaque jour démontre de plus en plus la fausseté. On a pris vis-à-vis de l'Europe l'attitude de gens qui se repentaient d'avoir fait une révolution, au lieu d'être prêts à la soutenir envers et contre tous ; au lieu de vouloir prouver aux ennemis et aux alliés douteux qu'on était fort, on s'est attaché à montrer qu'on n'était pas hostile, menaçant ; qu'on était bien fâché d'avoir fait encore une fois du bruit en Europe, et donné aux peuples un mauvais exemple ». Il faut faire comprendre à l'Europe que la France n'est plus la vaincue de Waterloo (18 octobre). Et le 25 cette idée est développée : « Il serait plus digne de faire respecter notre révolution que de la faire amnistier par l'Europe. Les gouvernements étrangers savent que nous avons donné aux peuples un signal d'affranchissement, et qu'au premier cri de guerre toutes les nations vont s'émouvoir » ; « ils craindront d'entrer en lutte avec des idées qui, pour entraîner les esprits et changer la face des Etats, n'ont besoin que de se répandre » ; « vous souhaitez la paix, et vous craignez de montrer toutes les ressources que vous auriez pour la guerre ! et vous laissez dépérir entre vos mains l'influence morale qui est la plus grande et la plus précieuse de ces ressources ! » Après la formation du ministère Laffitte, le *National* rappelle que le précédent gouvernement, « formé par des hommes de la restauration, n'a su que se mettre à genoux devant l'Europe » et proclame : « Non ! quoi qu'en dise le duc de Wellington, le droit public de l'Europe ne peut plus dater de Waterloo, mais de nos journées de juillet 1830. Vouloir la paix de l'Europe aux conditions du traité de Vienne, c'est vouloir la guerre ». Des bruits de guerre se répandent alors, on doit savoir que « l'on fera contre notre révolution tout ce que l'on pourra », mais que peut-on contre le sentiment qui, dans les glorieuses journées de juillet, a triomphé presque sans armes des plus braves troupes de la terre ? Un coup de tambour enverrait un million d'hommes à la frontière. Malheur à qui nous appellerait ! (6 novembre). Même si le 19 novembre, un article expose plus objectivement les problèmes extérieurs, le 25 paraît une nouvelle dénonciation de l'erreur d'avoir employé un langage de suppliants dans nos rapports avec l'Europe, et le 29 en effet le ton du *National* se fait plus menaçant : « La seule guerre que pourrait faire maintenant la France serait une

guerre sociale », ce que précisément craignent les rois absolus. Le lendemain 30, un nouvel échelon est gravi : « Il n'y a que honte et malheur à prétendre rester neutres » à propos de la Belgique ; la France « sera-t-elle donc si folle, si mal habile, de mieux aimer faire la guerre un peu plus tôt sur le Rhin, qu'un peu plus tard aux portes de Paris ? » ; « la révolution ne peut se défendre qu'en attaquant : ce fut le cri de l'instinct français en 1792, et il n'y a de salut encore pour nous cette fois qu'à porter les premiers coups », et « ceux qui n'ont pas craint dans les rues de Paris l'élite des troupes royales, troupes aussi belles que braves, n'auront pas peur des régiments prussiens » ; ainsi donc « vienne le moment où se rencontreront en champ clos une avant-garde prussienne et une poignée de volontaires français, le souvenir des glorieuses luttes de Bruxelles et de Paris sera là pour glacer l'automate dressé à la *schlague* et imprimer aux coups du soldat citoyen une puissance inconnue depuis nos beaux jours de l'armée d'Italie.— Oui, vienne cette lutte que nous appelons de tous nos vœux, parce que nous la croyons inévitable, parce qu'elle seule peut amener la paix, le désarmement et la prospérité générale ; et, à la rapidité de nos premiers succès, on rougira de ne s'être pas porté sur le Rhin du moment que l'intervention prussienne fut annoncée ». Cet article, fondé sur quelques assimilations discutables (bataille de rues/guerre d'armées ; France révolutionnée de 1830 / France révolutionnaire de 1792) fournit l'argumentation belliciste la plus prononcée de cette suite. Le 1er décembre, une fois de plus, il est écrit que « les traités de 1814 ont été déchirés, mis en pièces par l'héroïque population de Paris, en même temps que la Charte octroyée », tandis qu'un autre article affirme que, si la guerre a lieu, la nation interviendra de toute façon et que des institutions populaires sont indispensables. Le 2, le *National* déclare que le gouvernement prépare la Chambre et l'opinion à la guerre : « Il y a bien des dévouements au nouvel ordre de choses qui ont besoin d'être confirmés par le canon des victoires nationales. Cette garantie ne leur manquera pas... Félicitons le ministère d'avoir parlé aujourd'hui de ses espérances de paix de manière à prouver qu'il croit à la guerre ; la France ne s'y trompera point » ; il faut se préparer. Et durant toute cette première quinzaine de décembre, les articles se succèdent sur ce thème : le 3 (rien ne nous portera à violer les libertés des peuples telles qu'ils les conçoivent) ; le 4, le 7 (la nature de la révolution est de s'étendre), le 8 (« la guerre doit nécessairement affermir la dynastie nouvelle, si la guerre s'attaque au droit que nous avons eu de la choisir... ce serait là un beau sacre ») ; le 9, la liaison entre politique intérieure et puissances étrangères est soulignée : « Les hommes qui croient à la guerre, qui en parlent tout haut, comme d'une conséquence de la révolution, sans embarras, sans peur, et qui veulent qu'on s'y prépare, ces hommes sont les amis naturels de cette révolution qu'ils ont faite ou secondée de leurs vœux » ; à l'intérieur comme à l'extérieur la cause de la France et celle de la liberté se confondent. C'est pourquoi des étrangers sont nos ennemis tandis que certains Français sont mal à l'aise, et inversement des peuples amis souffrent du lâche système de non-intervention adopté par le gouvernement : système d'égoïsme politique, indigne et honteux, car Belges et Polonais comptent sur nous et ont pensé que nous avions vaincu pour eux comme pour nous (11 décembre) ; l'intérêt de la France exige une autre attitude ; « les circonstances changent et nous permettent une guerre d'invasion. Il n'y a de salut et d'honneur pour nous que dans une prompt offensive ». La situation politique en France même l'exige aussi : « Quand la confiance publique est perdue ; quand il n'y a plus ni crédit, ni commerce possibles ; quand la détresse, le désespoir, la passion, ont mis les armes à la main à la classe qui vit de son travail dans les temps de sécurité fondée, il faut la guerre pour revenir à l'état de paix. La confiance nécessaire au rétablissement de la paix ne se retrouvera pas si vous ajournez simplement la lutte ; mais si vous l'entamez ; si vous la terminez ; si vous videz le différend de manière à ce qu'on puisse compter qu'une autre cause de rupture ne renaîtra pas demain ». Voyez l'exemple de Napoléon, de sa force et de la prospérité de la France ou bien celui de la supériorité évidente qu'eut la Sainte-Alliance : « Aujourd'hui tout annonce que si la puissance nominale est encore aux gouvernements, la force réelle est aux peuples » ; il s'ensuit que la politique vraiment sage est celle que préconise le *National* depuis deux mois : « Hommes pusillanimes [...] cédez, laissez-vous aller à l'entraînement d'un grand peuple, qui a le sentiment de ce qu'il peut et de la sympathie qu'il inspire aux autres.



En revanche ils se séparent décidément à propos de la conduite des affaires par le gouvernement. Tous avaient assuré qu'une fois des réformes opérées, la France serait heureuse et calme. Or c'est un fait que la révolution de 1830 a permis d'opérer les réformes demandées et que pourtant elle ouvre une période de fièvres et de troubles.<sup>203</sup> Alors les responsables sont bientôt trouvés et nommés: ce sont les doctrinaires, habiles à se saisir du pouvoir, incapables de répondre à la grandeur des événements et qui prétendent réduire un immense mouvement populaire à leur petite mesure, à leurs mesquines ambitions ministérielles.<sup>204</sup>

---

Faites la guerre, parce que c'est en la traversant, et en la traversant au plus vite, que vous pourrez arriver à une paix stable ». Mêmes accents belliqueux, mêmes déclarations d'amitié pour les Polonais et les Belges dans des articles du 13, du 14 décembre (notre ministère « ne sait pas les incalculables forces qu'il peut tirer d'une opinion unanime »). Après quoi, il est vrai, les troubles qui se développent à Paris autour du procès des ex-ministres requièrent toute l'attention du journal, dont les comptes rendus du procès s'étalent à longueur de page.

Il apparaît nettement que le problème de la guerre sépare les anciens journaux libéraux. D'un côté, avec le *Journal des Débats* en particulier, on prône une politique pacifique ; c'est la position du libéralisme bourgeois et de la résistance de Louis-Philippe. De l'autre, avec le *National* en particulier, on préconise une politique de guerre ; c'est la position du libéralisme national, lequel s'appuie sur l'idée révolutionnaire.

203 Mouvements ouvriers, crise du commerce et de l'industrie, agitation dans les rues à Paris comme en province (Nîmes, Rouen), manifestations des Sociétés populaires et contre-manifestations, etc.

204 Le *Journal des Débats*, si proche des doctrinaires, défend toujours la cause de « l'ordre » ; cependant, le 21 octobre, constatant que seule la garde nationale se montre capable de rétablir le calme (« elle a sauvé la France et le gouvernement ») et que celui-ci hésite et attend, le *Journal des Débats* conseille que le gouvernement se retire s'il ne peut agir : que vienne au pouvoir un gouvernement ultra-libéral et nous verrons alors ces géants populaires que nous soupçonnons fort de n'être que des nabots (bien informé, ce journal semble de l'avis du duc de Broglie qui dans une conversation avec Louis-Philippe donne au roi un conseil analogue, cf. S. Charléty, *La monarchie de Juillet*, op. cit., p. 19) ; de même le 25 octobre ; le 28 alors qu'il annonce le retrait du gouvernement il accuse une camarilla démocratique de succéder à la camarilla jésuitique qui sévissait sous Charles X ; le 3 novembre il désapprouve le nouveau ministère formé par Laffitte et le 7 novembre il le jugera d'« origine tant soit peu anarchique ». Le *Constitutionnel*, qui a vivement critiqué le gouvernement pour la faiblesse de son action épuratrice (cf. les 11 septembre, 12, 17, 20 – sur l'Université – et 30 septembre), qui le 14 octobre dénonce la gravité de la crise politique et commerciale, et le 17 une « majorité pusillanime [...] rétrograde, sans intelligence du temps actuel » etc., lance le 19 une grande attaque contre les hésitations du ministère qui a choisi de toujours temporiser ; et de même le 26 suspecte Broglie et Guizot d'être incapables de résister aux nouvelles violences qui se préparent. Il affirme « incroyable le maintien au pouvoir des hommes auxquels il manque la puissance morale » : il faut un ministère qui seconde le mouvement au lieu de l'arrêter ; le 29 il accuse le gouvernement de n'avoir pas su reconstruire la liberté après la révolution de 1830, déplore que l'aristocratie actuelle ait l'argent, et non la capacité, pour principe ; enfin le 30 un article attaque la « politique des doctrinaires » : « Les hommes qui se sont eux-mêmes désignés sous le nom de doctrinaires, ont toujours eu pour la branche aînée des Bourbons, un penchant très prononcé », « il est vrai que le parti doctrinaire s'est jeté dans l'opposition quand son crédit à la cour a fait place au crédit des prêtres ; mais cette opposition n'avait rien d'hostile contre le gouvernement d'origine étrangère », et le résultat de Juillet fut que « le pouvoir, en s'échappant des mains du ministère Polignac, est tombé dans celles des hommes qui en étaient les plus près sous le règne de Charles X » ; s'étant emparés du pouvoir, avec l'autorisation de Louis-Philippe ils l'ont gardé, et,

alors, leur erreur se manifesta : « De ce qu'ils auraient été appelés à gouverner sous une dynastie dont ils se considéraient comme les restaurateurs, ils ont tiré la conséquence qu'il n'appartenait qu'à eux de diriger la révolution qui a renversé cette dynastie » et, au lieu de suivre la révolution dans ses conséquences, ils n'ont songé qu'à replâtrer la restauration et ont agi plutôt contre les hommes qui avaient fait la révolution que contre ses adversaires ; le 31 octobre le *Constitutionnel* annonce que le changement n'est pas encore décidé, que la « restauration et la révolution sont toujours aux prises » et que « le faubourg Saint-Germain, les congréganistes, les doctrinaires ont déployé toutes leurs ressources, toutes leurs ruses ». L'alliance ou l'amalgame sont significatifs ; le 3 novembre il salue le ministère Laffitte et le 4, opposant « mouvement » et « résistance », il se déclare pour le mouvement. Ainsi donc, en moins de quatre mois, le *Constitutionnel* montre une ligne d'évolution nette : les adversaires sont désignés, l'option politique affirmée.

Assez différent le cas du *Courrier français* : dès le 2 août il critique l'orientation qu'il décèle, pour lui « la Chambre a trop l'air de croire qu'une révolution ne doit pas porter d'autres fruits que n'en porterait un changement de ministère, et que la secousse qui vient d'ébranler la société jusque dans ses fondements doit laisser intact tout ce que la Restauration avait arrangé pour la commodité de ses courtisans [...] il ne lui manquerait que d'aller, le 15 août, à la procession du vœu de Louis XIII » ; le 12 août il insiste vigoureusement : « La direction où l'on s'engage est fausse, ignoble, pitoyable [...] nous retombons dans toutes les petites misères, dans toutes les misères du régime précédent ; les intrigues de femmes de chambre reprennent le dessus sur les considérations d'intérêt public » ; de même le 13, et le 25 : « Il nous en coûte d'avoir à blâmer des hommes pour qui nous professons une sincère estime ; mais quand l'intérêt public est compromis, toute considération doit disparaître ; nous ne révoquons pas en doute leurs excellentes intentions, mais les intentions ne suffisent pas » ; le 29 août : « La révolution n'a pas été faite pour satisfaire une foule d'ambitions et de vanités particulières », si l'on ne s'occupe que de pareilles misères, la révolution est perdue ; de même le 9 septembre ; le 26 il est dit que Broglie et Guizot l'ont emporté : nous ne pouvons y applaudir, cela nous « rejette dans l'indécision dont on espérait sortir » ; le 14 octobre, « il n'y a pas moyen de se faire illusion sur la position de la France ; les espérances que la révolution de Juillet avaient fait naître ne se réalisent pas, la marche du gouvernement loin d'être progressive, comme elle devait l'être, se rapproche visiblement des errements du régime précédent ; le ministère ne se sentant point capable de diriger le grand et généreux mouvement de la nation vers un ordre de choses meilleur, ne prend souci que de l'arrêter » ; le 19 : « Ce régime ne peut plus durer », il faut une impulsion qu'on « appellera changement de ministère ou complément de la révolution, ou seconde révolution, suivant le temps plus ou moins long qu'on mettra à se décider. La prudence commande de ne pas tarder » ; le 25 : après la révolution, « un ministère est venu, espèce de contre-épreuve du ministère Martignac », et cette révolution qui s'est crue « le complément du grand drame de 1789 », il est clair « qu'elle n'est qu'un 1688, destiné à amener une manière de gouvernement aristocratique sans traditions, sans racines, sans connexion avec nos mœurs et notre organisation sociale, admirable pourtant parce qu'il est éclos tout armé du cerveau de quelques doctrinaires. Elle s'est crue une révolution, et elle n'est qu'une restauration amendée [...] il est bien démontré aujourd'hui que pour son salut il faut qu'elle soit sous la tutelle des hommes de la restauration, des amis de Charles X, et même au besoin de la congrégation ; elle prétendait fonder un gouvernement de principes, et on lui a prouvé que c'était bien assez pour elle d'être au régime de la doctrine » ; de même le 30, violente attaque contre les doctrinaires, accusés d'avoir tout désorganisé, d'avoir livré les emplois « aux suppôts de la congrégation, aux courtiers électoraux de Polignac, aux partisans de Charles X », de n'avoir montré aucune volonté sauf « quand il a été question de sévir contre les amis de la liberté dont on voulait faire un épouvantail pour la France » ; le 1er novembre, il est dit que « les doctrinaires remuent ciel et terre pour rester au pouvoir », mais que « ce ne sont là que les vaines tentatives de la congrégation politique qui voudrait faire croire à son importance dans l'Etat » ; le 2 novembre, accusations semblables ; le 3, le nouveau ministère est bien accueilli, c'est une « amélioration véritable », on aurait dû ne pas perdre trois mois dans

Contre cette résistance inattendue que la révolution a fait surgir au sein même du libéralisme et comme son effet politique, il faut recourir à de « véritables » libéraux.<sup>205</sup> Et, le 2 novembre, Laffitte qui représente le « mouvement » est appelé par Louis-Philippe, et, très vite, il déçoit conformément aux prévisions des initiés. Le changement de gouvernement rend manifeste la fracture de l'ancienne opposition en deux tendances, en deux groupes adverses, la résistance et le mouvement, la droite et la gauche nouvelles. Cette division s'indique assez tôt dans la presse parce qu'elle prolonge d'anciens clivages. Les divergences entre le *Journal des Débats* et le *Courrier français* dépendent de leurs positions antérieures et de la diversité du libéralisme: rien, là, qui ne soit conforme à une certaine logique, à ce que l'on aurait pu, en théorie, prévoir. Mais précisément, la révolution a surpris les prévisions et, surtout, elle a enthousiasmé: le rappel des Trois glorieuses sert à notifier le désenchantement et fonde la critique des gouvernants successifs.

Et, certes, Juillet n'est rien moins qu'éternel. La grandeur des espoirs suscités, chantés et partout répandus explique en partie la profondeur des désillusions. En six mois, l'atmosphère morale est transformée. A la fin de décembre (procès des ministres de Charles X), un hiver difficile s'annonce, qui contraste tristement avec la gloire des soleils de Juillet. La presse libérale, dont on peut supposer qu'elle reflète l'opinion de sa clientèle, a donné de l'actualité

---

l'indécision; cependant, dès le 9, le ministère Laffitte est critiqué pour ses mauvais débuts (une discussion sur la presse): « Où est cette direction plus ferme » que tout le monde espérait? Et, à la fin de l'année, c'est à nouveau le pessimisme: « Il est fâcheux de voir un pays aussi mal conduit que la France l'est depuis quatre mois », il faut « un changement complet » (20 décembre), et le 25 le *Courrier français* déclare que son devoir lui dicte d'attaquer le gouvernement.

Le *National*, sans doute en raison de ses attaches avec le gouvernement, prend d'abord des positions très favorables; cf. le 20 août: « Le gouvernement exécute tout ce que le pays a pensé » et il est « l'œuvre de la nation »; c'est pourquoi « il ne faut pas qu'en devenant un gouvernement nous continuions à nous conduire comme une opposition ». Le 26 août, un article manifeste une grande compréhension pour ce ministère envers lequel le public émet des jugements d'une sévérité mal entendue; mais il déclare que « la marche du gouvernement est bonne ». Le 6 septembre, encore un article intéressant fait l'historique de la révolution et de sa victoire soudaine: « Il n'y avait personne en France qui se fût préparé à une telle besogne... nous croyons que tout ministère, dans une telle situation, eût été condamné à d'assez longs tâtonnements, quelles que fussent ses intentions »; il ne convient donc pas d'accabler notre gouvernement sous les reproches. Mais à la mi-octobre le ton change. Dans le *National* c'est le 16 octobre que paraissent deux articles sur le malaise de l'opinion publique. A partir du 22, les attaques se succèdent, toutes dirigées contre les hommes de la doctrine: le 22 (« cette prétendue savante combinaison de principes anglais et d'amour mystique pour la légitimité, que le ridicule a poursuivie longtemps sous son nom avoué d'opinion doctrinaire », conclusion: « ce ministère s'est perdu et peut nous perdre, parce qu'il est encore doctrinaire »), le 24 (« que le ministère actuel a commis toutes les fautes qui pouvaient démontrer son incompatibilité avec la France de 1830, il n'y a qu'un avis là-dessus », etc.). Le 26 octobre et le 3 novembre, après la formation du nouveau gouvernement, attaques semblables.

205 Est-il besoin de souligner qu'alors, comme aujourd'hui, cet adjectif « véritable » – ainsi que, parfois, « vrai » – peut être un bon indice d'intention mystificatrice? Ses occurrences sont nombreuses dans la presse de cette période.

des images qui montrent une évolution rapide et nette vers la déception.<sup>206</sup> Au moins, sur ce point, retrouve-t-elle une unité certaine.

On ne s'interrogera pas sur cette chronique quotidienne de l'actualité du temps, mais uniquement sur les transformations idéologiques que pourraient révéler ces journaux de l'avant- et de l'après-révolution, et on les résumera sous deux rubriques. La première, d'ordre social, concerne la notion de peuple ;

---

206 D'une façon générale les journaux libéraux auraient plutôt tendance à minimiser le phénomène ; ils soutiennent le nouveau régime : comment soutenir et subvertir en même temps ? (cf. par exemple le *National* du 5 septembre ou le *Constitutionnel* du 30 septembre : hier, c'était un devoir de faire de l'opposition, mais aujourd'hui on peut louer ou blâmer, à condition de ne pas attaquer l'ordre nouveau). Mais l'opposition entre le ton triomphal au lendemain de la révolution et les critiques acerbes en novembre/décembre est patente ; et de nombreux petits articles détaillent désordres et difficultés (cf. par exemple la réaction du *National*, le 7 septembre, à un article du *Globe* : « Rien ne lui semble plus aisé que de gouverner la France avec une armée qui se révolte, des ouvriers qui se coalisent, des populations fanatiques qu'on pousse au meurtre, des milliers d'intrigants acharnés à vouloir des places, d'autres intrigants déterminés à toutes les palinodies pour se conserver », etc.).

Le *Journal des Débats* par exemple, dans ses articles des 12 et 13 septembre, souligne l'état alarmant du commerce et déclare : « Il faut le dire : la source du mal est beaucoup plutôt dans l'agitation morale des classes supérieures », mais cette agitation morale est sans portée pour l'avenir, tandis que l'agitation matérielle, importante pour l'avenir, est indifférente pour le présent : le danger viendrait de la réunion de ces deux agitations, de l'alliance entre les novateurs impatients et les classes inférieures ; conclusion : il faut défendre les institutions.

Le *National* du 21 septembre s'interroge : « Pourquoi la France était-elle si unanime, il y a trois mois, contre le système des hommes du 8 août ? Pourquoi est-elle aujourd'hui si divisée, si incertaine à l'égard des hommes qu'une révolution a mis à la place de ceux du 8 août ? » C'est un « effet inévitable d'une révolution qui a duré assez pour renverser un mauvais système, mais qui a fini trop tôt pour pouvoir en fonder sans contestation un nouveau ». Et le 25 septembre, lui aussi déclare que tout le mal, toutes les agitations dont on se plaint viennent de « quelques esprits ardents » qui ont peine à « se soumettre à un ordre de choses qui n'a point réalisé leurs rêves de liberté indéfinie » ; le 16 octobre il souligne et avoue « ce qui fait en ce moment la joie et l'espoir des secrets ennemis de la révolution de juillet : oui, il y a un malaise général, une inquiétude vague, sans objet précis comme sans bornes, un défaut de confiance qui ne se connaît et ne se définit pas bien lui-même ».

Quant au *Constitutionnel*, le 17 septembre il explique l'agitation des esprits par la méfiance de l'opinion à l'égard de ses gouvernants, et le 22 octobre par les agitateurs carlistes. Mais c'est le *Courrier français* qui dénonce systématiquement la gravité du malaise (cf. le 24, le 25 août) ; le 14 octobre il déclare : « Il n'y a pas moyen de se faire illusion sur la position de la France ; les espérances que la révolution de Juillet avait fait naître ne se réalisent pas [...] les ennemis de la révolution applaudissent et se mettent en mesure ; ses amis s'irritent ou se découragent et dans tous les esprits s'établit ce pressentiment vague qui précède les catastrophes » ; le 17 il insiste : « Il y a cela de particulier dans la révolution de Juillet, que tous les obstacles, toutes les contrariétés qu'elle pouvait redouter l'assaillent à sa naissance et simultanément ; fautes de la part du pouvoir et de la part des Chambres, chute du crédit public, crise commerciale sans exemple, tout nous accable à la fois [...] le sort ne pourra plus nous réserver rien de comparable à ce que nous aurons souffert. Nous pourrions mettre l'avenir au défi » ; de même le 19, et surtout le 30 octobre où il est prédit : encore trois mois d'un pareil régime d'universelle désorganisation, où en seront la révolution et le gouvernement qu'elle a fondé ? Continuer ainsi, c'est aller à la dissolution sociale ; et de même encore le 24 décembre.

Ces quelques exemples montrent assez bien la rapide désillusion, le désarroi des libéraux ; les uns, avec le *Journal des Débats*, tirant vers une politique de résistance, les autres, avec le *Courrier français*, appelant au mouvement, mais tous s'accordant à constater le mauvais état du pays.

la seconde, d'ordre politique, concerne la signification prêtée à la révolution. Voilà deux questions que la surprise de l'insurrection populaire a posées de façon particulièrement pressante aux libéraux, premiers responsables et grands profiteurs de cette révolution – et elle pose la première, au-delà, au libéralisme en général. Car, traditionnel ou doctrinaire, pensée des Lumières ou spiritualisme déclaré, le libéralisme se présentait comme une philosophie critique visant d'abord au progrès de la société politique et ensuite seulement, par effet différé, à des réformes limitées de la société toute entière. Son idéal, la réalisation graduelle de valeurs humanistes, s'accordait très bien avec une méfiance instinctive des classes non éclairées et impliquait le refus d'un bouleversement social. Or, à ce moment historique précis, il se trouvait que les journaux libéraux avaient vilipendé le « peuple » à la veille des ordonnances, en lui déniaient toute compétence dans le domaine politique : il était difficile de ne pas s'en souvenir le 30 juillet.

A cet égard, le *National* s'était fait remarquer par son article du 22 juillet ; sa réaction est d'autant plus intéressante qu'il paraît particulièrement engagé dans le soutien au nouveau régime : deux de ses directeurs, Thiers et Mignet, le quittent pour des postes officiels. Dès le 29 juillet il publie un article sur le peuple de Paris : « Injustes que nous étions ! nous le croyions désintéressé dans les questions constitutionnelles qui, depuis quinze ans, s'agitent entre nous et la contre-révolution implantée dans le sol par les baïonnettes étrangères », mais ce peuple « condamné à l'ilotisme politique par la trop prudente timidité de nos institutions », il n'est « plus celui de l'ancien régime, mais celui que la révolution a formé » et il a montré sa volonté : « C'est le peuple qui a tout fait depuis trois jours. On ne l'a ni harangué, ni excité, ni poussé ; il a obéi à ses sentiments et à ses instincts ; il a été puissant et sublime. C'est lui qui a vaincu ; c'est pour lui que devront être tous les résultats de la lutte. » Les confrères ne sont d'ailleurs pas en reste. Voici le *Courrier français* : « Le peuple de Paris vient de se couvrir d'une gloire immortelle : l'histoire célébrera les journées des 27, 28 et 29 juillet [...]. L'indignation a saisi les cœurs : les citoyens de toutes classes se sont unis pour la défense de leurs droits [...]. Admirez surtout la conduite de cette classe que l'orgueil aristocratique avait voulu condamner à l'ignorance et à la servitude. La classe ouvrière, avertie par la presse du crime de sept scélérats, comprend le danger de la patrie et trouve tout à coup les moyens de la sauver. »<sup>207</sup> Le *Constitutionnel* du 30 juillet affirme que le peuple « a tout fait » ; et le *Journal des Débats* dont on sait la modération invoque le

---

207 N° 210 bis ; il y a un certain désordre, bien compréhensible, dans la présentation de ces feuilles (un numéro supplémentaire du 27 juillet au 2 août est publié le 30 juillet, le titre devient *Courrier français* et *Journal du Commerce* ; et des numéros portant la même date ont des contenus différents). Le *Constitutionnel* dont on connaît la prudence en ces circonstances publie le 30 un seul numéro daté des 27, 28, 29, 30 juillet.

30 « les siècles à venir », et les 31 juillet-1er août célèbre une « semaine de merveilles [...]. Quatre jours ont suffi à la justice du pays. » Dans l'ensemble ces éloges du peuple par les journaux libéraux jouent bien de l'ambivalence du mot, de son double sens, social et national, qui permet un glissement facile de la classe sociale à la société entière. Et la célébration de l'unanimité permet de confondre le « peuple » dans l'ensemble de la population parisienne ; ce qui a son utilité et sera systématiquement développé. Mais pour autant la spécificité populaire ne disparaît pas ; le mot garde son sens de classe particulière. Mais il peut la perdre, comme il pourrait la retrouver, selon les idées politiques et selon les moments.

Il la perd d'abord au profit de l'unanimité célébrée à l'envie. Dès le 31 juillet le *Constitutionnel* trouve les expressions congruentes à ces circonstances exceptionnelles : le peuple si brave et si sage « n'est nullement disposé à se faire l'instrument des passions particulières. Il n'ignore pas que le succès immense, miraculeux, qu'il a obtenu serait compromis par d'imprudentes divisions », mais aussi il faut bien préciser ce que l'on entend par ce terme : « Par ce mot à jamais respectable de *peuple*, nous avons entendu la réunion de tous les citoyens » puisque des plus riches aux plus pauvres, les cœurs s'entendaient et que la grande cause nationale unissait tous les Parisiens : « Là l'égalité véritable, l'égalité des droits et des devoirs, régnait dans toute son acception ; les rangs avaient disparu ; tous marchaient au même but : la défense ; tous avaient pour mot d'ordre et de ralliement : *Protection aux personnes ! Respect aux propriétés !* » Ce pathos intéressant montre bien le souci de ramener le singulier au général, la classe particulière à l'unanimité. Le *Journal des Débats* n'insiste pas sur cet aspect des choses lorsqu'il célèbre « la justice du pays » qui a puni le crime et établi de nouveau le règne des lois.<sup>208</sup> Et de façon caractéristique, ce journal sera plus enclin à caractériser bourgeoisement « un peuple qui a tant d'intelligence, tant de fermeté, tant de modération » (13 août). Tout aussi bien le *Courrier français* souligne immédiatement (28, 29 juillet) le sentiment unanime qui « a réuni toutes les opinions, toutes les classes de citoyens », mais dès le lendemain 30 il paraît plus incisif : « Le peuple à qui seul est due la victoire de ce jour, n'a point versé son sang pour être exposé à retomber dans quelques mois sous le régime insolent qu'il a trop longtemps subi ». Cependant, le 31, après encore avoir exalté le « caractère héroïque et magnanime » de la révolution, ce journal développe une autre constatation d'importance : « L'ordre continue de régner dans Paris, le calme et la confiance renaissent » et alors le souci politique va dominer presque exclusivement. Dès le 2 août un article significatif traite des garanties données à l'ordre et de celles qu'on doit à la liberté : « Beaucoup

---

208 Cf. le n° des 30 et 31 juillet et 1er août.

d'âmes ardentes ont vu dans la révolution qui vient de s'opérer l'aurore d'un gouvernement populaire. Mais ce gouvernement est-il possible ? » Non, il ne l'est pas, les étrangers nous voyant flotter dans le vague des théories, sans pouvoir fixe, sans gouvernement arrêté, pourraient bien nous envoyer encore leurs armées : il faut accepter le duc d'Orléans, et savoir oublier ses convictions personnelles « un moment » « pour ne voir qu'une nécessité qui prime toutes les autres, celle de l'ordre, de l'union et de la confiance » et se résigner, si généreux qu'on ait le cœur, à ce sacrifice momentané.

Ainsi le *Courrier français*, à la pointe du libéralisme, négocie-t-il noblement ce virage dangereux qui mène de la communion sociale à la conclusion politique ; il va retrouver, évidemment, l'ensemble des confrères libéraux. Car après l'exaltation du peuple combattant, une seconde dominante, immédiate, caractérise la thématique de ces journaux : le calme régnait immédiatement après les combats. Que le peuple se soit soulevé était déjà une surprise, et la seconde, au moins aussi délectable, est qu'il se soit arrêté, et reprenne le travail ! Voici par exemple le même *Courrier français* du 3 août : le peuple retourne au travail et « n'a pas l'air de s'apercevoir qu'il a fait en trois jours ce qu'on n'a jamais vu de plus beau sous le soleil » ; au moins ce journal en tire-t-il argument pour demander « le bon emploi de la victoire » : « Soyez à la hauteur de ce peuple dont la grandeur étonne le monde » ! Mais le *Journal des Débats* qui, le 6 août, admire que Paris ait repris les habitudes d'une vie calme (« c'est un rêve »), s'attaque le 7 aux « quelques esprits ardents et généreux » qui réclament la république : que l'on essaie ! Il n'y avait personne le 28 juillet pour la vouloir ; la révolution, « c'est le peuple de Paris qui l'a faite »<sup>209</sup> : l'argument populaire est retourné au profit de l'ordre.

Et c'est bien l'essentiel. Le *Journal des Débats* n'est, certes, ni le premier ni le seul journal libéral à unir peuple, révolution et ordre. Le *Courrier français* du 8 août écrit : « La révolution du 29 juillet a été faite dans des vues d'ordre ; c'est pour cela qu'elle a trouvé l'unanimité. Le peuple à qui elle est due était animé de ces idées d'ordre qui sont le sentiment dominant en France, il leur a rendu par sa conduite un admirable hommage. Si la révolution perd ce caractère, elle trouverait bien vite une forte opposition, et les heureux résultats qu'elle doit produire seraient compromis [...]. Les hommes du peuple qui ont si admirablement combattu et qui ont repris leurs travaux aussitôt après la victoire ne pourraient-ils pas aussi [i.e. comme les jeunes bourgeois républicains] imaginer et souhaiter un ordre social où leur place fût un peu meilleure ? S'ils appuyaient leurs prétentions sur la force, que deviendrait

209 Le *Journal des Débats* nuancera, ou plutôt corrigera nettement cette idée le 4 octobre : « Cette classe, malgré son héroïsme, eût été vaincue si elle n'eût été soutenue par la population entière, dont l'esprit s'était manifesté aux dernières élections. »

la France ? L'exemple de l'ordre est venu de ceux qu'on a trop longtemps cru disposés à le troubler. Est-ce des classes éclairées que viendraient des exemples de perturbation et désordre ? » Le *National*, dès le 1er août, note que « Paris a déjà repris ses occupations... Le peuple tout entier est admirable de sagesse et de dévouement » ; qui évoque le 3 août « tout ce qu'il y a de sage et de généreux dans les idées et les sentiments des masses » souligne le 4 que « la France a besoin de liberté et d'ordre », qu'elle possède désormais la liberté mais que l'ordre est plus difficile à obtenir ; et le 6 il insiste : « La situation de Paris est grave », il importe de défendre l'ordre. Le *Constitutionnel* sait, à son habitude, asséner les formules définitives : « Cette révolution, née du principe de la résistance légale, a été faite dans l'intérêt de la vraie liberté, qui ne va pas sans l'ordre public ; toutes les classes y ont pris une part active. Elle a signé la plus touchante unanimité de vœux et de principes » (1er août). Le 9 août il invite à la patience : le peuple de Paris n'a-t-il pas donné le bon exemple en se retirant, en laissant à d'autres, qu'il juge plus instruits, le soin de recueillir pour la liberté les fruits de la victoire ? Peuple exemplaire, peuple modèle par son « admirable désintéressement » (14 août) ; ah ! il « savait bien, ce brave peuple de Paris, qui a repris ses travaux le lendemain de sa victoire », qu'ordre et liberté ne font qu'un (15 août).<sup>210</sup>

A ce point de vue, c'est bien l'alliance de deux constatations – le peuple a fait la révolution et il a retrouvé instantanément son calme et ses travaux – qui fait la merveille « incomparable »<sup>211</sup> de Juillet. Révolution merveilleuse en effet, qui éclate et s'apaise comme par miracle, en moins d'une semaine. Le problème sera de composer la rupture avec la continuité. Les libéraux s'y entendront très bien. L'éloge dithyrambique d'une part et l'interprétation

210 Un mois plus tard, le 13 septembre, le *Constitutionnel* reprend ce thème du peuple et trouve des accents nouveaux dans un article sur l'« Aspect de Paris » en septembre 1830 : les citoyens des classes inférieures, « on a assez loué leur courage ; nous vanterons en eux des vertus plus modestes : leur probité et leur modération [...] le mot populace est à jamais rayé de la langue française [...] quand nous voyons un homme en tablier et en veste, nos regards se reposent sur lui avec plaisir [...] de nos jours, point de vues intéressées, surtout dans le peuple ; on a voulu conserver et non pas conquérir. Le seul but des ouvriers en prenant les armes a été de défendre leur industrie, menacée par le despotisme ; ils n'ont quitté le danger que pour retourner au travail [...] nos bons et simples artisans ... se sont calmés d'eux-mêmes ; ils sont rentrés tout fumants dans leurs ateliers, et n'ont conservé de leur victoire que le souvenir et l'honneur de nous avoir tous sauvés » etc. Le lecteur d'aujourd'hui n'est-il pas tenté d'évoquer, en lisant ces expressions dignes d'une anthologie, le *Fanal de Rouen* et son illustre collaborateur, M. Homais ?

211 Cf. par exemple le *Courrier français* du 29 juillet : « Nous n'avons plus rien à envier aux temps anciens ; Paris a dépassé dans ces trois jours toutes les républiques antiques » ; le 3 août : « Une révolution à laquelle aucune autre n'est comparable » ; ou le *National* du 9 août : les événements prodigieux ont en moins de quinze jours transformé « cette glorieuse France, qui n'avait encore rien fait d'aussi extraordinaire » ; « cette révolution sera l'étonnement et l'admiration du monde. L'histoire n'a rien à lui comparer ; elle est l'événement le plus grand des annales humaines », etc.



politique d'autre part concordent : le « peuple » a tout fait, c'est-à-dire tout donné au peuple français, lequel, dans son ensemble, refuse naturellement le désordre et connaît la nécessité des lois puisqu'il vient de punir le parjure qui les avait violées.

Cette utilisation politique de la révolution, qui se transcrit dans les journaux libéraux, ne doit point, cependant, faire négliger le principal, à savoir que l'énormité de l'événement laisse dans la mémoire collective une évaluation nouvelle du « peuple » : il est désormais, de fait et en droit, inséparable de cette révolution dont le nouveau régime commémorera le souvenir chaque année. Voilà pourquoi cette modification immédiate<sup>212</sup>, mesurable par la confrontation des articles parus dans les mêmes journaux quelques semaines avant et après les Trois glorieuses, sera fondamentale pour longtemps. Quoiqu'il arrive ultérieurement, cette appréhension nouvelle du peuple contraste si fortement avec les appréciations qui avaient cours, léguées par les souvenirs d'une autre révolution, qu'elle peut commencer à les remplacer. En effet, si la révolution de 1830 paraît incomparable, c'est parce que, en fait, on la compare inévitablement avec celle de 1789 et qu'elle semble, d'abord, en différer : justement en raison du rôle joué par le peuple qui avait, selon les historiens en vogue, fait passer la France de l'enthousiasme libérateur de 1789 à la Terreur de 1793.

L'idée de la différence entre le peuple de 1830 et celui de 1789 apparaît très vite, accommodée aux vues particulières de chaque journal. Voici par exemple le *National* du 9 août : « La révolution de 1789 avait été entreprise avec les mœurs et l'inexpérience de l'ancien régime ; celle de 1830 l'a été avec les mœurs et les idées que nous devons à la révolution. Quarante ans de discussion, de guerre d'anarchie et d'organisation n'ont point passé vainement sur nos têtes, ils ont déposé dans tous les esprits, depuis les premières jusqu'aux dernières classes, les mêmes semences de dignité, d'ordre et de liberté réelle » et c'est pourquoi le gouvernement doit être en harmonie avec « l'état des esprits et des mœurs ». Le 18 septembre, le même journal reviendra sur l'« infinie différence entre 1789 et 1830 » et l'attribuera en partie au fait que le peuple d'aujourd'hui n'est plus la multitude « ignorante, abrutie, affamée, sanguinaire » d'autrefois. Le *Journal des Débats* du 17 août part de la même idée pour aboutir à ses propres conclusions : « Telles sont les habitudes de travail et de bonne conduite prises par le peuple à l'école de la civilisation moderne, qu'une révolution s'est accomplie sans ébranler les fondements de la société. Je ne connais rien qui confirme davantage les espérances des partisans de l'instruction populaire.

212 Cf. par exemple le *National* du 1er septembre, qui le rappelle : celui qui, le matin du 26 juillet, eût deviné que le peuple « tant accusé, tant redouté dans sa misère », pour une question de liberté de la presse ne quitterait pas le champ de bataille avant de voir disparaître le vieux drapeau sur les Tuileries, n'eût pas été cru.

Notre première révolution a été sanguinaire et violente, parce qu'elle s'est faite à l'aide d'une population élevée par l'ancien régime, c'est-à-dire ignorante, aveugle, sans instruction, sans idées, n'ayant de guide et de maître que ses passions. La révolution de Juillet a été humaine et modérée, parce qu'elle s'est faite à l'aide d'une population élevée par le nouveau régime, et qui, en dépit des obstacles qu'y mettait le bigotisme, commence à s'éclairer et à s'instruire de ses droits et de ses devoirs ». <sup>213</sup> De même encore le *Courrier français* du 25 septembre <sup>214</sup> ; ou le *Constitutionnel* qui oppose les deux révolutions en soulignant le contraste entre les deux peuples : « C'est en cela que notre révolution diffère essentiellement de celle de nos pères. Ils ont été grands et sublimes dans la lutte ; mais le succès les a trouvés moins sublimes et moins grands. Alors beaucoup de patriotes ont paru ne renverser les seigneurs que pour devenir maires, et les intendants que pour être *préfets* ; alors les classes inférieures elles-mêmes rêvaient les places et les emplois, et chacune voulait sortir de sa sphère. De nos jours, point de vues intéressés, surtout dans le peuple ; on a voulu conserver et non pas conquérir ». <sup>215</sup> Il est clair que l'on aime d'autant plus constater et vanter les progrès accomplis par les masses populaires, qu'il importe de faire des années 1789-1793 un repoussoir plutôt qu'un modèle – dans ce secteur de l'opinion.

C'est le fantôme de 93 qui rôde ; il est d'ailleurs serviable et on sait l'utiliser <sup>216</sup>. Et pourtant l'interprétation immédiate de la nouvelle révolution,

213 Pensées proches, le 26 août, sur le peuple plein de bon sens qui a fait une bonne et glorieuse révolution. Inversement, lorsque des attroupements pousseront des cris de mort contre Polignac, le *Journal des Débats* accusera ceux qui demandent au peuple du 29 juillet (1830) de faire un deux septembre (1792) : que l'on songe au passé ! Trois ans d'émeutes, de massacres ont conduit la démocratie sous la botte d'un soldat, pour finalement « cuver dans l'esclavage toutes les orgies de la liberté », « songeons à nos pères qui furent malheureux pour avoir été coupables ! ».

214 « Le peuple de 1830 est bien plus éclairé, bien plus habile, bien plus avancé dans la science de la liberté que celui de 1792 ».

215 Le 13 septembre ; et de même le 11 novembre : « D'anciens et amers souvenirs égarent quelques imaginations. Rien dans le présent ne ressemble à ce que nous avons vu. Où sont ces masses de prolétaires sans instruction que la voix d'un tribun poussait aux excès ? » La population parisienne, instruite et généreuse, aime l'ordre, comme l'a prouvé la dernière révolution.

216 Pas nécessairement dans un sens conservateur, et cela pourrait être un indice notable de l'assurance des partisans du régime. Cf. par exemple le *Courrier français* du 6 octobre, particulièrement significatif parce qu'il reconnaît que des lecteurs ont marqué leur dissentiment avec la rédaction : « L'espèce de terreur qu'avaient fait naître les clubs, sera complètement dissipée. On conçoit à peine l'effroi que ces réunions avaient produit ; il semblait que le jacobinisme eût reparu plus terrible qu'en 1793 ; des lettres nous pleuvaient pour nous reprocher notre allure révolutionnaire, et bon nombre de ces hommes prompts à s'effrayer ont regretté peut-être un moment que la révolution du 20 juillet eût été faite », mais heureusement, la raison a repris le dessus sur ces terreurs qui ont « quelque chose de niais » et il importe beaucoup que l'on ne secoue tout à fait ce sentiment. Le même journal déclare, le 17 octobre : il ne faut pas s'effrayer de ce que le peuple s'irrite des élans d'indulgence pour les anciens ministres, « qu'on ne craigne point le retour de 1793 et de toutes ses

telle que la proposent tous les journaux libéraux, semblait exclure sa présence. Car la pensée libérale sur le sens à donner aux journées de Juillet frappe par sa netteté : 1830 n'est pas 1789, ne doit pas l'être et ne le sera pas. Voilà l'idée de base, idée-force en ce qu'elle repose sur une théorie et sur une volonté.

Les deux journaux qui soutiennent le plus fermement cette thèse sont le *National* et le *Journal des Débats*. Dès le 1er août le *National* l'expose d'autant plus volontiers qu'il pense ainsi démontrer que, (sur ce point au moins à la différence de ses assertions sur « le peuple »), la réalité confirme ses prédictions. « Quand nous affirmions qu'il n'y aurait pas de révolution, nous entendions seulement qu'il n'y aurait pas de bouleversement social : la tranquillité de Paris après un aussi grand événement le prouve assez aujourd'hui ». Le lendemain 2 août il explique : « La glorieuse révolution qui vient de se faire complète la révolution de 1789. Celle de 1789 a été la conquête de la liberté dans l'ordre civil, religieux, intellectuel ; celle de 1830 sera la conquête du vrai gouvernement représentatif ». Le 9 août il oppose l'ancienne et la nouvelle révolution en fonction de l'état des mœurs ; le 13 août, disant sa confiance dans le ministère, il le loue de comprendre des hommes qui connaissent les affaires depuis quinze ans : sans doute y eut-il des temps où toutes les traditions purent être mises de côté, « mais ces temps sont ceux des révolutions complètes et fondamentales, comme celle de 1789, dont le but est de tout bouleverser pour tout reconstruire ». Etant donné qu'en 1789, tout était mauvais, des jeunes gens furent appelés à tout refaire, mais réfléchissons bien que « nous ne sommes pas en 1789, mais en 1830. Aujourd'hui il fallait modifier, il ne fallait pas détruire. En 1793 on se battit, et on égorga ensuite. En 1830, on s'est battu, et on n'a point égorgé [...] ; c'est que la révolution de 1830 est la modification, et non la destruction de l'état social ». Le 21 août, polémique avec les journalistes légitimistes qu'il accuse de pousser au désordre, il assure : leurs espoirs les trompent. « La France est à la fin des révolutions » et il y a longtemps que nous avons dit « qu'il n'y avait point de bouleversement social, qu'il y aurait

---

horreurs ; il n'y a aucune tendance anarchique dans les masses [...] un bouleversement social n'est plus à craindre chez nous ». Au même moment, le *Constitutionnel*, à propos des clubs populaires, écrit : « Croirait-on qu'il est de braves gens qui reculent devant les clubs populaires jusqu'à préférer des congréganistes ? » (11 octobre) ; le 17 il conclut que « la crainte puérile du retour de 1793, qui ne peut revenir », doit disparaître devant une meilleure appréciation de la situation. Le *National* se prononce dans le même sens : « L'argument général des inquiétudes naît du rapprochement involontaire et spécieux que fait chacun dans ses souvenirs, entre les symptômes révolutionnaires d'aujourd'hui et ceux de 1791 à 1793 » (14 septembre) ; de tels rapprochements sont fallacieux : « La révolution de 1789 a conduit nécessairement aux malheurs et aux excès de 1793. La révolution de 1830 ne conduira à rien de semblable » et les hommes qui l'appréhendent se trompent : le peuple d'aujourd'hui est bien changé (18 septembre). Dans un sens contraire, cf. le *Journal des Débats* qui (le 10 septembre) défend la chambre contre les propositions de la remplacer : attention ! « qui osera dire qu'en 92 la France voulait les hommes de 93 ? ». Mais ce journal, aussi, souligne que la révolution de 1830 a été calme et modérée, très différente de 1793 (25 novembre).

un simple changement d'individus, un *accident*. Le mot qu'on nous reprochait tant s'est vérifié, et il se vérifiera tous les jours davantage ». <sup>217</sup> Le 13 septembre il explique que la révolution de 1830 ne fut pas une épreuve de force comme la France en a beaucoup connu, toujours facile à renouveler en faveur d'une quelconque utopie, mais qu'elle signifie la victoire du droit et de la loi sur le fait du pouvoir, et qu'ainsi « il est arrivé dans notre pays ce qui devait y arriver une fois, pour que la révolution, commencée en 89, fût vraiment terminée ». Le *National* reprend ainsi l'idée souvent exprimée alors, que la révolution de 1830 termine celle de 1789, qu'elle est la dernière révolution possible, et il répète le 21 septembre l'idée qu'il a défendue dès le 1er août, la distinction fondamentale entre une révolution sociale (comme en 1789) et une révolution politique (celle de 1830) : « Si quelqu'un y voit une révolution, non pas politique mais sociale, qu'il le dise » ! Cette séparation volontaire, systématique, des deux domaines constitue et la base et la finalité des argumentations, elle se prétend fondée sur l'histoire et elle se découvre essentiellement politique. Certes il y aurait quelque danger à ce que des esprits spéculatifs fissent « alliance avec les instincts de justice, et les vagues désirs d'égale répartition des biens de ce monde qui de tout temps ont conduit le peuple ». <sup>218</sup> Mais cet éventuel danger est de peu d'importance pour le présent puisqu'il apparaît que la révolution de 1830 est la dernière concevable, puisqu'elle n'est pas sociale, puisqu'un peuple désintéressé s'est montré avant tout soucieux de la loi. On peut avoir confiance.

C'est sur une ligne politique proche que se développent les pensées au *Journal des Débats*, qui dès la nomination, comme lieutenant général, du duc d'Orléans, y a vu « une mesure de salut et de sécurité publique ». <sup>219</sup> Le 5 août il définit sa position : nous ne sommes pas en 89, mais en 1830, « il ne s'agit pas, comme au premier jour de la révolution, de refaire la société de fond en comble », mais simplement de constituer « la monarchie représentative ». Le 9 août il souligne que la révolution de 1830 est consommée et « il faut

---

217 Cf. en effet ses articles des 12 (où se trouve le mot *accident*), 14 et 21 février 1830.

218 Cf. le *National* du 30 septembre. L'analyse sociopolitique qui y est développée est surtout relative aux clubs populaires ; elle est particulièrement significative : une révolution a satisfait les intérêts des riches, quand les spéculatifs (venus des classes aisées) se sont résignés et renoncé à l'application immédiate de leurs théories, et si le peuple se contente des modestes améliorations apportées à sa peine, alors la révolution s'arrête. Comme ces trois conditions sont alors réunies, les classes intermédiaires s'interrogent sur la persistance d'un esprit révolutionnaire (dans les clubs) : l'analyste répond que si l'on peut en effet y voir « voltiger une étincelle échappée de l'embrasement de notre première révolution », il n'y a pas aujourd'hui de matières inflammables offertes à cette étincelle, et les clubs, « seul moyen que tout ressentiment éclate et soit connu », ne sont pas à craindre.

219 Dans son numéro daté des 31 juillet et 1er août.

qu'elle soit complète ». <sup>220</sup> Entendons bien qu'il s'agit uniquement du domaine politique, ou encore, 1789 ayant eu lieu, que 1830 doit seulement achever ce qui avait été entrepris et mal terminé : « 1830 vient de couronner 89. La révolution avait fait une société toute nouvelle, il lui restait à faire un Roi » explique-t-il le 10 août ; et aujourd'hui « la dynastie d'Orléans est le dernier résultat de la révolution de 89. » Cette révolution, qui a mis l'élection populaire et le suffrage parlementaire à la place de la muette obéissance ; la liberté de la presse à la place des *privilèges du Roi*, la liberté de conscience à la place de la domination exclusive de l'Eglise romaine ; cette révolution qui a partout substitué l'acquiescement volontaire à la dépendance aveugle, devait substituer aussi la souveraineté donnée par le choix du peuple à la souveraineté donnée par le droit de la naissance. C'est ce qui vient d'être fait. Un changement de dynastie est donc le signal de la clôture des révolutions plutôt que de leur ouverture « comme le prouve l'histoire des Mérovingiens, des Carlovingiens, des Capétiens etc. : rien désormais ne peut plus embarrasser ou retarder la marche de nos destinées à la seule condition qu'on ne prétende pas hâter leur course : que tout se passe régulièrement, dans les chambres – et non plus, comme en 89, sur la place publique. » Pas de troubles ! il s'agit de conserver et de développer, légalement ! Pas d'excitations malsaines ! Et quelques jours plus tard, le 14, le *Journal des Débats*, réécrivant l'histoire de la « semaine de merveilles » lui attribue comme caractère distinctif le fait que la révolution « a été sans enthousiasme, ce qui fait qu'elle a marché vite et bien », avec sang-froid. Le résultat, très louable, en est que « rien presque n'est changé aux habitudes ordinaires de la vie civile, les députés, en habits noirs, vont dîner chez le prince qu'ils viennent d'élire, comme des bourgeois chez un de leurs amis » ; ah ! oui, « en fait de révolution, nous sommes devenus bien habiles. Pour ceux qui se rappellent nos luttes passées, quelle grande époque que la nôtre ! Quel calme glorieux ! » En effet, quand on sait se souvenir, quel triomphe ! Et l'on peut bien, maintenant, assumer pleinement sans craintes ni regrets cette bonne vieille révolution de 89, dont on avait, tout libéral que l'on fût, un peu honte : car c'était le temps des peurs et des assassinats, le temps où notre liberté épouvantait le monde, et où la France allait tomber sous le joug impérial et militaire. « Aussi en étions-nous venus à laisser calomnier

---

220 Cette idée, le *Journal des Débats* la reprend le 27 août : « Nous venons d'accomplir la dernière révolution dont nous fussions capable : le pouvoir absolu a subi sa dernière défaite » ; on a vu que le *National* du 21 août la soutenait vigoureusement. Cette idée est importante à plusieurs égards : d'une part, dans l'atmosphère du temps, la révolution de 1830 peut bien paraître signifier qu'enfin la synthèse manquée par la Restauration entre l'ancienne et la nouvelle France s'accomplit, et l'on sait que des historiens comme Augustin Thierry la feront leur ; d'autre part, à plus long terme, on sait aussi que cette idée de dernière guerre ou dernière révolution, ou même de fin de l'histoire, c'est une illusion récurrente et parfois un facteur puissant d'explication-manipulation (ceci dit pour l'époque moderne et pour une pensée profane).

cette époque si féconde en grandes choses. Ainsi la conscience publique osait à peine défendre 89 et ses puissantes réformes ; ainsi le protestantisme politique avait aussi subi son édit de Nantes ; beaucoup étaient honteux de l'ère nouvelle, beaucoup l'oubliaient ; les plus hardis en parlaient tout bas. Nous étions tristes et abattus quand on parlait de la révolution, en raison de l'enthousiasme qu'on nous avait inspiré », mais « aujourd'hui le mode des révolutions a changé : trente-six heures et le pavé des rues ont suffi à accomplir le changement le plus merveilleux dont une monarchie ait entendu parler : tant notre expérience a réformé tout cela ! » D'où il s'ensuit que « désormais la révolution du 29 juillet sera la révolution modèle : ce qui doit bien rassurer les peuples. Nous, par exemple, révolutionnaires bourgeois, nous avons eu de plus nobles causes à notre révolution que 89 qui avait déjà tant de raisons » puisque nous étions en pleine victoire quand est venu le 29 juillet, et que le peuple s'est battu pour un principe et qu'il apparaît clairement que cette révolution, « c'est l'ordre »<sup>221</sup>. L'on peut donc estimer que maintenant, « tous les modes sous lesquels la force est reproduite s'étant épuisés chez nous, il ne serait plus de pouvoir [...] à espérer pour un peuple qui aurait épuisé le gouvernement constitutionnel ».

Résumons : 1830 n'est pas 89. 1830, c'est la dernière révolution possible et pensable pour la France, le peuple veut l'ordre, tout va bien. Cette ferme assurance, que professent nombres d'hommes politiques dans la définition de l'après-Juillet<sup>222</sup>, le *Courrier français* ne la partage pas et son cas est particulier. Dans cette constellation libérale il représente les insatisfaits : non qu'il ait jugé insatisfaisante la révolution elle-même puisque, comme tous les confrères libéraux, le *Courrier français* en a célébré le « caractère héroïque et magnanime »<sup>223</sup> ; plus qu'eux, sans doute, il s'est déchaîné haineusement contre la Restauration, « une époque de honte et de malheur. Il faut en effacer jusqu'à la trace ».<sup>224</sup> Mais s'il exprime des sentiments du même ordre qu'eux sur l'admirable retour du peuple au calme et sur la reprise du travail, il se différencie par son hostilité aux mesures que prend le nouveau pouvoir : la voie

221 Des idées proches reviennent le 3 octobre : la révolution de 89 fut indomptable, et ne connut ni but ni frein ; mais celle-ci a voulu la monarchie constitutionnelle et le frein des lois. C'est celle d'une nation « qui tend à l'ordre tout entière ». De même encore, le 16 octobre, à propos de l'abolition de la peine de mort pour motifs politiques, le *Journal des Débats* relève que « c'est la marque éclatante qui vient de séparer notre révolution de 1830 de celle de 89. » Cf. aussi le 27 octobre où, sur une question de politique intérieure, ce journal critique ses adversaires : vouloir une régénération complète, sur le modèle d'une des constitutions mort-nées de notre première révolution ? Pour « refaire à nos dépens l'expérience qui a coûté si cher à nos pères ? »

222 A commencer, évidemment, par Guizot qui lutte à ce moment pour imposer à la Chambre sa conception de la révolution de 1830. Cf. aussi Bignon dont le discours du 13 novembre est cité par le *Journal des Débats* et par le *Constitutionnel* du 14 novembre.

223 Cf. le 31 juillet (n° 212 bis).

224 Le 5 août. Ces violentes attaques contre les vaincus se trouvent passim dans nombre de numéros. Cf. par exemple les 2, 5, 7 août, et surtout le 6.

où l'on s'engage ne lui plaît pas du tout. Son animosité vient de ce que, parmi ses rédacteurs, certains semblent avoir été républicains : des articles disent la déception, expliquent comment elle fut surmontée par abnégation, par sacrifice volontaire des convictions au bien commun.<sup>225</sup> Aussi ne trouve-t-on pas dans ce journal de parallèle antithétique entre 1789 et 1830<sup>226</sup>, mais plutôt, semble-t-il, une aspiration révolutionnaire frustrée : la modération systématique des gouvernements et du libéralisme tel qu'il se réalise, fait que la révolution de 1830 ne lui paraît pas assez révolutionnaire. On peut toutefois noter que, le 22 septembre, le *Courrier français* déclare estimer fort les résultats obtenus par le changement de dynastie, et s'interroge sur l'attitude à prendre : faudrait-il user contre ce pouvoir des mêmes moyens que contre le précédent ? Non, « ce serait continuer la révolution, et ce n'est pas en continuant les révolutions qu'on les termine » ; rappelons-nous 1791 et les années fatales qui suivirent : « Si la révolution de 89 avait pu s'arrêter à temps, elle se terminait glorieuse et inébranlable ; elle ne l'a pas pu, elle a dû même, pour n'être pas vaincue, pousser ses principes jusqu'à leurs dernières conséquences ; il lui a fallu être terrible pour être. Mais ce serait une grande marque de légèreté de prétendre qu'il faudrait aujourd'hui suivre les errements de notre première révolution [...] il ne s'agit plus de renverser, mais de réédifier ». Le journal est ainsi passé de l'abnégation proclamée au consentement motivé. Il rejoint ainsi *volens nolens* l'ensemble de la presse libérale.

Pas de problèmes d'identité pour le *Constitutionnel* ! Aucune propension à s'en créer par des spéculations théoriques ! La révolution de 1830 est « nationale » et ce mot dit tout. Lorsque le 11 septembre il fait grief au gouvernement et aux députés d'avoir mal compris la révolution de Juillet, il expose simplement que « la nation française a reconquis son indépendance » et qu'en conséquence il fallait « écarter sans pitié du pouvoir les hommes que le gouvernement de l'invasion y avait appelés pour être les auxiliaires de ses desseins ». Lorsqu'il note, le 24 novembre, la sourde inquiétude de l'opinion publique, il s'interroge sur la révolution de 1830, mais se contente de discerner finement qu'elle n'a pas été produite par l'esprit révolutionnaire, lequel, comme on sait, marche de destruction en destruction, mais par l'esprit de liberté, lequel représente, comme on sait également, l'humanité, la justice, l'ordre. Les carences intellectuelles ne doivent pas faire oublier son intelligence commerciale. Le *Constitutionnel* jouit encore de toute sa popularité ; il exprime

225 Cf. par exemple le 2 août ; le 8, après avoir développé ce thème, le journaliste conclut : « Surtout ne nous arrêtons pas puérilement à des questions de mots ; quand un pays est libre et heureux, qu'importe que ce soit sous le nom de république ou de monarchie ? »

226 Sauf erreur de ma part ; cf. cependant le 11 août : le *Courrier français* publie un article signé D. P. et écrit le 5 août, où il est dit : « Nous sommes arrivés à la clôture de la révolution : il faut finir par où elle a commencé », la grande victoire de juillet 1830 l'a reportée au 14 juillet 1789.

les sentiments, vagues et puissants, qui animent une grande partie de l'opinion publique et que l'on appelle « nationaux ». Or cette conscience de « nationalité » est satisfaite de la révolution, refuse qu'elle soit mise en question et est prête à la défendre. La garde « nationale » le montrera.

Mais les semaines qui suivent l'instauration du nouveau régime sont marquées par des événements qui mettent en cause cette belle idée unanimiste de la révolution que diffusent les feuilles libérales. Événements en théorie et à proprement parler déconcertants ; pire : en pratique ils touchent directement les journalistes eux-mêmes puisqu'il s'agit au début de « coalition » d'ouvriers, imprimeurs parisiens, c'est-à-dire premiers combattants de Juillet ! Une agitation naît, qui se prolonge par des grèves, elles-mêmes suivies de divers mouvements en province ; les uns, ouvriers, à Lyon, Rouen, etc. ; d'autres, politiques, dans le Midi et en particulier à Nîmes où se raniment les hostilités entre protestants et catholiques. A Paris, des associations populaires, des clubs, vont entretenir et développer une propagande démocratique, ils se heurtent à la résistance spontanée de commerçants et la chambre en discute passionnément. Quant au ministère, il assiste à tous ces désordres, impuissant : on n'osait alors montrer un soldat dans la rue et l'armée elle-même était travaillée de mouvements divers ; puis il fera intervenir la Garde nationale, reconstituée sous le commandement de La Fayette. Elle rétablit progressivement l'ordre, en douceur d'abord ; mais lorsqu'à la fin de l'année l'agitation grandit et devient menaçante, elle assurera fermement la victoire du gouvernement.

On sait qu'il ne s'agit encore, pendant ces mois, que des prémisses des mouvements similaires, mais beaucoup plus graves, qui troubleront, qui ensanglanteront les premières années de la nouvelle monarchie. Entre ces tumultes, les manifestations spécifiquement populaires (grèves, troubles de Paris et de Lyon) intéressent au premier chef parce qu'elles posent une question embarrassante à l'idéologie libérale triomphante : leur seule existence paraît la démentir. Comment le peuple qui a fait la révolution pourrait-il se dresser contre cet ordre nouveau, « national », libéral, qu'il a lui-même voulu ? Il a gagné et on le félicite : de quoi se plaindrait-il ? Et pourtant il se plaint ou, du moins certains se plaignent. Comment, au jour le jour, des hommes de convictions libérales vont-ils traiter ces questions imprévues ?

Ils les jugent inadmissibles et c'est bien par une fin de non-recevoir qu'ils répondent. Le refus global et motivé est diversement modulé. Un chef-d'œuvre est immédiatement fourni aux journalistes par le baron Charles Dupin (le frère de Dupin l'aîné), qui adresse aux imprimeurs (en l'occurrence au *Globe*) ses *Conseils aux ouvriers de Paris*.<sup>227</sup> Petit texte remarquable par sa

227 Le *Globe* publie intégralement sa lettre à « Mes anciens et bons amis » (Dupin a été professeur au Conservatoire des Arts et Métiers). Compliment sur leur bravoure, évocation de Fleurus, Arcole,



duplicité (compréhension chaleureuse et incompréhension radicale) et son habileté manœuvrière, et qui déjà esquisse les arguments de la presse libérale. Celle-ci, en effet, doit s'employer à faire en sorte que ces problèmes sociaux entrent dans un cadre d'idées libérales. Or, on l'a vu, ces questions constituent précisément un espace aveugle de la pensée libérale, pensée essentiellement politique où la société est définie en fonction et en vue de la façon dont elle doit être gouvernée. Considérés en soi, les problèmes ouvriers n'entrent pas dans ces schémas sauf à les y contraindre, ce qui précisément importe alors d'autant plus aux libéraux qu'ils jugent la révolution de 1830 – on le sait – comme une révolution politique et non sociale, et qu'il faut qu'elle ne soit pas sociale afin que les errements de 1789-1793 ne se reproduisent pas. Ainsi, pour Dupin, la conclusion est la suivante : issu d'une révolution unanime, le nouveau régime est « populaire » et le « peuple » ne peut agir contre le peuple, sauf à ne pas comprendre ses « véritables » intérêts. Tel est bien le canevas sur lequel les journalistes travailleront.

---

Marengo, Austerlitz et Iéna; sur leur désintéressement; sur leur bonté à l'égard des adversaires. «Voilà ce qui est sublime: voilà ce qui vous place au-dessus de tous les peuples qui ont conquis leur liberté, les armes à la main, dans les rues, dans les maisons, sur les places d'une cité livrée au déchirement de la guerre civile.» «On n'a pu vous vaincre par la force, on veut vous perdre par la trahison, nous le savons, vos ennemis sont désespérés d'avoir vu votre sagesse mériter l'admiration et l'amitié, quand ils comptaient que vos excès mériteraient la haine et le mépris. Ils vont s'efforcer à présent, ils s'efforcent déjà d'empoisonner vos esprits avec de perfides conseils. Que vous prêchent-ils? De briser des machines!... Ils vous disent qu'en les brisant vous aurez plus de travail... Et qui donc, mes amis, vous donnera du travail quand vous aurez ôté tout moyen de vous en donner aux chefs d'atelier que vous aurez ruinés?» «Il y a cent ans, il y avait presque pas de machines en France, à en croire les ennemis des machines; l'ouvrier de ce temps aurait dû nager dans l'or. Ah! Bien loin de là, mes amis: à cette époque, le pauvre ouvrier français n'avait pas de quoi acheter des bas et des souliers, non plus que du linge: il était sans meubles, et il n'avait pas même le cœur de raccommoder ses vieux habits qu'il portait tout déchirés. Voilà quel était son malheur lorsque l'industrie ne possédait pas de machines. Il y a quarante ans, quand la révolution a commencé, quand vos pères ont pris la Bastille, que défendaient, non pas des régiments de la garde royale, mais une poignée d'invalides, demandez à nos vieillards si l'ouvrier était aussi bien vêtu, aussi bien nourri, aussi bien meublé qu'aujourd'hui: ils vous diront tous que non. Cependant, en 1789, Paris avait dix fois moins de mécaniques et de machines qu'en 1830. Si l'on détruisait aujourd'hui ces beaux instruments d'une industrie perfectionnée, avec lesquels la France produit tout ce qui fait votre bien-être et sa splendeur, nous n'aurions plus rien qui plaçât notre patrie au-dessus du pays des Napolitains, des Espagnols et des Portugais. Il faudrait qu'à l'imitation de leurs pauvres, leurs manouvriers, de leurs lazzaronis, vous allassiez sans chaussure et sans coiffure. Vous seriez encore plus malheureux que ces hommes dénués d'industrie, car vous n'auriez pas comme eux un soleil du midi pour vous aider à supporter l'abrutissement et la nudité.» «Vous trouverez, pour satisfaire vos justes réclamations, une administration qui, maintenant, est l'amie de l'ouvrier, et qui s'empressera de vous rendre justice: en venant à votre aide, elle remplira les intentions du roi des Français, de celui qui n'est pas un roi fier, et qui de plus est un roi brave, de celui qui vous chérit comme un frère d'armes, comme un père et comme un concitoyen. Conservez de votre modération. Demandez votre droit avec le calme, avec la dignité qui conviennent à des ouvriers que tout un peuple appelle des héros, et vous garderez votre gloire dans toute sa pureté. Par là vous déjouerez les machinations infâmes qu'enfantent les ennemis du bonheur de la patrie. Ouvriers français, conservez sans tache votre part de l'honneur français!»

C'est le *National* qui représente le mieux les attitudes et les thèses libérales. Suivons son argumentation, modèle du genre. Le 9 août, on y lit : la monarchie représentative « qui va se constituer pour jamais chez nous, comme elle s'est constituée en Angleterre après la révolution analogue de 1688, régira une société plus démocratique » : le jour même de l'intronisation de Louis-Philippe, l'euphorie est de rigueur ; et le 10 il assure : « Il n'y a plus à craindre à présent pour la tranquillité de la France ». Cependant, dès le 15 août cette assurance se modère : « La situation du gouvernement est belle dans l'avenir, mais difficile dans le présent ». Et le 17 un article intitulé « Les ouvriers » aborde le problème de front : « Depuis deux jours les bruits les plus faux et les plus exagérés se répandent d'heure en heure sur de prétendues scènes de violence dont on accuse la classe ouvrière » ; tout se réduit à une pétition, les ouvriers se sont battus avec héroïsme, sont rentrés dans leurs ateliers, montrent un esprit de modération et du bon sens : c'est le parti vaincu qui cherche à susciter des troubles avec des vagabonds, des misérables qu'on désigne calomnieusement sous le nom d'ouvriers, et les véritables ouvriers ne « songent ni à briser des machines, ni à exiger des salaires plus élevés, ni à tous les autres projets de violence dont on les accuse », car ils sont « trop éclairés pour ne pas savoir que l'amélioration de leur sort ne peut être que le résultat de la paix et du travail libre ». Au reste « c'est à la garde nationale qu'il appartient de prendre énergiquement le rôle qui lui impose sa noble institution », c'est-à-dire la défense de la propriété ; et que l'on sache bien que la révolution de 1830 n'a pour ennemis que les restes d'un infâme parti, celui des hommes de Coblenz et de 1815, « toujours incorrigibles et toujours anti-nationaux » ! Le lendemain 18, paraît un grand article intitulé « Le peuple », qui remet les choses au point sur le sujet : « Il n'y a pas aujourd'hui une classe particulière de citoyens qui s'appelle *le peuple* ; et quand on désigne par ce mot la classe ouvrière, on se sert d'une expression tout à fait impropre, dont l'origine est dans le vocabulaire des anciennes cours, et qui ne signifie ni ne doit signifier plus rien. Depuis 89, et surtout depuis juillet 1830, tout le monde est peuple, ou plutôt le peuple c'est tout le monde. Il est bien évident que c'est le peuple qui a combattu et vaincu, et que c'est pour le peuple que doivent être les résultats de la victoire ».<sup>228</sup> Mais il faut bien s'entendre sur ce combat et sur cette victoire : « toutes les classes de la société ont contribué à cette belle révolution, et c'est parce que toutes y ont contribué qu'elle a été faite en trois jours. Toutes avaient intérêt à

---

228 L'expression la plus caractéristique de ce texte serait sans doute : « Tout le monde est peuple, ou plutôt le peuple, c'est tout le monde ». Il me semble qu'elle n'aurait pas été bienvenue deux mois auparavant, et que seul le bouleversement révolutionnaire lui donne sa chance. Quelque vingt ans plus tard, un personnage de Flaubert dira à peu près la même chose au lendemain de la révolution de 1848 : le capitaliste M. Dambreuse, dans *l'Education sentimentale* (« car enfin, plus ou moins, nous sommes tous ouvriers ! »).

y coopérer ; toutes ont des droits égaux à en profiter. Il serait imprudent, peu politique et peu juste, de réclamer, en faveur de l'une de ces classes, très mal désignée sous le nom de peuple, toute la gloire de la lutte et tous les bienfaits de la victoire. La population ouvrière de Paris n'est pas le peuple : elle n'est, comme les artistes, comme les marchands, etc., qu'une partie du peuple, et ses intérêts, loin d'être distincts de ceux des autres citoyens, y sont au contraire intimement liés. Cette explication du mot peuple nous semble utile en ce moment, à cause de l'abus que des agitateurs pourraient en faire.» «Si l'on s'obstinait à ne voir le peuple que dans les classes ouvrières, on pourrait fort bien aussi prendre pour des ouvriers, pour d'honnêtes artisans sans travail, tous ces hommes sans aveu, hommes de police, vagabonds de toute espèce, qui formaient la plus grande partie des attroupements de ces derniers jours, et dont quelques-uns, arrêtés, ont été reconnus pour des ex-gendarmes, des repris de justice, ou des forçats libérés ; et l'on pourrait, enfin, pousser l'aveuglement ou la malveillance assez loin pour présenter cette agitation des plus vils intérêts comme l'expression d'un droit ou d'un besoin du peuple, idée qui, habilement exploitée, deviendrait peut-être un élément d'anarchie». «Aujourd'hui, heureusement, la masse des citoyens est assez éclairée pour mieux comprendre ses intérêts véritables que par le passé. Il est plus difficile de la rendre dupe des mots ; aussi nous ne craignons point que celui de peuple soit entendu par personne dans un sens autre que celui que nous avons indiqué ». On se doute que le *National* lui-même entendra bientôt le mot dans son autre sens, bien traditionnel, de classe. De toute façon, il ne poursuivra pas longtemps ces essais de sémantique intéressés qu'on peut juger assez hypocrites : l'actualité exigera des réflexions plus pratiques. Huit jours plus tard, le 27, un article sur «Des réunions d'ouvriers» distingue des meneurs, anciens espions déguisés en ouvriers et «de véritables artisans» aptes à comprendre que maintenant «des autorités justes et protectrices ont succédé à des autorités malveillantes et tracassières» : ceux-là manifestent pour le renvoi des ouvriers allemands et pour que l'on casse les machines, ceux-ci s'en sont retournés «satisfaits, même quand l'objet particulier de leur demande n'a pas été rempli». Et il est naturel que le peuple, conscient des services qu'il a rendus pendant les Trois jours, demande des améliorations matérielles de sa condition : «S'il se trompe, c'est de bonne foi, c'est avec des intentions droites et patriotiques» ; oui, le peuple a droit à tous «les bienfaits qui peuvent résulter pour lui d'un ordre social sagement réglé» ; mais l'appel du préfet de police invitant les ouvriers «à cesser leurs réunions», causes de pertes onéreuses de temps et de travail, occasions de troubles offertes «aux malveillants», doit être entendu.

Malgré quoi, le 3 septembre, nouveaux rassemblements, conduite répréhensible des ouvriers imprimeurs ! Alors le *National* se fâche : «Ceux qui

disent aux ouvriers imprimeurs : vous êtes pauvres, et vos maîtres sont riches, sont à la fois des ignorants et des mauvais citoyens [...]. Sans doute, il n'y a rien que d'honorable à demander du travail : mais celui qui en demande avec menaces s'expose à passer pour aimer mieux le trouble que le travail ». <sup>229</sup> Et le 12 septembre un article, purement politique, dira pourquoi l'on n'a pas à craindre d'anarchie : la garde nationale est là ; et d'ailleurs il faut bien se rappeler que « Paris n'eût jamais été dépavé ni barricadé, si la bourgeoisie ne l'eût pas permis. C'est la bourgeoisie qui, en fermant ses ateliers, ses magasins, ses boutiques, ses lieux de réunion, a mis sur le pavé autant de héros que d'ouvriers sans travail et sans pain ».

Curieux renversement ! Un mois et demi après l'événement, cette révolution que l'on disait faite par le peuple deviendrait une révolution octroyée par la grâce de la bourgeoisie ! Et certes il ne faut pas attribuer à ces articles une autre importance que celle d'indices (toujours discutables) d'opinions ; mais ils sont révélateurs de réactions circonstanciées, au jour le jour, et des motivations qu'elles s'inventent.

Le 17 septembre un article traite « Des demandes et de la situation des classes ouvrières » : les tumultes, et rassemblements d'ouvriers à Paris, Rouen, Limoges, Orléans produisent une impression pénible. On craint que la révolution « souillée par de tristes excès » mène à une désorganisation totale. Mais en réalité ce sont là les petites agitations qui suivent une révolution et on ne doit pas s'inquiéter : « Aucune prétention politique ne s'est mêlée aux idées qui ont guidé les hommes simples et sincères » dont les demandes ont troublé la tranquillité publique. Cependant il convient de faire attention : il est évident que « les classes qui vivent uniquement du travail de leurs mains n'ont pas acquis assez de lumières pour discerner nettement ce qui convient à leurs intérêts aussi bien qu'aux intérêts de tous », pour savoir que le succès même de leurs réclamations, « s'il était possible, ne tarderait pas à rendre leur propre sort plus mauvais », ils ne voient que le prix du pain ! « Plusieurs même, si vous persistiez à les raisonner, croiraient que vous prêchez dans votre propre

---

229 Le 4 septembre, nouvel article sur le même sujet : les ouvriers imprimeurs « persévèrent dans leur lutte imprudente contre l'ordre et contre leurs véritables intérêts ». Le 5 encore, sur les coalitions des imprimeurs et d'autres classes d'ouvriers (boulangers) : leurs arguments ont été mille fois réfutés, mais rien n'y fait ! Le plus grand mal qui pourrait en résulter serait « de fournir aux détracteurs de notre glorieuse révolution un prétexte pour prêcher contre elle » ; heureusement « l'immense majorité de la population est trop intéressée au respect de la propriété pour que des entreprises partielles et irréfléchies contre ce droit sacré ne soient pas facilement déjouées » ; qu'on ne perde donc pas courage, « qu'on se demande où nous en serions si la contre-révolution n'eût pas été vaincue, et l'on se trouvera heureux de n'avoir à faire qu'à des coalitions d'ouvriers ». Signalons enfin, le 7 septembre, un article sur les troubles de Nîmes causés par « des bandes de carlistes formés de la plus fanatique populace et des restes de ces verdets qui, en 1815, ont désolé le Midi par leurs assassinats ».

intérêt, et que vous espérez vous jouer de leur crédulité ». Il faut bien constater que « les préjugés que les classes ouvrières doivent à leur défaut d'éducation leur font beaucoup de mal », créent des obstacles au progrès et à l'action des amis de la liberté. Certes « la révolution, faite par tous, doit profiter à tous » et les lois civiles doivent observer une « équité parfaite », mais les ouvriers ont besoin d'acquérir le degré d'instruction qui donne la « capacité intellectuelle indispensable au bon usage des droits politiques » : « Tant que la partie malheureusement très nombreuse encore de la population qui manque de lumières ne sera pas plus avancée, les patriotes les plus sincères ne pourront demander qu'on lui confie des fonctions qu'elle remplirait à l'aventure dans les villes, et, dans les campagnes, au profit exclusif des grands propriétaires, qui, dans la plupart des provinces, la tiennent encore dans leur dépendance ». Ce sont les écoles qui formeront des générations qui pourront sans inconvénient être appelées à donner leurs suffrages. L'article est intéressant par le jugement porté sur les obstacles du moment (les ouvriers ne comprennent pas), par les intentions politiques (pas de droit de vote à des ignorants), par ce projet à long terme (l'instruction). Au fond les difficultés sociales sont d'ordre intellectuel ; si les ouvriers étaient instruits, ils comprendraient notre discours, deviendraient capables d'exercer nos droits politiques. L'instruction doit remédier à ces difficultés.<sup>230</sup> C'est une politique de mise en conformité avec le modèle bourgeois – que la classe ouvrière devienne bourgeoise et les problèmes actuels disparaîtront – ou d'assimilation par le biais de l'instruction : l'enseignement haussera la classe ouvrière au niveau requis. Mais, ces effets ne pouvant être progressifs et lointains, le refus des droits politiques, base ou but de l'argumentation, est immédiat et sans appel.

---

230 Le lendemain 18, un article de comparaison entre 1789 et 1830 dit leur « infinie différence » et souligne que « la royauté est devenue, par un changement de dynastie, complice de la révolution ; les intérêts des classes privilégiées par l'effet du grand principe de l'égalité de tous devant la loi se sont fondus dans les intérêts de la nation », et le peuple est complètement changé : ceux qui s'écrient que les clubs de 1791 sont revenus et que les saturnales de 93 reviendront aussi, ne connaissent pas plus une époque que l'autre. Le 21 septembre autre article sur cette unification de la société par la loi d'égalité : « Pourquoi des classifications qui semblent désigner une partie de la population à la haine de l'autre ? » Pourquoi « cette dangereuse fiction d'une aristocratie bourgeoise, ennemie des intérêts du pauvre et faisant désormais obstacle au progrès social ? » Si un grand fait est apparu, c'est bien que le peuple « dont les institutions ne s'occupaient pas, s'occupait, lui, des institutions » et qu'il était « beaucoup moins ignorant et beaucoup plus moral qu'on le croyait avant cette épreuve ». Il faut le faire entrer dans les lois. Les variations perceptibles sur ce thème politico-social dépendent des adversaires visés, royalistes le plus souvent, mais aussi, comme le 25 septembre, les républicains : « D'où viennent, en effet, les agitations dont on se plaint ? Quelques esprits ardents, et dont les conceptions n'ont pas encore été mûries par l'expérience, voudraient les faire entrer de vive force dans le gouvernement et les lois, et ils ont peine à se soumettre à un ordre de choses qui n'a point réalisé leurs rêves de liberté indéfinie ».

En quelque deux mois le *National* a présenté des idées et montré des attitudes caractéristiques du libéralisme à ce moment : la reconnaissance de l'indéniable accession du peuple à une dignité nouvelle et le souhait d'amélioration matérielle et morale de sa condition se conjuguent avec le refus de porter atteinte à un ordre fondé sur la liberté économique et la capacité politique : les refus étant et les progrès souhaités lointains. Ce sont des idées et des comportements proches que l'on trouve dans le *Journal des Débats*, mais le ton diffère : du type «grand-bourgeois» plutôt que du genre «national». D'accord avec Dupin, il loue le peuple de si bien observer l'ordre : « Rien qui confirme davantage les espérances des partisans de l'instruction populaire »<sup>231</sup> ; mais aussi, pour le moment, procédons lentement, nous avons du temps pour toutes les réformes<sup>232</sup>, et d'ailleurs les « paternelles remontrances de l'autorité » ont suffi, « les ouvriers se sont dispersés », ce sont d'« honnêtes artisans, que de perfides conseils voulaient égarer ». Voilà bien la preuve d'un heureux changement de ce peuple auquel il n'est plus besoin de commander brutalement : « L'instant est venu de lui parler par des conseils, par des raisonnements : le peuple est digne de ce nouveau langage, de ce commandement paternel [...]. Il n'obéit qu'à son bon sens. Tel est le spectacle que présente au monde une nation libre et instruite » ; admirons donc la « sagesse des ouvriers » : ils ont vu « que la révolution répandait déjà ses bienfaits sur eux, qu'enfin les franchises de l'industrie étaient le fond de la liberté politique », qu'au contraire de l'ancien gouvernement, le nouveau « sait qu'il doit l'instruction au peuple, parce qu'il sait que le peuple lui en remboursera les frais par une obéissance éclairée et dès lors inviolable » ; « le règne de la véritable égalité a commencé » !<sup>233</sup> Cette « obéissance éclairée », cette « véritable égalité », quel rêve et quel progrès ! et combien ce paternalisme libéral l'emporte sur le despotisme ancien !<sup>234</sup> Le 6 septembre, le souci de l'ordre inspire au *Journal des Débats* des formules

---

231 17 août 1830.

232 27 août 1830. Ce même jour, le préfet de police ayant publié une ordonnance contre les attroupements d'ouvriers, le *Journal des Débats* la commente ainsi : « C'est par ce langage mêlé de fermeté et de bienveillance qu'un magistrat se montre le véritable ami du peuple, et qu'il défend utilement ses intérêts ».

233 28 août 1830.

234 *Ibid.* : les entraves de toute sorte, le monopole et même « l'inquisition du jésuitisme désolaient les artisans » dont on exigeait des certificats de bigoterie, « les bureaux de l'administration ressemblaient aux tribunaux du Saint-Office » ; c'est que pour l'ancien gouvernement, « l'abrutissement du peuple devait être son moyen » de despotisme ; oui, le peuple profite bien de sa glorieuse victoire de Juillet : il peut travailler tous les jours, à toute heure, sans craindre l'amende de quelque espion jésuite, etc. Le lendemain, le *Journal des Débats* prend soin de demander qu'on ne lui attribue pas le désir d'arrêter les réformes qu'exige le nouvel ordre de choses ; mais que ce soit fait dans le calme ! « Tout le monde, dans les salons, à la Bourse ou dans la rue, veut de l'ordre et le demande, il n'y a pas d'autre cri ».

également révélatrices de l'usage intelligent qu'on peut faire d'une révolution : « Une ère nouvelle commence », il ne peut être question de s'appuyer sur les seules forces matérielles pour assurer l'ordre. La révolution a dissipé une illusion, « la force désormais est dans la nation même » et la seule force armée qui puisse être employée à maintenir l'ordre intérieur est la garde nationale « parce que la garde nationale c'est la nation même ». Mais il ne faudrait pas croire que l'on imagine de vouloir opprimer le peuple au nom du peuple à l'instar des fanatiques qui abusaient de la souveraineté populaire durant notre première révolution : « Entendons bien aujourd'hui ce que c'est que le peuple. La volonté d'un département, de dix départements, ce ne serait pas la volonté du peuple ; la volonté surtout du petit nombre d'hommes turbulents que renferme toujours une grande nation, ce ne serait pas la volonté du peuple », et il ne s'agit plus de se laisser effrayer par ces grands mots : le peuple veut, etc. : « Vous qui parlez de la sorte, vous êtes du peuple, vous n'êtes pas le peuple » ; car la volonté du peuple se manifeste maintenant par les voies légales, les élections, les votes des Chambres : « Hors de là, il n'y a plus que sédition punissable, si l'on ne veut pas que le véritable peuple soit à la merci de quelques agitateurs, toujours puissants contre des masses tranquilles et soumises aux lois ».<sup>235</sup> Bref, paternelles remontrances des uns, compréhension des autres et que la force reste à la loi, égale pour tous ! Le surlendemain, le 8, le *Journal des Débats* va plus loin dans son argumentation : le gouvernement commence à se montrer ! « Grâce lui soient rendues ! », « il était temps que Paris sût enfin s'il avait combattu pour le maintien des lois ou pour leur abolition, s'il n'y avait que l'anarchie qui pût sauver de la tyrannie ». Nos magistrats doivent exécuter les lois, ils en ont la force : « Ils sont populaires : qu'ils ne craignent pas de se servir de cette force », « pendant longtemps ç'a été la plaie du gouvernement de manquer de popularité. Ses commandements n'avaient pas d'ascendant moral, ils étaient réduits à l'efficacité matérielle. Tout est changé aujourd'hui, la force morale est revenue au gouvernement avec la popularité ; il a l'instrument le plus puissant de l'autorité, il a l'ascendant de la confiance ». Que les magistrats songent bien à ce que leur dit la patrie : « Vous avez pendant quinze ans combattu pour la liberté ; vous êtes les hommes du peuple : aujourd'hui que le peuple a vaincu, vous allez être ses magistrats, comme autrefois vous étiez ses chefs ».<sup>236</sup> Affirmations que sans doute certains lecteurs purent

235 Le même jour, le *Journal des Débats* cite les articles du *Moniteur* sur les mouvements des ouvriers imprimeurs : leur intelligence et leur courage ont été fort utiles en juillet, mais des mouvements coupables et mal entendus les agitent aujourd'hui ; les agitateurs sont de mauvais citoyens, l'ordre et la prospérité économique assureront le progrès.

236 Le même jour, le *Journal des Débats* présente un article de Dupin aîné, qui vient d'être très violemment attaqué par des journalistes, prend sa défense et déclare que ses principes sont « les nôtres », car Dupin sert le peuple sans le flatter. D'autre part, il publie en supplément la réponse de Dupin à ses détracteurs (qui lui contestaient toute participation aux événements de Juillet).

juger audacieuses, tant pour le passé que pour le présent ; d'un fait vrai – l'origine populaire du nouveau régime – elles concluent à la nature populaire du gouvernement, et finalement à la nécessité d'user de cette popularité contre d'éventuels troubles populaires ; c'est un bel exercice de renversement dialectique. Au reste le *Journal des Débats* traite volontiers par le dédain, mieux que par le mépris, les symptômes d'agitation.<sup>237</sup> Lorsque la garde nationale empêche une séance de la Société des Amis du peuple, il déclare espérer parler pour la dernière fois « de cette pâle et frivole contrefaçon des vieux clubistes de notre révolution ».<sup>238</sup> Et il ne craint pas, lui aussi, comme le *National*, de corriger les premières versions de l'histoire des Trois glorieuses : « Qu'on ne nous dise pas qu'une seule classe du peuple a fait la révolution ! ... Cette classe, malgré son héroïsme, eût été vaincue si elle n'eût été soutenue par la population entière, dont l'esprit s'était manifesté aux dernières élections ».<sup>239</sup> L'observation est bien fondée, et elle fonde les analyses finalement optimistes du *Journal des Débats* : pris à part et dans son ensemble, comme classe sociale particulière, le peuple ne poursuit pas une action révolutionnaire.<sup>240</sup> Le problème social, le principal obstacle au développement des nouvelles libertés constitutionnelles, c'est l'inégalité avec laquelle les lumières sont répandues sur le sol français.<sup>241</sup> Encore une fois il apparaît que l'instruction, égalisant les

237 Cf. le 21 septembre : le parti des agitateurs n'a aucun moyen d'amener la France à sympathiser avec lui, mais il provoque des alarmes en province, « le souvenir de tous les maux que nous ont faits les clubs et les démagogues se réveille » et le commerce languit, voilà le mal ! Car prétendre aller au-delà des promesses de 1789, ce serait blesser tous les intérêts, violer les droits les plus sacrés ; au reste le peuple n'a aucune envie d'exercer des droits politiques, pas de temps à perdre pour gouverner l'Etat ; alors la loi agraire ? Qui l'oserait ? « Attaquer la propriété, ce serait attaquer tout le monde ; la révolution de 1830 a été une révolution politique bornée à quelques points en litige et c'est le peuple lui-même qui en a marqué les bornes ».

238 Le 28 septembre.

239 Le 4 octobre. Ces affirmations sont indiscutablement vraies, mais elles valent ici par leur comparaison avec les premières impressions, si fortes, qu'avaient répandues les journaux.

240 Cf. le 13 octobre : c'est l'exemple de crises heureusement surmontées qui nous incite à bien augurer de l'avenir : pensons à la tranquillité qui suivit la révolution, aux clubs qui se formèrent (le peuple n'y vint pas), aux affaires de Belgique (le peuple n'a pas bougé) ; le 14 octobre : à propos d'élections, ceux qui restent en arrière, « ce sont ceux qui remontent jusqu'à 89, ceux qui ne comprennent pas la distance qui sépare une révolution purement politique d'une révolution sociale » ; le 15 octobre : à propos des craintes de guerre civile, sachons que la garde nationale est là, et que les sociétés populaires constituent non pas un symptôme de révolutions nouvelles, mais un effet sans conséquence d'une révolution finie ; les seules séances publiques sont celles des saint-simoniens : le peuple n'y vient pas ; non, ayons confiance et « fions-nous à un ordre de choses qui est selon nos vœux, et qui est né de notre grande victoire populaire ».

241 Cf. le 26 octobre. Certes dans cet article l'inégalité des lumières est considérée dans une perspective géographique (depuis la mobilité intellectuelle et l'activité fébrile de Paris jusqu'à la vie pastorale et végétative des Basses-Pyrénées). Mais ce n'est pas trahir l'inspiration générale de ce journal, que de donner à cette réflexion une dimension sociale.



lumières, embourgeoisant le peuple, contribuera à la résolution du problème social. Mais que, momentanément, une agitation se fasse menaçante, et alors le *Journal des Débats* du 24 décembre stigmatise « ces bandes effrénées qui ont parcouru la ville pendant trois jours », puis se réjouit de ce que l'anarchie a été vaincue : « Tout est rentré dans l'ordre », honneur à la population qui ne se laisse pas séduire par des déclamations démagogiques ! S'exprime ici une pensée libérale très consciente et très ferme, fort intéressé au succès de l'orléanisme, une pensée de type doctrinaire, le composé (plaisant ou déplaisant, au choix) d'une intelligence et d'une assurance éminemment caractéristique de la classe socialement et intellectuellement supérieure où se recrute la clientèle visée par le *Journal des Débats*.

En contraste on peut prendre le libéralisme vulgaire, celui du *Constitutionnel* : autre allure, mais itinéraire proche. Même approbation de Dupin aîné<sup>242</sup>, mêmes éloges de la modération ouvrière.<sup>243</sup> Cependant, si les rassemblements des ouvriers paraissent sans doute moins alarmants pour le *Constitutionnel* au point de vue social, ils sont systématiquement interprétés et utilisés d'un point de vue politique : ce sont les carlistes, les jésuites, les congréganistes qui veulent fomenter des troubles.<sup>244</sup> Mais les ouvriers eux-mêmes savent bien vers quel abîme le pays serait précipité par de « continuelles insurrections, de l'intérêt privé et mal entendu contre l'intérêt général » : on en arriverait à ceci que « les entrailles de la patrie seraient déchirées par les mains qui l'ont sauvée de l'esclavage ! ». Non, déjà la voix de la conscience se fait entendre chez les bons et courageux ouvriers de toutes les professions.<sup>245</sup> Mais sur ce problème même des coalitions, le *Constitutionnel* soutient sans

242 Cf. le 16 août. André Dupin aîné, on peut joindre Prosper Duvergier de Hauranne. Cf. le 9 octobre, sur son intervention à la Chambre (il faut éclairer les ouvriers sur leurs « véritables intérêts », les détourner de ces rassemblements tumultueux qui sèment la défiance et sont formés par des gens qui ignorent qu'ils se nuisent à eux-mêmes).

243 Cf., le 13 septembre, « il n'y a plus en France que des éléments d'ordre et de paix », ainsi que le 1er octobre.

244 Cf. le 26 août : ce sont les « Jésuites », l'Association de Saint-Joseph qui sont accusés de travailler la classe ouvrière ; de même le 19. Le 5 septembre, « les suppôts de Charles X et de la Congrégation ont conçu l'idée diabolique d'ameuter les imprimeurs contre l'imprimerie, et d'armer contre la presse les bras de ses défenseurs et de ses indispensables soutiens » sous le prétexte de lutter contre les machines, mais les imprimeurs « au fond de leur cœur, sentent bien que la révolte contre les machines est une révolte contre la propriété et l'industrie ; sans lesquelles ils manqueraient de moyens d'existence », et la plupart saisissent les conséquences du mal auquel on les pousse « sous l'apparence spécieuse de leur avantage particulier », et qui serait la régression, la ruine du pays. Le 6, à propos des troubles de Nîmes, c'est aussi le rôle d'agitateurs, excitant le fanatisme catholique de la basse population, que le *Constitutionnel* incrimine ; de même encore le 19 octobre (les jésuites poussent les ouvriers à des vengeances illégales, mais ceux-ci se défieront de « ces agitations en vestes usurpées »). Voir aussi les 20 et 22 octobre.

245 Cf. le 5 septembre.

ambiguïté la thèse de la liberté absolue du travail : pas de coalitions coercitives, elles amèneraient des violences !<sup>246</sup> La ligne de conduite semble ainsi fixée par le souci de toujours montrer le bouc émissaire politique tout en indiquant parfois sa propre position, celle du libéralisme économique. Le 25 octobre, un article sur les bourgeois et les ouvriers précise cependant les pensées et arrière-pensées du journal : aujourd'hui la seule inégalité sociale possible repose sur les talents et les services réels, et l'idéal d'une égalité absolue constituerait une chimère dangereuse, une utopie grosse de malheurs si elle séduisait des têtes trop ardentes : mais, estime le journaliste, si nous désapprouvons toute théorie erronée à ce sujet, « nous voyons aussi avec regret tracer une ligne de démarcation entre les bourgeois et les ouvriers. Cette ligne, si elle existait, a été brisée par la mitraille de juillet » ; et d'ailleurs, le dimanche, il est souvent impossible de distinguer l'ouvrier du bourgeois, il ne doit donc plus y avoir de démarcation : entre frères, droits et intérêts sont les mêmes, et voilà pourquoi, d'une part, les ouvriers ne doivent plus aller sur la place publique « prêter à la justice des allures de vengeance », et, d'autre part, pourquoi l'institution de la garde nationale est conforme à nos idées. Autrement dit : la fraternité est morale, l'inégalité naturelle, et la garde est nationale. Quant aux arrière-pensées, elles concerneraient le rôle de l'argent.<sup>247</sup> Comme toute la presse libérale, le *Constitutionnel* exalte les capacités, et il a demandé l'abolition du cens d'éligibilité<sup>248</sup> ; il serait difficile de ne pas y voir une revendication catégorielle de journalistes qui voient tant des leurs accéder à des postes officiels. Entre l'argent qu'elle n'a pas et le talent qu'elle se reconnaît cette profession choisit sans hésiter.

Aucune hésitation non plus lorsque, dans les derniers jours de l'année, l'agitation populaire grandit à l'occasion du procès de Polignac et des ministres de Charles X. Le 20 décembre, le *Constitutionnel* souligne que la population parisienne s'inquiète, que cela nuit au commerce et l'on parle d'insurrection. Le 24 il glorifie la garde nationale qui a rétabli l'ordre et le 25, il célèbre la fin des troubles, c'est une « grande victoire remportée par la civilisation répandue dans toutes les classes utiles et laborieuses », que l'on se réjouisse : « Le pavé de Paris appartient désormais à la classe moyenne, et le peuple a prouvé qu'il comprenait cette haute moralité ». La classe moyenne est seule capable de répandre la « civilisation » moderne, à condition de prendre l'ascendant sur les classes inférieures, dans leur intérêt « véritable » bien entendu.

---

246 Cf. le 11 octobre.

247 Cf. le 29 octobre, «Des privilèges de la richesse» : l'argent est le principe de l'aristocratie actuelle, voilà une vérité que la Chambre a écartée ; il faut proclamer que le talent vaut bien une fortune et promouvoir les capacités.

248 Cf. le 16 août.

Le dernier cas, celui du *Courrier français*, est plus complexe. Libéral, mais insatisfait<sup>249</sup> de la tournure prise par les événements, le *Courrier français* se montre tout à la fois attaché au maintien de l'ordre et hostile à la politique suivie. Le 8 août, un article intitulé «Appel à la raison publique», donne le ton : « La révolution du 29 juillet a été faite dans des vues d'ordre : c'est pour cela qu'elle a trouvé l'unanimité. Le peuple à qui elle est due, était animé de ces idées d'ordre qui sont le sentiment dominant en France, et il leur a rendu par sa conduite un admirable hommage. Si la révolution perdait ce caractère, elle trouverait bien vite une forte opposition, et les heureux résultats qu'elle doit produire seraient compromis », que les excités se calment ! « Les jeunes gens qui voudraient faire triompher leurs idées par des moyens tumultueux, comprennent mal l'intérêt public qu'ils croient servir. Ces hommes du peuple qui ont si admirablement combattu et qui ont repris leurs travaux aussitôt après la victoire, ne pourraient-ils pas aussi imaginer et souhaiter un ordre social où leur place fût un peu meilleure ; et s'ils appuyaient leurs prétentions sur la force, que deviendrait la France? L'exemple de l'ordre est venu de ceux qu'on a trop longtemps cru disposés à le troubler, est-ce des classes éclairées que viendraient des exemples de perturbation et de désordre?» Le premier besoin de la France, c'est l'ordre ; s'il est menacé, nos ennemis<sup>250</sup>, le parti vaincu, relèveront la tête ; c'est pourquoi « consolidons l'ordre ; la liberté est sauvée : elle triomphera ». Après quoi les journalistes du *Courrier français* regarderont les troubles sociaux l'œil fixé sur les menées, réelles ou supposées des légitimistes.<sup>251</sup> Mais ils se trouveront tout à coup impliqués directement

249 C'est le *Courrier français* qui manifeste la plus forte haine, la plus amère rancune contre la Restauration, et aussi, au moment même de la révolution, la joie et l'illusion. Le 3 août, il écrit : nous ne cesserons de le répéter : « Tout est changé, notre dernière révolution a tout renouvelé ». Ensuite, naturellement, vient le temps des rancœurs et des récriminations. Dès le 12, il dénonce : « La direction où l'on s'engage est fausse, ignoble, pitoyable [...] nous retombons dans toutes les petites misères, dans toutes les misères du régime précédent. »

250 Voici l'échantillon : « Les exaltés royalistes d'il y a quinze jours ne trouvent rien aujourd'hui d'assez démocratique. La congrégation s'est assemblée et a fait imprimer trois proclamations, l'une pour le duc de Bordeaux, l'autre pour Napoléon II, la troisième pour la république. Nos ennemis veulent à toute force nous diviser ; c'est le seul moyen de succès qui leur reste ; si nous le secondons, nous commettons un véritable suicide. »

251 Cf. le 15 août : « Le parti royaliste se remue tant qu'il peut, il prétend que la révolution n'en peut pas rester là. Il agit auprès des ouvriers pour les porter aux désordres. Le bon esprit de la population repousse toutes ces tentatives » ; que le gouvernement se montre ferme ! « Il ne faut pas compter que le parti qui a fait tous les maux de la France depuis quarante ans, se résigne aujourd'hui à la laisser tranquille ». Malheureusement, « les ministres suivent toujours les anciens errements, ils ne peuvent pas se figurer qu'il est survenu une révolution qui a tout changé » ; le 16 août : « Depuis quelques jours, des agents de désordre cherchent à agiter la classe ouvrière », la poussent à briser les mécaniques, à former des rassemblements, mais les ouvriers ont l'amour de l'ordre ; cependant « quelques embarras momentanés sont inséparables de la révolution qui vient de s'opérer » : que des mouvements tumultueux ne les prolongent pas ! Le 17, « des misérables, qui

dans le conflit des ouvriers imprimeurs : un tract est affiché, et le 5 septembre le journal paraît incomplet ; la réponse est « immédiate et péremptoire : nous ne céderons pas à des exigences contraires aux lois ». <sup>252</sup> L'amertume du *Courrier français* est grande <sup>253</sup> ; à la fin de l'année, lorsque l'agitation grandit à Paris, il fait d'abord l'éloge de la garde nationale et reste confiant : « On a heureusement affaire à un peuple éclairé ». <sup>254</sup> Mais l'arrêt rendu par les Pairs lui inspire, le 23 et le 24 décembre, quelques commentaires désabusés sur tant l'indulgence, sur le conflit de la raison légale et du désordre des passions ; et la démission de la Fayette le décide à s'opposer, à attaquer le pouvoir, après avoir si longtemps hésité à le faire <sup>255</sup>: ce n'est pas ce qu'il avait espéré, rêvé. Il demeure fermement

---

prêchaient le pouvoir absolu il y a un mois, qui demandaient les cours prévôtales et les fusillades, prêchent maintenant la loi agraire et s'attendent sur les maux du peuple. Ils se vantent d'avance du succès de leurs efforts. Avant un an, disent-ils, il nous faut la république et la Convention. Ils y préludent en provoquant les ouvriers à briser les machines, à brûler les fabriques ». Certes « il y a du mécontentement ; il était impossible qu'il n'y en eût pas », mais les hommes choisis pour nous gouverner ont des mérites inégaux, et il faut une impulsion plus forte. Dans le même numéro, parmi les faits divers, l'un concerne les mouvements ouvriers : ils sont soutenus par des jeunes gens, des « messieurs bien mis » dont l'un a été arrêté : « On a trouvé sur lui des papiers qui constatent qu'il appartient à la congrégation ». Le 3 septembre, ce sont les troubles de Nîmes qui inquiètent : « Le parti de la contre-révolution s'agit pour troubler la France ». A Paris, les ouvriers imprimeurs recommencent leur mouvement contre les mécaniques et plusieurs journaux ne paraîtront pas demain : c'est là « reconnaître mal les bienfaits du nouveau régime » en secondant ceux qui travaillent contre son affermissement ; mais l'autorité ne souffrira pas que la paix publique et la liberté de l'industrie restent compromises, et il y a la garde nationale. Pas de doute, « c'est contre eux-mêmes que les ouvriers imprimeurs travaillent ». Le lendemain 4, même sujet, même point de vue : les hommes instruits de toutes classes ont compris l'heureux effet des machines sur l'économie générale ; or ce sont les ouvriers imprimeurs, les hommes les plus éclairés de cette classe de citoyens qui donnent « l'exemple de ce singulier mépris des lumières du siècle » ; ils se montrent les ennemis de la liberté de la presse, pour laquelle se sont armés des ouvriers plus éclairés ; que le gouvernement use de fermeté, qu'il soit prudent, mais sévère !

Le *Courrier français* fournit un bon exemple de vision systématiquement politisée, axée sur la seule interprétation politique. Ce même 4 septembre, un article traite de la discussion d'une loi d'amnistie à la Chambre, et du dépôt par Berryer fils, d'une motion en faveur du fils de Napoléon ; prétexte d'agitation, pour le *Courrier français* : on aimerait que les rassemblements d'ouvriers « pour des intérêts mal entendus » aient un caractère politique, et on leur fournit un prétexte ; « ainsi se dévoilent à chaque pas les combinaisons d'un parti qui fonde ses dernières espérances sur les excès du peuple qui l'a vaincu ». Le souci des « excès du peuple », l'idée que tout mouvement excessif susciterait une réaction plus forte en sens contraire, joue un grand rôle dans ses analyses politiques et l'incite toujours à la prudence.

252 5 et 6 septembre.

253 Le 4 octobre, compte rendu du procès intenté à la société des *Amis du peuple* : ils sont jugés par les mêmes magistrats qui, quatre mois plus tôt, condamnaient le *Globe* et le *National*, « on ne peut se défendre d'un sentiment d'amertume en jetant un coup d'œil sur ce qui se passe », maintenant comme auparavant les écrivains libéraux sont poursuivis et condamnés tandis que les écrivains absolutistes sont tolérés.

254 Cf. le 21 décembre.

255 Cf. les 24, 25, 26 et 29 décembre.

libéral, mais à la mesure même de son attachement au libéralisme, il désespère de la réalité qu'ont façonnée les libéraux de gouvernement.

Et pourtant, qu'est-ce que les libéraux (et le *Courrier français* lui-même) avaient dit avant, et répété après la révolution ? Qu'ils souhaitaient des réformes politiques et que la révolution n'était pas sociale. Ils n'avaient fait aucune promesse à ce point de vue et la réalité post-révolutionnaire ne les démentait pas : aucun mensonge global, aucune trahison massive de leur idéal.

Cependant la révolution agissait comme un révélateur ; elle comblait et même surpassait leurs espérances, mais révélait aussi qu'un rêve comblé libère de nouveaux espaces de rêves, chez d'autres. Et en particulier chez le principal acteur de ce changement prodigieux, le peuple, brusquement surgi et honoré comme le grand artisan de la victoire libérale. Grand artisan, grand bénéficiaire ? Les principes du libéralisme excluaient que les classes inférieures pussent partager les responsabilités politiques ; étant donné que la révolution était définie comme strictement politique, il en résultait que ce peuple maintenant glorifié devait rester hors des débats que se réservaient les élus ; et que l'acteur applaudi redevenait un simple spectateur (payant).

C'est bien ce que lui signifient les politiciens et les journaux libéraux lorsque, quinze jours après la révolution, les premières difficultés s'élèvent. Le traitement libéral de ces problèmes sociaux est conforme à la doctrine. Les malentendus entre classes proviennent de l'inégalité des lumières. Il s'ensuit que la solution du problème consiste à expliquer aux ouvriers coalisés leur véritable intérêt, à savoir que seuls l'ordre social et la liberté de l'industrie permettent le progrès général. Si les ouvriers s'obstinent, sur le moment, à ne pas comprendre, la garde nationale assurera l'ordre et la liberté du travail par la force, et fera par la suite l'instruction qui permettra aux classes actuellement non éclairées de s'élever à la capacité et, d'abord, de comprendre, et puis, peut-être plus tard, de participer aux décisions politiques. Car, en son principe et dans sa finalité, le libéralisme suppose la liberté économique et propose l'idéal de la liberté politique. Il verra et traitera les problèmes sociaux en fonction de ces principes et de cette fin. Les journaux libéraux, destinés à un large public, ne s'étendent pas sur les considérations économiques, mais c'est l'enjeu politique (de ces questions sociales) qui les passionne et monopolise leur attention.

Le *Courrier français* en fournit un exemple particulièrement représentatif, mais tous les journaux font de même, en variant leurs objectifs. Tous s'interrogent sur les agents politiques en coulisses et sur les profiteurs politiques éventuels des troubles dont ils rendent compte ; et tous s'accordent sur les trois espèces d'éventuels fauteurs de désordre : les partisans de Charles X, les bonapartistes, les républicains. Ainsi contribuent-ils, au jour le jour, à estomper la question sociale que posent les coalitions ouvrières, à la faire voir comme une question politique. Comment en serait-il autrement ? Le libéralisme,

singulièrement sous sa forme doctrinaire, défend un idéal de gouvernement éclairé : il s'oppose à la contre-révolution, récuse toute pensée démocratique et s'appuie sur la « classe moyenne ». Certes, Charles X et ses ultras ont été vaincus par le peuple de Paris, mais le don de la victoire n'empêche pas que les agitations post-révolutionnaires soient inadmissibles et les revendications ouvrières irrecevables. Dans ces circonstances, le libéralisme ne peut y voir que des menaces de retour au passé de la France – à l'ancien régime (carlistes et congréganistes), à la Révolution (républicains), à l'Empire (les bonapartistes). L'idée d'une quelconque renaissance possible de ces divers régimes, naturellement, il la déteste. Les journaux libéraux le font bien voir.

Quant aux contre-révolutionnaires, les Trois glorieuses ont transformé la situation. Il n'est plus besoin, ni donc question, d'attaquer les théories ultras. L'histoire a tranché et la Contre-révolution a subi un désastre irréparable. C'est uniquement aux agents et aux représentants du légitimisme que l'on s'en prend. Le *Courrier français*<sup>256</sup> et le *Constitutionnel*<sup>257</sup> s'acharnent sur le parti vaincu, le *National*<sup>258</sup> et surtout le *Journal des Débats*<sup>259</sup> gardent une modération certaine. Toute réserve faite sur le rapport entre la réalité de la menace légitimiste au lendemain de la révolution et l'utilisation journalistique de cette menace, il n'y a là rien que de normal : un régime s'est écroulé dans le sang, des milliers d'hommes sont morts, et l'on sait que le légitimisme garde des partisans nombreux et souvent bien placés ; quel que soit son désarroi, il a été et reste le premier adversaire.

Quant au bonapartisme, le problème est tout autre. Du côté populaire, des velléités et des aspirations confuses, mais qu'aucun parti ne structure : du côté gouvernemental les anciens dignitaires, civils ou militaires, sont

---

256 Dès le 4 août : « Quelques agents de la contre-révolution en profitaient pour semer des bruits absurdes ou faire des motions pour Napoléon et la république. Les citoyens doivent se tenir en garde contre ces provocations » etc. Le 24 août, la congrégation « continue de diriger la France en se couvrant des couleurs tricolores [sic] » ; le 3 septembre : « Le parti de la contre-révolution s'agit pour troubler la France » etc. Voir aussi le 23 octobre, le 29 novembre, le 17 décembre.

257 Ainsi les 26 et 29 août sur les jésuites et l'association de Saint-Joseph, le 4 septembre, puis le 5 : « Les suppôts de cette dynastie [des Bourbons], ceux qui vivaient de ses crimes et de ses turpitudes [...] après avoir essayé d'insurger les masses, tantôt au nom de la république, tantôt au nom du plus grand ennemi de la guerre civile, de Napoléon [...] » ; le 19 septembre, et le 2 octobre sur les congrégations et associations contre-révolutionnaires qui excitent les ressentiments populaires dans l'espoir d'excès ; voir aussi les 21, 22, 23, 26 octobre etc.

258 Le 10 août, il appelle à se prémunir contre le danger que représentent les congrégations, les affiliations absolutistes qui soutenaient Polignac : ce « ramas d'intrigants et d'ambitieux sans talents » changeront de langage et exalteront « des passions généreuses » ; déjà l'on a vu des agitateurs. Le 17 août, il affirme que c'est le parti vaincu qui cherche à susciter des troubles chez les ouvriers. Voir aussi le 21 août, le 7 septembre.

259 Remarquable discrétion qui s'explique par l'attachement de ce journal libéral à la monarchie légitime ; cf. cependant le 23 septembre ou le 10 octobre : « Ces prédicateurs de despotisme prêchent maintenant l'extrême licence ».

recrutés, engagés et chargés par le nouveau régime. Dans l'opinion publique se produit un formidable « retour du refoulé » : pendant des mois les théâtres parisiens programmeront, avec un succès garanti, pièces sur pièces consacrées à Napoléon.<sup>260</sup> De tout ceci ne résulte aucune menace directe précise, et les obstacles entre la France et le duc de Reichstadt rendent presque invraisemblable sa venue. C'est pourquoi les journaux libéraux prennent aisément leurs distances. Ils signalent sans insister l'attachement populaire<sup>261</sup>, le *Courrier français* s'inquiète de la vogue théâtrale,<sup>262</sup> et tous excluent et récusent le bonapartisme.<sup>263</sup>

C'est à l'égard des républicains que se manifeste la grande nouveauté. Dès les lendemains de la révolution on perçoit un changement d'orientation quasi-instantané. Toute réserve faite, à ce point de vue aussi, sur le rapport entre la réalité historique et sa transcription journalistique, il apparaît clairement que le républicanisme constitue une menace prise au sérieux et que, si l'on peut dire, le ver est déjà dans le fruit de la victoire. Car, à peine acquise la victoire, les journaux libéraux s'empressent de déclarer et répéter qu'une issue républicaine

260 Ce phénomène est bien connu. En effet, le lecteur des journaux de cette période ne peut qu'être frappé par l'abondance des annonces ou critiques théâtrales concernant des pièces sur Napoléon : parfois jusqu'à trois ou quatre.

261 Cf. *Journal des Débats* du 29 octobre : compte rendu de l'*Histoire de France depuis le 18 brumaire jusqu'à la paix de Tilsitt* de Louis Pierre Edouard Bignon (6 vol., Paris : Charles Béchét ; Didot 1829-1830), où il est noté que « le penchant du peuple à faire de Napoléon un être merveilleux » n'exclut pas « le soin presque instinctif qu'il met à en écarter toute idée de parti », et qu'« il y a des théâtres à présent qui vivent d'une des poses de Napoléon » : « le rôle des poètes est de chanter cette foi du peuple ; le rôle de l'historien est de s'en défendre. » Il faut « se garder de l'influence des superstitions populaires, et cependant ne pas heurter ce qu'elles ont de raisonnable ». Cf. aussi le 14 novembre, un discours de Viennat à la Chambre, et le 29 décembre où Bignon, à la Chambre, s'interroge sur les troubles récents et déclare que les sympathies bonapartistes sont indéniables en France, mais qu'il n'y a aucun parti bonapartiste. Voir aussi quelques allusions dans le *Courrier français* du 9 août et du 4 septembre.

262 Comptes rendus de pièces des 18 octobre (ces pièces ne font que l'éloge de Napoléon, fils de la liberté qui a trahi sa mère), 23 octobre (« glorieux souvenir d'un monarque que le peuple avait librement élu », souvenirs qui aujourd'hui « ne sont plus redoutables pour personne ») et du 29 novembre (c'est une « profonde douleur » pour les amis sincères de la liberté que de voir la plupart des directeurs de théâtre donner des pièces sur Napoléon : « Nous n'éprouvons aucune sympathie pour l'élève de Metternich » qui n'a « aucune chance de devenir roi de France », mais agiter tous les soirs cette question sur vingt théâtres à la fois, n'est-ce pas fournir « un nouveau brandon de discorde » ? Les directeurs ne cherchent qu'à attirer le public avec ce nom, il est urgent qu'une loi fixe les bases de cette « responsabilité » des directeurs de théâtre).

263 Cf. par exemple, outre les citations ci-dessus, le *Constitutionnel* du 30 novembre : « C'est se moquer de la France libre que de lui offrir la perspective d'une tutelle autrichienne », le trône de Louis-Philippe repose sur une base inébranlable ; ou le *National* du 3 septembre (à propos de la loi d'exclusion de la famille Bonaparte) : la France n'est pas ingrate envers « l'homme qui l'a sauvée à Marengo, et dont elle partagea quinze ans la gloire et les illusions ; mais c'est que cet homme est mort tout entier, étant de ceux dont les titres ne se transmettent point à des proches ; nous vénérons sa tombe, et nous ne devons rien à son sang ».

à la crise de régime est impossible. Le *Courrier français*, malgré des sympathies avouées pour cette solution, souligne les dangers qu'elle ferait courir à la France, puis exalte le renoncement des républicains.<sup>264</sup> Le *National* affirme, puis explique son refus catégorique.<sup>265</sup> Et, un peu plus tard, le *Constitutionnel* déclarera dédaigneusement que personne ne veut d'une république.<sup>266</sup> Au moins le *Journal des Débats* prend-il la peine, après avoir écarté l'hypothèse<sup>267</sup>, d'argumenter contre les républicains.<sup>268</sup> Et la nécessité de discuter le pousse

264 Dès le 1er août : « Une généreuse exaltation a inspiré à quelques âmes ardentes des idées de gouvernement peu compatibles avec les difficultés de la position actuelle, avec l'état de l'Europe et de la France elle-même » ; le 8 août : « Nous connaissons d'héroïques jeunes gens qui ont versé leur sang, qui, doués d'une raison supérieure et d'une âme ardente, plaçaient le bonheur de leur pays dans des institutions politiques déjà tentées infructueusement chez nous, mais réalisées glorieusement dans une autre partie du monde. Aussitôt qu'ils ont connu l'esprit et la situation de la France, ils ont sacrifié leurs opinions personnelles au bien public » ; de même le 11 août : « L'opinion républicaine a concouru énergiquement à la victoire ; elle a aspiré à dicter la loi quand rien n'était encore décidé. Que personne ne se vante de l'avoir apaisée par des raisonnements, endoctrinée par des sermons ; ses déterminations ne lui sont venues que d'elle-même. Elle a combattu parce qu'elle voulait le bien public ; elle a abdiqué toute prétention par l'effet de ce même amour du bien public. Elle pouvait disputer le terrain ; elle ne l'a point voulu parce qu'elle sentait que toute division était un mal irréparable. En cédant au vœu de la majorité, elle n'a point renoncé à l'énergie de patriotisme qui l'a distinguée jusqu'ici. Elle retrouverait cette énergie pour défendre la monarchie nouvelle, comme si elle était le gouvernement de son choix ». Ainsi donc la république est jugée d'abord un régime inapproprié, et refusé par la majorité des Français ; puis les républicains sont censés ralliés à Louis-Philippe.

265 Cf. le 1er août : « La république, ce vœu des esprits généreux, ne nous tenterait pas moins que d'autres, si nous l'avions vu réussir en France, ou même ailleurs. Mais, changée en dictature les jours de danger, en anarchie les jours de paix, elle nous semble bien inférieure à la monarchie sous le rapport du mécanisme politique. Deux ou trois victoires doivent tôt ou tard lui imposer un maître ; et comme nous souhaitons des victoires à la France, et que nous ne lui souhaitons pas un maître, nous voulons un gouvernement qui puisse avoir sans danger des généraux victorieux. D'ailleurs, la république fût-elle un chef-d'œuvre de mécanisme politique, elle effraierait aujourd'hui la France ; elle éloignerait les classes moyennes, qu'il est si important de s'attacher ; elle remettrait l'Europe en alarme ; elle nous établirait dans de faux rapports avec toutes les puissances. Pour ces raisons, et pour nulle autre, nous préférons la monarchie représentative ». Le 4 août : « Nous sommes placés entre deux écueils : l'utopie républicaine, d'une part, qui peut nous rejeter dans les folies de Babeuf, et d'autre part les scrupules des esprits timorés » ; le 6 : « La république nous semble une généreuse folie, mais une folie » ; le 22 août c'est le danger de guerre républicaine contre l'Europe qui est évoqué.

266 Cf. le *Constitutionnel* du 13 septembre : des hostilités (de l'aristocratie) contre le gouvernement actuel « ne pourraient servir que la république ; il ne la veut pas plus que l'immense majorité du pays ».

267 Cf. le *Journal des Débats* du 2 août : « Si nous voulons rétablir la république », notre force devient douteuse, incertaine ; le 7 août il dénonce l'illusion des « quelques esprits ardents et généreux » qui veulent la république : ce ne serait pas la Gironde, mais très vite la Montagne ! Et si l'on tentait une insurrection républicaine, l'on verrait bien : le 28 juillet, personne n'a voulu la république, pourtant, cette révolution, « c'est le peuple de Paris qui l'a faite ».

268 Cf. le 13 septembre : l'agitation actuelle ne serait vraiment dangereuse que « si le parti républicain essayait de se servir des émeutes ouvriers pour arriver à ses fins. Mais le parti ne peut faire cela



à définir les raisons de résister à un adversaire encore vague, mais fort – ou faible – par le souvenir : menace d’anarchie ? de despotisme ? de guerre ? Le *Journal des Débats* prévoit et précise le danger éventuel d’une alliance entre l’idée républicaine et les classes inférieures ; et ce représentant qualifié

---

qu’à une condition, c’est de mentir ou de se contredire» ; car s’il promet des droits politiques, les ouvriers savent qu’il s’agit d’une duperie, et s’il leur promet d’abolir l’industrie mécanique pour qu’ils soient mieux payés, il se contredit : le système républicain, «fondé au nom de la liberté, il anéantira la liberté de l’industrie et la liberté du commerce», portera atteinte à la plus incontestable propriété, celle que les disciples de Saint-Simon ne réprouvent pas, celle du travail et des fruits du travail. Le parti républicain ne peut donc s’allier aux classes inférieures qu’en les trompant «ou en désavouant les principes dont il fait parade, c’est-à-dire en sacrifiant la liberté et la propriété qui n’est elle-même qu’une forme de la liberté.» Il en résulte que «le parti républicain et ses théories sont aujourd’hui à côté, en quelque sorte, du mouvement de la société. Ses maximes n’ont ni force ni portée véritable. Elles sont étrangères, quoi qu’on puisse dire, à la décision de la question actuelle. Hors des écoles et des cabinets de lecture, le parti républicain ne trouvera pas dans le peuple dix hommes qui veuillent se faire tuer pour l’idée de la république [...]. Le parti républicain n’est plus qu’une secte sans puissance, s’il ne s’allie pas avec les classes inférieures qu’en sacrifiant la liberté de l’industrie et les droits de la propriété.» Aujourd’hui, il ne reste plus «d’autre aristocratie que celle de la propriété» et cette question de la propriété est bien celle de l’avenir, car les classes inférieures déjà s’agitent contre la propriété. La bourgeoisie, classe immense qui sans cesse se recrute dans le peuple, a besoin du respect de la propriété et de la liberté de l’industrie : son maintien n’est pas un obstacle à l’amélioration du sort des classes inférieures, mais son aide et son instrument. Le danger réside donc, pour l’avenir, dans l’alliance des novateurs et des classes inférieures. Le 21 septembre, le *Journal des Débats* s’en prend à nouveau aux agitateurs des associations populaires : «Le souvenir de tous les maux que nous ont faits les clubs et les démagogues se réveille». Qu’offre ce parti à la France ? «La république ! la magie de ce mot est détruite. Il n’y a pas un homme de bon sens qui ne sache que la liberté peut tout aussi bien, et souvent mieux, se trouver sous une forme monarchique que sous une forme républicaine [...]. Il y a plus : ce mot de république, à lui seul, suffirait pour discréditer le parti qui oserait l’écrire sur ses étendards. La république fait peur à tout le monde ; ce mot est devenu chez nous synonyme d’anarchie [...]. La république, c’est pour les commerçants le *maximum*, pour les propriétaires la spoliation et les échafauds ; pour tout le monde, c’est le désordre, la guerre civile et la guerre étrangère. La France, évidemment, ne se mettra point en frais de révolution pour la république». On comprend l’enthousiasme de la bourgeoisie en 1789, mais aujourd’hui que la révolution a tenu ses promesses il faudrait aller au-delà, c’est-à-dire blesser tous les intérêts, donner des droits politiques au peuple qui n’en a pas envie, attaquer la propriété, c’est-à-dire tout le monde. Et qui oserait proposer la loi agraire ? La révolution de 1830 a été une révolution politique et bornée à quelques points en litige : le peuple lui-même en a marqué ces bornes. Il n’a pas crié : «Vive la république», ni «plus de royauté». – Le 4 octobre nouvel article sur ce point : «Il est aujourd’hui certain que, si Paris eût réclamé la république, les trois quarts de la France auraient résisté». Le 6 octobre, notons cette remarque dans un article sur l’idée de liberté : «Pour faire de nous de bons républicains, il faudrait commencer par nous empêcher d’être de notre temps et de notre pays», car ce à quoi nous tenons avant tout, c’est la liberté de l’individu [...]. Le 14 octobre enfin, à propos d’élections, le *Journal des Débats* écrit : les provinces «ne comprennent pas comment une révolution qui a commencé par le cri de *vive la Charte* finirait par celui de *vive la république* !». Ceux qui restent en arrière, «ce sont ceux qui remontent jusqu’à 89, ceux qui ne comprennent pas la distance qui sépare une révolution purement politique d’une révolution sociale.» C’est sur le parti républicain que comptent les hommes du 8 août 1829, les contre-révolutionnaires.

Il semble, à lire successivement ces articles, que l’hypothèse républicaine, écartée dédaigneusement au début d’août, discutée sérieusement ensuite, ait pris consistance durant ces mois qui suivent la révolution.

d'un libéralisme très bourgeois choisit vite d'attaquer aux points sensibles : la liberté de l'industrie, les droits de l'individu et singulièrement le droit de propriété. Il est ainsi amené à définir ses propres positions en fonction, non plus de l'ancien adversaire, la contre-révolution, mais du défi nouveau, ce qui ne va pas sans l'orienter lui-même : sans l'orienter à contresens de son action d'avant Juillet 1830. Maintenant ce danger républicain qui naguère pouvait paraître imaginaire, la révolution lui donne consistance et crédibilité. Le *National* aussi discerne entre autres cette « conséquence de la soudaine révolution » dans « l'existence de quelques associations, dont les doctrines encore confusément exprimées semblent appuyer les réclamations des classes ouvrières, et vouloir étendre à la société une révolution purement politique »<sup>269</sup>, ce qui correspond bien à la réalité post-révolutionnaire.

Ainsi donc cette presse libérale, après avoir beaucoup travaillé à réduire la portée de la révolution inattendue qui l'a enthousiasmée, à confondre peuple-classe et peuple-population, à trouver des boucs émissaires lors des troubles ouvriers, aperçoit le nouveau péril : que se lie ce que ses argumentations séparaient, que s'unissent des revendications sociales et des aspirations politiques. Ces opposants nouveaux qui apparaissent alors que ne disparaissent pas les anciens adversaires, les vaincus de la contre-révolution, obligent à lutter sur deux fronts. Il faut désormais réfuter à droite et réfuter à gauche, tenter de trouver un juste milieu. Les anciens adversaires, écrasés sous le mépris, sont provisoirement disqualifiés. Mais voici que les nouveaux inquiètent déjà. Certes, les journalistes libéraux les caractérisent volontiers de façon élogieuse : des esprits ardents, généreux, exaltés par un idéal malheureusement utopique. Mais de telles gens sont éminemment aptes à renouveler la faute majeure de la première grande Révolution dont ils se réclament : l'irruption d'un peuple non éclairé, des classes inférieures, dans le domaine réservé de la politique. Contre eux il importe de construire le barrage d'institutions fortes, progressives par rapport à la Restauration, qui assurent la stabilité d'un régime éclairé, c'est-à-dire libéral, et qui laisse quelque espoir aux exclus, c'est-à-dire à l'incapacité. Car, on le sait, à ce problème institutionnel (qui pourrait également se formuler ainsi : comment fabriquer un peuple à sa convenance ?) les théoriciens et politiciens libéraux ont trouvé la solution qui est d'époque : le règne des capacités, un cens électoral modulable en fonction des résultats escomptés. Les députés élaborent les nouvelles règles, les journalistes libéraux donnent

---

269 Cf. le *National* du 14 septembre.

significativement leurs avis<sup>270</sup>, et l'on sait que la régulation adoptée<sup>271</sup> favorisa singulièrement les équipes fondatrices et dirigeantes du régime, jusqu'à ce qu'il les fasse s'écrouler, (puisqu'il amènera sa chute, dix-huit ans plus tard).

En changeant inopinément toutes les perspectives politiques, juillet 1830 a déclenché un formidable bouillonnement d'idées. Tandis que les unes perdent la valeur apparente que leur prêtaient encore les hommes et institutions de la Restauration, d'autres émergent à la lumière de l'actualité. L'importance que l'on commence à reconnaître et à attribuer au mouvement républicain en atteste particulièrement, mais d'autres mouvements reçoivent aussi de cette grande commotion une vigueur nouvelle : le saint-simonisme fournirait le meilleur exemple.

Le *Globe*, journal libéral, présente un cas singulier et exemplaire. Il s'y produit, dans les semaines qui suivent la révolution, une relève de l'équipe dirigeante : Dubois et Ch. de Rémusat et autres partent tandis que P. Leroux, Sainte-Beuve et Lerminier vont diriger et orienter la nouvelle rédaction.<sup>272</sup> Certes une apparence de continuité est assurée à l'intention du public, de la clientèle ; mais l'esprit du journal change, et le sens de ce changement se déclare vite et nettement : moins de six mois plus tard, en janvier 1831, le *Globe* sera devenu l'organe officiel des saint-simoniens. Ce cas particulier peut être jugé exemplaire parce que ce changement d'hommes reflète d'une certaine façon le changement d'époque : Dubois et Rémusat et autres partants

---

270 On peut distinguer deux types d'opinions. D'une part, celles qui concernent le cens d'éligibilité ; il est remarquable que des journalistes libéraux se prononcent pour l'abolition ou la forte diminution du cens d'éligibilité, avec d'excellents arguments pour améliorer la qualité de la représentation nationale : cf. par exemple le *Constitutionnel* (5 et surtout 16 août), le *National* (9 août) ; il me paraît que les préoccupations personnelles jouent un rôle décisif dans cette option. D'autre part, il y a le cens à payer pour être électeur, et là ce sont les intérêts partisans qui prédominent ; cf. par exemple le *National* du 25 août (« De la loi sur les élections »), qui marque d'abord l'importance et la diversité des régions, puis précise : si l'on descend au-dessous de deux cents francs, « c'est l'aristocratie et le clergé qui domineront les élections dans les départements du Midi et dans tous ceux de l'Ouest et du Centre où subsiste encore la culture métayère, c'est-à-dire plus d'un tiers des départements. Ce fait serait inévitable [...] On s'est trompé plus d'une fois en supposant que plus on appelait de monde à l'exercice des droits politiques, plus on fortifiait la démocratie. Cela n'est vrai que dans un petit nombre de grandes villes dont la population, voyant de près le jeu des partis et la conduite du pouvoir, est assez instruite pour les juger sainement. Partout ailleurs, c'est le contraire ». Le journaliste déclare qu'au-dessous d'un certain degré de fortune, il n'existe pas d'indépendance. Cette opinion est fort répandue et le restera dans les milieux dits avancés (cf. par exemple Jules Michelet, *Histoire du XIXe siècle*, Paris, 1872, t. I, 2e partie, chap. IX, in fine).

271 Cf. sur ce point P. Rosanvallon, op. cit., pp. 121 et sq., en particulier p. 130 où est montrée la « dérive réactionnaire » des doctrinaires amenés progressivement à sacrifier l'idée même de capacité.

272 Cf. sur ce point J.-J. Goblot, op. cit., pp. 922 et sq., où l'on trouvera un exposé détaillé de la question et en particulier sur les journalistes. Cf. aussi le *Globe* du 6 octobre.

représentaient, supérieurement, l'opposition libérale à la Restauration : P. Leroux, Sainte-Beuve, Lerminier aussi, incarneront « la nuance pur juillet »<sup>273</sup>, l'esprit de 1830. De ce point de vue la rupture entre les anciens collaborateurs correspondrait à la rupture historique, avec un certain décalage ; car c'est le 15 août que Pierre Leroux figure comme nouveau gérant et qu'un article important paraît, qui annonce « l'esprit nouveau » du journal.<sup>274</sup>

Comment se présente cette mutation du *Globe*? On sait à quelle prudence le journal réduit ses anciennes audaces, à la veille de la révolution. Ses premières réactions à Juillet le montrent tout à fait fidèle à cette modération très bourgeoise, à cette sagesse de juste milieu : « Les professions de foi impatientes ne nous conviennent pas », déclare-t-il le 2 août ; et le 5, un article de grand savoir-faire indique les périls contraires de la situation, mais précise aussitôt celui qu'il faut avant tout éviter. Nous ne voulions pas juger trop tôt et des lecteurs se plaignent de notre indécision ; « l'observateur impartial » est frappé par l'ignorance des habitués du pouvoir, et l'on dirait que rien n'est changé sauf que Charles X et sa famille sont partis ; mais non, « le différend est aujourd'hui entre la république pure, telle que la veulent des esprits généreux et absolus, et la monarchie héréditaire la plus républicaine possible ». Si des « élections générales faites dans un esprit d'anarchie théorique » avaient lieu, la France alarmerait l'Europe ; qu'on y prenne garde ! « Nous le croyons sincèrement ; ce qu'il faut éviter surtout aujourd'hui, ce sont les théories de droit absolu et les généralités vagues de la fin du dix-huitième siècle : elles portent la mort dans leur sein » ; il n'y a qu'un seul candidat possible à la royauté : le duc d'Orléans, lieutenant général, et il n'est pas nécessaire de beaucoup changer les droits de la royauté. L'important est qu'à un roi selon l'ancien régime succède « un roi selon la révolution ; c'est-à-dire de mœurs et de simplicité bourgeoises ». Il n'est pas besoin non plus de beaucoup changer l'électorat et « le danger démocratique n'est pas grand à ces conditions ». Il suffit d'ouvrir « un soupirail légal » aux opinions républicaines ; une fois à la chambre leurs représentants sortiront des utopies pour entrer dans les affaires. Mais si l'on n'ouvre pas une voie naturelle à l'éruption de ces idées, « on les jettera toutes bouillantes sur le peuple » et elles incendieront son imagination : « que la chambre y songe et nous sauve de l'anarchie populaire » ! Ainsi le *Globe* s'essaie à combiner craintes sociales très vives et un machiavélisme candidement naïf pour résoudre au mieux la crise constitutionnelle. Mais les réformes qu'il propose, les juge-t-il nécessaires ou inévitables ? Le fait est

273 Formule de Rémusat dans ses *Mémoires de ma vie*, II, p. 366, cité par J.-J. Goblot, op. cit., p. 951.

274 Si le nom du nouveau gérant (P. Leroux) apparaît en effet sur le journal le 15 août, les négociations commerciales durèrent plus longtemps ; cf. J.-J. Goblot, op. cit., sur ce point. L'expression « esprit nouveau » est tirée d'un article du 14 octobre.

qu'il critique ceux qui les réclament trop bruyamment.<sup>275</sup>

Ses argumentations, il les construit à son image : une sage et heureuse synthèse du passé et de l'avenir tels qu'il se les figure ; et il préconise « la modération et la vertu politique ». <sup>276</sup> Ainsi voit-il la révolution de Juillet. Elle fut « à la fois la plus rapide, la plus populaire et la plus morale que le monde ait vue » ; elle va constituer un gouvernement, une opposition nouvelle, l'un plus timide et observateur de la réalité, l'autre plus hasardeuse et pressentant l'avenir. Tous deux parleront la même langue politique et débattront entre « esprits faits pour s'entendre, même en se combattant ». <sup>277</sup> Bel idéal qu'autorise le brusque effacement du passé (« Il n'y a plus maintenant d'hypocrisie, de légitimité qui jette ses nuages et ses mensonges ») – mais sur lequel pèsent quelques menaces ! « Si le peuple est calme aujourd'hui, il peut cesser de l'être demain. Il a été admirable, parce qu'il a cru à l'union des hommes auxquels il aime à se confier. Que la désunion éclate, la méfiance le prendra. Il voudra juger par lui-même ; il s'enivrera de questions trop fortes, il les résoudra sur la foi d'esprits exaltés, il se mettra à l'œuvre avec son irrésistible entraînement. Nous irons

---

275 Ce qui semble choquer particulièrement ces intellectuels, ce sont les privilèges sociaux de naissance, l'aristocratie de cour, les emplois-sinécure de la tradition d'ancien régime. Politiquement, le *Globe* s'oppose vivement à toute idée de régence, à l'hérédité de la pairie. Cf. par exemple, sur le premier point, le 7 août : « Tout le monde à peu près veut la royauté héréditaire ; mais la royauté toute différente de la royauté qui finit ; royauté sans cour, royauté sans aristocratie qui puisse faire obstacle au développement graduel des principes de liberté. » Même idée le lendemain : « Si nous avons pu conserver encore quelques craintes de l'esprit monarchique, et des mysticités de droit divin », elles ont disparu lorsque la Chambre des députés a voté par assis et levés la vacance du trône ; cette journée est l'« aurore d'un avenir qui ne fondera pas sur la terre de France la monarchie anglaise » : la souveraineté nationale ne peut plus être abdiquée entre les mains d'une cour et d'une aristocratie. Le 9 août, il rend hommage à Chateaubriand, à Hyde de Neuville, aux royalistes partisans de la liberté, et fustige ceux qui ont abandonné leur maître : « De toute cette cour dorée, de ces preux d'oratoire, de ces champions d'antichambre qui juraient de mourir en se signant, pas un n'a paru un fusil à la main pour défendre les Tuileries ». Le 14 août : plus de Cour ; la révolution de 1830 diffère de celles de 1688 ou 1649 : ce n'est pas une conspiration d'aristocrates ni une ligue de niveleurs qui a renversé le trône des Bourbons, avec le droit divin tomberont l'hérédité des titres et des droits politiques, la « hiérarchie des dignités factices, le luxe des classifications de cour » et toutes ces « fictions », ces parodies de féodalité ; plus de chambellans, plus de charges d'écurie, de vénerie, plus de pages etc. ! nous aurons détruit sans retour ce monde de domesticité dorée qui cache aux rois le monde réel. – Politiquement, le *Globe* est très ferme dès le 6 août, contre toute idée de régence.

276 7 août.

277 *Ibid.* Un peuple d'ouvriers s'élance, puis, le combat terminé, s'apaise ; pas de vengeance, pas de violation de propriété, une « horreur sainte des excès qui se mêlèrent à la révolution de 92 et de 93. » Le clergé qui s'était fait politique est respecté et protégé. Que signifie cette admirable réserve « si ce n'est que le peuple sent enfin sa dignité, qu'il apprécie l'ordre, qu'il l'aime, qu'il en a besoin ». Il est « modeste, sage, prévoyant. En un mot, c'est le peuple de la révolution accomplie, non le peuple de l'ancien régime entrant en révolution ». Notre avenir est assuré « si les hommes politiques sont en même temps aussi fermes et aussi sages que le peuple ».

de crise en crise ».<sup>278</sup> On sait que pour que des esprits s'exaltent, il suffit qu'une seule idée les habite. Or elle est trouvée, et le *Globe* la récuse et répète qu'il n'en veut pas : « La France a peur de la république comme souvenir et comme forme. Elle serait en outre divisée entre les républicains unitaires et les fédéralistes. La proclamation de la république ranimerait le parti des Bourbons, et inquiéterait l'Europe. Tout le monde sent cela, et tout le monde à peu près veut la royauté héréditaire ».<sup>279</sup> Contre le péril républicain l'hérédité, détestable quand il s'agit des Pairs, devient un excellent recours quand il s'agit du pouvoir suprême, à condition que le roi soit populaire. Par chance, Louis-Philippe l'est, et même « il est du peuple par ses habitudes », « c'est un *homme du civil*, c'est un *roi propriétaire*, disaient, le premier jour, tous ces ouvriers qui lui ont donné la couronne. Que d'intelligence du présent, et quelle leçon profonde pour l'avenir dans ces deux mots ! ».<sup>280</sup> C'est en effet instructif, au moins par la réflexion du journaliste. Si l'on ajoute que le nouveau roi séduit les bourgeois par sa simplicité et que son accession au trône a montré un citoyen au milieu de ses concitoyens, et une cérémonie où « tout est traité en forme d'affaire », comment ne pas conclure : « Voilà ce qui place la France un siècle en avant des autres états ; voilà le fruit de la révolution française ».<sup>281</sup>

Ainsi donc, en cette quinzaine qui suit la révolution, le *Globe* exprime une satisfaction bien motivée ; l'histoire avance comme il l'avait prévu<sup>282</sup> et comme il le souhaite : « C'est à la fois contre les préjugés de caste et de cour et contre le fanatisme d'égalité absolue que s'est opéré le changement », écrit-il le 14 août. Mais le lendemain 15 août, premier jour où il apparaît que Dubois cède sa place de gérant à Leroux, un grand article sonne comme une fanfare inaugurale. Il est consacré aux «Caractères de la révolution nouvelle» et l'auteur – sans doute P. Leroux lui-même – propose une interprétation des événements assez différente, en particulier il présente tout autrement la relation entre l'avant- et l'après-révolution. Nous nous étions trompés, dit-il, on s'attendait à ce que la chute de la Restauration fût une espèce de contre-épreuve du 1688 anglais, mais non ! une ère nouvelle commence, la révolution de 1830, aussi réelle que celle de 1789, ouvre une époque constituante

---

278 7 août.

279 *Ibid.*

280 14 août.

281 10 août. Ajoutons que le premier ministère de Louis-Philippe est également approuvé par le *Globe* qui loue naturellement Guizot, Molé, Broglie, mais aussi Dupont (de l'Eure), le 12 août.

282 Cf. dans ce même article les réflexions d'ordre social : « Cette population admirable qui nous a conquis la liberté » a montré sa moralité « à une hauteur où nous ne la soupçonnions pas » ; est célébrée l'alliance intime des classes laborieuses et des classes moyennes, « tout ce qui consolidera la liberté telle que l'entendent les classes moyennes, sera compris, aimé, adopté des classes laborieuses ».

et organisatrice, « un coup de foudre a terminé cette lutte de l'ancien et du nouveau régime qui consuma les quinze années de la Restauration » ; ce n'est donc plus sur l'antagonisme de deux principes contraires qu'il faut construire aujourd'hui, car l'un est définitivement mort. On voit la mutation ; il n'est plus de compromis possible. Au *Globe* un optimisme consciemment organisé, ravageur, remplace la modération d'antan. Cela ne signifie pas que désormais tous les articles seront bâtis sur le même schéma, mais seulement que des articles de cette tonalité fixent l'orientation nouvelle du journal<sup>283</sup> et balisent sa ligne directrice de pensée. P. Leroux le premier, avec lui Lerminier, Sainte-Beuve, d'autres encore vont exécuter leurs variations autour de cet axe. Comme cette pensée a une indéniable valeur représentative et que ces articles significatifs sont intéressants, on peut s'interroger à leur propos, abstraitement d'abord, sur les principes mis en œuvre avant que de les examiner concrètement.

Tout autant que des actes individuels, il y a là un phénomène collectif et un phénomène d'époque, le fait de quelques esprits distingués. L'un au moins, Sainte-Beuve, est éminent. Comment caractériser une pensée de ce type ?

Précisément par le moment : par l'enthousiasme révolutionnaire. C'est, comme l'a bien dit Charles de Rémusat, du « pur juillet ». Une telle pensée assume pleinement, en effet, l'idée de révolution<sup>284</sup> ; elle entend en déduire une logique révolutionnaire et en appliquer les conséquences, philosophiques et politiques. Philosophiquement, c'est l'adieu, puis l'opposition acharnée aux doctrinaires et à l'éclectisme ; politiquement, le refus de la Chambre et du gouvernement Guizot, c'est-à-dire des hommes qui ont confisqué les résultats d'une révolution dont ils n'ont compris ni le sens ni l'esprit. La révolution, signifiant la fin d'une époque et l'ouverture à l'avenir, n'a pas seulement fait paraître une rupture radicale ; mais mieux même, elle a valeur fondatrice : le passé est mort de la naissance de l'avenir. Et c'est maintenant en fonction du seul avenir que l'on doit construire la politique présente. L'ancien *Globe* aimait équilibrer les exigences du passé et de l'avenir ; mais, de par la révolution, ce n'est plus le passé qui pousse l'avenir, mais l'avenir qui tire le présent. Le temps a basculé. Et la révolution est bien le foyer de cette pensée, comme elle est le fait, l'événement autour duquel l'histoire tourne, le centre actif de cet « esprit nouveau » du *Globe*. Toute politique de continuité est déclarée

---

283 Alors qu'auparavant des articles de P. Leroux avaient été discutés, même publiés, et désapprouvés par les dirigeants. Cf. J.-J. Goblot, op. cit., pp. 940-946, sur les divergences internes entre les rédacteurs. Le *Globe* de Leroux conserve plusieurs des rédacteurs anciens ou récemment arrivés, et entre des articles que l'on peut vraisemblablement attribuer à Leroux et ceux que l'on sait de Sainte-Beuve, le contraste est net. L'analyse qui sera présentée concerne spécialement les articles les plus significatifs de la nouvelle tendance.

284 La révolution, pas la république.

non viable et vouée à l'échec : « L'avenir ne succombe pas ».<sup>285</sup> Formule révélatrice des ambiguïtés du mot avenir, et d'une confusion de la pensée. Car, en un sens et à l'inverse de cette formule, l'avenir succombe sans cesse puisque sans cesse il se transforme en présent et en passé, et la seule constante connue, c'est que toujours la réalité à venir, son contenu demeure inconnue. C'est dire que le mot, tel qu'il est ici employé, ne peut définir une réalité parfaitement énigmatique et imprévisible mais qu'il affirme seulement une idée de l'avenir : des convictions, ou des illusions, relatives au futur, lesquelles sont généralement sans mystère et sont même détaillées avec soin par leurs auteurs. On sait du reste qu'il s'agit là au mieux de vues programmatiques. Ce sont des projections fantasmatiques, porteuses d'espérances, d'exigences, d'attentes individuelles ou collectives, naïves ou retorses, selon l'usage qui en est fait. La seule certitude qu'on puisse avoir à leur propos, c'est qu'elles disent les idées de ceux qui les profèrent. Tel est évidemment le cas en l'occurrence.

Ce type d'argumentation, des articles vont le développer au jour le jour, en un premier temps, jusque vers les 5, 6 octobre, avant que l'actualité ne contraigne le *Globe* à en modifier le contenu. Certaines réflexions symptomatiques le font voir. Par exemple le 18 août : il faut dissoudre la chambre des députés de crainte qu'elle ne retombe « sous l'empire de fictions évanouies », et le conservateur *Journal des Débats* est tancé pour son erreur : il semble ignorer que « la solution de continuité entre le présent et le passé a été complète, parce que le peuple seul est directement intervenu ». Le 20 août un article, consacré aux « Devoirs nouveaux de la presse », déclare qu'entre l'opinion publique et l'avenir « il n'y a plus d'obstacles ». L'assertion peut paraître risquée, mais, le 22, le *Globe* confirme en récapitulant les événements : au « lendemain de la révolution inouïe que nul n'avait prévue », alors qu'« un demi-siècle s'était accompli en trois jours », il apparut bien que l'ancien ordre de choses « était une impossibilité ou une chimère », car les deux principes, l'ancien et le nouveau, sont inconciliables ; et la révolution se trouvant « accomplie comme par miracle », « on croit s'éveiller d'un songe, on passe la main sur ses yeux pour s'assurer que les résultats sont bien tels qu'on les voit, sincères, infinis, immenses », et il n'y a plus qu'un ordre de principes, ceux « de raison, d'intelligence » puisque le principe d'immobilité est vaincu et que « personne ne peut espérer de le reproduire sous un nom ou sous un autre ».<sup>286</sup> Si, le 24, un article (de Sainte-Beuve ?) compare 1830 et la révolution anglaise de

285 Cf. le 26 novembre, dans un article sur la France et l'Europe.

286 Il convient d'ajouter, d'une part, que cet article est dirigé contre le *National* (non nommé), qui avait soutenu que la révolution n'avait été qu'un accident et n'avait opéré qu'un changement d'hommes au pouvoir ; et d'autre part que la conclusion ne concerne pas seulement le camp royaliste : « En même temps que les fictions mensongères de légitimité et de droit divin ont cessé, les fictions non moins mensongères de souveraineté absolue du peuple et de contrat social n'ont pas repris faveur ».



1688, il reste assez prudent pour conclure qu'en France « le passé ne pèse plus par aucun point sur le présent ; notre avenir est libre et dépend de nous ». Le 2 septembre, Sainte-Beuve présente une nouvelle comparaison, cette fois-ci entre 1830 et 1789. Il critique vivement ceux qui s'inquiéteraient, bien à tort, d'une éventuelle réédition catastrophique des luttes civiles de 1789-1793 : non, les progrès de l'histoire et des mœurs font qu'aujourd'hui, 1789 peut être continué, que les principes de 89 peuvent être appliqués, sans danger : « Jamais en aucun siècle la disposition de la société n'a été aussi heureuse, et n'a permis une application aussi féconde des principes éternels de la raison humaine ». Ceux qui s'alarment ne comprennent pas dans quel sens nous sommes revenus à 89 et allons le continuer.

Si le *Globe* juge bon de calmer les inquiétudes, c'est que les événements n'avaient pas exactement comblé les espoirs de Juillet et que des nouvelles (coalitions d'ouvriers, sociétés populaires, troubles du Midi) alarmaient en effet l'opinion. Du reste, au fur et à mesure que les suites réelles de la révolution se développaient, le *Globe* avait durci sa critique des gouvernants, de ces responsables, coupables de ne pas comprendre le mouvement de l'époque et qui en contrecarrent l'irrésistible développement. Cette critique exprime, au négatif, ses convictions. La crainte sociale des uns, les députés, les erreurs des autres, les doctrinaires, contredisent l'esprit de 1830, opposent la France à sa propre révolution ! Mais les hommes de la « restauration mitigée » (2 septembre) ne comprennent pas, la Chambre des députés recule devant les principes de Juillet (9 septembre), le gouvernement est obnubilé par la crainte de l'avenir (12 septembre). Le 17 septembre un article approfondit l'analyse critique et expose les raisons politiques et sociales qui motivent une opposition croissante : le système ministériel, c'est le maintien de l'ordre légal ; ce qui signifie la substitution de la souveraineté parlementaire à la souveraineté nationale. Il en résulte que l'aristocratie bourgeoise règne aujourd'hui sans partage et que « c'est pour elle seule que le sang a coulé à flots dans les rues dépavées » ; et cet ordre légal institue 80.000 patriciens déléguant le pouvoir à 400 d'entre eux pour imposer leur volonté à 32 millions d'âmes. Ainsi fonctionne le système ministériel : « Le *statu quo* postérieur à la révolution en forme la base, sur laquelle on s'efforcera de reconstruire tout ce qui avait été détruit », et tout sera fait pour assurer le pouvoir de l'aristocratie bourgeoise. « Fort bien, dit un personnage dans une pièce nouvelle ; mais est-ce pour cela que je me suis fait ouvrir le crâne ? » L'exposé, l'ironie dramatique de la conclusion mettent bien en lumière l'écart qui grandit entre les espoirs encore si proches et les gouvernants chargés de les réaliser et qui les ont méconnus. La nation victorieuse sait maintenant quelle signification sociale avait la victoire : l'arrivée au pouvoir de nouveaux privilégiés, aristocrates, mais

bourgeois, légalement installés, révolutionnairement institués, seuls habilités à la gouverner souverainement.

Les jours se suivent et les articles se ressemblent. Leur schéma temporel en reste à l'image d'un arrêt du gouvernement, ou même d'un recul, par rapport au mouvement de l'histoire,<sup>287</sup> ou aux aspirations de l'époque. Image banale certes, mais idée fondamentale pour les gens qui, comme l'équipe dirigeante du *Globe*, ont vu dans la révolution le moment bouleversant où le passé s'évanouissait, où l'avenir se déclarait – et qui fondent leur pensée sur la révolution et leur critique sur son rappel. Chaque jour qui s'écoule rend la situation plus irritante, moins admissible, et la critique se fait plus âpre. Le 27 septembre<sup>288</sup> le *Globe* flétrit les « trembleurs imprudents » qui ont temporisé, hésité : le pays, écrit-il, « vous le rendez malade depuis deux mois d'une moitié de révolution rentrée » ; s'il fallait demander compte au ministère de tout ce qu'il a gaspillé, du contraste entre la France au lendemain de la révolution et son état actuel, il suffirait de constater deux choses : d'une part, qu'il a laissé se briser une incomparable union, d'autre part, que son action a eu sur la société des conséquences profondes, ces « classifications fatales auxquelles il a donné le temps de s'établir dans la société, auxquelles il a prêté appui et sanction dans les esprits, et qui peut-être diviseront longtemps l'avenir ». Des fautes énormes ont traîné « le pays d'embarras en embarras, et l'issue devient incertaine. » On voit que tout à la fois l'attaque gagne en violence et que les convictions perdent de leur assurance ; car déclarer que l'issue devient incertaine et que l'avenir est compromis, n'est-ce pas avouer indirectement que la déception politique pourrait remettre en question les certitudes premières ? Mais non : des espoirs trahis lui font paraître qu'il y a eu trahison.

---

287 Cf. le 19 septembre : le ministère « jette l'ancre au lieu de profiter du vent », or « les événements courent toujours » ; le 20 septembre, à l'occasion de la cérémonie organisée en l'honneur des quatre sergents de La Rochelle et en mémoire de leur exécution, le *Globe* attaque les « journaux stationnaires » qu'il accuse d'accroître volontairement les frayeurs de la population. C'est à ce moment en effet que la grande division entre les journaux du mouvement et les journaux stationnaires (ou de la résistance, du *statu quo*) se banalise (cf. par exemple l'*Avenir* du 1er novembre). Le 22 septembre, « la chambre et ses flatteurs se sont grandement trompés s'ils ont cru que la France ne s'apercevrait pas que ces temporisations n'avancent pas ses affaires » ; il importe, surtout à la « jeunesse », que l'on entre dans le définitif.

288 Cet article du 27 septembre commente le grand débat parlementaire qui avait opposé Guizot et Constant, à propos des sociétés populaires. Le *Globe* dit son accord avec Constant ; quand Guizot attribue aux sociétés populaires la persistance du « sentiment révolutionnaire », il se trompe ; il y a deux temps dans une révolution comme celle de Juillet : celui du combat, puis, pour ceux qui s'occupent de la chose publique, la révolution à faire et qui commence alors ; or on a temporisé, hésité, et ceux qui maintenant flétrissent le « sentiment révolutionnaire » et lui imputent le malaise, la souffrance et l'inquiétude ne devraient s'en prendre qu'à eux-mêmes. Suivent les passages cités dans le texte.

Le *Globe* dit les erreurs et les désastres<sup>289</sup>, il dénonce les responsables : les doctrinaires. Le 30 septembre, deux articles fustigent les idées et les hommes de l'école, du *canapé*. Le premier leur suppose aimablement une théorie de gouvernement : ils ont inventé « un nouveau procédé rationnel pour traiter les révolutions populaires » en évitant tout débordement démocratique et toute réaction royaliste : garder l'équilibre entre deux périls contraires. Belle idée, mais malheureusement fautive, puisqu'ils ont obtenu exactement le contraire de ce qu'ils cherchaient : l'opinion démocratique a vu qu'ils espéraient la leurrer et elle s'est révoltée, tandis que l'opinion royaliste s'est réveillée ! Ces doctrinaires, « leurs lumières découlent de la philosophie et de l'étude », mais assurément le génie des affaires leur manque ! Le second article conclut de même : le public a d'abord cru que les chefs du parti doctrinaire étaient les hommes les plus capables de France et qu'on allait voir la théorie devenir une réalité, « de tant de promesses et tant d'espérances qu'est-il résulté jusqu'ici ? » Ces gens ne comprennent rien à ce qui se passe en Europe, à l'immense portée des idées nouvelles, « ils ne savent que ce qu'ils ont appris dans leur jeune âge, la souveraineté du peuple et le gouvernement anglais ». Cette campagne continuera, mais pour le moment le *Globe* constate la déception générale du pays<sup>290</sup>, et la sienne qui est particulièrement vive. D'où, en ce mois d'octobre, une suite d'articles sur ce problème crucial d'une révolution enthousiasmante et de ses suites consternantes. Le 7 le *Globe* s'interroge sur l'interprétation de la révolution : aurait-elle seulement changé un roi ? Non certes, elle n'a pas été faite pour constituer une nouvelle cour, un nouveau ministère, de nouveaux serviteurs, mais « pour extirper le mal dans sa racine, le mal à venir, beaucoup plus que pour détruire le mal présent ». Le 11, c'est la Chambre, son esprit débile, incertain, que le *Globe* attaque : « La Chambre, dès les premiers jours de sa réunion, n'a jugé la révolution de 1830 que comme un embarras énorme qui lui était jeté sur les bras » ; cette chambre qui s'était préparée à un rôle d'opposition, les Trois jours ont supprimé tous ses plans de campagne, et elle a organisé en son sein une opposition réelle à la révolution de 1830 et à ses conséquences ; pour ce faire « on s'attacha à louer d'autant plus cette

289 Les erreurs sont involontaires (le gouvernement méconnaît le caractère nouveau de l'époque, 22 septembre ; ou reste obstinément fidèle au *statu quo*, 25 septembre) ; ou volontaires : avec quelque machiavélisme il attribue aux sociétés populaires un sentiment révolutionnaire, et accroît ainsi le malaise de la population (27 et 28 septembre). Quant aux désastres, le *Globe* du 29 septembre écrit : « Si le lendemain de la révolution de 1830 la France avait eu un ministère patriote, de pure gauche, fidèle à tous les principes de cette révolution [...], l'affaire belge eût probablement abouti à moins de désastres » ; c'est l'indécision ministérielle qui est responsable.

290 Cf. le 5 octobre : un article rappelle que, deux mois plus tôt, dans l'ivresse du triomphe, l'on espérait mille choses magnifiques, il semblait que le règne des générations nouvelles était advenu, mais rien ou presque de ce qu'on croyait gagné n'a été accordé, le peuple souffre, etc. Le 6 octobre, même constat : l'horizon est gris, l'opinion publique a perdu tout ressort, et flotte, désorganisée.

malheureuse révolution qu'on en voulait moins les conséquences ; on la trouva pure, sublime, inouïe ; une révolution si belle, voyez-vous, qu'elle n'en était presque pas une ; une révolution telle, en un mot, que l'ordre légal en avait été à peine effleuré ». Un système symbolisé par la devise « ordre légal et révolution de 1830 » est contradictoire et peu sincère ; « par quelle fatalité arrive-t-il qu'après une révolution comme celle de juillet, nous ayons mérité de pareils législateurs ? Pourquoi, tandis que nos jeunes hommes des barricades ne le cèdent ni d'un pouce ni d'une ligne aux vainqueurs de la Bastille et peut-être sont plus grands encore ; pourquoi nos législateurs [...] sont-ils, la plupart, des nains auprès des illustres de la Constituante ? » On voit que la déception, si vivement sentie, engendre une analyse qui paraît ne pas manquer de justesse, et qui témoigne lucidement de l'écart grandissant, au *Globe*, entre les présupposés et le constat. Reste à expliquer ce désaccord entre les principes et les conclusions. Et c'est tout le problème de l'interprétation de la révolution que précisément les ténors parlementaires traitent à ce moment<sup>291</sup> dans des débats remarquables. Faudrait-il alors donner raison à Guizot, l'homme de la « quasi légitimité »<sup>292</sup> et penser que 1830 fut une quasi-révolution qui a si peu changé les choses et tant ému les esprits ? Solution évidemment impensable pour le *Globe*, étant donné justement l'interprétation qu'il soutient. Il réagira autrement.

D'une part il poursuit et accentue ses attaques contre les « médiocrités qui tentent d'étouffer la révolution de 1830 ».<sup>293</sup> Et le 18 octobre, il souligne

---

291 En novembre.

292 On sait que l'attribution de ce mot à Guizot est contestée. Cf. P. Rosanvallon, op. cit., pp. 272, n. 2.

293 Cf. le 13 octobre, à propos des succès énormes que remportent les pièces consacrées à Napoléon sur diverses scènes : « Le peuple aime à réhabiliter, à exalter l'ombre impériale et royale. Cela n'a point de danger ». Le 16 octobre, un article souligne la déconsidération de tous les pouvoirs publics ; « la situation après deux mois est donc aussi mauvaise qu'elle peut l'être » ; malgré tout le peuple est calme, il souffre et patiente. Le 17, le constat devient de plus en plus amer : « Ce que l'opposition avait prévu dès les premiers jours d'août se confirme et devient évident à tous les hommes qui ont quelque intelligence et quelque bonne foi. La cause de la révolution de 1830 est compromise entre les mains de nos gouvernants ; aucun des grands bienfaits qu'elle devait produire ne nous est venu encore, et le pays n'en a recueilli que le malaise et les accidents fâcheux inhérents à toute révolution ». Le 23 octobre : c'est pour nous « la plus triste des tâches » que de rappeler ce qui a eu lieu en juillet ; nos hommes d'Etat ont suivi une route déplorable ; leurs cœurs, à les en croire, battaient à l'unisson des nôtres pendant nos grandes journées ; ils sont loin de nous, aujourd'hui ! « Nous avons peine à distinguer leurs rubans tricolores au milieu des broderies de la restauration, dont ils sont encore parés », nous qui « avons pris les armes contre [...] le drapeau blanc enfin, symbole des intérêts anciens jetés sans droit dans la société, en opposition avec les intérêts nouveaux », nous n'avons pas changé ; mais notre espoir a été déçu : « L'esprit de la révolution a été faussé dans son vaste ensemble », « un triste replâtrage d'ordre légal a été l'unique fruit d'une lutte sanglante », et cela nous donne la « continuation misérable de la restauration, avec le repos de quinze années de paix en moins, et le tableau de l'impuissance des doctrinaires en plus ».

que les haines populaires et les passions politiques, tombées comme par enchantement après juillet, se réveillent, menaçantes : « Nous avons jugé pourtant la révolution de juillet plus sublime et plus pure que cela ; et nous persistons à croire que nous l'avons bien jugée », mais rien n'a été fait pour profiter de « l'incomparable disposition des esprits ». Résultat : « Où est le pouvoir moral en France ? » La confiance s'est retirée : que s'est-il passé ? « Le crédit de ce pouvoir nouveau, qui n'avait point de passé et qui devait être heureux et glorieux de n'en point avoir, reposait uniquement sur l'avenir, et l'avenir ne venait pas » ; conclusion : il faudrait changer le gouvernement. Ainsi donc le *Globe* (nouveau), après avoir fondé ses analyses et son action sur ses prévisions, constate que l'avenir n'est pas au rendez-vous, il ne met en cause ni les prévisions ni l'avenir, mais cela qu'il n'avait pas prévu : que la révolution permette à des non-révolutionnaires de se saisir du pouvoir.

D'autre part, et en conséquence, ce retard l'amène à modifier le contenu du concept. Il demeure fidèle à sa ligne de pensée, mais tel l'horizon, l'avenir recule toujours, il faut élargir le champ des possibles.<sup>294</sup> Cette évolution se dessine dans les derniers mois de 1830 et prépare ainsi la mutation officielle du journal en janvier 1831.

Cette évolution du dernier trimestre mêle évidemment anciennes et nouvelles pensées. On peut voir dans la détestation des doctrinaires la constante de base ; ils figureraient comme le pôle négatif, de répulsion, et s'attirent des jugements de plus en plus méprisants. Le 24 octobre, le *Globe* les sépare du libéralisme et oppose en quelque sorte les faux et les vrais libéraux. Parlons nettement : « Deux opinions sont aujourd'hui en présence, l'opinion doctrinaire et l'opinion libérale ; la doctrine a bien mérité du pays sous la restauration en servant de médiatrice entre la cour et le pays ; sa méthode consistant à mettre toutes ses opinions citées à son tribunal au régime de l'éclectisme, à les juger selon « impartialité et raison » ; son malheur fut de croire à l'éternité de son œuvre ; faite pour succéder à Martignac, elle fut déconcertée par la révolution ; elle s'en réjouit, quoiqu'elle ne fût pas prête à voir le soulèvement d'un peuple tout entier. Alors, en effet, « adieu la vie dissertante de la restauration » ; cependant la doctrine reçoit le pouvoir et y prouve une incapacité telle que deux mois après la France unanime demande sa démission ; « le pouvoir que laisse tomber l'opinion doctrinaire revient de droit à l'opinion libérale », car elle a vaincu, et ses principes sont ceux de notre révolution, sans mélange. Le 27, le 28, même demandes : le départ des doctrinaires suscite espoirs, et regrets pour les lendemains de Juillet : « Si la politique de principes eût siégé en majorité

294 Cf. l'article du 14 octobre, qui évoque « l'esprit nouveau » qui anime le *Globe* : « Pour nous, nous nous sommes voués à la cause sacrée du progrès, et nous croyons en civilisation au *mouvement perpétuel* » et nous suivrons « le génie de la France dans sa marche progressive et victorieuse ».

au conseil du roi Philippe, tout fût devenu plus facile et plus net. La révolution eût développé avec une vigueur graduée ses conséquences fécondes », mais les doctrinaires étaient là. Le 31 enfin « la lente agonie des doctrinaires touche à son terme » ; alors, dans l'hypothèse qu'un gouvernement plus libéral sera constitué, « il sera possible, encore une fois, de nous rendre l'enthousiasme éteint depuis deux mois » ; « les doctrinaires chercheront en vain à ranimer leur influence détruite », mais ils ne réussiront pas, ces « hommes de transition », dont la force passagère « ne venait que de l'impossibilité où était la vieille monarchie d'établir son gothique principe de légitimité ». « Toute la puissance de la doctrine tenait à la pitoyable invention d'un terme moyen entre le droit divin et la souveraineté du peuple. Aujourd'hui que le principe populaire règne sans partage, les gens du milieu n'ont plus de place possible aux affaires. Qu'on se garde bien de les craindre : leurs fureurs seront aussi impuissantes que celles des partisans de Charles X » ; tandis que les nouveaux ministres « auront, s'ils osent marcher avec la révolution, les intérêts du peuple pour bannière et le peuple pour défenseur, c'est-à-dire qu'ils auront pour eux la force et le droit ». L'article éclaire bien la position du *Globe* : l'histoire s'est prononcée, elle a chassé avec la Restauration les hommes du « milieu ». Maintenant, après un retard déplorable, elle devrait les empêcher de nuire plus longtemps et de compromettre le nouveau régime ; qu'ils s'en aillent et tout ira bien... Enfin, le 3 novembre, alors que Laffitte prend la direction du gouvernement, le *Globe* lance une dernière salve, de déshonneur, pour le ministère qui s'en va : « Nous le vouons au mépris de l'histoire ».<sup>295</sup>

Le nouveau ministère est aimablement accueilli le 4 novembre ; sa nomination signifie un nouveau départ du *Globe*, dans l'espoir : enfin le principe de la restauration est vaincu, et la retraite du parti doctrinaire marque un progrès. Cependant, dès le 5, quelques précautions sont prises, qui nuancent les premiers commentaires : le parti national doit se féliciter de sa victoire, mais il ne sera pas dupe de ses affections si le gouvernement vient à manquer de fermeté contre les intrigues de l'aristocratie. Et, en effet, dès le 8, des incidents de mauvais augure font naître une hypothèse : et « si nous nous étions trompés », et si le nouveau ministère n'avait été appelé que pour continuer l'ancien et s'enfoncer chaque jour davantage « dans l'ornière de la restauration » ? Alors de grands maux seraient à craindre. Une fois de plus, pourrait-on parodier, ce n'est pas Grouchy, c'est l'éternel Blücher qui arrive. Le 9, quelle amertume à la séance de la Chambre ! On croirait à une erreur de nos sens ! C'était la « réapparition

---

295 Ce n'est pas la dernière, à vrai dire : le *Globe* a trop grand besoin de cet adversaire qui, d'ailleurs, reste omniprésent dans la vie politique : cf. le 6 novembre, à l'occasion d'un article sur la Chambre, quelques réflexions acerbes sur Guizot. Et le 11 novembre encore, c'est contre l'éclectisme que le *Globe* définit ses propres conceptions.

des centres de nos mauvaises années», la répétition des diatribes des ultras de jadis, mais maintenant par les « voix que naguère encore nous prenions pour des voix amies ! » ; « ainsi l'ennemi que nous détestions avait raison contre nos chefs » ; « ils voulaient seulement du pouvoir et ils le cherchaient par des luttes de factieux ». Nous rentrerons dans l'opposition et la ferons franche et ferme ; la molle attitude du nouveau ministère donne trop beau jeu aux doctrinaires. Ainsi donc il aura fallu une semaine pour que le *Globe* parcoure ce nouveau cycle de l'espoir à la désillusion. Laffitte ne serait pas, dans les actes, l'homme des « principes de la révolution » que ses paroles annonçaient.<sup>296</sup>

Un article du 11 novembre apprend aux lecteurs comment le *Globe* mènera cette opposition décidée qu'il a promise ; la politique doit prendre, dit-il, un caractère social, l'éclectisme était tout à fait insuffisant pour répondre à la pensée humaine du XIXe siècle. Le catholicisme, malgré l'appui d'un nouveau Bossuet (La Mennais), connaît une « irréparable ruine » ; mais la société éprouve le besoin d'un « religieux avenir ». Conclusion : « Nous rompons définitivement avec le vieux libéralisme qui nous offre aujourd'hui le triste spectacle de la décrépitude raisonneuse, avec l'éclectisme doctrinaire qui a fourni sa course ». Il faut se diriger vers un avenir « où le travail sera le fondement de l'état social ».<sup>297</sup> Inflexion nouvelle après nouvelle déception, ce choix d'une politique sociale signifie théoriquement un élargissement et un approfondissement de la réflexion, et, pratiquement, une étape importante sur le chemin qui conduit la rédaction vers le ralliement au saint-simonisme. Mais d'abord, le 12 novembre, un article fait le point sur les événements récents : Laffitte a parlé de sa confiance dans la révolution de 1830, et, certes, c'était vrai le 30 juillet, mais depuis qu'il a, avec ses collègues, entendu craquer la vieille société, cette confiance s'est brusquement évanouie et a fait place à la terreur. « Les faiseurs de 1688 ont été assez heureux pour s'esquiver ; ceux de 1789 se sont attachés à leur place » et ont répété les mots de leurs prédécesseurs, ordre, lois, etc. La France ne peut avoir confiance en un homme

296 Le même jour, un autre article précise, à propos du manifeste du nouveau ministère : « l'événement a dépassé toutes nos craintes » : Laffitte s'est présenté comme le continuateur d'un ministère incapable et déchu.

297 Ce même article précise bien qu'à la Chambre même le côté gauche se montre tous les jours « tout à fait inférieur » à ce que la révolution impliquait, c'est qu'il est « aussi vieux que le côté droit » : « il est stationnaire : or s'arrêter aujourd'hui, c'est retourner à la restauration ». De fait, les hommes de gauche qu'il omet dans ses critiques, les La Fayette, Dupont, B. Constant, Tracy, d'Argenson, ne sont pas jeunes. Or c'est la jeunesse qui veut à son tour intervenir dans la vie de pensée et d'action : « Elle voit devant elle la loi du progrès » ; pour nous, « persuadés que nous ne gravitons pas vers l'époque d'une régénération complète, que si l'histoire signifie quelque chose, le mouvement populaire de juillet ne peut être que l'indice d'une révolution sociale », il est urgent de « préparer de loin, par les travaux de la pensée, l'époque où elle pourra pacifiquement s'accomplir, et d'étudier le présent, toujours ce noble but devant les yeux » ; sous la restauration le *Globe* a fait une tâche salutaire, mais « autre temps, autre devoirs ».

qui désespère de lui-même. Le même jour un autre article expose ce que sera « la direction nouvelle de notre politique ». L'Europe prépare sa régénération ; l'Angleterre semble vouloir suivre l'exemple de la France, elle est grosse d'une révolution. Pour sa part le *Globe* s'attachera à la mission sociale de la France ; en particulier, à l'intérieur, il prônera une politique sociale, sortant « des bornes d'un constitutionnalisme étroit », ayant la loi électorale pour moyen, les intérêts réels du travail et des travailleurs pour but, et pour base une « science positive », comme l'a dit Saint-Simon. Voilà donc pour le moment, les principes de pensée et d'action fixés en vue d'un combat pour l'avenir.

Telle était bien, depuis le 15 août, l'exigence fondamentale du *Globe*. C'était la pensée de l'avenir, d'un avenir conçu, imaginé, exalté contre un passé détesté et aboli, qui avait organisé sa vision des événements et dicté ses jugements sur la politique française. Et l'expérience récurrente des déceptions n'avait pas tué l'exigence, mais elle demande maintenant que, par-delà les tombeaux, l'on ouvre d'autres chemins. Ce qui n'exclut pas que l'on se réfère aux grands ancêtres à 89. Le 14 octobre déjà le *Globe*, « animé d'un esprit nouveau » avait dit se consacrer à la cause sacrée du progrès par foi au mouvement perpétuel ; et le 21 octobre, il avait déclaré : « Notre révolution actuelle est le développement de l'ancienne, et n'en est pas la parodie ».<sup>298</sup> Cette fidélité à l'œuvre et aux principes de la Révolution restera vivace. C'est cependant à une autre inspiration, celle des saint-simoniens, que le *Globe* demandera de fixer ses nouvelles perspectives d'avenir. Dans les mois qui suivirent la révolution, le saint-simonisme connaissait en effet un développement foudroyant. Des relations amicales, le voisinage, des maisons d'édition, des sympathies intellectuelles, amenèrent la transformation graduelle et le contrat qui l'officialisa.<sup>299</sup> Progressivement, en cette fin de 1830, le vocabulaire, les modes de pensée saint-simoniens<sup>300</sup> s'introduisent dans la rédaction du journal. Le 21 novembre, le *Globe* souligne que « depuis

298 Article écrit à propos des mouvements suscités par les manœuvres parlementaires visant à abolir la peine de mort en matière politique, à la veille du procès des ex-ministres. Dans le même sens, Sainte-Beuve le 2 septembre.

299 Cf. J.-J. Goblot, op. cit., pp. 884 et sq., 950 et sq.

300 On notera en particulier l'importance significative attribuée aux banquiers et aux industriels dans l'édification de la société. Cf. le 13 novembre, où sont évoqués « ces marchands du moyen-âge, qu'en leur qualités de roturiers, les nobles barons féodaux rançonnaient impitoyablement », puis les « pressentiments bien vagues de la carrière immense qui ne peut manquer de s'ouvrir pour les travailleurs, et surtout pour les banquiers ». Au reste, dans cet article, les Périer, les Laffitte et les industriels sont très sévèrement jugés : ces gens qui ont essuyé les mépris, enduré les exigences « des hommes de sacristie et de congrégation, de robe et d'épée », les voilà qui, à peine arrivés au pouvoir, se traînent « servilement à la suite de leurs anciens oppresseurs », ils ont « copié leur visage et imité leurs gestes » etc. Cf. aussi le 27 décembre, sur le fait (attesté par l'histoire) que banquiers et financiers furent les « chefs de l'armée pacifique des travailleurs » assurant par l'industrie la marche vers le progrès.



le mois de juillet la société actuelle à cessé de se concevoir une destination, un avenir », parce qu'elle avait vécu de son antagonisme contre le passé et les Bourbons et que, le combat fini et la victoire acquise, elle se retrouve dans l'incertitude – n'est-ce pas dire que, doctrinaires et libéraux abandonnés, le *Globe* se retrouve, lui aussi, sans certitude ? – Le 22 novembre<sup>301</sup>, après un grand mouvement rhétorique, il assure que devant « la dissolution de la société et la vanité des systèmes et des hommes appelés jusqu'ici à son secours, il est temps d'invoquer de suivre des hommes nouveaux et des idées nouvelles » ; il évoque B. Constant, « son accablement et sa tristesse » et conclut que seule la création d'un monde « nouveau », à faire, à préparer, pourra répondre à tous les besoins : il faut faire un parti politique de l'avenir afin d'« ouvrir les portes de l'avenir au génie de l'avancement ».<sup>302</sup>

---

301 Cet article se greffe sur un discours de François Mauguin à la Chambre des députés (séance du 13), que le *Globe* commente avec d'autant plus de sympathie qu'il juge que ses propres idées ont été reprises par Mauguin ; mais, dit-il le 22, il ne faut pas espérer que l'annonce d'un « monde nouveau » séduise beaucoup les notabilités politiques et philosophiques de notre époque, car « si les publicistes et les législateurs qui semblaient le plus opposés au vieil ordre de choses ne le combattaient que dans quelques-unes de ses modifications et non dans son essence ; s'ils n'étaient après tout que les satellites plus ou moins éloignés de l'astre que le soleil de juillet a fait pâlir pour toujours et dans l'orbite duquel seul ils pouvaient jeter de l'éclat ; si cette communauté d'existence entre les amis et les adversaires du pouvoir sous la restauration est démontrée aujourd'hui d'une manière incontestable par l'impuissance commune des ministres et des députés, issus des diverses nuances de l'opposition ; si le peuple est matériellement plus malheureux qu'avant son triomphe ; si les désastres de l'industrie se multiplient dans une progression effrayante ; si le désordre moral et l'anarchie intellectuelle rendent de plus en plus manifeste la dissolution de la société », etc., il faut renouveler hommes et idées. – Quant à la tristesse de B. Constant, toute la Chambre avait remarqué les paroles de l'orateur, brèves et impressionnantes (« au moral, une tristesse profonde ») prononcées par un homme qui, politiquement, paraissait avoir vu ses vœux comblés. Lorsque le *Globe* lui consacra un article nécrologique, le 10 décembre, il rappellera longuement cet épisode et sa signification : « Il a expiré... succombant ainsi à la victoire, lui que cent défaites n'avaient pu abattre ». Cette désespérance finale s'accordait parfaitement avec les désillusions du *Globe*.

302 On notera cependant que le *Globe* reste, en fait, bien en deçà de ces mirifiques horizons, lorsqu'il s'agit des réformes précises, qu'en particulier au point de vue social. Les globistes se définissent eux-mêmes comme des bourgeois de la classe moyenne (15 septembre) ; qu'ils considèrent les « classes inférieures » d'un point de vue « éclairé », au fond assez proche du paternalisme (de gauche, au XIXe siècle) : le 15 août l'article manifeste parle de « l'alliance intime des classes laborieuses et des classes moyennes » et assure que « tout ce qui consolidera la liberté, telle que l'entendent les classes moyennes, sera compris, aimé, adopté des classes laborieuses », qu'en conséquence il répond volontiers du peuple, et surtout de sa noblesse morale (cf. le 21 octobre ; le 24 octobre : nous pensons « qu'on touchait à une époque réelle de fusion entre les classes moyenne et inférieure », grâce à « la croissante moralité populaire ») ; mais que d'autre part, sur la question discriminante du cens électoral (cf. le 22 septembre), ses prises de position ne sont pas révolutionnaires ; le 2 novembre il demande que le talent occupe la première place et la fortune le dernier rang sur la liste électorale, et se félicite à la pensée que de telles idées révolteront les notabilités établies. Le 5 novembre il demande que dans la loi électorale « la moralité, l'intelligence et le travail obtiennent enfin l'influence qui leur est due » au lieu des avantages de la naissance et de la fortune : il faut substituer « l'aristocratie du talent et du mérite à l'aristocratie du sang, nobiliaire ou bourgeoise » pour que l'on puisse améliorer le bien-être des masses industrielles et l'état moral,

Et certes le saint-simonisme, alors en plein essor, offrait des ressources idéologiques qui pouvaient séduire (P. Leroux, Sainte-Beuve) et même enthousiasmer (Lerminier) : ampleur de la vision, idéal généreux, alliance de prétentions positives et de religiosité et, surtout, une leçon d'histoire et d'humanité, toute tournée vers l'Avenir, ce futur âge d'or. Le *Globe* publie des prédications.<sup>303</sup> Et le 28 décembre il se définit dans ses rapports nouveaux avec les principes du libéralisme : nous n'y avons pas foi,

parce que ces principes absolus n'ont à nos yeux qu'une valeur momentanée, et que nous avons un autre criterium d'après lequel nous jugeons les sentiments, les pensées et les actes des gouvernants et des individus ; parce qu'il est pour nous un fait immense qui domine toutes les lois écrites du présent et du passé, même celles qu'on appelle lois fondamentales, chartes, franchises ou constitutions et tous les principes de la politique ancienne et moderne. Suivant nous, l'humanité parcourt une glorieuse carrière de perfectibilité. Elle gravite vers un ordre de choses où il n'y aura plus de peuples hostiles les uns aux autres, mais une seule famille sur la surface de la terre ; où, dans chaque nation, il n'y aura plus ni exploitants, ni exploités, ni oisifs fiers de leur inaction, ni travailleurs esclaves ou salariés ; mais une série d'associés, classés hiérarchiquement, d'après leurs capacités et leurs aptitudes. Tout événement, toute mesure politique propre à faire faire aux hommes un pas de plus vers cette ère nouvelle de bonheur, de gloire et de prospérité, c'est-à-dire tout acte progressif, est bien, et cela seul est bien : tout fait qui arrête l'humanité dans sa carrière, tout effort pour la retenir ou la faire reculer, c'est-à-dire tout acte stationnaire et rétrograde est mal, et cela seul est mal. Il n'y a pas pour nous d'autre définition du bien et du mal, du juste et de l'injuste. A notre avis, il n'est pas d'autre base possible au droit naturel, au droit public et au droit des nations. Cette notion de progrès se révèle aux masses et à presque tous les hommes qui prennent leur cause en main par un instinct vague d'après lequel on les voit ainsi adopter ou répéter tour à tour les mêmes principes, suivant qu'ils attaquent ou qu'ils sont réduits à se défendre contre les stationnaires ou les rétrogrades. Quant à nous, c'est d'après cette règle nettement posée, et sans l'intermédiaire d'aucune faction, que nous porterons nos jugements sur les phénomènes sociaux.<sup>304</sup>

---

intellectuel et physique des classes laborieuses, « de ce peuple généreux qui a tant fait pour le progrès et qui en a si peu profité jusqu'ici ». Le 29 novembre, une réflexion significative exprime la répugnance (banale) à l'égard de « cette souveraineté capricieuse, impossible à constater, qui se définit par le suffrage universel ». Le *Globe* se prononce sur la question de la hiérarchie sociale le 5 décembre : il en faut, comme il importe qu'elle ne soit plus celle du moyen-âge, mais qu'elle se fasse douce et consentie.

303 Cf. le 14 décembre, celle de Barraut, en parfait accord avec les thèses soutenues par le *Globe* (l'éclectisme est caduc, le temple chrétien ne se relèvera plus) et le 22 décembre, celle de Laurent, également très proche (sur la paix future qu'assurera l'association de tous les peuples, sur la France dont le génie domine le monde et qui ne peut abandonner les peuples soulevés contre les rois, et qui ne les abandonnera pas « si un dernier combat est nécessaire »).

304 Le 31 décembre, un article écrit à propos d'un discours prononcé par Mauguin le 29 décembre, traite d'idées proches.

Texte qui se veut programmatique et qui est révélateur de tendances morales, particulièrement en ce qui concerne les relations entre les peuples. Or, en ce domaine des relations extérieures, on connaît le retentissement européen de la révolution de Juillet. L'état du continent a été brusquement changé, des insurrections nationales, des troubles ont éclaté (Belgique, Pologne, Italie, Espagne, Allemagne). Des questions sont posées, qui soulèvent les passions, rappellent et les souvenirs glorieux et les « infâmes traités » de 1815, exigent que les gouvernants, mais aussi les journalistes prennent position. Comme la plupart des journaux de l'époque le *Globe* donne des informations relativement abondantes sur les problèmes extérieurs ; comme eux il en juge selon des convictions qui dépendent étroitement du jeu politique intérieur. Avec, semble-t-il, cette différence qu'une moindre connaissance des réalités donne davantage de latitude à l'imagination. C'est le cas, au *Globe* : en comparaison de sa pensée en politique française, la part du rêve semble, en politique étrangère, avoir toutes ses aises pour s'agrandir démesurément. Certes, le 3 septembre, un article consacré aux mouvements qui agitent l'Europe recommande prudemment la non-intervention. Mais le 23 septembre un article sur le même sujet commence par une critique virulente d'un gouvernement qui associe précipitation et attermoiements, et entretient « une sorte d'inquiétude et de malaise plus dangereux que les menaces de guerre » ; à notre avis, continue-t-il, « il aurait fallu d'abord réorganiser la France et même il vaudrait mieux que l'étranger nous surprît en pleine refonte ! d'ailleurs tous les états se trouvent en situation délicate pour faire la guerre, au contraire, au milieu de cette fermentation générale, la France apparaît jeune et forte de son dernier triomphe, prête à se lever comme un géant contre toute attaque du dehors, n'ayant qu'une main à tendre pour désarmer tels peuples que leur gouvernement oserait armer contre elle ; et sûre de prendre, du premier saut, la position la plus brillante de l'Europe et la prépondérance que méritent partout la sagesse et la force réunies ». Cette assurance guerrière, assez banale à l'époque chez les « patriotes », repose sur l'idée que, si les rois menaçaient, les peuples les renverseraient en hommage à la France révolutionnaire. Le 29 septembre un article précise ce point de vue, rétrospectivement : « Si le lendemain de la révolution de 1830 la France avait eu un ministère patriote de pure gauche, fidèle à tous les principes de cette révolution [...], l'affaire belge eût probablement abouti à moins de désastres ». Aujourd'hui encore il faudrait envoyer une armée d'observation sur la frontière : mais le gouvernement est si indécis ! C'est que sans doute il ignore et la France et l'Europe. Le 3 octobre, le *Globe* écrit à propos de la Belgique : « La mission providentielle de la France semble être en tout temps de civiliser, de révolutionner l'Europe » ; mais, selon les époques, les moyens diffèrent : il y a quarante ans les semences de la liberté étaient apportées par

des conquêtes, mais « aujourd'hui d'autres temps sont venus ; nous n'aurons plus 93, ni l'empire au-dedans, nous n'aurons plus la conquête ni la république à main armée au dehors » ; et, de même qu'au-dedans nous aurons liberté vraie, développement, etc., de même au dehors se réaliseront l'émancipation constitutionnelle des Etats et la souveraineté inviolable des nations : toute l'Europe deviendra une grande république fédérative, composée de monarchies, de monarchies républicaines, de républiques<sup>305</sup>, et la monarchie républicaine de France sera la clef de voûte de l'édifice ; « que l'Europe aille là, c'est ce qu'aucun observateur philosophe ne saurait nier ; qu'elle doive y arriver plus ou moins vite, c'est là le secret de Dieu » ; aujourd'hui notre exemple suffit aux peuples.

On voit la confiance placée dans l'avenir et on remarque les distinctions entre les époques, la paix accomplira ce qu'a vainement tenté la guerre. Et cette opposition entre paix future et guerres d'autrefois semble bien fondamentale, en théorie du moins. On retrouve les mêmes caractéristiques, le 8 novembre, dans un article consacré à la philosophie de l'histoire : « Le cadavre de la vieille Europe, accidentellement ranimé en 1815 », tombe en poussière « que le vent des révolutions disperse ou va disperser à jamais » ; tous les membres de ce vaste corps présentent les « symptômes infaillibles d'une mort prochaine » ; ils ne sont pas promis au néant, mais au contraire à une « existence nouvelle », à une vie plus belle ; il n'y a rien eu dans la chute des Bourbons qui n'ait été nécessaire, providentiel : que l'on compare le départ de Charles X au retour de Napoléon « en qui la révolution *s'était fait chair [sic]* » et qui « était pour les masses le *Verbe* glorieux du dieu du progrès » ; puis l'auteur de l'article évoque la France, c'est-à-dire le « peuple-chef de l'univers, le véritable peuple-roi, le

---

305 Quelques semaines plus tard, le 4 novembre, la position du *Globe* sur la Belgique et sur la république aura varié. Dans un article consacré au problème belge, et où se mêlent inextricablement les idées de politique intérieure et extérieure, il est dit : nous ne croyons pas beaucoup au prestige de la royauté : « Plus les peuples se civilisent, plus l'auréole royale pâlit », « le jour où toute illusion sera écartée du trône, il n'y aura plus de roi » ; ce serait le pire des partis que de donner à la Belgique un roi choisi à l'étranger ; reste alors la solution républicaine : « La république, dont on s'effraie encore en se rappelant la France de 93, mais qui n'est pour cela ni un gouvernement absurde, ni une source de guerres, de fureurs et de crises sanglantes », la république est difficile à établir dans un grand Etat où « l'hérédité fondée sur une base patriotique arrête des tentatives ambitieuses et sert ainsi de sauvegarde à la liberté », et nous-mêmes, grâce à Louis-Philippe, avons été « heureux de conquérir la chose », n'avons pas été tentés de prononcer le mot, et n'avons, avec notre monarchie républicaine, rien à regretter. En Belgique la situation est très différente ; puis l'auteur de l'article revient sur l'armée de la Terreur : « On parle de 93 ? Mais en 93 la France n'était pas une république : c'était un camp et rien de plus ». Et la dictature sanglante fut alors nécessaire ; cette Terreur détruite, que nous oppose-t-on ? « L'agitation ordinaire aux démocraties » ? Elle est aussi le propre des gouvernements représentatifs ; l'Europe en feu ? ce n'est pas la république que détestent les rois, mais la liberté, et ils savent que la fièvre de la liberté se gagne, et ils sont peu tentés de combattre les peuples libres ; ce serait un beau spectacle que celui d'une petite république jeté au milieu de la vieille Europe !!

brave peuple de France », et les autres pays européens : « Partout la puissance morale échappe aux vieilles autorités, qui se retranchent soigneusement derrière la puissance militaire » ; mais la société nouvelle sera pacifique, elle fera des masses industrielles, des classes laborieuses, les nouveaux conquérants ; cependant si ces masses restaient abandonnées à leurs passions, « sans avoir reçu la lumière et le frein d'une nouvelle foi, d'une croyance commune », alors on pourrait craindre de futurs carnages et des dévastations. Autrement dit : l'avenir est assuré, et même nécessaire, mais pour assurer cette nécessité il faut répandre la lumière d'une foi nouvelle.

Que la France soit désignée pour cette tâche est trop évident. Le 26 novembre il apparaît que la guerre menace ; c'est que les rois sont placés dans une situation telle qu'ils doivent, ou bien satisfaire les vœux de leurs peuples, ou bien nous déclarer une guerre d'extermination : « Ce n'est point la France qui serait vaincue ; c'est elle qui représente l'avenir, et l'avenir ne succombe pas », et si l'on nous obligeait à sortir de nos limites, ce ne serait plus la France impériale avec son appareil de chaînes et de supplices, mais la France « généreuse et libératrice », « plongeant dans le néant des institutions barbares », la « France civilisatrice [...] dissipant les ténèbres », élevant jusqu'à elle les « peuples avilis par un antique despotisme », la France « reine des peuples » qui balaierait le Moyen Âge, etc. Ainsi la menace de guerre pousse à l'incandescence les passions patriotique et révolutionnaire, produit cette fusion de la tradition des lumières et d'une foi nouvelle et, tout à la fois, assure la paix et la victoire... ; elle pose le problème crucial d'une ère pacifique à inaugurer par une guerre. Le *Globe* ne le résoudra pas. D'une part il soutient la thèse que la guerre constitue un anachronisme<sup>306</sup> dans une époque de civilisation, et, d'autre part, le 17 décembre, se prononce vigoureusement : les publicistes qui ont soutenu le principe de la non-intervention sont mal éclairés ; ils ont méconnu le rôle que la France est appelée à jouer dans les affaires du monde civilisé. Toute l'histoire montre la continuité des interventions de peuple à peuple ; la révolution de 1830 marque « le prélude d'une dernière lutte qui, depuis quelques années se préparait entre les peuples lassés de féodalité [...] et les rois ». La France a donné le signal : « À son appel toutes les nations ont répondu comme des filles à la voix de leur mère », et les princes se sont

---

306 Cf. par exemple le 1er décembre : le ministre de l'Instruction publique ayant décidé d'introduire ou de réintroduire dans les lycées une éducation plus martiale (tambours au lieu de cloches, et des exercices militaires), le *Globe* s'indigne (alors que la *Tribune des départements*, du 15 novembre, se réjouit) : c'est un énorme anachronisme, la guerre n'est plus le but des nations, etc. ; le 8 décembre, une levée de 80.000 hommes ayant été votée par la Chambre, il s'étonne que les députés ne fassent preuve d'une telle diligence que pour des faits conçus « dans des formes rétrogrades » ; il rappelle les guerres napoléoniennes, souligne « l'effrayante agonie du génie guerrier de l'Europe » et définit la guerre comme le legs de la barbarie.

sentis chanceler. Alors, dans les circonstances actuelles, la France « abdiquera-t-elle son glorieux mandat de régénération universelle? » « Elle ne le doit pas ; elle ne le peut pas » ; « nous demandons que la France intervienne, qu'elle intervienne hautement ». Si des avertissements ne suffisaient pas, que la France tire son épée ; car, « s'il n'est possible de clore les siècles de batailles que par une bataille immense, que la France préside à cette douloureuse et imposante cérémonie. Ce ne sera qu'autant qu'elle se jettera dans la mêlée, que la lutte aura une courte durée, qu'elle ne sera pas horriblement sanglante ». Sans doute la guerre est-elle un « fait atroce » ; mais la féodalité elle-même n'est que « la guerre dans sa dernière organisation sociale ; c'est pour cela qu'il faut à tout prix qu'elle disparaisse ». Et si pour construire la « demeure nouvelle » des sociétés, « il faut la guerre, il faut le sabre ; eh bien ! nous le demandons alors avec une pénible conviction : que la guerre éclate, que le sabre tranche ! » Si entre nous et les institutions progressives et pacifiques qui assureront le développement des beaux-arts, de la science et de l'industrie et qui permettront de « déraciner l'antagonisme entre les classes » [...], si entre nous et le « règne de la paix, de l'harmonie et de l'ordre », les rois s'interposent, alors... « que la guerre et le sabre interviennent ; qu'ils nous aident à franchir cette barrière élevée entre les siècles passés et les siècles à venir ; qu'ils ouvrent à l'humanité impatiente le chemin de ses destinées nouvelles ». Argumentation typique : une « dernière » épreuve, terrible mais brève, ouvrira les perspectives merveilleuses, établira définitivement un monde réconcilié dans le bonheur. Ainsi la passion idéologique justifie-t-elle la guerre qu'elle prétend abolir, mais dans le futur. Que le moyen et la fin de l'argumentation soient contradictoires ne la touche pas, parce que, d'une part, plus que la fin, importe le moyen : combattre les adversaires actuels, les rois et le passé qu'ils symbolisent ; et parce que, d'autre part, elle se figure que sa fin idéale, la paix perpétuelle, une humanité à jamais heureuse, transcenderait l'histoire. Un tel article, dans sa violence, témoigne bien de la force d'idées caractéristiques des lendemains de juillet.

Et c'est ainsi qu'un changement d'équipe dirigeante fait que le *Globe*, en passant d'une extrême prudence à des positions extrémistes, se retrouve singulièrement représentatif d'un « esprit nouveau » qui n'est pas seulement le sien, mais qui affecte et anime de larges groupes intellectuels. La révolution a été l'occasion déterminante de pareils changements. Le 15 novembre, le *Globe* souligne, dans son commentaire d'un discours de Mauguin, que des expressions comme « ère nouvelle », « société nouvelle », grande époque où un monde ancien s'écroule, « où un monde nouveau s'efforce de naître », auraient, avant la révolution, classé l'orateur parmi les rêveurs égarés dans des régions imaginaires, et que maintenant elles reçoivent des événements un caractère de réalité. La remarque semble pertinente : plus que les idées elles-

mêmes, dont la provenance est bien antérieure à la révolution, c'est leur statut social, leur aptitude à la crédibilité qui sont changés et font qu'elles seront, si ce n'est admises de tous, du moins « reçues » dans une société, comme dignes de discussion.

Mais cette révolution de 1830, trois jours ont suffi pour la terminer, et moins elle produit d'effets réels, plus elle excite de passions intellectuelles. D'août à décembre le *Globe* proteste que l'esprit, le principe de Juillet sont méconnus ou trahis : c'est même son argument de base contre les insuffisances prétendues de la politique doctrinaire, et cet argument s'inscrit dans une logique révolutionnaire, purement révolutionnaire, puisque l'idéologie saint-simonienne qu'il commence à répandre est une idéologie d'emprunt, née bien avant 1830.<sup>307</sup> C'est vraiment l'éclair de Juillet, la révolution elle-même, qui

---

307 *L'Organisateur*, par lequel les saint-simoniens diffusent leurs idées, n'appartient pas à la presse quotidienne, c'est un hebdomadaire consacré à l'exposition de la doctrine, paru d'août 1829 à août 1831, et qui se tient tout naturellement à distance de l'actualité immédiate. De fait, la spécificité de la doctrine explique cette attitude ; le saint-simonisme s'insère malaisément dans les débats coutumiers du monde politique ; il est susceptible, par ses divers aspects (hiérarchie, religiosité, sort du peuple, anti-criticisme), de plaire ou de déplaire à gauche et à droite. Marginal avant juillet, objet d'enthousiasme délirant après juillet, il ne change guère en son fond, même si sa place et son rôle ne sont plus les mêmes. Au lendemain de la révolution (*L'Organisateur* du 15 août 1830) il se prononce catégoriquement : « L'état de la société est aujourd'hui fondamentalement ce qu'il était avant cette crise : [...] l'anarchie morale, intellectuelle et matérielle vient de se ménager une carrière plus large en réclamant [...] une plus grande extension de la liberté des cultes, de celle de l'enseignement et de la concurrence industrielle [...]. Les événements dont nous venons d'être témoins ne constituent donc point une révolution sociale : celle que le monde attendait avant eux est encore tout entière à faire ». Cependant il faut applaudir au changement qui s'est opéré : il a empêché bien des maux, il laisse la carrière ouverte au progrès, puisque la contre-révolution, et son idée de rétrograder jusqu'avant 1789, est vaincue ; mais pour autant le libéralisme vainqueur n'améliorera pas le sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre : seul le saint-simonisme...

Ainsi donc, avant comme après, les saint-simoniens se situent en-dehors des partis, et d'autant plus que leur ferveur religieuse croîtra et les mettra à part. Cf. par exemple *L'Organisateur* du 25 septembre 1830, prédication « Aux partis » : « Oui, nous sommes tout à fait en-dehors des diverses fractions du parti libéral, si acharnées aujourd'hui les unes contre les autres », etc. Du fait que les libéraux vainqueurs ont pris le pouvoir, les argumentations saint-simoniennes se développent principalement contre « l'impuissance organique » du libéralisme (15 août), contre le « système de concurrence illimitée et d'anarchie industrielle » que la révolution a instauré (23 octobre 1830), contre le surgissement d'une « aristocratie bourgeoise », d'une « aristocratie électorale », d'une opposition « démocratique », factions diverses du libéralisme, unies dans la volonté de ne rien faire pour le peuple que par le moyen d'une liberté illimitée : ce qui signifie précisément ne rien faire du tout en sa faveur. Or « ce que les gens bien nés appellent peuple, forme l'immense majorité de la population » (2 octobre 1830). « Pauvre peuple ! Bientôt on lui dira que c'est trop d'honneur pour lui de s'être fait mitrailler pour la plus grande gloire de la noblesse électorale » (7 septembre). Ainsi donc, déclarera Lechevalier (4 décembre) il faut bien reconnaître que la Révolution de Juillet marque seulement « la veille du progrès » et qu'elle a placé « la lutte sur son véritable terrain entre le bourgeois et le prolétaire ». Contre cette bourgeoisie qui vise à « remplacer l'aristocratie des titres par celle de l'argent » (15 janvier 1831) le libéralisme ne peut évidemment rien puisqu'il les justifie et que les libéraux ne connaissent que le pur individualisme. Mais la régénération de la société par

a tout éclairé et décidé. Mais justement elle a duré ce que durent les éclairs, un instant. Et après les trois jours imprévus et bouleversants, tout paraît redevenir comme avant : lamentable. Les Guizot, les Périer, la droite conservatrice exaltent d'autant plus la révolution qu'ils sont moins disposés à la traduire en actes ! Tous, par peur de voir se répéter la séquence 1789-1793, ils nient l'éclatante vérité : que 1830 renouvelle 89 sans Terreur ni Empire, un 89 qu'il faut maintenant continuer et réussir en suivant ses propres principes, qui sont ceux de l'avenir puisqu'ils sont de toujours. De pareilles pensées, cet idéalisme révolutionnaire, substituent à la chose l'idée, au fait de la révolution un idéal révolutionnaire, au passé connu un avenir supposé : tout lui devient sens de l'histoire, projet d'avenir, esprit... sauf la réalité qui se fait et qui, chaque jour, la déçoit ou l'indigne, parce qu'elle lui semble aller à contresens de l'histoire, contre son projet, contre l'esprit. C'est bien Juillet qui a créé l'espoir, qui a ouvert à l'avenir des perspectives grandioses : l'avant-Juillet les ignorait, l'après-Juillet les déçoit, et le nouveau *Globe* né le 15 août les assume au moment précis de leur plus grande intensité.

Mais il s'adresse principalement à un public où les intellectuels (de valeur) abondent : ce qui le fait très apte au rôle de conseiller des princes et fort inapte à conquérir le pouvoir, aussi intéressant par les idées qu'il propose qu'incapable d'action. Le saint-simonisme qui se place lui-même en dehors des partis sera vite hors-jeu, et dès 1832 un procès et quelques policiers en auront raison. Le problème était en effet que son originalité fait sa force intellectuelle et sa

---

la doctrine de Saint-Simon assurera l'Avenir. Il apparaît ainsi que la Révolution de Juillet confirme décidément les saint-simoniens dans leur anti-libéralisme et ouvre à leurs critiques de larges champs d'application. En ces années 1829-1831 où les mots *individualisme* (1829) et *socialisme* (1831) font leur entrée dans la langue, cette discussion prépare les luttes futures entre libéraux et socialistes. Et l'on notera en particulier que sur la question cruciale de la liberté les saint-simoniens proposent déjà des distinctions qui seront reprises par les marxistes : cf. dans l'*Organisateur* du 5 septembre 1829 ces formules intéressantes dans un compte-rendu des *Mélanges* de B. Constant : « Hé ! ne vaudrait-il pas mieux laisser à la société le droit et le moyen de fonder les opinions de ses membres, de les éclairer, de les diriger vers un but commun, par la puissance de l'éducation, plutôt que de favoriser la dissidence par respect pour ce qu'on appelle improprement *liberté individuelle* [...] ? L'individu est d'autant plus libre, selon nous, que l'action sociale le maîtrise davantage, pour l'aider à développer son aptitude spéciale à exercer ses facultés dans leur plénitude, et à vaincre ses penchants vicieux qui l'exposeraient à la vindicte des lois et à l'infamie. On voit que notre liberté n'a rien de commun avec celle que l'on fait consister dans le triomphe de l'individualité, et au nom de laquelle on n'interdit à la société de former un lien harmonique entre ses membres qu'afin de laisser à chacun d'eux la plus grande latitude pour se faire un jour huer, flétrir ou pendre, suivant la nature de ses inclinations particulières [...]. Un des résultats immédiats de cette opposition entre les philosophes critiques et nous est de faire obtenir graduellement une plus grande somme de liberté *réelle*, et de laisser même entrevoir une émancipation complète à ces classes nombreuses, que les constitutionnistes veulent tenir rigoureusement au régime de la liberté nominale ou écrite, dût cette immense portion de l'humanité périr d'inanition par respect pour leurs formules. » N'est-ce pas déjà la distinction, l'opposition, entre « libertés réelles » et « libertés formelles » ?



faiblesse réelle. Hostile à la société d'ancien régime et à la tradition critique du XVIIIe siècle il profite un moment de la grande explosion d'idées qu'à déclenchée la révolution de Juillet, une révolution que d'abord, et à juste titre, il a déclarée étrangère à ses vues et à son projet de rénovation sociale, avant que d'en donner une interprétation qui s'insère dans les perspectives saint-simoniennes.

Le sens prêté à la révolution de Juillet est justifié en ce que de grands espoirs en sont nés, qui sont très vite déçus ; et il justifie donc les attaques menées contre les gouvernants libéraux. Le *Globe* n'est d'ailleurs pas le seul à dire le contraste entre la grandeur de l'événement et la petitesse des changements et, surtout, entre les combattants et les profiteurs de Juillet. Mais, politiquement, la force de telles attaques dépend, aussi, de la force de ceux qui les mènent, et, plutôt, des forces qu'ils sont susceptibles de soulever. De ce point de vue, ce n'était certainement pas l'« esprit nouveau » du *Globe* qui pouvait inquiéter sérieusement les autorités ! Mais, bien plutôt, un esprit ancien, profondément ancré par l'histoire dans la mentalité française et inscrit dans les souvenirs républicains et bonapartistes. Car Juillet avait fait reparaître 1789, et signifié la réédition, un nouvel écroulement de l'ancien régime que voulaient rétablir Polignac et Charles X. Bien plutôt que pour un avenir mythique, à la façon saint-simonienne, c'est contre « l'ancien régime », contre la volonté de le rétablir symbolisée par Polignac et Charles X, contre la Restauration, la contre-révolution, le drapeau blanc ; car si l'on pouvait discuter sur ce que les combattants de Juillet voulaient, on ne pouvait pas discuter sur ce qu'ils ne voulaient pas : cela précisément dont s'étaient libérés les Français de 1789-1815.

Certes, Guizot et les libéraux au pouvoir donnent de la révolution de Juillet une interprétation minimale, de nature à exaspérer tous ceux qui y voyaient autre chose qu'un simple changement d'équipe gouvernementale. Et, dans la presse qui naît de la révolution ou qui en tire son inspiration, cette exaspération grandit à mesure que la déception s'accroît. La *Tribune des départements* en fournit le meilleur exemple. Ce journal, à l'inverse du *Globe*, montre peu d'originalité intellectuelle, mais possède, après la révolution, une importance politique réelle. Proche des « Sociétés populaires » et en particulier des Amis du peuple dont il publie les manifestes et défend les prises de position, proche des Belges insurgés, la *Tribune* symboliserait une certaine fidélité à la république si, bien plutôt, elle ne représentait la renaissance d'une idéologie républicaine. Cette renaissance publique s'inscrivant dans le vaste mouvement de « retour du refoulé » qui suit la révolution et qui concerne davantage encore l'Empire et Napoléon. Avec cette différence considérable qu'il était aisé d'exalter Napoléon au théâtre et en poésie, et qu'il était difficile de mener un combat

politique réel en faveur d'un régime républicain : tant de souvenirs, de griefs anciens, et, plus encore, tant de craintes actuelles s'y opposaient<sup>308</sup>, alors que la population parisienne restait nerveuse, agitée à l'idée de l'imminent procès des ministres.

Adversaire déclarée des idées saint-simoniennes<sup>309</sup>, la *Tribune* pourtant ressemble au *Globe* par ses réactions et son évolution anti-gouvernementales ; elle montre comment et combien grandit, dans des milieux de gauche, l'opposition à la politique suivie par le nouveau régime – comme d'autres exemples ont déjà fait voir la rapide croissance de la déception générale, on n'examinera pas le détail particulier de celle-ci, mais ses principes.

Enthousiasme le 29 juillet<sup>310</sup>, acceptation (à peine nuancée) de Louis-Philippe<sup>311</sup>, méfiance envers la Chambre puis récusation de sa légitimité<sup>312</sup>, hostilité à l'égard de Guizot<sup>313</sup>, puis, à l'arrivée de Laffitte, désillusion immédiate.<sup>314</sup> C'est le parcours classique banal de l'opposition de gauche,

308 Cf. A. Fabre, op. cit., qui affirme, au début de son Avertissement, que le parti républicain se borna, lors de la proclamation de la monarchie, à soutenir les principes de 1789, à demander des institutions qui, en garantissant quelque liberté à la nation, auraient aussi garanti au trône quelque durée.

309 Cf. la *Tribune* des 4 juillet, 5 novembre, 11 décembre. Au nom du patriotisme, la *Tribune* s'oppose à l'industrialisme, aux illusions de paix perpétuelle, au prosélytisme saint-simonien.

310 Cf. en particulier la *Tribune* des 1<sup>er</sup>-3 août (article de V. Fabre) : on y notera l'insistance sur la générosité, « ce respect du malheur, cette religion de l'humanité dans les rangs de tout un peuple » et les exhortations : « Que les propriétés comme les personnes soient sacrées ! Qu'aucun excès, aucune vengeance ne vienne, par la plus horrible des profanations, mêler une souillure ou du moins donner un démenti à ce sang si généreux, et qui a coulé si pur pour la nation tout entière ! »

311 Cf. la *Tribune* du 11 août : la Chambre, « c'est pour nous désarmer qu'elle improvise en quelques heures un nouveau trône, une nouvelle Charte constitutionnelle et une nouvelle dynastie » ; de quel droit ? « Cette Charte, débris de l'œuvre de Louis XVIII, n'est en harmonie ni avec nos droits, ni avec nos lumières » ; ce roi français, « ami sincère des lumières et de la liberté, autant que peut l'être un roi », nous espérons qu'il appréciera sa position et les devoirs qu'elle lui impose ; et qu'il fera « confirmer son élection par la nation elle-même, librement consultée ». « Le peuple seul peut lui donner de véritables droits, et il les lui donnerait sans doute, car ce peuple généreux sait répondre à la confiance qu'on lui montre » ; il n'y a pas de danger de guerre civile tant que nos droits ne sont pas violés, mais seule l'adhésion de la majorité des citoyens peut conférer toute la légitimité ; il faut convoquer une Assemblée nationale et faire une constitution.

312 Cf. le 13 août ; le 19 août, une réponse à un article des *Débats* (les députés, pour « la plupart, enfants du passé, effrayés du présent », sont « sans intelligence de l'avenir » et « n'ont rien compris » à ce qui se passait) ; le 23 août ; le 5 septembre : le mal vient de ce que la nation n'a pas eu « ses véritables représentants » ; le 10 septembre : il faut une chambre nouvelle, élue selon les lois de 1791 ; le 13 septembre, attaque très vive sur cette Chambre contraire au vœu de la nation et dont la durée produit le plus grand malheur ; le 19 septembre, l'assemblée doit se dissoudre ; le 6 octobre, il faut dissoudre la Chambre.

313 Très tôt la *Tribune* attaque Guizot (cf. le 19 août ; le 21 août, allusion, sans le désigner nommément, à « des hommes qui ont fait le voyage de Gand et pris part aux proscriptions de 1815 », le 23 août, contre les choix de Guizot dans les départements, etc.).

314 Sans, à vrai dire, beaucoup d'illusions préalables ; dès le 5 novembre la *Tribune* déclare douter de sa

qui accentue l'écart entre les libéraux au pouvoir et leurs anciens alliés. Ceux-ci dénoncent ceux-là, leurs décisions, leurs idées, et, essentiellement, leur interprétation de la révolution : les combattants de Juillet voulaient autre chose, qui se trouve être leur propre interprétation des mêmes événements. La querelle (dont la réalité sur le terrain, à Paris, est évidente et hors de cause) reçoit alors sa parure idéologique, ses justifications et sa valeur mobilisatrice. Selon quel processus?

Principaux incriminés : les doctrinaires, Guizot et Broglie au premier chef.<sup>315</sup> Ils sont accusés pour leur passé, pour leur action présente, pour leurs opinions. Les attaques, constamment renouvelées, s'organisent dès la fin du mois d'août autour d'une idée maîtresse : doctrinaires et carlistes, même engeance. Le 24 août : « La congrégation jésuitique a fait son temps de garde ; ses sentinelles ont été relevées, et maintenant c'est la congrégation doctrinaire qui ferme et ouvre les portes » ; le 30 : « On a changé quelques hommes, mais on les a remplacés par d'autres hommes de la restauration : et les choses restent les mêmes » puisque MM. les doctrinaires se sont empressés de rétablir tout ce que la révolution avait renversé ; le 13 septembre, à propos des Sociétés populaires : deux opinions s'opposent, l'une qui a fait la révolution, « l'autre est celle des *doctrinaires* ou de la *restauration*, ce qui est tout un », et de même le 22, le 23 octobre ; ou le 25 octobre : « Le parti doctrinaire et le parti carliste, que nous voulons bien distinguer encore, quoique depuis deux mois leur discours soient absolument semblables ». Le 28 octobre et le 4 novembre : tout le mal vient de ce « ministère qui a *réédité* la restauration ». Cette dernière formule est instructive. Elle expliquerait pourquoi la *Tribune* s'est vue contrainte, comme elle l'explique le 20 novembre, de faire campagne : « Amis dévoués des principes qui ont triomphé aux journées de juillet, pourquoi sommes-nous forcés de garder, sous le règne de Louis-Philippe, le caractère d'opposants que nous avons eu sous la tyrannie de son prédécesseur ? » C'est que « dès les premiers jours du ministère Guizot » nous avons vu qu'il n'y avait aucune sympathie d'opinion entre le cabinet et la nation française ; puis vient Laffitte,

---

fermeté ; puis le 12, le 15, le 17 novembre (« discours éloquent vide » du Président du Conseil, « habile à substituer des paroles à des raisons, et une profession de politesse à une profession de foi [...] tant d'incertitude, de réserve et de mollesse ne sauraient donner aux ministres l'appui de la nation », etc.).

315 On l'a déjà vu pour Guizot. Quant à Broglie, cf. en particulier la *Tribune* du 28 août : il est « le héros des doctrinaires », « l'enfant gâté de ces deux ou trois salons qui viennent de se vider dans l'administration publique, l'héritier direct de toutes les traditions du canapé ; celui qui les maintiendrait tant qu'il pourra dans le conseil du roi des Français, un *doctrinaire* enfin ; c'est-à-dire un homme dont l'esprit est presque constamment faux, parce que son caractère est faible ; un homme qui plonge avec volupté dans les abstractions creuses et vides, un homme à ménagements, à tâtonnements » etc. Ses nominations à l'Instruction publique sont fortement critiquées, en particulier la préférence manifestée en faveur de Villemain et de Cousin.

sa « timidité sans calcul et sans avenir », ce qui a pour résultat que « le sort des rédacteurs de la *Tribune* est de faire de l'opposition jusqu'à ce que les ministres fassent du patriotisme ».

Cette identification des doctrinaires et des carlistes n'a pas seulement une valeur polémique. Elle manifeste la fracture qui s'est creusée dans l'opposition à Polignac, et elle montre que l'opposition se reproduit, en quelque sorte, par scissiparité. La *Tribune* garderait les idées qu'elle soutenait avant la révolution, comme, aussi, les doctrinaires. Mais le déplacement du pouvoir qui s'est opéré a provoqué la désunion des composantes de l'ancienne opposition et amené chacune de ses fractions à déclarer de plus en plus nettement sa particularité. En ce sens la révolution fonctionne comme un révélateur : au bout d'un mois doctrinaires et journalistes de la *Tribune* se rangent face à face. Le gouvernement des doctrinaires a fait naître un nouveau type d'opposition, et fourni des raisons de combattre sa propre action politique au nom et en vue d'un autre avenir possible. Et l'on sait que cet autre avenir, les journalistes de la *Tribune* l'ont déjà trouvé : dans le passé, dans le souvenir et l'idéal de la République.

Car la *Tribune* est d'esprit « républicain » et elle l'était avant la révolution de Juillet.<sup>316</sup> Mais c'est un fait qu'alors elle ne pouvait ou ne voulait pas déclarer hautement de telles convictions. Et c'est également un fait qu'au moment même de la révolution et dans les jours qui la suivent, elle ne déclare ses convictions que pour les dire toutes prêtes à l'effacement. Dans son numéro des 1er-3 août, elle réclame un « vœu national légalement émis » et, publiant un communiqué du Comité central des Amis du peuple, souligne que « les républicains les plus décidés étaient prêts à accepter une dynastie nouvelle si la majorité des citoyens la proclamait ». Le 13 août, affirmation semblable : « Il faudrait de nouvelles élections qui donneraient à la monarchie représentative (si ce régime est possible et non pas utopique) des garanties telles que la nation ne s'inquiète plus ». « Alors, peut-être, les républicains se rangeront-ils franchement du parti de cette monarchie, car c'est parmi eux qu'on trouve des hommes capables de renoncer à leurs espérances, à leur avantage personnel » – après quoi l'on trouvera quelques regrets et supputations sur ce qui aurait pu se passer. Le 21 août : à ceux qui prétendent avoir voulu sauver la France « des horreurs de l'anarchie » on peut répondre que même si la jeunesse des écoles et le peuple avaient établi un autre régime et improvisé un autre gouvernement, on n'aurait pas eu l'anarchie : « Vous auriez vu l'ordre renaître aussi promptement

---

316 Elle l'était, mais sans le claironner, par sa critique de Polignac, par ses rappels historiques. Cf. par exemple le 28 avril 1830, l'article «1789 ou 1830» ; ou bien l'article (de Paris) du 7 juillet qui défend la *Tribune* contre le reproche d'exagération qui lui est fait, énumère les réformes qu'elle souhaite et conclut : « Y a-t-il là rien d'inconstitutionnel, d'exagéré, de violent? » ; ou encore celui du 13 juillet priant le roi « de redoubler de vigilance » et de se méfier des mauvais conseillers.

que la liberté ; car personne en France n'ignore que la liberté ne peut vivre sans l'ordre », mais, dans un tel cas, « le gouvernement de la grande nation se serait élevé sur le vœu national, au lieu de s'appuyer sur le 13e serment de tel qui en a déjà violé 12 ». <sup>317</sup> Le 18 septembre, la *Tribune* revient plus longuement sur les jours décisifs et indique que certains ont alors fait le sacrifice de leurs opinions, qu'en particulier les rédacteurs de la *Tribune*, c'est-à-dire « non seulement ceux qui aiment une monarchie vraiment constitutionnelle, mais encore ceux qui, comme l'auteur de cet article, ont de la peine à croire possible la durée d'une telle forme de gouvernement », sont d'accord pour donner de bons conseils sincères au pouvoir afin de prévenir « de nouvelles secousses ». Le contraste entre la timidité de ces déclarations et la virulence des attaques portées contre les doctrinaires sont instructifs. C'est, à ce moment, par voie indirecte, par la fixation puis la récusation de l'adversaire, par le refus et la haine de sa politique, que s'effectue l'évolution du journal. A la fois il ne change guère quant à ses convictions et il change d'objectifs ; et, les changeant, il choisit de les qualifier de même façon : carlistes et doctrinaires, même combat ! Ce qui montre et la permanence et la mutation.

Quels sont alors les principes qui vont structurer l'affirmation de soi ? La *Tribune* est, avant tout, « patriote » <sup>318</sup>, et les occurrences de cet adjectif sont nombreuses et significatives dans ses articles. Mais l'on sait que le concept-clé de « patriote » est chargé d'histoire, qu'il a un sens ancien et un sens moderne. Il définit d'abord une sensibilité politique et n'est pas simple parce qu'il implique tout ensemble des références révolutionnaires, purement françaises, et aussi bien la considération de l'étranger. En 1830, à la *Tribune*, ces deux types de réaction, en politique intérieure et en politique extérieure, sont intimement unis. Examinons en premier lieu la fonction intérieure.

30 juillet 1830 : « ...la population parisienne, se réveillant d'un long sommeil, a surpassé les prodiges de 1789 ... après quarante années, le jour de gloire a brillé de nouveau pour nous » parce que, comme nous l'avions dit, le peuple s'est pressé « autour des patriotes » et a donc vaincu ; et dans un autre article du même jour, il est demandé que soient réimprimés de nombreux

---

317 Allusion transparente à Talleyrand.

318 Le 5 novembre 1830, la *Tribune* signale que sous Polignac elle « osa ressusciter le mot *patriote*, les idées patriotiques. De nobles jeunes gens, arrachés à la contagion libérale, réunirent leurs lumières restées pures à l'instinct toujours sûr du peuple, et la restauration s'écroula ». Voir en effet la *Tribune* du 29 juin 1830, où cette distinction entre patriotes et libéraux apparaît.

Sur le sens du mot « patriote », on trouve ces réflexions dans le n° 1 d'un journal à la vie précaire, précisément intitulé *Le Patriote* (numéro prospectus paru juste avant la révolution de Juillet) : « Il n'en est point du mot *patriote* comme des mots *constitutionnel* et *libéral*, mots creux, mots vides de sens et qui n'ont pu être créés que pour des jours de timidité, de mensonge et de corruption » ; « n'ayez pas peur qu'un élève de la congrégation en fasse sa curée ; on se *constitutionnalise*, on se *libéralise*, mais on ne se *patriotise pas en un jour* ».

exemplaires des chants célèbres comme la *Marseillaise*, et que dans les théâtres l'on joue « de préférence les ouvrages qui peignent l'héroïsme et le dévouement à la patrie », car « là aussi, il faut que les patriotes triomphent de la faction de l'étranger, il faut que les arts redeviennent les auxiliaires du courage ». <sup>319</sup> Ces premières réactions immédiates à l'événement disent tout, 1789<sup>320</sup>, le peuple, les patriotes... tout ce qui sera développé par la suite. « Le peuple seul a tout fait » est-il dit dans le numéro suivant<sup>321</sup> : et le 6, il lui est fait de grandes recommandations : « Peuple héroïque, mais crédule, connais enfin tes vrais, tes uniques amis », et en particulier La Fayette, « l'étoile des peuples ». Car le peuple qui a triomphé, seul, aux jours de la révolution, était bien composé d'ouvriers, mais il a été encouragé, organisé par « de nobles jeunes gens réunis depuis plusieurs mois dans une grande association patriotique »<sup>322</sup> ; ce qui le constituait, c'était une « union de la classe ouvrière et de l'élite de la jeunesse ».<sup>323</sup> Union admirable, mue par l'amour de la liberté : elle fit « l'élan national » qui emporta tout.<sup>324</sup>

Voilà bien l'essentiel : l'union, l'unité dynamique du peuple, de la nation. Et voilà bien, aussi, ce que les contre-révolutionnaires entendent défaire : ils tentent de « semer la division entre les différentes classes de citoyens, de les présenter comme ennemies les unes des autres, et prêtes à s'entr'égorger »<sup>325</sup> en semant la discorde entre ouvriers et gardes nationaux, entre propriétaires et ouvriers. Carlistes et doctrinaires ont « pour projet favori de semer la division,

319 C'est évidemment une attaque contre le romantisme (on a déjà vu que la *Tribune* était passionnément opposée à la littérature nouvelle) : « On doit croire aussi que nos théâtres renonceront aux ignobles farces que les Allemands et les Anglais nous avaient apportées avec tant d'autres belles choses ».

320 On peut noter que la *Tribune* prend soin de nettement distinguer et même, parfois, d'opposer 1789 et 1830 (elle le faisait même avant la révolution de Juillet, cf. le 28 avril 1830 !). Cf. par exemple les 1er-3 août « Sur le progrès moral du peuple » ; le 19 août, lors d'une polémique avec le *Journal des Débats* : vous voulez « nous faire peur encore de la première révolution, comme si une expérience toute récente ne nous avait pas prouvé que si nous ressemblons à ceux qui nous précédèrent par le courage, nous avons sur eux les avantages que donnent une longue expérience, et des luttes d'un demi-siècle, pendant lesquelles ont été faits tant d'essais malheureux, et se sont établis tant de pouvoirs violents ». De même le 29 septembre, le 29 novembre. On peut y voir le souci de répondre à la très forte propagande anti-républicaine, et surtout aux sentiments si répandus dans l'opinion publique, sur lesquels s'appuie cette propagande.

321 Daté des 1er-3 août, article composé par Victorain Fabre d'après son frère (cf. Auguste Fabre, *La révolution de 1830 et le véritable parti républicain*, op. cit., Paris, 1833) dans son Avertissement, p. xxxiii.

322 19 septembre 1830.

323 1er octobre 1830. Cf. aussi le 12 novembre : ceux qui ont fait la révolution, c'étaient des étudiants, d'anciens militaires, des ouvriers.

324 Cf. le 11 août ; dans cet article, plus proche des événements, il est simplement dit qu'« en 1830, le peuple s'est levé spontanément, seul, il a combattu sans guides, sans chef ». Cf. aussi le 13 août : le peuple, « et par cette expression, je n'entends pas seulement la classe des ouvriers qui s'est si vaillamment et si noblement conduite, j'entends la masse de la population ».

325 1er octobre.

d'exciter les discordes entre ce qu'ils appellent la *bourgeoisie* et ce qu'ils appellent le *peuple* » ; et ils essaient d'institutionnaliser la division, par des privilèges électoraux, par « cette funeste ligne de démarcation qui sépare la nation française en deux camps, l'un rempli de citoyens, l'autre encombré d'ilotes ». <sup>326</sup> Projet détestable, auquel doivent s'opposer les patriotes. La *Tribune* en effet repousse l'idée d'une telle fracture sociale et condamne les diviseurs. Si, à certains moments, elle évoque les rapports de la classe moyenne et du peuple, c'est pour affirmer leur nécessaire alliance, pour défendre son idéal d'unité du peuple, du peuple marchant d'un même cœur, d'un même esprit, vers la liberté. De ce point de vue le contraste est sensible entre la *Tribune* et les journaux libéraux. On n'y trouve pas d'exaltation des « classes moyennes » aux dépens des « classes inférieures », aucun paternalisme, sincère ou hypocrite, de beaux esprits à l'égard des classes non-éclairées, pas de condescendance. <sup>327</sup>

---

326 25 octobre.

327 Cf. le 29 novembre, à propos de l'éducation politique des citoyens que permet la liberté de la presse : la *Tribune* évoque « cet excès d'ignorance qui, dans les classes peu instruites, confond le droit et le devoir. Le parallèle des révolutions de 1789 et de 1830 suffirait pour le démontrer : si l'une a été ensanglantée sans avoir eu à combattre, si elle a exercé des vengeances dans l'ivresse de ses succès ; si l'autre, au contraire, a respecté ses ennemis désarmés, si elle a été indulgente, encore assise sur le tombeau des siens, c'est que le peuple de la capitale s'était assez éclairé dans l'intervalle pour apprécier le besoin d'être modéré et l'obligation d'être juste ». On voit que l'allusion aux « classes peu instruites » (notation rare) est vite corrigée en éloge.

La *Tribune* veut un élargissement de la cité politique et revendique vigoureusement l'égalité (des droits), mais ne demande aucunement un bouleversement de la société. Cf. par exemple ses prises de position lorsque des mouvements ouvriers se produisent : le 17 août, « braves ouvriers ! » le bruit se répand que vous voulez l'expulsion des ouvriers étrangers, cette « pensée si peu française » est un outrage à votre supériorité. L'on dit en outre que vous voulez la destruction des machines : « Il est impossible, nous le savons, que ces cris coupables et ineptes soient jamais sortis de vos rangs », vous êtes trop éclairés, vous qui avez fait l'admiration de l'Europe ; et n'allez pas écouter des agents provocateurs d'Henri V, car rien ne doit ternir la pureté de votre gloire, qui tient à votre désintéressement héroïque. Le 19 août : « La tranquillité la plus parfaite règne à présent dans Paris et dans nos faubourgs », les ouvriers ont repris leurs travaux et cela doit « affliger profondément les anciens royalistes » qui « perdent en effet l'espoir de mettre désormais aux prises les artisans et les bourgeois, dont les opinions et les droits sont pareils » et qui ont combattu naguère sous le même drapeau et avec une commune bravoure ; « quelle désillusion pour les agents provocateurs ! » Ce sont les ouvriers eux-mêmes qui ont conduit aux autorités les congréganistes occupés à semer parmi eux l'argent et la sédition ; ni le manque de travail, ni le manque d'enthousiasme pour le nouveau régime n'expliquent les manifestations, mais des raisons politiques : ces ouvriers ne croient pas que la révolution est accomplie parce qu'il y a un nouveau roi, le drapeau tricolore, et Guizot au pouvoir. Quand les ouvriers imprimeurs s'agitent, la *Tribune* du 4 septembre s'étonne que ce soient précisément les ouvriers imprimeurs qui se rassemblent ; ces hommes ont « de l'instruction et quelques lumières » et ne devraient pas suivre, pour améliorer leur situation, « une marche qui ne peut que l'empirer » : « de nouvelles réflexions ne peuvent tarder à leur ouvrir les yeux. » Et le 5 septembre, la *Tribune* déclare : « Les rassemblements des ouvriers imprimeurs ne nous ont inspiré aucune crainte », ils comprennent le langage de la raison, « elle seule suffira pour leur persuader qu'une guerre aux machines est une guerre à l'industrie, une guerre à la liberté, une guerre à la presse qui les soutient » ; il n'y aurait pas de rassemblement si l'on avait poursuivi les

Mais plutôt, et tout au contraire, elle conseillerait d'écouter la voix du peuple, « d'appliquer la maxime : *Vox populi, vox dei*. Il ne s'agit que de prêter l'oreille à cette voix incorruptible et de savoir comprendre ».<sup>328</sup>

Encore faut-il ordonner politiquement la société pour que cette voix se fasse entendre. La *Tribune* se prononce nettement contre les projets de révision du cens, que la Chambre discute. Car elle s'indigne à l'idée de voir se modifier à peine et, pratiquement, se perpétuer la situation de la Restauration : 80.000 citoyens libres, des millions d'hommes réduits à une condition politique telle que l'individu « privé de toute influence dans la délégation du pouvoir législatif », devienne « une sorte d'ilote ».<sup>329</sup> C'est pourquoi, dès le lendemain de la révolution, elle préconise le retour aux lois électorales de 1791, et un suffrage à deux degrés, qui permette de réunir un très grand nombre de citoyens dans des assemblées primaires.<sup>330</sup> Si la *Tribune* tient à ce système qui rassemble, elle n'en exclut pas moins le suffrage universel et admet certaines limitations ; mais elle veut étendre le droit d'élire les députés « à une masse imposante de citoyens »<sup>331</sup>, évoque même l'idée que deux millions de gardes nationaux puissent devenir électeurs.<sup>332</sup> On voit de quelle source proviennent ces idées et quelles fins elles visent : que 80.000 hommes ne constituent pas « le grand nombre » et trente millions « le petit nombre »<sup>333</sup>, que l'on retrouve l'inspiration des « patriotes » de la grande Révolution – c'est-à-dire qu'une

---

conséquences de la révolution, et tout le mal vient de la Chambre et de la mauvaise loi électorale qu'elle prépare.

328 Le 6 novembre ; cf. aussi le 4 novembre : « ... cette voix solennelle des masses qui ne s'égare jamais, demandait que 89 eût son complément ».

329 Cf. le 6 octobre, l'article «De la Chambre des députés», qui se termine par le rappel de la loi de 1791 sur les élections.

330 Cf. le 13 août. Comme tous les journalistes, ceux de la *Tribune* demandent que soient abolies toutes les conditions fixées pour l'éligibilité ; quant à l'électorat, ils ne s'opposent pas à des conditions d'imposition. Cf., dans le même sens, le numéro du 6 septembre : il faut rétablir « les deux degrés d'élections prescrits par les lois de 1791 », car « il serait presque impossible de faire nommer directement nos représentants par les assemblées primaires ». Cf. le 16 octobre : si on avait rendu à la France les lois de 1791 sur l'élection des députés, les citoyens de toutes les classes eussent été réunis dans les assemblées électorales et auraient travaillé de concert. Cf. enfin, le 25 décembre, «De la loi électorale» : les concessions qui eussent suffi sous Charles X sont insuffisantes aujourd'hui ; alors voulez-vous, nous demande-t-on, « appeler au gouvernement de l'Etat les ouvriers, les artisans, la portion du peuple la moins éclairée? » ; il y a une immense différence entre appeler la population tout entière et exclure absolument tout ce qui ne paye pas deux à trois cents francs de contribution ; il faut un système à deux degrés, le système de 1791. On voit que la ligne politique du journal est, sur ce sujet, fermement tracée et droite.

331 Cf. le 26 octobre.

332 Cf. le 2 septembre.

333 Cf. le 31 octobre, «Nouvelle arithmétique», où la *Tribune* se moque du *Temps*, du *Messenger*, etc., dont les raisonnements aboutiraient à de telles conclusions.



petite minorité de privilégiés électoraux n'étouffe pas la liberté des grandes masses populaires, et que le cens fiscal ne se substitue pas à l'hérédité. La *Tribune* défend un idéal de liberté<sup>334</sup> qui signifie que soient abolies les barrières dressées entre les citoyens ; ce qui signifie aussi leur égalité.<sup>335</sup>

Si ces principes avaient inspiré la conduite gouvernementale après Juillet, alors on eût assisté à un puissant réveil du peuple français, de la France. Revenant sur le passé, la *Tribune* du 5 novembre écrit : la situation critique de la France a sa cause dans les quinze ans que dura la Restauration ; il y eut alors des hommes « assez insensés pour croire qu'une nation subjuguée pouvait s'enrichir et prospérer dans les fers ». Le commerce s'imagina que la paix donnait tout ce que l'on pouvait désirer, « traita de factieux ceux qui soutenaient que, sans indépendance, la paix devenait ruineuse », inspira des hymnes en l'honneur de la prospérité de la nation, de gros volumes sur nos « forces productives et commerciales » et leurs progrès ; qu'on y ajoute « un stupide amour de la Charte qui a retardé de dix ans peut-être le réveil du peuple français ». Les patriotes, le régime de la liberté pouvaient guérir la France affaiblie, « on la confia à des mains inhabiles et le mal s'est accru » ; « l'élan prodigieux du peuple n'a pu, au bout de trois mois, nous procurer une armée, seule garantie des propriétés et des travaux » ; l'étranger qui attendait de nous la liberté, se demande si nous saurons la conquérir pour nous-mêmes ; tout a été fait à contresens, « il dépend d'une administration nouvelle de réparer encore tout le mal ; l'indécision pourrait devenir mortelle », « il faut marcher droit, ferme et vite ». « Quand on veut énergiquement le bien du peuple, on a le peuple pour soi, et alors que peut-on craindre ? » L'article éclaire bien et la sensibilité « patriote » et le sens que donne la *Tribune* à un réveil du peuple : un sens où le militaire et le civil sont étroitement imbriqués, où la force du peuple s'exprime finalement par celle de l'armée, et où les conceptions très bourgeoises de la prospérité pacifique, du libéralisme commercial et industriel sont dévalorisées au profit du patriotisme révolutionnaire qui entraîne le peuple entier. Cette idéologie « patriote » est évidemment en rapport avec le patriotisme de la Grande révolution ; mais les souvenirs de 1792 n'agissent pas seuls, ceux de la Restauration les ont relayés et vivifiés. Le 26 août, un article

334 De liberté de la presse en particulier. Cf. l'article qui est consacré à ce sujet le 29 novembre: la liberté de la presse est « une espèce de sacerdoce politique », elle permet « une véritable instruction constitutionnelle », elle serait le seul moyen de rallier aujourd'hui la masse des agriculteurs de l'Ouest et du Midi ; la liberté de la presse, c'est ce que refusaient absolument Napoléon et la Restauration. Par ailleurs, la *Tribune* évoque souvent le problème de la liberté, surtout pour s'opposer aux doctrinaires et à leurs conceptions restrictives. Cf. par exemple le 10 septembre.

335 Cf. le 13 septembre, où il est dit que sans la justice de l'égalité, la liberté ne serait qu'une chimère ; le 15 octobre, la *Tribune* précise qu'il s'agit de « faire disparaître les privilèges héréditaires et électoraux, non pas, encore une fois, devant l'égalité des fortunes aussi impossible à admettre que l'égalité des intelligences, mais devant l'égalité des droits politiques.»

avait paru sur les lendemains de Juillet et sur les patriotes parisiens : pour nous « les insurgés, au moment de leur victoire, étaient les seuls Français libres de l'influence étrangère, et par conséquent ils étaient alors les vrais représentants du peuple français, leur mandat était dans leur sang ». Article significatif par ce qu'il dit et par l'interprétation qu'il donne de cette révolution qu'auraient trahie d'habiles intrigants : « Il fallait alors entendre les hauts cris de ces nains qui savent au fond de l'âme par quelles manœuvres ils sont parvenus à se faire proclamer des géants. Une véritable représentation nationale devait les entourer d'hommes dont la supériorité les eût écrasés », et c'est pourquoi ils ont refusé de faire ratifier le choix de Louis-Philippe par la nation et ont préféré garder la Chambre des 221 où la majorité, certes, n'était pas « patriote ». <sup>336</sup>

Si, pour la *Tribune*, seuls les insurgés de Juillet incarnaient la France, c'est que le régime de la Restauration, elle le voit et le définit comme « la faction de l'étranger » (30 juillet), le « gouvernement de l'invasion » (26 août), « le système de l'invasion » (30 août). La révolution qui l'a renversé a marqué le rétablissement de l'indépendance nationale : les insurgés « se sont battus pour changer les institutions et avec elles l'état du peuple, pour rendre à la France une indépendance complète, pour l'arracher à ces corbeaux de la restauration qui rongeaient ses blessures depuis qu'elle était tombée dans les champs de Waterloo. Tel était le but de la révolution qu'ils ont faite, qu'ils ont faite seuls. Ceux qui ont voulu relever, non pas la France, mais les institutions de ses conquérants, ceux qui ont voulu retenir le peuple dans l'état d'ilotisme et de misère où la conquête l'avait plongé [...] ont voulu la [la révolution] détruire, ceux-là sont des contre-révolutionnaires, ceux-là ont commis le crime de lèse-nation ». <sup>337</sup> Ce patriotisme est chargé d'idéologie et de mythes historiques ; dans cette vision, la nation saisit son unité par la détestation de sa dualité supposée et par la haine d'un ennemi intérieur qui lui serait aussi un ennemi extérieur : et le patriote, prolongeant cette ligne de pensée, amène et modèle à son image l'étranger qui, lui aussi, serait le même (peuples frères) et l'autre (les rois). En 1830, alors que la blessure de Waterloo saigne encore, la *Tribune* représente cette conception née lors de la première révolution, et verrait bien dans les Trois glorieuses la revanche sur le désastre inoublié, la reconquête d'une indépendance perdue, si, par la faute des doctrinaires, le triomphe n'était aussi amer : aussitôt faite, aussitôt trahie. Et elle prolonge en effet cette vision patriotique de la révolution dans la réflexion sur la politique étrangère. On y voit la seconde fonction, la fonction extérieure, de l'idéologie « patriote ».

C'est peut-être à la frange de la politique, dans le domaine particulier de la littérature, que la *Tribune* montrerait au mieux, ou au pire, son système

---

336 Cf. le 19 septembre où se trouve cette affirmation.

337 2 novembre.

de valeurs et ses critères patriotiques. D'une certaine façon le «patriote» français est à la fois seul et universaliste : seul puisque désigné par l'histoire et par la précellence de la Révolution française comme le modèle premier, et universaliste par vocation de libérer l'univers selon le modèle révolutionnaire. Quant aux problèmes littéraires, ses critères de choix et de goût sont fixés par la tradition française des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, par la littérature exemplaire qui, par le culte de la raison, a conduit aux œuvres émancipatrices du siècle des Lumières. A vrai dire, après la révolution de Juillet, l'importance de l'actualité politique ne permettra pas à la *Tribune* de beaucoup se préoccuper de questions littéraires. Mais, avant la révolution, la violence furieuse de son anti-romantisme impressionne, elle est révélatrice du scandale soulevé chez les patriotes par les affinités étrangères, par les sentiments de révolusion qu'ils éprouvent devant cette « trahison » du romantisme. On n'en donnera qu'un seul exemple, un grand article du 1<sup>er</sup> mai 1830, titré « Du romantisme » et consacré en particulier à la préface d'*Hernani*, à l'affirmation hugolienne que le romantisme serait le libéralisme en littérature<sup>338</sup> : pas de doute, V. Hugo veut habiller à sa façon l'idée que « le romantisme est la révolution portée dans les lettres » ; « une pareille contre-vérité [...], profonde perfidie. Connaissant l'attachement des jeunes Français pour notre glorieuse révolution, l'hypocrisie s'est emparée de ce mot magique pour les entraîner loin des doctrines qui préparèrent les grands changements de notre ordre social » ; « piège si grossier »...

de faux apôtres de la liberté poussent à la contre-révolution littéraire et pittoresque. Ils veulent nous ramener aux farces absurdes qui brillaient sur la scène avant Corneille, aux ignobles bambochades improvisées dans nos ateliers avant David, comme les contre-révolutionnaires voudraient nous

---

338 En 1830, *Hernani* est l'objet de quelques articles : le 29 avril, un pastiche et un commentaire sur « la littérature progressive à reculons » ; le lendemain une lettre anti-romantique signée de l'Ombre du Vieux Suisse Voltaire contre Mme de Staël et les *Méditations* de Lamartine ; le 3 mai, une attaque contre la dramaturgie romantique – à propos de *Stockholm*, *Fontainebleau* et *Rome* de Dumas – selon laquelle les « jeunes patriotes » seraient peu alléchés par « cette odeur de moyen-âge et de Waterloo répandue sur la pièce » ; le 6 mai, nouvel article sur *Hernani* et ses « vers si artistement brisés, si habilement dépourvus de toute élégance, qu'au théâtre les acteurs les débitent comme de la prose » ; le 30 juin, un article sur l'Académie rappelle que récemment « M. de Lamartine avait dans la même enceinte prononcé la satire la plus amère de cette grande époque », le XVIII<sup>e</sup> siècle, etc. On mettra à part les articles consacrés à la philosophie. Ils relèvent du même esprit et attaquent vivement le spiritualisme. Cf. le 11 mai, un article signé A. M. – c'est-à-dire A. Marast – suivi d'un second, le 7 juin, très violent, sur l'éclectisme de Victor Cousin : « langage amphigourique ... gâchés de mots et de choses ... les utopies de Platon, la théologie des Alexandrins, les subtilités de Saint Thomas, le mysticisme ou l'illumination de saint Martin [sic], toutes ces rêveries que l'histoire de l'esprit humain nous a transmises comme des monuments de sa faiblesse ou de son délire », tout cela est aujourd'hui édité « à la place de l'enseignement ferme et positif de l'école qui prépara le mouvement de 89 ». – Cf. d'autre part ces formules citées par A. Fabre (*op. cit.*, p. XLIV) : « Aussi les républicains qui réfléchissent ont-ils toujours vu dans le code de barbarie qu'on appelle romantisme, le plus grand obstacle à leurs desseins, et l'invention la plus perfidement habile de la Sainte-Alliance et de ses doctrinaires ».

rappeler aux douceurs de la Bastille et aux bienheureux passe-temps de la féodalité [...]. Les alliés n'avaient pas songé à nous donner leurs dieux : leurs accolites [sic] voulurent nous imposer les divinités bizarres de toutes les légions qui nous avaient envahis. En échange de nos trésors et de nos armes, l'une nous aura laissé l'immortel Kent [sic], l'autre le divin Byron, le très-divin Scott, l'autre Calderon, l'autre Swedenborg. Les doctrines anti-françaises que M. le prince de Metternich avait dictées et payées à MM. Schelgel [sic] et Kotzbuë [sic] passèrent le Rhin avec les cosaques et les Basquais [sic]. Quelques traîtres et un grand nombre de dupes se sont empressés de les propager. S'il faut en croire ces Messieurs, la France n'avait connu avant le 18 juin 1815 ni la liberté ni le génie.

Et le sang des guerriers donna le nouveau baptême dans la pleine fatale « où l'une des idoles de ces hommes voyait pourtant <le tombeau de la France> » (Child Harold's pilgrimage : the deadly Waterloo, the grave of France) ; ce sont là des « idées soufflées à l'oreille par la trahison » ; puis « la congrégation romantique s'est promptement grossie », elle trouva des « prosélytes parmi les jeunes gens irréflechis ou dont l'éducation avait été négligée » ; mais l'immense majorité de la jeunesse française « ne renie point cette admirable littérature qui, pendant deux siècles, sema dans tous les esprits les véritables idées de la dignité humaine, de l'indépendance et de la liberté » ; et ce n'est pas « parce que nos pères et nos aînés ont été vaincus » qu'il faut rougir de leurs doctrines : « la marche à reculons ne leur sied pas ». <sup>339</sup> Certes, on sait du reste que l'idéologie tue la littérature de diverses manières. C'est ici la manière nationale et progressiste : elle trouve alors dans la politique ultra de Polignac et surtout dans le souvenir de Waterloo les motivations les plus propres à exciter son public contre les novateurs. Le mot «romantisme», qui parfois prend des acceptions curieuses, <sup>340</sup> qualifie et symbolise aisément pour les journalistes de la *Tribune* toute tendance intellectuelle non conforme à leurs idées, et

---

339 Article non signé.

340 Cf. par exemple la *Tribune* du 4 juillet à propos «Des militaires députés» : certains s'étonnent qu'il y ait tant de militaires dans le côté gauche de la Chambre et les supposent « ennemis des libertés » ; des libertés peut-être, car cette expression est d'origine féodale, mais non de la liberté ; « la liberté ne peut exister sans les vertus guerrières, et le raisonnement seul le prouverait si l'histoire de tous les peuples n'était là pour l'attester » ; « l'opinion contraire est un des plus funestes préjugés qui se soient enracinés parmi nous depuis l'invasion. C'est une des fausses idées que le *romantisme politique* a le plus activement propagées. On sentait qu'elle importait plus que tout autre à la sécurité de l'étranger, et que ceux qui venaient de gagner la partie à Waterloo, craignaient beaucoup de voir la France leur demander sa revanche » ; suivent un éloge des armes, une critique de la vieille chimère de la paix perpétuelle, et une condamnation de ceux qui attaquent les militaires au nom de l'industrie et de la production ; « les peuples ne peuvent être riches que par la liberté ; tant qu'il y aura des rois absolus, les peuples ne pourront conquérir la liberté que par les armes, et ne pourront la conserver que par des succès » ; c'est la victoire qui fait la moisson. Cf. d'autre part A. Fabre, op. cit., pp. xxi et sq. : mon frère Victorin voulut éclairer le peuple, « lui montrer le funeste ridicule de toutes les doctrines romantiques sur l'excellence du moyen-âge, sur l'industrialisme, sur le culte de l'or, sur l'imitation de l'oligarchie anglaise », etc. On voit que le drapeau «romantique» couvre des marchandises fort diverses.

qu'ils se plaisent à proscrire. En littérature leur doctrine est simple, c'est un exclusivisme de la tradition nationale et du sens politique des œuvres. D'où leurs critiques systématiques. Après la révolution de Juillet, ils s'en soucieront peu<sup>341</sup> et les comptes-rendus des pièces de théâtre réduiront au minimum les appréciations littéraires : la lutte sur ce terrain a visiblement perdu son intérêt.

Ces prises de positions de la *Tribune*, son refus systématique des influences étrangères, son attachement au passé français (transposent et) illustrent en littérature une conception éminemment patriotique des rapports de la France et de l'étranger. D'un mot : la France est « capable, plus que jamais, de faire la loi au monde ».<sup>342</sup> La révolution de Juillet, en la délivrant du « gouvernement de l'invasion », lui redonne son rôle, sa mission de libératrice des peuples, ou plutôt les lui redonnerait si la politique extérieure des doctrinaires et des 221 ne consistait « dans la myopie et la pusillanimité ».<sup>343</sup> Tels sont les thèmes et les bases de ses argumentations.

Le 1er novembre un article intitulé « De notre attitude à l'égard de l'étranger » expose et explique les vues et les regrets du journal : sous Napoléon, la France avait reçu « le titre de la *grande nation* et présidait aux destinées de tous les peuples » ; mais depuis 1815 elle avait pu se convaincre qu'il n'y a pas d'état plus intolérable que « de reconnaître dans tous les actes du gouvernement, la crainte ou l'influence de l'étranger [...]. Si l'on ne commande point au-delà de ses limites, on ne veut pas être commandé en deçà. Sans encourager Louis-Philippe à profiter de cet élan révolutionnaire qui, avant d'être comprimé par quelques ministres, pouvait, nous n'en doutons point, enfanter des armées, reculer nos limites jusqu'aux bords du Rhin, captiver l'imagination du peuple, affermir la dynastie nouvelle et imprimer une terreur salutaire au cœur des monarques du Nord ». Il fallait abandonner la politique obséquieuse de Louis XVIII et de Charles X : « Depuis le 28 juillet la France a cessé d'être la sujette de la Sainte-Alliance ; elle peut consentir à vivre avec elle sur le pied de l'égalité, dans aucun cas elle ne saurait plus se résigner à recevoir ses ordres » ; or on a repris les voies étroites de 1814, on n'a pas su s'approprier l'enthousiasme de la nation « victorieuse en trois jours de ses ennemis intérieurs, elle a prouvé qu'elle ne redoutait point les étrangers » ; aujourd'hui que « le despotisme et la liberté se disputent l'Europe » nul ne peut rester neutre ; or « toutes les chances de succès nous appartiennent », nous avons des admirateurs et des amis dans chaque ville, « notre cause est celle de la dignité humaine, et pour la rendre triomphante il suffirait d'avouer son titre [...]. Pour

---

341 Cf. le 30 juillet, l'article déjà cité sur la réforme souhaitable du théâtre ; le 15 septembre, à propos du *Junius Brutus* de François Andrieux ; quelques allusions *passim*.

342 *Tribune* du 16 décembre 1830.

343 Le 29 novembre.

être invincibles et presque inattaquables, il nous suffirait de nous montrer ce que nous sommes, les alliés naturels, les partisans déclarés du Belge, qui veut se soustraire à la domination étrangère ». Et la *Tribune* évoque aussi les Portugais, les Espagnols, les Italiens... On le voit, dans ce texte significatif, le renversement de Charles X modifierait les rapports diplomatiques de telle sorte que la France retrouverait la capacité de s'opposer à l'Europe des rois, comme sous Napoléon. Sans examiner la part de vérité de ces propos (retentissement de la révolution en Europe, agitations nationales) ni leur part de fausseté (état de l'armée française), on peut y noter une propension certaine à confondre les affaires de la France et celles du continent entier, à conférer une puissance magique à des mots-symboles, à confondre passé et présent, rêve et réalité.

Cette propension, on la retrouve dans un autre article, du 16 novembre, consacré au même sujet : « Dès les premiers jours de la seconde révolution française, nous avons dit que le seul moyen sûr de prévenir la guerre, était de nous imposer aux puissances par l'énergie de l'élan national que n'eût pas manqué de produire une administration vraiment patriotique » ; si nous nous divisons, alors la guerre est inévitable et proche, « toute la question est dans l'état intérieur de la France ». Si elle est unie, « les rois absolus ne nous attaqueront pas ; car ils se souviennent de nos légions républicaines, mais si l'on fait mentir toutes les espérances de juillet, ils se souviendront de 1814 et de Waterloo ». Certes la situation n'est plus la même qu'en 1792 et les soldats improvisés, terribles dans les rues d'une ville, ne peuvent s'opposer à des armées régulières ; pour autant on ne mettra pas en doute nos succès et notre victoire. Ici se font jour des préoccupations réalistes, mais elles doivent céder à une tendance de fond : la seconde révolution française réédite la première et il appartient aux Français d'en tirer la leçon.

N'y a-t-il pas là quelque chose de semblable à ce que les libéraux classiques reprochaient aux romantiques : d'être des novateurs rétrogrades ? C'est par un retour en arrière, par la prise du destin brisé à Waterloo, par la volonté de ressusciter la grandeur du passé, que la *Tribune* imagine une politique d'avenir pour la France. Et en effet les circonstances extérieures, les mouvements nationaux qui agitent alors l'Europe et en particulier la Belgique et la Pologne, les sentiments de parenté à l'égard des Belges, l'intense sympathie pour l'insurrection polonaise, favorisent et exaltent ce patriotisme guerrier et cette idéologie qui associe et unit si bien conquêtes et fraternité, la gloire et la générosité. Dès le 20 août la *Tribune* commence sa campagne en ce sens et déclare ses principes : « La France n'avait pu tomber sans que tous les peuples fussent froissés de sa chute, elle n'a pu se relever sans changer leur attitude et le sentiment de leur force [...] il nous aurait paru convenable de créer, dès les premiers jours de la révolution, des bataillons de volontaires qui, n'étant pas

distracts par les autres occupations des gardes nationaux, puissent se former rapidement aux manœuvres [...] les guerres qui pourront avoir lieu maintenant seront toutes des guerres d'opinion ».<sup>344</sup> Le 30 août, de façon significative, la *Tribune* affirme que les Français de Coblenz et les cabinets de Piltitz complotent déjà, attaque l'imprudence et l'aveuglement des doctrinaires, adjure Louis-Philippe de proclamer la constitution de 1791 comme loi provisoire de l'Etat et de convoquer une nouvelle législature : « À l'instant, les espérances des ennemis de la France s'évanouiront avec les craintes des amis de la liberté ». Car il existe un rapport d'immédiateté entre l'état intérieur de la France et l'étranger : « Si nous ne nous laissons pas enchaîner à l'intérieur, nous n'avons plus rien à craindre des empereurs et des rois, des autocrates et des aristocrates, ni de leurs efforts réunis sur toute la surface de l'Europe ».<sup>345</sup> C'est que la « puissance invincible du patriotisme »<sup>346</sup> suffit ; si en août quinze mille Français étaient entrés en Belgique « à l'instant nous avons la Belgique et ses immenses fortifications » et « nos volontaires rappelleraient sans doute la discipline admirable de nos premières armées républicaines ».<sup>347</sup> Ah ! oui, « la nation française peut encore braver l'Europe ; car si les rois sont contre elle, tous les autres peuples l'entendront » et « on peut donc braver hardiment l'autocrate [l'Empereur de Russie] et ses cosaques [...] allumez la première étincelle de l'incendie : la révolution a la voix puissante et les bras forts ; venez vous essayer contre elle. Terminons enfin cette lutte des dynasties contre l'indépendance des nations. Pour qui connaît le passé, l'issue de la lutte ne saurait être douteuse ; il appartient à la nation française de soutenir le rôle qu'elle a joué il y a 40 ans ».<sup>348</sup>

Quelques rares allusions à des réalités inquiétantes,<sup>349</sup> tempèrent à peine l'enthousiasme verbal. Le passé a-t-il, ici, un statut historique ou un statut

344 Cf. aussi le 25 août, où des idées semblables sont reprises.

345 13 septembre ; l'article souligne en particulier l'état misérable de l'Angleterre, son « insolvabilité absolue », son déclin (ces diagnostics si pessimistes sur l'Angleterre, à l'aube du formidable essor qu'elle connut au XIXe siècle, sont fréquents) ; cf. dans le même sens le 14 septembre, le 12 et le 21 novembre.

346 Cf. le 5 octobre : « Par bonheur pour la France, elle n'a point assez subi l'influence de MM. Guizot et de Broglie pour redouter encore l'étranger ». De même, le 6 : si vous respectiez les droits de la nation, les rois de l'Europe ne s'aviserait pas de nous faire la guerre ; ce qui montre, dans ce type de pensée, la liaison intime établie entre l'intérieur et l'extérieur.

347 21 octobre : cet « à l'instant » et ce « rappelleraient » ne sont-ils pas significatifs ? Cf. dans le même sens, le 26 octobre : peut-on douter d'un succès : « Un seul cri : *Aux armes citoyens!* ferait éclore un million de soldats, et les Français de 1830 se montreraient dignes de leurs pères que ce cri conduisit à la victoire » ; c'est l'évocation de l'héroïsme passé qui garantit les victoires futures.

348 26 novembre.

349 Cf. par exemple l'article du 15 novembre sur les soldats improvisés qui ne sauraient s'opposer à des armées régulières, ou le 23 novembre un article sur la Belgique, qui constate que les Belges n'ont pas accordé l'accueil et la confiance mérités aux Français accourus à leur aide.

mythique ? Il est bien vrai que ce passé eut une grandeur fabuleuse. Mais, s'il nourrit une pensée fantasmagorique, c'est aussi que ces arguments de politique extérieure alimentent une campagne de politique intérieure dirigée contre Guizot, puis contre Laffitte. Si, selon la *Tribune*, les doctrinaires prennent leur lâcheté pour de la prudence,<sup>350</sup> si le principe gouvernemental de « non-intervention » représente une « vaine logomachie », c'est aussi que par le biais des rappels d'une grande époque, il est aisé de flétrir l'indignité des gouvernements bien présents, incapables, malgré le prodigieux élan populaire de notre seconde révolution, de redonner à la France la puissance et la gloire que lui avaient données la République et l'Empire.

Est-ce un paradoxe ? La *Tribune* semble ne pas vouloir s'étendre sur le problème de la république. On y trouve, à ce sujet, des remarques incisives, mais parsemées<sup>351</sup> ; mais on n'y trouve pas de campagne de propagande, d'articles de fond. Il apparaît indéniablement que le journal est d'esprit républicain, a des sentiments républicains, mais c'est indirectement, en évoquant la grande époque, « les lois de 1791 », les « armées républicaines », en rappelant le souvenir des carbonari,<sup>352</sup> ou les promesses faites au moment des Trois Glorieuses,<sup>353</sup> qu'il précise son choix d'un idéal républicain. Est plus significatif, sans doute, son souci de réfuter rumeurs ou calomnies visant à persuader les Français qu'ils sont menacés d'un retour des Jacobins de la Terreur.<sup>354</sup> Bref, une attitude que l'on peut juger plus défensive qu'offensive. Sur un point, en revanche, la *Tribune* se montre déterminée à fixer nettement ses positions : par rapport au bonapartisme. Et ce n'est pas seulement volonté de différencier républicains et bonapartistes si proches depuis des années ; c'est opposition déclarée, sur le problème fondamental de la liberté. « Napoléon a été sans contredit l'un des plus grand ennemis de la liberté française ».<sup>355</sup>

350 12 décembre.

351 Cf. 2 novembre, à propos de la future constitution belge : république ou monarchie ? Pour la *Tribune*, les diplomates, les traîtres et les poltrons s'opposent à l'idée d'une république ; or la république, c'est l'ordre.

352 Cf. le 21 septembre à propos de la cérémonie commémorant l'exécution des quatre sergents de La Rochelle : ils « étaient républicains comme la plupart des carbonari », mais cette association ne conçut jamais l'idée d'imposer aux Français aucune sorte de gouvernement.

353 Cf. le 23 décembre : en août, on nous promet « un trône entouré d'institutions républicaines » mais on n'a établi qu'un trône et on s'est attaché à étouffer idées et sentiments républicains.

354 Cf. par exemple le 3 novembre, un article sur l'action des doctrinaires dans les provinces ; ils ont répandu l'effroi en se servant des *clubistes* : « Il semblait que 90 et ses échafauds allaient revenir, et que notre représentation nationale devait éprouver l'influence des nouveaux jacobins ». Ou, le 2 décembre, contre la *Gazette* qui accuse les amis de la liberté de « vouloir la guerre pour organiser le désordre », peut-être certains royalistes craignent-ils en effet la colère du peuple, en cas de guerre étrangère : mais « nous ne sommes plus au temps où l'entrée des Prussiens en Champagne fut le signal d'horribles malheurs. Des journées de septembre ne souilleront pas deux fois notre histoire. »

355 Cf. le 1er novembre, article « De notre attitude à l'égard de l'étranger ».



Il fut ce « redoutable maître qui sut faire trembler nos univers sans fonder le bonheur de la France ».<sup>356</sup> Il a en quelque sorte dévoyé la République et l'Europe. La République ? D'après la *Tribune*, la *Gazette*, en prétendant que Bonaparte, en 1800, a sauvé la France de la république, réitère la manœuvre politique qui consiste à séparer la république, le consulat et l'Empire afin que la république éveille l'idée de Terreur et que le Consulat n'appartienne plus à l'ère républicaine : or « c'est précisément à cette époque que nous avons fait l'épreuve de la république », d'une république dont le seul défaut était la division du corps législatif et la longueur des consulats. Si, à la paix d'Amiens, Bernadotte avait succédé à Bonaparte, la liberté et le bonheur de la France et des républiques qui l'entouraient, étaient assurés.<sup>357</sup> Ou encore : « Si Bonaparte était resté fidèle à la révolution, qui peut dire ce que serait l'Europe ! »<sup>358</sup> Quoi qu'il en soit, dans la situation actuelle de la France, un phénomène important, sans doute inquiétant, se produit : le nom de Napoléon est l'objet d'une « popularité qui grandit chaque jour et dont nous voyons à cette heure même éclater les transports ».<sup>359</sup> Or cette popularité immense qui s'explique par la gloire passée de « la grande nation » ne laisse pas d'être redoutable pour un gouvernement qui enchaîne erreurs sur erreurs.<sup>360</sup> C'est le ministère qui sans cesse grossit un parti napoléonien dans le peuple : « Les patriotes éclairés ont beau rappeler la tyrannie de Bonaparte et faire craindre que son fils n'ait hérité de ses défauts sans hériter de son génie : ils ont beau parler d'une éducation autrichienne, de l'influence que l'Autriche pourrait exercer : leurs raisonnements sont sans force auprès des citoyens qui veulent avant tout et par-dessus tout se voir débarrassés de tout ce qui tient au régime de l'invasion ».<sup>361</sup> Malheureusement, on sait que les doctrinaires perpétuent, renouvellent ce « régime de l'invasion »... Et c'est ainsi que les gouvernants font avant tout la guerre aux principes républicains : « Ne craignent-ils pas de jouer le jeu du fils de Bonaparte ? On sait quel prestige ce nom seul exerce encore sur une

---

356 Le 17 octobre, rubrique «Théâtres».

357 5 octobre.

358 9 décembre.

359 1er novembre. L'article continue : « Au seul aspect de la redingote grise et du petit chapeau à trois cornes que portait l'empereur, la foule, accourue dans nos théâtres, montre un enthousiasme difficile à décrire » ; on trouve dans cette foule de spectateurs des anciens soldats « qui confondent leur propre gloire avec celle de leur général », mais aussi et surtout : « Les jeunes gens partagent une émotion si vive et l'expriment par des tonnerres d'applaudissements ». De fait, la *Tribune* note souvent, dans ses comptes rendus des représentations théâtrales, les succès incroyables que remportent alors les pièces consacrées à l'évocation de l'Empereur (cf. 17 octobre, 30 octobre, etc.).

360 Cf., le 17 octobre, un article d'une cinglante ironie ; puis le 30 octobre un long article affirme qu'aucun cri de *Vive Napoléon !* ne s'est fait entendre pendant la révolution et que maintenant, « soit à Paris parmi les ouvriers, soit en province chez des paysans », les conversations se concluent en faveur du «roi de Rome».

361 Article du 30 octobre.

partie de la population et de l'armée ». Si vous, gouvernants, faisiez croire que la liberté est un mal, alors l'ascendant de la gloire de Napoléon n'aura plus d'obstacle ; et si son fils se présentait en offrant au peuple des institutions républicaines, « quelle force morale lui opposeriez-vous ? ». Il importe d'y réfléchir.<sup>362</sup>

Ces appréhensions, la volonté de séparer et d'opposer républicanisme et bonapartisme et la discrétion des affirmations proprement républicaines montrent que la *Tribune* se garde de mettre en avant un idéal politique qui suscite encore tant de craintes rétrospectives et imaginaires (on a vu quel habile usage la presse bourgeoise fait alors de l'épouvantail républicain). Mais aussi la volonté montre que la force et l'ambition des républicains ont grandi. Et voilà le plus important. Les Trois Glorieuses ont pu paraître renouveler la grande révolution et ressusciter « la grande nation » ; l'idée d'avoir chassé les Bourbons et vengé Waterloo remplit d'enthousiasme les combattants de Juillet. Elle anime encore les « patriotes » qui manifestent dans les rues et réclament la mort des ex-ministres de Charles X, et tous ceux qui rêvent d'une guerre révolutionnaire. En cette fin de l'année 1830 on aime, de tous côtés, se référer au passé (répulsif ou exaltant) pour comprendre et interpréter le présent ; or la confusion mythique de l'histoire et de l'actualité donne au mouvement républicain son plus efficace moyen de propagande contre des gouvernants « réactionnaires » au nom du peuple, de la nation, du patriotisme. Et l'on sait d'autre part qu'en ce moment précis le parti républicain renaît de ses cendres et prend l'essor qui, moins d'un demi-siècle plus tard, en fera le parti le plus puissant de France et l'inspirateur d'un régime politique enfin à peu près stable : c'est d'abord par sa composante « nationale » et par le biais du patriotisme qu'il s'impose, en s'adressant à un type de sensibilité particulièrement vivace dans la population parisienne. Ce faisant, il rattrape en effet l'histoire et, plus encore, prépare son avenir. Il renoue, en deçà de la Restauration et de l'Empire, avec la « nation » de 1789-1792 ; il tente d'assurer, au moins en imagination, et en dépit des discontinuités et des hasards de l'histoire, une continuité nécessaire : elle est essentielle si l'on pense, après Renan, qu'une nation s'organise et se constitue par les épreuves vécues en commun, par des souvenirs collectifs, par un imaginaire social que tous connaissent et que certains élaborent. En 1830, la révolution libère des sentiments contenus et officiellement interdits depuis 1815 ; elle provoque leur explosion, comme en témoigne surtout l'extraordinaire vogue de la figure de Napoléon. C'est alors aussi que les timides déclarations républicaines de la *Tribune* et ses violentes proclamations patriotiques témoignent de ce retour offensif du passé, épuré, magnifié, et tel

362 Article du 23 décembre. De même, le lendemain du 24 décembre, avec cette conclusion : « Voilà le résultat des fautes du pouvoir ». Et le 29 décembre, la *Tribune* relate que des troubles ont éclaté en Corse, qu'on y a proclamé Napoléon II empereur, et que le *Moniteur* se tait à ce sujet.

que le parti républicain y trouvera son premier appui et la source principale de son action.

Mais les enthousiasmes que soulèvent les événements de Juillet sont divers ; ils ne se résument pas à une renaissance d'enthousiasmes antérieurs, ils peuvent aussi susciter l'invention de formes neuves conçues, rêvées, en fonction d'un avenir inédit, comme déjà la métamorphose saint-simonienne du *Globe* l'a fait voir. De ce point de vue, un journal nouveau apparaît, dont le titre signifie l'ambition : *L'Avenir*.

Le prospectus est daté d'août, le premier numéro paraît le 16 octobre<sup>363</sup> ; son titre est bien caractéristique de l'atmosphère morale de ce moment où la révolution de Juillet tient encore grandes ouvertes à l'imagination les portes de l'avenir. La Mennais lui-même, son inspirateur et son maître spirituel, pouvait estimer que les événements s'accordaient merveilleusement à ses prévisions. Il l'avait prédite, cette révolution, et avait annoncé depuis longtemps que les peuples se chargeraient d'accomplir ce que les rois se révélaient indignes de réaliser. Il avait anticipé les faits : ne devrait-il pas en aller de même pour le futur ? Son interprétation des événements était prête. Il fallait maintenant agir et répandre la bonne parole dans l'opinion. La devise fameuse (« Dieu et la liberté ») placée en exergue de *L'Avenir* dit bien les deux idées maîtresses du journal : l'éternelle (Dieu) et l'actuelle (la liberté), la foi religieuse et le message politique. Elle exprime des aspirations typiques en cette époque, la religiosité infuse dans le temporel, la croyance en l'homme, la confiance en l'avenir. Mais la formule demande à être précisée : quel « Dieu » ? et quelle « liberté » ? Or la pensée mennaisienne n'interroge pas, elle donne les réponses plutôt qu'elle ne pose des questions ; et *L'Avenir* le montre qui développe la formule en articles et la traduit ainsi : Dieu, c'est l'Eglise catholique, et liberté signifie libération de l'Eglise dans ses rapports avec l'Etat et liberté d'enseigner. Comme les idées de La Mennais ont été fixées et la thèse mise au point avant 1830<sup>364</sup>, avant que l'aventure du journal ait été tentée, il apparaît que l'on peut lire *L'Avenir* à deux niveaux, celui de la théorie et des principes religieux d'une part, celui des applications et revendications politiques d'autre part. Quant aux principes, le Prospectus les indique et des articles de La Mennais les développent. Au départ, une affirmation : « La majorité des Français veut sa religion et sa liberté. Nul ordre stable ne serait possible, si elles étaient considérées comme ennemies. [...] De leur union naturelle, nécessaire, dépend donc le salut de l'avenir ». Phrases instructives en ce qu'elles lient étroitement la religion (catholique) et la liberté, et en déduisent l'ordre et l'avenir. Mais l'affirmation pose des problèmes, car tout le passé, proche ou lointain, montre

363 Le prospectus, daté du 20 août, est publié le 7 septembre, et expose parfaitement les thèses et les préoccupations des rédacteurs.

364 Cf. en particulier sur ce point les analyses de P. Bénichou, op. cit., pp. 146-149.

l'antagonisme entre le catholicisme et la liberté ; les hommes religieux et les amis de la liberté se sont combattus furieusement et se combattent encore. Il en est résulté un désordre ancien et profond, et le trouble actuel des esprits. D'où la nécessité d'unir ceux que le temps a séparés, afin que règne, dans l'avenir, un ordre stable. Cette union souhaitable et nécessaire ne peut être assurée que par le catholicisme, car la fièvre qui agite toutes les vieilles sociétés chrétiennes vient précisément de la réaction du christianisme lui-même. D'une part, la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle « attaqua simultanément le despotisme et la religion », puis, « enfanta ces épouvantables persécutions auxquelles on ne saurait rien comparer dans les annales de la tyrannie »<sup>365</sup> ; d'où la « défiance des catholiques pour tout ce qui se présentait sous le nom de liberté ». D'autre part, « le vrai libéralisme »<sup>366</sup> reconnaît le rôle et la grandeur du catholicisme et on comprendra qu'il représente « l'unique base solide et durable » de la liberté « parce que, hors de lui, elle n'est jamais et ne peut être qu'un *fait*. Or les faits passent, le *droit* seul demeure, et dès qu'on rejette le catholicisme, il est impossible à la raison de concevoir le droit ». Comme, de leur côté, les catholiques ont appris et reconnu que le pouvoir constituait un bien mauvais appui pour la religion et que la vie est liberté, une situation toute nouvelle apparaît. Qu'on ne s'en effraie pas ! « Tout n'est-il pas nouveau, inouï, dans ce qui se passe depuis quarante ans ? » Les catholiques doivent réclamer leurs droits, qui sont ceux de tous les Français, « on est libre quand on veut l'être ». Qu'ils regardent l'avenir et se rallient au pouvoir qui assurera l'ordre, respectera les droits de tous, et d'abord la liberté religieuse et la liberté d'enseignement !

Ces thèses, présentées dans les premiers numéros, seront rappelées et plutôt accentuées par la suite. L'exemple des mouvements révolutionnaires de Belgique, de Pologne et d'Irlande confirme leur bien-fondé et exalte La Mennais et ses disciples. Le 7, le 22 décembre, La Mennais lui-même, soulignant l'unité catholique, invoque l'antique et sainte hiérarchie et définit la doctrine du Saint-Siège comme la « pure expression du christianisme à qui le monde doit tout ce qu'il possède de civilisation et de liberté ». Le 22 décembre il prophétise un changement énorme, annonce l'imminence d'une ère nouvelle : « Qui ne voit que tout se dissout, mais se dissout pour renaître [...] ? Les époques de transition furent toujours des époques d'orages : mais l'orage n'a qu'un temps » ; de même que le Moyen Age sortit des décombres de l'Empire romain, de même aujourd'hui « ce qui se passe [...] n'est au fond que le prolongement de cette action libératrice, qui s'étendra dans les siècles à venir, jusqu'à ce que

365 Cette phrase et l'argumentation qui suit sont tirées de l'article de La Mennais (*L'Avenir*, n° 1 – 16 octobre 1830).

366 Idée sur laquelle La Mennais et *L'Avenir* aiment revenir. Ils séparent et opposent les anciens (*Le Constitutionnel*) et les nouveaux (*Le Globe*).

l'homme, ayant parcouru la période entière de son perfectionnement possible ici-bas, se transforme, selon les lois de sa nature immortelle, pour entrer dans un nouvel ordre de développement qui ne se consommera jamais, parce qu'il s'opère dans le cercle infini de l'éternité ». Les schismes et les sectes touchent à leur fin, les autres religions s'écrouleront, « oui certes il se prépare quelque chose d'extraordinaire, une grande époque approche, ou plutôt elle commence déjà. *Jam albescit messis*. La civilisation chrétienne, à l'étroit dans ses anciennes limites, presse sur tous les points la barbarie qui cède et recule devant elle » ; bientôt le pape donnera « le signal, que le monde attend, de la dernière régénération ». On voit que les événements, s'ils n'ont guère modifié des idées fixées avant Juillet 1830, changent en revanche, et profondément, les perspectives d'avenir. Ils appuient, confirment, enthousiasment un homme, un groupe, dont les espoirs et l'optimisme grandissent.

Cependant, leur foi, leur passion intransigeantes, leurs idées novatrices, leur action quotidienne dans la presse dérangent et suscitent réactions et refus. Et leurs prises de position, conformes à leurs principes, définissent et désignent des adversaires, qui sont nombreux et puissants : ce que, précisément, ils ne sont pas.

C'est ainsi que le problème de la liberté de l'enseignement, sans cesse évoqué<sup>367</sup>, les pousse à attaquer l'Université en termes virulents : « Je ne connais pas, déclare un anonyme, de rôle plus misérable que celui de l'Université. Elle est obligée de flatter la licence pour opprimer la liberté : elle aspire à exercer un despotisme éternel sur trente millions d'intelligences et se fait elle-même l'humble esclave de tous les caprices de l'insubordination ».<sup>368</sup> Ils poursuivent ainsi les querelles de la Restauration avec la même hostilité, avec la même violence verbale ; mais ils trouvent maintenant en face d'eux les nouveaux gouvernants, qui tiennent de beaucoup plus près à l'Université, les Guizot, V. Cousin, Villemain, plus décidés et plus aptes à la défendre que les « cléricaux » de la Restauration. Et surtout, sur le problème de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ils se heurtent non seulement, à l'intérieur de l'Eglise, à un parti ecclésiastique dominant, les « gallicans » attachés au statut de l'Eglise en vigueur, mais à des groupes représentés par d'autres journaux, de droite (la

---

367 Cf. la suite d'articles des 17, 18, 25 octobre et *passim*.

368 Cf. le 10 décembre. Autre exemple d'amabilités, le 25 octobre : est-il « une jeunesse plus avilie que la nôtre par les outrages d'un enseignement arbitraire et forcé », par « une coterie présidée par un ministre », dans « ce cachot intellectuel qu'on nomme une classe » ? Bref, « l'Université tue la science, la littérature, tous les progrès possibles, surtout en province », et fait souffrir les enfants et leurs familles qui en perdent « la paix domestique ».

*Gazette*, la *Quotidienne*)<sup>369</sup> et de gauche (le *Constitutionnel* !)<sup>370</sup>, sans pouvoir obtenir davantage qu'une sympathie limitée et quelques discussions courtoises (le *Globe*)<sup>371</sup> ; ils sont isolés. C'est que ce principe de la séparation heurte des intérêts, une tradition intellectuelle, les habitudes. Mais cette originalité de leurs opinions, en les isolant, rameute contre eux des adversaires divers, parfois opposés entre eux, mais unis contre les perturbateurs.

Leur exigence de liberté ne concerne d'ailleurs pas la seule Eglise. L'*Avenir* mène campagne pour la liberté de la presse<sup>372</sup>, la liberté d'association<sup>373</sup>, toutes les libertés<sup>374</sup>. Cette lutte entreprise d'abord pour la liberté religieuse, contre l'oppression subie par les catholiques,<sup>375</sup> les met aux prises avec les hommes au pouvoir. Quelle place vont-ils alors occuper sur l'échiquier politique français ? En raison de leur singularité, il est difficile de les classer et cela pour plusieurs raisons.

L'*Avenir*, et La Mennais en particulier, soutiennent que la société s'est défaite, décomposée. Le 17 octobre, La Mennais écrit : « On l'a dit, et rien de plus vrai, il n'existe maintenant en France que des individus »<sup>376</sup> ; tout un travail de nivellement a été achevé par la révolution et par la monarchie, et « la conséquence de ce fait, universellement reconnu, c'est qu'il ne peut aujourd'hui exister en France qu'un seul genre de gouvernement, la république. Quelque nom qu'on lui donne, sous quelque forme qu'on la déguise, ce sera elle et uniquement elle qu'on aura d'ici longtemps. Les hommes n'y peuvent rien, leur puissance est nulle contre la nature des choses ». Il entend par république

369 Pour la *Gazette*, cf. par exemple les 22 et 30 octobre et le 29 décembre ; pour la *Quotidienne*, cf. le 30 octobre, les 15 et 19 novembre ; pour le *National*, le 4 décembre ; enfin le *Courrier français* des 20 novembre et 3 décembre, etc.

370 Cf. le 10 décembre.

371 Toujours traité avec une considération particulière par l'*Avenir* ; cf. le 13 novembre 1830 ou le 7 janvier 1831.

372 *Passim*. Cf. en particulier le 17 octobre, le 18 octobre sur la liberté de l'enseignement (« Qu'est-ce que la liberté ? C'est le règne de la pensée sur la force ; c'est, dans l'ordre politique, le combat victorieux de l'esprit contre la chair. ») ; le 22 octobre, etc.

373 Cf. l'article de La Mennais du 17 octobre.

374 Cf. les 17, 21, 23, 28, 30 octobre et *passim*.

375 Cf. les numéros (saisis) des 25 et 26 novembre ; le second, de La Mennais, est intitulé «Oppression des catholiques».

376 Même idée et mêmes mots dans un article du 30 octobre, également de La Mennais : la révolution (de 1789) a détruit l'ancienne hiérarchie sociale ; dès lors la France ne pouvait avoir pour la gouverner qu'une « république et une république démocratique », « là où manque l'élément aristocratique, où nulle classification n'est politiquement praticable », où « le peuple, sous ce rapport, n'offre qu'une masse homogène ». On ne peut concevoir une monarchie : elle ne serait que « le pur despotisme ». Il faut donc vivre en démocratie et en accepter les conséquences : une perpétuelle instabilité, de même que dans la démocratie des esprits qui en est le principe.

un régime où une société dénuée d'institution de corps hiérarchisés<sup>377</sup>, privée d'unité spirituelle assurée par une foi ou un idéal<sup>378</sup>, est livrée au seul « principe démocratique », c'est-à-dire à tous, à l'anarchie ou à la tyrannie.<sup>379</sup> Or une société ne vit, n'existe que par les idées qui l'unissent, par la volonté collective qui l'anime<sup>380</sup>, comme le montrent admirablement les exemples de la Belgique, de l'Irlande et de la Pologne insurgées.<sup>381</sup> La question du régime elle-même est secondaire. C'est Dieu, c'est la justice qui fondent la souveraineté, la légitimité faute de laquelle « il ne reste que la force pure ».<sup>382</sup> D'où il s'ensuit que la

377 Cf. *ibid.*, et le 30 octobre (deux articles de La Mennais).

378 Le reproche de fond qu'adresse l'*Avenir* au libéralisme, c'est précisément qu'il est, par lui-même, « aussi inhabile à reconstituer les peuples que propre à démolir tout ce qui s'oppose à ce qu'ils se reconstituent » (13 novembre).

379 Cf. par exemple un article du 24 octobre où l'on trouve des formules comme « l'absolutisme démagogique est mille fois plus contraire au développement de nos libertés que l'absolutisme monarchique », et « amis sincères de la liberté, nous savons qu'un bonnet rouge l'étoufferait en peu de temps. » Le 30 octobre, à propos de l'inquiétude et de l'irritation des esprits, il est dit que la gauche populaire, pure et extrême, entend « consacrer tout simplement la tyrannie populaire, en faisant de la volonté du peuple la loi souveraine de l'Etat ».

380 Idée banale et fréquemment exprimée. Cf. par exemple l'article de Charles de Coux, le 29 octobre, qui reprend une pensée de La Mennais : « Avons-nous une société ? Je ne le pense pas », car toute société est collective. Cf. également un entrefilet du 31 octobre, qui relate le bombardement d'Anvers par les Hollandais : « Voilà un fait qui prouve, après mille autres, que la seule puissance réelle, la puissance qui décide toujours en définitive du sort des Etats, est la puissance des idées ; là où il n'y a plus que la force matérielle, on ne trouve qu'impuissance, astuce et cruauté ».

381 On sait quelle importance extrême ces insurrections de peuples catholiques eurent pour la pensée de La Mennais et de ses disciples, et quelle place remarquable elles tiennent dans l'*Avenir*. Sur cet aspect particulier de la question, cf. le 29, le 31 octobre (articles de La Mennais) ; les 1er et 6 novembre. Le 9 décembre un article, non signé, oppose le pape et les rois : les catholiques se sont réveillés en Belgique, en Irlande, en Allemagne, en France et en Italie, ils veulent la liberté « et le premier peuple que les rois rencontreront sur les champs de bataille sera la Belgique chrétienne et libre [...]. Ils n'écraseront l'indépendance belge qu'en exterminant la foi catholique » ; le 12 décembre Montalembert fait un éloge passionné de la révolution polonaise ; le 2 janvier 1831, mêmes idées dans un article récapitulant les leçons données par les événements de l'année 1830.

382 Cf. l'important article de l'abbé Gerbet, qui paraît le 20 octobre 1830, « De la légitimité et de la légalité » : « La justice est la source unique de toute légitimité, ou plutôt est la légitimité même », faute de quoi « il ne reste que la force pure » ; la justice est antérieure « à toutes les conventions humaines dont elle est le fondement nécessaire », tandis que l'ordre légal repose nécessairement sur les conventions humaines qui sont changeantes, et ouvrent finalement la voie à la force et au despotisme monarchique, oligarchique ou populaire. Le surlendemain, 22 octobre, un article non signé repousse la monarchie et la démocratie absolues, « deux doctrines également arbitraires, tyranniques, anti-chrétiennes » ; affirme que « la cause catholique ne pouvait que rester étrangère à leur querelle » puisque la souveraineté ne naît pas de la force mais de la justice qui, comme la vérité, vient de Dieu : « Toute souveraineté humaine absolue est contraire à la loi des intelligences » (on peut remarquer la similitude entre de telles conceptions et la pensée de Guizot). La même thèse est soutenue le 9 novembre par La Mennais ; cf. aussi un article signé Harel, paru le 6 décembre, et qui expose plus brutalement ces idées : il n'y a pas de « contrat social », car « la société ne peut être l'objet d'une convention purement humaine », sinon les hommes feraient et déferaient

société ne repose pas sur un contrat social, et que l'on ne doit obéissance à un gouvernement que pour ce qu'il est et fait.<sup>383</sup> L'*Avenir* s'est d'emblée rallié au nouveau régime<sup>384</sup>, mais à la condition que le gouvernement accorde et assure toutes les libertés promises par la Charte. Comme ce ne lui semble pas être le cas, il fera de l'opposition.<sup>385</sup> Mais est-ce une opposition de droite, à l'instar de la *Gazette* et de la *Quotidienne*, ou une opposition de gauche à l'instar des journaux du mouvement ou du *Globe*<sup>386</sup> ? La réponse à cette question ne peut

---

arbitrairement la justice, « rêve insensé qui n'a pu sortir que de l'irréligion du XVIIIe siècle ». Dieu est le modérateur et le protecteur suprême des rapports sociaux.

- 383 Cf. le 7 décembre, l'article de La Mennais (« Des doctrines de l'*Avenir* »), dont la thèse principale est : nous reconnaissons le gouvernement actuel de la France et lui obéirons et le défendrons tant qu'il obéira lui-même à la Charte. Ce principe est appliqué, sauf à critiquer très souvent les ministères qui s'entêtent à ne pas donner une liberté pleine et entière aux catholiques. Cf. le 30 octobre, un article sur l'inquiétude et l'irritation des esprits : « Avec les doctrinaires, avec la Chambre des députés actuelle, nous avons eu de la légalité arbitraire ! Avec les démagogues, nous aurions de la légalité arbitraire encore ! » Il faut des lois au profit de toutes les libertés.
- 384 Cf. les 16, 17 octobre ; le 21 octobre, un article non signé souligne qu'il n'y a personne, à l'*Avenir*, « qui ne sache distinguer aujourd'hui l'immuable vérité de nos croyances religieuses, de la vérité perpétuellement mouvante de nos croyances politiques » : par rapport à la « tyrannie débonnaire » qui a caractérisé la politique religieuse de la Restauration, on éprouve de la reconnaissance à l'égard du nouveau gouvernement.
- 385 Dès le 17 octobre, un article intitulé « De la position du gouvernement » donne le ton : « Le ministère [est] dominé par une préoccupation dangereuse de ce qui n'est plus, de ce qui ne peut être [...]. Tout occupé d'évoquer des ombres, il ne vit que de souvenirs, il ne fait que du passé [...]. Quelque chose à la fois de routinier et de systématique, et aussi la peur qui obscurcit et rétrécit tout » l'ont égaré alors qu'il « importait si fort de mettre à profit les premiers moments, pour imprimer aux choses une direction conforme à l'état des esprits et aux nécessités du temps ». Et le 24 octobre, le verdict tombe ! « La cause du ministère est jugée. Il s'est évidemment séparé de la cause commune ; sa conduite a été pleine de restrictions fatales, à la liberté et à l'ordre à la fois [...], impopulaire au point de ne pouvoir plus rien pour le maintien de l'ordre [...], dépouillé de toute force morale » et cherchant à « racheter ses fautes par des lâchetés [...]. Il faut donc que le ministère tombe : le salut de la France est à ce prix, et tout bon citoyen par conséquent doit y travailler de toute son influence » etc. Le 26 octobre, même condamnation dans un article intitulé « Comment le ministère s'est perdu » : « Au lieu de marcher franchement dans la voie ouverte par la révolution de juillet, il s'est séparé, comme l'ancien pouvoir, de la masse de la nation ». Les relations de l'*Avenir* avec le ministère Laffitte seront difficiles : les numéros des 25 et 26 novembre seront saisis pour leurs violents articles (l'un de Lacordaire, l'autre de La Mennais) sur le gouvernement et son orientation anti-catholique. On en extraira une phrase menaçante : nous dirons au souverain « nous vous obéirons » tant que vous obéirez vous-même à cette loi qui vous a fait ce que vous êtes, et hors de laquelle vous n'êtes rien ». Le 27 janvier 1831, La Mennais intitule « Fausse direction du gouvernement » un grand article à la fin duquel il s'interroge sur la possibilité (qu'il veut écarter) d'une révolution nouvelle !
- 386 De même que sous la Restauration, les rapports qu'entretient La Mennais avec le *Globe* sont très particuliers et faits d'affrontements et d'estime. Cf. par exemple le 14 décembre, à propos du cours de Jouffroy et du *Globe* : « En général, ce journal est très curieux, parce qu'il représente une portion du nouveau libéralisme, et qu'il reconnaît la nécessité de la foi dans les sociétés humaines. Ce seul principe admis le conduit à une foule de vérités méprisées par le XVIIIe siècle, et le place à une grande hauteur politique et morale. Il erre sans doute beaucoup dans ses applications positives du principe de la foi ; mais, en droit, ses opinions sont empreintes d'une justice et d'une générosité



être simple, car cette opposition est diverse.

La façon dont *l'Avenir* aborde les problèmes de la société française au lendemain de la révolution de juillet est particulière : analyse et critique sociales y tiennent une place remarquable. Voici comment un journaliste, le 30 octobre, prend à partie certains confrères de la presse et, singulièrement, le *Journal des Débats* : « ... comme les *Débats* ne connaissent de France que celle des 80.000 hommes à cent écus, ils appellent tout le reste la France des émeutes, la France petite et tumultueuse. C'est ainsi que nos fiers aristocrates traitent 30 millions d'hommes, moins 80.000 ». Est-ce bien là que se trouve la question, continue le journaliste ? « Il s'agit de choses, et l'on parle des hommes ; de justice, d'ordre et de libertés, et l'on parle de majorités des Chambres ou de majorités des carrefours [...]. Nous avons vu le langage de plusieurs journaux, et aucun n'a réellement parlé de la cause sociale. Ceci est une grande leçon. » En effet *l'Avenir* voit les choses autrement. Dès son second numéro, le 17 octobre, il pose la question des classes sociales : « On se trompe beaucoup si on s'imagine que la propriété, morcelée comme elle l'est en France, offre une garantie d'attachement à l'ordre de ceux entre les mains de qui elle est divisée [...]. C'est dans la moyenne propriété que se trouvent aujourd'hui les ambitions les plus dangereuses, et pendant longtemps encore elle sera l'instrument principal des factions politiques [...]. Les journaux n'exercent sur aucune portion du peuple autant d'influence », tandis que, d'autre part, « le besoin de l'ordre n'existe nulle part, excepté quelques courts instants de délire, à un aussi haut degré que dans les masses, et particulièrement dans la population des campagnes. »<sup>387</sup> Ce sont là des propos qui tranchent sur le fond commun des préjugés d'époque. Le 19, l'analyse se fait percutante : « La hiérarchie sociale s'est singulièrement

---

que nous avons déjà signalées par de nombreuses citations. » Deux articles de *l'Avenir* sont très significatifs, l'un du 13 novembre signé H. L., et l'autre du 2 janvier 1831, non signé. Dans le premier, il est dit que les libéraux de Saint-Simon, s'ils ont désespéré de Dieu et de la république, comme jadis les stoïciens, au moins leur « dessein de retremper le monde en refaisant Dieu » montre qu'ils « ont compris juste ce qui manque à la société moderne pour être une société, la foi » : « notre siècle se trompe fort s'il méprise leurs efforts, s'il regarde comme des rêveurs des gens qui prêchent l'abolition universelle de l'héritage au moyen de la foi. Les libéraux de Saint-Simon sont les seuls qui entendent la question, les seuls qui aient un but, les seuls qui sachent ce qu'ils font » ; malheureusement « le libéralisme de Saint-Simon n'est trop visiblement qu'une philosophie, qu'une politique recouverte de prétentions religieuses qui ne subsisteront pas devant l'examen, et qui prouvent seulement la nécessité de la foi ». Dans le second article, après reproduction d'un extrait du *Globe* («Décadence du catholicisme», où il est dit que la régénération politique et religieuse du monde ne peut être accomplie par le christianisme, mais qu'elle le sera par « un amour nouveau, une religion nouvelle », et où il est conclu que La Mennais « est le vrai chef de l'Eglise » et que son nom devrait bien être proclamé par le conclave!), *l'Avenir* fait un bref commentaire sur « ces louanges sincères et sacrilèges » : « le *Globe* est la Bible des *Limbes*, de ce lieu où l'on n'est ni maudit ni béni ».

387 Même idée que dans «Les doctrines de *l'Avenir*», ce grand article de La Mennais du 7 décembre.

simplifiée depuis trois mois, car la dernière victoire, remportée sur la féodalité, ne laisse plus en présence que la bourgeoisie et le peuple, la classe qui achète le travail et la classe qui le vend » ; et le journaliste déclare que cette nouvelle distribution serait la meilleure, si le conflit entre vendeurs et acheteurs ne devait, tôt ou tard, se prolonger dans un conflit politique. Seul le catholicisme, qui unit ordre et liberté, peut empêcher la lutte de ces deux classes et donc une victoire qui signifierait la ruine des uns et l'asservissement des autres. « Ces rassemblements d'ouvriers, ces associations illicites qui inspirent tant de frayeur à la bourgeoisie ne sont que les symptômes d'un mal dont les causes sont à la fois nombreuses et anciennes ». Parmi ces causes, l'une est fondamentale : « Pendant que le manufacturier ne perd que des bénéfices, lui [l'ouvrier], il perd son pain quotidien » ; ce qui fait que même avec une liberté entière, l'inégalité de position joue au profit du capitaliste. Conclusion : la loi est injuste, qui ajoute encore à « la dépendance naturelle des classes ouvrières » et les pousse vers les associations secrètes, les grèves, l'agitation ; « il faut abroger les articles du Code pénal interdisant le droit de coalition aux ouvriers. »<sup>388</sup>

L'*Avenir* montre, en ces premiers mois du règne de Louis-Philippe, une perception aiguë et immédiate du phénomène qui dominera toute la monarchie de Juillet et que plus tard Tocqueville saura si bien caractériser : la mainmise des « ventrus » sur le pouvoir. Il dénonce violemment « l'aristocratie marchande » ou la « caste marchande »<sup>389</sup>, ses petites combinaisons parlementaires, son refus d'une conduite généreuse qui aurait exigé le sacrifice de privilèges. Il fustige le ministère incapable de « marcher franchement dans la voie ouverte par la révolution de Juillet ». Pour sa petite politique de division il a voulu s'appuyer sur une classe ouverte contre l'autre

et a dit à la bourgeoisie : Aidez-moi à conserver le plus de prérogatives possibles; aidez-moi à maintenir tous les monopoles, tous les moyens d'action que m'ont légués les gouvernements renversés, et je vous assurerai en retour le plus de privilèges que je pourrai : vous aurez la paire en perspective, pour

---

388 L'idée se retrouve dans un article du 21 octobre : le gouvernement utilise de mauvais moyens (l'article 291 du Code pénal contre les réunions) ; il faut assurer la marche progressive de la société par la liberté d'association, mais cela, « la congrégation du canapé » ne le comprend pas. Le 25 octobre, un article très offensif sur les « Agents provocateurs » explique les déceptions et agitations bien compréhensibles des ouvriers à qui l'on avait promis monts et merveilles, et conclut : « Diminuez les bénéfices exorbitants du capitaliste, afin que l'ouvrier trouve du pain, assurez l'existence de l'ouvrier afin qu'il y ait sécurité pour le capitaliste, et alors vous pourrez abandonner ce misérable système de déception [les agents provocateurs] auquel vous avez maintenant recours ». Le 26 octobre, nouvelle dénonciation d'un gouvernement qui « s'est séparé, comme l'ancien pouvoir, de la masse de la nation », qui « a fait un pacte avec l'aristocratie industrielle contre les intérêts du grand nombre », et qui « a distingué deux nations dans une seule, savoir la bourgeoisie et le peuple » en donnant tout à la première et rien au second.

389 L'« aristocratie marchande », la « caste marchande », le 25 octobre.

donner une position élevée à vos familles, quand vous les aurez enrichies, vous aurez seuls le privilège d'entrer à la Chambre des députés, au moyen du cens d'éligibilité ; vous serez le seul peuple souverain en vertu du cens électoral. Le bon sens, l'intelligence, le génie lui-même, quand ils n'auront pas la richesse, seront exclus de la pairie, de la députation, de la souveraineté. Tout appartiendra à la seule richesse, à la seule industrie : il n'y aura de nation en France que la bourgeoisie, la classe industrielle et financière ; à elle tous les droits, tous les privilèges ; à elle le gouvernement, le pays même. Le reste sera réduit à l'ilotisme.<sup>390</sup>

Ah ! ils peuvent triompher ces indignes ! « N'avons-nous pas assez de libertés, aujourd'hui que nos marchands et nos avocats éligibles sont au pouvoir ? La France n'est-elle pas trop heureuse d'être exploitée par ces honorables, au lieu de l'être par les hommes féodaux ? Pour nier une chose si évidente, il faut être carliste, ou républicain effréné [...]. On se gardera bien de le [le peuple] livrer à lui-même, de lui donner des institutions franchement libérales ».<sup>391</sup>

On le voit, la cible des ces attaques, c'est « le peuple financier »<sup>392</sup>, la « caste marchande, jalouse de gouverner aujourd'hui à son profit »<sup>393</sup> en partageant la France en deux camps<sup>394</sup>, c'est la bourgeoisie capitaliste qui, exploitant le travail de la classe ouvrière, confisque la richesse et monopolise honneurs et privilèges. Et contre cette nouvelle aristocratie nationale d'exploiteurs, *l'Avenir* prend la défense du peuple exploité, exclu. Il dénonce l'hypocrisie d'une liberté qui suppose l'inégalité réelle des conditions, il condamne la politique de la France, politique mesquine et intéressée qui s'appuie sur la division des classes, et il y met quelque acharnement. Il le fait au nom de la liberté d'association et de réunion en attaquant la loi qui interdit les « coalitions » ouvrières. C'est la différence de traitement entre maîtres et ouvriers qui suscite ses critiques les plus précises ; c'est aussi la collusion des intérêts matériels et des ambitions politiques de la bourgeoisie qui motive ses plus vives attaques contre les profiteurs de la révolution, du pouvoir, de l'économie. Est-ce à dire que, pour autant, *l'Avenir* s'engage à fond pour que le peuple prenne sa revanche, conquière le pouvoir et, à son tour, le monopolise à son profit ? Hypothèse absurde : la doctrine de La Mennais et de *l'Avenir* peut être une défense du peuple souffrant, elle n'est pas une apologie du pouvoir « populaire », elle n'a rien de démagogique, ni même de démocratique. Simplement, *l'Avenir* s'insurge contre la toute-puissance politique de l'argent. Car c'est l'argent qui assure et mesure la capacité politique, c'est le cens qui

390 26 octobre.

391 28 octobre.

392 *Ibid.*

393 Article cité du 24 octobre.

394 Cf. l'article de La Mennais du 30 octobre, qui envisage le problème de plus haut, à divers points de vue.

la confère ou la refuse. Or le cens est la plus mauvaise manière de classer les hommes.<sup>395</sup> Critère purement matériel, il ne doit pas être ce qu'il est devenu : l'unique moyen de discrimination sociale et politique : « Non, la richesse ne sera pas seule souveraine ; non, il n'y aura pas deux nations en France, l'une privilégiée, l'autre esclave »<sup>396</sup>, il faut abolir ce privilège, et *l'Avenir* rappellera fréquemment ce vœu.<sup>397</sup> De telles prises de position sont courageuses et significatives. Lorsque La Mennais, le 7 décembre, demande que soit étendu et développé le principe d'élection « jusque dans le sein des masses » en réaffirmant que le besoin de l'ordre n'est nulle part aussi fort que dans ces masses, il exprime une confiance, une foi dans les peuples que *l'Avenir* avait indiquées dès son Prospectus : la force de la religion se trouve « dans la conscience des peuples et non dans l'appui des gouvernements ». Et par la suite c'est bien cette conception fondamentale, religieuse, qui soutend les argumentations de *l'Avenir*. Dieu est le modérateur et protecteur suprême des rapports sociaux, la source unique de la souveraineté ; et sur terre il n'y a qu'une puissance : le Dieu de justice, mais c'est le peuple qui est médiateur entre Dieu et les rois<sup>398</sup>, et non les rois, les privilégiés ou, pire, l'argent. L'idéal politico-religieux de La Mennais suppose et veut que liberté et religion, catholicisme et libéralisme s'unissent pour assurer la marche progressive de l'humanité vers son ultime régénération. En 1830, il peut se croire d'autant plus autorisé à l'espoir que la réalité contemporaine lui montre l'exemple encourageant de l'insurrection belge. Là, catholiques et libéraux s'allient, s'unissent et mobilisent tout un peuple pour Dieu et pour la liberté. La Mennais y est extraordinairement sensible et *l'Avenir* – qui montre beaucoup de prudence et une extrême réserve sur la question d'un éventuel rattachement de la Belgique à la France<sup>399</sup> – peut, à l'occasion, souligner la différence entre les deux pays : « La Belgique est en avant sur nous d'un quart de siècle ; c'est qu'elle est déjà trop loin dans la liberté pour reculer jusqu'à nos misères ».<sup>400</sup>

---

395 Article du 17 octobre.

396 26 octobre.

397 Ainsi le 26 octobre ; le 28 octobre (revendication d'un nouveau régime électoral) ; le 1er novembre (critique des projets en discussion sur le cens : « l'abolition du cens, qui semblait être l'une des plus justes et des plus heureuses réclamations de l'opinion publique » est rejetée) ; 7 décembre (article de La Mennais) ; 17 janvier 1831 (tout un article à propos de la loi électorale attaque les sophistes assez hardis pour proclamer la souveraineté du peuple et contester à la majorité des citoyens le droit de concourir à l'élection, et dénonce le « joug de cette féodalité financière que la force des choses a déjà constituée »).

398 Cf. les articles du 16 décembre (signé Harel) sur Dieu modérateur suprême, et du 14 décembre 1830 (signé F.) sur le peuple médiateur.

399 Cf. *passim* et en particulier le 31 octobre (que la France soit la première à respecter l'indépendance de la Belgique), le 9 décembre ; puis en 1831 les 2, 10 et 16 janvier.

400 Cf. le 16 janvier 1831.

Elle présente un modèle qui certifie le bien-fondé d'un idéal religieux et politique.

Telles étant les idées générales et généreuses de *l'Avenir* sur la société, quelles positions prend-il au jour le jour sur les événements politiques ? Comment, en particulier, traduit-il son engagement théorique contre « l'aristocratie marchande » triomphante et pour le peuple injustement traité des travailleurs ?

On a vu son opposition décidée aux deux gouvernements de Guizot et de Laffitte. Mais d'autre part, ses réactions à l'actualité quotidienne dénotent une attitude foncièrement conservatrice, qui trouve sa justification idéologique dans un habile refus des extrêmes (oppression et anarchie)<sup>401</sup>, et qui, contre les désordres réels ou éventuels, prône l'ordre. Or le souci de l'ordre public prend une importance particulière en cette période troublée. *L'Avenir* estime discrédité un gouvernement incapable de le maintenir dans la rue<sup>402</sup>, et La Mennais lui-même insiste fortement, à plusieurs reprises, sur ce point.<sup>403</sup> Et comme la cause ou le prétexte des manifestations politiques les plus dangereuses se trouve être alors le procès des ex-ministres, c'est à cette occasion aussi que *l'Avenir* prend une position très ferme et nette, qui ne le situe pas à la gauche de l'opinion.<sup>404</sup>

---

401 Cf. par exemple le 22 octobre : un article (non signé) soutient que, dans la querelle entre les doctrines du despotisme (à la Louis XIV) et de la souveraineté populaire, « la cause catholique ne pouvait que rester étrangère » parce que « hors de la doctrine catholique il n'y a que l'alternative de l'oppression ou des révolutions par lesquelles on s'affranchit ». Le 30 octobre, un article passe en revue la presse de gauche qui voudrait « consacrer tout simplement la tyrannie populaire, en faisant de la volonté du peuple la loi souveraine de l'Etat », et la presse de droite qui fait cause commune avec le pouvoir « par horreur des droits que la société peut légitimement réclamer pour son propre développement, pour l'émancipation des intelligences ». Ce type d'argumentation bien balancée repose sur la dialectique d'opposition de deux forces (menaçantes) et de la synthèse par l'esprit : en fait le choix de la voie médiane.

402 Cf. le 21 octobre : l'article déplore que les rassemblements continuent : « La politique se fait au milieu des rues » et des hommes empiètent sur les prérogatives du roi et de la pairie ; et quels sont ces hommes ? Des malheureux traînant leur existence oisive dans les rues, des paresseux soudoyables à merci, propres à tout sauf au travail ; le gouvernement bien intentionné, mais maladroît, a accrédité par ses craintes l'idée qu'il existe dans la jeunesse un parti jacobin, ce qui « donna aux faibles restes des anciens terroristes une force morale qui leur manquait depuis longtemps. Ils purent relever leurs têtes flétries par le mépris public, et se croire quelque chose puisque le gouvernement en avait ou affectait d'en avoir peur ». Le 24 octobre, un article fustige le gouvernement « impopulaire au point de ne pouvoir plus rien pour le maintien de l'ordre ».

403 Cf. le 30 octobre, sur la « Nécessité de s'unir pour le maintien de l'ordre et la conservation des droits communs » : La Mennais conclut son article en déclarant que « les uns rêvent le despotisme, les autres l'anarchie », d'où s'ensuit la nécessité de s'unir, de s'organiser légalement. L'article se termine par l'évocation de la garde nationale. Le 31 octobre, La Mennais consacre un second article au même sujet et se fait pressant : il faut s'unir pour défendre la sûreté des personnes et « des propriétés garanties contre le pillage et, s'il y avait lieu, contre la confiscation légale à jamais abolie par la Charte ».

404 La thèse de *l'Avenir* est la suivante : les ex-ministres doivent être considérés comme des prisonniers

Dans les derniers jours du procès, alors que l'on attend l'arrêt de la Cour des pairs et que l'agitation grandit, *l'Avenir*, comme tous les journaux, s'inquiète et rend compte des désordres ; puis se réjouit de la tranquillité revenue et chante les louanges de la Garde nationale (22 et 23 décembre) ; puis (le 25) demande une enquête sur « les véritables causes des dernières agitations », sur les coupables de menées factieuses (républicains, bonapartistes?) ; puis (26 et 27) s'inquiète à nouveau et craint que le désordre renaisse. On le voit, la préservation de l'ordre est une préoccupation de premier plan dans le système d'idées de ce journal. Il advient même qu'un de ses bons rédacteurs, C. de Coux, soutienne que la seule majorité possible doit être constituée par une union des gens de bien, quelles que soient leurs opinions politiques, et que le pouvoir n'a qu'une mission : maintenir un ordre purement matériel !<sup>405</sup> Il est d'ailleurs notable que ce désir d'ordre prend volontiers une coloration historique : le rappel de 1789, ou plutôt de 1793, s'impose naturellement et commande l'argumentation.<sup>406</sup> Comme le dit La Mennais en pareil cas : « Regardez là, tout près de vous, ces êtres qu'on ne sait comment nommer, aux traits hagards, à l'œil sinistre : voyez le spectre de 93 se dresser devant vous tout sanglant ».<sup>407</sup> Ce qui ne doit pas étonner : dès le premier jour, le 16 octobre, La Mennais avait stigmatisé les « monstres », les « épouvantables persécutions » de la période révolutionnaire.

---

de guerre ; or on ne juge pas des prisonniers de guerre. Cf. le 19 octobre : l'article évoque le jugement de Louis XVI où les juges assiégés par un peuple en délire ne pouvaient condamner Louis (« ils pouvaient seulement l'assassiner ») ; les révolutionnaires appliquèrent une logique de sauvages. Or ce qui se passe aujourd'hui rappelle trop les souvenirs de cette époque déplorable ; « il ne s'agit point ici de la culpabilité des ministres, mais de la cause même de la civilisation », il faut ajourner le procès à une date assez éloignée pour que justice puisse être faite. Le 20 octobre, un article évoque les manifestations dans la rue : « Qu'on y prenne garde, l'absolutisme a vécu trente ans sur les souvenirs de 1793. Ne préparons point sa résurrection en nous laissant aller aux mêmes excès ». Le 4 novembre, un article (signé Harel du Tancrel) conseille de décliner la compétence de la Chambre des pairs. Le 16 décembre, un article du même auteur énonce la thèse des ministres prisonniers de guerre et adjure les vainqueurs de Juillet : « On ne vous verra point, vainqueurs de Juillet, ternir votre victoire dans le sang de vos prisonniers » ; « que tous les pairs, les amis du pays, les braves qui ont vaincu en juillet ne permettent pas que la gloire et la liberté de la France périssent noyées dans le sang de quatre victimes ». Le 17 décembre, un article redouble ces effets : « Si la force brute, renouvelant les orgies d'une autre époque », interrompait la paix des consciences, « la liberté s'enfuirait d'une terre indigne d'elle », les Belges et les Polonais « une seconde fois se persuaderaient que la liberté est inséparable de la licence » et « la popularité européenne qui nous rend invincibles, la force morale que nous avons conquise, nous échapperaient sans retour ». Le 23 décembre, une fois le verdict connu, *l'Avenir* se dit satisfait : « Nous déplorons ce qu'il a de sévère ; et comment ne le ferions-nous pas, nous qui n'avons jamais compris que les accusés pussent être traités autrement qu'en prisonniers de guerre? » ; « quatre têtes tombant à terre n'ouvriraient point l'abîme où devait s'engloutir l'honneur de la France ».

405 Cf. le 17 novembre.

406 Cf. les articles, déjà cités, des 19, 20, 21, 23 et 31 octobre.

407 Article ci-dessus cité (31 octobre).

Dans *l'Avenir*, le rappel de la grande révolution n'est jamais élogieux<sup>408</sup>, il a fonction de repoussoir. Cependant les rédacteurs s'attaquent aussi bien aux « royalistes » de la *Gazette* et de la *Quotidienne* ; mais encore plus peut-être à des journaux du « mouvement », qui « oublient que l'absolutisme démagogique est mille fois plus contraire au développement de nos libertés que l'absolutisme monarchique ». <sup>409</sup> Ainsi donc ce combat sur deux fronts peut leur faire varier les effets, mais, dans l'ensemble, les réactions « droitières » l'emportent<sup>410</sup>, d'autant plus marquées que nombre de lecteurs ecclésiastiques relatent les avanies, persécutions, manifestations hostiles auxquelles les gens d'Eglise sont en butte.<sup>411</sup>

Ceci dit, quels conseils de vote donne *l'Avenir* ? La doctrine laisse, théoriquement, beaucoup de jeu. D'une part le catholicisme n'a pas à choisir entre les partis<sup>412</sup> puisqu'il est au-dessus des joutes civiles ; d'autre part la pensée mennaisienne a fixé une ligne politique nette : l'alliance entre les catholiques (éclairés) et le libéralisme (nouveau).<sup>413</sup> Mais en fait les conseils de *l'Avenir* laissent entrevoir une dérive significative : le 22 octobre, un article («Du devoir dans le moment actuel») préconise de voter pour les « libéraux amis de l'ordre » et partisans de la liberté pour tous. Le 17 novembre,

408 Cf. par exemple le 23 octobre : un article réagit contre la tendance des catholiques à s'imaginer, à propos du libéralisme, que le fanatisme d'une nouvelle Convention les menace: non, le libéralisme, même s'il est l'héritier de celui de 1789, ne reproduira pas 1793, tout simplement parce qu'il ne le peut pas ; en sortant de l'ordre légal il déclencherait une catastrophe ; le poids du crédit est tel que des pertes immenses en résulteraient, etc. ; donc la véritable liberté sera maintenue.

409 Cf. le 24 octobre.

410 Des incidents mineurs comme les hostilités entre étudiants et professeurs (20 et 21 novembre, à propos de Bautain et de Portetz), le procès Kergorlay (23, 24 et 28 novembre) ou la suppression de l'indemnité des émigrés (3 décembre, article de C. de Coux) donnent lieu à des petites notes significatives.

411 *Passim*.

412 C'est ce qui est rappelé entre autres le 21 octobre (il n'est personne parmi nous « qui ne sache distinguer aujourd'hui l'immuable vérité de nos croyances religieuses de la vérité perpétuellement mouvante de nos croyances politiques »), le 23 («De la position du parti catholique») ou le 24 octobre («De la prière pour le Roi»).

413 Cf. le Prospectus, qui développe cette idée directrice : « Héritier des doctrines destructives de la philosophie du XVIIIe siècle, et en particulier de sa haine contre le christianisme, le libéralisme ancien ne respire qu'intolérance et oppression. Mais le jeune libéralisme, qui grandit et qui finira par étouffer l'autre, se borne, en ce qui concerne la religion, à réclamer la séparation de l'Eglise et de l'Etat, séparation nécessaire pour la liberté de l'Eglise, et que tous les catholiques éclairés désirent également » etc. Phrase intéressante, au mode optatif, tant pour le libéralisme (qui grandira) que pour l'unanimité des catholiques (éclairés). La même idée reparaît à l'occasion ; cf. par exemple le 11 décembre, « il faudra bien enfin que la séparation du jeune et du vieux libéralisme s'effectue d'une manière ostensible, car ils se conviennent aussi peu que le despotisme et la liberté, que l'honneur et l'hypocrisie ». Les organes de l'un et de l'autres sont le *Globe* (cf. aussi le 14 décembre) et le *Constitutionnel*. Sur l'alliance des catholiques et des libéraux cf. le 24 octobre, le 1er novembre.

C. de Coux prône l'union de tous les gens de bien, quelles que soient leurs opinions politiques : tant importe la défense de l'ordre !

Il apparaît ainsi que la confrontation des principes théoriques de *l'Avenir* et des inflexions pratiques de la doctrine découvre un décalage certain. D'un côté Dieu et la liberté, de l'autre l'Eglise et sa liberté d'enseignement ; d'un côté l'union de l'ordre et de la liberté, de l'autre la lutte contre une démagogie menaçante, contre l'oppression du catholicisme ; d'un côté l'alliance des nouveaux libéraux et des catholiques éclairés, de l'autre le choix électoral des gens de bien. La mise en parallèle des perspectives rêvées et des objectifs réels, des vœux exprimés et des contraintes subies, instruit des obstacles rencontrés sur le terrain des faits. C'est que l'esprit même du mouvement mennaisien, ses intentions novatrices, signifiaient une double gageure : que les catholiques aillent à l'encontre de leur tradition gallicane, et que les libéraux répudient la tradition philosophique du XVIII<sup>e</sup> siècle. A vrai dire, ce double défi peut sembler correspondre, en esprit, au moment 1830, et l'on suggérerait qu'à ce moment précis deux mouvements, que Lacordaire oppose mais rapproche de façon significative<sup>414</sup>, prennent leur essor : l'un est clérical, celui de La Mennais, l'autre, théoriquement laïque, le saint-simonisme, trouve brusquement une audience remarquable. Ensemble ils manifestent et illustrent une aspiration générale, profondément et largement ressentie, à spiritualiser le politique, à dépasser les anciens clivages, à imaginer l'avenir selon des idées neuves. Mais justement ils se ressemblent aussi par leur destin proche : par la rapidité de leur échec. *L'Avenir* en particulier éprouve des difficultés financières dès la fin de l'année et sombrera en novembre 1831. C'est que les faits sont moins simples que les évolutions intellectuelles qu'ils déclenchent. L'année 1830 est, aussi, l'année où les libéraux parviennent enfin au pouvoir, conquièrent l'Etat au profit de leur très bourgeoise clientèle et assoient la domination sociale et politique de la bourgeoisie sur le pays. Or c'est précisément sur ce point que La Mennais les attaque, et ce au moment même de leur ascension victorieuse, de leur installation au sommet ! Il trouvera ses modèles à l'étranger, dans les insurrections nationalitaires de peuples catholiques, mais pas en France. Car en France, l'année 1830 est aussi le moment où l'Eglise, déconsidérée par son intime alliance avec le régime déchu, essuie une défaite majeure, connaît une impopularité désastreuse, subit une crise violente d'anticléricalisme. Or La Mennais demeure fidèle à son sacerdoce et à l'essentiel de ses idées, il défend l'Eglise et le dogmatisme clérical. Sa tentative, promise à long terme à un rayonnement certain, et qui pouvait sembler en accord avec l'esprit du temps, se produit en fait au moment le plus inopportun.

---

414 Dans l'article du 13 novembre cité ci-dessus : «Ce qu'ils sont et ce que nous sommes».



Ainsi donc *l'Avenir* se tient en quelque sorte au-dessus ou à côté de la mêlée. Même si, en esprit, son essai de conciliation entre l'Eglise (vaincue) et le libéralisme (vainqueur) peut être considéré comme très caractéristique de l'après-Juillet 1830, il s'insère difficilement dans le jeu des forces et des groupes politiques qui se disputent alors le pouvoir. Les questions cruciales (celle, intellectuelle, de l'interprétation de la révolution, que posent les discussions parlementaires, et celle de l'espoir et de la déception des révolutionnaires, qui se pose dans la rue), ne sont pas au centre de ses préoccupations. Or elles mobilisent l'opinion publique.

A cet égard, des journaux qui s'inspirent directement de la révolution seraient plus représentatifs. Sans doute sont-ils promis, eux aussi, à une disparition rapide.<sup>415</sup> Mais ils reflètent des engagements passionnés, ils expriment les convictions de minorités d'avant-garde qui viennent de prouver leur puissance d'action. Ainsi par exemple la *Révolution*.<sup>416</sup>

De manière significative, ses rédacteurs, s'ils ne cachent pas leurs tendances républicaines, ne les affichent pas.<sup>417</sup> Bien plutôt que l'idéal républicain, c'est

415 Ainsi le *Patriote* (A. Fanque, L. Bellet), qui vivotera jusqu'au 4 novembre 1830. Son prospectus, paru vers le 15 juillet, le définit comme démocrate, patriote, écrit par des hommes du peuple, et il exalte la révolution de 1789 (« le 14 juillet, le plus beau des anniversaires »). Dès le 3 août c'est la déception : la nation n'a pas été consultée. La Fayette (« depuis quarante ans c'est un drapeau sans tache ») est son grand homme. Le 5 août, L. Bellet écrit : « Nous sommes encore en extase ; nous nous croyons toujours à la fin d'un rêve [...]. Les plus glorieuses journées de la révolution pâlisent devant la grande semaine » ; mais attention ! (« arrière les excès de 93 »), il faut une charte ! Mais le 8, le *Patriote* critique vivement la nouvelle Charte, la Chambre et les hommes du gouvernement : les ex-défenseurs du peuple se sont mués en courtisans du pouvoir ; cependant il approuve le choix de Louis-Philippe. Le 15 août : « Déjà le mécontentement général éclate », « le peuple ne se voit entouré que de dévorateurs. Il reçoit une grande leçon ». Le 19 août : « On n'a pas tenu compte de nos avis », car « on avait hâte de savourer les fruits de la victoire remportée par le peuple ». Le 30 août : nous n'avancerons donc pas ? C'est pourtant pour les masses que la révolution a été faite et non pour les hommes de *lendemain*. Dans ce journal, c'est la déception de l'après-Juillet qui paraît le plus notable.

416 Ce « journal des intérêts populaires » est dirigé par James Fazy et Antony Thouret, tous deux démocrates connus ; il paraît du 28 juillet au 9 octobre 1830.

417 Cf. le 4 août : « Au moment d'une victoire si complète, si inattendue », les uns sont pour le nouveau roi, les autres pour une république : c'est au peuple réuni de répondre. Le 6 août un article relate la marche de la Garde nationale sur Rambouillet, « c'était une chose sublime à voir », on y chantait des chants de la République, « le peuple est républicain avant tout ; il restera républicain avant tout ». Le 7 août, une lettre d'E. Briffaut (républicain) est reproduite : on s'écria « la république est impossible », on ne manqua pas de répéter « toutes les accusations banales contre la première république, et sous peine de passer pour un mauvais citoyen, il fallut déclarer que la république était impossible et qu'effectivement on n'avait pas de temps à perdre pour choisir un roi ». Le 13 août : « On trouvera peut-être étrange qu'un journal dans lequel il est facile de voir percer les opinions républicaines, exprime des inquiétudes sur le libre exercice du pouvoir conféré à Charles-Philippe » [sic], mais nous croyons que l'équilibre des pouvoirs est rompu en faveur d'une chambre composée de « bourgeois privilégiés, sans force et sans influence réelles, que dans leur salons ».

l'idée de révolution et c'est une logique révolutionnaire qui gouvernent leurs argumentations. Ils opposent en effet la surprenante, la merveilleuse victoire de Juillet à ses suites désolantes ; d'un côté l'ouverture vers l'avenir, de l'autre le retour du passé. Un « escamotage » a eu lieu<sup>418</sup>, qui les fait passer de l'enthousiasme à la colère. Ils jugent qu'une politique authentiquement révolutionnaire eût conduit à faire « table rase »<sup>419</sup> du passé puisque la révolution impliquait sa destruction. Il ne fallait en tout cas rien décider ou instituer sans consulter le peuple puisque la révolution avait manifesté sa souveraineté. Demandra-t-on pourquoi on ne l'a pas fait ? Plutôt que pourquoi, mieux vaudrait demander pour qui. A partir de ces questions se développe une double critique. D'une part contre les chambres et le gouvernement, et c'est une critique politique ; d'autre part une critique sociale.

La première intéresse par son radicalisme. Si la *Révolution* n'attaque guère Louis-Philippe lui-même<sup>420</sup>, elle fustige les « ultras » orléanistes<sup>421</sup>, s'acharne contre les pairs<sup>422</sup> et surtout les députés<sup>423</sup>, contre le gouvernement<sup>424</sup>, particulièrement contre le parti doctrinaire<sup>425</sup> et singulièrement contre Guizot<sup>426</sup>. La *Révolution* dénonce : en 1830 les uns ont eu droit aux balles

418 Cf. le 7 août : « Cet escamotage, qui indigné tous les honnêtes gens, n'était point dans les intentions de Louis-Philippe : ses courtisans ont été plus loin que lui » et méritent le nom d'ultras.

419 Expression récurrente, cf. le 4 août : la chute des Bourbons a fait *table rase*, « il n'existe plus rien, rien du tout des derniers gouvernements, et la souveraineté du peuple reste seule » ; le 26 août, « pourquoi n'avoir pas usé de la table rase faite par le peuple? »

420 Cependant le 5 août la *Révolution* critique le discours du duc d'Orléans, examine le problème des cris poussés durant l'insurrection (les *Vive la Charte !* auraient été le cri des « modérateurs soucieux de ne pas effrayer les bourgeois ») et conclut qu'on abuse le duc. Le 7 août elle voit un « escamotage » dans la décision de l'appeler à remplacer Charles X ; le 13 août elle l'appelle simplement Philippe et même Charles-Philippe!

421 Le 17 août.

422 Les 11, 23 et 24 août, etc.

423 Attaques sans cesse reprises et renouvelées. Les députés apparaissent dans ce journal comme les principaux coupables et responsables du fait que la révolution n'a pas révolutionné la France. Cf. les 6, 7, 8, 10, 11 août (les députés vont « toujours augmenter la puissance d'un Tiers-état exclusif » sans vouloir alléger les souffrances des masses) ; le 13 août (le roi se trompe parce qu'il croit aux Chambres, et les députés si hésitants lors des combats se liguent contre la gauche afin de garder pouvoir et places) ; le 16 août (la Chambre doit être dissoute), etc., etc. Dans cette critique les deux grands motifs sont l'action politique de la Chambre et l'appartenance de classe de ses membres.

424 Il est, en comparaison, moins attaqué que les députés. Mais dès le 13 août le « ministère de coterie » se voit reprocher ses projets, et les critiques ne cessent plus (26, 27 août, 2 septembre, etc.).

425 Dès le 9 août Guizot est censé montrer « toutes les pédanteries de l'école doctrinaire » ; le 13 août l'alliance des hommes de finance et des doctrinaires est stigmatisée, et tout un article accuse le parti doctrinaire d'avoir envahi le pouvoir et tué la révolution ; le 19 septembre nouvel article contre ce parti et son « pouvoir mesquin », etc.

426 Constamment attaqué du début à la fin du journal. Cf. en particulier le 28 septembre, le 7 octobre, le 11 novembre (« vous n'avez pas compris la révolution de 1830 »).

pour que les autres aient droit au butin<sup>427</sup>, aux honneurs et aux places : et alors que le peuple était en droit d'attendre un ministère vraiment national, on lui a donné un « ministère de coterie », fait dans les salons, né de l'« alliance [...] des hommes de finance et des doctrinaires », composé de gens « entre lesquels les relations sociales ont établi des liens plus forts que les sympathies politiques ».<sup>428</sup> Or ces milieux dirigeants n'ont qu'une idée : ne rien changer dans l'administration de la France<sup>429</sup>, continuer comme avant : « Voilà ce qui frappera de mort notre régénération ; le passé tuera l'avenir ; les capables du régime tombé stériliseront le régime nouveau ».<sup>430</sup> Conservatisme, inertie... les *Débats* peuvent pavoiser<sup>431</sup> : « Le parti royaliste et congrégationniste, chassé de la place publique par les coups de fusil, s'est rallié dans les Chambres, dans les administrations et surtout dans les Cours royales [...]. C'est un attentat jésuite et contre-révolutionnaire de la part de la Chambre, de n'avoir point soumis à l'approbation ou au blâme de la nation, les mesures d'organisation sociale, qu'elle a si hâtivement arrêtées ».<sup>432</sup> En résumé, la révolution a été systématiquement faussée : trahie – le thème de la trahison est le leitmotiv de cette critique politique.<sup>433</sup>

La critique d'ordre social retient davantage l'attention parce qu'elle met bien en lumière le processus par lequel une définition de programmes politiques devient désignation d'objectifs sociaux. En ce cas le concept médiateur est celui de privilège. L'année 1830 a vu se substituer de nouveaux privilèges aux anciens et, parfois, s'unir anciens et nouveaux privilégiés. Dès le 6 août la *Révolution* s'en prend aux gens de centre gauche, « ces espèces de privilégiés bourgeois », ce parti qui a saisi le pouvoir : « Il a peur du peuple, et, dans ce moment, il s'organise contre lui ; tous ses efforts, depuis quelques jours, n'ont que ce but ». L'attaque se développe dans les semaines suivantes. Elle prend, le 9, sa dimension historique avec la mise en parallèle de 1789 et de 1830 :

---

427 Le 13 août.

428 Autre article du même jour.

429 Dès le 18 août, la *Révolution* demande à Guizot de renvoyer tous les préfets sans exception, parce qu'il faut, avant tout, changer les mœurs administratives.

430 Le 2 septembre.

431 Cf. le 11 septembre, M. Madrolle « battraît des mains à l'article du *Journal des Débats* qui affirmait : « la révolution a été conservatrice et non destructrice ».

432 Le 12 septembre.

433 Thème important et significatif. Il se fait jour le 21 août : nos ministres perpétuent le régime vicieux qu'on avait cru détruire, c'est trahison ou incapacité si complète que c'est encore de la trahison ; le 22 : nos députés ont faussé toutes les conséquences de notre révolution ; le 24 août : n'en doutons pas, la trahison « s'est déjà glissée dans le sein de nos nouvelles administrations : un pouvoir occulte fascine déjà les hautes régions » ; le 27 août, sous une forme plus bénigne : « Rien jusqu'à présent, dans la marche du pouvoir, n'est fait pour rassurer les vrais patriotes : il y aurait trahison de dire que tout va bien, lorsque tout va mal ».

« En 1789, le tiers-état vainquit la royauté, mais lui seul profita de la victoire en arrachant, à son profit, les abus contre lesquels il s'était armé. En 1830, au contraire, c'est le peuple qui a vaincu non seulement la royauté mais encore le tiers-état qui veut en vain conserver les anciens et les nouveaux privilèges que lui ont légués les décrets illégaux de l'empire et la vénale condescendance des deux restaurateurs », mais maintenant, qu'on ne se flatte pas d'avoir bon marché du peuple, conclut l'auteur de l'article. Il apparaît ainsi que la révolution de 89 est appelée à remplir une double fonction : elle explique, elle fonde sur le grand exemple posé la nouvelle et récente révolution de 1830, et elle enseigne à aller plus loin, dans la même voie, selon les mêmes principes ; son modèle garantit historiquement et mobilise politiquement. Le 11 août le journal souligne cette union des deux espèces de privilèges en analysant la composition des deux Chambres des pairs et des députés ; elles représentent deux aristocraties, « l'une nobiliaire tout à fait sans racine et l'autre, la conséquence de toutes les positions privilégiées de la vie civile ». La première rassemble les partisans des détenteurs de titres et des majorats et défend leurs privilèges, la seconde, par ses « sommités de l'état civil actuel », agit de même, « mais avec bien plus de force, d'étendue, et un caractère bien plus nuisible » ; et toutes deux nous présentent « un régime de bourgeoisie privilégiée », un pouvoir qui ne « saurait être exploité au profit du peuple », mais qui, tout au contraire, est destiné à « toujours augmenter la puissance d'un tiers-état exclusif », sans alléger les souffrances des masses, seules véritables causes de tous les mouvements populaires. C'est pourquoi, souligne un autre article du même jour, nous, franchement amis du peuple travailleur, « nous montrerons que toutes ces révolutions dont nous avons été les témoins, se sont faites au profit d'une seule classe, d'une classe privilégiée constituant une nouvelle aristocratie, qui repousse incessamment et de tout son pouvoir les autres classes ». Mais un jour viendra où les travailleurs réclameront leurs droits. L'assimilation de la noblesse de 1789 et de la bourgeoisie privilégiée de 1830 est évidemment imaginaire dans la mesure où la noblesse fut vaincue alors que la bourgeoisie privilégiée triomphe en 1830. Mais sa valeur polémique impressionne : une nouvelle fois s'éclaire la fonction mobilisatrice de la révolution de 1789, inspiratrice d'action, modèle à imiter. Les jours suivants, l'argumentation est reprise et précisée.<sup>434</sup> Le 13 août, un article caractérise ainsi la situation de Louis-Philippe : « Son prédécesseur s'est mal trouvé du faubourg Saint-

---

434 Cf. le 12 août, sur les privilèges détruits par la révolution, rétablis par l'empire et surtout la Restauration avec son agiotage déréglé « entre les mains d'une trentaine de financiers qui viennent précisément d'envahir le pouvoir ». Le 22 septembre, un article dénonce la continuité d'un système pourtant stigmatisé par quinze ans de restauration : et nous appelons cela « régénération » ? Et un article du 27 septembre énonce une formule éclairante : « En fait tout l'ancien régime subsiste encore ».

Germain ; Philippe s'en est séparé pour s'appuyer sur la Chaussée d'Antin. Cette aristocratie ne vaut pas mieux que l'autre. La nation n'est pas plus portée pour les privilèges dorés que pour les privilèges blasonnés ». La formule est jolie.

Ainsi les élites libérales sont-elles jugées en fonction du passé ; mais la *Révolution* peut aussi mener l'analyse politique des nouvelles données sociales de telle façon que soit mise en question la thèse libérale sur le rôle des classes moyennes. Le 27 août un article les définit comme « la digue la plus redoutable que la royauté puisse opposer à la démocratie ». C'est prendre à contre-pied toute la propagande faite en leur nom contre les classes dirigeantes de l'ancien régime. Non, poursuit l'article, la révolution de 1830 « n'a eu pour but ni de détruire une aristocratie nobiliaire qui n'était pas redoutable, ni un clergé opulent qui pouvait s'agiter mais non nuire. Les vieux oripeaux de l'une excitaient le rire et le mépris ; les déclamations de l'autre, l'indifférence et le ridicule. L'une et l'autre ont pu servir de prétexte à la fermentation croissante qui a amené la révolution de 1830 ; mais le véritable motif, c'était le besoin de la tranquillité, par la reconnaissance intégrale des droits de l'homme, le développement sans terme de l'industrie, par la libre concurrence et surtout l'amélioration de la position des classes inférieures, par l'abolition de tous les privilèges ». Cette définition des causes et des buts de la révolution expose en fait la doctrine du journal : droits de l'homme, abolition des anciens et, mieux encore, des nouveaux privilèges, libre concurrence, sort des classes inférieures.

Cette doctrine est fondée sur la revendication de la liberté, c'est-à-dire, en premier lieu, de la liberté de l'industrie et du commerce ; en quoi elle s'accorde avec le libéralisme dans le domaine économique. Mais, pure et dure, elle n'admet pas, elle conteste la forme sociale que lui donnent les libéraux alors qu'ils investissent l'Etat et le mettent au service d'une classe sociale, la classe moyenne et, surtout, de ses élites dirigeantes. Et, au moment où tant de Français se ruent à la curée des places payées par le budget, la *Révolution* déplore qu'ils ne rêvent pas « un sort plus heureux que celui d'employé »<sup>435</sup> : « Dans ce moment, si l'on eût proclamé, comme conséquence de la révolution, le laissez-faire, laissez-passer des économistes, toute la population se fût précipitée avec enthousiasme vers une foule d'entreprises et de travaux qui pouvaient donner immédiatement de l'aliment à tous les esprits inquiets, à tous les besogneux ».<sup>436</sup> Ce n'est pas l'Etat, mais la libre concurrence de libres entreprises qui peut

---

435 Le 25 août, un article s'attaque aux innombrables solliciteurs de places : ils sont « la conséquence inévitable du principe faux que l'on a voulu donner à notre révolution. Puisqu'on n'a pas permis que le peuple fit rien par lui-même, puisqu'on s'est cru autorisé de tout laisser sur l'ancien pied, il n'y a rien d'étonnant de voir toutes les misères importuner l'administration ».

436 *Ibid.*

développer l'activité, assurer du travail aux ouvriers et améliorer ainsi la condition matérielle de la classe travailleuse et souffrante, le peuple. Mais la concurrence suppose d'abord qu'aucun privilège ne fausse le jeu de la liberté. Or c'est précisément ce système de privilèges que le gouvernement maintient et modernise : pour la bourgeoisie, contre le peuple.<sup>437</sup> Le 24 septembre paraît un article sur ce sujet : « Les faits viennent promptement démontrer nos prévisions. Nous disions, il y a six semaines, que la révolution faite par le peuple serait bientôt exploitée par les classes privilégiées, nous signalions une nouvelle aristocratie, l'aristocratie bourgeoise qui devait spontanément se placer entre le nouveau pouvoir et la nation : tel était l'inévitable résultat d'une révolution incomplète. Aussi déjà cette aristocratie s'organise ; elle a sa bannière et sa devise *Ordre public*, son organe le *Journal des Débats*, ses meneurs : la *majorité des ministres* ». Le système fonctionne le plus légalement du monde puisque c'est la loi qui l'institue ; et cette légalisation organise et prétend justifier la lutte de la bourgeoisie contre le peuple.<sup>438</sup> *La Révolution*

437 Il s'agit ici de déclarations générales, mais il est à remarquer que *la Révolution* traite selon les mêmes principes une question qui la touche de près, celle des coalitions d'ouvriers imprimeurs. Cf. le 15 août, un article sur la liberté de l'industrie, signal de l'agitation « parmi les classes industrielles » ; c'est que le gouvernement a fait « passer entre les mains » des banquiers et des agents de change « le pouvoir qu'on venait d'arracher aux favoris de Charles X », alors les manifestations d'ouvriers imprimeurs tentés de briser les machines indiquent « que d'un côté la marche actuelle du gouvernement a donné du courage aux privilégiés ; de l'autre, que les non-privilégiés ne veulent pas se laisser arracher le fruit de la victoire du peuple ». Certes les ouvriers imprimeurs ont tort de vouloir briser les presses mécaniques, mais aussi c'est une contradiction que de mettre ces moyens sophistiqués à la disposition « d'un nombre borné d'imprimeurs brevetés. Tous les bienfaits des mécaniques sont perdus lorsqu'ils se trouvent mis entre les mains des *priviliégiés* », et la colère des ouvriers imprimeurs serait mieux inspirée si elle les dressait contre les privilèges. Seule la liberté peut résoudre le problème, dit un article du 25 août : si elle régnait, « au lieu de ces rassemblements partiels d'ouvriers se rendant en corps auprès de l'autorité pour exposer des griefs plus ou moins raisonnables, on eût vu une nouvelle activité dans les travaux ». Le 28 août, un article s'interroge sur le peuple : « Le peuple travaille ou meurt de faim », il chante la Marseillaise dans les rues et on lui répond par des ordonnances de police et des lois insuffisantes. Le 30 août, il est dit que cette dernière semaine le peuple s'est occupé de ses « intérêts privés », s'est réuni dans des assemblées où son éducation s'est faite : « Il n'a pas été difficile de lui prouver que la destruction des mécaniques lui serait plus nuisible qu'utile » ; mais, sur « d'autres points le peuple n'a point été aussi prompt à saisir le véritable point de la question. Il a demandé avec force une hausse de salaires et une diminution de travail » ; en cela il avait raison ; comme citoyen, « il peut réclamer une amélioration au sort injuste qui l'accable ». Cependant il ignore que ce soulagement ne peut dériver que d'un changement complet dans le régime civil. Les ouvriers devraient demander plus haut l'abolition des « véritables entraves ». L'idée de base demeure qu'il faut absolument améliorer la condition matérielle des ouvriers et que seul un régime de complète liberté économique peut l'assurer. Cf. aussi le 4 septembre à propos de nouveaux incidents : les ouvriers imprimeurs sont mieux éclairés, « rendez la concurrence à la presse, et, dans Paris, cette industrie deviendra la première, la plus riche et la plus tranquille ». Mêmes idées le 1<sup>er</sup> septembre : il fallait « abolir toutes les lois exceptionnelles qui, entravant la libre concurrence, tarissent les sources de la prospérité publique ».

438 Cf. le 25 septembre : un article dénonce la « tendance de la Chambre et du ministère à éterniser les odieuses préventions contre le peuple ».

dénonce l'hypocrisie : « La pensée ministérielle est percée à jour [...]. Tous les principes prennent le nom d'*ordre public* ; tous les projets d'amélioration, ceux de *désorganisation*, de *désordre* [...]. La trahison se cache derrière la devise d'*ordre public* ; prenons garde à nous, puissent les sociétés populaires accomplir la noble mission qu'elles se sont donnée d'étouffer ce germe de désordre, non par la violence, mais par l'indication des véritables principes d'ordre et de prospérité, si étrangement méconnus par la chambre et le ministère ». <sup>439</sup> C'est ainsi que l'ultra-libéralisme, les tendances anti-étatiques de la *Révolution* dans le domaine économique, lui servent à s'attaquer au régime né de 1830 au nom du peuple contre la bourgeoisie : « Les bourgeois vivent, le peuple travaille. Les bourgeois ont des maisons et des rentes, le peuple a des bras. Les bourgeois sont les oisifs d'une nation, le peuple est le producteur [...], le bourgeois est dominé par l'égoïsme [...], le peuple a ce qui vaut mieux, l'enthousiasme [...], les mots de patrie et de devoir sont encore magiques pour lui ». <sup>440</sup>

On voit comment se rejoignent ainsi les considérations économiques et sociopolitiques, l'histoire et l'actualité. L'argumentation, cohérente, repose sur la comparaison entre 1789 et 1830 : 1789 a vu la victoire du tiers état sur la noblesse, 1830 voit s'opposer l'ancien tiers état, devenu la classe privilégiée, et le peuple. <sup>441</sup> Ce transfert vise à réactualiser la lutte ancienne et tend à mobiliser des forces populaires contre le régime de Louis-Philippe au nom de la liberté. Comme pour d'autres journaux de gauche, le rappel du modèle 1789 est décisif, quoique l'interprétation diffère – car à la différence de la *Tribune*, la *Révolution* ne centre pas sa campagne sur le « patriotisme » <sup>442</sup>

---

439 Cf. le 27 septembre.

440 *Ibid.*

441 La comparaison entre 1789 et 1830, qui peut, ailleurs, servir à exalter la nouvelle révolution, prend ici une valeur polémique. Le tiers-état de 1789 se représentait lui-même comme tel, tandis que le « peuple » de 1830 n'est pas représenté. Il devrait l'être, estime la *Révolution*, il n'a fait que « changer de maîtres » (8 septembre). Or la révolution a fait triompher le principe de la souveraineté du peuple. Mais comment appliquer ce principe ? La *Révolution*, qui évoque la Constitution de 1791 (10 août, cf. aussi le 9 août) semble bien hésitante quand elle aborde le problème électoral du cens. Cf. le 13 août : « C'est une erreur d'ancienne cour de confondre constamment les traitants et les privilégiés dans des états de robe, de finance et d'industrie avec le véritable peuple des travailleurs. Quand on a gagné un grand banquier, on croit tenir toute une nation ». Non : il faut présenter une loi d'élection – cf. le 24 août, le 25 août : il faudrait un cens électoral proportionnel variable comme l'impôt sur lequel il serait basé, encore que la *Révolution* s'y déclare opposée comme au cens fixe! – etc. C'est sur le principe de l'amélioration matérielle des souffrances populaires que la *Révolution* se montre ferme et décidée ; elle se moque d'ailleurs de « l'absurde défiance que l'on conserve à l'égard du peuple » : « le peuple n'est pas aussi exigeant que nos trembleurs le supposent » (2 septembre).

442 Les quelques articles de politique extérieure parus dans la *Révolution* font preuve d'une certaine prudence, qui contraste avec les rodomontades des autres journaux (par exemple la *France nouvelle* du 9 août : « Peut-être ne faudrait-il qu'un coup de canon [...] sur la frontière pour nous rendre la

mais sur la situation intérieure, sur la condition matérielle du peuple, et elle fait prévaloir l'opposition peuple / bourgeoisie sur l'union « nationale ». C'est, conformément à son titre, l'idée de révolution qui l'inspire : la même qu'en 89 ? Une autre ? Les objectifs changent, les adversaires se renouvellent, et la révolution est toujours à refaire : « Interrompue par l'empire et par la restauration, la révolution française reprend son cours, après avoir renversé l'empire par la restauration et la restauration par les souvenirs de l'empire. Le règne du soldat heureux, celui de la branche que la force des baïonnettes nous avait imposée, sont passés. La révolution seule est restée debout, parce que les gouvernements tombent, tandis que les révolutions ne tombent jamais ». <sup>443</sup> Alors échouent-elles toujours, et meurent-elles pour renaître de leurs cendres ? Le fait est que la *Révolution* construit ses plus significatives démonstrations sur « l'escamotage », sur la « trahison » de 1830, comme si les espoirs qu'elle avait suscités devenaient les griefs majeurs des opposants au régime qu'elle avait fondé. De fait – on l'a vu – il s'agit là d'un phénomène qui dépasse le cas particulier d'un journal; c'est plutôt, l'un des problèmes généraux que pose l'évolution de la presse de 1830.

Quelles leçons tirer de cette revue de presse?<sup>444</sup> Si l'on s'en tenait à

---

Belgique et la ligne du Rhin [...] ? Paix et liberté à l'intérieur, victoire et conquête si l'on ose nous attaquer ; c'est sous ce double aspect que se dessine pour nous notre avenir ». Le 19 août paraît un article sur « Notre rôle en Europe » : depuis notre révolution, « l'Europe entière peut songer à son émancipation » ; les peuples se soulèveraient si les rois nous déclaraient la guerre, « et, dans l'intérêt même de la liberté, il serait à désirer que cette guerre eût lieu demain » ; « repoussons donc cette politique étroite qui tendrait à resserrer la question actuelle entre nos frontières. Membres de la famille française, n'oublions pas que nous le sommes aussi de la famille européenne, et qu'en nous mettant à la tête d'une régénération européenne, nous étendrons sur tous les pays notre droit de nationalité ». C'est le ton le plus guerrier que prenne la *Révolution*. Le 31 août, elle dénonce, à propos de la Belgique, le préjugé qui suppose que tous les peuples voisins désirent se réunir à la France. Le peuple belge « a voulu redevenir lui-même », il est « dégagé de ces grands privilèges industriels qui désolent la France » et « l'œuvre de perfectibilité » est plus avancée en Belgique que chez nous. Et la France a plutôt intérêt à se voir entourée de petites républiques. Le 10 septembre, le journal se prononce pour une diplomatie franche et nette : « On ne risque rien lorsque l'on a derrière soi un peuple tel que le nôtre ». Le 30 septembre un article précise : pas de prosélytisme de la liberté comme en 1792 ! Enfin le 3 octobre, il est dit que le plus sage parti pour les Belges serait la constitution d'une république : la réunion à la France est impossible ; elle risquerait de déclencher une guerre européenne. On voit que, l'excitation post-révolutionnaire retombée, c'est à une politique de prudence que se résout le journal.

443 Cf. le 9 août.

444 On peut d'ailleurs s'interroger sur un tel exercice. Une pareille revue de presse ne présente qu'une réalité fictive. Non pas parce qu'il a été impossible de dépouiller tous les journaux (on notera en particulier l'absence du *Temps*), car ceux qui y figurent peuvent être jugés représentatifs des divers courants de pensée et même de l'ensemble de la presse ; mais parce que c'est un exercice abstrait qui ne correspond à aucune réalité concrète de l'époque (sauf chez quelques professionnels de la lecture des journaux, comme les censeurs etc.). Seule comptait la particularité de chaque journal, son caractère partiel, partial. Et cet ensemble paraît constituer un système clos alors que la réalité fut toujours ouverte ; l'essentiel, qui fut l'incomplétude, disparaît. Mais le procédé est commode.



l'impression que l'on peut éprouver à plus d'un siècle et demi de distance, le profit intellectuel semblerait mince. Ne s'agit-il pas là, à première vue, d'un tissu de banalités ? Certes – et c'est normal. Car les journalistes chargés d'accompagner l'événement de leurs commentaires jugent et interprètent l'actualité en fonction du public qu'ils informent et veulent toucher. Ils disent, confirment ou tendent à modifier les lieux communs idéologiques de l'époque, ils les varient selon leurs convictions et leur talent, mais surtout ils les fixent et, ce faisant, nous offrent une première couche de pensée réflexive, nécessairement banalisée pour et par leurs lecteurs. L'important fut que cette pensée qu'ils nous présentent était instinctivement idée et sentiment. Le langage partisan visait à transformer les jugements en votes, en « opinion publique », à donner une forme intellectuelle aux pulsions et forces politiques du temps. Or cette presse a su passionner et étayer les convictions ; elle fut un élément important de l'atmosphère morale du temps : le conditionnement journalistique des opinions.

Il se trouve que l'année 1830 est coupée en deux parties à peu près égales par les Trois Glorieuses, qui la divisent en un avant-révolution et un après-révolution. L'événement lui-même, fondamental, n'est pas discuté ; la presse ici passée en revue, depuis le *Journal des Débats* jusqu'à la *Révolution*, est quasi-unanime. Quelles que soient leurs arrière-pensées, les journaux parisiens se rallient immédiatement, ou presque ; les journaux ultras, les seuls qui pourraient protester, ne contestent pas, ils disparaissent ou s'inclinent devant le verdict de l'histoire : silence et consternation d'un côté, enthousiasme de l'autre. Tandis que, comme on l'a dit<sup>445</sup>, la révolution est « expédiée » dans les provinces qui l'admettent au reçu de la nouvelle, la presse parisienne célèbre le grand événement et reconnaît aussitôt qu'une époque s'achève et qu'une autre commence. Et de fait, quel contraste entre les deux parties de l'année ! Les mêmes journaux, les mêmes rédacteurs se trouvent comme placés puis déplacés, et semblent vivre en deux époques très différentes. Autant qu'il est concevable en un tel domaine, c'est une expérience quasiment pure de métamorphose, de changement à vue ! On s'interrogera sur le mode de ce changement et sur la signification du phénomène.

Avant la révolution, un processus de convergence ordonne le fonctionnement de la presse. La crise qu'a déclenchée la nomination de Polignac mobilise tous les journalistes. Quel que soit leur camp, ils concentrent leur attention sur les questions de l'autorité royale et de l'opinion publique, sur les épisodes de la

---

445 Cf. Anaïs Bazin, *L'époque sans nom*, Paris : A. Mesnier, 1833, t. I. p. 32) cité par Pierre Citron dans *La poésie de Paris dans la littérature française de Rousseau à Baudelaire*, Paris : Ed. de Minuit, 1961, t. I, p. 218. Cf. également Guillaume de Bertier de Sauvigny, *La révolution de 1830 en France*, Paris : A. Colin, 1970, p. 290.

lutte du ministère contre les députés. Toute la vie de la presse est suspendue à cette querelle dont l'intensité croît progressivement jusqu'au point de rupture. Au contraire, après la révolution, un processus de dispersion s'esquisse puis se confirme. Un reclassement des hommes s'effectue, et comme une redistribution des rôles. Les anciens alliés se séparent. Les doctrinaires accèdent au pouvoir et à l'impopularité ; leur politique suscite l'opposition d'autres libéraux qui se sentent et se disent plus avancés en libéralisme. Au lieu d'une question unique polarisant tous les esprits, les rédactions sont sollicitées par les multiples problèmes que soulèvent tant de réformes entreprises, envisagées, discutées. Etant donné qu'un accord s'est fait, théoriquement, sur les nouvelles institutions, c'est maintenant aux vicissitudes de la vie politique, aux questions d'hommes et d'équipes dirigeantes que la presse parisienne se consacre. Elle observe, suppute, critique ; elle ne participe plus à un grand combat capable de l'unifier, mais à des luttes de partis qui la divisent. L'intérêt dramatique baisse parce qu'il s'éparpille.

Plus important : les problèmes de signification. On peut d'abord noter que la révolution de 1830 présente un autre exemple d'expérience quasiment pure, celui d'une révolution faite par les uns et parlée par les autres. Autant qu'il est concevable en un pareil domaine. Le fait prend alors une signification sociale évidente par suite de l'intervention massive et décisive du peuple parisien : elle n'avait pas été prévue ni souhaitée. Et, quant aux journaux, il apparaît qu'aux trois jours de bruits et de fureurs qui bouleversent Paris correspondent, à peu près, les trois jours du silence auquel est contrainte la presse de la capitale. Après quoi, la révolution accomplie, les journaux reparaisent et se plaisent à souligner l'importance de leur action. En réalité – on l'a vu – la presse d'opposition n'a ni voulu ni prévu la révolution. Elle a préparé la mine, mais pas l'explosion ; elle a été dépassée par l'événement. Sinon, d'où proviendrait l'impression si fréquemment déclarée de révolution inattendue, de surprise ? Cependant, une fois levée l'incertitude des combats et la victoire assurée, l'enthousiasme est général et se transcrit volontiers sur le mode lyrique : révolution merveilleuse, moments sublimes où le fait était idée, où l'idée était action... Comme la révolution elle-même n'est pas mise en cause, c'est le problème de son sens, qui est aussi celui de son exploitation, qui est posé. La presse, alors, reflète et développe les thèses des groupes, des partis qui luttent pour le pouvoir : au gouvernement on juge que la révolution avait un sens légaliste et conservateur, dans l'opposition on lui prête un sens plus révolutionnaire. La presse se partage. Mais, en célébrant la glorieuse révolution, elle assure l'établissement du nouveau régime, elle lui confère, sur le moment, l'autorité de son assentiment général, elle confirme son public (bourgeois) dans l'opinion qu'une révolution peut être très bénéfique, qu'elle ne répond

pas nécessairement aux images et aux idées, entretenues depuis trente ans, d'un 1789 débouchant sur la terreur de 1793. Tous les espoirs sont permis. Mais ces espoirs sont bientôt démentis et rapidement les désillusions succèdent aux « illusions lyriques » de la première quinzaine d'août. La « résistance » et le « mouvement » s'organisent, les critiques se multiplient, on attaque et les gouvernements et leurs adversaires, fauteurs de désordres ; c'est précisément la grandeur des espérances qui fait la force de la déception : révolution enthousiasmante, révolution trahie... Tandis que les Trois jours s'éloignent, la presse est requise par une actualité multiforme et mouvementée (procès, troubles intérieurs, insurrections européennes) ; ce sont les effets secondaires ou importants de la révolution de Juillet, ils offrent eux aussi matière à discussions diverses.

Mais entre toutes les questions que pouvait poser cette révolution, il en est une, historique, que la presse, ses lecteurs et les Français en général ne pouvaient ni oublier ni écarter parce qu'elle était fondamentale et inévitable : celle de son rapport avec la première, la grande Révolution. Le sujet est souvent évoqué et parfois traité dans la presse. Le contraste bien apparent entre ces deux périodes révolutionnaires n'est-il pas superficiel ? N'est-ce pas, plutôt, la même révolution qui se poursuivrait, se reproduirait ? Ces interrogations peuvent inquiéter ou enflammer les esprits ; le problème en lui-même est évidemment insoluble. Pourtant il est à remarquer que le seul fait de le poser engage la réflexion et conduit l'opinion vers le rapprochement des deux révolutions. La presse ne l'esquive pas et répond en fonction de ses positions politiques. Et cette mise en relation des deux événements, l'un si grand, l'autre si proche, est tout à fait naturelle ; elle est, en quelque sorte, fatale : c'est bien en effet *la* question nationale.

Car l'effondrement de la royauté légitime fait que la Restauration peut désormais apparaître dans l'histoire comme un intermède, relativement bref. Par-delà les quinze ans qu'elle a duré, une nouvelle monarchie s'installe, qui traite habilement cette question. Louis-Philippe ne manque pas d'évoquer sans cesse la bataille de Jemappes ; les institutions rénovées constitueraient « la meilleure des républiques », les souvenirs napoléoniens sont honorés tandis que les anciens fonctionnaires et dignitaires de l'Empire refont surface et carrière. Curieusement la conscience de jouir d'une liberté nouvelle et l'élargissement des horizons intellectuels qui s'ensuit, provoquent et signifient un retour vers le passé. Et le passé revient, en fait et en pensée. Ce que la Restauration interdisait est maintenant licite. Dans la presse et, plus encore, au théâtre, on peut évoquer et exalter la période glorieuse. Dans les rues on chante la *Parisienne* de Delavigne, qui rappelle les chants guerriers de la République et, sur la scène, on venge la défaite de Waterloo.

Alors que s'ouvre le règne de Louis-Philippe, la France renoue avec une histoire encore proche et toujours vivante. Alors aussi, la presse et le monde politique commencent à partager les opinions en deux camps hostiles : d'un côté des libéraux conservateurs, partisans et courtisans empressés du régime établi ; de l'autre une opposition à laquelle les souvenirs et la gloire de la grande Révolution pourront donner un trésor inépuisable d'évocations et de revendications – ses meilleurs moyens d'exaltation et de propagande.

Un épisode, un ébranlement décisifs viennent de se produire. En idée, la France se rapproche de la période fondatrice de sa modernité ; officiellement, elle modifie ses systèmes de référence à l'histoire. Elle célèbre ce que la Restauration proscrivait, elle honnit ce que la Restauration célébrait. Elle se réclame de l'un de ses passés, récent encore, mais chargé d'une telle valeur progressiste qu'il continuera longtemps à lui fournir une source d'inspiration majeure. Ainsi commence à s'organiser, idéologiquement, quelque chose comme le conditionnement franco-français des esprits, avec ses mérites et ses limites.

L'expérience de 1830 demeurera fondamentale pour toute la durée de la Monarchie de juillet sous deux aspects : d'une part l'énorme effet moral produit par les Trois Jours surprenants et décisifs et, d'autre part, le brusque effet de déception produit par l'installation au pouvoir d'équipes de « quasi-légitimistes ». Le contraste éclatant entre une révolution glorieuse et ses suites plutôt bourgeoises, ce mélange d'enthousiasme bref et de longue désillusion agira d'autant plus sur la conscience française que ces deux effets contraires s'exaspèrent l'un l'autre. Ils sont orchestrés et prolongés par la presse et les divers relais du discours social (groupements, livres, thématiques verbales). Tout le discours d'exaltation et de dénigrement inscrit dans le pays l'émotion historique et la transforme en phénomènes de mentalité. Et d'abord il est proposé à l'opinion, à tous et à chacun, une espèce d'image modèle de la nation à intérioriser. Car les Trois Jours ont fait paraître une France modèle, dont chacun peut être fier et qui modifie l'idée qu'il se fait de soi et de la patrie capable d'accomplir de si grandes choses. La France de 1830 en redevenant la France de 1789 a confirmé sa vocation de pays de la Révolution et les Français sont invités à se voir en conséquence soldats et missionnaires de l'Idée. En ce sens la révolution est bien fondatrice : elle inspire une certaine foi en l'homme et en la patrie.

Mais n'est-ce pas aussi cultiver une rhétorique mensongère, maintenir une illusion aussitôt démentie par les faits et éminemment profitable aux dirigeants, aux groupes, aux classes bénéficiaires de l'apparent changement ? N'est-ce pas travestir une réalité qui serait toute contraire ? Celle précisément de la France de Louis-Philippe : répression à l'intérieur, prudence à l'extérieur,

conservatisme obstiné, morale de l'enrichissement par le travail et l'épargne, misères paysanne et ouvrière, travail des enfants, dureté des existences, etc., etc.? Ces écarts, ces contrastes entre idéologie et réalité sont évidents et peut-être nécessaires: ils prouvent la fausseté de l'image idéale que les Français aimeront à se proposer de la France. C'est l'histoire qui la leur a donnée, et cette histoire, ils savent qui l'a faite: pas les autres... Aussi bien ces effets symboliques de 1830, et tout cet imaginaire social qu'éclairent les Trois soleils de Juillet, ils reconstituent une réalité mentale; elle est aussi certaine que les réalités sociales ou économiques qui dessinent les ombres de cette lumière. Histoire et imagination se mêlent et conjuguent leurs effets, ou plutôt l'histoire conjoint les deux domaines du fait et de l'idée du fait.

Il va de soi que pour structurer (apparemment) cet imaginaire social, les intellectuels se placeront au premier rang. C'est, sinon leur fonction, du moins le rôle qu'ils jouent. Et l'on sait qu'au XIXe siècle ils l'ont joué supérieurement.

## Chapitre III

**Au-delà de 1830.****Les intellectuels, les historiens et la société française face aux acquis de la Révolution de Juillet**

Si l'on pense que le mot révolution signifie un vaste soulèvement populaire qui manifeste et sanctionne l'échec global d'une société et particulièrement celui des élites qui la dirigeaient ; qui amènerait une radicale restructuration sociale et, essentiellement, le remplacement d'un système juridique par un autre fondé sur des principes différents ; qui aboutirait au surgissement d'une nouvelle société fondée sur un autre code de relations entre les individus et entre les individus et l'Etat : en ce cas la révolution de 1830 n'est pas une révolution. C'est un changement de régime suivi d'une mutation du personnel politique et de quelques aménagements institutionnels.<sup>1</sup> Mais cette « non-révolution » a produit des effets révolutionnaires et, de fait, elle présente des caractères conformes à l'usage habituel du mot, lequel, précisément, a pris des acceptions nouvelles à partir de 1789.<sup>2</sup> Il convient donc de l'utiliser.

Que la révolution politique de 1830 n'ait pas signifié, aussi, une révolution de la société, voilà bien ce qui fut immédiatement déclaré : à droite pour

- 
- 1 Cf. la bonne mise au point de Maurice Agulhon : « 1830 dans l'histoire du XIXe siècle », in *Romantisme*, n° 28-29, 1980, pp. 15-27, étude reproduite in M. Agulhon, *Histoire vagabonde*, (2 vol., Paris : Gallimard, 1988), t. 2 : cet essai se réfère implicitement aux deux grandes révolutions européennes, de 1789 en France, de 1917 en Russie, lesquelles encadrent le XIXe siècle. Il convient sans doute d'ajouter que dans les deux cas une Terreur, de courte ou de longue durée, fut la conséquence historique de la subversion complète d'une société ancienne. Conséquence ou condition ? On peut discuter sur la nécessité du phénomène, mais on ne peut contester ni sa probabilité ni sa réalité historique. Au reste, cet essai de définition est lui-même discutable en ce qu'il pourrait être appliqué à la « décommunisation » post-soviétique qui ressortirait plutôt aux « résolutions des empires » au sens ancien du terme tel qu'il a été compris jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. L'expérience des XVIIIe et XXe siècles impliquerait la volonté de réformer complètement la société selon un système idéologique préconçu et donc ce qu'on peut appeler une ambition idéocratique appuyée sur la volonté supposée de la grande masse d'une population.
  - 2 Cf. Claude Nicolet, *L'idée républicaine en France* (Paris : Gallimard, 1982), pp. 85 et sq. Cf. Helmut Berding, *Revolution als Prozess*, in : Faber, Karl-Georg / Meier, Christian, éd., *Historische Prozesse*, München dtv, 1978, pp. 266-289 – qui marque bien le changement de sens du mot révolution après 1789. – De même Reinhart Koselleck in *Kritik und Krise. Pathogenese der bürgerlichen Welt*, Frankfurt/M. : Suhrkamp, 1973, pp. 208-209, note 97 et in *Vergangene Zukunft*, Frankfurt/M. : Suhrkamp, 1979, pp. 67 et sq. : ces deux articles sont pourvus d'abondants renseignements bibliographiques. Cf. la revue *Mots*, n° du 16 mars 1988, pp. 35-68, « Révolution à la fin du XVIIIe siècle », par Rolf Reichardt et Hans-Jürgen Lüsebrink et leur bibliographie.

s'en féliciter<sup>3</sup>, à gauche pour le déplorer<sup>4</sup>. On peut d'ailleurs rappeler qu'avant même les Trois Glorieuses un Armand Carrel, entre autres, pensant évidemment à 1789, avait averti<sup>5</sup> que la France n'avait nullement besoin d'une nouvelle révolution puisque la première lui avait assuré toutes les conquêtes nécessaires à son bonheur et à ses progrès, tous les droits politiques (principes de liberté, d'égalité) qu'elle pouvait raisonnablement espérer. Cette argumentation anti-révolutionnaire s'est avérée juste, et elle a, de toute façon, été justifiée. C'est en effet parce qu'en 1789 la France avait connu une grande et véritable révolution, politique et sociale, qu'elle ne connaîtra plus, au XIXe siècle, que des changements de régime, des pseudo-révolutions, uniquement politiques. Le fait qu'une révolution fondamentale avait eu lieu empêchera son renouvellement réel. Mais non – et c'est peut-être le plus important – l'idée de la renouveler. Car, tout au contraire, l'énormité de l'événement a, durant le siècle, développé un mouvement de pensée très puissant et, à la longue, politiquement décisif, qui, inspiré par la grande Révolution, exalte de plus en plus vivement son exemple et le modèle de l'idéal républicain, et qui appuierait ses revendications révolutionnaires sur ce passé, toujours rappelé, étudié, honoré. Et cette recherche – passionnée – d'une identité révolutionnaire (perdue), cette volonté d'imitation des grands ancêtres qui peut prendre un aspect quasi-religieux, fait paraître chez les esprits les plus modernes comme l'ambition de découvrir, d'inventer, de créer par la culture, en quelque sorte, un mythe primitif de fondation. Cette intense célébration passionnée du passé aura beau agir sur nombre d'illustres penseurs, fomenter des insurrections révolutionnaires, inspirer des sacrifices sans nombre, profiter de circonstances historiques très favorables, elle n'aboutira pas à une nouvelle et complète subversion de la société française: parce que précisément, en France, ce passé révolutionnaire était révolu. D'où s'ensuit le double constat de la puissance d'une inspiration idéologique et de son impuissance réelle. Pour qu'enfin une république durable advienne, il faudra qu'elle se montre socialement conservatrice.

---

3 Cf. dans le *Journal des Débats* des 5 et 17 août en particulier les articles cités ci-dessus.

4 Cf. ce passage significatif de *L'Organisateur* du 15 août 1830 : «... l'état de la société est aujourd'hui fondamentalement ce qu'il était avant cette crise : il y a plus, il est évident que plusieurs des désordres ou des imperfections que nous venons de signaler comme devant disparaître, ont pris, par elle, un caractère plus prononcé [...]. Une révolution sociale est un événement qui fait entrer un élément nouveau dans l'ordre politique, dans l'activité humaine, qui change les relations des hommes, et qui, sous tous ces rapports, se témoigne par l'amélioration du sort *moral*, intellectuel et physique, de la classe la plus nombreuse : rien de semblable n'est arrivé ; les événements dont nous venons d'être témoins ne constituent donc point une révolution sociale. Celle que le monde attendait avant eux est encore tout entière à faire ». Cela dit, *L'Organisateur* applaudit au changement qui vient de s'opérer.

5 Cf. le *National* des 9 et 19 juillet.

Politiquement, la révolution de 1830 a permis d'effectuer des réformes et elle a produit des effets imaginaires, également remarquables. Quant aux réformes (révision de la Charte, abaissement du cens, etc.), elles sont en apparence limitées, en fait très significatives. Car elles attaquent et abolissent certaines dispositions constitutionnelles de la Restauration, d'inspiration typiquement contre-révolutionnaire et de grande valeur symbolique : celle qui faisait de la religion catholique la religion de l'Etat, celle qui établissait des pairies héréditaires. Elles avaient conféré au clergé et à des familles de dignitaires des privilèges qui rappelaient et devaient revivifier l'esprit et les coutumes de l'Ancien régime ; leur abolition<sup>6</sup> revêt de ce fait une égale valeur symbolique. De même et surtout, le remplacement du sacre par une intronisation purement laïque, la modification de l'article 14 de la Charte, conçue pour garantir désormais la supériorité de la loi votée sur l'arbitraire du prince, ces mesures (et d'autres) relèvent toutes de la même volonté : effacer, supprimer définitivement des vestiges de cet ancien régime que Charles X et ses ultras avaient prétendu remettre en vigueur (principes du droit divin, de l'hérédité). Quant à l'imaginaire social, et de ce seul point de vue, les effets sont d'autant plus considérables qu'il avait fallu une révolution populaire pour accomplir ces réformes, puisque les adaptations progressives avaient été systématiquement interdites par les Bourbons légitimes. Alors, tout à coup, après une radicalisation dramatique des antagonismes, et plus brusquement qu'en 1789, le régime s'était effondré, comme frappé par la foudre.

Cette seconde révolution tire de la première un surcroît de prestige et d'autorité. Parce que la même famille était vaincue, parce que cette famille incarnait une légitimité venue du fin fond des siècles, parce que l'Europe de la Sainte-Alliance l'avait rétablie en 1815 et la soutenait. Alors l'opinion publique s'enflamme et s'enivre de fierté : « Peuple français, peuple de braves », chante-t-on, « Paris dans sa mémoire a retrouvé son cri de gloire : "En avant, marchons..." » La gloire des anciens jours de légende est aussi bien retrouvée que purifiée par ces trois jours de tempête suivis par l'accalmie. Mais aussi, du coup, l'idée même de révolution est consacrée, autorisée comme un moyen éminemment apte à régler au mieux et sans maux excessifs les problèmes civils et politiques. Non seulement, à ce point de vue, la révolution de 1830 fonctionne à la façon d'un exorcisme, elle confirme la première et, étant seconde, commence une série ; et en même temps, « glorieuse »<sup>7</sup>, elle fait oublier les défaites de jadis et la réaction qui s'ensuivit. On retrouve, mais on ne rejoue pas, sauf en chansons et au théâtre. Les portes de l'avenir sont à nouveau ouvertes, pour le meilleur.

6 L'abolition de l'hérédité de la pairie ne fut décidée, après maintes discussions, qu'en décembre 1831.

7 A l'instar de la « Glorious Revolution » anglaise de 1688.



Et pourtant ceux-là mêmes que les souvenirs de la première révolution enthousiasmaient le plus, les combattants républicains, s'estimèrent leurrés. Charles X remplacé par son « cousin » et une nouvelle monarchie naissant des ruines de l'ancienne leur semblaient signifier que l'issue normale de la crise et de leur combat, la re-fondation d'une république, avait été barrée et que l'intervention des orléanistes et singulièrement de Louis-Philippe avait permis que leur révolution fût « escamotée ». Cette argumentation, constamment reprise<sup>8</sup>, est contestable. D'un côté le parti républicain, très faible à Paris et lors d'une révolution uniquement parisienne, n'était certainement pas en mesure de prendre le pouvoir sans provoquer en France des réactions qui l'auraient emporté. Quelle qu'ait été l'action de groupes républicains, ils se soumièrent aussitôt après la lutte, par conscience de leur impuissance. D'un autre côté, chez leurs adversaires, la menace d'une solution républicaine a été, sur le moment, plutôt grossie et utilisée comme un épouvantail dans le jeu politique.<sup>9</sup> Ce qui paraît le plus significatif dans cette idée de l'escamotage, c'est le succès qu'elle devait remporter et, si elle était riche d'avenir, cela semble dû au fait que la révolution de 1830, loin de signifier un escamotage de la république, lui a donné sa chance. Elle marque en effet le moment où l'idéologie républicaine prend son essor et va pouvoir développer son opposition patriotique au régime et au roi. Certes, si le duc d'Orléans a été choisi, puis accepté, puis imposé comme la seule solution « raisonnable » à la crise, c'est aussi, évidemment, en raison de sa personne et de sa remarquable habileté manœuvrière aux heures décisives. Il n'avait, pour autant, rien d'un Lénine capable, en effet, d'escamoter une révolution populaire au profit des seuls bolcheviks ; il a saisi l'occasion de circonstances qui faisaient de lui l'homme de la situation, il a su jouer sincèrement et astucieusement le rôle de l'homme providentiel<sup>10</sup>, alors que ni les républicains (par faiblesse) ni les bonapartistes (par manque évident

---

8 On a vu dans le chapitre précédent que l'idée de l'escamotage de la révolution avait été soutenue dès les lendemains de la révolution : le 7 août le journal *La Révolution* l'exprime, ce qui indiquerait qu'elle apparaît avant cette date dans des conversations. Parmi les auteurs qui la répandront, cf. en particulier Etienne Cabet, *Révolution de 1830* (Paris : Deville-Cavellin, 1833), ouvrage très significatif des passions (et des hésitations intellectuelles) de groupes avancées, et plus tardif, Louis Blanc, *Histoire de dix ans, 1830-1840*, tome 1, Paris : Pagnerre, 1842.

9 Cf. *Les souvenirs des deux Restaurations* de la Duchesse de Maillé (Lib. Ac. Perrin, 1984), p. 367. « Il y avait du vrai dans les craintes qu'inspirent la république, mais on les exagérait à dessein. Elle n'était pas autant à redouter que les partisans de M. le duc d'Orléans le disaient » ; et p. 368 : « Il me fut clair que la république était un épouvantail dont quelques-uns se servaient pour faire avancer les timides » ; pour faire soutenir le duc d'Orléans devenu le seul obstacle à la République.

10 Cf. sur son attitude et sa tactique politiques pendant la Restauration, l'appréciation générale et le jugement d'O. Barrot (cité par G. de Bertier de Sauvigny, *La révolution de 1830 en France*, Paris : A. Colin, 1970, pp. 313-314) : il se tint en quelque sorte en réserve de la monarchie ; ce fut habile et suffisant : sollicité le 30 juillet, il se rend à Paris le 31 et nomme des ministres provisoires.

d'un candidat crédible) ne pouvaient lui disputer le pouvoir.<sup>11</sup>

Son avènement, un gouvernement libéral, l'importante épuration administrative menée par Guizot<sup>12</sup>, les nombreuses démissions de députés légitimistes montrent la réalité d'une rupture révolutionnaire, car ce sont là des changements majeurs dans l'encadrement politique du pays. Cependant la Chambre des pairs, dont la carence aux jours de combat avait été remarquable et remarquée, est frappée par des révocations d'office; mais elle demeure forte<sup>13</sup>: on a besoin d'elle. Et les députés, élus en juin-juillet, manifestent obstinément leur volonté d'assurer la continuité. Ils seront remplacés en 1831 par une Chambre élue selon un nouveau système (cens + âge abaissés). Or l'étude comparative des deux chambres d'avant et d'après la révolution montre que le recrutement ne s'est guère modifié et que les changements de secteurs sociaux d'origine sont limités.<sup>14</sup> Les traces visibles du séisme qui a transformé la France politique sont donc minces : la proportion des grands propriétaires a diminué, celle des hommes d'affaires et des professions libérales s'est accrue<sup>15</sup>

- 
- 11 Le problème du bonapartisme est complexe : aucun parti, un grand attachement populaire, et le duc de Reichstadt aux mains de Metternich. Cf. entre divers témoignages le livre de Bernard Sarrans jeune (*Louis-Philippe et la contre-révolution de 1830*, Paris : Thoisnier-Desplaces 1834, t. I, p. 268 : « Le parti de Napoléon II, vivant dans les masses, ne se montrait pas, faute de chefs », et t. II, pp. 262-264). Cf. aussi cette analyse significative d'Ulysse Trélat (*Paris révolutionnaire*, 1834, pp. 277 et sq., « La Charbonnerie ») : « ... ce mouvement de progrès dans les esprits ardents et éclairés était loin d'avoir pénétré les masses, qui n'avaient jamais été plus bonapartistes qu'alors. Malheureuses et humiliées sous le joug des Bourbons, qu'elles n'avaient cessé de détester et de mépriser, elles se complaisaient dans le fol espoir d'un nouveau 20 mars, et attendirent leur salut du retour de l'empereur longtemps après que le prisonnier de Sainte-Hélène fut descendu dans la tombe. Il fallait que le fils de Napoléon mourût pour que le bonapartisme s'éteignît dans les cœurs ». Parmi les études récentes, cf. le recueil publié par J. M. Merriman, *1830 in France*, New York 1975, en particulier E. L. Newman, « What the Crowd Wanted in the French Revolution of 1830 » (pp. 17 et sq.); Bernard Ménager, *Les Napoléon du peuple*, Paris : Aubier, 1988, passim, et particulièrement pp. 70-71 ; Frédéric Bluiche, *Le bonapartisme. Aux origines de la droite autoritaire (1800-1850)*, Paris : Nouvelles éditions latines, 1980, pp. 208 et sq. Le fait que les dignitaires de l'Empire furent comblés de faveurs par Louis-Philippe, avait évidemment pour conséquence de rallier au régime les chefs possibles d'un mouvement.
- 12 Sur cette épuration, cf. David H. Pinkney, *The French Revolution of 1830*, Princeton : Princeton UP, 1972 et aussi Paul Gerbod et alii, *Les épurations administratives XIXe et XXe siècles*, Genève : Droz 1977, en particulier l'étude de J. Tulard, pp. 49 et sq., qui écrit : « L'épuration de 1830 fut l'une des plus grandes et peut-être même la plus grande épuration du XIXe siècle », et pp. 105 et sq., celle de P. Sandevoix, sur les modalités juridiques des épurations au XIXe siècle : en 1830, l'on procédera par nomination directe des remplaçants et élimination automatique des anciens occupants.
- 13 D'autant plus que constituée en haute cour, elle sera chargée de juger les ex-ministres de Charles X. Cf. L. Blanc, *Histoire de dix ans*, t. I, p. 177, p. 198, p. 246, p. 352.
- 14 C'est D. H. Pinkney, op. cit., qui a mis en lumière ce phénomène important dans son remarquable ouvrage.
- 15 Cf., pour une comparaison ultérieure relative aux deux chambres de 1837 et de 1840, les indications et références de P. Rosanvallon (op. cit., p. 132) qui arrive à la conclusion que « les banquiers et les

– quantitativement c’est peu ; politiquement c’est beaucoup. Il en va de même pour la révision apparemment modeste de la Charte, mais ces différences minimales dans les caractéristiques sociales de la représentation parlementaire font voir que le régime ne s’appuie plus exactement sur les mêmes catégories socio-professionnelles ; elles appartiennent toujours aux couches supérieures de la société, l’aire de recrutement reste à peu près la même, mais un déplacement sensible du choix des élus s’est produit.

Et c’est pourquoi l’on a pu tout à la fois, à l’époque, dire en se référant à 1789, que la révolution de 1830 n’était pas « sociale », et percevoir aussitôt qu’un transfert de la domination sociale avait eu lieu. De ce point de vue la seconde révolution était bien sociale, mais autrement que la première. Ce transfert, la presse montre comment il a été vu, commenté, et dénoncé sur le moment même. Une classe l’emportait sur une autre, l’argent sur la naissance, le présent sur le passé, la bourgeoisie sur la noblesse. Puis l’explication a été approfondie et systématisée.<sup>16</sup> Or on vient de voir que dans le secteur particulièrement sensible des dirigeants, la rupture politique fut nette, et le changement social limité. Le phénomène n’est donc pas simple. Comment peut-il être appréhendé, pour ce qui concerne essentiellement le discours social, les opinions déclarées et représentations diffusées ?

Se produit d’abord l’écroulement de tout un système de règles et de hiérarchies, de valeurs et de pressions, un système tout ensemble politique, religieux et social, exalté et imposé par la Restauration. Cet écroulement est salué à grands cris, il fait éclater un sentiment de libération et de revanche, surtout par rapport au clergé ; cette déconsidération de toute une forme de vie sociale est primordiale mais ne dure que le temps d’un intermède ; et il est bref : d’autres maîtres arrivent. Ceux-ci se réclament, comme la presse en a prévenu, d’une classe sociale, la classe moyenne. Quels titres présente-t-elle à l’opinion publique ?

Les journaux d’opposition les ont proclamés au cours de leur campagne contre les ultras. L’intention polémique leur a fait systématiquement critiquer une noblesse vivant des charges de cour, riche de revenus tirés de ses domaines fonciers, butée sur ses convictions cléricales, interdisant toute pensée qui contreviendrait à l’alliance du trône et de l’autel, idéologie officielle de la Restauration. En contraste avec cette image, ils dressent une image toute contraire : la bourgeoisie, classe du travail et de la liberté de pensée contre

---

négociants n’ont jamais véritablement constitué la classe politique dirigeante » (en moyenne deux tiers des députés appartenant aux professions libérales, intellectuelles et administratives pour un tiers de capitalistes et propriétaires fonciers).

16 Cf. Emmanuel Beau de Loménie, *Les responsabilités des dynasties bourgeoises*, Paris : Denoël, 1943-47 ; Jean Lhomme, *La grande bourgeoisie au pouvoir (1830-1880)*, Paris : PUF, 1960 ; Jean-Louis Bory, *La révolution de Juillet*, Paris : Gallimard, 1972.

la menace cléricale. A partir de quoi l'argumentation se déploie : classe qui paie le plus d'impôts et qui assure le progrès industriel, classe qui s'inspire de l'esprit des Lumières et qui se réfère aux principes émancipateurs de 1789. Le tableau contrasté, en noir et blanc, fait bien paraître un antagonisme politique et social et ses expressions idéologiques.<sup>17</sup>

Ces appréciations journalistiques sont renforcées et surtout approfondies par les apports des historiens libéraux. Ce sont eux qui donnent à la bourgeoisie sa dimension historique. Les ouvrages fameux d'Augustin Thierry et de Guizot, de Thiers et de Mignet ont atteint leur but : la montrer depuis ses débuts médiévaux jusqu'à ses accomplissements actuels, lui donner conscience de son passé et confiance en son avenir. Quelques divergences sur des questions secondaires n'empêchent pas l'accord de Guizot et de Thierry sur un point capital, d'actualité : cette classe jadis humiliée est devenue la nation elle-même en ses forces vives, en ses élites intellectuelles. Elle est maintenant qualifiée pour la représenter, c'est-à-dire pour la diriger. Et c'est aussi l'aspect « national » et éclairé de la bourgeoisie que Thiers et Mignet mettent en valeur dans leurs Histoires de la Révolution : elle seule avait été capable de lancer un formidable défi à l'Ancien Régime et de l'abattre au nom de la liberté.

Tels sont les deux idéaux dont la bourgeoisie peut se prévaloir devant l'opinion : la nation, la liberté. Ce sont bien les deux valeurs le mieux adaptées, pour l'efficacité et la portée, à la lutte contre l'ultracisme. Or ces deux idéaux ne coïncident pas nécessairement, une anecdote instructive le soulignerait. Le 30 juillet, quelques jeunes combattants républicains rencontrent le duc d'Orléans et l'un d'eux (Bouvilliers) lui déclare : « Ce n'est pas une révolution libérale, prenez-y garde, c'est une révolution nationale ».<sup>18</sup> Il avait raison. Les témoignages sont nombreux qui certifient l'effet prodigieux que fit la vue du drapeau tricolore hissé sur Notre-Dame de Paris. Cette réapparition du drapeau évocateur de tant de gloire, de victoires et de la défaite qu'on n'oubliait pas, enflamme les uns, rallia les autres, émut tout le monde profondément. Et Thiers<sup>19</sup>, avec Mignet, ne s'y trompa pas (sauf dans l'expression!) en faisant afficher le 30 juillet une proclamation anonyme sur les murs : « ... le duc d'Orléans a porté au feu les couleurs tricolores... nous n'en voulons pas d'autres », ce prince « dévoué à la cause de la Révolution »...« était à Jemmapes ». Excellents rappels, appropriés aux circonstances. Car, en tant que, contre les Bourbons légitimes, elle représente la « nation », la bourgeoisie de 1830 retrouve évidemment son rôle lors de la grande Révolution, celui de

17 On a vu qu'avant 1830 la presse ultra avait abondamment développé cette façon de voir, en sens inverse – ce qui exerça sans doute un effet plus puissant sur ses adversaires que sur ses partisans.

18 Cf. L. Blanc, *op. cit.*, p. 385.

19 Ce texte fut rédigé par Mignet, Thiers et Larréguay.

ce Tiers-état qui était tout et demandait à devenir quelque chose. Elle profite encore de ce prestige qui assimile sa cause et celle du peuple et elle peut jouer de ce langage dans sa lutte contre l'ancien régime des Bourbons restaurés.

Mais entre la bourgeoisie de 1830 et le Tiers-état de 1789, comme entre le libéralisme et la philosophie des lumières, il y a justement un abîme : l'expérience de la Révolution. Et c'est dans le *Nation al*, dirigé par les auteurs d'histoires "nationales" de la Révolution, que se trouvent aussi, à la veille de Juillet, les préventions les plus vives contre le peuple et contre l'idée de refaire un 1789. C'est dans ce journal qu'on trouve les plus claires allusions au modèle anglais, à 1688, à cet enviable type de révolution qui ne révolutionne pas une nation, mais transfère à moindres frais le pouvoir entre collatéraux d'une même famille royale : les Anglais ont donné le bon exemple et les Français l'exemple à ne pas imiter. Et, contre l'idée de souveraineté populaire, les libéraux doctrinaires ont préparé les réponses : souveraineté de la raison, vote-fonction contre vote-droit, gouvernement représentatif choisi par des capacités choisies, bref l'exclusion des masses : le gouvernement est chose trop sérieuse pour être confié à tous les gouvernés, indistinctement. Reste à mettre en œuvre ces idées. Alors que, une fois les combats de rue terminés, les libéraux entrent dans la carrière et s'occupent à gagner la bataille politique, le fait que parmi les combattants vainqueurs certains parlent de révolution « nationale » n'est pas gênant. Mieux : il sied de dire et même de proclamer que la révolution était « nationale » : c'était vrai et c'était la meilleure façon de faire une révolution libérale.

Ce qui fut réalisé et ne manquait pas de logique. Car, seule, la campagne de presse organisée par les libéraux, campagne purement politique, avait amené une situation pré-révolutionnaire et, seul, le parti libéral disposait des cadres indispensables à l'administration et au gouvernement du pays. Au contraire l'insurrection populaire n'avait pas été préparée, elle surprit tous les contemporains et le retour immédiat au calme des insurgés semble indiquer la satisfaction d'avoir atteint le but poursuivi : l'expulsion de Charles X et des ultras. Etant totale, la victoire du peuple se suffisait à elle-même. Mais elle ne suffisait pas à ceux, petits chefs ou petits groupes, qui avaient entraîné les combattants et parlèrent en leur nom : pour acquiescer d'abord et pour récriminer ensuite au prétexte de l'escamotage. Le triomphe libéral ne fut donc pas tant remporté sur le peuple que sur ceux qui assurèrent le représenter tout entier. La manœuvre adroite qui conduisit Louis-Philippe au trône et les libéraux au pouvoir déconcerta sur le moment et devait leur faire ruminer longtemps leur amertume.

Quant aux préoccupations de classe, rien de moins caché. C'est contre la notion d'ordres qu'a été promue l'idée de classe et contre tout ce qui

rappelait les privilèges institutionnels de la noblesse et du clergé qu'ont été prises les premières mesures du nouveau pouvoir. Et vu le caractère social distinctif de la campagne de la presse libérale, de la révolution et du régime de Juillet, c'est bien de s'appuyer sur l'idée de classe moyenne, de présenter ouvertement la bourgeoisie comme une classe particulière, celle des capacités prouvées ou à prouver, celle des mérites et des lumières, des biens acquis ou à acquérir : la classe apte à représenter, c'est-à-dire à diriger maintenant la société. Si l'adjectif *moyenne* ne la qualifie que négativement, par l'exclusion de l'aristocratie enviée et décriée, et du peuple à l'infériorité déclarée, et si la notion en garde quelque flou, cette approximation ne disconvient pas à la réalité d'une société où la conscience pratique de classe est autrement précise que la théorie sur la vie des classes et où, à l'intérieur de la bourgeoisie, le même phénomène se reproduit, la haute bourgeoisie se trouvant et surtout se sachant très loin des "petits-bourgeois"<sup>20</sup>. En 1830, la "classe moyenne" se laisse malaisément définir, mais correspond à une conscience de classe que les libéraux surent activer pour installer un pouvoir résolument bourgeois. Ce fut fait sans mystère, au grand jour.

En quoi cette accession de la bourgeoisie au pouvoir a-t-elle pu modifier la société française? L'exemple de la rupture politique opérée dans une relative continuité sociale peut éclairer la question. La société française tout entière demeure à peu près la même en 1829 et en 1831 ; et pourtant des changements significatifs se sont produits dans l'intervalle, qui sont les conséquences de la révolution. La France, dans ses profondeurs, est la même et cependant autre ; elle n'a pas été bouleversée comme elle l'avait été entre 1789 et la fin du siècle ; mais la nouvelle expérience révolutionnaire et de nouvelles hiérarchies dessinent comme un autre paysage mental, moral, intellectuel : celui que la littérature va justement mettre en relief. Les changements matériels (techniques, industriels, économiques) que produit alors le progrès général seront une part fondamentale de l'évolution du pays, mais ce qui leur donne sens et forme dans la société, c'est bien le régime bourgeois issu de la révolution de Juillet.

Si, avant 1830, la classe moyenne s'était présentée comme la classe du travail et de la liberté de pensée, après 1830 la bourgeoisie est vue comme la classe de la propriété (certaine) et de la liberté (incertaine). Telles sont bien en effet les deux caractéristiques majeures de la bourgeoisie, les deux pôles de sa tension interne, l'un réel, l'autre idéal. Comment, à cette époque, manifeste-t-elle ses caractères fondamentaux ?

---

20 Sur la « conscience de classe » à l'intérieur de la bourgeoisie au XIX<sup>e</sup> siècle et sur l'effarante précision des distinctions à faire, des conduites à tenir à l'égard des inférieurs et des supérieurs, cf. quelques exemples amusants dans la belle thèse d'André-Jean Tudesq, *Les grands notables en France (1840-1849)*, Paris 1964, (2 vol.), t. I, pp. 108-114.

Quant à la propriété, l'effacement théorique des privilèges, le principe d'égalité des individus font que s'impose comme critère de différenciation, comme base et ornement de la réussite sociale, le seul « bien ». Ce qui n'est pas monnayable peut être honoré mais, faute de base matérielle, tend à devenir vain simulacre. La richesse, très inégalement répartie, affirme sa toute-puissance, la force nue, absolue, du souverain anonyme régnant par son universel médiateur : l'argent. Dès 1831, dans quelques pages de *La peau de chagrin*, Balzac illustrera magistralement le thème de la pièce de cent sous, de l'argent-roi.<sup>21</sup> Et ce thème sera susceptible de variations infinies, dramatiques ou comiques ; sous-jacent et traité en demi-teinte ou bien crûment exposé en pleine lumière, il sera l'un de ceux qui dominent la littérature romanesque et théâtrale du XIXe siècle. Certes il n'est pas inédit et la chose n'est pas nouvelle puisqu'elle est toujours, depuis qu'il y a des hommes et qui battent monnaie. Mais le changement de régime a fait qu'un système de valeurs (traditionnelles, nobiliaires, cléricales) paraît s'être désagrégé, et que rien ne semble demeurer dans ce vide que l'argent et son omnipotence. Dans les mœurs, la révolution a fait s'évanouir des menaces politiques, atténué certaines arrogances de classe, humiliations pour les gens d'argent, et ceux-ci ne laissent ignorer leur revanche : ils l'affichent. C'est un changement sensible par rapport à la Restauration.

De même pour la liberté. Elle était promise, elle est un principe de la doctrine libérale. Mais souvent, on la jugera de principe plutôt que de fait. Car il n'est de liberté politique que construite, réglementée, et tout règlement semble nier ce qu'il organise, et pose problème. Or sur le problème capital de la liberté de la presse, le régime de juillet passera de réformes libérales (1830-1831) à la répression brutale (1834-1835) qui le fera déclarer encore plus dur envers les journaux que la Restauration !<sup>22</sup> Et pourtant ces écarts entre la théorie et la pratique n'empêchent pas que dans son ensemble ce régime bourgeois développe les diverses libertés civiles, politiques, intellectuelles. Ce qui paraît refléter une certaine logique sociale. La bourgeoisie libérale, en réclamant des institutions parlementaires, fonde la décision politique sur la division des opinions libres de s'exprimer et de s'opposer. En ce sens la bourgeoisie est une

21 Cf. les paroles de Taillefer (éd. Couard, pp. 189-190) : Valentin vient d'apprendre son fabuleux héritage ; devenu riche et six fois millionnaire « il est roi, il peut tout, il est au-dessus de tout, comme sont tous les riches. Pour lui désormais, *les Français sont égaux devant la loi* est un mensonge inscrit en tête de la Charte. Il n'obéira pas aux lois, les lois lui obéiront. Il n'y a pas d'échafaud, pas de bourreaux pour les millionnaires ».

22 Cf. les ouvrages d'E. Hatin (op. cit., t. 8, p. 55) et de Claude Bellanger et alii, *Histoire générale de la presse française*, 5 vol., Paris : PUF, 1969-1976 (II, pp. 101-104) sur l'histoire de la presse française : l'un et l'autre citent l'ouvrage de Sarrans jeune, *Louis-Philippe et la contre-révolution* (I, p. 306) et ses statistiques sur les procès de presse intentés après la révolution de Juillet, en 1830-1832 : les condamnations à la prison et aux amendes paraissent en effet de nature à constater un recul certain de la liberté de la presse.

classe qui se divise<sup>23</sup> en effet, comme par sa nature propre, et qui favorisera l'analyse critique, sauf à refuser la contestation globale. Et de fait, en 1830, après quelques semaines<sup>24</sup>, ses représentants se partagent en deux tendances aux noms symboliques, la « résistance » et le « mouvement », un parti conservateur, un parti de progrès, une droite et une gauche qui s'affrontent. Classe historiquement mêlée et diverse socialement, la bourgeoisie montre des divergences, le pluralisme interne qui la caractérise tant qu'un danger commun n'unit pas toutes ses composantes.

Il est assuré qu'en 1830 la société française ne change guère, si ce n'est que ses nouveaux maîtres vont lui figurer par leurs idées et leur mentalité un nouvel avatar des classes supérieures : un modèle d'hommes, une façon d'être, un style de vie qui sont désormais « bourgeois ». Un déplacement à l'intérieur des classes supérieures fait parvenir au sommet des gens refusés ou raillés par le faubourg Saint-Germain ou des dignitaires légitimistes exilés dans leurs provinces. Mais ces milieux, s'ils gardent leur prestige mondain, n'en sont pas moins, d'une certaine façon, marginalisés par l'évolution historique : c'est la forme bourgeoise de la société que la France a maintenant adoptée et qui entre en vigueur. Et l'exemple vient du plus haut, du sommet précisément : c'est en roi bourgeois que Louis-Philippe se présente à l'opinion publique. Dans son privé, l'homme put être entiché de sa noblesse la plus haute<sup>25</sup>, posséder une fortune immense et travailler obstinément à l'augmenter encore pour lui-même et pour les enfants ; mais pour le public l'image est autre : il cultive sa popularité auprès de la classe moyenne par son allure bonhomme de premier citoyen du pays, par une familiarité ostentatoire, par une simplicité soigneusement mise en lumière ! Bon époux, bon père de famille, dont le langage volontiers emphatique et pontifiant ferait le modèle suprême, officiel, du bourgeois louis-philippard !

C'est bien la Révolution de Juillet qui a donné et maintenant impose à la France ce modèle social, bourgeois, selon lequel la société va se façonner progressivement. Bien évidemment le phénomène ne date pas du 30 juillet. Préparée par les siècles, consciemment revendiquée sous la Restauration, la prédominance bourgeoise n'est pas non plus une exclusivité française. Car ce phénomène d'embourgeoisement travaille d'autres pays européens et prend

---

23 Comme toutes, pourrait-on dire : aristocratie et peuple en fournissent de nombreux exemples. La particularité de la bourgeoisie consiste en ce que, prônant au XIXe siècle un régime constitutionnel ou parlementaire, elle fonde la décision politique sur le débat collectif d'une assemblée représentative.

24 Cf. *L'Avenir* du 1er novembre 1830 : « On sait que les journaux sont divisés depuis quelques temps en journaux de résistance ou du statu quo, et en journaux du mouvement ou du progrès ».

25 Cf. Alexis de Tocqueville, *Souvenirs*, Paris : Calmann Lévy, 1893, p. 31 : « ... quoique ce prince fût de la race la plus noble de l'Europe, qu'au fond de son âme il en cachât tout l'orgueil héréditaire et ne se crût assurément le semblable d'aucun homme... »



en chacun, selon les traditions nationales, un style propre, une coloration particulière. En France, si l'on en juge par le recrutement des députés, la bourgeoisie de la monarchie de Juillet donne à sa représentation politique une composition qui paraît conforme à son rôle passé et à ses traditions : deux tiers environ de fonctionnaires et membres des professions libérales, contre un tiers de manufacturiers, banquiers, propriétaires fonciers, etc. La tradition historique de la bourgeoisie française avait été, depuis les légistes de Philippe le Bel jusqu'aux ministres de Louis XIV, de s'élever au service de la royauté, quitte, parfois, à s'y opposer au nom des traditions de la couronne (Parlements). En 1830, soudain, la bourgeoisie n'a plus à investir progressivement dans la garantie d'une action en retour : elle sert l'Etat et celui-ci la sert. Le circuit est fermé par la réciprocité des intérêts et par des droits d'exclusivité, puisque l'aristocratie et le peuple ne sont pas admis à participer. Ainsi se trouvent justifiées les formules acérées de Tocqueville sur la classe moyenne « fermière » de la société et sur le gouvernement « compagnie industrielle, où toutes les opérations se font en vue des bénéfices que les sociétaires en peuvent retirer ».<sup>26</sup>

Il en résulte que la théorie systématiquement banalisée de l'avènement des banquiers, de la brusque mutation qui se serait effectuée au profit d'un capitalisme conquérant, ne dit en effet qu'une théorie, une projection idéale. Car, concrètement, la réalité paraît beaucoup plus conforme à l'analyse de Tocqueville qu'à celles qu'inspirera Karl Marx.<sup>27</sup> Celui-ci, certes, a justement souligné que la puissance de la haute finance s'exerçait au centre même du pouvoir politique, mais celui-là, d'un point de vue social, eut raison de marquer fortement l'emprise profonde de la classe moyenne sur la société louis-philipparde : elle lui donna son ton, son « esprit général », elle s'arrangea pour tout diriger à son profit et tout façonner à son image sans vertu et sans grandeur.<sup>28</sup> Le mot supposé de Laffitte<sup>29</sup>, « maintenant le règne des banquiers

26 Cf. Tocqueville, op. cit., pp. 30-31.

27 Il convient, ici comme souvent, de distinguer Karl Marx et les marxistes. Dans *Les luttes de classe en France, 1848-1850*, Paris : Ed. Sociales, 1968, p. 38, K. Marx oppose une fraction de la bourgeoisie, composée de banquiers, de rois de la bourse, etc., soit l'aristocratie financière « installée sur le trône » d'une part, et la bourgeoisie industrielle proprement dite qui « formait une partie de l'opposition officielle », qui n'était « représentée que comme minorité dans les chambres » d'autre part ; il concentre ses réflexions sur les conflits d'intérêts à l'intérieur de la bourgeoisie durant le règne de Louis-Philippe.

Sur le problème général de la bourgeoisie, cf. l'ouvrage fondamental d'Adeline Daumard, *La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848*, Paris : S.E.V.P.E.N., 1963, qui souligne (p. 176) qu'après la révolution de 1830, la grande bourgeoisie prend toute son importance et constitue une véritable aristocratie financière, c'est à cet ouvrage qu'il importe de se référer. Cf. aussi Régine Pernoud, *Histoire de la bourgeoisie en France*, t. II, Paris : Seuil 1962.

28 Cf. Tocqueville, op. cit., ibidem.

29 Cf. en sens contraire le témoignage de B. Sarrans jeune (op. cit. t. II, p. 119).

va commencer » se révélera d'une ironie dramatique pour lui-même, puisque dès 1831 il connaîtra la ruine après l'échec politique, et il est, de toute façon, prématuré pour la banque française en raison de son état embryonnaire à l'époque, et de la lenteur de son développement ultérieur.<sup>30</sup> Mais si telle est bien la réalité, il est très vrai, en revanche, que dès les lendemains de la révolution l'idée a commencé à se répandre qu'une « aristocratie financière », qu'une classe d'hommes d'argent se substituait à l'aristocratie de naissance et s'emparait du pouvoir pour régenter le pays. C'est dans l'opinion, dans le discours social, que cette idée est diffusée et c'est dans ce domaine qu'elle a sa valeur, mais cette valeur est politique et polémique plutôt qu'historique et de fait.

Car la réalité sociale, c'est une classe moyenne dont l'appétit de revanche est commandé par le souci du passé, et non pas une nouvelle bourgeoisie agitée par la fièvre de son avenir capitaliste. L'année 1830 signifie une crise économique immédiate et non pas un nouveau départ, un rapide essor ; elle ne lance pas un mouvement de créations commerciales, de fondation de grandes affaires dominées par de grands capitaines de l'industrie et de la banque, à la façon du Second Empire. Le développement aura bien lieu, mais il fut régulier et très lent et il sera plutôt empêché et freiné par la timidité et l'indifférence des gouvernants que favorisé et accéléré par eux.<sup>31</sup> Un certain progrès matériel devait en résulter, mais terriblement insuffisant pour les besoins de la population.

Car ce développement de l'industrie, si peu rapide qu'il soit, suffit pour multiplier les misères bien visibles dans les grandes villes et en particulier à Paris. La ville attire alors une main-d'œuvre toujours plus abondante qui s'y entasse : ces classes laborieuses, en train de devenir les classes dangereuses au contact de la richesse concentrée et étalée tout près d'elles, se désespèrent ou se révoltent. L'opinion constate et apprend la coïncidence, surprenante à première vue mais savamment expliquée par les doctes comme une nécessité, du progrès et du paupérisme, de la croissance et des crises, de l'activité et de la misère. La société doit s'adapter au mouvement qui commence à l'entraîner et qui exige l'accumulation du capital indispensable, un épuisant travail de

30 Cf. par ex. le résumé de J. Bouvier (in *La pensée*, n° 71, 1957, pp. 35-46) : le système de crédit et l'évolution des affaires de 1815 à 1848, qui mettent bien en valeur le retard bancaire de la France par rapport à l'Angleterre, l'importance des escompteurs et usuriers, ont fait que la progression des paiements en billets de banque fut très lente.

31 La politique protectionniste fut sans doute le facteur objectif le plus important ; explique-t-il la lenteur du développement ? Mais lui-même s'explique aisément ; on ne peut que constater l'indifférence des gouvernants. Cf. P. Rosanvallon, op. cit., pp. 268 et sq., et en particulier sa citation topique des *Mémoires* de Rémusat (IV, p. 12), et ses remarques sur Guizot, son silence à peu près total sur l'économie (tant à la chambre que dans ses *Mémoires* ou dans sa correspondance avec Louis-Philippe).

soi sur soi pour le tirer, pour l'extraire de la peine des hommes, afin de créer d'abord les moyens de créer plus tard. Époque bénéfique pour quelques-uns, terrible pour d'autres, la monarchie de Juillet restera un temps d'argent rare, un temps dominé par une bourgeoisie âpre et mesquine, elle-même soumise à une concurrence acharnée qui la rend dure à soi comme aux autres, le temps des « ventrus<sup>32</sup> » et des taudis de Lille et d'ailleurs. Ce contraste de la richesse et de la misère n'est pas neuf. Assurément, mais jamais encore le problème ne s'était posé de cette façon. La France pouvait avoir une expérience consommée des révolutions politiques ; mais maintenant c'était la révolution toute pacifique, toute technique, la révolution industrielle qui la travaillait lentement, sûrement, et qui la menaçait de subversion et, plus encore, qui la hantait de cette menace. Le succès de son développement économique faisait son péril social. Que le progrès de la « civilisation » engendrât la progression des « barbares », voilà bien la nouveauté ressentie par l'opinion. Car c'est bien en ces termes qu'on posa le problème à l'époque, et c'est donc en fonction de ces données (données matérielles, données passionnelles et préjugés de l'opinion) qu'il devait être résolu – que ce soit en esprit par la grâce des idées, ou dans les faits par le droit du plus fort.

Et c'est bien un désaccord extrême et très apparent entre le fait et l'idée que la révolution fait naître ; il se développera de 1830 à 1848, durant cette époque que Pierre Gaxotte a brillamment définie : « romantisme et 5% »<sup>33</sup>. Ce désaccord se manifeste au lendemain même des Trois Glorieuses, car la révolution, en déclenchant une formidable poussée de passion politique et de fièvre idéologique, se voit immédiatement dépassée par ses propres effets, par les espoirs (rétrospectifs) qu'on lui reproche maintenant de trahir. Puis le régime entretient la désillusion par la « résistance » obstinée qu'il oppose à toutes les demandes de « mouvement » tandis que le Paris de Louis-Philippe, célébré comme la capitale de la Révolution, se montre durablement un centre de répressions (1832-1834-1839) où les troupes citoyennes de la Garde Nationale prennent une part importante. Ainsi l'époque développe-t-elle un contraste très fort entre, d'une part, la réalité bourgeoise d'un régime de plus en plus conservateur, et d'autre part, des mouvements intellectuels divers mais unis dans leur antipathie ou leur hostilité envers les modes de vie, de pensée, et de gouvernement des satisfaits et des rentiers du libéralisme au pouvoir. A cet égard, et sous forme caricaturale, on pourrait avancer que les deux types antithétiques de l'utopiste et de l'usurier<sup>34</sup> figurent assez bien cette opposition

32 Expression qui a cours sous Louis-Philippe mais qui est antérieure à 1830, comme le fait remarquer Jean Touchard (*La gloire de Béranger*, op. cit., t. I, p. 216).

33 Cf. Pierre Gaxotte, *Histoire des Français*, Paris : Flammarion, 1951, t. 2, p. 394, titre du chap. 25.

34 Est-il utile de souligner que les usuriers de l'époque ne se contentaient pas d'un intérêt de 5%.

fondamentale de l'époque : l'un rêve, l'autre amasse, et chacun joue sa partie dans un ensemble dissonant. Que cette discordance exemplaire ait été illusion, cela résulte sans doute, pour une part, de la rencontre historique qui se produit alors entre le plus puissant mouvement de sensibilité et d'imagination du siècle (le romantisme, qui prend un second départ vers des horizons nouveaux) et la plus puissante force de transformation d'une société archaïque en société moderne (le développement économique et industriel, qui suppose et impose la mise en place de structures neuves et un changement de mentalité). Or, étant donné que la bourgeoisie préside à cette transformation et en profite, elle offre à la littérature, par ses mœurs, sa politique, son ambition d'exploiter choses et hommes, une thématique qui, si elle n'est pas nouvelle, se trouve au moins renouvelée<sup>35</sup>, et elle présente aux idéologues un contre-modèle répulsif. Du côté littéraire, avec certains des plus grands maîtres du romantisme, la littérature ne paraîtra plus tant l'expression de la société que la protestation de l'esprit contre le matérialisme de la civilisation bourgeoise. Du côté idéologique, la considération des désordres, des ruines et des souffrances causées par la férocité de la concurrence fait inventer d'autres modèles de société, très contraires à l'individualisme bourgeois : en 1831-1832 le mot « socialisme » apparaît<sup>36</sup>, qui signifie bien cette inspiration anti-individualiste. Sous des formes variées, les doctrines que l'on appellera socialistes proposent, en ce temps, une organisation ou une réorganisation radicale de la société présente, fondée sur le refus de l'évolution en cours et exprimant la demande d'espoirs en une évolution autre, supposée mener vers les paradis de l'imagination politique.

D'où cette coïncidence remarquable qui fait que l'arrivée quasi-officielle de la bourgeoisie au pouvoir donne le signal de sa mise en accusation généralisée. Elle supporte désormais les attaques les plus violentes, les critiques les plus systématiques du fait de son triomphe social<sup>37</sup>, qui dévoile sa responsabilité dans les dysfonctionnements de la société et en fait la cause, l'objet, la cible de tous les mécontentements. Voilà ce que mettront en lumière les intellectuels qui, eux aussi, s'installent dans cette nouvelle bourgeoisie : c'est désormais la leur. D'autant plus que les auteurs, écrivains, idéologues qui pourfendent la bourgeoisie en font pleinement partie, sauf rares exceptions, par la naissance, le mode de vie, la formation académique. Qu'ils soient de très petite (comme

35 Cf. Paul Bénichou, *Le sacre de l'écrivain*, (Paris. J. Corti, 1973), pp. 425-427 et pp. 346 et sq. sur ce problème.

36 Cf. Jacques Droz (éd.), *Histoire générale du socialisme*, (Paris : P.U.F 1972), t. I, pp. 331 et sq. (« Le socialisme de 1815 à 1848 », par J. Bruhat).

37 Pour des idées proches, mais conçues dans une autre perspective différente, cf. Robert Sayre et Michael Löwy, *L'insurrection des misérables, Romantisme et révolution en juin 1832*, Paris : Lettres modernes, 1992, en particulier pp. 18-19.

Michelet<sup>38</sup>), de moyenne (comme la plupart), ou de haute bourgeoisie (comme Vigny) ils écrivent principalement pour un public de classe moyenne.<sup>39</sup> Il en résulte que la bourgeoisie est attaquée de l'intérieur par ceux qui sont censés la représenter intellectuellement. Et l'on sait que cela durera. Que signifie, sur le long terme, la permanence de ce phénomène ?

Il apparaît d'évidence, chez ces intellectuels, que leur appartenance réelle, de classe, à la bourgeoisie n'implique ni n'entraîne aucune allégeance et que, tout au contraire, elle leur assure mieux qu'à quiconque la liberté bourgeoise caractéristique, de l'esprit critique. Mieux : elle leur procure la faculté de se dissocier de leur classe, en esprit, et leur offre jusqu'à l'illusion de croire qu'ils lui échappent puisqu'ils l'attaquent. La fréquence et même la banalité de ce comportement, de cette espèce de bovarysme politico-intellectuel, montre qu'il ne s'agit pas là de psychologie individuelle, mais d'un dispositif social. Il peut d'abord sembler que cet écart entre l'embourgeoisement vécu et la révolte proclamée témoigne d'une caractéristique remarquable de la bourgeoisie : que c'est une classe qui se critique en tant que classe, et à laquelle sa capacité d'auto-critique, loin de nuire, en fin de compte profite. C'est un fait que, pour exercer cette fonction critique, les intellectuels de par leur spécificité sont prédestinés, comme par nature. Précisément, en 1830, l'écroulement d'une forme de société où, de tradition et en apparence, la royauté se fondait sur la religion et sur l'autorité du clergé fait qu'un vide se produit : le droit divin n'est plus, le clergé est attaqué et l'on juge souvent que le catholicisme a fait son temps. Il y a vacance. Des intellectuels peuvent alors estimer ou se figurer que désormais la société leur offre et leur doit une place éminente, et que leur revient un rôle de cléricature laïque. A ce moment aussi la coïncidence de ces ambitions nouvelles que certains des plus grands romantiques vont nourrir, et de l'arrivée de « la boutique »<sup>40</sup> au pouvoir met particulièrement en relief cette séparation, ce dissentiment organique entre deux couches sociales, l'une

38 Il présente un cas particulièrement intéressant. On sait avec quelle force Michelet s'est proclamé « peuple ». Généralement on lui prête foi (cf. les beaux travaux de Paul Viallaneix et en particulier *La voie royale. Essai sur l'idée de peuple dans l'œuvre de Michelet*, Paris : Librairie Delagrave 1959, passim), mais on peut donner raison à Mathiez (cf. Roland Barthes, *Michelet par lui-même*, Paris : Seuil, 1954, p. 186) : « ...prétention insoutenable... un de ces beaux fruits de l'éducation classique que recevaient dans les collèges, les fils de la bourgeoisie » etc.

39 Cf. Max Milner, *Le romantisme I (1820-1843)*, op. cit., pp. 19-20.

40 Cf. par exemple l'attaque de Pierre Leroux contre « les boutiques » dans son article « De l'individualisme et du socialisme (1834) », *Œuvres*, t. I, Genève : Slatkine, 1978, pp. 366-367 : « ... l'humanité n'a vécu et souffert que pour arriver au règne du prévôt des marchands. Jésus-Christ chassait autrefois les marchands du temple. Il n'y a plus aujourd'hui de temples que ceux des marchands. Le palais de la Bourse a remplacé Notre-Dame ; et nous ne connaissons d'autre blason que les livres de caisse tenus en partie double. On passe d'une boutique à la Chambre des députés, et on porte dans les affaires publiques l'esprit de son comptoir... »

politiquement et l'autre intellectuellement dirigeantes. Or en prenant sa forme bourgeoise la société prend aussi conscience que la bourgeoisie la domine, et ce serait pourquoi son avènement loin d'abolir la critique verbale de la bourgeoisie, l'a tout au contraire provoquée et développée au point que les visions négatives et négatrices de son rôle et de sa nature sont devenues une part essentielle de la production littéraire et idéologique de l'époque. D'où le résultat en apparence paradoxal que cette production anti-bourgeoise, si fortes que soient ses dénonciations de la société d'alors, constitue bien, par delà ses protestations, l'expression véritable de cette société : elle en est à la fois la bonne et la mauvaise conscience. Tandis qu'une bourgeoisie d'affaires et d'argent commence, encore timidement, les conquêtes matérielles qui lui seront, demain, des bases de départ, les représentants intellectuels de la société fustigent le matérialisme et l'individualisme dont ils constatent les effets réels. Il y a division du travail. Et l'hostilité (réciproque) qui se développe entre groupes adverses fonctionnera, globalement, comme une union conflictuelle qui, sur le long terme, orientera le dynamisme de la société bourgeoise. Car, dès après 1830, la critique bourgeoise de la bourgeoisie vise et tend à la récupération ultérieure des forces hostiles mises en mouvement par la révolution et, surtout, par la trahison des espoirs révolutionnaires. Seuls les critiques bourgeois possèdent les instruments intellectuels nécessaires pour analyser les processus d'évolution en cours et les misères du prolétariat accompagnant et permettant l'épanouissement de la bourgeoisie. Eux-mêmes, qui constituent et aggravent par leur activité une scission interne de la classe bourgeoise, ils trouvent dans leur dissidence un modèle très stimulant d'opposition majeure, qui partagerait la société entière entre exploiters et exploités. Un tel dispositif est susceptible d'exacerber les luttes sociales et, de fait, les luttes qui vont éclater et scander de brèves guerres civiles l'histoire de la société française (juin 1848, mai 1871) trouveront, selon diverses modalités, leurs inspireurs ou leurs répondants dans les élites intellectuelles. Toutefois, plus d'un siècle et demi après 1830, il semble s'avérer, en fin de compte (provisoire), que ces terribles ruptures de la continuité sociale n'auront abouti qu'à l'élargissement massif des classes moyennes et à une progression constante du modèle bourgeois. Comme si, bon gré mal gré, les plus grands représentants de l'opposition à la bourgeoisie, des plus nobles aux plus furieux, n'avaient finalement œuvré que pour son extension, que pour jouer le rôle d'aile marchante de la bourgeoisie. L'apparence chaotique<sup>41</sup> de cette histoire, l'évidente non-nécessité de ses accidents les plus graves, feraient douter de la pertinence d'un quelconque schéma de fonctionnement si, d'autre part, l'énormité des épreuves subies et

41 Cf. Maurice Agulhon, *Histoire vagabonde*, op. cit., 1988, pp. 209-244 sur cette « succession chaotique d'expériences, d'institutions et de péripéties », sur ce « chaos peu satisfaisant pour l'esprit », que présente l'histoire de la France au XIXe siècle.

des crises traversées n'incitait à constater aussi l'énorme capacité de résistance et d'adaptation de cette société bourgeoise qui s'établit en 1830, et à supposer parmi les raisons de sa durée la liberté même de l'attaquer.

Ainsi donc la révolution de 1830 opère (ou prépare) une réorganisation des rapports, à l'intérieur des classes dirigeantes, entre ceux qui détiennent le pouvoir politique et ceux qui aspirent à la puissance intellectuelle. Que ce soit par distanciation hautaine (romantisme) ou par attaque frontale (socialisme), les représentants intellectuels de la société édifieront la contrepartie idéologique de la prise du pouvoir par la bourgeoisie. C'est-à-dire qu'ils la reproduiront à leur manière, dans le royaume de l'imaginaire où, évidemment, le pouvoir est imagination du pouvoir. Ainsi vont-ils, alors que les politiques déclarent fonder un ordre nouveau, assurant à la France une réconciliation définitive avec toute son histoire, proposer eux aussi leurs images d'ordres nouveaux : mais à l'échelle de l'humanité et au-delà de toute l'histoire. A l'humaine, trop humaine réalité du régime de Louis-Philippe répondra l'idéal humanitaire. Cependant que des menaces de guerre européenne se font jour et que se dessinent les signes avant-coureurs des luttes de classes qui vont se développer dans les années suivantes, les visions de l'union fraternelle des classes et des nations s'ébauchent et se précisent. Ces idéologies diverses s'accordent très bien avec l'ambition bourgeoise typique : la conquête, la direction, l'appropriation du monde par le progrès matériel ; mais c'est pour la dépasser en Esprit et dans l'Avenir. En esprit : la caractéristique essentielle de ces doctrines est de reposer sur l'assurance ou la foi qu'un esprit dirige l'humanité et l'histoire vers des fins enthousiasmantes. Dans l'avenir : le temps des prophètes est venu, celui des romantiques profonds, celui aussi des phraseurs et illuminés typiques de cette époque, qui annoncent des lendemains de paix, de progrès, de fraternité. Et sous des formes diverses, en apparence très opposées, grands bourgeois et grands intellectuels travailleront ainsi de concert pour imposer et répandre l'idée ou l'illusion (éminemment caractéristique du XIXe siècle) qui dit que l'homme, puisqu'il fait l'histoire, peut désormais la faire à son désir, et même qu'il le doit puisqu'il le peut et qu'elle est sa propriété. C'est un formidable essor d'optimisme créateur que déclenche la révolution de 1830. Il reprend et métamorphose tout cela qu'avait préparé la « philosophie » bourgeoise du XVIIIe siècle et qu'avait, modestement, laissé pressentir le libéralisme bourgeois avant 1830. Mais l'affectivité, la religiosité romantiques portent maintenant les messages anciens à une puissance nouvelle et jusqu'alors inconnue, les propagandes socialistes leur assurent une diffusion progressive et difficile dans des couches sociales non-bourgeoises. L'idéalisme, qui se fait alors jour et dont l'intensité et la capacité d'extension vont se développer à travers les épreuves, marquera le siècle entier, jusqu'à sa conclusion de l'été 1914.

Cela dit schématiquement, les hommes et les événements moduleront, nuanceront à l'infini et sans cesse dessineront des situations intellectuelles toujours nouvelles : le concret du quotidien. On examinera d'abord deux questions que l'actualité post-révolutionnaire adresse aux responsables gouvernementaux, dès leur nomination. L'une concerne les relations extérieures de la France, l'autre, la « curée », est d'ordre purement intérieur. Elles sont toutes deux significatives, à des titres divers.

Même si l'on tient compte de quelques illusions françaises<sup>42</sup>, il demeure que le retentissement de la révolution de 1830 fut considérable et que la nouvelle de son succès affecta vivement les gouvernements européens et les opinions publiques.<sup>43</sup> Aux gouvernements elle pouvait paraître, au mieux, un inadmissible ébranlement de l'ordre constitué par les traités de 1815 et la Sainte-Alliance, et au pire l'annonce que l'expérience de 1789 et de ses suites guerrières allait se reproduire. Renversant un régime « légitime » elle posait, à l'échelle de l'Europe, le problème de la légitimité de son successeur. Dès le second semestre de 1830, suscitées par son exemple, des révoltes allant de simples escarmouches à des insurrections nationales éclatent en Allemagne, en Italie, en Espagne, en Belgique et en Pologne. Pendant deux ans l'Europe est violemment agitée par ces effets extérieurs des Trois jours ; plusieurs fois elle fut menacée d'une guerre générale.

Ce retentissement extérieur retentit lui-même profondément sur la France. L'opinion publique traversait, au lendemain de la révolution, une phase d'intense excitation, d'enthousiasme organisé et de contestation politique, entretenue par des manifestations diverses. Chaque jour la presse diffusait des informations sur ces soulèvements qui touchaient au plus vif la sensibilité des patriotes et au plus proche les intérêts de la France (Italie et surtout Belgique). Le gouvernement ne pouvait pas ne pas agir, il ne pouvait pas non plus ne pas se montrer prudent. Ces mouvements européens sont de type nationalitaire et révolutionnaire. Et les hommes qui, en France, prennent feu en faveur des révoltés sont aussi ceux qui s'opposent au gouvernement pour des raisons de politique intérieure. Les deux aspects du problème sont liés. Comme les insurrections belge et italienne autorisaient près de nos frontières l'intervention des anciens Alliés de 1815, qu'allait décider le nouveau régime? Devait-il encourager et soutenir ces mouvements puisque son origine révolutionnaire, ses principes libéraux, les convictions des plus actifs combattants de Juillet, et enfin le grand

---

42 Cf. S. Charléty, op. cit. pp. 27-28.

43 Bon exposé d'ensemble dans Alessandro Galante Garrone, *La rivoluzione di luglio e l'Europa (1830-1831)*, Torino, 1978. Sur les discussions diplomatiques cf. le livre ancien d'Eugène de Guichen, *La révolution de juillet 1830 et l'Europe*, Paris : E. Paul, 1917, qui contient des témoignages intéressants.



modèle de la première révolution semblaient devoir l'y pousser ? Mais la précarité de son installation en ces premiers mois de pouvoir, l'état de l'armée, la crainte de voir se reformer une nouvelle coalition anti-française, le caractère révolutionnaire des partisans d'une guerre de propagande et de conquête et enfin les leçons du passé l'incitaient à une prudence extrême. En août, à l'égard de l'étranger, la presse laisse percevoir une certaine inquiétude : le nouveau régime sera-t-il reconnu ? Puis c'est le soulagement quand l'Angleterre le reconnaît officiellement. Les sentiments indiquent les préoccupations gouvernementales. Ensuite la révolte des Belges pose un problème autrement important puisque ce sera bientôt l'alternative de la paix ou de la guerre. Or le gouvernement et Louis-Philippe en particulier se prononcent fermement pour une solution pacifique. Habilement on met en avant un « principe de non-intervention » apte à choquer aussi bien Metternich<sup>44</sup> que les partisans d'une guerre révolutionnaire, et Louis-Philippe ne craint pas de braver l'opinion publique en nommant Talleyrand ambassadeur à Londres ; la nomination fit grincer bien des plumes de journalistes, elle scandalisa. Puis le roi refusera que le trône de Belgique soit donné à son fils Nemours. Puis l'insurrection polonaise sera écrasée et la Pologne de nouveau soumise à la domination du Tsar, etc. A travers maints incidents dramatiques c'est la politique de compromis pacifiques qui sera continuée. Plus tard, lors de la très violente crise de 1840, Louis-Philippe choisira de s'incliner devant l'Europe et de payer un accord, au prix d'une humiliation nationale. Ainsi donc une ligne directrice est fixée en 1830-1832, qui annonce et prépare toute la suite jusqu'en 1848 ; malgré les obstacles et les difficultés la monarchie de Juillet aura su vouloir et maintenir la paix.

Mais ces années 1830-1832 voient également se former l'opposition à cette politique. N'est-ce pas l'intérêt de la France d'agir rapidement en Belgique et n'est-ce pas son devoir de secourir les Italiens, les Polonais ? A la Chambre on réclame une politique plus active, plus nationale<sup>45</sup> ; dans l'opinion publique, des sentiments belliqueux s'expriment. Certes les frontières du camp activiste peuvent varier. La Mennais et *l'Avenir*, qui s'engagent à fond pour les insurrections catholiques de Belgique, d'Irlande, de Pologne, récusent les révolutions purement libérales. Mais, pour l'essentiel, cette partie de l'opinion est « patriote ». C'est-à-dire qu'elle lie fortement l'aspect interne, national du patriotisme et son aspect antérieur : après 1830 le peuple français est libéré ! Qu'il libère les peuples sujets ! Les rois savent la force de l'exemple révolutionnaire français, ils ont peur. Cependant, pour agir fortement, il importe de libérer

44 Cf. in S. Charléty, *La Restauration*, op. cit., p. 30, les appréciations de Metternich : « Ce sont les brigands qui récusent la gendarmerie, et les incendiaires qui protestent contre les pompiers ».

45 Cf. les discours de Mauguin et de Richemont.

complètement les forces populaires et donc de poursuivre énergiquement en France une politique révolutionnaire, conforme à l'esprit de juillet. Les idées se fondent sur la tradition des armées impériales ; elles trouvent leur impact, leur public principal dans le peuple des villes et des campagnes où la légende napoléonienne domine puissamment les esprits et les cœurs<sup>46</sup> en 1830-1832, où la foi en l'homme est entretenue par tant de moyens (portraits, gravures, pièces de théâtre) et par ces innombrables récits que le génie de Balzac saura résumer symboliquement. Cette tradition guerrière, cette sensibilité populaire diffuse peuvent inquiéter les libéraux bourgeois au pouvoir ; des étrangers qui séjournent à Paris disent aussi leurs craintes.<sup>47</sup> Car ce patriotisme généreux, universaliste, qui pense ne jamais être mieux lui-même qu'en se faisant altruiste, il est également appel au soldat, il rêve de force. Et qui, mieux que Napoléon, avait su mobiliser et incarner la force populaire sous les espèces militaires de l'égalité des combattants, de la fraternité des armes, de la fierté collective des victoires ? Cette sensibilité française imprégnée de bonapartisme façonnée par tant de batailles, de communiqués, de revues de troupes, c'était dans les masses populaires que se célébrait le culte authentique : pas dans la bourgeoisie éclairée où la légende prend la forme d'un grand mythe littéraire, d'une histoire prodigieuse, d'élaborations esthétiques. D'où un écart certain qui peut rappeler les Cent jours et qui surtout montre une composante sociale des passions politiques soulevées par les insurrections européennes de ces années.

De l'autre côté se marque le clivage déjà évoqué : Juillet signifie-t-il révolution nationale ou réformes libérales ? Avant la fin de l'année 1830 les patriotes français connaissent la réponse : leurs aspirations seront déçues à l'extérieur comme à l'intérieur, tandis que les patriotes étrangers peuvent se juger trahis. Il est très vrai que le libéralisme a un visage national ; mais non moins vrai que le libéralisme est multiple, et qu'à sa source vive, il y a la pensée de Benjamin Constant selon laquelle le progrès pacifique du commerce et de la civilisation fait reculer dans le passé le temps des guerres et des conquêtes. Quant au passé, les libéraux lui rendent volontiers hommage : rappels des victoires républicaines, musée de Versailles dédié à toutes les gloires de la France, retour des Cendres. Mais pour le présent leur politique réelle sera toute autre : alliance anglaise, jeux diplomatiques traditionnels dans le cadre d'un certain équilibre

---

46 C'est peut-être Louis Blanc qui l'affirme le plus vigoureusement. Cf. son *Histoire de dix ans*, t. I, p. 177 : « Tout entier au souvenir de celui qui fut l'Empereur, le peuple ne connaissait pas d'autre culte politique » et passim ; cf. aussi les jugements bien connus de Heinrich Heine.

47 Cf. les citations recueillies par Jean Plumyène, *Les nations romantiques : le XIXe siècle*, Paris : Fayard, 1979, pp. 202 et sq.

des puissances.<sup>48</sup> C'est peut-être que ces bourgeois éclairés ne peuvent ni ne veulent admettre cette passion populaire viscérale des « patriotes » : passion élémentaire qui menace la stabilité sociale, et peut mener, par l'idée de la souveraineté du peuple, à toutes les aventures révolutionnaires. Passion socialement dangereuse à dominer, à contrôler soigneusement. De B. Constant à Tocqueville<sup>49</sup>, toute une part du libéralisme y répugne et se montre inapte à la comprendre, au moment même où les nationalismes européens prennent leur essor libéral et entament leur prometteuse carrière. Or, dans l'Europe continentale, la France occupe une position particulière : nation ancienne, depuis longtemps faite, sans revendications vitales, relativement satisfaite, sauf le souvenir proche de ses ambitions déçues (limites naturelles, frontière du Rhin). En 1830, la révolution de Juillet donne à cette position particulière une valeur insigne et symbolique : quoi qu'en pensent les libéraux qui ont saisi le pouvoir, la France paraît confirmée dans sa vocation révolutionnaire, appelée à guider les peuples vers leur émancipation ; et son rôle est unique parce qu'elle est la seule grande puissance à représenter ces principes. Voilà un thème idéologique de première grandeur qui est revivifié en esprit, sinon dans les faits.

La seconde question pressante que leur accession au pouvoir pose aux nouveaux gouvernants, c'est la ruée vers les places payées sur le budget de l'Etat. Tous les journaux l'évoquent pour vitupérer ou se gausser. Et nombre de poètes s'emparent de ce thème propice à la satire. Auguste Barbier s'illustre par la *Curée*<sup>50</sup>, archétype de cette poésie, dont le succès témoigne de l'ampleur du phénomène et de la surprise indignée qui le salua.

Il s'agit bien d'un effet immédiat, inattendu, caractéristique de la révolution de Juillet. Il est révélateur : mais de quoi ? On a quelques témoignages précis,

---

48 Cf. P. Rosanvallon, op. cit., p. 216 sur les conceptions fondamentales de Guizot à ce sujet, et aussi p. 338.

49 Cf. B. Constant, *Œuvres*, Pléiade, *De l'esprit de conquête...*, pp. 970-971, et particulièrement la note 2 ; pp. 975-976, 980-981 où l'auteur dénonce les manipulations idéologiques de patriotisme ; pp. 983-985, pp. 1054-1055. Ces pages montrent comment en effet, ayant fait l'expérience réelle de la République et de l'Empire, un esprit libéral pouvait être préparé à se défier de certains enthousiasmes, à plus forte raison en France, et dans les classes populaires, où vivaient les mêmes souvenirs. Quant à Tocqueville, on pense en particulier à ses réactions de 1849 devant les révolutionnaires allemands désireux d'unifier l'Allemagne. Cf. les *Souvenirs*, pp. 247 et sq., sur « la chimère de l'unité allemande dont les démocrates s'étaient servis pour ébranler tous les trônes » ; il est alors ministre des Affaires Etrangères et examine les problèmes posés selon les systèmes de pensée diplomatique traditionnels et ne s'interroge pas au delà des questions concrètes posées au ministre. Pour un exemple caractéristique de l'opposition d'un libéral à l'esprit militaire et aux passions belliqueuses des patriotes, cf. Ch. de Rémusat, *Mémoires*, t. III, pp. 431-466.

50 Publiée d'abord dans *La revue de Paris*, mais précédée d'un « chapeau » significatif (« toutes les classes sociales ont participé à la lutte », etc...).

comme celui de B. Constant.<sup>51</sup> Des hommes politiques, hier dans l'opposition, sont maintenant supposés capables de dispenser faveurs ou postes ; les solliciteurs les assiègent et les diligences, raconte-t-on, en apportent de province des cargaisons.<sup>52</sup> Peut-on les définir sociologiquement ? En se plaisant à les opposer aux désintéressement populaire, les journaux donnent une indication. Voici, d'un côté, le peuple qui a combattu héroïquement puis s'est retiré dans ses ateliers sans rien demander, et de l'autre côté une foule de bourgeois qui se précipite au butin sans avoir rien fait. Belle antithèse littéraire, modulable selon les positions politiques de chaque journal, mais vague. Il semble évident qu'en leur grande majorité les aspirants budgétivores appartiennent à des classes susceptibles d'occuper des postes enviés. Mais ceux-ci vont des plus minces aux plus élevés, et le flot des solliciteurs apporte indifféremment d'innombrables besogneux et quelques ambitieux. Restons aussi vagues que les contemporains : les classes moyennes doivent fournir les gros contingents. L'important est là, dans l'apparition d'un phénomène de société. En lui-même, ce phénomène n'est pas nouveau et depuis longtemps suivait régulièrement les révolutions : mais c'étaient des révolutions de palais. Il restait circonscrit dans les cours, dans les cercles d'initiés gravitant autour du maître. Ou bien, comme dans les années 1789-1800, il dépendait de raisons idéologiques et ne concernait que des partisans déclarés, en petit nombre, relativement. Il ne déplaçait pas des foules d'anonymes. En 1830 il se peut que le souvenir, pas trop lointain et transmis dans les familles, de l'année 1815 et de ses brusques retournements de situation ait agi. La leçon n'aurait pas été oubliée, qui dit qu'il y a un moment favorable et qu'il faut savoir le saisir. Surtout, la Restauration avait placé ses hommes partout et il en était résulté quelques conséquences : des ressentiments sans nombre et l'idée que les autorités civiles et l'Eglise dispensaient faveurs et profits aux seuls bien-pensants, et que la Congrégation brimait les mérites véritables et bloquait méchamment les carrières. Juillet libère l'espoir, fait luire l'aube de la revanche, attire vers les puissants du jour une masse de frustrés, de « m'ont-fait-tort, c'est-bien-mon-tour », au patriotisme sincère ou hypocrite, mais jusque-là caché. Leur ruée scandalise pour des raisons morales et sociales. Car c'est bien le caractère massif de la curée que la presse fustige. Et surtout la curée paraît scandaleuse parce qu'elle survient au lendemain d'une révolution dont on célèbre la pureté exemplaire, une révolution « glorieuse » accomplie par un peuple unanime dévoué gratuitement au service de la liberté. Ces gens n'y voient que la liberté de se servir, et que n'importe qui prétend n'importe quoi !

51 Cf. Louis Trénard, *Salvandy en son temps*, (Lille : Université de Lille 1968), p. 221 : Salvandy évalue à 70000 le nombre de demandes apostillées par La Fayette pendant les journées ou semaines de la curée post-révolutionnaire.

52 Cf. L. Blanc, *Histoire de dix ans*, éd. 1844, t. I, p. 451.

Ce bond immédiat vers les proies espérées, cette utilisation bourgeoisement cynique de la révolution passe les bornes admises et convenables.

Les mêmes journaux qui s'indignent réclament aussi une vaste épuration de la fonction publique. Ce qui se comprend : le problème est différent, encore que l'on puisse s'interroger : est-ce que cette bruyante dénonciation de la « curée » ne sert pas aussi, par un grand affichage de moralité, à voiler le phénomène autrement important d'une vaste appropriation de l'Etat par les nouvelles élites libérales ? On fustige une masse d'ignobles quémandeurs en même temps que l'on satisfait des hommes de vrai mérite, justement sélectionnés et récompensés. C'est un double bénéfice, moral et pratique. Certes le nouveau régime risquait d'être trahi par une administration peuplée de créatures de l'ancien. Il importait de nommer, d'imposer à la tête des grands corps de l'Etat des hommes nouveaux ; c'était le problème de l'orientation, de la direction politique du pays. Il fallait le traiter au plus vite et au plus haut et ce fut réalisé : les journaux sont remplis de listes qui énumèrent les promus et les exclus. Même si la lutte pour les places peut ressembler à une curée, cette sévère épuration obéit à certaines règles, s'exerce dans un cadre fixé : seuls les militaires peuvent remplacer des militaires ou des hommes de loi les magistrats, etc. Il est cependant un cas significatif que des journaux, bien au courant, font ressortir : des publicistes sont brusquement appelés à des postes officiels.<sup>53</sup> Il est clair que leurs opinions sont leur principal mérite ou leur seul titre à les occuper, et leur cas éclaire bien le processus en cours : triompher définitivement de l'esprit ancien, faire régner un esprit nouveau aux postes de responsabilités.

Entre tous les grands corps, l'un va voir changer profondément sa situation : l'Université. Les changements qui s'y produisent font voir un effet direct de la révolution de Juillet, à la fois immédiat et durable, intellectuel et social. Aussitôt mis en place, le premier gouvernement de Guizot procède à une sévère épuration dans le personnel dirigeant et en particulier au Conseil Royal : cléricaux et légitimistes le quittent tandis qu'y entrent des libéraux comme P. F. Dubois ; puis seront entreprises des réformes de fond dans les enseignements primaire et secondaire en même temps que seront mises en chantier des éditions de textes historiques. Toutes ces mesures disent la volonté d'insuffler une vie nouvelle à l'organisation universitaire et appliquent au monde enseignant les procédés qui régissent la grande transformation politique du pays. Le but, changer l'esprit, se confond avec le moyen, changer

---

53 Cf. le *Mercure du XIXe siècle*, année 1830, pp. 338-340, un article sur l'homme de lettres depuis la révolution du 29 juillet ; p. 340 un autre article, (« L'homme noir à l'arsenal »), évoque le cas de Nodier à l'arsenal et les menées de Saint-Martin. Dans la *Revue de Paris* (année 1830, t. 17) où L. Véron écrit un article, « De la nécessité d'appeler les gens de lettres aux affaires », fondé sur l'idée que là où l'opinion domine, l'intelligence est la seule auxiliaire possible.

les hommes. Car les libéraux, en prenant possession de l'université, la libèrent, mais pour l'occuper. Et de fait on retrouve ici ce qu'on observe partout : éliminations, intrigues, ruée sur les places... Une lettre de Michelet à Quinet atteste candidement l'importance du processus en cours : « Il faut venir sur le champ, mon ami, tout s'organise. Les places vont être enlevées rapidement. La vôtre se trouvera sans peine, si vous arrivez à temps. Vos amis sont au pouvoir, Guizot à l'intérieur et, à l'Instruction, ou Villemain, ou Vatimesnil, ou Cousin. Hâtez-vous donc. Voilà le seul conseil que je croie devoir vous donner maintenant ». <sup>54</sup> Lui-même, par sa brusque promotion, fournit un bon exemple de la logique qui révolutionne tous les appareils d'Etat. Des hommes qui théoriquement au moins étaient opposants ou suspectés de l'être et considérés comme dangereux accèdent au pouvoir, entraînent de jeunes gens à leur suite, et font la loi tandis que leurs adversaires sont chassés et réduits à l'opposition. Quels furent les résultats de ce grand basculement ?

La Restauration avait trouvé commode de maintenir l'université impériale, mais surveillée, contrôlée, dominée par le clergé ; l'esprit du régime lui était contraire et les ultras l'attaquent avec fureur. Brusquement le combat change d'âme. Si Mgr. Frayssinous peut nous figurer le grand homme de la politique universitaire sous la Restauration, c'est Victor Cousin qui va tenir le rôle après 1830. C'est-à-dire que désormais l'indépendance universitaire sera défendue de l'intérieur et que l'Université sera réorganisée sous l'impulsion administrative, et réorientée selon les directives idéologiques, du régime. L'action est d'autant plus fermement menée que de grands universitaires font partie des plus hauts cercles gouvernementaux de ce régime qu'on a pu qualifier de « monarchie des professeurs », ils représentent, ils sont sa justification idéologique. Entre tous, V. Cousin exercera une influence déterminante sur les enseignements supérieur et secondaire par les positions qu'il occupera, les fonctions qu'il remplira, par sa constante ambition de chef d'école soucieux de répandre et d'imposer sa doctrine. Il y réussit supérieurement. Or l'éclectisme, ou le spiritualisme cousinien, s'il revendique clairement le primat de la philosophie sur la religion et s'il est détesté et combattu par l'Eglise catholique, n'en demeure pas moins enclin au compromis. Cousin lui-même révisé, corrige ses œuvres dans un sens de plus en plus conforme aux impératifs cléricaux et, sur le terrain, sait

---

54 Lettre du 10 août 1830, citée par Paul Viallaneix, *La voie royale*, Paris : Librairie Delagrave, 1959, p. 241. Quinet ne montra pas la même habileté que son ami, tandis que Michelet devient chef de la section historique des Archives. Cf. Sainte-Beuve dans *Mes poisons* (Coll. Romantique, n° 16, Corti, 1988) : Michelet « sous la Restauration, pendant que ses jeunes contemporains faisaient bravement de l'opposition, lui il était couvé et mis au monde par Mme de Gontant qui le fit arriver à être professeur de *Mademoiselle* ; de là il passa à la *Princesse Marie*, et de la Princesse Marie à la République. Ce sont là ses phases... ». Il y a en tout cas une constante dans la vie de Michelet : l'antipathie qu'il inspire à Sainte-Beuve.

préconiser les accommodements nécessaires. Ce comportement correspond à peu près à la politique des gouvernants orléanistes. D'une part le régime avait, en ses débuts, réagi très « bourgeoisement » à l'emprise de l'Eglise sur la monarchie restaurée, et l'avait manifesté brutalement ; d'autre part un certain retour bourgeois à la religion (vers 1835) et les nécessités politiciennes l'obligeaient au ménagement. A cet égard encore l'évolution de V. Cousin est très représentative. Dans la grande querelle des années 1840 sur la liberté de l'enseignement ses prises de position diront le « juste milieu ». Suivre habilement cette ligne médiane qui permit la remarquable réussite individuelle de l'homme, permit aussi par la force de l'emprise universitaire d'assurer à la doctrine une influence telle que la philosophie française en fut dominée de Garnier à Caro et que la jeunesse scolarisée en reçut la marque : constitution d'un fond commun d'idées, de modes de pensée (à accepter ou à refuser). Ce spiritualisme académique, bien accueilli dans le monde universitaire<sup>55</sup>, diffusé dans la société éduquée, caractériserait la monarchie de Juillet comme une idéologie dominante en ce que tout un appareil d'Etat s'en fait le propagateur. Mais la vulgarisation de ce spiritualisme officiel ne fut pas tant assurée par la contrainte que par la facilité. Il correspondait bien à la société bourgeoise qui l'adopte.

Il répond en effet, par son aspect conservateur, aux nouvelles données sociales ; mais il répond aussi, par son substrat philosophique, aux attentes intellectuelles, en tant qu'il exprime, sous sa forme française, la grande réaction du siècle contre la philosophie « sensualiste » du XVIIIe siècle. Cousin, né en 1792, est l'aîné immédiat de la génération dite romantique qu'on a pu justement caractériser par le spiritualisme en littérature. Il est le maître (alors) adulé de Quinet, de Michelet ; plus tard, tout au long de sa vie, discuté ou encensé, il restera une autorité, une référence capitale. Autour de 1830, en ces années où le romantisme remplit l'espace littéraire, et où lui-même passe des triomphes en Sorbonne aux honneurs des palais royaux, on peut encore le juger en accord profond avec le mouvement du siècle. Et les oppositions notables d'un Armand Marrast ou d'un Pierre Leroux qui attaquent son évolution conservatrice et dénoncent les reniements de l'ancien carbonaro, que signifient-elles si ce n'est qu'ils s'insurgent contre l'histoire qui se fait et qui vient de transformer les espoirs d'antan en réalités décevantes ? Et comme le seul grand système

55 Cf. la remarque de Ch. de Rémusat dans ses *Mémoires de ma vie*, 5 vol., Paris : Plon, 1958-1967, vol. IV, p. 56 : « ... s'il fallait désigner le corps de fonctionnaires qui a été en tout temps le plus orléaniste, il faudrait sans hésitation désigner le corps enseignant ». En sens contraire, cf. Antoine-Augustin Cournot, *Souvenirs*, Paris : Hachette, 1913, p. 200, pour qui le gouvernement de Louis-Philippe, en partie formé de professeurs, a fait beaucoup pour eux, mais sans y gagner de reconnaissance. C'est peut-être que Rémusat considère plutôt l'enseignement supérieur, et que Cournot, inspecteur général, juge surtout d'après l'enseignement secondaire.

philosophique qui s'édifie alors, le positivisme d'Auguste Comte, est encore méconnu, Cousin s'impose. Et en décevant quelques intellectuels il satisfait les hommes politiques du régime qui s'installe. Voilà désormais l'important : il a conquis sa part du pouvoir, la révolution de Juillet lui a permis d'exercer, pour longtemps, une influence déterminante sur l'université.

Ayant ainsi tenté de définir quelques-uns des effets historiques de la révolution de Juillet dans les domaines politique, social et institutionnel, je rechercherai maintenant quels en furent être les effets intellectuels.

Au départ, un fait : c'est bien un changement considérable que l'on constate. Les années avant et après 1830 diffèrent par l'atmosphère morale, par les débats, par les forces intellectuelles et les formes littéraires qui paraissent ou disparaissent. Mais de même que – on l'a vu – la société française n'a guère changé entre 1829 et 1831 et que, pourtant, le paysage social s'est transformé, de même la population intellectuelle, celle qui écrit et publie, demeure à peu près semblable. Le changement consiste d'abord en ceci qu'elle se trouve autrement disposée et comme reclassée par l'événement qui l'a frappée à la façon d'une révélation. L'histoire a modifié la géographie du paysage politico-intellectuel français. Les hommes se placent en fonction de l'événement et ils composent alors un nouveau moment ou un nouveau tableau de la vie des esprits. Mais ce serait poser un faux problème que de s'interroger sur la part que joue la révolution dans ce changement à vue : la révolution n'agit pas pour une part, elle modifie le jeu. Qu'elle ait été un facteur de variation est évident : si, par une hypothèse arbitraire on supposait qu'elle n'a pas eu lieu, une évolution régulière, continue, même proche de celle qui s'est réalisée, n'aurait pas reçu l'impulsion, le sens et l'éclat que la rupture révolutionnaire a fait paraître. Mais pour étudier la transformation qui s'est produite, il ne suffit pas de juxtaposer simplement deux états des lieux, décrire et comparer. Ce qui importe, c'est le passage de l'un à l'autre ou, si l'on admet cette image, la transformation d'un puzzle infiniment complexe d'individus, d'idées, de formes, en un autre également complexe. Il faut donc essayer de discerner les modalités du passage, le processus du changement considéré à la fois dans son ensemble collectif et dans ses applications individuelles. La transformation s'est effectuée à divers niveaux et d'abord, en surface, par l'introduction d'une thématique nouvelle, l'événement révolutionnaire lui-même, puis plus profondément, par la modification des rapports entre représentants d'idées et forces symboliques ; enfin et surtout la révolution a ouvert des espaces de réflexions et instauré des problématiques neuves, elle a provoqué les esprits et leur a inspiré de nouvelles réactions qui les modifient eux-mêmes. Tel sera aussi, *grosso modo*, le sens de l'analyse qui suit et qui se développera du général au particulier, à partir des évidences éclatantes qui remuent l'opinion publique



pour arriver aux effets réflexifs qui agitent quelques esprits remarquables du temps, choisis pour leur audience ; enfin on essaiera de répondre en conclusion à ces questions simples : comment les transformations observées se sont-elles effectuées ? Peut-on distinguer des modes, procédés ou moyens qui, en ces circonstances exceptionnelles et déterminantes, ont assuré le changement, la marche et le renouvellement des idées ?

En principe il y a l'émotion collective et son orchestration par la presse. Le silence des uns et la volubilité des autres sont également représentatifs du choc affectif qui a frappé l'opinion tout entière. Ce grand remuement des sensibilités est fondamental.

Aussitôt faite, aussitôt célébrée ! La révolution, au second semestre de 1830, devient sujet littéraire, prétexte à productions théâtrales et poétiques. Sur les scènes parisiennes les effets varient, un subit renversement de régime pouvant se traduire en propos dramatiques, mais aussi donner lieu à des retournements comiques. Les poètes, eux, trouvent là l'occasion de se hausser au ton épique en magnifiant l'héroïsme des combattants. La non-valeur de la plupart de ces poèmes importe peu : seules leur quantité, parce qu'elle impressionne, et leur banalité, parce qu'elle est représentative, font leur intérêt. Pour inspiration, leurs thèmes principaux sont la liberté, le peuple, Paris enfin qui reçoit de l'événement un statut mythique nouveau, illustrant ainsi de façon remarquable par ses effets sur l'imaginaire social, l'importance de l'émotion collective.<sup>56</sup> Toute cette littérature est, par définition, de circonstance ; mais les circonstances sont grandes et ce sont de grands sentiments communs qui sont chantés. Deux réussites exceptionnelles émergent, dont le succès immédiat s'explique surtout par des motivations sociales : la *Parisienne* de Casimir Delavigne qui remémore et réactualise la *Marseillaise* et la *Curée* d'Auguste Barbier<sup>57</sup> qui, en un violent et beau contraste, exalte le Peuple insurgé et flétrit l'ignominie des mondains, des parasites et profiteurs qui se ruent au butin.

---

56 Cf. l'excellente étude de cette poésie dans la thèse de Pierre Citron, *La poésie de Paris dans la littérature française de Rousseau à Baudelaire*, Paris : Ed. de Minuit, 1961 (op. cit.) ; en particulier t. I, pp. 218 et sq. et t. II, pp. 7 et sq. ; P. Citron a montré l'importance exceptionnelle de 1830 dans l'histoire de la littérature consacrée à Paris. Il analyse avec une précision minutieuse les composantes thématiques et les formes poétiques de cette inspiration nouvelle que suscite la révolution de Juillet. C'est alors en effet que naît le mythe collectif de Paris capitale de la révolution, tel que le fait briller tout un jeu d'images neuves (animales : peuple-lion ; naturelles : Paris volcan, etc.) ; c'est à ce travail remarquable qu'il faut se référer sur cette question. Entre diverses novations, on peut noter en particulier le révélateur changement de sexe : Paris autrefois féminin devient alors, en littérature, surtout masculin.

57 Sur la *Curée* et autres poèmes d'Auguste Barbier (dont l'évolution rapide vers un conservatisme petit bourgeois est bien connue), cf. un article intéressant de G. Guizot, in *La Pensée*, janvier-février, 1957, pp. 47-60 : « Auguste Barbier, poète interdit. »

On retrouve métaphores et hyperboles dans cet ensemble d'œuvres poétiques, selon un mode d'expression spécifique. Les idées et les sentiments que la presse diffusait juste après les Trois jours, étaient impensables ou interdits sous la Restauration ; la Révolution les libère et les fait jaillir des cœurs et des plumes. La France était « esclave » : objet de la politique européenne ; maintenant elle est « libre » : sujet autonome et capable à nouveau d'actions prestigieuses. Les fixations imaginaires sur les idées de liberté, de peuple, de Paris disent une fierté perdue et reconquise par les armes et donnent aux Français une identité qui est, ou qui serait, une identité révolutionnaire. Et c'est là, dans la différence entre l'indicatif et le conditionnel, que réside le problème. La sincérité, l'audience de toute cette poésie étant établies<sup>58</sup>, il est bien certain que 1830 ajoute pour un certain temps son apport passionnel, particulier et remarquable, à l'ensemble fluctuant de la sensibilité nationale. Mais quelques faits sont non moins certains. D'une part, en France même, où le silence des vaincus ne signifie pas leur absence, la célébration va devenir commémorative ; or dix ans plus tard la commémoration posera problème<sup>59</sup> parce que les Trois Glorieuses auront historiquement installé au pouvoir le régime de Louis-Philippe et son idéologie anti-révolutionnaire. Le triomphalisme révolutionnaire de toute cette poésie spontanée paraîtra donc ce qu'il est : daté, « dicté en 1830 », un témoignage dépassé. D'autre part, à l'extérieur, il en ira de même ; ceux que seuls les Trois soleils de Juillet auront enthousiasmés sont des révolutionnaires européens. Or ils auront connu des lendemains le plus souvent tragiques.

C'est qu'en effet les deux mouvements affectifs contraires que l'après-Juillet provoque et déclenche, l'enthousiasme et la déception, se conditionnent l'un et l'autre. Plus les espoirs sont forts et plus leur souvenir désespère. Effets et contre-effets se mêlent et se renforcent. Alors qu'un bref moment vit s'accorder paroles et faits, de plus en plus ils vont s'opposer. Comment s'organisent dans l'actualité ces mouvements divers, voilà ce que les ouvrages de réflexion socio-politique immédiate se proposent théoriquement d'observer et de dire.

En ces années, l'actualité est fort mouvementée : émeutes (procès des ministres, sac de l'archevêché), changements de gouvernements, choléra, constantes alertes diplomatiques, morts de C. Périer, du duc de Reichstadt, arrestation de la duchesse de Berry, etc... déroulent une succession chaotique d'événements dont beaucoup paraissent susceptibles de mettre en question

---

58 On veut bien le croire pour la grande majorité de ces productions ; mais P. Citron a noté (Cf. p. 221) que la flagornerie aussi put jouer son rôle dans la célébration littéraire de Juillet.

59 M. Agulhon (op. cit.) qui s'appuie sur les *Mémoires* de Rémusat rappelle qu'en 1840 Louis-Philippe se demande s'il est prudent d'aller inaugurer la colonne commémorative de Juillet : elle était devenue un centre de rassemblement pour les républicains, un symbole de contestation ! Et dès 1833, l'anniversaire de Juillet faillit être l'occasion de manifestations (cf. Charléty, op. cit., p. 100).

la durée ou même l'existence du régime. Est-ce cela que l'on avait rêvé au lendemain des Trois jours ? On ne sait trop où l'on va, mais on sait bien que l'on n'avait pas voulu cela. A cet égard un sentiment domine, la déception d'autant plus grande que l'espoir avait été grand. Il explique le développement de ce scepticisme que l'on aime dénouer comme le mal de l'époque ; en littérature il produira « l'école du désenchantement ». Comme le traduira poétiquement Hugo, c'est le crépuscule incertain : de l'aube ou du soir ?

Politiquement cette période se définit comme une après-révolution. Pour en juger, l'opinion dispose d'une référence majeure : l'après-1789. Mais la comparaison obligatoire avec le grand modèle s'avère inopérante. Si la révolution, à l'instar de son aînée, révolutionne les esprits, à sa différence elle ne révolutionne pas le pays. Tout semble se passer comme si, l'abcès ultra vidé, l'on revenait à la Restauration. Et ce sont les nouveaux gouvernants, issus de la victoire du peuple, qui font, Guizot en tête, la théorie de cet état de choses et l'apologie du système de la quasi légitimité. Quel cynisme et quelle dérision ! Ce n'est pas un hasard si plusieurs publicistes s'amuse à composer d'imaginaires dialogues entre personnages symboliques : un légitimiste, un républicain, un orléaniste, un bonapartiste, tous chargés de dire, chacun à sa façon, quelles leçons ils tirent de l'expérience de Juillet<sup>60</sup>. Leurs propos illustrent la satisfaction des uns et la déception des autres : mais les satisfaits n'étaient pas révolutionnaires et les déçus avaient été enthousiastes de la Grande semaine. Le paradoxe peut divertir, mais il signifie cette vérité indéniable qu'au cœur des débats il y a le problème posé ou plutôt imposé par l'histoire, des régimes successifs et inconciliables que la France a traversés en moins d'un demi-siècle. Chacun l'a marquée et, s'enfonçant dans le passé, laisse sa mémoire vivace, son ensemble de croyances, d'idées, de dévouements passionnés, de partisans, de forces sociales mobilisables. Juillet vient d'ajouter encore un nouveau concurrent à la liste et surtout l'après-révolution éclaire d'une lumière crue ces nœuds de conflits en ouvrant la carrière à la compétition de ces rivalités. Car le légitimisme est devenu un parti, les républicains aspirent à le devenir et trouvent une audience nouvelle, on sait que le peuple est fondamentalement bonapartiste, et le dernier venu, l'orléanisme détient le pouvoir. Certes le problème existait avant Juillet, mais il était occulté par la lutte entre libéraux et ultras. Maintenant tous ces partis peuvent, à des titres divers, se figurer avoir leur chance : ce qu'une révolution de trois jours, au succès inattendu, a pu faire, une autre ne peut-elle le défaire ou le refaire ? Alors

---

60 Cf. par ex. Alfred Nettement, *Histoire fantastique de la révolution de Juillet*, Paris : G.-A. Dentu, 1834, pp. 88 et sq.

Cf. par ex. Antoine-François-Marius Rey-Dusseuil, *La fin du monde, histoire du temps présent et des choses à venir* (Paris : Renduel, 1830), les chapitres 2 à 7 ; le même personnage s'entretient avec divers autres personnages, de convictions politiques variées.

que le subit retour au calme du 30 Juillet fait place aux troubles des années 1831 et suivantes, l'après-révolution découvre cette évidence incontournable que les français doivent gérer une histoire compliquée, une histoire plurielle qui ordonne (en partie) leurs querelles et leurs discussions confuses et oppose leur durée aux nouveautés du temps, à un moment où le pouvoir est fragilisé. Pour autant que l'on puisse en juger par les sondages<sup>61</sup>, les débats s'organisent selon ces catégories de régimes qui s'excluent absolument et les publicistes qui s'interrogent sur l'actualité se rangent en fonction de tels critères ; ils reflètent et expriment cette incertitude collective faite de certitudes partisans multiples et de divergences léguées par l'histoire.

Pour observer la situation, cette instabilité qui semble devenir chronique, des regards étrangers – s'ils sont perçants – peuvent être les meilleurs : les *Lettres...* de Ludwig Börne<sup>62</sup>, le *De la France*<sup>63</sup> d'Heinrich Heine en témoignent excellemment. Certains Français, eux, ont parfois tendance, comme A. Dumesnil<sup>64</sup>, à souligner la permanence et à trouver que dans des institutions différentes, les hommes demeurent les mêmes ; ce qui, à gauche surtout, étonne ou indigné.

Parmi les spécialistes de l'analyse politique qui travaillent sur cette actualité dans la perspective du court terme, prenons quelques exemples de publicistes connus. On peut négliger un J. Fiévée qui publie ses *Causes et conséquences* avant la fin de 1830<sup>65</sup> : écrivant aussitôt après la révolution, il prend soin de se ranger parmi les vainqueurs, redit ses idées sur l'administration de la France, admire que la force brutale du peuple se soit muée en une force intelligente et se rallie à Louis-Philippe avec enthousiasme. A. Nettement, en 1834, recueille ses articles de la *Quotidienne* en un volume. Il confirme à cette date la pertinence

61 Cf. en particulier John S. Wood, *Sondages, 1830-1848. Romanciers français secondaires*, University of Toronto Press, 1965, pp. 26-30 et passim ; Jules Marsan, *La bataille romantique*, 2e série, Paris : Hachette 1912, passim ; et surtout Pierre Barbéris, *Balzac et le mal du siècle*, 2 vol., Paris : Gallimard 1970, qui étudie précisément longuement le problème.

62 *Lettres écrites de Paris en 1830 et 1831* par Ludwig Börne, Paris : Paulin, 1832.

63 Cf. *De la France, Französische Zustände*, Paris: éd. Aubier, 1947.

64 Cf. sur cet auteur P. Barbéris, *Balzac et le mal du siècle*, tome I, pp. 908 et sq., 1988 et sq., et tome II, p. 246, sur la publication de ses *Mœurs politiques* (seconde partie) et les réactions symptomatiques du *Figaro* et de la *Gazette littéraire* du 2 décembre 1830, « il s'est trouvé que cette peinture du temps passé semble aujourd'hui une peinture du temps qui court ». P. Barbéris souligne justement cette réaction fréquente à gauche : rien n'est changé, ce sont toujours les mêmes hommes ; réaction qui exprime la déception de ces milieux. Mais à droite on peut exprimer la même idée pour s'en réjouir. Cf. Jean-Baptiste Capefigue, *Le gouvernement de Juillet. Les partis et les hommes politiques, 1830-1835*, Paris : Dufey, 1835 ; c'est un ouvrage de ralliement écrit par un légitimiste : « Tout est revenu se classer dans sa situation habituelle : conditions, intérêts, opinions. Voilà une révolution qui ébranle tout et un an après cette commotion violente, il n'y a plus trace ».

65 *Causes et conséquences des événements du mois de juillet 1830*, par Joseph Fiévée, Paris : Mesnier, 1830 (op. cit.). Sainte-Beuve en rend compte dans le *Globe* du 31 août 1830.

de leurs leçons par sa préface : « Infamie, bévues, malheur, ridicule, c'est en quatre mots l'histoire universelle de la révolution de juillet », parce que son jugement global et sans nuance reste conforme à ses réactions immédiates. L'un après l'autre, ses articles ont distillé l'ironie sur les libéraux et l'éclatante opposition entre leurs promesses de naguère et la réalité d'aujourd'hui<sup>66</sup> ; sur les admirables effets de cette révolution qui n'a rien donné au peuple que la Restauration ne lui eût déjà donné, mais qui assure le « règne des banquiers » et les profits de l'« aristocratie marchande »<sup>67</sup> ; sur les humiliations essuyées à l'extérieur par une France censée devoir libérer et guider les nations<sup>68</sup>. Nettement persiste et signe ; il nous détaille les amères satisfactions d'un vaincu de Juillet. Au moins n'est-il pas de ceux que la révolution et ses lendemains ont déçus ; tout lui confirme la justesse de sa cause, le légitimisme. Il n'a pas changé, il ne changera pas.

Dans le camp adverse, Salvandy, le futur ministre, publie en 1832 ses *Seize mois ou la Révolution et les révolutionnaires*<sup>69</sup>, sans doute le livre le plus intéressant de cette période parce qu'il nous montre le libéralisme dans sa pleine signification anti-démocratique et dans sa double intention de libération politique et de défense sociale. Salvandy juge l'après-révolution sans complaisance : « Depuis seize mois l'esprit de désorganisation plane sur la France. Il a tout envahi... ».<sup>70</sup> Tout régime, soutient-il, a son ennemi intime qui, exagérant son principe, devient le fléau qui le perd ; la Restauration avait l'esprit contre-révolutionnaire et en est morte ; le nouveau régime a l'esprit révolutionnaire qui risque de le perdre. Salvandy semble hanté par le modèle fatal de la Grande Révolution, qui passa rapidement de la liberté à la terreur. Ainsi, déjà, en six mois, de juillet 1830 à février 1831, le peuple honnête et digne de la liberté qui fit la révolution a fait place aux émeutiers qui mirent

66 Cf. l'article du 17 janvier 1831. Il n'est guère de question où les libéraux n'aient soutenu les deux opinions contraires si l'on compare les six mois avant et les six mois après la révolution : c'est que le parti libéral a des intérêts et pas de principe.

67 Cf. article du 4 octobre 1830 : « ... le peuple ne gagnera rien à la révolution, parce que la restauration lui avait tout donné » ; cf. pp. 363 et sq., l'article du 28 novembre 1831 sur Lyon en 1793 et 1831 : « ... le joug le plus lourd pour les masses est celui d'une aristocratie marchande. Cela est assez visible aujourd'hui que le nègre occupe toutes les avenues du pouvoir ».

68 Cf. tome II, articles de l'année 1832, en particulier p. 62 et p. 279, pp. 375 et sq. : « Le Titan révolutionnaire s'est fait nain...les contrefacteurs de la république et de l'empire se sont arrêtés à une plate parodie...le torrent dévastateur...n'est plus qu'un ruisseau ».

69 Cf. Narcisse-Achille de Salvandy, *Seize mois ou la révolution et les révolutionnaires (Paris, juillet 1830 - Lyon, septembre 1831)* Paris : Ladvocat 1831 ; cet ouvrage sera suivi par *Vingt mois ou la révolution de 1830 et les révolutionnaires*, Paris : Ladvocat, 1832, où se trouve pp. 233-238 sur les deux livres la réplique de Lerminier. Cf. L. Trenard, op. cit., *Salvandy en son temps*, Lille, 1968.

70 *Op. cit.*, Introduction, p. 1.

à sac l'archevêché.<sup>71</sup> C'est que l'esprit révolutionnaire est à l'œuvre. Or un parti le suscite et l'entretient. Ce parti qu'on appelle tantôt bonapartiste, tantôt républicain, parce qu'il est composé d'éléments très divers<sup>72</sup>, mais qui vise un seul but et n'a qu'une seule pensée : le déplacement de la puissance publique ; c'est-à-dire qu'il entend assurer sa tyrannie par le moyen de ce que ses chefs appellent les « forces vives » de la nation, les forces brutales, matérielles : le peuple.<sup>73</sup> Mais sous le nom de peuple, Salvandy ne comprend que les multitudes turbulentes des villes<sup>74</sup> ; et quand il les exalte, il recherche un nivellement qui lui sera profitable<sup>75</sup> et qu'il prépare en attaquant la propriété<sup>76</sup>. Sa doctrine anti-sociale est subversive à l'intérieur. Quant à la politique extérieure, ce parti sous prétexte de la gloire de la France affirme vouloir ressaisir nos frontières naturelles: il rêve en fait de ressaisir la France<sup>77</sup>. Mais, seules, les classes riches et éclairées<sup>78</sup> et des doctrines conservatrices peuvent assurer la liberté véritable et l'ordre grâce à une monarchie représentative.<sup>79</sup> Aujourd'hui il paraît clairement qu'un travail de désorganisation est en cours dans les esprits ; l'action d'une littérature immorale et corruptrice<sup>80</sup> et un désordre général se développent : ne voilà-t-il pas qu'on ose réhabiliter la Terreur et « le triangle d'acier » de la guillotine et qu'un Cabet ressuscite jusqu'au langage de 93<sup>81</sup> ! Certes, le régime a remporté quelques victoires et a montré sa capacité de répression<sup>82</sup>. Il est cependant des signes inquiétants (attaques contre la pairie, ce dernier rempart de l'ordre<sup>83</sup>) qui montrent que le régime ne s'appuie pas

71 *Op. cit.*, p. 65 et p. 168.

72 *Op. cit.*, p. 280.

73 *Ibidem* et p. 217.

74 *Op. cit.*, pp. 348, 350, 359.

75 *Op. cit.*, p. 305 (le 8e chapitre du livre III est intitulé : « Passion du parti, le nivellement et pourquoi »).

76 *Op. cit.*, pp. 320 et sq. ; pp. 416 et sq. Cf. aussi cette formule p. 68, « gouverner contre la propriété ne se fait qu'avec les échafauds pour appui ».

77 *Op. cit.*, p. 344.

78 *Op. cit.*, pp. 47-48.

79 *Op. cit.*, conclusion, pp. 497-499 ou p. 47, « La révolution pourrait régner du Rhin aux Pyrénées, tenir tête au monde, elle est incapable de liberté » parce que celle-ci ne peut être établie que par les classes riches, éclairées, polies et que la « révolution » ne reconnaît pas de classes élevées.

80 Longs développements sur ce sujet, chap. 6 du livre IV, pp. 406-412 : « Si la littérature était l'expression de la société, il faudrait désespérer de la France », « la muse travaille sur les obscénités, comme autrefois sur les passions » ; la littérature, comme il y a quarante ans, travaille au renversement des propriétés et des lois, « voilà toutes les colonnes de l'ordre social attaquées en même temps par elle »...

81 *Op. cit.*, pp. 422 et sq.

82 *Op. cit.*, p. 376.

83 *Op. cit.*, p. 2.

tant sur les classes élevées<sup>84</sup> que sur les classes moyennes<sup>85</sup> : celles-ci sont bien le pivot nécessaire de tout gouvernement régulier<sup>86</sup>, mais elles n'ont pas la force nécessaire qui garantit le pouvoir politique<sup>87</sup>. Or « notre système » ne représente qu'un intérêt et qu'une classe, cette classe « mitoyenne » au génie étroit et brouillon<sup>88</sup> : c'est insuffisant. Il faut réagir. On le voit : cette pensée résolument conservatrice exalte la liberté (politique) contre l'inégalité (sociale) ; elle récuse la confusion révolutionnaire du politique et du social. Mais elle la reproduit en chargeant les seules classes riches et éclairées de représenter la liberté. Le libéral Salvandy incarne son idéal dans les élites de la société, trouve sa voie dans l'orléanisme<sup>89</sup> en refusant la contre-révolution, l'empire<sup>90</sup> et surtout la République.

Sa défense de l'ordre social l'amène à critiquer les saint-simoniens coupables d'attaquer la propriété<sup>91</sup> ; ce passage de son livre lui valut une réplique (suivie de réponse<sup>92</sup>) de Lerminier qui en 1832 fait paraître ses *Lettres philosophiques à un Berlinois*. Elles nous présentent une interprétation progressiste de la révolution et un exemple notable de « l'esprit de Juillet »<sup>93</sup>. Et c'est d'ailleurs dans le domaine de l'esprit qu'elles se tiennent strictement. A lire Lerminier après Salvandy, il apparaît aussitôt que les adversaires de l'un sont les alliés de l'autre ; il y a basculement. Lerminier attaque les « stationnaires » et les écrivains qui, par quelque biais, restent attachés au passé, soit successivement, les doctrinaires, les éclectiques, La Mennais, Chateaubriand et même les saint-simoniens pour leur réforme religieuse.<sup>94</sup> Ces groupes, ces hommes

84 *Op. cit.*, p. 44.

85 *Op. cit.*, p. 44.

86 *Op. cit.*, p. 49.

87 *Op. cit.*, pp. 485-487.

88 *Op. cit.*, p. 404.

89 *Op. cit.*, p. 14 : « Témoin d'une révolution que mes vœux n'appelaient pas, mais que mon pays a proclamée » écrit-il, en déclarant que la monarchie constitutionnelle comprend tous les grands intérêts de l'ordre, de la liberté, de la patrie.

90 *Op. cit.*, p. 116. En 1814 la France n'avait aucune notion des principes d'un gouvernement libre, alors seulement le droit et la liberté reparurent ensemble et la France apprit la liberté ; cf. surtout p. 141, sur les Cent jours ; un parti n'a jamais fait que du mal à la France, celui qui naquit lors du mariage de Napoléon avec la démagogie.

91 *Op. cit.*, pp. 412-419.

92 Cf. *Vingt mois...*, pp. III et sq.

93 Cf. sur ce point le compte rendu du livre par Sainte-Beuve, dans ses *Premiers Lundis* (Pléiade I, p. 468 et sq., article du *National*, 23 décembre 1832) ; il est particulièrement significatif par son insistance sur juillet.

94 J'énumère les divers écrivains étudiés par Lerminier ; il dénonce (pp. 106 et sq., 118 et sq.) le fait que l'école doctrinaire, après avoir paru diriger les esprits sous la restauration se trouva tout à coup « stationnaire après Juillet », déconcertée mais contente. Il affirme (p. 16) la déroute de l'éclectisme

n'auraient pas compris Juillet. Corollaire et reprise triomphante de 1789, la révolution de 1830 proclame et manifeste au monde entier l'indépendance de l'esprit humain et la souveraineté de la société. Voilà ce que signifie et illustre la France par son emblème retrouvé, le drapeau tricolore.<sup>95</sup> Et c'est bien, en fin de compte, autour de l'axe de la révolution de 1789 que s'ordonnent toutes les argumentations de Lerminier. Le critère du « génie de la révolution française »<sup>96</sup> sépare et oppose le passé et l'avenir, le mal et le bien. Car il ne distingue pas, mais au contraire, unit intimement histoire et mythe, fait et valeur, réalités et symboles. Or la composition de l'ouvrage et mieux encore le détail de son texte montrent clairement un contraste entre la précision des analyses qui attaquent penseurs ou écoles de pensée, et d'autre part l'imprécision exaltante qui caractérise l'annonce des temps à venir. « L'instinct de l'avenir »<sup>97</sup>, la reprise de la rénovation européenne<sup>98</sup>, moyen et fin sont essentiellement vagues ! Lerminier n'avance ni ne dessine un système ou un projet défini, mais se contente d'affirmer sa confiance : « En vain on se débat contre l'esprit qui pousse le monde<sup>99</sup> » ; ou sa méfiance : « Le parti du passé ne souscrirait-il jamais à la marche du temps<sup>100</sup> ? » Même si, à l'occasion, il peut concéder que l'histoire ne va pas toujours dans le même sens<sup>101</sup>, il affirme son interprétation de 1830 : « La portée réelle de la révolution de 1830 est le développement philosophique de l'idée représentative »<sup>102</sup> et la France, « seule nation où l'esprit national ne mène pas à l'égoïsme »<sup>103</sup>, ne peut isoler

---

après 1830 ; il attaque vigoureusement La Mennais (pp. 249 et sq.) et l'Eglise catholique ; et de même Chateaubriand (pp. 289 et sq.) ; il vante l'artiste et déplore la faiblesse de sa pensée (pp. 312-313) et lui conseille de se reposer (p. 324). Quant aux saint-simoniens (dont il fut), cf. les pp. 209 et sq.

- 95 Cf. pp. 164-165 et l'éloge des trois couleurs : « image sacrée de notre religion politique [...]. Gloire de la patrie, indépendance nationale, émancipation européenne, liberté et puissance de l'esprit humain, voilà ce que représente pour nous le drapeau tricolore. Non, je n'oublierai jamais l'enthousiasme qui passa dans mon cœur quand je le vis reparaître ; c'était ma première joie patriotique, depuis qu'enfant j'avais pleuré sur Waterloo, à côté de ma mère ».
- 96 Cf. p. 165, pp. 293-294, « la révolution française est solidaire de toute l'histoire moderne : il faut nous absoudre ou commander le monde » ; p. 325 : « Le principe révolutionnaire qui est le principe de la France ».
- 97 Cf. p. 293 sur la « nécessité progressive qui est la vertu impulsive du monde ».
- 98 Cf. p. 169 : « Vous avez pu reconnaître dans la révolution de 1789 la fille de la philosophie moderne, dans celle de 1830 le corollaire de la première et la reprise de la rénovation européenne, voilà le fond des choses ».
- 99 Cf. p. 284.
- 100 Cf. p. 325.
- 101 Pp. 384-385 : « La pensée même de toute restauration est un non sens [...]. Cela posé, j'accorderai qu'il y a dans l'histoire des accidents qui déconcertent passagèrement la rigueur de son développement dialectique ; les peuples ont plus de sensibilité que de raisonnement ».
- 102 Cf. p. 388.
- 103 Cf. p. 393.



sa cause de celle de l'humanité – sauf à perdre sa nationalité. On pourrait tirer une double leçon intellectuelle de l'ouvrage. D'une part il enseigne que le passé, adversaire à abattre ou bouc émissaire à éliminer, est un mal éliminable ; c'est une croyance banale à l'époque. D'autre part il pense que l'avenir est à retrouver dans le passé, mais uniquement celui du XVIII<sup>e</sup> siècle : l'avenir est né en 1789. Ce retour au XVIII<sup>e</sup> siècle, aux idées des Lumières exprimées en termes nouveaux, est l'un des effets symptomatiques de l'après-révolution.

De cette après-révolution, Etienne Cabet nous présente, lui, une interprétation républicaine où se mêlent idéalisme et déception. C'est, pourrait-on dire, une interprétation à l'irréel du passé ou du présent. Voilà ce qu'auraient dû être<sup>104</sup> les conséquences de la révolution ; mais voici ce qu'elles ont été et sont... Cabet pense en effet qu'une camarilla inspirée par Talleyrand a escamoté la révolution pour lui substituer frauduleusement une quasi-restauration. Il pense aussi que cette révolution de Juillet a été déclenchée non pas tant par les ordonnances, simple cause occasionnelle<sup>105</sup>, que par toute l'histoire de France, proche ou lointaine. Cette histoire lui enseigne l'absurdité du principe du droit divin, la malfaisance des aristocrates, la bonté parfois naïve du peuple des patriotes et, surtout, l'excellence de la République et de la révolution de 1789 où il retrouve l'actualité : les montagnards-peuple, les Girondins-doctrinaires et juste milieu. Politiquement, il voit dans la république la forme de gouvernement la plus rationnelle, la plus parfaite et la plus séduisante en théorie<sup>106</sup> ; les épreuves subies par la République, guerre civile et étrangère, il considère qu'elles ne prouvent rien : l'idée de république ne se confond pas avec 1793<sup>107</sup>. L'idéal républicain de Cabet lui permet ainsi de souligner les conséquences réelles de Juillet, misère et émeutes ; et Cabet d'accuser les responsables : tous ceux qui par leurs manœuvres et leurs intrigues ont empêché la révolution de produire ses effets naturels : l'instauration d'une république qui eût mis en œuvre, à l'intérieur et au dehors, une tout autre politique. Quelle aurait dû être la bonne ligne de conduite, en particulier dans le domaine déterminant de la politique étrangère ? Plus que jamais la nation française paraît être la libératrice des nations<sup>108</sup> ; elle

---

104 Cf. Etienne Cabet, *Révolution de 1830 et situation présente (septembre 1832) expliquées et éclairées par les révolutions de 1789, 1792, 1799 et 1804 et par la Restauration*, Paris : Deville-Cavellin 1832. Cabet indique d'abord qu'il a publié une première lettre en octobre 1831 où il montrait « quelles auraient dû être les conséquences de la révolution de juillet » !

105 *Op. cit.*, pp. 91-92: pour Cabet, la cause véritable de la révolution de juillet, ce fut tout ce qui s'est passé depuis quarante ans et surtout « le souvenir de notre glorieuse révolution de 1789, le désir de reconquérir les principes de notre immortelle constitution de 1791 », et de « reconquérir » aussi l'indépendance et la liberté.

106 *Op. cit.*, p. 94; Cabet la définit ainsi, puis se demande si elle convient à la France.

107 *Ibid.*

108 *Op. cit.*, p. 100.

tient dans ses mains les destinées de l'univers : qu'elle se lève tout entière et s'enrégimente, qu'elle ne s'occupe qu'à fabriquer des armes, qu'elle se montre armée sur ses frontières ! Plus ses armées seront nombreuses et son élan rapide, plus son influence sera irrésistible et le succès certain ; aucune puissance n'est prête ; il ne s'agira d'ailleurs pas de conquérir, d'attenter à l'indépendance des autres nations, mais de se déclarer l'appui des peuples : dix révolutions populaires vont éclater<sup>109</sup>...Qu'on ne craigne pas la guerre et l'on n'aura pas la guerre ! Propagande, affranchissement ! Quelles perspectives s'ouvrent ! La Turquie et la Perse mettront peut-être cinq cent mille hommes à sa disposition ! La victoire ne peut être douteuse<sup>110</sup> .

Certes. Mais, poursuit Cabet, encore une fois on n'aurait pas eu la guerre, « la liberté régnerait sur tous les peuples, et la France, libre, tranquille, heureuse, serait la bienfaitrice de l'humanité : qu'il a fallu d'inférial génie pour tarir la source de tant de biens ! pour faire ce que l'on a fait et accumuler tant de fautes, de trahisons, de périls ! » Car le système de Louis-Philippe et de Talleyrand, le système de la Charte révisée et de la paix, signifie la conservation du principe progressif et populaire, à la révolution, à l'esprit de liberté et d'égalité ; c'est assurer la paix à tout prix, accorder aux rois toutes les concessions qu'ils voudront, en ratifiant les honteux traités de 1814 et 1815, c'est se ranger aux côtés des souverains et contre les peuples<sup>111</sup>. Et, à l'intérieur l'adoption d'un tel système a entraîné l'évolution contre-révolutionnaire du gouvernement : « Nous avons vu les amis de la restauration et de la légitimité, c'est-à-dire les ennemis de la révolution, constamment appelés au ministère et dans les fonctions publiques, tandis que les patriotes, d'abord menacés sont ensuite repoussés et proscrits<sup>112</sup> ».

Évalués à l'aune de rêves mirifiques, le régime et son gouvernement méritent évidemment une condamnation radicale. On voit le procédé discutable par logique : opposer et mettre sur le même plan l'hypothèse séduisante et le constat défavorable, l'imaginaire et le réel. En valorisant le rêve, en dévalorisant le fait, Cabet nous semble enclin à escamoter l'histoire au profit de l'utopie ; mais si, pour lui, une « Icarie » n'a pas été instituée comme il eût été normal, c'est que des méchants ont escamoté la révolution.

Et pourtant Cabet, quand il envisage des projets concrets, peut observer une remarquable mesure. Il souhaitait un congrès, seul habilité à choisir et fonder un régime pour la France ; et de fait cette idée, souvent exprimée à gauche, n'a pas été admise par Louis-Philippe et ses partisans, peu soucieux

---

109 *Op. cit.*, p. 101.

110 *Ibid.*

111 *Op. cit.*, p. 253.

112 *Op. cit.*, p. 284.

de remettre en question un pouvoir tout juste saisi. L'attitude de Cabet prouve un authentique respect de la liberté démocratique : estimant qu'un tel congrès préférerait sans doute la monarchie, il déclare qu'il l'accepterait en la souhaitant simplement populaire et républicaine<sup>113</sup>, ou représentative<sup>114</sup>. Il le répète dans sa conclusion dans laquelle il rappelle qu'au moment même où la révolution triomphait, il participait avec ses camarades à la réunion Lointier : ils se prononçaient pour la république, et lui-même jugeant cette proposition contraire à la souveraineté nationale, la combattit<sup>115</sup>.

Son livre éclaire certains traits du républicanisme d'alors, la culture du souvenir, l'idéalisme patriotique, l'orientation belliciste. Il montre quel rôle peut tenir la république dans la pièce à quatre personnages où se jouent les comédies des politiciens et le drame historique du pays. Cabet exclut absolument le légitimisme, s'oppose très nettement à Napoléon<sup>116</sup>, récuse la politique des orléanistes et rêve d'une république qui ne rééditerait pas les malheurs de la première. Ses argumentations suggéreraient qu'en théorie l'idéal républicain propose à des intellectuels une admirable machine de guerre intellectuelle pour critiquer et éliminer tout régime dynastique, personnel, à fondation ou législation purement historiques ; mais qu'en pratique les républicains doivent surtout lutter contre les souvenirs légués par l'histoire et dont ils souffrent énormément dans l'opinion. Toutefois, le désavantage d'une part doit décroître régulièrement à mesure que meurent les derniers survivants de l'époque et que les souvenirs réels disparaissent, et d'autre part, ils le partagent avec leurs concurrents, exception faite du tout neuf orléanisme. L'histoire obère ce qu'elle transmet.

Tous ces ouvrages, toutes ces lectures diverses des événements transposent sur le plan des idées courantes les réactions immédiates de l'opinion, élaborent selon une perspective courte le désordre de ses mouvements, disent les antagonismes principaux, mais aussi les taisent en partie : les aspirations bonapartistes restent sans voix, même si certains observateurs<sup>117</sup> ne cachent

113 *Op. cit.*, pp. 97-99.

114 *Op. cit.*, p. 386 ; une monarchie « représentative, populaire, républicaine », ce qui signifie concrètement que le cens électoral est injuste.

115 *Op. cit.*, p. 386.

116 *Op. cit.*, p. 86 (Napoléon a usurpé le pouvoir ; il lui fut facile de tromper le peuple sous le masque du patriotisme) ; p. 50 : (Napoléon fils ingrat de la Révolution) ; les réflexions de la page 60 d'une saveur prudhommeque (quel malheur que Napoléon n'ait pas aimé le peuple et la liberté !) dénoncent son despotisme et son ambition égoïste qui l'ont presque rendu le fléau de son pays.

117 On a déjà examiné ce problème. Cf. quelques compléments de Heinrich Heine, *op.cit.*, passim ; on sait qu'il a fortement souligné le fait. Cf. Bernard Sarrans, *Louis-Philippe et la contre-révolution de 1830*, *op. cit.*, (Paris : Thoisnier-Desplaces 1834), tome I, pp. 268-269 : aide de camp de La Fayette pendant les Trois jours, B.Sarrans raconte les tractations : « ... le parti de Napoléon II, vivant dans les masses, ne se montrait pas, faute de chefs... la république avait à peine un parti avoué : conviendrait-elle à la France ? Les départements voudraient-ils l'accepter » ? Cf. aussi dans le

pas leur force. D'autre part, on le sait, ce qui agite un pays ne se confond pas nécessairement avec les préoccupations des cercles politiques et c'est particulièrement vrai sous la monarchie de Juillet. Dans les milieux proches du pouvoir c'est uniquement la division initiale entre mouvement et résistance qui persiste en ces années et nourrit les discussions incessantes de groupes rivaux. On peut en avoir un exemple dans la polémique qui s'élève entre Bernard Sarrans et un avocat, Alphonse Pépin, que son adversaire déclare inspiré directement par les Tuileries.<sup>118</sup> L'un et l'autre déroulent dans leurs ouvrages les litanies parallèles d'arguments contraires. Pour Sarrans, tout va de mal en pis : la révolution a été trahie dans son inspiration, dans ses espoirs et ses promesses ; les premiers partisans du régime<sup>119</sup>, la presse<sup>120</sup>, le peuple ont été trompés. Une aristocratie nouvelle et sans noblesse<sup>121</sup> entoure un roi dont le régime évolue vers l'absolutisme<sup>122</sup>. Pour Pépin, tout va pour le mieux : la révolution avait une mission « essentiellement conservatrice<sup>123</sup> », son issue politique recueille l'assentiment général<sup>124</sup> et c'est plusieurs mois plus tard seulement que des esprits rêveurs<sup>125</sup>, des charlatans désireux d'enfiévrer le

---

même ouvrage, pp. 262-265, une analyse de l'attachement du peuple à Napoléon. Cf. R. Capefigue, *Le gouvernement de Juillet*, pp. 33-35 : « La multitude avait toujours souvenir de l'empereur. Dans les barricades, cette image s'offrit comme un glorieux étendard » et l'on poussa des cris de Vive l'empereur! Vive Napoléon III! mais il n'y avait pas de parti bonapartiste capable d'établir un gouvernement, « nous avons tout usé ; nous demandions d'autres émotions ; ni la République ni l'Empire ne pouvaient plus se reproduire » (l'auteur est un légitimiste rallié à Louis-Philippe).

118 Cf. B.Sarrans, op.cit., p. XXVIII. Il a publié en 1832 *La Fayette et la révolution de 1830*, 2 vol., Paris : Thoissier-Desplaces ; Alphonse Pépin a répondu en 1833 par *Deux ans de règne*, Paris : A. Mesnier ; en 1834 Sarrans présente son *Louis-Philippe et la contre-révolution de 1830*, comme une réplique à ce livre.

119 *Op. cit.*, pp. IX-XVI.

120 *Op. cit.*, p. 61 et dans le chapitre 2, en particulier pp. 69 et sq., on note la mise en parallèle instructive et bien conduite du rapport Chantelauze en 1830 et du rapport Barthe en 1832 contre les journaux de l'opposition.

121 *Op. cit.*, par ex. pp. 75 et sq., le parallèle entre la cour de Charles X et celle de Louis-Philippe : « ... une aristocratie de banquiers, d'avocats et de professeurs, aristocratie sans noblesse, ne tient-elle pas, chaque jour, à une royauté sans majesté, le même langage que la vieille aristocratie tenait aux borbons de la branche aînée ? » ; ou pp. 226-230, sur l'aristocratie bourgeoise : « ... hommes de parquet, de Sorbonne ou de bourse ».

122 Cf. op. cit., p. 2 : « Les esprits sont inquiets, l'air est chargé d'orages et les martyrs de la liberté, se levant de leur tombe, nous demandent pourquoi et pour qui ils sont morts », tandis que la monarchie du 7 août « avance vers l'absolutisme ».

123 Cf. A. Pépin, *Deux ans de règne*, p. 137.

124 Thèse constamment rappelée du début à la fin du livre, cf. par ex. p. 229 où l'on parle de l'assentiment de « la presque unanimité » des français.

125 *Ibid.* : « Ce ne fut que quelques esprits rêveurs, préoccupés de théories de perfectibilité, ont dédaigné cette transaction qu'ils appelaient illogique avec le principe de la révolution de 1830 » et ont voulu républicaniser la monarchie de Juillet.

corps social se mirent à manifester leur sympathie pour la classe malheureuse des prolétaires et à agiter leurs menaces d'une nouvelle révolution<sup>126</sup> : faudrait-il pour autant livrer la civilisation aux barbares<sup>127</sup> ? La bourgeoisie, qui se recrute dans le peuple, durera autant que les prolétaires<sup>128</sup>. Enfin la France veut la paix, au contraire des partisans de la guerre de propagande. Ainsi se développent à ce niveau l'accusation et la défense ; les thèmes débattus concernent principalement les origines du nouveau régime (qu'ont voulu les combattants de Juillet ?) et la « question sociale » (quelles classes profitent ou pâtissent de la politique suivie ?). Par cette inflexion sociale des discussions, ces prises de position antagonistes reflètent des préoccupations grandissantes. Peut-on tirer des conclusions provisoires de ces divers exemples qui, par rapport aux jugements quotidiens des journaux, présentent une perspective de quelque trois-quatre ans? D'évidence ces ouvrages nous montrent qu'un déplacement des bases de discussion s'est produit sous l'effet de la révolution. Ce déplacement s'explique par la disparition de certains thèmes politiques (pouvoir constituant du roi, ultracisme, légitimité), qui n'ont plus cours : un gros bloc idéologique est tombé, ses appuis lui ayant manqué. Mais la révolution signifie également un déplacement social. La bourgeoisie a pris le pouvoir et la question du peuple se pose autrement : il a montré sa force, il a été remercié (dans les deux sens du terme) ; honoré et craint, il ne peut plus être considéré comme auparavant. D'où de nouveaux sujets de débats sur l'aristocratie bourgeoise et les classes inférieures et sur l'éventualité d'une révolution qui éclaterait contre la nouvelle classe dominante, selon le modèle de 1789. Car, à ce niveau, un fait historique importe essentiellement par les représentations que l'on s'en fait et par la façon dont il est pris en conscience. Or la révolution de 1830 est comprise, présentée à l'opinion, exaltée souvent comme une reprise triomphale de 1789<sup>129</sup> et d'autant meilleure qu'elle en diffère. Cela signifie

---

126 *Op. cit.*, p. 260 : « Jamais on ne vit tant de sympathies, en apparence, pour la classe malheureuse des prolétaires » ; p. 262 sur les menaces prophétiques d'une nouvelle révolution où les prolétaires joueraient à l'égard de la bourgeoisie le rôle du tiers état à l'égard de la noblesse en 1789.

127 *Op. cit.*, p. 280.

128 *Op. cit.*, pp. 262-285, longue argumentation sur le problème ; cf. par ex. p. 264 : « Il y aura toujours des prolétaires, de même qu'il y aura toujours une bourgeoisie ».

129 Les deux derniers livres étudiés, de Sarrans et de Pépin, le montrent bien. Pour Sarrans « ce vertige de 1793 », un « effroi créé par de ridicules fantômes » (tome I, pp. XIII-XVI) expliquent que par peur de l'anarchie la France se résigne à tout hasard et se livre à qui veut l'asservir ; les « excès d'une autre époque » frappent encore et troublent les esprits. C'est déplorable pour Pépin aussi, mais à raison et non à tort, les souvenirs de la grande révolution commandent bien des attitudes : 1830 n'est pas, ne doit pas être un nouveau 1789, et ceux qui, tels les « absurdes parodistes qui jouaient en 1830 (dans les clubs) à la Convention et au Comité de salut public » (*op. cit.*, p. 169), prétendaient s'en inspirer sont ridicules ou odieux (cf. p. 342 contre un parti « qui voulait la guerre de propagande comme il y a quarante ans). Ainsi donc les deux antagonistes se rejoignent dans le

tout un passé refoulé et réassumé tant par le nouveau régime que par l'opinion. Ce passé révolutionnaire était l'objet de censure et interprété en fonction de 1815 et de la défaite finale qui avait sanctionné son échec. Il est maintenant réintégré, glorifié comme objet de la fierté nationale. La vision populaire (1830 revanche de Waterloo) témoigne d'un long ressentiment, d'un long désir de réparation et de vengeance, et d'un certain complexe d'infériorité nationale (défaite militaire, régime imposé par l'étranger). Brusquement après Juillet, un net complexe de supériorité se manifeste : l'idée de la France libératrice et guide des peuples trouve une expression et une diffusion immédiates. Ce thème est abondamment développé alors qu'il est rien moins que démenti par l'actualité, par la réalité d'une politique prudente et très peu « libératrice ». Les disparitions et apparitions de thèmes s'organisent et s'encadrent dans un nouveau dispositif. La structure socio-intellectuelle du débat entre ultras et libéraux s'est désagrégée puisque l'ultracisme semble anéanti. Du coup le libéralisme change de front : d'anti-ultra, il devient anti-démocrate. Certes il était déjà ce qu'il devient après Juillet, mais le surgissement d'adversaires très différents l'engage dans une autre direction de pensée et l'oblige à une réadaptation rapide. Hommes et idées demeurent, et c'est le fond ; mais la forme change parce que la situation l'exige. Et d'ailleurs ce travail de réadaptation des idées, de réactualisation des doctrines ne concerne pas le seul libéralisme. C'est un reconditionnement général qui s'opère sous l'effet de la révolution, de la nécessité historique.

Cependant l'après-révolution ne réorganise pas seulement de l'ancien, elle apporte du neuf parce que les Trois Glorieuses, en suscitant de grandes espérances, provoquèrent aspirations et idées. Les troubles sociaux trouveront après les actes (grèves, etc.) et les discours (associations populaires) des expressions écrites. A ce point de vue aussi elle est révélatrice. Le fait que les vainqueurs s'obstinent à dissocier le politique dont ils profitent et le social qu'ils affirment vouloir ignorer, déclenche la réaction contraire : l'union du politique et du social ; c'est un thème dont les partis d'opposition (républicains mais aussi légitimistes à leur façon) vont se saisir pour leur propagande. L'après-révolution ouvre donc un champ nouveau de réflexion : l'actualité, l'urgence nécessite que l'on s'occupe de ces problèmes. Comment va-t-on procéder ? D'une part, comme toute société, la société bourgeoise cherche et veut l'ordre. La bourgeoisie l'attend et bientôt l'exige de ce régime inattendu que la révolution lui a donné. Elle l'aura. Dès le gouvernement de Casimir Périer, la répression s'affiche et se fait brutale ; et dix ans plus tard, insurrections, complots, attentats auront pris fin. Alors le travail est accompli, l'ordre bourgeois règne. D'autre part et surtout, ce triomphe bourgeois s'accompagne

---

choix de la référence majeure, quitte à diverger dans l'usage qu'ils en font pour expliquer le présent.

d'un développement capitaliste qui s'effectue au prix d'intenses souffrances sociales. D'où la formation d'un public propre à s'enthousiasmer pour un contre-discours anti-bourgeois, pour des idéologies de combat contre la concurrence, les « monopoles », les exploiters du peuple. L'après-révolution signifie cette prise de conscience qu'un malaise social spécifique est inhérent à une société où la place et l'importance de l'industrie s'accroissent. L'antique lutte des pauvres contre les riches prend un visage nouveau, moderne en fonction du développement convexe des usines et du prolétariat. Au lendemain de 1830, la fragilité du pouvoir favorise brusquement la fermentation d'idées et la formation de doctrines que les publicistes bourgeois qualifient aisément d'anti-sociales parce qu'elles menacent l'ordre établi. Mais celui-ci cache en fait un croissant désordre d'adaptation au progrès, lequel précisément lèse la classe ouvrière en formation. Et seule l'assurance, feinte ou fondée, que le progrès réel dépend de ces souffrances provisoires peut servir à justifier la situation ; à cet égard, les intellectuels de l'époque multiplieront les déclarations optimistes et passionnées. Mais d'abord, de même que le problème politique, le problème social et plus précisément les problèmes nouveaux des ouvriers ne peuvent être abordés et conçus qu'en fonction du passé. C'est vrai chez les ouvriers eux-mêmes<sup>130</sup>, c'est également vrai chez les intellectuels. Or le hasard fait qu'au moment où ces questions se posent de façon aiguë, pressante, le mouvement saint-simonien, c'est-à-dire le mouvement de pensée le plus original précisément centré sur le développement de l'industrialisme, prend fin dans les zizanies, et que le groupe le plus riche de talents et d'intelligence sombre dans le ridicule. Il y a simultanément de cet échec monumental et de ce surgissement de questions urgentes. Ce ne sera pas le groupe saint-simonien qui sera présent, comme tel, même si d'anciens saint-simoniens prendront une part importante aux discussions relatives à ces problèmes.

Ainsi donc, en cette période d'extraordinaire bouillonnement intellectuel, vont s'effectuer les premières démarches qui engageront les esprits dans différentes directions. On les considérera brièvement selon les partis politiques d'opposition qui se trouvent confrontés à ces difficultés.

Comment peuvent s'organiser, ou plutôt se réorganiser forces et idées

---

130 Cf. sur l'évolution particulière de la pensée et du langage ouvriers dans la première moitié du XIXe siècle, William H. Sewell, *Gens de métier et révolutions. Le langage du travail de l'Ancien Régime en 1848*, Paris : Aubier, 1983. W. H. Sewell analyse et expose les phénomènes de persistance et de changement dans la mentalité, le langage et les doctrines du monde ouvrier à l'époque. Cf. son chapitre 8 (pp. 265 et sq.) sur la révolution de juillet et l'émergence de la conscience de classe : il montre qu'à l'idiome corporatif transmis par l'Ancien Régime est alors substituée (p. 272) la rhétorique venue de 1789, adoption théoriquement paradoxale puisque ce langage révolutionnaire interdisait au nom de la liberté les « coalitions » particulières ; mais ce langage entérinait la légitimité de l'action des ouvriers sur la scène publique en qualité de peuple souverain. Après quoi des formes nouvelles de pensée (association, socialisme) se développent.

politiques ? Comment antagonismes et clivages se dessinent-ils en ces années post-révolutionnaires ? Evidemment en fonction de la conjoncture : le passé fournit ses réponses anciennes et le présent pose des questions nouvelles. C'est-à-dire que les passions, les idéaux capables à la fois de mobiliser l'opinion publique et d'inspirer intellectuellement des écrivains, se disposent selon le critère des régimes traversés par la France, et puis que la révolution découvre et fait découvrir des problèmes inédits ou latents.

Au pouvoir, il y a l'orléanisme. Les doctrinaires donnent au libéralisme victorieux un style de gouvernement que Guizot incarne au mieux. Auparavant, les idées libérales demandaient quelque courage et maintenant, elles sont devenues des idées profitables ; elles s'introduisent naturellement aux cercles privilégiés, politiques et académiques. Le régime lui-même ne fera jamais naître de vrai dévouement, profond et populaire, mais il suscite des attachements sincères dans les classes supérieures, dans les milieux d'affaire comme dans la bourgeoisie éclairée. Littérairement, il conviendra particulièrement à des esprits distingués (du type Rémusat), aux fausses audaces d'un Casimir Delavigne, au vrai « bon sens » d'un Ponsard. Cependant, en adoptant la position de « juste milieu », à la fois anti-absolutiste et anti-démocratique, il peut plaire aux classes moyennes par le refus des extrêmes, mais aussi ce choix de la mesure, de la médiocrité (dorée), fera que le centre idéologique deviendra un vide intellectuel. Tocqueville illustrera cette évolution désastreuse dans ses *Souvenirs*, lorsqu'il évoquera les séances de la chambre où de grands parlementaires, *bombinantes in vacuo*, péroraient supérieurement dans l'ennui général... De ce fait, la monarchie de Juillet s'avérera très inapte à exciter chez les intellectuels<sup>131</sup> des mouvements idéologiques comparables à ceux qui

---

131 Pour exemple de cet échec, on pourrait prendre la courte histoire de la *Revue du progrès social* (1834), dirigée par Jules Lechevalier, ex-saint-simonien et ex-fouriériste et qui dura un an (12 numéros mensuels). La revue semble avoir été aidée par le ministre Guizot (cf. I, p. 703) ; elle se recommande de Ballanche, Hugo, Lamartine (dont elle publie des lettres très favorables). Son orientation idéologique est un peu floue mais les choix politiques nets. La revue soutient le régime, mais du point de vue du « parti social » que symbolisaient alors la pensée et l'action de Lamartine. C'est à dire qu'elle défend la royauté nouvelle (cf. p. 7 : approuve la transaction de 1830, affirmation qui étonnera « bien des gens qui se croient progressifs » et indignera « bien des natures sublimes qui ne peuvent penser qu'on s'accommode d'un roi bourgeois » etc. ; on a parlé de « déception », depuis « 1789 voilà bien des fois qu'on est déçu » etc.) ; la « propriété héréditaire et transmissible » (cf. juin I, p. 579 et janvier I, p. 677) ; la famille et le christianisme (cf. juin I, pp. 573 et sq. : « La propriété, la morale et la religion chrétienne, loin d'être mises en discussion dans la question sociale, sont autant de point cardinaux sur lesquels nous devons nous appuyer », la propriété est un « droit sacré de l'individu et de la famille », « le christianisme est la religion naturelle d'un état social où les intérêts sont en opposition et dont la plaie est l'égoïsme » etc.). La question politique ayant été réglée par la révolution de Juillet, il faut travailler à la « réédification sociale », qui « doit expier la propagande révolutionnaire, et accomplir ce qu'elle n'a pu réaliser : l'alliance universelle des nations, l'échange libre des idées et des produits, la substitution du droit public des sociétés laborieuses au droit public des sociétés militaires » (ibidem juin). Il apparaît que



s'élèveront contre elle ; car son obstination à se cantonner dans le souci du seul présent et de sa conservation, à récuser toute réforme et toute idée d'un avenir différent, la rendra très apte à provoquer des oppositions passionnées.

Son premier adversaire, le légitimisme, est le vaincu d'hier, systématiquement dénoncé et combattu. Il est redevenu un parti, et comme tel il entame alors sa lente décadence. Il l'assure d'abord par des divisions bien affichées au sommet<sup>132</sup>, dans ses journaux<sup>133</sup>, dans ses doctrines<sup>134</sup>. Son passif

---

l'appellation « social » récupère des intentions que l'on qualifie de « socialistes » et au profit de la satisfaction de l'individu (cf. *ibid.* pour la liberté et « la satisfaction des intérêts et le bonheur de l'individu. Le principe du sacrifice appartient à l'ordre religieux : l'intérêt est le principe de l'ordre civil ») et de la bourgeoisie (cf. janvier I.28 : la révolution de Juillet ne fait pas le commencement d'une ère sociale, mais la fin de la lutte entre deux aristocraties ; et cf. juillet II, pp. 1 et sq. : elle « n'a pas été une bataille populaire, c'était seulement la lutte définitive de la bourgeoisie contre la suprématie nobiliaire. Alors, comme toujours, le peuple n'a été qu'un acteur secondaire »). C'est donc, désormais, la bourgeoisie qui devra commanditer et diriger la fondation de l'ordre nouveau (cf. janvier I, 29-32) et résoudre le problème social ; il faut partir de ce qui est, comme le veut le « parti social », concilier les intérêts opposés et faire en sorte que l'on réalise « l'avènement du prolétariat à la bourgeoisie, et non pas, comme on l'a dit d'abord, par une erreur bien fatale, la dépossession de la bourgeoisie et de la propriété » (juillet II, p. 10). Ainsi donc la bourgeoisie est aujourd'hui « légitime souveraine » (septembre II, p. 411), mais elle « ne se trouve pas vis-à-vis du prolétariat dans la position où la noblesse se trouvait en 1789 vis-à-vis du tiers-état, parce que la bourgeoisie et le prolétariat ont un même moyen de parvenir : l'intelligence et le travail » (*ibid.*). Cet idéal de « prévoyance » sociale (cf. janvier I, p. 2, 29) conduit à proposer des réformes progressives (cf. juin II, p. 582) sur le droit de vote : extension indéfinie à condition qu'il repose toujours sur la valeur sociale des individus et que le cens demeure « à jamais la base matérielle de notre institution politique », à récuser les dogmes légitimistes (cf. février I, pp. 121 et sq.) et républicains. C'est sur ce dernier point que la *Revue du progrès social* se fait particulièrement incisive et redouble les attaques (cf. janvier I, pp. 25 et sq. : « Dans le passé, la République, en France, n'a qu'une tradition malheureuse », le parti républicain « représente une subversion sociale » ; juillet II pp. 9 et sq. : « La honte éternelle du parti républicain et ce qui livrera ses journalistes à la risée du peuple...ce sera d'avoir tenté de rendre odieuses et ridicules les vertus qui font la base du caractère bourgeois et qui sont le premier attribut de toute société fondée sur le travail. Quoi qu'il en soit de la vertu républicaine et de ses bravades militaires » etc. ; septembre II, p. 411, « si nous avons radicalement séparé notre cause de celle des républicains, c'est que leur science est fautive et leur moyen d'avènement non seulement odieux mais stérile ») ; à quoi s'ajoutent quelques remarques polémiques contre la *Revue républicaine* (cf. juillet II, p. 125, sur les apôtres de la Vertu et leurs erreurs).

La *Revue du progrès social* arrêta sa publication le 1er janvier 1835 en raison, déclare J. Lechevalier, de l'indifférence du public « à tout ce qui n'est pas destiné à servir ses passions ».

132 Cf. sur cette question Stéphane Rials, *Le légitimisme*, Paris : PUF, 1983, sur les suites des deux renoncements au trône, de Charles et du duc d'Angoulême, et les flottements qu'il y eut, à Prague et en France, entre le roi et ses représentants d'une part et les parlementaires légitimistes d'autre part ; cf. également le témoignage éclairant d'Alexandre d'Adhémar, *Du parti légitimiste et de sa crise actuelle*, Paris : G.-A. Dentu, 1843 sur les dissensions.

133 Cf. les divergences anciennes et renouvelées entre la *Gazette de France* et la *Quotidienne* ; elles ne furent pas les seules.

134 Les divergences sont de fond (à propos du rôle de la volonté nationale, de son droit originaire et du droit divin, ou historique, des capétiens) et de méthode (principalement sur la question du suffrage et de l'appel au peuple).

est terrible : erreurs des ultras, défaite sanglante de Juillet, et surtout détestation de l'Ancien Régime, sa tunique de Nessus. Socialement, il conserve des appuis dans le Clergé et dans des régions ; une fidélité chevaleresque se manifeste dans certains milieux influents par les nombreuses démissions volontaires (armée et magistrature) ; beaucoup de nobles propriétaires se retirent sur leurs terres. Ainsi le parti garde-t-il des appuis, mais perd ses forces. A l'inverse de l'orléanisme, la pensée légitimiste récuse le fait accompli, n'accompagne ni n'exalte la marche de l'histoire ; bien plutôt défendant une cause qui paraît condamnée, elle exige et cultive une foi supérieure aux vicissitudes et aux épreuves. L'ancienneté du prestige et la force de la tradition font que le légitimisme reste brillamment représenté : au Parlement où il dispose d'un des meilleurs orateurs de l'époque, Pierre-Antoine Berryer, et en littérature où deux des plus célèbres écrivains l'illustrent. Le vieux Chateaubriand multiplie les pamphlets, le jeune Balzac se déclare en 1832 et va fonder son analyse critique de la société sur cette base doctrinale. Mais ce sont là d'isolés génies à qui, peut-être, il ne déplaît pas de s'opposer de front aux entraînements collectifs qui emportent alors tant de petits et grands intellectuels vers un avenir tout contraire au passé que le légitimisme chérit et symbolise.

Autre régime réprouvé : la république. Comme les légitimistes, les républicains représentent une cause vaincue, mais, à l'inverse des « carlistes », le parti républicain connaît alors une renaissance vigoureuse. C'est la grande nouveauté de l'après-Juillet que la rapide croissance de ses effectifs.

Avant la révolution, quelques hommes avaient maintenu la flamme, encadrés de petits groupes militants ; lors de l'insurrection, les combattants républicains s'étaient signalés par leur détermination ; après les Trois jours, le parti surgit brusquement comme une force et une mesure. Son recrutement est divers ; il a ses têtes (bourgeoises) et ses troupes (populaires), il attire parmi la jeunesse étudiante (à Polytechnique en particulier) et parmi le peuple malheureux des grandes villes (Paris et Lyon) et il est alors comme soulevé au-dessus de lui-même par l'éclosion de sociétés qui évoquent les clubs de la première Révolution et lui donnent des audiences passionnées, lesquelles, en retour, lui suscitent des adversaires bourgeois non moins décidés. En 1832, la mort du duc de Reichstadt semble affaiblir définitivement sa composante bonapartiste tandis que le ralliement de Carrel lui procure le soutien du *National*. Sa puissance insurrectionnelle, certifiée par la violence du combat livré au cloître Saint-Merry (juin 1832), fait peur... Trois ans plus tard c'est la défaite totale : le gouvernement l'emporte, des lois répressives sanctionnent l'échec des émeutes et des conspirations et le réduisent à l'impuissance.

L'histoire de cet échec importe sans doute moins que les raisons de la percée soudaine et des premiers succès. Si le maintien de l'esprit républicain dans des

familles et des milieux, et de la combativité de partisans comme autrefois la charbonnerie, a exercé ses effets, c'est ailleurs que se situe la force d'attraction et de rayonnement de l'idée républicaine. Car le républicanisme passionne. Sa force essentielle vient d'abord du souvenir de la première République, entretenu, exalté par des livres d'histoire qui ont développé dans une élite de jeunes gens une passion fanatique, un enthousiasme quasi halluciné pour les grands jours et les grands hommes de la Révolution. Des jeunes hommes qui entourent un Godefroy Cavaignac, tous ceux qui composeront en 1833-34 la *Revue républicaine* ou *Les révolutions de Paris*, font percevoir l'intensité et la valeur explosive de leur foi patriotique et leur idéal républicain : une foi d'apôtres, un idéal qui justifie tous les sacrifices. D'autre part, intellectuellement, seule l'idée républicaine possède l'insigne mérite théorique d'être radicalement contraire à toute forme monarchique personnelle, familiale du pouvoir<sup>135</sup> ; c'est la pure, l'impersonnelle vertu de la Loi qu'elle exalte. La loi libère ceux qu'elle soumet puisque le peuple n'obéit qu'à ce qu'il a voulu. Ainsi, ce qu'une révolution soudaine semble miraculeusement réaliser : le renversement et l'abolition des antiques contraintes, la disparition du maître, l'effacement des supériorités réputées de nature, voilà que la République l'institutionnalise pour en faire la règle permanente : elle peut bien paraître, suivant l'expression superbe de Michelet, « un juillet éternel », puisqu'elle éternise le moment qui la crée et qu'un peuple libéré par elle pourrait enfin devenir peuple libre – au moins en idée ou idéalement. Concrètement, il apparaît que les républicains sont aussi partagés que le sont au même moment leurs adversaires royalistes. Rivalités des hommes, querelles de doctrines... L'école « américaine » s'oppose à la conventionnelle, les groupes concurrents luttent et rêvent de s'exterminer comme s'ils réincarnaient Girondins et Montagnards.<sup>136</sup> Toutefois cette dispersion, ces dissensions entre dirigeants<sup>137</sup>, pour nuisibles et virulentes qu'elles aient été, ne suffiraient certes pas à expliquer l'échec relativement

135 Cf. sur ce point Pierre Rosanvallon, *Le sacre du citoyen*, Paris : Gallimard, 1992, pp. 263-264, sur les lendemains de 1830, et ses importantes réflexions générales sur les républicains français du XIXe siècle, p. 348 : « Chez les républicains, la démocratie n'est paradoxalement jamais pensée en elle-même : elle reste toujours référée à la négation de la monarchie, et elle s'identifie simplement à sa dénonciation. Elle est en ce sens à leurs yeux une religion plus encore qu'un régime. La force de l'opposition république-monarchie conduit ainsi à transformer complètement les termes du débat politique et de la réflexion philosophique sur la démocratie en France. Les républicains ont plus visé à instaurer un régime qui serait l'envers radical de la monarchie qu'à penser la construction démocratique de façon autonome. La politique française moderne n'a pour cette raison qu'un fondement *par défaut* ».

136 Cf. *ibid.*, p. 344, sur l'opposition entre l'école « conventionnelle » et l'école « américaine », telle que la définit la *Revue républicaine* (I, pp. 150-151) en 1834.

Le procès d'avril 1835 mettra en pleine lumière les désaccords et les querelles entre républicains ; cf. le résumé dans S. Charléty, *La monarchie de Juillet*, pp. 116 et sq.

137 Les haines purent être si fortes que Cavaignac, menacé de mort, dut rester chez lui.

rapide des républicains. L'obstacle insurmontable contre lequel ils se brisèrent, il était au cœur même de la société : en ses gouvernants qui venaient de conquérir le pouvoir au nom de la révolution et de la liberté, et entendaient s'y maintenir ; dans les classes moyennes qui pensaient avoir enfin obtenu le régime qui leur convenait ; dans l'opinion publique où régnait un très fort anti-républicanisme, conscient et organisé. Allait-on subir une seconde révolution qui réduirait à néant la belle réussite de Juillet ? L'anti-républicanisme, fondé sur des préjugés de classe et sur des jugements motivés par les souvenirs bien entretenus du sinistre passage de 89 à 93, constitue un système de refus catégorique, à la fois social et idéologique, dont l'efficacité croît à la moindre menace de désordre : c'est-à-dire que les années 1830-1834 lui sont éminemment favorables ! Dans la presse des journaux et revues l'on imprime, comme vérités allant de soi, que la république est impossible, qu'elle a contre elle et les souvenirs anciens et ses actuels partisans, que son seul nom effraie les Français. La preuve en serait que dans des milieux qui aiment la provocation, l'idée de république fonctionne encore comme un épouvantail qu'aiment agiter les jeunes bousingots par leurs provocations et dans les milieux intellectuels, les jeunes bohèmes du Petit Cénacle.<sup>138</sup> Quand un Pétrus Borel veut scandaliser l'affreux bourgeois, il écrit : « Je suis républicain comme l'entendrait un loup-cervier ; mon républicanisme, c'est de la lycanthropie ! Si je parle de république, c'est parce que ce mot me représente la plus large indépendance que puisse laisser l'association et la civilisation. Je suis républicain parce que je ne puis pas être caraïbe<sup>139</sup> ». Sans doute est-ce outrepasser le but ! Mais la formule est juste. L'anti-républicanisme est une composante majeure de la mentalité bourgeoise de l'époque. Et, sur le terrain, l'ardeur et le courage au combat des gardes nationaux témoignent de cet état d'esprit.

Un fait, pourtant, reste bien certain : la révolution de 1830 a révélé la force (cachée) de l'idéologie républicaine et ses lendemains mettent en lumière d'impressionnantes capacités de développement. A quoi cela est-il dû ? A ceci qu'il convient, à ce propos, de séparer nettement l'action du parti républicain (dans la mesure où l'on peut parler de parti) et le mouvement des idées républicaines. Un décalage se produit entre deux processus simultanés, l'un d'échec et l'autre de réussite<sup>140</sup>. Quant au parti, après le procès d'avril

138 Cf. P. Bénichou, *Le sacre de l'écrivain*, pp. 428-429.

139 *Ibid.*, p. 437.

140 A l'époque un Louis de Carné a bien vu et pressenti le phénomène de dissociation entre les hommes et les idées ; cf. la suite d'articles qu'il publie dans la *Revue des deux mondes* en 1835 ; le 15 septembre ("De la démocratie et de l'école républicaine") il écrit (pp. 658-659) : « Les républicains ont tué la république...il est certain que les républicains sont morts, il ne l'est point que la république ne puisse pas surgir un jour de leur tombe » ; la monarchie a moins à craindre les clubs que les boutiques et la défection de ses partisans : « Je suis moins touché des dangers patents de la

1835, sa faculté de nuisance se réduit à quelques complots, à des attentats, à des tentatives désespérées (Blanqui en 1839), à toutes ces manifestations de faiblesse plutôt que de force ; de plus en plus la conquête du pouvoir s'avère hors de portée et l'échec patent.

En revanche les idées républicaines ont été diffusées dans l'opinion. Une propagande s'est exercée, bien adaptée à divers milieux et en particulier à des milieux populaires, urbains, ouvriers – le cas des Sociétés populaires à Paris et, peut-être plus encore, l'exemple des insurrections de Lyon le montrent – la première est purement sociale et politique, la seconde se réfère expressément aux idées républicaines.<sup>141</sup> Or les milieux ouvriers n'étaient pas, a priori, favorables ni même bien disposés : ils se méfiaient de cet endoctrinement politique dispensé par de jeunes bourgeois instruits, les étudiants en particulier. Leur pénétration par ces idées en est d'autant plus remarquable. Mais aussi, du même coup, pour toucher le peuple ouvrier, la propagande républicaine devait prendre de nouvelles inflexions et, de purement politique, se faire sociale.

Quant à cette inflexion sociale, elle s'accorde fort bien, en théorie, avec les visées idéologiques des républicains, et en pratique, avec leurs préoccupations partisans. D'une part l'idéal républicain du peuple souverain conduit à proposer au moins l'abaissement du cens, au plus le suffrage universel<sup>142</sup>. D'autre part les masses populaires offraient, à Paris surtout, un vaste réservoir de colères et de dévouements possibles. On constate d'ailleurs, en ces années où les souvenirs réels de la première Révolution s'affaiblissent tandis que grandit la part des souvenirs mythiques, que l'intérêt croît pour les ultimes péripéties de cette grande période, pour les ultra-révolutionnaires hébertistes, pour Robespierre et l'après-Thermidor. Depuis 1828/29, Buonarroti a éveillé la sympathie pour Babeuf et ses idées ; en 1831, un passionné de Robespierre, Laponneraye, consacre à son idole un cours d'enseignement populaire et des livres<sup>143</sup>. C'est la leçon égalitaire de la Révolution qui est retenue, éclairée,

---

monarchie actuelle que de l'entraînement général des esprits et des choses » ; Carné souligne alors la « puissance, à bien dire, négative du principe républicain » et il pose le problème d'une évolution qui transformerait des théories anti-chrétiennes et anti-sociales au point de les adapter aux intérêts moraux et pacifiques de la bourgeoisie au point de leur permettre un jour en France de s'appliquer sous une forme régulière et permanente.

141 Cf. Georges Weill, *Histoire du parti républicain en France*, Paris : Alcan, 1928, p. 77 ; et surtout, in *Romantisme* (n° 28-29-1980) pp. 213-238, l'étude de Fernand Rude, "Lyon en 1830-1834. Aux origines du syndicalisme et du socialisme", qui montre bien les imbrications entre revendications sociales et orientations politiques.

142 Cf. sur cette idée l'ouvrage fondamental, déjà cité, de P. Rosanvallon, *Le sacre du citoyen*, en particulier pp. 261 et sq.

143 Cf. la publication des *Mémoires* de René Levasseur, par Achille Roche (en 1829-1831 ; Paris : Rapilly), la *Réfutation de l'histoire de France* de Laurent de l'Ardèche (Uranelt de Leuze), op.cit., deux publications qui contribuent à la défense du robespierrisme.

exaltée<sup>144</sup>. Si ce mouvement a été lancé dans les dernières années de la Restauration, il ne peut être que relancé et encouragé dans une conjoncture autrement favorable, celle de l'agitation post-révolutionnaire, celle de l'insolent triomphe des « escamoteurs » de Juillet. Cependant, même sous sa forme radicale, le républicanisme demeure essentiellement politique et fidèle à l'inspiration première de la Révolution, c'est-à-dire à la pensée des Lumières, universaliste et individualiste, et à l'idéal très peu « classiste » de l'unité du peuple et de la République une et indivisible. A cet égard la critique républicaine reste une contestation du nouveau régime au nom d'un autre régime.

Mais déjà, on l'a vu, des réflexions de fond ont commencé à ébranler ces cadres de pensée strictement politiques. Des néologismes alors introduits dans la langue, comme industrialisme (1823), paupérisme (1823), individualisme (1829) et bientôt socialisme (1831-1832) disent que l'on s'essaie à conceptualiser et résoudre les problèmes inédits qui émeuvent la société et les esprits. Les œuvres de Fourier et de Saint-Simon ont paru, qui résolvent idéalement ces problèmes, par voie d'« écart absolu » (Fourier) et finalement par l'instauration d'un « nouveau christianisme » (Saint-Simon), c'est-à-dire par des projets de refonte totale de l'organisation sociale. Saint-Simon est mort en 1825 ; Fourier continue à attendre son mécène. Leurs œuvres n'ont pas encore exercé d'influence profonde. Cependant, depuis 1828, une petite élite de jeunes gens se sont passionnément attachés à l'interprétation du saint-simonisme, et à un travail de propagande. Fourier aussi a conquis, séduit des partisans, mais plus dispersés. Beaucoup plus tard, et à juste titre, on verra dans le fouriérisme et le saint-simonisme les précurseurs du socialisme, en son stade utopique. Par définition, des précurseurs n'agissent qu'à retardement, et c'est bien ce qui se produit ; le socialisme va recevoir son nom et commencer son formidable et rapide développement, l'un des phénomènes politiques et intellectuels les plus importants du XIX<sup>e</sup> siècle - c'est pourquoi il vaut d'être examiné d'un peu haut.

---

Sur Laponneraye, in *Revue historique*, n°582, avril-juin 1992, pp. 365-378, l'article de Philippe Darriulat, "Aux origines du communisme français" ; l'article renvoie à la thèse du même auteur : *Albert Laponneraye, journaliste et militant socialiste du premier XIX<sup>e</sup> siècle*, Université de Paris X Nanterre, 1989. L'article met en valeur le fait que la lutte de Laponneraye (et de ses camarades de combat de la même génération d'« enfants du siècle ») s'inscrit dans une perspective politique ; qu'il s'agit là d'une vision purement politique qui les pousse à assimiler l'aristocratie d'ancien régime à la bourgeoisie censitaire de Louis-Philippe ; que leur combat est éthique, oppose le spirituel (l'idéal des prolétaires qui ne possèdent rien) et le matérialisme (des bourgeois riches), et vise à établir un nouveau monde où règnera la vertu. Que la question sociale soit abordée essentiellement d'un point de vue politique par Laponneraye et ses proches, cela me semble devoir être souligné, pour la théorie ; car évidemment, dans la pratique, c'est la communauté d'adversaires qui exerce ses effets.

144 Des contemporains témoignent de cette impression que la propagande républicaine se radicalisait par les évocations mytho-historiques de la 1<sup>ère</sup> République ; cf. par ex. Salavandy dans ses *Seize mois...* (pp. 422 et sq.).

On peut chercher et trouver les ancêtres des idées socialistes très loin dans le passé, mais le fait décisif est qu'elles prennent en Europe, dans la première moitié du siècle, des formes et une signification radicalement nouvelles. Désormais le socialisme accompagnera la marche de la société bourgeoise, moderne, capitaliste, et figurera comme son double accusateur et révolté, comme sa menace permanente, comme le rêve de son propre dépassement (parfois comme son implacable ennemi et parfois, tardivement, comme son vieux complice...). Sans doute est-il rare dans l'histoire des idées qu'un mouvement présente, de façon pareillement exemplaire, des rapports aussi nets avec le mouvement d'une société, une adaptation aussi remarquable à son évolution matérielle, comme si cette correspondance étroite reflétait et éclairait les conceptions mêmes que certains idéologues (marxistes) se font de l'histoire et de ses étages : infrastructure économique, société de classes, superstructure d'idées. Il n'y a là rien d'étonnant et qui ne soit nécessité par la pensée socialiste elle-même scrutant la société bourgeoise. Cependant un tel rapport, une telle action socio-économique ne s'est exercée qu'à l'échelle du siècle (et au delà), sur une durée relativement longue, au fur et à mesure que les progrès de la bourgeoisie faisaient s'accroître le prolétariat de ses usines et qu'en contrepartie les forces du socialisme grandissaient. Cependant les questions intellectuelles, celle des origines et celle des doctrines, se posent tout autrement. Et d'abord, d'une façon générale, le socialisme apparaît comme un phénomène européen ; en tant que tel, il est le produit de la civilisation judéo-chrétienne en général et d'une époque en particulier. Il peut s'inspirer de valeurs chrétiennes, mais aussi et surtout des forces contraires qu'a suscitées l'emprise de la religion sur la société, qu'elles prennent l'aspect de valeurs chrétiennes sécularisées (celle du déisme des Lumières) laïques et anticléricales ou de valeurs systématiquement anti-religieuses (matérialisme). A cette diversité des inspirations possibles correspond un foisonnement initial de doctrines : signe de vitalité et d'une exigence humaine de réaction devant les maux résultant du progrès industriel. Les inspirations, ces doctrines diverses, des hommes les incarnent, inventeurs de système, fondateurs d'écoles et de mouvements de pensée ; ils jouent un rôle primordial. Les rivalités personnelles aiguillonnent la concurrence des idées et ce siècle retentira de querelles fameuses jusqu'à ce que, graduellement, une simplification s'opère. Les luttes, idées, systèmes prennent des caractères particuliers selon les pays. Car le mouvement, s'il transcende les divisions nationales, doit toujours s'adapter à une situation économique particulière et dépend toujours des conjonctures et traditions intellectuelles diverses de chaque pays, qu'il soit le pays de Hegel, ou de Bentham, ou de la Révolution mais aussi de Cousin.

Dans cette perspective globale de la formation et de l'évolution du socialisme, l'année 1830 marque en France un moment important. La révolution de Juillet crée là brusquement les conditions d'apparition du mot et de la chose.<sup>145</sup> Comment?

Par ce qu'on pourrait appeler la question du 30 juillet. Le lendemain d'une révolution qui surprend tout le monde et dans le grand remuement d'idées qui s'ensuit, hommes politiques et journaux posent tous la question de son sens et de sa portée : cette révolution est-elle politique ou sociale ? Question cruciale née de la peur des uns et des espoirs subitement éveillés chez d'autres. Car les libéraux (en même temps qu'ils célèbrent la victoire des classes moyennes) soulignent de façon trop insistante leur refus que la révolution soit dite sociale. S'ils craignent et refusent qu'on la juge sociale et même qu'on la dise, c'est que d'autres hommes politiques ou agitateurs, la jugeaient telle et le disaient. A partir de ce moment la « question sociale » a droit de cité puisqu'elle est discutée sur la place publique. Une période d'effervescence, de fièvre idéologique, de politisation générale des esprits fait ainsi que le problème social est promu dans la sphère de la réflexion politique ; ce saut, ce changement de catégorie, est nouveau et déterminant pour le futur. Sous la Restauration le problème demeurait à l'arrière plan<sup>146</sup> ; le régime n'avait guère eu besoin de s'en préoccuper et son opposition l'ignorait : des deux côtés on n'imaginait pas que le « peuple » pût s'intéresser à des discussions purement politiques, à l'interprétation de la Charte ! Désormais l'indéniable réalité de l'insurrection populaire a démontré qu'il n'en allait et probablement n'en irait plus tout à fait de même, que le peuple s'intéressait à la politique et donc que sa situation matérielle pouvait constituer un enjeu considérable : il devenait urgent et même profitable de s'en soucier. Alors des mouvements de pensée qui restaient le fait de quelques originaux, d'espèces de gourous, isolés ou confinés dans de petits groupes d'initiés, vont pouvoir commencer à s'intégrer dans la réflexion et la vie politique nationale et à nourrir des apports de ces précurseurs les débats maintenant ouverts devant l'opinion publique. Cette promotion est un grand et décisif changement. Moins de deux ans plus tard, le mot socialisme apparaît et il se diffusera avec un succès et une rapidité extrêmes ; il concrétise, plutôt qu'une pensée (multiple, indéfinie), des intentions et des aspirations qui répondent à des réalités précises. Et d'abord à cette réalité que les soleils de Juillet mettent en pleine lumière : l'éclatante victoire politique du libéralisme et

---

145 Sur les conditions d'apparition du mot, cf. Guillaume de Bertier de Sauvigny, "Liberalism, Nationalism and Socialism. The Birth of Three Words", in *The Review of Politics*, 32, 1970, pp. 161-165.

146 Ce qui ne signifie pas qu'il n'y ait pas eu de grèves et de violences, mais simplement qu'elles ne posèrent pas un problème politique devant l'opinion et le gouvernement, cf. G. Bertier de Sauvigny, *La Restauration*, op. cit., p. 256.



le triomphe bourgeois de l'individualisme concurrentiel. A la doctrine libérale qui symbolise et justifie cette réalité sociale, le socialisme oppose et substitue une visée adverse. C'est le point de vue contraire que ce terme neuf valorise par lui-même : celui de l'ensemble social et de la primauté du collectif.

A la veille de 1830, en France, le futur socialisme pouvait trouver pour appuis deux doctrines bien constituées, les deux modèles pré-socialistes déjà évoqués, le fouriérisme et le saint-simonisme. Le premier est bien conforme à une telle inspiration générale, à la fois dans sa partie négative et critique et dans sa partie positive et constructive. Il présente en effet une critique virulente de la « civilisation<sup>147</sup> », des féodalités mercantile et industrielle, de l'esclavage imposé au peuple, du bien-être des riches fondé sur le mal-être des pauvres, etc... ; ces thèmes récurrents disent le refus, la récusation globale de la société présente. Dans sa partie constructive, c'est une utopie pure. Fourier propose une réorganisation complète, le nouvel ordre sociétaire, qui permettrait à chacun et à tous d'exprimer harmonieusement les virtualités et les passions personnelles jusqu'à maintenant opprimées et réprimées. Pas question de réformer l'homme par un nouveau système contraignant puisqu'au contraire l'association phalanstérienne libère en ordonnant et ordonne en libérant. Nul besoin alors d'une autorité dogmatique, d'un pouvoir spirituel et temporel chargé de normaliser la société : Fourier a levé le « voile d'airain<sup>148</sup> », il a découvert avec l'attraction passionnelle la vérité sur la nature humaine, il a inventé en conséquence un art combinatoire qui assure aux passions leur parfait fonctionnement dans l'unité sociale de base, le phalanstère. On voit que l'inspiration de cette pensée est déjà « socialiste » puisqu'une structure collective substitue aux problèmes actuels leur solution future, et aux maux (passés et présents) le bien (futur) de la société. Ce socialisme repose essentiellement sur l'idée d'association. Or la dénonciation alors si fréquente des méfaits de l'individualisme donnait à cette idée une force et un attrait particuliers ; le fouriérisme répondait à une aspiration, à une demande sociale et il dut une part importante de sa réussite à cet idéal associatif. D'autre part son incroyable imagination offrait aux éventuels disciples des textes bourrés d'idées et de fantasmes où les visions d'ampleur cosmique et des calculs méticuleux s'associaient en vertu d'une logique délirante et à l'allure superbe ! de quoi

---

147 On sait que le mot a une valeur négative chez Fourier, critique de la révolution de 1789 et de la société qui en est issue.

148 On sait que l'expression « voile d'airain » a été empruntée par Fourier au *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce* de Jean-Jacques Barthélémy Saint-Hilaire (Paris 1788); la théorie du voile d'airain, c'est l'agnosticisme, toujours combattu par Fourier ; le voile d'airain disparaît par la découverte de l'unité universelle et de l'attraction passionnelle, la nature est entièrement connaissable (cf. Félix Armand et René Maublanc, *Fourier*, 2 vol., Paris : Editions Sociales Internationales, 1937, tome I, p. 215 sur ce point).

les enthousiasmer et même les persuader ! Restait évidemment à traduire les projets en réalités, à lester le bon sens des élucubrations d'ailleurs promises à un bel avenir : mais en littérature et non en politique. Des disciples sérieux existaient et s'activaient.

La seconde doctrine, le saint-simonisme, n'avait cessé de se modifier. D'abord, du vivant de Saint-Simon, par suite de l'évolution de sa pensée : en 1825 (année de sa mort), elle est parvenue à son dernier avatar, le « nouveau christianisme » ; puis, après sa mort, du fait de l'action des disciples. Toutefois à travers ces changements, il demeurait une constante en théorie : enlever le pouvoir à ceux qui le détiennent par la grâce de l'histoire et des traditions, et le conférer à ceux qui font réellement vivre la société par leur travail (entrepreneurs de commerce, de la banque, de l'industrie, etc.) et par leur intelligence (savants, hommes de lettres, etc.). Quant au moyen, il s'agit plutôt d'une révolution par le haut que d'une subversion radicale ; quant à la finalité, il s'agit d'organiser la réalité sociale conformément à sa vérité, - établie par les analyses de Saint-Simon. La fameuse parabole de 1819 illustre remarquablement ce désir d'un transfert du pouvoir. Et comme les intellectuels se voient attribuer la part du lion dans la nouvelle répartition des pouvoirs (conseil sacerdotal suprême, etc.), la doctrine fournit un exemple tonique de la croissance des ambitions temporelles qui agitent alors la corporation intellectuelle. A cet égard, Saint-Simon est bien un fils des Lumières, mais c'est un fils ingrat. Car ce pouvoir donné principalement à des intellectuels signifie la mort de la liberté : utile aux époques critiques, elle devient nuisible aux époques organiques. Et justement la prise du pouvoir par les nouveaux dirigeants doit faire entrer la société dans une grande époque organique. D'où la nécessité d'une puissance souveraine et dogmatique, confondant volontiers le spirituel et le temporel, exigeant une structuration autoritaire de la société et une hiérarchisation conforme à l'inégalité des talents. A son début, le projet saint-simonien investit principalement des hommes de science du pouvoir suprême sur une société vouée au développement pacifique de ses capacités productives. Par la suite, l'ambition de Saint-Simon grandit encore et s'élargit. C'est l'humanité entière qu'il rêva de régénérer en esprit. Il affirma la supériorité du sentiment, accrût le rôle des poètes et des artistes, et sa pensée prit une forme religieuse, celle d'une pseudo-religion sans transcendance, mais authentiquement humanitaire. Alors un projet d'aspect productiviste et technocratique se mua en un message annonçant aux hommes l'Eden futur et une école de pensée devint une Eglise. C'est à peu près le stade auquel étaient arrivés les disciples à la veille de Juillet.

Le saint-simonisme peut être dit d'inspiration socialiste. D'abord par le projet d'une réfection globale de la société et, ultérieurement, par le rêve de régénérer l'humanité. Puis par son opposition décidée au libéralisme : aussi bien

à l'idéologie des libéraux qu'à leur conservatisme social, à leur négligence des souffrances qu'engendre inévitablement un système de liberté économique. L'évolution de Saint-Simon montre un souci typique et grandissant de fixer pour but aux institutions sociales « l'amélioration physique et morale de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre ; et c'est bien l'aspiration qu'en 1831 le *Globe* saint-simonien exprimera par une formule célèbre (plus tard) : enfin détruire « l'exploitation de l'homme par l'homme<sup>149</sup> ». De telles formules montrent bien dans le saint-simonisme un précurseur évident des socialismes futurs.

Mais un précurseur qui échoua. La révolution de Juillet surprit les saint-simoniens ainsi que tout le monde. Ils ne s'étaient pas engagés, comme groupe, ni dans la campagne de presse ni dans l'insurrection. Simplement ils prirent acte du fait accompli et approuvèrent le succès<sup>150</sup>. Mais c'est l'après-révolution qui devait les combler par tout ce qu'elle leur offrit : l'excitation générale des esprits, une réceptivité nouvelle de l'opinion, une atmosphère morale très propice à leur travail d'apostolat. Tout parut leur réussir. Des prédicateurs de talent, comme Barrault, enflammèrent les auditoires, l'argent afflua, ils acquirent le *Globe*... On touchait à la Terre promise. Alors aussi le destin bascula. Leurs orateurs, leurs journalistes attaquaient l'héritage, la propriété et, pire, s'attaquèrent à la morale sexuelle, au mariage. Ils scandalisèrent. S'ensuivirent querelles internes, scission, départs, crise financière. Le mouvement se réduisit à un petit groupe d'hommes vivant en communauté ; ils firent rire par leur uniforme, leur rituel, leur comportement... Le ridicule les tua et le gouvernement les enterra. En 1832, c'était la fin ; ils se dispersèrent. Ainsi se consumèrent en quelque vingt mois et comme un feu de joie, tant d'intelligence et de générosité, de dévouement et de foi. Il ne resta aux jeunes adeptes que le souvenir éblouissant et amer de leur participation à une belle aventure intellectuelle, de leur initiation à une grande espérance collective.

Fouriérisme et saint-simonisme ont en commun une caractéristique négative : ils ne sont pas des mouvements politiques. C'est d'ailleurs, et ce sera longtemps, une spécificité des socialistes de mettre en cause la forme du gouvernement et non les fondements d'une société. Saint-Simon l'avait expressément déclaré<sup>151</sup> ; Fourier, isolé, convaincu d'apporter à l'humanité une science absolument nouvelle, pensait dissiper par sa géniale découverte

---

149 Cité par S. Charléty, *La monarchie de Juillet*, p. 48 ; la formule elle-même se rencontre dès 1829 sous la plume de Buchez (cf. Jean-Baptiste Duroselle, *Les débuts du catholicisme social en France*, Paris : PUF, 1951, p. 85, note 5).

150 Cf. circulaire du 1er août 1830.

151 Cf. *L'industrie*, (*Œuvres complètes*, Paris : Dentu, XIX, 81) : « Nous attachons trop d'importance à la forme des gouvernements ; il semble que toute la politique soit concentrée là ».

les ténèbres politiques et morales<sup>152</sup>... Quant aux interprétations politiques de leurs œuvres, on peut les imaginer de façon contraire. La doctrine de Fourier est difficilement classable : idéal coopératif de vie collective et individualisme petit-bourgeois s'y mêlent inextricablement. Celle de Saint-Simon aussi : refus de la liberté et de l'égalité, dogmatisme, cléricature, hiérarchie, etc. ; ces « nouveautés » ne font-elles pas d'une prétendue révolution de la pensée et de la société une vraie réaction, masquée de modernité ? Il demeure cependant que de tels systèmes de pensée, ne serait-ce que par leur puissance d'innovation, ne pouvaient agréer à une quelconque droite, ultra, légitimiste ou simplement conservatrice, et que leur vertu contestataire devait plutôt séduire une opposition de gauche. Mais la seule opposition valable, sous la Restauration, c'était leur adversaire direct, le libéralisme, et comme, après 1830, ce même libéralisme s'avère la grande force de conservatisme politique et social, il en résulte que l'étrangeté de leurs pensées les situe hors du champ politique que définissent alors les rivalités entre partisans de régimes divers. Ils en avaient conscience et eurent raison de penser ainsi.

Même si elle ne concerne qu'une fraction de la population, la « question sociale » interroge, en théorie, toute la société ; mais, en fait, sa prise en considération dépend des structures d'accueil ou de refus que les mentalités et les préjugés idéologiques ont constituées. Déjà sous la Restauration le phénomène nouveau du « paupérisme » et de la croissante misère ouvrière avait été observé et sa cause évidente, l'industrialisation, mise en valeur. Des spécialistes de l'économie (J. B. Say, Sismondi) avaient confronté leurs thèses sur la production et la consommation ; ce sont querelles d'experts. Pour l'essentiel on sait du reste que la France d'alors se caractérise par la fracture idéologique qui la divise en deux, la France catholique et royale d'une part, la France des Lumières et des « principes de 1789 » d'autre part. Cette dualité idéologique domine d'éventuelles prises de position. Or le gouvernement royal s'appuie sur la législation révolutionnaire, sur la loi Le Chapelier en particulier : il ne peut ni ne veut intervenir<sup>153</sup>. Du côté religieux, catholique, l'Eglise néglige totalement les problèmes sociaux<sup>154</sup> ; les essais et efforts catholiques pour penser et traiter ces problèmes sont dispersés et

152 « Possesseur du livre des Destins, je viens dissiper les ténèbres politiques et morales et sur les ruines incertaines j'élève la théorie de l'harmonie universelle » (Charles Fourier, *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales*, Paris : éd. 1841, p. 285, cité par Maxime Leroy, *Histoire des idées sociales en France*, 3 vol., Paris : Gallimard 1947-1954, vol. 2, p. 250)

153 Cf. G. Bertier de Sauvigny, op.cit., pp. 254 et sq.

154 Cf. Jean-Baptiste Duroselle, *Les débuts du catholicisme social en France (1822-1870)*, op. cit., p. 8 : l'Eglise « préoccupée de sa lutte contre l'Université ou le Voltairianisme, elle néglige totalement les problèmes sociaux » ; cf. tout le début de cet ouvrage sur ces problèmes ; il fait les distinctions nécessaires Eglise/catholiques, catholiques / protestants (non étudiées).

embryonnaires, parfois, les préoccupations politiques effleurent<sup>155</sup>. On peut remarquer cependant de petits faits à valeur indicative : les premières études du préfet catholique Alban de Villeneuve-Bargemont qui seront publiées en 1834<sup>156</sup>, et les deux articles que l'abbé de La Mennais publie en 1822-1823 au *Drapeau blanc*, très significatifs de sa réflexion sociale, mais isolés dans son œuvre de l'époque. Si l'on se place dans la perspective des futurs socialismes utopiques, cela paraîtra d'autant plus instructif que l'inspiration christianisante, le vocabulaire religieux, l'invocation de Jésus-Christ, caractériseront la pensée et l'expression de nombre de penseurs socialistes jusqu'en 1848 et au-delà. Mais précisément ces conceptions religieuses seront alors laïcisées et même expressément alliées à de formelles récusations du catholicisme et à une opposition décidée à l'Eglise ; comme si elles se fortifiaient de refuser le catholicisme strict, au nom du christianisme et du message du Christ. Déjà, en 1825, le titre du dernier ouvrage de Saint-Simon, le *Nouveau Christianisme*, est représentatif de cette tendance. Cette dichotomie peut être révélatrice d'une carence et des compensations pseudo-religieuses qu'elle entraîne ; en tout cas la religiosité romantique devait offrir d'abondantes ressources littéraires.

De l'autre côté, toujours sous la Restauration, l'idéologie libérale, appuyée sur les travaux des économistes les plus célèbres et sur l'exemple anglais (« le manchestérisme »), a composé une défense quasi-insurmontable contre tout essai d'intrusion du social dans l'économie : une indifférence systématisée. Et lorsque sous Louis-Philippe les libéraux auront conquis le pouvoir, ils traduiront leur indifférence en immobilisme – sauf à ordonner des répressions qui immobiliseront alors l'opinion (et l'armée) au nom de la défense de la société. Ainsi donc, négligence d'un côté, refus de prise en considération de l'autre côté : seuls des isolés comme Fourier ou Saint-Simon imaginent et présentent leurs solutions, en dehors de toute autorité, de tout parti. Ils demeurent bien les deux grands précurseurs sur lesquels, après 1830, pourra se fonder une réflexion naissante et riche d'avenir.

Car cette question sociale dont on prend conscience au lendemain de Juillet va devenir l'un des problèmes majeurs du siècle. Rapidement, des doctrines diverses mais proches par l'idéal qui les anime vont paraître et s'épanouir. Or cet idéalisme nouveau prend forme au moment où la société européenne entame le travail de sa propre métamorphose ; et où un monde nouveau naîtra de l'industriel. Parallèlement les effets sociaux de cette transformation vont

---

155 On a vu que la presse ultra aimait souligner la dureté des hommes d'argent, l'indifférence des patrons libéraux à l'égard de leurs ouvriers. On peut par ailleurs remarquer, sans jugement, que les premières œuvres religieuses fondées pour des ouvriers furent patronnées par la Congrégation (cf. J. B. Duroselle, op.cit., p. 29 et sq.).

156 Cf. sur les travaux de Villeneuve-Bargemont et le progrès de sa pensée en ces années 1829-1834 l'étude de J. B. Duroselle, op.cit., pp. 61 et sq.

sans cesse croître et enlaidir la société urbaine qui se développe. Alors, aussi, les deux grandes forces idéologiques qui se partageaient les esprits sous la Restauration révéleront leur inégale aptitude à lutter sur le terrain du paupérisme et de la misère du prolétariat. Chacune se conforme à son passé, à ses principes. Il apparaît que, du côté catholique, les doctrines reprennent la voie de leur tradition : elles seront enclines à la réaffirmation de la charité tandis que, du côté laïque, les systèmes tendront à la revendication politique de justice sociale. Ce qui leur confère un avantage certain dans le discours public et dans la théorie. Et comme les premières seront nécessairement solidaires de l'histoire du catholicisme au XIXe siècle, c'est-à-dire du conservatisme réactionnaire soutenu par la papauté et adapté à ses assises sociales, elles seront limitées dans leur expression théorique : comment appréhender les conséquences sociales d'une révolution de fait, la révolution industrielle, dans un langage socialement conservateur, anti-révolutionnaire, et toujours soucieux de ne pas toucher à l'essentiel : le régime de la propriété ? Au contraire les doctrines laïques, en s'appuyant sur leur passé, celui des Lumières, celui de la Révolution, pourront d'emblée chercher dans cette perspective leur adaptation aux changements réels qui transforment la société. Fortes d'une tradition revendiquée, elles trouveront dans la conjoncture nouvelle la promesse d'une nouvelle révolution. Elles annonceront aux victimes d'une évolution économique qui leur semblait renouveler les anciens privilèges de naissance et les moderniser en privilèges de la fortune, qu'une autre révolution faite à l'exemple de la première, mais à une autre échelle, assumerait les mêmes succès (sinon les mêmes échecs) et mettrait définitivement fin à l'histoire de leurs malheurs (sinon à l'histoire).

En France, après Juillet, la soudaine prise de conscience de la question sociale donne l'impulsion décisive à ces mouvements de pensée. Les intellectuels entendent comme un appel urgent à la réflexion, à l'imagination, à la créativité ; ce qui avait été le domaine réservé de quelques précurseurs isolés fait place à une demande sociale, à de l'effort de compréhension, à des études, à l'invention de remèdes et de systèmes qui vont se multiplier pour répondre aux besoins et aux agitations du « peuple » brusquement découvert. Le temps du socialisme utopique commence. A cet égard aussi la révolution de 1830 est bien un événement fondateur : « 1848 n'inventa rien », comme le dira très bien Daniel Halévy, « 1830, au contraire, et les trois années qui suivirent, marque la vraie crise, l'invention des idées, l'initiative des mouvements ».<sup>157</sup>

Dans cette conjoncture les républicains s'avèrent les plus capables d'occuper l'espace nouveau qui s'ouvre. Intellectuellement, affectivement, socialement, ils se trouvent les mieux placés pour mettre à l'unisson leur idéalisme politique et

---

157 Cf. Daniel Halévy, "La jeunesse de Proudhon", in *Cahiers du Centre*, fév.-mars 1913, cité par F. Rude, *op.cit.*, p. 213.

les jeunes idéaux de rénovation complète de la société.<sup>158</sup> Et le républicanisme s'enrichit ainsi d'une nouvelle culture ; il avait sa composante « bonapartiste », il aura sa composante « socialiste » ; il devient en quelque sorte un conglomerat idéologique sous le nom sacré de République des idées variées. C'est un fait que les mêmes hommes purent être, à la fois et sincèrement, républicains et saint-simoniens (cf. H. Carnot ou Laurent de l'Ardèche), républicains et fouriéristes (cf. Lechevalier ou Baudin), républicains et « communistes » (cf. E. Cabet).<sup>159</sup> Et certes la lutte contre le régime de Louis-Philippe peut allier, dans la fraternité, des partisans fort divers, ceux de la liberté et ceux de l'égalité... et par là entretient une confusion idéaliste, propice aux illusions des futurs « démoc-socs » ? Mais ces illusions ne révéleront leur nocivité qu'aux moments où la République deviendra réalité et où les républicains, croyant résoudre la question sociale par une transformation politique, surexciteront des revendications réelles et déclencheront de formidables insurrections : les débuts des deuxième et troisième république seront ensanglants. On n'en est pas là en 1830 quoique les lendemains de la révolution aient déjà donné un avertissement, encore faible, sur de telles possibilités dramatiques ; on en est encore à l'espoir, et, chez les intellectuels en particulier, on peut se figurer à l'aube d'un monde neuf qu'il convient de prévoir, surtout de prédire.

## Philippe Buchez

Parmi les tentatives les plus caractéristiques de l'époque, il en est deux qui peuvent paraître exemplaires, celles de Buchez et de Leroux, parce qu'elles font voir, l'une et l'autre, par quels ressourcements, religieux et révolutionnaire, d'authentiques recherches trouvent du neuf à partir de l'ancien. Les deux hommes, c'est éclairant, sont issus de la dissidence saint-simonienne.

Ils sont proches par l'âge : Philippe Buchez<sup>160</sup> est né en 1796, Pierre Leroux en 1797 ; proches aussi par leurs positions dans le milieu intellectuel : à gauche, à l'avant-garde. Se passionnant l'un et l'autre pour les réflexions et les interventions d'actualité, ils figureraient plutôt d'habiles manieurs d'idées

158 Cf. en ce sens J. Droz (dir.), *Histoire générale du socialisme* (I, pp. 359 et sq.) : le problème de la conciliation entre une idéologie de classe et un idéalisme universaliste ne se pose pas à ce moment du départ : d'évidence il s'agit de luttes causées par le progrès de la misère.

159 En sens contraire, c'est-à-dire le recul rapide devant le saint-simonisme, puis la prise de distance à l'égard du socialisme, on peut évoquer les exemples de républicains comme Quinet et Michelet.

160 Cf. en particulier, à son sujet, les travaux de François-André Isambert, *De la charbonnerie au saint-simonisme - Etude sur la jeunesse de Buchez*, Paris : Ed. de Minuit, 1966, et *Politique, religion et science de l'homme chez Philippe Buchez*, Paris : Cujas 1967 ; et la thèse déjà citée de J.B. Duroselle, *Les débuts du catholicisme social en France*, pp. 81-113.

neuves que de véritables créateurs, mais dans leur genre ils se montrent supérieurement capables. Ils reflètent leur époque plutôt qu'ils ne la marquent, mais ils la disent remarquablement dans ses efforts et telle que purent la vivre des intellectuels de talent, de convictions, et dévoués à leurs idées. Dans l'après-révolution de 1830, c'est la divergence de leurs itinéraires qui retient particulièrement l'attention parce que, ayant traversé l'un et l'autre l'expérience du saint-simonisme, ils le quittent pour se diriger vers des horizons différents.

Buchez fut un homme aux engagements multiples<sup>161</sup> et d'évolution particulièrement rapide au temps de sa jeunesse. Patriote, il avait fondé, avec des amis, la Charbonnerie française (en 1821) ; il avait été membre de la loge des Amis de la Vérité. Médecin de formation et d'abord séduit par l'aspect positif de la doctrine saint-simonienne et sa glorification de la science, il fut ensuite profondément influencé par la leçon religieuse du *Nouveau Christianisme* (1825). En 1829, il se convertit au catholicisme.<sup>162</sup> On sait que ce passionné avait une âme de prophète ; mais l'on sait aussi qu'il n'était pas le seul à ressentir cette vocation, qu'en ce domaine la concurrence ne manquait pas, à l'époque où dans le mouvement saint-simonien Enfantin conquérait la prééminence. A la fin de 1829, Buchez commence à s'écarter, et condamne ce qu'il jugeait une dérive « panthéiste » de la doctrine. C'est alors qu'il organisa son propre mouvement dont il assura l'indépendance. Politiquement et socialement, son apport le plus original consiste en la création de coopératives ouvrières de production.<sup>163</sup> Intellectuellement le maître-mot de sa pensée, l'association, explique assez cette direction pratique de son action. L'idée elle-même d'association, il la charge d'une valeur non seulement sociale et politique, mais morale et religieuse<sup>164</sup>. Elle représente le bon idéal, lequel

161 Cf. les remarques acides de Sainte-Beuve sur la « classe des esprits papés », tels que La Mennais et Buchez, « des croyants et des apôtres », qui « vous invitent toujours à la foi, quelle que soit leur foi à eux, dont ils changent » (in *Causeries du Lundi*, tome XI, p. 451).

162 Son attitude est, socialement, révélatrice. Sa sincérité semble entière ; mais il refusa de pratiquer ne voulant pas choquer ses amis et, d'autre part, il critique vivement l'Eglise et la hiérarchie ecclésiastique, cf. J. B. Duroselle, op.cit., pp. 82-85.

163 Cf. à ce propos les ouvrages cités. Ce problème a fait l'objet d'études nombreuses (d'A. Cuvillier en particulier) ; on peut remarquer, avec F.A. Isambert (op.cit. p. 84) la différence entre les saint-simoniens d'Enfantin, qui réservent la propriété du capital à l'Etat, et Buchez qui le fait descendre au niveau des collectivités d'ouvriers.

164 Cf. in l'*Européen* du 4 février 1832, l'article de la nationalité : « L'antagonisme est le mode principal de l'activité européenne » entre nations et entre individus, et la pensée d'exploitation vit entre les cœurs ; pour y remédier il faut instaurer l'association. « Tel est, en effet, selon nous, le but final du christianisme » ; cf. introduction au second *Européen* du 20 octobre 1835 : « Lorsque nous prîmes la plume, en 1831, nous étions persuadés que la société était profondément menacée, sans son existence même...et nous voulûmes donner notre part d'efforts pour ramener les hommes à l'unité de foi et à l'unité d'action, par lesquelles seules les nations peuvent vivre et durer » ; en 1835 « l'espérance d'une solution immédiate était perdue ».



signifie précisément le contraire d'une réalité mauvaise. Buchez définit le Mal par l'égoïsme, la recherche de l'intérêt personnel ; l'individualisme qui, en opposant les hommes entre eux, fait de chacun l'ennemi de tous et décompose les sociétés. A l'inverse il définit le Bien par le dévouement à la collectivité, à la cause commune, au but final que les sociétés cherchent à atteindre. Sa réflexion développe ainsi, comme naturellement, un manichéisme certain<sup>165</sup> qui organise et systématise ses jugements. Toutefois elle se veut et demeure fondamentalement unitaire puisque l'on trouve et retrouve, au début et à la fin de toute l'histoire, l'unité, principe inspirateur et but ultime de toute société particulière comme de l'humanité entière. Ainsi, sans doute, Buchez exprime-t-il l'exigence intérieure d'un esprit avide de synthèses surprenantes et soucieux d'unifier les disparates de ses croyances.

Tels étant les caractères les plus généraux de cette pensée, il apparaît que la révolution de 1830 constitua un moment important et peut-être décisif de son évolution. Buchez en donne une interprétation fort critique. Il oppose aussitôt ses effets intérieurs et extérieurs<sup>166</sup> : sur l'Europe la révolution a exercé une action bénéfique et positive, tandis qu'en France ses effets sont déplorables et inquiétants. Pourquoi ? Parce que, mise en perspective historique, elle reproduit son aînée, la Révolution de 1789, mais dans un pays où le Tiers-état de jadis a été remplacé par une bourgeoisie nouvelle : « La révolution de Juillet a repris toutes les prétentions de celle de 89 ; mais avec cette différence qu'il y avait des intérêts bourgeois fondés depuis quarante ans et qu'on n'a plus trouvé de révolutionnaires, mais bien des conservateurs ». Le peuple est venu crier sa misère et on lui a répondu que le gouvernement ne pouvait se mêler d'industrie, et c'est ainsi que le gouvernement s'est enfermé dans son égoïsme, « s'imaginant que la révolution de Juillet s'était faite tout exprès pour lui et qu'il n'avait qu'à l'exploiter dans son intérêt propre ».<sup>167</sup> Pousser le peuple à

165 Cf. Isambert (op.cit., pp. 148 et sq.) qui insiste sur ce point, sur la nécessité de la dualité dans sa pensée, et son opposition résolue au « panthéisme ».

166 Cf. in l'*Européen* du 10 décembre 1831, "le Mouvement politique", où il est exposé qu'à l'extérieur la révolution de juillet a fait de la France un « centre nouveau du droit des gens », et qu'à l'intérieur « les questions qui agitent le public ont été complètement changées », placées sur « un autre terrain » ; cela signifie le début d'un mouvement civil nouveau : « nous commençons une dernière période de l'histoire future des Français ». Cf. aussi dans le numéro du 31 mars 1832, "le Mouvement social" : la révolution de juillet « n'a pas porté les fruits qu'on était en droit d'en attendre », en France, mais à l'extérieur elle a lancé un mouvement d'avancement de la civilisation humaine.

167 Cf. l'*Européen* du 14 juillet 1832 (c'est à dire après l'insurrection du cloître Saint-Merry). Cf. aussi Philippe Buchez, *Histoire parlementaire de la Révolution française* (HPRF), 40 vol., Paris : Paulin, 1833-1838, tome I, p. 107, à propos des erreurs des historiens modernes qui transposent dans le passé les sentiments de leur époque, ceux en particulier qui écrivirent dans « le moment le plus vif de la lutte qui se termina par la révolution de 1830. Toutes les passions de 1789 s'étaient réveillées et avaient ramené jusqu'aux préjugés historiques de cette époque », où pour irriter le Tiers-état on lui avait présenté les nobles comme les successeurs des conquérants Francs. Notons à ce propos

l'assaut du pouvoir afin de le confisquer ensuite, « c'est ainsi qu'a toujours procédé toute aristocratie, et c'est ainsi qu'aujourd'hui les mêmes hommes qui se sont servis du peuple pour tuer une aristocratie qui leur pesait, viennent, quand ils n'ont plus de supérieurs, traiter en ennemi ce peuple sans lequel ils n'auraient jamais eu la force ni le courage de vaincre<sup>168</sup> ». Il arrive même que l'on fasse la théorie de cet antagonisme :

C'est par l'effet de l'aveuglement de cet égoïsme qu'a été proclamée cette doctrine terrible, que la société se divise en deux classes, ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas ; en un mot les bourgeois et les prolétaires. C'est en vertu de cette distinction qu'a été déclaré par des bourgeois que cette division devait être éternelle, et que l'histoire de toute la politique actuelle devait être la résistance des premiers à l'usurpation des seconds. Nous n'aurions pas osé poser cette question brûlante, mais nous l'acceptons puisqu'elle a été posée. C'est la négation complète du principe politique que nous développons, l'amélioration progressive du sort du peuple, la tendance à l'égalité [...]. Malgré la folie de ces hommes, nous leur répéterons sans cesse que le bien fait au peuple doit être le résultat du dévouement et non de la force. Si la bourgeoisie s'obstine dans son aveuglement, alors ceux qui ont semé la malédiction récolteront le châtement au jour de la catastrophe... .

Buchez voit la société livrée à l'égoïsme bourgeois et prévoit un avenir de désastres sociaux. C'est alors aussi qu'il fixe son système, définit ses adversaires (individualisme immoral de la bourgeoisie) et le but (proche encore de l'idéal saint-simonien).

En ce sens, c'est un homme de 1830 parce qu'il connaît à ce moment-là un nouveau départ. A la trentaine, en pleine vigueur intellectuelle, il vit dans l'effervescence et les troubles de l'après-révolution, une période d'intense activité créatrice, et s'engage sur la voie qu'il suivra le restant de ses jours. Comme à nombre de ses contemporains, il lui apparaît à la fois que Juillet a dit le sens de l'avenir et que l'après-révolution contredit cette vérité révélée. D'où l'insupportable tension qui surexcite les passions d'alors, et fait la force des protestations contre une réalité réputée avoir tort ! Comme beaucoup aussi, Buchez pense comprendre son temps en fonction du passé (expliqué dans son œuvre historique) et de l'avenir (prévu dans son œuvre politique). Et il échafaude une conception très finaliste de l'histoire où la connaissance du passé, l'observation du présent, la prévision de l'avenir fusionnent

---

que Buchez soutient une thèse historique toute contraire des expressions très proches de celles que l'on retrouvera chez Fustel de Coulanges : « L'histoire ne nous montre rien de semblable, mais, au contraire, une tendance lente, invincible où les faits sont engendrés les uns des autres, jusque dans leurs plus petits détails. C'est un spectacle plein d'enseignement ; car on n'y lit qu'il n'existe pas de germe si petit, si probablement enfoui qu'il soit, qui ne devienne arbre un jour et ne porte des fruits ».

168 Cf. l'*Européen* du 3 mars 1832.

intimement<sup>169</sup> ; où faits et idées, monde et moi, réalités et mythes tendent à coïncider, à s'identifier pour la plus grande satisfaction de l'auteur qui voit, par la vertu de l'histoire, confirmés sa pensée et ses mythes et expliquée la réalité, dans l'analogie supposée entre le théâtre du monde et son théâtre intérieur.<sup>170</sup> A cet égard, Buchez est encore très représentatif.

Dans les années 1830-1834, il publie sa revue *L'Européen*<sup>171</sup>, son *Introduction à la science de l'histoire* (1833), les premiers tomes de l'*Histoire parlementaire de la Révolution française*<sup>172</sup>, toutes productions manifestant l'unité de sa pensée ; car les mêmes idées y sont développées sous différentes formes et se coordonnent en une espèce de système.

La France, observe-t-il, traverse une période de doute ; elle souffre de n'avoir plus aucune grande idée, aucune croyance, capables de rallier tous les esprits.<sup>173</sup> « Il est certain que la société actuelle est à peu près arrivée au dernier degré de malheur intellectuel ».<sup>174</sup> Or des sociétés ne sont « autre chose que la réunion d'individus tendant, par des voies différentes, vers un

169 Cf. l'*Introduction à la science de l'histoire*, Paris : Paulin, 1833, préface : « Nous appelons Science de l'histoire l'ensemble des travaux qui ont pour but de trouver dans l'étude des faits historiques, la loi de génération des phénomènes sociaux, afin de prévoir l'avenir politique du genre humain, et d'éclairer le présent au flambeau de ses futures destinées ».

170 *Ibid.*, p. 51, « La science de l'histoire est assise sur deux idées, celle de progrès et celle de l'analogie des facultés de l'humanité avec celles de l'homme individuel ».

171 Première série : 1831-1832. On sait que ses titres furent successivement *Journal des sciences morales et politiques* (n°1 à 4), puis *L'Européen, journal des sciences morales* (n°5 à 47), paraissant tous les samedis. On ne le citera que sous son second titre.

*L'Européen* est rédigé en très grande partie par Buchez. Mais seuls certains articles sont signés de son nom ou de B...z. Je n'ai pas jugé souhaitable d'observer la stricte méthode qui exigerait de tenir compte uniquement de ces articles pour définir la pensée de Buchez. En effet bien des articles de fond, non signés, doivent lui être attribués en raison de la similitude entre eux et les idées exprimées par Buchez dans d'autres ouvrages. Et surtout *L'Européen* était destiné à faire connaître et à diffuser (le succès fut mince) son programme ; il me paraît hors de doute que Buchez contrôlait étroitement le contenu de sa publication et que les contemporains devaient considérer *L'Européen* comme représentant sa pensée. L'important pour moi était moins la singularité de Buchez que la signification de son mouvement et la ligne directrice de *L'Européen* ; j'ai préféré considérer toute la publication comme l'ouvrage de Buchez. Ce manque de rigueur peut paraître répréhensible, je le reconnais volontiers et en avertis d'avance.

172 Cette énorme publication (40 volumes in 8) est publiée en 1833-1838 ; je ne tiens compte que des préfaces des dix premiers volumes (1833-1834).

173 *Introduction...*, Prolégomènes, p. 5.

174 *Ibid.*, p. 37.

but commun<sup>175</sup> » ; toutes elles ont un but à atteindre, une mission à remplir<sup>176</sup> et elles ne peuvent vivre et grandir que par la force de l'idée dominante et unificatrice qui les anime. C'est pourquoi le doute leur est une maladie mortelle<sup>177</sup> ; le scepticisme ruine la volonté, dissout la pensée commune qui suscitent le nécessaire dévouement : il n'y a « plus aucun sentiment de collectivisme<sup>178</sup> », l'homme ne pense plus qu'à soi, à son intérêt immédiat, « au jour le jour », comme les plus vils animaux<sup>179</sup>. Il ne pense pas à l'avenir. Or une société est, à la différence des individus, destinée à vivre indéfiniment et pour elle « le présent n'est jamais rien et l'avenir est tout ».<sup>180</sup> Le problème que se pose Buchez devient alors la recherche d'une formule susceptible de contenir un avenir indéfini et de dépasser les buts particuliers d'une notion et même de l'humanité<sup>181</sup> ; autrement dit – Buchez ignore volontiers les limites de l'intellect – de connaître la volonté de Dieu et la fonction de l'humanité sur la terre<sup>182</sup>, afin de chercher la loi de génération des phénomènes sociaux. La science de l'histoire va donner à Buchez le moyen de trouver la solution de ce problème : l'histoire est mouvement universel, mouvement orienté, l'histoire est progrès. De cette idée fondamentale, plusieurs autres procèdent : la continuité spirituelle de l'humanité (« on appelle humanité cette union des générations de tous les temps<sup>183</sup> »), un avenir qui lui fixe un but déterminant (mais non fatal : l'homme est libre<sup>184</sup>), et surtout une direction ascendante, laquelle prouve

---

175 C'est dans la doctrine de Buchez une idée fondamentale. Elle reparait souvent. Cf. *L'Européen* du 3 décembre 1831, l'article sur l'éducation : « Une société n'est autre chose que la réunion d'individus tendant, par des voies différentes, vers un but commun » ; ou le n° du 31 décembre 1831, l'article de la nationalité : ni la communauté de langage et de domicile ni la similitude des habitudes morales ne suffisent à former une nation, il y faut identité de volonté, d'action et un but commun d'activité ; ou le n° du 14 janvier 1832, article de la nécessité d'un pouvoir directeur ; ou l'*Introduction...*, p. 45 : « Il n'y a société que là où existe un but commun d'activité, qui rallie tous les hommes dans un même désir, un même système et un même acte ».

176 Cf. HPRF, tome I, p. 7 « ...chaque nation est une idée qui s'est faite chair ; et de même que les idées succèdent aux idées, de même les nations succèdent aux nations ».

177 Cf. l'*Introduction*, p. 5 : « Le doute est mortel aux sociétés ; car il ne laisse place qu'aux appétits égoïstes, et fait vivre les hommes, au jour le jour, comme les plus vils animaux ».

178 Cf. l'*Introduction*, p. 39.

179 Cf. l'*Introduction*, pp. 5-6 : « Le bien socialement, c'est le dévouement, c'est le sacrifice ; car sans eux, point de justice, point de confiance, point de société : le mal, c'est l'égoïsme ».

180 Cf. l'*Introduction*, p. 47 : « Tout est mêlé dans cet être collectif destiné à vivre indéfiniment et pour lequel le présent n'est jamais rien et l'avenir est tout ».

181 *Ibid.*, p. 48.

182 *Ibid.*

183 *Ibid.*, p. 51.

184 *Ibid.*, p. 114, où est soutenue l'idée que l'humanité est libre, que le progrès n'est pas mécanique et forcé, que l'existence d'un but n'est pas contraire à la liberté d'action de l'être social.

Dieu<sup>185</sup> : nier le progrès, c'est nier Dieu. On voit la signification humaine et religieuse de la notion. Dieu garantit, exprime et exalte le sens, l'action, l'être même de l'humanité, à travers le temps. Il en résulte que seule une doctrine de création, une explication religieuse sont aptes à rendre compte de la réalité.<sup>186</sup> L'histoire de l'homme sur la terre, Buchez la divise en époques qui, à résumer grossièrement son schéma, conduisent d'abord de révélations primitives<sup>187</sup> à Jésus-Christ, à ses enseignements décisifs, à l'Eglise catholique et à son rôle capital. Cette thèse prend un développement et un éclat particuliers quand Buchez l'applique à l'histoire de la France.

Buchez est un patriote déclaré. Et entre toutes les passions qui l'agitent, s'il en est une, moins intellectuelle que vitale qui anime ses pages consacrées à la France, c'est bien la passion nationale. Il la proclame dès le premier numéro de l'*Européen*.

Depuis dix-sept ans, déplore-t-il, la plupart des écoles philosophiques ont attaqué le sentiment de la nationalité et fait de cette critique un critère de supériorité intellectuelle ; aujourd'hui même la nationalité française semble ne plus vivre que partiellement. Mais « le dévouement à l'unité française est resté dans les masses ; il est tout-puissant encore... nous sommes peuple sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres ». Et Buchez justifie son choix, le patriotisme français ne signifie ni l'égoïsme, comme dans les cités antiques, ni une passion mercantile et étroite (allusion à l'Angleterre) ; il implique la conscience d'une haute fonction à remplir parmi les peuples, « la France sent qu'elle est le monarque du monde » et toute son histoire le prouve.<sup>188</sup>

C'est pour la France qu'est assurée la liaison entre la civilisation antique et la moderne, car « c'est en France que Rome vint finir<sup>189</sup> », et les Français furent

185 *Ibid.* : Quelle « invincible preuve de l'existence de Dieu se tire de celle du progrès » ! Pour nier Dieu, il faut la nier elle-même. C'est un argument fondamental pour Buchez contre le matérialisme dont la conclusion nécessaire est le fatalisme ou le mécanisme. Dans l'hypothèse matérialiste un seul ordre général de mouvement est possible : l'ordre circulaire qui fait qu'au bout d'un certain temps les mêmes phénomènes se reproduisent ; la conclusion est fautive : le mouvement suit une ligne ascendante, il est progressif.

186 *Ibid.*, p. 404 : « Hors du point de vue religieux, il n'y a que vanité et stérilité ».

187 *Ibid.*, pp. 391-392, pp. 46 et sq., à propos du langage ; sur Jésus pp. 530 et sq.

188 Cf. *L'Européen* du 3 décembre 1832, article "De la France" ; les mêmes idées sont développées dans les n° du 4 février et 31 mars 1832, article "Mouvement social : la France", « le sentiment de nationalité chez elle n'a jamais été autre chose que celui de la progressivité humaine, ou de l'émancipation politique », ce que les peuples froissés par son action, et en particulier les allemands, ne comprennent pas toujours ; cf. aussi *HPRF*, l'*Introduction* du tome I, où reparait cette idée de la France monarque : « Ainsi la France après avoir été pendant cinq siècles le monarque militaire de l'Europe, se trouva plus tard son monarque intellectuel ».

189 *HPRF*, *Introduction* au tome I.

les vrais successeurs des romains<sup>190</sup>. Mais ce sont les Francs qui lui donnèrent son nom de baptême : la France naît de leur conversion au christianisme, au catholicisme. Et née catholique, elle continue à s'identifier au catholicisme : contre les autres barbares, tous ariens, et plus tard contre le mahométisme<sup>191</sup>, et contre les réformés<sup>192</sup>. L'unité de croyance fit l'unité et la force de la nation, une force telle que « tout le passé de l'Europe peut être compris par ces deux mots : la France et l'Eglise<sup>193</sup> ». Plus tard, le travail d'homogénéisation sociale fut accompli « par l'unité monarchique<sup>194</sup> et par l'unité de capitale<sup>195</sup> », si bien qu'après avoir été pendant cinq siècles le monarque militaire de l'Europe, la France s'en trouva plus tard le monarque intellectuel.<sup>196</sup> Pendant quatorze cents ans, la France prêcha l'égalité des hommes, « elle fut catholique pour cela, elle cessa de l'être à cause de cela<sup>197</sup> » quand l'Eglise se révéla infidèle à la mission chrétienne, « judaïsa<sup>198</sup> » et alors « rencontra le sens du peuple » :

---

190 *Ibidem*.

191 *Ibid.*, p. 41, 45, 88 : Buchez attaque à maintes reprises les ariens et les musulmans, dénigre en particulier les arabes, leur prétendue influence sur la civilisation européenne (p. 88, la longue note) et souligne que dans la société européenne la lutte pour le progrès fut incessante tandis que sur les terres musulmanes le despotisme empêchait le progrès. Ses jugements sur la religion musulmane sont abrupts (cf. par ex. l'*HPRF*, tome VI : « le mahométisme n'était qu'une hérésie chrétienne ») ; ses anticipations plus notables : « Il faut tenir compte aussi du mahométisme avec qui chaque jour nos relations se multiplient et qui peut venir demain fonder des mosquées en France », in *L'Européen* du 11 février 1832, article "Education."

192 De même la vive opposition de Buchez au protestantisme se manifeste souvent. Cf. *ibid.*, pp. 139-140 : la France, grâce à sa victoire sur les protestants put assurer « la conservation de son unité, qui eût péri si le protestantisme l'eût emporté. Sans la résistance que lui oppose la ligue, il eût partagé le pays en petites principautés indépendantes, ainsi que le fut l'Allemagne » ; si les Huguenots l'avaient emporté, ils auraient fédéralisé la France. Cf. aussi *L'Européen* du 8 septembre 1832 compte rendu très critique du *Résumé de l'histoire de France*, de Bodin : « La ligue fut l'instrument démocratique qui conserva l'unité nationale, en forçant le roi à se soumettre à la volonté du peuple » et plus tard Richelieu sut bien réduire les tentatives fédéralistes des protestants à la Rochelle.

193 *Ibid.*, p. 9.

194 *Ibid.*, p. 10.

195 *Ibidem*. C'est là une idée essentielle pour Buchez qui fut en quelque sorte doublement centralisateur, comme catholique et comme jacobin. Cf. par ex. *L'Européen* du 11 août 1832, art. "Rôle d'une capitale" : la France doit à Paris la concentration de sa puissance d'intelligence et d'action ; Paris l'a préservée du fédéralisme « qui énerve et détruit les empires et arrête les progrès en consumant les forces sociales dans des luttes partielles et sans résultat ». Cf. aussi le n° du 18 août 1832 sur le même sujet, et dans *L'Européen* du 4 septembre 1832, le compte rendu du livre du Dr Ange Guépin, *Essais historiques sur les progrès de la ville de Nantes* (Nantes : P. Sebire, 1832), il complimente l'auteur (un démocrate) mais critique son idée de la décentralisation : c'est une fausse voie.

196 *Ibidem*.

197 Cf. *L'Européen* du 3 décembre 1831, article "De la France".

198 Cf. *HPRF*, tome I, p. 115 sur l'Eglise qui « s'était immobilisée dans les doctrines juives de l'ancien testament et n'avait plus l'intelligence entière de l'Evangile et de sa leçon d'affranchissement » ; de même tome IV, p. III, « l'Eglise judaïsait ; avec une doctrine dont le principe fondamental était l'égalité et la fraternité parmi les hommes, elle consacrait le droit de la race, le droit de naissance ».

il la jugea avec la doctrine qu'elle lui avait apprise<sup>199</sup>. Et le peuple devait montrer sa fidélité profonde aux sentiments chrétiens d'égalité et de fraternité en 1789 : « La révolution française est la conséquence dernière et la plus avancée de la civilisation moderne, et la civilisation moderne est sortie tout entière de l'Évangile ».<sup>200</sup>

Toutefois, de même que, pourrait-on dire, l'Église et la royauté (Louis XIV<sup>201</sup>) purent se tromper gravement, de même la Révolution commit des erreurs très contraires à son esprit et à sa mission. D'une part, aussitôt après le 14 juillet 1789, la bourgeoisie « chercha à se constituer classe gouvernante<sup>202</sup> », par égoïsme de classe, et ce fut en quelque sorte une faute matérielle. D'autre part les révolutionnaires adoptèrent les doctrines du « droit naturel », au détriment des principes du devoir social et du droit de la collectivité, et ce fut la faute spirituelle.<sup>203</sup> Cette double erreur se répéta, et leurs conséquences s'aggravèrent, en juillet 1830.

C'est dans l'histoire de la Révolution que se trouvent le nœud des argumentations buchéziennes, le point crucial où son engagement politique découvre les raisons historiques de son ressourcement révolutionnaire et de sa volonté de dépasser les leçons des grands ancêtres : à la fois les motifs de son enthousiasme et de sa critique.

Buchez pense que « dans l'humanité ce sont les idées qui créent et gouvernent les faits. »<sup>204</sup> Il cherchera donc dans l'histoire des idées les raisons

199 *Ibidem*.

200 *HPRF, Introduction*, p. I, la première phrase.

201 *Ibid.*, p. 143 sur Louis XIV qui manqua à sa tâche : achever sous le rapport matériel l'œuvre d'homogénéisation et qui fut seulement un prince égoïste.

202 *HPRF*, tome II, pp. II-III : « Lorsqu'une nation marche et s'efforce pour conquérir la réalisation des principes de liberté, d'égalité et de fraternité, proclamés par les Évangiles, s'il arrive qu'une classe veuille s'arrêter en route, cette classe se constitue nécessairement nation dans la nation, intérêt particulier vis-à-vis de l'intérêt général, égoïsme en un mot, et par suite en opposition avec tous ceux qui se dévouent au bonheur des générations à venir » ; c'est donc une sorte de sécession de la bourgeoisie que fustige Buchez : par son esprit « essentiellement local et essentiellement professionnel » la bourgeoisie révolutionnaire voulut confisquer la Révolution à son profit ; Brissot qui la représenta fut de ceux qui prononcèrent les premiers le mot de république, mais on pensait aux républiques fédérales (Hollande, Suisse, États-Unis) tandis que la monarchie suppose l'unité et la centralisation.

203 Cf. *L'Européen* du 10 mars 1832, deuxième article sur l'éducation, à propos des errements des publicistes et théoriciens du droit naturel (Cesare Beccaria surtout) ; ce sont là des idées protestantes faisant reposer la société sur l'égoïsme de tous et de chacun : on remplace ainsi le despotisme par l'anarchie. Cf. aussi le n° du 4 août 1832 : les doctrines du droit naturel « pourraient être vraies si la société ne marchait pas », si le progrès n'existait pas, or il existe. De même cf. *HPRF*, tome III, où la déclaration des droits est qualifiée d'acte négatif ; l'Assemblée ne posa pas « un principe socialisateur, un principe positif » tel que : « tout droit émane d'un devoir ».

204 Cf. *HPRF*, tome I, p. 7 ; dans *L'Européen* du 3 mars 1832, art. "Mouvement social" : dans les affaires sociales, ce sont les idées qui créent les faits et c'est dans le mouvement des idées qu'il

qui lui expliqueront la grande fracture révolutionnaire, celle de l'année 1793 où la révolution parvient à son stade paroxystique et dernier suprêmement révolutionnaire. Et il trouve en effet l'explication désirée dans les disputes intellectuelles du XVIIIe siècle : c'est d'elles que provient l'opposition de deux lignées d'esprits, les fils de Voltaire, les fils de Rousseau, que précisément la lutte mortelle de 93 met aux prises, comme Michelet plus tard, qui confronte en une belle formule Diderot-Danton et Rousseau-Robespierre.<sup>205</sup> Buchez définit les deux camps ennemis. D'un côté, celui de Rousseau, il place les Robespierre, Saint-Just et les derniers montagnards, tous spiritualistes, tous authentiques républicains, tous partisans d'une République centralisatrice, une et indivisible.<sup>206</sup> De l'autre côté, celui de Voltaire, il rassemble Danton, l'impureté de la Gironde, tous les matérialistes, fédéralistes, athées et les Tallien, Barras et autres thermidoriens.<sup>207</sup> Buchez exalte les premiers, injurie les seconds et ainsi se définit, au moins quant à son inspiration révolutionnaire. Car il n'y a là qu'un assaut partiel d'une doctrine dont l'essentiel, le principe déclaré, est d'ordre religieux. Quand Buchez choisit son camp, celui des terroristes, c'est aussi comme chrétien catholique et comme historien qui voit dans la révélation chrétienne et le magistère catholique l'axe même de l'histoire et du progrès de l'homme. Et sa vision des débuts de la Révolution, de son inspiration chrétienne, le montrait bien.<sup>208</sup> Mais il n'esquissait là

---

faut chercher le secret de l'avenir - ces affirmations s'accordent avec la conviction spiritualiste de Buchez et son anti-matérialisme. Cf. aussi l'*HPRF*, préface du tome X où les historiens « fatalistes » sont accusés de favoriser l'immoralité et l'égoïsme ; mais Buchez déclare son opposition, « nous considérons les actes comme les conséquences des idées » ; et une fois de plus, reprend son idée qu'un seul principe est générateur : le spiritualisme.

205 Cf. Jules Michelet, *Histoire de France*, Paris 1837-1867, tome 17, chap. 4.

206 Cf. l'*Européen* du 2 juin 1832, art. "Ecoles philosophiques du XIX<sup>e</sup> siècle".

207 Cf. l'*Européen* du 26 mai 1832, dans un compte rendu fort critique de *La Montagne*, par B. Héreau, Danton est qualifié de « concussionnaire, ivrogne, débauché, matérialiste en un mot » ; cf. aussi le n° du 29 septembre 1832 : Girondins, Thermidoriens furent des matérialistes conséquents, des partisans de l'égoïsme, etc.

208 Cf. l'*Européen* du 24 décembre 1831, art. "Mouvement politique" : en 1789 la colère populaire qui frappa les nobles et les prêtres fut juste, « les mots liberté, égalité, sont chrétiens ; les seuls sentiments généraux qui existent encore aujourd'hui sont chrétiens », et nous ont été transmis par la voie du sacerdoce chrétien. De même cf. le n° du 29 septembre 1832, art. "De l'esprit des Conventionnels" : en 1789 c'était le peuple qui était chrétien et non le roi prétendu martyr, ou la noblesse et le clergé, tous fauteurs d'inégalité et martyrs de leur égoïsme ; les obstacles qui s'opposèrent à la réalisation du dogme commun « furent saintement renversés ». Dans l'*HPRF*, tome V, Buchez écrit : « ...tous les hommes progressifs, tous les hommes généreux de nos jours pensent, agissent et se dévouent avec une conscience de chrétiens. Presque tous cependant nient cette origine ; ils refusent Jésus-Christ pour leur maître, et s'indignent jusqu'aux plus pitoyables arguments que l'on veuille leur donner », alors qu'en fait ils travaillent à réaliser la fraternité annoncée par les Evangiles. De façon semblable Buchez oppose la conduite des bourgeois (immoraux, corrompus par les artistes, égoïstes, etc.) et du peuple, lors de la révolution de juillet (cf. l'*Européen* du 3 décembre 1831) : or



qu'une première assimilation, encore timide, de l'esprit chrétien et de l'esprit révolutionnaire ; elle restait vague. Cependant la thèse générale d'une détermination religieuse unique s'exerçant continûment à travers l'histoire de la France et de sa démocratisation progressive demandait des identifications précises. C'est à l'occasion de déchaînements extrêmes, des formes les plus terrifiantes prises par le fanatisme religieux ou révolutionnaire, que la logique buchézienne voudra découvrir ses justifications extrêmes, les plus éclatantes, les plus agressives. En 93, le conflit déchire la Convention, atteint le point de rupture, un groupe triomphe qui incarne la pureté révolutionnaire et va exercer un pouvoir absolu. La terreur est à l'ordre du jour. Buchez y voit l'expression achevée, la réalisation de l'idéal égalitaire poursuivi depuis des siècles. Le but est atteint, les moyens sont appliqués qui permettront l'adéquation parfaite de l'idée et de l'action. C'est-à-dire qu'à l'heure où la volonté d'action idéologique libère la pulsion de mort qu'elle renferme, elle croit pouvoir réaliser son rêve, l'anéantissement des méchants ; alors aussi Buchez trouve un premier modèle de prise de possession de l'histoire par l'idéologie. Mais pour que sa thèse soit intégralement vérifiée, il lui faut un second modèle, parallèle et antithétique, que lui fournira l'histoire du catholicisme : l'Inquisition, d'où cette page de *l'Européen* :

...On éprouve au fond de l'âme je ne sais quel sentiment d'immortelle sécurité, quand sous la forme qui s'améliore progressivement, l'œil fait découvrir la persévérance des destinées humaines, et saisir l'identité absolue, là où les apparences sont caractérisées par un antagonisme violent.

S'il existe, en effet, dans l'histoire de l'idée chrétienne, quelques périodes d'irréfusable analogie, certes, c'est l'époque conventionnelle, et celle où les papes fondèrent l'Inquisition... l'Espagne qui ne pouvait résister que par des moyens révolutionnaires aux ennemis du nom chrétien.

Eh bien ! aujourd'hui que les mensonges de l'égoïsme et de la peur souillent encore d'une brume impure le Sinaï moderne, cette montagne où les Moïse de 93 reçurent de l'être suprême les tables de la grande réforme sociale, nous le disons hautement, les Robespierre, les Saint-Just, les Rome [sic], etc., ne furent autre chose que des inquisiteurs chrétiens... d'où venait à la Convention cette énergie d'unité... C'est que, forte du sentiment et de l'intelligence de sa mission, elle se leva pour fermer trois siècles de protestantisme ; pour ressaisir le pouvoir spirituel resté, depuis Léon X, sans organe direct, et se dégagant enfin d'une longue critique, tout prêt à organiser l'avenir. C'est qu'elle entra dans la réalisation du but chrétien, appelant à l'égalité et à la fraternité la grande famille

---

le pauvre n'a pour éducateur que le prêtre catholique qui lui enseigne la morale chrétienne. Cf. dans le même sens, le n° du 17 mars 1832 : « Pourquoi le peuple de Juillet n'a t'il pas pillé ? Pourquoi aussi le peuple de Lyon, qui était si pauvre ? C'est que le sentiment chrétien vit encore tout puissant au fond de nos cœurs ; et la Montagne le savait ».

européenne. Comme l'église, elle professa la haine du sang. Les hommes, qui la dirigèrent jusqu'au 9 thermidor, furent des philanthropes intègres et dévoués qui s'étaient unanimement prononcés, en maintes circonstances, sur l'abolition de la peine de mort... [la Convention déclara son gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix] et, pendant que la croisade, accourue à sa voix, exterminait au dehors les ennemis de la sainte égalité, elle livra ceux du dedans aux inquisiteurs de la foi. Ces organisateurs sublimes, qui placèrent le nom de Dieu en tête de leur constitution, qui assignèrent pour but à l'activité sociale, le bonheur de tous ; qui comprenaient l'égalité dans la distribution gratuite de l'éducation et de l'instruction, et prononcèrent la peine capitale contre tout promoteur du système agraire ; qui déclarèrent que les fonctions politiques n'étaient pas une récompense, mais un devoir, et graduèrent sur le principe du dévouement, la hiérarchie du pouvoir exécutif, ainsi que la responsabilité générale de ses membres ; ces hommes qui furent les véritables fondateurs de l'ère moderne, et périrent assassinés au moment où ils allaient en finir avec le reste des passions sales et égoïstes qui résistaient à l'œuvre de régénération... [la Convention]... tête de l'église moderne, elle renouvelle spontanément les formes de l'église primitive, en posant pour limites à la sanction du but chrétien, d'une part, le bannissement de l'enceinte où serait pratiquée la fraternité universelle, c'est-à-dire l'excommunication ; de l'autre, l'apothéose, les honneurs du Panthéon, ou la canonisation .<sup>209</sup>

Cette identification, bien faite pour scandaliser les deux côtés de l'opinion, éclaire la doctrine buchézienne d'un jour singulier. Car voir dans les principes ou dans les sentiments révolutionnaires une laïcisation des principes ou sentiments chrétiens est une chose ; et invoquer l'Inquisition et la Terreur, en les unissant dans un même combat et une même apologie, est une autre chose. Plus ultra que les Maistre ou Bonald qui s'appuient fermement sur l'Eglise, le catholique Buchez la critique volontiers<sup>210</sup> et semble ne l'approuver pleinement que dans son organe, le plus fameux, de répression. De même qu'il critique la Révolution

209 Cf. *l'Européen* du 10 mars 1832, 2<sup>o</sup> art. "L'Education". De même cf. le n<sup>o</sup> du 15 septembre 1832, art. "De l'esprit des Conventionnels", où est rappelée « surtout l'analogie de l'époque où les papes fondèrent l'Inquisition, avec celle où la Convention créa le Comité de salut public » ; les moyens furent les mêmes et il n'y a de difficulté que sur « l'identité des doctrines ». Cette analogie de la doctrine de Jésus et des idées révolutionnaires est fortement soulignée dans *l'HPRF*, tome I ; tout le début de l'introduction est consacré à ce sujet.

210 Cette critique est d'abord historique : on a vu que Buchez accuse l'Eglise d'avoir oublié sa mission d'affranchissement des hommes et négligé de propager la leçon des Evangiles : la fraternité. *L'Européen* critique aussi l'Eglise contemporaine. Cf. par ex. le n<sup>o</sup> du 29 septembre 1832, art. "De l'esprit des Conventionnels" : « A présent que la négation a fini son œuvre, eh! qui voudrait encore perdre un coup de pied sur la tête morte du Vatican ! » ; et dans le n<sup>o</sup> du 6 octobre 1832, cf. une vive attaque contre la lettre encyclique du pape (Grégoire XVI à propos de l'avenir). *L'Européen* affirme sa sympathie et son respect pour La Mennais et son mouvement, sans partager ses idées.

pour n'exalter pleinement que les Jacobins du Comité de salut public et leur répression politique. On peut à ce propos penser à certaines pages de Maistre, à ses éloges du bourreau et de la guerre. Mais il apparaît aussitôt que la thèse de Buchez en diffère considérablement : au pessimisme réactionnaire de l'un s'oppose l'optimisme révolutionnaire, encore plus inquiétant, de l'autre. Car Maistre savait distinguer l'innocence des victimes et la fonction implacable de la mystérieuse providence, tandis que Buchez justifie l'élimination des adversaires par la grandeur du but humanitaire, et ne déplore que « l'assassinat d'organismes sublimes ».

Si cette thèse inquiète, elle peut aussi enthousiasmer. C'est par elle que Buchez conquiert sa place parmi ses contemporains et qu'il manifeste avec éclat un nouveau type de pensée révolutionnaire, imbue de religiosité et terriblement provocante. Il va consacrer une part importante de son activité à l'histoire de la Révolution, d'emblée sa première démarche consiste à choisir son parti parmi les grands ancêtres. Il sépare les méchants (les mous qui purent être indulgents) et les bons (qui furent les exterminateurs), il condamne les impurs et exalte les purs.

En effet, pourquoi admire-t-il Inquisiteurs et Terroristes ? Parce qu'ils tentèrent, par des moyens radicaux et avec les meilleures intentions, d'effacer de la société toute trace impure et d'en ôter tout obstacle humain susceptible d'empêcher sa transparence idéologique. Comme beaucoup d'autres intellectuels, en ces lendemains de Juillet, Buchez cherche et trouve son inspiration dans la grande Révolution, et en retient principalement le plus haut moment de volonté révolutionnaire, en vue d'opposer à la société bourgeoise qu'il réprouve et récuse, l'idéal d'une société tout autre, fondée sur des valeurs exactement contraires à celles qui présentent comme exemplaire la réussite matérielle, égoïste, individuelle du riche propriétaire, et qui font sanctionner légalement sa supériorité en érigeant sa capacité politique en monopole électoral. Pour mettre en œuvre un tel projet, il lui faut refuser et remplacer le libéralisme qui structure économiquement et mentalement la société bourgeoise, afin de pouvoir édifier une nouvelle société ordonnée selon des valeurs uniquement sociales, c'est-à-dire de fonctionnement (dévouement à la communauté) et de relations inter-individuelles (égalité et fraternité). Ce qui signifie, abstraitement, que le modèle parfait en serait une structure idéologique purement relationnelle, et telle que l'individu n'aurait plus que le sens que lui prêterait l'idéologie constitutive de la société ; ou encore, qu'une grille idéologique recouvrirait la société, une grille dont les trous représenteraient les individus et dont les barreaux figureraient les modes de vie et de pensée ; avec, pour but final, la mainmise totale de l'esprit sur la matière sociale. On comprend que l'exemple des Inquisiteurs et des Terroristes puisse, dans cette

perspective, exciter une admiration enthousiaste, sauf à changer et moderniser les messages anciens.

Ainsi, par le biais d'une opposition de fond au libéralisme, commence à se dessiner la ligne de partage entre le régime et un genre d'opposants que l'on commence aussi à nommer « socialistes ». Dans ce genre, Buchez représentera une espèce particulière, les « socialistes chrétiens ».

Il convient, dans les mythologies historiques comme dans les épopées littéraires, de magnifier la mort des héros. Et Buchez sait trop bien que les terroristes échouèrent, et que leur mémoire fut exécrée : l'égoïsme et la peur, pense-t-il, se coalisèrent pour les calomnier et les vitupérer, pour voir seulement en eux « une école de 93, l'école de la guillotine » et imputer « à leur principe les moyens de réalisation que leur impose la nécessité des temps ».<sup>211</sup> En fait, toujours selon lui, leur défaite signifie la victoire du Mal : Thermidor libéra les forces mauvaises qui, depuis, prospérèrent continûment, jusqu'à ce qu'enfin la révolution de Juillet les porte au pouvoir, en leur dernier et brillant avatar : les doctrinaires. C'est donc contre eux qu'il engage le combat. Il les déteste au point d'y voir une engeance toujours renaissante qu'il débusque à plusieurs tournants de l'histoire : il y en eut partout où il y eut une révolution faite et un gouvernement à organiser d'après cette révolution.<sup>212</sup> Les actuels, d'où viennent leurs idées? Buchez qui procède volontiers par amalgames passionnés, réunit sous le signe de la Doctrine plusieurs types de pensée. Et d'abord, du point de vue philosophique et religieux on trouve l'éclectisme « philosophique du doute et de l'immobilité » mise en pratique par le « juste milieu »<sup>213</sup> ; et puis le protestantisme<sup>214</sup> si néfaste depuis trois siècles.<sup>215</sup> Cette hérésie conduit

211 Cf. l'*Européen* du 15 septembre 1832.

212 Cf. l'*Européen* du 13 octobre 1832.

213 Cf. l'*Européen* du 7 janvier 1832 et 18 février 1832, art. "Education" : « Depuis leur avènement au pouvoir les Eclectiques sont ballottés entre les cornes d'un terrible dilemme : ils pensent en avoir trouvé le milieu » mais nous pensons qu'entre marcher et reculer, le choix est fatal : s'arrêter, c'est nier les tendances sociales. Cf. aussi le n° du 7 juillet 1832, art. "Education", significatif en ce que sont confondus comme éclectiques « MM. Royer, Collard, Guizot, Cousin, Michelet ; Mr Poret lui-même qui répète la parole des maîtres : « tous accusés pêle-mêle de faire de l'art grec le type du beau. »

214 C'est, on le sait, après l'arianisme, l'hérésie la plus vilipendée par Buchez, comme particulièrement représentative de l'individualisme et donc de l'égoïsme. Cf. l'*Européen* du 3 décembre 1831, art. "De la France" : « Notre mouvement de juillet a été confisqué par l'esprit protestant. Malheur à nous s'il ne se retire. Il y a en nous trop d'énergie pour sa faiblesse, trop de générosité pour son égoïsme ».

215 Cf. l'*HPRF*, tome I, *Introduction*, p. 93 : ce n'est pas en France, pays de la foi catholique, que furent poussés les premiers cris du protestantisme ; et pp. 133 et sq. : le protestantisme « ne devint en France un parti politique qu'en s'alliant aux prétentions de la noblesse et parce qu'il les servit ». Buchez ne veut pas dans cette introduction traiter de la Saint Barthélémy, mais comprend la « colère trop justifiée du peuple, où il y avait autre chose que du fanatisme religieux ». « l'unité française

naturellement vers l'Angleterre, vers le « système anglais », c'est-à-dire d'une part vers l'économie politique anglaise qui indigna Buchez<sup>216</sup>, et d'autre part vers une constitution politique et sociale qu'il importe particulièrement de rejeter : or nos doctrinaires prétendent imiter et reproduire la souveraineté de l'aristocratie anglaise, alors que le nœud du drame français, c'est l'établissement de la démocratie.<sup>217</sup> Traduisons : le nœud des argumentations buchésiennes, c'est l'établissement d'une démocratie égalitaire, et l'Angleterre admirée des doctrinaires lui fournit un repoussoir excellent.

Sans doute d'ailleurs ne vaut-il pas la France de Louis-Philippe. Car c'est elle qui lui présente l'anti-modèle qui l'inspire directement et explique ses prises de position. A la fois Buchez en fait une critique acérée et conçoit, par renversement des termes, un projet qui lui soit très contraire. Comment ordonne-t-il ses critiques ? A la base il y a une notion, l'individualisme, facteur moral et social déterminant qui entraîne toute l'argumentation. Doublement nuisible l'individualisme réduit d'abord l'homme au seul souci de lui-même, à la rivalité avec les autres, à la recherche compétitive des biens matériels et mène ainsi une société entière vers l'inégalité des hommes et des fortunes. La propriété devient en effet la base de la société<sup>218</sup> et la transmission de l'argent par l'héritage accumule les capitaux dans certaines familles en leur permettant de vivre « héréditairement oisives ».<sup>219</sup> Deux classes se forment : l'une, relativement peu nombreuse, de profiteurs exploite l'autre, immense, de salariés misérables. De la constitution de ces deux classes naît leur antagonisme qui, en se développant, menace la société d'une guerre civile. Tels sont les premiers effets, logiques, de l'individualisme : ils y font voir un principe anti-social, capable de désintégrer une société. Mais il produit aussi des effets d'un autre ordre, plus lointains. L'individualisme concentre l'activité et la réflexion de chacun sur sa courte vie : sur son présent ; il exclut donc le souci de l'avenir, du long terme qui est le temps d'une société. Et quand une société ne se préoccupe plus de ce qui lui est essentiel : l'avenir, elle perd la conscience de

---

fut sauvée par l'insurrection du sentiment religieux qui était resté en immense majorité catholique. Ce fut lui qui engendra, propagea et nourrit la Ligue ».

216 Cf. *l'Européen* du 4 février 1832, art. "Economie politique", sur l'opposition des théories française et anglaise en cette matière : l'anglaise est « toute spéciale, rétrécie, individuelle », n'a pour but que l'accumulation des richesses. D'une façon générale Buchez est indigné par les raisonnements utilitaires des économistes et leur inhumanité (cf. *l'Introduction*, pp. 20 et sq., pp. 362 et sq.).

217 Cf. *l'Européen* du 13 octobre 1832, art. "Des doctrinaires".

218 Cf. *l'Européen* du 18 février 1832, art. "Education" : tout repose aujourd'hui sur la propriété, or l'immense majorité ne possède pas.

219 Cf. *l'Introduction...*, pp. 10 et sq. : « La propriété est la base de tout le système représentatif, et la propriété est héréditaire » ; la tendance des capitaux à augmenter là où ils sont en plus grandes masses réduit le nombre des familles propriétaires au lieu de l'accroître : d'où la possibilité pour des familles d'être héréditairement oisives.

son but, de sa mission, de tout ce qui assure à travers les siècles son existence et sa valeur. A quoi il faut ajouter que la recherche individualiste des biens matériels peut, à la rigueur, favoriser l'accroissement des richesses ; mais contrairement aux théories des économistes et en particulier des économistes anglais, la production des biens ne peut ni ne doit constituer un but idéal : c'est leur juste répartition qui importe. La richesse du petit nombre, fondée sur la misère du grand nombre, ne peut passer pour de la prospérité collective. La société moderne se montre, en raison des effets nécessairement inégalitaires de l'individualisme concurrentiel et de la constitution de classes antagonistes qui en résulte, dissociée : tout le contraire d'une société unie par la croyance et la volonté et tendue vers l'accomplissement de sa finalité propre, la société idéale, selon Buchez.<sup>220</sup>

Il est nécessaire de réagir et c'est possible : l'homme est un être libre, il a le choix.<sup>221</sup> Que faire alors devant la situation désastreuse et l'évolution menaçante de la France de Louis-Philippe ? L'analyse implique la réponse : l'inverse. Mais la réponse résulte en fait de toute la philosophie buchézienne de l'histoire, c'est-à-dire qu'elle se déduit de la double inspiration chrétienne et révolutionnaire que sa théorie unifie. Ce double ressourcement dans le passé, lointain et proche, commande les argumentations constructives.

Ces argumentations, essentiellement finalistes, s'ordonnent autour de l'idée axiale du progrès qui manifeste sa constante et divine puissance depuis qu'il y a des hommes. Or, à peine vécu le dernier grand événement historique de la révolution de juillet, Buchez estime aussitôt qu'il s'agit là d'une date décisive dans l'histoire de l'humanité, du début d'une nouvelle période. Il précise la sixième et la dernière, celle où le christianisme achèvera son évolution et connaîtra son épanouissement final.<sup>222</sup> Et c'est ainsi qu'en 1830 un nouveau but est fixé et que pour l'attendre, la France sera chargée, une fois de plus conformément à la mission qui lui fut assignée depuis sa naissance chrétienne catholique, d'enseigner et de guider les peuples dans cette ultime étape du voyage humain. La sixième période placée sous le signe du christianisme civilisateur verra la bonne nouvelle devenir réalité, entre les peuples, entre les hommes. Ce qui signifie politiquement deux choses : une fédération européenne, l'égalité effective.

---

220 Cf. l'*Européen* du 21 janvier 1832, art. "De la nationalité", où cette idée est abondamment développée : faute d'un but d'activité que le gouvernement doit fixer au peuple, notre pays disparaîtra.

221 Cf. l'*Introduction...*, p. 114.

222 Cette division de l'histoire en six périodes apparaît à maintes reprises dans l'œuvre de Buchez, cf. par ex. l'*Européen* du 4 février 1832, art. "De la nationalité", où ces périodes sont classées et datées, et celui du 21 janvier 1832, art. "De la nationalité", ou le n° du 17 mars 1832, art. "Plan d'un système de politique positive applicable au temps présent".

Quant à la fédération européenne, elle sera réalisée par « la fondation d'un état de civilisation où il ne resterait entre les nations d'autre différence que celle des services à la communauté, et d'autre concurrence que l'émulation dans la voie des services à rendre ».<sup>223</sup> Là-dessus il n'y a guère de doute possible : « Jamais l'humanité ne recule dans la voie des progrès qu'elle désire »<sup>224</sup>, et d'ailleurs ce changement étonnant et radical dans les rapports entre nations, « tout y pousse et les besoins et les sentiments des masses »<sup>225</sup>, à quoi, seules, peuvent s'opposer des résistances égoïstes, « quelques intérêts particuliers ». Il est donc assuré que ce « changement du droit public de l'Europe » aura lieu et que la France assurera la mise en œuvre de ce « nouveau droit public de l'Europe » par la vertu de sa faculté progressive. Car « la loi française, c'est le développement le plus avancé de la loi chrétienne que la France est parvenue à réaliser dans son sein par des transformations successives ».<sup>226</sup> La France apprendra donc à l'Europe ce « nouveau but d'activité », parce que « la France est plus qu'aucun autre pays, en position de s'emparer de la direction des peuples vers l'avenir », parce que c'est son rôle depuis quatorze siècles et parce que « l'Europe s'attend à lui voir continuer ce rôle : les rois le craignent ; les peuples l'y encouragent. Il faut le dire, notre nation est éminemment propre à cette fonction ».<sup>227</sup> Notons les couleurs nationalistes de cette vision internationale, mais surtout remarquons avec quelle rapidité Buchez peut passer d'un programme d'avenir à la pure utopie : « Nous ne doutons pas que l'adoption franche, dans toutes nos relations, d'une nouvelle base de raisonnement, qu'aurait pour résultat de sortir les débats de la ligne des droits et des prétentions individuels, pour la placer sur celle des devoirs envers les peuples, ne changeât la conscience diplomatique ».<sup>228</sup> Il avait bien écrit : « tout y pousse » et « tout », ici, signifiait tout son discours. Dire l'idéal le lui fait voir et croire réalisé, non sans raison apparemment puisque le projet, idéalement, crée ses propres moyens de réalisation ; mais la raison, ici, relèverait d'une logique inédite qui permet de s'abandonner aux plaisirs de l'autosuggestion et aux charmes de l'illusion magique : que les mots auraient acquis un pouvoir réel.

Quant à l'égalité effective, c'est l'autre but que l'humanité doit atteindre dans la sixième période. Buchez, chrétien, croit profondément à l'égalité des

---

223 Cf. *l'Européen* du 7 avril 1832, art. "Science sociale".

224 *Ibid.*

225 *Ibid.*

226 Cf. *l'Européen* du 5 mai 1832, art. "D'un nouveau droit public de l'Europe".

227 Cf. *l'Européen* du 4 février 1832, art. "De la nationalité".

228 Cf. *l'Européen* du 7 avril 1832.

hommes.<sup>229</sup> La révélation qu'ils étaient égaux leur fut apportée par Jésus-Christ. Puis, dans l'œuvre progressive de la civilisation, le christianisme soutint la cause de l'égalité (et de la fraternité). Et ce principe d'égalité qui fomenta d'innombrables révolutions<sup>230</sup> et suscita au cours de l'histoire des régimes divers (monarchie absolue<sup>231</sup>, première République) reste toujours actif. Aujourd'hui encore il agit puissamment, c'est le grand ferment du progrès.<sup>232</sup> Mais des obstacles nouveaux se sont élevés. Car le fait que l'on a proclamé l'égalité de tous devant la loi révèle aussi bien les insuffisances de la loi. Certes un patron moderne n'a pas les droits d'un antique propriétaire d'esclaves ; mais s'il ne lui est plus licite de tuer, battre, etc. ses salariés, il peut les affamer en leur refusant le travail : la misère les met à sa disposition.<sup>233</sup> Ainsi donc l'inégalité réelle l'emporte sur l'égalité juridique et triomphe ; les deux ordres du fait et du droit sont distincts et la loi échoue à les faire communiquer. Voilà justement le problème que la « dernière période de l'histoire future des Français »<sup>234</sup> devra résoudre. C'est la dernière question que la civilisation d'origine chrétienne ait à se poser et avec elle « un nouveau but de progrès civil vient de naître ».<sup>235</sup> Améliorer la condition sociale de l'espèce humaine par l'établissement de l'égalité de fait<sup>236</sup>, tel sera le mot d'ordre de la sixième période ; « l'esprit des masses demande qu'on l'affranchisse des liens matériels

---

229 On le notera pour l'histoire générale des idées : Buchez est un « anti-raciste » déclaré. Dans la seconde partie de son introduction au tome III de l'*HPRF* il s'oppose à la « doctrine des races humaines » qui se développe, écrit-il, chez beaucoup d'écrivains modernes, surtout en Allemagne. Son argumentation se veut d'abord religieuse (le christianisme serait un mensonge), politique (la révolution française serait folie), scientifique (la philologie prouverait l'origine commune des langues) etc. Notons qu'il voit la source de cette doctrine dans l'opposition des « philosophes » au christianisme : ils désiraient prouver qu'il n'y avait pas eu un seul homme, l'Adam de la tradition biblique, à l'origine de l'humanité.

230 Cf. l'*Européen* du 21 janvier 1832, art. "De la nationalité" ; « l'état actuel de l'Europe est d'origine chrétienne. Depuis 12 siècles, toutes nos révolutions sociales émanent de la doctrine de Jésus ; et, soit qu'elles aient eu lieu par amour du christianisme, ou en haine du catholicisme, il n'y a en pas une seule qui n'en soit une conséquence directe ».

231 Cf. l'*HPRF*, introduction du tome I.

232 Cf. l'*Européen* du 4 février, art. "De la nationalité".

233 Cf. l'*Introduction*..., pp. 24 et sq., ces pages sur la condition misérable de la population ouvrière, sur le travail des enfants, sur le fait que les pauvres sont prolifiques en vue du profit (« la paternité est devenue une spéculation »), sur le sort particulièrement misérable des femmes, etc...montrent bien l'humanité de Buchez et quelle réaction indignée est à la source de ses idées. Cf. de même dans l'*Européen* du 17 décembre 1831, art. "Economie politique" : ce serait un crime de laisser se développer la situation actuelle.

234 Cf. l'*Européen* du 10 décembre 1831, art. "Mouvement politique".

235 *Ibid.*

236 Cf. l'*Européen* du 4 février 1832, art. "De la nationalité".



qui l'attachent au salaire comme l'inégalité féodale le fixait à la glèbe ».237 Il faut donc introduire dans les intérêts, ce que le système de l'association peut, seul, opérer parce qu'il exclut l'exploitation : « tel est en effet, selon nous, le but final du christianisme ».238 Selon cette prévision la période finale verra s'épanouir l'égalité (réelle) et la fraternité. Cela n'évoque-t-il pas des cris fameux sous la Révolution : égalité, fraternité, ou la mort ? Oui, commente Buchez, mais il explique et traduit « la mort » par le dévouement total, le sacrifice, et se retournant sur l'histoire des martyrs il imagine ce parallèle orienté : les premiers chrétiens savaient mourir puisqu'ils ne possédaient pas la force, tandis qu'aujourd'hui la force est du côté de ceux qui ont foi dans l'affranchissement.239 Demain la France qui pendant quatorze cents ans a prêché l'égalité des hommes (« elle fut catholique pour cela »240) saura résoudre ce problème capital de l'inégalité sociale et par conséquent apaiser la terrible menace d'une lutte des classes ; elle saura édifier une organisation sociale modèle et enseigner ce nouveau but d'activité à l'Europe fédérée. Alors, on l'a vu, il n'y aura plus d'autre différence entre les nations et les hommes que celle des travaux et des services, et des mérites, et de l'émulation dans le bien, c'est-à-dire le dévouement.

Il est cependant, dans l'histoire, des faits regrettables et que Buchez a maintes fois rappelés : l'Eglise catholique a parfois oublié les messages dont elle est dépositaire et commet de graves erreurs contre l'esprit même du christianisme, l'esprit d'égalité et de fraternité.241 Et de même, sous la Révolution, la Constituante, instaurant la distinction entre « citoyens actifs » et « citoyens passifs », fit de l'inégalité ; elle rétrogradait en droit de deux mille ans.242 Or l'égalité politique aussi s'avère nécessaire. Comment à cet égard, organiser la nation, le peuple ? Etant donné que le principe chrétien et révolutionnaire de l'égalité n'a pas été respecté par la constituante, il faut s'adresser à la Convention. Et là, on l'a vu, c'est de Rousseau qu'il faut partir, de Rousseau qui « sauva la pensée évangélique du naufrage de l'Eglise romaine »243 ; de Rousseau qui mit en avant le principe de la souveraineté du

---

237 *Ibid.*

238 *Ibid.*

239 Cf. *l'Européen* du 3 mars 1832, art. "De l'égalité".

240 Cf. *l'Européen* du 3 décembre 1831, art. "De la France". « Elle fut catholique pour cela ; elle cessa de l'être à cause de cela, lorsque le clergé se fit noble et seigneur. La France refoula tous les despotismes, Arius et Mahomet ; elle a fait la terre de la liberté moderne », etc.

241 Idée fréquemment soutenue : cf. le passage cité ci-dessus, ou par ex. *l'HPRF*, tome I. pp. 115-116.

242 Cf. *l'HPRF*, introduction du tome VII.

243 Cf. *l'Européen* du 29 septembre 1829, art. "De l'esprit des Conventionnels".

peuple<sup>244</sup> ; de Rousseau inspirateur de Robespierre. Or Buchez n'adopte la pensée de Rousseau que pour la trahir. D'un côté il écrit<sup>245</sup> que la souveraineté vient soit de Dieu soit du peuple et que « quand Dieu se tait pour nous, l'humanité est sa parole vivante » et il ajoute que son intention et son but consistent en la réalisation de ce principe<sup>246</sup>. Mais d'un côté – et c'est sa prise de position la plus significative – ce principe ne peut pas avoir une valeur absolue<sup>247</sup>, car une seule souveraineté peut avoir une valeur absolue : celle du but. Il convient donc de donner au principe de la souveraineté du peuple une valeur relative, sa pleine valeur progressive. Ainsi l'adoption du principe rousseauiste implique-t-elle simplement que le pouvoir soit organisé en vue et en fonction du progrès. Ce qui, concrètement, veut dire qu'il doit être conféré au « gouvernement des plus dévoués et des plus capables, dans l'intérêt du peuple »<sup>248</sup>, encore que Buchez s'oppose à l'idée du suffrage universel.<sup>249</sup>

Pour que ces hommes conduisent l'humanité vers son but final, il faut toute une organisation politique. L'*Européen* consacre de nombreux articles à ces problèmes d'organisation gouvernementale. On n'en retiendra que deux aspects significatifs, la critique de la liberté et le rôle éminent de l'éducation. Buchez ne se préoccupe guère du régime politique : qu'il s'appelle royauté ou république lui importe peu.<sup>250</sup> En revanche lui importe beaucoup le contenu

244 Cf. l'*HPRF*, introduction du tome IV.

245 Cf. l'*Européen* du 10 décembre 1831, art. "Philosophie - Du principe de la souveraineté", et le n° du 7 janvier 1832, art. "Théorie du gouvernement représentatif".

246 Cf. l'*Européen* du 10 décembre 1831, art. cité.

247 *Ibidem* ; cf. aussi *HPRF*, introduction du tome III : « souveraineté du peuple veut dire souveraineté du but qui a fait un peuple ».

248 Cf. l'*Européen* du 10 décembre 1831, art. cité, il est même annoncé que le gouvernement adopte notre formule et alors « la guerre entre les propriétaires et les salariés, entre les maîtres et les ouvriers cessera! »

249 Cf. *HPRF*, introduction du tome IV. Selon Buchez le vote universel ferait que le seul intérêt commun des hommes serait de protéger leurs intérêts particuliers ; dans ce cas la somme des intérêts particuliers formant la majorité ferait la loi qui n'aurait aucune sanction morale et serait seulement une addition de forces et de consentements individuels ; « le fédéralisme en serait l'inévitable conséquence ».

250 Cf. l'*Européen* du 18 février 1832, art. "Du pouvoir". Le pouvoir n'est pas une question individuelle ou de nom propre ; que Napoléon ou la Convention règnent, le pouvoir nominal a été à la remorque du mouvement social et « le véritable pouvoir a été l'instrument » ; ce qui constitue le pouvoir, c'est l'intelligence des besoins sociaux, des intérêts populaires. Toute la question du pouvoir est de savoir si leur satisfaction se fera par lui ou contre lui : « Le pouvoir doit donc être l'œil de la société constamment fixé sur son avenir », afin d'arriver sans secousses au but. L'histoire montre que des résistances rétrogrades sont de nulle valeur devant un gouvernement progressif. L'unité du pouvoir dépend nécessairement de son savoir et elle est la condition de son existence.

Dans le même sens, cf. l'*Européen* du 20 octobre 1832, art. "De l'aristocratie et de la monarchie" ; « ceux qui prétendent, dans un intérêt de conservation sociale, fortifier la monarchie contre le principe populaire, font donc précisément ce qui peut précipiter le plus rapidement la

moral et social de ce régime futur. L'exigence de dévouement et le refus de l'égoïsme qui excluent l'exploitation de l'homme par l'homme et les guerres entre peuples, imposent le règne de l'égalité et de la fraternité. Avec la France pour guide et sous la direction autoritaire d'une élite de dévoués, l'humanité atteindra le but prévu.

Les principes entraînent que la liberté fait problème. La conception qu'expose Buchez à ce propos peut être vue sous trois aspects. Elle se présente dans les débats du temps comme une conception anti-libérale qui s'inscrit dans la lignée du saint-simonisme, au point de vue religieux comme une conception catholique qui récusé toute influence ou pensée protestante ; dans la perspective de la Révolution comme une conception qui reprend les enseignements de 1789-1793, mais pour les dépasser. En effet les hommes de la Révolution se sont trompés en adoptant les idées de leur temps ; ils ont choisi d'appliquer des idées protestantes<sup>251</sup>, ils ont fait une déclaration des droits de l'homme où se trouvent des traces « d'analyse »<sup>252</sup> : et ce fut un acte de valeur négative et une erreur d'orientation. Tout cela étant admis, on peut se demander ce qu'il eût fallu faire. Réponse : déclarer au contraire les droits de la communauté<sup>253</sup>, poser d'abord le principe que l'on trouve à l'origine de toute organisation sociale, à savoir que « tout droit émane d'un devoir »<sup>254</sup>, faire au moins précéder leur déclaration des droits de l'article : « le peuple français déclare que le principe chrétien de la fraternité universelle est le principe fondamental de sa morale ».<sup>255</sup> Alors la Révolution aurait connu un autre cours... Heureusement « les hommes *a priori* de cette assemblée immortelle »<sup>256</sup> [la Convention] ont préparé à leurs disciples et émules une élaboration facile de la doctrine renouvelée, pure de ces vices de méthode, et telle enfin que la propose Buchez : l'idéal d'une société gardée de l'intérieur contre les dangers de la diversité (fédéraliste), de la dissolution (individualiste), de l'inconsistance (souci du seul présent), d'une société égalitaire, fraternelle et fortement centralisée. On comprend que cet idéal rende problématique l'idée de liberté.

---

royauté, et replacer celui qui exerce cette fonction dans les conditions pures et simples des exploitants » ; la monarchie, « il faut qu'elle soit peuple, ou qu'elle ne soit pas » ; peu importe qu'on appelle le chef de l'Etat roi, président, empereur, directeur, consul, monarque, dictateur : « il doit être avant tout protecteur ».

251 Cf. l'*Européen* du 10 mars 1832, art. sur l'éducation, sur les idées des théoriciens du droit naturel et les idées individualistes des protestants.

252 *Ibid.* ; cf. aussi dans la même veine saint-simonienne, l'*Introduction*... pp. 225 et sq.

253 Cf. l'*Européen* du 10 mars 1832.

254 Cf. l'*HPRF*, introduction du tome III.

255 Cf. l'*Européen* du 10 mars 1832.

256 *Ibid.*

Cela ne veut pas dire que Buchez n'aime pas la liberté. Mais, de même qu'il prône la souveraineté du peuple à la condition expresse qu'elle soit d'orientation progressiste, de même il entend que la liberté soit strictement conditionnée. En effet dans la société parvenue à l'état final prévu pour l'humanité, seules l'égalité et la fraternité sont absolument nécessaires et seront donc obligatoires. Car il n'y a d'unité sociale possible que dans « la tendance à l'égalité ». Et voilà pourquoi « nous ne comprenons pas la liberté hors du progrès, et le progrès pour nous, c'est la tendance à l'égalité ».<sup>257</sup> Certes la liberté morale, celle de l'individu qui choisit entre le bien et le mal, doit être mise à part. Mais comme la liberté politique consiste dans l'affranchissement successif des classes qui ne jouissent pas de l'égalité, elle ne sera plus en fin de compte « que l'égalité de tous devant la loi »<sup>258</sup> ; en jouiront donc ceux qui ne mettront pas leur égoïsme en lutte avec l'intérêt général, tandis que les autres seront sanctionnés. On voit que l'égalité et la fraternité vont de pair et sont les valeurs premières. Mais la liberté est seconde parce qu'elle concerne immédiatement l'individu et n'intéresse qu'indirectement la société. Ainsi donc « la liberté, soit morale, soit matérielle, ne peut jamais être le but commun d'une société, car la liberté, quelle qu'elle soit, ne saurait jamais être considérée que comme une aptitude individuelle qui peut être dirigée vers le but social et qui, par conséquent, est un moyen d'atteindre ce but, mais n'est pas ce but lui-même ».<sup>259</sup> Seule la liberté peut amener l'égalité, mais si du moyen on prétend faire une fin, alors « cette liberté devient un mal au lieu d'être un bien ».<sup>260</sup> Et, pour prouver la réalité de ce mal, faits et raisons se pressent, qui montrent l'évidence. Il suffit d'évoquer les privilégiés de la fortune ou de l'aristocratie : « Vivre librement sans labeur » du produit des instruments loués librement par les travailleurs<sup>261</sup>, n'est-ce pas un scandaleux triomphe de la liberté ? Ou bien lisez la *Gazette de France* et sa déclaration du 28 mars 1832<sup>262</sup> : quelle défense de la liberté ! On la comprend d'ailleurs, ce fut toujours le cri de toutes les aristocraties qui voulurent détruire l'ancien ordre unitaire et qui s'opposent au progrès de la société vers un but commun et obligatoire ! Ou bien encore rappelez-vous les protestants du temps de la Réforme et ces seigneurs indociles qui désiraient la liberté de se tailler des principautés dans une France démembrée ! La liberté signifie anarchie et désordre stationnaire ; elle est faculté pour les riches d'exploiter les travailleurs et permission pour les pauvres de mourir de faim ou de fatigue. Conclusion : moyen dangereux à employer avec précaution.

257 Cf. l'*Européen* du 11 février 1832.

258 *Ibid.*

259 Cf. l'*Européen* du 5 mai 1832, art. "Science sociale. De la liberté et du libre arbitre".

260 *Ibid.*

261 *Ibid.*

262 Cf. l'*Européen* du 19 mai 1832.

Que l'idée de liberté suscite la méfiance de Buchez s'explique. Sa théorie de la primauté du devoir sur le droit et du collectif sur l'individuel, compose idéalement une société où l'individu sera nécessairement suspect et la liberté nécessairement surveillée. Mais les développements extrêmes auxquels il peut parvenir, l'apologie conjointe des Inquisiteurs et Terroristes, indiquent assez clairement qu'il s'agit moins de société, au sens banal du terme, que d'idéologie. Et le système a sa logique exigeante et Buchez vient du saint-simonisme qui n'enseignait ni ne cultivait la liberté. Sa foi politico-religieuse ne conçoit la société que sous la forme de son idéal de société ; et l'idée toute puissante qui est censée animer le corps social finalement l'absorbe et le remplace. Elle seule compte, au moins en théorie.<sup>263</sup> Alors en effet la liberté représente le danger majeur, capable de ruiner tout l'édifice : le refus de l'uniformité égalitaire et fraternelle, le non-conformisme d'individus réels, c'est-à-dire indépendants. Entre la vérité du tout et la réalité de quelques-uns, une idéologie systématique interdit d'hésiter. Et, en des moments historiques de suprême importance, l'Eglise et la Convention ont su, malgré leur refus de verser le sang, montrer avec quelle énergie justifiée il convenait de défendre une cause sacrée et de réduire les écarts, hérésies religieuses ou déviations politiques, par élimination des coupables.

Dans le contexte de l'après 1830, cette critique de la liberté attaque l'idéologie régnante. D'une part Buchez constate que la bourgeoisie enfin libérée des tutelles anciennes célèbre sa mainmise sur la France au nom de la liberté ; mais cette liberté c'est la sienne, et seulement la sienne. D'autre part et surtout il s'indigne des effets évidents du libéralisme économique ; il dénonce le fait qu'un développement industriel anarchique répand une épouvantable misère dans les villes et singulièrement à Paris.<sup>264</sup> Or, ce développement, à en croire les économistes, il serait censé s'organiser mieux à la seule condition que l'homme ne se mêle pas de l'organiser ! De telles pensées sont contraires à l'humanité et Buchez précisément attaque le libéralisme au nom de l'humanité, but final de l'histoire des hommes. D'où la violence avec laquelle il récuse les systèmes d'économistes qui évaluent les hommes comme des marchandises, les considèrent comme des choses humaines dont ils chiffrent le coût et l'utilité

---

263 On verra plus loin que cette théorie s'accommode de bien des tempéraments.

264 L'*Européen* souligne souvent le phénomène et exprime des sentiments de piété et d'effroi (cf. par ex. le n° du 17 décembre 1831). Buchez consacre une partie de sa préface à l'*Introduction...* à ce problème (cf. pp. 24 et sq.). On peut, incidemment, remarquer que les publicistes et journalistes, tous citoyens, ont été émus par la misère populaire quand elle s'est manifestée dans les villes et surtout à Paris. Ce qui est doublement explicable : par le phénomène nouveau du développement industriel dans les villes, et par la proximité du spectacle de cette misère. Reste que les campagnes fournissaient une grande partie de ces masses misérables et devaient donc beaucoup souffrir ; or ce problème n'est pas abordé dans les journaux.

avec une indifférence de comptable<sup>265</sup>. Et il y a pire ! En 1832 l'épidémie de choléra exaspère les contrastes sociaux, et on voit des riches assez satisfaits d'une maladie qui n'attaque que la canaille ! « Qu'est-ce que le pouvoir capitaliste qui ne sait mettre d'impôts que sur ceux qui n'ont pas » et dont tous les ménagements « sont pour ceux qui possèdent et qui jouissent »<sup>266</sup> ? Honte et dérision ! Cette monstrueuse inégalité devant un fléau qui affole la population avive la crainte majeure de Buchez : que la société entière s'abîme dans la lutte des classes où périrait l'unité nécessaire de toute société. Aujourd'hui, écrit-il, « si l'on ne change rien à ce qui est légalement établi, il arrivera que ces deux choses opposées entreront ouvertement en guerre. La plus nombreuse triomphera le jour où elle combattra d'ensemble ; et ce jour sera celui où le mot de son salut aura été compris, le mot d'association prononcé ». Cet avènement de l'égalité, il dépend de nous de l'opérer volontairement ou de le laisser venir. « Dans le premier cas il arrivera doucement, successivement, sans mal pour personne, c'est-à-dire sans l'escorte de sang, de destruction, de misère qui accompagne les grandes révolutions. Dans le second cas, il aura lieu par une secousse terrible, telle que l'histoire n'en présente peut-être pas de pareille ».<sup>267</sup> Si l'égoïsme bourgeois ne veut rien comprendre et reste aveugle, si des bourgeois persistent à croire que la lutte des classes est une donnée fondamentale et permanente et qu'il faut tout refuser aux prolétaires, alors ce qui se réalisera représentera « la négation complète du principe politique que nous développons, l'amélioration progressive du sort du peuple, la tendance à l'égalité ».<sup>268</sup> Ainsi donc d'un côté la liberté qui épanouit l'égoïsme de chacun et dénoue les liens sociaux ; de l'autre, l'égalité, condition de l'association et de l'unité. Buchez choisit la morale sociale contre une liberté immorale et anti-sociale.

Le choix moral de l'égalité contre la liberté n'est pas sans conséquences. Il faut former des partisans de l'égalité, enseigner le dévouement, préparer une

265 Cf. l'*Introduction...* pp. 24 et sq., (p.29, « ces raisonnements nous révoltent...la France pourrait nourrir peut-être le triple de sa population, et vous attribuez le paupérisme à ce qu'on fait trop d'enfants ! Vous ne voyez de remède qu'en châtrant les hommes ! »). Cf. l'*Européen* du 3 décembre 1831, art. "Economie politique" : « Nos économistes en se faisant anglais ont pris l'esprit de cette nation », c'est-à-dire d'une aristocratie de marchands qui fait travailler les hommes et les machines ; cf. le n° du 11 février 1832, art. "Economie politique", sur l'école française et l'école anglaise ; du 23 juin 1832, art. "Organisation industrielle", sur la grande différence entre l'association prônée et le modèle de règlement pour une association ; du 21 juillet 1832 sur le même sujet. On notera, à propos des économistes si souvent vilipendés, l'exception de C. de Coux (qui écrit dans l'*Avenir*) : il a droit à des éloges motivés (cf. l'*Européen* du 21 avril 1832).

266 Cf. l'*Européen* du 7 avril 1832, art. "Mouvement social" ; du 14 avril 1832, art. "Mouvement social", sur les « empoisonneurs », sur les scènes hideuses qui se voient à Paris.

267 Cf. l'*Européen* du 4 février 1832, art. "De la nationalité".

268 Cf. l'*Européen* du 3 mars 1832, art. "De l'égalité".

société unie, vertueuse et qui veille à sa vertu ! La preuve de cette importance est fournie dès le premier numéro ; un article y fixe nettement les principes par une définition aussi large que catégorique : « L'éducation est le moyen à l'aide duquel on inspire aux hommes la pensée du but social »<sup>269</sup> ; et comme ce but est unique, il doit y avoir unité dans l'éducation ; et comme celle-ci dure toute la vie, elle doit exercer une action continue sous des formes variées et en particulier par le théâtre ; et comme sa première fonction est unificatrice, elle a pour première tâche de prévenir la lutte des classes. Elle constitue donc la base morale de la société. A ces affirmations théoriques s'oppose la critique de ce qui existe. L'université laisse les jeunes gens à l'abandon tandis que littérateurs et artistes répandent librement l'immoralité. Quel contraste avec ce qu'ont su réussir, différemment, et le Moyen Age et le XVIIIe siècle ! Mais « aujourd'hui aucune leçon de morale ne vient socialiser l'individu ». Le résultat, on l'a vu en 1830 : ce fut « cette race pillarde, égoïste et rapace, qui a profité de la révolution de juillet ». Alors l'expérience a montré qu'il importait particulièrement d'éduquer les classes riches et de leur inculquer une morale, car en même temps et tout au contraire, les pauvres révélaient leur honnêteté profonde.<sup>270</sup> Or les pauvres sont éduqués par le prêtre catholique qui leur enseigne la morale chrétienne tandis que les riches sont exposés à l'action corruptrice des artistes. Ainsi donc cet article qui commence par une définition de l'éducation semble dériver vers des réflexions politiques ; en fait il dévoile l'intention véritable de son propos et déclare le but de l'ambition buchézienne : une refonte totale de l'éducation pour une réforme complète du pays.

La grandeur du but<sup>271</sup> explique que, dans une série d'articles consacrés par l'*Européen* à des projets de réorganisation politico-administrative, le ministère

269 Cf. l'*Européen* du 3 décembre 1831, art. "L'éducation". On peut remarquer le souci dominant qui apparaît dans cet article : assurer l'union des classes. En effet, actuellement, une guerre sourde oppose des classes d'hommes « qui, nourries sur le même sol, et destinées à présenter un corps de défense compact à des agressions étrangères devraient être unies dans un intérêt commun » ; cet état de malaise s'il persiste « amènera tôt ou tard un désordre effroyable » où l'avantage restera aux plus nombreux et aux gros bras, leur victoire sera triste ; « ces catastrophes, on peut les prévenir », par l'éducation.

270 *Ibidem*. Voici comment est figuré le contraste : la classe riche « c'est là en effet que l'égoïsme, que tous les vices anti-sociaux sont les plus prononcés... » ; « il est bien remarquable d'ailleurs que dans la dernière révolution ce soient précisément les classes dites bien élevées qui ont donné l'exemple de la démoralisation la plus profonde, tandis que le dévouement, le respect pour le bien social, la grandeur d'âme et le courage se sont trouvés réunis dans cette masse d'ouvriers, noircis par le travail, amaigris par la misère, restés maîtres de Paris pendant les huit jours, sans qu'un denier fût détourné par eux à leur profit. Certes, à juger par là, qui a besoin d'une éducation morale ? »

271 Cf. l'*Européen* du 28 avril 1832, art. "Plan d'un système de politique positive - Ministère de l'éducation" ; l'idée développée est qu'il existe une contradiction entre l'enseignement donné aux enfants et celui que donnent les beaux-arts ; or tout se tient et l'éducation est le but d'activité social lui-même.

de l'éducation reçoive une place insigne.<sup>272</sup> Mais aussi son rôle et ses fonctions sont conçus de façon beaucoup plus large qu'il n'est de tradition. Il convient d'abord de distinguer la simple instruction, bonne pour des pays protestants<sup>273</sup>, et l'éducation telle qu'il faudra la comprendre et l'organiser pour qu'elle puisse assumer ses nouvelles responsabilités. Car le futur ministère non seulement devra s'occuper d'un enseignement qui s'étendra à toute la société, concernera les écoles, les bibliothèques, etc., mais il sera également chargé d'exercer cette « surveillance qui prévient ou réprime rapidement tout acte dont la publicité pourrait avoir influence morale sur un grand nombre d'individus, dans une tendance contraire au but social ». <sup>274</sup> On voit qu'il s'agit là d'un véritable ministère de l'esprit public, chargé de gérer, contrôler, encadrer les forces intellectuelles et morales de la nation. Un projet d'une telle ampleur, il va de soi qu'on l'annonce sans circonlocutions préalables ! Il faut parler net, « une police générale ayant constamment l'œil ouvert sur tous les actes individuels et publics attentatoires à la morale sociale est donc un des moyens d'éducation les plus actifs et les plus indispensables. C'est dans ce sens que la presse, les enseignements libres, toutes les manifestations publiques des beaux-arts, comme les théâtres, les expositions, etc., doivent de toute nécessité être soumis à une direction générale relevant du ministère de l'éducation ». Quels avantages une telle police des esprits apporterait aux « artistes eux-mêmes, dans les conseils et l'impulsion que pourrait donner aux arts cette institution habilement dirigée » !<sup>275</sup> Relèveraient d'elle des administrations attribuées à l'actuel ministère de la justice, et l'on « y joindrait tout ce qui a rapport à la rémunération nationale, comme les pensions, les décorations, et en général toutes les récompenses que la reconnaissance publique vote à ceux qui ont sacrifié leur vie au bien-être de tous ». « Cette application de la législation pénale et rémunératrice fermerait le cercle de l'éducation, dont elle est la sanction, et dont par là aucune circonstance, aucun détail ne pourrait lui échapper ». Qu'on aille pas s'étonner de voir confier à une magistrature aussi grave « une fonction vraiment religieuse qui tient dans sa main tout l'avenir d'une société et la

---

272 La deuxième après les Affaires Etrangères.

273 Cf. l'*Européen* du 11 février 1832, art. "Education" ; il souligne les dangers de la liberté.

274 Cf. l'*Européen* du 10 mars 1832, art. "Organisation ministérielle" ; la phrase citée continue ainsi : « Dans les motifs et des intérêts divers, beaucoup de personnages réclament aujourd'hui contre l'immoralité répandue dans les œuvres d'art, sans que l'on sache même où s'arrêtera ce débordement d'obscénités ; mais on semble reculer devant les seuls moyens propres à mettre un terme au danger qu'il y a de rompre ainsi tous les liens moraux qui unissent les individus les uns aux autres. Il faut cependant choisir entre l'indifférence la plus profonde et la plus coupable, pour tout ce qui concourt à la conservation sociale, et les moyens de direction nécessaires pour maintenir cette unité morale dans toute son intégrité ».

275 *Ibid.*



conservation de ses membres ». Irait-on même jusqu'à la supposer imparfaite, elle vaudrait mieux que « l'effroyable désordre qui laisse abandonnée, en ce moment à toutes les fantaisies individuelles les plus effrontées, la direction des actes privés ou publics ». Voilà donc la tâche éminemment salubre qui serait « attribuée à un gouvernement éclairé, probe et dévoué ». Et que surtout des lecteurs de cette théorie de l'éducation ne s'inquiètent pas ! Un dernier paragraphe – touche bienvenue d'hypocrisie ou tardive *captatio benevolentiae* – apporte, en contraste avec le contenu explicite de l'article, les apaisements jugés utiles, qui doivent calmer d'éventuelles appréhensions. « Nous devons, d'ailleurs, bien faire comprendre que, jusqu'à la fonction de pénalité qui doit s'opposer à un acte punissable, nous ne supposons pas qu'il puisse être employé aucun moyen de coercition matérielle dans la fonction d'éducation dévolue à ce ministère, dont toute l'influence doit être purement morale ».<sup>276</sup> Comment, après ces mots, n'être pas rassuré ?

A moins, évidemment, qu'un individualiste ne préfère le désordre libéral et l'immoralité. Alors l'article suivant qui développe l'apologie conjointe de l'Inquisition et de la Terreur (sous le titre : "Education, deuxième article"), l'avertirait sans doute de ne pas aller trop loin dans le refus des influences purement morales.

Le projet de ministère de l'éducation découvre une ambition qu'aujourd'hui nous appellerions totalitaire : la volonté d'unir, de confondre le spirituel et le temporel en un pouvoir à la surveillance duquel rien n'échapperait, et qui façonnerait et administrerait l'esprit public comme sa chose. On pourrait ironiser à ce propos en notant que Buchez, en haine de l'ignoble matérialisme, déteste que les économistes considèrent les hommes comme des marchandises, mais que son noble spiritualisme l'amène à considérer l'esprit public comme une production à gérer en toute rigueur. L'*Européen* ne reprend pas<sup>277</sup> les idées émises dans cet article, mais elles s'accordent parfaitement avec la vision d'ensemble de la société qui y est présentée.<sup>278</sup> Il est cependant à noter que d'autres idées sont avancées sur divers problèmes d'éducation et qu'elles montrent une modération et une générosité certaines (liberté de l'enseignement, éducation des femmes, etc.).<sup>279</sup> Le plus significatif demeure

---

276 *Ibid.*

277 Sauf erreur de ma part.

278 Cf. l'*Européen* du 14 janvier 1832, art. "De la nécessité d'un pouvoir directeur".

279 Cf. l'*Européen* du 21 janvier 1832, art. "De la liberté d'enseignement et du système universitaire" : conclusion très modérée ; du 12 mai 1832, art. "Science sociale, sur l'éducation des femmes" ; plaidoyer vigoureux pour qu'elle reçoivent un enseignement analogue à celui des hommes, et pour qu'on cesse d'en faire des enfants (chez les riches) ou des adultes incultes (chez les ouvriers) ; du 23 juin 1832, art. "Education des femmes" : « aujourd'hui, sauf les chrétiens, personne ne s'occupe de la femme » ; et l'article dénonce une tendance qui ramènerait les femmes à l'état préchrétien, et

pourtant la volonté de soustraire les manifestations publiques de l'esprit aux incertitudes de la liberté qui dans cette perspective équivalent à la certitude de l'immoralité. Impératif social, idéal unique et unificateur, exigence de moralité conviennent seuls à une grande nation et à une grande époque.

Cette conviction inspire la plus grande partie des jugements littéraires que l'on trouve dans l'*Européen*. Voici par exemple comment à l'occasion des *Feuilles d'automne*, V. Hugo se fait morigéner : il a chanté tour à tour ce que la voix publique proclamait grand, mais n'a rien jugé selon la valeur sociale et ce grand talent a besoin d'être sévèrement repris : « Pourquoi donc Mr Hugo oublie-t-il si souvent la fonction du poète qu'il semble sentir si bien<sup>280</sup> ? » Et pire encore l'auteur de *Stello* : « Mr de Vigny tient plus à la vie et à ses douceurs, qu'au triomphe de son opinion politique », et il insulte des noms que nous respectons, comme Saint-Just ( « pur et noble cœur, dont la haute intelligence réalisait à vingt-cinq ans la constitution de l'égalité » : qu'était en comparaison un petit aristocrate libéral, un juste milieu révolutionnaire, comme André Chénier<sup>281</sup> ?).

C'est ici comme le plus souvent, une critique d'humeur, de parti pris, de contenu. Plus intéressante, une série d'articles paraît<sup>282</sup> sous le titre "Education", qui traite du théâtre. Y sont développées des idées dont l'origine saint-simonienne ne fait guère de doute et qui sont déjà banalisées en ces années : « Il faut que l'art, aujourd'hui, ait une utilité sociale » ; depuis qu'en juillet « la voix suprême, vox populi, a tonné », un drame ne peut être uniquement une « œuvre d'art » ; la « haute mission de l'artiste envers la société » explique que le théâtre soit « un tribunal public où les faits humains sont jugés et présentés aux hommes sous ce double rapport, de la flétrissure de l'égoïsme et de l'exaltation du dévouement ».<sup>283</sup> Cette admirable coïncidence des idées buchésiennes et des règles du théâtre explique aussi que des auteurs étrangers comme Shakespeare (trop vanté), Schiller (peu de valeur sociale), Goethe surtout (purement descriptif, son *Faust* pâle imitation du moyen âge)

---

demande la fondation d'une école normale à leur intention ; du 26 octobre 1832, art. "Statistique comparée de l'Instruction publique et de la criminalité en France", où il est indigné que là où l'instruction est la plus répandue, il y ait aussi le plus de criminalité ; du 27 octobre 1832, art. "Education publique", où il est recommandé, si l'on ne peut penser égaler le système catholique du catéchisme enseignant le système du monde, que du moins on essaie d'amener les intelligences aux mêmes conclusions morales.

280 Cf. l'*Européen* du 31 décembre 1831.

281 Cf. l'*Européen* du 28 avril 1832, art. "Littérature".

282 Cf. l'*Européen* du 7 avril 1832, art. "De l'art théâtral considéré dans ses moyens d'utilité sociale" ; du 14 et 21 avril 1832, qui concluent la série en insistant fortement sur la moralité, et ce souci répond en effet à la très fréquente dénonciation de l'immoralité de la littérature contemporaine en général et du théâtre en particulier.

283 Cf. l'*Européen* du 7 avril 1832, art. cité.

soient dénigrés ; « les drames actuels doivent tous être conçus dans une vue d'avenir », doivent servir d'enseignement moral pour le peuple ; tout au contraire il règne aujourd'hui sur les théâtres un matérialisme comparable à celui de la Rome antique où l'on sacrifiait des hommes sur la scène ; que vienne donc un pouvoir animé par l'amour du peuple ! Tout lui sera facile grâce, en particulier, à un jury composé par tirage au sort et chargé de juger « uniquement sous le rapport de la moralité »<sup>284</sup> : il récompensera, il sanctionnera...

Buchez ne fut pas un grand penseur, non plus qu'un grand homme politique ; mais son cas est instructif. En premier lieu les idées qu'il diffuse dans l'*Européen* montrent de quelles ressources les déçus de Juillet pouvaient disposer pour attaquer le nouveau régime. Les deux premières sont une religiosité affirmée et le modèle révolutionnaire ; Buchez les exploite sous leurs aspects les plus rigoristes : le catholicisme, 93 contre 89. La troisième ressource qui sans doute s'avérera la plus puissante et mobilisera le mieux les sensibilités d'époque, c'est l'idée d'Avenir. Sur ce point aussi Buchez s'avance hardiment. Il sait le moment exact où l'avenir commence : 1830, et il prédit les objectifs fixés à cette sixième et dernière période qui verra s'accomplir les promesses du christianisme et les destinées de l'humanité. Le finalisme est une caractéristique importante de la pensée de Buchez, homme d'action fort enclin à confondre ses prévisions et les desseins de Dieu. Sa théorie des sociétés l'affirme : c'est le « but » d'une nation qui garantit sa vitalité, c'est l'avenir du monde qui explique finalement l'action passée et présente de l'homme. Lui même parvient à son idéal utopique à partir d'une histoire mythique qui prépare l'avènement de l'utopie.

Au sujet de cette notion d'avenir, on notera, de façon très générale, que la relative indétermination de l'histoire interdit qu'il soit prédéterminé avec précision<sup>285</sup> ; l'avenir historique ne peut pas être exactement prédit, il reste nécessairement inconnu. Intellectuellement toute assurance à son propos reste problématique et procède, pour une part plus ou moins grande, de l'illusion et de l'art de la propager. Seules des motivations collectives expliquent les diverses formes de l'attente du futur, seules ces motivations sont réelles en ce qu'elles révèlent des souffrances, espoirs et aspirations d'une communauté ou d'une époque. Le cas de Buchez illustre le processus et ces procédés ; son idée de l'avenir, compensation idéaliste, alibi imaginaire est datée de 1830 et typique de groupes intellectuels circonscrits ; elle est conçue de telle

---

284 Cf. l'*Européen*, passim, pour la critique de l'immoralité qui règne dans la littérature du temps : c'est le grand motif de Buchez.

285 Cf. sur ce point Raymon Aron, *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris : Gallimard, 1967, p. 514 ; voici un extrait de sa lumineuse argumentation : « On ne peut connaître avec certitude l'avenir pour les raisons mêmes qui font que l'on ne peut parvenir à une explication nécessaire lorsqu'on procède à une analyse causale du passé ».

sorte que l'annonce du futur et la dénonciation du présent soient en rapports de réciprocité, se renforcent contradictoirement et toujours illuminent des perspectives enthousiasmantes. Et ces caractéristiques que l'on trouve chez Buchez se retrouvent à peu près semblables dans nombre de système de pensée qui se construisent alors ; il y a là un phénomène général. L'idée prend des formes neuves et elle commence sa conquête de l'opinion publique. Au contraire de la Révolution de 1789 et pour des raisons évidentes la révolution de juillet n'a pas suscité de grand mouvement de pensée cherchant à échapper au présent par une fuite dans l'alibi mythique du passé. Mais c'est l'Avenir qui va devenir le Dieu nouveau. Comme le Dieu de la tradition il est mystérieux et inéluctable, aussi certain qu'indéchiffrable, et -ou mais- ses promesses sont infinies et merveilleuses. Une certitude s'impose : les pseudo-religions dont les penseurs et poètes de l'époque romantique se feront les prophètes connaîtront un succès remarquable et révélateur.

On range souvent Buchez parmi les « socialistes utopiques ». Lui-même aurait protesté contre une telle appellation puisque dès les premières lignes du premier *Européen*, il prend soin de notifier son refus des utopies (« pour nous servir du mot vulgaire », précise-t-il<sup>286</sup>). Il entend n'exposer que des projets réalisables, déduits de sa propre et neuve théorie. Il ne serait d'ailleurs pas le seul utopiste à nourrir une telle prétention de réalisme ! Il convient donc, plutôt que de le croire, d'essayer de repérer les signes qui pourraient indiquer en quoi sa pensée, à objectifs clairement politiques, se situe hors du champ politique. L'*Européen* laisse entrevoir ce décalage entre, d'une part, le contenu idéologique, l'idéal présenté et, d'autre part, l'engagement politique seul susceptible de mettre en œuvre cet idéal, ou d'en rapprocher la réalisation. Car l'*Européen* néglige les débats particuliers du jour et traite de questions à signification générale. En second lieu et plus profondément un écart semble se creuser entre les thèses proposées par Buchez et les intentions réelles.

Quant aux débats politiques réels qui agitent le pays et ses représentants, ils tournent autour de la question capitale du régime. Or, précisément, Buchez par la voix de l'*Européen* se déclare embarrassé de donner une réponse à une question de forme : monarchique ou républicaine ? Le pouvoir ne se situe pas dans un choix de personne ou de régime, il est ailleurs<sup>287</sup>. Quant aux partis que ce problème oppose, Buchez ne peut être que très contraire à la droite légitimiste et favorable à toute idée de renouvellement démocratique. Mais quelques remarques de l'*Européen* sur les républicains le montrent étranger à leur action. Le 14 juillet 1832, après les soulèvements de Lyon et de Saint-Merri, il est simplement dit que « le gouvernement créa lui-même le parti républicain,

286 De fait il ne l'est pas, comme le prouve son activité en faveur des Associations ouvrières.

287 Selon lui le pouvoir réside dans les masses et leurs aspirations. Cf. ci-dessous.

en le composant de tous les hommes qui trouvaient qu'il n'accomplissait pas le programme de juillet, l'amélioration du sort du peuple » et que « ce parti, qui n'existait pas en 1830, se trouva tout à coup les armes à la main en 1832, et il eut contre lui tous les bourgeois qui, n'ayant plus ni nobles ni prêtres et ayant leurs intérêts assurés, étaient satisfaits ». Conclusion : le problème d'ordre économique, et il y aura toujours des hommes qui sympathiseront avec la misère du peuple. Ainsi donc, sur une question alors brûlante, il n'y a pas d'engagement direct, politique.

On peut également s'interroger sur des contrastes qui apparaissent entre les théories et les idées qui en sont déduites ; les unes sont révolutionnaires et les autres, réformistes. En effet la doctrine de Buchez se présente comme une synthèse idéale – ou verbale – du catholicisme et du jacobinisme, doublement contraire à l'idéologie bourgeoise du « juste milieu » et susceptible de mobiliser contre la France louis-philipparde les forces passionnelles les plus aptes à la contrecarrer. Et la publication des ouvrages sur la Révolution renforce encore l'idée que le modèle proposé est une France placée sous le signe de la double intransigeance catholique et révolutionnaire. C'est-à-dire que Buchez veut et opère, en idée, une subversion complète de ce qu'il constate et critique, par la substitution du dévouement à l'égoïsme, de l'égalité à l'inégalité, de l'union fraternelle aux antagonismes sociaux. Les intentions, les modèles invoqués, le but proclamé, toutes les argumentations témoignent d'une ambition révolutionnaire pure et dure... Erreur ! L'intention réelle était anti-révolutionnaire ! L'idéal, c'est « l'amélioration progressive du sort du peuple »<sup>288</sup>, par des moyens dont on préparera « lentement l'application par une sage prévoyance »<sup>289</sup>, afin que l'avènement de l'égalité soit assuré « doucement, successivement, sans mal pour personne, c'est-à-dire sans l'escorte de sang, de destruction, de misère qui accompagne les grandes révolutions »<sup>290</sup>. Buchez redoute avant tout que l'antagonisme des classes n'amène une guerre civile catastrophique et son idéal social d'association lui fait récuser l'idée même d'une société conflictuelle : sa critique de la bourgeoisie se fonde en particulier sur sa répugnance devant le fait que, selon lui, la bourgeoisie a fait sécession, a voulu profiter égoïstement en 1830 comme en 1789 de conjonctions favorables. De même, s'il prône en théorie la conception révolutionnaire de la souveraineté du peuple, c'est pour lui substituer aussitôt celle de la souveraineté du progrès, qui signifie la souveraineté d'une élite d'hommes « dévoués », aptes à contrôler et garantir le progrès. Est-on si loin d'une élite de « capables », selon la terminologie

288 Cf. l'*Européen* du 3 mars 1832, art. "De l'égalité".

289 *Ibid.*

290 Cf. l'*Européen* du 4 février 1832, art. "De la nationalité". Car, autrement, l'avènement de l'égalité « aura lieu par une secousse terrible, telle que l'histoire n'en présente peut-être pas de pareille ».

orléaniste ? La différence serait à la fois essentielle et problématique, car remplacer la capacité (financière) par le dévouement (spirituel) suppose un changement radical, l'arrivée au pouvoir d'un nouveau personnel politique : il y faudrait une nouvelle révolution, qui serait une révolution morale. Cette solution pose problème.

En effet, le personnel nouveau, il faut le désigner. Or Buchez pense à la fois qu'une nation est un corps prêt à se mouvoir dans le sens indiqué par la pensée qui le meut<sup>291</sup>, et aussi qu'à l'origine de ses mouvements se trouve toujours l'impulsion venue de la base, des masses, des besoins et de désirs du peuple. Mais ce peuple, s'il sait qu'il souffre, ignore quoi faire pour y remédier.<sup>292</sup> Il faut donc que le pouvoir soit organisé de telle sorte que le centre, où sont les lumières, communique avec les extrémités, qui souffrent et réclament. Autrement dit, il faut assurer au sommet la représentation de la base. De fait l'*Européen* recommande et prône le gouvernement représentatif.<sup>293</sup> Ce qui, une fois encore, rapproche la pensée buchézienne et les idées courantes de la bourgeoisie libérale. De même enfin on a vu Buchez, anti-libéral, critiquer vivement l'idéal d'une liberté qui, économique ou intellectuelle, régnerait sur la société, serait devenue son but et son régime de vie. Mais d'autre part et ne serait-ce que professionnellement, Buchez est amené à exalter le rôle et les fonctions de la presse : « Les journaux sont en effet aujourd'hui les guides spirituels de la société [...] c'est cette voix du journalisme qui aujourd'hui fait l'éducation publique ; c'est cet organe, oracle des destinées communes, que viennent chaque jour consulter tous ceux qui sont intéressés au développement social, et qui, pressés par leurs travaux, n'ont ni le temps, ni le pouvoir de scruter les annales de la science pour y chercher le mot de l'énigme qui les tourmente. Aussi l'influence du journalisme est immense et ce sera bien inutilement qu'ils s'irriteront de cette puissance qui leur échappe et les mine,

---

291 Cf. l'*Européen* du 14 janvier 1832, art. "De la nécessité d'un pouvoir directeur".

292 *Ibid.*

293 Cf. l'*Européen* du 17 décembre 1831, art. "Du gouvernement représentatif" ; ce type de gouvernement est conçu comme le moyen de mettre en œuvre la souveraineté du peuple ; l'opinion qu'il n'est que l'imitation de la forme gouvernementale anglaise n'est pas recevable, car en Angleterre les deux chambres représentent deux classes d'hommes et la représentation fut une conquête imposée au troisième pouvoir, la monarchie. Rien de tel en France où le roi s'est établi peu à peu comme le représentant du peuple. Cf. aussi le n° du 27 octobre 1832, art. "Du gouvernement représentatif et du conseil d'Etat" ; les formes représentatives émanent du principe de l'égalité ; elles sont, à ce titre, le but immédiat des efforts de l'Europe moderne, où elles varient selon la manière dont on interprète l'égalité. Quand les libéraux, sous la Restauration, ont adopté « la doctrine anglaise », ils se sont trompés : elle est en opposition avec nos besoins matériels et moraux. On voit que sous la dénomination de gouvernement représentatif Buchez entend avant tout un gouvernement progressif, qui favorise la progression sociale.

tant qu'ils ne se seront pas faits plus savants et plus moraux que lui ».<sup>294</sup> Ce bel éloge de la presse suppose la liberté de pensée, même si l'hypothèse d'un pouvoir éventuellement plus savant et plus moral que la presse réveille l'inquiétude : dans ce cas la liberté ne devient-elle pas au mieux inutile, au pire malfaisante ? N'est-ce pas la vieille idée saint-simonienne que dans une époque organique toute liberté critique se trouve nécessairement inepte et négative ? Il apparaît ainsi, sous divers points de vue, que la pensée buchézienne peut prendre des visages divers ; que son apport nouveau, le plus intéressant, paraît d'abord très révolutionnaire par sa critique des hommes de 89 et de leurs « droits individuels », par son idéal de dévouement à la communauté, par son principe « social » opposé à l'égoïsme bourgeois ; mais que ses prises de position en faveur du gouvernement représentatif, son éloge de la presse guide de l'opinion publique font paraître un idéal apparenté aux choix de la bourgeoisie libérale et que l'on classerait volontiers de « mouvement » par rapport à la « résistance ». Pensée bicéphale : une tête dans le système et l'autre en dehors ? et tenant deux discours contradictoires ? Cela, qui suggérerait ou impliquerait un double jeu de Buchez, n'est pas ; mais plutôt, il est clair que sa doctrine de l'association y conduit. Car si la personnalité de Buchez l'a fait s'engager souvent, au premier rang, dans l'action politique et sociale, sa doctrine de l'Association l'amène tout à la fois à refuser une révolution parce qu'elle serait sanglante, et à vouloir un changement complet de la société ; et le but qu'il assigne à l'histoire montre bien en effet une humanité régénérée. N'est-ce pas que la révolution buchézienne signifie moins une subversion de la société qu'une conversion des hommes ? L'humanité à venir passant de l'antagonisme à l'association, accomplirait enfin la promesse chrétienne. Elle serait toute contraire à l'humanité présente dont le spectacle menaçant indigne et épouvante Buchez. Ce serait véritablement une humanité autre.

Il n'y a là rien d'étonnant. L'époque est éminemment favorable à ce type d'imaginations anticipatrices et les raisons sont évidemment nombreuses qui favorisèrent l'éclosion et le foisonnement de systèmes utopiques. A l'origine il y eut peut-être une « réponse héroïque de la pensée à l'échec du rêve des Lumières »<sup>295</sup>, mais il y eut aussi la conscience d'avoir depuis 1789 rompu avec le passé. A quoi s'ajoutent en 1830 l'espoir d'avoir définitivement congédié ce passé restauré, et le sentiment exaltant de voir s'ouvrir un avenir tout neuf ; et l'on ajoute encore l'utilisation abusive des idées philosophiques de perfectibilité et de progrès, et l'idéalisme romantique transférant du passé vaincu à l'avenir inconnu la quête d'ailleurs temporels, etc. Ces facteurs et beaucoup d'autres ont dû contribuer à créer un climat propice à la création

294 Cf. l'*Européen* du 14 janvier 1832, art. "De la nécessité d'un pouvoir directeur".

295 Cf. P. Bénichou, *Le temps des prophètes*, p. 247.

et aussi à l'attente et à l'accueil de telles productions. Sans doute le cas de Buchez n'est-il pas le plus représentatif ; un Fourier, un Cabet ont beaucoup mieux illustré le genre. Il est cependant un aspect particulier des utopies de ce temps que Buchez met bien en valeur : elles ne se contentent plus, comme aux siècles précédents, de remplir des fonctions de critique sociale ou religieuse et de divertissement imaginaire, elles les dépassent, elles annoncent et dévoilent l'avenir en s'appuyant sur l'histoire. Dans la première moitié du XIXe siècle, l'utopiste pontifie, il répand la foi en un avenir dont il fonde la nécessité sur son interprétation du passé. Buchez en particulier montre clairement le procédé ; sa connaissance de la « science » et de l'histoire est censée revêtir d'une autorité indiscutable sa prévision, ou plutôt sa vision de l'avenir. Cet usage de l'histoire est à la fois fallacieux et paradoxal. Fallacieux en ceci tout simplement que l'histoire naît du passé : avant qu'il soit, elle n'existe pas ; histoire et prophétie sont antinomiques et l'incompétence de l'historien en matière d'avenir égale celle de n'importe qui, à l'exception des devins ! Paradoxal en ceci que l'utopie contredit entièrement le mouvement historique qu'elle est censée prolonger. La sixième période de Buchez achève et couronne l'évolution de l'humanité. Elle accomplit ce que le passé a préparé, ce que le Christ a promis et ce que la loi divine du progrès n'a pas encore pu réaliser. Alors le but fixé est atteint. Alors aussi un changement complet se produit qui résout définitivement tous les problèmes posés par le présent ; en inversant les données sociales et humaines de ces problèmes : égalité, fraternité, union des classes et des nations remplacent individualisme, concurrence, antagonismes sociaux, etc. L'humanité concorde avec l'idéal de l'humanité. A ce stade ultime, une fois tous les espoirs et aspirations actuels pleinement satisfaits, il n'y a plus matière à progrès et l'histoire n'a plus cours.<sup>296</sup> C'est précisément l'un des caractères spécifiques de pareilles utopies que d'aboutir par l'histoire à un au-delà de l'histoire. Echappant à l'histoire cet au-delà mythique la repousse et l'éloigne : elle devient en quelque sorte une préhistoire, pour reprendre le mot du plus célèbre critique des utopistes, lequel d'ailleurs propose un schéma assez comparable de l'histoire humaine.

296 Buchez voit sa 6e période comme la dernière, et cette qualification de « dernière » est significative. Il ne peut rien y avoir au-delà de ce qu'il annonce. L'histoire ayant atteint le terme qu'il lui assigne, rien n'arrivera plus que la fin de l'humanité, qu'il prophétise également à la fin de sa conclusion à l'*Introduction à la science de l'histoire* (p. 568). Cette idée est significative en ce qu'elle montre combien ces vues utopiques sont eurocentriques. La seule civilisation et donc le seul futur pensables sont européens (cf. par ex., Buchez, l'*Introduction...*, p. 42 : l'Europe « dont la civilisation et les doctrines gouvernent le monde ») à une époque où la conquête du monde par la civilisation européenne commence à peine. Imaginer que l'histoire se poursuive hors du cadre européen et des modes de pensée européens est alors difficile ou impossible. Cette idée imprégnera les mentalités jusqu'à ce que des hommes partent en 1914 pour la « dernière » des guerres, pendant laquelle Oswald Spengler publiera son *Déclin de l'Occident*, (2 vol., Paris : Gallimard, 1948) et après laquelle Valéry évoquera la mort des civilisations.



C'est bien dans cet au-delà mythique que se place l'utopie parce que c'est là seulement que l'utopiste peut situer son rêve : hors de l'histoire, constatons entre parenthèses et trop facilement, que Buchez ne pouvait concevoir la vérité future et qu'elle lui eût été sans doute impensable : qu'à la fois des changements énormes, invraisemblables aux yeux d'un homme de 1830, allaient affecter et bouleverser les sociétés occidentales et que pourtant leur histoire demeurerait assez semblable à ce qu'elle avait été depuis des siècles. Et donc que la seule hypothèse à exclure absolument eût été précisément ce postulat de l'utopiste : que l'histoire future ne s'inscrivît pas dans l'histoire. L'avenir ne ferait jamais qu'ajouter des événements historiques à l'histoire événementielle de toujours. Même en opérant à une tout autre échelle de vitesse et de puissance, elle garderait sa ligne traditionnelle et comme jadis présenterait à l'historien sa suite mouvante de conflits et d'accords, de révolutions, de guerres et de jeu, de querelles inexpiables, d'évolutions lentes, de métamorphoses brusques : tout ce qui se joue dans le temps de l'humanité, tout ce que l'historien a vocation d'expliquer lumineusement et que l'homme a vécu dans l'incertitude des lendemains obscurs. En effet l'utopiste n'imagine que ce qu'il veut imaginer, ce qu'il désire ou pense désiré par ses contemporains ; il dit des aspirations, des indignations, des ressentiments collectifs ou personnels ; il compense, transfère, sublimise. Le plan de vie qu'il établit pour sa cité de rêve, il y exprime son idéalisme, son esprit généreux et, tel un artiste, il construit sa personnalité en édifiant la cité de rêve où il se transpose dans une création merveilleuse. Il s'y reflète, heureux comme Narcisse penché sur la source ; mais comme un Narcisse qui se prendrait pour Atlas ! Si l'on peut signifier son erreur par cette métaphore burlesque. Et l'erreur est de principe à l'origine même de sa démarche : l'utopie, création d'un monde imaginaire, révèle une fuite esthétique et un rêve d'ambitieux ; mais l'ambitieux réaliste ne rêve pas, il agit ; et s'il agit, il est perdu. Car l'utopie, modèle idéal d'un fonctionnement social, nécessite, pour être parfaite, de rester hors de la réalité. C'est-à-dire que d'abord, l'homme doit en être écarté, et de même que l'histoire, il doit être congédié pour cause de méchanceté et d'imprévisibilité.<sup>297</sup> L'utopie tend logiquement<sup>298</sup> à effacer sinon l'individu, du moins sa capacité d'indépendance : il gêne parce qu'il peut se révéler atypique, avoir des velléités non conformes aux plus établis et ferait tache dans la belle ordonnance imaginée. Or Buchez qui honnit l'individualisme et se méfie de la liberté, prophétise une période où la concorde collective fait disparaître dans le bonheur général, égoïsme,

---

297 Dans le même sens on a noté que la géographie ou les paysages de l'utopie excluaient les forêts : mystérieuses et trop « naturelles », on ne peut les accepter dans l'univers géométrique, aseptisé des épures utopiques.

298 Fourier constitue une exception remarquable.

concurrence, luttes. On peut déceler dans ces visions mirifiques une peur du réel, un recul instinctif, devant son évidence, mais dissimulés et sublimés ; il en va de même pour l'horreur du libéralisme économique dans la mesure où elle trahit une crainte et un refus de la vérité des luttes et où la volonté idéologique prétend métamorphoser leur malfaisance en harmonieuses collaborations. Au reste l'utopiste a-t-il tort de se méfier de la liberté et de voir en elle une menace mortelle, capable de ruiner ses beaux édifices ?

Cependant, si l'on situe Buchez et autres utopistes dans le contexte de leur temps, il faut souligner à leur honneur qu'ils mènent un combat méritoire et que leur action revêt un sens précis. L'utopie constitue leur arme, leur principal et presque leur seul recours pour signifier leur opposition ; elle offre la contrepartie du rêve à des maux, souffrances sociales. Buchez, on l'a vu, s'attaque courageusement au libéralisme politique, économique et même littéraire si l'on se rappelle le mot à succès de Victor Hugo sur le romantisme «libéralisme en littérature ». C'est à dire qu'il s'attaque à ce mouvement politique au moment même où il vient de remporter une victoire décisive ; au libéralisme économique alors que les études des économistes les plus connus<sup>299</sup> le soutiennent et le célèbrent ; aux formes littéraires les plus en vogue. Or ce qu'il dénonce en ces domaines divers, ce sont des tendances de fond. Car les données de base de la société française, sociales, politiques, économiques sont fixées et ne changeront pas. Les conditions de vie, le malheur et le désespoir des masses urbaines, qui épouvantent Buchez, persisteront et s'aggraveront sous Louis-Philippe. La misère du peuple ouvrier, le développement industriel et capitaliste, le conservatisme croissant du personnel dirigeant, ce sont les réalités historiques, diverses et convergentes, que le temps va confirmer et accentuer lentement et sûrement, durant près de vingt ans. L'avenir réel, il est là.

Mais d'un autre côté, un Buchez, lorsqu'il prophétise les merveilles de la sixième période, lui aussi possède l'avenir. Seulement c'est un avenir verbal, l'avenir d'un discours social éminemment propre à toucher l'opinion, à ses divers niveaux de culture, et à éveiller et entretenir l'espoir parmi ceux qui désespèrent. Or, d'une part, Buchez n'est pas un isolé ; ce qu'il dit, d'autres le disent aussi dans des œuvres d'inspiration voisine, et bientôt de grands écrivains appuieront et illustreront de telles idées et leur donneront l'ampleur et l'éclat d'un vaste mouvement de la pensée et de la sensibilité. Et comme, d'autre part, les raisons de désespérer grandiront, il en résulte que l'annonce d'un avenir utopique et le mythe de l'âge d'or futur sont en effet promis à un bel avenir, ne serait-ce qu'en relation avec la dénonciation du passé et du présent ; et comme son heureuse contrepartie. Après Juillet, quelques hommes, des groupes limités, avaient pu juger surprenant que des lendemains de déception

---

299 Leurs adversaires (tel Sismondi) sont minoritaires.

suivent les glorieuses journées où la liberté guidait le peuple. Désormais on a le temps d'apprendre que le nouvel état des choses n'était pas surprenant, qu'il n'avait rien d'exceptionnel : que c'était la norme. Voilà bien la situation inédite à laquelle doivent s'adapter les intellectuels, dans la mesure où ils s'intéressent à ces problèmes. Et c'est ainsi que l'évolution sociale et économique de la France louis-philipparde, la misère grandissante dans les villes, la dureté du lent progrès capitaliste vont produire un curieux phénomène de décalage entre la réalité et l'esprit, les choses et les mots, le fait et le verbe. La société qui paraît assurément la moins apte au porter un rêve sera le cadre de l'extraordinaire épanouissement de l'idéalisme romantique, de la sensibilité humanitaire et d'une littérature dominée par la poésie. L'imbrication multiforme de réalités et de discours social, ce sera l'histoire du règne qui commence. Pour le moment, dans l'après 1830, les acteurs se mettent en place et l'utopie doit apprendre son rôle, qui est de rester cantonnée dans le domaine de l'imaginaire – sauf accident.

## Pierre Leroux

L'autre cas, celui de Pierre Leroux, est plus significatif. Non seulement parce que sa pensée a influé, de façon certaine, sur des œuvres littéraires importantes<sup>300</sup>, mais surtout parce que sa doctrine, centrée sur l'idée d'humanité, peut paraître donner à l'époque la formulation d'une de ses idées dominantes, celle où s'exprime le mieux la sensibilité politique de la génération romantique, en sa période de glorieuse ascension. C'est d'ailleurs pourquoi les rapports de Leroux avec quelques contemporains illustres sont particulièrement instructifs. Encore que l'homme semble plus capable d'exciter des enthousiasmes intellectuels que d'entretenir des relations personnelles qui souvent (cf. G. Sand et V. Hugo) ne demeurèrent pas à la hauteur des sympathies premières. Reste sa place éminente dans « l'humanitarisme » du XIXe siècle.

Si l'on compare son itinéraire et celui de Buchez, on constate d'abord un parallélisme frappant. Même âge, même origine politique, la Charbonnerie, même engagement dans l'opposition libérale à la Restauration, passage par le saint-simonisme puis dissidence, et pour conclure même espoir en

300 Sur G. Sand et Hugo en particulier. Quant à George Sand, cf. *Histoire d'une amitié. Pierre Leroux et George Sand*, éd. Jean-Pierre Lacassagne, Paris: Klincksieck, 1973 ; la présentation de la correspondance fait très précisément le point sur la question ; cf. également David Owen Evans, *Le socialisme romantique. Pierre Leroux et ses contemporains*, Paris : M. Rivière, 1948, pp. 105 et sq. ; quant à Victor Hugo cf. *Les misérables*, V, II, L'intestin de Léviathan ; et Jean-Pierre Leroux, *La grève de Samarez*, passim, (éd. Jean-Pierre Lacassagne, Paris : Klincksieck, 2 vol., 1979), en particulier vol. II, pp. 528 et sq.

juillet<sup>301</sup>. A quoi correspond un parallélisme certain des idées soutenues : l'idéal d'association, l'idée de progrès comme axe de l'évolution humaine ; et enfin pour tous deux les sources inspiratrices sont la Révolution et la religion. Faudrait-il pour autant en faire des frères de pensée et d'action ? Non. Sainte-Beuve qui n'aimait pas Buchez et se brouille avec Leroux en a sans doute indiqué la raison, en les critiquant pour le même motif : l'un et l'autre, il leur reproche leur assurance digne de papes.<sup>302</sup> Cette ressemblance psychologique peut expliquer leur querelle<sup>303</sup> et des divergences qui éclairent les discussions de l'époque dans le même secteur de l'opinion.

Comme pour Buchez l'émotion de 1830 signifie pour Leroux un nouveau départ. Mais sa situation à l'intérieur du *Globe* (il en était l'inventeur si ce n'est le fondateur) fait que son expérience montre bien comment une ligne de clivage politique sépare des intellectuels jusque là unis, au moins en apparence dans une épique. Des deux groupes qui constituaient la rédaction du *Globe*, celui des « mondains », le plus important, s'en alla avec Rémusat, du côté de Guizot et de V. Cousin, c'est-à-dire des soutiens permanents du régime de Louis-Philippe. L'autre avec Leroux, Sainte-Beuve, Lerminier, rejoindra un moment les saint-simoniens, et se trouvera donc du côté de l'opposition. La tension dominée auparavant, aboutit au divorce ; de nouveaux changements, des ralliements se produiront ; néanmoins la séparation à l'intérieur du *Globe* est représentative de l'ébranlement qui secoue l'ex-opposition libérale à la Restauration.

Leroux (avec l'aide de Sainte-Beuve) expliquera plus tard<sup>304</sup> comment il vit et vécut la dissolution de l'ancien *Globe* : « La question sociale, et humaine était posée désormais dans une latitude majestueuse et avec une invincible clarté. C'est ce qu'un trop petit nombre des anciens rédacteurs du *Globe* comprirent dans le premier moment. Nous fûmes grâce à Dieu, mieux inspirés ; nous vîmes dès l'abord de quoi il s'agissait ; nos idées antérieures revinrent à l'assaut dans notre esprit, nos pressentiments s'accumulèrent et s'éclaircirent. L'avenir nous parut avoir avancé d'un demi-siècle ; au lieu d'en gémir ou de nous taire, il nous semble beau et bon d'en être joyeux et d'y aider. » « Idées antérieures », « pressentiments »... brusquement tout s'éclaire au soleil de Juillet et l'avenir se fait présent : la grande route des espérances et déceptions s'ouvre devant

301 Avec cette différence notable que Leroux combattit en Juillet et que Buchez ne participe pas à la lutte.

302 On l'a déjà vu pour Buchez (cf. *Causeries du Lundi*, tome XI, p. 451) ; pour Leroux, cf. la lettre de Sainte-Beuve à J. Reynaud du 12 février 1848 : Pierre Leroux, « un homme qui s'est fait pape ».

303 Cf. J. Simon, dans la *Revue des Deux Mondes*, Paris 1841.

304 Cf. dans l'édition des *Œuvres* de Pierre Leroux (Genève : Slatkine reprints, 1978, 2 tomes en un volume) la reproduction de l'article paru dans le *Globe* du 18 janvier 1831 (tome I, pp. 339 et sq.). C'est à cette édition que renverront les références suivantes.

Leroux qui vivra courageusement, en apôtre<sup>305</sup>, ses épreuves multiples, brèves victoires, longues dégringolades, (échecs financiers), misère noire de l'exil, et, pire, les attaques répétées, les ridicules publics.<sup>306</sup> Mais, même si Leroux fut responsable, de par la conduite de sa pensée, d'une évolution qui le mena de méditations approfondies sur la pensée trinitaire à l'exaltation emphatique du « circulus » et de l'engrais humain, cette pensée demeure exemplaire en ces années qui suivent la révolution de juillet.

Elle s'était formée lors de son expérience de la Charbonnerie.<sup>307</sup> Dans le *Globe*, il avait publié quelques articles qu'il jugera dignes d'être réédités dans ses *Œuvres* (1850). Ils montrent des principes fermes et la capacité de traiter, avec quelque simplisme, de problèmes discutés. Sa comparaison des victoires navales de Lépante (1571) et de Navarin (1827) fait contraster la première, toute catholique, et la seconde, symbolique d'une nouvelle union européenne, celle des sociétés modernes ; le progrès général de la raison et de l'activité économique se découvre, il remplace des doctrines de guerre par des doctrines de paix. Les principes anciens « ont reçu partout un notable affaiblissement, et d'autres évidemment destinés à vaincre ont surgi à leur place. Donc un ordre nouveau s'établira tôt ou tard dans les rapports des sociétés entre elles ». Notons cet « évidemment » et ce « donc ». Ils manifestent la force d'une conviction plutôt que de la rigueur logique : l'évolution des pensées sur laquelle il fonde son argumentation ne détermine pas nécessairement une histoire conforme aux principes jugés moralement supérieurs. Quelques faits évidents auraient pu et dû mettre en garde ; le siècle des Lumières s'était conclu par la longue suite de guerres « révolutionnaires » qui inaugurent le XIXe siècle et qui, surtout, entraînent un remarquable « progrès » dans l'art militaire : les guerres ne seront plus tant l'affaire des rois que celle des peuples levés « en masse » et s'élançant avec enthousiasme sur les champs de bataille. Mais Leroux préfère ne voir dans ces guerres qu'un malheureux « accident<sup>308</sup> » destiné à se résorber dans

---

305 Le mot est d'Ernest Renan. Cf. *O. C.*, éd. Paris : Calmann-Lévy, tome IX, pp. 1162-1163, la lettre du 27 janvier 1849 à Henriette : « Je l'estime comme une âme assez forte pour avoir préféré au réel ce qu'elle considère comme la vérité. Un homme qui a marché l'égal des Guizot, des Cousin, des Villemain, qui eût pu comme eux arriver à son jour, et qui a préféré rester dans la plus profonde misère pour le culte de sa pensée (et cela sous le règne de l'argent!!!). Cet homme là, dis-je, est digne du respect de tous ceux qui attachent encore un sens au mot vertu. Que ses idées soient étranges, folles même, que sa critique et son érudition atteignent le dernier degré du ridicule (il en est ainsi), je respecte au moins une conviction assez forte pour absorber si puissamment une vie. C'est là l'apôtre.. ».

306 On sait que Leroux fut souvent ridiculisé par ses critiques, mais je pense surtout à cette scène pathétique et désopilante de 1849 à l'Assemblée nationale où Leroux fait un grand discours.

307 Cf. J.-P. Lacassagne, « Pierre Leroux et la Charbonnerie », in *Revue des travaux de l'académie des sciences morales et politiques*, année 1971, 2nd semestre, pp. 189-206.

308 Cf. *Œuvres*, I, pp. 303-304.

une évolution globalement positive... Le second article important, également reproduit en 1850, l'étude sur Napoléon (1829), met en relief l'originalité de Leroux par rapport aux autres rédacteurs du *Globe*.<sup>309</sup> La thèse soutenue que Napoléon fut un conquérant civilisateur, conduit Leroux à fustiger les conquêtes et à célébrer la civilisation ; les conquêtes extérieures impliquaient le despotisme intérieur, et « l'œuvre de Bonaparte législateur fut rétrograde, méprisable sous beaucoup de rapports et ne pouvait avoir de durée ». Ici la force de conviction l'emporte sur la capacité de prévision. Mais Napoléon répandit « au loin tous les progrès que l'esprit humain avait faits en France au XVIIIe siècle » et son rêve de monarchie universelle eut « le résultat le plus important pour l'humanité » ; il signifiait l'union européenne. Aujourd'hui que la forme napoléonienne est brisée, il reste à constituer une Europe nouvelle « au nom de ce même esprit civilisateur de la France qui fut la cause première de la conquête ». Et l'esprit de civilisation s'oppose à l'esprit de conquête : « Nous sommes le peuple affranchisseur et civilisateur » ! Cependant le fait est qu'à force de vouloir conquérir « nous avons été vaincus », et que maintenant notre problème consiste à dépasser notre défaite. C'est désormais par la liberté, l'égalité, la fraternité que la France peut agir sur le monde ; au reste les progrès de l'industrie changent les nations et lient invinciblement les destinées des peuples. On voit que l'étude repose sur des bases simples : opposition de la Révolution et de Napoléon, croyance en une future union pacifique des peuples, nécessaire transformation de l'ambition nationale sous l'effet de la défaite ; on voit aussi comment Leroux construit son interprétation de l'histoire napoléonienne : ses convictions la structurent, son idéal la prolonge.

Cet idéal, Leroux va l'approfondir, en faire une doctrine qu'il élaborera et défendra avec constance ; c'est un « croyant »<sup>310</sup> qui consacrera sa vie de penseur à propager sa foi en l'humanité. Mais aussi et tout autant c'est un homme de l'actualité, également soucieux d'histoire, de philosophie et de journalisme<sup>311</sup>. L'idée selon laquelle le Progrès ordonne l'histoire humaine, n'est certes pas nouvelle. Lui-même s'attache à montrer son ancienneté, et souligne justement l'importance de la Querelle des Anciens et des Modernes. Il marque son originalité par rapport à Condorcet et surtout à Saint-Simon. Car il récuse le principe saint-simonien de la division entre époques organiques et époques critiques<sup>312</sup>, afin de mettre en lumière la continuité du Progrès.

309 Cf. *ibid.* la note de la page 306 ; il convient de signaler que la réédition de l'article dans les *Œuvres* de 1850 n'est pas une reproduction fidèle. Les fins en particulier diffèrent.

310 Il se définit ainsi dans l'avertissement qui précède l'édition de ses *Œuvres* en 1850 (cf. tome I).

311 Cf. la préface de J. P. Lacassagne à P. Leroux, *Aux philosophes, aux artistes, aux politiques*, Paris : Payot et Rivages, 1994.

312 Cf. *Œuvres*, II, pp. 78-81.

Cette différence de conception est d'importance. Saint-Simon avait, dans son temps et avec son temps, réagi contre les leçons critiques du XVIIIe siècle, contre des philosophes accusés de s'être montrés très capables de détruire et incapables de construire l'école, et il avait d'autant plus insisté sur ce point, qu'elle enseignait les dogmes destinés à dominer l'époque organique qu'elle annonçait. Tout au contraire Leroux, avec son temps, avec les libéraux (et les républicains) d'opposition à la Restauration, a besoin de retrouver l'inspiration du XVIIIe siècle afin de poursuivre la lutte contre un passé revenu en force. Il annoncera, lui aussi, une nouvelle ère organique<sup>313</sup>. Mais il aura fortement mis en valeur l'aspect constructif de la pensée critique des Lumières. C'est, encore une fois, la continuité du Progrès, de la Perfectibilité, qu'il veut démontrer. Une telle conception signifie en particulier que la Révolution s'éloigne ; jadis considérée comme une Apocalypse, riche de monstres et de révélations, elle peut maintenant entrer dans une continuité historique, en devenir une étape remarquable, mais dans une suite qui la dépasse, et ira sans cesse au-delà. Voilà précisément ce que la révolution de Juillet faisait espérer : retrouver les leçons et dépasser les résultats de la grande Révolution. Et voici l'attente et l'espoir que les Doctrinaires ont immédiatement trahis. Par leurs idées, par leur action ils font triompher l'individualisme bourgeois, et la société se défait. Cette réaction, très semblable à celle d'un Buchez, est banale. Mais Leroux trouve son originalité par la théorie qui en expliquera le bien-fondé.

La théorie de la perfectibilité et du progrès, soutenue par les libéraux (cf. Mme de Staël) au début du XIXe siècle prend chez Leroux un aspect nouveau parce qu'il y intègre des apports venus de la pensée ultra en général et de La Mennais en particulier<sup>314</sup>. Son opposition à l'individualisme, son refus du rationalisme cartésien fondé sur l'évidence individuelle lui font soutenir que « dans l'ordre de la vie » le principe de certitude ne peut pas être le même que dans « l'ordre de la raison pure »<sup>315</sup> et que, dans le domaine de la vie, il n'y a que deux sources de certitude : l'Expérience et le Consentement (dont l'expérience elle-même est un cas particulier). Ce recours à une autorité collective, à une intelligence commune, laquelle, s'étendant à travers les siècles, constitue la Tradition, reproduit en termes à peine différents, la pensée de La Mennais sur la « raison générale » et l'assentiment universel. L'évidente proximité des pensées fait que Leroux est amené, aussitôt exprimée cette idée, à souligner vigoureusement sa différence avec l'abbé : l'erreur de La Mennais serait « d'identifier absolument la Tradition et le Consentement, et d'attribuer

313 Cf. Bénichou, *op. cit.*, p. 333.

314 Cf. *ibid.*, p. 335, *Œuvres I*, pp. 94-95 à propos de La Mennais. Cf. aussi P. Bénichou, *op. cit.*, p. 335 à propos de Ballanche.

315 *Œuvres II*, p. 88.

à la Tradition elle-même la valeur et la certitude qui ne reposent que dans le Consentement»<sup>316</sup>. De fait, il y a une différence considérable entre les deux hommes, mais d'orientation. Le prêtre La Mennais voyait dans la Tradition l'assise terrestre d'un dogme divin, l'assurance d'une Vérité céleste attestée par la témoignage humain, perpétuel et universel ; le journaliste Leroux voit la Tradition sous la forme de son actualisation («c'est la vie *actuelle* en nous et hors de nous»<sup>317</sup>), il voit en elle son aboutissement d'aujourd'hui et, déjà, de demain. Le terme de Tradition peut alors être compris et interprété comme l'équivalent d'une évolution créatrice amenant sans cesse la réactualisation et la métamorphose du passé en créations neuves. L'erreur mennaisienne<sup>318</sup> repose sur la prétention d'arrêter sur l'une de ses formes anciennes, la forme chrétienne catholique, l'évolution de l'homme, une évolution toujours créatrice, toujours innovatrice. « Si l'on nous demande donc notre Tradition, nous sommes partisans de la Modernité contre l'Antiquité, de l'Ere moderne contre le Moyen-âge. Nous croyons à la supériorité relative<sup>319</sup> de l'époque qui nous a engendrés sur les époques antérieures. » La « vie qui est en nous»<sup>320</sup>, la conscience actuelle du genre humain nous disent que le passé en est mort et « ne sera plus », mais aussi qu'il « devient une lumière qui nous éclaire vers l'avenir ». A nous d'y aller ; nous marchons, sous l'oeil de Dieu, vers un avenir inconnu. Leroux se garde d'affirmer autre chose qu'une direction à prendre, il se défend des tentations et des facilités de la pensée utopiste, il milite, mais n'invente pas le plan de la cité future. Nous n'avons « pour nous acheminer vers l'avenir que la vie actuelle qui est en nous » : c'est-à-dire le passé, le présent et notre aspiration<sup>321</sup>. Mais nous ignorons le terme ultérieur de la destinée humaine parce que cet idéal divin « reste voilé pour notre intelligence ». Toutefois cette remarquable modestie intellectuelle ne l'empêche pas de poser la question générale : comment « déduire l'avenir ? »<sup>322</sup> Mais conformément à son refus des « révélateurs » de toute sorte (tel Enfantin), il ne prédit pas, mais plutôt se réfère au passé (la Révolution) et au présent tel qu'il le voit.

Le passé, il le comprend et l'ordonne en fonction de la « Tradition actuelle de la France et de l'Europe»<sup>323</sup>, c'est-à-dire, en fait, de sa conception

---

316 *Ibid.*, p. 62, p. 91.

317 *Ibid.*, p. 90 et 92.

318 Cf. *Œuvres* II, pp. 94-95.

319 Cf. *Œuvres* II, pp. 78-80.

320 *Ibid.*, p. 77.

321 Sur l'importance de cette notion pour Leroux, cf. J. P. Lacassagne, op. cit. dans *La Revue des Travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*.

322 Cf. *Œuvres* II le titre de chapitre, p. 82.

323 *Ibid.*, p. 84.



de l'état présent des opinions et de ses antécédents. Il s'ensuit que la visée unique de l'histoire aurait été d'y conduire. Christianisme, protestantisme, philosophie des Lumières, ces grands mouvements spirituels ont tous œuvré pour la liberté et l'égalité des hommes. Leroux entend faire plus et démontrer par l'histoire et par analyse de textes que le principe déterminant de cette évolution multiséculaire fut toujours, sous les formes diverses, identique à lui-même. Ainsi, le christianisme « n'a été, dans son essence, que la doctrine du Progrès et de la Perfectibilité, connue comme on pouvait la concevoir il y a deux mille ans »<sup>324</sup> ; et d'autre part la Philosophie représentera « la Tradition du genre humain tout entier. » Pour montrer comment se correspondent et s'identifient mystères du christianisme et formules de la Philosophie, Leroux consacre une longue étude littéraire, historique et théologique au mystère de la Trinité, aux variations des théologiens sur ce sujet. Il y défend la validité de la conception trinitaire<sup>325</sup> ; identifiant le Père et la Réalité, le Fils et l'Idéal, le Saint Esprit et le Progrès, il retrouve et fonde historiquement son idée que désormais la Philosophie est et doit être la « Tradition aujourd'hui vivante de l'Humanité »<sup>326</sup>, qu'elle est et doit être la Science de la vie, dans la Politique, dans l'Art, dans la Religion<sup>327</sup>.

On voit que cette vaste enquête mène tout naturellement à l'actualité et que l'actualité de l'esprit humain, telle que la définit Leroux, se résume à sa pensée puisqu'une évolution multiséculaire trouve dans ses prises de position son terme présent. Le caractère réducteur et mythique de cette thèse paraît évident : tout le passé de l'Humanité aboutit à la Philosophie (française) des Lumières, à la Révolution (française) de 1789, à la révolution (parisienne) de 1830. Purement idéologique, ni fausse ni vraie, la conception de Leroux réduit l'évolution de l'esprit humain à l'une de ses lignes de développement, celle qui lui donne sa foi. Il n'en reste pas moins que cette foi repose aussi sur des réalités certaines : l'importance fondamentale du christianisme, la place de la France dans le monde, le retentissement européen de la révolution de Juillet. Et, replacée dans les débats français de l'époque, elle justifie et explique l'action de Leroux.

Or, de ce point de vue, ce n'est pas la simplification réductrice mais au contraire, la volonté de compréhension et de synthèse qui frappe. Leroux définit la Philosophie comme « la Science de la Vie sous tous ses aspects » ; la Politique comme « la connaissance du développement continu de la Vie

---

324 *Ibid.*, p. 103.

325 Cette idée lui vient sans doute de Saint-Simon, peut-être aussi d'E. Rodrigues. Cf. sur ce point P. Bénichou, *op. cit.*, pp. 290-292.

326 *Œuvres* II, p. 95

327 *Ibid.*, p. 67, p. 98

de l'Humanité » ; l'Art comme « l'expression successive et prophétique des époques de l'Humanité »<sup>328</sup>. Il condamne (à la suite de Saint-Simon) toute philosophie qui n'aurait pas « le sentiment synthétique qu'elle lie le passé au présent », toute science qui se bornerait au seul détail<sup>329</sup>. C'est que philosophie et science doivent faire avancer la vie actuelle de l'Humanité manifestée par la Tradition actuelle ; c'est que, par delà l'absurde<sup>330</sup> distinction entre philosophie et religion, Leroux annonce et célèbre la religion de l'époque nouvelle de la vie de l'Humanité. Là se trouvent l'unité et le centre vivant, le foyer brûlant de son ambition intellectuelle. D'où ses appels lyriques : « O mes contemporains, je vous vois tous en quête de Religion [...] il sera impossible que nous ne soyons pas religieux »<sup>331</sup>.

Cette religion qui comprendra l'unité de tout ce qui sera la synthèse nouvelle<sup>332</sup>, Leroux l'inscrit à la suite de la Révolution de 1789 qui fut elle-même « une religion en germe »<sup>333</sup>. La loi en progrès implique précisément la continuation de l'oeuvre alors entreprise, et menée jusqu'au point extrême où les esprits d'alors pouvaient accéder : « La réaction inévitable dut commencer aussitôt que cette limite de l'idée fut atteinte »<sup>334</sup>. Le progrès continu de la Tradition demande maintenant que la « religion en germe » de 1789-1793 devienne la religion nouvelle : « L'Humanité devant aboutir à une religion, l'absence de cette religion est aujourd'hui la plaie du siècle »<sup>335</sup>. Cette religion nécessaire, Leroux la proposera.

Il le fait en conformité à son interprétation de l'histoire. C'est-à-dire qu'il commence par récuser fortement toute idée de Messie (cf. *Enfantin*), de « révélateur », de prophète parlant en son nom propre<sup>336</sup> ; ce qui fut jadis possible n'est plus valable, « le vraie Messie, c'est l'esprit humain »<sup>337</sup>, tous les hommes sont appelés à découvrir la vérité, qui est la révélation divine. Car « la Révélation divine n'est autre que la vérité [...] que la Science » qui ne tirent leur sanction que d'elles-mêmes. Cette révélation divine est progressive parce que Dieu se communique graduellement aux hommes, et qu'il se révèle dans et par l'Humanité. Dans la dernière grande époque de révélation marquée

---

328 *Ibid.*, pp. 66-67.

329 *Ibid.*, pp. 81-82 note.

330 *Ibid.*, p. 69.

331 *Ibid.*, p. 98.

332 *Ibid.*, p. 97.

333 *Ibid.*, I, pp. 124 et sq.

334 *Ibid.*, I, p. 138.

335 *Ibid.*, p. 97.

336 *Ibid.* I, p. 99 et sq.

337 *Ibid.* I, p. 102 et sq.

par la philosophie du XVIIIe siècle et par la Révolution, Jean-Jacques Rousseau et Robespierre ont fait découvrir les principes, Liberté, Egalité, Fraternité, et la « divine formule »<sup>338</sup> de leur triple union. « Mais la science de cette formule, la philosophie de cette formule, l'*unité* de ces trois termes, le dogme métaphysique ou scientifique capable de réunir ces trois termes, de les démontrer », ni Rousseau ne l'a trouvée, ni Robespierre ne l'a appliquée. Le problème demeure, ou plutôt il se pose ainsi dans sa forme moderne et Leroux s'attachera à en trouver la solution actuelle en élaborant sa notion de l'Humanité, en fixant le programme de la « science religieuse »<sup>339</sup> qui dira tout à la fois la « synthèse nouvelle »<sup>340</sup> et son unité profonde. Mais il apparaît aussitôt que dans cette science religieuse la religion est tout et la science rien. Car l'inspiration humanitaire proscrit, au nom de « la science de la vie », la fragmentation, les divergences, l'anarchie des vérités partielles et discutables ; il faut qu'une direction générale unisse, fasse converger les recherches et les connaissances politiques, scientifiques, artistiques en fonction de l'époque, de son esprit, de ses exigences : « Le but de la politique, de la science et de l'art, c'est de proclamer les vérités liées qui mettent de l'harmonie dans l'âme humaine »<sup>341</sup>. Science sociale, synthèse nouvelle, encyclopédisation des connaissances, Humanité, religion de l'avenir, démocratie religieuse...c'est un vaste programme qu'annonce Leroux après 1830. C'est qu'il lui parut justement qu'à la révolution de Juillet « un but nouveau, un but véritable » s'était révélé<sup>342</sup> mais que la France, prise au dépourvu par sa victoire, ne sut pas se montrer égale à la tâche, par la faute des gouvernants libéraux qui saisirent alors le pouvoir et appliquèrent les principes libéraux, individualistes, valables pour les luttes de la Restauration et terriblement inaptes à guérir les maux actuels de la société<sup>343</sup>. Mais Leroux, lui, reste fidèle à l'esprit de Juillet et en demeure en effet un témoin exemplaire par ses luttes, par sa pensée.

C'est ce que montreraient son insertion dans les luttes idéologiques de l'époque et les combats qu'il mena. Car Leroux aime polémiquer, en particulier avec les hommes dont il avait été proche. C'est bien pourquoi il s'occupe peu de ses adversaires directs, de base si l'on peut dire, à savoir la droite légitimiste, les partisans de l'ancien régime<sup>344</sup>. Combattus sous la Restauration, vaincus en

---

338 *Ibid.*, p. 141.

339 *Ibid.*, p. 95, p. 103, pp. 141-142. Comment ne pas penser aux idées et à l'ambition de La Mennais dans les années précédentes ?

340 *Ibid.*, pp. 95-97.

341 *Ibid.* II, cf. pp. 81-82 (la note), p. 96 et I p. 158 pour ces différentes citations.

342 *Ibid.* I, p. 183.

343 *Ibid.* I, p. 182.

344 *Ibid.* I, p. 193.

1830, ils sont déconsidérés par leur superstition du passé, par leur inconscience du présent, par leur aveuglement et leur refus du progrès. La négligence même de ces adversaires est significative : ils ne comptent plus dans le nouvel état des luttes. Tout différent le cas de ceux qui, à quelque titre, prétendent incarner le présent ou l'avenir.

Et, tout d'abord, les soutiens de la Quasi-Restauration, de « l'ancien régime nouveau »<sup>345</sup>, comme il qualifie le règne de Louis-Philippe : les Doctrinaires et V. Cousin. Ce sont, approximativement, des hommes de sa génération, et, pire, des hommes qui s'étaient situés dans la mouvance du *Globe*. L'animosité personnelle peut alors aviver la critique d'idées.

À la différence des légitimistes, les Doctrinaires ne sont pas les partisans d'un passé qui eut sa grandeur, mais d'un présent qui n'en a aucune. Ils eurent leur utilité quand la résistance à la Restauration devait nécessairement être critique et individualiste. Mais en 1830 leur arrivée au gouvernement fait bien voir qu'ils incarnent et symbolisent le présent au moment précis où ils se révèlent dépassés par leur temps. Ce grief fondamental, mais banal, est imposé en quelque sorte par la situation ; contre eux Leroux multiplie les attaques, en particulier sur le terrain de l'économie politique<sup>346</sup>. On peut cependant remarquer que la confrontation avec d'anciens alliés devenus des adversaires laisse percevoir certaines connivences intellectuelles dues à l'ancien voisinage (on n'ose dire cousinage !). Par exemple on notera un commun anti-matérialisme, fondamental, venu de la grande réaction spiritualiste contre le « sensualisme » du XVIII<sup>e</sup> siècle ; ou leur accord-désaccord sur la nécessité du gouvernement représentatif<sup>347</sup>. D'autre part, Leroux fonde sa métaphysique politique, sa conception de la souveraineté sur la souveraineté de Dieu<sup>348</sup>, tout comme Guizot ; et, comme Guizot, il récuse en conséquence l'idée de la souveraineté du peuple<sup>349</sup>. Mais quand Guizot et ses amis défendent l'idée de la souveraineté de la raison, alors Leroux proteste d'autant plus vigoureusement qu'il pressent de possibles, d'inévitables rapprochements avec sa propre

---

345 *Ibid.*

346 *Ibid.* I, pp. 183 et sq. en particulier ; p. 381 et sq., l'art. «De l'économie politique anglaise».

347 Accord pour y voir «le seul que puisse aujourd'hui reconnaître l'Humanité» (*ibid.* I, p. 200, art. publié en 1842) mais aussi désaccord profond : l'art. écrit en 1832 par J. Reynaud et Leroux, «De la nécessité d'une représentation spéciale pour les prolétaires».

348 *Ibid.* I, p. 153.

349 *Ibid.* I, pp. 109-110 ; son opinion, semblable à celle de Buchez, significative des méfiances nourries dans les milieux de démocrates intellectuels, est caractéristique : « Le peuple sera en effet le vrai souverain, le souverain légitime, quand la science humaine aura donné à cette souveraineté le souffle de l'existence [...] je vous adjure au nom de la réalité » etc. C'est bien le réalisme de Leroux qu'il convient ici de souligner : on rappellera qu'en exil après le coup d'Etat du 2 décembre 1851 il ne fera pas partie des républicains. Cf. sur cette question le beau livre de P. Rosanvallon, *Le sacre du citoyen*...op. cit.

pensée<sup>350</sup>. Cette « raison » des Doctrinaires signifie la raison individuelle : « C'est l'*individualisme* qu'ils défendent, c'est l'*égoïsme* qu'ils protègent ». Tout au contraire Leroux prône la souveraineté de « l'esprit humain », « raison collective, dérivée de la Raison suprême »<sup>351</sup>, laquelle, en son progrès continu, le conduit à prophétiser la démocratie religieuse (où la distinction du temporel et du spirituel s'efface <sup>352</sup>).

Cousin occupe Leroux bien davantage que Guizot. C'est que, raconte-t-il, il l'avait passionnément admiré dans sa jeunesse, et puis le Maître trompa les attentes du disciple, trahit ses premiers engagements révolutionnaires, et, après 1830, livra au régime du « juste milieu » une philosophie « éclectique » qui lui convenait excellemment ; alors le philosophe reçut son salaire en postes, honneurs, pouvoirs. Une antithèse flatteuse se dessine entre Leroux pauvre et fidèle à ses conceptions, et le riche et tout-puissant philosophe officiel. Il va de soi que Leroux se défend d'être animé par un quelconque ressentiment ; mais il poursuivra Cousin d'une haine tenace, féconde en polémiques diverses (contre Jouffroy aussi, qu'il admirait). La querelle s'explique aisément par les choix politiques des deux hommes, mais leur opposition philosophique peut paraître moins tranchée<sup>353</sup>. De ce point de vue aussi, les connivences intellectuelles se découvrent aisément. Le reproche essentiel que Leroux fait à Cousin, c'est de n'avoir pas su « enrouter le Dix-Neuvième Siècle dans une autre voie, le rappeler à la vie collective, à la vie spirituelle, par la méthode non pas de l'observation, mais de la conscience et du consentement unis »<sup>354</sup> : bref il aurait dû faire ce que Leroux voulait faire. Mais Cousin, emprunteur à tout-va, perpétuel imitateur, a préféré chercher des leçons de fatalisme historique chez Hegel ! il n'a pas compris la Tradition de l'Humanité... Toutes les argumentations *ad hominem* ne manquent pas de clairvoyance, mais l'on peut penser <sup>355</sup> qu'au fond la question décisive, sur laquelle les deux hommes se séparent catégoriquement, est la question religieuse. Pour Leroux philosophie et religion sont identiques, ce sont des mots synonymes et la Philosophie est la Religion de demain ; position très propice à soulever ces belles envolées lyriques où le cœur et l'esprit entonnent l'unisson. Mais Cousin, maître tacticien, avait réglé le problème par la séparation des deux domaines ; position bien choisie pour qui devait négocier avec l'Eglise. Chacun des deux adversaires a donc joué consciencieusement sa partie. L'éclectisme cousinien, philosophie de

350 *Ibid.*, p. 120 et note.

351 *Ibid.* I, pp. 153-154.

352 *Ibid.* I, pp. 142 et sq. et p. 171.

353 Cf. P. Bénichou, *op. cit.*, pp. 346 et sq.

354 *Œuvres*, II, p. 362.

355 Cf. P. Bénichou, *op. cit.*, pp. 346-353.

l'acquis, profite du capital intellectuel accumulé par les siècles, l'exploite et en jouit heureusement ; c'est une philosophie de rentier conservateur. La pensée de Leroux s'appuie sur la Tradition de l'Humanité ; elle en connaît le sens, elle en déduit l'avenir et dogmatise sur le futur, évidemment nécessaire ; c'est une philosophie d'intellectuel progressiste. D'un côté la « résistance », de l'autre le « mouvement » en termes d'époque (on sait d'abondance que ce sont, dans la comédie de l'esprit, deux rôles antagonistes).

La contestation intellectuelle des Doctrinaires rassemble des adversaires multiples divers. Quels sont les hommes ou les groupes dont Leroux peut se sentir proche et auxquels il aime se référer ? On peut noter d'abord les saint-simoniens. En ces années 1830-1835 Leroux se plaît à marquer son admiration pour Saint-Simon lui-même ; il a rallié, un moment, le groupe (vente du *Globe*). Puis, il a récusé l'inflexion que lui donnait Enfantin : « Nous ne croyons pas aux messies, aux révélateurs, dans le sens faux et idolâtrique où l'on a pris jusqu'ici ces mots de messie et de révélateur »<sup>356</sup>. Seule subsiste du naufrage la pensée maîtresse de Saint-Simon : lutter pour l'amélioration morale, physique et intellectuelle du peuple. Cette idée, cette mission resteront au cœur de sa doctrine et de son action. Mais, de même qu'avec les anciens rédacteurs du *Globe*, une séparation a eu lieu ; Leroux a sa doctrine originale et veut son indépendance : il a une vocation de fondateur de revues.

L'autre mouvement de pensée dont il peut se sentir proche, c'est le mouvement mennaisien. La Mennais, certes, a beaucoup évolué puisqu'il est passé d'un extrême à l'autre. Mais, de toute façon, c'est un « homme admirable »<sup>357</sup>. L'homme « qui a attaqué le plus solidement en France le Rationalisme »<sup>358</sup>, et même ultra, il fait partie des adversaires « qui méritent considération »<sup>359</sup> et lorsqu'il tourne bien et comprend son temps, alors Leroux écrit : « Entre nos espérances et les espérances d'un prêtre tel que M. de Lamennais par exemple, la distance n'est pas immense »<sup>360</sup>. Certes, puisque, au fond, leurs inspirations tendent à se confondre en ces années, à mesure que la rapide évolution de La Mennais le fait devenir, dans le vocabulaire de Leroux, « arien »<sup>361</sup>, « philosophe »<sup>362</sup>, républicain. Au moment où paraissent

---

356 *Œuvres* I, p. 104.

357 *Ibid.* II, p. 95.

358 *Ibid.*, p. 94.

359 *Ibid.* I, p. 172.

360 *Ibid.* II, p. 69.

361 *Ibid.* II, p. 73.

362 *Ibid.* et p. 129. On doit ajouter qu'à l'égard de La Mennais, Leroux a l'admiration vague et une critique précise. Quand il examine les thèses mennaisiennes sur la Trinité il souligne et blâme leurs contradictions internes. Cf. *Ibid.* II, pp. 114-135.

les *Paroles d'un croyant*, Leroux les saluera comme la « *Marseillaise* du Christianisme»<sup>363</sup>. La Mennais, justifiant Camille Desmoulins d'avoir parlé de « Jésus *sans-culotte*» ! D'une façon générale, les références à La Mennais, qui passent de l'hostilité à l'admiration enthousiaste, montrent d'une part une ligne de séparation radicale : le catholicisme, et d'autre part une convergence : l'aspiration à une « démocratie religieuse ».

L'évolution des jugements de Leroux sur La Mennais montre bien un problème général de l'époque. Leroux se définit justement comme « un croyant », il aspire à fonder une religion nouvelle, et nombreux sont les hommes qui comme lui ambitionnent alors d'annoncer la bonne nouvelle d'une société humaine et radieuse à venir. Mais leur religiosité se veut libre et innovatrice : elle exclut l'antique religion, le catholicisme, qui de son côté manifeste brutalement son refus de toute innovation de ce type, par la condamnation de La Mennais. Cette confrontation dramatique illustre un antagonisme fondamental, caractéristique du siècle : rétraction de l'Eglise devant le monde moderne, développement d'un anticléricalisme systématique. On peut voir un exemple mineur de cette opposition dans les relations intellectuelles de Leroux et de Buchez. Mais sur deux points ils divergent, le catholicisme et la liberté ; et leur mise en relation éclaire bien l'originalité de Leroux. Pour Buchez Leroux n'a certes ni la même admiration, ni les mêmes égards que pour La Mennais. Il lui règle son compte soit par quelques références dédaigneusement placées en bas de pages<sup>364</sup>, soit par une critique virulente de ses idées, mais en évitant alors de le nommer ! Ainsi dans son important article de 1834, « De l'individualisme et du Socialisme », il expose clairement le problème et la solution, mais seul le vocabulaire signale le destinataire de cette attaque : « Le principe d'autorité, même déguisé sous le beau nom de dévouement, n'est pas meilleur que le principe de l'égoïsme, se cachant sous le beau nom de liberté. Aussi repoussons-nous de toutes les forces de notre âme le Catholicisme sous tous ses déguisements et sous toutes ses formes, soit qu'il se rattache encore, par je ne sais quelles puériles espérances, aux vieux débris qui sont à Rome avec les ruines de tant de siècles, soit que, par je ne sais quelle escobarderie, il prétende s'incarner à neuf dans Robespierre, devenu le légitime successeur de Grégoire VII et de l'inquisition ».<sup>365</sup> Leroux prolonge et redouble son attaque en fustigeant (comme Buchez) le libéralisme doctrinaire : « Nous regardons comme un fléau, non moins funeste que le papisme, l'individualisme actuel, l'individualisme de l'économie politique anglaise, qui, au nom de la liberté, fait des hommes entre eux des loups rapaces, et réduit la société en atomes [...].

363 *Ibid.* II, p. 72.

364 Cf. *Ibid.* II, pp. 18, 65, 80 et notes ajoutées en 1850.

365 *Ibid.* I, p. 373.

Pour nous, les théories papales de tout genre et les théories individualistes de toute espèce sont également fausses ». Et l'on trouve dans le même article, une autre attaque contre la notion de dévouement, où, une fois encore, le nom de Buchez brille par son absence : « Une société d'hommes dont la règle unique serait le dévouement, et qui regarderait comme mauvais tout acte individuel, serait une absurde société. Toute théorie donc qui voudrait se fonder sur le dévouement comme sur la formule la plus générale de la société, et qui déduirait ensuite de cette formule des lois et des institutions qu'elle aurait l'espérance d'appliquer de force à la société, serait fausse et dangereuse»<sup>366</sup>.

Cette confrontation avec Buchez peut éclairer l'ampleur de l'ambition intellectuelle de Leroux. Il fut l'homme qui rêva de découvrir « la synthèse nouvelle », une synthèse telle qu'aucun des principes de 1789, ni la liberté ni l'égalité, ne soit sacrifié. Il pense que « *Liberté* et *Société* sont les deux pôles égaux de la science sociale»<sup>367</sup>, il faut donc toujours se référer à l'un et à l'autre. C'est pourquoi lui, qui dit volontiers avoir inventé le mot Socialisme, et qui, comme tel, s'oppose si fermement à l'individualisme du XVIIIe siècle<sup>368</sup> et, plus encore, à celui des libéraux doctrinaires, il défend aussi, avec une égale fermeté, le principe de la liberté individuelle, tandis que, toujours avec la même vigueur, il attaque le socialisme « absolu », « parodie de toutes les tyrannies qui ont pesé sur la terre : parodie de la royauté, parodie de la papauté »<sup>369</sup> ou encore « papauté nouvelle, écrasante, absorbante, qui transformerait l'Humanité en une machine»<sup>370</sup>. Mais il pense aussi que « la société entre dans une ère nouvelle, où la tendance générale des lois, au lieu d'avoir pour but l'individualisme, aura pour but l'association »<sup>371</sup>. Cette double exigence de la liberté et de l'association, ce double refus de l'individualisme libéral et du socialisme « absolu », supposent une nécessaire conciliation.

Jadis, à la Convention, les partisans de l'un et de l'autre s'étaient livrés « une guerre atroce »<sup>372</sup>, où s'abîma la Grande Révolution. Aujourd'hui, en cette ère nouvelle qu'a ouverte une nouvelle révolution, le progrès de la tradition, de l'esprit humain, peut, doit parvenir à concilier, à harmoniser « ces deux droits également infinis et sans limites »<sup>373</sup>. C'est bien la solution de ce

---

366 *Ibid.*, p. 376.

367 *Ibid.*, p. 374.

368 *Ibid.*, p. 378.

369 *Ibid.* I, p. 161. Dans sa note de 1850, Leroux souligne la fixité de sa pensée quant au terme de «socialisme» ; elle est en effet remarquable de fidélité à l'idée de liberté.

370 *Ibid.* II, p. 377.

371 *Ibid.* II, p. 195.

372 *Ibid.* I, p. 378.

373 *Ibid.*



problème que Leroux estime avoir trouvée, l'antagonisme sera dépassé par le troisième terme, la fraternité. La solution peut paraître ancienne, traditionnelle, puisqu'elle reproduit la devise républicaine. Mais Leroux imagine une variante : la fraternité sera placée au centre de la formule<sup>374</sup>, et cette légère modification est significative. Pour le « trinitarien » Leroux, le dépassement unificateur se fait par l'amour qui assure que l'égalité « des associés et la liberté de chacun se confondent par la fraternité de tous : car la fraternité, à la différence de la liberté et de l'égalité, ne peut être considérée comme un « droit de l'homme et du citoyen » ; c'est « un fait sentimental qui est la conséquence et l'inverse du droit, et qui constitue ainsi le *devoir* »<sup>375</sup> ; c'est le lien entre l'égalité de tous et la liberté de chacun. Dans ce lien de la fraternité humaine Leroux voit « le germe de la religion », puisque l'esprit humain pourra « en faisant un pas de plus, arriver à la religion »<sup>376</sup>. Ainsi donc ce dépassement des deux principes contraires s'opère expressément au profit de la religion et de la « science religieuse qui donnera à la politique le moyen de résoudre son problème »<sup>377</sup>.

Ce dépassement, cette finalité religieuse donne à sa conception de la société un sens spirituel. Car « la société est un corps, mais c'est un corps mystique, et nous n'en sommes pas les membres, mais nous y vivons [...] ; chaque homme est l'Humanité ; chaque homme est une souveraineté ; chaque homme est un droit, pour lequel le droit est fait, et contre lequel aucun droit ne peut prévaloir [...] chaque homme est divinement uni à l'Humanité »<sup>378</sup>. Il s'ensuit « qu'une charité mutuelle est un devoir »<sup>379</sup> ; ce qui, encore une fois, condamne et l'individualisme et le socialisme absolu. Cette idée du corps mystique de la société et du devoir de charité mutuelle entre les hommes découle d'une conviction métaphysique : « Le vrai souverain dans l'absolu, c'est Dieu » et concrètement « le vrai souverain dans le fini, c'est l'Humanité, ou l'Esprit Humain, ou la Raison Humaine, émanée de la Raison Suprême »<sup>380</sup>. Les deux aspects, divin et humain, de cette théorie se correspondent. Reste à faire passer progressivement la théorie dans la pratique. Si Dieu n'a pas voulu que les hommes soient « des parties de l'Humanité... enchaînés l'un à l'autre dans un grand corps », s'il a voulu que « la vie consiste essentiellement dans la relation divine et nécessaire d'êtres individuels et libres »<sup>381</sup> alors la science religieuse à

---

374 *Ibid.* I, p. 156.

375 *Ibid.*

376 *Ibid.*, pp. 156-157.

377 *Ibid.*, p. 157.

378 *Ibid.*, pp. 378-379.

379 *Ibid.*, p. 380.

380 *Ibid.* I, p. 165.

381 *Ibid.*, p. 380.

venir devra expliquer, manifester, mettre en oeuvre la souveraineté de la Raison Humaine. Ce sera le travail de « quelques uns » que d'annoncer et propager la religion nouvelle que l'époque réclame et qui sera « démocratie pure »<sup>382</sup>. Car la Cité de Dieu que prophétise Leroux est aussi une cité parfaitement humaine, et la religion nouvelle, qui est aussi la religion « éternelle »<sup>383</sup>, sera celle de l'Humanité. Et les « quelques-uns » chargés de préparer les esprits et en particulier le travail législatif de la future démocratie ne seront pas des prêtres, mais, très laïquement, des écrivains, des journalistes, la presse<sup>384</sup>. Cela semble aller de soi : autant Leroux a exalté le message du Christ, autant il a fustigé Rome et l'Église ; sa religion est fille des Lumières. Il apparaît toutefois que l'inflexion et même l'imprégnation religieuse de sa pensée entraînent quelques conséquences caractéristiques de l'époque. Son opposition de principe au cartésianisme<sup>385</sup>, son refus du rationalisme individualiste le conduisent logiquement à préférer la « Raison collective » à la Raison individuelle, à suspendre la philosophie non à la Vérité mais à la Vie, non à un moyen : la raison, mais à une fin : l'Humanité vivante. L'interprétation systématique de la tradition et de la perfectibilité donne finalement la prééminence à la « vie actuelle » de l'esprit humain, c'est-à-dire à la conjoncture intellectuelle du temps présent qui lui-même est interprété en fonction de l'avenir, ou plutôt d'une idée, pour le moins douteuse et très probablement illusoire du dit avenir. Ainsi, le « collectif » ou « l'actuel » masquent (mal) les préoccupations personnelles de Leroux, il arrive que l'argumentation philosophique se plie et s'accorde à la passion politique. Il arrive aussi que son idéal indissolublement religieux et politique puisse, très logiquement, développer des conséquences fort contraires au libéralisme classique comme aux intentions affirmées de Leroux : récuser par exemple la séparation du temporel et du spirituel<sup>386</sup>, n'est-ce pas, à l'instar du « socialisme absolu », évoquer le passé en invoquant l'avenir ? Contrairement à ce qu'il croyait, Leroux n'avait guère idée de ce que les temps futurs destinaient à l'Europe.... on ne saurait le lui reprocher.

Il convient en revanche de marquer et souligner l'importance et l'influence de sa pensée<sup>387</sup>. Leroux a construit une doctrine à la fois politique et philosophique.

---

382 *Ibid.*, p. 165.

383 *Ibid.*

384 *Ibid.*, pp. 174-175.

385 *Ibid.* II, pp. 26 et sq., 354 et sq.

386 *Ibid.* I, pp. 142 et sq.

387 J. Viard a eu raison d'insister sur le fait que la pensée de Leroux, si souvent vilipendée et ridiculisée durant sa vie, a été durablement négligée, ou systématiquement ignorée. Les raisons de cette mise sous le boisseau sont évidemment multiples. En tout cas, il importe de souligner que le retentissement européen de la doctrine et des ouvrages de Leroux a été très grand ; cf. les travaux de Jacques Viard, *Pierre Leroux et les socialistes européens*, Le Paradou : Actes Sud, 1982 ; "Pierre Leroux contre

Politiquement, il se place (avec Carrel) au premier rang des publicistes connus qui se déclarèrent républicains. Mais cet engagement, conséquence logique de ses idées<sup>388</sup> témoigne de sa fermeté, ne lui confère pas une grande originalité : il est un entre plusieurs. Et même son originalité ne lui vient pas tant du rôle qu'il a joué à la *Société des droits de l'homme*, que de la manière dont il comprend et renouvelle le républicanisme<sup>389</sup>. De ce point de vue il réussit à être original et représentatif. D'une part ses analyses de la Révolution de 1789-1793 le montrent passionnément fidèle aux souvenirs et aux leçons des grands ancêtres de la Convention et, en même temps, il innove considérablement. Car il interprète. Pour lui la « religion en germe » correspondait exactement à une époque précise et dépassée, à un certain degré d'avancement où était arrivée, provisoirement, la Tradition. Mais il s'agit maintenant d'aller au-delà des tombeaux et de fournir au monde actuel la pensée qui convienne à son actualité. Alors la religion en germe devient la « démocratie religieuse », la « science religieuse » où le souci du peuple et l'apport saint-simonien élargissent et transcendent une pensée républicaine strictement politique ; où une sensibilité, une religiosité neuves, caractéristiques de « l'esprit de Juillet », transforment le passé et préparent l'avenir. Dans ces années qui suivent la grande émotion des Trois jours, Leroux invente et fixe les bases de sa religion de l'Humanité. Ainsi deviendra-t-il l'un des « démoc-soc » les plus populaires de 1848. Cet homme de la tradition illustre bien sa doctrine ; il garde et il change et, ce faisant, il s'accorde dans son genre avec l'évolution générale des esprits. Car cette allure, ce style nouveau que le mouvement républicain va prendre entre 1830 et 1848, et d'abord dans des groupes littéraires éminents, il a fallu tout un travail de rénovation spirituelle effectué par quelques personnalités, pour arriver à cette transformation. Or Leroux s'avère, à cet égard, singulièrement représentatif. Il incarne au mieux la religiosité progressiste, il la façonne par ses ouvrages, il lui constitue l'idéal le plus propre à mobiliser ferveurs et enthousiasmes : le plus vaste, l'idéal humanitaire. Cette religiosité nouvelle correspond-elle à une évolution générale des sensibilités et surtout à l'affaiblissement du catholicisme qui suit l'écroulement de la Restauration ? Est-ce un phénomène de transfert, une recherche de substituts à une religion défaillante ? Sans doute y a-t-il concomitance ; mais l'essentiel demeure qu'apparaissent et se développent alors des forces neuves qui trouvent dans l'imaginaire politique leur but et leur accomplissement. Les idéaux que Leroux célèbre, la République, le

---

les utopistes“, *Nineteenth Century French Studies*, vol. 19, number 4, 1991, pp. 541-553 ; ”Leroux, ouvrier typographe, carbonaro et fondateur du *Globe*“, *Romantisme*, 1989, pp. 28-29.

388 Cf. *Œuvres* II, p. 64.

389 Cf. *Œuvres* I, p. 192, où Leroux critique vivement les publicistes républicains, leur «tendance trop étroite» à ne s'occuper que de politique au jour le jour.

Socialisme et l'Humanité, la synthèse unitaire où il prétend saisir le passé, le présent et l'avenir de l'esprit humain, sa foi dans la liberté de l'homme et son épanouissement social disent « un sentiment vraiment religieux de la vie humanitaire ».<sup>390</sup> Quel que soit son acharnement à identifier les formes antiques de la pensée chrétienne et les formes nouvelles de la démocratie religieuse, sa volonté de rompre avec le christianisme n'est pas moins forte. Car il ne vise pas tant à séculariser des principes chrétiens (comme au XVIIIe siècle) qu'à sacraliser le domaine profane de l'art, de la science et de la politique. N'est-ce pas aussi une tendance de fond de la pensée et de l'époque romantiques ?

Leroux peut paraître également représentatif d'un autre point de vue, purement français. On sait qu'il ne manqua pas de réalisme politique et, de fait il n'est pas de ceux qui voilent ou cachent les vérités désagréables. Or il juge et dit fortement<sup>391</sup> que, si la Révolution de 1789 a été une victoire spirituelle décisive, elle a été, aussi, un échec temporel ; elle s'est finalement conclue par la renaissance d'antiques formes de pouvoir, le Directoire, l'Empire, la malheureuse Restauration ; elle a conduit à la défaite militaire du pays. Il a bien conscience que si le siècle des Lumières avait été le siècle de la France, le XIXe siècle allait être celui de l'Angleterre. En l'année 1815, après Waterloo, c'est une « constitution anglaise » qui est octroyée aux Français <sup>392</sup>. Quelle dérision d'infliger une constitution féodale et aristocratique, celle d'un peuple insulaire, à la première nation, celle de Clovis et de Charlemagne, au peuple central de l'Europe ! <sup>393</sup> Reste qu'après 1815 la France aurait dû reprendre le flambeau de la civilisation <sup>394</sup> au lieu de végéter sous la constitution des Anglais et de demeurer ainsi « ce que Waterloo l'a faite »<sup>395</sup> ! Mais justement les conceptions humanitaires de Leroux et son idée que la civilisation moderne promettait une ère de paix et d'entente internationale convenaient très bien,

390 Cf. *ibid.* II, p. 97 ; belle formule singulièrement représentative d'une intuition, d'une ambition et d'une communion authentiquement humanitaire ; mais le jugement inverse (pensée ridiculement naïve et parfaitement inepte) est rendu d'autant plus facile que le paragraphe suivant prétend unifier Humanité, Animalité, Nature, science et cosmogonie.

391 *Ibid.* I, pp. 391 et sq., le texte «La France sous Louis-Philippe», qui, il est vrai, date de 1842 ; on peut juger que ses pensées antérieures n'étaient pas très différentes et que l'expérience du règne de Louis-Philippe les a sans cesse confirmées (ses nombreuses notes de bas de page, de 1842 et de 1850, ne disent jamais du repentir ou des corrections).

392 *Ibid.*, pp. 401-402, et le texte, également de 1842, «Du pouvoir social, ou du gouvernement», republié comme troisième partie du «Discours aux politiques» : *ibid.* I, pp. 199 et sq. Voici deux titres significatifs de chapitres : «C'est l'invasion et Waterloo qui nous ont donné la Monarchie anglaise» (p. 227), «La constitution anglaise est l'île Sainte-Hélène de la France».

393 *Ibid.*, pp. 231-232.

394 *Ibid.*, pp. 271 et sq., où se montre bien l'intime union d'une révolte désespérée devant l'histoire qui se fait, et de la foi en un avenir possible.

395 *Ibid.*, p. 232.

diplomatiquement, à une nation vaincue et militairement affaiblie, comme elles répondaient à une forte exigence bourgeoise (mais non à l'opinion populaire et républicaine). Elles s'accordaient, sur le fond, à l'idée maîtresse de la politique extérieure de Louis-Philippe, ce « Napoléon de la paix » ; elle correspondait à cette phase du développement capitaliste qui en effet demandait et assura une longue période de paix - Leroux, à cet égard aussi, peut être jugé représentatif. Quel enseignement tirer de la confrontation de ces deux exemples proches et contrastés de Buchez et Leroux ? On remarquera d'abord leur semblable origine sociale : ils appartiennent à la petite, toute petite bourgeoisie, c'est-à-dire à cette classe qui, éclairée, joue et jouera de plus en plus à l'ère bourgeoise, le rôle de ferment social et intellectuel. Tous deux réagissent de la même façon au grand événement, la révolution de juillet : après l'enthousiasme, la déception infléchit leurs pensées dans le sens « socialiste ». C'est bien par la critique du libéralisme bourgeois que s'ébauche et se forme le socialisme naissant ; contre l'individualisme concurrentiel, contre le règne de l'argent, contre la bourgeoisie, Buchez et Leroux trouvent et développent aussitôt les thèmes oppositionnels de l'Avenir, de l'Association, de l'Humanité. Leurs argumentations reposent sur la même idée fondamentale, le Progrès ; elle éclaire le sens de l'histoire depuis le plus lointain passé jusqu'à aujourd'hui, jusqu'à demain car la connaissance de ce sens garantit sa marche future vers l'Avenir qu'ils annoncent. Dans leurs ouvrages le progrès fait figure d'idéal conquérant, d'idée force : elle donne force à ceux qui la soutiennent. Elle s'avère très apte à transformer une théorie de l'histoire en conviction, en volonté d'action, en arme de combat idéologique et elle confère à ses partisans une assurance essentielle, celle d'être les hommes de l'Avenir.

Dans les cas parallèles de Buchez et de Leroux il apparaît que leurs deux pensées expriment très bien « l'esprit de juillet ». Eminemment francocentristes, ils élargissent l'histoire de la France aux dimensions du monde. Ils jugent que l'histoire nationale s'étant comme arrêtée en 1815 pour faire « halte dans la boue », elle reprend son cours en 1830, dans le sens que la Révolution-Révélation de 1789 lui a donnée. Cependant les expériences du passé (la Terreur), et surtout le double échec final, politique (Restauration) et militaire (Waterloo) ne sont pas oubliés. On garde et prône le « modèle » de 1789, mais revu et corrigé. Quant au monde extérieur on conserve l'idéal national, mais il devient facteur d'une pacifique entente internationale ; quant à l'intérieur l'idéal de l'Association promet une société réconciliée avec elle-même. Comment y parvenir ? La réflexion historique permet de discerner et d'éviter les fautes passées, et en particulier de comprendre pourquoi les oppositions de classe sous l'ancien régime se sont métamorphosées en nouvelles oppositions de classes. Le Tiers-Etat de 1789, qui était « tout » en théorie, s'est en pratique

divisé en une bourgeoisie bénéficiaire et un peuple victime ; et le souvenir vient d'en être ravivé : après juillet la bourgeoisie a récidivé et confisqué à seul profit le pouvoir que le seul peuple avait conquis. L'Avenir est chargé de rétablir la justice et le Progrès doit se faire au nom et au profit du peuple, et non plus à ses dépens. Etre progressiste, c'est être moral : science de l'Histoire et valeur se confondent. De même que la bourgeoisie a vaincu l'aristocratie et pris sa place, de même le peuple entier devra remplacer la bourgeoisie dans une société unie et non plus divisée.

On peut estimer précieuse l'idée de ce transfert imaginaire, et R. Aron en a démontré la radicale fausseté<sup>396</sup> ; cependant une telle démonstration valable ultérieurement, importe peu en regard de la force persuasive qu'avait eue le modèle de 1789 et la promesse de sa réalisation parfaite et définitive par ce transfert pseudo-historique, du Tiers Etat de jadis au Peuple de demain : le mythe semble compléter l'histoire. D'autre part l'idéal de l'Association, si représentatif de l'idéalisme de l'époque et du romantisme politique, fonctionne également comme un beau leurre, tout brillant d'unanimité généreuse. Son éventuelle réalisation ne ferait-elle pas paraître son vice rédhibitoire : la scission entre associants et associés, ou, comme on les avait appelés, entre citoyens actifs et passifs, entre dominants et dominés ? La diversité des solutions proposées par Buchez et Leroux témoigne de la difficulté fatale ; autoritaire l'Association implique la scission, libérale elle l'engendre. Cependant le principal problème concerne le mythe lui-même du Progrès.

---

396 Cf. R. Aron, *Les étapes de la pensée sociologique*, op. cit., pp. 192-193. L'argumentation de R. Aron vise la théorie de K. Marx ; mais comme cette théorie est conforme au schéma évoqué, on reproduira cette critique. Et le passage vaut d'être cité longuement. « Marx assimile la montée de la bourgeoisie et la montée du prolétariat. Dès ses premiers écrits, il décrit l'avènement d'un quatrième état comme analogue à la montée du troisième. La bourgeoisie a développé des forces de production dans le sein de la société féodale. De la même façon, le prolétariat est en train de développer des forces de production au sein de la société capitaliste. Or cette assimilation est, me semble-t-il, erronée. Il faut la passion politique, en même temps que le génie, pour ne pas voir que les deux cas sont radicalement différents. » « La bourgeoisie, qu'elle soit marchande ou industrielle, lorsqu'elle a créé des forces de production au sein de la société féodale, était réellement une classe nouvelle, formée à l'intérieur de la société ancienne. Mais la bourgeoisie, qu'elle fût commerçante ou industrielle, était une minorité privilégiée, qui exerçait des fonctions socialement indispensables. Elle s'opposait à la classe dirigeante féodale comme une aristocratie économique s'oppose à une aristocratie militaire. On s'explique comment cette classe privilégiée, historiquement nouvelle, pouvait créer, au sein de la société féodale, des forces et des rapports de production nouveaux, et comment elle a fait sauter la superstructure politique de la féodalité. La Révolution française, aux yeux de Marx, constitue le moment où la classe bourgeoise s'empare du pouvoir politique que se réservaient les débris de la classe, politiquement dirigeante, de la féodalité.

Par contre, le prolétariat, dans la société capitaliste, n'est pas une minorité privilégiée, mais au contraire la grande masse des travailleurs non privilégiés. Il ne crée pas des forces ou des rapports de production nouveaux au sein de la société capitaliste ; les ouvriers sont des agents d'exécution d'un système de production qui est dirigé soit par des capitalistes, soit par les techniciens. [...]

Dès lors, l'assimilation de la montée du prolétariat à la montée de la bourgeoisie est sociologiquement fautive. »

Toute idée a un fonctionnement social puisqu'elle est susceptible de servir un groupe ou une classe. Mais elle vit aussi de sa vie propre, indépendante ; elle peut changer de sens, de rôle, en changeant, si l'on peut dire, d'employeurs. Or cette idée de progrès, on sait qu'au XVIIIe siècle elle accompagne, d'abord sous le nom de perfectibilité, l'ascension de la bourgeoisie. Au XIXe siècle encore elle peut servir à justifier, célébrer et fortifier l'entreprise bourgeoise sur la société. J.P. Sartre qui ne détestait pas identifier une classe sociale et une idéologie, a pu penser et écrire que le Progrès constituait le « principe directeur de toute idéologie bourgeoise »<sup>397</sup> parce qu'il garantissait, au nom de l'Idéal à venir (l'embourgeoisement du monde) l'exploitation perpétuelle, par la bourgeoisie, de son produit : le prolétariat. Et de fait, même si l'on récuse une telle assimilation stricte et comme mécanique, il apparaît bien que l'idée de progrès a contribué à la montée en puissance, puis au maintien du pouvoir, de la bourgeoisie. Mais il ressort des ouvrages d'un Buchez et d'un Leroux, qui eux-mêmes ne sont pris qu'à titre d'exemples représentatifs, qu'elle est, en 1830<sup>398</sup>, utilisée ou, si l'on veut, retournée contre la bourgeoisie. Voilà l'important et le significatif. On peut noter que si l'on tenait à rester dans cette perspective, on pourrait être amené à l'alternative suivante : ou bien l'idée de progrès, ployable à beaucoup de biais, n'est pas nécessairement bourgeoise, ou bien si elle l'est, les adversaires de la bourgeoisie doivent être eux-mêmes déjà si bien embourgeoisés intellectuellement qu'ils utilisent, pour leur combat, les armes forgées par et pour la bourgeoisie. Mais cette alternative simplifie et fausse une réalité autrement complexe que des jeux conceptuels quelque peu scolastiques. Il ne faut pas réduire une idée à n'être qu'un moyen idéologique, ce serait en nier les vertus multiples et la capacité de valorisations diverses. Elle apparaît, vit et meurt, elle hiberne et elle renaît, s'efface ou triomphe, au gré d'une histoire imprévisible et toujours provisoire. Et d'autre part une classe sociale, la bourgeoisie en l'occurrence, une réalité aux limites floues, une réalité changeante, diverse selon les variations de sa ou ses tensions internes, elle n'est pas (ordinairement<sup>399</sup>) simple ni définissable par l'attribution d'une idéologie unique à valeur sociale univoque. Le cas de Buchez et de Leroux montre seulement qu'en ces années post-révolutionnaires l'idée de progrès prend un relais nouveau et peut être mise au service d'un discours social neuf, décidément anti-bourgeois. Elle ne perdra pour autant ni la marque de ses

---

397 Cf. J.-P. Sartre, *L'idiot de la famille*, Tome III, 1972, p. 282, et *passim*.

398 La date est, dans ce cas, symbolique ; elle signifie que la bourgeoisie arrivant quasi officiellement au pouvoir, l'idée, déjà exprimée, peut prendre un développement nouveau, précisément orienté contre la classe dominante.

399 Je veux dire dans des circonstances ordinaires, où règne une certaine paix sociale ; mais en cas de crise violente, la bourgeoisie peut se révéler unie, simple. Ainsi en juin 1848 ; Tocqueville peut, à juste titre, définir l'insurrection comme un « combat de classe » (*Souvenirs*, chap. IX, p. 151).

origines bourgeoises ni sa force propre de perpétuel dépassement du présent. On le verra bien au long du XIXe siècle où toute une partie de la bourgeoisie réagira contre son prestige<sup>400</sup> ; où le mot de « progressisme »<sup>401</sup> prendra sa valeur de revendication politique ; où, surtout, le plus grand chantre de cette idée, Victor Hugo, illustrera supérieurement - et bourgeoisement - le thème d'un idéal de progrès transcendant la classe sociale qui l'avait d'abord incarné. C'est peut-être un bon exemple de la continuité et de la versatilité d'une idée, de sa vie historique ; et cette vie de l'idée est elle-même signe et facteur du progrès réel de la société vers l'idéal en question. Ne peut-on soutenir en effet que le progrès global, indéniable, de la société française au XIXe siècle s'explique dans une certaine mesure dans la division même de cette société en classes antagonistes ? Cette menaçante lutte des classes, que redoutent et fustigent - justement - Buchez et Leroux, n'y a-t-on pas vu le moteur de l'histoire<sup>402</sup> ? Il est vrai que les chemins pris par l'histoire ne furent pas ceux que des hommes comme Buchez et Leroux pouvaient indiquer et rêver à ce moment crucial de l'après-Juillet. Comme nombre de leurs contemporains ils invoquèrent l'histoire avec une confiance de croyants. Mais c'était le Dieu inconnu qu'ils invoquaient, un Dieu qui jamais ne parle, un Dieu sans Parole.

Devraient moins errer les gardiens du temple, ceux qui, professionnellement, doivent savoir combien il est difficile de déchiffrer les messages du passé et ne s'attachent qu'à la réalité accomplie : les historiens. Comment ont-ils, considérés en groupe, réagi à la révolution de 1830 ? Bien évidemment de manières diverses, en fonction de l'âge, des écoles de pensée et surtout des opinions politiques. On peut, sommairement, distinguer ceux pour qui cette révolution représente un point d'arrivée et ceux pour qui elle signifie un point de départ.

Durant la Restauration ce sont les historiens libéraux qui, utilisant l'histoire à des fins politiques, avaient nettement pris le dessus sur leurs adversaires, ultras ou conservateurs<sup>403</sup>. La soudaine résolution de la crise répond à leurs aspirations : une royauté décidément constitutionnelle, libérale, en accord avec

400 Cf. cette définition du progrès dans le *Dictionnaire des idées reçues* de Flaubert : « Toujours mal entendu et trop hâtif » !

401 Les mots « progressiste » et « progressisme » apparaissent en 1841 et 1845.

402 Cette formule est souvent attribuée à K. Marx ; à tort, semble-t-il.

403 On trouvera une bonne étude de la question dans Stanley Mellon, *The Political Uses of History. A Study of Historians in the French Restoration*, Stanford : Stanford University Press, 1958. Cf. en particulier pp. 58 sq. sur les conservateurs ; ils se heurtent à la difficulté que la Restauration coalise monarchie, aristocratie et clergé alors que l'histoire de l'ancien régime éclaire leur division et leurs conflits (p. 66). Les deux principaux problèmes alors traités concernent la Révolution et la place du Clergé (grande querelle sur les Jésuites).

Cf. aussi les deux premiers chapitres de *La Révolution française, mythes et interprétations*, 1789-1970 (Paris : Flammarion, 1970) par Alice Gérard.



le peuple. Et l'on sait que le régime de Louis-Philippe va combler leurs vœux et leurs ambitions. Augustin Thierry, quelques années plus tard, exprimera le mieux leur satisfaction et donnera l'archétype d'une interprétation orléaniste de cette révolution « merveilleuse par sa rapidité et plus encore parce qu'elle n'a pas, un seul instant, dépassé son but [...]. La fusion des anciennes classes et des anciens partis a repris son cours [...] par la lutte même de ces partis [...] qui ont remplacé [...] la profonde et fatale division du pays en deux temps, celui de la vieille France et celui de la France nouvelle [...]. Cette révolution [...] a fait faire un pas au développement logique de notre histoire [...] ; l'œil peut mesurer une même carrière laborieusement parcourue, l'esprit se figurer un même but, poursuivi sans relâche par toutes les générations politiques [...]. Tout est renouvelé aujourd'hui sans que la tradition soit rompue ; voilà ce qu'a fait le travail des siècles, et voilà pour nous, dans l'avenir, le chemin que trace l'expérience, la leçon que donne l'histoire du pays»<sup>404</sup>. Ainsi donc la révolution de juillet a fait s'unir la « raison politique » et la « raison historique », elle a éclairé la logique de l'histoire de France ; elle assure la France de son identité nationale, de sa progression, de son but. Bref, comme Thierry l'écrira ultérieurement, 1830 signifiait « la fin providentielle du travail des siècles écoulés depuis le XIIe siècle»<sup>405</sup>.

Du fait qu'Augustin Thierry se range parmi les vainqueurs satisfaits<sup>406</sup>, ses anciennes convictions d'opposant libéral à la Restauration, si puissamment initiatrices n'ont plus lieu de s'exercer et l'évolution qui déjà l'avait conduit à

---

Comme exemple intéressant de polémique historique cf. Laurent (de l'Ardèche), pseudonyme Uranelt de Leuze, *Réfutation de l'Histoire de France de l'abbé de Montgaillard* (1828), livre d'esprit saint-simonien, qui montre comment, à la fin de la Restauration, les libéraux pouvaient être dépassés par une critique attaquant conjointement les «réorganisations rétrogrades» et les «libéraux stationnaires».

Parmi les historiens conservateurs on peut noter le cas de Jean-Baptiste Capefigue. Il fut rédacteur à la *Quotidienne*, mais, après la révolution de 1830 il se rallia. Cf. *Le gouvernement de Juillet. Les partis et les hommes politiques*, op. cit. ; il rend finalement hommage à Louis-Philippe, tout en continuant à déplorer «une fatale catastrophe». Ce polygraphe dont la fécondité de plume souleva beaucoup d'objections sera protégé par le ministère Guizot, introduit aux Archives des Affaires étrangères et publiera des documents ; ses ouvrages seront fort discutés. Le livre cité ci-dessus n'est pas inintéressant ; il reflète assez bien les systèmes de préjugés qui structurent, mollement, l'opinion publique, à droite ; sa description des Trois Glorieuses est celle d'un opposant violent.

404 Cf. Augustin Thierry, *Les Considérations sur l'Histoire de France* (1840) publiées en tête des *Récits des temps mérovingiens*, éd. de 1840 (Paris : J. Tessier).

405 Cf. la préface de *l'Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du tiers-état* (1850) ; le texte cité, ainsi que le précédent, sont reproduits par Camille Jullian dans ses *Extraits des historiens français du XIXe siècle*, Paris : Hachette, 1910.

406 On peut noter qu'il ne fut pas gâté par ses pairs ! Son descendant Augustin Thierry, dans son *Augustin Thierry*, d'après sa correspondance et ses papiers de famille (Paris : Plon, 1922) signale les déceptions qu'il éprouva à cet égard, p. 121 et sq. ; il dut attendre 1834 pour recevoir enfin des fonctions officielles.

substituer à la « teinte politique » de ses premiers écrits la recherche purement érudite<sup>407</sup> trouve son achèvement. Et même politiquement, il se prononce très tôt contre le « mouvement et pour la « résistance », pour Guizot<sup>408</sup>.

De celui-ci le cas est aussi exceptionnel que représentatif. Car d'une part, il illustre supérieurement un phénomène général que Sainte-Beuve appelle la « trouée au centre : le fait que nombre de gens de lettres et d'intellectuels distingués abandonnent sur le champ leurs activités littéraires pour répondre aux appels de l'ambition politique, pour gagner les places, honneurs, profits offerts à la curée de ces distingués. Mais, d'autre part, Guizot (habitué à l'alternance par ses deux carrières, celle d'administrateur et de politicien et celle du professeur et du savant) est cette fois directement propulsé au sommet ; l'historien s'effacera pour près de vingt ans devant le ministre. Seulement ce renoncement va, en fait, servir les études historiques de façon extraordinaire. C'est l'inspiration de Guizot, sa volonté, sa capacité d'organisation qui créeront chaires de faculté et fondations, qui lanceront des éditions systématiques de documents, etc.<sup>409</sup>. L'histoire est alors promue à une dignité nouvelle et accède, comme le dira Augustin Thierry, « au rang d'institution nationale ».<sup>410</sup> L'accord immédiat du régime orléaniste avec les vœux et les ambitions des historiens, le développement de l'histoire qui en résulte, peuvent être dus à quelques individus éminents et puissants (Villemain, Cousin, Guizot lui-même), aux circonstances qui favorisent un processus préféré sous la Restauration<sup>411</sup> ; mais ne peut-on se demander si cette volonté de refondation historique ne correspondait pas, aussi, à un besoin plus profond, national ? Car enfin on pouvait commencer à se perdre dans l'énumération des régimes et des constitutions qui avaient régenté la vie du pays depuis quarante ans ! et la

---

407 Cf. Augustin Thierry, Préface à *Dix ans d'études historiques*, op. cit.

408 Cf. A. Thierry, op. cit., p. 113 : Augustin Thierry était « de cœur et d'esprit avec le parti de la résistance » ; cf. sa lettre du 9 novembre 1830 à Guizot, reproduite aussi par Guizot lui-même dans ses *Mémoires* (Tome II, pp. 134-135). Cette lettre est écrite après la dissolution du premier gouvernement de Louis-Philippe : « ... j'ai souffert également comme ami et comme patriote [...] ; cette presse parisienne qui a tout sauvé dans la dernière crise, semble aujourd'hui n'avoir d'autre but que de tout perdre. Je n'y comprends rien et j'étais loin de m'y attendre. Mais, grâce à vous et à vos amis politiques, l'ordre est organisé en France, nous sommes reconnus à l'étranger et en paix au-dedans ; il ne tiendra pas à quelques écrivains brouillons de tout remettre en question, et le bon sens des provinces fera justice, au besoin, de la turbulence de Paris. »

409 Cf. Marcel Gauchet, *Les lettres sur l'Histoire de France d'Augustin Thierry*, in : *Les lieux de mémoire*, sous la direction de Pierre Nora. Tome II. La nation (I), Paris : Gallimard, 1986, p. 259 et sq.

410 Cf. Augustin Thierry, *Les considérations sur l'histoire de France*, Paris : Garnier frères, 1840.

411 C'est en 1821 qu'est fondée l'Ecole des Chartes (brocardée par les libéraux et en particulier par Béranger. Cf. G. De Bertier de Sauvigny, *La Restauration*, pp. 339-340). Elle connaîtra une nouvelle impulsion après 1831, sous la direction de B. Guérard.

révolution de Juillet ajoutait sa contribution à cette série de changements, de ruptures, de révolutions et de restaurations, à cette instabilité chronique où se perdait le sens de la continuité nationale ; et la « deuxième » République, et le « second » Empire, et la « troisième » République renouvelleront cette quête à ces efforts pour renouer la chaîne des temps. La conscience de cette instabilité produisait, comme effet compensateur, le désir de trouver un fond stable, solide, à cette trop évidente variabilité des formes politiques ; on s'explique que des historiens libéraux aient eu le sentiment que l'orléanisme, synthèse heureuse d'un passé conflictuel, juste milieu entre forces incompatibles, donnait enfin la solution vainement cherchée jusqu'alors au problème majeur des Frances adverses nées de la grande Révolution, et le résolvait définitivement. Ces hommes, les frères Thierry, les Guizot, Thiers, Villemain, Mignet, Barante, Trognon<sup>412</sup> etc., purent bien croire ou nourrir l'illusion de croire que leur arrivée s'inscrivait dans un plus vaste mouvement et que la révolution de 1830 constituait le point d'arrivée de l'histoire de France et lui donnait sa conclusion logique.

Tout ceci ne concerne que les historiens et leurs carrières ; les problèmes de l'histoire elle-même se posent autrement. En 1831 Chateaubriand, homme du XVIII<sup>e</sup> siècle naît « restaurateur de la religion », esprit libre mais attaché aux formes anciennes, présent dans la longue préface de ses *Etudes historiques*, un tableau fouillé de l'état présent de l'histoire. Il y montre une claire conscience des évolutions multiples qui agitent alors les esprits : on demande aujourd'hui à l'historien plus qu'on n'en attendait autrefois, on développe des philosophies générales de l'histoire (Hegel, Herder, Vico, Ballanche). Chateaubriand s'interroge alors sur les méthodes et les buts de cette impressionnante rénovation d'une antique discipline. Il distingue et oppose l'école descriptive (Barante) et l'école fataliste (Thiers, Mignet), il admire et il critique. Ses analyses, ses sympathies et ses récusations intéressent de par sa célébrité, de par sa position même. Son âge le place encore, dans le domaine limité, entre deux mondes, entre un passé disparu<sup>413</sup> et la vie puissante d'études historiques profondément

---

412 Cf. S. Mellon, op. cit., p. 14 et sq. ; Auguste Trognon, suppléant de Guizot à la Sorbonne en 1822, collaborateur du *Globe*, très proche des Orléans auxquels il resta fidèle jusque dans l'exil. Cf. ses *Etudes sur l'histoire de France*, Paris : Joubert, 1836 où il rassemble ses articles du *Globe* qui intéressent par les prises de position représentatives d'un esprit déjà « juste milieu » avant 1830.

413 Chateaubriand souligne, à juste titre, l'importance pour l'histoire de l'œuvre accomplie sous l'ancien régime par les célèbres congrégations de Saint-Maur et de Saint-Vanne. Des historiens libéraux comme Barante ou Thierry l'ont dit aussi. La Révolution a signifié un désastre dans ce domaine ; mais la continuité brisée, l'énorme lacune qui en résulta, le fait que la nouvelle école historique fut en grande partie composée de non-spécialistes, tout cet ensemble signifie aussi une révolution dans les méthodes, un nouveau départ, improvisé, aventureux. La formation d'une discipline nouvelle demandera du temps. Cf. sur ce problème l'étude citée de M. Gauchet, qui met bien en lumière les tenants et aboutissants de cette mutation, et souligne justement les contrastes entre la France et l'Allemagne dans ce domaine.

renouvelées. Là se trouve sans doute l'essentiel, la question décisive du rapport entre le XVIII<sup>e</sup> siècle philosophique (représenté par Daunon)<sup>414</sup> et les ambitions neuves que le XIX<sup>e</sup> siècle voit naître et prospérer. Elle oppose une approche érudite, critique, rationaliste du passé et des modes nouveaux d'appréhension, dominés, inspirés par les visées totalitaires du romantisme : d'une part rendre présent le passé, le ressusciter intégralement, communiquer ou communier avec les morts, d'autre part embrasser tout le passé de l'humanité par une synthèse philosophique qui expliquerait son déroulement, éluciderait son pourquoi et son comment, dévoilerait à l'humanité, en ne faisant appel qu'à l'homme, le grand mystère du sens, des raisons, d'une histoire, que les anciennes théologies, disqualifiées, n'avaient pas su résoudre.

### Jules Michelet

Présenter ainsi les choses, n'est-ce pas évoquer Michelet ? L'homme est encore peu connu du grand public, mais il a déjà été fort remarqué dans le milieu universitaire par d'excellentes publications pédagogiques et, surtout, par son édition et ses commentaires de la *Scienza nuova*. Chateaubriand le cite et le loue dans la préface de ses *Etudes historiques*. Cependant il est plus significatif qu'en 1840 Augustin Thierry, dans les pages vibrantes qu'il consacre à la révolution de 1830 et à ses conséquences bénéfiques pour les historiens, s'arrête brusquement dans son élan : « Mais il faut le dire... ». Suivent d'abord des propos désabusés sur la dispersion de la nouvelle école historique dans les carrières administratives. Puis le ton se fait plus acerbe ; il s'agit maintenant de la conception même du travail de l'historien et d'un homme en particulier, qui donne le mauvais exemple : « ...on a vu s'introduire et dominer des méthodes empruntées à la métaphysique, celle de Vico, [...] cette méthode venue d'Allemagne qui voit dans chaque fait le signe d'une idée, et dans le cours des événements humains une perpétuelle psychomachie. L'histoire a été ainsi jetée hors des voies qui lui sont propres ; elle a passé du domaine de l'analyse et de l'observation exacte dans celui des hardiesses synthétiques ». Certes, aussitôt, il tempère l'attaque : « Il peut se rencontrer, je le sais, un homme... » auquel son talent, et de rares qualités d'intelligence permettent « de contribuer à l'agrandissement de la science, quelque procédé qu'il emploie

---

414 Cf., au sujet de son cours et de sa méthode, les pertinentes réflexions de Georges Gusdorf, *La conscience révolutionnaire des Idéologues* (Paris : Payot, 1978), t. VII, in *Les Sciences humaines et la pensée occidentale*, pp. 375-379, et surtout p. 511 et sq. sur son opposition, acharnée, constante, aux tendances nouvelles. On peut noter, à titre d'exemple, que les différences de méthode l'emportent sur les différences politiques : Augustin Thierry lui a consacré un bel article louangeur, il est politiquement du même bord sous la Restauration, mais peu importe : Daunon le critique.

pour y parvenir ; mais cela ne prouve pas qu'en histoire toute méthode soit légitime. La synthèse, l'intuition historique [...] n'est point le chemin de tous, elle ne saurait l'être sans conduire à d'insignes extravagances ». C'est louer à titre exceptionnel et critiquer au nom de la norme. Ce désaccord fondamental, ce rejet de la « psychomachie », s'expliquent comme il est explicable que Michelet soit mis à part. Augustin Thierry n'a pas tort : Michelet est à part et le restera. Admiré, inimitable, il exerça une vaste et profonde action sur les esprits, sur des générations d'esprits. Mais il n'aura pas d'élèves en ce sens que l'école historique française cultivera de plus en plus l'idéal de la « science ».<sup>415</sup>

En avril 1831 Michelet publie son *Introduction à l'histoire universelle* : c'est peut-être l'œuvre la plus caractéristique qu'ait inspiré l'esprit de Juillet.

« Avec le monde a commencé une guerre qui doit finir avec le monde, et pas avant ; celle de l'homme contre la nature, de l'esprit contre la matière, de la liberté contre la fatalité. L'histoire n'est pas autre chose que le récit de cette interminable lutte ». Fatalité et liberté, cette antithèse si générale en apparence n'est pourtant pas sans signification personnelle. Voilà aussi comme Michelet se voit et se comprendra lui-même, opposant sa nature propre et son effort pour la dominer, exaltant sans cesse la force de sa libre volonté : là se trouve son fond stoïcien, inébranlable.<sup>416</sup> Mais c'est aussi selon le même schéma que, tout au long de sa vie, Michelet verra et comprendra l'histoire ; ennemie intime et ennemie publique sont apparentées, et la formule est donc tout à la fois d'ordre intellectuel et d'ordre existentiel. D'où son importance extrême. Sa publication marque le moment exact où le remarquable professeur, l'auteur du *Précis de l'histoire moderne* devient un créateur, l'artiste, l'écrivain dont les ouvrages historiques seront des œuvres littéraires parce que, précisément, il trouve le moyen d'exprimer sa personnalité par elles, en elles. Michelet eut profondément conscience que l'Introduction marquait une étape décisive de sa vie et, beaucoup plus tard, il datera d'elle la naissance, en lui, de l'artiste : « J'ai commencé à être, c'est-à-dire à écrire, à la fin de 1830 ».<sup>417</sup>

415 Cf. C. Jullian, op. cit., p. LXXXIII, qui cite une page significative de Gabriel Monod, un proche et un fidèle de Michelet, développant cette idée : « Michelet n'a pas formé plus d'élèves par ses livres que par son enseignement. Il a laissé des chefs-d'œuvre à admirer, il n'a pas laissé de modèles à imiter [...] il ne peut servir de guide [...] il n'a pas la précision scientifique ».

416 On connaît la Préface du *Peuple* et l'anecdote du coup de poing sur la table ; Michelet était alors adolescent – et il est vieux lorsque le 18 septembre 1870, dans le désastre de la guerre, il écrit : « jusqu'en Australie je travaillerai ». Mais c'est la même chose et le même homme ! Dans l'Introduction, son respect et son admiration pour le stoïcisme affleurent à plusieurs passages.

417 Cf. Michelet, *O.C.*, tome II, p. 117 (21 vol., Paris : Flammarion, 1971-1995), où P. Viallaneix cite cette phrase (écrite en 1871 ou 1872). Pour les pages qui suivent, consacrées à l'*Introduction à l'histoire universelle*, il faut consulter la thèse de Paul Viallaneix, *La Voie Royale* (ici citée dans l'édition Delagrave, Paris 1959). On y trouve une étude fouillée de l'évolution intellectuelle de Michelet dans les années précédentes, de nombreuses citations des cours de l'ENS, et surtout une

Ce commencement d'une carrière se présente sous forme d'une introduction à un vaste programme, « l'histoire universelle ». Toutefois une brève préface, du 1er avril 1831, spécifie : « Ce petit livre pourrait aussi bien être intitulé : Introduction à l'histoire de la France ; c'est à la France qu'il aboutit ». Passer de l'univers à la France réduit apparemment le champ d'étude ; mais en fait il n'en serait rien puisque, en esprit, l'ambition reste la même : la France « est désormais le pilote du vaisseau de l'humanité » comme la logique et l'histoire le certifient. Le sens programmatique de cette Introduction est patent : quant à l'ambition de l'auteur, quant à l'œuvre elle-même dont la composition tend tout entière vers ses phrases finales sur « le monde moderne, que notre patrie conduit désormais dans la route mystérieuse de l'avenir ».

Cette composition est telle que l'on pourrait imaginer de l'inverser et de lire *l'Introduction* à partir de sa fin, de sa cause finale : la mission de la France et l'avenir de l'humanité, pour remonter l'argumentation jusqu'à sa base conceptuelle, l'opposition de la fatalité et de la liberté, qui figurerait sa conclusion théorique et générale – que cette hypothèse soit suggérée uniquement pour souligner l'unité profonde, organique du texte ! il est *teres atque rotundus*, comme Michelet aimait à se qualifier lui-même<sup>418</sup> et il l'est en dépit de l'abondance des sujets abordés et de tant d'aperçus fantaisistes ; le début implique la fin et la fin explicite le début.

L'antithèse initiale, cette conception philosophique, vaguement dialectique, de la marche de l'histoire, parut lâche et imprécise à Sainte-Beuve.<sup>419</sup> On peut, à voir l'usage qu'en a fait Michelet, la juger habilement équilibrée, car la dualité de ses termes (fatalité / liberté) la rend suffisamment souple pour garder toujours quelque capacité d'explication et toujours s'adapter à l'examen des situations historiques les plus diverses.<sup>420</sup> La fatalité prendra dans ses écrits des visages multiples. Dans la seule *Introduction* elle revêt des formes géographique, raciale, climatique ; mais elle peut aussi « prendre possession de la science », pétrifier l'histoire, prostituer religieusement l'esprit à la matière, etc. Ses métamorphoses sont infinies, comme le sont les ressources

---

analyse pertinente de *l'Introduction* elle-même. C'est pourquoi la lecture des pages 180-242 me paraît indispensable si l'on veut mieux comprendre, de l'intérieur, la vie et la pensée de Michelet à cette époque.

418 Cf. *Journal*, IV, p. 18, le 9 mars 1868 (citation d'Horace, *Satires*, II, 7, v. 86). [Jules Michelet, *Journal*, éd. P. Viallaneix, C. Digeon, 4 vol., Paris : Gallimard, 1959-1976].

419 Cf. la *Correspondance générale*, 1818-1868, (17 vol., Paris : Stock, 1935-), I, pp. 232-233 ; Sainte-Beuve fait l'éloge des notes et s'interroge sur l'idée maîtresse de l'ouvrage, sur la valeur explicative d'une « expression aussi générale » que la lutte de la liberté contre la fatalité.

420 Jusqu'à résister à des démentis cinglants : ayant vu ses espoirs et ses prévisions de l'années 1869 anéantis par la guerre et la Commune, il écrit en 1873, à Quinet, qu'il applique toujours ses idées de 1830 sur la liberté et la fatalité à *l'Histoire du XIXe siècle*, en notant que « la part de l'homme, de la liberté ... faiblit en ce siècle » (lettre du 16 août 1873).

de son adversaire ; elle est la perpétuelle résistance que l'esprit rencontre et doit surmonter pour exercer sa puissance croissante, pour que l'homme enfin s'assure la victoire en ce combat qui constitue sa dignité et « doit finir avec le monde et pas avant ».

L'idée de la fonction essentielle et directrice de la liberté dans l'histoire humaine, Michelet l'avait progressivement élaborée dans ses cours de l'ENS, sous la Restauration.<sup>421</sup> En 1830, quand brusquement l'histoire réelle, l'actualité donne à cette préparation intellectuelle l'éclatante confirmation qu'elle est fondée en vérité et quand tout un peuple soulevé triomphe au nom de la liberté, Michelet voit son idée s'incarner, et pour lui la révolution prend figure d'illumination. Il n'oubliera jamais ces heures enthousiasmantes ; elles lui signifieront l'entrée dans le grand œuvre de sa vie, l'*Histoire de France*. En 1831 il évoque l'éclair céleste, l'émanation ressentie devant la « brûlante poésie » sortie de « la masse » des insurgés et la « merveilleuse unité » de tout un peuple. Plus tard, en 1869, une fois le grand œuvre achevé, Michelet ira plus loin : « Une grande lumière se fit, et j'aperçus la France. Elle avait des annales, et non point une histoire ». Le souvenir s'est approfondi et sa signification précisée. De la révolution date la coïncidence merveilleuse d'un moment décisif de l'histoire nationale, et du moment fondateur de sa propre vie. Le phénomène est en effet remarquable et l'expérience exceptionnelle. A bien des égards il restera toujours un homme de 1830<sup>422</sup>, pour avoir alors conçu le rêve d'une histoire qui serait « comme un juillet éternel ».

Le texte de l'*Introduction* montre comme d'emblée, il se situe dans le paysage politique et intellectuel. Définir l'histoire par l'interminable lutte de l'homme contre la fatalité sous-entend l'opposition de l'histoire aux

421 En particulier O.C. II, p. 219, l'introduction de P. Viallaneix et, du même, la *Voie royale* p. 164. Cf. aussi J. Michelet, *Leçons inédites de l'École Normale* (éd. par François Berriot, Paris : Ed. du CERF, 1987). pp. 89 et sq. Le texte de la première leçon du cours de 1828-29, selon les notes prises par A. Chéruel, permet quelques comparaisons avec l'Introduction (Dieu seul acteur dans l'histoire, mais Michelet écarte toute étude faite de ce point de vue qui « n'instruit pas » : l'acteur de l'histoire, c'est l'homme, la liberté morale, « je définis donc l'histoire [en tant que] le développement de l'humanité, développement qui ne peut s'arrêter, car si l'homme n'a pas eu en lui l'infini, il a l'indéfini : il peut toujours aller sans devenir Dieu » ; puis Michelet esquisse son idée que le mouvement de la civilisation s'est effectué d'Orient en Occident ; « elle a passé dans la jeune Amérique et maintenant elle retourne à son berceau ».

422 Qu'il suffise ici de le comparer à Hugo. Michelet se voudra toujours l'homme de l'histoire et de la « tradition nationale » ; il s'opposera toujours à une idéologie internationaliste qui prétendrait nier l'existence et la valeur de l'idée de patrie. Il y a là un certain clivage intellectuel entre les hommes de 1830 et ceux de 1848 ; or Hugo, lui, se décide tardivement (en 1849) pour une telle idéologie, et beaucoup plus tard, en 1867, à propos de *Paris-Guide*, Michelet notera ce dissentiment (cf. *Journal*, III, du 21 juin 1867 et la note de la p. 723). Peut-on évoquer aussi, dans un autre registre, le personnage de Regimbart dans *l'Éducation Sentimentale* ? Le « citoyen » contraste avec les jeunes quarante-huitards, pas seulement par l'âge.

doctrines dites « fatalistes ». En effet l'*Introduction à l'histoire universelle* signale brièvement son opposition de principe<sup>423</sup> ; mais un paragraphe supprimé développait cette idée et visait (sans le nommer) V. Cousin : peu importe, écrivait à peu près Michelet, que l'on couvre la marchandise fataliste du drapeau de la Providence, une théorie selon laquelle « la sympathie doit être pour le vainqueur. La force prouve la justice. La victoire est sainte », une telle théorie est inadmissible, « où la liberté périclète, périssent aussi la morale et la religion ». La confrontation avec Cousin éclaire la séparation des deux hommes ; la sympathie de celui qui avait justifié Waterloo va aux vainqueurs, celle de l'autre aux seuls combattants de la liberté. Michelet a effacé ces lignes de premier jet mais il a marqué sa position. De même il attaque vivement dans une note les saint-simoniens et leur « panthéisme industriel » : leur doctrine implique contradiction, ces apôtres d'une religion nouvelle ignorent que le panthéisme « est le tombeau des religions ». Ainsi donc ni l'éclectisme cousinien à sa droite, ni la tentation « socialiste » à sa gauche. De même encore, mais implicitement, Michelet récuse l'utopie : « Dure à jamais le combat ! Il constitue la dignité de l'homme et l'harmonie du monde. » Les prévisions ou anticipations de Michelet se situent à l'intérieur de l'histoire et ne transgressent pas ses limites. L'*Introduction* demeure une œuvre d'historien.

Dans le texte deux mouvements se développent ; l'un va de la fatalité à la liberté, et l'autre d'Orient en Occident. Ils sont censés se correspondre. Le premier est d'ordre idéologique : au commencement il y a la fatalité et sa domination absolue, puis par étapes, l'homme conquiert sa liberté et se dirige vers un avenir mystérieux, mais que l'histoire ou plutôt l'historien annonce prometteur. Le second mouvement part de l'Inde primitive et dirige l'aventure humaine vers l'Europe, vers la France, vers le Paris de 1830. Dans la première partie du parcours, d'Asie en Europe, Michelet procède par stations<sup>424</sup>, le mouvement est discontinu, chaque station est illustrée par un pays qu'il définit par le rapport entre ses fatalités (géographie physique et humaine) et le message religieux inventé par lui et adressé au monde : l'Inde et Siva, la Perse et le mazdéisme, la Judée et le monothéisme sont les principales étapes de l'itinéraire. Le mouvement atteint alors l'Europe où un changement significatif se produit. L'Europe est terre d'hommes libres, elle affranchit, elle impose à l'homme d'exercer sa liberté. La Grèce humanise les dieux, Rome assimile le monde, et c'est là que l'histoire antique trouve son achèvement et Rome put se croire la « cité universelle et éternelle ». Mais corrompue par l'esclavage et par

423 Dans le second paragraphe publié, qui est une addition: « la fatalité [...] s'établissait paisiblement dans la philosophie et dans l'histoire. La liberté a réclamé dans la société; il est temps qu'elle réclame aussi dans la science. » Sur les remaniements du texte cf. O.C., II, pp. 299 et sq.

424 C'est son mot (« vous voyez à chaque station diminuer la puissance fatale de la nature »).



les religions orientales, envahie par les barbares, elle tombe. Le christianisme a paru, qui signifie le moment décisif de la libération humaine. « Dans l'arène du Colisée se rencontrèrent le chrétien et le barbare, représentants de la liberté pour l'Orient et pour l'Occident. Nous sommes nés de leur union, et nous, et tout l'avenir ». Suivirent le « long miracle du moyen âge » et sa « merveilleuse légende ». Mais la liberté qui jamais ne s'arrête rompra le charme de la parole chrétienne ; le légiste, le marchand, le paysan font s'écrouler le monde de la fatalité, et l'homme arrive « au dieu pur », celui de l'égalité dans l'amour.

La vie et l'unité de l'Europe moderne, cet ensemble composé de « personnes politiques », les Etats, ne résident pas dans l'une de ses parties constituantes, mais résultent de leurs rapports et agencements mutuels entre nations. Cependant, entre l'Allemagne indécise, véritable « Inde de l'Europe », l'Italie et son « génie passionné, mais sévère », l'Angleterre qui personnifie l'orgueil humain mais aussi l'héroïsme de la liberté, d'une part et, d'autre part, la France, toute l'argumentation de Michelet tend à justifier la prépondérance de la France. Elle la mérite par sa constitution propre et par son histoire. « L'Allemagne n'a pas de centre, l'Italie n'en a plus. La France a un centre ; une et identique depuis plusieurs siècles, elle doit être considérée comme une personne ». Remarquable par la « fusion intime des races », centralisée, elle a le génie de l'action « et voilà pourquoi le monde lui appartient ». Les Français sont batailleurs et conquérants, mais, ne nous y trompons pas, conquérir, pour la France, signifie convertir à soi, « imprimer sa personnalité aux vaincus, non comme sienne, mais comme type du bon et du beau ; c'est sa croyance naïve ». La France rêve d'une assimilation universelle des intelligences et des volontés ; elle y a réussi naguère par la diffusion de sa langue et de ses idées ; aujourd'hui « ce sont nos lois, notre liberté si forte et si pure, dont nous allons faire part au monde ». Le peuple français « s'intéresse à la liberté du monde... L'humanité entière vibre en lui », et il suffit de le voir dans sa masse unanime, dans son action au soleil de Juillet pour le savoir. Michelet interprète alors la révolution de 1830 comme un artiste peut interpréter l'œuvre géniale où il trouve à se découvrir, à s'exprimer lui-même. Ici c'est le peuple qui a créé, donné l'œuvre où Michelet trouve son inspiration propre et ses thèmes de prédilection. Fusion parfaite de la masse, unanimité des cœurs, révolution sans héros particulier, un peuple entier a manifesté une « merveilleuse unité » jamais encore « présentée au monde ». « Ce moment unique qui me revient toujours en mémoire, soutient mon espérance et me donne foi aux destinées morales et religieuses de ma patrie ».

Cette foi, cette confiance nées des Trois Glorieuses lui découvrent assurément des horizons nouveaux. Michelet soutient que l'humanité « procède éternellement de la décomposition à la composition, de l'analyse à la

synthèse », que le monde passe ainsi d'un système à un autre, qu'il « dépouille une forme pour en revêtir une autre qui donne toujours plus à l'esprit ». Or la révolution de 1830 survient à une époque d'extrême dissolution et il y voit « le dernier pas hors de l'ordre fatal et naturel ». D'où son exhortation enflammée : « Il faut aller en avant. Marche donc, enfant de la providence. Marche : tu ne peux t'arrêter ; Dieu le veut ! » etc. D'où la question : vers quoi ? Quel est l'objet de cette foi, quel est le but de la providence ? Cette question restera sans réponse précise. Certes, comme il l'écrit, le problème actuel, « le rapport de l'humanité à elle-même dans une société divine, cette translation du ciel sur la terre, est un problème complexe, dont la longue solution doit remplir la vie du monde ; sa beauté est dans sa progression, sa progression infinie ». Suffit-il alors d'exalter, d'exhorter ? Le fait est que Michelet dit croire « au repos de l'avenir », annonce une « révélation nouvelle », indique seulement « la route mystérieuse de l'avenir ». Essayons cependant de préciser au moins son mode de pensée. Et remarquons d'abord que cette *Introduction* historique n'est pas un texte politique. Michelet n'attaque, ne défend, ne propose pas un régime, une cause, un homme politiques.<sup>425</sup> Il s'engage à fond pour la révolution de Juillet, mais en y montrant le suprême aboutissement d'une histoire universelle qui commence aux origines de l'humanité, et il se tient en dehors des querelles partisans. La perspective de l'étude reste purement historique. Mais justement, de ce point de vue, il construit un raisonnement. Or il se trouve qu'à cette époque de sa carrière, Michelet a été obligé par quelques chicanes administratives<sup>426</sup> à s'interroger sur sa double spécialité de philosophe et d'historien. Lui-même pense réunir l'étude de l'homme individuel qu'est la philosophie et l'étude de l'homme social (ou de l'espèce) qu'est l'histoire. Dans l'*Introduction* l'argumentation historique et philosophique repose sur cette distinction fondamentale, où il voit une progression, entre le Verbe moral (découvert par le christianisme) qui concerne l'individu, et le (futur) Verbe social qui concerne l'espèce, l'humanité entière. De ce passage du particulier en général, le stoïcien Marc-Aurèle a donné dans l'Antiquité un très beau modèle que Michelet cite avec admiration. C'est aussi sur ce modèle que Michelet imagine le passage d'un système ancien à un système nouveau. A la base du monde moderne il y a le christianisme. Il a révélé l'égalité des âmes, l'égalité de tous les individus, devant Dieu, il a « constitué l'homme moral » ; mais il a échoué, en fuyant la nature, la vie, l'action et n'a pu réaliser « la cité universelle et divine » dont la

425 Les références, à cet égard, sont allusives ; par exemple sur la Révolution de 1789, « voilà bientôt quarante ans » qu'a commencé le travail de démolition du monde fatal; ou bien dans l'avant-dernier paragraphe une esquisse de parallèle entre Bonaparte et Charlemagne; faut-il aussi voir une intention politique dans la phrase: «De bonne heure, le roi de France est présenté comme un roi citoyen»? Les quelques références montrent la pauvreté de la matière.

426 Cf. sur ce point O.C. II, p. 220, et voir les notes du cours de 1827-1828 dans la *Voie Royale*, p. 154.

charité chrétienne avait donné le pressentiment. Voilà précisément la tâche que l'avenir est chargé d'accomplir. Michelet indique déjà l'une des raisons de son opposition au christianisme, et il montre aussi comment il entend suppléer à la carence : en substituant à une religion contemporaine, inactive, une religion nouvelle d'action, une religion dont le principe d'application soit la société et non plus l'individu. Et c'est bien un vocabulaire, un langage religieux qui se font jour en particulier dans les dernières pages de *l'Introduction*.

Les termes dont use Michelet pour poser son problème (« translation du ciel sur la terre », etc.) et pour définir son idéal (« unité sociale et divine », « image de l'ordre divin » etc.), ce vocabulaire, ce transfert du langage religieux dans le domaine mondain, on peut y voir un phénomène d'époque, mais c'est aussi et d'abord la très sincère aspiration de Michelet, l'expression d'une croyance, d'une foi personnelle. Et dans ce texte, en 1831, la naissance, l'existence et la proclamation de cette foi importent plus que son objet, seulement entrevu. Néanmoins il faut essayer de discerner les principes de cette «révélation nouvelle » où Dieu devient « le Dieu social » et où l'avenir de l'humanité tient bien de transcendance.

Aucun doute sur la primauté absolue de l'idée de liberté. Elle domine tout le texte, dans son architecture d'ensemble et jusqu'au détail des analyses. Cette liberté de l'homme n'est socialement assurée que par l'égalité<sup>427</sup>, mais elle est d'abord et essentiellement celle de l'individu. Michelet glorifie « le triomphe progressif du *moi* », et il le fait expressément contre l'enseignement biblique<sup>428</sup> ; c'est l'affranchissement de l'homme par la science, la raison, l'industrie qu'il vante. Que doit-on en conclure ? Individualisme et liberté, n'est-ce pas la leçon des libéraux de la Restauration ? Certainement et le contraire serait bien étonnant. Mais il est non moins certain que ce libéralisme bourgeois est métamorphosé par le vocabulaire, le mouvement, l'élan même de la pensée de Michelet ; qu'il prend une allure, un style neuf. Il revêt des vêtements à la mode de 1830, c'est d'une façon romantique que Michelet chante la raison ou l'ordre. Une formule comme : « Quoi de plus divin que l'ordre dans la liberté? » montre bien comment se juxtaposent et s'unissent un vocabulaire religieux et une pensée très « juste-milieu ». Michelet ne s'en cache pas : c'est l'ordre, c'est une « démocratie modérée » qu'il prône ; c'est l'admirable spectacle des révolutionnaires de juillet (« pas un meurtre, pas un vol »), de leur élan impétueux et non « désordonné », qui l'émeuvent : « Par-

427 L'idée est fortement affirmée («L'égalité dans la liberté, cet idéal dont nous devons nous approcher de plus en plus sans jamais y toucher...»). Mais une note en bas de page précise qu'il s'agit de «l'égalité des droits, ou plutôt de l'égalité des moyens d'arriver aux lumières», ce qui subordonne nettement l'égalité à la liberté.

428 Cf. le passage significatif sur «le vieil œuvre de l'affranchissement de l'homme, commencé avec la profanation de l'arbre de la science» et sur Satan, en qui la liberté a été longtemps maudite.

dessus l'action et le tumulte s'éleva l'idée de l'ordre [...] l'invisible souverain du monde, le droit et la loi ». Quoi de plus divin, quoi de plus bourgeois ? Et c'est bien l'extension de cette idée de l'ordre à toute « la société humaine, à la république du monde », que Michelet entrevoit à la lueur céleste de Juillet.

Ce contraste, cette apparente incompatibilité caractérisent Michelet lui-même et sa pensée. Tout à la fois il veut la libération de l'individu et récuse l'individualisme bourgeois, s'enthousiasme pour la « fusion » de chacun en une masse unanime, rejette tout asservissement de l'individu à la société. Dans *l'Introduction* il traite la question en historien, il distingue le verbe moral du christianisme (« le rapport de Dieu à l'individu ») et le verbe social que la France doit révéler au monde. Le passé a résolu le premier problème qui était simple ; l'avenir résoudra le second, jugé si complexe que sa « longue solution doit remplir la vie du monde ». Comment en effet concilier l'individualité et l'unanimité rêvé ? Michelet débouche sur une contradiction ou, si l'on veut, sur les deux pôles de sa pensée, tendue entre l'exigence irrépressible de liberté et l'exaltation enthousiasmante du groupe<sup>429</sup> ; cette tension interne, littérairement féconde, persistera : d'où les va-et-vient ultérieurs, les hésitations et ajustements précaires.<sup>430</sup> En 1830, après que l'histoire universelle a libéré l'homme, l'éclair céleste renouvelle la révélation du « Sinaï » et annonce le verbe social et l'unité future de la société humaine. La France reçoit la mission de transmettre le message de l'avenir. Tout l'ouvrage a prouvé que ce rôle de messagère du « Dieu social » devait lui être dévolu. Elle a « le génie social », le « noble instinct social », et son histoire est exemplaire : fusion des races, « génie démocratique » manifesté « dès les premières origines », centralisation, capacité d'action, ont produit cette nation singulière, si différente à toutes les autres et pourtant si accueillante à toutes, apte à faire le monde à son image. Juillet a en quelque sorte sacré religieusement la nation qui doit guider l'humanité.

On revoit pourquoi *l'Introduction* n'est pas un texte politique, au sens étroit du terme, c'est un texte patriotique, en dépit de ce qu'en dit Michelet.<sup>431</sup> Juillet n'a pas tant éclairé un parti qu'un peuple, une nation, cette France faite par les rois<sup>432</sup>, illustrée par Bonaparte, éclairant le monde par cette dernière manifestation de son génie et faisant « ce dernier pas loin de l'ordre fatal et

429 Cf. sur ce point les analyses de P. Bénichou dans *Le temps des prophètes*, pp. 510-511, qui conclut que, sur ce problème de primauté du groupe ou de l'individu, Michelet « hésite, et cette hésitation est latente au long de son œuvre ; à cet égard il a couru, lui aussi, d'un pôle à l'autre ».

430 Je pense à ses usages du mot « peuple », à ses prises de position sur le suffrage universel, etc.

431 Cf. Michelet, O.C., II, p. 227, dans sa préface du 1er avril 1831 ; si l'histoire universelle aboutit à la France, « le patriotisme n'est pour rien en cela ». Dans sa solitude l'auteur arrivait à cette conclusion, uniquement guidé par la logique et par l'histoire...

432 On peut remarquer les paragraphes sur l'affranchissement des serfs, de villes entières, sur le « long nivellement » de la France par l'action monarchique qui fut ainsi une action démocratique.

naturel, loin du Dieu de l'Orient, vers le Dieu social qui doit se révéler peu à peu dans notre liberté même ». <sup>433</sup> Le patriotisme commande cette interprétation d'une histoire universelle mythique, toute axée sur l'Europe puis sur la France. De ce point de vue, l'ouvrage est en effet révélateur : mais moins d'une vérité, toujours remise en question, que d'une mentalité. Michelet exprime la pensée de bien des « patriotes », combattants ou partisans de Juillet, qui, comme lui, virent dans les Trois Glorieuses l'annonce d'une ère nouvelle et qui, comme lui, furent immédiatement déçus. <sup>434</sup> Mais Michelet, lui, tire de l'événement son inspiration et les thèmes (le peuple, la révolution, la patrie) capables de la nourrir toute sa vie. Cependant cette émotion et cet enthousiasme quasi-religieux donnent naissance à une œuvre trop évidemment discutable. C'est une certaine idée de la France que Michelet propose et célèbre, une idée qui n'est pas neuve alors, mais que la révolution de juillet, la seule évoquée, vient de revivifier. En ces pages, Michelet se montre ce qu'il demeure : un patriote. <sup>435</sup> Or ce mot de patriote, à l'époque, il a une valeur particulière, il est chargé d'un sens (et de souvenirs) révolutionnaires, il a une signification idéologique. Michelet ne se réfère pas, dans ce texte, à la grande Révolution de 1789 (il évoluera !) ; au contraire, il renouvelle en un sens fort romantique l'idéologie patriotique, comme le montrent ses dernières pages. Mais c'est bien une interprétation idéologique de Juillet qui commande la finalité de son histoire universelle. Or – on le sait trop bien – ce que l'idéologie lui donne, l'histoire le rend, approuvé et justifié, avec une complaisance sans faille ; c'est l'attente de la réponse qui fait la question, ce sont les réponses prévues qui font la vision. Le cercle se ferme et le texte de *l'Introduction* peut en effet être lu dans les deux sens contraires : en sa fin est son commencement.

Michelet trouve sa première expression littéraire dans cette œuvre : sa personnalité d'homme et sa science d'historien, ces deux aspects de son art sont étroitement conjoints. Dans *l'Introduction*, le je se déclare ouvertement (« mon espérance », « je crois » etc.) et indirectement par tant de jugements, de formules impérieuses qui, en disant l'histoire, disent l'historien. Et si la pensée, l'idéologie semblent relativement peu élaborées, en revanche l'exaltation du peuple et de la France s'affirme puissamment. Mais les deux notions de peuple et de France sont vagues, susceptibles d'être définies de façons diverses, propres à inspirer des variations multiples. Michelet se prononce hardiment, il soutient une conception très offensive, celle d'une France missionnaire de l'idée. Ce qui donne à *l'Introduction* une certaine coloration politique. Voilà

---

433 Cette idée de la France n'apparaît pas dans les cours de l'ENS.

434 Cf. la première note en bas de page: «Ceci était écrit en janvier 1831, je n'ai pas eu le courage de l'effacer». On peut s'interroger sur la datation, mais non sur le sentiment de déception.

435 Ou, si l'on veut, en termes du XIXe siècle, un bleu: ni blanc, ni rouge.

un texte écrit par un jeune professeur d'esprit libéral, publié par un (déjà) haut fonctionnaire de la très bourgeoise monarchie<sup>436</sup> ; il présente la particularité remarquable de heurter le libéralisme bourgeois sur l'un de ses points sensibles, le « patriotisme » populaire, qui, louable et éventuellement corvéable à merci, était réputé fort dangereux pour les risques intérieurs et extérieurs qu'il faisait courir. A cet égard, le libéralisme d'un Michelet convenait aussi bien, pas mieux, que la révolution elle-même au nouveau régime et pouvait exciter à la fois l'admiration et la méfiance.

Sur le moment ce beau texte – pourtant de circonstance – connut un succès modeste.<sup>437</sup> Est-ce étonnant ? Dans la mesure où il est représentatif de l'esprit de juillet, il arrive trop tard et il est banalisé ; d'autre part l'énorme culture, le travail d'érudition qui l'ont rendu possible écartent les lecteurs auxquels, en théorie, Michelet pouvait rêver s'adresser, tandis que les lecteurs savants étaient aptes à en critiquer les témérités et les vues arbitraires pour n'en louer que le mouvement, l'imagination, la « poésie ». Ce restera une constante dans la vie de Michelet que de ne pouvoir être compris de ceux auxquels il désirait parler, et d'être loué comme un poète de l'histoire par ceux auxquels il s'adressait en historien. Toutefois ce discours historique de 1831 a un avenir d'abord dans l'œuvre future de Michelet, puis dans l'évolution historique de la France : aux heures d'enthousiasme en 1848, et après la fondation de la IIIe République. Alors, cinquante ans s'étant écoulés, Michelet sera devenu l'un des pères spirituels de la République et ses argumentations patriotiques nourriront la rhétorique officielle des hommes d'Etat. La situation est évidemment toute différente en 1831, et pour le régime et pour lui-même... et pourtant ce grand mythe de la France guide des nations prend alors sa forme romantique.<sup>438</sup>

Or, toute sa vie, Michelet se flatta d'avoir échappé à la tentation romantique. Il y voyait la séduction d'un art « proprement littéraire », riche de couleurs et d'effets, surprenant et superficiel ; il la repoussait en lui opposant sa méthode, l'austère érudition, et son ambitieux projet, de « résurrection de la vie intégrale,

---

436 Il a été nommé en octobre 1830 chef de la section historique des Archives. D'autre part il est professeur d'histoire de la princesse Clémentine, et s'est présenté au Collège de France; Michelet s'est montré, dans sa vie, tout à la fois soucieux et insoucieux de sa carrière: tout à la fois âpre dans son ambition et capable de sacrifier postes et gains à son idéal.

437 Cf. Eric Fauquet, *Michelet ou la gloire du professeur d'histoire*, Paris : Ed. du CERF, 1990, pp. 160-161 et 179. Aux comptes-rendus généralement cités, on ajoutera celui de l'*Européen* (alors *Journal des Sciences morales et politiques*), n° 3, du 17 décembre 1831, p. 42: c'est une critique très malveillante. L'auteur a relevé par exemple l'allusion au roi de France, «roi-citoyen»; il y voit une «tendance toute parfumée de juste-milieu» et excuse: «L'illusion est pardonnable au chef de la section historique du Royaume»...; il ne loue guère que la forme remarquable de l'opuscule.

438 Cf. Préface de l'*Histoire de France* (1869), *Journal*, IV, pp. 106-110.

non dans ses surfaces, mais dans ses organismes intérieurs et profonds ». <sup>439</sup> C'est ainsi que, se figurant n'être pas romantique, Michelet nous apprend combien et comment il peut l'être ; en profondeur, en se gardant de le paraître. Et de fait il exprime un caractère essentiel du romantisme : le dynamisme conquérant, le rêve surhumain et quelque chose comme une volonté de Titan révolté, résolu à refaire le monde comme avant lui Dieu l'avait fait : à son image. Voilà bien la volonté de puissance que dans la même génération un Balzac (que Michelet n'aimait pas) manifeste dans le domaine romanesque. Si les visées diffèrent, les deux hommes ont un même culte de la volonté et l'ampleur de leurs créations est comparable. Tous deux sont éminemment romantiques, d'un romantisme d'action, de puissance, l'un avec sa foi capable de ressusciter les morts, l'autre avec une énergie capable de faire vivre la *Comédie Humaine*.

### Le romantisme français après Juillet

Leur double exemple conduit à s'interroger sur le problème général du romantisme français après Juillet. Rappelons d'abord que le romantisme n'est pas un phénomène français mais européen, et ensuite qu'il s'agit avant tout d'une longue et lente mutation des sensibilités, s'étendant sur plusieurs décennies. Or cette mutation s'accomplit alors que l'Europe va connaître une véritable mue de sa civilisation, laquelle prend sa forme moderne. Quant au développement proprement dit de la sensibilité puis de l'art romantiques, il correspond et répond à un affaiblissement des formes et disciplines traditionnelles de la vie religieuse, compensé par l'apparition et l'épanouissement littéraire de tendance enclines à trouver Dieu ailleurs que dans les Eglises instituées hors des monopoles religieux du passé. Si le déclin de la religion, source de la civilisation européenne, issue du fond des âges, tend à signifier un certain « désenchantement » du monde, alors la spiritualisation du domaine profane, le supplément ou plutôt l'invention d'âme, le surgissement de thèmes et de formes, tout cela qu'apportent et symbolisent entre autres J. J. Rousseau, le *Sturm und Drang* et les diverses manifestations du romantisme européen entraîne un véritable « ré-enchantement » du monde, religieux encore, mais plus encore humain et magnifiquement artistique. Au cours du siècle les principales nations européennes vont être travaillées, à des rythmes différents, par des changements fondamentaux qui les modifieront matériellement (industrie), intellectuellement (science) et qui donneront une puissance toujours croissante

---

439 *Ibid.*, début de la Préface. On peut, à ce propos, également remarquer dans le passage relatif à Jeanne d'Arc, les lignes: «La *méthode historique* est souvent l'opposé de l'*art proprement littéraire*»... et les réflexions qui suivent.

et des passions politiques renouvelées (révolutions, nationalismes) à l'Europe : ainsi s'exprimera dans la diversité l'énorme travail de sa métamorphose. De même que jadis le développement de la sensibilité et de l'art baroques avaient accompagné la Contre-Réforme, de même qu'en France l'épanouissement du classicisme avait illustré le triomphe de la monarchie absolue, la révolution des arts et des âmes que représente le romantisme signifie à l'Europe moderne son aurore, son glorieux départ.

D'un point de vue idéologique le romantisme, phénomène de sensibilité, est apte à prendre les visages les plus variés et à colorer les doctrines les plus contraires. Cependant ses origines le marquent. Opposant au rationalisme critique et à ses excès les puissances du sentiment et aux vertus de l'analyse les charmes de l'intuition et des visions synthétiques, il paraissait destiné à fonctionner contre la pensée, l'esprit, la tradition du XVIII<sup>e</sup> siècle philosophique. Ses choix thématiques, la réhabilitation du moyen âge, son ressourcement dans le passé obscur semblaient confirmer sa vocation réactionnaire. En France spécialement, où son cheminement fut singulier, il se trouva après 1815 allié de fait aux cercles aristocratiques et au régime du trône et de l'Autel. Ses plus grands représentants trouvèrent leurs premiers succès dans un accord certain avec le public royaliste de la Restauration. Cette alliance naturelle fut rompue pour des motifs politiques (Chateaubriand) et pour des raisons plus générales. Si, dans la mesure où le romantisme était exigence et irruption de nouveautés, il ne lui était pas interdit de plaire et d'être admis ; il signifiait aussi et nécessairement la récusation des règles et des formes traditionnelles, et plus de liberté - cela, des défenseurs patentés et butés de l'ancien mode ne pouvaient ni ne devaient l'admettre. Etant donné la simplification et l'exaspération des querelles à la fin de la Restauration, s'éloigner du régime signifiait se rapprocher de ses opposants bourgeois, les libéraux. V. Hugo, sans quitter le domaine littéraire, osa dans la préface d'*Hernani* le mot décisif et qualifia le romantisme militant de « libéralisme en littérature ». L'audacieux engageait ainsi le mouvement dans une voie nouvelle. Quelques mois plus tard, aussi surpris que n'importe qui, il voyait le libéralisme au pouvoir.

Qu'allaient devenir « les novateurs rétrogrades » ? « Enfoncez les romantiques ! », criait Blanqui le 29 juillet. On sait que la réalité fut tout autre. Constatons d'abord qu'au moment même, la querelle littéraire disparaît devant la grandeur de l'événement politique. On n'en parle plus, tant on parle d'autres choses. Mais remarquons aussi qu'un autre changement s'esquissait en cette même année 1830. Victoire d'*Hernani* (février), réception de Lamartine à l'Académie française<sup>440</sup> : la nouvelle génération littéraire arrive à l'âge des

---

440 Le 5 novembre 1829. Lamartine s'était bien gardé de s'engager dans les querelles qui faisaient rage; et il était plus âgé que les jeunes gens rassemblés autour de Hugo, mais son élection à l'Académie fut justement saluée dans les journaux comme une ouverture des Académiciens au premier représentant des nouvelles tendances.



consécration. Après juillet l'effacement du monde de la Restauration et son remplacement par le monde orléaniste changent l'environnement littéraire. Comme toujours les générations se succèdent et les milieux sociaux évoluent, mais le fait de la révolution et la vivacité des polémiques passées rendent cette transition-ci particulièrement grinçante. Il importe alors et surtout de se demander, en politique comme en littérature : pourquoi cette victoire? que vont faire les vainqueurs? Dans ce cas la révolution marque un changement brutal aux effets durables ; c'est la promotion immédiate des classes moyennes dans la société française : l'ère de la bourgeoisie commence et comme ce phénomène est destiné à durer, on est en droit de poser la question : cet embourgeoisement de la société française, comment se répercute-t-il sur la littérature? ou, plus brutalement, comment s'effectue l'embourgeoisement du romantisme français ?<sup>441</sup>

A regarder les choses dans une perspective idéologique le processus intellectuel semble clair. C'est la récupération de la tradition des Lumières par le mouvement romantique : le phénomène est typiquement français à la fois par ses causes profondes (l'importance cardinale des « philosophes » dans la pensée française) et par ses effets éclatants (l'épanouissement politique du romantisme français).

La philosophie des Lumières avait exercé sur la société d'Ancien Régime une telle critique de son irrationalité qu'éclairer cette société avait signifié en dissoudre les constituants traditionnels, à la fois spirituels (la religion catholique), politiques (la monarchie absolue) et sociaux (les privilèges nobiliaires et cléricaux), c'est-à-dire son être même en tant qu'institué par une histoire multiséculaire. Dans cette perspective intellectuelle l'homme, devenu un universel singulier, détaché de ses justifications concrètes (simples legs du passé) ne se trouvait plus rattaché qu'à une nature humaine universelle et abstraite. La subversion idéologique avait été si dévastatrice qu'on pouvait justement lui attribuer la responsabilité morale de la grande Révolution qui avait substitué aux privilèges donnés par la naissance des privilèges à conquérir, et organisé un nouveau fonctionnement de la société ; elle avait ainsi, par ses principes et ses fins, mais non par ses moyens, satisfait la bourgeoisie. Contre cette Révolution, contre ces idées philosophiques s'était déclenchée la réaction intellectuelle de Maistre et Bonald. C'est dans cette ligne de pensée que s'était inscrit le romantisme de la Restauration : anti-révolutionnaire, anti-philosophique.

Vue sous l'angle de la littérature l'adaptation des grands thèmes inspirateurs du romantisme à la nouvelle société bourgeoise supposait une reconversion véritable et pas seulement un changement politique. Car celui-ci était déjà

---

441 La question ne sera abordée que d'un point de vue politique.

amorcé puisque Charles X et Polignac avaient fait qu'une hypothèse impensable vers 1820, le ralliement au libéralisme, était devenue pensable en 1829-1830. Mais après 1830, le libéralisme gouvernant la société, il ne s'agit plus de simple tactique politique mais, l'histoire ayant tranché, d'une réadaptation générale. De ce point de vue, à ne considérer que l'essentiel, le romantisme entretiendra avec la nouvelle classe dominante des rapports ambigus. Tout à la fois il lui fournira l'expression sublimée de ses propres principes (propriété et liberté individuelle) et un idéalisme qui lui conviendra à la fois comme justification intime et comme alibi. Mais il y joindra un système de dénigrement aristocratique du bourgeois. D'où l'ambiguïté quant aux problèmes de morale et de politique ; deux thèmes en particulier peuvent montrer la conformité et la disparate : ce sont l'individualisme et l'humanitarisme.

S'il est une caractéristique de la nouvelle société sur laquelle les publicistes insistent après 1830, c'est bien le développement de l'individualisme. Ils soulignent à plaisir que les règles et autorités anciennes se meurent pour laisser vivre et croître le seul individualisme qui se réduirait à la recherche de l'argent et de la fortune. Ils dénoncent alors les effets de la liberté telle que la comprennent les libéraux. De fait les maîtres du libéralisme avaient élaboré des doctrines de résistance à l'arbitraire (royal ou populaire) fondées sur la défense et illustration de l'individu libre et indépendant, libre lorsqu'il est éclairé, indépendant lorsqu'il est propriétaire. Et c'est bien ce mixte de liberté et de propriété qui confère à l'individualisme bourgeois sa valeur et ses limites : une valeur essentielle et des limites changeantes puisque la liberté individuelle de droit est une forme qui entraîne le fond et puisque les limites réelles, étant susceptibles d'élargissements, elles fournissent une base et un principe de progrès.

Tout apparemment semble opposer l'individualisme libéral et les diverses images du « moi » romantique qu'avait répandues la littérature de 1730 à 1830. Les deux conceptions ne ressortent pas au même ordre de pensées. L'une relève de la réflexion politique ; l'autre est spécifiquement littéraire. Le premier modèle peut se définir par les limites fixées au pouvoir politique et protectrices de la vie privée, par les satisfactions modérées du bourgeois éclairé que contentent la mesure et la jouissance de son « bien ». Le second se caractériserait par le refus de la finitude. Réaction contre la négativité critique du XVIII<sup>e</sup> siècle, le romantisme crée une culture du sentiment contre la raison, de l'excès contre la mesure, du rêve contre la réalité, de l'infini contre les conventions venues du passé et devenues insupportables. Phénomène général se diffusant dans toute l'Europe cultivée, cette réaction est apparue alors que le progrès de la civilisation européenne avait atteint un stade l'autorisant et l'incitant à se dépasser encore. Et c'est bien l'exigence du dépassement,

qu'il prenne la forme de l'approfondissement ou celle de la transgression, qui paraît le premier moteur du romantisme. Un itinéraire symbolique qui irait de l'insatisfaction originelle à la quête frénétique, passerait par la révolte contre les normes et les lois, arriverait aux extrêmes de l'expérience humaine dans le sublime ou l'horreur jusqu'à l'angélique ou au démoniaque, montrerait à l'œuvre cette pulsion fondamentale et donnerait une vague idée de l'immensité des territoires imaginaires conquis et éclairés par le romantique. Ainsi ferait-il entrevoir par quelques thèmes de prédilection le prodigieux enrichissement littéraire et humain que le moment romantique apporta et qui en fait un moment libérateur et créateur, situé à la charnière de l'histoire européenne entre les Anciens régimes et les Temps modernes. Et certes l'ampleur de son emprise artistique fut telle qu'il perdure et exprime désormais une disposition ou une tentation permanentes de l'esprit, indépendantes des conjonctures générales. Reste que cette exceptionnelle réussite s'accomplit dans l'imaginaire : le romantisme est et demeure littérature, c'est-à-dire fiction. En particulier, politiquement, tout réalisme lui est antinomique. Il peut y avoir un romantisme politique mais une politique romantique est difficilement concevable, sauf à se contredire et à échouer. En ce domaine de la pratique, c'est Machiavel qui fonde la pensée politique ; or romantisme et machiavélisme s'excluent, chacun prospère à part. Peut-on alors se demander comment fonctionne le couple de ces deux types d'individualisme, si violemment contrastés et si représentatifs, l'un contre l'autre, l'un comme l'autre, d'une même société et d'une même époque ? L'antagonisme est particulièrement marqué en France parce que la révolution de Juillet a porté, plus nettement qu'en tout autre grand pays européen, la seule bourgeoisie au pouvoir et donc permis au bourgeois de s'épanouir sous la forme triomphante. Et d'abord il a l'argent, il fait vivre l'artiste qui le moque ; pour l'entretien (souvent affreux, rarement fastueux), le succès (ou les échecs), la gloire en tout cas, ces littérateurs romantiques sont assurés (pour une part difficile à préciser) par la bourgeoisie libérale.<sup>442</sup> Ainsi les deux adversaires dépendent l'un de l'autre, puisque de son côté l'artiste se pose en s'opposant au bourgeois. Mais ce conflit si bien cultivé et affiché aurait pu rester une manifestation amusante et n'ajouterait qu'un chapitre à l'histoire de la comédie sociale, un chapitre bien venu et très bien joué par les acteurs les plus intéressés à la bonne marche et à la distraction de la société, sa classe dominante et sa classe intellectuelle. On peut même estimer, avec G. Bataille, que « sous sa forme consacrée, le romantisme ne fut guère qu'une allure antibourgeoise de l'individualisme bourgeois ».<sup>443</sup> Une telle assimilation signifierait que les deux prétendus adversaires, d'accord sur

442 Cf. à ce sujet les justes réflexions de M. Milner (op. cit., pp. 22-23, et surtout pp. 66-67).

443 Georges Bataille, *Œuvres complètes*, 12 vol., Paris : Gallimard, 1970-1988, tome IX, p. 207.

le fond, en désaccord sur les formes, disent en deux langages la même chose, le développement de l'individualisme. Idée qui, en effet, a sa justesse. Mais on peut estimer aussi que ce conflit bien apparent ne fut pas seulement de style, qu'il vient de plus loin et va plus profond. L'individualisme bourgeois trouve son fondement intellectuel dans le rationalisme des Lumières (et l'utilitarisme), le romantisme exprime un irrationalisme fondamental. Après 1830 les romantiques apparemment vaincus, « enfoncés », vont développer une conscience nouvelle, évidemment « romantique », de la société, et une critique également nouvelle et romantique, des idéaux, des mœurs de ses maîtres bourgeois. L'angle d'attaque sera nouveau car la critique romantique du bourgeois retrouve parfois, mais ne reproduit pas l'ancien mépris aristocratique pour cette classe qui prospère et qui s'affaire bassement<sup>444</sup> : et pour cause puisqu'elle détient maintenant le pouvoir social ! La critique romantique de la société bourgeoise opposera à l'ignoble satisfaction des repus du régime, aux petits-bourgeois étriqués et envieux, à la mesquinerie générale érigée en règle de vie, l'humanité libre et généreuse d'âmes d'élite, d'individualités capables de grandeur et de dévouements gratuits, bref: elle en appellera aux vertus du cœur et à des valeurs nécessairement bafouées par le culte et le règne de l'argent. En ces années où la tradition rousseauiste était encore bien vivante, où le romantisme était jeune, ces appels aux valeurs du cœur avaient toute la beauté de la jeunesse, et le mérite certain de dénoncer des situations insupportables. Car en ces années aussi le progrès libéral révélait son coût et la révolution bourgeoise de 1830, saluée comme une ouverture, s'avérait en réalité une fermeture de la société; il fallait dépasser le libéralisme. Ce type de critique essentiellement fictive, répandue par la littérature, systématisée par tout un mouvement de pensée, exprimée par quelques très grands écrivains qui lui donneront profondeur humaine, valeur artistique et parfois même (avec V. Hugo) la force rayonnante d'histoires de légende et de personnages mythiques, prouvera assez rapidement sa pertinence et son efficacité. Moins de vingt ans plus tard une mentalité, une sensibilité politiques nouvelles se seront fait jour dans le pays qui passera de la victoire de Guizot en 1830 à celle de Lamartine en 1848.

Pas seulement, certes, en raison de divergences de conception sur l'individualisme ! Par son impact politique, l'autre thème romantique évoqué, l'humanitarisme, est de nature à mieux illustrer le changement de mentalité collective qui permettra que la surprise de 1848 succède à celle de 1830. On sait que le thème humanitaire est au centre de la pensée politique des romantiques parce qu'il donne à leur religiosité l'horizon extrême qui lui convient : une transcendance nouvelle qui ne soit plus verticale à la façon des

---

444 Cf. à ce sujet P. Bénichou, *Le Sacre de l'écrivain*, pp. 425-427.

antiques religions, mais horizontale ; non plus celle d'un Dieu souverain, d'un Absolu radicalement autre et infiniment lointain, mais celle, infiniment proche, des hommes, de toute l'humanité embrassée depuis ses origines, jusqu'à son accomplissement parfait. Cette transcendance n'est plus en dehors de l'homme, mais purement, totalement humaine, et pourtant elle évite de se confondre avec une quelconque immanence, car elle manifeste le divin : l'humanité fait figure de corps mystique<sup>445</sup> et l'humanitarisme constitue une foi nouvelle dans le Progrès, dans l'Avenir qu'il promet. Voilà ce qui distingua l'apport romantique des anciennes conceptions philosophiques de la perfectibilité telles qu'encore les libéraux ou les éclectiques pouvaient les représenter. Une nouvelle fois l'on perçoit l'écart qui sépare et oppose deux styles, deux modes de pensées sur fonds d'idées proches.<sup>446</sup> L'humanitarisme romantique ne contredit pas l'humanisme bourgeois, il le dépasse et l'excède, il l'altère en idéal politique. Il substitue une passion, une foi, un enthousiasme à la mesure et aux prudences des bourgeois de l'époque. Et, de même que le lyrisme romantique fournissait à l'individualisme libéral un double mytique, de même l'humanitarisme substitue aux modèles libéraux de diplomatie pacifique et d'équilibre des puissances, l'horizon idéal des nations réconciliées, unies grâce au progrès révolutionnaire de la liberté. Il s'ensuit deux ordres de conséquences. D'une part de grands romantiques (entre autres Michelet et Quinet) vont donner à la France de l'après-1830 des idées qui feront sa gloire dans les milieux progressistes de toute l'Europe, et à l'Europe elle-même des idéaux qui accompagneront son formidable essor du XIXe siècle et perdureront après son déclin. D'autre part, en ce qui concerne les rapports entre la nouvelles société bourgeoise et le mouvement romantique, il apparaît bien que la pensée romantique peut sembler donner à la réalité bourgeoise un prolongement imaginaire et l'embellir d'un masque d'idéal ; qu'à la fois elle dénonce les insuffisances et les trahisons des libéraux et leur procure les ressources d'un alibi glorieux. Car c'est la même société qui exploite les ressorts humains du développement économique, et qui fait paraître cette littérature hautement spiritualiste qu'est le romantisme. D'où l'ambiguïté des rapports entre la classe dominante et le mouvement littéraire alors prédominant ; ils sont faits de conflits bien affichés et de complaisances réciproques.

C'est une vérité souvent soulignée que les plus influents écrivains romantiques (Lamartine, G. Sand, La Mennais, V. Hugo, Michelet, Quinet, etc.), si critiqués et même révolutionnaires qu'ils aient pu paraître, ne mettent guère (ou pas) en cause le principe même de tout régime bourgeois, la propriété individuelle. Ce serait subvertir la base de leurs propres édifices conceptuels,

---

445 Cf. P. Bénichou, *Le Temps des prophètes*, p. 383.

446 *Ibid.*, p. 384.

remettre en cause un embourgeoisement personnel qu'ils ne renient pas, et leur accord profond avec une société qu'ils rêvent romantiquement meilleure, mais non radicalement autre. Quant à leur public bourgeois, il ne confond pas la fiction et la réalité. Il ne confond pas l'engagement imaginaire et fortuit dans la lecture, si profond soit-il, et son engagement réel et nécessaire dans la vie, qui est constant. Il en résulte, d'une façon générale, que les rapports entre la société louis-philipparde et le romantisme resteront ambigus et tendus. Cette société célèbre (tout en la décrivant aussi) une littérature qui la contredit et qui fonde sa valeur propre sur l'évasion, sur le rejet de la réalité bourgeoise, sur l'aspiration vers un monde idéal, autre. On pourrait comparer cette situation à celle de la fin de l'Ancien Régime, époque également caractérisée par l'opposition d'une littérature militante à la réalité socio-politique du temps. Mais les philosophes ne revendiquaient pas d'être eux-mêmes reconnus comme les guides de la société, ils assumaient une mission d'intelligence critique. Il en va différemment dans la France de l'après Juillet, où les prétentions au magistère de l'esprit jaillissent à profusion. Alors s'affirment hautement les ambitions intellectuelles et personnelles. La rupture historique qui s'est produite est supposée avoir clôturé le passé. Cette idée reçoit un sens merveilleux, en particulier chez les intellectuels qui se chargent de programmer l'histoire à venir et d'annoncer prophétiquement la société future dont ils seront les guides spirituels, autoproclamés.

La religion humanitaire est bien fille du romantisme, par son contenu et par son mode de pensée et d'expression. Son contenu, c'est le rêve de l'abolition des limites qui séparent et opposent les hommes, étendu à l'humanité entière ; la foi qui l'anime, toute d'aspiration et d'ambition, vise en effet à réunir, à unifier en esprit toute la diversité humaine, à constituer une grande et unique société généreusement fraternelle. Vu au plus près des textes, son mode de pensée et de communication consiste à projeter sur une idée l'idéal qui en dit la valeur spirituelle et le sens politique, tels que souhaités et voulus, à substituer le projet idéal à la réalité de l'idée, à les confondre en ne se référant plus qu'à ce substitut de l'idée. Au stade élémentaire des mots les plus significatifs, on constate qu'un écart de sens est ainsi créé entre l'acception précise d'un mot et sa transcription dans l'idéal, et que dans cet espace se situent l'espoir, la volonté, la foi romantiques en l'avenir. Prenons pour exemple caractéristique le mot *peuple*, si souvent utilisé et invoqué pour sa valeur mythique et citons, d'autre part, la réflexion de Michelet à son sujet : « Le peuple, en sa plus haute idée, se trouve difficilement dans le "peuple" »<sup>447</sup> ; l'historien passionné et engagé a su déceler la faille, prendre conscience de la distorsion entre le sens prêté et la réalité objective et la reconnaître avec une remarquable honnêteté

---

447 Cf. Jules Michelet, *Le Peuple*, éd. Refort, Paris : Didier, 1946, p. 187.

intellectuelle. Le processus est évidemment semblable pour un mot comme *Humanité*<sup>448</sup>, il a une signification précise que l'on peut considérer sans passion aucune et il peut être chargé d'une valeur affective et politique où s'investissent les sensibilités de l'auteur et du lecteur. Le décalage entre le sens visé et la signification objective génère des effets de sens et des effets rhétoriques typiques de l'art et de la pensée romantiques. Et, naturellement, cet art romantique transporte, mais il persuade plutôt qu'il ne convainc, car dans l'espace accordé à la valorisation, à l'aspiration, à la volonté de dépassement paraissent aussi la théâtralité<sup>449</sup>, l'outrance, l'emphase, également typiques de la vision et de l'expression romantiques. Et surtout, intellectuellement, ce mode de pensée nourrit et pare de prestiges artistiques l'illusion idéaliste ; les mots inspirateurs apparaissent lestés d'un passif qui serait leur charge de réalité. Ce qui, politiquement, peut sembler à la fois enthousiasmant et périlleux. On voit ainsi les hérauts de l'humanitarisme construire leurs théories de l'histoire en fonction de la finalité qu'ils lui rêvent : l'Avenir commande le passé, le Progrès impose sa loi qui tout à la fois représente une détermination historique et une obligation humaine. On voit aussi comment l'humanitarisme interprète et transforme son évidente source première, le christianisme. Il l'altère en fonction de son anticatholicisme, il le dénature. Dans cette nouvelle religion toute moderne sans dogme autre que l'assurance en l'Avenir, sans tragique puisque le Mal (passé) est simplement condamné à s'effacer devant le Bien (futur), la prophétie joue le rôle de la Révélation, et celle-ci apparaît comme une apocalypse heureuse dont l'ultime perspective, eschatologique, sera le pardon de Satan.

Ces grandes espérances théoriques, c'est la révolution de Juillet qui a donné le signal de leur développement et qui les a fortifiées de l'appui trouvé dans l'opinion publique. Et pourtant ces espoirs collectifs nés de Juillet sont alors démentis sans cesse par des faits qui affectent profondément le pays. Pourtant aussi les milieux intellectuels vont continuer à les soutenir ; ils entretiennent la flamme, ils travaillent sur ces thèmes intellectuellement porteurs, ils élaborent leurs programmations enthousiasmantes de l'Avenir. Par réaction contre un présent très différent des lendemains naguère annoncés et contre les libéraux orléanistes qui tiennent et gouvernent fermement la France, ils imaginent ces évolutions lointaines ou ces révolutions qui, enfin, ne décevraient pas.

---

448 Le cas est d'autant plus net que le mot signifie – nous indique Littré – «en un sens assez nouveau et qui n'est pas dans le latin, le genre humain, les hommes en général considérés comme formant un être collectif plus grand que la patrie». P. Bénichou (*Le Temps des prophètes*, pp. 382-383) étudie ce changement de sens. Bien évidemment, des mots comme *humanitaire*, *humanitaire*, *humanitarisme* ont été créés à l'époque romantique, pour désigner des réalités mentales nouvelles.

449 Cf. M. Milner, op. cit., pp. 135-136, sur ce caractère inhérent à l'art romantique et qui ne signifie pas nécessairement une infériorité.

\* \* \*

Comment s'opère ce changement majeur qui, après 1830, donne au romantisme français son originalité en Europe ? D'abord en fonction du passé.

Ce sont en effet les engagements politiques antérieurs qui commandent, en grande partie, les réactions à l'instauration du nouveau régime. On a vu que le mouvement romantique avait, sous la Restauration, revêtu une forme double. Il avait eu sa gauche et sa droite, son côté « romantiste » illustré par Mérimée et Stendhal, et son côté légitimiste symbolisé par Lamartine [l'ancien] et V. Hugo [le jeune]. Quels qu'aient été les mouvements internes qui amenèrent le groupe légitimiste à prendre position contre l'évolution ultraciste pour une libéralisation du gouvernement, la révolution de Juillet remet en lumière la dualité première, ce clivage initial du romantisme français. Les réactions des uns et des autres ne furent pas du tout semblables, ni dans les comportements humains ni dans les conséquences intellectuelles, comme si la grandeur symbolique de la révolution de Juillet, l'effacement brusque et que l'on peut juger définitif d'une royauté fondée sur la légitimité historique, ramenait chacun des deux groupes à la conscience de ses principes de pensée. Ils étaient en voie de fusion et ils se séparent à nouveau par leurs réactions immédiates à Juillet, avant d'aborder une époque, une conjoncture nouvelles. Il est notable que les représentants littéraires les plus célèbres du salon Delécluze, Mérimée et Stendhal, agissent à l'instar d'innombrables bourgeois libéraux : appétit de places d'abord, puis critique libérale du régime. C'est que l'effondrement de la Restauration les a satisfaits pleinement et que la réalité du libéralisme louis-philippard les mécontentera nécessairement. Du coup ils restent ce qu'ils étaient, des esprits libres, indépendants et rationalistes : pourquoi changer alors que l'histoire a jugé selon leurs raisonnements ? Il en résulte que la révolution de Juillet influe beaucoup sur leur vie, mais peu sur leur œuvre.

## Prosper Mérimée

Mérimée illustre bien ce processus et son cas est instructif. Quant à la création littéraire, on ne voit pas que la révolution de Juillet l'ait influencé. Elle n'apparaît ni comme thème ni comme sujet de réflexion dans les contes écrits après 1830.<sup>450</sup> Il est vrai que même dans la *Chronique du règne de Charles IX*, publiée en 1829, Mérimée laissa transparaître sa haine du cléricalisme et un scepticisme volontairement agressif, mais qu'il évita de traiter d'une façon

---

450 Ceux de *Mosaïque* (1833) ont tous été écrits ou publiés, séparément, avant la révolution.



partisane un événement historique qui, au XIXe siècle, offrit si souvent aux littérateurs l'occasion rêvée pour écraser l'infâme et exalter leur sens du progrès. C'est que le jeune écrivain romantique<sup>451</sup> et libéral s'abstient systématiquement de toute déclaration politique.<sup>452</sup> Quant à sa vie, tout au contraire, cette politique absente de l'œuvre exerce (et exercera encore une fois plus tard) une action déterminante. Certes, en juillet 1830, Mérimée n'est pas à Paris, il voyage en Espagne. La nouvelle des Trois Glorieuses le réjouit beaucoup, mais pas suffisamment pour lui faire écourter son séjour, ou refréner son ironie. Une lettre à Stopfer montre son attitude, celle du spectateur heureux de voir le spectacle se terminer par le dévouement souhaité ; il s'amuse des « farces que vous avez jouées là-bas », regrettant d'avoir manqué un spectacle dont, déjà, faute d'être né, il avait manqué une première représentation et dont la seconde vient d'être donnée « à notre bénéfice ».<sup>453</sup> Cette formule a sa justesse : encore fallait-il savoir prendre ce bénéfice. Mérimée entendit participer à la curée générale et il le pouvait sans vergogne, ayant, en 1829, dignement refusé un beau poste diplomatique offert par le gouvernement de Polignac.<sup>454</sup> Quelques efforts lui donnent accès aux milieux dirigeants et alors commencent pour lui des années heureuses. Il mène de front, parallèlement, deux vies, celle

451 Cf. Pierre Trahard, *La jeunesse de Prosper Mérimée (1803-1834)*, 2 vol., Paris : E. Champion, 1925, tome II, p. 23, qui cite une lettre de Mérimée à Boissonnade, en 1846 : «...étant romantique alors (c'était vers 1830)».

452 On peut remarquer, dans la Préface de la *Chronique du règne de Charles IX*, Paris 1829, ces phrases significatives de la première édition : «La majorité des Français prit les armes pour courir sus aux huguenots: tandis que les sanglantes exécutions de la Terreur ne furent dirigées que par un petit nombre d'hommes cruels. Cette différence, selon moi, tend à excuser un peu la Saint-Barthélémy. Ce fut une insurrection...». Ces phrases disparurent des éditions suivantes. Dans la même Préface, on note aussi une allusion à Villèle (non nommé), fort critique sur ses destitutions d'électeurs libéraux. Paul Léon (*Mérimée et son temps*, Paris : PUF, 1962, p. 9) écrit que l'enfance de Mérimée fut nourrie des souvenirs de la Terreur. Dans sa lettre à Madame Récamier du 25 octobre 1829 (*Correspondance*, I, pp. 50-51), Mérimée déclare : «Etranger toute ma vie à la politique, dans mes livres j'ai montré (et peut-être trop crûment) mon opinion» [P. Mérimée, *Correspondance*, éd par Maurice Parturier, t. I-VI, Paris : Le Divan, 1941-1947 ; t. VII-XVII, Toulouse : Privat, 1953-1964].

453 Cf. Mérimée, *Correspondance*, I, pp. 79 et sq., la lettre du 4 septembre 1830 à A. Stopfer, envoyée de Séville : «J'ai passé à Madrid quinze jours de plus que je n'en avais l'intention, à cause des farces que vous avez jouées là-bas. Je voulais revenir aux premières nouvelles, mais les lettres de mes parents m'ont appris que tout était tranquille. Je ne me console pas d'avoir manqué un spectacle qui ne se donne que tous les mille ans. Voilà deux représentations que je manque, la première pour être né un peu trop tard, et l'autre (représentation extraordinaire à notre bénéfice) pour ce malheureux voyage d'Espagne».

454 Cf. *Correspondance*, I, pp. 50-51 et p.57, les lettres à Mme Récamier des 25 octobre et du début de novembre 1829: il s'agissait d'un poste de secrétaire ou sous-secrétaire à l'ambassade de Londres, auprès du duc de Laval. Mérimée, recommandé par Mme Récamier, estime qu'en l'acceptant il ne serait pas d'accord avec lui-même et se réclame de l'exemple que vient de donner Chateaubriand en démissionnant : «Un simple soldat n'a rien de mieux à faire qu'à suivre autant qu'il peut l'exemple de son général». Et au début de novembre il réitère son refus.

du fonctionnaire consciencieux et zélé, préoccupé de sa carrière,<sup>455</sup> et celle du « vaurien »<sup>456</sup> aimant s’amuser gaillardement en compagnie des ses amis, hommes de beaucoup d’esprit. En 1834 il atteint son but, le poste d’inspecteur général des Monuments historiques, qui lui donnera son autre titre à la gloire, sa réussite exceptionnelle comme sauveur ou restaurateur d’innombrables trésors artistiques et archéologiques. Ainsi donc la révolution de Juillet a changé sa vie, en lui ouvrant la carrière qui le passionna. Au point de vue politique son cas illustre un autre processus d’époque : la mutation du libéralisme. Mérimée peut passer pour un fils du XVIIIe siècle, un fils qui aurait choisi l’héritage de Voltaire et récusé Rousseau. Après 1830, attaché à d’Argout, à Thiers, aux hommes du juste milieu<sup>457</sup>, il s’oppose très vivement aux utopistes, socialistes, républicains<sup>458</sup>, etc. : à tous ceux qui par la pensée ou l’action veulent changer la société. C’est un libéral de la Résistance et il montre bien comment le refus libéral de la Restauration peut, après Juillet 1830, se transformer aussitôt en refus libéral de tout changement, en un conservatisme neuf ; comment l’ardeur critique, l’élan créateur et conquérant du XVIIIe siècle font alors place à l’exploitation de la conquête et à la défense du bien conquis contre les nouvelles menaces intellectuelles et sociales, les revendications démocratiques. 1830 a fait de Mérimée un conservateur déclaré, et il le sera de plus en plus. C’est qu’alors le libéralisme officiel passe de l’offensive à la défensive : il est satisfait et, comme le dira V. Hugo, les satisfaits sont inexorables.<sup>459</sup>

455 Cf. les résumés de celle-ci dans les ouvrages de P. Trahard et de P. Léon cités ci-dessus.

456 P. Trahard cite (op. cit., p. 240) sa lettre à Jenny Dacquín (*Lettres à une inconnue*, I, p. 75) : vaurien, «je ne crois pas l’avoir été plus de trois ans (de 1831 à 1834), et je l’étais non de cœur, mais uniquement par tristesse et un peu peut-être par curiosité». Ce n’est pas exactement l’impression que donne la correspondance de l’époque.

457 Ce qui ne l’empêche pas d’exercer son ironie sur les libéraux et en particulier sur les libéraux au pouvoir, les hommes du juste-milieu. Cf. la *Correspondance* de ces années 1830-1834, passim. Le mépris de Mérimée pour les milieux administratifs et gouvernementaux s’y exprime abondamment; ainsi dans cette lettre à Sutton Sharpe du 21 novembre 1832: «Vous savez que les libéraux sont encore plus bêtes que les carlistes».

458 Mérimée, garde national lors des émeutes déclenchées par les procès de Polignac et des ministres de Charles X, écrit à Mme Ancelot le 29 décembre 1830: «...moi soixante-millième, j’ai sauvé la patrie mercredi dernier de cinq ou six cents gamins la plupart pâtisseries ou bossus qui voulaient la républicaniser». Ses lettres sur les troubles qui, alors, agitent Paris, sont amusantes; on y voit l’irritation du conservateur contre ces émeutes à caractère social; mais on note aussi sa réaction d’anti-clérical au pillage de l’archevêché en février 1831 (lettre du 15 mars 1831 à Stendhal): «Rien n’était drôle comme une procession où figuraient nombre de savetiers et d’arsouilles de toute espèce en chasubles, mitres, etc...» à cause de l’opposition avec la réaction de Vigny à cette occasion. On peut également noter, à la suite de P. Trahard (op. cit., pp. 230, 297-298, 303) que Mérimée se tient à l’écart de tous les mouvements socialistes, catholiques libéraux qui se développent après 1830, et qu’il s’écarte du romantisme alors qu’il cesse d’être purement littéraire pour devenir social; il récuse les utopies qui lui paraissent dangereuses pour l’ordre social et, sourd à la voix des libéraux partisans du progrès et de la démocratie, il sympathise avec les isolés, Musset, Gautier, Vigny, Heine.

459 Plus exactement, «Le satisfait, c’est l’inexorable» (*L’Homme qui rit*, 2e partie, livre 9, chap. 2).

## Stendhal

Le cas de Stendhal, également instructif, diffère de celui de son ami. Comme Mérimée, Stendhal s'est réjoui de la révolution<sup>460</sup> et comme lui il participe à la curée des places, mais sans remporter le même succès. Dès août il se précipite, frappe à la meilleure porte (Guizot), aiguise ses arguments, résume d'avance ses entretiens, s'imagine si bien dans un beau poste de préfet qu'il esquisse une future proclamation<sup>461</sup>. Il descendra rapidement la pente des déceptions successives et finalement, échoué à Civita-Vecchia, il connaîtra les longs jours d'ennui d'un petit consul voué aux besognes sans intérêt, en butte aux chicanes du ministère et aux intrigues d'un subordonné, heureux quand on l'autorise à s'absenter. Il n'a plus qu'à digérer son ratage en cette fin de vie sans gloire que lui donna la « glorieuse » révolution de Juillet. Politiquement et tout comme Mérimée Stendhal restera un libéral impénitent, c'est-à-dire qu'il ne s'inféodera pas au « juste-milieu » et, gardant son entière liberté d'esprit, fera une critique virulente du régime et de ses hommes, de ses représentants-profiteurs. Il n'hésite pas, dans ses lettres, à confier à ses amis ce que « Dominique » ferait si jamais, par hypothèse, le pouvoir lui était donné<sup>462</sup>: ce n'est pas du tout ce qu'au même moment Louis-Philippe choisissait de faire ! Et il apparaît alors que le libéral Dominique est demeuré foncièrement un ancien fonctionnaire de Napoléon et qu'il eût préféré des solutions autrement avancées et énergiques que celles de la royauté bourgeoise. C'est une volonté d'action énergique exercée en France et à l'extérieur, c'est l'idée de la nation, de la patrie et aussi de la guerre (solution magique et éprouvée des difficultés intérieures) qui gouvernent ces réactions de Stendhal devant ce qu'il juge une politique sottise, menée par des gens sans cœur ni vertu. D'où ses vues très pessimistes sur le proche avenir : une « culbute », la catastrophe d'une nouvelle république et même quelque nouveau « septembre »<sup>463</sup>. Toutes ces

460 Cf. Henri Martineau, *Le cœur de Stendhal*, Tome II, Paris: A. Michel, 1953, pp. 181 et sq.

461 Cf. sur les démarches de Stendhal l'étude détaillée de M. Arrous, «Portrait de l'artiste en solliciteur», in: *Stendhal: l'écrivain, la société et le pouvoir*, Colloque du bicentenaire, PUG Grenoble, 1994, pp. 69 et sq.; on y trouvera la partie la plus intéressante de la proclamation.

462 Cf. la lettre du 1er mars 1831 à A. de Mareste (*Correspondance*, [3 vol., Gallimard, Pléiade 1962, 1967, 1968], Pléiade, II, pp. 245 et sq.). «Dominique ne serait nullement embarrassé d'être président du [Conseil] des Ministres. Savez-vous pourquoi? Il serait sincère et il a son plan fait d'avance. Il ne désire que la gloire».

463 Critique du gouvernement et politique préconisée se correspondent dans les lettres de ces années 1830-1832, sur le mode de la contradiction. La critique repose sur les deux idées de sottise (cf. *Correspondance*, éd. cit. II, pp. 221, 224) et d'absence de volonté (ibid.). L'échec est certain et proche. Stendhal compare volontiers Louis-Philippe à Louis XVI (pp. 254 et passim). Il faudra être énergique, ce dont les hommes au pouvoir sont incapables. «Les nigauds à demi-hypocrites que vous estimez (écrit-il le 28 avril 1831 à Sophie Duvancel) nous mènent tout droit à la Grande Colère

prédictions naturellement fondées sur le passé montrent une désespérance particulièrement accentuée. Mais ce sont là des réactions communes à bien des libéraux mécontents d'avoir perdu leurs illusions.

Cette expérience va-t-elle se transcrire dans l'œuvre du romancier ? En théorie, si l'on en croit ses affirmations réitérées la question ne doit pas se poser : traiter de politique dans un roman équivaut à tirer un coup de pistolet dans un concert. On sait avec quel soin il affirme et répète que ses personnages sont seuls responsables des opinions exprimées dans ses romans et que lui-même ne les partage pas. Encore une fois dans les préfaces des deux tomes de *Lucien Leuwen*, il assurera que la satire des heureux du budget n'entre pas dans les intentions de l'auteur : « Le vinaigre est en soi une chose excellente, mais mélangé à une crème, il gâte tout ».<sup>464</sup> C'est clair, il ne tirera pas plus de coups de pistolet que dans *Le Rouge et le Noir* ou dans *Armance*. Est-ce croyable ? Et comment un esprit aussi soucieux de se connaître peut-il montrer une telle inconscience de soi ? Le plus curieux, c'est que de telles assertions s'expliquent. Stendhal peut croire ne pas « faire de politique » dans ses romans parce que, dans ses œuvres tout est politique<sup>465</sup>, parce que sa vision même des choses implique la politique et que le concert entier manifeste cette vision. En effet, cet homme si féru de logique et d'idéologie, quand il s'analyse lui-même à ce point de vue, ne peut que constater son illogisme et l'évidence de contradictions dont il a si bien conscience qu'il les reproduit chez ses héros.<sup>466</sup> La raison de cette déraison est que le sujet lui tient si profondément au cœur (un cœur compliqué) qu'aucune logique théorique, aucune conception générale ne gouvernent ses prises de position particulières. C'est une logique vitale qui reçoit cette fonction parce que, précisément, la politique a joué en quelque sorte un rôle constitutif dans la formation de sa personnalité et ce dès le moment décisif, la première enfance. Alors en effet son choix de la

---

du Père Duchêne. Le tigre [le peuple] se réveillera pour repousser l'étranger [...], il faudra finir par où il fallait commencer», c'est-à-dire la guerre. Cf. aussi la lettre du 11 août 1831 (ibid., pp. 341-342) : «Mon frère [Louis-Philippe] ne pouvait se soutenir que par l'émétique salulaire qu'on appelle *guerre*; mais il y a une répugnance invincible». On notera encore que Stendhal est grand admirateur et partisan de La Fayette, «l'ancre de notre liberté» (p. 187 et passim); qu'il dénonce «la faute immense de n'avoir pas pendu Pol[ignac] et Peyron[net]» ou évoque le nécessaire usage de la guillotine (p. 247 contre «tout homme qui aurait *réellement* tenté de renverser l'ordre») etc. Ainsi n'aurait-on pas trahi la révolution de 1830 qui a consisté à tromper le peuple, à lui faire payer la liberté sans la lui donner. Les événements sont interprétés par référence aux expériences historiques, aux souvenirs exaltants ou catastrophiques de la Grande Révolution et de ses suites.

464 Cf. *Lucien Leuwen*, éd. Pléiade des Romans et Nouvelles, Tome I, p. 1067 [Paris: Gallimard, 2 vol. 1959 / 1960].

465 Cf. Michel Guérin, *La politique de Stendhal*, Paris: PUF, 1982, pp. 9-10.

466 Cf. *Lucien Leuwen*, les reproches qu'il adresse à propos des contradictions de son républicanisme, éd. cit., p. 823.

République contre la royauté a revêtu d'une valeur symbolique son opposition au père et, inversement, conféré une valeur existentielle à une option banale. En suite de quoi sa vie, sa chasse au bonheur s'inscriront dans le désordre d'une époque troublée, dans cette succession de régimes divers, contraires, qui font alors l'histoire de France et qui font aussi l'éducation, l'évolution de l'ego stendhalien. Il en résulte qu'à défaut de logique son appréhension de la vie politique montre une belle cohérence : celle de l'égotiste qui cultive le plaisir d'être, avant toute chose, lui-même. Et il l'a bien été à sa façon, c'est-à-dire que les changements politiques ne le changent pas, mais le donnent de plus en plus à lui-même à travers ses variations. Chaque régime met sa marque sur une période de sa vie ; la république signifie le grand départ, l'enthousiasme premier de sa jeunesse, et l'Empire la maturité de son ambition, et la Restauration la retraite et le refus, et un exil volontaire qui fut finalement heureux. Opinions et expériences se mêlent et ne composent pas, certes, un système de pensée, mais l'histoire d'une sensibilité réagissant toujours avec vivacité, mais apprenant aussi ses contradictions, à l'école des contradictions de l'histoire de France. Pour autant cette sensibilité si diverse n'en connaît pas moins un système strict de régulation, qui gouverne le jugement mais ne relève pas de la politique. Fondé sur la morale il ordonne aussi bien les réactions les plus spontanées que la conception de l'humanité : c'est la distinction fondamentale, elle aussi venue de sa première enfance, des dissensions familiales et du choix de «l'espagnolisme» : il y a le haut et le bas et une ligne de démarcation sépare et oppose l'élévation et la bassesse, le noble et l'ignoble, le cœur, la vertu, l'énergie d'une part et d'autre part, la lâcheté, l'hypocrisie intéressée, l'ignominie. Les considérations politiques restent subordonnées à ce système de hiérarchisation même si quelques personnages singuliers, typiquement stendhaliens, peuvent apparemment le transcender. Ces personnages expriment le plus haut degré du « beylisme », sa réussite ultime : supérieurs aux conventions, préjugés et sottises de ceux qui malheureusement sont beaucoup, *unhappy* et *many*, ils ont la faculté de rester purs dans l'impureté (Lucien Leuwen), sincères dans l'hypocrisie (Julien Sorel), sensibles dans le machiavélisme (Mosca, Leuwen père).

Comme Chateaubriand, le génie antipathique et dénigré, Stendhal vécut à la charnière de deux siècles, mais il est lui-même demeuré profondément un homme du XVIIIe siècle, maintenant, avec ses relations comme dans ses œuvres, la tradition de l'esprit philosophique, exerçant ses formidables capacités d'analyse et de critique : réducteur parfois mais toujours éclairant. Il le modernise, l'adapte à la nouvelle société qui se forme avec le nouveau siècle, à l'hypocrisie qu'elle distille comme aux mouvements de pensée et de sensibilité qu'elle développe. Et c'est sur ce point qu'il se montre au mieux dans

ses rapports intellectuels avec le monde de son temps : à l'avant-garde pour exalter l'élargissement du goût, l'ouverture à l'étranger, la recherche d'une littérature faite pour les contemporains et qui leur plaise, bref pour favoriser un renouvellement de la littérature qui soit une révolution anti-classique. Il est alors reconnu pour l'un des imitateurs du romantisme. Mais son combat de pamphlétaire se situe dans la ligne d'un certain XVIII<sup>e</sup> siècle, celui du relativisme critique, du cosmopolitisme, de l'idée de progrès. Ce qui signifie que Stendhal récusé ce qui a constitué l'essentielle nouveauté romantique, la rupture avec la philosophie rationaliste, la recherche de ce qui la dépasse et la nie. De ce point de vue Stendhal, viscéralement attaché à sa jeunesse, à ses lectures d'Helvétius, à son admiration passionnée pour l'idéologie, ne transige pas. Il rejette les tendances et les œuvres inspirées de Chateaubriand et de son exemple, le pathos religieux et les enthousiasmes rhétoriques, le mysticisme de salon et l'enflure de littérateurs plus soucieux de pousser un soupir que de noter une vérité. Bref, à l'égard de ceux que les libéraux traitaient de « novateurs rétrogrades », l'auteur de *Racine et Shakespeare* (1823-1825) se trouve dans une situation paradoxale, celle d'un « romantique » anti-romantique. Politiquement les attaches royalistes ou même ultras<sup>467</sup> des plus célèbres romantiques lui répugnent lors même qu'il leur reconnaît quelque génie, comme à contrecœur.<sup>468</sup> Mais quoi ? Il faudrait être bien sot pour s'étonner de voir professer des opinions agréables aux maîtres du pouvoir, c'est-à-dire du budget ! Stendhal n'est pas sot.

Littérairement la surprise de Juillet lui joue un tour. Elle rend anachroniques les dernières pages du *Rouge et Noir* <sup>469</sup> qu'il achève, et donne à son sous-titre « chronique de 1830 » un aspect incongru puisque le grand événement de l'année, la révolution, n'y brille que par son absence. Lorsque le livre est publié, l'histoire a dépassé la fiction ! Comme la plupart des Français Stendhal s'était accoutumé à la Restauration : elle durait depuis quinze ans, il était donc normal qu'elle durât. Le hasard de l'histoire a fait qu'à peu près à l'heure où le régime s'écroule, Stendhal en achève un portait qui paraît après sa fin. Puis quelques années seront nécessaires pour que le nouveau régime ait pris ses caractères distinctifs et que Stendhal puisse entreprendre un autre roman, une autre « chronique » mais de l'après-1830 : ce sera *Lucien Leuwen* qu'il écrit entre 1834 et 1836 Dans la perspective de la révolution et de ses effets intellectuels, une mise en parallèle de ces deux œuvres semble donc pertinente.

---

467 On peut citer la propension de Stendhal à qualifier d'ultra tout écrivain royaliste. Cf. par exemple *Correspondance* II, p. 161, lettre à A. Gonssolin, «V. Hugo ultra vanté».

468 C'est le cas pour Lamartine et Hugo.

469 Cf. dans l'édition Garnier, Paris 1960, p. 646, la note de P.G. Castex à ce sujet.

D'abord un fait : en écrivant *Le Rouge et le Noir* Stendhal n'imaginait pas que son roman paraîtrait après la chute de Charles X, il pensait qu'en attaquant un régime fort, il courait le risque d'en subir les conséquences.<sup>470</sup> Quand il écrit *Lucien Leuwen* il ignore évidemment qu'il ne l'achèvera pas et que son œuvre ne sera pas publiée de son vivant. Or la critique politique ne se présente pas de la même façon dans les deux romans. Indirecte et ironique dans *Le Rouge et le Noir*, elle est directe dans *Lucien Leuwen* où les jugements injurieux, les attaques contre les députés, les ministres et le roi Louis-Philippe abondent. Certes le texte de *Lucien Leuwen* aurait été repris et corrigé pour la publication, mais l'œuvre semble montrer une sensible différence d'attitude littéraire envers les personnels politiques des deux régimes. Et pourtant la méthode du romancier reste la même. Dans les deux cas Stendhal procède à la façon des conteurs philosophes du siècle précédent : donner la vision critique d'une société par le biais d'un étranger, d'un Huron ou d'un Candide découvrant le monde qui est celui de l'auteur et du lecteur ; mais il l'adapte à ce qui est déjà la grande nouveauté du XIXe siècle : la présentation réaliste et critique d'une société selon le modèle historique inauguré par W. Scott et transférée au monde contemporain. Ce n'est plus un naïf étranger qui sera chargé d'observer et de révéler, mais une personnalité hors du commun, désireuse de manifester sa supériorité sur une société qu'au fond elle méprise et pourtant veut conquérir. Le problème de l'écrivain consiste donc à créer le personnage du héros et inventer son itinéraire mondain. Deux fois Stendhal réussit des chefs-d'œuvre, départ de la grande avenue que parcourt le roman français du XIXe siècle. Il déplace son miroir romanesque sur le chemin que suit son héros de manière à éclairer les accidents variés, les ornières, « la fange des borbiers de la route »<sup>471</sup> ; mais l'image globale et première, l'apparence des choses, n'apparaît que pour être désassemblée par l'analyse critique qui corrige, complexifie, explique la vision initiale<sup>472</sup> pour qu'enfin le lecteur comprenne ce qui se passe de l'autre côté du miroir, déchiffre la logique interne des images qui défilent, décompose la belle impression superficielle, découvre ce qui était caché, hors de vue et qui est le secret dévoilé. Et c'est ainsi que Stendhal éclaire le fonctionnement

470 Cf. la lettre de Stendhal à V. Salvagnoli des 18 octobre-3 novembre 1832 et le projet d'article sur *Le Rouge et le Noir* (reproduit dans l'éd. citée, pp. 712 et sq.) : en faisant le portrait de la société de 1829 « l'auteur s'exposait à déplaire aux laids visages dont il traçait les ressemblances, et ces laids visages alors tout-puissants pouvaient fort bien le traduire devant les tribunaux et l'envoyer pour treize mois aux galères de Poissy comme MM. Magallon et Fontan ».

471 Cf. *Le Rouge et le Noir*, éd. citée, p. 342 (II, 19).

472 De ce point de vue l'admirable premier chapitre du *Rouge et le Noir* est un modèle, depuis sa première ligne (« La petite ville de Verrières peut passer pour l'une des plus jolies de la Franche-Comté ») jusqu'à son dernier paragraphe sur la tyrannie et la bêtise de l'opinion régnante qui rend insupportable le séjour des petites villes.

d'une société plutôt que d'en exposer, comme Balzac, les soubassements, le développement historique, les forces qui la travaillent et l'entraînent. Dans un portrait psycho-sociologique il met en lumière l'esprit général qui anime la société, soit, abstraitement, le régime qui la structure, la pensée qui l'habite, la domine et l'ordonne ; et concrètement, les gens, groupes, classes inspireurs et bénéficiaires de cet ordre, en laissant dans l'ombre ceux qui le subissent. D'où un certain rétrécissement élitiste chez Stendhal ; il concentre la lumière sur les milieux choisis qui attirent les regards, suscitent l'admiration et l'envie de ceux qui se savent ou se croient leurs inférieurs et il met en scène cette comédie ou ce drame de la vie en société. On distinguera ici deux actes, celui de la Restauration et celui de la monarchie de Juillet.

Dans le *Rouge et le Noir* Stendhal a soutenu la gageure de composer un roman qui, au point de vue politique, est tout à la fois nettement orienté et, non moins sûrement, nuancé : d'où l'impression de vérité, d'âpre vérité qu'il produit. Il y apparaît que la France ne s'appartient plus ; que l'esprit ultra règne et assure sa mainmise sur le pays par le biais du Clergé ; que l'hypocrisie cléricale impose sa langue de bois et développe ses réseaux de pouvoir ; que tout un peuple est épié, surveillé, soumis. Telle est la norme. Mais il apparaît aussi que les groupes puissants, les cléricaux et les laïcs, sont eux-mêmes divisés par des dissensions et des luttes intestines. Et surtout il apparaît à l'arrière-fond du roman<sup>473</sup> que la grande force contraire, les libéraux, n'est prête qu'à trahir ; serviles et intéressés, semblables à leurs adversaires par l'hypocrisie, inférieurs par leur manque d'éducation, dominés par l'argent qui fait leur importance, ils ne songent qu'à prendre la place du patron. Pour quoi ? Pour pire ? Stendhal dénonce l'inintelligence des ultras et l'absurdité de leur pouvoir ; mais aussi démasque l'immoralité des libéraux dans l'opposition : ce qu'ils promettent d'être si jamais...

Dans *Lucien Leuwen* la péripétie dramatique a eu lieu ; les puissants sont à terre et les libéraux triomphent lorsque Stendhal imagine de traiter un nouveau sujet de roman contemporain (1e précédent, « Julien » restant très présent à sa mémoire<sup>474</sup>). Et de fait l'ambition du romancier, le type de sujet, la méthode d'exposition sont fort proches dans les deux œuvres. Amour et politique

473 Cf. entre autres exemples l'attitude des libéraux lors de la visite d'un roi à Verrières (I, 18) ou (I, 22, p. 134) : « Il y avait là plusieurs libéraux riches, mais heureux pères d'enfants susceptibles d'obtenir des bourses, et en cette qualité subitement convertis depuis la dernière mission » ou encore (II, 41, p. 460) les paroles de M. de Frilair sur des « jurés fort mal pensants : quoique ultra-libéraux, ils sont fidèles à mes ordres dans les grandes occasions. »

474 Cf. les notes et variantes de l'édition citée. Les réflexions de Stendhal portent surtout sur des questions de plan [à inventer dans le cas de *Lucien Leuwen*] et de rédaction. Cf. aussi pour une comparaison des deux héros cet aperçu : « Quel caractère à Lucien ? Non pas certes l'énergie et l'originalité de Julien. Cela est impossible dans le monde (de 1835 et 80 000 francs de rente). On est net, hors de nature, quand on le suppose » (p. 1575).



y sont également liés, mais une différence dans la conception du héros fait sentir ses effets. Julien représente nombre de jeunes gens<sup>475</sup> nés dans une classe inférieure « opprimés par la pauvreté »<sup>476</sup>, éduqués et audacieux, son ambition de parvenir est élevée à un niveau supérieur d'énergie morale par un exceptionnel sens de son « devoir ». Stendhal fait donc porter son miroir par un personnage en lutte avec les milieux qu'il traverse et qui toujours les voit avec les yeux, avec la sensibilité blessée de l'humilié supérieur à son destin, capable en effet de forcer la destinée et finalement susceptible de reconnaître sa méprise : le bonheur était à Vergy <sup>477</sup>... il est juste qu'un jury de « bourgeois indignés » le condamne à mort. Jamais cette tête n'aura été plus poétique qu'au moment où elle tombera.

L'itinéraire de *Lucien Leuwen* passe par de semblables étapes : la vie en province, Paris et les cercles dirigeants (Stendhal projette d'élargir l'horizon jusqu'à Rome). Mais les carrières amoureuses des deux héros diffèrent. Celle de Julien qui mène de la conquête de Mme de Rénal à celle de Mathilde dit son ascension sociale. Mais Lucien n'est plus seulement, comme son prédécesseur, jeune et beau, doué d'une intelligence et d'une énergie morale supérieures ; il est né riche, de parents parfaits (mère exquise, père très influent dans les milieux financier et politique). Tout lui a été donné et il n'a plus qu'à faire son « grand tour » de jeune lord regardant de haut la bassesse universelle. L'intérêt vital qu'avait Julien à bien observer et à tout risquer pour s'élever disparaît. Un riche amateur choisit le parcours de sa promenade dans la vie, il regarde le théâtre où un jour, s'il lui convient, il montera jouer quelques scènes. L'économie du roman n'associe plus, intimement, le sort du héros et l'état de la société. A l'instant désiré le père qui a fait nommer son fils officier, le fera quitter l'armée sans dommage, puis en fera le secrétaire particulier du ministre de l'Intérieur. Alors Lucien saura se montrer capable de se mêler à des friponneries diverses, policières ou politiques (cuisine électorale) sans se salir moralement. Toujours il se préoccupe que le mérite de son action ne tienne qu'à lui-même et cependant malgré qu'il en ait quelque désir qu'il éprouve de se racheter de l'excès des faveurs que la fortune lui a dispensées, il n'en peut mais : comment ne pas avoir ce dont on jouit ? comment vivre

---

475 Cf. les réflexions ultérieures de Stendhal dans sa lettre du 17 mars 1831 à Adolphe de Marestre: «Comment voulez-vous que deux cent mille Julien Sorel qui peuplent la France, et qui ont l'exemple de l'avancement du Tambour duc de Bellune, du sous-officier Angereau, de tous les clercs de procureurs devenus sénateurs et comtes de l'empire, ne renversent pas les niais surnommés [les hommes du gouvernement]? Les doctrinaires n'ont pas la *vertu* des Girondins. Les Julien Sorel ont lu le livre de M. de Tracy sur Montesquieu: voilà deux grandes différences.»

476 On aura reconnu les expressions utilisées par Julien Sorel lorsqu'il s'adresse aux jurés.

477 Cf. éd. citée, p. 485.

si heureux et dénier la chance d'être heureusement né ? Comme Julien il connaîtra des amours, en province et à Paris. A Nancy il est tout surpris de tomber amoureux d'une petite « ultra de province »<sup>478</sup>, puis, victime d'une misérable intrigue, s'enfuit, désespéré vers Paris et le refuge familial. A Paris, son père manigance un scénario vaudevillesque : pour que le riche M. Grandet devienne ministre, la belle épouse doit se donner à Lucien ! La comparaison des actions amoureuses éclaire la différence capitale entre les deux romans. Dans les deux cas le premier amour est le vrai et le grand. Mais la conquête de Mathilde et la victoire de Julien ont un intérêt qui n'est pas seulement d'ordre social, tandis que la prise de possession de Mme Grandet résulte d'un marché, d'un contrat négocié par un tiers ! Cet échange de mensonges n'est que parodie de l'amour. Littérairement il signifiera l'enlisement de l'œuvre et le renoncement de Stendhal à la terminer. Reste la similitude de la méthode : les deux romans unissent peinture de l'amour et analyse de milieux sociaux assez divers pour composer un tableau de la vie politique française à deux époques. On en considérera les présentations successives dans deux partis contraires, les ultras et les libéraux tels que, les uns et les autres, ils apparaissent avant et après Juillet.

Remarque préalable : politiquement Lucien est plus proche de Stendhal que ne l'était Julien. Une adhérence plus grande de la créature à son inventeur fait que des réflexions, sentiments, souvenirs de l'auteur sont attribués, à peine transférés à Lucien, tandis que la représentation de soi qu'était aussi Julien pour Stendhal demeurerait mieux travestie dans le personnage romanesque. Par le truchement de Lucien, Stendhal exprime ses enthousiasmes ou ses répulsions. Mieux : il explique son mode de perception et de jugement immédiat de la réalité<sup>479</sup>; mieux encore : il reconnaît en lui les contradictions politiques insurmontables dans lesquelles il sait trop bien qu'il se débat.<sup>480</sup> Il se cache à peine sous le masque séduisant qui lui agré.

Dans *Lucien Leuwen* les ultras sont vaincus, « matés », dit-il, par leur « exil du budget ».<sup>481</sup> D'où l'évident contraste avec *Le Rouge et le Noir*. Alors l'ultracisme affirmait et développait son pouvoir ; maintenant son meilleur allié,

478 Cf. éd. Pléiade, p. 907; Lucien la qualifie ainsi quand il se découvre amoureux d'elle.

479 Cf. p. 924: «Il y avait toujours chez Lucien une certaine horreur instinctive pour les choses basses qui s'élevaient, comme un mur d'airain, entre l'expérience et lui.»

480 Cf. p. 823: «Washington m'eût ennuyé à mort, et j'aime mieux me trouver dans le même salon que M. de Talleyrand. Donc, la sensation de l'estime n'est pas tout pour moi; j'ai besoin des plaisirs donnés par une ancienne civilisation. Mais alors, animal, supporte les gouvernements corrompus, produits de cette ancienne civilisation; il n'y a qu'un sot ou un enfant qui consente à conserver des désirs contradictoires.»

481 Cf. p. 1030: «cette classe privilégiée que je trouve ici, à demi engourdie et *maté* par son exil de budget.»

le Clergé, est lui-même réduit à la défensive. Les ultras ont réagi à la défaite par la démission ; ils se sont rétractés sur eux-mêmes et forment à Nancy, le modèle réduit du processus en cours dans toute la France, un petit groupe fermé, toujours riche, toujours envié et détesté de ceux qui n'ont pas l'honneur d'être admis. C'est que, au principe de cette micro-société, il y a l'exclusion. Par son mode de vie la noblesse ultra de Nancy s'exclut de la société nationale et en pensée, elle exclut tout ce qui est en dehors d'elle. En conséquence, elle vit en vase clos. La petite société observe un rituel de reconnaissances mutuelles (messes à la chapelle des Pénitents, bals « entre soi » : constante répétition de réunions où ne sont reçus que gens de même extraction). Le cérémonial mondain entraîne que toujours les mêmes conversations, les mêmes arguments sont repris, répétés. Toute opinion non « reçue » est interdite et tout esprit proscrit puisqu'il suppose la liberté. La fonction de l'intelligence est impartie à un roturier, qui la remplit excellemment mais afin de pouvoir la trahir plus tard.

Pour rester admis dans leur cercle si restreint, Lucien doit se plier à leurs usages, il est, comme l'avait été Julien, contraint à l'hypocrisie.<sup>482</sup> Il s'exécute : puisque c'est le prix à payer. Mais le voilà obligé de subir les sempiternels propos, continuellement ressassés, de ses hôtes. Car l'idéologie prend ses aises quand les idées sont proscrites. Elle est toute présente dans ce milieu où l'on ne parle jamais de haute politique (ou du prix des avoines).<sup>483</sup> Cette idéologie, juge Lucien, est « atroce »<sup>484</sup> : ces gens placent le bonheur de 200 000 nobles et privilégiés avant trente millions de Français, par intérêt et par égoïsme. En outre le discours légitimiste ne se réfère qu'au passé, au paradis perdu de l'Ancien Régime, d'avant 1789<sup>485</sup> et n'aspire qu'à le reconstituer. Une telle doctrine mène des gens de mérite, des hommes de cœur<sup>486</sup> soit au sacrifice inutile<sup>487</sup> soit à l'inhumanité. Mais lorsqu'éclate une révolte ouvrière, la haine des pauvres s'exprime hautement.<sup>488</sup> A l'ordinaire le simple mépris, l'ignorance des autres sert de règle de conduite sociale. Cette vision du monde a ses causes, historiques et sociales, car si le petit groupe et ses chefs ne pensent guère, ils

---

482 Cf. p. 952.

483 Cf. p. 884.

484 Cf. pp. 919 et sq., p. 996.

485 Cf. p. 877.

486 Cf. Mme de Serpierre, M. de Lanfort.

487 Cf. p. 927. Lucien éprouve «un respect infini» pour les officiers démissionnaires qui, «par fidélité à leurs croyances politiques» se sont privés de ressources et de «l'unique occupation» qui les sauvait de l'ennui.

488 Cf. p. 990.

se souviennent. Ce qui les domine, c'est la crainte d'un nouveau 93<sup>489</sup>, c'est la mémoire vivante, bien entretenue, de Robespierre<sup>490</sup> et de l'émigration. Haine et peur s'associent et se renforcent naturellement, elles assurent la cohésion morale de cette caste.

Les ultras sont restés à peu près ce qu'ils étaient avant 1830 : absurdes et vains, ou plutôt Stendhal garde envers eux la même hostilité, venue de son plus jeune âge et toujours confirmée. Il applique à leur présentation les mêmes principes d'analyse et d'ironie. Mais ce fait qu'ils sont désormais des vaincus détermine une nuance nouvelle par rapport au *Rouge et le Noir*. Actifs autrefois et maintenant passifs, ils ne font plus l'histoire, ils la subissent. Leur pensée était dangereuse, elle est sclérosée, ils exerçaient leur volonté de domination, ils sont réduits aux haines impuissantes, aux vains discours, aux rêves de coup d'Etat militaires (camp de Lunéville).<sup>491</sup> La vie s'est retirée de l'ultracisme incapable de comprendre le présent et de s'adapter. D'où l'aspect pitoyable, ridicule, que prennent ces demeurés d'un autre âge, ces pantins qu'actionnent quelques réflexes automatiques et dont un Sanréal témoigne exemplairement en beuglant « voleur » au seul nom de Louis-Philippe ! (« moins il y a d'esprit dans l'ultracisme, plus il est furibond » estime Stendhal<sup>492</sup>). D'Italie, Stendhal qui s'informe scrupuleusement dans les journaux français<sup>493</sup> a bien imaginé sa peinture nouvelle du monde ultra, en fonction de l'actualité.

En contraste, les «juste-milieu» connaissent l'épanouissement de la réussite et de ce côté-là la vie afflue. Les effets de la révolution de 1830 sont bien marqués par Stendhal dans *Lucien Leuwen* : mais la marque est infamante, sauf exception<sup>494</sup>.

Il y avait, avant 1830, ceux qu'on appelait les libéraux.<sup>495</sup> La révolution les a transformés : il n'y a plus que des « juste milieu » ou des « ministériels », bref les ignobles partisans du régime. Car le changement d'appellation dénote

489 Cf. p. 934 et passim.

490 Cf. p. 870 cette jolie réflexion sur Lucien faite par une ultra: «On m'a assuré qu'il est proche parent de Robespierre, qui était d'Amiens. Leuwen est un nom du Nord.»

491 Cf. pp. 1026-1028.

492 Cf. pour le trait d'esprit de Sanréal p. 888, et p. 919 pour la remarque sur l'ultracisme.

493 Cf. éd. citée, p. 1531.

494 Ces exceptions concernent soit les relations de la France avec des autres nations (cf. p. 773) soit le sort des «pauvres Juillets» (p. 809), c'est-à-dire des vrais révolutionnaires de 1830.

495 Le contraste de l'avant et de l'après Juillet 1830 ne doit pas faire oublier les jugements sévères de Stendhal sur les libéraux de la restauration; voir passim *Les souvenirs d'égotisme*, écrits en 1832, par exemple p. 1419 (éd. Pléiade) parlant du libéral Dunoyer (à lui fort sympathique) «brave libéral, aujourd'hui préfet moral de Moulins, le mieux intentionné, le plus héroïque peut-être et le plus bête des écrivains libéraux. Qu'on m'en croie, moi qui suis de leur parti, c'est beaucoup dire» ou p. 1431: «Libéral moi-même, je trouvais les libéraux outrageusement niais.»

une trahison. Ainsi, par exemple M.N., « un libéral de 1829, aux pensées sublimes et tendres, et qui maintenant réunit pour 40 000 francs de places, et appelle les républicains *l'opprobre de l'espèce humaine* »<sup>496</sup> ou le colonel Malher qui « était ce qu'on appelait en 1834 un juste milieu bien forcené » et qui ne modère son envie de réprimer dans le sang une émeute ouvrière que par la conscience de ne pouvoir être nommé général pour une telle action<sup>497</sup>, ou le préfet Dumoral (bien nommé), « renégat célèbre, autrefois, avant 1830, libéral déclamateur, mais allant fort bien en prison. Il parlait sans cesse de huit mois de séjour à Sainte-Pélagie faits sous Charles X. Le fait est qu'il était beaucoup moins bête, qu'il avait même acquis quelque finesse depuis son changement de religion »<sup>498</sup> parce qu'il ambitionne une direction générale de 40 000 frs à Paris et que pour y arriver il est réduit « à mâcher du mépris deux ou trois fois la semaine ». <sup>499</sup> Ces figures diverses et semblables disent la scandaleuse métamorphose des Judas du libéralisme ; les discoureurs idéalistes sont passés au comptoir<sup>500</sup> et y ont touché leur salaire, dignités, argent, honneurs ! Cette vision stendhalienne de l'après 1830 n'est pas originale, elle transcrit une évidence bien maintes fois dénoncée, tant les exemples de transformations subites de belles âmes en belles carrières foisonnaient. Cependant la virulence de la dénonciation indique une très forte déception personnelle : celle du libéral qui a échoué ? celle du partisan incurablement naïf que le mensonge révolte ? C'est surtout dans la seconde partie du roman que Stendhal exprime son dégoût pour les nouveaux maîtres de la France, quand il peint la meilleure société louis-philipparde au centre du pouvoir, à Paris.

Il y a d'abord eu, pourrait-on dire, Paris en province : les menées électorales commandées par un gouvernement « fripon par essence »<sup>501</sup>, les sales manœuvres, les « infamies »<sup>502</sup> par lesquelles les hommes et l'argent de l'Etat servent à fausser les élections et à conforter le régime. Il y a ensuite l'intrigue Grandet qui fait pénétrer dans un salon très représentatif des nouvelles élites. Le seule décor parle : Lucien n'y « apercevait que le génie de l'ébéniste ou

---

496 Cf. p. 770.

497 Cf. p. 993.

498 Cf. p. 1097.

499 *Ibid.* Stendhal aime particulièrement l'expression « mâcher du mépris ». Cf. p. 1194 la réflexion de Coffe: « Cela m'a fait penser au mot célèbre: on avale le mépris, mais on ne le mâche pas. »

500 Cf. pour un exemple contraire le refus de Leuwen père à Louis-Philippe, p. 1304.

501 Cf. p. 1199; c'est Coffe qui juge ainsi le gouvernement « tel que le nôtre, fripon par essence, et plus que les Bourbons et Napoléon, car il trahit constamment son premier serment » et les usages sordides du commerce « valent mieux que d'égorger des bourgeois tranquilles rue Transnonain, ou, ce qui est pire et plus bas encore, justifier de telles choses dans les pamphlets que nous transportons » (p. 1200).

502 Cf. p. 1195.

du tapissier» et les « recherches du luxe le plus cher »<sup>503</sup>. Tout ici, les choses comme les hommes, dit la puissance de l'argent et la vanité de ses possesseurs. En Grandet lui-même on « aperçoit tout de suite le marchand de gingembre enrichi qui veut se faire duc »<sup>504</sup>; sa femme, plus compliquée, rêve aux grandes dames de jadis, à la duchesse de Longueville, à Mme de Chevreuse et, pour le rôle politique, à Mme Roland.<sup>505</sup> Ce couple exemplaire montre comment la nouvelle classe supérieure ambitionne et conçoit la grandeur : en singeant les grandeurs passées dont elle croit s'inspirer. Il montre aussi comment elle y échoue en se montrant telle qu'elle est. L'argent peut donner les hautes places, mais donne aussi l'occasion d'y étaler sa bassesse. Et dans le salon des Grandet on ne s'en prive guère : « Ces propos bas, montrant toute la vilénie de l'âme, étaient tenus par quelque député du centre qui, en se vendant au ministère pour un ruban ou une recette de tabac n'avait pas encore appris à placer un masque sur la laideur [...]. Voilà sans doute la lie de la France, pensait Lucien ; cela est bête et vendu. Mais du moins cela n'a pas peur et ne regrette pas le passé, et ils n'hébetent pas leurs enfants en les réduisant pour toute lecture à la *Journée du Chrétien*. »<sup>506</sup> Ce rappel des ultras de Nancy éclaire le changement des classes dirigeantes. Sous Charles X l'élite mondaine de l'ultracisme (cf. le salon des La Môle) n'étalait pas une satisfaction de parvenus, mais avait peur et ne froissait jamais le conformisme le plus plat. L'élite nouvelle n'a pas peur, elle ne craint ni les saletés ni les mépris ; mais elle saura mater les émeutes comme elle a montré sa maîtrise dans l'art de s'adapter aux révolutions. Les habitués du salon des Grandet ont prouvé leur énergie, gagné eux-mêmes leurs fortunes.<sup>507</sup> Et ils peuvent bien dévoiler leur bassesse puisqu'elle est au principe du régime. Stendhal tend à proposer une explication politique des lendemains de Juillet qui correspond, sous un autre habillement, à la thèse républicaine de l'escamotage. Leuwen père, si perspicace, s'est entretenu avec le roi juste après la révolution ; il a « lu dans ce regard auguste : je vais faire peur aux propriétaires et leur persuader que c'est la guerre des gens qui n'ont rien contre ceux qui ont quelque chose ».<sup>508</sup> Ayant ainsi posé le problème intérieur, matériellement et socialement, Louis-Philippe, le « barème couronné »<sup>509</sup>, a fondé son régime sur la banque, comme Leuwen père aime à le constater : « Depuis Juillet, la banque est à la tête de l'Etat. La bourgeoisie a remplacé le faubourg Saint-

---

503 Cf. p. 1319.

504 Cf. p. 1318.

505 Cf. pp. 1324 et 1325.

506 Cf. p. 1347, et le rappel des ultras de Nancy p. 1348.

507 *Ibid.*, p. 1348.

508 Cf. p. 1304.

509 Cf. p. 1306.

Germain et la banque est la noblesse de la classe moyenne [...] le roi n'aime que l'argent ; il a besoin de beaucoup de soldats pour contenir les ouvriers et les républicains [...] l'argent est le nerf non seulement de la guerre, mais encore de l'espèce de paix armée dont nous jouissons depuis Juillet. Outre l'armée, indispensable contre les ouvriers, il faut donner des places à tout l'état major de la bourgeoisie. Il y a là 6000 bavards qui feront de l'éloquence contre vous si vous ne leur fermez la bouche avec une place de six mille francs ». <sup>510</sup> Voilà le principe. Quant à ses applications Stendhal détaille l'analyse : ministres affairistes, députés vendus, pourriture organisée en système de gouvernement. Le système s'impose quoique le peuple ne s'y trompe pas et proteste. L'honnête et apparemment cynique Coffe, l'ami de Lucien, définit lucidement la situation : à Paris le ministériel a le monopole de tous les agréments de la vie sociale et ne voit qu'en province « le mépris que lui accorde si libéralement la grande majorité des Français ». <sup>511</sup> Ainsi, par des notations répétées dans la première et la seconde partie Stendhal fixe sa vision de la France nouvelle. On distingue une constante : la domination de groupes sur le pays, et une variable : les mœurs et motivations du groupe dominant. Comme il l'écrit dans un brouillon non retenu, en attribuant l'explication au très honnête républicain Gauthier : la riche bourgeoisie « a hérité de l'égoïsme encore plus que des autres habitudes de la noblesse de Charles X. *Que je fasse fortune, et que la France aille au diable !* dit chacun de ces bourgeois qui, en 1829, pleuraient de tendresse au seul nom du pays. Ils étaient de bonne foi; alors qu'ils ne pouvaient avoir aucune espérance, ils croyaient aimer le bonheur de la patrie. Il leur est venu des désirs nouveaux, ils n'ont pas pu résister ». <sup>512</sup> La tentation est venue, l'idéalisme s'en est allé...

On a vu que Stendhal composant juste en 1830 le *Rouge et le Noir* puis en 1834-36 *Lucien Leuwen* se trouve avoir donné un double « état présent » de la France, un portrait chaque fois pris sur le vif, qui permet deux comparaisons de l'avant- et de l'après 1830, celle des libéraux et celle des ultras. Il apparaît que si la cible a changé, Stendhal tire toujours aussi bien au pistolet. <sup>513</sup> La cible (principale) a changé puisque l'histoire a tranché entre la débilité morale et mentale de l'ancienne aristocratie et la bassesse et la vulgarité épanouie de la nouvelle. Mais Stendhal n'a pas changé. Il détestait de toujours les hommes de l'Ancien Régime et il combat, selon la tradition philosophique,

510 Cf. pp. 1333-1334. On peut noter que Stendhal prête à peu près le même raisonnement à un ultra de Nancy p. 810.

511 Cf. p. 1197.

512 Cf. pp. Cf. 1514-1515.

513 Ce qui est aussi vrai au propre qu'au figuré: «Je tire fort bien, je casse neuf poupées sur douze. (M. Mérimée l'a vu au tir du Luxembourg)». Cf. *Souvenirs d'égotisme*, éd. Pléiade, p. 1469.

l'irrationalité et le culte du passé des ultras et les mensonges cléricaux dans ses deux romans. De toujours aussi il détestait la bassesse ; dès lors qu'elle s'affiche et s'étale sous le nouveau règne, elle l'inspire et il fait une satire mordante de la bourgeoisie heureuse. Mais ce changement de cible provoque un changement dans la position du tireur ; l'angle d'attaque ne sera plus tout à fait le même. C'est que les bourgeois qui prospèrent sous Louis-Philippe peuvent être lourds et vaniteux et ridicules, mais ils sont forts, et l'argent a sa rationalité comme, d'ailleurs, Stendhal le sait bien, trop bien, d'expérience. Alors sa critique change (légèrement) de motivations. Contre l'ultracisme elle avait sa base traditionnelle, la raison, l'intellect ; elle découvre ses bases morales contre l'immoralité de l'après-1830 ; et le dégoût s'ajoute à l'hostilité.

Ce dégoût si apparent, il est clair en effet que Stendhal le ressent personnellement : il exprime dans son œuvre ce qu'il éprouve dans sa vie. Or l'après-1830 lui est pénible. Il passe la cinquantaine, bientôt il devra renoncer à terminer son grand roman, il en arrive en ces années grises à inventer une maxime de vie très peu beyliste : SFCDT, (Se Foutre Carrément De Tout<sup>514</sup>)... On sait qu'il surmontera les difficultés de cette période amère. Mais le fait est que dans *Lucien Leuwen*, du point de vue politique, le pessimisme règne et bouche tout horizon d'espérance. La seule raison déclarée d'espoir en l'avenir, l'idéal républicain de Lucien et de quelques personnages éminemment sympathiques, n'est évoquée que pour être niée.

Ainsi Lucien peut-il bien penser : « Excepté mes pauvres républicains attaqués de folie je ne vois rien d'estimable dans le monde ». <sup>515</sup> Traduisons : moralement, dans *Lucien Leuwen*, les personnages républicains figurent la contrepartie des bourgeois triomphants. Ils sont purs et croient à leur idéal. Généralement jeunes, militaires ou civils, ils ont les vertus (dévouement gratuit à une idée) exactement contraires à la bassesse intéressée des politiciens vendus au régime ; ils méritent l'estime, comme les autres le dégoût - Gauthier, à Nancy, symbolise ce type humain : « Il était sérieux et ne mentait jamais ; c'était un fanatique de bonne foi. Mais à travers sa passion pour le gouvernement de la France *par elle-même* on apercevait une belle âme ». <sup>516</sup> Aucun sentiment bas chez de tels hommes en qui Stendhal représente son propre « espagnolisme », signe de noblesse et promesse de mécomptes. De fait

---

514 Fernand Rude, *Stendhal et la pensée sociale de son temps*, Paris: Plon 1967, p. 226, souligne qu'à l'époque de la rédaction de *Lucien Leuwen* Stendhal commence à trouver quelque sérénité dans le désintéressement en matière de politique et de carrière comme l'indique cette formule. Sur ce point cf. aussi *Lucien Leuwen* p. 1561 (note de la p. 1214): «ce qui s'appelle se f... carrément de tout. *O happy state!* J'en suis bien près (sans humeur, sans malheur). 31 décembre 1834» ; de même p. 1578, une note datée du 28 janvier 1835 : «Remède unique : SFCDT.»

515 Cf. p. 824.

516 Cf. p. 829.



ces Don Quichotte de la République se trompent, absolument, car les divers scénarios imaginables à ce propos conduisent tous à la même conclusion : impossible. Si, avec les militaires on rêve de gloire, des batailles passées<sup>517</sup>, le gouvernement de Louis-Philippe s'opposerait à toute guerre<sup>518</sup> ; en outre, si jamais une guerre éclatait, l'enthousiasme des Français pour la gloire leur ferait, une fois encore, sacrifier la liberté à la tyrannie d'un homme.<sup>519</sup> De toute manière l'ensemble de la société française a horreur de la république<sup>520</sup> et cette horreur sert le régime qui l'utilise à ses fins. A supposer même qu'une république soit instaurée, alors, comme le soutient le très lucide Coffe, son gouvernement pourrait être moins absurde, mais il serait certainement plus violent. « Tout gouvernement est un mal, mais un mal qui préserve d'un plus grand ». <sup>521</sup> Il convient donc de s'abstenir. Lucien lui-même, proche encore de Stendhal sur ce point, est bien revenu de ses rêves d'antan et s'avoue que là où la république existe en Amérique, elle lui répugne : « J'ai horreur du bon sens fastidieux d'un Américain [...]. La moralité américaine me semble d'une abominable vulgarité et en lisant les ouvrages de leurs hommes distingués, je n'éprouve qu'un désir, c'est de ne jamais les rencontrer dans le monde. Ce pays modèle me semble le triomphe de la médiocrité sottise et égoïste, et, sous peine de périr, il faut lui faire la cour ». <sup>522</sup> Gauthier lui-même, ce modèle admiré, quand il lui assène sa propagande, Lucien se rétracte : « Malgré ma profonde estime pour lui, je meurs de sommeil. Puis-je, après cela, me dire républicain ? Ceci me montre que je ne suis pas fait pour vivre sous une république ; ce serait pour moi la tyrannie de toutes les médiocrités, et je ne puis supporter de sang-froid même les plus estimables. Il me faut un premier ministre coquin et amusant, comme Walpole ou M. de Talleyrand » <sup>523</sup>. Ce thème récurrent chez Stendhal, les charmes d'une corruption raffinée, amène évidemment Lucien (comme Stendhal) devant ses contradictions et l'éternelle question : « Que

---

517 Comme Lucien lui-même (p. 773) quand il est nommé sous-lieutenant; mais alors Stendhal note: «C'est un républicain qui parle». Pour un vieux militaire, ce sont les regrets qui dominent (cf. p. 784).

518 Cf. p. 814.

519 Cf. pp. 774-775. Cf. aussi p. 785, à propos d'un général et du «nuage de fausseté» que l'on entrevoit sur sa figure: «On voyait que l'Empire et sa servilité avaient passé par là – Heureux les héros morts avant 1804!»

520 Cf. pp. 821-822; pp. 1227-1228. On sait que ce refus de la république est partagé par Stendhal à cette époque; cf. les deuxième et troisième préfaces de *Lucien Leuwen*, pp.761-763.

521 Cf. p. 1267.

522 Ce thème réapparaît; cf. pour cette citation p. 823, puis pp. 1357-1358; de même pp. 1514-1516 dans un texte non retenu.

523 Cf. pp. 854-855.

suis-je donc ? »<sup>524</sup> Et comme poser cette question fait son mérite romanesque, son être de personnage, il lui est interdit de la résoudre !

Cependant la conscience de ses contradictions, l'expérience directe qu'il a de milieux si divers politiquement, l'amènent aussi à se poser des questions plus graves. Il lui arrive ainsi de juger également ineptes les républicains et les légitimistes ! « Mon sort est-il donc de passer ma vie entre des légitimistes fous, égoïstes et polis, adorant le passé, et des républicains fous, généreux et ennuyeux, adorant l'avenir ? »<sup>525</sup> Ne définit-il pas là un sort commun à beaucoup de Français de l'époque ? Les deux France partisanes n'existaient-elles pas, l'une et l'autre riches de souvenirs et d'arguments ? Et faudrait-il n'adorer que le présent à l'instar des bourgeois louis-philippards ? On sait que non. Mais la réflexion témoigne d'un certain découragement politique. N'est-ce pas celui de Stendhal ?

Sa correspondance durant les années 1829-1835 montre en effet un désaccord quasi-constant et souvent furieux avec les politiques suivies par les deux régimes détenteurs du pouvoir. Seule la révolution de Juillet dont *a priori* il jugea le succès impossible, suscite en lui une approbation enthousiaste ; entre le 29 juillet et le 1er août<sup>526</sup>, il eut l'enthousiasme bref. En revanche, suit la déception qui dure longtemps parce que Stendhal est authentiquement libéral mais de façon particulière et assez typiquement française.<sup>527</sup> Adorant la liberté intellectuelle, fort réservé sur les conséquences normales de la liberté économique, il déteste les hommes d'argent, âpres au gain, basement matériels, insupportables dans la réussite. C'est que sa conception de l'argent, foncièrement aristocratique, lui fait préférer la richesse acquise, héritée, à la préoccupation matérielle du bénéfice, et la générosité de la dépense au souci du gain. De ces deux attitudes : la première élève l'homme et la seconde l'abaisse. Comment alors eût-il pu agréer l'ordre de choses représenté par la monarchie de Juillet ? *Lucien Leuwen* témoigne de l'ampleur et de la profondeur de son opposition ; elle mobilise sa sensibilité contre les libéraux au pouvoir et contre un régime jugé traître à la cause du libéralisme. Le roman suggère aussi que cette déception devant la nouvelle expérience politique de la France, succédant à tant d'autres, pourrait bien susciter en lui des idées d'un pessimisme radical, et le faire désespérer de la politique. Mais les ressources et les traditions

---

524 Cf. p. 823.

525 Cf. p. 884.

526 Cf. *Correspondance*, éd. Pléiade, la lettre du 15 août 1830 à Sutton Sharpe.

527 Je pense à l'opposition entre les traditions de pensée anglaise et française sur ce sujet, telles qu'elles se montrent au XIXe siècle. Cf. la formule éclairante de P. Ronsanvallon, *Le moment Guizot*, p. 15 : «La distinction entre le libéralisme économique et le libéralisme politique est ainsi fondamentale en France alors qu'elle n'a guère de sens en Angleterre.»

du roman permettaient de figurer une issue de rêve, celle que sa vie durant Stendhal a placée avant tout autre : l'amour. Aussi bien est-ce celle que Lucien et Mathilde ont choisie : « Lucien lui avait fait le sacrifice de son libéralisme, et elle à lui celui de son ultracisme, ils étaient depuis longtemps parfaitement d'accord là-dessus ». <sup>528</sup>

La décision commune de l'ultra passionnée et du libéral impénitent, cette règle qu'ils fixent pour préserver leur vie amoureuse, leur font appliquer dans la chasse beyliste au bonheur la recette idéale et efficace, celle que certifie d'ailleurs toute l'œuvre de Stendhal : que l'épanouissement du bonheur d'aimer se trouve hors de la politique, de ses calculs et de ses bassesses nécessaires. Julien, et Fabrice plus tard, le découvrent en prison, Lucien et Mathilde le savent, le temps de s'aimer.

Et c'est ainsi que Stendhal dans un roman tout rempli de politique, enseigne sa vérité essentielle : qu'elle n'est à chercher ni dans sa pensée ni dans ses sentiments politiques.

Les exemples de Mérimée et de Stendhal montreraient quel effet démobilisateur a pu produire la victoire de Juillet sur certains intellectuels libéraux. En voyant s'écrouler la Restauration et ses prétentions d'Ancien Régime ils ont perdu un irremplaçable adversaire historique (ils ne cesseront de le rechercher, en pensée). Maintenant ils se retrouvent confrontés au libéralisme lui-même tel que le pouvoir le change, et peuvent hésiter devant son nouveau visage : alors que l'argent triomphe, est-ce sa vérité qui se révèle ? ou serait-ce sa fausseté alors qu'il affirme ses capacités répressives ?

Les grands poètes romantiques doivent résoudre de toutes autres questions. Ils viennent de remporter leur victoire littéraire, mais ils peuvent éprouver un sentiment de défaite politique. Seule l'évolution ultraciste du régime finissant les en avait détachés, comme à contre-courant de leurs tendances de fond. Au reste cette opposition circonstancielle ne signifiait pas refus ou récusation de la légitimité et eux-mêmes restaient marqués par leur passé et *a priori* classés comme légitimistes. Le succès de l'insurrection, l'enthousiasme de l'opinion et son orchestration par les journalistes et nombre d'hommes de lettres, enfin l'atmosphère morale si particulière de l'après-révolution leur imposaient de s'interroger et peut-être de se remettre en cause pour affronter l'avenir. Pour certains, ceux qui pouvaient nourrir quelque ambition politique, le problème se posait de façon aiguë.

Bien entendu, dans un tel groupe, les réactions à l'événement seront diverses.

---

528 Cf. p. 1027.

## Alphonse de Lamartine

Parmi ces poètes Lamartine, bien qu'il se soit délibérément tenu à l'écart de la querelle du romantisme, fait figure d'aîné et de précurseur. Or il a la fortune et l'âge (ou presque) qui permettent l'éligibilité.<sup>529</sup> En outre il a, depuis plusieurs années, le désir de doubler sa gloire de grand poète par celle de grand homme d'Etat. Quant à ses opinions politiques on sait qu'elles ont évolué et l'on connaît le sens de cette évolution. Royaliste, en quelque sorte, de naissance, par sa famille, il a côtoyé les milieux ultra, s'est lié avec les éminents maîtres de la contre-révolution, J. de Maistre, Bonald et La Mennais, et il les a admirés ; mais il ne fut pas ultra pour autant. Dans sa correspondance d'avant 1830, deux indications notables sont souvent - et à juste titre - mises en exergue. D'une part une idée : que « le seul lien de la société, c'est la force », affirmation complétée par le jugement que « la seule source de la force » c'est « le courage et Dieu » ainsi que « la vigueur de la volonté ». On doit, pour interpréter le mot « force » se garder de le prendre dans un sens purement matériel et peut-être se souvenir que la force en doctrine catholique est une vertu cardinale.<sup>530</sup> D'autre part une réaction, vive et significative, contre les méfaits d'une trop intime et trop voyante collaboration entre l'Etat et l'Eglise; il en retrouve les manifestations si fréquentes sous la Restauration. Ces « missions », processions etc. qui lui semblent avilir la religion et compromettre le pouvoir.<sup>531</sup> Sa réaction si hostile à la menace théocratique ne le distinguerait-elle pas, à elle seule, des grands penseurs ultra ? Elle importe d'autant plus que toute sa pensée et sa vie politiques peuvent être mises en rapport avec sa vie et sa pensée religieuses : celles-ci sont au cœur de celles-là.

529 Cf. sur ce point Henri Guillemin, *Lamartine et la question sociale*, Paris: Plon 1946, pp. 41 et sq., et du même auteur, à propos de tout mon développement sur Lamartine, *Le 'Jocelyn' de Lamartine*, Genève: Slatkine Reprints, 1967. Cf. d'autre part sur le problème de la vie et des idées politiques de Lamartine William Fortescue, *Alphonse de Lamartine. A Political Biography*, Londres, New York, 1983 et Marius-François Guyard, *D'un romantisme à l'autre*, Paris: Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1992, pp. 71-79 (*De la Politique rationnelle à 'l'athéisme politique'*).

530 Cf. pour les citations (des 11 mai 1818 à Virieu et 28 janvier 1819 à Eléonore de Canonge) et pour le commentaire M. F. Guyard, op. cit., p. 74. Dans le même ordre d'idées cf. la citation sur les « rêveries constitutionnelles » (du 17 mars 1820, à J. de Maistre) et d'autres encore, très bien et longuement étudiées par H. Guillemin dans les deux ouvrages cités, auxquels il importe de se référer. H. Guillemin souligne, à juste raison, que toute sa vie Lamartine a déclaré son intime conviction que le pouvoir, à force du pouvoir, était de première nécessité dans une société organisée.

531 Cf. en particulier H. Guillemin, *Le 'Jocelyn' de Lamartine*, pp. 165 et sq., qui cite la lettre du 20 avril 1826 à Fontenay: «*Corruptio optimi pessima*. Je voudrais voir la religion entre Dieu et l'homme et en dehors de la politique». Ce thème qui, chez ce croyant sincère et tourmenté, prend une nuance anti-théocratique plutôt qu'anticléricale, est également développé dans quelques poèmes de l'époque; cf. en particulier dans les *Harmonies poétiques* (III, 5), l'Hymne au Christ: «L'imposture a terni la vérité suprême, Et les tyrans, prenant ta foi pour diadème, Ont doré de ton nom le joug des nations!»

Durant les dix dernières années de la Restauration son évolution politique le conduit des parages de l'extrême droite à une acceptation complète de la Charte. Résumons-là en deux noms : c'est oui à Martignac et non à Polignac.<sup>532</sup> Du coup il n'acceptera pas les offres de postes que celui-ci lui fera. Du coup aussi la nouvelle de la révolution (il séjourne alors à Aix) ne le surprendra pas. Naturellement elle ne l'enthousiasmera pas non plus et le souvenir de la Restauration lui demeurera cher : pour lui elle avait signifié la subite célébrité et pour la France la liberté. La fin de ce régime, si bien préparée et assurée par ses propres dirigeants, lui parut un véritable suicide politique. Lui-même d'abord réagit en homme d'ordre, en grand propriétaire terrien qui appréhende de possibles mouvements de paysans attaquant les châteaux,<sup>533</sup> puis il se rassure rapidement, observe les choses et réfléchit à sa propre situation. Elle est tout à fait changée. Le départ des Bourbons pour l'exil l'a libéré<sup>534</sup> : il était gêné par son alliance naturelle avec les partisans du roi, par leurs pensées et par les actes des dirigeants, il est désormais libre envers les nouveaux légitimistes. Or c'est à ce moment même qu'il va enfin pouvoir faire son entrée officielle dans la vie politique, se porter candidat à la députation. En fait il subira d'abord un triple échec, puis, durant son voyage en Orient appendra qu'il a été élu. Etant donné qu'il occupe parmi les écrivains romantiques une position très particulière, qu'il a été dix-huit ans parlementaire, qu'il a joué un rôle éminent dans la préparation et le déclenchement de la révolution de 1848, qu'il a gouverné la France pendant plusieurs mois et que sa chute personnelle marquera le commencement de l'échec collectif des « quarante-huitards », on doit s'interroger sur ce cas unique et typique, sur la dualité du poète et politicien, si représentatif d'un mouvement où s'engagèrent tant d'intellectuels de la génération romantique.

La révolution qui a mené Lamartine du *Chant du Sacre* (1825) à des éloges poétiques de la liberté<sup>535</sup>, à son discours de réception à l'Académie française

532 Notons que Lamartine fut de ceux qui prévirent la révolution. Cf. sa lettre du 16 août 1829 à Virieu: «Je te le dis entre nous, je crois maintenant à la possibilité d'une révolution qui emporte la dynastie» et quelques mois plus tôt il avait confié à Mme de Barol: «Nous sommes en 1788» (d'après H. Guillemin, *Lamartine et la question sociale*, p. 55).

533 Cf. A. de Lamartine, *Correspondance générale*, Tome I (1830-1833), éd. Maurice Levaillant, Paris: Droz, 1943, p. 57, la lettre à Virieu, du 7 septembre 1830; mais le 16 septembre il fait publier par la *Quotidienne* que tout est calme à Saint-Point et que les bruits répandus par la malveillance indignent les habitants.

534 Dans ses ouvrages (cités ici) H. Guillemin a très bien analysé cette nouvelle situation de Lamartine (elle change les conditions de sa candidature à la députation, ses rapports avec les légitimistes, etc.).

535 Entre autres exemples cf. l'Épître à M. Casimir Delavigne (datée du 9 février 1824); elle est particulièrement significative (*Œuvres poétiques complètes*, Pléiade, Paris: Gallimard 1963, éd. par Marius-François Guyard, pp. 283-286): «Pour moi, tremblant encore du nom qu'elle [la liberté] a porté / J'aborde ses autels avec timidité. / Le siècle où je naquis excuse mes terreurs / J'entendais

(avril 1830), si habilement mesuré, et enfin à la décision de consacrer énergie et ambition à une carrière politique lui avait seulement jusqu'à 1830 inspiré quelques textes, de signification générale (engagement pour la Royauté et pour la cause de la liberté) et des réflexions éparpillées dans sa correspondance.<sup>536</sup> Or, en 1831, quand après ses premiers échecs électoraux il se prépare à son voyage d'Orient, il publie un opuscule *Sur la politique rationnelle* (Paris : Gosselin) qui constitue une explication fondamentale de ses principes politiques, expose les choix qu'il ferait à propos des questions alors en suspens et donne sa vision personnelle des événements politiques et des hommes au pouvoir depuis environ deux ans. Ce texte n'eut aucun succès<sup>537</sup>, mais son importance est grande parce que Lamartine restera fidèle, toute sa vie, aux lignes directrices qu'il y trace et à l'inspiration qui l'anime.<sup>538</sup> D'où l'intérêt qu'il peut y avoir à en faire une analyse globale qui interroge à la fois la personnalité de l'auteur et ses modes de réflexion politique.

Quant à l'auteur, considéré d'un point de vue purement politique, la première, la plus forte composante de sa personnalité, c'est l'image qu'il se fait de sa personne, son mythe personnel, l'idée de soi qui lui sert de viatique et qui l'exalte,<sup>539</sup> il a « l'instinct des masses »<sup>540</sup> et Dieu lui a réservé un rôle capital, celui du sauveur, ressource ultime d'une société en perdition.<sup>541</sup> Dieu qui

---

au berceau le bruit de ses fureurs. / Mêlé une page blanche à sa funèbre histoire: / Qu'on la voie en tes vers, vierge de sang humain, / Rejeter ce poignard qui ruisselle en sa main; / Devant un sceptre juste incliner un front libre; / De la force et du droit maintenir l'équilibre; / Nous couvrir d'une main du bouclier des lois, / Et de l'autre affermir la majesté des rois.»

- 536 Mis à part le cas des «articles politiques» qu'il aurait écrits dans des journaux parisiens (cf. Henri Guillemin, *Lamartine*, Paris : le Seuil, 1951, p. 61) vers 1816.
- 537 Cf. dans la *Correspondance générale* (I, p. 234) la lettre à Virieu, du 25 décembre 1831. Lamartine y déclare que sa brochure est «tombée sur le ventre» mais qu'il n'est pas humilié par son insuccès et qu'elle vaut beaucoup mieux que celle de Chateaubriand, laquelle remporte un grand succès (allusion à *De la nouvelle proposition relative au bannissement de Charles X et de sa famille*, Paris: Le Normant, octobre 1831).
- 538 Cf. sur ce point H. Guillemin, *Lamartine*, éd. citée pp. 71-72: «La *Politique rationnelle*, ce texte qu'on ne lit plus [...] contient pourtant, clairement indiqué, tout le schéma de l'action que va mener Lamartine, en France, pendant vingt ans. La ligne précise de sa politique est là.» De même M. F. Guyard (op. cit., p. 75) : «Tout le développement à venir de la politique lamartinienne est en puissance dans la brochure de 1831 : tous ses principes y sont proclamés plus clairement souvent qu'ils ne le seront dans les manifestes électoraux du député de Bergues et de Mâcon.» Dans le *Voyage en Orient* (1834) et dans les *Destinées de la poésie* (1834) on retrouvera la même inspiration et de semblables argumentations.
- 539 Cf. sur ce point les analyses détaillées de Paul Bénichou dans *Les mages romantiques*, Paris: Gallimard, 1988, pp. 28-42, où l'on trouvera une documentation abondante et précise.
- 540 Cf. les références rassemblés par P. Bénichou (op. cit., p. 28, notes 3 et 4). L'expression apparaît plusieurs fois sous sa plume
- 541 Idée qui apparaît sous diverses formes, plus ou moins accentuées, dans ses écrits jusqu'en 1848 et, selon plusieurs contemporains, dans ses conversations. Dans la *Politique rationnelle* elle figure

décide de la marche de l'histoire et qui en connaît le but à la fois providentiel et fatal<sup>542</sup>, tout en laissant aux hommes la liberté d'agir (intelligemment ou sottement, à leur convenance), l'a donc élu. De son côté Lamartine fait siennes les vues de Dieu sur l'homme et sur l'histoire; il entend agir, religieusement, pour leur réalisation. D'où l'étroite imbrication de ses convictions religieuses et de ses conceptions politiques. D'où, aussi, un écart certain et bien apparent entre les deux sincérités de l'ambitieux et du croyant. Pendant plus de quinze ans le parlementaire attendra son heure, composant sa carrière en composant son personnage, travaillant dans les coulisses à se constituer un parti et lançant de la tribune ses formules dévastatrices, apprenant ainsi au pays quel dénonciateur du régime, quel annonciateur de l'avenir il avait en réserve : un homme unique, en cas de besoin ! Et pourtant, si des arrière-pensées commandent souvent sa conduite et son langage<sup>543</sup>, les motifs de l'ambition sont élevés et noble la pensée. Lamartine ne pensait pas bassement. Mais il est vrai que l'expérience des hommes ne lui en donna pas toujours une haute opinion.

Quant au texte de cet opuscule, il répond à cette double caractéristique. Il peut être lu comme une espèce de manifeste électoral destiné à un public ciblé composé de notables socialement et intellectuellement proches de lui, et écrit par un candidat gêné de ne pouvoir disposer de ses appuis naturels, les légitimistes et désireux de conquérir un électorat plus large, d'orientation plus libérale. Mais d'autre part et plus justement c'est un texte profondément personnel où Lamartine affirme sa « philosophie de haute politique », dit sa propre évolution et sa vision de l'histoire, et se prononce sur les principales questions politiques du moment.

A suivre les principaux développements on notera d'abord une apologie enthousiaste de la presse<sup>544</sup>, puis une déclaration d'indépendance par rapport

---

sous la forme, très atténuée, d'allusions à l'homme nécessaire au pays pour affronter une époque pleine de difficultés, mais aussi de promesses.

542 On sait que Lamartine, dans plusieurs textes, semble confondre les deux notions habituellement opposées de Providence et de fatalité; ce qui surprend les commentateurs. Dans la *Politique rationnelle* l'idée apparaît par exemple p. 99 («mais au siècle marqué, mais au jour fatal...») et Lamartine explique l'apparente confusion: «...une loi éternelle, une loi morale que les anciens appelaient fatalité, que les chrétiens nomment providence, et qui n'est autre chose que la volonté divine, enchaînant les conséquences aux principes, les effets aux causes, travaille éternellement pour ou contre nous; selon que nous partons du faux ou du vrai» (pp. 114-115).

543 On se rappelle le jugement terrible de Tocqueville sur Lamartine homme politique: «Je n'ai jamais connu non plus d'esprit moins sincère, ni qui n'eût un mépris plus complet de la vérité...» etc. (*Souvenirs*, Tome XII des *O.C.*, Paris: Gallimard, [18 vol., 1951-1998], p. 126). Perspicacité et incompatibilité mêlent leurs effets.

544 A la fois très représentative des louanges données à la presse au lendemain de la révolution et intéressante par les extrapolations auxquelles Lamartine est conduit: «Le seul livre disponible aujourd'hui, c'est un journal» etc. Cf. Lamartine, *Sur la politique rationnelle*, Genève / Paris, Slatkine / Champion, 1977, pp. 10-13.

aux « partis », rejetés pour cause de corruption et de mensonge.<sup>545</sup> Suit un chapitre II court et révélateur ; c'est un exposé de méthode sous la forme d'une comparaison. Lamartine imagine qu'un homme gravit une montagne pour atteindre le point d'où il contempera un horizon plus vaste. De même le « philosophe » s'élèvera jusqu'à « ces hauteurs intellectuelles, d'où l'œil contemple le passé, domine le présent, et peut entrevoir l'avenir ». Alors il se dépouillera par la pensée de ses qualités d'âge, de pays, d'époque, de ses « habitudes de patrie et de parti » afin de se réduire « à la nature de pure intelligence ». Alors aussi il regardera l'histoire de l'humanité à la lumière de la morale, « ce jour divin qui émane de Dieu lui-même, et qui ne peut ni égarer ni faillir ». Ainsi devenu capable « avec le cœur droit et l'œil pur » de résoudre « le problème social le plus complexe, le plus obscur, avec une précision métaphysique à quelques siècles d'erreur près dans la durée des phases sociales, dont la Providence se réserve le secret », il sera le « sublime prophète de la raison, il écrira l'histoire de l'avenir!». La métaphore que file ce chapitre est instructive et ce conte de fées éclaire un mode de raisonnement. C'est le point de vue de Dieu, de l'Esprit pur, qu'adopte Lamartine. Une vision totale, une omniscience infaillible<sup>546</sup> lui permettent d'expliquer le présent en fonction du passé et de l'avenir qu'il connaît avec une égale assurance et, par conséquent, de savoir en quel sens il importe d'agir, du moins si l'on veut bien accorder son action aux vues de Dieu sur l'humanité.<sup>547</sup>

Il apparaît en effet que l'axe du raisonnement repose sur Dieu et sur la conscience individuelle : « Votre théorie sociale sera simple et infaillible : en prenant Dieu pour point de départ et pour but, le bien le plus général de l'humanité pour objet, la morale pour flambeau, la conscience pour juge, la liberté pour route, vous ne courrez aucun risque de vous égarer ; vous aurez tiré la politique des systèmes, des illusions, des déceptions dans lesquelles les passions ou l'ignorance l'ont enveloppée ; vous l'aurez replacée où elle doit être, dans la conscience ».<sup>548</sup> La méthode ainsi fixée, les questions du passé, du présent et de l'avenir vont s'éclairer pour celui qui les examinera « l'histoire et l'évangile à la main ».<sup>549</sup> Le passé ? Lamartine y distingue, à l'instar de tant de ses contemporains, de grandes époques - quatre - et un progrès dévoilant, de plus en plus clairement, la pertinence de ses propres conceptions et convictions politiques; il y ajoute une cinquième époque à venir, concluant l'évolution

545 *Ibid.*, pp. 9 et 26.

546 Puisque le mot apparaît ici remarquons ses nombreux et significatifs emplois dans la *Politique rationnelle* (cf. p. 27, 39 et passim).

547 On peut négliger de le faire et alors courir à la catastrophe (cf. pp. 21-23).

548 *Ibid.*, p. 27.

549 *Ibid.*, p. 18.



générale et réalisant finalement les vues divines (et lamartiniennes) : « l'âge de vertu et de religion pures », l'époque de charité « mille fois supérieure encore à l'époque de liberté »<sup>550</sup> puisque la charité est un sentiment divin et la liberté un sentiment humain.

Dans ce schéma finaliste de l'histoire, si conforme à l'esprit de 1830<sup>551</sup>, les époques sont classées et nommées d'après les régimes politiques supposés les caractériser et chargés de valeurs symboliques (en allant des plus négatives aux plus positives). Les trois premières mènent à l'actuelle : « Nous touchons à l'époque du droit et de l'action de tous, époque toujours ascendante, la plus juste, la plus morale, la plus libre de toutes celles que le monde a parcourues jusqu'ici, parce qu'elle tend à élever l'humanité tout entière à la même dignité morale, à consacrer l'égalité politique et civile de tous les hommes devant l'état, comme le Christ avait consacré leur égalité naturelle devant Dieu ».<sup>552</sup> Ces phrases montrent comment Lamartine fixe ses principes d'action : droit, liberté, égalité civile, action de tous, progrès général... le langage et les croyances du chrétien s'assimilent sans peine un langage et des croyances qu'il avait, longtemps auparavant, jugés critiquables chez les libéraux. Lui-même s'estimait « plus libéral en religion qu'en politique »<sup>553</sup> et il paraît vraisemblable que sa conscience et son évolution religieuses ont joué un rôle important dans ce changement politique qui le rapproche de la gauche libérale. Un pareil processus ne se limite pas à cet énoncé, il s'étend à toute l'argumentation. Son effet le plus éclatant concerne la définition de l'œuvre que doit entreprendre l'époque actuelle : « L'œuvre de cette grande époque, œuvre longue, laborieuse, contestée, c'est d'appliquer la raison humaine, ou le verbe divin, ou la vérité évangélique à l'organisation politique des sociétés modernes ».<sup>554</sup> Et Lamartine de s'indigner rétrospectivement et de préciser : « La politique a été jusqu'ici hors la loi de Dieu ! la politique des peuples chrétiens est encore païenne »; désormais « l'homme social » doit être aux yeux du législateur ce que l'homme isolé est aux yeux du vrai chrétien : « un fils de Dieu » ayant les mêmes droits, mêmes devoirs devant l'Etat que devant

---

550 *Ibid.*, p. 37.

551 Cf. les exemples déjà traités de Buchez, de Michelet ou celui de V. Hugo. Evidemment il y en a quantité d'autres, de moindres seigneurs; la parenté est bien visible: il s'agit toujours de conception naïvement pédagogique dont la première utilité est de justifier l'engagement actuel de leur auteur dans son époque.

552 *Ibid.*, pp. 30-31. On peut remarquer l'analogie des raisonnements de Lamartine et de Michelet: élargir le message chrétien du moi individuel au moi social.

553 Lettre à Virieu du 1er avril 1828, citée par M. F. Guyard, op. cit., p.175. Cf. dans le même ordre d'idées son poème 'Aux chrétiens dans les temps d'épreuves.'

554 *Politique rationnelle*, p. 33. Cf. aussi *ibid.*, p. 111, l'expression «le règne de la raison, car la raison est divine aussi.»

Dieu, « c'est la forme que nous cherchons dans le droit et l'action de tous; cette forme que les modernes ont appelée démocratie ». <sup>555</sup> Il s'attache alors à distinguer cette démocratie moderne de « ce que les anciens nommèrent ainsi et qui n'était que la tyrannie de la multitude » et, plus encore, à la différencier de ce même nom de démocratie « souillé et ensanglanté récemment parmi nous dans les saturnales de la révolution française » et qu'il convient de laver et de purifier par l'idée avant de s'en servir. Cela fait, « nous nommerons de préférence cette forme de gouvernement, la forme rationnelle ou le droit de tous » ce qui signifiera la liberté et le droit de tous. <sup>556</sup>

Dans cette remarquable page la phrase la plus remarquable enchaîne une suite d'équivalences : « la raison humaine » puis « le verbe divin » et enfin « la vérité évangélique » sont reliés par deux « ou » qui transforment une gradation intentionnelle en une confusion globale. Lamartine impose comme des évidences allant de soi des assimilations problématiques. Il passe sous silence et ainsi escamote habilement les questions décisives, car chacune des trois expressions engage l'esprit dans une direction différente. Entre la raison de l'homme et le Verbe de Dieu n'y a-t-il jamais eu de litiges ? n'y eut-il pas au siècle dernier des luttes philosophiques acharnées ? et les tombes d'hommes morts au nom de leurs causes ennemies ont-elles disparu ? De même entre le Dieu des penseurs déistes et la vérité de ceux qui croient aux Evangiles n'y a-t-il pas aussi un écart et même l'espace immense qui sépare une foi construite d'une foi révélée ? Le lecteur de 1831 doit-il oublier ces vécues ou bien est-il supposé maintenant capable de dépasser les errements anciens pour gagner les horizons nouveaux ? Ne sont-ils pas enthousiasmants ? Lamartine l'assure : le genre humain aborde une époque décisive afin « d'avancer vers le but de sa destinée divine », « une époque de rénovation et de transformation sociale pareille peut-être à l'époque évangélique ». <sup>557</sup>

Cependant, avant d'aborder le merveilleux avenir, un présent difficile pose quelques questions. Après avoir traité de la fin de la Restauration, où il voit un déplorable suicide <sup>558</sup>, Lamartine examine les débuts du règne de Louis Philippe et analyse l'action des gouvernements qui se sont succédé. <sup>559</sup> Il traite de problèmes d'actualité et présente ces développements comme « les applications » ou « déductions » de la philosophie historique et politique

---

<sup>555</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>556</sup> *Ibid.*, pp. 34-35.

<sup>557</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>558</sup> *Ibid.*, pp. 40-43 et 46-57. Cette analyse mène vers la conclusion qu'ont tort les royalistes légitimistes qui s'abstiennent de voter et font le jeu de leurs adversaires. Lamartine savait bien que de telles abstentions nuisaient à sa candidature.

<sup>559</sup> *Ibid.*, pp. 77-88.

générale exposée dans l'ouvrage. Ses prises de position concernent le devoir de participer aux élections, l'hérédité de la pairie, la liberté de la presse et de l'enseignement, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la centralisation politique et administrative.<sup>560</sup> Sur tous ces points Lamartine se prononce conformément aux principes qu'il a déclarés. Dans les appréciations sur les gouvernements de Louis-Philippe on notera aussi la cohérence de sa pensée : le régime de Louis-Philippe, « sorti comme une dictature nécessaire plus contre l'insurrection que par elle » échouera s'il se soucie uniquement de persévérer dans son être et il durera s'il sait répondre aux besoins généraux du temps, c'est-à-dire « se remettre généreusement en question lui-même » et « organiser un principe social nouveau », « apte à fonder une ère de liberté et de justice ».<sup>561</sup> Toutefois la grande ambition spirituelle que Lamartine lui assigne ne doit pas l'empêcher de pratiquer une politique prudente dans la conduite des affaires extérieures de la France et, à cet égard, Lamartine mêle les compliments aux critiques.<sup>562</sup> Ainsi donc il associe la hauteur de vues à une vision réaliste de la conjoncture. C'est que, pense-t-il, supérieure à toute autre, une force s'impose : la nécessité.<sup>563</sup> Une nation a pour premier devoir de vivre et donc d'être indépendante et donc d'être forte<sup>564</sup>: telle est l'irréfragable exigence de la vie. Telle est aussi la considération réaliste toujours présente dans l'idéalisme lamartinien et qui fait que ce réalisme, recouvert de nobles enseignes comme le sens divin de l'histoire ou le progrès de l'humanité vers Dieu, autorise et justifie l'immoralité ou l'illégalité au nom de la nécessité historique : « Un coup d'état n'est moral et juste que quand il est nécessaire, et toutes les fois qu'il est nécessaire il réussit : c'est le premier axiome de haute politique ».<sup>565</sup> Il en découle que la force mise au service de l'avenir est bonne alors qu'est

---

560 Les prises de position de Lamartine sont courageuses, il juge selon ses convictions et non selon l'opinion probable de ses électeurs potentiels, en particulier sur l'hérédité de la pairie, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et sur la suppression de la peine de mort (pp. 61-72). Il propose aussi un système électoral proportionnel, à plusieurs degrés, intéressant en ce qu'il montre bien son double souci de générosité et de prudence: «élection universelle pour être vraie, élection proportionnelle pour être juste» (p. 73).

561 *Ibid.*, pp. 78-81.

562 *Ibid.*, pp. 83-87.

563 *Ibid.*, pp. 89 et 96.

564 *Ibid.*, pp. 95-96; c'est dans sa défense de la centralisation que Lamartine insiste à plusieurs reprises et particulièrement dans sa conclusion sur cette nécessité: «Le premier devoir des nations, c'est de vivre, c'est de rester indépendantes; et pour rester indépendantes, elles n'ont qu'un moyen, être fortes.»

565 *Ibid.*, pp. 48-49. On pense, en lisant ces lignes, au coup d'Etat du 2 décembre 1851; l'attitude de Lamartine envers Napoléon III fut beaucoup plus souple qu'envers Napoléon Ier. Cf. sur ce point M. F. Guyard (op. cit., pp. 85-86) et H. Guillemin (*Le 'Jocelyn' de Lamartine*, pp. 109-111).

détestable la faiblesse d'une nation sans foi ni courage.<sup>566</sup> On retrouve là des idées proches de celles qu'exprimait le jeune réactionnaire de 1818-1820, mais elles se situent dans un autre contexte, dans une autre conjoncture, et elles ont développé leurs virtualités morales.<sup>567</sup>

Ce qui n'étonnera pas trop; car si Lamartine a changé politiquement il est resté socialement conservateur (et le restera). Il le montre dans *La politique rationnelle* par le rappel des « saturnales » révolutionnaires, par ses vives attaques contre les républicains, mais surtout par son profond attachement à « la seule base que Dieu ait donnée jusqu'ici à la famille et à la société, la propriété ».<sup>568</sup> Il montre également son conservatisme par une argumentation typique : ayant posé la question du « frein » éventuel de sa logique, de l'arrêt à fixer à ces droits et libertés que sa « logique pourrait sembler accroître à plaisir », il répond que « les mœurs », le « possible », « l'habitude », le « temps » sont « l'indispensable condition des lois »<sup>569</sup> et qu'il faut toujours veiller à préserver l'harmonie entre les lois et les mœurs. N'est-ce pas un argument caractéristique des esprits conservateurs, et des plus hardis qui soient ? Montaigne (qu'il n'aimait pas) n'en avait-il pas donné un exemple, un modèle illustre ?

Au reste, pour le moment, il n'est pas question de pouvoir appliquer ces « applications ». Lamartine n'est qu'un candidat malheureux à la députation, en instance de départ pour l'Orient, qui déclare à ses amis de la *Revue européenne* ses principes théoriques, et sur quelles bases il fonderait son action politique. De ce point de vue la *Politique rationnelle* est un ouvrage révélateur.

L'inspiration et la finalité de sa pensée sont religieuses et pacifiquement chrétiennes.<sup>570</sup> Non seulement « la politique n'est que la morale appliquée à la vie civile »<sup>571</sup>, mais le but de « cette pensée divine, appliquée enfin à la politique », ce sera le « règne futur et parfait du christianisme rationnel » : « sa

---

566 *Ibid.*, pp. 100-102, pages où Lamartine déplore « l'affaiblissement du sentiment religieux », le « peu de foi dans la haute morale » et le manque de « vertu politique » qui lui semblent caractériser la France.

567 *Ibid.*, p. 129, où Lamartine oppose force et justice.

568 Cf. sur ces points p. 34 (sur les saturnales), passim sur les républicains (surtout p. 105), p. 109 sur la propriété.

569 *Ibid.*, pp. 90-92.

570 Cf. par exemple son jugement sur les saint-simoniens; sa sympathie vient de ce qu'il admire leur esprit religieux et il les loue d'avoir arraché quelques hommes « aux viles doctrines du matérialisme industriel et politique, pour leur ouvrir l'horizon indéfini du perfectionnement moral et du spiritualisme social »; sa critique vient de ce qu'ils prétendent rester « sur les nuages » d'une « religion moins un Dieu », d'un « christianisme moins la foi », de l'évangile « moins la raison et la connaissance de l'homme » que, seul, le christianisme authentique peut assurer (*ibid.*, pp. 108-111).

571 *Ibid.*, p. 121.

déduction logique est la perfection sociale ». <sup>572</sup> Quant au chemin à suivre pour aller vers ce but, «le Verbe divin sait seul où il veut nous conduire » <sup>573</sup>, mais l'évangile nous montre la voie à suivre. Confusion, identification du progrès de l'humanité et de la révélation progressive de l'Évangile, de la liberté humaine et de l'empire de la vérité chrétienne sont abondamment affirmées en formules catégoriques. Ainsi donc la politique, c'est de la morale, cette morale est religieuse, cette religion détermine les conceptions politiques de Lamartine.

Autrement dit, selon cette perspective, la politique n'est plus dans la politique. Ceci peut s'expliquer de plusieurs façons. De façon très générale : une vision romantique du monde répugne à considérer à part un aspect de l'humanité, à séparer un domaine particulier, objet d'une connaissance spéciale, matière traitable par des techniques propres; la vision religieuse exclut une telle hypothèse. Quand Lamartine écrit : « Votre théorie sociale sera simple et infaillible : en prenant Dieu pour point de départ et pour but.. » <sup>574</sup>, il supprime en effet les erreurs et les complications d'une science ou d'une technique toujours problématiques, de même que sa théorie de la raison divine exclut les doutes, les enquêtes difficiles, les errements d'une raison non divine à la recherche d'une vérité toujours fuyante. Mais aussi, de façon plus concrète : Lamartine exprime dans son texte, à plusieurs reprises <sup>575</sup>, son mépris des partis politiques et sans doute ne lui déplâit-il pas de mettre en valeur le contraste entre certaines bassesses politiciennes et la hauteur de ses vues spiritualistes. <sup>576</sup> Enfin et surtout au moment où il écrit, les opinions qu'il professe sur les diverses orientations politiques envisageables à l'époque lui font une remarquable indépendance. Libéré à l'égard des Bourbons légitimes il s'oppose à leurs partisans et explique à ses lecteurs pourquoi la « fidélité à un homme, à un souvenir, à un nom » serait stérile et nuisible au pays. <sup>577</sup> Il n'a jamais été bonapartiste et n'évoque l'éventualité d'un nouveau Bonaparte que pour exprimer son mépris. <sup>578</sup> Il combat les républicains à cause du passé et à cause de leur désir de ressusciter ce passé détestable. <sup>579</sup> Il se garde, honorablement, de rallier la cause des vainqueurs, n'évoquant que l'éventualité d'un appel direct du roi à sa personne. <sup>580</sup> D'où il résulte qu'il se place en

---

572 *Ibid.*, p. 111.

573 *Ibid.*, p. 109.

574 *Ibid.*, p. 27.

575 *Ibid.*, pp. 9 et 26.

576 *Ibid.*, p. 108: le «spiritualisme social».

577 *Ibid.*, pp. 49-53.

578 *Ibid.*, pp. 106-107.

579 *Ibid.*, p. 34, pp. 104-105.

580 On peut gloser sur cette attitude et ces phrases. H. Guillemin a bien parlé dans *Le 'Jocelyn' de*

dehors des quatre options offertes à l'opinion française. Que lui reste-t-il alors si ce n'est lui-même, seul avec sa pensée et son ambition ? Seul avec son mythe personnel, son rêve de grand homme promis à un grand destin ? Voilà bien ce qu'il dit, mais sous forme impersonnelle, lorsqu'il évoque l'homme nécessaire à l'époque, « Bonaparte de la parole », « Christophe Colomb de la liberté ».<sup>581</sup> Mais en 1831 la place de sauveur de la nation est prise et Lamartine la juge assez mal occupée. Lui-même vient d'échouer et n'a plus qu'à attendre; dans deux ans il sera élu et alors, dit-on, il voudra siéger « au plafond ». Le mot a sa logique<sup>582</sup>, quand on songe à l'intime fusion de sa pensée politique et de sa foi religieuse.

Certes il n'y a rien d'étrange à ce que les idées-mères d'une pensée politique se trouvent dans une religion ou une métaphysique. A l'époque Chateaubriand avait donné et continuait à en donner un exemple prestigieux et inspirateur. De même Ballanche, de même La Mennais.<sup>583</sup> A vrai dire, celui-ci posait à Lamartine un problème délicat; même depuis la fondation de l'*Avenir* et le soutien apporté aux partisans de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Lamartine qui admirait beaucoup l'abbé, continuait à se méfier de ses tendances théocratiques. Or, depuis longtemps, il détestait la théocratie et dans la *Politique rationnelle* deux longs passages sont consacrés à cette question.<sup>584</sup> Il est clair que Lamartine est amené, dans ces deux passages, à souligner son opposition décidée à toute menace théocratique parce que la logique de sa doctrine pouvait justement paraître la susciter. La constante imbrication du divin et de l'humain, la subordination de l'histoire à la providence, une philosophie sociale ayant ses principes et ses fins dans l'évangile, pouvaient d'autant mieux éveiller le soupçon ou l'appréhension qu'il s'agissait là d'un projet politique d'esprit théocratique.

Cela, pour autant, n'infirme pas les dénégations de Lamartine. L'exposé de sa pensée politique totalement dominée par une foi chrétienne ne laisse déceler aucun assujettissement à l'Eglise à la tutelle catholique. Il s'en garde en raison à la fois de sa conviction ancienne et de son évolution récente qui l'éloigne de l'Eglise. Mais, quand il exalte le message du Christ et cite la parole fameuse, « mon royaume n'est pas de ce monde », à l'encontre des théocrates et de leur

---

*Lamartine* (pp. 112 et sq.) de ses rapports avec Louis-Philippe. On pourrait aussi s'interroger sur l'idée d'un appel du roi à sa personne: expression d'un désir refusé?

581 *Ibid.*, pp. 103-104.

582 Cf. sur ce mot H. Guillemin, *Lamartine*, éd. citée, p. 72.

583 Sur leurs rapports à cette époque cf. P. Bénichou (op. cit., pp. 45-47) qui cite la lettre significative de Lamartine à l'abbé, du 19 février 1831: «Si vous entendiez une théocratie sensible et réalisée temporellement dans une forme de gouvernement humain, vous n'êtes plus les hommes de l'avenir, mais d'un passé que vous ne sauriez ranimer.»

584 *Ibid.*, pp. 70-71 et 111-113.

« doctrine politique religieuse réalisée dans des formes sociales »<sup>585</sup>, il sait parfaitement que son propre ouvrage peut encourir de semblables reproches. La pensée politique qu'il y développe est soumise à la loi du Christ : ne doit-elle pas se réaliser dans des formes sociales qui ne sauraient la contredire ? n'aurait-elle pas en conséquence, si le mot « politique » a encore un sens, quelque droit à être qualifiée, elle aussi, de théocratique ? Voilà en effet ce dont il se doute ! mais il esquive la difficulté par un distinguo bien caractéristique, entre une théocratie idéale et une théocratie réelle.<sup>586</sup> Et certes son texte ferait apparaître une théocratie d'un type nouveau : moderniste, douce, séduisante et dont le charme fénelonien (approprié à l'esprit de 1830) propagerait les nouvelles idées de la nouvelle religion du Progrès et de l'Humanité. Rien de commun, donc, avec les systèmes théocratiques des Maistre et Bonald, avec les dures synthèses contre-révolutionnaires ! Tout au contraire c'est l'heureuse union du siècle révolutionné et de la religion humanitaire que présente le poète romantique, et c'est une forme en effet inédite de l'union du spirituel et du temporel.

La nouveauté spécifiquement romantique consiste dans la religiosité qui imprègne cette « politique rationnelle ». Alors même que l'anticléricisme s'active violemment en France, la nouvelle « rationalité » romantique trouverait-elle son sens au moins politique, dans le retour aux systèmes religieux discrédités par la rationalité philosophique du XVIIIe siècle ? Non, si l'on pense que ce « retour du religieux » (préparé depuis trente ans) ne signifie pas tant une réapparition qu'une mutation. Or celle-ci se marque précisément par le fait que la religiosité romantique se différencie et se sépare expressément du catholicisme, et la très vive opposition de Lamartine à l'idée de théocratie (réelle) peut fournir un signe de ce changement essentiel qui fait passer le divin dans l'Humanité et charge l'humanitarisme de valeurs religieuses. Catholique, Lamartine rejette l'idée que l'Eglise puisse exercer une puissance temporelle parce qu'il tient à une pureté essentielle de la religion, mais son propre catholicisme s'épure si bien qu'il se situe plus près du déisme de Voltaire ou de Rousseau que d'un catholicisme rigide. L'intime union dans sa pensée, de Dieu et de l'Humanité, sa conception d'une Révélation progressive (et progressiste !) et d'une évolution qui révélerait graduellement les promesses de l'évangile, cette fusion du laïc et du spirituel signifient réellement une mutation religieuse,

---

585 *Ibid.*, p. 112.

586 Cf. la lettre à La Mennais, du 19 février 1831, déjà citée; Lamartine ne dissimule pas, mais reconnaît qu'en un certain sens, tout spirituel, il est bien théocrate: «C'est l'idée théocratique qui le [l'Avenir] domine... Si vous entendez par théocratie la théocratie religieuse et intellectuelle, la vérité divine et éternelle se manifestant avec les temps aux intelligences, réfléchissant ses rayons dans les esprits, dans les cultes, dans les lois, dans les mœurs et gouvernant ainsi seule l'univers que Dieu a créé pour lui [sic], cette théocratie est la mienne.»

ou la transition qui fait passer de la religion à la religiosité. Tel est en effet l'un des apports du romantisme à la littérature et à l'évolution des mentalités. Dans son essai politique Lamartine en fournit un exemple de choix, et, une nouvelle fois, il se montre précurseur.

Vigny, depuis ses débuts, a visé à la concentration, à l'abstraction des symboles, à la création de poèmes qui soient des élixirs de poésie, jusqu'à ce que finalement, il élabore et déclare son idéal: L'Esprit pur – et son recours ultime: le silence. C'est un introverti qui intériorise ses réactions et ses réflexions. A la différence de Lamartine organisant avec habileté sa carrière politique après 1830, ou de Hugo cherchant le « peuple » à travers le « public », il montre une constante inaptitude dans ses rapports avec les contemporains, lesquels ont eu tôt fait de remarquer ses défauts et de le dénigrer en dénonçant sa morgue de « gentilhomme » (Sainte-Beuve), en rabrouant les prétentions de « Poète » supérieur aux hommes d'action (Molé). Sans doute inapte au contact direct, Vigny réussira, en 1848-1849, la gageure d'être candidat à des élections sans se présenter devant les électeurs! Bref, il paraît prétendre posséder à l'usage du vulgaire et, comme Stello, ne se sentirait pas à l'aise, même dans son propre parti. A-t-il d'ailleurs un parti? Toujours divisé intérieurement ce romantique déclaré laisse se développer le grand mouvement qui va emporter le siècle, le « romantisme social », sans y participer... « Séparé » de la société, à part, il échoue régulièrement dans ses velléités de la conquérir et se fait une théorie de sa solitude, du désespoir lucide, tout en confiant secrètement, et souvent dans des pages qu'il ne publie pas, outre ses rancoeurs, ses espoirs de progrès et d'avenir.

## Victor Hugo

Victor Hugo est lié à Lamartine de bien des façons. Ils entretiennent des relations amicales, d'une amitié qui serait celle du cadet vis-à-vis de l'aîné à qui il rend les hommages dus<sup>587</sup>, ou celle du frère d'armes en poésie, qui serait aussi un jeune ambitieux à la gloire montante, travaillé par le désir d'accéder à la première place<sup>588</sup>. La différence d'âge ainsi que la dissemblance des génies fait qu'ils n'ont pas les mêmes ennemis littéraires, mais on peut voir en eux

---

587 Cf. *Feuilles d'automne*, IX, pièce datée (exactement) du 20 juin 1830; ce poème est le troisième dédié par Hugo à Lamartine

588 Cf. *Le Journal d'A.* Fonteney, à la date du 6 septembre 1832 (in Victor Hugo, *Œuvres complètes* IV, éd. Jean Massin, 18 vol., Paris : Club français du livre, 1967-1970, p. 1276): «Il s'ouvre à moi franchement: il veut la première place. – Du moins qu'on laisse la postérité décider; il a pour le moins la prétention d'égaliser Lamartine. S'il savait ne devoir point primer, prendre rang au-dessus de tous, il se ferait demain notaire. Il a raison et il sera, certes, ce qu'il veut être ».



les deux chefs de file, l'ancien et le nouveau de la nouvelle poésie légitimiste, catholique, spiritualiste, qui a fait l'illustration littéraire de la Restauration. Politiquement ils peuvent s'estimer proches.<sup>589</sup> En 1830 tous deux connaissent, différemment, une consécration: officielle pour Lamartine, reçu à l'Académie française et, pour Hugo, celle d'une grande bataille gagnée, puisque *Hernani* l'a finalement emporté au Théâtre Français.

Alors survient la révolution de juillet qui peut paraître signifier la défaite de leur camp ; ils ne l'ont ni escomptée ni espérée et maintenant, en raison de leur âge et de leurs ambitions, il leur faut s'adapter à la nouvelle conjoncture. Ils le feront à partir de semblables prémisses, suivant les stratégies différentes qu'impliquent leurs deux personnalités (et leur âge)<sup>590</sup>. Points communs: ce sont gens de bonne compagnie, ils ne renient pas la Restauration tombée qui les avait marqués, ils sauront l'un et l'autre l'abandonner sans bassesse. Lamartine va chercher à s'intégrer dans le nouveau régime par le haut en se portant candidat à la députation, Hugo se garde de compromettre son indépendance et s'engage sur de tout autres voies, théoriques.

On sait où son engagement, spirituel et politique, le mènera. On le sait si bien qu'il serait vain de prétendre lui appliquer la règle élémentaire d'une bonne méthode historique, à savoir de vouloir ignorer la suite... Cet homme-Verbe, cette œuvre-Océan tiennent une telle place, jouent un tel rôle dans le XIXe siècle littéraire français qu'il conviendrait plutôt de s'interroger sur les raisons qui – mise à part la quasi-universalité de son génie – lui ont permis d'être à la fois multiple et un, et, après avoir été le chantre du sacre de Charles X, de devenir le « père » de la IIIe République, et d'être passé (en gros) de la droite à la gauche, du légitimisme au républicanisme tout en cultivant abondamment la sensibilité bonapartiste des Français et en incarnant (par son rang de pair) le régime orléaniste de Louis-Philippe! Cette seule énumération n'évoquerait-elle pas quelque chose comme le cheminement confortable et conformiste

---

589 Cf. La lettre de Lamartine, du mars 1829 (in *O.C.*, J. Massin, III, p. 1247): « Il est possible, comme vous le dites, que nous devenions députés. Tant pis pour nous, tant mieux pour nos commettants. Nous voulons l'ordre et nous estimons la liberté, nous respectons ce qui est respectable du passé, nous espérons ce qui est désirable de l'avenir. Nous savons surtout que la politique est une science expérimentable où les principes ne se jugent bien qu'aux conséquences. Avec cela nous serons, vous et moi, sur les mêmes bancs, amis de la religion de conscience et non de la religion de police, de la monarchie de raison et non de la monarchie des préjugés, de la liberté de Platon et non de la liberté de Marins » (in *O.C.*, J. Massin, III, p. 1247).

590 Car c'est aussi une question d'âge. Cf. le quatrain de V. Hugo sur la candidature de Lamartine (*O.C.*, J. Massin IV, p. 958, feuilles paginées 1830-1833).

« Cette urne où Lamartine attend qu'on le choisisse  
 Aurait peur de mon âge imprudent et novice;  
 Je crèverais les trous du crible délicat  
 Où le peuple en riant tamise le Sénat. »

d'un littérateur-caméléon toujours prêt à changer de sincérité? Tel n'est pas le cas. Homme de conscience et de courage, Hugo fut l'homme des variations et l'homme de la constance. Car, après les années 1820-1850 vinrent les années 1850-1870, l'immobile exil, la résistance intraitable, avant, enfin, qu'il termine sa glorieuse vie en Poète-Mage, encensé, justifié d'avoir montré la voie droite, celle de l'Avenir et de l'Idéal. C'est dire qu'il nous posera les deux questions des moyens, et des fins: Comment varia-t-il? Et pourquoi quand il s'opposa longuement à un régime fort populaire ne varia-t-il plus? On voit qu'elles impliquent autant la biographie de l'homme que l'histoire de la France. La première concerne principalement l'histoire d'un siècle changeant et instable: ce fut la France qui changea, « l'écho sonore » l'accompagna; le poète varia parce qu'il s'accorda au temps qu'il vivait. Mais ses adaptations ne furent pas des accommodations superficielles intéressées aux humeurs changeantes de l'histoire, aux couleurs politiques successivement à la mode. Tout au contraire son évolution peut sembler commandée en profondeur, dans la solitude du recueillement, et destinée, quand elle parut, à surprendre, à déranger et même scandaliser. Si tant de Français jugèrent qu'il avait manifesté l'esprit même du XIXe siècle, c'est sans doute parce que tel avait été l'objet de sa quête et de son exigence spirituelle, c'est aussi parce que telle fut, comme l'a si bien vu et dit Tocqueville, l'aspiration qui souleva et entraîna la société du temps: un mouvement profond vers la démocratie, une exigence collective de conscience politique, et c'est cet accord profond avec son siècle qui donne à l'évolution, aux variations et à la constance de Hugo leur caractère exemplaire.

Avant que d'aborder le « Comment » de sa première métamorphose on considérera deux « points fixes », deux points d'invariance<sup>591</sup> qui tout à la fois dominant et fondent sa personnalité spirituelle. Durant sa vie entière Hugo a cru en Dieu (et à l'immortalité de l'âme) et il a lutté pour l'abolition de la peine de mort. Ce sont là deux thèses sur lesquelles il ne transigea jamais et qui sont à la base de son oeuvre et de son action humanitaire.

La foi en Dieu, principe de sa vie spirituelle, elle est aussi bien au principe de son esthétique; elle marque son engagement dans le mouvement général de rénovation de la sensibilité poétique qu'est le romantisme européen, dans sa réaction contre les « philosophes » et le XVIIIe siècle. Vers 1820 le jeune « jacobite » multiplie les signes de cet engagement réactionnaire. Beaucoup plus tard, les adversaires ayant changé, Hugo attaquera de même, mais autrement, les « scientifiques » matérialistes et athées. Toujours il gardera sa croyance en un Etre transcendant qui lui signifie, poétiquement, que le mystère universel est, ou bien a, une Ame; intellectuellement, qu'il y a une Conscience de l'Absolu

---

591 On sait qu'il y en eut d'autres: par exemple le fait qu'il fut toujours un homme d'ordre et un patriote.

(il est de ceux qui jugent proprement impensable un authentique athéisme<sup>592</sup>), moralement qu'il existe un recours, garant et destinataire de la prière.

Quant au second point, le combat pour l'abolition de la peine de mort, Hugo l'engage publiquement sous la Restauration par le *Dernier jour d'un condamné* (écrit fin 1828, publié en 1829) et le poursuit après Juillet dans *Claude Gueux* (1834). On notera qu'il affronte là non seulement l'opinion générale mais, singulièrement, un des maîtres à penser des ultras, Joseph de Maistre et ses idées essentielles sur le bourreau. Ainsi oppose-t-il au droit suprême d'une société constituée sur ses membres le droit absolu de la créature de Dieu à la vie: d'un côté la cité, de l'autre l'humanité.

On l'a vu : L'existence de principes invariants n'exclut pas les variations politiques. Or, à cet égard, Hugo a déjà varié avant 1830, dans certaines limites. Sa particularité est d'unir étroitement littérature et politique. A ce double point de vue son évolution est régulière (comme le montre en poésie la succession des Préfaces des *Odes* entre 1822 et 1828) et va continuer dans le même sens. Elle s'accorde avec l'ébranlement général de la droite après le renvoi de Chateaubriand (1824) et surtout elle prend un caractère très personnel à propos de la censure du théâtre, lors de l'affaire *Marion Delorme* (1829). Martignac approuve l'interdiction de la pièce, Charles X confirme et, gâchant sa bienveillance par sa maladresse, offre une compensation financière qu'un esprit aussi fier que V. Hugo ne pouvait accepter et qu'il refusa dignement. Au même moment Polignac arrivait au pouvoir (8 août) et c'est au nouveau ministre de l'Intérieur, La Bourdonnaye, que l'écrivain écrivit le 14 août une lettre significative ainsi conclue: « ...quoi qu'il advienne, il est inutile que je vous en renouvelle l'assurance, rien d'hostile ne peut venir de moi. Le Roi ne doit attendre de Victor Hugo que des preuves de fidélité, de loyauté et de dévouement »... On peut estimer ces protestations de loyalisme aussi vraies que le courage mis à refuser le supplément de pension. Elles disent bien sa position d'alors : comme nombre d'électeurs, bourgeois royalistes inquiétés par l'inflexion très réactionnaire que Charles X donne à son gouvernement, et qui après avoir voté pour les libéraux en 1827 vont encore accentuer leur opposition en 1830, Hugo s'est engagé sur la voie d'une révision de ses idées premières, celles du *Conservateur littéraire* et il y marche rapidement, mais demeure un royaliste fidèle au régime. Cependant l'affaire *Marion Delorme* l'irrite au plus vif de sa sensibilité d'artiste, dans son sens de l'indépendance de l'art et de la liberté de l'esprit. En s'attaquant à son oeuvre le pouvoir donne une réponse politique à une oeuvre littéraire. Or Hugo qui sait d'expérience,

592 C'est-à-dire: un athéisme qui ne soit pas la simple et facile négation d'un théisme. Cf. sur ce point Pierre Albouy, *La création mythologique chez Victor Hugo*, Paris : Corti, 1963, p. 454 et 455 et notes: « Aussi bien, pour lui comme pour Lamennais, n'existe-t-il pas », « à la rigueur », de véritable athée: « Nier est, au fond, une forme irritée de l'affirmation. »

par ses propres débuts, à quel point les passions politiques sont proches des littéraires, va les rapprocher à nouveau, mais dans le sens inverse à celui de ses seize ans. En février 1830 paraît une plaquette riche d'intérêt, la lettre préface aux poésies de Charles Dovalle: Hugo unit alors dans la même réprobation « les ultras de tout genre, classiques ou monarchiques » désireux de « refaire l'ancien régime, société et littérature » ; il les condamne ensemble et unifie « la liberté dans l'art, la liberté dans la société ». Il va plus loin et donne cette déclaration qui équilibre les deux libertés, un sens franchement partisan: « Le romantisme, tant de fois mal défini, n'est, à tout prendre et c'est là sa définition réelle, que le libéralisme en littérature, [...] le libéralisme littéraire ne sera pas moins populaire que le libéralisme politique », et il lance un appel à la jeunesse afin qu'elle lutte pour la bonne cause. Quelques mois plus tard il réitère ces affirmations dans la préface d'*Hernani*.

Est-ce un complet renversement? Hugo, qui d'ailleurs admire grandement B. Constant, adopterait-il en politique les principes et modes de pensée des Guizot, Thiers et autres représentants d'un univers mental fort différent (le groupe le plus proche étant celui du *Globe*, c'est-à-dire des « prosaïstes » pour le moins réservés si ce n'est hostiles à son égard)? Se convertirait-il à une cause contre laquelle son œuvre passée proteste et qu'il a si vivement combattue durant des années. Il ne le semble pas. La signification du mot *libéralisme* est relativement vague sauf précisément dans son acception politique où il prend un sens partisan. Son emploi dans ce texte me paraît devoir être interprété comme une revendication globale et passionnée de liberté, qui prend en effet une valeur nettement affirmée d'opposition politique à l'inflexion ultra de l'action gouvernementable. Il n'est guère douteux que Hugo désapprouve formellement l'action de Polignac en ces années de discussions fiévreuses dans le pays et qu'alors il manifeste son refus<sup>593</sup>. Comme beaucoup il est poussé vers ceux qui n'admettent pas ce qui leur paraît, à juste titre, une régression. Ajoutons qu'en 1829-1830 il est soumis à un régime harassant de travail: poète, prosateur, dramaturge, il accumule les tâches, il se sent guetté par des adversaires nombreux et, en même temps que s'étendent son audience et son autorité, il montre une irritabilité à vif ; toute critique lui semble une attaque et, venant d'amis (Nodier) une trahison, le fruit de l'envie (Vigny), de la jalousie (bientôt Sainte-Beuve), et il prépare sa bataille d'*Hernani*. A la fois il aime sentir que grandissent son rôle et sa mission en particulier auprès de la jeunesse.<sup>594</sup> – Une évolution jusqu'alors régulière s'accroît de façon décisive. Il se place désormais parmi les membres de l'opposition de Sa Majesté, comme on dirait

593 Il fera, après la révolution, une remarque spirituelle sur le dernier gouvernement de Charles X, celui des procureurs.

594 Cf. toute la fin de la lettre-préface aux poésies de Dovalle.

en Angleterre, mais ne se situe pas dans l'opposition au Roi. Ne serait-ce pas la preuve qu'il est en accord avec l'évolution générale des esprits? Dans la conjoncture française du moment la seule réponse raisonnable et bourgeoise aux menées et menaces d'un gouvernement ultra c'est, pour l'électorat très restreint qui peut manifester son opinion et pour un homme d'ordre comme Hugo, le libéralisme. Il le dit et le répète.

Mais ce n'est pas le seul signe de son évolution. Un autre texte, intitulé *Fragment d'histoire*<sup>595</sup> découvre mieux, plus précisément, quel travail de réflexion et de remise en cause de ses idées il effectue en ces années. C'est un de ces essais, typiques de l'époque, où l'idée censée gouverner l'histoire dit surtout l'idéal de l'auteur. Et ces nombreux essais sont en effet représentatifs d'une grande ambition d'époque: prendre possession de toute l'histoire pour la refaire selon un idéal nouveau. C'est bien le cas de V. Hugo dont l'exposé très général dit la pensée personnelle et la dit d'autant mieux qu'il la corrige et qu'alors la critique implicite de sa première interprétation devient en quelque sorte une autocritique. Or dans sa rédaction primitive Hugo diagnostiquait dans l'Europe moderne la dissolution de la « société royale et pontificale » et un vieillissement inquiétant: Luther en rompant l'unité de croyance a préparé « l'anarchie politique par l'anarchie religieuse » et introduit un « germe de mort ». Résultat: « notre édifice est bien vieux. Il se lézarde de toutes parts. » Cependant il existe encore un espoir: poursuivant la route qui l'a mené d'Asie en Afrique puis en Europe la civilisation usée et dénaturée dans l'ancien continent où il ne lui reste plus grand chose à faire ne va-t-elle pas passer l'Atlantique? Car dans l'actuelle Europe qui a perdu son unité, « sa forme monarchique », « chaque peuple tire de son côté » et « l'opinion a remplacé la foi » depuis que « la Révolution française a consommé l'œuvre de la Réforme ». Ce genre de logique, ce pessimisme feraient déceler le légitimiste déçu qui croit venue la fin du monde en voyant son monde se défaire. Mais une perspective apparaît, elle ouvre la voie au renouvellement des idées de V. Hugo, qui les exprime d'abord timidement sous forme interrogative puis les affirmera de plus en plus nettement. Le passage de la civilisation sur une terre nouvelle, l'Amérique, s'accompagne d'une rénovation intellectuelle fondée sur « un principe nouveau : nouveau, quoiqu'il jaillisse aussi, lui, de cet évangile qui a deux mille ans, si toutefois l'évangile a un âge. » – C'est le principe « d'émancipation, de progrès et de liberté, qui semble devoir être désormais la loi de l'humanité » ; il a déjà trouvé son application sur les terres immenses de l'Amérique. « Si ce principe est appelé, comme nous le croyons avec joie, à refaire la société

---

595 Écrit pour la plus grande partie en 1827, publié en 1829, repris dans *Littérature et philosophie mêlées* en 1834, très bien étudié par Anthony R.W. James dans son édition critique de ce recueil de 1834 (2 vol., 1976, Paris : Klincksieck). Je résume le détail de son analyse.

des hommes, l'Amérique en sera le centre»<sup>596</sup> et elle redonnera peut-être vie et jeunesse aux anciens continents. Alors « le principe d'autorité fera place au principe de liberté, qui, pour être plus humain, n'en est pas moins divin ». Derrière des perspectives si grandioses, ne peut-on croire que se manifeste une volonté prévoyante, une Providence? „*Aliquis providet*“ conclut ce texte révélateur, riche de sa diversité, des contradictions amenées par les reprises qui en ont modifié le sens. V. Hugo y révèle le travail de son esprit qui dit son propre passé toujours présent, transcrit dans l'histoire et la géographie du monde son propre itinéraire politique et en dessinant les voies futures de la civilisation esquisse son avenir dévoué à la liberté et à l'humanité. Texte d'importance capitale à cet égard, à la fois complexe et transparent. On notera particulièrement que la transition entre les idées anciennes et les nouvelles est assurée par la permanence du message évangélique et que d'autre part la dernière ligne, significativement isolée, témoigne d'une certaine logique de continuité dans un changement qui, au point de vue politique, semble une rupture.

Telles étant les grandes lignes d'une évolution qui semble en accord avec l'esprit public, la révolution de Juillet survient: Hugo (semble-t-il) ne l'a pas prévue, il ne s'y est pas préparé et il fut surpris, comme tout le monde. Mais il savait qu'elle lui posait à lui, comme homme de lettres en vue, des questions personnelles.<sup>597</sup> On ignore si, dans son for intérieur, il s'interrogea sur lui-même, mais on connaît les réactions presque immédiates qu'il communique à des correspondants proches, puis leur expression publique dans le poème *Dicté après juillet 1830*, enfin les jugements explicatifs qu'il développe dans la préface de *Marion Delorme* en août 1831 et à l'occasion du procès relatif à l'interdiction du *Roi s'amuse* en décembre 1832. La suite chronologique de ces considérations s'organise en un progressif élargissement et dessine comme des cercles concentriques, Hugo lui-même étant au centre dans son être particulier, dans sa figure sociale, dans son génie littéraire. On ne doit d'ailleurs pas, au départ, oublier dans quelles circonstances exceptionnelles de sa vie l'insurrection populaire des 27, 28 et 29 juillet le surprit. L'année 1830 a été bien remplie jusque-là: il a gagné sa campagne et sa bataille d'*Hernani*, il est mis en demeure par Gosselin de livrer le roman médiéval qu'il a promis depuis trop longtemps, et l'accouchement de sa femme s'annonce imminent:

---

596 J. Massin (III, p. 1077) note utilement que V. Hugo ne songe tant aux Etats-Unis qu'à tout le continent, Nord et Sud, et que l'Amérique du Sud, en 1827, est secouée par les guerres de libération et en particulier par l'action révolutionnaire de Simon Bolivar.

597 La préface de *Marion Delorme*, en août 1831, en montrerait comme un dernier retentissement: «Il sentit qu'il était, lui [Hugo], dans un cas particulier», «il comprit qu'un succès politique à propos de Charles X tombé, permis à tout autre, lui était défendu à lui.» Beaucoup plus tard (cf. Préface de *Les Rayons et les Ombres*, 1840), il parlera de «la seconde période» de la pensée de l'auteur.

Adèle naîtra le 28 juillet, au son du canon, et le père accompagne sa famille à Montfort-l'Amaury. Quand il revient à Paris le nouveau régime s'installe dans ses palais.

Quels semblent être les points saillants de ses réflexions durant les premières semaines de cette installation? Tout d'abord il sympathise avec les insurgés et dit même son regret de n'avoir pu participer aux combats; il se félicite du résultat.<sup>598</sup> Puis vient l'interprétation. La lettre à La Mennais du 7 septembre paraît significative même si le ton en est quelque peu adapté aux attentes du correspondant: «...notre belle révolution d'ordre et de liberté [...] tout ce qui se fait maintenant est beau, parce que c'est le triomphe de l'intelligence sur la force. Cette révolution de juillet, c'est la victoire du pouvoir spirituel sur le pouvoir matériel.» Explication typique qui s'explique elle-même par les principes fondamentaux de sa philosophie et par son évolution récente. L'Esprit l'emporte, c'est le Dieu qui fait la victoire de la liberté humaine. Et d'avance on ajoutera que cette interprétation importe d'autant plus qu'elle recevra d'abondants compléments en littérature aussi et dans l'Art en général. 1830 marque la victoire de l'Esprit, de l'intelligence, des nouvelles formes littéraires, de la jeunesse etc. On doit également ajouter qu'une telle vision est très répandue, commune à tous les victorieux qu'ils soient désintéressés ou politiquement intéressés; elle est conforme aux idées exprimées par le plus grand nombre des journaux alors publiés: ils sont naturellement enthousiastes. La particularité de Hugo serait de ne pas faire part à la haine ni aux sentiments de frustration, rancunes et rancœurs cachées-montrées, si bien représentés, eux aussi, dans la presse. Il semble donc que V. Hugo se trouve spontanément en accord avec l'opinion générale. Il persévéra d'ailleurs dans cette conformité durant les années suivantes: ses notes personnelles fournissent nombre de formules assassines, exprimant aussi un sentiment commun de déception, inévitable effet de l'enthousiasme initial. Il suit donc le mouvement général de l'opinion, suivant aussi (et remontant) l'une des pentes de son génie: exprimer l'ordinaire de façon extraordinaire, refléter en magnifiant, dire et mythifier.<sup>599</sup>

Pour le moment le fait qu'il est personnellement touché, impliqué parce que la victoire des libéraux n'est pas la sienne<sup>600</sup>, parce que ses œuvres passées le font classer comme un partisan de la royauté déchue, le met en porte-à-faux:

598 Lettre à Sainte-Beuve, du 4 août: «...la population de Paris s'est admirablement conduite pendant le combat et après la victoire» (cf. Massin, IV, p. 1001).

599 Voilà ce que montrera au mieux le très admirable *Hymne* de 1831, commandé par le gouvernement pour la commémoration de la révolution – si beau, si général qu'il put et devait servir en bien d'autres occasions ultérieures de pleurer et d'honorer des morts pour la France. La signification circonstancielle s'efface et la valeur universelle demeure, seule.

600 Cf. Lettre à A. de Saint-Valry, du 8 septembre 1830 (op.cit., p. 1005): «J'ai plusieurs amis au pouvoir, mais je les plains presque ... Ajoutez que je ne connais pas M. Guizot.»

il convient de réagir devant l'opinion publique et c'est bien ce qu'il fait dans le poème intitulé *Dicté après juillet 1830*. Écrit juste après les événements ce poème révèle en effet quelles ressources littéraires, quels thèmes inspirateurs Hugo mobilise sur le champ pour dire son accord avec la marche de l'histoire. Et le premier mot („Frères!”) dit mieux encore: qu'il fraternise avec les combattants de juillet...

Si dans les thèmes successivement abordés on opère un simple classement chronologique et que l'on distingue passé, présent et avenir, on voit que le passé sur lequel il appuie principalement l'éloge des Trois jours peut être vu comme un diptyque. D'une part le passé récent: les Bourbons disparaissent, conseillés par des « nains » ils sont justement chassés pour leur « trahison infâme », mais le poète refuse de les outrager. D'emblée Hugo prend cette noble attitude, il ne se conduira pas en malappris<sup>601</sup>. C'est son mérite, c'est aussi une remarquable façon de rester à travers le changement de régime le poète qui fait écho à l'histoire du pays. D'autre part et surtout le passé plus ancien des « quarante années » de l'avant 1830: c'est l'évocation où s'édifia, s'exclame le poète, « ton œuvre », « laborieuse liberté ! ». – Ce thème de la bonne marche vers la liberté s'avère le plus intéressant parce que le poète le comprend et le traite de façon très particulière. Comment en effet travailla la liberté pendant ces quarante dernières années? La République et la Révolution elle-même paraissent peu. La journée du 14 juillet 1789 est bien seule en face des Trois Glorieuses de juillet 1830 et la Bastille est banalisée dans „les bastilles“; après quoi, outre les «têtes coupées rebondissant sur le pavés» seront citées les victoires républicaines de Jemmapes (allusion implicite à Louis Philippe?) et de Fleurus. Ces références historiques sont isolées, non intégrées dans une louange générale de la période républicaine. Vient ensuite l'Empire, exaltant, exalté<sup>602</sup>: essentiel, il occupe une grande part du poème. C'est le thème enthousiasmant de Napoléon, des guerres, du passé glorieux qu'a prolongé, fait revivre, égalé si ce n'est dépassé la révolution de juillet. Les «fils des géants» ont suivi l' « aigle de notre armée. / Dont la plume sanglante en cent lieux est semée » et elle peut être joyeuse aujourd'hui: « Mère, tes aiglons sont éclos! » – Ah! Les « insensés », les « nains, étrangers sur la terre natale » ont-ils donc oublié que nos pères, « braves élites », « ont dépassé Grecs

601 Traduction en style universitaire de formules hugoliennes comme:

« Je n'enfoncerai pas la couronne d'épines  
Que la main du malheur met sur des cheveux blancs. »

602 La seconde ode à la colonne (octobre 1830) est sans doute encore plus significative à cet égard; elle oppose les „trois cents avocats” qui ont refusé le transfert des cendres de Napoléon à la gloire de l'Empire; ils succèdent dans l'exécration aux conseillers insensés de Charles X: après les „nains” de la Restauration les „petits” du nouveau régime! On notera dans ce poème l'union des thèmes de Napoléon et de la liberté, typique de l'époque.



et Romains» et «que tant de plaines, jadis vertes, / Sont blanches d'ossements humains»? Tel est le thème principal (politiquement) du poème et il correspond parfaitement à l'extraordinaire vogue des tableaux historiques de la vie et de la gloire de Napoléon que mettent alors en scène les théâtres parisiens. Même si l'on est sensible à la disproportion entre la suite des guerres napoléoniennes et la réalité des Trois jours il y a une certaine logique – au moins poétique, et peut-être explicable par un besoin de compensation morale et rhétorique aux défaites inoubliées – dans cette argumentation qui réunit les pères et les fils sous le signe des combats et de la gloire. Plus curieux serait le passage du passé au présent et à l'avenir.

Et d'abord quant au présent, on notera la timide allusion au nouveau régime («d'un règne on saluera l'aurore» V, 3) laquelle n'a rien d'une déclaration d'allégeance et c'est surtout l'interprétation sociologique du soulèvement qui retiendra l'attention. Hugo trouve là deux grands thèmes inspirateurs des écrivains romantiques: l'unanimité («Alors, tout se leva. / L'homme, l'enfant, la femme», etc. III,1) et le Peuple. Or, en l'occurrence, ils auraient pu entrer en dissonance, car l'impression que les combattants de juillet appartenaient dans leur grande majorité à la classe populaire était juste et voilà bien ce qui ravivait une inquiétude toujours latente dans la bourgeoisie. Une grande insurrection populaire débouchant sur une révolution, la seule idée ramenait trop de fantômes, et la bourgeoisie n'aimait pas ces fantômes. Alors une fois que le peuple insurgé eut vaincu, elle eut le réflexe adéquat. Il fallait élargir son éloge jusqu'à l'ensemble de la population parisienne admirablement unie toutes classes confondues dans sa lutte pour la liberté et le drapeau tricolore. Une signification sociale disparaissait ainsi dans le sens national et le tableau fameux de Delacroix illustrera ce transfert qui dissipe l'inquiétude dans l'enthousiasme. C'est aussi l'idée que chaque jour la presse libérale convertie à la solution orléaniste développait et diffusait. Hugo partage naturellement ce point de vue et même, poète et sincère, il élargit encore l'idéal unanime jusqu'au passé le plus conflictuel (proposition rien moins que politique!): que les Français oubliant leurs querelles de quarante ans, célèbrent toute leur histoire récente, de Louis XVI à Napoléon (IV, 5). Il méconnaissait ainsi et pouvait paraître minimiser l'authentique valeur humaine et historique de ces conflits comme des passions qui les avaient faits si violents et les gardaient si présents et cela au moment où la révolution de juillet les revivifiait encore! Mais l'idée générale que développe le poème correspond bien à un certain consensus bourgeois. Et même Hugo va plus loin, et cette fois dans un sens politiquement admissible par les nouveaux maîtres du pouvoir. Le premier titre du poème *Aux trois Ecoles* disait clairement l'intention et le sens politico-social de sa quatrième partie. Qu'est ce qui a rendu « intelligente » « la foule

au sourire effrayant » ne rêvant que vengeance? Et qui a fait de cette foule « un peuple »? C'est la jeunesse instruite, celle des Ecoles polytechnique, de droit et de médecine. A la masse, elle a donné l'esprit et une âme commune. Mieux: elle a réussi à faire rentrer le « fleuve populaire » dans son lit et à lui faire reprendre son cours. On voit que sur le passé Hugo exprime la fierté si répandue de voir la Colonne et d'être fils de guerrier et que, sur le présent, il partage aussi un sentiment communément ressenti dans la bourgeoisie et exprimé dans les journaux: quel bonheur que le peuple ait si tôt regagné les ateliers et repris le travail! Il était menaçant, il est revenu à la raison grâce à cette jeunesse studieuse qui l'a d'abord unifié au combat, puis rendu, tout glorieux, à la tranquillité publique.

Alors paraît l'avenir tel que l'annonce Hugo et c'est pour le moins une étonnante mutation qui s'affiche. Après les exaltations conjointes des guerres et des révolutions, un futur également « magnifique » va naître: « un siècle pur et pacifique » consacré à l'ascension de « l'irrésistible liberté ». Les fils des géants ont une aussi haute ambition que leurs pères, mais quel contraste ! Alors que sous l'Empire toutes les nations « intimidées » (on admirera les euphémismes de cette strophe) « prenaient le nom de la France » et « quittaient leur passé pour s'abriter à l'ombre de Napoléon », demain la jeune et nouvelle génération fera « libre toute pensée / Et reine toute nation ». Ainsi donc, encore une fois, conquête de l'univers? Oui, mais par l'esprit et telle que l'humanité soit libre, et que chaque peuple soit souverain, car maintenant le but sublime est de faire « doubler le pas au genre humain ». On voit s'esquisser ici la thématique humanitaire et progressiste et cette apparition ne surprendra pas en 1830. En revanche, la logique de l'argumentation peut étonner. En effet si pendant quarante ans le travail de la liberté a consisté en une rapide révolution suivie de nombreuses guerres qui ont fait « tant de villes » « désertes » et « tant de plaines » « blanches d'ossements humains », comment s'en prévaloir pour annoncer la paix? En fait, même si l'on dénote une certaine confusion, il faut d'abord reconnaître que cette annonce est en gros conforme à l'histoire réelle de l'Europe: la période des grandes guerres (1792-1815) sera suivie d'une période relativement pacifique de 1815 à 1870 (et au delà jusqu'à 1914); en 1830 après le dieu de la gloire guerrière Napoléon Ier viendra Louis-Philippe « le Napoléon de la paix »! Mais Hugo ne peut le savoir<sup>603</sup> et il prophétise à plaisir, car le thème, à coup sûr, plaira, il exaltera, il répond à une attente, à une croyance naïve en l'Avenir que l'atmosphère morale des lendemains immédiats de la révolution attise particulièrement. Il en résulte que le poète

---

603 C'est bientôt, en août 1832, c'est-à-dire juste après la mort du duc de Reichstadt, qu'il écrira les strophes fameuses... «Non, l'avenir n'est à personne!»... «tu ne prendras pas demain à l'Eternel!» (*Napoléon II, Les Chants du crépuscule*).

se fait, à la fois, le chantre de Napoléon et de la liberté, des guerres (passées) et de la paix (à venir). Et il réunit ces thèmes contraires sous le signe de la grandeur, selon le modèle napoléonien. Ce qui signifie concrètement: il assure à sa poésie une double richesse ; quant à sa pensée politique, elle ne souffrira pas de disette mais de pléthore.

C'est bien ce qui paraît se passer: Hugo fait ses adieux au légitimisme, pieusement enseveli ; il ne représente plus que la part du passé, le sien et celui de la France. L'orléanisme, ce nouveau venu est poliment salué, sans plus ; c'est le présent, ce peut être aussi l'avenir de la France, et qui sait? le sien. Le bonapartisme? Aucun doute, c'est le passé dont la grandeur mythique enflamme le fils du général Hugo et le poète romantique, et c'est peut-être l'avenir; l'adhésion politique de Victor Hugo à un bonapartisme libéral est certifiée par sa lettre au roi Joseph et elle est en effet certaine: mais elle n'est pas publique. Enfin la république? absolument exclue pour son passé et pour le présent proche; la solution républicaine est belle, mais quand on la regarde de loin, toute bienveillance à son sujet est reléguée dans des lettres privées.<sup>604</sup> Ainsi donc il y a bien une abondance en quelque sorte thématique, mais, aussi bien, carence de choix déterminé de l'intérieur, par une pensée politique personnelle et qui serait sa création originale. V. Hugo est agité de sentiments politiques forts, il a des opinions politiques et déjà elles se sont montrées successives et contrastées. Elles lui sont inspirées par la réalité, par les circonstances historiques. C'est sous l'influence de sa mère « vendéenne » qu'il a été vigoureusement royaliste sous la Restauration. Ses attaches familiales encore et la grandeur de la geste impériale font de lui vers 1830 un bonapartiste libéral (comme beaucoup); mais il ne se déclare pas publiquement et son dévouement à la cause de Napoléon II s'éteindra naturellement avec la mort du prétendant. La nouvelle dynastie se montre encore d'un avenir incertain : de même son attitude à son égard. Enfin la république dont rêve une jeunesse tumultueuse lui semble en effet destinée à rester très longtemps à l'état de rêve, jusqu'à ses vieux jours. Il apparaît que les jugements politiques de V. Hugo expriment sa sensibilité à l'image idéale qu'un régime donne de soi et spécialement à sa grandeur, à sa capacité de transcender la réalité, de transformer la politique en histoire et d'élever une réalité historique à la hauteur du mythique. Le prestige multiséculaire de la royauté légitime, la Révolution de 1789, l'Empire possèdent selon des modalités diverses une telle capacité. Mais le compromis orléaniste en est dépourvu de prime abord – en tant que combinaison politicienne – et de par son personnel gouvernant en tant qu'il est typique de la bourgeoisie triomphante. Or, seule, l'admiration du

---

604 À Sainte-Beuve en particulier, dont on sait que l'influence sur V. Hugo s'exerce nettement dans cette direction.

poète pour ce surplus, pour le dépassement de la réalité par une idée, peut lui inspirer ferveur ou enthousiasme créateur; et par nature l'artiste a besoin d'être inspiré. Dans son ode à la jeune France d'août 1830 Hugo exhorte la jeunesse à combattre pour la liberté et le progrès; cependant lui-même, politiquement, ne s'avance guère. C'est qu'il tient beaucoup à sa liberté, à son indépendance parce que peut-être son ancien engagement pour la Restauration lui pèse et que certainement il ne veut pas de chaînes. A la fois il s'est passionné et se passionnera toute sa vie pour la politique, mais toujours aussi il aimera prendre ses distances. La politique elle-même l'intéresse moins en soi, que pour son action en faveur des peuples et du progrès humain.

Comment, en août 1830, s'engager et garder ses distances? Dans son poème Hugo exalte les révolutionnaires et approuve le nouvel état de choses. Cependant une strophe (VI, 4) consacrée aux artistes et hommes de pensée définit leur rôle particulier; « l'esprit dans sa fantaisie » doit s'activer tout en étant « plus détaché »: qu'il soit en conséquence pour le pouvoir « un écho sonore », qu'il rende « le roi meilleur » en lui faisant entendre les « conseils de la sagesse » et « les plaintes du malheur ». C'est aussi définir le programme qu'il appliquera dans les *Feuilles d'automne* (1831). Mais déjà dans ce premier poème d'après la révolution il donne au nouveau régime un aperçu de ces conseils généraux et généreux puisque la dernière partie y est tout entière consacrée. Il en résulte que la composition d'une œuvre centrée sur la politique et l'histoire la fait s'achever, ou culminer, sur le thème de la religion et de Dieu. Thème éternel sans doute, mais aussi, à ce moment, d'une actualité brûlante puisque la chute de la Restauration fait déferler une grande vague d'anticléricalisme. Or Hugo est alors assez proche de La Mennais et ses strophes sur l'Eglise pourraient être mises en relation avec cette influence. Elles opposent ce qui fut: l'Eglise triomphante avec ses prêtres « tout reluisants de pourpre et d'or », à ce qui désormais doit ou devrait être: la « croix de bois » et « Rien que l'aumône et la prière! » (VI, 5). Toute la dernière partie développera une seule et vaste image: l'éruption du Vésuve (la révolution ?), le torrent de lave, et son arrêt brusque (ordonné par Dieu) devant « l'humble ermitage où prie un vieux prêtre à genoux! » – Dans le contraste des deux modèles religieux se voit l'opposition entre l'Eglise catholique de la Restauration et l'idéal d'un christianisme épuré – comme si Hugo faisait succéder à son royalisme voltairien, un « royalisme mennaisien » ; comme si devant un régime où l'opposition de gauche voit immédiatement le règne de l'argent, Hugo éprouvait aussitôt le besoin de corriger l'évident matérialisme qui s'annonce par son spiritualisme. Les années qui viennent ne pourront que renforcer cette tendance.<sup>605</sup>

605 Cf. sa belle formule (Préface du *Roi s'amuse*) si révélatrice de ses principes de pensée: «Ce sont toutes les existences qui ont peur de toutes les idées», «la ligue des intérêts froissés du mouvement des théories», et dans ces théoriciens les esprits généreux qui vont toujours et avancent tandis que traînent les „tardifs”.

Ce restera d'ailleurs une constante chez lui que cette exigence intérieure d'une transcendance, qu'elle soit religieuse, métaphysique, sociale ou simplement humaine. Sa pensée politique naît ailleurs que dans la considération de son objet propre: l'organisation de la cité, son fonctionnement, les formes diverses de son gouvernement et la discussion des analyses théoriques qui s'ensuivent.<sup>606</sup> Elle a deux sources dont l'une, la principale, est spirituelle, et dont l'autre, circonstancielle, est relative aux faits passés, actuels, à escompter dans le futur et le génie du poète n'étouffe pas la prudence du bourgeois qui a toujours su percer à jour les « choses » qu'il voit. En 1830 la résolution de rester indépendant signifie, ou plutôt signifiera bientôt, d'une part qu'il entame son « travail de deuil » à l'égard de la royauté légitime, travail qu'il conclura en 1837 dans *Sunt lacrymae rerum*, et que d'autre part le nouveau régime ne l'inspire pas. Alors quelle transcendance trouver si ce n'est ailleurs qu'en lui et dans un au-delà „du politique”? Hugo va résoudre le problème de façon simple et remarquable.

Le fait que l'ode à la jeune France se termine par des strophes consacrées à Dieu et à l'Eglise montre une issue possible hors du domaine politique, mais ce ne sera pas la voie choisie par V. Hugo qui s'éloignera décidément du catholicisme.<sup>607</sup> L'issue sera purement humaine: c'est le souhait de substituer les « questions sociales aux questions politiques ». <sup>608</sup> Cette formule exprime si bien sa pensée qu'il la répétera plusieurs fois, elle peut expliquer que, beaucoup plus tard, il estimera avoir été „socialiste” à partir de 1830.<sup>609</sup> A première vue elle peut sembler une échappatoire verbale de peu de conséquence ; en fait elle dit quelque chose d'essentiel et ce n'est pas un hasard que Hugo en ait été si content. Il marque par là, par cette formule d'apparence anodine, son propre dépassement de la réflexion politique traditionnelle par l'ouverture de l'esprit sur un domaine autrement vaste, celui de la société tout entière considérée d'un nouveau point de vue: drames humains qu'elle génère, destins inégaux qu'elle impose, souffrances nées d'un ordre social par lequel s'institue un pathétique désordre humain. Ainsi se fait jour l'importante divergence que va

---

606 L'affirmation peut et doit être nuancée, Hugo s'est adonné aussi à cet exercice. Curieusement on peut trouver une critique mesurée, uniquement politique, du gouvernement représentatif sous sa plume (cf. le texte cité par P. Bénichou in : *Les Mages romantiques* p. 282, et daté de 1848). Cependant il n'est ici question que des sources de cette pensée.

607 Cf. *O.C.*, éd. Massin IV, p. 1280, un extrait du *Journal de Montalembert*, du 16 juillet 1830: Hugo y aurait défini le catholicisme comme une forme passagère du christianisme éternel, forme qui ayant fait son temps doit être remplacée par quelques nouvelles révélations divines.

608 Cf. P. Bénichou, op.cit., p. 280, notes 5 et 6 sur l'apparition et les réapparitions de cette formule.

609 L'affirmation serait inadmissible si l'on considérait seulement que le mot „socialiste” n'est pas entré dans l'usage; mais le mot „social” a lui-même un sens si vague que l'on peut juger sincère et véridique l'affirmation de Hugo.

développer l'irruption de la sensibilité romantique. Jusque dans ces années 30 le romantisme avait révolutionné la littérature, ému le public cultivé, touché en particulier des jeunes gens capables de la goûter, étendu son influence sur les moeurs, les comportements, les modes vestimentaires d'une jeunesse relativement restreinte. Jusqu'alors aussi cette action avait été à la fois bien en vue puisqu'elle faisait scandale, et bien superficielle, considérée à l'échelle du pays. Après 1830, le carcan politico-religieux, l'alliance symbolique et bien réelle du Trône et de l'Autel, étant enlevé, il n'en ira plus de même. Et le romantisme pourra, après avoir révolutionné la haute littérature, atteindre un public plus étendu, se diffuser sous des formes plus populaires dans les théâtres, dans les journaux (après 1836): devenir le „romantisme social”. Progressivement une nouvelle vision des rapports sociaux, de nouveaux types ou modèles humains seront chargés de prestiges littéraires. Bref, la sensibilité romantique qui avait été le fait d'une élite se répandra de telle sorte qu'elle agira sur les mentalités et opérera une véritable mutation; un bas-romantisme, banalisé, passé à l'état de discours commun et de sottise ordinaire, va prospérer. Le processus qui en théorie et par nature aurait dû être lent, fut en fait assez rapide et explique (pour une part minime) qu'en dix-huit ans les Français aient connu deux atmosphères morales si différentes dans leur deux révolutions de 1830 et de 1848: la première avec ses lendemains anticléricaux, la seconde caractérisée par la religiosité humanitaire et l'unanimité (de façade) orchestrée par un grand poète romantique.

Ces faits massifs ont leurs correspondances intellectuelles en ce sens que penseurs et politiciens libéraux d'une part, écrivains et artistes romantiques d'autre part, ont bien un principe de convergence, la liberté, mais qu'ils en tirent, chacun dans son domaine particulier, des conséquences diverses. La conjoncture des dernières années de la Restauration avait pu, en apparence, réunir leurs causes et V. Hugo, quand au début de 1830 et par deux fois il se réclame du libéralisme en littérature, pense au libéralisme tel qu'on le parlait et l'entendait dans l'opposition d'alors. Mais le libéralisme réel, tel que le comprennent et le pratiquent les élites bourgeoises au pouvoir sous Louis-Philippe, devait naturellement le décevoir. Et quand, après 1830, il propose en particulier de substituer les questions sociales aux questions politiques, il heurte de front les hommes politiques libéraux; car ils ont pour règle de conduite de les séparer et de se refuser à traiter les questions sociales autrement que d'un point de vue politique, c'est-à-dire par le refus de les reconnaître: ce ne sont pas des problèmes de gouvernement. Que l'on compare par exemple, sur ce point, les positions de V. Hugo et de Guizot. Celui-ci, historien de métier, imagine et construit sa pensée et sa conduite politiques sur les enseignements de l'histoire ou, plus exactement, sur sa conception de l'histoire et en particulier son idée

de la lutte des classes ; il veut continuer et ou parfaire une évolution menant à l'ascension des classes moyennes et gouverner en promouvant des élites capacitaires, en traduisant la réalité sociale en représentation politique, car il incline à penser le problème comme si le social avait vocation de se transposer en politique, comme si la société existait afin d'être gouvernée! – V. Hugo, lui, rêve d'élever la politique à la hauteur de l'histoire, à la considération générale du progrès humain, aux horizons humanitaires. C'est une vision et une intention d'artiste qui s'esquissent ici: celles en effet du „romantisme social”<sup>610</sup> qui se développe après 1830. Ainsi donc la formule hugolienne éclaire le contraste de deux systèmes de pensée et de sensibilité. On trouve d'un côté les bourgeois libéraux avec leur belle tradition de lutte pour la liberté, le droit, les règles et l'idéal constitutionnels ; de l'autre les écrivains et artistes romantiques avec leur volonté de combattre pour l'élargissement et l'approfondissement des âmes, des cœurs et des esprits, pour la mise en lumière des drames sociaux modélisés en cas extrêmes et exemplaires (bagnards, prostituées), ou dans des antagonismes pathétiques (misère/richeesse, bons/mauvais et - mieux encore - saints/démons). En deux mots Hugo définit ainsi deux orientations susceptibles de s'opposer radicalement, au hasard de l'histoire, ou d'une révolte populaire. Or le romantisme est évidemment plus apte à favoriser une culture de la transgression que du respect de la loi, une culture de révolution progressiste plutôt qu'une culture d'évolution et de réformes progressives.

Certes, V. Hugo lui-même n'avait rien d'un amateur éclairé des désordres sociaux, il les déplorait et d'abord, en février 1848, il s'opposa courageusement à l'idée d'un changement de régime. Mais il fut alors dépassé, entraîné par le mouvement général que justement ses amis et confrères romantiques adoptaient, glorifiaient, patronnaient. Et, une fois engagé comme malgré soi, Hugo se devait de figurer au premier rang: *quia nominor Hugo...*

Nous n'en sommes pas là en 1830. Alors Hugo réagit sur le champ à l'événement et épouse d'enthousiasme, par poésie interposée, la cause des insurgés victorieux. Viennent ensuite ses jugements sur les effets de cette révolution. En gros on peut dire qu'ils expriment un sentiment général, la déception. Ils traduisent (et Hugo souligne violemment) le contraste entre „l'esprit de juillet” et les conséquences effectives de la révolution; ils dénoncent la métamorphose désagréable d'espoirs vécus en illusions avérées. Il y aurait eu tromperie par le nouveau régime et non erreur des déçus, tel est l'argument: les illusions nées de juillet sont la vérité de juillet, comme les réalités nées de juillet sont malfaçons et mensonges. Par ce type de raisonnement, une fois encore Hugo représente parfaitement une opinion moyenne.

Parmi ses jugements explicites sur la révolution on peut distinguer d'une

---

610 Ou du „socialisme” comme il affirmera plusieurs fois à tort si l'on prend le mot en un sens strict.

part les non-publiés<sup>611</sup>, enfouis dans ses notes et brouillons, d'autre part les publiés.- Ceux-ci sont chargés d'affectivité, car ils sont exprimés à l'occasion d'affaires qui le concernent directement, la publication de *Marion Delorme*, le procès du *Roi s'amuse*, ou bien servent à introduire un ouvrage tout inspiré par ses convictions humanitaires, *Claude Gueux*.

Quant à la préface de *Marion Delorme* (août 1831) on notera que V. Hugo évoque lui-même son passé légitimiste pour le désavouer et que ce résumé de sa vie paraît plus correct politiquement que juste historiquement («placé depuis plusieurs années dans les rangs, sinon les plus illustres, du moins les plus laborieux, de l'opposition»); puis, qu'après avoir salué «l'admirable révolution de 1830», cette «enivrante» révolution, il expédie Charles X aux oubliettes de l'histoire («aujourd'hui que Charles X est plus oublié que Louis XIII») et manifeste ainsi, symboliquement la distance qui l'en sépare; enfin et surtout qu'il unit avec une force passionnée littérature et politique, théâtre et société: là est l'élément moteur de sa pensée. «La branche aînée des Bourbons» signifiait l'éternité de la censure, tandis que «juillet 1830 ne sera pas moins une date littéraire qu'une date politique » parce qu'alors ont été révolutionnées les conditions d'expression et d'accueil des œuvres. La suppression « définitive » de la censure a fait qu'aussitôt les « masses » ont vu transformer leur instinct et leur intelligence des oeuvres, elles se sont brusquement développées dans le sens qui convient au siècle, si bien que ce peuple français qui a vu et fait de grandes choses, il peut maintenant espérer que viendra « un poète qui serait à Shakespeare ce que Napoléon est à Charlemagne ».

Cet adieu à la censure ne devait être qu'un au revoir. Dès 1832 Hugo allait faire une expérience instructive, constater que deux régimes théoriquement contraires s'accordaient fort bien dans la pratique et que l'un interdisait *Le Roi s'amuse* en dépit des lois comme l'autre avait interdit *Marion Delorme* en vertu des lois! Il intenta un procès au Théâtre-Français et le 19 décembre 1832 prononça lui-même son plaidoyer, après avoir écrit (en novembre 1832) une préface vengeresse. « Est-ce qu'il y a eu, en effet, quelque chose qu'on a appelé la Révolution de juillet ? Il est évident que nous ne sommes plus à Paris. Dans quel pachalik vivons-nous? »<sup>612</sup>. La formule éclaire la base du raisonnement. Hugo voit dans la révolution de 1830 la «brusque reprise de toutes nos liberté au pas de course»<sup>613</sup> et il unit la défense de la liberté et son

611 Quelques citations suffisent pour les caractériser. Cf. Par exemple la lettre à Saint-Valry du 8 septembre 1830 sur le «ministère dont la marche me paraît molle et que je voudrais plus hardi dans la voie de la liberté » (ibid., p. 1005); ou ces réflexions non datées: «Les révolutions comme les volcans ont leurs journées de flamme et leurs années de fumée. Nous sommes maintenant dans la fumée» (ibid., p. 914) ou celle-ci: «89 est accouchée d'un monstre, 1830 d'un nain» (ibid., p. 953).

612 Cf. La préface du *Roi s'amuse*.

613 Cf. plaidoyer.



attaque du gouvernement issu de cette révolution et qui la trahit. Mais que signifie cette « reprise de toutes nos libertés? » Chacun sait - et Hugo tout le premier - qu'elles avaient été fort maltraitées sous la République et sous l'Empire... Mais il suffit que l'orateur évoque Napoléon et alors son propos s'infléchit brusquement. A l'antithèse du despotisme et de la liberté succède celle de l'Empire et du régime de Louis-Philippe et le combat change d'âme! grandeur d'un côté, petitesse de l'autre. Certes Hugo déclare que l'Empire fut « une époque intolérable de tyrannie » et que lui-même souhaite une France « libre » et « souveraine d'elle-même ». Certes... mais l'évocation enthousiaste du « grand homme » et de sa gloire militaire emporte tout! Quel « sublime spectacle » offrit la France « esclave d'un homme et reine du monde »! Ah! Napoléon n'a pas chipoté ni chicané en fait de libertés comme fait l'actuel gouvernement; « le lion n'a pas les moeurs du renard ». Brèves critiques et exaltantes images de l'Empire préparent aux lamentables prévisions de la fin: « Avant peu nous aurons tout le despotisme de 1807 moins la gloire. Nous aurons l'Empire sans l'empereur ». Ne semble-t-il pas que la seconde antithèse ruine ou, tout au moins, compromet la première? Si la liberté peut-être payée en gloire elle n'est plus l'exigence absolue qu'elle paraissait être lorsque Hugo défendait son droit contre un acte arbitraire du pouvoir. Logique et histoire s'entendent mal. Mais ces inconséquences bien visibles reflètent la vérité de l'écrivain, défenseur convaincu de la liberté de pensée, patriote qu'enflamme l'idée de la gloire française et témoin de choix de ce phénomène qui marque alors les mentalités: le souvenir des soleils napoléoniens, et la grande ombre qu'ils projettent sur tout ce qui suivit « l'Homme » auprès de qui, après qui, rien ne peut plus être que petitesse et grisaille. Hugo est sincère, et il est multiple.<sup>614</sup>

Une troisième expression de jugements publiés sur la révolution de juillet se trouve dans la préface de *Claude Gueux* (1834). On sait qu'il s'agit là du deuxième roman consacré par Hugo au problème de la peine de mort; il s'agit donc aussi, vu ses convictions, d'un roman à thèse<sup>615</sup> et le fait qu'à quelques années de distance, avant et après la révolution, en 1829 avec le *Dernier jour d'un condamné*, en 1834 avec *Claude Gueux*, il reprenne le même sujet permettra une comparaison peut-être instructive. Mais d'abord, du seul point de vue de son expérience personnelle de juillet, ce texte intéresse et il intéresse

614 Il faut souligner que ce texte a été écrit après la mort du prince impérial. Encore faut-il également noter que dans ces *Notes*, en avril (1832 – éd. Massin), Hugo écrit: « Gare Napoléon II! Rien n'est plus funeste en politique que les Racine fils ».

615 *Le dernier jour d'un condamné* a, comme roman à thèse, cette caractéristique génialement originale, que la thèse n'y est jamais explicitée! Extraordinaire performance artistique puisque la démonstration se veut très abstraite (le lecteur ne doit rien savoir du condamné, rien d'où pourrait naître sa sympathie) et que la présentation en est étonnamment concrète (emploi du *je* et du présent de l'indicatif). De tels procédés marquent une révolution dans l'art du roman. En conséquence l'accueil des contemporains fut médiocre et la reconnaissance de ces remarquables innovations techniques très tardive.

même doublement parce que cette expérience est double, Hugo racontant avoir éprouvé deux grandes émotions successives et contraires: la joie de l'espoir, la révolte de la déception. D'une part il lui parut que la révolution de juillet était le « mouvement populaire le plus clément des temps modernes » ; il en déduisit que « 1830 méritait de briser le couperet de 93 » et, « un moment », en août, il l'espéra. « Il y avait tant de générosité et de pitié dans l'air, un tel esprit de douceur et de civilisation flottait dans les masses, on se sentait le cœur si bien épanoui par l'approche d'un bel avenir, qu'il nous sembla que la peine de mort était abolie de droit, d'emblée, d'un consentement tacite et unanime [...] nous eûmes foi pour l'avenir à l'inviolabilité de la vie comme à l'inviolabilité de la liberté».- Mais voilà qu'à l'heure même où la révolution ouvrait les portes au merveilleux avenir, alors aussi se déroulèrent les débats parlementaires sur le procès des ministres. A l'idée que ces ministres étaient effectivement menacés de condamnations à mort «la chambre tout entière se mit à pleurer et à bramer» parce qu'elle ne voulait pas que « la mécanique de Guillotin morde les hautes classes [...]. Encore, s'il y avait une guillotine en acajou! » Hugo fut révolté par cette hypocrisie sociale qui d'ailleurs révoltait aussi le peuple; du coup celui-ci prit parti «pour cette peine de mort dont il supporte pourtant tout le poids»; et les exécutions provisoirement arrêtées recommencèrent. Du coup aussi Hugo souligne fortement l'universalité de sa pensée: il faut abolir la peine de mort « à propos du premier voleur de grands chemins venu... d'un de ces misérables que vous regardez à peine quand ils passent près de vous dans la rue ». Il n'est pas impossible que la grossière et maladroite manœuvre de la Chambre étalant ses préjugés de classe sous le couvert de pensées généreuses ait en effet précipité l'évolution de Hugo et que son combat (d'esprit religieux) pour l'abolition de la peine de mort ait pris alors une allure de lutte (d'esprit social) pour la cause du peuple victime d'un traitement inique.

De fait on peut, à regarder d'ensemble *Claude Gueux* (1834) et *Le Dernier jour d'un condamné* (1829), constater la permanence et l'évolution de ses idées. Sa détestation de la peine de mort demeure et peut-être s'approfondit encore, ses motivations prennent une ampleur nouvelle par l'élargissement des considérations politiques et sociales<sup>616</sup>. Or considérer la société et ses problèmes, c'est d'abord voir une évidence simple: « Le peuple souffre, c'est un fait »<sup>617</sup>. D'où les exhortations de V. Hugo : « Ayez pitié du peuple » et de la misère qui l'opprime et envoie ses filles au lupanar et ses fils à la guillotine;

616 On pourrait aussi dire qu'elles connaissent une certaine diminution de leur ampleur première par réduction au social. Ce serait un autre point de vue. Dans la nouvelle préface du *Dernier jour d'un condamné*, Hugo définit ses intentions: il y a dans ce livre «l'idée politique, l'idée sociale». Les textes les plus importants à cet égard datent de 1832. J. Massin a bien mis en lumière le sens de l'évolution (cf. op. cit., tome IV, pp. 473 et sq.).

617 Préface de *Claude Gueux*.

il faut supprimer des peines inhumaines qui ne correspondent plus à l'état des mœurs.<sup>618</sup> Il apparaît ainsi que la question du peuple se situe au point de départ de l'argumentation et au centre des préoccupations: *Claude Gueux* (en 1834) sera un homme du peuple alors que le „condamné” (de 1829) avait reçu une éducation bourgeoise. Hugo fait appel au cœur, à la générosité: cet appel est premier, il est simple et se suffit à lui-même. N'en déduisons pas que l'idée que se fait Hugo du peuple soit simple. Le peuple est envieux, cruel, sot<sup>619</sup>, et les images que parfois il en donne dans ses poésies confirment ces jugements. En lui la crainte de la brutalité populaire et l'amour du peuple malheureux se mêlent et se fondent en un complexe assemblage. Il y a là comme un jeu de pulsions et de répulsions, de résistances intérieures et d'avancées intellectuelles; celles-ci le mèneront à ses conclusions et actions futures, à ses œuvres et à ses prises de position politiques (après 1848)<sup>620</sup>. Mais en cette décennie 1830 il semble chercher un équilibre et forge donc quelques formules qui balancent le pour et le contre: « But du *Dernier jour d'un condamné* : inspirer aux classes élevées l'horreur, aux classes inférieures la terreur de la peine de mort »<sup>621</sup>. L'idéal serait que la guillotine fût honnie à la fois par les riches et par les pauvres, mais, constate-t-il, la réalité est que seul le peuple subit et que seuls les riches utilisent la menace de la guillotine: elle est devenue l'instrument et comme le symbole d'une domination sociale. Pour autant Hugo n'oublie pas que la guillotine est une invention (progressiste) de la Révolution, qu'elle fut l'arme de la terreur qui en systématisa l'usage politique et que Robespierre fut le grand-

618 *Ibid.* Cf. aussi le Reliquat de *Littérature et Philosophie mêlées* (Massin IV, p. 907). Ces réflexions qui éclairent le problème de filiation spirituelle: La peine de mort s'en va de nos mœurs, «la civilisation chrétienne européenne, développée dans le sens qui lui est propre» laissera tomber la vieille construction des pénalités sanglantes issues des textes hébraïques et du droit romain, et encore (*ibidem*): « Notre société actuelle ne croit pas assez en Dieu pour pouvoir condamner un homme à mort ».

619 Cf. in J. Massin (op.cit., V, pp. 1016, 1017) un texte un peu plus tardif (classé dans Feuilles paginées (1834-1837): «Ce qu'il y a dans le peuple de plus solide, de plus durable et de plus résistant, ce qui résonne constamment avec le plus de fermeté sous le manteau des idées les plus contraires, c'est la haine des petits contre les grands et l'amour de la multitude pour les aventures. C'est sur cette enclume, faite de deux éléments indestructibles, que les révolutions forgent, et toujours en même temps, une hache pour les Robespierre et une épée pour les Bonaparte». Cf. aussi *ibid.*, IV, p. 967 (Portefeuille critique): «*Egalité*, traduction en langue politique du mot Envie». On sait que l'envie est pour Hugo le pire des travers humains. - Sur la cruauté cf. la nouvelle préface du *Dernier jour d'un condamné*: «En temps de révolution prenez garde à la première tête qui tombe. Elle met le peuple en appétit».

620 Il importe de remarquer que V. Hugo, à l'inverse d'autres grands écrivains du même âge et de convictions proches, n'a pas craint d'affronter des foules contraires (en février 1848), non plus que d'injurier le peuple dans ses poèmes d'après 1852, montrant ainsi son courage physique et moral. De même, en 1870, il décidera de revenir en France avant le 4 septembre, prouvant ainsi qu'il mettait la patrie au-dessus de la politique.

621 Cf. Massin, op. cit., p. 963 («Tas de pierres», 1830-1833).

maître de ce système terroriste. Et comme c'est la force sauvage du peuple en temps de révolution qu'il appréhende, il peut bien détester doublement la guillotine, contre les riches, contre les pauvres, et proposer logiquement la solution radicale: l'abolition de la peine de mort.

Ainsi donc cette seconde version romanesque du même sujet montre un renouvellement de ses implications. D'abord traité dans l'absolu, il devient un problème de société. D'où la nécessité d'un traitement social du «grand problème du peuple au 19ème siècle». Et les solutions équilibrées que propose Hugo font voir un esprit soucieux de maintenir l'équilibre social, comme d'assurer ses chances d'amélioration: que la société fasse toujours pour l'individu autant que la nature, tel serait son voeu, indéniablement réaliste. Les mesures qu'il préconise relèvent de deux esprits sinon différents du moins destinés à des avenir contrastés.<sup>622</sup> D'un côté il prône la diffusion d'écrits religieux et son discours prend des accents très conservateurs: « Quoi que vous fassiez, le sort de la grande foule, de la multitude, de la majorité sera toujours relativement pauvre et malheureux, et triste », la balance est déséquilibrée ; pour le pauvre toutes les misères, pour le riche toutes les jouissances! Alors, dans le plateau du pauvre « jetez la certitude d'un avenir céleste, jetez l'aspiration au bonheur éternel, jetez le paradis, contrepoids magnifique! Vous rétablissez l'équilibre» et « c'est ce que savait Jésus, qui en savait plus long que Voltaire»<sup>623</sup> et c'est ce qui assurera le bien de la société ; le pauvre « sera tranquille, il sera patient. La patience est faite d'espérance.- Doncensemencez les villages d'évangiles. Une bible par cabane ». D'un autre côté, dans le même texte, on trouve des arguments aussi conservateurs mais différents: « Songez au gros du peuple. Des écoles pour les enfants, des ateliers pour les hommes [...] ouvrez le plus que vous pourrez l'angle facial du peuple », mais il importe de ne pas se tromper dans ce domaine de l'enseignement: mieux vaudrait encore conserver l'ignorance que répandre «la mauvaise science» et Hugo de vanter l'usage de «l'écriture sainte».

De pareils textes inciteraient à discuter la reconstruction orientée que beaucoup plus tard<sup>624</sup> Hugo fera de l'histoire de ses idées politiques. Il déclarera avoir été „socialiste” dès 1828, affirmation fautive en soi (le mot

622 Le texte de 1832 qui conclut la préface de *Claude Gueux* évoque de façon si nette un discours de député à la chambre qu'on ne peut s'empêcher de penser que l'intérêt de l'écrivain pour les questions sociales nourrit son ambition politique. Quant à la signification des deux types de mesures politiques, il va de soi qu'ils se développeront dans deux directions qui en France seront opposées, mais aussi que vers 1830 ils peuvent assez bien s'accorder.

623 Comme le dit justement Pierre Albouy (cf. Victor Hugo, *Œuvres poétiques*, éd. P. Albouy, Paris : Gallimard Pléiade, 1964-1974, p. 1450) nous nous trouvons à l'époque de la «plus grande hostilité à l'encontre de Voltaire», qu'éprouve Hugo (note sur le poème „A Alphonse Rabbe” des *Chants du crépuscule*, écrit en 1835).

624 Cf. Bénichou, op. cit., p. 277, p. 279 et sq.

socialisme n'existe pas encore), vraie sans doute en intention, mais qui demanderait de toute façon à être nuancée. Les préfaces du *Dernier jour d'un condamné* (pour la nouvelle édition de 1832) et de *Claude Gueux* (textes de 1832 et 1834) semblent justifier plutôt un qualificatif tel que „social-chrétien” tant pour la préoccupation sociale et l'engagement en faveur des pauvres que pour la finalité conservatrice et la détermination à garantir la stabilité de la société. Cette qualification n'implique aucunement une dévotion affichée (Hugo afficherait plutôt son indépendance d'esprit<sup>625</sup>) mais signifierait que sa conception du problème social est, en son fond et par ses principes, d'ordre religieux et de source chrétienne<sup>626</sup> et qu'elle est d'ordre politique par ses applications. L'essentiel pour lui, faisant campagne pour l'abolition de la peine de la mort, c'est ce qu'il écrit dans les dernières lignes de la préface écrite en 1832 pour le *Dernier jour d'un condamné*: la transformation du système des pénalités fera que «la douce loi du Christ pénétrera enfin le Code, qu'on traitera par la Charité ce qu'on traitait par la colère. Ce sera simple et sublime. La croix substituée au gibet. Voilà tout », c'est-à-dire: voilà ma vision de l'idéal à atteindre. Ces phrases témoignent du fait qu'en ces années 1832-1835, Hugo reste fidèle en profondeur au message chrétien en même temps qu'il s'éloigne nettement de l'Eglise catholique. La fin de *Dicté après 1830* montrait déjà, au lendemain de la révolution, cette inflexion sous une autre forme et le phénomène est, à la fois, banal et très significatif. Certainement banal en ce qu'il correspond (avant 1835) à un mouvement qui se développe et s'étend, surtout dans les cercles cultivés; en quoi, une fois de plus, on admirera le génie de la représentativité que possédait Hugo! A vrai dire ce serait plutôt cette généralité même qu'il conviendrait d'admirer puisqu'il s'agit ici du processus par lequel la civilisation chrétienne (dans son avatar français) opère sa mue et se montre capable de se transcender en s'inventant par elle-même, après les critiques et au-delà des négations<sup>627</sup> du XVIIIe siècle, un autre message à la fois critique et positif, original et universel, laïc et chargé de spiritualisme, hostile à la lettre, fidèle à l'esprit de ses textes fondateurs. Par de pareilles formules Hugo montre dans l'après 1830 quelle pouvait être au départ de ce mouvement l'intime union de religieux et de l'humanitaire dans l'élaboration de ce message nouveau dont, après 1848, il deviendra le plus illustre prophète.

Cela ne vaut que pour l'avenir. Dans l'immédiat, pour Hugo comme pour beaucoup, le problème est précisément inverse. Définir la révolution de juillet

---

625 Cf. La prière pour tous (V)...«Ce n'est pas à moi, moi dont l'âme est vaine. Pleine d'erreurs vide de foi», «ma voix suffit à peine / Seigneur à vous prier pour moi!»

626 Comme on l'a vu par la citation du Reliquat de *Littérature et philosophie mêlées* sur le droit « hébraïque ».

627 Il serait plus exact de dire : les critiques „philosophiques“ considérées et déclarées purement négatrices dans la génération d'après 1815.

par les promesses de l'Esprit et la réalité de l'après-juillet par leur déception signifie l'insatisfaction et le doute. On peut, comme certains, s'y complaire ou, comme d'autres, être révolté. Hugo, lui, connaîtra ces sentiments divers, saura s'en accommoder littérairement, et choisira d'espérer<sup>628</sup>, ce qui veut dire pour ce grand travailleur, mettre l'Art au service d'une morale de l'espoir en Dieu et en l'homme.

Pour la simplicité de l'exposé, on distinguera, dans la perspective générale de son évolution politique deux lignes principales de création, l'une d'introversión, l'autre d'extraversión. Des poésies jalonnent la première, pièces de théâtre, romans, études théoriques, la seconde.

Dans la mesure où la poésie, c'est le rêve qui devient parole, elle peut devenir particulièrement révélatrice. Comme le rêve elle décèle le caché et elle le produit au grand jour. Or, après juillet 1830, Hugo se trouve dans la situation du poète désengagé et décidé à ne pas se réengager politiquement. On devrait donc constater dans ses recueils successifs l'absence de l'inspiration qui, sous la Restauration, avait donné naissance à tant de poèmes passionnément politiques. Et comme, d'autre part, il estime souhaitable la substitution des questions sociales aux questions politiques, il devrait théoriquement atteindre le degré zéro de la réflexion politique! Mais ce n'est certainement pas le cas. Notons d'abord la significative préface des *Feuilles d'automne* ; Hugo aime y développer, y souligner longuement l'apparence paradoxale que revêt la publication de poèmes consacrés à l'amour et à la famille, de « vers de l'intérieur de l'âme », dans une période de troubles intenses, dans un « moment politique » si « grave » si plein de troubles divers et tels que « toutes les solutions sociales sont remises en question » et que l'Europe entière est écrasée par le répression ou menacée par la révolution. En même temps que cette préface (novembre 1831) Hugo écrit la dernière pièce de ce volume où il déclare hautement: « Je hais l'oppression d'une haine profonde », proclame sa détestation des rois meurtriers et son parti pris pour les « peuples sans défense » et annonce qu'il est prêt à ajouter à sa lyre « une corde d'airain ». Aux deux extrémités du volume jaillit une préoccupation politique passionnée qui paraît absente du recueil et ne demande pour s'exprimer qu'une autre occasion, celle qu'offrira une période plus calme! Quant aux *Feuilles d'automne* elles-mêmes, la plus grande partie en a été écrite avant juillet et pourrait donc être négligée. Et pourtant certaines pièces doivent nous retenir pour une raison précise: elles montrent, avant juillet 1830, sur quelles bases Hugo pourra construire sa pensée sociale, dans quelle cadre intellectuel s'inscriront ses rêves et ses ambitions.

---

628 Cf. la préface des *Chants du Crépuscule*, sa phrase finale: «Il est de ceux qui espèrent» (octobre 1835).

De ce point de vue on retiendra deux thèmes, la prière et l'aumône ; ils sont récurrents et instructifs et ils concernent, tout ensemble, le plus intime de l'âme et le destin de la société. Indiscutablement chrétiens par leur origine et par leur sens, l'un et l'autre font se joindre, sur le mode optatif, le désir de ressourcement individuel et le rêve social. Ils relèvent bien de l'imaginaire, mais l'imagination s'y montre contrôlée puisqu'elle se fixe un but et des moyens: assurer contre la menace d'une révolution le fonctionnement d'un ordre social sans doute mauvais, mais que Dieu a nécessairement voulu et qu'à ce titre l'homme doit accepter. Hugo mobilise les ressources de récits légendaires pour la plus grande gloire de la foi et de la charité (l'espérance viendra plus tard, dans la préface des *Chants du crépuscule!*).

Deux remarques sur *La prière pour tous*. D'abord le titre: c'est une prière d'esprit œcuménique, demandée à l'innocence (Léopoldine) pour tous les hommes, sans distinction: riches, pauvres, proches, méchants, morts, vivants. Ensuite Hugo lui-même: il ne dissimule pas sa position personnelle ; son âme est « vide de foi », ce qui équivaut à une déclaration de non-appartenance à la religion catholique, déclaration qui d'ailleurs sera suivie de sa propre invocation à Dieu.<sup>629</sup> Dans le poème XXXII, *Pour les pauvres* (daté de janvier 1830), une spécification sociale est opérée. Hugo traite là d'un de ces thèmes contrastés qu'il aimera reprendre souvent en diptyques: les puissants font la fête, les misérables souffrent, mais Dieu paraîtra... Ici la perspective finale découvre une incertitude voulue: „qui donne au pauvre prête à Dieu” dit l'épigraphe de V. Hugo lui-même et la conclusion énonce une promesse: peut-être Dieu rendra-t-il infiniment plus au riche charitable que ce qui a été donné à un mendiant, miséreux sur la terre et « puissant au ciel ». Le contexte explicatif est clair. Parmi les hommes règne « une loi, qui d'en bas semble injuste et mauvaise », mais Dieu l'a voulue ; elle « dit aux uns: Jouissez, aux autres: Enviez! » Alors que les riches donnent! Ils feront que le pauvre sera moins jaloux et qu'eux-mêmes seront « aimés du Dieu qui se fit homme » ; qu'ils donnent « afin qu'un jour ils aient la prière du mendiant puissant au ciel! » Une réversibilité ou un échange se fait de l'un à l'autre monde et l'argumentation poétique, toute chargée d'une tradition littéraire hagiographique, oppose et conjoint l'action terrestre et le miracle céleste. Mais elle présente, au XIXe siècle, le caractère un peu déplaisant d'échange bien négocié, de contrat bourgeois: « Donnez! Afin qu'un jour, à votre heure dernière ... »

Cette nuance pourrait évidemment être négligée s'il n'y avait réitération. On retrouve en effet une semblable idée<sup>630</sup> d'échange validé par Dieu

629 Cinquième partie du poème, daté de juin 1830.

630 Cf. Par exemple dans les *Voix intérieures* le poème 5 (février 1837) : «L'or que sur le pauvre je sème / Pour le riche au ciel germera»; ou bien pour une leçon semblable, mais en sens inverse: c'est sur terre et non au ciel qu'est donnée la récompense divine.

dans le poème Conseil (décembre 1834) des *Chants du Crépuscule*, poème important: son seul titre l'indiquerait et son début, d'allure solennelle, le certifie. « Seigneur....montrez-nous enfin l'homme de votre choix... parmi tous ces tribuns et parmi tous ces rois, Que vous essayez à la France!» Puis une méditation sur l'histoire récente, sur le destin des rois et sur les souffrances du peuple inspire au poète son conseil: « Par la bonté des rois rendez les peuples bons... Ensemencez les coeurs d'aumônes! » et dépêchez-vous de le faire, car il y a urgence, la révolution menace d'éclater.» Suit l'évocation dramatique d'une formidable insurrection populaire, le palais des souverains est attaqué et sur le point d'être envahi par une foule furieuse... Alors s'élève le souvenir de la bonté du roi, alors « une bonne action cachée dans un coin sombre », « sort subitement de l'ombre » et, « comme autrefois Dieu qu'elle prend à témoin » dit au peuple écumant « Tu n'iras pas plus loin » et l'arrête net! – Merveilleuse histoire censée illustrer un excellent conseil! On admire le prodige (que Hugo prend la peine d'encadrer de références pseudo-historiques ou d'allusions fabuleuses: lion de Florence etc.). De fait, devant certains vers nécessairement dictés par une conviction sincère<sup>631</sup>, devant ce système institué d'échange mystérieux entre l'aumône humaine et le trésor divin, devant ce transfert du spirituel au temporel, on peut se poser des questions: que signifie cet excès d'in vraisemblance érigé en « conseil » normatif et cette exaltation de l'aléatoire très improbable, si ce n'est l'émergence particulièrement significative de tout un système de pensées et de convictions, qui autorise ce genre d'exemplarité? Ce système hugolien est bien connu et l'on sait comment il a évolué depuis ses débuts officiellement catholiques jusqu'à la mort du poète; à travers quelques épisodes aventureux (les Tables) et des drames intimes Hugo a persévéré sur cette voie. Il s'agit d'un spiritualisme à fondement religieux, pensé et vécu, système typiquement d'époque où le visible et l'invisible se correspondent et se conditionnent, où tout est plein d'âmes et où le Dieu éternel présent reste toujours maître du jeu ; mais aussi bien, à le considérer objectivement, d'une vision du monde telle que la réalité cachée, ultime et secrète, celle de Dieu et des esprits, qui réside dans le seul imaginaire intérieur du poète et n'a pour réalité extérieure que les mots qu'il profère pour la dire: ce qui signifie, dans le cas de Hugo, rien de moins que son génie du Verbe magnifiant. Or ce génie repose sur sa disposition intime et constante à re-imaginer le monde, à le recréer littérairement, à le transfigurer en un autre lui-même, merveilleusement altéré, héroïsé, sublimé, divinisé. Métamorphosé par l'esprit qui l'anime et le refait à l'image (supposée) de Dieu. Cette disposition ordonne le fonctionnement de son invention poétique et de son imagination politique. Inspirante et exaltante elle peut être gratuite et féconde en métaphores infiniment diverses. Quand

---

631 Des vers tels que «Songez que Dieu seul est le maître» ou «Dieu se souvient toujours».



elle s'applique aux domaines historique, politique ou social, elle comporte un quelconque système de valeurs qui lui donne son sens moral, lequel, comme le prouve la vie du poète, a pu varier. En soi elle est neutre. Toutefois sa tendance de fond l'incline naturellement vers la transformation du spectacle traité; mais le sens de cette transformation peut aussi bien être réactionnaire que révolutionnaire. Dans tous les cas le moment de la métamorphose est essentiel; il donne le sens. Le métaphysique gît obscurément dans le physique et tout à coup il s'en saisit ouvertement et signifie la révélation. Par exemple ici: la foule déchaînée s'arrête net! Dieu est intervenu. Comme Baudelaire le dira de façon saisissante, dans le monde hugolien règne la loi du plus fort, et Dieu est le Tout-Puissant. Le problème consiste donc à savoir en quel sens Dieu agira, ce qu'Il veut.- Or, en ces années 1830-1835, Il semble hésiter.

Cela s'explique. Hugo homme d'ordre, bourgeois fasciné-effrayé par la Révolution de 1789, enthousiasmé par sa descendante de 1830, si bien embourgeoisée, est malheureux de constater les troubles sociaux qui se sont ensuivis, s'inquiète et s'interroge. La déception de l'opinion publique est patente: alors valait-il la peine de nourrir des espoirs sitôt trahis et d'avoir cru en l'avenir pour n'y trouver que du passé recommencée. Pour sa part, en ces années il a connu une double révolution intérieure, ayant abandonné ses convictions légitimistes et rompu la fidélité conjugale: double rupture avec ce qu'il avait pu juger la plus haute et noble part de lui-même, la fierté de sa croyance et de sa vie. En ces circonstances, assez naturellement, c'est à ses poèmes qu'il confiera la part la plus intime de lui-même et si les mêmes années 1830-1835 sont remarquables par l'abondance et la diversité (romans, théâtre, poésies) de ses productions, c'est dans les *Chants du Crépuscule* (1835) qu'il exprime le mieux sa vérité intime, même sur des sujets tout extérieurs, comme les sujets politiques. Or s'il est un thème dont l'importance surgit et grandit alors dans son oeuvre poétique, c'est bien celui du doute. Et certes, un Hugo, quand il doute, n'est pas de ceux que le doute taraude et détruit; il est bien assuré de le posséder! Son doute impose sa présence, puissante et puissamment orchestrée, et devient ainsi une pièce nécessaire au grand ensemble de soi et du monde. Le doute recevra même une justification quasi dogmatique. Mais il est littérairement d'abord un enrichissement de ses virtualités et surtout il a valeur de signe dans son évolution générale: Hugo y a vu et ressenti comme une menace et éprouve le besoin de la surmonter, et en l'exposant de la conjurer. Et il l'a fait de façon particulièrement instructive, car son exposé s'est fait explication et cette explication est révélatrice de lui-même et de son ambition. Il est en effet assez remarquable que les deux Préfaces des *Feuilles d'automne* (nov. 1831) et des *Chants du Crépuscule* (octobre 1835) soient centrées sur la considération des rapports supposés entre la publication de ces poèmes et „le moment politique”. On l'a déjà vu pour les *Feuilles d'automne*. Quant aux

*Chants du Crépuscule*, l'intention se précise; Hugo traite des rapports entre son „individualité” et l'état général des esprits; il réunit, magistralement, ces deux réalités, personnelle et collective, sous le signe du crépuscule indécis: « Tout aujourd'hui, dans les idées comme dans les choses, dans la société comme dans l'individu, est à l'état de crépuscule »; il en résulte «cet étrange état crépusculaire de l'âme et de la société dans le siècle où nous vivons ». La description et l'analyse de ce moment peuvent paraître très perspicaces, elles peuvent aussi sembler l'expression d'une idée qui rapidement grandit en lui et qui bientôt occupera l'ambition de cette personnalité de Titan: ne plus être seulement « un écho sonore »<sup>632</sup> de son temps, mais en devenir la Voix. Ainsi, déjà dans la préface des *Chants du Crépuscule*, il se plaît à mêler systématiquement sa personne et son époque, à unir cet ouvrage « bien petit » (on sait qu'il a la modestie éclatante) et des « objets si grands », la « brume au dehors » et « l'incertitude au-dedans ». Et, justement, le thème du doute fournit une assez belle illustration de ce processus d'identification. Dans la pièce « Que nous avons le doute en nous » (oct. 1835), si l'analyse descriptive du doute est purement personnelle, l'explication en est générale et historique: « C'est notre mal à nous, enfants des passions.../ A nous dont le berceau, risqué sur un abîme, / Vogua sur le flot noir des révolutions.../ Nous portons dans nos coeurs le cadavre pourri / De la religion qui vivait dans nos pères. » L'expérience singulière devient un phénomène de génération ; ce qui prime, c'est l'absence de foi, et le déclin du christianisme s'explique historiquement : c'est un effet de la période révolutionnaire. Plus tard la même expérience du doute prendra un tout autre caractère, très positif<sup>633</sup>, mais en ces années où espoir et désespérance<sup>634</sup> composent une trouble atmosphère de crépuscule. Hugo connaît des mouvements d'âme contraires ; ils montrent ses hésitations et peut-être un certain désarroi intellectuel justement découvert par ce doute

632 Cf. «ce siècle avait deux ans», pièce 1 des *Feuilles d'automne*, datée de juin 1830.

633 «Pensar, Dudar», (pièce 28 des *Voix Intérieures*) date de la même époque, sept./oct.1835, est plus philosophique, et propose une semblable interprétation, mais déjà s'y esquisse l'idée qui prévaudra plus tard dans « La bouche d'ombre » : que le doute signifie la liberté et donc la grandeur de l'homme. Cf. sur ce point l'analyse de Marius-François Guyard, « Le doute dans *Les Contemplations* » (in : M.-F. G., *D'un romantisme à l'autre*, op. cit., pp. 131-138).

634 Cf. sur l'espoir la formule finale de la Préface où le poète s'affirme « de ceux qui espèrent ». Dans *Les voix intérieures* (1837) la première strophe du premier poème où se mêlent si bien les thèmes évoqués ici: « Ce siècle est grand et fort. Un noble instinct le mène, / partout on voit marcher l'idée en mission », et cf. La dernière « Mais parmi ces progrès dont notre âge se vante, / Dans tout ce grand éclat d'un siècle éblouissant, Une chose, ô Jésus, en secret m'épouvante /, C'est l'écho de ta voix qui va s'affaiblissant » (avril 1837). – Cf. De même dans les *Chants du Crépuscule* la pièce XIII, datée de septembre 1835, « Il n'avait pas vingt ans... il se fait une nuit trop profonde / Dans ces recoins du coeur, du monde inaperçus / Que peut seule éclairer votre lampe, ô Jésus! Faut-il alors rebâtir l'autel et courber la tête »? demande le poète.

grandissant. C'est aux poésies qu'il confie et qu'il réserve l'expression de ses flottements.

Son mépris d'une époque décevante, il l'exprime diversement. D'abord par le biais de la figure concrète et symbolique de Canaris. Deux poèmes sont consacrés<sup>635</sup> au rappel de sa gloire. Le premier constate tristement: « Le bourgeois ne sait plus épeler ton grand nom » ; le second, virulent, dénonce longuement « ce Paris qui querelle et qui pleure », ses hontes et sa bassesse qui méritent tous les dédains du héros grec. Et puis, surtout « Conseil » et « A Alphonse Rabbe » précisent les réactions du poète et les directions que peut prendre sa réflexion. « Conseil », déjà évoqué, donne une échappatoire fabuleuse à un constat de désillusion: rien n'a germé des « doctrines aux fruits d'or, espoir des nations » et, depuis quarante ans, le peuple va « d'espérance en espérance » « dans ce siècle de bruit, de gloire et de revers ». Que faire pour que l'avenir ne soit pas la répétition du passé et pour qu'enfin la France sorte de l'instabilité? Hugo apporte son conseil, donne sa réponse poétique au problème posé qui est politique. Pour ce faire il procède à quelques translations de sens: à un problème politique, il substitue un problème social (« la bure est souvent jalouse du velours. / Le peuple a froid l'hiver, le peuple a faim toujours ») auquel il apporte une solution morale (« Par la bonté des rois rendez les peuples bons ») ; « Conseil » se termine en conte de légende (la bonne action qui sort de l'ombre). Cette conclusion du poème, le quasi miracle final signifient la nécessité de sortir d'un ordinaire désastreux qui menace de recommencer, et de savoir qu'il n'y a, comme on dira plaisamment au siècle suivant, qu'à „changer le peuple”! Oui, certes, mais Hugo ne plaisante pas, sa réponse à la question sociale lui tient profondément au cœur et il veut, par son poème, avertir l'opinion, agir sur tous ceux (le « nous » auquel il s'adresse) qui sont capables de déterminer le changement. Le sens du poème est conservateur. Dieu refuse que le peuple saccage le « nid de rois ». Et l'on remarque la force avec laquelle s'expriment les deux pulsions hugoliennes. La crainte horrifiée de la violence populaire<sup>636</sup> et la compassion fondamentale

635 Le premier (pièce 8) daté d'octobre 1832; le second (pièce 12) daté de septembre 1835.

636 Cette remarque concerne le mot « peuple » pris dans son acception sociale de *plebs*, non dans son acception nationale de *populus*. Dans ce dernier cas le mot n'est plus opposé à : foule (cf. *Dicté après juillet 1830*), mais à : rois, et Hugo a fortement marqué dans le poème final des *Feuilles d'automne*, « Amis un dernier mot », daté de novembre 1831, que sa « muse se doit aux peuples sans défense » et qu'elle maudit « les rois » qui les oppriment. Mais, dans *Conseil*, non seulement le « vent » qui soulève les hommes et prend « Tout esprit qui dérive et toute âme qui bout », c'est-à-dire les débilés et les excités, et qui déclenche une révolution, ce vent est « un vent de malheur. » Mais surtout l'évocation du peuple en révolution est faite du point de vue des princes assiégés et prodigue les images effrayantes du « côté » monstrueux des révolutions, des heures « où le peuple devient difforme tout à coup »! Alors les visions se suivent: tourbe « terrible », « hydre » des faubourgs, inondation, « populace à l'oeil stupide, aux cheveux roux », aboyant, hurlant...

pour les misères de ce même peuple que la bonté des rois peut rendre bon, parce qu'il est foncièrement bon.

La signification anti-révolutionnaire de ce texte est confirmée par «A Alphonse Rabbe». Cette fois l'intercesseur qu'utilise Hugo prend (abusivement) l'apparence d'un « sévère historien », « pareil aux hommes d'autrefois » et à ces « anciens solitaires » qui parlaient « comme parlent ceux devant qui l'on se tait ». C'est-à-dire que Rabbe fonctionne comme un héros mythique, une image d'Ancien ou de Père, ou comme une espèce de succédané de Dieu. Evidemment sous la figure impressionnante se dissimule et se montre Hugo lui-même. Or le résultat est on ne peut plus net: vitupération générale (des partis, du peuple, du pouvoir), annonce d'un bel Avenir inconnu, exhortation au travail afin d'atteindre le but et de combattre les démons. Et, politiquement, ceux-ci sont bien définis. Le premier, moderne, c'est Voltaire et sa « sagesse impie » qui l'ont engendré sous la Révolution en voulant enfoncer « le casque étroit de Sparte au front du vieux Paris » et ainsi obtenu cette merveille que

« Par des embrassements réveillés sous la pierre,  
Lycurgue qu'elle épouse enfante Robespierre! »

Le second serait le brigand antique, Procuste: il symbolise la censure, « chienne au front bas qui suit tous les pouvoirs ». Ces deux évocations monstrueuses de la Terre et de l'actualité nous évoquent un Hugo conservateur (socialement) et décidé à lutter (politiquement) pour la libre création artistique, pour la liberté de l'esprit. Le fictif Rabbe admoneste en particulier les jeunes gens: il leur faut se garder «des systèmes dorés aux plumages changeants/ Qui dans les carrefours s'en vont faire la roue»; se défier des prestiges républicains que suscite l'exemple de l'Amérique ; veiller et travailler sans relâche: des peuples (la Pologne) sont égorgés, la liberté est menacée par les rois et rien ne leur est opposé et les hommes révèlent leur insuffisance! Hugo montre à ce propos son inclination à donner aux questions politiques des réponses morales:

« Qui croit avoir fini pour un roi qu'on dépose se trompe:  
Un roi qui tombe est toujours peu de chose.

---

Sont-elles dispensées gratuitement, pour le plaisir de faire peur, et n'ont-elles aucune signification personnelle? Elles contrastent avec l'évocation des princes, de la reine protégeant ses enfants: le sens du poème est anti-révolutionnaire; de son début à sa fin il fait passer d'une équivalence peuple-misère à une équivalence peuple-révolution, de l'idée de peuple passif, objet de compassion, à celle de peuple sujet actif de violence. Sous forme de fiction poétique Hugo ne transcrit-il pas sa motivation première, du coeur, et seconde, de l'esprit? Et il en fait la synthèse: pour arrêter la révolution, pour empêcher le déchaînement de la force populaire, les chaînes que forge l'altruisme ou l'amour sont meilleures que celles des rois mauvais, celles que dénonce le poème. *A Alphonse Rabbe:*

« Car on voit chaque jour s'allonger dans la forge  
La chaîne que les rois, craignant la liberté  
Font pour cette géante endormie à côté! »

Il est plus difficile, et c'est un plus grand poids,  
De relever les mœurs que d'abattre les rois. »

Aussi bien est-ce en effet à cette tâche de moralisation que V. Hugo se consacre en ces années durant lesquelles il ambitionne d'agir, par son théâtre, sur l'esprit public. Et c'est bien pourquoi dans les derniers vers de son poème il attaque avec un telle violence la censure, vile bête « mâchant toujours dans sa gueule souillée / O muse! / quelque pan de ta robe étoilée! » – il se souvient de l'interdiction du *Roi s'amuse* et campe, d'un côté, le « drame auguste » et, de l'autre, l'infection gouvernementale.

Une semblable antithèse pourrait être de tous les temps, entre les hautes œuvres de l'esprit et les basses œuvres du pouvoir, mais il apparaît bien que le romantisme creuse et grandit l'écart entre l'idéal des artistes et les réalités de la vie politique, d'autant plus sans doute qu'en ces années d'après 1830 la diffusion du romantisme et la domination de la bourgeoisie coïncident dans l'exaspération réciproque. Deux modes de penser s'affrontent et les prises de positions politiques d'un Lamartine et d'un Hugo, au lendemain de la révolution de juillet, peuvent être regardées de ce point de vue. Leurs conduites tactiques diffèrent en raison des circonstances et de leurs personnalités, mais, si différentes que soient ces personnalités, les idées alors émises par l'un et par l'autre sont apparentées. Tous deux considèrent les choses du plus haut ou, si l'on préfère, du point de vue de Dieu, ce Dieu n'étant plus celui du catholicisme, mais celui de l'image qu'ils se font de l'Homme et de l'Humanité, celui de l'Idée et de l'Avenir. Cette aspiration au dépassement et à l'élévation, caractéristique du romantisme, ils l'appliquent à la politique et ce faisant ils récuse les modes traditionnels de pensée en ce domaine. Ce ne sont plus les régimes, les institutions, les problèmes de balance des pouvoirs, etc. qu'ils analysent et évaluent, mais ils se passionnent pour un élargissement du politique au social, un transfert de l'histoire à l'avenir. En raison de leur exceptionnelle importance dans l'histoire de la France du XIXe siècle il peut être utile de les regarder un moment dans une plus lointaine perspective.

En février 1848 Lamartine jouera un rôle déterminant dans l'instauration d'une République et après l'échec de 1851 Hugo s'avère le plus grand défenseur et restera le symbole de l'idéologie de 1848. Or il est assez remarquable que l'un et l'autre aient commencé leurs carrières dans la célébrité sous la Restauration, près de la mouvance ultra, en illustrant la poésie religieuse et royaliste du régime; qu'après la révolution de juillet ils aient reconsidéré leurs positions de façon assez semblable: la base et l'armature de leur réflexion et de leur imagination politiques demeureront religieuses, et cette religiosité typiquement romantique vient de leur passé anti-philosophique, d'une sensibilité cultivée en accord avec les grandes forces sociales, cléricales et dynastiques, de la Restauration. C'est

là que se situe leur origine, la source de leur inspiration de poètes politiques. Quand l'évolution du régime leur déplut et qu'ils jugèrent perverse et promise à l'échec sa volonté affichée d'aller au rebours de l'histoire, ils se trouvèrent soumis à la grande question, brutale et nationale, posée par 1789 et par 1815. Comment concilier l'inconciliable? Elle signifiait dans leur cas: rester fidèles à leur spiritualisme religieux, forme première de leur génie, ou se tourner vers la tradition libérale issue de la philosophie du XVIIIe siècle, mère des „principes de 1789” et de tout ce contre quoi leurs oeuvres passées protestaient. Après Juillet et l'éclatante victoire des libéraux, l'histoire ayant tranché, ils surent manoeuvrer avec élégance, acceptèrent sans se renier, et entrèrent dans une nouvelle carrière, sur la voie du romantisme social et humanitaire. En quoi ils se montrèrent initiateurs et supérieurement représentatifs du mouvement qui devait conquérir la France moins de vingt ans plus tard.

En quoi – aussi et peut-être surtout – ils se montrèrent honnêtes, sur le fond; car s'ils évoluèrent beaucoup, ils ne se trahirent pas, ils progressèrent dans leur sens. Ils placèrent le débat idéologique à un autre niveau, ils le transposèrent dans leur langage et dans leurs formes de pensée, ils le „romanticisèrent”. Ils unirent ainsi leur spiritualisme religieux, le message chrétien (du Christ, pas du pape) et le legs inoublié et revivifié de la Révolution (de 1789, pas de 1793), développant une nouvelle sensibilité sociale et un nouveau style de pensée politique, qui devaient connaître une expression explosive et un rayonnement éclatant de février à juin 1848. Pour prendre un exemple, infime mais significatif, quand Hugo invoque en juin 1831 la «sainte patrie» et la «sainte liberté»<sup>637</sup>, ce mélange de deux vocabulaires, laïc et religieux, typique de l'époque, ne conviendrait-il pas déjà, par anticipation, à ces cérémonies emblématiques de la révolution de 1848, la plantation, bénie par les curés de paroisse, des arbres de la liberté? – Rien de semblable n'eût pu avoir lieu sans une évolution préalable des mentalités, sans l'adaptation des esprits dans un pays profondément catholique et profondément anticlérical. Le fait que Lamartine et Hugo se soient illustrés pour la Restauration de 1815 avant de s'illustrer pour la République de 1848 est sans doute moins étonnant qu'il ne paraît à première vue. Ne serait-ce pas précisément parce qu'ils avaient fait partie de ces générations du renouveau catholique, du Trône, de l'autel et de l'anti-philosophisme militant qu'ils purent, après 1830 et le triomphe de la bourgeoisie libérale, inventer de nouvelles formes de résistance au matérialisme grandissant, chercher et trouver aux misères engendrées par une société qui franchissait le seuil du capitalisme moderne et de l'industrialisation, des remèdes inédits ; qu'ils surent découvrir cette spiritualisation romantique des pensées progressistes du XVIIIe siècle, qui transformera des idéaux d'allure rationaliste en des croyances d'apparence

637 Dans le poème final des *Feuilles d'automne*, « Amis, un dernier mot!... »

religieuse? Tout cela précisément qui donne à l'époque sa ferveur, sa beauté et son pathétique. Car alors, parallèlement, le romantisme signifiait dans le domaine des arts la libération de l'imaginaire tandis que, dans le domaine de la politique, les systèmes justement qualifiés d'utopiques proliféraient et répandaient les visions de bonheur collectif. Le romantisme appliqué à la politique voulut naturellement réaliser son exigence intime de „force qui va”, de perpétuel dépassement, de transgression infinie. Ce qui signifiait quelque chose comme un au-delà de la politique: une méta- ou ultra-politique qui parut donner un fondement positif, c'est-à-dire, selon les vocabulaires, organique, métaphysique ou spirituel, à des doctrines qui paraissaient principalement « critiques » ou négatrices. Et voilà bien ce que Lamartine, Hugo (et bien d'autres) donnaient à la politique par leurs religiosités variées: l'incarnation de l'Idée dans le réel, la transfiguration de la réalité. Ainsi devaient-ils réussir, jusque dans l'échec, à fonder une foi solide dans le régime alors institué, la République, foi positive, appuyée sur leur croyance en Dieu, dans un régime ainsi compris comme incomparablement supérieur, par essence, à tous les autres régimes et placé par nature non seulement au-dessus de tous les autres régimes mais au-dessus du peuple, au-dessus de toutes les normes de conservation de soi, indiscutable, inattaquable quelles que soient l'incapacité et les erreurs de ses dirigeants: quelque chose comme une République de droit divin.

Revenons à Victor Hugo; cette longue échappée dans le futur nous en aura peut-être moins éloignés qu'il ne paraît de l'après 1830.

On a vu qu'après la surprise de juillet, Hugo s'était résolu à préserver son indépendance, à rester en dehors des partis, tout en ambitionnant de jouer un rôle de premier plan. Le théâtre lui parut le meilleur moyen d'agir sur l'esprit public: il permettait de tout dire hautement, mais du point de vue supérieur de l'art. Son souci de liberté, l'idée qu'il se fait de l'art expliquent qu'il récuse très fermement les théories alors en vogue chez les „socialistes” et en particulier chez les saint-simoniens leurs premiers auteurs, les théories d'engagement de l'art au service direct de la société. Ceux-ci très désireux de convertir les artistes à leur cause<sup>638</sup> les voyaient et les voulaient, une fois convenablement orientés, dans un rôle d'orienteurs sociaux éminents. Mais les artistes, en général peu disposés à perdre leur âme, leur liberté, pour les honneurs d'une telle fonction refusèrent cette nouvelle version, au goût du jour, du pacte avec Méphisto. Hugo en particulier réagit avec une force proche de l'indignation: l'art doit rester libre et doit se montrer supérieur puisqu'il est en effet supérieur. Cette prise de position interdit son „utilité directe”. Et, à propos du théâtre, Hugo a de multiples occasions, en ces années 1830-1835, de développer cette idée puisque, par rapport à l'avant 1830 et à la préface de

638 Cf. en particulier Emile Barrault, *Aux artistes*, Paris : A. Mesnier, 1830.

*Cromwell* (1827), la conjoncture littéraire et politique apparaît bouleversée. La préface de *Cromwell* (1827) défendait littérairement la conception hugolienne du drame. Après 1830 la bataille d'*Hernani* (février) a été gagnée et le droit à l'existence du drame romantique est reconnu; la lutte théorique n'a donc plus lieu d'être.- Politiquement aussi la lutte soutenue à l'occasion de la censure de *Marion Delorme* (1829) semble gagnée, puisque la censure est supprimée. Mais l'interdiction brutale du *Roi s'amuse* (décembre 1832) montre à Hugo que son adieu à la censure<sup>639</sup> n'était qu'un au revoir. D'où sa colère et un procès: cette question qui oppose gouvernants et écrivains, l'autorité et la liberté, l'art et la société, le touche au plus vif de sa personnalité, surtout en ces années où il élabore une conception très ambitieuse du drame.

En effet, les préfaces de *Marion Delorme* (1831), de *Lucrèce Borgia* (1833), de *Marie Tudor* (1833) et d'*Angelo* (1835) montrent, par rapport à celle de *Cromwell*, des inflexions nouvelles. La moins importante est déjà significative: en n'exigeant plus l'emploi exclusif du vers<sup>640</sup>, Hugo montre son souci d'attirer au théâtre un plus vaste public. Et c'est bien sa préoccupation principale, car la grande nouveauté ne concerne pas l'auteur et sa conception du drame, mais le destinataire des pièces, le public. Alors que la préface de *Cromwell* était consacrée à une querelle littéraire, combattait une théorie classicisante de la tragédie et l'évidente sclérose du théâtre français, les préfaces de 1831-1835 visent de tout autres horizons. A cet égard, la première de ces préfaces, celle de *Marion Delorme* en août 1831, est sans doute la principale parce qu'elle met en relief la ligne du nouveau départ de Hugo qui d'abord met fortement en liaison les deux révolutions politique et littéraire. Avec juillet, le théâtre a « conquis sa liberté dans la liberté générale ». Ce qui l'amène plus loin à enchaîner: « Il fallait donc que la révolution sociale se complétât pour que la révolution de l'art pût s'achever ». Juillet 1830 est tout autant une date littéraire et une date politique. Enfin, sous le couvert d'un modeste ajout, il en vient à l'essentiel qui conclut l'argumentation et occupe toute la fin de la préface: « Ajoutons-le en terminant. Le public, cela devait être et cela est, n'a jamais été meilleur, n'a jamais été plus éclairé et plus grave qu'en ce moment. Les révolutions ont cela de bon qu'elles mûrissent vite, et à la fois, et de tous les côtés, tous les esprits ». Ces affirmations, peut-être discutables et certainement hyperboliques, introduisent un long développement sur le thème du bon public, empressé à apprendre « la leçon du passé » comme « la leçon de tous les temps » que lui dispensera le dramaturge. Voilà venue l'heure de créer un grand théâtre pour ce « grand peuple habitué aux grandes choses » ! voilà préparée la question finale:

639 Cf. Préface de *Marion Delorme*: « ...elle est au rang des puissances tombées. Si jamais on osait la relever, nous verrions! »

640 Cf. Préface de *Cromwell*: « Le vers est la forme optique de la pensée. Voilà pourquoi il convient surtout à la perspective scénique... »



Pourquoi maintenant ne viendrait-il pas un poète qui serait à Shakespeare ce que Napoléon est à Charlemagne?<sup>641</sup> Tout ce mouvement qui a entraîné Hugo de l'exaltation de juillet à lui-même et ses espérances enthousiasmantes, révèle l'orientation nouvelle qui va se manifester dans les préfaces suivantes. C'en est le signal préparatoire et il est décisif.

Celle de *Lucrèce Borgia* (février 1833) est riche de substance. Hugo va y préciser sa conception de la scène. Il définit d'abord une double façon d'envisager la liaison de la littérature et de la société, quant au contenu et quant au but: « Il y a beaucoup de questions sociales dans les questions littéraires, et toute œuvre est une action. » Puis proclame, comme vérités évidentes, ses convictions: le théâtre actuel a « une importance immense », et celle-ci « tend à s'accroître sans cesse avec la civilisation même. Le théâtre est une tribune. Le théâtre est une chaire » – Déclarations qui frappent parce qu'elles semblent changer la nature du théâtre, l'éloignement de la fonction de divertissement social qu'il remplit alors pour lui conférer, au moins métaphoriquement, dignité religieuse et importance politique. Avec ce type de promotion est-on loin d'une conception « socialiste », saint-simonienne? – Quelques mois plus tard dans la préface de *Marie Tudor* (novembre 1833) il élargit encore de telles idées, évoque sa responsabilité devant la foule des spectateurs qui se presse pour voir ses pièces: « Jamais, dans ses travaux, il ne perd un seul instant de vue le peuple que le théâtre civilise »... et *Marie Tudor* met en relief un ouvrier,

---

641 Aujourd'hui l'on serait plutôt enclin à poser la question: pourquoi ne vint-il pas? – Le désastre où, sauf remarquables exceptions, s'abîma le théâtre romantique français, concerne Hugo au premier chef. Pourquoi cet homme, au génie naturellement théâtral, échoue-t-il au théâtre (à le juger à l'aune de son aspiration)? Ce n'est certes pas par défaut, mais par excès. Actions de mélodrame, personnages affichant leurs rôles, langage déclamatoire... le « miroir de concentration » a si bien fonctionné qu'il réduit le théâtre du monde à un monde de théâtre... Pour le dire mieux, avec les mots de Montaigne, « l'archer qui outrepassse le blanc, faut comme celui qui n'y arrive pas » (Essais, I, 30). George Steiner (in : *La mort de la tragédie*, Paris: Gallimard 1993, pp. 162-163) a judicieusement comparé le drame romantique et l'opéra, *Le roi s'amuse* et *Rigoletto*. Une démonstration poursuivie depuis plus d'un siècle et demi impose sa conclusion: sur le même schéma dramatique. Hugo échoue et Verdi triomphe. C'est que, écrit G. Steiner, « les lignes mélodiques peuvent porter impunément une grande charge d'absurdité ». De fait, il y a cette différence de principe entre les deux arts, que les mots ont un sens et pas les notes. Le spectateur du drame exige qu'une certaine correspondance existe entre son intelligence de l'homme et de l'histoire et la fantaisie présentée; il ne demande qu'à croire, encore faut-il que le dramaturge le persuade de la vérité de son illusion. Mais l'auditeur d'un opéra n'en a cure. Charmé par le spectacle, tout à son audition, les sons lui apprennent la vérité de sa jouissance musicale – et le reste est littérature! le texte du livret n'est que prétexte à des effets musicaux, le personnage est d'abord la qualité de son chant, un baryton ou une soprano, et l'action est agencement d'occasions plus ou moins propices à favoriser l'essentiel: le règne des voix. Alors l'inspiration romantique trouve la liberté qui lui convient, celle d'une expansion, d'une suggestion quasi infinies que ne brident guère les soucis logiques ou les gênes de la vraisemblance. Le mouvement de la musique, ses accords tout-puissants unissent l'émotion des auditeurs au jeu des chanteurs; que valent les propos contrastés des personnages hugoliens auprès du dernier – et sublime – quatuor de *Rigoletto*?

Gilbert, qui enrage d'être « peuple » et sans pouvoir aucun. Il apparaît ainsi que la pensée de V. Hugo change lentement et continûment dans le même sens, vers ce qu'il avance dans une formule décisive de la préface d'*Angelo* (mai 1835): « Au siècle où nous vivons, l'horizon de l'art est bien élargi. Autrefois le poète disait: „le public”: aujourd'hui le poète dit: „le peuple” ». Voilà, l'aboutissement, politique, de cette ligne d'évolution. On peut y lire le progrès d'une ambition précise, à peine masquée: jouer un rôle dans les affaires de l'Etat.

Ainsi donc le dramaturge Hugo, pénétré de sa responsabilité morale, conscient d'avoir „charge d'âmes” proclame que son œuvre « a une mission nationale, une mission sociale, une mission humaine »<sup>642</sup> Mais quels rapports y a-t-il entre ces déclarations de principe et sa pratique théâtrale après 1830? Force est de constater une étonnante disproportion entre les intentions et les réalisations. Est-ce que son théâtre d'après 1830 lui devient une „tribune”? Pour modèle Hugo cite Corneille («c'est Mirabeau»); or, si l'on compare le théâtre du XVIIe siècle et le sien, on ne peut qu'approuver les pertinentes formules de R. Bénichou: «Son drame est plutôt en deçà de la tragédie classique: aucun de ses drames n'est aussi constitutivement politique que *Cinna ou Britannicus* ».<sup>643</sup> Mieux: si l'on pense aux luttes d'opinions sous la Restauration (à propos de la légitimité et de l'usurpation) son *Cromwell* offre certainement une plus ample matière aux excitations et discussions politiques que ses drames d'après 1830! Est-ce que le rejet théorique de „l'utilité directe”, de l'allusion voilée ou transparente à l'actualité fait que ses drames présentent un usage purement artistique de l'histoire? Utilisent les prestiges et le pittoresque, mais non les ressources de la polémique politique à masque historique? En fait d'ironie, Hugo préfère le canon à la mitraille, l'attaque frontale aux escarmouches et comme il le dira à propos de Napoléon Ier et de Louis-Philippe, « le lion n'a pas les moeurs du renard »<sup>644</sup>. Serait-ce alors que l'autre qualité revendiquée pour le théâtre, d'être une „chaire”, l'a décidément emporté? A ce propos, dans le même paragraphe de sa préface de *Lucrece Borgia*, Hugo cite en modèle Shakespeare («C'est Bossuet»). Mais la chaire implique un enseignement doctrinal et Hugo n'est absolument pas disposé à prôner un théâtre à thèse.<sup>645</sup> Toujours dans cette même préface, il a d'ailleurs clairement expliqué ce qu'il

642 Préface de *Lucrece Borgia*.

643 Cf. *Les Mages romantiques*, p. 229.

644 Dans sa Plaidoirie du 19 décembre 1832.

645 L'idée n'aurait, trop évidemment, rien eu de nouveau, la chose existant depuis toujours. Hugo a bien marqué les implications religieuses du théâtre antique. Mais, en divers sens, on peut penser par exemple au théâtre de la Contre-réforme (cf. Jean Marie Valentin, *Les Jésuites et le théâtre (1554-1680). Contribution à l'histoire culturelle du monde catholique dans le Saint-Empire romain germanique*, Paris : Editions Desjonquères, 2001), au théâtre révolutionnaire en France, etc.

entendait par l'enseignement moral de ses pièces. Leur « moralité austère et profonde », il la définit ainsi: faire apparaître « le cercueil dans la salle du banquet, la prière des morts à travers les refrains de l'orgie, la cagoule à côté du masque » etc., et « quant aux plaies et aux misères de l'humanité...jeter sur ce que ces nudités-là auraient de trop odieux, le voile d'une idée consolante et grave ». Marion la courtisane aime d'amour, le difforme Triboulet a un coeur de père et la monstrueuse Lucrece des entrailles de mère, ainsi le drame peut-il « toucher à tout sans se souiller à rien ». On voit que l'affirmation moralisante a fait place à la purification esthétique et l'on se prendrait à évoquer le « Il n'est point de serpent ni de monstre odieux... » qui ne puisse devenir présentable... et même édifiant!...La leçon morale est fournie, en fin de compte, par le moyen des contrastes et c'est bien là-dessus qu'insiste le plus fortement Hugo. Il définit ainsi sa „bilogie” du *Roi s'amuse* et de *Lucrece Borgia* et l'on sait que se trouvent là, en effet, le grand principe et le grand ressort de son art dramatique. Déjà en 1827 la préface de *Cromwell* l'expliquait en fondant la théorie sur le christianisme et son dualisme du corps et de l'âme, qu'il développait en sa grande antithèse du sublime et du grotesque. Ce peut être en effet la source vive de sa théorie, mais elle a d'autres composantes. Le drame romantique n'est pas sorti tout armé du cerveau d'un homme, fût-il génial. Comme phénomène social il prend la suite du mélodrame populaire et l'élève sans peine, à un plus haut niveau littéraire. Or, du point de vue politique, on savait déjà sous le premier empire que le mélodrame rentre dans la vaste classe des manifestations apparemment subversives qui ne doivent pas inquiéter l'autorité, car ce sont d'excellents exutoires (Saturnales, Carnavals), représentations plus propres à défouler auteur et public qu'à déclencher une révolution; leur effet moral est de compensation revancharde et il favorise finalement une morale conservatrice. L'enseignement du drame romantique, tel qu'Hugo le présente, paraît bien ressortir à cet ordre de choses. Il s'agit d'équilibrer la mort et le banquet, les prières et l'orgie en les faisant violemment contraster. De même les personnages opposés, définis par des contrastes internes (comme Triboulet ou Lucrece) ou externes (le roi et le bouffon) s'équilibrent jusqu'au moment où le drame arrive à son paroxysme insoutenable, se dénoue et laisse paraître l'ordre final: la punition par la Providence (*Le Roi s'amuse*), la reconnaissance dramatique (*Lucrece Borgia*) ou miraculeuse (le crucifix de la mère dans *Angelo*), ou le sacrifice sublime qui exorcise le coupable (*Angelo*). Ces procédés techniques et ce type d'intrigues n'ont exercé, ne pouvaient exercer aucun effet politique. Comment d'ailleurs l'eussent-ils pu? Hugo n'attaque ni ne défend aucune des grandes causes politiques qui passionnaient alors l'opinion! En outre il se trouve que ses drames de 1830-1835 sont écrits et représentés en une période post-révolutionnaire et que Hugo n'en produira pas dans les années

qui précèdent février 1848; ce qui n'est pas sans impact. Alors cette absence de contenu politique peut-elle s'expliquer parce qu'il aurait, selon sa formule, substitué le social au politique? De fait il accumule les effets de subversion des stéréotypes sociaux, il se plaît à montrer, après la faiblesse du roi Louis XIII, les débauches du roi François Ier, le cœur admirable des courtisanes, ou à évoquer les grandes dames se prostituant aux valets.<sup>646</sup> Ces effets, goûtés à l'époque, peuvent impressionner et contribuer à changer des idées reçues en en faisant recevoir d'autres toutes contraires, mais s'ils plaisent beaucoup, ils restent plus provocateurs que moralisateurs, ils ne paraissent pas susceptibles d'exercer une influence si forte qu'on puisse discuter de leur charge politique, comme on en discute (justement) à propos du *Figaro* de Beaumarchais. Et même, tout à l'inverse, on pourrait se demander si cette esthétique du contraste où le poète croit sincèrement glisser une grande leçon morale ne répond pas aux préoccupations, latentes ou affichées, de la morale bourgeoise telle qu'elle s'est constituée pour tout le siècle: morale de mesure et d'équilibre où la bourgeoisie voit la sagesse, que ses politiciens définissent par le juste milieu et ses philosophes par des synthèses totalisantes dites „éclectiques”.

En résumé il apparaît que la révolution de juillet n'a pas tant modifié l'oeuvre et la technique théâtrales de Hugo que son idée du destinataire du drame, naguère simple „public” et maintenant „peuple”. Et l'auteur appelé à la „tribune” et à la „chaire” connaît une semblable promotion. Ces changements accompagnent la montée de ses ambitions. Cependant Hugo qui a accepté et applaudi le nouveau régime ne prend pas de position partisane, il reste libre de tout engagement. Si son parcours intellectuel, dans les premières années du règne de Louis-Philippe semble quelque peu brouillé, la continuité de sa volonté créatrice, l'abondance et la variété de ses productions manifestent sa force croissante et c'est peut-être dans ses oeuvres de prose qu'il exprime le mieux sa constance et sa multiplicité. Deux textes d'idées encadrent ces années 1830-1835; le premier se trouve dans *Notre-Dame de Paris* (1831), le second dans *Littérature et Philosophie mêlées* (1834).

Pressé par son éditeur et par le temps, Hugo commence à rédiger *Notre Dame de Paris* le 25 juillet 1830 et malgré les circonstances nationales et familiales il en poursuivra la rédaction, sans désespérer, jusqu'à sa fin en mars 1831. Le chapitre *Ceci tuera cela*, rédigé à la fin de 1830, ne sera publié qu'en décembre 1832; il nous retiendra parce qu'il traite de sujets proches du *Fragment d'histoire* déjà examiné et que cet essai sur l'évolution de l'humanité permet des comparaisons avec des états antérieurs de la pensée hugolienne. Notons d'abord le fait que Hugo écrit son roman en période d'après-révolution, dans

---

646 Vers du *Roi s'amuse* (III, 3) où l'on vit immédiatement une allusion à la mère de Louis-Philippe et la cause de l'interdiction de la pièce.

une atmosphère morale et politique particulière, enfiévrée, électrisée par les passions. Autant peuvent paraître spécieux des rapprochements détaillés entre le texte du roman et certaines réalités ambiantes, autant cette donnée vague est chargée de signification émotive et intellectuelle.

L'ensemble du chapitre ne cache pas son accord intime avec l'ébranlement des esprits tels que Juillet les excite, forme et déforme, c'est-à-dire avec l'anticléricisme et l'exaltation de l'idée de révolution. C'est au cœur de la Bastille, en 1482, qu'est prédite par Coppenole sa future prise de juillet 1789; Notre-Dame n'est jamais présentée dans son être et sa vie de monument religieux (seule la lugubre cérémonie de l'amende honorable [VIII, 6] fait découvrir sa profondeur de caverne sinistre). Le chapitre, vu dans son ensemble, n'est plus, comme *Fragment d'histoire*, constitué par une vision panoramique de l'histoire de la civilisation, mais il développe une thèse centrée sur l'invention de l'imprimerie. Il la définit comme « le plus grand événement de l'histoire. C'est la révolution mère. C'est le mode d'expression de l'humanité qui se renouvelle totalement ». On peut remarquer le contraste de cette affirmation et de celle qu'avancait la Préface de *Cromwell*. Alors, en 1827, l'Évangile marquait le passage d'une ère à une autre dans l'histoire de l'homme. L'antiquité qui marchait « à tâtons dans la nuit » avec ses « faibles lumières » laissait la place à la « civilisation moderne », chrétienne, à la lumière d'une religion spiritualiste « complète » et « vraie »: « Le Christ, c'est le jour ». Maintenant, en 1831, un événement purement humain, l'invention de l'imprimerie, reçoit le pouvoir de séparer les temps en deux âges opposés, en un passé définitivement clos et un avenir définitivement ouvert. Cette fonction qu'avait réellement accomplie le Christ, de faire distinguer deux ères, Gutenberg la remplit par la découverte d'une technique d'expression de la pensée. Certes l'insertion romanesque de ces considérations en explique assez la teneur, mais la force persuasive et le mouvement même de l'argumentation montrent clairement l'engagement personnel de l'auteur. Et lesdites considérations prennent d'ailleurs un relief d'autant plus notable que *Notre-Dame de Paris*, roman de l'Anankè, est une de ses œuvres les plus noires et pessimistes et que le chapitre *Ceci tuera cela* brille d'optimisme et d'espérance.

Le seul titre de ces pages annonce une méthode de pensée: l'antithèse systématique entre l'édifice et le livre, que Hugo développe avec un brio éblouissant. Un âge s'achève que le progrès des capacités relègue dans un passé mort. Et quel meilleur moyen de s'assurer la mort d'un adversaire que de le tuer? C'est la radicalité d'un antagonisme entre deux entités adverses que met en relief Hugo: « ceci tuera cela » puisque la fatalité du temps remplace toujours et nécessairement le passé, et que de nouvelles formes de penser et d'être apparaîtront au lieu des anciennes. Cette conception globale de la vie des

formes<sup>647</sup> correspond d'ailleurs très bien au modèle historique qui imprègne et domine la mentalité française depuis plusieurs décennies, celui de l'ancien régime, pris en bloc, et du nouveau régime, également pris globalement<sup>648</sup>, tous deux très contraires.

Dans le détail du texte l'antithèse fondamentale engendre nombre d'antithèses secondaires, et le génie verbal de Hugo les multiplie en virtuose; elles diversifient et précisent les sens virtuels du *ceci* et du *cela*. Notons entre autres exemples: architecture/imprimerie, théocratie/démocratie, prêtre/peuple, dogme/liberté, foi/intelligence, croyance/opinion, etc. Le procédé amène, en conséquence indirecte, quelques équivalences significatives comme peuple-liberté, peuple-force<sup>649</sup>, etc., il conduit aussi à des prédictions hasardeuses et heureusement controuvées comme la mort inévitable de l'architecture<sup>650</sup>, ou bien encore à des affirmations discutables<sup>651</sup>. Et surtout il est une antithèse, non pas sous-jacente (elle est indiquée une fois), mais non soulignée bien qu'elle soit (ou parce qu'elle serait trop) particulièrement révélatrice: celle de l'homme et de Dieu. La phrase de référence fait contraster d'une part « la théocratie, la caste, l'unité, le dogme, le mythe, Dieu » et, d'autre part, « la liberté, le peuple, l'homme ». Le sens de l'évolution humaine ou, plutôt, le sens de la démonstration hugolienne fait que Dieu (ou l'idée ou le culte de Dieu) s'efface sous l'effet toujours croissant des travaux et des œuvres de la pensée humaine. Par le biais d'un essai consacré à l'architecture Hugo célèbre la concordance

---

647 Cf. dans ce chapitre cette phrase significative: « C'est le mode d'expression de l'humanité qui se renouvelle totalement, C'est la pensée humaine qui dépouille une forme et en revêt une autre. C'est le complet et définitif changement de peau de ce serpent symbolique qui, depuis Adam, représente l'intelligence ».

648 Les exemples en seraient nombreux. Cf. la *Préface de Cromwell*: « Il y a aujourd'hui l'ancien régime littéraire comme l'ancien régime politique. Le dernier siècle pèse presque de tout point sur le nouveau. Il l'opprime notamment dans la critique. »

649 On notera cependant que ces réflexions générales ne sont guère confirmées par cette notation concrète (VI, 4. Une larme pour une goutte d'eau): « Le peuple, au moyen-âge surtout, est dans la société ce qu'est l'enfant dans la famille. Tant qu'il reste dans cet état d'ignorance première, de minorité morale et intellectuelle, on peut dire de lui comme de l'enfant: „Cet âge est sans pitié” ».

650 Cf. la note ajoutée pour l'édition définitive (datée du 20 octobre 1832): « L'auteur exprime et développe dans un de ces chapitres, sur la décadence actuelle de l'architecture et sur la mort, selon lui, aujourd'hui presque inévitable de cet art-roi, une opinion malheureusement bien enracinée chez lui et bien réfléchie ». Et Hugo de déclarer ensuite qu'il « désire vivement que l'avenir lui donne tort un jour ». C'est ce désir, plutôt que la prédiction, qui a été réalisé!

651 Celles-ci abondent, comme l'on s'en doute. Je n'en note qu'une parce qu'elle fait voir une hésitation de V. Hugo entre deux jugements catégoriques, situés l'un dans *Fragment d'histoire*, l'autre dans *Ceci tuera cela*. Dans le premier texte les Croisades sont présentées comme une « guerre de chevalerie et de religion, pour laquelle la théocratie arme la féodalité », dans le second elles deviennent « un grand mouvement populaire ». Qu'est-ce qui explique ce changement? De nouvelles recherches historiques ou une préoccupation idéologique? on n'hésitera guère... le sens politique en est patent et indique le sens de l'évolution de Hugo.

de Gutenberg et de Luther, de l'invention de l'un, de la Réforme de l'autre. Il voit dans l'éblouissant seizième siècle « l'époque décisive », celle du grand retournement de l'humanité moderne contre le mythe du Dieu traditionnel, venu de la nuit des temps, illustré par des édifices de pierre, et qui est celui des églises disparues comme il est celui de la cathédrale de Paris.

« Au quinzième siècle tout change ». Coïncideraient alors le début de la fin pour l'architecture et, pour l'imprimerie, l'aurore d'un fantastique développement. Leur confrontation astucieusement insérée dans la trame romanesque fait qu'Hugo retrouve des idées chères à bien des libres penseurs et qui seront banalisées au XIXe siècle: la liberté de l'homme signifie d'abord qu'il se libère du mythe de Dieu, afin d'épanouir son humanité. Ce n'était certes pas le genre de conceptions qu'il avait coutume d'exposer sous la Restauration; il y trouve maintenant un début d'inspiration, de celle qui, beaucoup plus tard, le conduira au fameux « Jupiter! à genoux » du Satyre dans la *Légende des Siècles*. Pour le moment, c'est à un mythe de la Genèse, celui de la Tour de Babel (dont il détourne l'interprétation usuelle: la punition de l'orgueil des hommes) qu'il se réfère. Il a dit au cours du chapitre que la pensée humaine avait tout détruit au XVIIIe siècle, et il avait annoncé: « Au dix-neuvième elle va reconstruire ». Une page finale, d'une verve étourdissante, glorifiera l'imprimerie, ses productions infiniment multipliés et le prodigieux bâtiment jamais achevé qu'elle édifie: « la seconde tour de Babel du genre humain ».

Cette argumentation qui a fait passer des „lettres de pierre“ aux „lettres de plomb“, des édifices de la foi aux monuments de la pensée, cet éloge dithyrambique de l'ambition et de l'activité humaines ne transposent-ils pas en fiction, en ces jeux de l'imagination et de l'histoire, un autre passage? celui de Hugo d'avant la révolution au Hugo de l'après-Juillet, du Hugo clérical et légitimiste célébrant dès 1820 la Tradition retrouvée et des gloires du Trône et de l'Autel, au Hugo libéré, libéral, émancipé, et enthousiaste créateur d'œuvres à imprimer? En se faisant le prophète d'un avenir humain encore obscur, « perdu dans les brumes profondes », n'est-ce pas lui-même, sa formidable ambition et ses lendemains magnifiques: son ceci qui viendra et qui a déjà tué le cela qu'il fut?

Car, si l'on considère la lignée d'essais sur l'histoire de l'Humanité que constituent la préface de *Cromwell*, *Fragment d'histoire* et *Ceci tuera cela*, on admire l'ampleur et la rapidité (moins de quatre ans) d'une évolution. Les changements sont décisifs en ce qu'ils aiguillent et engagent Hugo sur les chemins qui l'éloignent sûrement de ses anciennes positions; mais ils ne fixent pas encore un horizon bien défini: l'avenir lui reste inconnu, il sait simplement que l'homme progresse et progressera. Cependant si les contours du futur ne sont pas encore dessinés, la méthode pour les figurer se découvre: c'est

l'antithèse; ce qui viendra sera un certain contraire de ce qui est ou fut. Avec *Ceci tuera cela* Hugo marque de la manière la plus simple et la plus générale la forme de ce progrès fatal-providentiel<sup>652</sup> et la structure fondamentale de son imagination prophétique: un manichéisme à toujours modifier, nuancer et adapter au réel. Cela vaut pour la longue durée, mais sur le court terme, le prochain jalon de son évolution sera posé dès 1834, avec *Littérature et philosophie mêlées*, ouvrage censé présenter un résumé de sa biographie politique.

C'est pour la plus grande part, un recueil d'études portant sur des sujets divers, littéraires, artistiques, historiques; la reprise de ces écrits offrait une possibilité éditoriale séduisante. En fait, le recueil est un choix orienté, les études furent corrigées pour la reproduction, et un complément plein de sens personnel, l'article sur Mirabeau, fut ajouté juste avant la publication. Il nous renseigne donc sur l'état d'esprit et les opinions politiques de Hugo en 1834 par les remaniements autant que par les reprises de textes (en particulier du *Conservateur littéraire*) et par l'étude sur Mirabeau. Si Hugo éprouve le désir de faire le point sur son passé, on peut présumer que ce ne fut pas seulement pour s'orienter lui-même, mais aussi afin d'orienter ses lecteurs. Pour considérer brièvement cet ouvrage (bien étudié)<sup>653</sup> on prendra les trois points de vue chronologiques du passé, du présent, de l'avenir, en remarquant d'abord que Hugo a lui-même stylisé, habilement, son itinéraire politique: il éloigne la Restauration („jacobite”), il force l'actualité („révolutionnaire”).

Entre les deux, il y a eu pour la France un changement de régime et, pour lui, un changement de cap. Le fait qu'ils soient synchrones peut faire question. Cet accord ne fut-il pas très opportun? Hugo ne pouvant nourrir ou admettre le soupçon d'opportunisme il en supprime d'avance la possibilité théorique: de telles variations dépendent d'exigences morales, de la conscience. « Mauvais éloge d'un homme que de dire: son opinion politique n'a pas varié depuis quarante ans », tout est relatif dans l'opinion, « rien n'est absolu dans les choses politiques, excepté la moralité intérieure de ces choses ». Or cette moralité est affaire de conscience et non d'opinion. L'opinion d'un homme peut donc changer honorablement pourvu que sa conscience ne change pas. Progressif ou rétrograde, le mouvement est essentiellement vital, humain, social.<sup>654</sup> Hugo a-t-il pensé à lui-même? De toute façon il assure bien les bases d'un accord avec soi.

652 L'union de ces deux mots que l'on prenait grand soin, à l'époque, d'opposer doit être notée. C'est Hugo qui les associe: « Avant l'imprimerie, la réforme n'eût été qu'un schisme, l'imprimerie la fait révolution. Otez la presse, l'hérésie est énervée. Que ce soit fatal ou providentiel, Gutenberg est le précurseur de Luther ».

653 Cf. l'éd. James déjà louée ; cf. aussi dans l'édition Massin des *O.C.*, Tome V, la présentation par Bernard Leuilliot.

654 Cf. éd. Massin, V, p. 112 (in : *Journal d'un révolutionnaire*).



Quant à l'histoire actuelle, le passé et le présent de la France sont tels qu'il n'est pas trop étonnant qu'à leur propos ses réflexions s'ordonnent autour de l'idée de révolution. Il y a la grande ancêtre de 1789, la toute récente de juillet, peut-être une autre viendra-t-elle que beaucoup craignent et que d'autres espèrent. Hugo les considère toutes d'une façon que l'on peut juger typiquement bourgeoise. Le bilan qu'il dresse de 1789 est, dans son ensemble, contrasté. Il met à part les „principes” et les „prémises”, bref l'idée ou l'idéal premier: la révolution a donné à la France de bons principes<sup>655</sup>, et les prémises furent « magnifiques »; par bonheur l'essentiel, les principes, en a été conservé. On voit qu'une telle prise de position n'a plus rien de „jacobite” ou de contre-révolutionnaire et cela constitue le changement décisif par rapport à sa jeunesse. Mais la suite du bilan ouvre des perspectives nettement anti-révolutionnaires et conservatrices. D'une part, historiquement, Hugo juge détestables les lendemains des ces débuts enthousiasmants: il est « déplorable que la révolution française ait eu de si maladroits accoucheurs », les premiers démolisseurs de la monarchie ont été suivis par « les démolisseurs futurs de la société » et ils ont amené ce résultat que « tout est défait, rien n'est refait »<sup>656</sup>. Finalement, si la Restauration s'est montrée « une maigre et mauvaise nourrice » pour les idées de 1789, « elle n'en a tué aucune. Le groupe des principes est complet »<sup>657</sup>. D'autre part ce fait que les principes se sont maintenus dans leur intégralité a pour conséquence qu'à l'heure actuelle la France se trouve dans un état satisfaisant et qu'aucune révolution semblable à la première n'est plus nécessaire: « Nous ne sommes plus en 1789, où il y avait dans l'ordre social tant de choses disproportionnées. Aujourd'hui le sol est à peu près nivelé: tout est plan, ras, uni »<sup>658</sup>. Il convient donc de garder les principes et de ne pas la recommencer. Mais n'est-ce pas ce que l'on a fait en 1830? La Révolution de Juillet nous a permis de reprendre toutes nos libertés et elle s'est montrée une magnifique improvisatrice.<sup>659</sup> Mais les hommes qui ont saisi le pouvoir en ont gâché les fruits, ils sont vieux<sup>660</sup>, ils sont petits<sup>661</sup>, irrémédiablement: « A peu d'exceptions près, les hommes qui

655 Cf. ce que Hugo écrit dans sa lettre du 1er juin 1834 à J. Lechevalier, publiée dans *Le Progrès social*: « ...la formation paisible, lente et logique, d'un ordre social où les principes nouveaux, dégagés par la Révolution française, trouveront enfin leur combinaison avec les principes éternels et primordiaux de toute civilisation ». Ce souhait et ces formules me semblent éminemment caractéristiques.

656 Voir *Sur Mirabeau*, VII.

657 *Ibid.*

658 *Ibid.*

659 *Journal d'un révolutionnaire*, préface.

660 Cf. *Journal d'un révolutionnaire*, septembre 1830 : « La nouvelle génération a fait la révolution de 1830, l'ancienne prétend la féconder. Folie, impuissance! Une révolution de vingt-cinq ans, un parlement de soixante, que peut-il résulter de l'accouplement? »

661 *Sur Mirabeau*, VII.

font de l'histoire pour le moment sont petits<sup>662</sup> ». Une fois de plus il apparaît que l'idée fut belle et bonne et que la réalité déçoit Hugo. C'est bien ce que montrent ses réflexions sur l'actualité: la déception, puis l'irritation et la colère ont suivi de près son emballement premier pour la révolution de juillet. Etant donné ses vœux, son culte de la gloire napoléonienne et de la grandeur de la France<sup>663</sup>, son dévouement à la liberté, il a beaucoup de raisons d'être déçu et mécontent; il l'est et le gouvernement lui fournit des occasions multiples de l'être encore plus: interdiction du *Roi s'amuse* en 1831, répression sanglante de l'insurrection du cloître Saint-Merri en 1832<sup>664</sup>. Il peut s'exprimer haut et fort, publiquement dans le premier cas, comme il peut se taire dans le second; mais il reste toujours très critique et cela peut sembler aller de soi tant, en apparence, sa personnalité contraste avec celles de Louis-Philippe et des dirigeants libéraux. Et pourtant il veut espérer: quoi? Dès août 1830 il estime que la révolution a fait passer l'opposition du constitutionnalisme au républicanisme<sup>665</sup>, et son analyse des événements fait ainsi paraître un transfert idéologique qui entraîne des jeunes gens ardents et purs vers l'idéal républicain. Cependant lui-même ne consent à y rêver que pour le repousser dans un avenir lointain; pour le moment il condamne l'action de ces idéalistes naïfs: ils ne voient pas qu'en évoquant 1793 et la guillotine ils enflèvent de colère les bourgeois d'aujourd'hui, qui du coup réagissent furieusement. Dans une telle conjoncture Hugo ne sait que décider et s'en tient au provisoire: « La loi définitive de rien ne se révèle encore. Le gouvernement, tel qu'il est, n'est l'affirmation d'aucune chose; la presse, si grande et si utile d'ailleurs, n'est qu'une négation perpétuelle de tout. Aucune formule nette de civilisation et de progrès n'a encore été rédigée »<sup>666</sup>, telle serait la conclusion désolante de son essai sur Mirabeau, si Hugo n'ajoutait une réflexion réservant la part de la confiance en Dieu et en l'homme: malgré tout « quelque chose de grand s'accomplit » et « Dieu reste calme et fait son œuvre ».

---

662 *Ibid.*

663 *Ibid.*

664 Cf. Massin IV, p. 907 (Tas de pierres 1830-1833) et la lettre à Sainte-Beuve du 12 juin 1832) : « Folies noyées dans le sang. Nous aurons un jour la république, et quand elle viendra d'elle-même, elle sera bonne. Mais ne cueillons pas en mai le fruit qui ne sera mûr qu'en juillet. Sachons attendre. La république proclamée par la France en Europe, ce sera la couronne de nos cheveux blancs »; suit une diatribe contre les littérateurs prétendus républicains qui font de la République un épouvantail à bourgeois: « 93 est un triste asticot, Messieurs, parlons un peu moins de Robespierre et un peu plus de Washington ».

665 Cf. *Journal d'un révolutionnaire* – août.

666 *Sur Mirabeau*, VII. Quant à sa position personnelle, il me paraît l'exprimer au mieux (c'est-à-dire vaguement) dans ces lignes de la lettre à J. Lechevalier, du 1er juin 1834, publiée dans *Le progrès social*: il souhaite « la formation paisible, lente et logique, d'un ordre social où les principes nouveaux, dégagés par la Révolution française, trouveront enfin leur combinaison avec les principes éternels et primordiaux de toute civilisation »: juste équilibre du nouveau et de l'éternel et voeu pieux que l'histoire trouve cette solution.

Ce « quelque chose de grand » ne serait-ce pas plutôt l'attente de quelqu'un de grand ? Hugo, quand il publie *Littérature et philosophie mêlées*, termine son recueil par un essai sur Mirabeau. Le choix de ce sujet est caractéristique du mouvement général qui depuis plus d'une dizaine d'années pousse à étudier la révolution de 1789, à se ressourcer dans son passé pour mieux comprendre le présent. Mais ce choix est également caractéristique d'une ambition irrépressible puisque derrière le portrait de Mirabeau se cachent l'auteur lui-même et ses idées. Or cette étude théoriquement historique l'amène, comme par une nécessité intérieure, à exprimer ses idées sur l'avenir. Elles sont très éclairantes sur l'état présent (1834) de ses idées politiques. La fin de son article est en effet dominée par une antithèse remarquable entre progrès et révolution: « A l'heure qu'il est les hommes de révolution ont accompli leur tâche. Ils ont eu tout récemment encore leurs trois jours de semailles en juillet. Qu'ils laissent faire maintenant les hommes de progrès. Après le sillon, l'épi » – « Mirabeau, c'est un grand homme de révolution. Il nous faut maintenant un grand homme de progrès. Nous l'aurons. » Or l'homme de progrès est présenté tout autrement que l'homme de révolution. Il sait tenir compte des réalités; après les destructions vient le patient travail de remise en état, « l'homme sage doit avoir pour l'époque un regard bienveillant »<sup>667</sup>, savoir attendre, savoir aussi qu'il n'y a plus rien de certain dans la science politique ». Ces propos de conservateur sceptique, mais aussi une fascination certaine pour Mirabeau, le grand homme des débuts enthousiastes de la Révolution, et puis l'antithèse du progrès et de la révolution et le choix décidé du progrès contre la révolution révèlent les hésitations et les complications d'un Hugo multiple et les sentiments mêlés qu'il éprouve pour l'époque prodigieuse dont Robespierre fut la fleur et Napoléon le fruit.

\*                     \*                     \*

Ces aperçus sur la biographie intellectuelle de Hugo durant les années 1830-1835 autorisent-ils une conclusion? Hugo a changé, c'est évident, et le contraire serait impossible et impensable. Mais comment a-t-il évolué, et de quelle façon la Révolution de juillet a-t-elle exercé son impact sur cette évolution ? La question tire son intérêt du fait que Hugo, considéré dans sa

---

667 Cf. dans le Reliquat de *Littérature et philosophie mêlées* (Massin, op.cit., p. 905) : « Que cela s'appelle Louis-Philippe, Henri V ou Napoléon II, ou la république, branche aînée ou branche cadette, dynastie ou présidence, l'homme sage est pour tout expédient politique qui mène au progrès », lignes non publiées, très proches du texte mais plus révélatrices dans leurs applications. – C'est une idée que V. Hugo a déjà exprimée dans une lettre au roi Joseph, du 27 février 1833.

vie entière, est, à la fois, extraordinairement représentatif et très exceptionnel. On a pu justement estimer qu'il incarnait l'esprit, le mouvement profond, de son siècle et qu'il en avait été le héraut. D'autre part l'ampleur de son génie et sa gloire vraiment unique en font un être très singulier. La question devient alors : par quel biais aborder ce problème tout ensemble général et particulier? – Or une révolution comme celle de 1830, qui ne bouleverse pas la société de fond en comble, mais qui modifie la structure hiérarchique de ses classes supérieures, transforme l'esprit public tel que la presse le reflète, et pénètre ainsi dans les couches inférieures de la population (citadine et rurale). Une telle révolution, en changeant le régime politique de la France, produit un effet important, à la fois superficiel et profond, collectif et individuel: elle donne à tous et à chacun une image différente de sa relation au pouvoir, une autre conscience de sa place et de son rôle dans la communauté; ce sentiment peut être illusoire, mais une illusion peut être un fait social important. Ce n'est pas la même chose d'être soumis au roi de France Charles X et au roi des Français Louis-Philippe.- Le changement du titre royal inscrit dans la Charte signifie un rapprochement des Français et de l'autorité politique qui les régit. Et de cet effet ils ont d'autant mieux conscience qu'ils approuvent la révolution faite en leur nom par le peuple de Paris. Du coup tous et chacun prennent une autre conscience de leur place dans la société, mais cet effet général se répartit inégalement dans les classes et, plus précisément, selon les groupes sociaux. Il est clair que les profiteurs de la révolution, au sens large la bourgeoisie, au sens étroit les nouveaux dirigeants politiques, auront une perception enthousiaste ou favorable du phénomène et que, par exemple, un Guizot en aura une conscience beaucoup plus aiguë qu'un ouvrier combattant de juillet rentré dans son atelier. Mais encore une fois, ce phénomène théoriquement universel est inégalement perçu dans son résultat concret. A cet égard un groupe social, réduit mais bien en vue, s'est trouvé particulièrement disposé à exalter « l'esprit de juillet », ce sont les « intellectuels » (le mot existait alors); ce groupe y était préparé par la doctrine saint-simonienne et il put voir dans cette révolution inattendue l'occasion magnifique de réclamer hautement un rôle plus important et des fonctions éminentes dans la société au nom de l'intelligence ; et il le fit aussitôt avec un grand succès. L'exaltation d'un régime idéocratique, l'aspiration « socialiste » (dira-t-on bientôt), semble une des caractéristique notable des lendemains de 1830, d'autant plus notable dans le cas des saint-simoniens que leur groupe n'avait pas pris part, en tant que tel, aux combats de la révolution. Hugo, lui, s'il rejette absolument tout appel à l'enrégimentation des artistes au service d'une cause ou d'une doctrine, c'est qu'il vise plus haut. Il oppose la pureté sacrée de la Muse, la supériorité intrinsèque de l'art, l'indépendance absolue du poète à toute conception asservissante; mais, pour autant, il n'enferme pas l'artiste dans le culte de l'art et lui ouvre l'horizon social. « Il

y a beaucoup de questions sociales dans les questions littéraires »<sup>668</sup>. Comme dramaturge il souligne sa « charge d'âmes », ses devoirs à l'égard du public, c'est-à-dire du « peuple »; croyant à la mission civilisatrice du théâtre il entend que ses propres pièces enseignent des idées, mais pas une idéologie. Là serait la différence. Cette orientation sociale nouvelle par rapport à l'avant-1830 et qui se montre par la promotion du destinataire de ses œuvres, s'accorde parfaitement avec « l'esprit de Juillet ». Mais on peut estimer qu'en fait Hugo ne semble se rapprocher des doctrines « socialisantes » que pour s'en éloigner. Car s'il récusé toute fonction où nous verrions poindre « l'ingénieur social », c'est parce qu'il tend déjà à faire du poète un Mage, et cette divergence est radicale: on recrute des ingénieurs sociaux, mais le Mage est un élu de Dieu. Hugo se montre donc représentatif en se montrant sensible à cette tendance profonde de l'après-Juillet qui « socialise » les artistes et les oriente vers des débats de société, mais sa singularité demeure. Elle se montre par l'abondance et le succès de ses ouvrages, et aussi par la croissance de ses ambitions: la littéraire (le dramaturge qui serait à Shakespeare ce que Napoléon fut à Charlemagne) et la politique (un nouveau Mirabeau, mais de progrès), celle-ci voilée à peine (ou avec peine?).

De ce point de vue politique on résumera l'évolution qui a fait un « révolutionnaire » d'un ancien « jacobite ». On le fera selon deux perspectives, l'une courte (1830-1835), l'autre longue (sa vie entière). Et d'abord, tout en reconnaissant que durant la décennie 1820-1830 son évolution peut paraître relativement rapide, il importe de voir qu'elle ne prend pas la forme d'une rupture radicale; c'est la France qui a fait une révolution, pas lui. Après Juillet il approuve et glorifie cette révolution, mais se tient à l'écart, indépendant des partis, libre. Cependant un pas décisif a été franchi et ce changement est irréversible. Hugo se conforme à la marche apparente de l'histoire et, pas plus que l'histoire, il ne reviendra sur ses pas. Son premier grand texte sur de tels sujets, le « Ceci tuera cela » de *Notre Dame de Paris*, écrit en décembre 1830, propose par le biais du roman et de l'amplification rhétorique d'un beau thème métaphorique, une thèse d'esprit humanitaire qui signifie le basculement de ses horizons personnels. L'esprit a quitté les pierres mortes des monuments anciens, et les pierres vives sont celles de la seconde Tour de Babel du genre humain. Toutefois si meurent les mythes des dieux de jadis et de naguère, l'essentiel, sa croyance en l'existence de Dieu, demeure. D'autre part, le titre même de ce texte, son éclatante antithèse, met en relief le procédé favori de l'écrivain, qui va dominer sa conception de l'histoire; si en 1830 son idée de l'Avenir reste indéfinie, déjà la forme de son progrès est fixée: l'avenir sera le contraire du passé. Et la forme entraînera le fond sur une perspective longue (que l'on

---

668 Cf. la Préface de *Lucrece Borgia*.

pense par exemple à la suite des trois séries de la *Légende des siècles*). En ces années 1830-1835 Hugo construit la matrice idéologique de ses idées futures, idées qui pourront éventuellement devenir vraiment révolutionnaires, plus tard. Mais, pour le moment, en 1830-1835, il convient plutôt de noter un autre phénomène: le décalage sensible entre les audaces littéraires et intellectuelles d'une part et la grande prudence, le conservatisme politique dont Hugo fait preuve d'autre part.

Ce décalage est inhérent à un système de pensée où Hugo dispose ses idées selon un ordre logique et un ordre chronologique. A la base sont les oppositions fondamentales d'une philosophie spiritualiste : de la matière et de l'esprit, de l'absolu et du réel, du fait et de l'idéal, etc., toutes idées qui, conçues réciproquement, ne peuvent être que contraires: et là règne la logique littérairement traduite par l'antithèse. Quand Hugo aborde les problèmes de l'évolution historique de l'humanité, il garde cette logique de l'antithèse mais doit la fragmenter, la distribuer dans le temps de l'histoire ; et là règne la chronologie. Le système exige que cette chronologie reçoive et laisse paraître une logique qui plus tard, fera que l'histoire des siècles deviendra leur légende: celle du Progrès, de la grande antithèse progressiste des ténèbres et de l'idéal lumineux. En 1830-1835 Hugo n'en est certes pas là, mais il indique déjà que l'avenir tuera le passé. Et il commence à programmer cet avenir, tout en sachant encore qu'il est caché dans des « brumes profondes », ou bien qu'il n'appartient à personne, mais seulement à Dieu. Cependant aussi lui-même le pressent, mais n'ignore pas qu'il faut du temps pour advenir, et que c'est alors le devoir de l'homme « sage » d'en prendre une conscience vigilante. Ce processus est bien visible dans ses appréciations sur la république. Hugo qui programme l'avenir le répartit entre le proche et le lointain et c'est pourquoi il dénonce l'erreur qui consisterait à vouloir forcer le temps et instaurer aujourd'hui ce qui ne peut l'être que demain: à ce jeu on réussit des émeutes et on rate une révolution. La sagesse veut donc que l'on se dresse contre la réalisation de l'idée. Dans un tel cas le décalage est vécu ; Hugo approuve et désapprouve simultanément et il en arrive (en 1834) à opposer le progrès (qui se doit d'être progressif) et la révolution qui fut le passé et aura peut-être l'avenir, mais qui ne peut ni ne doit avoir le présent. De telles considérations sont très propres à légitimer intellectuellement son conservatisme politique, mais aussi sont dangereusement aptes à séparer le réel et le discours, à admettre la réalité et à s'épanouir dans la rhétorique ; également aptes à illustrer la difficulté d'être à la fois poète et bourgeois, de réussir extraordinairement sa vie dans ces deux registres.

D'autres décalages apparaissent entre les textes publiés et les notes du « tas de pierres » et brouillons divers ; ils montrent que ses interprétations de l'actualité

ne sont pas simples ni rigidement bloquées par une quelconque idéologie<sup>669</sup>. En ces années 1830-1835, années de troubles civils, années „crépusculaires”, années du doute surgissant et croissant, Hugo regarde, pense et attend avant de s’engager nettement: avant de se conformer à l’histoire présente. En 1845, riche, célèbre, triomphant, le comte Hugo est fait pair de France ... Mais le même homme écrit alors, sans le faire savoir, *Jean Tréjean*, le roman du bagnard auquel il songeait depuis 1828-1829, à la publication duquel il songeait en 1832. L’essentiel n’est pas toujours ce qui est connu et paraît importer, en 1835 ; le plus important de l’oeuvre hugolienne demeure imprévisible, insoupçonnable parce que sans commune mesure avec ce qu’il a déjà montré de son génie.

Si, à l’inverse de Jean-Paul Sartre édifiant son interprétation du XIXe siècle et de son évolution intellectuelle sur la notion d’ « Esprit objectif »<sup>670</sup>, on imaginait un concept parallèle et contraire d’ « Esprit subjectif », Hugo en fournirait sans doute la meilleure expression. Car il fut bien, comme poète et comme romancier, la voix éminente des espérances et des haines, des déceptions et des illusions qui firent battre le cœur de ses contemporains. A des masses de sentiments tantôt silencieux et refoulés, tantôt explosifs et mobilisés au service d’une cause, Hugo a bien prêté la voix la plus capable de toucher le plus grand nombre de Français au cœur, dans les domaines multiples de la vie intime et collective. Et c’est pourquoi il parut et paraît encore si souvent représenter quelque chose comme l’esprit de son siècle, ou plutôt semble en avoir été le Verbe glorieux. C’est aussi qu’il exprime et illustre d’abord le mouvement qui en effet révolutionna la sensibilité du siècle entier: le romantisme dans ses générations successives ; Hugo jusqu’à ses dernières œuvres l’incarne. Il est extraordinairement représentatif d’une certaine réalité du temps, de l’époque qui coïncide à peu près avec sa vie, et qui aimait se retrouver dans le discours

---

669 Hugo exprime souvent des pensées plus amères, plus pessimistes dans les textes non retenus pour la publication et que l’éd. Massin rassemble dans les « Feuilles paginées », « Tas de pierres », etc. Cf. par exemple cette note terrible sur la France et son incapacité à fonder un régime, équilibrant pouvoir et liberté : « La France ne connaît ni la véritable liberté, ni le véritable pouvoir. Ce que nous avons eu depuis quarante ans, c’est de la licence doublée de despotisme. Le propre de la licence est de s’user et de se déchirer vite. Alors la doublure paraît. Etrange nation qui ne flotte que de Marat à Mahmoud! » (éd. Massin, IV, p. 986, dans le Reliquat de *Littérature et philosophie mêlées*). Ou bien sur la révolution de juillet cette remarque (ibid., p. 914): « Les révolutions ont leurs journées de flammes et leurs années de fumée.- Nous sommes maintenant dans la fumée »; « 89 est accouchée d’un monstre, 1830 d’un nain » (ibid., p. 953). – D’autres réflexions sur Louis-Philippe dénotent une grande animosité, allant jusqu’à l’injustice patente; par exemple prédit Hugo, le jour où il tombera du trône, il se fera épicier ; or Louis-Philippe a déjà vécu en exil et s’est fait précepteur, il y vivra encore, noblement. Le portrait de Louis-Philippe dans *Les Misérables* sera tout autre, remarquablement équilibré.

670 Cf. *L’idiot de la famille*, Tome III, pp. 41 et sq. Sartre la définit ainsi: « la culture comme pratico-inerte », c’est-à-dire « la culture elle-même mais dans la stricte mesure où elle se fait *pratico-inerte* ».

hugolien : il la justifiait par une sublimation idéologique associant la force morale et la faiblesse intellectuelle des grands mythes.

C'est d'ailleurs au sein du romantisme, dans le groupe des jeunes poètes tôt parvenus à la célébrité que l'on peut, dès 1830, observer les failles annonciatrices de plus graves fractures au cours du siècle. Il s'agit ici d'abord de Vigny, puis de Sainte-Beuve.

## Alfred de Vigny

Par leur vie politique Lamartine et Hugo furent, et ils demeurent, éminemment symboliques de l'histoire de la France au XIXe siècle, du fait de leur gloire et de leurs échecs. A cet égard Vigny, leur contemporain reste un isolé. Inventeur de quelques-uns des plus beaux vers de la poésie française, son art en fait leur pair ; son romantisme est indéniable et d'aussi bon aloi ; mais leurs divergences intellectuelles et politiques sont sans doute plus instructives que leur apparentement.

Ils appartiennent, à peu près, à la même génération et, à peu près aussi, au même monde, selon des modalités différentes. Surtout, en littérature, ils s'opposent aux mêmes résistances. Ils défendent et illustrent le grand mouvement de rénovation de la poésie, une renaissance moderne, spiritualiste, conservatrice et religieuse. Ils remportent leurs premiers succès entre 1820 et 1830, sous la Restauration, auprès de la même société, en portant haut les couleurs du régime. Sur tous ces points leurs différences, évidentes et bien connues, d'âge et de notoriété, et les nuances dans leurs rapports, importent moins que certains motifs, encore peu visibles, de dissentiment : c'est le temps, leurs évolutions, leurs adaptations aux tourmentes politiques du siècle qui les révéleront.

Essayons, en guise d'hypothèse de travail, de tracer le schéma d'un portrait psycho-social<sup>671</sup> de Vigny; il ferait reposer sur une base simple des architectures compliquées. Au départ, ce fait: Vigny est né gentilhomme. Ses parents le lui ont dit et répété; ils lui ont inculqué la conscience et la fierté de l'appartenance

---

671 Par ce terme on indique les limites de ce travail, qui dépendent de la perspective adoptée pour l'ensemble du livre. Si l'on voulait traiter en lui-même le problème de la divergence entre les trois écrivains, il faudrait aborder la question religieuse. Là est la source principale des dissensions. Les croyances de Lamartine et de V. Hugo, puis leurs évolutions, c'est-à-dire l'élargissement et la laïcisation de ces croyances permettront l'adaptation de leurs pensées aux problèmes nouveaux posés par le siècle. Dès l'origine, dès *Eloa*, celles de Vigny marqueront un premier désaccord avec les idées admises dans les milieux conservateurs qui favorisent les succès poétiques des trois hommes.

Sur la question religieuse on se référera, pour se borner à l'essentiel, d'abord à l'excellente thèse de Georges Bonnefoy, *La pensée religieuse et morale d'Alfred de Vigny*, Paris : Hachette 1944, puis aux analyses de Paul Bénichou (*Les Mages romantiques*, Paris : Gallimard 1988, pp. 111-270).



à l'ordre exclusif et supérieur de la noblesse. Là est le fondement simple. Cependant ils lui ont appris aussi que la noblesse française était une noblesse vaincue, qu'elle avait été massacrée et ruinée par la Révolution et que, dans la France révolutionnée, elle restait une classe défaite ; que la Restauration elle-même ne lui avait pas rendu ses droits et privilèges, parce qu'elle ne le pouvait pas ; pire – que la France moderne lui demeurait hostile (ce que, raconte Vigny, des expériences cuisantes, au collège, lui rappelèrent<sup>672</sup>) ; qu'il jouissait donc d'un avantage à la fois précieux et déprécié, d'un privilège insigne mais récusé. Or ce déni d'une supériorité innée allait être confirmé par l'évolution historique du pays, par la croissante mise à l'écart de la noblesse, en fonction des progrès continus des autres classes et d'abord de la bourgeoisie. D'où, chez Vigny, un problème psycho-social sans solution. Une contradiction subjective naît du sentiment d'un privilège de nature, mérité et dénié, mérité par l'histoire ancienne, dénié par l'histoire récente, par l'actualité et très probablement par le futur. Cette contradiction est objectivement fondée ; elle est imposée par la fatalité historique, très bien perçue mais, au fond, refusée. Son problème personnel posé par ses origines, il aurait à le surmonter de quelque façon.

En effet, ce travail de dépassement allait se poursuivre, sa vie durant, de plusieurs façons – en gros de façon offensive contre les autres, contre l'adversaire bourgeois et, de façon personnelle et difficile, par une évolution insigne.

Quant au premier processus, les caractéristiques en sont remarquables. Si l'état ancien des choses pouvait sembler un paradis perdu aussi impossible à rattraper que le passé, le coupable devait être châtié, mais ne pouvait l'être qu'en paroles, et non par une action ouverte puisque son triomphe total, proclamé officiellement en 1830, était sans cesse confirmé. Son succès pouvait être déploré mais il fallait admettre son évidence historique. Pour autant la rancune naturelle d'un tenant de la classe vaincue était elle aussi sans cesse confirmée par la force de l'évidence ; il fallait donc taire la rancune. Elle fut en effet cachée au public et il est notable que Vigny ne la laissa déborder et s'exprimer vigoureusement que dans des écrits gardés secrets, le plus souvent tardifs, dont le plus argumenté fut rédigé après 1848, année de défaite de la bourgeoisie louis-philipparde et en particulier de ses parfaits représentants, les „oracles”.<sup>673</sup> C'est bien dans les longs silences, dans le long retard avant la mise au jour, que se marquent la force et la profondeur de cette rancune accumulée au jour le jour, puis explosant en phrases vengeresses.

---

672 Cf. entre autres et en particulier A. de Vigny, *Œuvres complètes* (Pléiade, II, Paris : Gallimard, 1965, pp.1260-1261). Cf. aussi les pages 1282-1283 du *Journal d'un poète*, et *Mémoires inédits* (éd. par Jean Sangnier, Paris: Gallimard, 1958, pp. 58-59).

673 Cf. *Journal*, 18 janvier 1842 : « La Bourgeoisie est maîtresse de la France: elle la possède, en longueur, en largeur, en profondeur etc. » Cf. Les analyses fouillées de P. Bénichou sur ce point (op.cit., pp 128-131).

Le second processus, tout personnel, sera consacré à un travail de soi sur soi et durera toute sa vie. Car c'est dans son dernier grand poème, *l'Esprit pur*, qu'il trouvera son aboutissement et que sera célébrée la victoire finale de l'homme Vigny. C'est d'une certaine façon aussi bien un poème de régression qu'un appel à l'avenir. – Vigny se retourne sur le passé de son noble lignage, les „deux races de la Gaule” que furent ses familles paternelle et maternelle. Et il surmonte ce passé par le rappel de sa vie de poète et de penseur:

« J'ai mis sur le cimier doré du gentilhomme  
 Une plume de fer qui n'est pas sans beauté.  
 J'ai fait illustre un nom qu'on m'a transmis sans gloire,  
 Qu'il soit ancien, qu'importe? Il n'aura de mémoire  
 Que du jour seulement où mon front l'a porté,...  
 C'est en vain que d'eux le sang m'a fait descendre;  
 Si j'écris leur histoire, ils descendront de moi. »

C'est-à-dire que, revenant à ses origines, il célèbre le nouveau rapport qu'il peut, en fin de vie, entretenir avec ses ancêtres et il dit sa libération, sa victoire sur eux. De surcroît, cette victoire manifeste sa générosité à leur égard ; elle profite remarquablement aux dits ancêtres puisque la gloire toute personnelle de leur descendant rejaillira sur eux et les rendra glorieux: « Ils descendront de moi ». Ainsi donc Vigny peut enfin renverser en imagination le cours et le sens traditionnel du temps. Par la vertu de l'Esprit, par son œuvre consacrée à l'Idéal éternel de la pensée et de la poésie, il a gagné cette récompense merveilleuse, qui est accomplissement et promesse. Sa mort signifiera sa nouvelle naissance, dans la postérité, à la vie posthume. Sa longue et lourde tâche est accomplie et il peut dans le miroir que déjà lui tendent les amis de son œuvre, dans leurs regards, dit-il, « me connaître moi-même ». Il a trouvé son assurance définitive, enfin décernée par les admirateurs qu'il a suscités. Et le poème de la régression, du retour aux origines, s'achèverait avec l'ouverture sur cet avenir indéfini, si Vigny n'élargissait son cas individuel de descendant de guerriers et de chasseurs, en un chant prophétique. Lui-même alors ne serait plus qu'un exemple (ou un modèle); c'est l'humanité entière qui va connaître une nouvelle naissance, sa mue définitive: « Ton règne est arrivé, PUR ESPRIT; roi du monde! » Alors la guerre fait place au règne de l'Écrit, au règne du nouveau, du VISIBLE SAINT ESPRIT... Pour l'humanité l'heure est venue de vivre d'une vie renouvelée purement spirituelle; pour l'homme Vigny l'heure est venue de mourir sur terre et de vivre au Ciel des poètes. Les démons du passé sont vaincus, exorcisés.

Ce processus de sublimation a pu être considéré comme si Vigny avait été seul avec lui-même; mais il n'en va pas de même pour le premier problème

évoqué, celui de la réaction du gentilhomme devant les ambitions et les réussites de la bourgeoisie. Le problème est tout autant historique et psychologique.

Vigny a vécu, a traversé des époques politiquement fort diverses. A les regarder à sa façon d'un point de vue strictement égocentrique, on voit que sa jeunesse (17/18 ans en 1814-1815) commence et s'épanouit sous la Restauration ; le régime lui convenait a priori de par les convictions familiales. Il lui accorda des avantages personnels bien voyants<sup>674</sup>, honorifiques plutôt que substantiels (il souffrit de sa très relative pauvreté); mais son évolution, l'ultracisme de Polignac, lui déplurent fortement. Puis juillet 1830 renouvela, aux jeux des légitimistes, la grande défaite de 1789. Le nouveau régime dès son instauration doit commencer par calmer les exigences, les appétits, la curée<sup>675</sup> bourgeoise et s'assurer, par la distribution des faveurs, le soutien des milieux bonapartistes et bourgeois. Vigny fut très sensible à ce phénomène social du transfert politique du pouvoir et il y répondit par la réaction que l'on a vue: violente, refoulée, lentement élaborée. Comment ne pas la qualifier de ressentiment<sup>676</sup>? Elle unit typiquement la conscience d'une impuissance réelle et la fureur d'une révolte intime déclenchée par l'insupportable spectacle de l'évidence: l'injuste, l'insultante réussite de l'autre, de l'adversaire. Pour lui la bourgeoisie devient l'ennemi de classe, historique et comme héréditaire et il ne la définit plus que comme l'anti-noblesse. Sa vision des choses n'est pas absurde: ni sottise ni fausse, elle peut être corroborée par des faits, par des témoignages ou par des romanciers (Balzac au premier chef); mais elle est unilatérale, réductrice, passionnément intéressée. La bourgeoisie n'est plus qu'une anti-noblesse : aux grandeurs de la noblesse s'opposent les petitesse de la bourgeoisie, au mépris l'envie, à la générosité les frustrations ; ces caractéristiques sont interdépendantes. Et le jugement qui conclut l'analyse ou plutôt la diatribe, s'identifie au préjugé qui l'a fait naître et la motive.

Il en résulte que Vigny présente, socialement, un cas particulier. Il associe un complexe de supériorité mal dissimulé, hérité et donc perçu comme naturel, et d'autre part un ressentiment, bien caché, contre les nouveaux possesseurs du pouvoir, les ignobles qui ont dépossédé l'antique aristocratie. La particularité de ce ressentiment vient de ce qu'il vise un adversaire jugé inférieur et l'emportant malgré son infériorité historique. Sans doute fut-il partagé par nombre des semblables de Vigny, mais il était destiné à se raréfier du fait de l'évolution historique. Le rapide embourgeoisement puis la lente démocratisation du pays, au cours du siècle, devaient favoriser puis multiplier les cas inverses de configuration psychologique, à savoir l'alliance

674 Son entrée dans un corps privilégié comme la Garde Royale lui valut de porter un bel uniforme.

675 On peut évoquer sa longue amitié avec Barbier et sa grande admiration des *lambes*.

676 Cf. Max Scheler, *L'homme du ressentiment*, Paris : Gallimard 1970, en particulier les pages 22 et sq.

d'un ressentiment anti-aristocratique, visant la noblesse et ses substituts (les „nantis”, les riches, etc.) et d'un complexe d'infériorité aux origines variées (personnelle, familiale, sociale, etc.) – Ce type de configuration psychologique peut se convertir socialement en volonté de revanche, en ambition de parvenir afin de guérir la blessure originelle et/ou se sublimer, idéologiquement, en idéalisme justicier. Ce phénomène psycho-social acquerra, vers la fin du siècle, une grande importance par le développement de l'instruction; il aura son utilité pour la formation de nouvelles élites et sera un élément moteur de l'adaptation de la France au monde moderne sous la III<sup>e</sup> République. Et celle-ci, en quelque sorte, lui confèrera une forme quasi officielle en adoptant une attitude de refus haineux du passé et (sur le modèle hugolien) d'appel compensateur à un Avenir de merveilles.

Si telle est bien « la pente du siècle » on voit de suite qu'elle ne convient pas du tout à Vigny, non plus que les désordres sociaux qui accompagneront inévitablement les conflits, ruptures et autres révolutions à traverser avant que de croire parvenir au but promis. Il peut imaginer sincèrement et avec son époque que l'avenir sera meilleur, mais plus encore sans doute il éprouve la nostalgie du passé; il reste attaché aux formes anciennes du pouvoir, aime que règne l'ordre, déteste les hommes et les esprits de désordre. Il diffère donc radicalement<sup>677</sup> de ses deux grands contemporains, Lamartine et Hugo destinés, eux, à triompher politiquement, l'un brièvement, quelques mois en 1848, l'autre symboliquement, après 1870. Par rapport à eux il ferait figure de dissident, morose spectateur d'une évolution qui provoque leurs enthousiasmes et leurs engagements directs dans l'action. C'est qu'avec lui s'accumulent naturellement les prises de distance, la recherche de refuges, à l'écart des mouvements, des troubles d'une humanité plus belle en Idée qu'en réalité. Avec lui pas de « romantisme social », pas de confusion systématique et voulue du spirituel et du politique, pas d'engagement verbal, pas de disposition à participer à un pouvoir réel, et guère de disponibilité politique cachée – montrée à l'opinion et aux détenteurs de l'autorité. De même dans son œuvre: le poète-penseur ne trouve pas son inspiration dans les grands mythes mobilisateurs qui enthousiasment les contemporains. Des thèmes comme l'Avenir, le Peuple, l'Humanité reçoivent de lui un traitement particulier. Il croit sincèrement aux valeurs qu'ils représentent, aux lendemains meilleurs, à la pitié humaine si nécessaire ; sur le fond il serait d'accord, mais il récuse la rhétorique qui s'ensuit à l'époque. A ces thèmes propices à l'enthousiasme,

---

677 Cette affirmation peut se justifier du point de vue étroit qui est le nôtre. Si l'on adoptait un autre point de vue, plus général et plus juste, c'est sans aucun doute la question religieuse qui passerait au premier plan. La raison la plus profonde de son désaccord avec ses deux illustres contemporains résiderait alors dans la divergence initiale et finale de leurs conceptions religieuses.

au moins verbal, sont substitués les mépris qu'une bonne hygiène mentale lui fait commuer en dédains... Et ce désaccord avec le romantisme dit „social” tient d'abord à sa personnalité singulière, mais relève aussi, sans doute, des raisons historiques très générales. On a déjà vu que dans ce grand XIXe siècle qui fut tout ensemble le grand siècle de la bourgeoisie et le grand siècle du romantisme, c'est une alliance conflictuelle qui unit les poètes et écrivains romantiques à leur public bourgeois: ils savent rendre authentique et sublime son plat spiritualisme comme ils savent ridiculiser son philistinisme. Et, en politique, un Lamartine, un Hugo seront tour à tour adulés et détestés par la bourgeoisie. L'anti-bourgeois Vigny n'entre pas dans ce jeu. Or ce jeu convient assez bien à la classe qui célèbre en 1830 la victoire des « classes moyennes », mais ambitieuse, à plus long terme, de devenir la classe universelle, celle qui refuse d'entendre parler du « malentendu » qui sépare les classes. Le romantisme dit social la sert très bien en exaltant un idéal d'unanimisme social toujours extensible au gré des progrès ou des hasards de l'histoire. En ce sens, l'ambition bourgeoise et le rêve idéaliste s'accordent en fait alors que les désaccords s'affichent, et les convulsions de l'histoire infirmeront et confirmeront le bien-fondé des deux attitudes.- Ainsi donc, en fait et en pensée, Vigny reste à part, « séparé », comme il se préfère: né gentilhomme, détestant la bourgeoisie, le poète Vigny fait entendre sa dissonance fondamentale avec ses semblables et égaux, avec son siècle. En raison de la chronologie et de sa place aux côtés de Lamartine et Hugo dans le panthéon romantique, il est, à cet égard, le premier.

Pourquoi d'ailleurs, et comment, en serait-il autrement? Il n'y a pas de hasard à ce que l'inaction soit, en fin de compte, la règle de sa vie politique: au paradis de Stello, l'action est exclue, et le Docteur Noir veille sur l'interdit<sup>678</sup>.

La première application de ces idées dans la réaction de Vigny aux grands événements du temps se montre à l'occasion de juillet 1830. Cette réaction est exemplaire et sera, avec des variantes, réitérée, car elle dit la permanence d'une personnalité compliquée. Et d'abord elle apparaît, sur le vif, dans les notes du *Journal* et dans sa correspondance.

Regardons le au jour le jour. Comment accommode-t-il sa vision au spectacle offert, durant les Trois glorieuses par la „sainte canaille”<sup>679</sup> puis par le départ de Charles X et son remplacement immédiat par Louis-Philippe (ou plutôt Philippe, comme il le nomme à la façon légitimiste)? Le plus naturellement du monde, pourrait-on dire en pensant à la complexité de cette nature : débats intérieurs, soumission à la destinée, velléités d'action, d'où résultent une indécision décidée, lourde d'arrière-pensées et finalement une fois l'opération terminée, un sentiment affirmé de libération.

678 Cf. les analyses de François Germain, *L'imagination de Vigny*, Paris : José Corti, 1961.

679 Cf. *La Curée* de son grand ami Barbier.

A vrai dire il avait eu le temps de se préparer à l'inaction. En 1829 il écrivait: « Les Bourbons – Je les verrai peut-être tomber, mais je ne jetterai pas un caillou pour précipiter leur chute »<sup>680</sup>. Cette déclaration politique ne surprend pas à cette date. Depuis 1816 il a évolué, comme beaucoup, vers le libéralisme – moins vite sans doute que V. Hugo, mais peut-être aussi est-il allé plus loin puisque, toujours en 1829, il est en rapports avec Buchez et séduit par cette forme dissidente et avancée du saint-simonisme. En tout cas il n'admet pas l'orientation réactionnaire du régime, après coup il jugera avec une lucidité (au moins apparente) de ce que Charles X aurait dû ou pu faire: unir derrière lui et contre les extrêmes les deux centres, de droite et de gauche; lui-même approuve Martignac et réprovoque Polignac. D'où un désaccord grandissant qui se transcrit dans la *Lettre à lord*<sup>\*\*\*</sup>. Elle montre bien comment une querelle de technique littéraire s'allie aux questions politiques et comment un royaliste conservateur, apparemment très lié au régime peut rejoindre des positions éloignées en principe, de son premier engagement.<sup>681</sup> Ce détachement à l'égard du régime ne doit pas être confondu avec une véritable opposition; avant 1830 ce serait plutôt une déclaration d'indépendance d'esprit. Vigny s'éloigne du régime, cherche et se trouve bien des raisons d'en être mécontent. On ne lui a pas rendu justice c'est-à-dire pas accordé des faveurs méritées par son dévouement<sup>682</sup>, et la monarchie restaurée poursuit ainsi la politique suivie avec persévérance par les Bourbons: elle utilise, méprise et rejette l'inlassable loyalisme de sa noblesse, comme *Cinq-Mars* l'a prouvé. Sous Charles X, les courtisans, les vieilles femmes de la Cour tiennent le roi dans l'ignorance des

680 Cf. *Journal d'un Poète*, O.C., Pléiade II, p. 900.

681 Dans ce texte significatif, daté du 1<sup>er</sup> novembre 1829, on trouve une affirmation sur les deux caractères sur lesquels repose toute la civilisation moderne, le « *Prêtre et le Roi* » et, à la fin, cette autre affirmation sur « *l'inflexible loi du Progrès* »; elles ne sont pas contradictoires, mais leur alliance décèle nettement le royaliste libéral. Dans le corps du texte on notera en particulier comment Vigny s'attaque au culte de la Routine, cher aux Français, et, associant la politique et la littérature, écrit: « La grande France est quelquefois négligente, et en toute chose sommeille souvent; cela est heureux pour le repos du monde, car lorsqu'elle s'éveille, elle l'envahit ou l'embrace de ses lumières; mais le reste du temps elle reçoit trop souvent la direction, en politique, des plus nuls, en intelligence des plus communs ». – Plus loin il opposera d'un point de vue intellectuel l'Empire et la Restauration: « Un homme de trente ans a vu deux siècles contraires, de dix ans chacun, l'un tout en action extérieure, guerroyant, conquérant, rude, fort et glorieux, mais sans vie, et comme glacé à l'intérieur, presque sans progrès de poésie, de philosophie et d'arts, ou n'y laissant apercevoir qu'un mouvement de transition; l'autre, immobile et languissant au dehors, mesquin et indécis en action, sans vouloir, sans éclat dans ses faits, mais agité, dévoré intérieurement par un prodigieux travail intellectuel, une fermentation presque sans exemple dans l'histoire [...]... le premier tout semblable à un corps, le second à un esprit. » On voit comment il peut associer et dissocier politique et littérature et combien ses jugements diffèrent, sur l'une et l'autre, et l'on notera en particulier sa vision très critique du personnel politique de la monarchie restaurée.

682 On sait que cette affirmation peut être discutée, ce qui n'enlève rien à la virulence d'un sentiment souvent éprouvé et exprimé.

réalités actuelles ; avec des variantes d'époque sa conduite rappelle les erreurs catastrophiques du XVIIIe siècle, celles de Louis XVI. Il tombera et aura mérité de tomber. Et Vigny restera à la maison, cultivera la neutralité, il ne jettera pas un caillou pour arrêter la chute du roi et développera les louanges parallèles des deux camps, égaux en vertus guerrières.

Cette abstention assumée, cette impartialité affichée laissent apparaître dans son *Journal* deux indications significatives : que son « cœur » battait bien pour les Bourbons, et que leur défaite le libère en libérant ses rancunes à leur sujet. Cependant l'essentiel n'est pas là; il est dans le contraste brutal entre, d'une part, les tergiversations politiques de Vigny durant les combats et, d'autre part, l'immédiateté de sa réaction devant la menace de désordres sociaux. Alors aucune hésitation n'est plus de mise: « Les ouvriers viennent demander de l'argent, le pistolet à la ceinture, dans les maisons. – Il est temps d'établir l'ordre. – C'est un devoir que d'être dans la Garde nationale » (3 août). Et c'est ainsi que le féodal, l'anti-bourgeois Vigny découvre une réaction typiquement bourgeoise et son « devoir » : s'engager. Bientôt il fera la théorie, d'ailleurs originale et joliment formulée de cette garde bourgeoise: elle « est le scepticisme armé »<sup>683</sup>. Et c'est ainsi que l'idée de la neutralité armée<sup>684</sup> sera transposée au domaine de la pure poésie après être passée par le domaine très peu poétique de la défense sociale. M. de Vigny, qu'il s'agisse de prose ou d'idéal poétique, est et restera un homme d'ordre. Toutefois en ce temps d'après révolution, où l'urgence règne, il importe de fonder un ordre constitutionnel nouveau, ce qui ne va pas de soi et dépend évidemment des forces en présence et des circonstances. En l'occurrence, comme il l'écrira dans *Stello*, il s'agit de savoir « manier des idiots et des circonstances »<sup>685</sup>; résoudre ce problème pratique, convenait très bien au goût et aux aptitudes de Louis-Philippe.

Le problème théorique qui s'impose alors à l'attention de tous est celle du régime politique. L'analyse qu'en fait Vigny allie intimement l'individuel (la conduite de sa vie) et le général (sa vision de la conjoncture). Voici le général : le peuple est « souverain », il a tout fait et sait désormais les moyens de détrôner un Roi (1er et 3 août), ce serait folie que de prétendre s'opposer à lui (14 août). Et voilà la conclusion personnelle: « Les forces d'*habitudes* et d'*illusions* sont brisées; de deux choses l'une, ou force militaire ou désordre; nous verrons » (1er août); c'est un attentisme confirmé. « La Destinée emporte tout à elle seule; il n'y a pas un lutteur qui lui résiste » (3 août). La Restauration s'était montrée « tellement incompatible avec la Nation » (3 août) qu' « elle a

683 Cf. *Journal d'un poète*, p. 930.

684 Cf. *Stello*, chapitre XL.

685 Cf. *Stello*, chap. XXXIX.

été renversée par une poignée d'ouvriers »; et maintenant la France peut avoir une « royauté démocratique. Nous allons voir ce que c'est » (22 août); ou bien elle peut vouloir la République, qui fait peur (3 août). Et Vigny se dit également prêt à l'accepter. « Le duc d'Orléans est Roi des Français et les Français sont Républicains. Je le suis moi-même plus que tous » (9 août). Comme le pays Vigny, libéré de son attachement à la légitimité, est ouvert à des éventualités diverses, au moins en théorie. Car, en fait, Louis-Philippe se montrant capable de durer et les désordres sociaux s'accroissant à l'occasion du procès des ministres (décembre) Vigny soutiendra fermement ce régime qu'il juge sans principes ni appuis (10 août) et il vit ainsi l'après-révolution de façon à la fois banale et singulière. Banal en ce qu'il suit le mouvement général: il ne défend pas l'indéfendable Charles X, il se réjouit du calme « merveilleux » qui règne aussitôt après la victoire populaire (2 août), il hésite sur la fondation du nouveau régime, il attend passivement... Mais aussi, il se laisse voir singulièrement original par ses réflexions et motivations, conformiste peut-être mais aucunement opportuniste. S'il estime avoir été mal traité par les Bourbons il refuse d'être bien traité par les Orléans. Quant à la réussite mondaine il n'a gagné ni ne gagne sur aucun tableau, et choisit de rester à l'écart. Cela n'est pas si fréquent, mais lui convient essentiellement.

Si en effet on tente d'expliquer les raisons, autres que circonstancielles, de ses choix apparemment si simples et communs, on voit qu'ils répondent à des exigences profondes parce que profondément méditées et ancrées dans sa personnalité ; c'est toute son organisation intellectuelle qui peut être évoquée à ce propos.

De même que, religieusement, sa contradiction fondamentale, toujours irrésolue au fond, est celle d'un Dieu indéniable mais existant sans jamais manifester son existence, de même, politiquement, une contradiction analogue se traduit par la reconnaissance d'un ordre nécessaire, mais nécessairement fondé sur une fiction, une illusion. La question sera bien explicitée et traitée, sous l'effet de la révolution de Juillet, dans *Stello*. « Tout ordre social est mauvais », mais « il en faut un pour qu'il y ait une société » (chap. XXXIX, p. 795), et un „mensonge social” est alors indispensable pour instituer un ordre quelconque; il ne se peut qu'il ne soit faux. Cette contradiction de l'exigence d'un Ordre et de la récusation d'un grand Ordonnateur ou d'un quelconque Pouvoir est comme inhérente à la pensée de Vigny; elle est à la source de ses plus hautes inspirations comme des nombreux blocages qui l'empêchèrent de mener à bonne fin tant de projets avortés. Or, en 1830, le phénomène se fait particulièrement visible. La Restauration avait son cœur, lui paraissait indéniable, de par son milieu natal, et il l'aimait comme par atavisme. Elle consacrait un ordre soi-disant irrécusable, celui de la dynastie de toujours, et



sa fiction pouvait sembler historiquement la meilleure possible. Mais elle avait fauté en détruisant systématiquement ses partisans les plus dévoués et sincères, la noblesse de France. Or les Bourbons restaurés persistaient sur cette voie de perdition et le lieutenant-capitaine Alfred de Vigny jugeait avoir lieu de s'en plaindre tout particulièrement. D'où ses griefs, d'où (en partie) son opposition croissante à la politique de Charles X : incompetent, incapable de comprendre la société moderne, voué à l'échec. D'où enfin la résolution de ne rien faire qui puisse leur nuire (1829), puis de ne rien faire qui puisse aider à les sauver (juillet 1830). Alors, tout se passant (à ses yeux) comme la réalisation de ses prévisions, il se trouve devant le problème autrement compliqué de l'avenir en train de se faire; il est susceptible de solutions diverses, au gré des acteurs et exige, de sa part, une décision à prendre. Quel « mensonge social » conviendra à la France à ce moment de son histoire? Comment agir? Une seule obligation, il faut sauver l'essentiel, l'ordre : Vigny décide de s'engager dans la Garde nationale ; mais aussi comment défendre la fiction qui se propose : celle des Orléans ?<sup>686</sup> C'est l'indécision. ... Vigny opte pour une solution de compromis, le soutien sans participation, et *Stello* enseignera, par le truchement du Docteur Noir, comment se sortir de telles difficultés : par le haut, par l'idéal du pur poète, par le dévouement aux œuvres de l'esprit.

Vigny a donc été amené par la crise de 1830 à se mesurer avec des événements importants, à s'interroger sur eux et sur lui-même, à mûrir ou à précipiter ses réflexions. D'autre part c'est un fait qu'il entre alors dans une période d'intense création littéraire et ses ouvrages se succèdent rapidement: *La Maréchale d'Ancre* (avril-septembre 1830), *Paris* (avril 1831), *Stello* (1832), *Servitude et grandeur militaires* (1835). Or ils présentent cette caractéristique commune d'avoir tous quelque rapport avec la révolution de Juillet ou ses suites.

De *La Maréchale d'Ancre* on dira seulement ceci: la pièce fut conçue avant Juillet; avec la documentation et dans la lignée de *Cinq-Mars*; mais sa rédaction (entreprise dans la première quinzaine de Juillet) doit certainement être reliée à l'actualité de l'après- révolution. Le personnage de Picard a été particulièrement adapté aux soucis du présent et Vigny exprime par ce biais sa conception d'alors sur la masse d'un peuple. Les discussions provoquées par l'imminent procès des ministres lui font sans doute présenter une genèse idéalisée d'une œuvre dont l'idée inspiratrice ne paraît pas avoir été le souci de l'abolition de la peine de mort ; bien plutôt on pensera aux idées de Ballanche sur l'expiation même et on n'oubliera pas le projet de donner un beau rôle à Marie Dorval. Ce ne sont pas là des aspects majeurs de ce drame historique.

Dans *Paris*, (publié en avril 1831, écrit avant l'émeute de Saint-Germain-des-Prés), Vigny aborde de front certains problèmes d'actualité. De front, ou

---

686 Valois ou Capétiens ?

plutôt de haut! Dans cette « élévation » il prend position au-dessus de la mêlée, sur une Tour imaginaire qui lui permet de contempler, au centre du cercle, la Ville énorme, la Ville-Fournaise, « axe du monde », où se prépare et se fait l'Avenir. Vigny y adopte le ton et les images des prophètes hébreux, mais il ne prophétise pas, ou guère<sup>687</sup>, ou, si l'on préfère, son poème reste sibyllin. Mais il est instructif et important, par ce qu'il révèle de lui et de l'évolution de ses idées, et parce qu'il éclaire son isolement parmi ses contemporains. En effet, s'il célèbre alors Paris, comme beaucoup, son inspiration est très contraire à celle des innombrables faiseurs de dithyrambes qui chantent les Soleils de Juillet et annoncent des lendemains enthousiasmants. Vigny passe en revue les trois principaux idéaux qui agitent alors les esprits : le renouveau catholique de La Mennais, le libéralisme de Benjamin Constant, le saint-simonisme, c'est-à-dire trois mouvements d'idées dont il a pu et peut encore se sentir proche. Mais la sympathie n'entraîne pas ou plus d'espérance et n'empêche pas l'amer constat. La Mennais, le „nouveau Jérémie” ne peut faire revivre le corps du Christ, qu'il adore et implore: «Rien...Rien...» ; B. Constant vient de mourir, désespéré de voir la Liberté accumuler les ruines, et de la découvrir incapable de «rien construire où tout est abattu». Tandis que les libéraux, « aveugles inquiets », s'agitent vainement et mettent « au hasard, l'ordre dans les ruines », le saint-simonisme pile leur « œuvre morte » au nom de l'Egalité niveleuse ; il promet un « Temple » universel où l'homme donnera, avec son amour de l'humanité entière, l'abnégation de soi, son temps, sa vie et son travail : pour cette tâche-mission tous les appelés seront élus et comme les saint-simoniens n'ont pas encore échoué. Vigny ne se prononce pas sur cette doctrine dont il ne s'est toujours pas éloigné. «Ainsi tout est osé», tout est jeté dans la grande Fournaise pour y être refondu.

Il est remarquable que Vigny ne propose à son lecteur que des questions et son indécision ; il s'interroge sur le « monde tout nouveau » qui se forge : sera-t-il Soleil ou Comète, lumière qui « guidera la famille humaine », ou feu dévastateur, « rasant l'œuvre de l'homme et des temps », Eden ou Enfer, salut ou perdition ? Vigny ne tranche pas : « Je ne sais si c'est mal, tout cela, mais c'est beau, mais c'est grand ! » ; et le monde espère que Paris ne va pas encore lui envoyer une Révolution. Le poète se cantonne dans l'interrogation. Cependant il souligne son souci d'ordre social : « l'impatient esclave / Se meut dans la Fournaise », montre sa tête énorme et ses regards « portant l'ombre et le jour » : à nouveau une alternative se dessine ! espoir ou menace des lendemains imprévisibles ? – Mais c'est aussi la signification du poème entier qui resterait

687 Cf. La seule affirmation prophétique « Je ne sais d'assurés, dans le chaos du sort; / Que deux points seulement, *La Souffrance et la Mort* ». Certes! on admettra que la souffrance est toujours très probable et la mort, absolument certaine.

indéterminée et transcrirait ainsi les incertitudes du poète si la conclusion examinée à la lumière de l'après-Juillet n'apportait quelques compléments. Cette conclusion est double. D'abord exaltant la poésie et les poètes « pleins d'amour, de doute et de pitié », les purs, les dévoués, qui « burent jusqu'à la lie un calice odieux » elle rend un ton, une conviction, très personnels<sup>688</sup> puis, elle se fait très générale, évoque les cendres des villes mortes. Certes elles ne sont « jamais stériles », mais si, un jour, Paris devait disparaître, si le Volcan devait faire « éclater sa montagne », alors cela ne signifierait pas seulement la fin d'une ville, mais la mort de la civilisation ; alors le « Voyageur pourrait s'écrier : « *Pour longtemps le monde est dans la nuit !* ». On voit combien une telle évocation placée à la conclusion de *Paris*, contraste avec les innombrables chants d'optimisme inspirés par les Trois Glorieuses. C'est à peine si une petite touche positive, la reconnaissance du rôle unique dévolu à la grande ville colore la fin du poème, ses évocations catastrophiques, son pessimisme.

Les trois œuvres suivantes, *Stello* (1831-32), *Servitude et grandeur militaires* (1833-34 et 35) et *Daphné*<sup>689</sup> ont pour premier caractère commun de se référer expressément à la révolution de Juillet et à ses suites. Comme si Vigny avait éprouvé le besoin de revenir sur les événements (sur lui-même ?) qui l'avaient ému et laissé immobile ; comme si, à deux reprises, il éprouvait le besoin de réfléchir sur ses propres réflexions. Et de fait une seconde caractéristique de ces trois œuvres serait qu'il approfondit et étend graduellement cette réflexion jusqu'à parvenir à ce chef d'œuvre inachevé

---

688 Dans son article „Vigny prophète? Etude de *Paris*“ (paru dans Viallaneix éd., *Le réel et le texte*, Paris : Lib. A. Colin, 1974, pp. 197 et sq.), Paul Viallaneix rapproche, judicieusement, *Paris* et la première des *Lettres parisiennes*, publiée dans *l'Avenir*, avril 1831). Vigny s'y moque de ceux qu'il nomme les « écoliers », ces pseudo-intellectuels omniscients et déclamateurs qui pérorèrent et prolifèrent particulièrement après Juillet dans les salons parisiens : « L'espèce dominante dans le Paris d'aujourd'hui, c'est l'écolier. Nous en avons de toutes sortes. Ecoliers conspirateurs en plein vent, écoliers critiques qui jamais d'eux-mêmes ne produisirent, écoliers grands capitaines historico-tacticiens que prodigieusement embarrasserait un bataillon, voire même un peloton, écoliers orateurs à vieilles phrases et idées ; écoliers-dictateurs, élus au sortir du Vaudeville, après boire ; enfin écoliers-ministres, iconoclastes et visiteurs domiciliaires... Un poète, grand Dieu ! en ce temps-ci ! Ah ! parlons des poètes, cela reposera.... Grâce soient rendues à ces bienheureux sceptiques qui, dédaignant d'avoir foi aux nouvelles politiques, n'appliquent leur intelligence et ne dépensent leur temps qu'à alimenter le feu sacré des Muses !... Ennemis du *Forum*, ils voient d'un coup d'œil à quel but vise cet orateur verbeux et quel emploi politique est la péroraison de son discours.... Les artistes véritables voient au-delà et au-dessus et travaillent encore en silence. Attendons leurs œuvres ». Sous forme caricaturale Vigny présente une espèce d'homme qu'il déteste et contre qui il réfléchit et écrit ; le mouvement qui anime cette page est beau et révélateur de sa pensée.

689 On a beaucoup discuté sur les dates de composition de *Daphné* ; il semble que l'on aboutisse à la conclusion indiquée par P. Bénichou (op.cit. p. 208) : « Il est probable que l'année 1837 fut décisive ».

qu'est *Daphné*, méditation historico-romanesque sur la mutation capitale qui sépare et oppose deux ères de la civilisation occidentale, le paganisme antique et le christianisme moderne.

Comme ce travail de réflexion concerne le domaine particulièrement important de la politique, on considérera d'abord les données premières et spécifiques.

Le paradoxe bien visible (et mal vécu) de Vigny, c'est de s'être continuellement intéressé à la politique et d'avoir toujours affirmé qu'elle ne lui inspirait que mépris ou dédain ; d'avoir proclamé son refus de s'en mêler tout en éprouvant, quand l'occasion en présentait la tentation, d'y jouer un rôle. Ce phénomène récurrent dépend de sa personnalité et répète, dans un registre particulier, ce que l'on a dit de son caractère psycho-social : sur une base simple des superstructures compliquées. La base a été donnée par la famille. Son milieu l'a fait légitimiste : et voici la complication, qui surgit très vite, son légitimisme se découvre hétérodoxe<sup>690</sup>, il est nourri de rancunes historiques contre l'action niveleuse des rois de France et leurs luttes visant à l'abaissement des nobles ; il se fait donc très critique à l'égard de la dynastie légitime, les Bourbons ! C'est-à-dire son légitimisme prend, politiquement, la forme du féodalisme, première assise de ses convictions, destinée à durer et que l'on retrouvera sous diverses métamorphoses<sup>691</sup>. Dès *Cinq-Mars* (1826) Vigny attaque systématiquement le grand et le petit responsable d'une évolution qu'il juge historiquement catastrophique, Richelieu et Louis XIII, accusés d'avoir préparé le désastre final où devaient s'abîmer les Rois et la noblesse de France. L'expérience de la Restauration, le règne de Charles X, ses choix déplorables et déplorés, lui fourniront des occasions d'ajouter à ces raisons historiques des motifs plus actuels et plus dans l'air du temps. La conclusion de ce processus fut qu'en juillet 1830 le légitimiste Vigny était plus enclin au détachement qu'à la fidélité et se décida sans beaucoup d'hésitations pour l'indécision.

Cette expérience d'une révolution ne sera pas la dernière, bien plutôt elle entrerait dans une série... Mais elle garde une importance particulière parce qu'elle le coupe, politiquement, de ses racines familiales. D'autre part, étant la première, elle joua un rôle initiateur : deux fois encore il s'accommoda des faits accomplis et il traversera si bien ces épreuves que l'ancien légitimiste très hostile à Napoléon finira sa vie en bonapartiste déclaré.

690 Par rapport à l'union du Trône et de l'Autel, cette conception typique de la Restauration.

691 Elles sont nombreuses et diverses. On peut noter que l'attrait exercé sur lui par le saint-simonisme et en particulier par le socialisme de Buchez tient beaucoup à l'idée qui lui est chère, de faire gouverner la société par une élite de l'intelligence ou bien on remarquera au début (chap. II) de *Servitude et grandeur militaires* la présentation des armées sous l'Ancien Régime ; Vigny y fait l'apologie du système de recrutement féodal (« le soldat était l'homme du Noble ») et la critique du système centralisateur, uniformisant, de la monarchie absolue et singulièrement du Ministre de la Guerre Louvois qui soumet l'armée aux bureaux. Ou bien encore on peut, avec F. Germain (cf. *L'imagination de Vigny*, p. 274, 341, 383), penser que l'inspiration de la Sauvage peut être qualifiée d'idéal féodal (au service de la Civilisation).

Avec *Stello* Vigny fait accomplir à son art un progrès décisif, qui est aussi un progrès personnel : il imagine les deux personnages romanesques qui figureraient sa dualité, cœur et esprit, sensibilité (*Stello*) et raison (le Docteur Noir), leur débat aboutissant à une « ordonnance » finale. La variété des récits historiques qui illustrent une thèse centrale et l'unité de la conception font un chef d'œuvre de composition littéraire. Considérons-le en fonction de sa date et de sa finalité : l'ordonnance du Docteur Noir. Les trois destinées malheureuses de Gilbert, de Chatterton et d'André Chénier sont supposées prouver que sous une monarchie absolue ou constitutionnelle comme sous une république démocratique, le Pouvoir est naturellement ennemi du Poète, qu'il le craint, le hait ou le dédaigne. Toujours il lui paraît insupportable que des hommes d'une exceptionnelle valeur échappent à sa prise ; leur existence lui fait ombrage ; alors il condamne, tue ou laisse mourir... Cette idée de l'éminente supériorité des Poètes n'est pas nouvelle sous sa plume : au début de 1831 Vigny la met en relief dans *Paris*. Dans *Stello* elle devient comme le leitmotiv d'une argumentation systématique opposant radicalement deux types d'hommes voués, les uns à la Poésie, les autres au Pouvoir. Ceux-ci, communs et nombreux, régissent et représentent la société, ceux-là, rares et lumineuses apparitions, expriment les plus hautes valeurs de l'esprit. D'un côté la détestable image de la réalité sociale et sa critique, de l'autre la fixation d'un idéal et son exaltation. La thèse de Vigny acquiert ainsi, à la fois, une valeur générale, d'ordre politique, et une signification personnelle, de l'ordre de la profession de foi.

On ne peut en effet dissocier le cas du Poète et la personne de Vigny à ce moment de sa vie. Les pages où il développe ses vues théoriques sur les rapports de la politique et de l'art l'engagent pour le restant de ses jours<sup>692</sup> parce qu'il s'engage profondément. Or il est remarquable qu'au chapitre XXXIX, essentiel sur ce sujet, la question du devoir du poète, de *Stello*, en un temps de luttes civiles, soit soulevée. Comment doit-il alors se comporter ? Comment doit-il choisir son camp ? Le Docteur Noir répond sans ambages en niant qu'il y ait là un problème pour *Stello* : qu'importent vos actions ? seuls comptent vos pensées et vos travaux ! soyez « bête comme un drapeau », puisque les drapeaux d'aujourd'hui n'ont plus du tout le sens qu'ils purent avoir autrefois : « Naguère le blanc signifiait *Charte*, aujourd'hui le tricolore veut dire *Charte*. Le blanc était devenu un peu rouge et bleu, le tricolore est devenu un peu blanc. Leur nuance est insaisissable. Trois petits articles d'écriture en font, je crois, la différence. Otez donc la flamme, et portez ces articles au bout du bâton ». Puis, comme pour accentuer le sens personnel de ces paragraphes si précisément rapportés à l'histoire récente, le Docteur Noir souhaite à *Stello* de n'être pas

692 Cf. Son discours de réception à l'Académie (1846).

né dans la « caste de Parias, jadis Brahmes, que l'on nommait Noblesse » : on sait qu'il s'agit là d'une opinion très particulière de Vigny. Et enfin il conclut : « Qui que vous soyez d'ailleurs, vous n'avez nul besoin de vous mêler de votre parti », car les partis sont capables d'enrégimenter un homme malgré ses protestations et « quand il crierait du haut des toits et signerait de son sang qu'il ne pense pas du tout ce que pensent les compagnons qu'on lui suppose et qu'on lui assigne ». Cette recommandation faite à Stello de se tenir à l'écart de tout parti politique et de se défier de celui dont les opinions pourraient paraître proches des siennes montre bien la force de l'animosité ressentie par le Docteur. Elle s'explique d'abord par le sujet même de l'ouvrage, la relation entre le Poète et le Pouvoir identifiée à une incompatibilité essentielle. Cette idée commande le débat, la perspective de la vision, comme la déformation de la vision. Le centre, le cœur du débat, réduit la conception à la seule dimension : la Société est vue dans l'optique du pouvoir comme le Poète est défini par son opposition au Pouvoir, caractérisé par sa capacité de nuisance à l'égard des poètes et des artistes.

Dans son ensemble la société est simplement vue comme une marâtre regardant de travers tous ses enfants, et la Multitude, la masse anonyme qui la compose principalement est dite naturellement « ennemie des noms » et spécialement de tous ceux qui réussissent à se faire un nom. Telle étant la base humaine et sociale, elle se trouve régentée et représentée par le Pouvoir et ses hommes. Alors se développe la critique fondée sur la contradiction réciproque que développent les deux antagonistes. D'un côté le Poète, être d'exception en dehors de sa société puisqu'il est au-dessus de toutes les sociétés, que sa gloire est universelle et éternelle ; doué de l'Imagination créatrice il produit des œuvres impérissables, utiles à l'humanité du seul fait qu'elles sont belles. Il a « une malédiction sur sa vie et une bénédiction sur son nom », ilote ou Dieu, il mène souvent une vie de misère et de souffrances, il remplit une mission, il est « apôtre de la vérité toujours jeune » et fonde en effet son œuvre sur « la vérité la plus intime ».

Tout autres les hommes du Pouvoir ; disposant de facultés communes, la mémoire et le jugement, ils ne créent pas d'œuvres, mais remplissent des fonctions ; apôtres « d'une vieille fiction » ils sont destinés à l'insulte, à l'échec, à l'oubli. Or ils ont tout misé sur le monde d'ici-bas, sur « la place publique », sur l'action. La signification de cette opposition radicale, terme à terme, évoque de près, par certaines expressions, un conflit entre valeurs religieuses et non-valeurs mondaines, ou, au moins, entre l'Idéal et la réalité, et la première conséquence en serait que le Poète a une mission à accomplir, dans la liberté de la République des Lettres, ou dans la Solitude sainte ; c'est bien pourquoi à l'opposition correspond la séparation. La première prescription du

Docteur est de séparer la vie poétique de la vie politique. Le poète a des devoirs, une discipline de vie à observer, qui le sépare des autres hommes et l'oppose aux gens de Pouvoir. Ceux-ci représentent pour Stello la tentation mauvaise, la pire, et le Docteur lui rappelle avec quelle puissance elle a déjà pu s'exercer sur lui<sup>693</sup>. D'où la rigueur de l'Ordonnance dressée à l'intention de Stello. Mais, avant cette conclusion, le Docteur a pu développer, brillamment, toute une théorie de ce pouvoir malfaisant, impitoyable aux poètes, où, précisément, se fait jour la conséquence, le défaut d'une vision strictement bipolaire de la réalité : sa réduction aux limites du sujet, c'est-à-dire en ce cas à une opposition radicale entre la pure vérité idéale du Poète et le « mensonge social » censé fonder tout gouvernement. La thèse du Docteur Noir que Vigny ne prend pas à son compte mais qui lui inspire visiblement une verve significative, est simple : « Comme le Pouvoir est une science de convention selon les temps, et que tout ordre social est basé sur un mensonge plus ou moins ridicule », il s'ensuit qu'il serait impossible et impensable de « créer un pouvoir qui ne fût pas une fiction ». L'argumentation du Docteur Noir, truffée de citations et de références prises dans les meilleurs auteurs, poursuivie avec brio et un esprit parfois proche du XVIIIe siècle voltairien<sup>694</sup>, démontre péremptoirement l'absolue nécessité qu'un « Mensonge social » existe pour qu'une société soit politiquement constituée.

Cette argumentation faite pour convaincre Stello peut bien y réussir, le temps d'une conversation. Elle peut ne pas convaincre, tant son contenu est subordonné aux impératifs du sujet, à la réduction de problèmes complexes à une cause simple. En effet, pourrait-on rétorquer : si toute réalité politique n'est que convention, fiction, mensonge... et rien de plus, alors il ne reste plus à l'homme qu'à supprimer ou nier la question : en pratique, soit par l'anarchie ou la révolution permanente qui n'admettant aucun pouvoir les renverse tous, soit par l'indifférence conservatrice qui acceptera n'importe lequel puisque tous sont également fallacieux. Or telles ne semblent pas être les opinions professées par le Docteur Noir (ou, accessoirement, par Vigny que l'on ne peut, à ce stade de la discussion, confondre avec son personnage). Seules comptent alors la discussion elle-même, la thèse soutenue et le plaisir littéraire d'une polémique bien menée. Mais, sur le fond il ne s'agit là pas tant d'une pensée politique que d'une réflexion anti-politique : la récusation de Tout Pouvoir est telle qu'il ne subsisterait, théoriquement, plus de possibilité de pouvoir. Mais en fait Vigny, homme d'ordre et croyant profondément à la nécessité de

693 *Stello*, Chap. 19.

694 *Ibid.*, chap. 39. Cf. l'argument fort irrévérencieux à l'égard de Jésus-Christ, qu'il ne tenait qu'à Dieu de nous indiquer une forme de gouvernement parfaite « dans le temps où il a daigné habiter parmi nous », peut paraître curieux dans la bouche du Docteur Noir qui va fonder (chap. 40) son Ordonnance sur une parole fondamentale du même Jésus, qu'il faut rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu (Matthieu, 22, 19-21).

l'ordre, sait que le Pouvoir existe puissamment sous des formes diverses (et toutes néfastes à la poésie et aux malheureux poètes) : il faut en soutenir un, celui qui existe déjà, de préférence. La pensée du Docteur Noir n'est donc pas la sienne ; que si elle l'était, alors elle serait celle de Vigny succombant, le temps d'une improvisation spacieuse, au vice intellectuel que dans le même ouvrage (chap. XXXII) il définit par quelques phrases mémorables – celles où il dénonce les doctrines contraires et identifiées par lui dans *le Mal* de J. de Maistre et de Robespierre et leur source commune – la violente passion de tout rattacher, à tout prix, à une cause, à une Synthèse, de laquelle on descend à tout, et par laquelle tout s'explique<sup>695</sup>. Mais dans son cas, ce vice intellectuel serait habilement dissimulé par le caractère purement négateur de son propos : les Synthèses explicatives positives et criminelles, qu'il récuse fortement, rendent compte en effet de tout : comment supposer une telle virulence dans une thèse qui n'est que négation et déclare détester l'idée même d'une synthèse totalisante et, déjà, totalitaire ?

Les limites du sujet font celles de la réflexion et l'argumentation du Docteur Noir s'avère donc politiquement insuffisante, en soi. Mais elle n'en est pas moins pertinente dans une autre perspective, celle du texte considéré dans sa valeur subjective, dans la signification personnelle qu'il put avoir pour Vigny à ce moment de sa vie. Il laisse déceler, ou deviner, le travail de soi sur soi qu'il put mener, en particulier par la représentation de sa dualité, de son duel intérieur, et les décisions auxquels il voulut aboutir et parvint au terme des ses réflexions. Stello n'est il pas son double fraternel ? Et le Docteur Noir ne serait-il pas alors comme une figure de sur-moi, comme un double à stature paternelle ? Stello doit être persuadé de prendre le bon chemin et les bonnes résolutions : consacrer à ce qu'il a en lui de plus précieux et d'unique, tout son temps et toute son âme. Voilà ce qui motiverait en profondeur l'acharnement de procureur inflexible dont fait preuve le Docteur Noir. Il importe de poursuivre jusqu'en ses derniers retranchements la tendance, la tentation du coupable : de Stello toujours séduit par l'idée de prendre part à l'action (par générosité et évidemment, pour les meilleures raisons du monde) et de Vigny lui-même toujours séduit ou séductible à l'idée d'un quelconque engagement ou à l'appât d'un quelconque haut poste. D'où l'instauration d'une morale rigoureuse à faire observer par Stello, pour le guérir.

Il s'ensuit que le texte est commandé par cette finalité. Le Docteur enseignera la division entre les deux groupes d'hommes, le petit nombre des Purs, le grand nombre des Impurs et il dressera la clôture qui interdit au petit nombre des Elus de se mêler au commun. Stello sait déjà de lui-même que le mal vient

---

695 On peut souligner qu'à l'époque le rapprochement, l'identification des deux grands représentants de la révolution et de la contre-révolution ne manque pas de courage.



de tous, de la Société : « En vérité, je vous le dis : l'homme a rarement tort, et l'ordre social toujours »<sup>696</sup> et le Docteur précisera le tort de la Multitude anonyme, de la multitude sans nom « ennemie de tous ceux qui réussissent à se faire un nom<sup>697</sup>, dont l'unique passion est l'égalité » et que travaille le besoin d'ostraciser toute supériorité. Ainsi, naturellement, seront chassés ou affolés de misère les meilleurs humains, les Poètes et les Artistes, vrais ilotes que, par ailleurs, on qualifiera de divins, et d'immortels après les avoir fait mourir. Cet antagonisme n'est pas accidentel : il est naturel, pour la masse, mais il devient essentiel<sup>698</sup> quand on passe au degré supérieur, aux puissances qui dominent la société, au Pouvoir.

Alors Vigny–Docteur Noir, après avoir développé sa démonstration historique par les trois récits illustrant les trois grands régimes politiques du temps, procède à une critique du Pouvoir en général, de toutes les justifications théoriques de l'autorité qu'exerce l'homme sur l'homme, justifications que se cherchent et toujours se trouvent les esprits faibles assoiffés de Pouvoir : ils prétendent hypocritement ou croient sincèrement avoir trouvé le secret que Dieu n'a pas voulu dire à l'homme<sup>699</sup>. Leur logique est criminelle puisqu'elle leur donne le droit de tuer au nom de Dieu ou de la vertu ou de la Vérité : au nom de leur sophisme. En ajoutant le chapitre 32 il nous montre son souci de parfaire et radicaliser son argumentation de telle façon qu'aucun parti sur l'éventail politique soit épargné : et il équilibre, il identifie Contre-Révolution et Révolution. Autrement dit : J. de Maistre et Robespierre, même combat ! Ces pages, ainsi que de petites attaques contre les saint-simoniens, montrent cette volonté de faire table rase, – et ce n'était pas le moyen de se faire des amis politiques – ou, plutôt, de couper les biens qui l'avaient tenu et pouvaient encore l'attacher.

Si de tels développements visent à donner l'horreur, d'autres tendent plus subtilement à dénigrer les hommes du Pouvoir, à souligner l'indignité, la médiocrité de ceux qui remplissent une fonction<sup>700</sup> auprès de ceux qui créent une œuvre impérissable : comment Stello irait-il se commettre avec eux ? Ce serait s'abaisser à leur niveau.

Stello se rend et se dit prêt à suivre l'Ordonnance censée assurer sa guérison, si les malades suivaient les injonctions de leurs médecins... ce dont le Docteur

---

696 Cf. chap. XIX.

697 Cf. chap. XXXVII.

698 Cf. « Et mes trois exemples politiques ne prouvent point que le Pouvoir ait tort d'agir ainsi, mais seulement que son essence est contraire à la vôtre et qu'il ne peut faire autrement que de chercher à détruire ce qui le gêne » (chap. 39).

699 *Ibid.*, chap. 32 in fine.

700 Transitoire (p. 802).

Noir n'est pas sûr. Ladite Ordonnance énumère quatre commandements à connotations religieuses : le premier, négatif, fustige l'erreur : « Laissez à César ce qui appartient à César... » Il faut abandonner le monde de l'ordinaire, « ce qu'il y a de fragile et de passager dans les événements du jour »<sup>701</sup>. Le second, positif, fixe et règle la vie nouvelle. « Seul et libre, accomplir sa mission », « la Solitude est sainte » et si toutes les Sociétés se ressemblent par leur culte de l'intrigue et par les honneurs qu'elles rendent aux médiocrités, seule la République des lettres est digne d'être reconnue libre, car c'est une société sans bien social, unie en esprit, faite de penseurs isolés, séparés et souvent inconnus les uns aux autres. Le troisième commandement, celui de la Neutralité armée, peut paraître un retour au monde, mais quelle distance est prise par rapport aux ambitions immédiates et médiocres des hommes de Pouvoir et aux « entreprises trop faciles de la vie active » ! Ce n'est plus aller au monde comme un ambitieux ordinaire, mais y revenir comme un dieu, ce n'est plus ramper, mais survoler : le Poète « met un doigt sur la balance et l'emporte. Il dit le mot qu'il faut dire, et la lumière se fait » : Rêve compensateur d'une grandeur fantastique, unique, destinée à s'exercer dans les royaumes d'Utopie ? – Certes, mais la réalité fut que l'époque romantique acceptait ou plutôt demandait cette quête de l'illusion. Celle de Vigny présente un caractère particulier : elle ne peut être collective. Tout au contraire, il insiste sur le caractère solitaire de l'intervention du Poète et sur son retrait constant. Par là il montre combien il diffère de l'inspiration dite du « romantisme social ». Et le quatrième commandement, avec sa formule « L'espérance est la plus grande de nos folies » le confirme. Car celle-ci contredit non seulement l'une des vertus théologiques du christianisme, mais s'oppose de front à son correspondant laïque, l'espoir en un Avenir nouveau que l'époque, et en particulier les saint-simoniens, ont travaillé à répandre et voulu populariser. Vigny, s'il croit personnellement au progrès et à l'amélioration de la condition humaine, il le dit avec force : « Qu'attendre d'un monde où l'on vient avec l'assurance de voir mourir son père et sa mère ? », où, de deux êtres qui s'aiment, l'un verra certainement disparaître l'autre ? Comme il l'écrivait l'année précédente dans Paris, seules sont assurées « *La Souffrance et la Mort* ».

Ces thèmes de la souffrance et de la mort seront abordés de front dans *Servitude et grandeur militaires* (1835). Comme *Stello*, ce nouvel ouvrage est composé de trois récits, centrés cette fois-ci sur le problème de la condition militaire. Vigny a lui-même défini la parenté de leurs inspirations ; « après avoir, sous plusieurs formes, expliqué la nature et plaint la condition du Poète dans notre société, j'ai voulu montrer ici celle du Soldat, autre Paria moderne »<sup>702</sup>.

701 Vigny n'aime pas la presse.

702 Cf. la conclusion de l'ouvrage, et aussi le I, chap. 2

De fait l'écrivain s'est successivement inspiré de sa double expérience de poète et d'ancien soldat. Mais, justement, il n'est plus soldat et sera toujours poète. Au lieu que *Stello* était tourné vers l'avenir et que sa conclusion fixait des règles de vie, c'est sur les motifs et les raisons de son adieu aux armes que Vigny revient en pensée dans *Servitude et grandeur militaires*. Au lieu d'un idéal éternel de l'Esprit c'est son passé qu'il considère, et l'unité du livre paraît s'ordonner autour de trois épisodes de sa vie. Les deux premiers reposent sur des réalités biographiques : en 1815 Vigny a bien pris part à la « retraite » de la Maison du roi ; le 8 août 1819 il était bien présent au château de Vincennes lors de l'explosion de la poudrière. Mais on peut avoir des doutes sur l'origine du troisième récit, celui qui nous intéressera particulièrement, « La canne de jonc » : Vigny s'est-il promené dans Paris la nuit du 27 juillet 1830 ? a-t-il fait la rencontre d'un officier de la garde, connu de lui ? Le Journal n'en dit mot et le prétexte du récit semble pure fiction ; on ne peut donc que douter. L'essentiel est que souvenirs, imagination romanesque et réflexions vont s'entrelacer et se fondre pour donner une œuvre au contenu très personnel et à la leçon très générale. Chacune des aventures contées illustre la servitude (dans la grandeur) et la grandeur (dans la servitude), qu'implique le métier des armes. Cependant les trois histoires sont censées avoir été racontées à Vigny lui-même qui se présente comme l'intermédiaire entre les inconnus qui ont vécu l'épisode, et le public. Ces histoires semblent donc ressortir au genre ancien des « nouvelles exemplaires », mais c'est bien la personnalité de l'écrivain qui ordonne l'ensemble et dit sa signification. Et certaines pages, indépendantes des récits, les encadrent par leurs considérations politiques et historiques sur la place de l'armée dans la nation, sur la guerre et la paix, sur l'essentielle vertu du soldat, l'honneur. Vigny, conteur et théoricien, équilibre et diversifie ses effets, narratifs et intellectuels.

On distinguera les deux aspects de l'œuvre, la part personnelle et la part doctrinale.

Vigny a tenu à souligner l'aspect biographique de son ouvrage (cf. le premier chapitre qui introduit le livre et le quatrième qui introduit le premier récit). La part du « je » ainsi faite, on peut remarquer l'abandon du procédé inventé pour *Stello*, le dédoublement en *Stello* et en *Docteur Noir* : il ne convient pas parce qu'il n'est plus question d'un problème posé à une personnalité divisée ; ou plutôt le problème a été déjà résolu par la biographie, par le temps passé : Vigny n'ignore pas que son adieu réel aux armes date de 1827, qu'il a été précédé de nombreux et longs congés,<sup>703</sup> et qu'il fut la suite logique d'une

703 Dans son excellente préface de l'ouvrage (*Servitude et grandeur militaires*, éd. Garnier, Paris 1965), François Germain résume la carrière militaire de Vigny précise qu'il a passé onze ans sous l'uniforme, mais que ces onze ans se réduisent à sept si l'on tient compte de tous les congés qu'il a pris ; or, dans son premier chapitre Vigny évoque ses « quatorze ans de perdu »...

totale désillusion. Le désaccord entre la réalité vécue à l'armée et, d'autre part, son enfance bercée par les récits paternels ou son adolescence enthousiasmée par la gloire de Napoléon, avait mené à cet échec d'une carrière rêvée ; mais plus profondément il savait que la cause de cet échec résidait en lui-même : « J'avais porté dans une vie toute active une nature toute contemplative »<sup>704</sup>. Cette formule lumineuse explique sa « longue méprise » et les difficultés finalement insurmontables qui conduisirent à son retrait. C'est dans sa vie même qu'il découvre la fracture qui interdisait l'accord de sa vie et de son être. Durant ces années, raconte-t-il, le poète-soldat se partageait son temps : il consacrait ses nuits à la poésie et se dérobaient ainsi « au tumulte fatigant et vain des journées militaires ». Pour lui, du point de vue militaire, la Restauration signifie un long désenchantement, l'éloignement progressif d'un homme qui se détache de son métier comme, du point de vue politique, il se détache de son roi, pour suivre sa vraie vocation, la poésie, la littérature.

En juillet 1830 il a terminé son travail de deuil si l'on en juge par sa réaction immédiate, du 27 : « Je me sens heureux d'avoir quitté l'armée » :<sup>705</sup> Est également notable, dans cette perspective, son admiration conjointe pour le courage des soldats et des insurgés. Enfin ses hésitations font ressurgir ses vieilles rancunes contre la dynastie, et aussi rappellent les anciennes obligations de fidélité. Les 28-29 juillet il écrit : « J'ai préparé mon vieil uniforme. Si le roi appelle tous les officiers, j'irai ». Peut-être... mais le roi n'en fera rien et cette résolution verbale se transforme en faux-fuyant : le roi n'appelant pas les officiers, c'est lui qui devient le responsable de l'inaction de Vigny !

Que les événements de Juillet aient ravivé les souvenirs de sa vie militaire, qu'ils l'aient amené à reconsidérer le devoir d'obéissance passive et à s'interroger sur sa propre liberté de choix, paraît donc certain.<sup>706</sup> Le 29 juillet il fulmine contre les Bourbons : « Ils ne viennent pas à Paris, on meurt pour eux. Race de Stuarts ! Oh ! je garde ma famille » ; puis le 31, après la fin des combats (et à l'irréel du passé !) : « Si le duc d'Enghien eût été là ou seulement le duc de Berry, j'y serais mort. C'eût peut-être été dommage. Qui sait ce que je ferai ! » Voilà des réflexions qui montrent que son émotion s'apaise et qu'il commence à envisager le temps qui vient, celui d'après la révolution. La première, sur le contraste du roi et de ses soldats qui se battent pour lui, retrouve le thème qu'il a traité en 1822 dans le *Trappiste*, des braves mourant pour un

704 Cf. I, 1.

705 On peut rapprocher de cette note du *Journal* la demi-confiance indirecte glissée dans *Servitude et grandeur militaires* (« La Canne de jonc », début au chapitre 8), datée, dans le récit, du 27 juillet 1830 : « ...je m'applaudis de ce que l'officier est mort en moi depuis plusieurs années. Il n'y reste plus que l'écrivain solitaire et indépendant qui regarde ce que va devenir sa liberté, et ne veut pas la défendre contre ses anciens amis ». Sous forme stylisée c'est bien la réaction de Vigny.

706 Cf. Le *Journal*... du 29 août 1830.

roi qui les abandonne. Et Vigny prouve qu'il n'a aucune envie de jouer le rôle du Trappiste puisque, au contraire, il se réjouit, le 31 juillet, d'être délivré de sa vieille superstition légitimiste et pense aussitôt à ses activités futures. Or, dès la fin du mois d'août<sup>707</sup>, il écrit : « Si je faisais le roman que je projette de *La Vie et la Mort d'un soldat* - l'obéissance passive -, le martyr d'un soldat [...] son frère, qui a suivi une carrière politique d'avocat, toute magnifique, et toute pleine de trahisons et de récompenses ». - On peut voir là, sans doute branché sur un projet déjà esquissé, l'effet de sa prompte et vive réaction au contraste choquant entre les souffrances des militaires de la Garde, défaits, tués pour rien, et les éclatantes réussites des arrivistes de la grande curée post-révolutionnaire. On peut imaginer aussi (avec la meilleure caution qui soit, celle de F. Germain<sup>708</sup>) que le remords de n'avoir pas participé aux combats où sont morts des amis, d'anciens camarades, le travaille. Mais d'autres projets prennent le dessus et vont être réalisés avant qu'il ne revienne sur celui-ci et le développe tout autrement.

C'est dans *La canne de jonc* que le livre atteint son sommet et découvre ses conclusions ; c'est aussi le récit où l'expérience de juillet 1830 sert de cadre à une réflexion de Vigny sur lui-même, sur l'événement, sur les raisons qui font agir le soldat. Ce récit nous retiendra donc particulièrement.

Mais d'abord on notera qu'une fois de plus, comme dans *Stello*, l'écrivain manifeste et prouve une remarquable indépendance d'esprit : il semble considérer l'histoire récente et les régimes politiques avec une impartialité qui ne naît pas de l'indifférence mais de la conjugaison de critiques variées. Il semblerait même presque enclin à défier certains préjugés de son public : les deux grandes figures modèles de vertus militaires sont un Anglais, l'amiral Collingwood, ami et successeur de Nelson à Trafalgar, et un Américain, Washington licenciant les troupes qui auraient pu lui donner la dictature. Politiquement les divers régimes qu'ont pu connaître ses lecteurs, la monarchie d'avant 1789, la République, le Directoire, la Restauration comparaissent et sont égratignés ou fustigés.<sup>709</sup> Mais c'est l'Empire et singulièrement Napoléon qui font l'objet d'une critique systématique, étendue de ses débuts à sa fin. La chose s'explique assez logiquement dans la perspective même d'un ouvrage consacré à l'armée puisque ce régime est né de la guerre et a péri par la guerre. Né des victoires, mort des défaites d'un dieu des batailles capable

707 *Ibid.*

708 Cf. sa préface de *Servitude et grandeur militaires*, éd. Garnier, p. XIII.

709 Dans la veillée de Vincennes, après l'évocation sympathique de Marie-Antoinette et de la princesse de Lamballe, on trouve la conduite de Louis XVIII après l'explosion de la poudrière, lamentablement inadaptée aux circonstances; les deux régimes ne sont qu'à peine critiqués; dans «Laurette ou le cachet rouge» la République et le Directoire sont attaqués pour leurs ordres déshonorants de fusiller des prisonniers politiques ou ennemis.

d'enthousiasmer tout un grand peuple et de lui laisser un souvenir merveilleux après l'avoir éreinté. Vigny reconnaît la grandeur du chef et de son armée, mais satirise «le sultan de la France »<sup>710</sup>, l'homme Napoléon, le charlatan commediant-tragédiant, et, surtout, il stigmatise une conduite, le sédisme, abandon de toute liberté critique, perte de conscience morale, au profit de l'aveuglement, de la subordination fanatique à un Homme. Cette critique, typiquement idéaliste, est défendue et illustrée par l'amiral Collingwood : il faut se « dévouer à un Principe plutôt qu'à un homme », à la Patrie et au Devoir<sup>711</sup>. Et c'est la leçon que suivra le capitaine Renaud après avoir éprouvé une nouvelle fois l'inhumanité de l'homme extraordinaire qu'était Napoléon. Alors, renonçant à l'avancement, à la gloire même, et se plongeant « dans les rangs inconnus », s'y cachant « comme un chartreux dans son cloître » il y connaît aussi « la beauté de la guerre » au milieu des soldats, « les joies sauvages » des combats « en servant la Patrie sans rien tenir de Napoléon ». Il a compris « que les événements ne sont rien, que l'homme intérieur est tout » : « je sentis ma conscience, je résolus de m'appuyer uniquement sur elle »...<sup>712</sup> Mais la guerre étant ce qu'elle est, le capitaine Renaud ne peut, en conscience, croire avoir fait œuvre de guerrier en tuant l'enfant russe ; « quelle différence, se demande-t-il entre moi et un assassin ? »<sup>713</sup> Il a versé un sang innocent et s'oblige à ne plus porter d'arme ; mais il restera soldat, ne renonce pas aux risques et aux dangers du métier militaire et, ayant démissionné quinze jours avant la publication des ordonnances, revient au milieu de ses soldats afin qu'ils ne pensent pas avoir été abandonnés de lui dans un moment de crise. « C'eût été contre l'honneur, n'est-il pas vrai, entièrement contre l'Honneur ? » dit-il.<sup>714</sup>

Ainsi pose-t-il, sous une forme extrême, le problème que se posa Vigny, sous une forme atténuée. Et Vigny le résout littérairement par la solution héroïque du capitaine Renaud après l'avoir résolu lui-même par l'abstention (cela dit en soulignant les différences notables des situations : Vigny a quitté le service depuis plusieurs années et le capitaine Renaud depuis deux semaines). C'est sur ce point précis que se montre au mieux l'investissement personnel dans l'œuvre<sup>715</sup> ; la charge affective que Vigny place dans l'épisode dépasse

710 Cf. *La canne de jonc*, chap. 6. On rappellera pour mémoire que Molé, dans sa "Réponse au discours de réception à l'Académie française" (29 janvier 1846), s'attaque particulièrement aux passages de la *Canne de jonc* relatifs à l'Empereur.

711 *La canne de jonc*, chap. 6.

712 *Ibid.*, chap. 8 début.

713 *Ibid.*, chap. 8.

714 *Ibid.*, chap. 2.

715 Cf. le *Journal d'un poète* du 11 août 1830 où le cas d'un capitaine Le Motheux est évoqué et où sont esquissées les deux idées de l'obéissance passive et de l'existence même d'une armée, « chose déplorable ». Dans cette note rédigée si peu de temps après la révolution, deux grands thèmes du livre de 1835 s'annoncent. Cf. sur cette question les précisions données par Georges Bonnefoy, *La pensée religieuse et morale d'Alfred de Vigny*, p. 131.

nettement l'émotion des souvenirs qu'évoquent les deux premières histoires, parce que la question est morale, parce qu'il s'agit non plus de faits de mémoire, mais de problèmes de conscience. La leçon donnée par le capitaine Renaud est claire : ce parfait officier choisit ce qui lui paraît l'Honneur, et c'est bien sur la question de l'Honneur et spécialement de l'honneur militaire que portera la conclusion.

Sa mort, inutile sacrifice, restera ignorée ; il a « fait Abnégation » de même que le commandant de *Laurette*, et c'est par esprit de corps qu'il a, d'avance, consenti à cette mort. Pour lui rien de plus simple, mais pour Vigny son cas illustre les problèmes dont il traite, et il va tirer une leçon générale de cette leçon de courage.

Pour qui ? Pour quoi ? le capitaine Renaud et tant d'autres braves soldats de la Garde Royale, des militaires Suisses, des troupes régulières sont-ils morts durant les Trois Glorieuses, sans gloire aucune et évidemment sans aucune glorification posthume<sup>716</sup> ? Vigny termine son livre sur un hommage fraternel à ses compagnons de la Garde Royale, à cette « nouvelle légion thébaine [...], dont la tête se fit écraser sur cette pierre du Serment [...]. Saints et Martyrs de la religion de l'Honneur ! »

Cette fin en guise de thrène pour des guerriers morts au combat témoigne d'abord de sa remarquable indépendance politique. Faire à cette date l'éloge de la Garde de Charles X, de cette troupe qui, avec les Suisses, était particulièrement haïe des insurgés, ce n'était certes par faire sa cour, ni au peuple ni au roi Louis-Philippe, ni à son personnel politique en grande partie bonapartiste et dont l'ancien « séidisme » napoléonien était fustigé dans l'histoire du capitaine Renaud ; pour autant ce n'était pas non plus faire allégeance au parti légitimiste : aucune déclaration ne le laisserait supposer et ce serait contraire à son opinion. D'où le mérite, rarement reconnu et rarement estimé, d'une prise de position pure de toute mise en valeur personnelle, mais abondante en dévalorisations des puissants, ceux du jour comme ceux d'éventuels lendemains.

Ce qui ne signifie pas qu'il n'y ait pas là une grande charge affective, mais elle concerne une question intimement personnelle : le souci de se justifier, au moins à ses propres yeux. Ce souci peut être habilement dissimulé, mais il paraît indéniable. En effet des notations très précises se rapportent à sa situation personnelle à la fin de juillet 1830. C'est le « depuis trois ou quatre ans que vous avez quitté l'armée » lancé par le capitaine à Vigny lui-même, renforcé par un « dans votre vie retirée »<sup>717</sup>, et surtout c'est la déclaration faite par l'auteur en son nom propre : « Je m'applaudis de ce que l'officier est mort en moi depuis plusieurs années. Il n'y reste plus que l'écrivain solitaire et

716 Cf. aussi *ibid.*, I, 1, sur ses Compagnons de la Garde Royale.

717 *Ibid.*, I, 2.

indépendant qui regarde ce que va devenir sa liberté, et ne veut pas la défendre contre ses anciens amis »<sup>718</sup> : réflexion qui, sous forme stylisée, dit l'image que Vigny entend garder de soi, mais qui ne correspond pas exactement aux hésitations et tergiversations qui l'avaient amené à l'abstention. C'est d'ailleurs son héros, le capitaine Renaud qui se chargera de l'innocenter, de le justifier entièrement, au dernier moment de sa conversation dans la nuit du 27 juillet : « Il nous est venu plusieurs de nos anciens camarades, et nous les avons priés de se retirer chez eux », dit-il à Vigny, « cela (les querelles politiques) ne nous regarde pas ». Reste que le capitaine, lui, est revenu auprès de ses compagnons d'armes et qu'il va mourir pour avoir fait ce qu Vigny n'a pas fait. Or il a pris sa décision uniquement parce qu'il n'a pas voulu avoir l'air de lâcher ses soldats à un moment risqué : « C'eût été contre l'Honneur, n'est-il pas vrai, entièrement contre l'Honneur ? [...] », « rien que l'apparence et je n'ai pas voulu que l'apparence même fût contre moi. »<sup>719</sup> De ce scrupule lancinant de l'Honneur, de ce dogme de la parole d'honneur évoqué par l'amiral Collingwood<sup>720</sup>, et des « puritains de l'honneur »<sup>721</sup> que sont les soldats d'élite, il est longuement traité dans les dernières pages, composées tardivement. Il en ressort que Vigny conclut ses récits par une méditation qui se rattache (comme il apparaît bien dans le *Journal*) à la ligne générale de ses préoccupations spirituelles et qui ne concerne pas seulement les problèmes militaires mais, bien plutôt, le problème religieux. Dans son début comme dans sa fin la référence appuyée au catholicisme indique son ambition intellectuelle et les difficultés ou empêchements de sa pensée.

Première question : « Que nous reste-t-il de sacré ? » Réponse : pas le catholicisme, en voie d'extinction. Le siècle ignore Dieu, même si artistes et politiciens utilisent la religion catholique à leurs fins esthétiques et partisans. Mais si le siècle montre la déliquescence de ses croyances traditionnelles, il montre également que l'homme demeure aussi fort qu'il le fut de tout temps. Or cette force morale repose sur un sentiment qui n'est pas nouveau puisqu'il existait dans l'Antiquité, et qui s'avère une source permanente de vertus et de foi : « Cette foi, qui me semble rester à tous encore et régner en souveraine dans les Armées, est celle de l'Honneur. »<sup>722</sup>

Vigny tente alors de définir cette « religion » spécifiquement cultivée dans le monde militaire mais universellement valable pour tout homme. Et il apparaît aussitôt que son essai de définition vise en fait à trouver, à donner

---

718 *Ibid.*

719 *Ibid.*

720 *Ibid.*, III, 6.

721 *Ibid.*, III, 10, conclusion.

722 *Ibid.*



une solution au problème religieux qui le tourmente depuis sa jeunesse, le problème du Dieu opaque et silencieux dont lui-même ne nie pas l'existence ; mais pour autant il ne peut admettre que certains prétendent en faire un Etre transparent dont ils raconteraient la sainte Histoire et dont ils diraient la Parole révélée. Ce sont là, évidemment les hommes de la religion traditionnelle, telle qu'il la connaît et la voit pratiquer, telle qu'il la voit périlcliter. Alors l'honneur, qu'il appelle tour à tour sentiment, instinct, culte et finalement Religion, lui paraît fournir la solution du problème né de sa double exigence : la positive, celle d'un Dieu, et la négative, sa critique des religions existantes. Mais quelle peut être la divinité de l'Honneur ?

Il serait « la conscience exaltée ». Peut-être, - mais c'est une conscience socialisée en ce sens qu'elle dépend étroitement d'une alternative qui elle-même dépend en fin de compte d'autrui : celle de l'estime ou du mépris de soi, alternative qui subsiste lors même que le sujet ne se sent qu'en imagination la pression de son groupe social et pense n'agir que devant son tribunal intérieur. Le sentiment de l'honneur a donc nécessairement une dimension collective. Or celle-ci favorise une conscience aristocratique de soi ou des mérites du groupe auquel on appartient<sup>723</sup>. De ce point de vue l'exemple des militaires est significatif et le cas personnel de Vigny ne le serait pas moins : féru de sa noblesse et disposé à promouvoir toute élite de l'intelligence et de l'Esprit<sup>724</sup>. Ici, dans le texte de sa Conclusion, il montrerait une tout autre ambition : substituer à une religion traditionnelle moribonde la religion de l'Honneur, si, d'autre part, il ne disait souhaiter qu'elle devienne l'alliée et le complément de « la plus pure des Religions », le catholicisme. D'où l'ambiguïté de sa pensée.<sup>725</sup> Or cette ambiguïté sur le rôle qu'il attribue à la religion de l'honneur est redoublée par une autre, beaucoup plus profonde, sur la nature, ou la définition, du fait religieux. Les religions supposent la transcendance d'un Dieu<sup>726</sup> ; or il est manifeste que Vigny souligne d'autant mieux la singularité de la religion de l'honneur qu'il prétend en faire la parfaite antithèse de toutes les religions : « C'est une vertu tout humaine et que l'on peut croire née de la

---

723 Selon quoi Vigny ne ferait que se ranger dans une illustre tradition puisqu'on trouve les noms de Rabelais et de Montesquieu. A l'abbaye de Thélème « gens libères, bien nés [...] ont par nature un instinct et aiguillon [...], lequel ils nommaient honneur » (*Gargantua*, chap. 57) ; dans *l'Esprit des lois* (livre III, chap. 7, « Du principe de la monarchie »), « la nature de l'honneur est de demander des préférences et des distinctions ».

724 Cf. par exemple le *Journal* du 7 janvier 1831 (p. 934) sur « l'aristocratie de l'intelligence ».

725 Cf. Bénichou, op. cit., pp. 180-183 ; Bonnefoy, op.cit., pp. 207-208.

726 On peut rappeler à cette occasion la sympathie qu'éprouva Vigny pour le bouddhisme. Cf. les réflexions dans le *Journal d'un poète* du 1<sup>er</sup> février 1862, sur Bouddha : « Lui seul n'a point parlé de récompenses célestes. [...] Il ne prononce pas même le nom incertain de Dieu ».

terre, sans palme céleste après la mort [...] c'est une Religion mâle<sup>727</sup> sans symbole et sans images, sans dogme et sans cérémonies, dont les lois ne sont écrites nulle part ». Religion non descendue du ciel, religion de la vie, toutes ces affirmations ne cachent guère leur non-dit : la récusation systématique de ceux qui diffusent et imposent des affabulations mythologiques, comme vérités de fait et qui, lorsqu'ils parlent sur Dieu, affirment parler en son nom. Avec l'honneur, « sentiment né avec nous », « principe que l'on peut croire inné », s'élèverait une religion de l'immanence, capable de soutenir les vertus les plus pures de provoquer des actes de bienveillance que l'évangélique charité ne surpassa jamais, des « sacrifices inouïs » consommés en particulier par les hommes de guerre, eux qui servent leur foi en versant leur sang. Et pourtant Vigny ne renonce pas entièrement à l'idée qu'un Dieu habite l'homme de l'honneur. Sans l'affirmer, sans le nier, il le suggère en écrivant que la pierre de son autel « est peut-être celle du Dieu inconnu », ou par l'image du « Tabernacle pur qui est dans sa poitrine comme un second cœur où siègerait un dieu » ; il évoque, si l'on peut dire, une transcendance interne : précautionneusement, métaphoriquement - d'habiles formulations insinuent le doute.

Mais il n'y a aucun doute que cette religion de l'honneur n'est surtout pas une religion au sens où elle instituerait la réunion de communautés de fidèles unies dans une foi et un culte, dans la reconnaissance de symboles et l'assistance à des cérémonies régulières. Bien plutôt elle ressemblerait à la République des lettres, telle que la définissait l'Ordonnance finale du Docteur Noir dans *Stello*. Alors Vigny écrivait que, toutes les Assemblées, Compagnies, Ecoles etc. étant rejetées, « la République des lettres est la seule qui puisse jamais être composée de citoyens vraiment libres car elle est formée de penseurs isolés, séparés et souvent inconnus les uns aux autres » ; le domaine exalté était celui des Lettres, de la Beauté, de l'œuvre d'art à créer, et il fallait pour être citoyen de cette République reconnaître un certain Ordre de l'esprit et, plus encore, être décidé à sacrifier sa vie à l'Idée, à l'œuvre. Maintenant chacun peut librement entrer dans une confrérie de l'honneur (l'armée serait la première) à condition de reconnaître pour idéal le culte du courage pour lui-même, sans espoir autre que celui de l'avoir, jusqu'à la mort (incluse), célébré : ainsi moururent, nouvelle légion thébaine, de braves Compagnons de la Garde Royale en juillet 1830. Et c'est pourquoi, *Servitude et grandeur militaires* succédant à *Stello*, Vigny peut écrire que « ce qu'il y a de plus beau après l'inspiration, c'est le dévouement, après le Poète, c'est le Soldat<sup>728</sup>, « autre Paria moderne ». <sup>729</sup>

727 Serait-ce alors une religion exclusivement réservée aux hommes et Vigny déclarerait-il ainsi sa misogynie ? Non, si l'on pense à cette autre définition : « L'Honneur, c'est la pudeur virile », mais oui si l'on pense à sa longue recherche d'une morale des forts.

728 *Servitude et grandeur militaires*, I, 2.

729 *Ibid.*, III, 10.

Les trois récits sont encadrés par des réflexions générales, historiques et politiques, sur la place et le rôle d'une armée dans la société. L'idée de base, que l'armée ne doit plus être « une nation dans la Nation »<sup>730</sup>, fait défendre une nouvelle fois à Vigny la thèse féodaliste déjà soutenue dans *Cinq-Mars* quelque dix ans auparavant. Il affirme ainsi que jusqu'à la fin du règne de Louis XIV le système ancien de troupes diversifiées appartenant à leurs chefs nobles avait ses mérites et valait peut-être mieux que le système institué par Louvois : la soumission au pouvoir central et l'uniformisation. L'obéissance passive fait de l'armée un corps infantilisé et séparé de la nation, un corps de gladiateurs utilisables pour la répression intérieure et tuables à volonté... Il importerait pour que s'accordent « le Devoir et la Conscience »<sup>731</sup>, que des institutions meilleures associent l'Officier à la vie politique de son pays et qu'ainsi l'homme de la guerre soit aussi l'homme de la paix<sup>732</sup>. Mais le fait est que l'armée actuelle (post-révolutionnaire, post-napoléonienne) se trouve « en retard sur l'esprit général et la marche de la nation »<sup>733</sup> et que ce décalage entre l'une et l'autre grandit. Le soldat « est armé presque inutilement aujourd'hui. Les Grandeurs éblouissantes des conquérants sont peut-être éteintes pour toujours. Leur éclat passé s'affaiblit, je le répète, à mesure que s'accroît dans les esprits le dédain de la guerre. »<sup>734</sup>. En 1835 des soldats ayant vingt ans de service n'ont pas vu une bataille rangée<sup>735</sup> et l'expérience personnelle de Vigny lui rappelle ces années où les militaires espéraient qu'une guerre allait éclater et voyaient leurs espoirs régulièrement déçus. Ils sont condamnés à la vie oisive dans les villes de garnison et Vigny pense que cette situation est destinée à durer, même si « les armées et la guerre n'auront qu'un temps »<sup>736</sup>. Car, pense-t-il si l'on élève ses « regards sur la patrie entière de notre France, et sur cette autre patrie qui l'entoure, l'Europe et de là sur la patrie de l'humanité, le globe, qui devient heureusement plus petit chaque jour, resserré dans la main de la civilisation »<sup>737</sup>, alors on verra que, contrairement aux dires du sophiste J. de Maistre<sup>738</sup>, la guerre n'est pas « divine », et qu'elle est vouée à disparaître

---

730 *Ibid.*, I, 2, début.

731 *Ibid.*, II, 1.

732 *Ibid.*

733 *Ibid.*, I, 3.

734 *Ibid.*, III, 10, conclusion.

735 *Ibid.*, I, 1.

736 *Ibid.*, II, 1.

737 *Ibid.*, II, 1.

738 Vigny aime à insister (cf. *Stello*, chap. 32) sur son rejet des thèses de J. de Maistre. Cette insistance ne s'explique pas seulement par sa relecture des *Soirées de Saint-Petersbourg* (cf. l'introduction de F. Germain dans l'édition Garnier de *Servitude et grandeur militaires*, pp. XXI et sq.) ou par le souci de se démarquer politiquement d'un écrivain cher au milieu légitimiste. L'opposition des

sous l'effet de ce progrès de l'humanité, qui, en rétrécissant le globe, rapproche et unit les hommes dans une même patrie. De telles idées, venues de la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>739</sup> reprise par les penseurs libéraux, apparaissent ainsi chez Vigny, remodelées en fonction de ses exigences poétiques et moralisatrices sous forme d'une espérance et d'une argumentation nuancée et parfois dubitative ; « il est probable » en effet que le Pouvoir voudra toujours s'entourer de gladiateurs, et « cependant l'idée se fera jour et prendra sa forme, comme fait tôt ou tard toute idée nécessaire »<sup>740</sup>. On voit comment Vigny allie les concepts de passé (barbarie, guerre) et, d'autre part, de civilisation (progrès, avenir et paix) : ce sont là des associations d'idées riches d'avenir au XIX<sup>e</sup> siècle et au-delà ; l'originalité de Vigny viendrait plutôt de ce qu'il présente ces illusions de façon raisonnable<sup>741</sup> et prudente (après le séisme de 1789-1815 l'Europe entrait en effet dans une période relativement pacifique), et non sur le mode prophétique.

Les raisons de sa prudence tiennent en partie à la complexité de son intelligence et aux directions divergentes qu'elle prend naturellement. Tandis que Stello exige l'idéal et que le Docteur Noir récuse l'espérance, Vigny transige en exprimant sa confiance en l'avenir et sa foi en l'esprit. Mais le royaume de l'esprit est-il de ce monde ? et s'il ne l'est pas, comment affirmer qu'il le sera ? Serait-ce l'histoire qui pourrait l'enseigner ? Mais la loi de l'histoire fait qu'elle est incorrigible (pour le passé), imprévisible (pour le présent) et toujours problématique. Vigny va tenter, non pas de résoudre, mais

---

deux systèmes de pensée est vraiment fondamentale. La pensée de J. de Maistre est rigoureusement réactionnaire dans la mesure où elle a été inspirée par la Révolution et récuse les mouvements intellectuels qui l'avaient précédée et préparée et singulièrement la philosophie du progrès. C'est une recherche du fondement du pouvoir ; J. de Maistre le trouve dans l'histoire, le sacralise comme nécessaire et au-delà de toute mise en discussion : par Dieu, Maître éternel, Fondateur et providentiel Ordonnateur. A la fois essentiel et premier le pouvoir est légitimé en tant que tel, jusque, et peut-être surtout, dans ses formes extrêmes dont les plus révélatrices sont les plus primitives et les plus sanglantes. C'est-à-dire qu'il heurte précisément la sensibilité compatissante de Vigny et ses hésitations existentielles sur cette question de Dieu et du Pouvoir : J. de Maistre les justifie en soi et pour soi, du seul fait qu'ils sont soit en dehors ou au-dessus de toute autorisation, comme Dieu, soit du seul fait qu'ils ont existé et existent, comme le Pouvoir.

739 Cf. dans la Conclusion : « La philosophie a heureusement rapetissé la guerre ». Toutefois on remarquera la critique, faite d'un point de vue pragmatique, de « l'impraticable paix de l'abbé de Saint-Pierre » (p. 564, chap. I du Livre deuxième).

740 *Ibid.*, II, 1.

741 Cf. par exemple, *ibid.* (p. 673), même phrase : « La philosophie a heureusement rapetissé la guerre ; les négociations la remplacent ; la mécanique achèvera de l'annuler par ses inventions ». Ce sont là des idées courantes, à l'époque ; la dernière, en particulier, a été soutenue par Michelet. Vigny lui-même a déjà publié son opinion, par le truchement du Docteur Noir, dans *Stello* (chap. 39) : « Dans notre siècle, je vous le dis, l'uniforme sera un jour ridicule comme la guerre est passée. Le soldat sera déshabillé comme le médecin l'a été par Molière, et ce sera peut-être un bien ».

de poser certains de ces problèmes, à sa façon, en écrivain, dans une œuvre que sa fatalité intérieure l'empêchera de mener à bonne fin et qu'il refusa de publier, *Daphné*.

Etant donné que les meilleurs exégètes s'accordent à penser que cette œuvre fut principalement rédigée en 1837, puis complétée vers 1841-1842, ces dates la placent hors des limites que nous nous sommes fixées. Mais son intérêt exceptionnel explique suffisamment que l'on fasse une exception pour elle.

Sa genèse, ses suites projetées ont suscité des recherches minutieuses et couronnées de succès. On peut estimer, si l'on pense au personnage central et inspirateur de Julien, que le sujet de *Daphné* a occupé Vigny de sa jeunesse aux dernières semaines de sa vie ; qu'il est le plus significatif de sa mythologie intérieure ; que l'élaboration de *Daphné*, le bourgeonnement antérieur et postérieur de ce texte et l'échec final d'une recherche d'un but inaccessible, toutes ces raisons font de *Daphné* l'œuvre de toute une vie et le meilleur témoignage, en prose, d'un esprit. Comme il ne peut être question de résumer toutes les recherches faites sur ce sujet, ni de prétendre à étudier le texte à fond et dans toute l'ampleur de ses implications, on considérera que les remarquables analyses et commentaires de G. Bonnefoy, F. Germain, P. Bénichou et A. Bouvet<sup>742</sup> sont bien connus et on regardera l'ouvrage de deux points de vue, (A), le plus général qui soit : quel est le principe générateur qui lui donne son sens philosophique et (B), le plus particulier de notre point de vue, à savoir son rapport avec la révolution de 1830.

A) Si *Daphné* a occupé l'esprit de Vigny si profondément et si longtemps, c'est parce que Julien lui posait des questions essentielles qui correspondaient remarquablement à celles qui le préoccupaient : sa propre prise de position religieuse, son propre rapport au christianisme inculqué et refusé, et donc sa relation à sa mère. On ne peut certes pas présumer de ce qu'était le texte de sa tragédie de jeunesse, mais on ne peut guère douter que le choix d'un tel personnage historique, l'Apostat célèbre et scandaleux, n'ait de quelque façon servi à exprimer sous une forme indirecte sa révolte d'adolescent, son refus de se soumettre aux croyances imposées par sa famille et institutionnalisées par la société. De même on peut supposer que ces raisons de son intérêt pour Julien furent à la fois constantes et progressivement enrichies. En mars 1832 alors que sévit à Paris la terrible épidémie de choléra, il brûle le manuscrit de sa tragédie, *Julien l'Apostat* qu'il dit avoir été griffonnée et manquée avec d'autres essais, entre ses 18 et 20 ans ; mais il est remarquable que, dès le 7 avril suivant, il écrive<sup>743</sup> : « Le Christianisme a rendu l'homme larmoyant. C'est ce que je

742 Cf. de G. Bonnefoy, op. cit., de F. Germain, op. cit. la thèse, de P. Bénichou, *Les Mages*, d'Alphonse Bouvet l'éditeur des *Œuvres complètes* de Vigny, Pléiade, 1993, Tome II.

743 Dans son journal du 18 mai 1832.

veux faire sentir dans *Julien l'Apostat* », ce qui implique un nouveau projet. Enfin le 18 mai 1833 : « Je ne puis vaincre la sympathie que j'ai toujours eue pour *Julien l'Apostat* / Si la métempsycose existe, j'ai été cet homme / C'est l'homme dont le rôle, la vie, le caractère m'eussent le mieux convenu dans l'histoire ». Ces lignes révélatrices montrent d'abord quelque chose comme un vague remords puis la constance d'une prédilection de « toujours ». Vigny reconnaît en Julien son *alter ego*, en Idée et dans l'histoire. Il se confère à lui-même, en imagination et dans une perspective métempsycosiste, à la place que Julien occupe. C'est l'éclatante confirmation de son ancrage imaginaire en Julien.

Cependant, à cette date, tout projet d'écrire à nouveau sur ce personnage devra nécessairement se combiner avec un autre et plus ample dessein. Après le succès de *Stello* Vigny a envisagé de composer une suite de « Consultations » sur le même modèle, un dialogue entre Stello et le Docteur Noir, suivi d'une ordonnance sur une question d'intérêt majeur. Il se reconnaît dans ces deux figures de lui-même, mais elles lui imposent la technique de la discussion. A cet égard le problème posé par l'Apostat s'élargit au problème posé par *Stello*, celui des rapports entre une âme de poète et un homme de pouvoir. Julien convenait parfaitement à cet élargissement de la thématique. Il ne symbolisait pas seulement la révolte contre le christianisme, il avait disposé du pouvoir suprême d'un Empereur romain, il avait été à la fois un militaire glorieux et un écrivain poète : homme de pensée et homme d'action. A la condition de prendre quelques libertés avec l'histoire ? - Cette condition était évidemment négligeable pour Vigny et même eût été contraire à son esthétique ! Julien illustre magnifiquement les développements littéraires auxquels Vigny pouvait songer pour sa « deuxième Consultation », non seulement pour les raisons indiquées, mais aussi pour une autre : son échec final, tout ensemble politique (le Christianisme l'emportera) et militaire (les Barbares sont victorieux). Car on pouvait aisément, sans même trop travestir la réalité historique, faire passer sa mort pour un vrai suicide, recherché dans un combat désespéré. Or la deuxième Consultation avait d'abord eu pour sujet : le suicide. Ainsi donc Julien offrait à Vigny le personnage qui lui convenait idéalement : par sa vie et par sa mort.

Ce choix implique la fixation sur une période historique éminemment significative, la transition entre l'Antiquité qui se meurt et le Christianisme naissant. En 1824 il s'était proposé une « immense entreprise »<sup>744</sup> restée à l'état de projet : un Romain « voyageant en Judée... dans le temps de la mort de Jésus-Christ ». Ce vague rêve montre l'attrait qu'exerce sur lui l'époque cruciale du changement d'ère. Mais une telle ambition historique, combien

---

744 Cf. *Journal*, p. 879.

mieux elle pouvait être réalisée par Julien, infâme ou illustre pour avoir tenté d'inverser le sens de l'histoire ! Il faut cependant noter que Vigny pensa d'abord composer un ouvrage où trois histoires diverses, mais unies par leur commune leçon, permettaient de faire revivre trois époques historiques. Il aurait, sur le modèle de *Stello*, choisi trois héros représentatifs ( P. Mélanchthon pour la Réforme, J.J. Rousseau pour le XVIIIe siècle prérévolutionnaire), trois étapes dans l'évolution générale de la civilisation européenne depuis ses fondements antiques et chrétiens jusqu'à l'époque contemporaine (esquisses de Lamuel, de Christian, etc.<sup>745</sup> Chaque fois un état différent des rapports entre la foi religieuse et les idées du moment paraissent ; chaque fois un homme exemplaire, un grand enthousiaste tentait l'aventure de la lutte avec son siècle et échouait : Sisyphé poussait son rocher qui toujours retombait. Et la volonté de Vigny, elle aussi, dut achopper aux difficultés nées de son excessive aspiration et des errances de son imagination qui purent le conduire jusqu'à quitter le sol européen (pour la prairie canadienne) et la base chrétienne (pour le bouddhisme)... Dans cette lutte avec l'ange il échoua donc, mais *Daphné* subsiste, fragment du socle de cette monumentale entreprise, fragment qui tire (en partie) sa beauté de sa force de suggestions, de son incomplétude.

En effet, *Daphné* éclaire épisodiquement d'autres époques que celle où coïncideraient la fin du Grand Empire antique et l'essor du christianisme.<sup>746</sup> Ainsi la promenade du Docteur et de *Stello* dans « le pays latin » (chap. 3) évoque l'un des projets inclus dans la deuxième Consultation et fait voir comment, dans « le vrai Moyen Age <sup>747</sup>» des âmes chrétiennes et passionnées, Abélard et Héloïse, vécurent un amour plus fort que leur malheur et comment à cette époque la puissance de vie permettait d'unir Savoir et Foi, comment la passion amoureuse transgressait les interdits et les tourments, mais aussi comment le dogmatisme et les fureurs idéologiques s'exerçaient aux dépens de l'esprit (Ramus) ; c'est un beau reste inséré dans le texte actuel. De même on peut noter dans l'épisode instructif des Suppliants, comment Vigny glisse, par allusion rapide, l'idée de l'apparition de la féodalité dans sa vision de la fin de l'Antiquité. Mais l'essentiel est que, désormais, c'est l'opposition entre l'Orient du IVe siècle et le Paris du XIXe siècle qui, seule, domine tout. Les chapitres du début, l'intrigue qui relie *Stello*, le Docteur Noir, Trivulce et la religieuse, puis les chapitres de la fin encadrent le corps du récit qui réunit à

---

745 Certains des anciens projets subsistent, intégrés dans le texte, comme l'évocation d'Abélard et Héloïse. On retrouve aussi, à l'état de traces, le projet donnant un rôle important à La Mennais (cf. l'abbé Maximilien), etc. Il est inutile de les évoquer puisqu'on ne peut en traiter dans le détail.

746 Cf. sur ce point les *O.C.* de Vigny (Pléiade, Tome II, par A. Bouvet), pp. 1636-1637 et pour ce qui est des déformations de l'histoire pp. 1642-1644.

747 Cf. *Journal*, *O.C.*, éd. Baldensperger, vol. II, Pléiade, p. 979 et Bouvet (op.cit.), pp. 989 et 1690.

Daphné Libanius, L'Empereur, leurs amis et le juif Joseph Jéchaïah, truchement par qui Vigny présente le récit. Il en résulte que chacune des ces parties, la moderne et l'antique, si riche de suggestions qu'elle soit, tire sa pleine signification de son rapport à l'autre ; pour s'être trop « épris de Daphné » Trivulce est profondément malade, comme le lecteur moderne peut l'être, de voir substituée à la beauté antique la laideur moderne. Sans doute... Mais tout autant que les dissemblances sont cultivées comme les ressemblances : dans les deux cas il s'agit de crépuscules des dieux et de civilisations agonisantes. Cependant, en 363, la victoire du christianisme ouvre sur un avenir que déplore Paul de Larisse, mais auquel consent d'avance Libanius, le Maître de l'« impérissable » Daphné, le représentant modèle de ce que l'Antiquité offrit de meilleur dans l'ordre de l'intellect. Et cet avenir bien connu assure en effet au lecteur qu'une civilisation particulière peut s'éteindre sans que la civilisation disparaisse. Mais peut-on encore le penser en voyant le spectacle « immonde » de la foule parisienne acharnée à détruire des livres vénérables, « pauvres restes du passé qui avaient glorieusement traversé l'océan des siècles barbares et qui devaient ainsi faire naufrage dans la cité des lumières » (chap. 2), belles pages « déchirées par les barbares de Paris du XIXe siècle où nous sommes tombés aujourd'hui » (« Fin de Daphné »)<sup>748</sup>. Ce triste constat n'est pas tant la réponse de Vigny aux problèmes qu'il se pose, qu'une question qu'il voudrait poser à ses lecteurs contemporains : comment en est-on arrivé à tant de bassesse, où allons-nous ? Sa réponse ou, plutôt, ses réponses, ce sont l'embarras et le silence ; car il a rédigé ce texte longuement médité et puis refuse de le publier. Les motifs de ses hésitations et de son refus final de publier sont dans le texte de *Daphné* et, plus encore, dans l'évolution politique de Vigny.

Julien est représenté (à tort ou à raison peu importe, c'est l'hypothèse de l'écrivain) comme se vouant au sacrifice par conscience d'échec. Ses travaux, ses victoires n'ont servi de rien, l'histoire est plus forte que lui et sa révolte : elle ne peut être vaincue. Il ne fallait pas vouloir sauver le paganisme contre les chrétiens par une restauration factice des cultes d'autrefois, car toujours il faut se soumettre au mouvement de l'eau qui alors menait vers le culte nouveau. Julien a lutté contre le torrent chrétien, il l'a fait reculer, puis « il s'est retranché lui-même comme on détruit une digue dont l'usage est reconnu pernicieux après une épreuve », comme le déclare Libanius. Cette eau, c'est celle du mouvement de l'histoire avec ses barbares toujours recommencés<sup>749</sup>, avec ses enthousiasmes aboutissant au démenti des aspirations excessives qui les ont

748 On peut remarquer qu'en ces deux passages du début et de la fin, l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie est rappelé (Cf. note d'A. Bouvet, op. cit., p. 1647 sur ce point).

749 L'expression exacte de Vigny est „renaissants“.



fondés. Julien (et d'autres après lui, dans les projets de Vigny) connaissent l'épreuve de ces démentis et de la défaite finale. Les hommes peuvent bien y voir une forme de fatalité, mais, pense Vigny, c'est simplement « le cours des choses. Flux et reflux invisible... ce cours irrésistible, indivisible, emporte les prudences humaines où elles ne voyaient pas aller »<sup>750</sup>. Vigny lui-même, en traversant les épreuves des révolutions de son temps acquiescera toujours à cette force des choses. Dès sa première expérience, en 1830, il écrit (le 3 août) : « La Destinée emporte tout à elle seule ; il n'y a pas un lutteur qui lui résiste ». Et certes Vigny fait ici, à son usage, la théorie de son inaction. Durant toute sa vie il se tiendra à l'écart et, pour lui-même et pour le public, il en fera la théorie idéaliste : se mêler à l'action avilit l'homme de pensée qui, pour rester pur, ne doit pas s'abaisser au niveau des politiciens : la solitude est sainte et l'espérance une folie...

Cet idéalisme lui est refuge et lumière, c'est le constituant essentiel de sa personnalité intellectuelle, il lui fixa la voie qu'il suivit opiniâtrement jusqu'à son expression dernière, l'Esprit pur. Mais cette foi se heurte nécessairement aux réalités. Alors Vigny doit se partager. Après 1830 et l'abandon de ses « superstitions » politiques, ses successives abstentions devant les changements de régime témoigneront de son comportement : il ne s'engage pas dans les luttes de pouvoir. Mais aussi, dès 1832, il a trouvé ses deux voix. Il y a celle de Stello : lui sait qu'il ne peut « voir les frères et les sœurs, enfants de Dieu, errer ainsi dans l'ombre, incertains de tout, ignorants de tant de choses, étrangers à tant de divines pensées, noyés dans de grossières sensations, sevrés des adorations universelles qui devraient les unir en une bienheureuse famille, sans sentir un désir presque invincible de leur parler et de les enseigner ». Il y a celle du Docteur Noir : lui sait opposer « le côté humain » au « côté divin <sup>751</sup> », et il rappelle par exemple à Stello qui s'enthousiasme en évoquant le Moyen Age d'Héloïse et d'Abélard, l'affreux assassinat de Ramus par « ses jolis petits élèves », et qu'il est plaisant de vouloir éduquer les masses « puisque nul ne sait, Enthousiaste rêveur ! »<sup>752</sup>. Entre ces deux opinions discordantes Vigny trouve l'idée qui ménage l'une et l'autre et lui convient : « On ne peut trop attaquer et censurer les sociétés pour tâcher de les moraliser, de les arracher aux intérêts matériels, de les spiritualiser, de les rendre susceptibles d'enthousiasme pour

---

750 Cf. *Journal* (éd. Baldensperger) p. 1026 (de 1835). En 1860 (*ibid.*, p. 1353) : « Il y a une force plus puissante que celle des hommes, c'est *l'enchaînement des choses de la vie*. Ce qu'on pourrait nommer la fermentation naturelle des faits et des actes, c'est ce que l'Antiquité nommait *Destin*, *Fatalité*, *Sort* et le Christianisme *Providence* » (pensée reprise p. 1354).

751 *Ibid.*, chap. 3.

752 *Ibid.*, chap. 1.

le beau, le bon et le vrai ». <sup>753</sup> Ainsi donc Stello doit demeurer dans son « aire inaccessible » <sup>754</sup>, mais sa leçon spiritualiste est retenue et doit être appliquée sans que l'on croie aux illusions qu'exaltent à l'envie poètes et rêveurs. Comme l'écrit Vigny dans la même page de son Journal <sup>755</sup> : « Une idée juste de réforme doit avoir l'allure d'une bonne graine semée à propos et non d'une flèche jetée à l'avenir ». Ce sera sa constante attitude que de garder la pitié de Stello et la lucidité pessimiste du Docteur : les masses demeureront faibles, lâches, paresseuses, elles ont besoin d'aide, il faut absolument les moraliser et les spiritualiser. Telle serait sa thèse fondamentale sur le devoir des hommes de pensée et l'on voit qu'elle est commandée par son culte de l'Esprit ; dans *Daphné* il la cache et il la dit.

En effet, dès les premières lignes, lorsque se promènent le Docteur et Stello, le docteur intervient comme s'il répondait à une réflexion antérieure de Stello <sup>756</sup> : « C'est là une immense question » et Stello réplique : « Eh bien ! pourquoi ne pas penser à une immense question ? » et il évoque ensuite « cette idée que vient de faire voler sous elle le vent d'une conversation distraite ». Puis les propos s'enchaînent, les incidents se succèdent et le lecteur reste dans l'incertitude sur ce que pouvaient bien être cette question et cette idée jusqu'à ce que, au chapitre 3, le Docteur y revienne inopinément : « Tout ceci nous conduit à la question qui nous occupait mais ne saurait la résoudre encore. Il semble que tout s'unisse pour nous entretenir dans une seule idée...[...]... c'est l'éternel frottement de l'homme esprit et de l'homme matière, rude étreinte dans laquelle le premier doit longtemps encore succomber ». Dit sous sa forme la plus générale et la plus abstraite, c'est bien le problème de fond qui occupe et anime la pensée de Vigny, soit sous l'angle de *Stello* (le contact entre le Poète et les hommes du Pouvoir) soit sous l'angle historique de *Daphné* (le contact entre un grand enthousiaste et les peuples) ; ce problème lui est insoluble parce qu'il est au foyer même de sa vision et organise sa réflexion. C'est bien le grand thème sous-jacent de *Daphné*. Car cette « étreinte », ce conflit concernent chaque homme et toute l'humanité, l'individuel et le collectif, l'histoire et l'actualité ; toujours il est présent comme va le montrer le « vieux manuscrit » que Stello doit rendre à Trivulce. Alors, dans la lointaine Antiquité la lutte opposait un illustre homme esprit, Julien l'Apostat, grand homme de pensée et d'action, à l'homme matière, c'est-à-dire à la matière

<sup>753</sup> *Journal*, éd. cit., p. 1054. Ce texte important date de janvier 1837 ; Vigny a rassemblé quelques « Notes et observations à mesure que j'écris *Daphné* ».

<sup>754</sup> *Journal*, éd. cit., p. 1081, réflexions relatives à *Daphné*.

<sup>755</sup> *Journal*, p. 1081.

<sup>756</sup> On serait tenté de comparer cette entrée en matière à certains débuts de tragédies raciniennes. - A la page suivante Stello dira bien « Laissez-moi donc ce soir penser en liberté à cette question que je vous fais », mais ne la précise pas et enchaîne sur son besoin de penser.

humaine de son temps. On sait que leur « étreinte » fut fatale au premier (c'est le récit rédigé par Joseph Jéchaïah), mais on ignorait, à l'époque, quel avenir préparait le présent (ce sont les descriptions des journées peu glorieuses de février 1831, qui encadrent le récit). En 363 on voyait se succéder des scènes ignobles (dévastations de temples, mises à mort de malheureux) ; la vision des scènes lamentables de 1831 fait comprendre dans son urgence actuelle la situation de 363. Et le problème sans cesse posé demeure : Comment spiritualiser et moraliser les masses, la « multitude sans nom », l'homme matière ? Ce problème actuel est posé à Vigny par sa propre pensée et par son époque, mais ce fut aussi le problème du passé et Vigny l'examine avec les yeux de Libanius. Le 16 décembre 1837 il écrit dans le *Journal* : « Daphné démontre l'ancienneté de la négation philosophique du christianisme, mais que dès lors il pouvait se trouver un homme qui pensât qu'il était bon de ne pas le détruire, pour conserver et perpétuer le trésor public de la morale ». Cette phrase définit la thématique explicite de *Daphné*.

Telle est bien la question historique qui y est posée ; elle s'est posée autrefois comme elle se pose aujourd'hui : comment assurer, dans la mesure du possible, l'application de ce principe directeur : la moralisation et la spiritualisation des masses ? *Daphné* propose, pour y répondre, la comparaison du passé (363) et du présent (1831). On remarquera cependant que les situations diffèrent et que les conditions de traitement, et aussi de réception par le lecteur, sont inégales. L'intérêt porté à l'histoire du IV<sup>e</sup> siècle tient en partie à ce que le lecteur connaît déjà la suite et sait que Libanius a raison ; au contraire l'intérêt de l'encadrement moderne vient, en partie, de ce que les suites de ces événements en sont inconnues. La vision de scènes parisiennes de février 1831, pour impressionnante qu'elle soit, pose une question sans que soit licite une réponse fondée et rationnellement justifiable : le lecteur contemporain ignore l'avenir. Toutefois l'intérêt du récit antique prédomine absolument ; or l'histoire de Julien fournit la conclusion de Vigny, *alias* Libanius, et c'est par une image symbolique qu'est métaphoriquement expliquée la leçon : sur le papyrus que renferme la momie « tiendraient aisément, rassemblées et écrites en caractères grecs, quelques brèves maximes qui peuvent exprimer tout ce qu'ont imaginé les hommes jusqu'à ce jour pour tâcher de se rendre meilleurs », un cristal énorme la couvre, où « sont gravés et peints des caractères sacrés qui, faisant adorer l'enveloppe, ont conservé le trésor des âges anciens. Les dogmes religieux, avec leurs célestes illusions, sont pareils à ce cristal. Ils conservent le peu de sages préceptes que les races se sont formés et se passent l'une à l'autre. Lorsque l'un de ces cristaux sacrés s'est brisé sous l'effort des siècles et les coups de révolutions des hommes, ou lorsque les caractères qu'il porte sont effacés et n'impriment plus de crainte, alors le trésor public est en danger, et il faut qu'un nouveau cristal serve à le voiler de ses emblèmes ... ».

Quand il prononce ces paroles Libanius a déjà longuement développé sa pensée dans sa conversation avec Julien. Il blâme l'Empereur et son action réformatrice. Julien s'est trompé sur lui-même et sur l'état de l'Empire. Sur lui-même : poète il s'est exalté « par un sentiment purement poétique » (962) et, croyant « agir sur la multitude des hommes, » n'a agi que sur lui-même. Il s'est enivré du vin qu'il avait préparé sans voir que la multitude ne goûtait pas nécessairement un nectar de poésie ; Julien a conquis le pouvoir suprême, mais cela n'était que le premier pas du statuaire (956) qui se place devant le marbre pour l'attaquer et pour lui donner une forme. Mais pour faire le deuxième pas et créer la forme de la statue, Julien s'est trompé sur l'état de l'Empire : « Ce marbre est devenu une cire molle qui fond à tous les soleils (957) ». Les peuples de l'empire, victimes de leur propre civilisation sont composés de « races trop affaiblies, trop tourmentées d'idées aiguës, subtiles et pénétrantes, trop énervées par trop de poisons délicieux et avidement bus » ; c'est que, conclut Libanius, « la ruse de l'esprit grec est le caractère universel des hommes de l'Empire ; ils n'ont pas plus de désir d'une vérité divine que d'une autre, trouvant sous leur main autant d'arguments contre que pour toute chose, et tout homme de notre âge est sophiste (964) ». Voilà pourquoi Julien doit renoncer et passer le « trésor » aux Barbares. Ils « ont une crainte toute vraie, toute jeune et sans examen du nouveau dogme des chrétiens ; s'ils la conservent pure ce sera le seul en vérité qui puisse sauver le trésor du monde, et ce sera là le cristal neuf orné de symboles nouveaux et préservateurs<sup>757</sup> ». Ils sont donc la chance de l'histoire.

Ainsi Libanius choisit de s'adapter à la force des choses, qui est ici la force des hommes, des Barbares christianisés, ils doivent vaincre parce qu'ils sont barbares, forts, jeunes. Julien, l'« impérial Josué » de Joseph Jéchaïah, s'est trompé en prétendant inverser le cours du temps : on ne fait pas reculer le soleil, ni l'histoire. Et Libanius a bien jugé le rapport des forces : demain surviendra la défaite de Julien et après-demain Rome périra. Alors le Galiléen l'emportera et sa religion prendra possession du « trésor ». Vigny nous semblerait esquisser et ordonner, selon le modèle tant aimé au XIXe siècle, le défilé des dieux, leurs crépuscules, leurs morts et l'éternel retour du religieux.

Les religions ne sont pas le trésor du monde, qui est la morale ; mais elles sont le moyen : seuls les dogmes religieux peuvent garder et protéger ce bien de la morale, inestimable et indispensable à toutes les sociétés humaines. En elles-mêmes les religions avec leurs « poupées divines » ne sont pas vraies, ce sont des fictions nécessaires et utiles. Libanius lui-même croit aux divinités et singulièrement à Vénus Uranie comme il croirait à des Idées platoniciennes, pour ce qu'elles recouvrent pour l'idéal du beau, du vrai,

---

757 Cf. p. 967.

du bien, pour l'Essence divine qu'elles habillent de leurs formes et qu'elles ornent de leurs séductions célestes. C'est bien le message de Vigny. Il retrouve, au sujet des religions, les pensées qu'il a exprimées dans *Stello* à propos des gouvernements : ils s'appuient sur des fictions qui leur sont utiles et en même temps nécessaires. Et, comme il faut des gouvernements, il faut des religions pour qu'une population soit un peuple avec un pouvoir et un esprit communs, avec une religion qui le lie et le constitue en communauté, dans son unité. Les religions sont historiquement, politiquement (au sens de la « polis » antique) les belles, les poétiques créations des peuples, comme elles sont ce qui leur inspire crainte et tremblement : une base, leur base de moralité. Certes, par rapport à une élite de l'intelligence, elles se satisfont de symboles grossiers et mensongers pour accéder à cette moralité... mais le fait est que les « multitudes sans nom » et qui détestent les noms, elles ont craint, elles ont adoré des noms : ceux de leurs dieux en l'honneur de qui elles ont admis et vénéré des mythes chargés de sens, et en qui elles ont mis leur humanité, et leurs aspirations à s'élever au-dessus d'elles-mêmes. C'est cette nécessité que veut reconnaître Vigny–Libanius, tout en ne partageant pas de telles croyances.

Si telle est la vérité, on ne peut donc que reconnaître l'inévitable dualité de l'esprit et de la matière, de l'Essence céleste et des poupées divines, de Daphné où se rencontre l'élite et des Barbares qui rôdent et la menacent tandis que Julien admet dramatiquement son erreur, son échec, et consent à sa mort. Mais Daphné où « tout ce qui peut se penser a été pensé » est impérissable. Toujours l'homme esprit s'opposera à l'homme matière et toujours le même combat revêtira des formes nouvelles selon la loi de l'histoire et de la vie qui exigent le changement et l'adaptation. Des foules de barbares « toujours renaissants » paraîtront, qu'il faudra moraliser et spiritualiser. Des élites, aristocrates du pouvoir et de l'intelligence, se détacheront des masses d'hommes matière, selon la loi éternelle qui fait que l'Esprit et la matière ne peuvent s'unifier ni se confondre, sauf à se dénaturer, ce qui, dans le système de pensée de Vigny ne peut se concevoir puisque les deux concepts se supposent réciproquement et dépendent l'un de l'autre. Telle serait la « tache aveugle » de son raisonnement et de son œuvre ; mais c'en est aussi bien le foyer. Il faut que l'Esprit aspire à spiritualiser l'homme, l'humanité entière – et c'est *Stello* qui parle – même si l'on peut juger– et c'est le noir Docteur qui parle – que l'homme esprit « doit longtemps encore succomber » dans ce combat (fatal ou providentiel ?). En ce sens il faut toujours revenir à Daphné, c'est-à-dire en inventer de nouvelles, puisque l'ancienne a péri, jusqu'à ce qu'advienne – et c'est Vigny qui parlera – le règne de l'Esprit pur, du véritable Saint-Esprit.

La leçon de *Daphné*, exaltante pour les hommes esprit et dévouée aux hommes matière serait donc multiple, ou plutôt, dans les sens précis du mot,

ambivalente ; Vigny, ce Stello surveillé par le Docteur Noir, gagnerait sur les deux tableaux des forts et des faibles, des élites et des masses ! On comprend que lui-même ait redouté que son ouvrage soit « interprété favorablement aux Jésuites <sup>758</sup> ». Il n'a pas tort, car une semblable interprétation de son texte est aisée ; mais elle serait fallacieuse et fort discutable. *Daphné* qui joint à son éloge de l'Apostat une critique virulente des Barbares christianisés ; qui s'ouvre et se clôt sur la confrontation du Crucifié et de Julien mourant « debout », beau, jeune, les yeux levés au ciel comme par une révolte indomptable ; qui suggère presque au delà d'une lutte passionnée, un dialogue<sup>759</sup>, et affirme que Luther et Voltaire ont parachevé, avec succès, la tentative manquée par Julien, ne semble pas particulièrement destiné à favoriser une propagande catholique. Cependant, à défaut d'un tel dessein, il est possible d'utiliser les conclusions de Libanius en faveur d'une thèse plus sophistiquée, que défendraient ceux qui rêvaient d'une « religion pour le peuple », imposant la discipline morale de l'Eglise et opposant victorieusement aux aspirations socialistes et révolutionnaires « l'opium du peuple<sup>760</sup> », comme le dira un autre de ces grands enthousiastes, pères spirituels des grandes catastrophes, dont Vigny avait songé à présenter une suite de portraits exemplaires dans ses projets primitifs de deuxième Consultation. Cette question peut être posée, mais le fait que Vigny a récusé d'avance toute interprétation « jésuitique » de son texte et a prouvé sa sincérité en le sacrifiant, permet de douter de sa pertinence ; et si elle n'est pas pertinente, c'est précisément parce qu'elle se heurte à l'ambivalence du texte. On peut en effet soutenir que le texte répond positivement et négativement à la fois à la question.

Faut-il « une religion pour le peuple » ? – Non – et cela va de soi – si une religion reconnue pour fausse (comme toutes) et particulièrement débilite pour le peuple (comme le christianisme) affaiblit encore les faibles pour les soumettre au pouvoir des forts. Ce serait imposture et tartufferie. Or Vigny a toujours dénoncé de telles attitudes – à moins qu'on ne soutienne que Libanius, honorant des dieux auxquels il ne croit guère, la représente ; or il est évident qu'il représente autre chose : le mode toujours problématique de contact entre l'Esprit et l'Histoire, et la recherche de la moins mauvaise solution possible pour l'avenir de l'homme. Mais, oui, il faut une religion pour le peuple si, ou même puisque, c'est le procédé historique traditionnel de spiritualisation et de moralisation des masses, celui qui leur convient et s'avère le plus efficace. Elles ont besoin de « l'abri d'un dogme religieux ».

---

758 Cf. Pléiade II, éd. Bouvet, pp. 1044-1045.

759 Envisagé par Vigny.

760 Cf. Karl Marx, Introduction à *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel*, Paris 1843/44.

Il est, au début de *Daphné*, un épisode symbolique et particulièrement éclairant, celui de la jeune religieuse (chap. 3). Elle précède les deux inséparables vers le logis de Trivulce, elle va, dit le Docteur, « droit à son lit de malade, où est son devoir [...]. Bonne fille ! elle ne réfléchit point comme vous à chaque pas et sur chaque pavé. Elle n'a qu'une bonne grosse idée bien solide, une fois pour toutes et qui lui durera toute sa vie ! Dieu la tienne en joie ! » Et dans son *Journal* du 7 février 1837 Vigny ajoute : elle « est vraiment religieuse », elle qui n'a rien à faire des disputes « des demi-philosophes et des demi-poètes », elle qui secourt les malades et sait combien de sœurs sont mortes en les soignant. Par la religion elle a trouvé son devoir et son bonheur ; cette fille du peuple<sup>761</sup> est une femme de bien, et Vigny ébauche, dans cette même note du *Journal*, un parallèle plein de sens : « Stello le Poète a l'enthousiasme pur qui se connaît ; la religieuse, l'enthousiasme pur qui s'ignore, la foi simple, mais ignorante et illettrée ». L'inégalité dans la conscience de soi n'empêche pas une certaine équivalence ; Stello et la religieuse ont et pratiquent l'enthousiasme, chacun à son niveau et dans son domaine ; ils peuvent être mis en parallèle. Même si leurs enthousiasmes ne s'adressent pas apparemment au même Dieu, tous deux honorent, selon leurs rites, le dévouement au seul Dieu de Vérité, l'Esprit qui élève les élites et moralise les masses.

Cette ambivalence de la pensée de Vigny irrite la critique : comme tout serait simple s'il était simpliste ! – Mais il ne l'était pas et même, parfois n'était pas mécontent de tromper son monde. Le 17 janvier 1831 il note sans déplaisir dans le *Journal* qu'il se fait, presque simultanément, juger « carliste » par les uns et « républicain » par les autres. Ce qui est vrai, c'est que, politiquement, il évoluera vers un conservatisme de plus en plus affirmé et que son évolution, de ce point de vue, le simplifiera. Dès 1840 ses critiques du saint-simonisme se font tranchantes et les diagnostics de positivisme, de sensualisme, de matérialisme deviennent les signes d'un refus catégorique (et systématique). Mais en ces années climatériques où il compose l'essentiel de la *Daphné* que nous connaissons, le but social et politique qu'il définit et qui le montre le mieux, serait la « pente douce<sup>762</sup> » des réformes consenties et consensuelles.

761 Qualification que l'on peut discuter. A. Bouvet fait remarquer dans une note (op. cit., p. 1646, note 1 de la page 904) qu'il s'agit d'une fille de la Charité, ou sœur de Saint-Vincent-de-Paul, on les appelait les « sœurs grises » et celle-ci peut être de bonne naissance, « comme souvent les filles de la Charité ». Pour ma part je suis sensible à la notation du *Journal* sur la foi « ignorante et illettrée » qui me paraît plutôt caractéristique d'une origine populaire.

762 Il s'agit du texte intitulé *La Montagne des Oisifs*. F. Germain le cite et le commente : « Vigny montre les riches qui vivent à ne rien faire, tandis que la foule esclave, au bas de la montagne, meurt à la peine en travaillant pour eux. Un jour pourtant le peuple menace les oisifs. Un homme leur crie alors : « Vous allez être précipités [...]. Hâtez-vous de laisser construire une pente douce...[...]... qui conduise à vous, et fasse que les autres hommes, vos frères, participent à vos félicités. » Mais on le croit fou, comme jadis le Fils de l'Homme. A la fois par sagesse et par pitié, Vigny conseille

Telle serait sa solution : parfaitement raisonnable, purement théorique. On sait du reste que son temps ne répondit pas à ses conseils et que la « douceur » ne fut pas au rendez-vous en ce XIX<sup>e</sup> siècle où se développait les « luttes de classes », et que, si plus tard elles s'atténuèrent, ce fut pour être relayées par d'autres luttes encore plus terribles, les guerres de nations du XX<sup>e</sup> siècle. Le noir Docteur avait raison et Stello avait besoin de son inséparable et perpétuel censeur.

B) Dans *Daphné* la description d'une certaine réalité contemporaine encadre le récit principal, d'abord dans les trois premiers chapitres, puis dans la « Fin de Daphné ». Vigny a choisi de peindre, plusieurs années après leur déroulement, les événements qui émurent beaucoup Paris autour du 15 février 1831<sup>763</sup>. En réplique à une première manifestation carliste<sup>764</sup>, du 14 février, jugée provocatrice, une contre-manifestation populaire de grande ampleur se développa, au cours de laquelle l'église de Saint-Germain l'Auxerrois fut saccagée, l'archevêché démoli, et quantité de livres et de précieux manuscrits jetés à la Seine. On nota que la police préféra ne pas intervenir et parut même assez favorable aux émeutiers. Comme le 15 février était jour de Mardi-gras, le mouvement de colère fut accompagné de liesse populaire. Causée par des vaincus de Juillet, admise et canalisée par le pouvoir orléaniste, cette espèce d'émeute spontanée contre l'apparente résurgence de l'Alliance détestée du Trône et de l'Autel qu'avait pratiquée la Restauration, paraît significative d'un état d'esprit, mais elle est d'une importance secondaire par rapport à la révolution de Juillet elle-même. On ne sait pas si Vigny assista aux scènes qu'il décrit, mais on peut le supposer, tant sa description exprime d'émotion personnelle, tant, aussi, leur utilisation tardive semble témoigner de la profondeur d'un traumatisme provoqué par ce spectacle<sup>765</sup>. La question devient alors : pourquoi cette blessure si vive et son expression littéraire ?

---

une réforme sociale qui tire les salariés de la barbarie, et sauve la civilisation en évitant le pire » (François Germain, éd. Garnier de *Stello, Daphné*, 1970, pp. 251-252). Bien des années plus tard et avec de toutes autres idées politiques, V. Hugo se servira de la même métaphore, banale certes mais significative ; cf. *Les Misérables*, IV<sup>e</sup> partie, Livre I, chapitre 5, *in fine* : « Ni despotisme, ni terrorisme. Nous voulons le progrès en pente douce. Dieu y pourvoit. L'adoucissement des pentes, c'est là toute la politique de Dieu. »

763 A. Bouvet a bien montré le flou de la chronologie : au début nous sommes au 17 février, à la fin au 15 février ; il estime que cette anomalie « souligne que Vigny avait renoncé à publier » (op. cit., p. 1686 ; note 2 de la page 979).

764 À ce sujet on ne peut s'empêcher de penser aux manifestations « henriquiquistes » de la haute société nancéenne, que Stendhal imagine et décrit dans *Lucien Leuwen* !

765 Cf. G. Bonnefoy (*La pensée religieuse et morale d'Alfred de Vigny*, pp. 139 et sq.) écrit que les deux journées de 14 et 15 février 1831 ne devaient jamais sortir de sa mémoire : « La longue évolution qui va rendre Vigny de libéral, conservateur, d'hostile aux formes religieuses, complice de leur maintien, et le poussera à écrire *Daphné*, bien qu'elle se précipite vers 1835-1836, a pourtant son point de départ dans ces deux jours-là ». On voit que G. Bonnefoy leur attribue une importance capitale.



D'après le texte on peut répondre : parce que Vigny fut touché au plus vif de sa sensibilité par le mélange de passion anti-religieuse et de haine de la culture que révélaient ces pillages. Les deux passions s'associaient presque naturellement dans la fureur et dans la joie : une foule répugnante abattait des croix d'églises, lacérait des livres précieux et les jetait à l'eau ; elle y trouvait la satisfaction d'une double revanche, contre une foi qu'elle ne partageait plus et contre des valeurs intellectuelles qui lui manquaient. Vigny unifie ces deux passions et construit son texte en vue de bien motiver la répulsion que leur spectacle doit inspirer aux lecteurs. Et l'impression produite est d'autant plus forte que Vigny a définitivement renoncé à son grandiose projet des trois récits s'étendant sur trois siècles ; il ne ménage aucune progression, n'explique plus aucune différence (comme dans *Stello* et dans *Servitude...*) par des discussions faisant ressortir la particularité de chaque étape, et comment on aboutit aux événements contemporains. Tout au contraire, l'effet de contraste entre le récit antique et le moderne fait d'abord apparaître une opposition brutale.

Cependant la composition de cet encadrement montre que Vigny a bien élaboré un ordre, au moins souple, malgré la difficulté technique des raccords entre un texte d'introduction et un texte de conclusion. Cet ordre est celui d'un *crescendo*. En effet, le chapitre premier, « La foule », commence sur le mode mineur (ou de la négativité) : foule triste ne sachant où elle va ; hommes ennuyés, femme fatiguées, enfants tout en pleurs ; lampions sinistres ; « tous s'en allaient l'œil vague et la bouche béante ; tous incapables de s'arrêter sur leur route perpétuelle qui ne menait à rien ». Bientôt deux incidents symboliques surviennent : un homme marche en tête et tombe, un autre veut remonter le flot humain et tombe, et tous deux disparaissent sous le pieds de la foule. Alors le Docteur en tire une leçon en forme d'avertissement à Stello : ces aveugles « ont bien l'instinct vague de leur chemin, mais ils écrasent sans pitié l'homme qui les devance et l'homme qui remonte leur courant » ; Stello en déduit un tout autre enseignement : « Qu'importe [...], si le bien est accompli, que l'on soit ou non foulé aux pieds ? » Ainsi l'impression initiale, purement négative du triste troupeau humain, est-elle corrigée, en pire. Le chapitre II fortifie ces premiers effets : la nuit donne à la foule un aspect fantomatique et sinistre, et le texte prend des accents baudelairiens (pour nous !) : « Comme tous s'en allaient au plaisir lentement et tristement ! » Puis la foule se divise en groupes qui gesticulent diversement, et enfin les deux inséparables amis trouvent « la joie franche » : on jette les vieux livres à l'eau, c'est le bonheur ! la description reprendra dans la « Fin de Daphné » ; elle la poursuit (« la grande foule se ruait toujours dans les rues ») et donne au lent *crescendo* du début une allure plus vive. Maintenant des manifestations pleines de vie, d'ardeur et de sens se succèdent : injures grossières, filles enivrées accompagnent le cortège du

bœuf gras. Apparaît alors une autre foule sérieusement occupée, elle : elle abat une croix d'église et le spectacle est si drôle que les gardes nationaux eux-mêmes se mettent à rire. Puis, tandis que l'on continue à voir flotter « un nombre infini de livres grands et petits », Stello et le Docteur contemplent le saccage de l'archevêché, regardant les soldats qui s'en amusent et empêchent que l'on retire des livres de la rivière. A ce moment surgit un petit défilé de saint-simoniens prêchant « une foi nouvelle essayant de fonder une société nouvelle ». « La Foule leur jetait des pierres et riait ». Mais ce qu'ils voient de plus lugubre, c'est un prêtre qui les suit, déclare : « Je vous servirai et vous imiterai » et promet d'écrire « une Apocalypse saint-simonienne qui sera une œuvre de haine ». Encore une fois (la dernière) et comme un refrain, revient la phrase : « La Foule écoutait et riait ». C'est ici que le crescendo culmine et s'arrête, sur ce rire unanime saluant la nouvelle annonce d'un évangile de haine. Les deux amis en éprouvent « une tristesse profonde », rentrent chez Trivulce ; ils retrouvent le vieux Christ d'ivoire et la statue de Julien et tandis que le Docteur déclare « Tout est consommé » ils voient aux pieds de la statue « Luther, et plus bas Voltaire qui riait ».

La répétition insistante de tous ces rires, cette dérision générale, gaie ou triste, l'évocation finale des saint-simoniens et de La Mennais<sup>766</sup>, que l'on peut comparer à sa semblable dans *Paris* (1831), et surtout le mouvement du texte, le constant développement d'effets identiques mettent en lumière les intentions de Vigny. La molle stupidité de la foule moutonnaire devient active, offensive pour qu'enfin s'épanouissent ses colères, ses joies, sa vilénie méprisante. Les « jeunes et beaux » saint-simoniens comme le moderne Apostat se font pareillement huer pour que le noir Docteur puisse enfin affirmer que « Tout est consommé ». Vigny n'a certes pas caché la violence de sa réaction imaginaire à ces événements non plus que l'interprétation qu'il entendait leur donner : celle d'un désastre moral.

Cependant cet encadrement de *Daphné* tire en grande partie sa force de ce qu'il encadre, le récit antique. A cet égard le parallélisme et le contraste sont également notables. Aux deux époques les foules sont veules et cruelles. A Antioche on lapide, à Paris on piétine ceux qui tombent ; de part et d'autre des siècles les grandes fureurs ont des motifs ou des prétextes religieux. Mais précisément c'est aussi la différence des religions qui fait le sens de l'œuvre. En 363 les foules d'Antioche sont chrétiennes et les Barbares sont convertis. En 1831 les foules détestent l'église, elles ne sont plus chrétiennes et le christianisme semble moribond. Ces foules parisiennes sont-elles devenues,

---

766 L'identification est aussi certaine qu'elle est discutable. A cette date de 1831 La Mennais était toujours prêtre catholique. Sur les erreurs et confusions visibles dans ce texte cf. P. Bénichou, op. cit., p. 203.

ou redevenues, païennes ? Elles suivent, traînant de modernes Bacchantes, le cortège « païen » du bœuf gras et Vigny juge le spectacle « immonde ». C'est qu'il a fait en sorte que l'on ne puisse confondre les deux paganismes. Il a montré le polythéisme antique dans sa splendeur crépusculaire. Il a illustré sa fécondité, sa diversité infinie, celle des dieux et des mythes, il a célébré la beauté souveraine des formes artistiques nées de croyances variées, il a figuré le meilleur de ses messages spirituels, son culte de l'Esprit, les leçons à jamais admirables de ses philosophes, la rigueur de ses morales, bref sa richesse créative et sa grandeur intellectuelle. Voilà ce qu'en particulier résume et symbolise le « banquet » de Daphné, autour de Libanius et de Julien. En revanche ce qu'on serait tenté d'appeler le nouveau, le moderne paganisme, c'en est tout le contraire : culte de vulgarité, néant de l'esprit, rires idiots et toujours ressentiment furieux contre tout ce qui put être noble, honoré, saint. Ainsi se présente en 1831 « la cité des lumières », et tels sont « les barbares de Paris du XIXe siècle où nous sommes tombés aujourd'hui ». Les foules décervelées sont des foules déchristianisées : à quelle fin ? Alors que les barbares du IVe siècle adoptaient la toute neuve religion du Christ, les barbares actuels démolissent les églises et abattent leurs croix. Alors que ceux-là semblaient des brutes enfantines et préparaient un certain règne de l'esprit, ceux-ci s'amuse comme de vieux enfants<sup>767</sup>, travaillés par une seule passion : renier l'esprit, détruire pour le plaisir de détruire, n'avoir plus rien, n'être plus rien qui ne soit dérision de leur glorieux passé.

Oui, le « tout est consommé », désespéré et désespérant du Docteur Noir paraît juste. Il est justifié par les descriptions qui le précèdent et il sera expliqué par la dernière ligne sur « Luther, et plus bas Voltaire qui riait ». C'est-à-dire que Vigny attribue au premier des Réformés et au grand maître de l'anticléricisme la responsabilité du désastre moral qu'il vient de mettre en scène. Ces deux enthousiastes ont réussi au-delà de ce qu'ils pensaient et voulaient. Tout à leurs passions intellectuelles ils n'ont pas su ce qu'ils faisaient, mais le XIXe siècle révèle combien ils ont été dépassés par les conséquences de leurs œuvres. Réformer l'Eglise, écraser l'infâme ? La faillite de leurs entreprises est patente, dans le constat de leurs méfaits, dans le triomphe des hommes matière sur les hommes esprit. La foule parisienne a bien raison de rire des candidats à leur succession, les La Mennais et les saint-simoniens.

On peut, on doit évidemment discuter cette présentation des événements de février 1831<sup>768</sup> et l'interprétation générale qui sert de conclusion à *Daphné*.

767 Cf. dans *Daphné*, le chap. 2, deuxième paragraphe.

768 On peut trouver des exemples de présentation très contraires; c'est ainsi que le 15 mars 1831 Mérimée rend compte des événements à son ami Stendhal : « Vous ne pouvez vous faire une idée de l'inquiétude des gens riches. Elle est tout à fait comique pour nous autres gueux. Vous avez perdu un beau spectacle, celui du pillage de l'Archevêché. Rien n'était drôle comme une procession où

Elles sont, l'une et autre, contestables, mais, sans doute, le vrai problème ne serait pas là. Ce texte prend place dans *Daphné* pour mettre en valeur un parallèle et une opposition, et l'écrivain montre une certaine inflexion de sa pensée et de sa sensibilité en ces années où lui-même hésite et change. C'est à partir de 1835 que le renouveau catholique commence à se faire sentir : d'où certaines craintes. Mais en même temps les idées socialistes, de diverses sortes, se répandent : d'où d'autres craintes. Vigny n'est pas seul à hésiter et à changer. Son texte et sa non-publication disent assez la profondeur de son trouble ; mais il accorde la thèse de l'ouvrage avec une ambivalence fondamentale de sa pensée que mettent en lumière les discussions de Stello et du Docteur Noir. L'ouvrage est anti-chrétien dans ce qu'il y a de plus fort et de plus beau, le récit antique. Mais Libanius a raison : en 363 il faut porter le flambeau de la vie, de l'histoire à faire, aux chrétiens. Julien s'est trompé, il a pris les illusions de sa pensée pour des vérités éternelles et donc pour des vérités d'avenir. Son erreur était belle, mais il a justement échoué. Et finalement son suicide est irréprochable : le Galiléen devait l'emporter. Toutefois, expérience faite et l'avenir tel qu'on pouvait le voir en 363 étant devenu le lointain passé tel qu'on peut le voir en 1831, il apparaît que la conjoncture moderne ne permet plus d'illusions, si belles soient-elles. Il n'y a pas d'espoir à placer dans les barbares actuels ; n'ayant plus de religion ils n'ont plus de morale, aucune envie d'adopter les substituts de religion que leur proposent les saint-simoniens ou La Mennais. Alors que faut-il penser et faire aujourd'hui ? L'encadrement du récit antique par des événements récents incite à reprendre le conseil de Libanius et son image de la momie : la morale a besoin de l'abri protecteur d'une religion et de ses dogmes absolus, elle exige un cristal neuf pour remplacer celui qui menace de se briser et dont les caractères n'inspirent plus de crainte ; mais s'il n'y a pas de religion nouvelle capable de remplacer celle qui se meurt, que peut-on faire si ce n'est garder l'ancienne ? Et c'est ainsi qu'une œuvre originellement anti-chrétienne autorise, très certainement, une interprétation favorable aux « Jésuites ». La complexité de Vigny y trouve sa récompense (un chef d'œuvre) et sa sanction (la non-publication). Et c'est peut-être là que se montre non plus une inflexion de sa pensée mais la pente naturelle de sa personnalité tout entière.

Vigny, depuis ses débuts, a visé à la concentration, à l'abstraction des symboles, à la création de poèmes qui soient des élixirs de poésie, jusqu'à ce que finalement, il élabore et déclare son idéal: L'Esprit pur – et son recours

---

figuraient nombre de savetiers et d'arsouilles de toute espèce, en chasubles, mitres, etc. marmottant des prières et aspergeant le public d'eau bénite qu'ils puisaient dans des pots de chambre. La garde nationale se tenait les côtes de rire et n'empêchait rien. Il n'y a pas de religion dans ce pays-ci. Un épicier disait : « Pourtant, on a tort de fatiguer ainsi les effets de Mr. l'Archevêque. Moi je me fous de la religion. Je l'emmerde (les paroles ne puent pas), mais il en faut pour le peuple. » »

ultime: le silence. C'est un introverti qui intériorise ses réactions et ses réflexions. A la différence de Lamartine organisant avec habilité sa carrière politique après 1830, ou de Hugo cherchant le « peuple » à travers le « public », il montre une constante inaptitude dans ses rapports avec ces contemporains, lesquels ont eu tôt fait de remarquer ses défauts et de le dénigrer en dénonçant sa morgue de « gentilhomme » (Sainte-Beuve), en rabrouant les prétentions de « Poète » supérieur aux hommes d'action. Sans doute inapte au contact direct, Vigny réussira, en 1848-1849, la gageure d'être candidat à des élections sans se présenter devant les électeurs ! Bref, il paraît prétendre posséder des ailes de géant et ne réussit pas à marcher ! Il ne sait pas extérioriser sa pensée à l'usage du vulgaire et, comme Stello, ne se sentirait pas à l'aise, même dans son propre parti. A-t-il d'ailleurs un parti ? Toujours divisé intérieurement ce romantique déclaré laisse se développer le grand mouvement qui va emporter le siècle, le « romantisme social », sans y participer... « Séparé » de la société, à part, il échoue régulièrement dans ses velléités de la conquérir et se fait une théorie de sa solitude, du désespoir lucide, tout en confiant secrètement, et souvent dans des pages qu'il ne publie pas, outre ses rancœurs, ses espoirs de progrès, d'avenir, d'humanité réconciliée et unanime – telle qu'elle devrait être, telle que, naturellement, elle n'est pas.

Certes il n'a pas l'adresse d'un carriériste ! et comme il hait les petits habiles qui s'emparent des thèmes en vogue, les développent plus ou moins bien et en font leur profit immédiat ! Ceux-là, il les déteste ; ce sont les « écoliers », on pourrait dire les « demis » : demi-philosophes, demi-poètes<sup>769</sup>. Cette animosité contre une certaine classe d'esprits paraît révélatrice de même que l'était sa haine de la bourgeoisie et ses refus peuvent aider à mieux comprendre sa situation dans le siècle.

On a vu en le comparant à Lamartine et à V. Hugo combien ils furent populaires et représentatifs et combien lui-même l'est peu. Pourquoi demeure-t-il à l'écart ? D'abord et d'évidence parce qu'il l'a voulu : la solitude est sainte. Et l'on sait d'ailleurs que ce choix profondément motivé de rester « séparé » n'alla pas sans regrets<sup>770</sup>. Mais aussi l'on remarquera qu'il s'engage sur le chemin de l'isolement et de la pureté dans *Stello*, à peu près dans les années où le romantisme connaît diverses dissidences (avec les petits-romantiques, avec Théophile Gautier) et diverge en plusieurs sens. En particulier l'après 1830 signifie le début du romantisme dit social. Et Hugo a remarquablement illustré

769 Cf. *Journal d'un poète* du 7 février 1837 (éd. cit., p.1058).

770 Cf. *Journal d'un poète* des 12 février et 1er mars 1837; Vigny narre ses émotions et réactions lors de représentations de *Chatterton* ; on y trouve des phrases comme « Je pense aux douleurs que nous fait éprouver une trop grande défiance de la méchanceté de nos frères. J'ai des remords d'avoir mal jugé mes concitoyens » etc. C'est que Vigny trouve délectables les raisins qu'il a souvent jugés trop verts : *Chatterton* a obtenu un grand succès.

le changement de cap, l'extension des visées romantiques hors de leurs limites d'autrefois, lorsqu'il déclare dans la Préface de *Marie Tudor* (1833) que « le public » devient le « peuple ». Par cette formule lumineuse<sup>771</sup> il manifeste son ambition croissante, son désir d'élargir la portée de son œuvre et de lui conférer une valeur d'action sociale. Cette ambition personnelle s'accorde avec le grand développement d'un romantisme social qui donne au romantisme français sa particularité nationale et lui suscitera d'immenses sympathies à l'étranger. En France même cette orientation nouvelle du romantisme exercera une influence politique à effets considérables dans les masses. Ce sera l'un des facteurs de la démocratisation du pays. Or, si l'on suit le plus lucide des observateurs de l'époque, Tocqueville, on peut bien voir dans le développement de la démocratie le grand mouvement qui entraîne la société française du XIXe siècle, celui qui finalement, sous des formes diverses et à travers les tribulations de l'histoire, l'emportera<sup>772</sup>. Quel rapport y a-t-il entre les deux phénomènes, le littéraire et le politique ? Certainement pas un rapport de cause à effet, mais plutôt celui de la concomitance. Comment en France au XIXe siècle le processus de démocratisation, de conscientisation a-t-il pu atteindre ses fins ? A examiner les choses du seul point de vue de l'histoire des idées on admettra ceci : il se peut qu'elles naissent au ciel des idées, mais il est certain qu'elles vivent et meurent parmi les hommes et par eux. Or les idées démocratiques ont une histoire, ancienne et récente ; elles sont combattues, elles se renouvellent, progressent et se répandent grâce à quelques grands écrivains certes, mais aussi, et plus encore, à partir d'une masse d'aspirations, de convictions qui y trouvent leur satisfaction. Pour les diffuser dans des milieux divers de telle sorte qu'elles deviennent dominantes il faut des hommes qui s'y emploient, qui s'y dévouent. Ils font vivre les idées, c'est-à-dire qu'ils les vulgarisent, les banalisent, les transmutent en opinions, croyances, sentiments. Leur rôle serait celui d'agents de transmission. Nous les appellerons les « petits-intellectuels » et nous permettrons de faire à leur sujet ce qu'on nomme en allemand un « Exkurs ».

---

771 Il est à noter que cette formule projette une ombre inquiétante, car on peut être tenté de l'inverser et alors l'équivalence recherchée signifiera que le peuple devient un public et qu'on peut l'enseigner par des moyens de théâtre capables d'emballer le parterre et de séduire les loges. Si le théâtre devient chaire et tribune, alors aussi la religion et la politique deviennent théâtre, jeux de scènes et de mots. Et l'intention première et louable de démocratie ouvre la voie à son exploitation par son ennemie-née, la démagogie.

772 Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, (1835/ 1840), Introduction : « Une grande révolution démocratique s'opère parmi nous ; tous la voient, mais tous ne la jugent point de la même manière [...]. Le livre entier qu'on va lire a été écrit sous l'impression d'une sorte de terreur religieuse produite dans l'âme de l'auteur par la vue de cette révolution irrésistible qui marche depuis tant de siècles à travers tous les obstacles et qu'on voit encore aujourd'hui s'avancer au milieu des ruines qu'elle a faites », etc. (Paris : éd. Flammarion, 2 vol., 1993 et 1999).

Ce terme de « petits-intellectuels »<sup>773</sup> veut dire qu'ils correspondraient, dans le microcosme intellectuel, aux petits-bourgeois du macrocosme social, c'est-à-dire à une classe charnière qui, située entre le peuple et la bourgeoisie, tire son importance, parfois décisive<sup>774</sup>, de son rôle d'intermédiaire entre deux grandes classes. Telles seraient la situation et la fonction des petits-intellectuels. On ne peut jamais les définir que relativement à d'autres. Ils sont de toutes les époques, prospèrent dans les milieux les plus divers, font partie des mondains qui peuplent les salons, discutent dans de bourgeoises sociétés de pensée<sup>775</sup>, enflamment les clubs populaires... Polymorphes ils se rencontrent à divers niveaux de sociabilité et de culture. C'est pourquoi il est sans doute impossible de les définir en eux-mêmes. Davantage encore qu'en sociologie où les divisions entre classes ou à l'intérieur d'une classe restent toujours assez floues, dans le domaine des idées il n'est pas de cloisons fixes ; l'irrégularité impose sa règle du droit de chacun de s'exposer au jugement qui l'estimera supérieur ou inférieur... Les hiérarchies intellectuelles ne dépendent pas de cadres sociaux. Le seul biais utile pour considérer ces petits-intellectuels demeure celui du rôle qu'ils jouent : ils sont des agents de transmission et de diffusion, indispensables dans une société civilisée qui se veut ouverte sur l'avenir.

Cependant, au XIXe siècle, en France, il est deux groupes qui remplissent et rempliront de plus en plus ce rôle, de par leur profession : les journalistes et les instituteurs. Ce sont des diffuseurs quasi-universels. Or l'un et l'autre de ces

---

773 J'emprunte l'expression à Eugène Ionesco qui l'utilise dans ses *Notes et contre-notes* (Paris, Gallimard, Coll. Idées, 1966, pp. 307 sq., 316 sq. et surtout 323 sq.). Je résume: en butte à des attaques de journalistes et de critiques de théâtre qui mènent campagne contre ses pièces, Ionesco polémique contre eux et les qualifie au choix de „demi-intellectuels“ ou de „petits-intellectuels“. Il les voit s'agiter dans un domaine aux frontières imprécises, à mi-chemin entre la philosophie et le journalisme, il les décrit « se démenant, se pavanant, discutaillant, écrivaillant de café en café, de salle de rédaction en salle de rédaction, petits-bourgeois agités de la pensée, suiveurs voulant être suivis, crânes bourrées, bourreurs de crâne à leur tour, anti-conformistes conformistes, esprits confus se croyant lucides: ce sont les mouches du coche ». Ces « impuissants rêvant de puissance », possédés par la *libido dominandi*, n'écrivent d'ailleurs pas eux-mêmes des pièces de théâtre, mais prônent leurs théories didactiques.

Ces lignes pleines de verve et bouillonnant de colère contre une engeance détestée à laquelle il déplaisait, visent une cible fort précise, mais elles m'ont paru pouvoir servir avec des intentions tout autres et une cible autrement étendue afin d'évoquer un phénomène général et le processus de la diffusion des idées. C'est pourquoi j'ai repris le terme de « petit-intellectuel ».

774 Je pense aux événements de 1848 : en février la petite bourgeoisie, abondamment représentée dans la Garde Nationale, irritée par le refus d'une réforme électorale, ne soutient pas le régime : il tombe. En juin, lors de l'insurrection des Ateliers Nationaux la petite-bourgeoisie se lance dans le combat, et le gagne.

775 Cf. sur ce vaste sujet l'étude précise et documentée de Maurice Agulhon, *Le cercle dans la France bourgeoise (1810-1848). Etude d'une mutation de sociabilité*, Paris : A. Colin 1977. On y trouvera nombre de renseignements bibliographiques.

deux groupes connaîtront un extraordinaire développement et seront de grands agents de la démocratisation en cours. A partir de la date décisive de 1836 et de la naissance d'une presse à bon marché les journaux vont accroître leurs lectorats jusqu'à atteindre les énormes tirages des journaux populaires de la Belle époque. A côté de ce public adulte les instituteurs disposent d'un public d'avenir, les enfants qu'ils sont chargés d'instruire ; depuis les lois Guizot sur l'enseignement primaire (1833) jusqu'aux lois de Jules Ferry (1880-1882) et aux grandes générations des premiers instituteurs de la III<sup>e</sup> République et de ses « hussards noirs », leur rôle leur fait prendre une importance croissante. Dans les deux cas des rivalités assurent une certaine liberté : entre les journaux par la concurrence (commerciale et politique), dans l'enseignement primaire par le conflit entre les écoles libres et les écoles d'Etat. Dans les deux cas aussi leur fonction primordiale d'intermédiaires comme formateurs ou comme informateurs, entre une science, des connaissances, des idées d'une part et les « récepteurs » d'autre part est remplie au profit de la société qui, de 1830 à 1900, progresse dans le sens indiqué de la conscientisation démocratique.

Certes, qualitativement, on peut soutenir que des vulgarisations rendent nécessairement commun ce qui fut création originale et que ces petits-intellectuels tendent naturellement à rapetisser ce qu'ils sont chargés de transmettre ; ils doivent en effet s'adapter à leurs publics, et les journalistes, sauf exceptions remarquables, n'écrivent que pour le lendemain. Tous auront tendance à fournir des réponses plutôt qu'à découvrir ou poser des questions, à propager des certitudes plutôt que des problématiques. Certes... mais précisément ils accomplissent leur tâche ; ils constituent quelque chose comme une interface entre création et réception, ou encore ils assurent quelque chose comme le relais entre pensées novatrices et opinions collectives : ils sont indispensables pour que se répandent de l'intelligence et de la connaissance.

Encore faut-il que ces « demis », ces « écoliers » ne jouent pas aux maîtres omniscients et là nous retrouvons Vigny et son Idéal de Poète penseur, seul et grand. Etant donné l'idée qu'il se fait de lui-même et des autres, le spectacle d'une réunion d'hommes qui se flattent de penser en commun lui répugne<sup>776</sup>. Et il en va de même pour la lecture de la presse<sup>777</sup>. Eux et lui se révèlent incompatibles ! Il résulte de cette attitude que Vigny en souffrit et surtout

---

776 Cf. *Journal d'un poète*, p. 905 - p. 930: « Il est dit que jamais je ne verrai une assemblée d'hommes quelconque sans me sentir battre le cœur d'une sourde colère contre eux, à la vue de l'assurance de leur médiocrité, de la suffisance et de la puérilité de leurs décisions, de l'aveuglement complet de leur conduite »; ajoutons cette citation de la page 934: « Plus je vais, plus je méprise la popularité et ceux qui la recherchent. Une seule est digne d'être ambitionnée, c'est la popularité parmi l'aristocratie de l'intelligence ». Toutes ces références sont extraites des années 1830 - 1831.

777 Cf. Le *Journal* du 14 mai 1832 (p. 958): « Il n'y a qu'une devise pour tous les journaux. Je n'en ai pas lu un dans ma vie qui n'y fût soumis: Médiocrité, mensonge, méchanceté. La multitude étant médiocre, mensongère et méchante est amoureuse des journaux. Cela devait être. »



qu'il ne pouvait bénéficier d'organes démultiplicateurs de relais puissants pour étendre son audience, alors que les pensées engagées d'un Lamartine et d'un Hugo en profitèrent à court et à long terme. Leurs génies s'adressaient directement au peuple entier, leurs rôles en firent des guides politiques : pour Lamartine en 1848, pour Hugo comme « père spirituel » de la III<sup>e</sup> République. Ce sont là des destins inconcevables pour le message de Vigny, admiré et relégué dans sa symbolique « tour d'ivoire ».

## Liste des ouvrages cités

- Adhémar, Alexandre de, *Du parti légitimiste et de sa crise actuelle*, Paris : G.-A. Dentu, 1843.
- Agulhon, Maurice, *Le cercle dans la France bourgeoise (1810-1848). Etude d'une mutation de sociabilité*, Paris : A. Colin, 1977.
- Agulhon, Maurice, « 1830 dans l'histoire du XIXe siècle », *Romantisme*, 28/29, 1980, pp. 15-27.
- Agulhon, Maurice, *Histoire vagabonde*, 2 vol., Paris : Gallimard, 1988.
- Albouy, Pierre, *La création mythologique chez Victor Hugo*, Paris : Corti, 1963.
- Ancillon, J.P.F., *De la souveraineté et des formes de gouvernement*, traduction française de F. Guizot, Paris : Le Normant, 1816.
- Armand, Félix / Maublanc, René, *Fourier*, 2 vol., Paris : Editions Sociales Internationales, 1937.
- Aron, Raymon, *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris : Gallimard, 1967.
- Auserve, Philippe, « Delille préromantique », in : *Le préromantisme, hypothèque ou hypothèse ?*, Colloque de Clermont Ferrand, Paris : Klincksieck, 1975.
- Baldensperger, Fernand, *Le mouvement des idées dans l'émigration française (1789-1815)*, 2 vol., Paris : Plon, 1925.
- Ballanche, Pierre-Simon, *Œuvres complètes*, 4 vol., Paris/Genève : Librairie Barbezat, 1830.
- Ballanche, Pierre-Simon, *La vision d'Hébal*, éd. A.J.L. Busst, Genève/Paris : Droz-Minard, 1969.
- Ballanche, Pierre-Simon, *Dossier de la Ville des expiations*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1981 ; Paris : Editions du CNRS, 1981.
- Ballanche, Pierre-Simon, *Le vieillard et le jeune homme*, éd. Arlette Michel, Paris : Garnier, 1981.
- Balzac, Honoré de, *Illusions perdues*, éd. Antoine Adam, Paris : Garnier, 1961.
- Barante, Prosper de, *Mélanges historiques et littéraires*, 3 vol., Paris : Ladvocat, 1835.
- Barante, Prosper de, *Histoire des ducs de Bourgogne*, 6e éd., 8 vol., Paris : Furne, 1842.
- Barante, Prosper de, *Souvenirs du baron de Barante*, 8 vol., Paris : Calmann-Lévy, 1890-1899.
- Barbérès, Pierre, *Balzac et le mal du siècle*, 2 vol., Paris : Gallimard, 1970.

- Barrault, Emile, *Aux artistes*, Paris : A. Mesnier, 1830.
- Barthélémy Saint-Hilaire, Jean-Jacques, *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, 4 vol., Paris : De Bure aîné, 1788.
- Barthélémy Saint-Hilaire, Jules, M. *Victor Cousin, sa vie et sa correspondance*, Paris : Hachette, 1895.
- Barthes, Roland, *Michelet par lui-même*, Paris : Seuil, 1954.
- Baschet, Robert, éd., *Journal de Delécluze*, (1824-1828), Paris : Grasset, 1948.
- Bataille, Georges, *Œuvres complètes*, 12 vol., Paris : Gallimard, 1970-1988.
- Bazin, Anaïs, *L'époque sans nom* : A. Mesnier, 1833.
- Beau de Loménie, Emmanuel, *La carrière politique de Chateaubriand de 1814 à 1830*, Paris : Plon, 1929.
- Beau de Loménie, Emmanuel, *Les responsabilités des dynasties bourgeoises*, Paris : Denoël, 1943-1947.
- Bellanger, Claude et alii, *Histoire générale de la presse française*, 5 vol., Paris : PUF, 1969-1976.
- Bénichou, Paul, *L'écrivain et ses travaux*, Paris : Corti, 1967.
- Bénichou, Paul, « Le grand œuvre de Ballanche, chronologie et achèvement », RHLF, sept.-oct. 1975, pp. 736-748.
- Bénichou, Paul, *Le Temps des prophètes*, Paris : Gallimard, 1977.
- Bénichou, Paul, *Les mages romantiques*, Paris : Gallimard, 1988.
- Bénichou, Paul, *Le sacre de l'écrivain*, Paris : Corti, 1973 ; réédition Gallimard, 1999.
- Berding, Helmut, *Revolution als Prozess*. In : Faber, Karl-Georg / Meier, Christian, éd., *Historische Prozesse*, München : dtv, 1978, pp. 266-289.
- Bernard, Suzanne, *Le poème en prose de Baudelaire jusqu'à nos jours*, Paris : Nizet, 1959.
- Bertier de Sauvigny, Guillaume de, *La Restauration*, Paris : Flammarion, 2e édition, 1963.
- Bertier de Sauvigny, Guillaume de, *La révolution de 1830 en France*, Paris : A. Colin, 1970.
- Bertier de Sauvigny, Guillaume de, « Liberalism, Nationalism and Socialism. The Birth of Three Words », *The Review of Politics*, 32, 1970, pp. 161-165.
- Bignon, Louis Pierre Edouard, *Histoire de France depuis le 18 brumaire jusqu'à la paix de Tilsitt*, 6 vol., Paris : Charles Béchét, Didot, 1829-1830.

- Billaz, André, *Les écrivains romantiques et Voltaire (1795-1830)*, Thèse Université de Lille III, 1974.
- Blanc, Louis, *Histoire de dix ans*, 1830-1840, 5 vol., Paris : Pagnerre, 1842.
- Bluche, Frédéric, *Le bonapartisme. Aux origines de la droite autoritaire (1800-1850)*, Paris : Nouvelles éditions latines, 1980.
- Bonald, Louis de, *Réflexions sur l'intérêt général de l'Europe*, Paris 1815.
- Bonald, Louis de, *Œuvres complètes*, éd. par Jacques Paul Migne, 3 vol., Paris : 1858/1859.
- Bonnefoy, Georges, *La pensée religieuse et morale d'Alfred de Vigny*, Paris : Hachette 1944 ; Genève : Slatkine Reprints, 1971.
- Börne, Ludwig, *Lettres écrites de Paris en 1830 et 1831*, Paris : Paulin, 1832.
- Bory, Jean-Louis, *La révolution de Juillet*, Paris : Gallimard, 1972.
- Bréhier, Emile, *Histoire de la philosophie*, Paris : Félix Alcan, 1929-1932.
- Brunot, Ferdinand, *Histoire de la langue française des origines à 1900* ; 13 vol., Paris : Colin, 2e édition 1966/67 [vol. 12 et 13 par Charles Bruneau 1968].
- Buchez, Philippe, *Introduction à la science de l'histoire*, Paris : Paulin, 1833.
- Buchez, Philippe, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, 40 vol., Paris : Paulin, 1833-1838.
- Burke, Edmund, *Reflections on the Revolution in France*, London 1790.
- Cabet, Etienne, *Révolution de 1830 et situation présente expliquées et éclairées par les révolutions de 1789, 1792, 1799 et 1804 et par la Restauration*, Paris : Deville-Cavellin, 1833.
- Capefigue, Jean-Baptiste, *Le gouvernement de Juillet. Les partis et les hommes politiques*, 1830-1835, 2 vol., Paris : Dufey, 1835.
- Carrel, Armand, *Histoire de la Contre-Révolution en Angleterre sous Charles II et Jacques II*, Paris : A. Sautelet, 1827.
- Casanova, Robert, *Montlosier et le parti-prêtre*, Paris : Laffont, 1970.
- Cellier, Léon, *L'épopée romantique*, Paris : PUF, 1954.
- Charlély, Sébastien, *La Restauration, 1815-1830*, Paris : Hachette, 1811.
- Chateaubriand, François-René de, *Etudes historiques*, Paris : Ladvoat, 1831.
- Chateaubriand, François de, *De la nouvelle proposition relative au bannissement de Charles X et de sa famille*, Paris : Le Normant, 1831.
- Chateaubriand, François-René de, *Mémoires d'outre-tombe*, 2 vol., Paris : Gallimard, 1958.

- Chateaubriand, François-René de, *Mémoires d'outre-tombe*, préface de Jean-Claude Berchet, Paris : Bordas / Classiques Garnier, 1989-1998.
- Chateaubriand, François-René de, *Voyage en Amérique*, 2 vol., Paris : Didier, 1964.
- Chateaubriand, François-René de, *Œuvres romanesques et voyages*, 2 vol., Paris : Ed. de la Pléiade, Gallimard, 1969.
- Chevallier, Jean-Jacques, « La pensée politique des Doctrinaires de la Restauration », in : *Etudes et Documents*, Conseil d'Etat, Paris 1964, pp. 13-29.
- Citron, Pierre, *La poésie de Paris dans la littérature française de Rousseau à Baudelaire*, Paris : Ed. de Minuit, 1961.
- Clarac, Pierre, *A la recherche de Chateaubriand*, Paris : Nizet, 1975.
- Constant, Benjamin, *Mélanges de littérature et de politique*, Paris : Pinchon et Didier, 1829.
- Constant, Benjamin, *Œuvres*, éd Alfred Roulin, Paris : Bibliothèque de la Pléiade, 1957.
- Constant, Benjamin, *Actes du Congrès de Lausanne (octobre 1967)*, éd. par Pierre Cordey et Jean-Luc Seylaz, Genève : Droz, 1968.
- Constant, Benjamin, *Recueil d'articles 1820-1824*, éd. Ephraïm Harpaz, Genève : Droz, 1981.
- Constant, Benjamin, *Positions de combat à la veille de juillet 1830*, éd. Ephraïm Harpaz, Genève : Champion Slatkine, 1989.
- Constant, Benjamin, *De la liberté chez les modernes*, préface de Marcel Gauchet, Paris : Hachette Pluriel, 1989.
- Constant, Benjamin, *Ecrits politiques*, éd. Marcel Gauchet, Paris : Gallimard, coll. Folio/Essais, [1997], 2004.
- Cotten, Jean-Pierre, « La philosophie écossaise en France avant V. Cousin, V. Cousin avant sa rencontre avec les Ecossais », in : *Victor Cousin, les Idéologues et les Ecossais*. Colloque international de février 1982, Paris : Presses de l'ENS, 1985, pp. 99-157.
- Cournot, Antoine-Augustin, *Souvenirs*, Paris : Hachette, 1913.
- Cousin, Victor, *Fragments philosophiques*, 1ère édition, Paris : Sautelet, 1826.
- Cousin, Victor, *Cours de philosophie : introduction à l'histoire de la philosophie*, Paris : Impr. De Rignoux, 1828.
- Cousin, *Cours de l'histoire de la philosophie : histoire de la philosophie du XVIIIe siècle*, 2 vol., Paris : Pichon & Didier, 1829.

- Victor Cousin, *les Idéologues et les Ecossais*. Colloque international de février 1982, Paris : Presses de l'ENS, 1985.
- Darriulat, Philippe, *Albert Laponneraye, journaliste et militant socialiste du premier XIXe siècle*, Thèse Université de Paris X Nanterre, 1989.
- Darriulat, Philippe, « Aux origines du communisme français », *Revue historique*, 582, avril-juin 1992, pp. 365-378.
- Daumard, Adeline, *La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848*, Paris : S.E.V.P.E.N., 1963.
- De Broglie, Gabriel, *Guizot*, Paris : Perrin, 1990.
- Derré, Jean-René, *La Mennais, ses amis et le mouvement des idées à l'époque romantique, 1824-1834*, Paris : Klincksieck, 1962.
- Derré, Jean-René, *En marge de la Sainte-Alliance. Lettres de Bonald au comte de Senfft*, Paris : Le belles lettres, 1967.
- Derré, Jean-René, *Littérature et politique dans l'Europe du XIXe siècle*, Lyon : P.U.L., 1986.
- Des Granges, Charles-Marc, *La presse littéraire sous la Restauration, 1815-1830*, Paris : Société du Mercure de France, 1907.
- Didier, Béatrice, *Ecrire la Révolution*, Paris : PUF, 1989.
- Dollinger, Albert, *Les études historiques de Chateaubriand*, Paris : Presses universitaires de Strasbourg, 1932.
- Droz, Jacques, dir., *Histoire générale du socialisme*, 4 vol., Paris : PUF, 1972-1978.
- Duroselle, Jean-Baptiste, *Les débuts du catholicisme social en France (1822-1870)*, Paris : PUF, 1951.
- Durry, Marie-Jeanne, *L'ambassade romaine de Chateaubriand*, Paris : Champion, 1927.
- Evans, David Owen, *Le socialisme romantique. Pierre Leroux et ses contemporains*, Paris : M. Rivière, 1948.
- Fabre, Auguste, *La révolution de 1830 et le véritable parti républicain*, Paris : Thoisnier- Desplaces, 1833.
- Fabre, Jean, *André Chenier, l'homme et l'œuvre*, Paris : Hatier, 1955.
- Fauquet, Eric, *Michelet ou la gloire du professeur d'histoire*, Paris : Ed. du CERF, 1990.

- Favier, Jean, dir., *Histoire de France*, vol. 1 *Les Origines*, de Karl-Ferdinand Werner, Paris : Fayard, 1988.
- Fayolle, Roger, *Histoire littéraire de la France*, tome VII, sous la direction de Pierre Abraham et Roland Desné, Paris : Ed. Sociales, 1976.
- Ferrari, Joseph, *Les philosophes salariés*, éd. Marc Vuillemier, Paris 1849, repr. Slatkine, Collection Ressources, 1980.
- Fiévée, Joseph, *Causes et conséquences des événements du mois de juillet 1830*, Paris : Mesnier, 1830.
- Flaubert, Gustave, *Dictionnaire des idées reçues*, publication posthume 1911.
- Fortescue, William, *Alphonse de Lamartine. A Political Biography*, Londres, New York, 1983.
- Fossaert, Robert, « La théorie des classes chez Guizot et Thierry », *La Pensée*, 59, janvier-février 1955, pp. 59-69.
- Fourier, Charles, *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales*, Paris 2<sup>e</sup> édition, 1841.
- Freund, Julien, *L'essence du politique*, Paris : Editions Sirey, 1965.
- Garrone, Alessandro Galante, *La rivoluzione di Iuglio e L'Europa (1830-1831)*, Torino, 1978.
- Gauchet, Marcel, *Les lettres sur l'Histoire de France d'Augustin Thierry*. In : Pierre Nora, dir., *Les lieux de mémoire*, 3 vol., Paris : Gallimard, 1986.
- Gaxotte, Pierre, *Histoire des Français*, 2 volo. Paris : Flammarion, 1951.
- Gérard, Alice, *La Révolution française, mythes et interprétations, 1789-1970*, Paris : Flammarion, 1970.
- Gerbod, Paul et alii, *Les épurations administratives XIXe et XXe siècles*, Genève : Droz, 1977.
- Germain, François, *L'imagination de Vigny*, Paris : Corti, 1961.
- Girard, Henri, *Un bourgeois dillettante à l'époque romantique. Emile Deschamps, (1791-1871)*, Paris : Champion, 1921.
- Girard, Louis, *Les libéraux français*, Paris : Aubier, 1985.
- Girard, Marcel, *Le libéralisme en France de 1814 à 1848. Doctrine et mouvement*, Paris : Centre de documentation universitaire, 1970.
- Goblot, Jean-Jacques, *Littérature, politique et philosophie sous la Restauration. Le Globe et son groupe littéraire, 1824-1830*, Université Lyon 2, 1987 ; Paris : Plon, 1994.
- Goblot, Jean-Jacques, *La jeune France et son groupe littéraire, 1824-1830*, Paris : Plon, 1995.

- Godechot, Jacques, *Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire*, Paris : PUF, 1951.
- Gouhier, Henri, *La jeunesse d'Auguste Comte et la formation du positivisme*, 3 vol., Paris : Vrin, 1933, 1936, 1941.
- Gouhier, Henri, *Maine de Biran par lui-même*, Paris : Seuil, 1970.
- Guépin, Ange, *Essais historiques sur les progrès de la ville de Nantes*, Nantes : P. Sebire, 1832.
- Guérin, Michel, *La politique de Stendhal*, Paris : PUF, 1982.
- Guichen, Eugène, *La révolution de Juillet 1830 et l'Europe*, Paris : Emile Paul, 1917.
- Guillemin, Henri, *Lamartine et la question sociale*, Paris : Plon, 1946.
- Guillemin, Henri, *Lamartine*, Paris : Seuil, 1951.
- Guillemin, Henri, *Le 'Jocelyn' de Lamartine*, Genève : Slatkine Reprints, 1967.
- Guiral, Pierre, « Le libéralisme en France (1815-1870). Thèmes, succès et lacunes », in : P. Guiral, *Tendances politiques dans la vie française depuis 1789*, Paris : Hachette, 1960.
- Guiral, Pierre / Temime, Emile, éd., *L'idée de race dans la pensée politique contemporaine*, Paris : CNRS, 1977.
- Guizot, François, *Du gouvernement de la France depuis la Restauration, et du ministère actuel*, Paris : Ladvocat, 1820.
- Guizot, François, *Des moyens de gouvernement et d'opposition dans l'état actuel de la France*, Paris : Ladvocat, 1821.
- Guizot, François, *De la peine de mort en matière politique*, Paris, chez Béchét Aîné, 1822.
- Guizot, François, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, 8 vol., Paris : Michel Lévy frères, 1858-1867.
- Guizot, François, *Trois générations, 1789-1814-1848*, Paris : Michel Lévy frères, 1863.
- Guizot, François, *Histoire de la civilisation en Europe*, éd. Pierre Rosanvallon, Paris : Hachette, coll. Pluriel, 1985.
- Guizot, G., « Auguste Barbier, poète interdit », *La Pensée*, janvier-février 1957, pp. 47-60.
- Gusdorf, Georges, *La conscience révolutionnaire : les Idéologues*. In G. Gusdorf, *Les sciences humaines et la pensée occidentale*, t. VIII, Paris : Payot, 1978.
- Guyard, Marius-François, *D'un romantisme à l'autre*, Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1992.



- Guyard, Marius-François, « Le doute dans les *Contemplations* ». In : M.-F. Guyard, *D'un romantisme à l'autre*, Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1992, pp. 131-138.
- Halévy, Daniel, « La jeunesse de Proudhon », *Cahiers du Centre*, 5e série, février-mars 1913.
- Halévy, Elis, Sismondi, Paris : Félix Alcan, 1933.
- Harpaz, Ephraïm, éd., *Benjamin Constant publiciste (1825-1830)*, Paris/Genève : Champion-Slatkine, 1987.
- Hatin, Eugène, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, 8 vol., Genève : Slatkine Reprints, 1957.
- Heine, Heinrich, *De la France. Französische Zustände*, Paris : Aubier, 1947.
- Hoog, Armand, « Un intercesseur du romantisme : V. Cousin vu par Stendhal », *Revue des Sciences humaines*, 1951, pp. 184-200.
- Hugo, Victor, *Journal d'un révolutionnaire*, Paris 1830.
- Hugo, Victor, *Marion Delorme*, Paris 1831.
- Hugo, Victor, *Les rayons et les ombres*, 4 vol., Paris : Furne, 1840.
- Hugo, Victor, *Œuvres poétiques*, éd. Pierre Albouy, 3 vol., Paris : Pléiade-Gallimard, 1964-1974.
- Hugo, Victor, *Œuvres complètes*, éd. Jean Massin, 18 vol., Paris : Club français du livre, 1967-1970.
- Hugo, Victor, *Littérature et philosophie mêlées*, éd. Anthony R.W. James, 2 vol., Paris : Klincksieck, 1976.
- Ionesco, Eugène, *Notes et contre-notes*, Paris : Gallimard, coll. Idées, 1966.
- Isambert, François-André, *De la charbonnerie au saint-simonisme. Etude sur la jeunesse de Buchez*, Paris : Ed. de Minuit, 1966.
- Isambert, François-André, *Politique, religion et science de l'homme chez Philippe Buchez*, Paris : Cujas, 1967.
- Jay, Antoine, *La conversion d'un romantique*, Paris 1830.
- Johnson, Douglas, *Guizot. Aspects of French History (1787-1874)*, Londres/Toronto 1963.
- Jullian, Camille, *Extraits des historiens français du XIXe siècle*, Paris. Hachette 1910.
- King, Helen Maxwell, *Les doctrines littéraires de la Quotidienne, 1814-1830*, Northampton/Paris 1919/1920.

- Knibiehler, Yvonne, *Mignet, historien libéral (1796-1884)*, Thèse Lille, 1973.
- Koselleck, Reinhart, *Kritik und Krise. Pathogenese de bürgerlichen Welt*, Frankfurt/M. : Suhrkamp, 1973.
- Koselleck, Reinhart, *Vergangene Zukunft*, Frankfurt/M. : Suhrkamp, 1979.
- Koselleck, Reinhart, « Zur historisch-politischen Semantik asymmetrischer Gegenbegriffe », in : R. Koselleck, *Vergangene Zukunft*, Frankfurt : Suhrkamp, 1979, pp. 211-259.
- Koyré, Alexandre, « L. de Bonald », in : J. Gottmann et alii, *Les doctrines politiques modernes*, New York : Brentano's, 1947, pp. 221-244.
- Lacassagne, Jean-Pierre, « Pierre Leroux et la Charbonnerie », *Revue des travaux de l'académie des sciences morales et politiques*, 1971, 2nd semestre, pp. 189-206.
- Lacassagne, Jean-Pierre, *Histoire d'une amitié. Pierre Leroux et George Sand*, Paris : Klincksieck, 1973.
- Lacretelle, Charles, *Histoire de France depuis la Restauration*, 4 vol., Paris : Delaunay, 1829.
- Lamartine, Alphonse de, *Correspondance générale*, éd. Maurice Levailant, 2 vol., Paris : Droz, 1943/1948.
- Lamartine, Alphonse de, *Œuvres poétiques complètes*, éd. par Marius-François Guyard, Paris : Pléiade, Gallimard, 1963.
- Lamartine, Alphonse de, *Sur la politique rationnelle*, Paris : Gosselin, 1831 ; Genève/Paris : Slatkine-Champion, 1977.
- La Mennais, Robert de, *L'Indifférence en matière de religion*, Paris 1817.
- La Mennais, Robert de, *Nouveaux mélanges*, Paris : Librairie classique élémentaire, 1826.
- La Mennais, Robert de, *Des progrès de la révolution et de la guerre contre l'Eglise*, Paris 1829.
- La Mennais, Robert de, *Correspondance générale*, éd. Louis Le Guillou, 9 vol., Paris : A. Colin, 1972-1982.
- Lavisse, Ernest, *Histoire de la France contemporaine depuis la Révolution jusqu'à la paix de 1919*, 10. vol., Paris : Hachette, 1920-1922.
- Ledré, Charles, *La presse à l'assaut de la monarchie, 1815-1848*, Paris : A. Colin, 1960.
- Lefebvre, Georges, *La naissance de l'historiographie moderne*, Paris : Flammarion, 1971.

- Lefranc, Jean, *Dictionnaire des philosophes*, Paris : PUF, 1984
- Le Guillou, Louis, *L'évolution de la pensée religieuse de Félicité [Robert] de Lammennais*, Paris : A. Colin, 1966.
- Léon, Paul, *Mérimée et son temps*, Paris : PUF, 1962.
- Lerminier, Jean Louis Eugène, *Lettres philosophiques à un Berlinois*, Paris : Paulin, 1832.
- Leroux, Pierre, *Réfutation de l'éclectisme*, Paris : Gosselin, 1839.
- Leroux, Pierre, *De la mutilation d'un écrit posthume de Théodore Jouffroy*, Paris 1843.
- Leroux, Pierre, *Œuvres*, Genève : Slatkine, 1978 (reprint de l'édition de 1850/51, 2 vol.).
- Leroux, Pierre, *La grève de Samarez*, éd. Jean-Üierre Lacassagne, 2 volo., Paris : Klincksieck, 1979.
- Leroux, Pierre, *Aux philosophes, aux artistes, aux politiques. Trois discours et autres textes*, éd. Jean-Pierre Lacassagne, Paris : Payot et Rivages, 1994.
- Leroy, Maxime, *Histoire des idées sociales en France*, 3 vol., Paris : Gallimard, 1947-1954.
- Leroy, Michel, *Le mythe jésuite. De Béranger à Michelet*, Paris : PUF, 1992.
- Levasseur, René, *Mémoires*, éd. Achille Roche, 4. vol., Paris : Rapilly, 1829-1831.
- Lhomme, Jean, *La grande bourgeoisie au pouvoir (1830-1880)*, Paris : PUF, 1960.
- Maillé, Duchesse de, *Souvenirs des deux Restaurations*, Paris : Librairie académique Perrin, 1984.
- Maistre, Joseph de, *Considérations sur la France*, Paris 1796.
- Maréchal, Christian, *La dispute de l'Essai sur l'indifférence*, Paris : E. Champion, 1925.
- Maréchal, Christian, *La Mennais au Drapeau blanc*, Paris. Champion, 1946.
- Marquant, Robert, *Thiers et le baron Cotta*, Paris : PUF, 1959.
- Marquiset, Alfred, *Ballanche et Mme de Hautefeuille*, Paris : Champion, 1912.
- Marrast, Armand, *Examen critique des leçons de M. Cousin. Année 1828*, Paris : J. Corréard jeune, 1829.
- Marsan, Jules, *La bataille romantique*, 2e série, Paris : Hachette, 1912.
- Martineau, Henri, *Le cœur de Stendhal*, 2 vol., Paris : A. Michel, 1953.

- Marx, Karl, *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel*, Paris : Imprimerie de Worms, 1843/1844.
- Marx, Karl, *Les luttes de classe en France, 1848-1850*, Paris : Editions Sociales, 1968.
- Massmann, Klaus, *Die Rezeption der historischen Romane Sir Walter Scotts in Frankreich, 1816-1832*, Heidelberg : Winter, 1972.
- Mauzi, Robert, *L'idée de bonheur au XVIIIe siècle*, Genève : Slatkine, 1979.
- Mellon, Stanley, *The Political Uses of History. A Study of Historians in the French Restoration*, Stanford : Stanford University Press, 1958.
- Ménager, Bernard, *Les Napoléon du peuple*, Paris : Aubier, 1988.
- Mérimée, Prosper, *Chronique du règne de Charles IX*, Paris 1829.
- Mérimée, Prosper, *Correspondance*, éd. Maurice Parturier, t. I-VI, Paris : Le Divan, 1941-1947 ; t. VII-XVII, Toulouse : Privat, 1953-1964.
- Merriman, J.M., *1830 in France*, New York 1975.
- Michelet, Jules, *Introduction à l'histoire universelle*, Paris : Librairie classique de L. Hachette, 2e édition, 1834 (première édition 1831).
- Michelet, Jules, *Histoire de France*, 16 vol., Paris : 1837-1867.
- Michelet, Jules, *Histoire du XIXe siècle*, 3 vol., Paris : G. Baillière, 1872/1875.
- Michelet, Jules, *Le Peuple*, éd. Refort, Paris : Didier, 1946.
- Michelet, Jules, *Journal*, éd. Paul Viallaneix / Claude Digeon, 4 vol., Paris : Gallimard, 1959-1976.
- Michelet, Jules, *Leçons inédites de l'Ecole Normale*, éd. François Berriot, Paris : Ed. du CERF, 1987.
- Michelet, Jules, *Œuvres complètes*, 21 vol., éd. Paul Viallaneix, Paris : Flammarion, 1971-1995.
- Mignet, François-Auguste, *De la féodalité des institutions de St.Louis*, Paris 1822.
- Mignet, François-Auguste, *Histoire de la révolution française*, 2 vol., Paris : Didot, 1824.
- Milner, Max, *Le romantisme I (1820-1843)*, Paris : Arthaud, 1973.
- Milo, Daniel S., *Trahir le temps (Histoire)*, Paris : Belles Lettres 1991.
- Molino, Jean, « Qu'est-ce que le roman historique ? », *RHLF* mars-juin 1975, pp. 195-234.
- Monchoux, André, *L'Allemagne devant les lettres françaises de 1814 à 1835*, Toulouse : Impr. Fournié, 1953.
- Monglond, André, *Histoire intérieure du préromantisme français*, Grenoble : Arthaud, 1929.

- Monglond, André, *Le préromantisme français*, 2 vol., Paris : nouv. éd. José Corti, 1965-1966.
- Montlosier, Comte de (François-Dominique de Reynaud), *De la monarchie française*, 4 vol., Paris : 1814/1815.
- Mortier, Roland, *Clartés et ombres du siècle des Lumières*, Genève : Droz, 1969.
- Moulinié, Henri, éd., *Lettres inédites du Vicomte de Bonald à Mme Victor de Sèze*, Paris : Alcan, 1915.
- Moulinié, Henri, *De Bonald*, Paris : Alcan, 1915.
- Nettement, Alfred, *Histoire fantastique de la révolution de Juillet*, Paris : G.-A. Dentu, 1834.
- Nicolet, Claude, *L'idée républicaine en France*, Paris : Gallimard, 1982.
- Ortega y Gasset, José, *La révolte des masses*, Paris : Stock, 1937.
- Pépin, Alphonse, *Deux ans de règne*, Paris : A. Mesnier, 1833.
- Pernoud, Régine, *Histoire de la bourgeoisie*, 2 vol., Paris : Seuil, 1962.
- Peyre, Henri, *Qu'est-ce que le romantisme ?*, Paris : PUF, coll. sup., 1971.
- Pinkney, David H., *The French Revolution of 1830*, Princeton : Princeton University Press, 1972.
- Plumyène, Jean, *Les nations romantiques : le XIXe siècle*, Paris : Fayard, 1979.
- Pommier, Jean, *Dialogues avec le passé. Etudes et portraits littéraires*, Paris : Nizet, 1967.
- Portalis, Jean-Etienne-Marie, *De l'usage et de l'abus de l'esprit philosophique durant le dix-huitième siècle*, 2 vol., Paris : A. Egron imprimeur, 1820.
- Pouthas, Charles-Hippolyte, *Guizot pendant la Restauration*, Paris : Plon, 1923.
- Pouthas, Charles-Hippolyte, *La jeunesse de Guizot, 1787-1814*, Paris : Félix Alcan, 1936.
- Rader, Daniel L., *The Journalist and the July Revolution*, La Haye 1973.
- Reichhardt, Rolf / Lüsebrink, Hans-Jürgen, « Révolution à la fin du XVIIIe siècle », *Mots*, 16 mars 1988, pp. 35-68.
- Reizov, Boris, *L'Historiographie romantique française*, Moscou : Editions en langues étrangères, 1956.

- Rémond, René, *La droite en France de 1815 à nos jours. Continuité et diversité d'une tradition politique*, Paris : Aubier-Montaigne, 1954.
- Rémusat, Charles de, *Mémoires de ma vie*, éd. Charles-Hippolyte Pouthas, 5 vol., Paris : Plon, 1958-1967.
- Renan, Ernest, *Œuvres complètes*, Paris : Calmann-Lévy, 1948-
- Rétat, Laudyce, « Structures et fonction de la temporalité dans la Ville des expiations », in : Jean-René Derré, dir., *Dossier de la 'Ville des expiations'*, Paris : Editions du CNRS, 1981.
- Rey-Dusseuil, Antoine-François-Marius, *La fin du monde, histoire du temps présent et des choses à venir*, Paris : Renduel, 1830.
- Rials, Stéphane, *Le légitimisme*, Paris : PUF, 1983.
- Rosanvallon, Pierre, *Le moment Guizot*, Paris : Gallimard, 1985.
- Rosanvallon, Pierre, *Le sacre du citoyen. Histoire intellectuelle du suffrage universelle en France*, Paris. Gallimard, 1992.
- Roussel, Jean, *Jean-Jacques Rousseau en France après la Révolution, 1795-1830*, Paris : A. Colin, 1972
- Rude, Fernand, *Stendhal et la pensée sociale de son temps*, Paris : Plon, 1967.
- Rude, Fernand, « Lyon en 1830-1834. Aux origines du syndicalisme et du socialisme », *Romantisme*, 28/29, 1980, pp. 213-238.
- Sainte-Beuve, Charles-Augustin, *Causerie du lundi*, 15 vol., Paris : Garnier Frères, 1852-1862.
- Sainte-Beuve, Charles-Augustin, *Portraits contemporains*, 3 vol., Paris : Didier 1846 ; 5 vol., Paris : Michel Lévy frères, 1869-1871.
- Sainte-Beuve, Charles-Augustin, *Chateaubriand et son groupe littéraire*, Paris : Michel Lévy frères, 1872.
- Sainte-Beuve, Charles-Augustin, *Correspondance générale, 1818-1868*, 17 vol., Paris : Stock, 1935-
- Sainte-Beuve, Charles-Augustin, *Œuvres*, éd. Maxime Leroy, 2 vol., Paris : Pléiade, 1949.
- Sainte-Beuve, Charles-Augustin, *Mes poisons*, Paris : Coll. Romantique n° 16, 1988.
- Saint-Simon, Claude Henri de, *Œuvres complètes*, 47 vol., Paris : Dentu, 1865-1878.
- Salvandy, Narcisse-Achille, *Seize mois ou la révolution et les révolutionnaires (Paris, juillet 1830-Lyon, septembre 1831)*, Paris : Ladvocat, 1831.

- Salvandy, Narcisse-Achille, *Vingt mois ou la révolution de 1830 et les révolutionnaires*, Paris : Ladvocat, 1832.
- Sarrans, Bernard, *La Fayette et la révolution 1830*, 2 vol., Paris : Thoissnier-Desplaces, 1832.
- Sarrans, Bernard, *Louis-Philippe et la contre-révolution de 1830*, 2 vol., Paris : Thoissnier-Desplaces, 1834.
- Sartre, Jean-Paul, *L'idiot de la famille*, 3 vol., Paris : Gallimard, 1971/1972.
- Sayre, Robert / Löwy, Michael, *L'insurrection des misérables. Romantisme et révolution en juin 1832*, Paris : Lettres modernes, 1992.
- Scheler, Max, *L'homme du ressentiment*, Paris : Gallimard, 1970.
- Séché, Léon, *Le Cénacle de la Muse française, 1823-1827*, Paris : Mercure de France, 1908.
- Ségu, Frédéric, *Henri de Latouche, 1785-1851*, Paris : Belles-Lettres, 1931.
- Sève, Lucien, *La philosophie française contemporaine et sa genèse de 1789 à nos jours*, Paris : Ed. Sociales, 1962.
- Sewell, William H., *Gens de métier et révolutions. Le langage du travail de l'Ancien Régime en 1848*, Paris : Aubier, 1983.
- Simon, Jules, *Victor Cousin*, Paris : Hachette, 1987.
- Spengler, Oswald, *Le déclin de l'Occident*, 2 vol., Paris : Gallimard, 1948.
- Staël, Germaine de, *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, 2 vol., Paris : Maradan 1800, 2e éd. 1801.
- Staël, Germaine de, *Considérations sur la Révolution française*, éd. Jacques Godechot, Paris : Tallandier, 1983.
- Stendhal, *Courrier anglais*, 5 vol., Paris : Editions Le Divan, 1935-1936.
- Stendhal, *Romans et Nouvelles*, 2 vol., Paris : Gallimard, 1959/1960.
- Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, Paris : Garnier, 1960.
- Stendhal, *Correspondance*, 3 vol., Paris : Pléiade, Gallimard, 1962, 1967, 1968.
- Stendhal, *Mélanges, Œuvres complètes II*, Genève : Cercle du Bibliophile, 1972.
- Stendhal : l'écrivain, la société et le pouvoir*, Colloque du bicentenaire, Grenoble : PUG, 1994.
- Stenzel, Hartmut / Thoma, Heinz, « Poésie et société dans la critique littéraire du *Globe* », *Romantisme*, 39, 1983, pp. 25-60.
- Taine, Hippolyte, *Les philosophes classiques du XIXe siècle*, Paris : Hachette, 1857/1868.

- Taine, Hippolyte, *Les philosophes classiques du XIXe siècle en France*, Paris : Hachette, 1888.
- Thibaudet, Albert, *Histoire de la littérature française de 1789 à nos jours*, Paris : Stock, 1969.
- Thierry, Augustin, *Lettres sur l'histoire de France*, Paris : Sautelet / Ponthieu, 1827.
- Thierry, Augustin, *Dix ans d'études historiques*, Paris : J. Tessier, 1834.
- Thierry, Augustin, *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, 4 vol., Paris : 1825.
- Thierry, Augustin, *Les considérations sur l'histoire de France*, 2 vol., Paris : Garnier Frères, 1840.
- Thierry, Augustin, *Récits des temps mérovingiens*, Paris : J. Tessier, 1840.
- Thierry, Augustin, *Augustin Thierry d'après sa correspondance et ses papiers de famille*, Paris : Plon-Nourrit, 1922.
- Thiers, Adolphe, *Histoire de la révolution française*, 10 vol., Paris : Lecointe et Durey, 1823-1827.
- Tocqueville, Alexis de, *Souvenirs*, Paris : Calmann Lévy, 1893.
- Toyqueville, Alexis de, *Œuvres complètes*, 18 vol., Paris : Gallimard, 1951-1998.
- Tocqueville, Alexis de, *De la démocratie en Amérique*, (1835/1840), Paris : 2 vol. éd. Flammarion, 1993 et 1999.
- Touchard, Jean, *La gloire de Béranger*, 2 vol., Paris : Colin, 1968.
- Trahard, Pierre, *La jeunesse de Prosper Mérimée (1803-1834)*, 2 vol., Paris : E. Champion, 1925.
- Trélat, Ulysse, *Paris révoltionnaire*, Paris 1833/1834.
- Trénard, Louis, *Salvandy en son temps*, Lille : Université de Lille, 1968.
- Trognon, Auguste, *Etude sur l'histoire de France*, Paris : Joubert, 1836.
- Tudesq, André-Jean, *Les grands notables en France (1840-1849). Etude historique d'une psychologie sociale*, Paris : PUF, 1964.
- Uranelt de Leuze, Laurent (Laurent de l'Ardèche), *Réfutation de l'histoire de France de l'abbé de Montgaillard*, Paris : Delaforest & Ponthieu, 1828.
- Valentin, Jean-Marie, *Les Jésuites et le théâtre (1554-1680). Contribution à l'histoire culturelle du monde catholique dans le Saint-Empire romain germanique*, Paris : Editions Desjonquères, 2001.



- Veyne, Paul, *Comment on écrit l'histoire*, Paris : Seuil, 1971.
- Viallaneix, Paul, *La voie royale. Essai sur l'idée de peuple dans l'œuvre de Michelet*, Paris : Librairie Delagrave, 1959.
- Viallaneix, Paul, éd., *Le réel et le texte*, Paris : A. Colin, 1974.
- Viard, Jacques, *Pierre Leroux et les socialistes européens*, Le Paradou : Actes Sud, 1982.
- Viard, Jacques, « Leroux, ouvrier typographe, carbonaro et fondateur du *Globe* », *Romantisme*, 1989, pp. 28-29.
- Viard, Jacques, « Pierre Leroux contre les utopistes », *Nineteenth Century French Studies*, 19,4, 1991.
- Vigny, Alfred de, *Journal d'un poète, Œuvres complètes*, éd. Fernand Baldensperger, vol. II, Paris : Pléiade-Gallimard, 1948.
- Vigny, Alfred de, *Mémoires inédits*, éd. Jean Sangniers, Paris : Gallimard, 1958.
- Vigny, Alfred de, *Œuvres complètes*, 2 vol., éd. Fernand Baldensperger, Paris : Pléiade-Gallimard, 1964/1965.
- Vigny, Alfred de, *Servitude et grandeur militaires*, éd. François Germain, Paris : Garnier, 1965.
- Vigny, Alfred de, *Stello. Daphné*, éd. François Germain, Paris : Garnier, 1970.
- Vigny, Alfred de, *Œuvres complètes*, 2 vol. ; vol.1 éd. par François Germain et André Jarry ; vol 2 éd. par Alphonse Bouvet, Paris : Pléiade-Gallimard, 1993.
- Villemain, Abel-François, *Histoire de Cromwell*, 2 vol., Paris : Maradan, 1819.
- Weill, Georges, *Histoire du parti républicain en France*, Paris : Alcan, 1928.
- Wood, John S., *Sondages, 1830-1840*. Romanciers français secondaires, University of Toronto Press, 1965.
- Yvert, Benoît, « Deux conceptions opposées de la Charte. Chateaubriand et Bonald dans le *Conservateur* », *Bulletin de la Société Chateaubriand*, 30, 1987, pp. 10-14.

Le présent ouvrage a pour but d'examiner de près les réflexions et les prises de positions des écrivains français qui assistent à l'évolution et aux événements politiques de leur pays entre 1800 et 1840. En l'occurrence sont mises en valeur les réactions des intellectuels contre les ténors du pouvoir et contre les partis pris idéologiques en cours pendant cette période. De plus l'auteur nous présente un inventaire méticuleux des réactions au jour le jour des journalistes face à l'évolution des crises politiques et sociales depuis la Restauration jusqu'aux années post-juillet.

Sur fond des idéologies corrolaires de l'ultracisme, des doctrinaires et des libéraux, le lecteur de cette étude peut ainsi revivre de façon étonnamment authentique l'enchaînement des faits et des débats politiques après l'ère napoléonienne et se voit plongé directement dans le processus de la lente transformation des mentalités collectives des Français à partir de l'Après-Révolution de 1789 jusqu'à l'émergence du libéralisme au cours du XIXe siècle en France. Les analyses détaillées s'appuient entre autres sur les articles importants des quotidiens comme le *Constitutionnel*, la *Quotidienne* et le *Globe*. De même sont passés en revue les partis pris et les philosophies politico-sociales des auteurs qui colorent la vie intellectuelle de la Restauration et de la Monarchie de Juillet : sont traités, par exemple, des auteurs comme Bonald, La Mennais, Ballanche, Chateaubriand, Constant, Cousin, Guizot, Michelet, Mérimée, Stendhal, Lamartine, Hugo et Vigny. Ce vaste panorama de la vie intellectuelle et politique entre 1800 et 1840 permettra sans aucun doute de redéfinir le rôle joué par les grands auteurs français du XIXe siècle dans la formation d'une nouvelle société française à l'aurore du libéralisme bourgeois.